LA REVUE DE PARIS

LA

REVUE DE PARIS

HUITIÈME ANNÉE

TOME DEUXIÈME

Mars-Avril 1901

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85 bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85 bis

1901

LE 21^{E} CORPS[1]

— NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1870 —

Le 28 septembre 1870, le capitaine de vaisseau Jaurès, commandant de la frégate cuirassée *l'Héroïne*, qui faisait partie de l'escadre de blocus de la mer du Nord, recevait l'ordre de quitter son commandement pour aller remplir, aux lignes de Carentan que l'on organisait, les fonctions de chef d'état-major. Après avoir concouru dans la mesure de ses attributions à l'organisation et à l'armement de ces lignes de défense, le capitaine de vaisseau Jaurès les quittait le 6 novembre, alors que leur armement était terminé, appelé à Tours par le ministre de la Marine, qui le mettait immédiatement à la disposition du ministre de la Guerre. Nommé commandant de la subdivision de Maine-et-Loire, il hâtait l'organisation et l'équipement des troupes réunies à Angers, et il les expédiait en quelques jours à l'armée de la Loire. L'activité déployée par le capitaine de vaisseau Jaurès appelait bientôt sur lui l'attention du ministre de la Guerre, qui

1. L'amiral Jaurès écrivit, quelques années après la guerre, le récit de la campagne du 21e corps d'où nous extrayons les pages qui suivent. Il laissa à son fils la mission de le publier au moment qui lui paraîtrait opportun. Le récit tout entier paraîtra prochainement à Albi, à la librairie Amalric. Cette publication précédera de quelques mois l'inauguration du monument que le docteur Pech élève, à Graulhet, à la mémoire de l'amiral.

lui confiait la création d'un corps d'armée par une dépêche ainsi conçue :

Guerre à monsieur Jaurès, commandant le département à Angers :

Vous êtes chargé, avec le titre de général de brigade de l'armée auxiliaire, du commandement des troupes réparties dans l'ancien commandement régional du général Fiereck, avec lequel vous vous concerterez immédiatement.

Vous vous concerterez également avec le colonel Rousseau, qui deviendra votre chef d'état-major.

Vous retrancherez des troupes dont je viens de parler tout ce qui appartient aux corps déjà formés, 16e et 18e, et vous les restituerez à leurs chefs respectifs.

Avec le restant et avec les hommes mobilisés que vous pourrez réunir, vous formerez un corps d'armée à trois divisions et de quarante à cinquante mille hommes, qui s'appellera le 21e corps et que vous commanderez.

Vous formerez vous-même de l'artillerie de manière à porter le nombre des batteries à 18, si vous pouvez. Vous formerez aussi la quantité normale de cavalerie, à moins que vous ne puissiez y réussir, auquel cas nous tâcherons de vous suppléer.

Pour organiser votre corps d'armée en personnel et en matériel, nous vous donnons tous les pouvoirs nécessaires de réquisition dans les départements de la Manche, le Calvados, l'Orne, la Sarthe, la Mayenne, l'Eure-et-Loir et l'Eure, rive gauche de la Seine.

Allez donc de l'avant, formez vos cadres vous-même. S'il vous faut quelques officiers, nous vous les donnerons; mais tâchez surtout de vous suffire à vous-même et de mettre promptement en ligne une véritable armée, formée avec tous les débris que vous avez sous la main et avec les ressources que vous aurez créées.

DE FREYCINET.

Le 19 novembre, le général Jaurès quittait Angers et arrivait au Mans, où le 21e corps devait se réunir, et, le lendemain même, le général Fiereck lui remettait le commandement des troupes placées sous ses ordres[1].

1. Ces troupes, d'après l'état de situation du mois de novembre, se répartissaient ainsi :

LIGNE DU PERCHE. — De la Chapelle-Royale à Belhomert par Illiers, Courville, etc., etc. (52 kilomètres), sous le commandement du colonel Rousseau, chef d'état-major du général Fiereck. Quartier général à Nogent-le-Rotrou :

Infanterie, 17 070 hommes; cavalerie, 422 chevaux; artillerie, 10 pièces; francs-tireurs, 403 hommes.

LIGNE DE L'ORNE. — De Belhomert à Verneuil et Bourth, par Senonches et

L'ensemble de ces forces présentait un effectif de : 31 185 hommes d'infanterie ; 562 chevaux ; 22 pièces de canon ; 1 621 francs-tireurs. Éparpillées sur une étendue de près de 150 kilomètres, elles ne présentaient aucune consistance, et celles placées du côté de Dreux venaient de prouver combien peu il fallait compter sur elles. La situation était cependant des plus critiques, car le Mans était très gravement menacé.

La seule colonne qui parût capable de faire quelque résistance était celle placée sous les ordres du colonel Rousseau ; aussi le général Jaurès lui avait-il écrit immédiatement après son arrivée au Mans :

Mon cher colonel,

Je vous donne ci-dessous connaissance de la dépêche qui me nomme au commandement du 21e corps. — Le général Fiereck me remettra demain le commandement des troupes.

La situation est grave et votre position difficile ; j'espère cependant qu'appuyé sur votre gauche par le colonel Marty et le capitaine de frégate du Temple, vous pourrez conservez la ligne de Bretoncelles à Laigle. — Faites pour le mieux et télégraphiez-moi tous vos mouvements ; je vous rejoindrai le plus tôt possible, demain peut-être, après-demain sûrement.

Malheureusement, au moment même où le général Jaurès lui écrivait, le colonel Rousseau, assailli par des forces très supérieures, était battu le 20 à la Madeleine-Bouvet et à Bretoncelles, puis le 21 à Thiron et à la Fourche, et obligé de se replier précipitamment, traversait Nogent-le-Rotrou dans la nuit du 21 au 22, et, tout en s'efforçant de rallier ses troupes quelque peu en désordre, remontait vers Bellême, découvrant ainsi le Mans.

Si, à ce moment, l'ennemi eût conservé sa marche en avant, le Mans était infailliblement pris.

On voit dans quelles conditions défavorables le général

la Ferté-Vidame (36 kilomètres), sous le commandement du général de Malherbe. Quartier général à Bourth :

Infanterie, 16 870 hommes ; cavalerie, 140 chevaux ; artillerie, 6 pièces ; francs-tireurs, 40 hommes.

LIGNE DE L'EURE. — De Tillières à Vernon et Louviers, par Ivry et Pacy (60 kilomètres), sous le commandement du général de Kersalaun. Quartier général à Évreux :

Infanterie, 7 245 hommes ; cavalerie, » ; artillerie, 6 pièces ; francs-tireurs, 1 178 hommes.

Jaurès se trouvait placé le jour même de la prise de son commandement : les troupes destinées à former le 21e corps éparses de tous côtés ; la seule colonne qui pût lui servir de noyau pour organiser ce corps d'armée, battue à plusieurs reprises et se repliant à la hâte vers Alençon ; enfin, l'ennemi occupant Nogent-le-Rotrou, et à quelques heures seulement du Mans vide de troupes.

Il n'y avait donc pas un instant à perdre, et un premier devoir s'imposait au nouveau général : rallier la colonne Rousseau en retraite sur Alençon ; la dérober par une marche rapide à la poursuite de l'ennemi, et la ramener au Mans pour couvrir ce centre important et organiser le 21e corps.

Prenant avec lui le 3e bataillon des volontaires de l'Ouest, seule troupe organisée qui se trouvât sous sa main, le général Jaurès partait le 21 au soir par le chemin de fer pour Nogent-le-Rotrou, d'où il avait reçu les dernières nouvelles du colonel Rousseau et où il pensait le trouver.

Arrivé à la Ferté-Bernard à une heure du matin, il apprenait qu'on venait de couper le chemin de fer à 1 800 mètres en avant. Donnant alors l'ordre au bataillon qui l'accompagnait de le suivre le plus rapidement possible, il partait avec un officier d'ordonnance et deux gendarmes d'escorte pour Nogent-le-Rotrou, où il entrait à trois heures du matin.

En arrivant à la mairie, où la municipalité se tenait en permanence et où l'on se préparait à recevoir les Prussiens, que l'on prévoyait devoir entrer au jour, le général apprenait que les troupes du colonel Rousseau s'étaient repliées hâtivement vers Bellême. Prenant aussitôt cette direction avec le bataillon des volontaires de l'Ouest, il arrivait dans la matinée à Bellême, où se trouvait le colonel Rousseau, ordonnait la concentration des troupes, dont quelques-unes se trouvaient déjà engagées sur la route d'Alençon, et couvrait les approches de la ville avec le bataillon qu'il avait amené et avec un bataillon d'infanterie de marine qui par fortune se trouvait dans la colonne. Cela fait, le général prenait ses dispositions pour mettre avant la nuit la colonne en marche sur Mamers, d'où elle devait se porter rapidement sur la station de la Hutte, où des trains demandés au Mans devaient enlever les troupes.

A la nuit tombante, suivant les prévisions, l'ennemi se

montrait et attaquait nos avant-postes ; mais, tandis que l'infanterie de marine et les volontaires de l'Ouest l'arrêtaient, la colonne effectuait en bon ordre son mouvement de retraite et, à neuf heures du soir, l'ennemi ayant cessé le feu, le général la suivait à la tête des deux solides bataillons qui avaient arrêté l'ennemi et qui devaient maintenant former l'arrière-garde. Marchant toute la nuit et ne prenant à Mamers que deux heures de repos, la colonne arrivait le lendemain 23 à la Hutte, où l'embarquement s'effectuait avec une rapidité remarquable et, le soir de ce même jour, les quinze mille hommes qui venaient d'être si rapidement et si heureusement soustraits à la poursuite de l'ennemi, rentraient au Mans, où Gambetta venait d'arriver.



Vivement félicité par le ministre de la Guerre et promu général de division au titre auxiliaire, le général Jaurès s'occupa immédiatement de couvrir le Mans avec les troupes qu'il avait ramenées et avec celles qui, depuis quarante-huit heures, lui avaient été envoyées.

Il fit rapidement refluer sur le Mans tous les corps épars du côté de Dreux et d'Alençon et consacra toute son activité et toute son énergie à la prompte formation du corps d'armée qu'il avait été chargé d'organiser.

Ce n'était pas une faible tâche que celle de composer un corps d'armée qui pût présenter quelque solidité avec des détachements ramassés pour ainsi dire en déroute sur toutes les routes avoisinant le Mans.

L'ensemble de ces détachements présentait un effectif d'environ 45 000 hommes, dont 35 000 mobiles, 6 000 mobilisés et 4 000 hommes seulement de troupes régulières fournies par quatre régiments de marche, deux bataillons d'infanterie de marine et un bataillon de marins.

Le premier soin du général Jaurès fut de demander au ministre de la Guerre trois autres bataillons de marins et une compagnie de matelots canonniers, afin d'avoir toujours sous la main un noyau solide formant sa réserve, et sur lequel il pût absolument compter, aussi bien pour le porter à un

moment donné sur un point plus particulièrement menacé que pour assurer l'ordre et la discipline.

Les officiers généraux faisant défaut, on ne put d'abord placer à la tête des divisions que des colonels promus au grade de général de brigade au titre auxiliaire, et à la tête des brigades des lieutenants-colonels de différentes armes.

Le colonel d'état-major Loysel fut mis à la disposition du général Jaurès pour remplir les fonctions de chef d'état-major général, en remplacement du colonel Rousseau, nommé au commandement d'une division.

L'artillerie manquait ; mais, grâce à la présence du ministre de la Guerre, on put bientôt obtenir un certain nombre de batteries. Il est vrai que ce n'étaient que des batteries de 4, d'une infériorité notoire. Heureusement, il y avait au Mans un certain nombre de pièces de 12 avec leurs affûts, que depuis deux mois le général Fiereck avait laissées de côté, n'ayant pu, avait-il dit, les atteler faute de chevaux, de harnais et de canonniers.

Pour donner une idée des efforts d'improvisation qu'il fallait faire pour suppléer à tout ce qui manquait, voici comment, en quarante-huit heures, le général Jaurès mettait en état d'aller au feu ces pièces inutilisées depuis deux mois.

Usant de son droit de réquisition, il demandait au préfet de la Sarthe de lui livrer en vingt-quatre heures au quartier de l'artillerie cent soixante chevaux, chacun avec son collier, ce collier fût-il en paille pour les chevaux pris dans les fermes. L'artillerie forgeait des crocs, et, avec des cordes achetées en ville, on fabriquait des traits suffisamment solides.

Les pièces attelées, il fallait des conducteurs.

Appelant le colonel du régiment des mobiles du Calvados, le général le priait de lui fournir quatre-vingts jeunes gens de bonne volonté, maquignons pour la plupart, et les obtenait facilement. Pour équiper ces hommes, il faisait venir de Cherbourg les grandes capotes et les hautes bottes qui sont fournies aux marins qui font la station de Terre-Neuve, faisait acheter des couvertures de laine, qui, pliées en quatre et tenues par une forte sangle avec étriers, suffisaient parfaitement à des hommes habitués dès leur enfance à monter à poil.

Ainsi équipés et armés de sabres de cavalerie, ces cavaliers

improvisés se trouvaient immédiatement en état de monter à cheval et de conduire les pièces. La compagnie de marins canonniers, que le général avait pris soin de demander, fournit les pointeurs et les servants, et, en dédoublant enfin les officiers et sous-officiers des batteries de 4, on compléta le personnel.

C'est ainsi qu'en quarante-huit heures deux batteries de 12 se trouvèrent prêtes à marcher. Disons tout de suite qu'elles rendirent les plus grands services et que c'est en partie à elles que le général Jaurès dut, aux journées de Lorges et de Marchenoir, de pouvoir arrêter l'ennemi.

Il serait trop long d'entrer dans tous les détails de l'organisation du 21e corps; qu'il nous suffise de dire ici qu'en trois jours cette tâche difficile fut remplie. Certes, jamais formation d'un corps d'armée ne fut plus prompte, et cependant, dès le premier jour, le 21e corps, bien que presque entièrement composé de mobiles et de mobilisés, se montra compact et solide, grâce à la fermeté du commandement et à la sévérité de la discipline.

L'ensemble des trois divisions et de la réserve, composée de marins et de volontaires de l'Ouest, formait un effectif d'environ 45 000 hommes.

Déjà, toutes les dispositions étaient prises pour défendre le Mans, lorsque le général Jaurès apprit que l'ennemi, après avoir vu la colonne Rousseau lui échapper, revenait en arrière et redescendait vers Bonnétable et la Ferté-Bernard.

Ce mouvement de l'ennemi pour redescendre vers le Sud, et sans doute aussi d'autres indications, faisant craindre au ministre de la Guerre que Tours ne fût menacé, le général Jaurès recevait, le 25, l'ordre de distraire immédiatement de ses forces une colonne d'environ 10 000 hommes et de l'envoyer occuper Saint-Calais.

Composant cette colonne de troupes qui devaient former la 1re division du 21e corps, le général la faisait partir le 26 au matin sous le commandement du colonel Rousseau, auquel il donnait les instructions suivantes :

Je reçois du ministre de la Guerre l'ordre de porter immédiatement en avant une colonne très mobile, forte de 8 à 10 000 hommes, pour barrer à l'ennemi qui s'avance par la Ferté-Bernard la route de Saint-Calais.

Je place sous votre commandement cette colonne forte d'environ 10 000 hommes, 500 chevaux, 3 batteries de 4 et une section de mitrailleuses. Vous apporterez la plus grande célérité à l'organisation de ce corps, dont les troupes se concentrent actuellement au camp de Pontlieue.

Il importe que vous fassiez toute diligence pour partir le plus tôt possible, au plus tard demain, à la première heure.

Vous vous porterez de suite sur Bouloire; là, vous prendrez toutes vos dispositions pour la marche en avant avec possibilité de rencontrer l'ennemi, et vous vous dirigerez ensuite rapidement sur Saint-Calais, qu'il vous est ordonné d'occuper. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer l'importance de la forêt de Vibraye. L'ennemi la tient sans doute; mais si, par des renseignements certains et par des reconnaissances, vous appreniez qu'il n'est pas suffisamment en force pour s'y maintenir, vous auriez à juger si vous êtes en situation de vous en emparer.

La dépêche du ministre me prescrivant de vous faire occuper Saint-Calais, je ne puis que laisser à votre initiative et à votre responsabilité tout mouvement à exécuter en dehors de ce point, confiant que votre expérience militaire vous guidera sûrement.

Les troupes que je place sous vos ordres sont des troupes neuves, mais sur lesquelles je crois que vous pouvez compter. Si cependant quelques renforts vous étaient impérieusement nécessaires, faites-le-moi savoir et j'agirai dans la mesure de mes moyens pour vous soutenir...

Pressé de se mettre lui-même en mouvement pour inquiéter la retraite de l'ennemi, le commandant en chef du 21e corps ralliait dans la journée du 26 les troupes qu'il avait placées au nord et à l'est du Mans pour garder les routes du Ballon et de Bonnétable, et qui, sous le commandement du général Guillon, formait sa troisième division. Le général Colin, qui gardait la route de la Ferté-Bernard, en avant d'Yvré-l'Évêque, était placé à la tête de la 2e division.

On sait déjà que le colonel ou plutôt désormais le général Rousseau commandait la première.

On complétait en même temps l'organisation des services de l'artillerie, du génie et de l'intendance. Des ordres généraux réglaient la marche des troupes, leur subsistance, l'administration et la comptabilité des troupes auxiliaires, le service des correspondances, etc., etc. En un mot, rien n'était négligé pour assurer la bonne tenue du nouveau corps d'ar-

mée, et, le 26 novembre au soir, tout était prêt pour la marche en avant.

Il y avait six jours que le général Jaurès avait pris son commandement.

*
* *

Nous avons dit que le ministre de la Guerre avait ordonné au général Jaurès de diriger une forte colonne sur Saint-Calais et que ces troupes, placées sous le commandement du général Rousseau, avaient quitté le Mans le 26 au matin ; dans cette même journée, il recevait successivement les dépêches suivantes :

Si la colonne Rousseau en bonne force est partie pour Saint-Calais, c'est très bien ; mais il faut diriger toutes vos autres troupes sur la Chartre, en forçant la marche. Les deux colonnes devront converger vers Château-Renault en combinant leur action.

L'ennemi est signalé au-dessous de Saint-Calais, vos colonnes doivent donc tendre à couvrir Tours. Ne manquez pas de m'envoyer le régiment et la batterie déjà demandés [1].

Les deux colonnes que vous expédiez du Mans sur ma demande devront, à mesure qu'elles arriveront, l'une à Saint-Calais, l'autre à la Chartre, se renseigner exactement sur la marche de l'ennemi, et si, comme je le suppose, l'ennemi a cessé de menacer les routes de Tours pour se porter vers Vendôme et Cloyes, ces deux colonnes, dis-je, devront prendre pour objectif Vendôme au lieu de Château-Renault, que j'avais précédemment indiqué. Forcez, d'ailleurs, la marche tant que vous pourrez et réquisitionnez ce qui vous sera utile soit pour le transport, soit pour l'alimentation.

Le général répondit immédiatement qu'il allait, avec les 2e et 3e divisions du 21e corps et les troupes de la réserve, former une seconde colonne forte d'environ 30 000 hommes, 25 pièces de canon et 4 mitrailleuses, et partir avec elle, en ne laissant au Mans que les malades. Le lendemain matin 27 novembre, la sortie du Mans s'effectua dans le plus grand

1. Le général Jaurès avait, en effet, reçu antérieurement une dépêche ainsi conçue : « Extrême urgence, envoyez cette nuit à Tours un bon régiment d'infanterie et une batterie d'artillerie, avisez immédiatement le chemin de fer pour qu'on prépare le matériel. — DE FREYCINET. »

Mais, tout en exécutant l'ordre, le général s'était plaint vivement qu'à peine l'organisation de son corps d'armée terminée, on commençait à l'affaiblir en lui enlevant un régiment de ligne et une batterie d'artillerie, alors qu'il n'avait que si peu de troupes régulières et si peu de canons.

ordre et, dans l'après-midi, la 2e et la 3e divisions ainsi que la réserve se trouvaient réunies autour de Parigné-l'Évêque, où s'établissait le quartier général.

Nous n'avons pas fait mention jusqu'à présent de la présence auprès du Mans du corps de Kératry. Ce corps, qui sortait du camp de Conlie et qui comptait environ 14 000 hommes, avait traversé le Mans dans la journée du 24 et était allé camper à Yvré-l'Évêque.

On comprendra qu'il était difficile que deux commandants en chef, celui du 21e corps et celui du corps de Bretagne, pussent vivre au Mans côte à côte et indépendants l'un de l'autre, sans qu'il en résultât de nombreuses et parfois de graves difficultés ; aussi le général Jaurès avait-il été heureux de recevoir l'ordre de marcher en avant. Mais, à peine arrivé à Parigné-l'Évêque, il recevait la dépêche suivante :

Par arrêté d'hier, vous avez le commandement supérieur de toutes les forces destinées à opérer dans l'Ouest, y compris le corps de Kératry. Veuillez donner vos ordres en conséquence.

Le général Jaurès s'empressa d'exprimer au général de Kératry sa satisfaction de le voir lui apporter un nouveau contingent de combattants, et de l'inviter à le rallier en suivant une route intermédiaire à la division Rousseau en marche sur Saint-Calais et aux divisions Colin et Guillon en marche sur Grand-Lucé. Mais le général de Kératry ayant répondu à la mesure prise par le ministre par l'envoi de sa démission, le général Jaurès en fut informé par la dépêche suivante :

Le général Kératry ayant donné sa démission de commandant de l'armée de Bretagne, veuillez donner immédiatement vos instructions en tant que besoin aux deux généraux qui le remplacent : Le Bouëdec à Conlie et Gougeard à Yvré-l'Évêque.

En recevant cette dépêche, le général Jaurès avait naturellement ordonné au général Gougeard d'exécuter le mouvement prescrit au général de Kératry; mais, ayant reçu du nouveau commandant du corps de Bretagne une lettre dans laquelle cet officier général lui dépeignait sous de fâcheuses couleurs l'état des forces placées sous son commandement, il dut modifier ses ordres et répondit :

Je reçois la lettre par laquelle vous m'informez que le corps placé

sous votre commandement par suite de la démission du général de Kératry, n'est pas en état de coopérer aux opérations du 21e corps. Vous voudrez bien exercer et organiser vos troupes le plus tôt possible et vous m'informerez du jour où elles seront disponibles. En attendant, vous serez chargé de couvrir le Mans et vous occuperez les bois qui s'étendent entre Ardenay et Saint-Mars-la-Brière.

Il importerait que vous fissiez quelques reconnaissances du côté de Connéré, de Thorigné et de Bouloire, pour menacer l'arrière-garde de l'ennemi, dont une partie se trouve encore à la Ferté-Bernard et à Vibraye.

Lorsque vos troupes seront en état de marcher, vous m'en informerez, et je vous indiquerai alors la direction qu'elles devront suivre. Si la dissolution dont vous m'entretenez dans votre lettre venait à s'affirmer, vous auriez à l'arrêter immédiatement par tous les moyens possibles, et vous informeriez directement le ministre des mesures prises par vous à cet effet ; mais j'espère que cette dissolution d'un corps placé devant l'ennemi n'aura pas lieu, quels que soient les regrets que puisse causer aux troupes le départ de leur général en chef. Envoyez-moi la composition exacte de votre corps et l'organisation par brigades.

S'il était déjà assez difficile au commandant en chef du 21e corps de se tenir, tout en marchant, en relations constantes avec le corps Gougeard, il lui était véritablement impossible d'assumer la responsabilité de ce qui se ferait au camp de Conlie, où se trouvaient encore plusieurs milliers d'hommes non équipés et non armés; aussi, le surlendemain de sa nomination au commandement en chef de toutes les forces de l'Ouest, le général Jaurès écrivait-il au ministre de la Guerre :

Quelques questions relatives à l'organisation et à l'armement des troupes réunies au camp de Conlie m'ont été soumises par le général Le Bouëdec. J'ai répondu à l'une d'elles qui était pressante parce qu'elle concernait le ravitaillement du corps d'Yvré-l'Évêque; mais j'informe aujourd'hui le général Le Bouëdec que vous n'avez certainement entendu me confier que le commandement et la conduite des forces prêtes à agir.

Il me serait difficile, en effet, étant en marche avec le 21e corps, de m'occuper des questions multiples qui touchent à l'organisation des forces réunies au camp de Conlie, car il y aurait avant tout à s'assurer exactement de la situation dans laquelle ces forces se trouvent, de quelles ressources elles disposent, etc., etc.; or, pour cela, il faudrait être sur les lieux.

Ces observations furent admises et le général Jaurès libéré de tous rapports avec le camp de Conlie.

Se hâtant de continuer sa marche vers la Chartre, le commandant du 21ᵉ corps quittait Parigné-l'Evêque le 28 au matin pour se porter sur Grand-Lucé, où il arrivait dans la soirée. Chemin faisant, il avait, à la première croisée des deux routes, fait faire halte à ses divisions pour régulariser la composition des brigades hâtivement constituées. Cependant, après bien des nouvelles contradictoires sur la marche de l'ennemi, dont on signalait toujours des détachements à la Ferté-Bernard, à Connéré, etc., il devenait évident que les forces qui avaient un moment menacé si sérieusement le Mans redescendaient précipitamment vers Châteaudun et Orléans, et que, par conséquent, Tours n'était plus menacé, il y avait lieu de modifier la marche du 21ᵉ corps ; aussi le général Jaurès télégraphiait-il le 29 au ministre de la guerre :

Général Rousseau à Saint-Calais m'écrit que mouvement précipité de retraite de l'ennemi sur Mondoubleau et Courtalain paraît certain. Dois-je toujours descendre vers la Chartre, comme vous me l'avez ordonné, ou poursuivre l'ennemi par Saint-Calais et Mondoubleau en envoyant général Rousseau en avant ?

Le ministre ayant répondu aussitôt :

Dites au général Rousseau de vous attendre à Saint-Calais en prenant une bonne position au-dessus de la ville et en bien occupant et surveillant la route de Vibraye. Vous-même rejoindrez le général Rousseau par le plus court chemin et attendez à Saint-Calais nouveaux ordres.

Le général Jaurès se hâtait de quitter Grand-Lucé et se dirigeait sur Saint-Calais, où il arrivait le 1ᵉʳ décembre.

Ayant ainsi toutes ses forces réunies sous sa main, le commandant en chef du 21ᵉ corps, à qui on signalait de tous côtés le mouvement de retraite de l'ennemi, avait hâte de se porter vers lui pour l'attaquer dans sa marche de flanc ; aussi, à Saint-Calais, adressait-il au ministre de la Guerre une nouvelle dépêche ainsi conçue :

Les renseignements arrivés ce matin indiquent cinq mille Prussiens à Connéré, d'autres au Luart, etc., etc. Si le ministre l'approuvait, je pourrais placer la 1ʳᵉ division à Berfay, la 3ᵉ à Coudrecieux

et la 2e à Bouloire; puis je ferais une attaque générale sur les positions de l'ennemi en marchant sur Connéré et sur Luart et en poussant jusqu'à la Ferté-Bernard.

Si l'idée de surprendre l'ennemi dans sa marche de flanc fut approuvée, l'attaque générale et immédiate telle que la proposait le général Jaurès ne fut pas autorisée et un mouvement beaucoup plus sur la droite lui fut indiqué par la dépêche suivante :

Votre proposition d'inquiéter l'ennemi à Connéré au moyen d'une marche sur Berfay est bonne, il conviendra même de remonter plus haut sur Vibraye, pour de là prendre à droite la route passant par Montmirail et la Bazoche-Gouet, et enfin Châteaudun par Courtalain. Toutes les troupes arrivées avec vous devront vous suivre dans ce mouvement; ne dirigez donc aucune de vos divisions sur Coudrecieux et Bouloire. Toutefois, avant de vous engager sur la route de Montmirail-Bazoche, vous me demanderez de nouvelles instructions, et, en tout cas, vous devrez envoyer des éclaireurs dans la direction de Connéré pour inquiéter l'ennemi. Quant au général Rousseau, il doit se diriger par la voie la plus courte sur Courtalain et de là sur Châteaudun.

Si l'attaque proposée par le général Jaurès était possible, la marche indiquée par le ministre ne l'était malheureusement pas. En effet, si l'on pouvait pousser hardiment une pointe rapide sur Connéré et la Ferté-Bernard, c'était parce qu'on rejoignait ainsi une ligne de chemin de fer, par laquelle on pouvait recevoir du Mans les approvisionnements, dont on n'avait qu'une très petite quantité; mais se porter de Vibraye sur la Bazoche et Courtalain, c'était s'engager avec quarante-cinq mille hommes dans des contrées entièrement ruinées par l'ennemi, qui les parcourait depuis plusieurs mois et dans lesquelles tous les rapports indiquaient qu'on n'aurait trouvé ni un sac d'avoine ni un sac de blé. Or, par suite de l'insuffisance des moyens de transport qu'on avait à grand'-peine pu se procurer au Mans, il ne restait au 21e corps que pour un jour un tiers de vivres.

Une seule chose était possible : diriger la 1re division sur Châteaudun, comme le prescrivait le ministre, en lui donnant tous les vivres dont on pouvait disposer, et se porter rapidement sur Vendôme pour y prendre les approvisionne-

ments et les moyens de transport indispensables au 21e corps. C'est ce que le général Jaurès proposa et ce qui fut accepté aussitôt par le ministre de la Guerre.

Ce mouvement s'exécuta rapidement, et le 3 décembre le 21e corps arrivait à Vendôme, où son commandant en chef recevait du ministre de la Guerre la dépêche suivante :

Je suis très satisfait de votre arrivée à Vendôme ; vous avez bien marché et exécuté ponctuellement vos instructions, c'est bien.

Le général s'empressa de porter ce premier témoignage de satisfaction à la connaissance des troupes, en leur exprimant la confiance qu'elles sauraient se montrer aussi solides au feu qu'elles avaient été résistantes à la fatigue.

Toute la journée du 3 décembre fut employée à réunir les moyens de transport, à approvisionner les troupes et à les diriger successivement sur la forêt de Marchenoir, d'où elles devaient se porter sur Saint-Péravy et former l'aile gauche de l'armée de la Loire. Inutile d'ajouter que le général Jaurès s'attachait à perfectionner chaque jour l'organisation du 21e corps si hâtivement formé ; mais cette tâche ne laissait pas que d'être rendue assez difficile par les nombreux changements que des ordres successifs apportaient à la composition des troupes. Le général crut devoir s'en plaindre par la dépêche suivante adressée au ministre de la Guerre :

Le général de Loverdo me donne l'ordre de renvoyer aujourd'hui à l'armée de la Loire neuf bataillons de mobiles. Il m'avait donné, hier, l'ordre d'envoyer le 36e de marche, fort de 3 000 hommes, à Orléans.

On m'a fait envoyer à Tours le 59e de marche. Enfin, les troupes que j'ai laissées au Mans reçoivent l'ordre d'y rester.

Je vais exécuter les ordres reçus, mais le 21e corps s'affaiblira ainsi bien vite et, avec tous ces changements, j'aurai de grandes difficultés à conserver l'organisation des brigades et des divisions.

On se souvient que la 1re division du 21e corps, placée sous le commandement du général Rousseau, avait pris la direction de Châteaudun par la Bazoche et Courtalain. Dans l'après-midi, le général Rousseau télégraphiait :

Je suis à Courtalain sans nouvelles de l'ennemi, qu'on m'avait

signalé dans le voisinage de la Bazoche. J'ai entendu le canon toute la journée dans la direction de Châteaudun. Je partirai demain pour cette ville avec ma division. Le pays est ruiné ; pas de fourrages.

Enfin, dans la nuit du 3 au 4 décembre, le général Jaurès recevait du ministre de la Guerre :

Je suis satisfait de la célérité et de la ponctualité de vos mouvements. Il faut appeler près de vous non seulement la troupe du général Gougeard, mais encore la colonne Rousseau, auquel, du reste, j'ai donné l'ordre de rabattre sur Écoman avec l'ensemble de ses forces. Vous occuperez la région Fréteval, Écoman, Autainville, Saint-Laurent-des-Bois, vous appuyant ainsi sur le front de la forêt de Marchenoir, que vous occuperez.

Binas sera solidement occupé comme poste avancé.

J'envoi directement un autre corps de troupe entre la Loire et la Forêt. Vous vous mettrez en relation avec le général Camo, qui le commande à Beaugency. Mettez bien votre temps à profit pour former rapidement votre armée dans ces excellentes positions, où se sont déjà formés le 16e et le 17e corps, que vous irez bientôt appuyer.

Conformément à ces instructions, le général Jaurès donnait l'ordre à sa 1re division, qui avait occupé Châteaudun le 3, de se rendre à Écoman, et, continuant le 4 sa marche en avant, il se portait sur Marchenoir, où il arrivait le 5 au matin.

Établissant fortement ses 45 000 hommes en avant de la forêt de Marchenoir, d'Écoman à Saint-Laurent-des-Bois, il donnait l'ordre au général Gougeard de se porter rapidement sur Épuisay pour couvrir Vendôme, qu'on lui disait être menacé par une colonne ennemie venant de Mondoubleau, et, en attendant l'arrivée sur le Loir du corps de Bretagne, il prescrivait à la colonne Collet, qui comptait près de 4 000 hommes et qui venait d'être placée sous ses ordres, d'occuper Morée et Saint-Hilaire-la-Gravelle. Ces dispositions recevaient l'approbation du ministre de la Guerre, qui télégraphiait au général Jaurès :

La position de votre armée telle que vous l'indiquez par votre dépêche est très bonne. Complétez rapidement votre organisation.

***

Bien que le 21e corps n'eût cessé de marcher depuis sa sortie du Mans, et que les troupes fussent un peu fatiguées,

il était prêt à se présenter devant l'ennemi. Malheureusement, l'armée de la Loire venait de perdre la bataille de Patay et d'évacuer Orléans. Il n'était donc plus temps de lui apporter un renfort utile pour marcher sur Paris ; mais on pouvait contribuer à en sauver les débris et à former avec eux un nouveau centre de résistance : c'est à cette tâche que le 21e corps allait être appelé à se dévouer.

Le 5 décembre, le ministre envoyait l'ordre au général Jaurès de se placer sous les ordres du général Chanzy, qui ramenait sur la rive droite de la Loire le 16e corps et la plus grande partie du 17e, et il adressait en même temps la dépêche suivante au commandant en chef des forces qui allaient constituer la deuxième armée de la Loire :

Faire suivre à son quartier général à Josnes ; communiquer à général Jaurès, faire suivre à Vendôme ou à Marchenoir. A partir de maintenant, vous ne relevez plus que du ministre de la Guerre. Vous prenez le commandement en chef des 16e et 17e corps que vous avez déjà et des forces de Jaurès, formant le 21e. Vous occuperez de bonnes positions entre Vendôme et la forêt de Marchenoir et la Loire sur le terrain que vous connaissez déjà.

Jaurès doit arriver ce soir à Marchenoir, où une partie de ses troupes se trouve déjà, et Rousseau, qui dépend de Jaurès, doit arriver de Châteaudun à Écoman. Le général Gougeard doit arriver prochainement à Vendôme avec le complément des troupes de Jaurès.

Le sous-préfet de Vendôme me mande qu'il craint d'être attaqué après le départ de Jaurès par 7 000 ou 8 000 Prussiens venant de Montdoubleau. — Avisez Jaurès si vous en avez possibilité pour qu'il défende Vendôme. Au surplus, ainsi que je l'ai indiqué ci-dessus, Vendôme doit être au nombre des positions occupées par l'ensemble de vos forces. Reformez votre armée de votre mieux en vous soudant bien avec Jaurès. Fortifiez soigneusement vos positions et mettez-vous en mesure d'y tenir tant que vous n'aurez pas affaire à des forces supérieures.

La deuxième armée de la Loire était constituée.

Les reconnaissances faites par la cavalerie du 21e corps dans la journée du 6 avaient signalé les éclaireurs ennemis à Ouzouer-le-Marché, à Épieds et à Verdes, mais le mouvement de l'ennemi semblait s'accentuer sur les 16e et 17e corps, et, son but paraissant être de forcer le passage entre la forêt de Marchenoir et la Loire, le général commandant en chef

la deuxième armée prescrivit au 21e corps d'occuper fortement la droite de la forêt de Marchenoir. En exécution de cet ordre, le général Jaurès prit les dispositions suivantes.

La 2e division reçut l'ordre de se rendre à Lorges et d'établir sa ligne entre les villages de Poisly et d'Ourcelles, la 1re brigade occupant Poisly, la 2e en avant de Lorges ; la réserve, composée des trois bataillons de mobilisés de la Sarthe, en arrière, adossée à la forêt de Marchenoir. L'artillerie fut mise en position et occupa les points suivants : une batterie de 4 et une section de 12 à la gauche du village de Poisly ; la 2e batterie de 4 à l'extrême droite de la ligne en position en avant d'une ferme, d'où elle dominait tout le terrain compris entre Cravant et Launay.

La journée fut employée à construire des épaulements et à s'installer fortement sur ces points.

La 3e division reçut l'ordre d'aller occuper Saint-Laurent-des-Bois pour remplacer la 2e division et appuyer sa gauche. Cette division fut mise en mouvement à la pointe du jour et envoya préalablement un escadron de cavalerie à Autainville avec mission de reconnaître la position de Binas ; une compagnie d'infanterie de marine fut envoyée pour soutenir cette reconnaissance. Dès que la tête de la division eut dépassé Autainville, une fusillade assez nourrie se fit entendre sur la gauche ; c'était la compagnie d'infanterie de marine qui était attaquée dans Binas. Elle reçut l'ordre de se replier sur Vallières, si elle y était forcée, et la division continua sa marche sur Saint-Laurent-des-Bois. A peine était-elle installée dans son campement, que le canon se fit entendre et que des colonnes ennemies furent signalées en avant.

Le général Guillon fit occuper immédiatement le village de Marolles par un bataillon et une section d'artillerie, un deuxième bataillon restant en réserve derrière le village.

A la droite, la ferme de Bois-d'Enfer, déjà en partie crénelée, fut mise de nouveau en état de défense et occupée par un bataillon.

Toutes ces troupes appartenant à la 1re brigade, le reste de cette brigade s'établit en avant de Saint-Laurent-des-Bois, masqué complètement par un mouvement de terrain.

La 2e brigade porta un bataillon à Vallières et le fit sou-

tenir par les obusiers de montagne de la marine; un bataillon fut également placé en arrière comme soutien, et le reste de la brigade en réserve dans une position analogue à celle de la première. Les tirailleurs reliaient Vallières, Marolles et la ferme du Bois-d'Enfer. Du côté de Marolles, une assez forte colonne d'infanterie et de cavalerie, qui s'avançait pour s'emparer du village, se retira au premier coup de canon. Du côté de Vallières, l'attaque fut plus vive, et le général Guillon fit porter une nouvelle section de 4 de ce côté pour appuyer la 2e brigade. Le tir des pièces fut excellent, et, à une heure et demie, Binas était évacué.

Une section de 12 fut aussitôt envoyée à Vallières, et son tir eut pour effet d'accélérer le mouvement de retraite de l'ennemi. Les reconnaissances de cavalerie signalant qu'il s'était retiré complètement, les troupes rentrèrent dans leur cantonnement. En résumé, le mouvement de l'ennemi sur la 3e division ne fut, dans cette journée, qu'une simple reconnaissance offensive de nos positions en avant de la forêt de Marchenoir. La 1re division reçut l'ordre de quitter Morée pour venir appuyer la gauche de la 3e division; elle établit sa 2e brigade à Viévy-le-Rayé et la 2e à Saint-Léonard. La division de Bretagne reçut l'ordre de quitter Saint-Calais et de se rendre à la Ville-aux-Clercs, en laissant une force importante à Épuisay. Enfin, la réserve et le quartier général furent établis à Marchenoir.

Toutes ses dispositions étant ainsi prises, le commandant en chef du 21e corps put attendre avec confiance l'attaque qu'il lui était facile de prévoir pour le lendemain.

Le 7 au soir, le général Chanzy avait télégraphié au général Jaurès :

> Une reconnaissance des éclaireurs algériens sur Baccon signale des forces ennemies paraissant considérables se dirigeant entre Villermain et Ouzouer-le-Marché. Faites reconnaître cette démonstration; soyez prêt à la repousser, informez-moi à Josnes.

Les reconnaissances de cavalerie envoyées dès le point du jour, dans la matinée du 8, dans la direction de Baccon, signalèrent immédiatement un mouvement prononcé de l'ennemi sur nous, et, effectivement, à huit heures du matin, trois

batteries prussiennes venaient s'établir à droite du village de Villermain et ouvraient un feu très nourri sur le village de Poisly. Les batteries de la 2e division ripostèrent aussitôt, et une forte ligne de tirailleurs portée en avant de ces batteries les soutint énergiquement jusqu'à onze heures. A ce moment, l'effort de l'ennemi s'accentuant, nos tirailleurs, qui avaient sérieusement souffert depuis le matin, durent se replier, et la batterie de 4 et les deux pièces de 12 vinrent prendre position en arrière sur la crête, entre Lorges et Poisly ; arrivés là, la vivacité de leur feu arrêta le mouvement de l'ennemi, qui se replia, et elles purent, ainsi que la ligne des tirailleurs, reprendre leur première position.

Vers la même heure, l'attaque s'étendit vers la droite, et la batterie de 4 de la 2e brigade ouvrit son feu pour repousser des colonnes de cavalerie qui s'avançaient dans cette direction. En même temps, une colonne d'infanterie assez nombreuse étant venue occuper une ferme distante d'environ 1 500 mètres de nos premières lignes, le 1er bataillon du 49e de l'Orne fut lancé en avant et enleva cette ferme avec entrain en y faisant quelques prisonniers. Après cette attaque, il fut relevé par le 2e bataillon, et le 3e reçut mission d'aider le 2e bataillon à maintenir cette position.

Vers deux heures, un retour offensif de l'ennemi eut lieu, et ces bataillons furent vigoureusement attaqués ; le général Colin les fit alors soutenir par deux bataillons des mobiles de la Sarthe, qui s'avancèrent en bon ordre sous un feu d'artillerie assez vif et obligèrent l'ennemi à se retirer.

Il était quatre heures de l'après-midi lorsque le feu de mousqueterie cessa.

Le général en chef, qui avait porté dès onze heures du matin sa réserve à Lorges pour appuyer la 2e division, mit à ce moment à la disposition du général Colin une batterie de 12, qui fut placée au centre de la ligne et prit une part importante à la lutte d'artillerie qui continuait. Une autre batterie de 4 de la réserve alla relever la batterie de la marine, qui avait beaucoup souffert et qui avait épuisé ses munitions. Le feu ne cessa qu'à la nuit, et le soir, la 2e division, qui s'était portée en avant, reprit ses positions du matin.

Tandis que ces faits se passaient à la droite du 21e corps,

une batterie ennemie s'établissait, vers dix heures du matin, en arrière et sur la droite de Villesiclaire et ouvrait son feu sur Marolles, du côté de la 3e division. L'artillerie de la 3e division ripostait aussitôt énergiquement et forçait la batterie ennemie à se déplacer et à s'établir en arrière de Chantôme, puis à se retirer complètement.

Vers trois heures, un convoi ennemi ayant été signalé se dirigeant vers Ouzouer-le-Marché, le général Guillon fit avancer trois bataillons et deux sections d'artillerie à un kilomètre en avant de Marolles ; le convoi ayant alors disparu, l'artillerie put néanmoins ouvrir le feu utilement sur la cavalerie qui l'accompagnait. L'ennemi ayant enfin disparu, la division rentrait à cinq heures dans son campement.

Le 21e corps venait donc d'avoir sa première journée sérieuse et les troupes engagées avaient bien tenu.

On reconnaîtra que ce n'était pas sans quelque mérite, si l'on considère que c'étaient des régiments de mobiles et de mobilisés placés depuis quinze jours à peine sous les ordres du général Jaurès, la plupart armés de fusils à tabatière, quelques-uns même de fusils à piston, et n'ayant connu jusque-là que la défaite.

Quant aux marins et aux volontaires de l'Ouest de la réserve, ils étaient restés en seconde ligne, prêts à se porter là où leur appui eût été nécessaire.

Dès sa rentrée au quartier général, le général Jaurès écrivait au général Guillon, qui, ainsi qu'on l'a vu, n'avait eu à repousser qu'une reconnaissance d'artillerie :

L'attaque sur la 2e division, commencée vers neuf heures du matin, a duré jusqu'à la nuit ; elle a été vigoureuse, mais nos troupes ont maintenu toutes leurs positions et se sont même avancées avec succès au centre. Il est probable que l'attaque recommencera demain matin plus violente qu'aujourd'hui ; si vous n'êtes pas vous-même attaqué trop vigoureusement, il serait du plus grand intérêt que votre droite appuyât la gauche de la 2e division.

Si vos pièces de 12 pouvaient s'avancer vers le Bois-d'Enfer et les Boueches, elles seraient en mesure de gêner l'attaque de l'ennemi sur Poisly, où se trouve la gauche du général Colin ; vous pourriez les faire appuyer solidement par quelques bonnes troupes. Je ne vous donne, du reste, ici qu'une indication dont votre expérience militaire vous fera reconnaître l'utilité.

Une menace sérieuse sur le flanc de l'ennemi, qui cherche à nous forcer entre Poisly et Josnes, peut être du plus grand effet.

Cela dit, faites pour le mieux.

En même temps, ordre était donné à la 1re division de se rendre à Autainville pour appuyer la 3e dans son mouvement sur la droite. Quant à la division de Bretagne, elle restait par ordre du ministre à la Ville-aux-Clercs, envoyait ses éclaireurs dans la forêt de Fréteval, et se reliait avec la colonne mobile du commandant Collet, qui occupait Fréteval, Morée et Saint-Hilaire-la-Gravelle.

Le 9 au matin, le général Colin télégraphiait au général Jaurès :

L'ennemi est toujours en force en face de nous avec beaucoup d'artillerie. L'officier prisonnier que je vous adresse m'a dit que nous serions attaqués par plusieurs divisions ; mais il ne connaît que la composition de la sienne, 12 000 hommes et 36 bouches à feu.

Prévenu par ses reconnaissances que des mouvements de troupes s'étaient effectués pendant toute la nuit dans la direction générale d'Ouzouer-le-Marché à Meung, le commandant de la 2e division envoya le plus en avant possible une forte ligne de tirailleurs, qui put constater qu'il n'y avait rien du côté de Villermain et que l'ennemi semblait s'être porté en arrière de Cravant en masses assez considérables.

A sept heures du matin, le capitaine Lévy reçut l'ordre de se porter en tirailleur, avec ses cinq compagnies du 41e, en appuyant sa droite à la ferme la Villette et sa gauche à la route de Cravant. Un détachement alla occuper la ferme de la Villette, que l'ennemi avait abandonnée, et s'y maintint pendant près d'une heure sous un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie ; mais, l'ennemi ayant accumulé ses forces sur ce point, le capitaine Lévy dut céder devant le nombre et se replier sur ses premières positions, où il se maintint sous un feu très violent jusque vers midi, heure à laquelle le 2e bataillon de l'Orne, passant en première ligne, vint remplacer le 41e, dont les cartouches étaient épuisées et qui avait sérieusement souffert. En même temps, le 1er bataillon de l'Orne était lancé sur la ferme de Villecoulon, dont il s'empara.

Pendant ces divers engagements, la batterie de 4 de la marine, qui occupait les mêmes positions que la veille, soutint énergiquement le feu de l'artillerie ennemie et fut vigoureusement appuyée par une batterie de 12 que le général en chef, arrivé dès le matin à Lorges avec la réserve, avait envoyée immédiatement prendre position au centre de la ligne.

Toute l'après-midi, les mobiles de l'Orne, qui composaient presque entièrement la 2e brigade de la 2e division, furent fortement engagés, autant pour soutenir nos batteries que pour arrêter les tentatives de l'ennemi de se porter en avant. Leur colonel, M. des Moutis, officier d'un rare mérite, qui commandait la 2e brigade, se distingua particulièrement dans cette journée.

Tandis que la 2e division défendait si énergiquement la droite de ses positions, le général Guillon, entendant la violence de la canonnade, se portait entre la ferme des Bouëches et Villermain avec deux sections de 12, précédées par une ligne de tirailleurs et flanquées par deux bataillons, avec deux autres bataillons en réserve pour soutenir la gauche de la 2e division, ainsi que le général Jaurès l'y avait invité la veille; mais, l'attaque ne se prononçant pas sur la gauche de la 2e division, les troupes de la 3e rentraient vers cinq heures dans leur campement. Un peu avant la nuit, le feu cessait sur toute la ligne.

Cette seconde journée avait eu un résultat important, car elle avait contribué à augmenter la confiance en elles-mêmes des jeunes troupes du 21e corps, toutes fières d'arrêter l'ennemi et qui se montraient prêtes à marcher en avant aussitôt que l'ordre leur en serait donné.

La journée du 10 décembre s'ouvrait dans des circonstances favorables pour le 21e corps. Dès la veille, le général Jaurès avait ordonné à la division de Bretagne de quitter la Ville-aux-Clercs, de passer le Loir et de s'établir de Morée à Écoman en poussant une forte reconnaissance sur Moisy, qui devait être occupé.

Sûr désormais de ne pas être tourné par sa gauche, qui se trouvait ainsi couverte par la division de Bretagne et par la colonne Collet, le commandant en chef du 21e corps pouvait enfin songer à prendre l'offensive.

Effectivement, dès la pointe du jour, il se porte en avant de Lorges avec la réserve, et ordonne l'attaque. Le bataillon d'infanterie de marine de la 1re brigade de la 2e division est lancé sur le village de Villermain qu'il occupe et d'où il porte ses tirailleurs jusqu'à la ferme du Coudray, où se trouve un fort détachement d'infanterie prussienne. En même temps, sur toute la ligne de bataille, les tirailleurs sont portés aussi en avant que possible.

Les batteries de la 2e division, celle de 4 de la marine et celle de 12 de la réserve, qui ont gardé les positions qu'elles occupaient les jours précédents, ouvrent le feu. Une batterie établie à Poisly envoie deux pièces en avant de Villermain, tandis que deux autres pièces se portent en avant et à droite de Poisly; la dernière section reste en position devant ce village. Sur ces deux points, nos tirailleurs contiennent toutes les tentatives de l'ennemi.

A la gauche, l'infanterie de marine déloge l'ennemi de la ferme du Coudray et l'oblige à reculer les batteries qu'il avait en position à Poisioux et à Montigny. Sur toute la ligne, le feu est intense. De son côté, le général Guillon, commandant la 3e division, qui avait reçu la veille l'ordre d'appuyer la 2e division par un vigoureux effort en avant, s'était avancé, avec une section de 4, une section de 12, deux batteries de mobiles et un bataillon de marins, sur la crête entre Poisly et Villermain, et son feu avait éteint celui d'une batterie prussienne, établie à Coudray, qui avait dû changer d'emplacement.

Vers midi, sur l'ordre du général Jaurès de prononcer plus vigoureusement son mouvement, le général Guillon occupe le village de Villermain et fait relever par ses tirailleurs le bataillon d'infanterie de marine qui tenait ce village et la ferme du Coudray; il établit en même temps son artillerie en avant de Villermain et dirige de là un feu très vif sur les batteries ennemies.

Se portant enfin en avant avec le reste de sa division, à l'exception de quelques bataillons laissés en réserve, le général Guillon, appuyé par une batterie de la réserve et ayant sa gauche couverte par une brigade de cavalerie, pousse vigoureusement ses tirailleurs et occupe le chemin allant de

Mézières à l'Orme, à cinq cents mètres environ de Mézières.

Au même moment, des colonnes ennemies sont signalées descendant sur Mézières, et leurs tirailleurs se trouvent bientôt aux prises avec les nôtres; mais une batterie arrête ces masses, qui ne peuvent avancer.

Tandis que la 3e division prononce ainsi avec succès son mouvement tournant, le général Rousseau, qui a déjà envoyé un bataillon et une section d'artillerie à Vallières pour appuyer la gauche du général Guillon, dirige sur Binas une forte reconnaissance composée d'un bataillon, d'une section d'artillerie et de trois escadrons, et l'appuie lui-même avec trois bataillons. Cette reconnaissance pousse jusqu'à Ouzouer-le-Marché, qu'elle occupe après quelques coups de fusils échangés avec des hulans: l'ennemi qu'on y avait signalé s'était retiré à la vue du mouvement du général Rousseau.

Il est quatre heures, la position du 21e corps est menaçante pour l'ennemi, dont la droite est à moitié tournée. Aussi le général Jaurès, qui a informé le général Chanzy de son mouvement et des premiers succès de ses troupes, attend-il avec impatience l'autorisation de s'engager à fond; mais, en réponse aux avis successifs qu'il lui fait parvenir, le général Chanzy lui télégraphie:

Je suis très satisfait de la façon dont vous tenez la chose à la gauche. De mon côté, les choses vont bien, mais l'attaque n'est pas encore possible avec vigueur. Il pourrait se faire que l'ennemi tente le même mouvement qu'hier au soir pour tourner notre droite; j'y porte toute mon attention.

Il n'y avait plus pour le 21e corps qu'à maintenir le terrain conquis jusqu'à la nuit, et c'est ce qui fut fait.

Ainsi, depuis quatre jours, l'armée allemande avait vainement essayé de forcer nos lignes, et non seulement elle n'avait pu y parvenir, mais elle se trouvait encore gravement menacée sur sa droite. Jamais, peut-être, depuis le commencement de la guerre, l'ennemi n'avait éprouvé une aussi longue résistance, et cette résistance, c'étaient des mobiles soutenus par quelques régiments de marche et quelques batteries de marine qui la présentaient, grâce, il faut le dire, à l'énergie du commandement.

Ah! si, après la prise d'Orléans, le général Bourbaki avait arrêté et reformé les 15e, 18e et 20e corps, comme le général Chanzy avait reformé les 16e et 17e ; s'il avait pu, de son côté, faire face à l'ennemi, combien la situation des Allemands n'eût-elle pas été critique !

Après la prise d'Orléans, en effet, le prince Frédéric-Charles avait séparé son armée en deux et avait, un peu imprudemment peut-être, passé la Loire avec une partie de ses forces pour poursuivre les 15e, 18e et 20e corps, laissant au grand-duc de Meklembourg et au général de Thann le soin de détruire les 16e et 17e corps restés en deçà du fleuve. Or, grâce à la prompte organisation du 21e corps et à ses marches forcées qui l'avaient amené en avant de la forêt de Marchenoir à temps pour servir de point d'appui aux 16e et 17e corps[1], le général Chanzy, qui les commandait, avait pu se retourner contre l'ennemi, et arrêter si bien sa poursuite qu'après cinq jours de combats, nous nous trouvions dans cette situation, que partout l'avantage nous était resté, et que, si, le 11, l'ordre eût été donné à la deuxième armée de faire un mouvement général et énergique en avant, il y aurait eu les plus grandes chances pour nous d'obtenir une victoire décisive, qui eût amené la reprise d'Orléans. Que fût-il advenu alors du prince Frédéric-Charles, pris au delà de la Loire entre l'armée de Bourbaki et l'armée de Chanzy ?

Mais, pour que la deuxième armée eût pu faire un vigoureux mouvement offensif, il eût fallu que le prince Frédéric-Charles eût rencontré, de l'autre côté de la Loire, une résistance quelconque ; aussi a-t-on pu lire, dans le livre du général Chanzy comme dans l'ouvrage de M. de Freycinet, quels appels pressants furent faits au général Bourbaki. Malheureusement, ils furent vains, et le prince Frédéric-Charles put, en enlevant Chambord, qui ne fut pas défendu, et en se portant sur Blois, faire craindre à la deuxième armée de se trouver prise entre deux feux. Dès lors, une plus longue résistance dans les lignes de Josnes devenait imprudente, et le général Chanzy dut à son grand regret se décider à se replier sur Vendôme et à reporter ses forces au delà du

1. « La concentration du 21e corps à Marchenoir a sauvé l'armée ! » (De Freycinet, *La Guerre en Province*, page 192.)

Loir, suivant le plan qui avait été arrêté entre lui et le ministre de la Guerre lors de la venue de ce dernier au quartier général le 9 au soir, pour le cas où le général Bourbaki ne pourrait agir.

Ajoutons que, depuis vingt-quatre heures, le siège du gouvernement était transféré de Tours à Bordeaux.



Dans ses dispositions pour assurer la retraite sur le Loir, le général Chanzy avait prescrit que la deuxième armée pivoterait sur sa gauche et que, par suite, le 21e corps se replierait le dernier. En conséquence, pendant la journée du 11, ce corps maintint ses positions avec l'ordre de n'ouvrir le feu que si l'ennemi attaquait; toutefois, pour s'assurer que le mouvement de retraite pourrait s'effectuer sans avoir à redouter une menace sur son flanc gauche, le général Jaurès ordonna à la 1re division de diriger une reconnaissance sur Binas et à la colonne Collet d'en faire également une sur Châteaudun.

La journée fut calme, et l'ennemi se borna à des démonstrations sur le 16e et le 17e corps. A la nuit seulement, la 2e division, laissant ses feux allumés sur toute la ligne, quitta ses positions et vint se placer, sa gauche à la pointe de la forêt de Marchenoir, en arrière de Lorges, et sa droite à la ferme de la Mothe-Potain.

Le 12, le 21e corps accentue son mouvement de retraite. La réserve, quittant Marchenoir, se porte à Viévy-le-Rayé, la 1re division descend d'Autainville sur la Colombe, la 2e division se rend à la Pagerie; enfin, la division de Bretagne occupe Écoman et Moisy, tandis que la colonne Collet rentre à Saint-Hilaire après sa reconnaissance sur Châteaudun, ramenant quelques prisonniers.

Le 13, le mouvement de retraite continue sous une pluie battante, qui rend la marche des troupes extrêmement pénible. La 1re division passe le Loir à Saint-Hilaire, qu'elle occupe, ainsi que les hauteurs de la rive droite. La 3e passe le Loir à Fréteval, laisse un bataillon sur la rive gauche, à Château (Ruine), un autre bataillon à la gare, et le reste de la

division va s'établir sur les hauteurs en arrière de Fréteval, autour de la ferme du Plessis. La 2e division quitte la Pagerie, traverse aussi le Loir à Fréteval et va occuper les hauteurs de Mont-Henry, au-dessus de Fontaine. La division de Bretagne passe le Loir à Saint-Hilaire et va occuper les hauteurs entre Cloyes et Saint-Jean-Froidmentel. Enfin, la réserve se rend à Busloup, où elle est renforcée par la colonne Collet.

La marche en arrière du 21e corps et le passage du Loir s'étaient effectués dans le plus grand ordre, bien qu'il eût fallu faire défiler près de cinquante mille hommes et cinq grands convois sur les deux seuls ponts de Fréteval et de Saint-Hilaire. Cependant, les rapports des reconnaissances et les divers renseignements reçus indiquaient que le grand-duc de Mecklembourg s'avançait sur le Loir avec trois divisions et soixante-douze pièces de canon. Aussi, dès le 14 au matin, le général Jaurès prenait-il ses dispositions pour se maintenir énergiquement dans ses positions et pour empêcher l'ennemi de franchir le Loir devant lui.

Vers midi, le grand-duc prononçant son mouvement à la fois sur Morée et sur Fréteval, le général Rousseau résolut de retarder sa marche en se portant au devant de lui, afin d'avoir le temps d'établir une tête de pont à Saint-Hilaire. Faisant repasser le Loir au 13e bataillon de chasseurs à pied, à quatre compagnies du 58e de marche, au bataillon des mobiles de l'Aude, aux francs-tireurs de la Corrèze et à une section d'artillerie, il portait ses troupes sur la route de Morée et les établissait dans une forte position au-dessus d'un ravin.

Vers quatre heures, les Prussiens s'avancèrent en poussant des hourras; mais, reçus par une vive fusillade, ils durent s'arrêter. La lutte engagée fut des plus vives; un moment, nos troupes tentèrent de se porter en avant; mais, arrêtées par un feu violent d'artillerie, elles durent se contenter d'arrêter l'ennemi et de conserver leurs positions.

Le commandant Duburquois, du 6e dragons, qui avait été chargé de la défense des villages sur la crête de la vallée, se distingua particulièrement dans cette affaire. Le général Rousseau terminait son rapport au général Jaurès sur cet engagement en disant : « Je suis content de la manière dont les

troupes se sont conduites ; c'est d'un bon augure pour demain. Nous avons dix-huit morts et cent huit blessés. »

Tandis que ces faits se passaient à Saint-Hilaire, une division ennemie se présentait en même temps devant Fréteval. Ce village étant absolument dominé par des coteaux élevés et à pic, on n'avait pu laisser qu'un bataillon de l'autre côté du Loir, sur la crête, pour surveiller les mouvements de l'ennemi et pour couvrir le pont : en outre, un bataillon de marins, sous le commandement du capitaine de frégate Michaud, avait été placé en grand'garde à la gare de Fréteval, qui se trouve un peu en dehors du village. Ce bataillon fut ultérieurement renforcé par un bataillon de mobiles de la Loire-Inférieure. Enfin, la 3e division, établie sur les coteaux du Plessis, avait ses réserves massées sur la lisière de la forêt de Fréteval.

Vers onze heures et demie, une division bavaroise se présentant à la fois par la route d'Oucques et par celle de Morée, le bataillon qui se trouvait sur les crêtes dut se replier pour ne pas être coupé, et l'ennemi pénétra dans Fréteval, mais sans pouvoir occuper la gare, où le commandant Michaud se maintint énergiquement.

Bientôt, l'artillerie bavaroise couronnant les hauteurs de Fréteval ouvrait le feu sur la 3e division. Une batterie établie à la ferme du Plessis lui répondit aussitôt ; mais, fortement éprouvée, elle dut se déplacer. Une seconde batterie de 4 et deux sections de 12 placées sur l'éminence que présente la route de Paris en face de Fréteval, purent répondre plus efficacement aux batteries ennemies, dont le feu ne tarda pas à se ralentir. Des batteries de la réserve furent appelées et placées à l'avant de la route de Saint-Calais, prêtes à agir.

La journée s'acheva sans que l'ennemi osât poursuivre son mouvement et tenter de passer le Loir pour aborder nos positions : mais la fusillade ne cessa pas d'être très vive entre le village et la gare.

A la nuit tombante, le commandant en chef du 21e corps, jugeant qu'il importait de ne pas laisser à l'ennemi la paisible possession d'un village dans lequel il eût pu masser ses colonnes pour l'attaque probable du lendemain, donna l'ordre au général Guillon de réunir quatre solides bataillons à la

gare et de faire attaquer Fréteval à huit heures du soir, avec recommandation de s'efforcer de fermer de suite à l'ennemi la retraite par le pont, afin de faire le plus grand nombre de prisonniers possible. Le général Guillon fit aussitôt appeler le capitaine de frégate du Temple, qui commandait sa 2e brigade, et lui confia l'exécution de ce mouvement.

Tandis que cette attaque se préparait, le général en chef, rejoignant le 3e bataillon de fusiliers-marins qui se trouvait au bas de la route de Busloup et dont deux compagnies occupaient la Papeterie, ordonnait au capitaine de frégate Collet, qui commandait ce bataillon, de se porter avec ses quatre compagnies sur la droite de Fréteval et de prendre position à un kilomètre environ du village pour couper de ce côté toute retraite à l'ennemi, au cas où, refoulé de Fréteval, il chercherait à gagner la passerelle de la Papeterie, et pour être en même temps en situation d'appuyer la colonne du Temple si celle-ci se heurtait à une résistance trop prolongée.

Le commandant Collet, officier d'un grand courage, partit pour exécuter les ordres du général en chef et prit position à une distance très rapprochée du village. Bientôt, entendant quelques coups de fusils qui s'échangeaient incessamment entre les avant-postes, il crut, malheureusement, bien qu'il ne fût que sept heures, que l'attaque commençait, et, marchant en avant, il enlevait un poste prussien qui se trouvait dans les premières maisons de Fréteval, et s'avançait ensuite dans la rue principale. Mais déjà l'éveil était donné par quelques soldats échappés des premières maisons, et une violente fusillade s'engageait.

Enlevés par leur chef énergique et par leurs officiers, nos marins pénètrent jusqu'au cœur du village : mais, arrivés en face de la grande place, ils sont accueillis par un feu si terrible qu'il leur est impossible de faire un pas de plus. A cet instant, le commandant Collet est tué, et son capitaine adjudant-major, le lieutenant de vaisseau Denans, tombe auprès de lui. En vain, les officiers, se jetant en avant et formant comme un peloton à la tête des compagnies, s'efforcent de les enlever ; presque tous sont frappés, et ceux qui restent debout, contraints de reconnaître combien la lutte est dis-

proportionnée, se décident à regret à ramener en arrière nos vaillants matelots, qui ne reculent que lentement et en faisant si bonne et si fière contenance que l'ennemi n'ose les poursuivre.

Quant à l'attaque prescrite, celle qui devait être faite, non par quatre compagnies, mais par quatre bataillons, elle ne fut malheureusement pas tentée, le commandant du Temple, qui devait la conduire, ayant estimé que, l'éveil ayant été donné aux Prussiens par le mouvement imprudent du commandant Collet, il devenait dangereux de chercher à leur enlever Fréteval. Le général en chef regretta vivement cette décision, car il est évident que, si le commandant du Temple, entendant la fusillade nourrie qui indiquait bien une attaque de notre part sur la partie du village opposée à celle qu'il devait aborder, avait pris sur lui de marcher au feu en devançant quelque peu l'heure fixée, il eût pris l'ennemi à revers et enlevé facilement Fréteval en capturant tout ce qui s'y trouvait.

Tous les mouvements de l'ennemi, dans la journée qui venait de s'écouler, avaient semblé indiquer pour le lendemain une affaire sérieuse ; aussi le général Jaurès avait-il pris ses dispositions en conséquence, et le 15, dès le point du jour, ses troupes se trouvaient en bonne position pour empêcher le grand-duc de Mecklembourg de passer le Loir devant lui. Mais le grand-duc, après avoir reconnu les positions du 21e corps, avait-il compris qu'il ne pouvait tenter le passage avec quelques chances de succès, ou un ordre supérieur lui avait-il enjoint de diriger ses forces sur Vendôme ? Toujours est-il qu'on reconnut bientôt que les forces considérables que le 21e corps avait la veille devant lui s'étaient repliées. Un rideau assez étendu d'infanterie se voyait encore, mais l'artillerie avait disparu.

Le commandant en chef ordonna alors au général Guillon de faire occuper Fréteval par quatre bataillons placés sous le commandement du capitaine de frégate Michaud, ce qui fut exécuté avec beaucoup d'entrain, malgré une fusillade des plus nourries dirigée sur nos troupes du haut des positions dominantes de la rive gauche. Quant à la résistance du village, elle fut presque nulle, l'ennemi n'y ayant laissé qu'un

avant-poste. On y apprit qu'après la rude attaque exécutée la veille au soir par les quatre compagnies du 3e bataillons de marins, les Prussiens, craignant sans doute un retour offensif de forces plus nombreuses, s'étaient repliés pendant la nuit. Conformément aux ordres du général Chanzy, le pont de Fréteval fut détruit.

Du côté de Morée, aucune tentative ne fut faite par l'ennemi, et le général Rousseau ne signala que la marche d'une colonne sur Saint-Jean-Froidmentel, mouvement dont le général Gougeard, qui se trouvait à Cloyes, fut immédiatement averti.

Tout allait donc bien à la gauche, où se trouvait le 21e corps, qui venait d'affirmer de nouveau sa remarquable solidité ; mais au centre, dans la soirée du 15, une partie du 17e corps était forcée de plier devant le grand-duc de Mecklembourg, tandis que le 16e corps, attaqué par les troupes du prince Frédéric-Charles arrivant par la route de Blois, ne conservait ses positions qu'au prix des plus courageux efforts.

Le général Chanzy, craignant que le 16e et le 17e corps, épuisés par cette suite non interrompue de combats qui duraient depuis quinze jours, ne fussent plus en état de couvrir Vendôme, ordonna, dans la nuit du 15 au 16, la retraite sur le Mans. Cette retraite s'opéra dans la matinée du 16 pour les troupes des 16e et 17e corps, et à neuf heures du matin, les ponts de Vendôme sautaient.

Le général Jaurès avait reçu à 8 h. 45 du matin, la dépêche suivante :

Général Chanzy à général Jaurès à Pezou :

Je fais passer tout le 16e corps sur la rive droite. Tenez-vous prêt à exécuter votre mouvement de retraite dès que je vous préviendrai. Poussez vos voitures derrière vous ; repliez tout, télégraphe et matériel.

Cependant, tandis que tout était tranquille à Pezou et à Fréteval devant la 2e et la 3e divisions du 21e corps, l'ennemi montrant quelques forces du côté de Droué et sur la route de Saint-Jean-Froidmentel, le général Rousseau résolut d'enlever Morée et d'occuper les hauteurs environnantes. Il fit, dans ce but, avancer une partie de son artillerie à la

Blinière, et le tir de ces pièces fut assez heureux pour obliger une batterie ennemie à changer plusieurs fois de position.

Vers trois heures, les tirailleurs de la 1re division gagnant du terrain, le général Rousseau fit aborder Morée de front et, malgré un feu très vif de l'ennemi retranché dans les maisons du village, toute la partie basse fut enlevée.

A ce moment, l'ordre de la retraite donné par le général Chanzy lui parvenant, le général Rousseau dut se borner à conserver ses positions sans pousser plus avant, et à la nuit la 1re division se repliait sur Saint-Hilaire en se couvrant de nombreux tirailleurs. La 2e division, restée tout le jour sur ses positions, se mit, à la nuit, en retraite dans la direction de Montdoubleau, tandis que la 3e division, levant le camp également à la tombée du jour, se dirigeait sur Romilly, où elle arrivait à une heure et demie du matin. La réserve enfin quittait Busloup à trois heures et arrivait au milieu de la nuit à Beauchêne, où s'établit le quartier général.

Quant au corps de Bretagne, il resta en position jusqu'au soir et se mit ensuite en route pour Droué, après avoir détruit les ponts sur le Loir et en coupant les routes derrière lui.

La retraite de la 2e armée de la Loire sur le Mans s'effectua dans les conditions les plus pénibles et les plus difficiles, par une pluie torrentielle qui rendait les chemins presque impraticables à l'artillerie. Jamais, peut-être, les chefs n'eurent plus à faire pour soutenir le moral des soldats, obligés de marcher pendant de longues heures de nuit dans la boue jusqu'à mi-jambe et sans un vêtement sec sur le corps.

Le général Jaurès, pour assurer le bon ordre dans la marche de son corps d'armée, dut passer toute la nuit debout à Danzé, pour surveiller lui-même le défilé de ses troupes.

Dans la journée du 17, la marche du 21e corps fut la suivante : la 1re division arrive à une heure du matin à la Chapelle-Vicomtesse, en repart à une heure de l'après-midi et bivouaque le soir entre Souday et Saint-Agil. La 2e division traverse Montdoubleau et se rend à Baillou. La 3e division quitte Romilly à huit heures du matin et vient s'établir à Montdoubleau, gardant la route de Berfay et le village de Cormenon. La réserve quitte Beauchêne à dix heures du matin et se rend à Baillou en traversant Montdoubleau.

Quant au corps de Bretagne, arrivé à sept heures du matin au village de Droué, il y avait fait une halte de trois heures et se remettait en marche à dix heures, lorsque, tout à coup, une fusillade éclate aux avant-postes, qui sont refoulés, et l'ennemi fait irruption dans le village, tandis qu'une batterie prussienne ouvre le feu et balaie la place où se trouvent encore massées les voitures divisionnaires.

Il y eut là un moment des plus critiques, et il ne fallut rien de moins que la rude énergie du général Gougeard pour éviter un désastre. Ordonnant aux officiers de rallier leurs hommes à l'abri des maisons, faisant rapidement prendre position à l'artillerie pour répondre au feu de l'ennemi et plaçant ses mitrailleuses à l'entrée des rues occupées par l'assaillant, il arrête leur premier élan.

Bientôt, réunissant une colonne d'infanterie, il s'élance à sa tête : on se bat dans les rues, on lutte corps à corps dans les maisons. En même temps, le chef d'état-major du général Gougeard, arrêtant la colonne déjà en marche, tournait le village avec un bataillon du 19e de ligne et un détachement de la légion étrangère et prenait position sur le flanc de l'ennemi, qui bientôt dut battre en retraite en toute hâte. Nous avions une centaine de tués et de blessés et perdu un brave officier supérieur, le commandant Rodellec ; mais les pertes de l'ennemi étaient beaucoup plus considérables et les corps de plusieurs officiers avaient dû être abandonnés par lui. — A une heure, la division de Bretagne se remettait en marche et allait camper à Saint-Agil.

Le 18, le mouvement de retraite continuait, et le 21 décembre le 21e corps atteignait les abords du Mans et s'établissait d'Yvré-l'Évêque à Château-Chapeau, couvrant ainsi l'est et le nord de la ville, ayant sa 1re division à Yvré-l'Évêque, au plateau d'Auvours et sur la route de Paris. La 2e division, sur les hauteurs de la Blanchardière, couvrait la route de Bonnétable. La 3e division, à Château-Chapeau, tenait la route de Ballon. La division de Bretagne, occupant les hauteurs de la Croix. La réserve et le quartier général, à Sargé.

Une reconnaissance poussée jusqu'à la Ferté-Bernard avait reconnu que ce point était occupé par 5 ou 6000 Prussiens.

Cette reconnaissance, avertie de la présence d'un détachement de cuirassiers blancs au Château-haut-Buisson, avait cerné et attaqué ce château à deux heures du matin et y avait capturé 22 cavaliers et 27 chevaux.

En même temps, le 16e et le 17e corps s'établissaient au sud-est et au sud du Mans, couvrant les routes de Saint-Calais, de Grand-Lucé et d'Écommoy.

Dans ces positions défensives, la 2e armée de la Loire put enfin jouir de quelques jours de repos, dont elle avait grand besoin.

Quant au 21e corps, qui rentrait au Mans aussi intact qu'il en était sorti, il avait dans cette première campagne, vaillamment accompli son devoir et fait preuve d'une remarquable solidité en se maintenant toujours dans les positions dont la défense lui était confiée.

Ici, peut-être, il y a lieu de constater ce que peut la volonté d'un chef appuyée sur une discipline sévère. Ce 21e corps, formé à la hâte et composé, comme on l'a vu, des éléments les plus divers et pour la plupart les moins consistants, dès qu'une main ferme en avait pris la direction, avait offert à l'ennemi une résistance invincible.

AMIRAL JAURÈS

LE CILICE

Trois femmes jadis l'avaient aimé.

Sans se connaître, mais s'inspirant d'une même pensée, toutes trois, vêtues de noir, se rencontrèrent un jour dans le cimetière parisien où, quelques heures plus tôt, on avait déposé leur ami.

Par pudeur pour des souvenirs trop chers, elles avaient fui la foule indifférente et curieuse qui fait cortège aux morts renommés, à l'instant même où ils entrent dans l'oubli. Car il était réputé dans les lettres et dans le monde, l'écrivain de talent qu'une maladie de cœur venait d'enlever en sa quarante-cinquième année.

Henri Vaudrec avait publié quelques beaux romans à thèse et de nombreux essais sur l'art ou l'histoire, qui manifestaient une intelligence des plus libres, le don précieux de la forme et une rare finesse d'impression.

Passionné pour les belles choses, il consacrait à en jouir la meilleure part de la fortune que son père, architecte, lui avait laissée. Mais, parmi les œuvres multiples de la Beauté, une, à son regard, les surpassait toutes : la femme. Il ne vivait que pour elle, ne sentait que par elle et lui rapportait tout.

Le corps féminin lui semblait la plus pure merveille qui soit sortie des mains du Créateur. Ses yeux d'amant et d'artiste y trouvaient matière à des admirations toujours nouvelles,

à d'inépuisables joies. Nulle poésie ne valait pour lui celle que la femme réalise inconsciemment par le rythme de ses lignes, l'harmonie de ses poses, la cadence de ses gestes. Le souvenir d'une démarche, d'un port de tête, d'une flexion de torse, d'un croisement de jambes, l'obsédait parfois des jours entiers, comme un beau vers nous poursuit obstinément.

De même admirait-il l'âme féminine, — âme obscure et capricieuse qui se déconcerte elle-même et qu'on ne devine jamais, âme inquiète et toujours avide d'émotion, âme excessive dans le bien comme dans le mal, âme contradictoire où les éléments les plus disparates se combinent pour former un objet d'illusion si prestigieux que, certains jours, nous croyons y voir l'infini.

Aussi excellait-il à parler aux femmes, à leur parler non pas uniquement d'amour et de galanterie, mais de tous les sujets, même des plus hauts et des plus graves, persuadé qu'elles peuvent tout comprendre si l'on s'adresse à leur intelligence par le détour de leur sensibilité.

Elles l'écoutaient avec attention, heureuses de se sentir si bien comprises dans leur nature intime, dans leurs aspirations secrètes, dans ce rêve silencieux que toute femme nourrit en son cœur. Elles l'écoutaient docilement aussi : car, sous des dehors affables, il était mâle et impérieux; car il possédait cet enviable don, une volonté froide au service de désirs exaltés ; car un instinct occulte, plus fort que tous les autres, le portait à la domination et ne se satisfaisait qu'en elle.

Donc, trois femmes jadis l'avaient aimé, d'un grand amour réciproque.

Et toutes trois, sans se connaître, se rencontrèrent un jour au cimetière, inspirées par le pieux désir de poser quelques fleurs sur la tombe qu'on venait de fermer.

Toutes trois achevaient l'été de leur vie. Sveltes et belles encore, elles exhalaient l'émouvant parfum que dégagent les jardins à l'approche du soir.

La première avait des cheveux blonds, soyeux et clairs qui, sur les bords, se nuançaient d'argent : le dessin du visage était délicat, les yeux larges et tendres. Elle marchait si légèrement que le sable moite de l'allée gardait à peine la trace exiguë de ses pieds.

La deuxième était blonde aussi, mais d'un blond fauve et chaud comme de l'or brûlé. Sous la voilette, on devinait une figure originale, aux traits irréguliers. La coupe sobre du vêtement faisait valoir la beauté nerveuse des formes; l'allure, flexible et résolue, donnait l'idée d'une souplesse rebelle.

La troisième, qui semblait la plus jeune, était grande, un peu hautaine, avec des cheveux bruns, une peau mate et de superbes yeux noirs.

Elles arrivèrent presque ensemble devant le tertre où dormait leur ami.

Les deux qui étaient blondes s'agenouillèrent pour prier; puis, d'un geste calme. elles mirent sur la tombe les fleurs qu'elles avaient apportées.

En se relevant, elles ne purent se défendre d'échanger un regard à travers les larmes qui leur baignaient les yeux. — regard de mutuelle compassion. L'une et l'autre sentaient que, pour un rien, elles se seraient parlé, afin de s'entretenir de celui qui n'était plus.

La troisième, la brune aux yeux noirs, s'approcha la dernière. Comme si on l'eût prise en faute, elle rougit légèrement sous le coup d'œil que lui jetèrent les deux blondes. D'un geste prompt, elle posa son bouquet sur la pierre sépulcrale, s'inclina dans une courte oraison, puis vite, elle repartit, laissant derrière soi celles avec qui jadis elle avait partagé le cœur du mort.

Voici le roman de la troisième; il implique celui des deux autres.

I

Elle était la fille du baron Virieu, le collectionneur au goût compétent et sévère, qui autrefois assembla dans son hôtel de la rue de Lille tant d'œuvres précieuses.

Il avait épousé une Polonaise sans fortune. mais belle et chaste. Jusqu'à son heure dernière, adoré d'elle, il l'avait adorée. Elle avait été l'enchantement de sa vie, le plus rare joyau de sa collection.

Une fille, Anne, leur était née. Ils avaient continué de s'adorer en elle, chacun d'eux s'efforçant de la former à l'image de l'autre.

Elle avait donc grandi dans l'atmosphère la plus propice à l'éclosion d'une âme féminine. De son père, elle avait hérité la finesse de l'esprit et la curiosité des goûts. De sa mère, elle tenait, outre l'élégance corporelle et la distinction morale, une sensibilité aussi ouverte aux émotions que discrète à les traduire et scrupuleuse à les prolonger.

Vers la dix-septième année, cette vierge présageait une femme exquise.

C'est alors qu'une brève maladie emporta son père.

Sous la violence du choc, madame Virieu faillit succomber. Les premiers mois passés, l'exaltation de la douleur fit place à un désespoir calme et silencieux, à une langueur morne, compliquée de graves désordres nerveux. La disparition de l'être à qui elle avait donné sa vie lui enlevait toute raison de vivre et, froidement, elle souhaitait la mort. Elle ne se découvrait plus, pour sa fille, qu'une tendresse desséchée, dont l'injustice consciente la laissait impassible; elle ne se reconnaissait plus qu'un devoir envers elle, — la marier, avant de disparaître elle-même.

Mais, au préalable, une épreuve encore lui était réservée. Le décès du baron venait, en effet, de révéler dans sa situation financière un abîme qu'autour de lui on ne soupçonnait pas. Généreux pour les autres comme pour lui-même, incapable de résister à la tentation d'enrichir son cabinet d'une belle œuvre ou d'offrir à sa femme un bijou convoité, appliquant aux questions pécuniaires le facile dédain que nous enseigne le bonheur, il avait peu à peu entamé son capital, hypothéqué ses terres, rénové ses dettes, de telle sorte qu'au lendemain de sa mort, les créanciers ayant surgi de toute part, le déficit était apparu.

Réduire son train des deux tiers, vivre à l'étroit après avoir connu les jouissances de la vie large, madame Virieu s'y fût aisément résignée. Mais vendre l'hôtel et la collection de son mari, se séparer des objets qui avaient vu s'écouler toute son existence d'épouse amoureuse et dont chacun s'associait en elle à quelque souvenir sacré, c'était pour la

veuve comme un deuil nouveau, un déchirement suprême. Toutefois, le sacrifice étant nécessaire, elle en cherchait le courage, car l'heure était proche où il faudrait doter Anne pour la marier.

Sur ces entrefaites, un parti, intéressant à plusieurs égards, s'offrit à la jeune fille : le comte Louis-Robert de Brienne.

C'était un homme de quarante-deux ans, haut de taille et large d'épaules. Sa barbe fauve, son teint vif, ses yeux doux, ses traits charnus lui composaient un air tranquille et vigoureux. Veuf sans enfant, possesseur d'une grande fortune foncière, il passait la majeure partie de l'année dans le département de l'Aube, sur son domaine de Morcerf, qu'il administrait.

L'agriculture et l'élevage l'occupaient assidument. Il y portait une science solide, un esprit très avisé de prudence et d'innovation et la finesse lente des paysans madrés. Sa seule distraction était la chasse, qu'il pratiquait sous toutes les formes, avec passion. On nommait ses tirés parmi les plus giboyeux de la région, son équipage comme le mieux tenu; et la joie éclairait sa figure quand, par une belle matinée d'automne, attendant les veneurs au rendez-vous, il considérait ses trente chiens couplés à la harde, muets sous le fouet du piqueur, trente bâtards superbes, de même robe, même taille, même pied.

En tout le reste, c'est-à-dire en tout ce qui ne se rapportait pas à la terre, son incompétence n'avait d'égale que son indifférence; mais, sous ces dehors un peu gros, le cœur était bon, l'âme droite.

Sans doute, l'écart des âges, la différence des goûts et des tempéraments constituaient des objections sérieuses au mariage proposé; mais, outre la fortune, que d'arguments favorables encore! Le comte s'était montré parfait pour sa première femme, — un pauvre être lacéré par les chirurgiens et resté dix ans inguéri. — Pourquoi se révélerait-il autre à sa nouvelle épouse?

Et puis madame Virieu était trop obsédée par la perspective de sa disparition prochaine pour laisser échapper une occasion si convenable d'établir Anne. De tout son ascendant, elle pesa sur les délibérations de sa fille qui, très ignorante de la

vie, ne connaissant rien encore du monde où son deuil avait différé ses débuts, obéit aux suggestions maternelles.

Le mariage fut célébré à la fin de septembre. Les époux devaient demeurer tout l'hiver à la campagne : car l'hôtel que M. de Brienne possédait rue Bayard, ayant été délaissé durant son veuvage, exigeait des réparations importantes. Au printemps, le couple voyagerait en Italie : il ne s'installerait que l'année suivante à Paris.

II

La jeune femme s'était conformée sans peine à son existence nouvelle. A défaut de tendresse, elle éprouvait de la confiance et de la gratitude pour l'homme simple à qui elle avait associé sa vie, et qui, tout heureux de n'être plus seul, s'ingéniait de mille façons à lui faire partager son bonheur.

Les différences intellectuelles et morales qui la séparaient de son mari et qui, dans le cercle où elle avait jusqu'alors vécu, l'auraient inévitablement frappée, lui échappaient ici. En effet, à la campagne, M. de Brienne reprenait l'avantage ; il y était sur son terrain. Elle, au contraire, ignorait tout de la vie rurale.

Au cours de leurs promenades à cheval, il lui racontait les travaux de la terre et des bois, l'élève du bétail, les coutumes des paysans et des forestiers, les superstitions locales, et surtout les mœurs des bêtes qu'on chasse, leurs cris, leurs ruses, leurs amours et leurs gîtes. Il l'étonnait par l'exactitude et la variété de ses connaissances ; même il la charmait, car ces choses, d'un intérêt tout positif à ses yeux, se transformaient dans l'esprit d'Anne en images poétiques et pittoresques.

Enfin, le spectacle prolongé de la nature l'initiait à des émotions nouvelles. Jusqu'alors elle n'avait guère fréquenté que la campagne, agréable mais étroite, qui avoisine Paris. A Morcerf, au contraire, c'étaient de grands espaces, de vastes prairies, des futaies profondes, une large rivière qui traversait le parc, et trois étangs sinueux, pleins de canards sauvages.

Elle apprit ainsi à connaître les beautés de la mort hivernale, l'aspect féerique des matins blancs de givre, la douceur

des après-midi sous les rayons du soleil oblique, la pâle harmonie des crépuscules rapides, la splendeur des neiges silencieuses, la mélancolie des brumes errantes.

Lorsqu'en février madame Virieu vint passer quelque temps à Morcerf, elle se félicita des dispositions morales où elle trouva sa fille, et elle se sentit soulagée du vague remords qu'elle gardait pour l'avoir prématurément mariée. Elle en conclut que nul devoir dorénavant ne la contraignait à vivre et, avec plus d'ardeur que jamais, elle souhaita de rejoindre son époux. D'ailleurs, l'état de la pauvre femme s'était gravement altéré. Elle déclinait de jour en jour : vingt mois de deuil l'avaient vieillie de dix ans.

III

Aux premiers jours d'avril, les époux partirent pour l'Italie. M. de Brienne avait dit : « Aussitôt que les pommiers pointeront fleur, nous nous mettrons en route. » Et la jeune femme avait cru deviner une intention poétique dans ce propos qui n'était, pour son mari, qu'une façon exacte et locale de fixer la date.

Durant l'hiver, elle s'était préparée, dans les livres, à ce voyage. Toutes les notions d'art, de littérature et d'histoire qu'elle avait acquises depuis l'enfance, tout ce qu'elle avait cueilli, glané dans la maison paternelle, tout ce qu'un esprit ouvert retient spontanément du milieu où il se forme, tout ce qu'il y avait en elle d'intelligent et de sensible, s'était réveillé, ému, exalté, de sorte qu'elle allait avec enthousiasme vers l'Italie, comme vers une terre magique où s'épanouirait son bonheur.

La première étape mit son rêve en déroute. C'était le soir de leur arrivée à Nervi, près de Gênes, — un admirable soir, tiède, clair et parfumé.

Tous deux avaient pris place dans le jardin de l'hôtel, sur un banc, presque au bord des flots. Depuis quelques instants, ils ne se parlaient plus. Séduite par la douceur de l'air, madame de Brienne le respirait avec délices, en dilatant sa poitrine pour l'absorber plus à fond. Mais bientôt un émoi singulier.

un étrange sentiment qui alternait de la plénitude à l'angoisse l'envahit. Son cœur battait à grands coups sonores, des larmes affleuraient à ses yeux. Ouvrant les bras, cherchant une aide, une assurance, une caresse, elle se tourna vers son époux. Il dormait pesamment.

La suite du voyage rendit plus manifestes encore leurs disparates intimes.

Fidèle à son caractère, M. de Brienne se montrait, pour sa compagne, aussi attentif qu'obligeant. A sa manière, il la choyait. Cadeaux, spectacles, promenades, tout ce qu'il pensait qu'elle pût souhaiter, il le lui donnait sur l'heure, avant même qu'elle l'eût désiré. Mais les paroles qu'il aurait fallu dire à cette jeune femme imaginative et tendre, le verbe initiateur qu'elle attendait, le geste souverain qui pour toujours prend possession d'un être, vainement les eût-elle espérés de cet homme excellent, mais si prosaïque et balourd dans ses épanchements qu'après huit mois d'hymen elle ignorait encore les grands frissons secrets.

Tout le long de leur itinéraire, à Florence, à Sienne, à Pérouse, dans les églises et les palais, dans les cloîtres et les musées, devant les œuvres de l'art et les spectacles de la nature, elle l'avait senti loin d'elle, étranger à ce qui la touchait, et impatient du retour, malgré le sourire affectueux dont il masquait son ennui.

En arrivant à Venise, le contraste du cadre merveilleux qui s'offrait à ses émotions et de l'impuissance où elle était de les faire comprendre et partager, la pénétra d'une telle tristesse que M. de Brienne, la croyant malade, lui proposa d'abréger leur séjour. Elle accepta sans regret.

Ils rentrèrent à Morcerf. Le comte ne pouvait dissimuler sa joie de la corvée accomplie. Ses terres, son haras, ses chiens, l'installation d'une faisanderie nouvelle et trois battues de sangliers lui avaient bientôt fait oublier la fastidieuse Italie aux églises toutes pareilles, aux palais mal tenus, aux musées innombrables où les mêmes sujets de tableau se reproduisent indéfiniment.

L'œil vif, le teint fouetté par le plein air, les mains enfoncées dans les poches, avec un aspect radieux d'homme

robuste et de propriétaire satisfait, il répétait à madame de Brienne :

— N'est-ce pas, chère amie, qu'il fait bon être chez soi?

Elle répondait : « Oui », franchement, car le retour à Morcerf avait dissipé le malaise intime qui l'oppressait là-bas. Elle était soulagée de ne plus entendre les remarques médiocres, les admirations intempestives ou factices de son mari, surtout de n'avoir plus à se défendre contre le vague mépris que lui inspirait cet homme, si affectueux pour elle et dont la complaisance ne se lassait point. Ici, dans l'exercice normal de son activité, elle le retrouvait peu différent de l'image première qu'elle s'était formée de lui, exact et judicieux en toutes ses paroles, sûr de lui-même et justement considéré.

Une longue visite que sa mère, moins dolente, fit à Morcerf acheva de la réconforter.

Mais, madame Virieu partie, madame de Brienne redevint songeuse et grave, comme si tout à coup la vie se fût décolorée, ternie devant elle. Durant des heures, elle rêvait. Que désirait-elle? Que lui manquait-il? Elle n'aurait pu le dire et ne le cherchait pas. Même quand elle n'était pas seule, même en recevant les amis que, deux fois la semaine, M. de Brienne attirait au château, elle demeurait mélancolique, distraite et désenchantée.

Soucieux de la voir ainsi, le comte fut bientôt rassuré par les symptômes certains d'une maternité prochaine. L'automne s'écoula dans les apprêts de ce grand événement.

Au mois de décembre, la jeune femme donna le jour à un fils. La délivrance, mal conduite, mit sa vie en péril et lui interdit pour jamais l'espoir d'être mère encore.

Dès qu'elle fut relevée, elle n'eut plus d'autre occupation que l'enfant. Elle se mit à l'aimer passionnément, avec fierté, mais sans nulle des mièvreries et des mignardises que les mères prodiguent à leurs nouveau-nés. Sans cesse inclinée sur le berceau, elle couvait d'une adoration muette l'être délicat, le petit animal tendre et gazouillant qu'elle avait créé de sa chair, inspiré de son âme et porté dans ses flancs. Elle le sentait à elle, issu d'elle et rien que d'elle. Aucun rapport ne lui semblait exister entre cet enfant et l'homme qui le lui avait donné : car nul souvenir ne lui restait de

l'heure indifférente où elle avait conçu; de sorte que, loin de la rapprocher de son mari, la venue d'un fils l'en éloigna davantage. La crise fut courte, inconsciente, définitive.

IV

Au printemps, elle fut appelée en hâte auprès de sa mère. Le mal insidieux qui, depuis la mort du baron, minait la pauvre femme, venait de se manifester par des accidents alarmants. Une opération chirurgicale, dernier espoir de salut, échoua. A peine sortie du sommeil anesthésique, madame Virieu expira dans les bras de sa fille.

Madame de Brienne la pleura de toute son âme, cependant que le comte, ému de pitié, ne trouvait rien à lui dire.

— Allons!... voyons! — balbutiait-il ; — un peu de courage!...

Les semaines, en s'écoulant, transformèrent sa douleur, sans l'apaiser. Chaque jour, sous prétexte d'arrangements domestiques, elle allait s'enfermer dans l'hôtel désert de la rue de Lille, pour y recueillir les moindres souvenirs du passé, de ce cher passé mort, dont nul témoin ne restait, dont personne au monde ne lui parlerait plus.

Rentrée au logis, elle se précipitait vers son fils, sa dernière affection désormais, celle qui les lui remplacerait toutes :

— Toi seul me restes, mon chéri! — murmurait-elle, en pressant le bébé dans ses bras.

Et, s'il souriait à ses caresses, un flot d'amour gonflait son cœur.

Mais, un soir de juillet, l'enfant prit la fièvre et toussa. Le surlendemain, une bronchite maligne fut reconnue. Pendant sept jours et sept nuits, sa mère le veilla, silencieuse et impassible devant les progrès du mal que nul remède n'enrayait. Quand le dernier souffle sortit de la frêle poitrine épuisée, madame de Brienne s'évanouit.

Après un long anéantissement, elle connut l'atroce chagrin qui mord aux entrailles les mères en deuil. A tout propos, un flux de larmes brûlait ses joues. Et souvent, la nuit, oppressée de cauchemars, elle s'éveillait en détresse.

Devant le cercueil de l'enfant, le comte avait sangloté. Les semaines suivantes, il était demeuré sombre, abattu, consterné comme par une ruine : dans son fils mort, il regrettait surtout l'héritier perdu. Puis, énergiquement, il s'était ressaisi à ses occupations.

Madame de Brienne, d'ailleurs, venait de partir pour Aix, où les médecins espéraient que les eaux relèveraient ses forces. Elle y resta un mois dans la compagnie d'une cousine, mademoiselle de Ferriaz, jeune fille gracieuse et pauvre, cloîtrée toute l'année au foyer de parents infirmes, et dont les séjours auprès de la comtesse étaient la seule récréation.

Quand elle revint à Morcerf, M. de Brienne l'accueillit avec sa belle humeur d'autrefois, où les deuils récents ne paraissaient point avoir laissé trace.

Le retour de sa femme le délivrait de la solitude, qui était son pire tourment. Rien donc ne l'attristait plus. En effet, la récolte était superbe, cette année ; une laiterie d'un nouveau système, qu'il venait de construire, produisait des résultats merveilleux, et le perdreau d'élevage s'annonçait abondant.

V

L'hiver suivant, le retour à Paris approfondit encore leur séparation intime.

Trois ou quatre fois la semaine, le comte s'en allait à la chasse. Les autres jours, sorti dès le matin, il ne rentrait guère que pour le déjeuner. Il montait alors à l'appartement de sa femme, quittée la veille ; et, content de la revoir, réjoui du grand air qu'il venait de respirer, il s'épanchait avec elle en propos optimistes. Sur ces entrefaites, on servait le repas. Il continuait de parler, la gestion de ses intérêts et les nouvelles du jour fournissant une ample matière à sa conversation. Puis, sa tasse de café bue et son cigare allumé, il sortait de nouveau. Le dîner ramenait, sur ses lèvres, des propos analogues à ceux du matin. Vers dix heures, un tour au club achevait sa soirée.

Se plaindre de l'existence qui lui était faite ainsi, madame

de Brienne n'y songeait pas, un travail étrange de résignation s'étant opéré en elle durant ces derniers mois. De réflexions en réflexions, elle avait aperçu, avec une implacable évidence, qu'elle n'avait plus à compter que sur elle-même dans la vie. Seule elle était présentement, et seule elle demeurerait toujours. A l'effrayante loterie qu'est la destinée d'une femme honnête, elle avait perdu, puisqu'elle n'aimait pas le seul homme que le sort, en le lui désignant, lui eût permis d'aimer. Vers nul autre objet non plus elle ne pouvait dériver sa tendresse, puisque tout lui était enlevé, père, mère, enfant, et jusqu'à l'espoir d'une maternité nouvelle. C'était fini. Elle ne connaîtrait jamais la douceur des sympathies profondes, le soutien des grands attachements, la joie de donner son âme et de se sentir vivre dans une âme étrangère. Son cœur, tel qu'aujourd'hui, resterait vide éternellement.

Trop fière pour se lamenter, trop courageuse pour se laisser abattre, elle avait résolu de chercher, dans son progrès moral, la compensation des bonheurs impossibles et des rêves interdits.

Afin de remplir la longue suite des jours, elle s'était imposé un programme où chaque heure avait son emploi. La lecture, le piano, les musées, les concerts, alternant avec les œuvres charitables, partageaient tout son temps.

Mais ces occupations multiples, si vaillamment qu'elle s'y appliquât, ne prenaient que la moindre part d'elle-même, en lui donnant à tout propos l'étrange sensation de subir sa vie et non de la vivre, de n'exister que d'une façon impersonnelle, de n'être qu'une chose, une pauvre chose, parmi les choses.

VI

Après deux ans du deuil le plus strict, madame de Brienne parut dans le monde, où sa beauté fit impression.

Sur les épaules élargies, la tête aux grands yeux noirs se dressait fine, intelligente et grave. Les diamants faisaient courir des reflets moirés dans la chevelure sombre. Les jambes se devinaient longues, au balancement rythmé des jupes. Et,

dans l'harmonie de ses formes, le buste rappelait ces torses élégants et nerveux qu'aimait sculpter Carpeaux.

Partout, dès l'entrée, on la remarquait, on s'enquérait de son nom. Les hommes sollicitaient de lui être amenés, tous souhaitant lui plaire et enviant l'époux heureux ou l'amant inconnu pour qui cette florissante créature n'avait pas de secret. Présentés, ils s'attardaient auprès d'elle. Non qu'elle se livrât au premier venant : elle avait, au contraire, l'accueil réservé, les silences fréquents, les sourires brefs. Mais, pour peu qu'on la mît en confiance, elle causait volontiers, sans affectation comme sans frivolité, avec le joli tour que donne à la parole féminine une pensée instruite qui reste voilée.

La malveillance même des femmes désarmait devant elle, obligées qu'elles étaient de rendre justice à la décence de sa tenue, comme au goût discret de ses toilettes et à la tranquillité de son luxe. On observait d'ailleurs que, sauf les relations de son mari et les anciens amis de son père, elle n'attirait aucun homme dans sa maison.

C'est alors qu'un soir, à dîner, le hasard mit Vaudrec auprès d'elle.

Elle avait lu ses œuvres avec un intérêt profond et la surprise fréquente d'y trouver exprimées, sur l'art et sur la vie, des idées qu'elle-même déjà s'était faites confusément. Mais la personne de l'auteur, ou plutôt ce qu'elle en imaginait, lui inspirait une vague prévention. Sur la foi des légendes, elle se le figurait comme un Don Juan littéraire, un séducteur de profession. Et nul genre d'homme n'était plus antipathique à sa nature sincère.

Pourtant le premier aspect ne lui déplut pas. Grand, svelte, les yeux clairs et enfoncés, le profil énergique, la barbe brune et courte, le geste sobre, il parlait avec aisance, d'une voix ferme qui détachait un peu les mots.

Jusqu'après le milieu du repas, il ne fut guère occupé que de son autre voisine, — vieille dame fort belle jadis, et dont la vie absorbée en un seul amour se résumait en un seul souvenir. Sans doute, un peu des charmes passés lui restait encore, puisqu'il n'avait d'attention que pour elle. A moins que, par une galanterie charitable, il ne voulût rendre

un dernier hommage à celle que les hommes, après l'avoir tant désirée, ne regardaient plus.

A deux reprises, il entretint madame de Brienne des banales questions qui défrayaient la conversation commune. Elle lui répondit avec affabilité, mais sans chercher plus que lui à poursuivre le dialogue. Au dessert, elle fut pourtant amenée à lui dire combien elle s'était plu à lire son dernier ouvrage. Il interrompit le compliment :

— Je sais, madame, que vous avez le goût des arts et que vous vivez parmi de belles choses. M. Virieu m'avait fait l'honneur, il y a quelques années, de me montrer sa collection, que vous avez recueillie chez vous, je crois. Elle m'a laissé une impression parfaite.

Et il cita quelques pièces de choix. Elle s'apprêtait à le suivre sur ce terrain; mais il se déroba de nouveau pour participer au débat général qui animait le dîner finissant.

Dans la soirée, comme on se préparait à faire de la musique, il vint se placer en face d'elle et, d'un regard en apparence distrait, il l'examina curieusement.

On jouait un trio de Schumann.

Assise sur un siège bas, dans une pose oblique et souple, madame de Brienne écoutait, immobile. Nul trait de son visage, nul pli de sa robe ne remuait. A peine, par instants, marquait-elle la mesure, du bout de son pied qui dépassait la jupe. Les autres femmes faisaient contraste avec elle par l'incessante mobilité de leurs yeux qui échangeaient des sourires, de leurs mains qui balançaient l'éventail, de leur esprit qu'on devinait ennuyé.

Il la trouvait exquise à contempler ainsi, jouissant d'elle comme d'une belle statue, regrettant de l'avoir négligée à table, se reprochant d'avoir cette fois trop docilement obéi à l'équivoque instinct de coquetterie et de discrétion qui le retenait toujours dans ses premières avances aux femmes. Le finale terminé, il s'approcha d'elle.

— Si vous aimez les autres arts autant que la musique, madame, les heures ne doivent jamais vous paraître longues.

Elle l'interrogea, souriante :

— Comment savez-vous que j'aime la musique?

— A vous regarder l'entendre.

Comme il lui parlait debout et très droit, elle était contrainte, pour répondre, de renverser un peu la tête. Sur son visage relevé, la torchère voisine répandait une clarté vive qui rejaillissait en nappe lumineuse sur la poitrine immaculée. Il voyait mal ses yeux qui cherchaient à s'abriter de leurs cils. Mais, à chaque mot qu'elle prononçait, il apercevait le fond de sa bouche rose, où brillait la nacre des dents. Un geste qu'elle fit mêla le parfum ambré de son éventail à la senteur d'iris qu'exhalait sa toilette.

Durant quelques minutes, ils causèrent. Il la questionnait sur ses compositeurs préférés; elle lui disait les motifs de ses prédilections qui, toutes, s'effaçaient devant Beethoven. Cependant, des accords nouveaux résonnaient au piano, et la voix d'une cantatrice s'élevait dans le silence subit du salon. Vaudrec salua madame de Brienne et disparut.

VII

A de longs intervalles, ils se revirent, se parlant peu chaque fois, mais surpris l'un et l'autre de la confiance rapide qu'ils s'inspiraient mutuellement.

Leur cinquième rencontre se fit dans une exposition de peinture.

Madame de Brienne trouva Vaudrec en arrêt devant un portrait d'elle qu'un maître venait d'exécuter. D'un contour serré qui accentuait la physionomie, d'un coloris tendre et chaud qui baignait mollement les chairs, l'œuvre semblait toute imprégnée de pensée.

— Que dites-vous de mon portrait? demanda-t-elle.

— Il m'intéresse extrêmement, par tout ce qu'il révèle de vous. L'artiste a fait mieux que vous comprendre, il vous a devinée; ce que l'on pourrait noter d'inexact en son œuvre est profondément vrai. Un portraitiste ordinaire n'aurait fixé de votre personne que l'apparence actuelle et passagère; celui-là vous a peinte, non pas telle que vous êtes, mais telle que vous devenez, telle que vous serez demain. Quelque chose en vous se prépare qu'il a su pressentir, qui est prochain

peut-être, et que pourtant vous ne prévoyez pas. Toute votre destinée est écrite là. On la lit dans cette peinture, comme un chiromancien lit l'avenir dans une main ouverte.

Elle dit, regrettant sa question avant même de l'avoir achevée :

— Et quelle est cette destinée ?

— Une destinée de rêve et d'émotion.

— Je n'ai jamais cru aux devins.

Puis, d'un air détaché, elle l'attira vers un tableau de genre, placé non loin de son portrait.

A la fin de mai, une *garden-party* les mit, une fois encore, en présence.

Et comme elle devait partir le lendemain pour la campagne, comme le lieu était propice et l'heure engageante, il se mit à lui dire sur elle, sur la direction de sa vie, sur la tournure sérieuse de son esprit, sur la distinction de ses goûts, sur les instincts supposés de son âme profonde, mille choses intimes qu'on ne lui avait jamais dites et qui, sans qu'elle pût ni voulût s'en défendre, la caressaient délicieusement.

Lorsqu'il prit congé d'elle, il exprima le vœu de lui faire un jour accepter son amitié.

Elle se retint assez pour lui marquer seulement le plaisir qu'elle aurait à le rencontrer de nouveau l'hiver prochain.

VIII

Dans sa monotone existence à Morcerf, les souvenirs qu'elle devait à Vaudrec acquirent un relief extraordinaire.

Chaque jour, elle pensait à lui, tantôt d'une manière vague et fugitive, tantôt avec suite et précision. Leurs rencontres, leurs causeries, tel mot qu'il avait dit, sa façon d'être, de se tenir et de parler, les moindres détails de leurs courtes entrevues s'évoquaient dans sa mémoire perpétuellement.

Puis, les jours s'écoulant, ses souvenirs ne lui suffirent plus et, comme il advient en pareil cas, elle broda dessus.

Ce qu'elle savait de Vaudrec était peu de chose : elle imagina le reste. Par degrés, elle reconnut en lui toutes les qualités qu'elle lui souhaitait secrètement. Elle lui conféra ainsi tous les mérites et toutes les perfections. Il fut à la fois beau, loyal, fidèle, énergique, tendre, supérieur à tous les hommes par l'intelligence et le caractère, capable de toutes les délicatesses et de tous les désintéressements : bref. elle le modela selon les besoins de son cœur. Et, comme chaque jour elle lui découvrait une vertu nouvelle, chaque jour elle l'admirait davantage.

Un soir, rendue plus rêveuse encore par la poésie d'un clair de lune magique, elle se demanda subitement : « Où est-*il*. à cette heure?... Que fait-*il*?... Ne m'a-t-*il* pas oubliée?... Pense-t-*il* quelquefois à moi?... »

Le lendemain, ces questions, restées sans réponse, en suggérèrent d'autres, plus troublantes, à son esprit. Se rencontreraient-ils encore? Viendrait-il la voir, l'hiver prochain? L'y avait-elle suffisamment invité? N'avait-elle point, par excès de réserve, découragé la sollicitude qu'il lui avait témoignée, la sympathie qu'il lui avait si discrètement offerte?

Et soudain cette amitié qui n'était même pas née lui apparut si précieuse qu'elle frémit à la crainte de la laisser échapper, comme si elle eût risqué de perdre un grand bonheur réalisé dont aurait dépendu sa vie.

Ses pensées tournèrent à l'obsession. Fréquemment elle s'interrompait de sa lecture, le regard distrait par quelque nuage rose voguant sur la mer bleue du ciel ou par quelque reflet bizarre de la lampe errant sur les tapisseries murales, mais l'âme absorbée tout entière dans sa vision émouvante.

La présence même de son mari ne la troublait pas. En effet, rien n'était changé aux sentiments qu'elle éprouvait pour lui. Elle l'aimait comme au premier jour, ni plus ni moins. de la même affection docile et neutre : elle lui demeurait attachée par la reconnaissance et l'habitude. elle n'évitait pas plus sa société qu'elle ne la recherchait, elle avait toujours pleine confiance dans sa forte et calme raison. Mais, hors les intérêts de ménage et de santé, elle n'avait rien à lui dire, rien à lui confier. Toute sa vie intime, si abondante depuis quelques mois, était comme un domaine clos où il ne pénétrait jamais.

A partir de la mi-septembre, elle compta les jours qui la séparaient de la rentrée à Paris.

L'affluence des chasseurs à Morcerf et les réceptions qui s'ensuivirent ne détournèrent pas un instant le cours de ses idées.

L'automne fut prématuré. Très tôt, les arbres dégarnis laissèrent voir le ciel à travers leurs branches, un ciel triste, incolore et bas.

Aussitôt après la Saint-Hubert, elle réintégra l'hôtel de la rue Bayard.

IX

Elle y était depuis trois jours à peine lorsque, entrant chez un fleuriste de la rue Royale, elle avisa Vaudrec qui commandait un bouquet.

Sous le coup de la surprise, elle demeura interdite et le cœur contracté.

— Vous à Paris! — dit-il en s'approchant. — Que je suis heureux de vous revoir! Pendant de si longs mois, qu'êtes-vous devenue?

Le plaisir de la retrouver illuminait l'orbe sombre de ses yeux. Il ne se la rappelait pas si ravissante. Elle lui paraissait, tout à la fois, grandie, affinée, mûrie.

Quand elle eut achevé de répondre à ses questions, il déclara :

— C'est bien ici que j'aurais souhaité vous revoir, parmi les fleurs!

Et, les lui désignant, roses, œillets, chrysanthèmes, orchidées, il les décrivait, les vantait, avec des mots suggestifs, des images poétiques et toutes les ressources de vocabulaire que lui procurait son métier.

Elle l'écoutait, déjà remise de son premier émoi et toute charmée.

En achevant le tour du magasin, elle aperçut d'admirables roses de Malmaison qui entr'ouvraient, comme des lèvres, leurs pétales délicats. Elle s'inclina sur la touffe odorante et demeura quelques secondes à la respirer.

Ainsi ployée, le visage en avant, les narines dilatées, elle lui parut si désirable qu'il ne résista point à dire :

— Laissez-moi vous offrir ces roses, afin que personne ne les respire après vous.

D'abord elle se défendit ; mais, comme il insistait respectueusement, elle accepta, le sourire aux yeux.

Tandis qu'on enveloppait les fleurs, ils continuèrent à causer. Il espérait, disait-il, la voir le 1er décembre prochain, à une soirée que donnait madame de Prat, chez qui, l'année d'avant, ils s'étaient connus. Elle répondit qu'elle se proposait en effet de s'y rendre avec M. de Brienne.

Après quoi, il la conduisit à sa voiture. Quand elle y fut montée, il lui jeta ces mots pour adieu :

— Je ne croyais pas que vous m'étiez déjà si chère et que j'éprouverais une pareille joie à vous revoir. Il me semble qu'en vous retrouvant, je viens de rencontrer mon bonheur !

Quelques minutes plus tard, comme il remontait les Champs-Élysées vers la rue du Cirque où il demeurait, un grand trouble s'éleva en lui.

Dans une sorte de fascination intérieure, il recomposait l'image de madame de Brienne, y percevant tout ce qui pouvait le séduire et le passionner le plus, ce qui en effet donne aux êtres jeunes leur valeur suprême : la beauté des instincts et l'excellence de la race. Les lignes de sa figure, ses contours corporels, l'enroulement de ses cheveux, sa voix, son regard, le rythme de ses gestes, tous les aspects enfin de sa personne physique ne révélaient-ils pas en elle une âme ardente et riche, des sens aigus et raffinés, une pudeur intacte, un merveilleux génie de tendresse, les plus rares vertus d'amour ?

A l'avenue Marigny, au lieu de tourner à droite, il poursuivit inconsciemment sa route. Des amis qu'il croisait lui envoyaient un bonjour au passage. Des femmes lui souriaient, penchées à la fenêtre de leurs coupés rapides. Il saluait les uns et les autres, mais sans les reconnaître, presque sans les voir, n'ayant devant les yeux de l'âme qu'un seul visage qu'il se figurait tour à tour rayonnant de joie, baigné de larmes, mourant de volupté...

Dans l'avenue qui descend à la porte Dauphine, l'émotion grandissante accéléra son pas.

Maintenant il entrait dans le Bois, d'où l'heure tardive expulsait les derniers promeneurs. Était-ce la solitude, l'espace, l'air plus vif, l'odeur stimulante de la terre humide? Mais soudain un flot violent inonda ses artères, tandis que ce cri audacieux lui jaillissait aux lèvres :

— Oh! elle m'aimera! Je la conquerrai!

Ce soir-là, au coin du feu, madame de Brienne songeait, un livre sur les genoux. Près d'elle, dénouées dans un vase, les roses de Malmaison s'épanouissaient.

Le comte, inquiet de sa mine, venait de lui demander si elle n'était pas souffrante.

— J'ai mal à la tête depuis ce matin, répondit-elle.

— C'est à l'air de Paris que vous devez cela, reprit-il. Vous vous portiez si bien à Morcerf!

Au nom de Morcerf, elle revit soudain le château, le parc, les étangs, la rivière et l'horizon forestier. Mais, comme par l'effet d'un sortilège, ces lieux si longtemps habités par elle, si familièrement connus et quittés hier à peine, lui apparaissaient indécis et vaporeux, reculés à une distance infinie dans sa mémoire, tels que des pays oubliés que l'on évoque en rêve. La rencontre de Vaudrec, les paroles dites, les fleurs offertes projetaient sur son esprit des images si fortes qu'elles y abolissaient tout autre souvenir.

X

Pour recouvrer son calme, il lui fallut deux jours.

Une idée surtout la troublait, celle de revoir Vaudrec la semaine suivante, à la soirée de madame de Prat. — « C'est presque un rendez-vous qu'il m'a donné là, se disait-elle. Je n'irai pas. Mon absence lui fera comprendre que je ne peux lui permettre de me parler comme il l'a fait en me quittant.» Cependant, elle réfléchissait : « Si je n'y vais pas, j'aurai l'air d'avoir peur. J'irai donc. Mais, à mon attitude, il comprendra que ses dernières paroles m'ont fâchée. »

Le 1er décembre, elle se rendit avec M. de Brienne chez madame de Prat. En dépit de ses résolutions, l'envie de plaire, une exquise toilette neuve, un teint charmant, une vague langueur la rendaient plus séduisante que jamais.

Tout le soir, l'œil aux aguets, elle attendit.

Vaudrec ne vint pas.

Vers minuit, elle déposa le comte au cercle. Quand le coupé se remit en route, elle crispa si nerveusement ses mains qu'elle déchira ses gants.

XI

Il n'était pas venu, ayant réfléchi que son adieu chez le fleuriste pouvait l'avoir effarouchée, et craignant de la perdre s'il la poursuivait trop vite.

Mais il se présenta chez elle peu de jours après. Le hasard voulut qu'il la trouvât seule. Elle le retint près d'une heure. Ils ne se dirent pas un mot qui eût rapport à leur inclination réciproque. Pourtant, il leur semblait à l'un comme à l'autre, qu'ils n'avaient plus rien à s'avouer quand ils se quittèrent.

Et l'éternel roman de l'amour commença entre eux.

Durant quatre mois, il la combla d'hommages tendres et de soins poétiques. Respectueux dans son attitude, discret dans ses visites, si attentif à ne point la compromettre que la malignité jamais n'associa leurs noms, il lui fit connaître une douceur de vivre qu'elle ne soupçonnait pas, la douceur de n'être plus seule, de sentir une pensée aimante flotter autour d'elle sans cesse et la suivre partout. Elle s'abandonnait d'autant plus librement à cette affection qu'elle la jugeait pure de tout alliage suspect.

Mais la crise fatale survint.

Un soir des derniers jours de mai, pendant un bal, ils contemplaient tous deux, par une fenêtre ouverte, le jardin illuminé qui s'étendait devant l'hôtel et que d'autres jardins, contigus, faisaient paraître aussi grand qu'un parc.

Les pelouses rases brillaient comme si la lune les avait inondées de rayons. Une flore surnaturelle, une flore de feu

émaillait la verdure sombre des massifs. Au milieu d'une vasque étincelante, une gerbe d'eau jaillissait comme un glaive, pour retomber en pluie de diamants.

— Ne croirait-on pas un décor d'Armide? dit Vaudrec.

Puis, nerveusement, sur le ton d'un homme que traverse une idée subite, il ajouta :

— Venez!

Docile, elle prit son bras et se laissa conduire au jardin, où des couples se promenaient. La musique lointaine de la danse flottait dans l'air tiède. Les acacias embaumaient.

Vaudrec avisa un banc libre, en retrait sur l'allée. Ils s'assirent.

— Maintenant, déclara-t-il, écoutez-moi.

Et, sans autre préambule, il lui avoua tout ce que, depuis trop longtemps, il se contraignait à lui taire. Ses lèvres tremblaient sous l'afflux des paroles ardentes, ces creuses paroles d'amour que les pauvres humains ressassent depuis des siècles, et qui n'en gardent pas moins leur entier pouvoir d'illusion sur les âmes, comme une monnaie frappée dans les temps immémoriaux qui conserverait encore sa valeur intégrale et son effigie nette.

Elle l'écoutait avec de grands spasmes dans la poitrine, avec une indéfinissable sensation de volupté, de reconnaissance, d'orgueil, d'effroi. En vain essayait-elle de l'interrompre, de le ramener au langage et aux sentiments de l'amitié. Il poursuivait, d'une voix impérieuse et dure :

— Vous n'êtes pas de celles dont un homme se résigne à n'être que l'ami. Vous êtes de celles qu'on veut tout entières, parce qu'elles nous prennent tout entiers... Je ne croirais pas vous aimer, si je ne vous aimais qu'avec ma raison et mon cœur. Aimer une femme, c'est l'aimer en chair et en esprit : il n'y a pas deux façons d'aimer...

— Vous savez bien que je ne peux pas être à vous!

Et doucement, avec une attention charmante à dire les choses sans prononcer les mots, elle lui rappela les obstacles que l'honneur, la loyauté, le devoir élèveraient toujours entre eux :

— Condamnée à vivre sans amour, j'avais cru trouver dans votre amitié la compensation des joies qui me sont dé-

fendues, des sentiments que je ne dois pas connaître... Ne m'enlevez pas ce bonheur, puisque c'est le seul qui me soit permis, puisque je ne peux le tenir que de vous.

Sans plus répondre à ces phrases que si elle avait parlé dans le vide, il reprit avec une passion croissante :

— Il faut que nous soyons l'un à l'autre, *il le faut*, parce que vous m'aimez comme je vous aime... Je vous défie de me dire que vous ne m'aimez pas !

Alors elle se leva et, secouée de grands frissons, elle lui jeta tout bas ces mots dans l'oreille :

— Oui, je vous aime. Mais j'avais espéré que vous m'épargneriez le supplice de vous le dire, parce que vous me forcez à vous dire aussi que je ne serai jamais à vous, *jamais*... Tout ce que je pouvais vous donner de moi, je vous l'ai donné, il y a longtemps et pour toujours... Je me sens à vous jusqu'au fond de l'être. C'est l'essence de moi-même que vous possédez. En m'abandonnant à vous, je ne me donnerais pas davantage...

Les larmes lui montaient aux yeux.

— Ramenez-moi au salon, supplia-t-elle, ramenez-moi vite. Et surtout ne me dites rien... Soyez bon, soyez charitable... Vous voyez que je suis à bout de forces.

Sa voix était si touchante qu'il obéit.

Pour lui laisser le temps de se remettre, il lui fit faire, en silence, quelques pas dans le jardin. Il la sentait s'appuyer à son bras comme si une lassitude infinie l'accablait ; et, sous la magique lumière qui tombait des arbres, il voyait sa gorge nue battre précipitamment comme le sein d'une danseuse épuisée.

XII

Pendant les semaines qui suivirent, il ne changea rien à ses habitudes envers elle et s'interdit toute allusion à leur grave entretien. Mais, loin d'elle, il endurait un intolérable supplice. Chaque heure de ses jours et de ses nuits était marquée de souffrance.

Elle devina cette douleur qu'il lui cachait. Et ce lui était

une véritable torture de voir malheureux, par elle, cet homme qu'elle adorait, sans qui elle ne pouvait plus vivre, et qu'elle aurait voulu combler de joies.

A vingt reprises, constatant sur son visage les progrès de son tourment, elle faillit lui crier : « Prends-moi donc... Qu'importent mon honneur et mon repos, pourvu que tu sois heureux !... » Mais, chaque fois, ses instincts de droiture, sa répugnance au mensonge, son horreur des taches, toutes les images dégradantes que l'adultère éveille dans une âme bien née, s'étaient comme insurgés en elle. Et ses lèvres frémissantes étaient restées closes. Et ses bras, impatients de s'ouvrir, avaient retenu leur geste.

Cependant ses forces diminuaient de jour en jour.

Elle comprit bientôt qu'elle n'aurait plus le courage d'affronter une autre lutte, et qu'elle serait perdue s'il l'implorait de nouveau.

Elle prit une résolution héroïque. Son départ pour Morcerf était fixé au 20 juin ; inopinément, elle l'avança de quinze jours et n'en prévint Vaudrec que la veille, par la lettre suivante :

« Mon ami,

» Je pars demain. Ai-je besoin de vous expliquer ce départ brusque, ce départ sans vous revoir ? Quelles raisons vous donnerais-je que vous ne deviniez pas ? ..

» J'emporte l'espoir fervent qu'un jour vous reviendrez de vous-même aux seuls sentiments qui puissent exister entre nous. Je bénirai ce jour, que j'appelle de toute mon âme. Jusque-là, je vous supplie de ne pas m'écrire et de n'attendre aucune lettre de moi. Et c'est pour moi que je vous le demande, autant que pour vous.

» Ah ! mon pauvre ami, que la vie est cruelle et mal faite ! Je l'aime pourtant, cette vie, puisque je lui dois de vous avoir connu.

» ANNE. »

Il resta jusqu'au lendemain écrasé par cette lettre comme par un coup de massue.

La première pensée qui lui revint fut de fuir Paris, d'aller

au loin, n'importe où. Et, d'instinct, il se dirigea vers le Midi, sans même savoir où il s'arrêterait.

Il erra plusieurs jours sur la côte qui va d'Antibes au golfe d'Hyères. Un matin, il découvrit, dans une anse déserte, une villa qui le séduisit à première vue. Un bois de chênes-verts enserrait la maison, toute voilée de glycines et de clématites. Les roses, par milliers, couvraient le sol jusqu'au bord des flots.

Ne doutant pas que le logis fût vacant à cette époque de l'année, il se proposa pour locataire au couple de vieux serviteurs qui gardait l'immeuble. Marché conclu. Le soir même, il était installé.

Il vécut là, seul, avec ses livres, cherchant l'oubli dans le travail, sans cesse en défense contre l'assaut des images et des regrets.

Puis, les jours s'ajoutant aux jours et les semaines aux semaines, le calme se rétablit dans ses souvenirs et ses pensées.

A la fin de septembre, il sortit de sa retraite et, pour achever sa cure, il voyagea tout un mois en Italie.

De Venise, qui était sa dernière étape, il écrivit à madame de Brienne:

« L'épreuve est accomplie. Je ne découvre plus dans mon cœur un seul sentiment que vous ne puissiez admettre.

» Accordez-moi bientôt le bonheur de vous revoir. Je l'ai tant mérité !

» A vous pour toujours, avec un tendre respect.

» VAUDREC. »

Un tourbillon de joie entra dans l'âme de madame de Brienne, quand elle lut cette lettre.

Tout vacilla autour d'elle, et, pendant quelques secondes, elle dut fermer les yeux pour ne pas tomber.

Cependant elle n'était point surprise : car un espoir invincible l'avait soutenue dans le rêve douloureux où elle vivait depuis cinq mois. Elle avait une foi si complète en Vaudrec, elle le plaçait si haut dans son estime, elle l'élevait tellement au-dessus des autres hommes, qu'elle aurait pensé lui faire injure si elle l'avait cru incapable du grand sacrifice

qu'elle attendait de lui. Mais ce qui dépassait, au delà de toute limite, ses prévisions intimes, c'était le ravissement qu'elle éprouvait. Elle se sentait comme inondée d'allégresse et de lumière.

XIII

Ils se revirent chez elle, à la fin de novembre.

Depuis le matin, elle ne pouvait tenir en place. Mais la nécessité d'être forte lui rendit son calme, soudain, lorsqu'à l'heure fixée le timbre de la cour retentit.

Les premiers mots de Vaudrec furent :

— Vous savez dans quels sentiments je vous reviens.

— Oui, je le sais, dit-elle. Et si j'ai consenti à vous recevoir, c'est que j'ai foi dans votre loyauté. Une ère nouvelle commence pour nous. Jamais, vous m'entendez, jamais nous ne parlerons du passé. Même secrètement, vous n'espérerez plus de moi ce que je ne vous donnerai jamais. Sur ce point, nulle équivoque ne doit subsister entre nous... Mais si je vous ai fait souffrir, mon pauvre ami, si j'ai moi-même beaucoup souffert, il ne faut pas que nos souffrances aient été vaines. Ce qui nous a semblé un grand malheur peut devenir pour nous un grand bonheur : l'unique bonheur qui me soit permis dorénavant. Ne me le refusez pas.

Sur cette prière, elle lui tendit sa main, qu'il pressa franchement.

— Vous êtes une créature exquise. Merci de me pardonner le mal que j'ai pu vous faire. Merci de croire en moi. Soyez désormais sans peur. L'ère des périls est passée. Mon sacrifice est accompli. Je me résigne à votre amitié, si l'on peut dire qu'on se résigne au seul bien qu'on souhaite.

A son tour, elle le remercia, en paroles simples qui venaient du fond de son âme.

Puis, comme allégés tous deux, ils parlèrent d'autre chose.

Leur entretien continua près d'une heure encore, dans une paix, une douceur et une sécurité que leurs causeries d'autrefois n'avaient pas connues.

Quand il fut parti, elle demeura quelques instants immo-

bile, les yeux clos, attentive au bruit de son cœur qui battait à grands coups puissants et réguliers, comme si une force indestructible venait de s'ajouter à sa vie.

De ce jour, leurs rapports se rétablirent tels qu'auparavant, quoique plus avoués, si bien que le monde, qui jadis n'avait pas soupçonné leur intrigue, les déclarait amants depuis qu'il n'y avait plus chance qu'ils le fussent.

Deux ou trois fois la semaine, ils se retrouvaient, tantôt chez elle, tantôt chez leurs relations communes.

Dans l'intervalle, Vaudrec inventait mille prétextes pour se rappeler au souvenir de son amie. A tout propos, il lui envoyait une lettre affectueuse, des fleurs, un livre. Il semblait mettre une coquetterie de galant homme à combler d'égards la femme qui lui avait si noblement résisté, à la convaincre qu'il était vraiment digne du grand don qu'elle lui avait refusé.

Elle lui savait un gré infini d'une conduite si délicate. Et, sans regret pour le passé, sans remords pour le présent, sans crainte pour l'avenir, elle s'abandonnait à la joie d'avoir pu concilier son devoir avec ses plus chers sentiments.

Comme autrefois, toutes ses pensées se ramenaient à Vaudrec. Dans le fond de son âme, elle lui servait un culte continuel et scrupuleux.

Bientôt, il était devenu le familier de la maison ; le comte s'était même pris d'amitié pour lui.

Certes, au moral comme au physique, les deux hommes ne se ressemblaient guère, et le contraste était frappant à les regarder : Robert de Brienne, grisonnant, large de ventre et d'épaules, avec un gros visage sans expression, des gestes vagues et lourds, — Vaudrec, svelte, droit, avec un regard intelligent et vif, la voix mordante, la parole précise. Mais une passion commune les avait d'abord rapprochés, la chasse. Invités, un jour, à la même battue et placés l'un près de l'autre, ils avaient, à plusieurs reprises, salué respectivement leurs coups d'adresse.

Pendant le retour en chemin de fer, l'écrivain avait achevé de conquérir son interlocuteur en lui témoignant sur les

choses de la terre une curiosité judicieuse que l'autre s'était empressé de satisfaire.

— Votre ami est bien intelligent! — disait le comte, le soir même, à sa femme. — Je le croyais toujours le nez dans ses livres. Mais non : il s'intéresse à tout. Et puis, c'est un excellent fusil! Je lui ai vu réussir deux fois de suite le coup du roi. Aussi l'ai-je invité pour dimanche prochain à Morcerf, où je le ferai chasser en bonne compagnie.

Le lendemain, elle avait recueilli de la bouche de Vaudrec un éloge non moins flatteur de son mari :

— M. de Brienne m'a vivement intéressé hier, en me parlant agriculture, chasse, élevage. Il traite ces questions à merveille, avec une lucidité parfaite. Il m'a procuré là un de mes plus grands plaisirs, qui est d'entendre un spécialiste sur sa spécialité. Je ne connais pas de meilleur moyen de toucher du doigt la réalité, cette admirable réalité qui est le principe de toute poésie, mais que nos yeux de littérateurs ne savent plus voir...

Quand il eut achevé sa tirade :

— Vous savez, dit-il, que M. de Brienne m'a invité à chasser, dimanche, à Morcerf?

— Oui. Et je suis très heureuse que vous ayez accepté!

Elle fut bien plus heureuse encore, le lundi suivant, lorsque le comte lui annonça :

— J'ai engagé hier votre ami Vaudrec à venir, l'automne prochain, faire l'ouverture à Morcerf.

XIX

Mais ce dont elle était le plus reconnaissante à Vaudrec, c'était la fidélité de son affection. En toute circonstance il s'appliquait à lui prouver qu'elle tenait une place exclusive dans sa vie.

A deux reprises même, elle avait pu s'apercevoir du grand désir que sa beauté lui inspirait toujours.

La première fois, c'était pendant une visite d'après-déjeuner, où il l'avait surprise au piano. Elle s'était pres-

tement levée ; mais, sur sa prière, elle avait dû se rasseoir et reprendre le morceau interrompu. Il l'avait écoutée de tout près et debout, penché sur l'instrument d'où le parfum de la femme montait avec les sons. Lorsqu'elle eut terminé, elle reprit ses bagues que, pour plus d'aise, elle avait tirées de ses doigts.

— Attendez, fit-il. Laissez-moi regarder un instant vos mains.

Elle les lui offrit d'un geste docile.

— Qu'elles sont belles et pures ! — s'écria-t-il en les présentant aux rayons du soleil qui filtraient par les rideaux.

Elles étaient fort belles, en effet, longues, nerveuses et fines, encore frémissantes du travail émouvant qu'elles venaient d'accomplir. Dépouillées de leurs bagues, elles semblaient heureuses de se baigner toutes nues dans la lumière : il ne se lassait pas de les tenir et de les admirer. Mais soudain il tressaillit à la pensée des caresses que de telles mains étaient faites pour donner. Violemment il les porta contre sa bouche et les couvrit de baisers.

La seconde fois, c'était un jour où madame de Brienne, souffrante, l'avait reçu, étendue sur sa chaise longue. Pour soulager sa tête endolorie, elle avait dénoué ses cheveux qui s'épanchaient, comme un flot sombre, sur les coussins clairs.

Après quelques minutes d'une causerie tout amicale, ils sentirent une gêne entre eux. Les paroles insignifiantes qu'ils échangeaient semblaient en cacher de plus graves que l'un n'osait pas dire et que l'autre craignait d'entendre. Bientôt ils se turent.

Il la contemplait avidement, parce que jamais encore elle ne s'était offerte à lui sous un aspect si intime et troublant. Sa fatigue, sa pâleur, ses yeux cernés, sa chevelure éparse, sa pose allongée, les molles ondulations de sa robe lâche. tout faisait paraître en elle l'admirable créature de tendresse et de volupté qu'il avait prévue, appelée, poursuivie, sans pouvoir l'obtenir. Les images se succédant, il la voyait, non plus telle qu'elle se montrait là, toujours intangible et pudique, mais pareille à la Vénus couchée du Giorgione qui s'assoupit, sans voiles. exténuée d'amour, cherchant à prolonger dans le sommeil le rêve né dans l'étreinte...

Au regard dont il la couvrait, madame de Brienne le comprit et se redressa.

— De grâce, dit-elle, ne me faites pas regretter de vous avoir reçu aujourd'hui... Retirez-vous...

— Pourquoi?...

— Je suis fatiguée... Laissez-moi, je vous prie.

— Eh bien! soit, adieu! — reprit-il, l'œil brillant de larmes irritées. — Adieu! Mais sachez que je vous aime comme autrefois, c'est-à-dire tout entière, et que jamais, jamais, je ne pourrai vous aimer autrement.

Hormis ces deux incidents, elle n'avait eu à lui reprocher aucun écart de tenue, aucune équivoque de langage, pas la moindre infraction au pacte de respect qu'il avait solennellement souscrit. Loin donc de lui garder rancune pour des fautes si légères, elle les avait notées avec une joie secrète : car elle voyait, dans cette lente mort de l'amour ancien, une garantie de force et de durée pour les sentiments actuels.

XV

A quelque temps de là, Vaudrec lui avait demandé :

— Vous n'irez décidément pas ce soir chez madame Le Prieur?

— Hélas! non, avait-elle répondu. Vous savez que M. de Brienne a invité à dîner des conseillers généraux de l'Aube et des confrères de la Société d'agriculture. C'est la première fois que plusieurs d'entre eux viennent chez moi : je tiens à leur faire mes grâces jusqu'au bout. J'y aurai du mérite, car on ne parlera que chemins vicinaux, primes à l'élevage, etc... Pour me dédommager, venez demain me raconter la soirée. On y joue la comédie, je crois?

— Oui, une comédie avec musique, dans le genre des féeries sentimentales de Shakespeare et de Tennyson.

Mais, après le dîner, sur les instances mêmes du comte, elle s'était ravisée. Et, vers dix heures et demie, faussant compagnie à ses hôtes, elle s'était rendue chez madame Le Prieur.

Tout le long du trajet, elle se réjouit du plaisir inattendu qu'elle allait causer à son ami.

Les salons étaient combles lorsqu'elle y entra. Vite, le maître de la maison la conduisit à la seule chaise qui restât libre encore devant la scène. Déjà l'on frappait les trois coups et le rideau se levait.

D'un regard circulaire, madame de Brienne reconnut que Vaudrec n'était point dans la salle. Il ne viendrait que plus tard sans doute; elle ne le verrait qu'à l'entr'acte.

Mais, peu après, un vide s'étant produit dans l'embrasure d'une porte, elle l'aperçut au fond d'un boudoir situé en retour d'angle où quelques personnes qui n'avaient pu trouver place devant le théâtre s'entretenaient à voix basse.

Debout, le dos tourné au salon, il parlait à une jeune femme qui, debout également, s'appuyait avec nonchalance au fût d'un pilastre. D'où elle était, madame de Brienne pouvait la dévisager à loisir. C'était une Russe cosmopolite, madame Arloff, connue à Paris comme à Pétersbourg, à Londres comme à Rome, par les hardiesses de sa vie sentimentale.

Haute, mince et féline, avec une bouche ardente sous de grands yeux humides, elle était si flexible en ses mouvements et si molle en ses poses, qu'elle paraissait nue dans sa robe collante.

Assurément elle s'amusait fort aux paroles de Vaudrec, car elle y répondait avec un rire engageant et moqueur qui dilatait ses narines et faisait briller ses dents.

A les surprendre ainsi, madame de Brienne fut traversée du frisson que nous cause parfois la vue d'une lame affilée entre des mains inhabiles. Détournant les yeux, elle s'efforça de les fixer sur la scène.

Mais les phrases des acteurs parvenaient comme un vain bruit à ses oreilles, tandis qu'elle se répétait mentalement : « Jusqu'à la fin de l'acte, je ne *les* regarderai pas. »

Au dernier vers d'une tirade, elle n'y tint plus, et, de nouveau, elle jeta un coup d'œil vers l'embrasure de la porte.

Ils gardaient la même attitude en face l'un de l'autre, et Vaudrec continuait de parler. Mais madame Arloff ne riait plus. Grave, au contraire, et les paupières mi-closes, elle se mordait la lèvre, en effleurant du doigt le superbe rubis d'Orient qui lui mettait comme un sceau de feu entre les seins.

Sur les nerfs de madame de Brienne, le frisson courut

derechef, mais plus aigu cette fois et suivi d'un tel malaise qu'elle dut jouer de l'éventail pour se donner contenance.

Fort à propos, la comédie se terminait ; et, dans un grand bruit d'applaudissements, les spectateurs se levaient.

En se retournant, Vaudrec aperçut son amie. Tout de suite il fut près d'elle :

— Vous ici ! Quelle surprise charmante ! Quelle heureuse idée.

Il paraissait aussi joyeux qu'étonné de la voir. Quant à elle, les premiers mots qu'il avait dits l'avaient déjà reconfortée.

— Vous avez donc pu échapper à vos convives? A quel instant êtes-vous arrivée ?

— Mais, juste au lever du rideau...

— Alors, comment ne vous ai-je pas vue plus tôt ?

Elle repartit, avec une pointe de malice :

— C'est que, probablement, toute votre attention se portait ailleurs.

Il rit avec franchise :

— C'est vrai : je causais avec madame Arloff. Une étrange femme, je vous assure !

— Ah ! intéressante ?

— Oui, très originale.

— Je ne savais pas que vous la connaissiez.

— Oh ! je la connais à peine. Je ne lui ai jamais tant parlé qu'aujourd'hui, et c'est la troisième fois que je la rencontre. Il est vraisemblable, d'ailleurs, que je ne la rencontrerai plus : elle part après-demain pour Kiew, où elle va retrouver son mari qu'elle n'a pas vu depuis un an. A ce propos, je lui disais tout à l'heure : « C'est curieux, on ne s'imagine pas que vous ayez un mari. » Savez-vous ce qu'elle m'a répondu? « Mon mari ! mais je l'adore, il me repose de mes amants. »

— Elle est cynique, votre amie.

— Mais madame Arloff n'est pas mon amie !

D'une voix plus chaude, il ajouta :

— Je n'ai et n'aurai jamais qu'une amie... En doutez-vous ?

XVI

L'été venu, ils se séparèrent. Vaudrec, que ses travaux retenaient à Paris, écrivait régulièrement à madame de Brienne. Dans chaque lettre, la même note reparaissait : « Vous me manquez beaucoup... J'ai grand'peine à me passer de vous... La solitude, qui m'était si chère autrefois, m'est devenue insupportable... » etc.

La mélancolie de ce refrain était douce au cœur de la jeune femme et lui faisait prendre en patience les semaines qui devaient s'écouler encore avant la visite promise de Vaudrec à Morcerf.

M. de Brienne souhaitait de ne recevoir leur ami qu'au temps des chasses. Elle s'arrangea pour qu'il vînt plus tôt, afin de l'avoir mieux à elle.

— Soit ! avait dit le comte, je lui ferai tuer des halbrans.

Le 25 août, Vaudrec arriva, pour demeurer quatre jours.

L'été, pluvieux jusqu'alors, s'épanouissait magnifiquement.

Dès le premier matin, M. de Brienne s'était emparé de son hôte. Du parc au potager, des serres à la basse-cour, du chenil aux écuries, des fermes au haras, il l'avait promené partout, ne lui faisant grâce de rien, l'intéressant d'ailleurs par ses explications nettes.

Le lendemain, ils avaient chassé au marais. Précisément, le gibier d'eau abondait, cette année. En trois heures, ils avaient tué vingt halbrans, huit macreuses, un grèbe et deux sarcelles. Cet exercice les avait tant réjouis que, le jour d'après, ils avaient battu de nouveau les joncs et les rives, inscrivant dix pièces de plus au tableau.

Dans l'après-midi, les deux hommes ne se quittaient guère non plus. Mais, vers cinq heures, au déclin du soleil, on attelait, et madame de Brienne sortait seule avec Vaudrec, afin de lui montrer les environs.

C'était, pour elle, l'instant béni de la journée. La joie faisait bondir son cœur, au moment où les chevaux démarraient

en fringuant. Sitôt la grille du parc franchie, un sentiment plus large et plus calme la pénétrait. Au souffle de l'air tiède, au bercement de la voiture, au contact de son ami, elle goûtait la félicité que c'est de vivre auprès de la personne qu'on aime, d'être là tous deux, côte à côte, sans avoir besoin de se parler pour se comprendre, et de sentir immédiatement la pensée de l'un s'achever dans la pensée de l'autre.

Jamais encore elle ne s'était trouvée dans une intimité si complète, dans un rapprochement si étroit et prolongé, avec l'homme dont elle subissait l'ascendant. Jamais encore elle n'avait connu, près de lui, pareille douceur, jamais non plus pareille force. Sous sa protection, elle se sentait si invulnérable qu'elle aurait, sans peur, bravé tout péril. Elle en avait eu la révélation subite au tournant d'une descente rapide où les chevaux, entraînés par la voiture, avaient failli s'emporter.

Pendant deux ou trois heures, ils allaient ainsi, côtoyant l'Aube, dominant des vallées, traversant des forêts.

Le soleil rasait presque l'horizon lorsqu'ils revoyaient Morcerf. Une lumière dorée baignait la cime verte des arbres, les ardoises bleuâtres du château, les tuiles roses des communs. Bientôt, l'on refranchissait la grille du parc. Les roues grinçaient sur le gravier de l'avenue. Le rêve se dissipait. On était arrivé.

Au retour de leur dernière promenade, une égale mélancolie les avait gagnés tous deux.

— C'est avec une grande tristesse que je vous quitterai demain, — disait Vaudrec. — Vous n'imaginez pas ce qu'est pour moi le séjour de Paris quand vous n'y êtes pas. Grâce au travail, les matins et les après-midi s'écoulent sans trop de peine. Mais les soirées sont terribles, ces étouffantes et interminables soirées qu'on traîne à la terrasse du cercle, aux Champs-Élysées, au Bois... Les heures que je viens de passer ici près de vous resteront comme une oasis de douceur dans mon souvenir... Vivre auprès de vous! vivre pour vous! vivre en vous! C'était un trop beau rêve...

— Pourquoi vous enfermer à Paris? Ne m'aviez-vous pas dit que vous iriez à la mer et aux Pyrénées?

— Oui, une semaine à Dieppe et une autre à Luchon. Mais après?

XVII

Quand il fut parti, madame de Brienne resta sous une impression morose, faite de plus d'inquiétude encore que de regrets.

De tout ce qu'ils s'étaient dit en ces quatre jours, elle se rappelait surtout leur conversation dernière, cette longue doléance de Vaudrec sur sa solitude à Paris. « Ce qui lui manque, songeait-elle, ce n'est pas une affection féminine, puisqu'il possède la mienne, puisqu'il me répète sans cesse qu'elle lui est précieuse, puisqu'il sait bien que j'y mets le meilleur de moi-même... Non, ce qui lui manque, c'est la présence journalière de cette affection, c'est la vie à deux, c'est l'intimité complète, c'est enfin tout ce que j'ai dû lui refuser, tout ce que je ne pourrai lui donner jamais! »

Chaque soir, ces pensées lui revenaient. Elle se représentait Vaudrec errant, la journée finie, avec des compagnons de hasard, dînant avec eux à la table du club ou à quelque restaurant du Bois.

Assurément, recherché comme il était, les occasions de se distraire en pareille société ne lui faisaient pas défaut. Mais dans quel état d'esprit rentrait-il ensuite chez lui? Et elle le voyait agacé, nerveux, s'abandonnant à quelles réflexions? visité par quelles images? s'arrêtant à quelles idées?

La première lettre qu'elle reçut de lui ne confirmait que trop ces suppositions : « Paris est tellement odieux de chaleur, de poussière et d'ennui, que je laisse là tous mes papiers et que je pars, sans plus attendre, pour Dieppe. Demain soir, je serai sur les plages de la Manche. M'y trouverai-je mieux qu'ici? Hélas! où sont les pelouses, les eaux et les bois de Morcerf! »

L'impatience l'avait suivi à Dieppe, qu'il avait brusquement quitté, quatre jours à peine après s'y être installé. D'une traite, il s'était rendu à Luchon.

Là, il avait semblé ne point trop se déplaire, malgré la persistance des souvenirs de Morcerf : « En me promenant tout à l'heure dans les allées d'Étigny, — écrivait-il à madame de Brienne, — je pensais aux grands hêtres pourpres que j'ad-

mirais de ma fenêtre lorsque je vivais près de vous. Sentez-vous bien ce que ces derniers mots ont d'émouvant pour moi : *vivre près de vous !* »

Mais, à la fin de cette lettre, il y avait : « Le théâtre du Casino s'est mis en frais, cette année. Hier soir, j'ai été y entendre Sophie Heller, qui chantait *Sapho*. Ou je me trompe fort, ou cette jeune femme sera une grande artiste. Elle a jeté l'*ut* final dans un cri de passion désespérée qui m'a fait frémir. Après la représentation, des amis m'ont fait souper avec elle ; je l'ai trouvée intelligente, vive et ne sentant point le théâtre. »

Après deux semaines de villégiature pyrénéenne, il était rentré à Paris, où ses travaux le rappelaient. Et les mêmes plaintes avaient reparu dans ses lettres : « Loin de vous, rien ne m'agrée, tout m'est indifférent ou m'ennuie... »

Pour le distraire, elle lui écrivait, à dates rapprochées, réussissant toujours, malgré sa vie monotone, à remplir de longues pages.

Il y avait une pensée qu'elle se gardait pourtant de lui confier, celle à quoi toutes ses méditations la ramenaient par un tour inévitable : « Mon affection ne lui suffit plus, — se disait-elle. — C'est de cela visiblement qu'il souffre. En a-t-il conscience déjà? Craint-il de se l'avouer à lui-même ou cherche-t-il à me le cacher encore? Mais cela est. Je n'en dois plus douter... » Donc, un jour, bientôt peut-être, il chercherait ailleurs ce qui lui manquait présentement. Une autre affection s'introduirait dans sa vie. Un soir, quelque femme, altérée d'amour, le solliciterait. Vingt paroles de lui achèveraient de la griser. Elle ne se refuserait pas, celle-là!... Ils s'appartiendraient !...

Du jour où cette conclusion apparut à son esprit, madame de Brienne la jugea évidente, fatale. Elle s'étonnait seulement de ne s'en être point avisée plus tôt.

En même temps, elle se sentit pénétrée jusqu'aux moelles par une froide épouvante, comme le malade qui, en pleine illusion de convalescence, découvre qu'il est condamné.

Elle se demandait pourtant : « N'y a-t-il donc aucun remède? Suis-je donc perdue sans ressource? » Mais, presque aussitôt, elle s'avouait : « Je n'ai pas le droit de m'oppo-

ser à ce qu'il cherche ailleurs les joies que je n'ai pu lui donner, à ce qu'il soit heureux par une autre femme, puisque je n'ai pas voulu qu'il le fût par moi... Non, je n'ai que le droit de me taire et de me résigner. »

A force de remuer ces idées, une dernière chance de salut scintilla devant ses yeux, chance improbable et combien périlleuse ! la seule, néanmoins, qu'elle pût concevoir encore : le mariage de son ami. Puisqu'elle devait le perdre, ne serait-ce pas ainsi qu'elle le perdrait le moins ? Si profonde que fût la répugnance de Vaudrec à la vie matrimoniale, si vives que fussent ses boutades contre ce qu'il appelait la « promiscuité conjugale », ou, selon le mot de Saint-Simon, la « satiété des noces », ne pourrait-il trouver une femme de cœur assez haut et d'esprit assez large pour ne pas lui imposer le sacrifice absolu de ses amitiés féminines, pour admettre qu'il continuât de leur donner une part de soi ? Fidèle aux intimités anciennes comme au foyer nouveau, il s'apaiserait peu à peu, l'atmosphère familiale le soustrairait pour toujours au troublant prestige des aventures passionnelles...

Assez vite acquise à cette solution, elle en vint à la presser de ses vœux, comme le blessé voudrait avancer l'heure où l'on va l'opérer, pour en finir plus tôt.

Cette année-là, sous des prétextes divers, elle rentra dès la fin d'octobre à Paris.

XVIII

Elle se doutait bien du plaisir que son retour causerait à son ami. Elle fut pourtant surprise de le trouver plus calme et plus détendu qu'elle ne l'avait supposé d'après ses lettres.

Au cours de leur premier entretien, elle fit une allusion discrète à l'isolement dont il avait souffert loin d'elle.

— Bah ! n'en parlons plus, répondit-il. Vous êtes là, tout est pour le mieux.

Et il détourna leur causerie vers d'autres sujets.

Mais, à leur rencontre suivante, elle revint à la question.

— Depuis que vous avez quitté Morcerf, dit-elle, j'ai fait sur vous des réflexions graves.

— Graves? Oh! — s'écria-t-il, avec un sourire étonné.

— Ne riez pas, écoutez-moi. J'ai réfléchi gravement aux conditions de votre vie. Je me suis demandé si j'avais le droit de prendre plus longtemps une si grande part de vous-même, quand je ne puis vous donner que si peu de moi. Et je me suis répondu : « Non. » La crise de malaise et d'ennui que vous venez de traverser m'a éclairée. Il m'est évident que notre amitié ne suffit pas à remplir votre existence... Ne voyez point là un reproche. Je vous suis, au contraire, plus reconnaissante que jamais de votre fidèle attachement, de vos exquises gâteries... Mais la force des choses commence à l'emporter. Les faits sont là. Vous ne pouvez continuer à vivre seul. Ne vous récriez donc point à ce que je vais vous dire : Il faut vous marier, mon ami.

Elle était pâle comme une blessée, quand ces mots sortirent de ses lèvres.

D'un ton sérieux et ferme, il répondit :

— Non, je ne me marierai pas. Vous connaissez mes objections au mariage ; rien ne peut les lever. Je serais incapable d'épouser une femme que je n'aimerais pas, et je cesserais de l'aimer, du jour où l'habitude, le défaut d'imprévu, la possession certaine, auraient tué en moi le désir et le rêve. Quant au sentiment qui vous a donné le courage de me parler ainsi, c'est de l'admiration qu'il m'inspire. Vous êtes la plus haute et la plus noble des créatures, la plus généreuse des amies. Je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve pour le croire... Mais ne soyez pas troublée à mon égard. J'ai senti, en effet, de la tristesse et du vide en moi, dans ces derniers temps. Qui donc ne traverse de ces heures-là? Je vous ai confessé mes ennuis, sans peut-être assez de réserve, parce que je vous parle toujours à cœur ouvert et que je vous écrivais précisément à la minute où ma solitude me pesait le plus. Mais, je vous le répète, la crise est finie, vous êtes là, tout est bien. N'en parlons plus.

Elle reprit :

— Soit. J'ai pourtant un mot à vous dire encore.

Puis, prenant la main de Vaudrec et le regardant au fond des yeux, elle déclara hautement :

— Mon ami, quelque affection que vous ayez pour moi,

un jour viendra où je n'occuperai plus seule votre cœur. C'est logique, c'est fatal ; je dirai plus : c'est juste, car il faut que vous viviez toute votre vie. Eh bien ! ce jour-là, je vous en conjure, prévenez-moi. Ne me laissez pas apprendre par d'autres personnes l'événement que je sais inévitable et qui me trouvera résignée. Je ne vous aimerai pas moins, — je ne peux pas vous aimer moins ; mais je vous aimerai d'une autre façon, avec plus de secret encore et de recueillement... Promettez-moi que vous me préviendrez.

Il demeura une minute interdit, le front coloré d'une rougeur furtive, comme si les paroles qu'il venait d'entendre éveillaient en lui quelque remords anticipé. Mais vite il reprit contenance et fit cette réponse ambiguë :

— Votre affection me sera toujours chère. Je ne la profanerai jamais.

— Donc, c'est promis?

Craignant de l'inquiéter s'il hésitait davantage, il affirma :

— C'est promis.

Alors, d'un mouvement gracieux, elle inclina vers lui son front pour qu'il y mît un baiser. Sa réserve habituelle, son impeccable décence, le *noli me tangere* qu'exprimaient ses moindres gestes, attribuaient une portée singulière à cet acte spontané. Quand il la toucha des lèvres, il comprit qu'il scellait leur pacte nouveau. De ce jour, elle fut rassérénée. La terrible échéance lui semblait plus lointaine et, par suite, moins redoutable, sinon moins fatale, depuis que ses dispositions étaient prises pour y faire face. Il serait temps de s'alarmer quand elle serait prévenue.

Elle se remit donc, d'une âme active et tranquille, à la tâche délicate de traduire en pratiques d'amitié les dévotions de son amour.

MAURICE PALÉOLOGUE

(A suivre.)

MÉMOIRES SUR LA FRANCE

EN 1803

II

Berlin, septembre 1803.

Je crois devoir continuer ici le tableau que j'ai esquissé dans une lettre datée d'Amiens. Cette lettre renfermait des détails sur la personne du Premier Consul, et ces détails pouvaient jeter un jour utile sur les sentiments et le caractère de cet homme extraordinaire. Comme il est le mobile unique de tout ce qui se fait en France, c'est lui surtout, ce sont ses idées, ses vues qu'il importe essentiellement de connaître.

Toutes les notions que je me suis procurées m'ont convaincu que Bonaparte voulait décidément la paix. Je ne rechercherai point ici si ses démarches politiques ont été bien calculées d'après ce désir, si sa conduite n'était pas faite pour alarmer ses voisins, et s'il n'a pas jugé à faux les dispositions et les moyens de l'Angleterre. On pourrait prouver qu'il s'est trompé, sans prouver pour cela qu'il était de mauvaise foi. Il a cru que l'Angleterre n'était pas en état de l'attaquer seule. Voilà une erreur. Peut-être encore n'est-ce qu'une erreur de fait plutôt que de calcul, et peut-être, en effet, l'Angleterre a-t-elle, en risquant cette mesure, consulté

1. Voir la *Revue* du 15 février.

plutôt son animosité que la prudence et hâté un événement qu'elle croyait d'ailleurs inévitable et plus dangereux s'il était attendu.

Ce que je crois pouvoir avancer, c'est que Bonaparte, sérieusement occupé d'opérations pacifiques, n'avait nul besoin de pousser plus loin qu'il ne l'avait fait ses prétentions au dehors. Le plan sur la Turquie ayant manqué, il tournait toutes ses vues vers le rétablissement du commerce et de la marine de France. Les fonds étaient tellement distribués que rien ne restait pour subvenir à des entreprises militaires. Sa conquête de Saint-Domingue, mal suivie, mal appuyée dans le principe, était un des objets majeurs qui l'occupaient. On lui avait dénoncé les horribles dilapidations que les généraux s'y étaient permises, et on lui avait fait sentir que, pour réussir dans cette guerre comme dans toutes les guerres civiles, il fallait plus de moralité que de talents militaires. C'est ce qui avait entièrement manqué à Leclerc et à Rochambeau. J'ai vu des lettres des colonies qui peignaient sous les plus affreuses couleurs la conduite de ces généraux. Ils ne s'étaient déterminés à cette expédition dangereuse que dans l'espoir de faire une fortune rapide, et chacun, consultant son intérêt particulier, a perdu de vue l'intérêt public. L'Angleterre, dont la sombre politique a toujours regardé la prospérité de la France comme une calamité pour elle-même, a rallumé un feu qu'elle devait sagement chercher à éteindre. Le duc de Clarence l'a déclaré en plein Parlement : il a été jusqu'à dire que les généraux français avaient fait leur devoir, mais que c'était au savoir-faire des Anglais que la perte de Saint-Domingue était due. Cet aveu naïf a donné la mesure des intentions du Gouvernement anglais, et a pu convaincre les plus incrédules qu'une paix conclue dans de pareilles dispositions ne pouvait effectivement être de durée.

Le préfet de la Seine-Inférieure, Beugnot, homme de beaucoup d'esprit, m'a dit que, lors du voyage que le Premier Consul fit à Rouen vers la fin de l'automne dernier, Bonaparte eut avec lui un de ces moments d'abandon extrêmement rares où l'homme se montre tout à fait à découvert. Bonaparte donnait des éloges aux soins du préfet pour l'administration de son département. Il avait aussi blâmé avec sévérité

plusieurs de ses vues, et il lui expliquait en détail ses intentions. « Je désire, disait le Premier Consul, que vous employiez tous vos soins à faire respecter et chérir le Gouvernement. Il faut ramener les Français à cet esprit d'urbanité, de politesse, à ces mœurs faciles et douces qui les ont fait aimer et imiter de toute l'Europe. Réunissez souvent du monde chez vous. Entourez-vous des personnes les plus marquantes. Rapprochez tous les partis. Que votre maison soit l'école du bon goût et des bonnes manières. Il ne faut pas qu'aucun particulier puisse rivaliser avec vous sur ce point. Ayez plutôt deux équipages qu'un, un nombre convenable de gens, une livrée marquante. Je ferai volontiers des sacrifices pour subvenir à ces dépenses. Il faut que l'esprit de la nation s'adoucisse dans les jouissances de la paix... » Beugnot répondit en donnant les plus grands éloges à ces vues philanthropiques, mais il manifesta des doutes sur la solidité de la paix. « Quoi, vous croyez, s'écria Bonaparte que l'Angleterre me fera la guerre, vous le croyez sérieusement ? — Je le crois. — J'en doute encore, reprit Bonaparte avec vivacité, mais si l'Angleterre m'attaque, elle ne sait pas à quoi elle s'expose : non, en vérité, elle ne le sait pas ; oh! vous verrez ce que sera cette guerre ! Je ferai tout pour l'éviter, mais, si l'on m'y force, je frémis de tout ce qui arrivera. Je renverserai tout ce que je trouverai devant moi. Je ferai une descente en Angleterre, j'irai à Londres, et, si cette entreprise devait manquer, je bouleverserai le continent, j'asservirai la Hollande, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, j'attaquerai l'Autriche et j'irai jusqu'à Vienne détruire toute espèce d'appui de cette odieuse puissance ; on verra ce que je peux faire et ce que je ferai. J'en frémis d'avance, mais on me connaîtra ! » Bonaparte prononça toute cette tirade avec un accent très fort et très animé, et même avec violence. « Au surplus, poursuivit-il, je n'en continuerai pas moins de travailler à assurer la prospérité de la France, à faire fleurir son commerce, son agriculture, son industrie, et nous serons heureux en dépit de nos rivaux. »

Beugnot m'a retracé mot à mot cet intéressant entretien. Et c'est sans doute un de ces élans précieux à connaître, parce que rien ne peut le rendre suspect, ni le caractère, ni

l'état de la personne à qui il parlait, ni le lieu de la scène, ni l'époque à laquelle Bonaparte s'y est livré.

D'après cela, on peut, je crois, regarder comme une vérité bien démontrée : 1° que Bonaparte n'a pas voulu la guerre; 2° que l'Angleterre l'a faite par un double motif d'animosité constante et d'appréhension pour l'avenir; 3° que Bonaparte, entraîné malgré lui hors des mesures, poussera à l'extrême tous les moyens qu'il emploiera contre ses rivaux; 4° que les moyens ne seront d'abord dirigés spécialement que contre l'Angleterre même; 5° que, si le grand coup qu'il veut lui porter manquait, il se rabattera sur le continent et dirigera surtout sa vengeance contre l'Autriche, en entraînant dans son parti tous ceux qu'il regarde comme intéressés à la soutenir; et 6° que la Bavière est indubitablement du nombre, d'après ce que le Premier Consul m'a dit lui-même dans la conversation que j'ai eue avec lui à Amiens. Parmi les moyens que Bonaparte emploiera contre l'Angleterre, les plus marquants sont : de fermer à son commerce le plus de canaux possible, — c'est ce qui fait qu'il ne consentira point à ouvrir l'Elbe et le Weser; de redoubler d'activité et de vigilance pour empêcher en France l'introduction des marchandises anglaises; de détacher de l'alliance de l'Angleterre toutes les puissances du continent, et, enfin, de porter la guerre sur le sol anglais même.

La descente n'est point un vain épouvantail. Le Premier Consul est très décidé à la tenter. Il l'a annoncé trop hautement à tout ce qui l'entoure pour qu'on en puisse douter. Un homme comme lui ne saurait se permettre une vaine rodomontade qui tendrait à le rabaisser aux yeux de ceux qu'il a le plus d'intérêt à ménager. Bonaparte a très bien senti que, dans la position où il s'était mis, il ne devait jamais laisser se dissiper cette auréole de gloire et de supériorité dont il s'est entouré. S'il avançait une seule fois une chose qu'il ne voulût pas soutenir, toute considération, toute confiance seraient aussitôt perdues. C'est parce qu'il a senti toute l'étendue des obligations que lui imposait cette nouvelle guerre, que toutes les cordes de son âme ont été ébranlées. Il a jugé que l'Angleterre le forçait encore une fois de mettre sa fortune en jeu, et il n'a pas balancé; la France ne lui aurait pas pardonné

une guerre ordinaire, où tous les dangers auraient été pour les autres, et où il aurait attendu tranquillement dans son palais les résultats de l'entreprise confiée à des agents secondaires. Celui qui a l'audace de fonder une nouvelle dynastie s'impose l'obligation de payer de sa personne dans toutes les circonstances majeures. Mais alors ceux qui l'attaquent s'exposent à attirer sur eux le développement et l'action des moyens les plus énergiques.

L'Angleterre paraît avoir senti cette vérité, et elle semble effrayée de l'orage qu'elle-même a excité. Les préparatifs de dépense qu'elle fait sont immenses et de nature à l'épuiser plutôt qu'à la sauver. Le meilleur parti que la France pourrait prendre, ce serait de laisser sa rivale se consumer dans de pareils efforts et de l'alarmer sans cesse par l'épouvantail de la descente sans en risquer la tentative. Mais c'est ce qu'elle ne fera pas. Bonaparte songe sérieusement à débarquer en Angleterre. Il a rassemblé toutes les notions sur les moyens d'effectuer cette grande entreprise, sur les points de départ et de débarquement les plus favorables, sur le moment, la saison, la manière, sur le temps nécessaire pour arriver et les moyens de soutenir l'armée débarquée ; sur les entreprises de ce genre qui ont déjà eu lieu. Il veut se mettre à la tête, marcher sur Londres et sur Portsmouth, brûler les arsenaux de Greenwich, Chatham, Woolwich, Gravesend, Dyle, enfin tous les établissements de la Tamise. Il se flatte de pouvoir, à l'époque où le débarquement aurait lieu, faire sortir une flotte capable de balancer la flotte anglaise. Il aurait deux armées de débarquement, et, pendant que la flotte anglaise, tenue en échec par la marine française, chercherait à combattre celle-ci, il risquerait le passage, il menacerait plusieurs points à la fois afin de diviser les forces, et passerait en Irlande une partie de son armée pour arracher irrévocablement cette île à l'union britannique.

Tels sont en aperçu les plans formés, ainsi que j'ai pu m'en assurer par mes conversations avec plusieurs personnes qui jouissent de la confiance du Premier Consul, tels que l'amiral Brueys, le général Caffarelli, et le comte du Chillan, ancien officier très distingué de la marine française. Ce dernier n'est, à la vérité, pas employé, et n'approche même

pas Bonaparte. Mais il a des relations intimes avec des personnes influentes dans le département de la marine. Du Chillan croit à la possibilité d'une descente, et son avis est d'autant moins suspect que, lui ainsi que ses anciens confrères sont, quoi qu'on ait dit, écartés des emplois. On ne leur a pas, à la vérité, refusé du service, mais on a voulu les placer dans un rang inférieur à celui qu'ils ont eu jadis, et ne les faire venir qu'après les nouveaux, et c'est ce qui les a écartés.

Le résultat d'une descente, si elle réussissait, est incalculable. On ne peut présumer où s'arrêterait l'ambition française. Les plus sages veulent qu'un séjour prolongé en Angleterre serait impossible à une armée française, qu'il faudrait se borner à frapper des coups rapides, détruire les ateliers de la marine, renverser le crédit et essayer de donner à l'Angleterre un nouveau Gouvernement, enfin livrer ce pays à toutes les agitations des factions et des partis divers. On se bornerait alors à occuper les ports sur les côtes, et à paralyser ou détendre tous les ressorts de cette monarchie redoutable. Mais, si la France réussit, jusqu'où poussera-t-elle ses prétentions, et que ne pourra-t-elle pas faire lorsqu'elle sera maîtresse de tout le commerce? que deviendront l'Inde, les colonies, les vastes établissements de l'Angleterre dans les deux mondes? Il est certain que la France ne peut pas tout prendre, encore moins tout garder. Elle rendra donc à l'Angleterre affaiblie, ou elle lui laissera ses établissements aux Indes occidentales, et partagera avec elle le domaine de l'Inde, ou la forcera d'abandonner ce pays à ses souverains naturels. Peut-être cherchera-t-elle à s'emparer de l'Égypte, si l'on n'est encore guéri de la manie de vouloir créer un pays où tout est à faire, abîmé d'ailleurs par toutes les espèces de calamités, habité par un peuple lâche, gouverné par des tyrans imbéciles et féroces dont l'anéantissement et la conversion sont également difficiles. Enfin la France ferait alors envers l'Angleterre ce qu'elle a fait en 1795 envers la Hollande. Elle lui rendrait une indépendance secondaire et précaire.

Admettons, au contraire, que la descente ne réussisse pas, ce qui est beaucoup plus probable. Alors, si Bonaparte n'a pas péri dans cette dangereuse entreprise, il se rejettera comme

un lion furieux sur le continent, et c'est alors que le plan de la destruction de l'Autriche sera mis à exécution.

En attendant, on travaille avec la plus grande activité dans toute la France aux préparatifs de la descente. Des milliers de barques se construisent dans les ports, sur toutes les rivières, dans les provinces les plus centrales de la France. Le Gouvernement a eu l'adroite idée de mettre partout sous les yeux du peuple les apprêts de vengeance contre l'ennemi de la prospérité nationale française. Le général Andreossy a été nommé chef du génie de l'armée. Il a accepté, quoique cette place soit inférieure à ses anciennes fonctions, mais il sait que Bonaparte n'aime pas les refus, et d'ailleurs chacun veut se montrer contre l'ennemi commun. Déjà presque toutes les places sont distribuées, et toutes les mesures arrêtées, et avant le printemps prochain on peut s'attendre à quelque tentative.



Telles sont les idées et les notions que j'ai rassemblées relativement aux projets militaires et offensifs de la France. Le Gouvernement n'en poursuit pas moins, autant qu'il le peut, des plans d'améliorissement dans l'intérieur. La guerre active faite aux contrebandiers anglais a déconcerté presque toutes les mesures. Du côté de la Hollande, on a établi une double ligne de douane, et aujourd'hui les risques sont tels qu'à moins de 22 p. 100 on ne trouve plus moyen de faire entrer en France les produits de l'industrie anglaise. Cette énorme avance détruit tous les profits de l'introduction et laisse tout l'avantage aux menus facteurs français, qui ne peuvent donner leurs marchandises qu'à 12 p. 100 au-dessus du prix où les Anglais vendent les leurs. Il est constant que la prospérité des provinces manufacturières en France s'est considérablement accrue depuis deux ans et même depuis cette guerre. Les fabriques de Rouen sont toutes en pleine activité et, pendant le séjour que j'ai fait en cette ville, j'ai été à même de m'en convaincre de mes propres yeux. Les ports de mer qui faisaient le commerce des Colonies ont en revanche prodigieusement souffert. Nantes, Bordeaux et Marseille, mais surtout Nantes, sont ruinés ou considérablement appauvris.

Nantes faisait un commerce immense à la côte, et la plus grande partie de Saint-Domingue était alimentée par ses soins, de sorte qu'elle faisait pour deux cents millions de transports et de retours dans les îles. Nantes était peuplé d'Américains qui y faisaient une très grande dépense. En outre, cette ville faisait le grand cabotage et envoyait plusieurs vaisseaux aux grandes Indes. Enfin, les Hollandais et les Hambourgeois abondaient dans son port pour y acheter, les uns des denrées coloniales, et les autres des vins qui croissent dans ses environs, les eaux-de-vie de seconde qualité et des fruits de diverses espèces. La Loire servait à Nantes de canal pour alimenter les provinces de l'intérieur. Orléans était le dépôt des marchandises coloniales qui contribuait le plus à alimenter la capitale. Les sucres bruts et terrés remontaient de Nantes à Orléans où ils étaient raffinés, ainsi que les huiles de Provence, de sorte qu'à Paris on connaissait ces huiles et ces sucres sous le nom d'huiles ou de sucres d'Orléans. Toutes ces branches du commerce de Nantes ont péri. Lors de la dernière paix avec l'Angleterre les négociants avaient fait un dernier effort et risqué le reste de leurs capitaux dans des spéculations aux îles ou aux grandes Indes. La guerre survenue soudainement et la fausse sécurité du Gouvernement français ont tout perdu. Nantes avait encore, à l'époque où j'y ai passé (en juillet) soixante grands bâtiments en mer, et on ne comptait sur la rentrée d'aucun. Ce coup a atteré, anéanti ce qui restait de capitalisme à Nantes. Tous les vaisseaux mis en armements ont été mis sous voile et vingt-six banqueroutes ont éclaté dans l'espace de deux mois. Il ne reste plus à Nantes que les ressources de la contrée fertile qui l'environne, et cette ville, si la guerre continue, ne pourra se soutenir qu'au moyen des armements en cours qui ont procuré à quelques armateurs des gains vraiment prodigieux.

Bordeaux a dans ses vins excellents, dans ses farines, dans ses eaux-de-vie une ressource que rien ne peut lui ôter. Marseille a ses savons, ses huiles, beaucoup d'objets manufacturés, et le commerce de la Méditerranée ne peut jamais être aussi sévèrement contrarié que celui de l'Océan.

Mais cette gêne qu'éprouvent aujourd'hui toutes les places maritimes de France, cette souffrance du commerce ne fait

que ranimer le désir de combattre et d'accabler l'ennemi qui les cause. Le Gouvernement, qui sent et favorise cette disposition, prend, en conséquence, des mesures véritablement nuisibles aux propres intérêts de la France. En prohibant non seulement les marchandises anglaises, mais les matières premières venant des lieux occupés par les Anglais, il est évident que le Gouvernement a augmenté l'embarras des manufacturiers français, qui ne savent où se procurer les matières indispensables pour leurs fabriques. On est obligé de faire venir le coton par rouliers du fond du Portugal, et, pour peu que la guerre dure, les indigos, les bois de campêche et les denrées des Indes et de l'archipel indien seront d'une rareté excessive.

L'Angleterre, à la vérité, n'agit pas plus sagement, et, de son côté, elle prend des mesures plus funestes à elle-même qu'à la France à qui elle veut nuire. Tel est le blocus de l'Elbe et du Weser, qui interdit à ses marchands un débouché que les neutres eussent toujours pu lui ménager.

La France, accoutumée par douze ans de révolution à des privations de toute espèce, supportera facilement l'état actuel des choses. Elle sera moins heureuse, mais moins de prospérité ne signifie pas moins de force dans un grand peuple. L'Angleterre, au contraire, sort aujourd'hui de toutes ses habitudes et se précipite dans un système qui peut avoir pour sa tranquillité intérieure les suites les plus déplorables.

Tout un peuple une fois armé ne reprend pas facilement les habitudes pacifiques et favorables au maintien de l'ordre établi, et cette tourbe de combattants, dont la turbulence peut être si dangereuse pour le repos intérieur, n'offre pas à beaucoup près des moyens de défense proportionnellement redoutables contre l'ennemi du dehors. Je sais que le calme et le sang-froid qui distinguent le caractère anglais rendent ces dangers moins menaçants, mais déjà plus d'un exemple nous ont appris qu'il existe en Angleterre des hommes mal intentionnés et des têtes faciles à égarer. Les insurrections sur la flotte, les tentatives d'assassinat et de conjuration contre le Roi, ces sociétés de démagogues, de Levellers, animés du même esprit qui se signale du temps de Cromwell, doivent prouver aux plus incrédules que l'Angleterre renferme dans

son sein une grande quantité d'éléments de discordes et de troubles, et qu'un moment suffit pour mettre dans une fermentation effrayante tous ces germes puissants de la dissolution des empires.

La France, au contraire, régie par des lois neuves, par des hommes vigoureux, n'a point encore usé les ressorts de son Gouvernement. Toutes les places sont confiées à des hommes exercés aux révolutions, et qui ont, pour en combattre de nouvelles, tous les motifs que l'intérêt et la Providence suggèrent. Au moins aussi habiles et bien plus nombreux que ceux qui désirent renverser le nouvel ordre des choses, ils ont de plus en main tous les moyens de répression, de force et de séduction.

Le grand art de Bonaparte a été de diviser tous les partis. Il a, sans distinction de système et d'opinions, placé tous ceux qui avaient des talents, des moyens, ou à qui une célébrité révolutionnaire interdisait tout retour vers l'ancien ordre de choses, ou qui, pour me servir d'une expression connue, après avoir débarqué sur la terre de la liberté, avaient brûlé leurs vaisseaux. Tous ces hommes, tous ces acquéreurs de biens nationaux, tous les membres des divers corps de l'État, le clergé même et la grande masse des habitants qui redoutent de nouveaux troubles, veilleront à la conservation de l'ordre des choses actuel et feront des vœux pour la durée des jours du Premier Consul.

L'Angleterre n'aura donc presque aucun moyen d'exciter de nouveaux troubles en France. Mais la France pourra plus facilement agiter l'intérieur de l'Angleterre.



Dans les différents départements que j'ai traversés, j'ai partout vu un égal désir de rester tranquille et de maintenir le Gouvernement établi. Sans doute, un grand nombre de personnes appellent encore par leurs vœux l'ancienne monarchie et les Bourbons. Mais ces vœux ne sont, à vrai dire, que de *pia desideria* qui n'entraîneront aucune suite active.

J'ai causé avec plusieurs des anciens chefs de chouans, entre autres avec La Sauvagerie, compagnon du célèbre comte

de Frotté. Il m'a dit que les princes lui avaient écrit pour lui conseiller eux-mêmes de se soumettre. Il m'a avoué que les moyens de résistance étaient devenus nuls, qu'on pourrait encore faire massacrer des individus, mais non ressusciter un parti, tant que le Premier Consul vivrait. Aussi s'est-il marié et a-t-il résolu de vivre désormais entièrement étranger à toutes les combinaisons politiques. Les Anglais chercheront sûrement à rallumer un feu qu'ils ne croient qu'assoupi. Déjà plusieurs de leurs émissaires ont été arrêtés dans la Vendée et dans les pays des Chouans. J'ai traversé l'une et l'autre, j'ai eu de longs entretiens avec M. Letourneur, préfet du département de la Loire-Inférieure, et M. Huet, secrétaire-général du département, homme du plus grand mérite. Il n'y a pas de doutes, d'après les notions qu'ils m'ont fournies et d'après mes propres observations, que ces pays ne doivent être administrés avec beaucoup plus de précautions que les autres.

Les paysans de ces contrées ont, pendant huit années de discordes civiles, puisé dans de longues souffrances une indifférence pour la vie, une insouciance pour les périls de la guerre, qui ne se sont point encore dissipées. Il serait dangereux d'irriter des esprits tellement électrisés, mais, si on respecte les habitudes de ces mêmes paysans, ils préféreraient certainement le repos dont ils jouissent et dont ils ne méconnaissent pas les douceurs, — ils le préféreraient, dis-je, à de nouvelles agitations. Étant propriétaire dans la Vendée, j'ai été à même de converser familièrement avec les habitants de ces contrées. Il est inconcevable qu'ils aient conservé autant d'aménité dans le caractère, je pourrais presque dire de recherches dans les procédés, et que ces qualités paisibles puissent se combiner avec les dispositions guerrières et ce mépris de la vie dont j'ai parlé. Mais que leur faut-il? Leurs prêtres? — on les leur a rendus. C'est surtout à bien choisir les curés que le Gouvernement s'applique. Ce sont eux qui sont les organes auprès des paysans de ces contrées. Lorsque le Gouvernement désire quelque chose, c'est par la bouche des curés qu'il fait transmettre et expliquer ses intentions. Dans les grandes occasions, les évêques font un mandement, et l'utilité que le Gouvernement retire de ces interprètes en

garantit la conservation particulièrement dans ces contrées. Que fallait-il encore à ces habitants? de ne point être enlevés par la conscription. Ce point était bien plus difficile. Cependant on a pris des mesures pour leur alléger ce fardeau. De toutes les dispositions organiques actuelles, celle de la conscription est la plus désagréable au pays jadis insurgé. On y a conservé pour les habits bleus une sorte d'horreur que rien ne saurait vaincre. Les Vendéens ne peuvent encore s'accoutumer à servir sous ces mêmes drapeaux qu'ils ont vus naguère à la tête des colonnes qui portaient chez eux la dévastation, l'incendie et la mort. Ceux qui sont enlevés désertent pour la plupart, et les jeunes gens s'accoutument à dire et à penser que, guerre pour guerre, il vaut autant la faire chez soi qu'ailleurs. Il faut convenir aussi que l'extrême dépopulation causée par les guerres civiles rendrait intolérables des levées de recrues trop fortes. Aussi a-t-on parfaitement jugé qu'il fallait ménager un côté aussi sensible. On laisse aux communes la faculté de fournir un homme ou d'en acheter un en remplacement. On tâche cependant de les déterminer à servir eux-mêmes. On sent la nécessité de les accoutumer à combattre avec les Républicains. on ne prend qu'un homme par paroisse de mille huit cents à deux mille âmes, et on combine ces mesures de douceur et de persuasion avec des mesures de prudence et de fermeté qui montrent aux mal intentionnés une répression active et sévère et toujours prête à agir. Des détachements nombreux de gendarmes parcourent ces pays. L'excellente discipline, le bon choix des militaires qui composent cette troupe lui ont acquis la confiance et l'estime universelles. C'est depuis son organisation que l'intérieur de la France a été purgé de ces brigands de toutes espèces qui infestaient les grandes routes et étaient la terreur et la désolation des campagnes. Aujourd'hui le voyageur peut, nuit et jour, parcourir les routes les plus écartées sans courir aucun danger. Toutes ces précautions d'ordre et de sûreté attachent au Gouvernement, et font sentir le prix d'une existence tranquille et du rétablissement de toutes les relations sociales et commerciales, tant dans les villes que dans les campagnes.

Généralement on aime et on admire Bonaparte dans ces

dernières, et, excepté Paris, le Premier Consul trouvera partout plus d'enthousiastes que de dépréciateurs. Il existe sans doute, même dans l'armée, un grand nombre de ces gens qui ne sont contents de rien, que la rage de changer dévore, et qui feignent, pour une liberté qu'ils ne s'expliquent pas, un amour religieux et pur, qui s'indignent qu'un homme s'ingère de leur donner des lois. Mais tous ces républicains de suspecte fabrique confondent sans cesse l'ennui de ce qui est avec l'amour de ce qui n'est pas. Comme ils redoutent tout ordre de choses fixe, ils n'inspirent de confiance à personne. Ils peuvent bien augmenter des troubles commencés. Mais ils n'ont pas les moyens de troubler l'ordre qui existe.

Je ne connais pas de parti véritablement existant contre Bonaparte. Ce sont des individus épars, plus ou moins nombreux, mais généralement assez peu influents. C'est encore parmi les anciens Jacobins que pourraient se rencontrer les plus redoutables. Cependant, comme un très grand nombre de ceux-ci ont fait fortune pendant la Révolution, ou jouissent au moins aujourd'hui d'une existence tranquille, ils ne songent point à remuer. Et même, au besoin, le Gouvernement pourrait compter sur les plus forcenés, parce qu'ils sentent parfaitement que tout autre gouvernement pourrait bien ne pas être aussi indulgent pour eux. On a regardé Moreau comme le chef d'un parti opposé au Premier Consul. On s'est trompé. Moreau n'aime pas le Premier Consul, mais, avec une très grande réputation, il n'a nuls adhérents et vit réellement étranger à toute cabale et à toute intrigue.

Il n'y a donc aucun grand mouvement à craindre contre le Premier Consul. Mais sa vie, sans doute, n'est pas à l'abri d'un attentat isolé. S'il périssait, en effet, que deviendrait la France? Après avoir souvent et longtemps médité sur cette grande catastrophe, il m'a été impossible de me fixer sur aucun résultat positif. En effet, se présentera-t-il un homme assez vigoureux pour prendre et retenir les rênes du Gouvernement? On pourrait croire que Bonaparte a déjà nommé son successeur et que c'est le fils de Louis, ou Lucien, ou plus probablement encore Joseph Bonaparte qui doit le remplacer. Quant à Lucien, osera-t-il confier la destinée de la France à un homme qu'il a jugé lui-même trop immoral

pour laisser entre ses mains le ministère de l'intérieur? Lucien est sans doute un homme de génie et d'un très grand caractère, et peut-être avec ces qualités peut-on plutôt bien régner que bien administrer. En effet, à l'homme qui peut tout qu'importent les petites vertus? Il suffit qu'il choisisse des ministres qui les possèdent.

L'organisation actuelle n'est pas sans mérite. Le tribunal et le Corps législatif sont politiquement nuls, mais ils attachent par l'intérêt beaucoup de personnes à la République. Ce sont quatre cent cinquante bonnes places de plus à donner. Le Sénat conservateur, en revanche, est un Corps très puissant et qui, même dès à présent, jouit d'une grande considération. C'est une véritable pairie. Je ne puis juger si les hommes qui composent le Sénat auraient assez de vigueur pour conserver la constitution, et surtout si la famille de Bonaparte jouit dans l'armée d'une assez grande influence pour assurer à un de ses membres l'autorité suprême; — car, il ne faut point en douter, la garde consulaire et la division du centre décideront à peu près de tout, lorsqu'il s'agira du choix d'un maître; et, à moins que le chef d'une armée éloignée n'ait assez de crédit pour se faire proclamer par elle, je ne vois pas qu'il puisse exister d'oppositions de la part de l'intérieur. Ce ne sont plus comme autrefois les divisions des départements qui sont à craindre, mais celles des armées ou des généraux, parce que aujourd'hui le régime est véritablement militaire, et que les hommes essentiellement influents sont les généraux. Cette nuance dans la Révolution est remarquable. — Mais, sans vouloir juger des futurs contingents, continuons d'examiner ce qui existe aujourd'hui.



Il est certain que l'ambition de Bonaparte est d'être fondateur d'une nouvelle dynastie, et je crois m'être assuré que son union avec une femme qui paraît avoir cessé d'être féconde contrarie essentiellement ses plans. Je sais que plusieurs hommes de grand mérite lui ont conseillé de rechercher une grande alliance, et lui ont représenté ce moyen comme le seul capable de rattacher autour de lui l'opinion de

tous les anciens nobles, dont les femmes ne se plieront jamais à venir faire cortège autour d'une femme qu'elles dédaignent, et qu'elles affectent d'autant plus de regarder comme leur inférieure, que la fortune l'a plus élevée au-dessus d'elles. Bonaparte est assez grand par lui-même ; la force dont il est environné, les grandes qualités dont il brille suffisent sans doute pour assurer son autorité. Mais, quoi qu'il fasse, sa femme ne sera toujours que madame Bonaparte. Une grande princesse, au contraire, rallierait autour de lui les égards d'opinion, comme ses moyens personnels lui valent les égards de calcul. Personne ne rougirait de rendre des hommages à une femme qui, par sa naissance, aurait personnellement le droit d'y prétendre.

Cependant, des scrupules ont arrêté Bonaparte. Ami des mœurs, il déteste le divorce. Il est d'ailleurs reconnaissant à sa femme de toute la tendresse qu'elle lui témoigne. Ses principes sur la sainteté du mariage sont très sévères, et c'est seulement pour lui faire leur cour que presque tous les généraux qui l'entourent, quoique la plupart fort jeunes, sont mariés. Marmont, Duroc, Caffarelli, Lauriston, Le Brun, Murat sont de ce nombre. Cependant il sent ce prestige manquer à sa gloire, et, plus d'une fois, il a reconnu les inconvénients de cette parenté dont les ramifications s'étendent jusque dans les moindres classes de la société. Je ne serais donc point étonné qu'il ne saisît un jour une occasion de s'allier à quelque sang illustre. Sans doute, cela lui sera très difficile. Parmi les familles des anciens souverains, il aura peine à en trouver une assez hardie pour se mettre au-dessus de l'opinion et braver toutes les résistances.

Bonaparte tient par goût aux grandes maisons. Il ménage, caresse même autant qu'il le peut celles de France. Mais il suit en même temps un système qui lui garantit leur soumission. Il a pris des mesures pour empêcher qu'elles ne recouvrassent des fortunes capables de leur assurer un trop grand crédit. Les richesses assemblées par M. de Talleyrand lui ont même fait quelque ombrage. Il voudrait établir entre les anciens et les nouveaux un échange de faveur et de fortune, contre les avantages que l'opinion attache à une grande naissance. Mais, sur ce point, il n'a obtenu encore aucun succès.

Les anciens nobles se tiennent absolument séparés. Ils vivent isolés ou uniquement entre eux, et là médisent tout à leur aise du Gouvernement protecteur sous lequel ils respirent. Quelques grandes familles ont cependant embrassé le nouvel ordre des choses. Les Ségur, les Périgord, les Noailles, les de Luynes, les La Rochefoucauld, etc., sont de ce nombre. A la vérité, ils ont fait en quelque sorte scission avec les autres; mais, peu à peu, cet éloignement disparaîtra. Les anciens nobles sentent leurs avantages, mais, s'ils n'y prennent garde, ils perdraient pour toujours peut-être ce seul instant qui leur est offert pour jouer de nouveau un rôle.

Mais il ne faut pas se figurer que jamais l'influence de leurs opinions pût être dangereuse pour le Gouvernement, puisque toutes les places sont occupées par des hommes qui doivent à la Révolution toute leur consistance. Ces hommes ne manquent ni de talents ni d'énergie. Ils en auront toujours assez pour écarter pendant longtemps encore des rivaux dangereux. Mais ils n'ont encore pas pu acquérir le vernis d'aisance et de grandeur que de grandes richesses, une existence illustre, transmise de génération en génération, peuvent seules donner. La plupart, artisans de leur fortune, n'ont pas encore pu l'asseoir sur des bases assez solides pour se permettre les goûts de l'opulence et arborer les livrées de la grandeur. Leurs maisons sont-elles montées, partout on remarque des lacunes qui décèlent ou une fortune très récente, ou une économie forcée, ou une parcimonie craintive. Chez eux, on ne voit pour ainsi dire que des bouffées de luxe. Ici, le nombre de gens est incomplet, là les écuries sont mal garnies, ailleurs le train de la maison présente entre l'ordinaire et le cérémonial des disparates choquantes. C'est ce qui rend, à tout prendre, la vie actuelle bien moins agréable que celle d'autrefois en France. Il n'y a point encore de ce qu'on appelle véritable société. Il règne un décousu remarquable dans les liaisons, dans les rapports, dans le commerce social en général. L'été, on se disperse et on ne se voit plus. L'hiver, on se réunit en foule, mais les personnes qui se voient se connaissent à peine, ou se craignent, ou ne s'estiment guère ou ne se lient qu'avec précaution. Il n'existe plus de ces maisons ouvertes, de ces cercles choisis, où vous retrouviez

un fond qui était toujours le même, sans compter la foule des conviés qui circulaient suivant les moyens ou les goûts des maîtres de la maison.

Dans les campagnes vous remarquez le même défaut d'ensemble. Un grand nombre des beaux châteaux des environs de Paris ont été achetés par des riches de date moderne. Ceux-là ont satisfait à une vanité folle, dont ils ne peuvent pas, même en se ruinant, soutenir à beaucoup près toutes les prétentions. Aussi presque partout vous remarquerez, dans ces demeures jadis si généralement belles, et qui dans toutes leurs parties offraient une harmonie si imposante, que l'on a sacrifié le tout à quelques détails. Ou les bois, ou les jardins, ou les châteaux offrent des traces d'abandon et de ruine. On reconnaît bientôt que le propriétaire n'a pas les reins assez forts pour soutenir un aussi vaste ensemble. De plus, les asiles de l'ancienne opulence de la monarchie, ces points de réunion si délicieux qui faisaient le charme de tous les étrangers qui ont connu la France, restent le plus souvent déserts et sont, dans les mains de leurs modernes possesseurs, comme ces bibliothèques fastueuses dans les mains de l'opulent ignare qui se les est données comme meuble de luxe et non de besoin. Rarement y reçoivent-ils du monde, si ce n'est à des jours longtemps préparés d'avance, et que signale alors une profusion désordonnée et passagère.

Les grands seigneurs qui ont gardé leurs châteaux y vivent la plupart solitaires, presque tous appauvris et le paraissant encore plus qu'ils ne le sont.

La vérité est qu'il existe actuellement en France très peu de grandes fortunes, mais le nombre des petites est prodigieusement augmenté. Le partage des terres, qui a réellement eu lieu, a multiplié les propriétaires, et les lois actuelles multiplient les petits héritages. Le commerce, les affaires de banque, les approvisionnements des armées, les armements en cours ont produit quelques fortunes rapides, mais généralement plus brillantes que solides. Il s'est répandu dans le commerce une immoralité telle que chaque jour voit, pour ainsi dire, luire et disparaître une foule de petits météores de finance. L'intérêt de l'argent étant toujours très haut (actuellement l'intérêt légal est de 9 p. 100), cela facilite des opé-

rations où avec peu de capitaux on peut faire d'assez grands profits. Mais le luxe désordonné des femmes et la coupable facilité des maris renversent bientôt un édifice qui n'a de base qu'un crédit factice. et ces chutes scandaleuses et fréquentes font la désolation de milliers d'individus. détruisent la confiance, haussent les tarifs, démoralisent le peuple et font perdre au commerce la considération qui lui est nécessaire pour prospérer. Cependant. le nouvel ordre des choses offre peu de moyens de fortune. Aussi le grand embarras des parents est-il de savoir ce qu'ils feront de leurs enfants. Quelle carrière embrasser, quel état suivre? Le militaire? — mais il y a tant de concurrents et la faveur y est si nécessaire pour avancer, que cela décourage. Le commerce? — on vient d'en voir les inconvénients. La magistrature? — mais elle n'offre ni profits ni considération. Depuis que l'état de juge est payé, il est avili, et pour lui rendre son ancien lustre il faudra en revenir à ce qu'on a tant décrié comme un abus, il faudra vendre les places. L'homme assez riche pour les payer l'est assez pour ne pas se laisser corrompre. Le Premier Consul a songé à cette réforme, et son projet est de donner les premières magistratures comme récompenses à des gens riches et non comme emploi à des juristes qui ne cherchent qu'un salaire.

Mais revenons à notre sujet. Quel état reste encore à choisir? Celui du clergé? — on n'en peut plus parler. Cet état est si pauvre, si dégradé, on a pris tant de précautions pour l'empêcher à redevenir propriétaire, qu'il deviendra la ressource des citoyens les plus obscurs, et on doit frémir quand on songe dans quelles mains sera remis le dépôt de la morale publique. La marine est nulle tant que les différends avec l'Angleterre se continuent. Les arts et les lettres n'ont jamais été un moyen bien sûr de faire fortune, et d'ailleurs le goût plutôt que la réflexion détermine cette vocation. Il ne reste donc que l'agriculture, et, pour s'y livrer, il faut être propriétaire. Il suit de tout cela qu'aujourd'hui, en France, les individus marchent au hasard, et que l'État n'a point encore acquis cette organisation fixe qui met chacun à sa place, et qui, laissant toutefois toutes les portes ouvertes au mérite ou à l'ambition appuyée par des talents, trace à la multitude la ligne qu'elle doit suivre, et lui épargne l'embarras de

choisir, des tâtonnements, la difficulté et les regrets d'avoir fait un mauvais choix.

Peu à peu cet ordre de choses s'établira sans doute. Mais aujourd'hui le mouvement révolutionnaire se fait trop sentir encore... personne ne sait où est sa place, où il doit aller et ce qu'il doit devenir. Le calme, fruit d'une administration rigoureuse et suivie, rétablira les anciennes relations et ramènera aux anciennes habitudes.

En attendant, l'état de choses que j'ai dépeint entretient non pas du mécontentement, mais du malaise, et beaucoup de gens ne savent si pour le faire finir il faut rester tranquille ou bien s'agiter de nouveau. Il importe donc bien au Gouvernement d'éclaircir les esprits sur ce point essentiel.



J'ai dit que généralement on était content de Bonaparte, et, je le répète, il ne faut pas se laisser induire en erreur par les conversations des salons de Paris. Là vous trouverez force beaux esprits qui gémissent d'avoir un maître. Ce qui les fâche surtout, c'est de ne plus pouvoir écrire, c'est de ne plus pouvoir enrichir le monde de leurs pensées lumineuses. Voilà ce qu'ils ne pardonnent pas à Bonaparte. Cette classe d'hommes est irréconciliable, parce qu'elle n'existe que par l'amour-propre, et que chez eux cet amour-propre-là est le sentiment le plus opposé à l'amour du bien public.

On reproche à Bonaparte son faste, et on ne peut cependant disconvenir que des dehors imposants ne soient nécessaires pour affermir et faire aimer l'autorité. On l'a blâmé d'avoir entrepris des voyages coûteux quand la France est obérée. Mais ces voyages sont un bienfait pour les départements où il passe. J'en ai été témoin moi-même. J'ai vu combien de décisions importantes pour les localités, longtemps sollicitées en vain, ont été prises par le Premier Consul et le ministre : combien de projets utiles ont été conçus, adoptés ou suivis. D'ailleurs, le peuple s'attache au chef de l'État et ne le voit point assez pour s'en dégoûter, et — je le demande — que sont quelques millions auprès de ces grands résultats ?

Paris n'éprouve pas le même enthousiasme parce que l'enthousiasme ne saurait être une disposition d'habitude. C'est donc bien à tort que des esprits superficiels prétendent n'inférer, de l'indifférence ou des railleries des Parisiens, que pronostics funestes pour le Premier Consul.

Le peuple proprement dit n'a pas de griefs véritables contre le gouvernement. L'impôt foncier est très fort, mais il pèse particulièrement sur les particuliers aisés. En général, les impôts sont lourds, et c'est un vice qu'il est essentiel de corriger. Sans la guerre, on s'en serait occupé avec efficacité. Le droit d'enregistrement est une charge énorme qui, à chaque transaction, enlève au propriétaire un vingtième de son capital. Cela porte à des marchés clandestins et établit un penchant à la fraude qui nuit au caractère national. Partout où l'impôt est vexatoire, on doit tendre à l'éluder par la ruse ou à le renverser par la force.

Il s'en faut aussi que l'administration des finances soit aussi bonne qu'on pourrait le désirer. Je n'ai point été à même de le vérifier. Mais je sais que généralement on paie mal, et qu'il règne partout une pénurie de moyens qui nuit essentiellement aux grands plans d'embellissement et d'utilité conçus et exécutés par le Premier Consul. La France a tant de ressources partielles qu'avec peu d'argent on y fait pourtant encore de grandes choses. Chacun, en souffrant un peu, en perdant un peu de son salaire, contribue à une masse de sacrifices qui équivaut à de très fortes sommes. C'est ce qui assurera toujours à la France une grande supériorité sur ses voisins. Cependant il ne faut pas se dissimuler que les finances sont la partie faible de la France. Elle met à contribution ses voisins, ses amis, ses ennemis. Mais elle vit en quelque sorte d'expédients et d'anticipation, et il s'en faut de tout qu'il règne dans cette branche de l'administration l'ordre et surtout l'abandon sans lesquels il n'y a point de prospérité générale et durable.

Lorsque la France était dans l'état révolutionnaire, le désordre de ses finances ne pouvait pas être regardé ni calculé comme un signe de sa faiblesse, mais, aujourd'hui qu'elle a repris son rang parmi les Etats régulièrement organisés, l'ordre, dans cette partie importante, devient indispensable

pour consolider sa force et sa supériorité. Néanmoins on ne peut disconvenir que le Gouvernement n'ait déjà beaucoup fait pour les arts et pour le bien-être de l'intérieur.

Paris voit, malgré la guerre, se continuer dans son sein des travaux qui tendent à l'embellir, à faciliter ses communications, à donner à l'air qui y circule un cours plus libre et plus salutaire. Bonaparte a donné encore, par le genre des travaux qu'il a fait entreprendre, une grande preuve de son bon esprit. Il a dédaigné ces créations fastueuses, ces monuments plus brillants qu'utiles dont un homme ordinaire eût cherché à décorer son règne.

Il s'est, au contraire, occupé à perfectionner et finir ce que les âges précédents avaient commencé. Il a senti que pour donner à Paris une beauté véritable il ne fallait pas le surcharger de nouveaux édifices, mais au contraire le purger de ces masses de bâtiments informes qui en obstruent toutes les parties. Des rues entières ont été abattues, des passages commodes ont été percés. Le Carrousel est dégagé des amas de barraques qui le déshonoraient. Saint-Sulpice, l'école de chirurgie, ont vu se former devant eux des places spacieuses qui permettent d'admirer leur imposante architecture. Le Louvre va être achevé, les Tuileries sont entretenues avec un soin qui ne laisse rien à désirer. Le Luxembourg paraît être une nouvelle création. Ses terrasses, les bassins sont réparés à neuf, le palais est entièrement rénové, les jardins sont agrandis et prodigieusement embellis. Des richesses immenses en statues, jadis enfouies dans des endroits inconnus ou inaccessibles, sont aujourd'hui réparties avec goût et intelligence. De nouveaux ponts s'élèvent, des quais solides et spacieux protègent la ville contre des inondations et procurent au commerce de nouvelles facilités. Des plans d'embellissement général ont été admis, mais toujours d'après ce système, et c'est vraiment un mérite de l'avoir adopté. Car l'œil voit bien ce qui est, mais ne peut juger de ce qui a été, et les embellissements négatifs, c'est-à-dire ceux qui consistent à abattre et à élargir et non à construire, supposent certainement l'envie d'être utile plutôt que celle de briller.

Dans l'intérieur de la France, les grandes routes sont réparées, des canaux de grande et de petite navigation ont été

ouverts ou sont déjà commencés. Celui qui doit conduire à Paris les eaux de l'Ourcq se continue avec une grande activité. Celui qui doit faciliter et abréger la navigation de la Somme est déjà commencé, et on s'occupera incessamment d'établir une communication intérieure entre la Loire, la Vilaine et le port de Brest, de sorte que les approvisionnements pour la marine pourront être transportés sans danger par des canaux des ports de Nantes, de Lorient, de Saint-Malo, de de Vannes à Brest, et établiront une ramification immense de canaux depuis l'extrémité de la Bretagne jusqu'au fond des provinces qu'arrosent la Loire, la Seine et la multitude des rivières qui se jettent dans ces deux fleuves.

C'était surtout pour se livrer entièrement aux grands travaux que Bonaparte désirait conserver la paix, et son impatience de reprendre ses occupations favorites lui fera pousser la guerre avec une activité particulière. L'armée se recrute de tous côtés, et la conscription s'exerce avec une vigueur qui ne laisse pas d'occasionner quelques murmures. Ce mode de recrutement est sévèrement blâmé par quelques-uns, grandement défendu par d'autres. S'il était possible de trouver un moyen de compléter les armées d'un empire sans forcer en rien la liberté et la volonté de ses habitants, alors on aurait raison de s'élever contre tout moyen vexatoire et oppressif. Mais quel est le pays du monde où la formation des armées n'excite pas des plaintes ou n'entraîne pas des rigueurs? Le Gouvernement français a eu envie de faire passer dans toutes les classes des citoyens cet esprit militaire et guerrier auquel la République a dû les plus grands succès. Aucunes exceptions ne sont admises et tout Français, sans distiction d'état de fortune et de naissance doit servir à son rang, selon l'ordre établi dans les armées de la République. Cette disposition contrarie sans doute beaucoup de sentiments et elle n'est pas sans inconvénients réels. Mais il faut convenir aussi que la composition des armées en est bien meilleure. Le plus souvent les jeunes gens qui y sont entrés avec répugnance finissent par y servir par goût. Il en résulte que le Gouvernement atteint son but qui est d'avoir des armées composées de citoyens bien élevés, animés par un grand esprit d'honneur national, pourvus la plupart de moyens personnels qui les mettent à même d'aider

leurs camarades pauvres, et que l'esprit guerrier circule ainsi dans toutes les familles et anime la grande majorité des citoyens.

Il existe, d'ailleurs, des moyens de céder à une répugnance trop forte ou d'éviter des sacrifices trop onéreux. On peut se faire remplacer par un homme que l'on achète, et rarement la somme nécessaire excède trois à quatre mille francs. Mais j'ai vu plusieurs jeunes gens refuser ce moyen de se libérer et préférer les fatigues des camps aux charmes de la vie domestique. Ils savent qu'avec des talents et de l'application on avance rapidement, et, comme l'état militaire est aujourd'hui celui qui est environné de plus de considération, l'amour-propre et l'ambition les appellent sous les drapeaux où beaucoup de gloire et quelquefois beaucoup de profits sont le prix de quelques dangers.

La conscription, d'ailleurs, en assimilant toutes les classes de citoyens, est agréable au peuple. Elle n'est pas si onéreuse pour lui que les milices, et bien moins que la presse ne l'est en Angleterre. Cette mesure n'est donc pas aussi mauvaise qu'on pourrait le prouver ou vouloir le persuader aux autres. Elle a son côté odieux, parce que toute mesure qui dispose impérativement des personnes ou des choses ne saurait être agréable, et qu'alors il n'est pas question du bon, mais du moins mauvais.

J'ai dit qu'aucun état n'était exempt de la conscription. Je dois en exempter les ecclésiastiques. C'est presque le seul avantage qui soit aujourd'hui réservé en France à ce corps jadis si puissant et si riche. Il n'est guère possible d'avoir une existence plus dépendante, plus précaire, moins désirable que celle du clergé. Il existe encore, parmi les personnes les plus influentes, un grand nombre d'hommes irreligieux par principe ou par habitude qui affectent de croire qu'il y aurait un danger extrême à rendre de nouveau propriétaire le clergé séculier, le seul subsistant aujourd'hui. C'est pourquoi la loi lui interdit d'accepter les donations ou legs que des personnes charitables pourraient vouloir lui faire. Les curés sont généralement mal payés, et ils le sont fort inexactement. Le Gouvernement ne paie pas les curés de cantons, et toutes les cures succursales, qui sont en grand nombre, restent à la charge des habitants. Il s'ensuit qu'après avoir supprimé les

moines mendiants, on a rétabli un clergé qui ne peut véritablement vivre que d'aumônes. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'en mettant sans cesse et partout la religion aux prises avec l'intérêt, on finira par la détruire dans tous les cœurs, et que les paysans aimeront mieux se passer du curé que de s'imposer l'obligation de le payer toujours. En effet, la différence est par trop criante. Autrefois, les curés étaient les bienfaiteurs de leur troupeau, ils distribuaient dans leurs paroisses des aumônes plus ou moins abondantes. Les pauvres les regardaient comme leurs refuges et leurs pères. Aujourd'hui, ils sont les premiers pauvres de leur paroisse et une véritable charge pour leur commune. On les a donc dépouillés moralement en les dépouillant de leurs biens temporels, et on a commis en cela une faute dont les suites deviennent chaque jour plus sensibles. Je ne crains pas d'assurer que, si on ne remédie à ce vice essentiel dans la constitution sociale de la France, dans vingt ans la moitié du pays n'aura plus de pasteurs, ou n'en aura plus que d'indignes de ce saint ministère. Quel homme, en effet, voudra se consacrer à un état qui n'offre que misère, fatigues et humiliations? Le temps du fanatisme est passé. On calcule aujourd'hui jusqu'à ses affections, et jamais, d'ailleurs, le fanatisme de quelques individus n'a triomphé de l'indifférence de la multitude. On peut, avec succès, combattre une superstition par une superstition nouvelle, mais on ne peut pas influer sur des gens blasés sur toutes les idées de la morale, dominés par l'intérêt, et qui sont décidés à ne pas payer leur conversion.

Ce point et celui de l'éducation publique exigent toujours de grandes améliorations. A force de défaire sans cesse ce qu'on avait fait, on a écarté la confiance. Les lycées sont presque déserts, et les professeurs mal payés. Il s'est fondé des foules d'écoles secondaires, où chacun enseigne à sa manière, acquiert plus ou moins de vogue et mérite plus ou moins de succès. Ces établissements ne sont que des spéculations de fortune comme mille autres, et ne peuvent jamais avoir de but d'utilité générale ni ces grands moyens d'émulation que les anciens collèges réunissaient au plus haut degré. Le Gouvernement a créé un grand nombre de bourses qui, à la vérité, sont un bienfait pour les citoyens pauvres,

et l'esprit de la nation, naturellement porté vers l'instruction, formera des sujets marquants, surtout dans la partie des sciences exactes, extrêmement cultivées aujourd'hui. Mais il n'existe pas encore d'éducation vraiment nationale, et le Gouvernement ne pourra donner tous ses soins à en établir une que lorsque la paix lui assurera des moyens de finance suffisants pour y parvenir. Alors il ne laissera plus les lycées à la charge des départements, déjà obérés par des impositions très fortes et des octrois multipliés et des sous pour livres qui s'augmentent sans cesse. Alors le commerce, vivifiant toutes les parties de la République, la confiance rétablie, l'industrie assurée du débit de ses productions, les différents États mieux classés et plus fixement ordonnés, permettront à la France le retour de ces temps prospères qu'elle a connus sous ses anciens rois et que Bonaparte ambitionne de lui rendre.

FRANÇOIS-GABRIEL DE BRAY

POÉSIES

I

PROTÉE

De tous les dieux, humains et beaux, qui, par milliers,
Vivaient avec les Grecs en hôtes familiers,
Celui dont j'ai le plus envié la fortune,
Ce n'est point toi, grand Zeus, que ta cour importune,
Ni toi, Poseidôn, roi des flots turbulents,
Ni ce brutal Arès qui meurtrit les bras blancs,
Ni Phœbos, le chanteur, qu'on voit mener ses Muses,
Prudemment, loin du bal des Faunesses camuses,
Non plus qu'Hermès, l'agile et rusé vagabond,
Aux pieds ailés, qui traverse le ciel d'un bond,
Ou Pan, le vaste Pan, jouisseur sans relâche,
Sans scrupule, grossier, abêti par sa tâche
De créateur fatal, inconscient et fort,
Pourvoyeur incessant de l'incessante Mort !

Un destin plus modeste eût assuré ma joie ·
Sur le sable paisible où l'océan déploie
Le sourire argenté de ses flux clairs et lents,
J'aurais aimé, pasteur des phoques somnolents,
Parfois te remplacer, vénérable Protée !

Quel plaisir de rêver, dans une anse écartée,

Loin d'un maître, bien seul, tant qu'on veut, sans besoin,
Devant l'azur qui chante et qui scintille au loin
Sous l'ébat des dauphins avec la Néréide,
D'y suivre, vers le large, une blancheur rapide
De voile, ou des blancheurs tournoyantes d'oiseaux !
Puis, sitôt qu'on est las du bercement des eaux,
Pour vivre, de pouvoir choisir l'objet ou l'être
Par qui l'on va sentir, aimer, penser, connaître !

Ah ! que j'aurais gaîment négligé mon troupeau
Pour sortir de moi-même et pour changer de peau,
Courir, voler, nager, actif et multiforme,
A travers l'inconnu sans fin, le monde énorme,
Éprouver ce qu'il tient de joie et de douleurs
Dans tout ce qui naît, vit et meurt, depuis les fleurs
D'un matin, jusqu'aux vieux cèdres que rien n'étonne,
Dans tout ce qui s'agite ou dort, rêve ou raisonne,
Aux profondeurs du sol obscur ou des beaux cieux !

Souvent l'on m'aurait vu, centaure curieux,
Sous le fouet de l'orage ou le baiser des brises,
Pour m'enivrer de beau spectacle et de surprises,
Battre des quatre pieds les plateaux et les monts,
Buvant l'espace et le vertige à pleins poumons,
Ou, sur mes ailes d'or, accueilli par les aigles,
Laissant se perdre au loin les verts tapis de seigles,
Et la forêt brumeuse, et le volcan vermeil,
Monter d'un trait, l'œil grand ouvert, jusqu'au soleil.

Ah ! jaillir, au printemps, et jaser dans la source
Qui bouillonne et qui prend allègrement sa course,
En s'attardant, sous bois, à caresser le sein
De la Nymphe alanguie aux douceurs d'un long bain ;
L'hiver, aux vieux logis, flamme souple et bleuâtre,
Pétiller, et danser, et sourire sur l'âtre,
Afin de rapprocher, après les durs travaux,
Les époux confiants en un plus doux repos ;
Puis, l'été, brise fraîche, ouvrir le cœur des roses,
Et porter, avec leur haleine, aux lèvres closes

De la vierge nubile une attente d'amours,
Ou sécher le front las des faucheurs aux bras lourds;
Se métamorphoser sans cesser afin d'entendre
Et de voir tout, et de toujours, toujours apprendre,
N'avoir à ses désirs inquiets et chercheurs
Rien d'interdit, ni dans les corps, ni dans les cœurs,
S'incarner dans chaque vivant pour le comprendre,
Dans l'homme brute ou sage, impérieux ou tendre,
La femme insaisissable et charmeuse, et l'enfant,
Et le gueux lamentable, et le roi triomphant,
Avec leurs passions, avec leurs consciences,
Rire de leurs gaîtés, gémir de leurs souffrances,
— Pour le poète épris de vie et de beauté
Quelle ivresse féconde et quelle volupté,
Plus divines, ô Dieux, que la sieste inerte
Dans vos pâles Enfers à nos ombres offerte !

Comment donc se fait-il, ô Protée indulgent,
Que, si prompt à changer, tu sois si peu changeant ?
Pour te faire quitter ton rustique visage,
Pour te déraciner de ton écueil sauvage,
Où, sans bouger, parmi les algues étendu,
Tu t'accoudes, l'œil fixe et dans les flots perdu,
Des jours entiers, craignant de troubler par un geste,
Par un bruit, dans son cours vers l'extase céleste,
Ta contemplation calme comme un sommeil,
Il te faut la terreur d'un violent réveil;
Il faut, pour t'arracher à ton penser tenace,
Le bâton qui fustige ou le poing qui menace !
Dois-tu donc, cher vieillard, craindre, en te transformant,
De t'infliger toi-même un désenchantement ?
N'aurais-tu recueilli, dans tes métempsycoses,
Qu'un dégoût plus savant des êtres et des choses ?
Ou bien, comme je crois, pitoyable, attristé
Par le mal sans remède et sa fatalité,
Las d'avoir retrouvé, sous les formes diverses,
Les mêmes passions, stériles ou perverses,
Et connu que pour tous les vivants, et partout,
Quelque chemin qu'on prenne, un abîme est au bout,

Penses-tu qu'il vaut mieux cesser l'expérience,
Et dans l'oubli, la solitude et le silence,
Dérober le miroir du souvenir trop clair,
Où les deuils de demain seront les deuils d'hier?

N'importe ! Tu connais, du moins, toute la vie ;
Ta curiosité, longuement assouvie
Par les possessions où s'éteint le désir,
Ignore les chagrins qui nous viennent saisir
Chaque fois que, pliant sous notre destinée,
Nous la croyons, plus que toute autre, condamnée
Par la méchanceté des dieux froids et jaloux,
Et que nous envions chez tous, autour de nous,
Sous le masque ou le fard des vaines apparences,
Quelque amas plus affreux peut-être de souffrances,
Mais qui semble à nos yeux par les pleurs aveuglés
Une part qu'on nous prend de nos bonheurs volés !
Tu suivis les effets et tu sondas les causes ;
Et, las d'avoir tout vu, lorsque tu te reposes,
Du moins, dans ta mémoire immense, à l'horizon
Mouvant et riche, où les images à foison
Se succèdent sans fin comme au ciel les nuées,
Dans ce long tourbillon de choses remuées,
Espoirs dont tu vécus, amours dont tu souffris,
Tendresses et dégoûts, désespoirs et mépris,
Ressouvenirs épars de tout ce que ton âme,
Dans la vie, éprouva de sublime ou d'infâme
Sous ses aspects changeants de grâce et de laideur,
Tu peux suivre, l'ayant payé de ta candeur,
A travers tous les temps comme tous les espaces,
L'enchaînement profond des visions fugaces,
Et peser sciemment ce que l'Éternité
Tient de miséricorde ou bien d'iniquité ;
Tandis que nous, rivés à de fixes misères,
Prisonniers de nos corps étroits et solitaires
Et n'en pouvant sortir, malgré nos longs appels
Vains et désespérés vers les destins cruels,
Nous ne trouvons enfin, pour mourir en silence,
D'abri durable et sûr que dans notre ignorance.

Ah ! que de fois encor, sur ton muet récif,
Philosophe en qui vit tout l'Univers pensif,
Toi dont l'âme meurtrie est d'amour habitée,
Je t'envîrai, mélancolique et doux Protée !

II

LA PINÈDE

Dans la lavande et dans le thym,
Avant que souffle un air plus tiède,
Sous les rameaux de la Pinède
Nous nous étendrons ce matin,

Et, dans une salubre extase,
Longuement, nous regarderons
Les grands pins balancer leurs fronts
Vers la rougeur qui les embrase !

A les voir, d'un élan si fier,
Ces beaux arbres, seuls ou par couples,
Monter tout droits, fermes et souples,
On sent qu'ils ont des pieds de fer,

Et que, pour s'endurcir l'écorce
Contre l'orage et ses assauts,
C'est à dompter les sables chauds
Qu'ils ont d'abord conquis leur force.

Aussi de quelle majesté,
Comme les piliers des vieux temples,
Ils dressent leurs coupoles amples
Dans les hauteurs du ciel d'été,

Et, de leurs bras nerveux d'athlètes,
Suspendent, à cent pieds du sol,
Un formidable parasol
D'aiguilles toujours inquiètes,

Comme s'ils portaient, les géants,
Dans les masses ensoleillées
De ces ondulantes feuillées
Des flux et reflux d'océans,

Mer de verdure aux reflets roses,
Qui jamais non plus ne s'endort,
Seule à chanter, sous le ciel d'or,
Dans le grand silence des choses!

Murmure des pins odorants,
Murmure lent, murmure tendre
Que ne se lassent point d'entendre
Les poètes aux cœurs souffrants,

Murmure qui guidais Homère
Pour retrouver, à pas tremblants,
Le pauvre abri que ses yeux blancs
Ne cherchaient plus dans l'ombre amère,

Murmure qui, trompant les pleurs
Du pâle et lamentable Orphée,
Lui rendais la voix étouffée
D'Eurydice cueillant ses fleurs,

Murmure si cher à Virgile
Qu'on l'entend courir dans les vers
Que modulent, d'ombre couverts,
Ses pâtres, sur leur flûte agile,

Murmure grave sous l'éclair
Du soir que l'orage ensanglante,
Où, les poings crispés, le vieux Dante
Écoutait râler tout l'Enfer!

Musique incessante et diverse,
Soit que d'un chaste et frais soupir
Tu cherches à nous assoupir
Comme des enfants que l'on berce,

Soit que tes longs gémissements
Nous fassent chercher, dans les nues,
Des langueurs de déesses nues
Aux bras d'invisibles amants,

Soit que, d'un rythme magnifique,
Tu lances, dans un flot d'encens,
Vers quelques maîtres tout-puissants
L'hosannah d'un pieux cantique,

Murmure des pins vénérés,
Voix d'en haut, vivante et profonde,
Où retentit l'âme du monde,
Guéris donc nos cœurs ulcérés,

Et loin, bien loin des choses viles,
Des inutiles vanités
Dont nous mourons tous, empestés
Par la fièvre infâme des villes,

Emporte les rêves trop courts
De notre ivresse passagère
Dans l'harmonieuse atmosphère
Où ta douceur frémit toujours,

Et roule avec toi nos pensées,
Libres enfin de leurs prisons,
Dans l'infini des horizons
Vers ces radieuses percées

Où montera, d'un calme essor,
Notre inquiétude éternelle,
Oubliant la terre cruelle,
Qui veut nous retenir encor !

III

VISITES DE NUIT

Je vis avec les morts plus qu'avec les vivants ;
Comme un parfum, autour de moi, flotte leur âme,
Leur âme impérissable et douce, et qui réclame
Un peu de cet amour qu'on sème à tous les vents.

Ce n'est point dans l'enclos glacé des cimetières
Où le marbre déclame, où l'épitaphe ment,
Que m'assiège le plus, et le plus tendrement,
Ce murmure incessant des ombres familières ;

En pleine rue, au grand soleil, dans les remous
De la foule affairée, hurlante, qui nous frôle,
Combien de fois quelqu'un m'a frappé sur l'épaule,
Invisible, et qui passe en disant : « Pense à nous ! »

Et sur la dune pâle où la mer se lamente,
Dans les fleurs où chuchote un souffle de printemps,
C'est eux encor, c'est leur voix chère que j'entends,
Plainte ou chanson, rire ou sanglot, toujours aimante ;

Et si je marche au fond du bois silencieux
Qu'allume un crépuscule ou la lune hagarde,
Dans ce fourmillement d'éclairs qui me regarde
Fixe et profond, je vois, je reconnais leurs yeux !

Les soirs surtout, les soirs d'hiver, devant la cendre
Du foyer où s'écroule, en mourant, le tison,
Lorsque, du haut en bas de la grande maison,
La paix, muette et douce, enfin a pu descendre,

Comme s'ils attendaient là, dans l'ombre tapis,
Plus subtils que la bise à forcer la serrure,
Ils m'arrivent en foule ; et c'est comme un murmure
D'oiseaux glissant, d'un vol léger, sur le tapis !

Tous mes morts, mes chers morts ! A la file, en silence,
Ils s'assoient d'un air triste, et dans mes yeux fixant
De longs regards troublés, qui vont s'enhardissant
Quand mon accueil leur a rendu la confiance.

Les plus vite partis reviennent les premiers :
Mon brave homme d'aïeul, ma petite grand'mère,
Vive, et sur son bonnet fleuri d'octogénaire,
Gardant, moins qu'en son cœur, des parfums printaniers ;

Ma mère, fleur d'avril avant l'été flétrie,
Mon bon père qui dut aussi m'abandonner,
Me faisant pour aimer, souffrir et pardonner,
Une âme d'orphelin toujours endolorie ;

Mes vieux maîtres, si doux à l'enfant délaissé,
Par qui j'appris la force et le devoir de vivre
Dans la beauté des cieux et les clartés du livre,
La foi dans l'avenir par l'amour du passé ;

Les très chères aussi, celles qui sur la peine
Du poète craintif, vagabond, anxieux,
Versèrent les pitiés affables de leurs yeux,
Me gardant l'âme fière en ma vie incertaine ;

Puis les gais compagnons de travail et d'espoir,
Plus forts que moi, plus beaux que moi, meilleurs peut-être,
Que la sotte camarde emporta d'un coup traître...
Cette procession s'allonge chaque soir !

D'autres, d'autres encore !... Et, dès que l'un s'approche,
C'est un remords en moi qui suit un repentir,
Et je baisse le front pour ne point trop sentir
Ce que peuvent des yeux enfermer de reproche.

« O fugitifs heureux de ce monde mauvais,
Pour vous y retenir plus longtemps, pour vous rendre
Le départ moins cruel par un adieu plus tendre,
Vous ai-je bien choyés, comme je le devais ?

Avons-nous bien mêlé nos âmes mutuelles ?
L'homme le plus candide est encor si fermé !
Pour livrer tout son cœur au cœur le mieux aimé,
Les regards sont si froids et les mots si rebelles !

Dans cette vague, et sourde, et morne Éternité
Où vous n'emportez rien de vos corps en poussière
Qu'a ressaisis l'errante et confuse matière
Dont l'univers mobile entretient sa beauté,

Des formes qu'en passant dut emprunter votre être,
Ailleurs qu'en mon cerveau, quelque part reste-t-il
Une image, un reflet diaphane et subtil
Par qui les séparés se pourront reconnaître ?

Ou bien suffira-t-il d'un invisible effort
Du souvenir tenace et du penser fidèle
Pour renouer, au cours d'une extase éternelle,
Ces longs fils d'amitié mal tranchés par la mort ?

Quel que soit le mystère, à nos vœux insondable
(Comme celui du jour, de la vie et du temps),
Qui doit nous réunir, j'y compte, et je l'attends,
Comme j'attends demain l'agonie implacable,

Car vous restez, ô morts, par qui l'on est hanté,
Trop présents à nos yeux que votre aspect console,
Trop actifs sous nos fronts où vit votre parole
Pour n'être pas encore une réalité ! »

Ainsi je les implore, ainsi je leur demande
Pardon pour mon ingratitude et mes oublis,
Afin qu'aux jours prochains des destins accomplis
Leur clémence m'accueille et leur bonté m'attende ;

Et tandis que s'éteint ma lampe, je crois voir
Leur pâleur me sourire et leurs longs bras se tendre
Pour m'entraîner vers l'ombre où je crois les entendre
Chuchoter, en partant, l'appel du grand espoir...

GEORGES LAFENESTRE

LA BATAILLE LITTÉRAIRE

EN GRÈCE

Le 7 juin 1900 de l'ancien style, le 20 juin du nouveau, et le 23 du mois de safar, an 1318 de l'hégire, un journal de Constantinople, le *Takhydromos*, dans un numéro où figurent toutes ces dates, publiait une interview de deux colonnes et plusieurs lignes, qu'un de ses reporters, M. Eustathe P. Joannès, venait de prendre, le dimanche 17 juin, à Pierre Loti, alors de passage à Constantinople.

Le reporter trouve le romancier dans une grande salle du Péra Palace, « aux heures mélancoliques d'entre chien et loup ». M. Eustathe P. Joannès interroge Pierre Loti, et Pierre Loti lui répond dans le grec le plus pur. Il dit d'abord les souvenirs rapportés des Indes anglaises, que ravagent, sous le gouvernement britannique, la famine et la peste. « L'amertume française se peignait manifestement sur les lèvres du tendre romancier. » Des Indes, par un mouvement naturel, on passe à Constantinople, aux impressions toutes fraîches du voyageur ; mais bientôt les préoccupations littéraires du reporter font dévier l'entretien. M. Eustathe P. Joannès tient à savoir ce que Loti pense de Carmen Sylva : Loti le lui dit. M. Eustathe P. Joannès veut l'opinion de Loti sur Paul Bourget, « que l'on considère comme le chef de l'école psychophysiologique » : Loti lui donne son opinion... Ici vient un dialogue que nous retrouverons tout à l'heure... Puis le reporter loue Loti de son livre sur Jérusalem :

la Ville Sainte n'avait pas encore été l'objet d'une étude aussi approfondie. « C'est à peine si la littérature grecque comble ce vide par la publication imminente de l'ouvrage sur Jérusalem du célèbre littérateur Épaminondas Kyriakidès. »

Après bien des confidences que l'ingénieux reporter sait arracher à Loti sur les sujets les plus variés, sur la Perse, sur Jérusalem, sur les Chinois et les Japonais, sur le secret de la mission remplie par le romancier en ces pays lointains, sur Paris et ses hautes maisons, sur les séjours qu'y fait Loti, sur son entrée à l'Académie et la nouvelle qu'il reçut en voyage de son élection, l'interview prend fin. Elle avait duré trois quarts d'heure. Au bout de ce temps, M. Eustathe P. Joannès s'éloigne, au son de la musique, baigné par la lumière électrique du Péra Palace.

Pourtant ce n'est pas tout. Dans cette lumière, dans cette musique, dans ce palais, parmi les grands noms et les grandes choses dont fut rempli ce long entretien, l'auteur du présent article est confus de ne point se voir oublier. Voici le court dialogue qui s'engage sur lui, à la minute où Pierre Loti, suivant le reporter, vient de dire son sentiment sur Paul Bourget.

— Connaissez-vous monsieur Psichari et que pensez-vous de l'école dont il se proclame l'hérésiarque ?

— Une franche sympathie m'attire vers la famille de M. Psichari. Le grand Renan, le beau-père, comme vous savez, de M. Psichari, a été mon parrain à l'Académie française : je suis donc lié vis-à-vis des siens par le lien même que m'impose la reconnaissance envers le sage qui est mort. Je crois néanmoins que l'hérésie dont le gendre de Renan veut être le chef est un rabaissement de la valeur de l'existence hellénique elle-même. Si la Grèce est encore considérée comme une nation noble, envers laquelle l'Europe a un devoir d'honneur, cela est dû en grande partie à son actif littéraire, lequel remonte jusqu'aux années de l'ancien hellénisme. Par conséquent, quiconque veut briser ce lien, que jusqu'à ce jour la langue a conservé et éternisé, celui-là, je pense, entreprend l'abaissement de la valeur même de l'Hellène et de ses vertus. Voilà pourquoi j'estime que M. Psichari fait injure à sa patrie en devenant l'hérésiarque d'une hérésie pareille.

Il est bon — ajoute le reporter — que ces paroles d'un grand académicien soient lues plus d'une fois de tous ceux qui, par entêtement aussi bien que par conviction, tendent à devenir plus psicharistes encore que Psichari.

Le vœu de M. Eustathe P. Joannès a été exaucé au delà même de ses espérances. Dès le lendemain, il n'était bruit que de ces paroles. Les Indes anglaises, le Péra Palace, les poires électriques, les Chinois, Paul Bourget, Carmen Sylva, Jérusalem et l'illustre Épaminondas Kyriakidès lui-même disparaissaient, comme par enchantement, des préoccupations du public, tout entier aux colères maintenant ravivées contre l'hérésiarque stigmatisé. Les articles succédaient aux articles ; les journaux d'Athènes et de Constantinople étalaient en première page des rubriques, avec de gros caractères : *l'Œuvre antihellénique et antinationale de l'Hérésiarque*. Ces termes finissaient par être attribués à Pierre Loti lui-même. Quelle arme contre l'hérésie qu'une parole académique ! Un professeur de grammaire comparée à l'Université d'Athènes s'abritait derrière l'interview du *Takhydromos* pour flétrir avec plus de violence le criminel impie.

Ces belles indignations se calmèrent — pour un instant — à la lecture de la lettre suivante, publiée dans l'*Asty* du 16 juillet 1900 ; l'original est daté de Rochefort, 2 juillet :

Cher Monsieur,

Vous savez pourtant bien ce que valent les interviews ! Et les miens donc, quand je suis dans la lune, ma résidence habituelle !

La seule chose exacte, profondément vraie, c'est mon inaltérable admiration et affection pour M. Renan. Je me rappelle qu'un inconnu, à Péra, m'a dit : « Son gendre s'occupe de démolir la langue grecque en créant une sorte de volapuk extra-moderne. » J'ai dû répondre : « Ah ! vraiment ! c'est absurde de démolir une si belle langue ! » J'ai dit cela entre deux portes, pressé de congédier l'interviewer — du reste aimable et courtois — parce que j'avais rendez-vous à Stamboul. En sauvage que je suis, ignorant de tout, c'était la seule fois que j'entendais parler de votre œuvre. Anti-hellénique et anti-nationale, vous pouvez être sûr que ce n'est pas de moi. Est-ce que cela me ressemble ? Est-ce que j'ai l'habitude de ces mots pompeux ?

Je me rétracte bien volontiers, désolé de vous avoir été désagréable. Et, dans la hâte extrême d'un départ pour la guerre de Chine, je vous prie, cher Monsieur, d'agréer sans rancune l'expression de mon plus cordial souvenir.

PIERRE LOTI.

Cette lettre, dont encore une fois je remercie hautement le poète et le galant homme, a l'avantage de ramener à sa

brièveté véritable l'interview de trois quarts d'heure qui aurait eu lieu au Péra Palace; du même coup, elle réduit à néant les propos étranges que M. Eustathe P. Joannès n'a pas craint de prêter à Pierre Loti et dont nous n'avons pas voulu reproduire le détail.

Cependant, ce n'est point faire injure aux lecteurs de la *Revue de Paris* que de supposer chez eux un peu de la « sauvagerie » dont le poète des vastes horizons s'accuse si aimablement. Ils ne doivent pas suivre de plus près que Pierre Loti la bataille littéraire dont Constantinople aussi bien qu'Athènes est aujourd'hui le champ. Dans un débat où, comme le dit M. Eustathe P. Joannès, et comme l'ont écrit avant lui Anatole France, Gaston Deschamps, H. Pernot et Philéas Lebesgue, j'ai eu ma part, il m'était difficile de me mettre en scène. Le *Takhydromos* a pris ce soin. Voilà qui est fait maintenant. Dans ce qui va suivre, je vais donc laisser de côté la personne de l'hérésiarque, pour ne m'occuper que de l'hérésie elle-même. Un drame vivant se joue en Grèce aujourd'hui dans le domaine de la pensée. Nous allons le conter brièvement.

I

Il y a en Grèce des âmes: il y a beaucoup d'âmes parmi le peuple, dans les îles, sur les montagnes, le long des plaines. Elles gardent toujours leur secret. L'âme grecque, depuis de longs siècles, n'a plus parlé; elle n'a point dit ses rêves, elle n'a point dit son univers, elle ne nous a pas révélé sa vision du monde intérieur. En un mot, elle n'a pas encore donné sa couleur. Voilà pourquoi, dans un temps où nous sommes avides de tout ce que la littérature a de nouveau en Europe, c'est à peine s'il est question, çà et là, de la Grèce. Ce n'est pourtant pas qu'elle n'ait à nous offrir du neuf. Ce pays est demeuré artiste: il est intelligent, il est prompt à comprendre, prompt à exécuter; à la vivacité de ses impressions, à des sensations par moments foudroyantes, se mêle chez lui je ne sais quelle profondeur de sentiment, inconnue aux autres peuples. Il est lucide et passionné; il est vivant. Mais cette

vie, mais cette originalité ne sont point jusqu'à ce jour parvenues à l'expression abondante et complète.

A quoi cela tient-il donc?

Cela tient à des causes simples que voici dans leur nudité.

En Grèce, ou, pour être plus précis, dans tous les pays de langue grecque, dans le royaume hellénique et dans la Grèce soumise, on écrit une langue et l'on en parle une autre. Tous les Français disent aujourd'hui du *vin* et du *pain*; supposons qu'ils écrivent tout à coup *panis* et *vinum*, ou plutôt *pastillus* et *temetum*, changeant ainsi non seulement la terminaison, mais le mot lui-même. Ainsi font les Grecs de tous leurs termes usuels : le *boulanger*, le *four* du boulanger, le *charcutier*, les animaux, depuis l'*oiseau* jusqu'à l'*éléphant*, la *maison*, *portes* et *fenêtres*, la *famille*, *père*, *mère* et *enfant*, tous ces mots sont immédiatement traduits. On parle moderne et l'on écrit ancien. Prenons trois mots italiens : *Date mi pane*, donnez-moi du pain. En Grèce, on corrigerait aussitôt et l'on écrirait : *Date mihi panem*, avec cette différence que d'habitude la correction est beaucoup plus violente qu'elle n'apparaît dans ce petit exemple, impartialement choisi; elle renverse et détruit toute l'harmonie du parler naturel.

Les écoles primaires n'ont pas d'autre fin, en Grèce, que de corriger de la sorte. Dans une série d'articles étudiés et profonds, lumineux de logique, qu'a publiés, d'ailleurs, ce même *Takhydromos*, un homme de grande valeur, M. Ph. Photiadès, tourmenté du sort de l'enfant grec, met à nu cette plaie de l'enseignement. Il montre la façon dont les élèves, dès leur entrée à l'école, sont pris, sont jetés dans l'engrenage et sont broyés. Servons-nous d'une comparaison analogue. Dans les laboratoires d'histologie, on isole, avec les instruments appropriés, le nerf ou la fibre que l'on étudie chez l'animal endormi. On sépare cette fibre ou ce nerf de tout le tissu. L'école primaire isole de même l'enfant et le sépare, en quelque sorte, du monde extérieur. Mais on voit bien que c'est aux dépens de tout l'organisme. La vie, à ce jeu, se trouve atteinte à jamais.

On comprend déjà peut-être pourquoi la Grèce, alors que toutes les littératures contemporaines se sont fait entendre, n'a pu jusqu'ici dégager sa voix. M. Photiadès, qui a trouvé

des pensées neuves en une matière où presque tout a été dit, fait à ce propos une remarque très fine et très simple.

Il compare aux exercices en usage dans les écoles primaires de son pays un petit cours français élémentaire, destiné aux enfants entre sept et neuf ans, rédigé par M. J. Carré et contenant un certain nombre de phrases où l'écolier doit mettre, à la place des points suspensifs, le mot *usuel* et *précis* : « Le ... tue les bœufs, les veaux, les moutons et en vend la chair crue. » En Grèce, le boucher, dont le nom se présenterait de lui-même à la mémoire de l'écolier, n'a pas droit de cité sous son vrai nom ; il lui faut un synonyme savant. C'est qu'on n'a pas suffisamment médité, dit M. Photiadès, sur l'ensemble des idées dont s'est inspiré M. J. Carré dans sa courte préface : « Mes amis, c'est pour vous que j'ai composé ce petit livre... Si vous choisissez bien le mot qui, dans chaque phrase, doit remplacer les points, *vous vous habituerez, en parlant et en écrivant, à vous servir toujours du mot propre*, qui dira ce que vous voudrez dire et rien autre chose. » M. Photiadès ajoute que tout le secret du style est là. En effet, la précision est la condition première de toute écriture et l'usage est le grand maître. Un chat se nomme un chat; il ne saurait exister de littérature en dehors de la vie.

Ces vérités paraissent tellement rudimentaires que l'on se demande comment elles peuvent bien ne pas être senties en Grèce. C'est très simple : le mot *usuel* et *précis* est considéré comme vil, abject et vulgaire. Le pêcheur d'éponges, par exemple, avec toute la poésie que le nom évoque dans le pays des mers bleues, perdra son nom, car on l'affublera d'un nom plus noble, que le pêcheur lui-même n'emploie pas, ne comprend pas. Dans la presse athénienne, « l'Aiglon » de M. Rostand devient un oiseau pompeux, amorphe, imprononçable, antique, alors que l'aiglon vulgaire, disons moderne, existe dans la langue du peuple, y est consacré par la poésie et tout de suite évoque mille images charmantes ou superbes. Mais il n'est pas *noble*. Il faut le changer. C'est de l'aberration! direz-vous. Pas tout à fait. Seulement, l'idée de l'évolution, si familière à nos esprits, n'a pas encore pénétré dans les crânes helléniques. Les langues, si l'on se place au point de

vue étroit du puriste, évoluent d'épouvantable façon. Ouvrons le dictionnaire de Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, au mot *Aigle*; nous y trouvons cette simple ligne : « *Étym.* Du lat. *aquila*, m. s., devenu *aqu'la*, *ag'la*, *aigle.* » Maintenant, consultons le chapitre des *suffixes*, cueillons-y le suffixe *on*, « du latin *o – onis* », que nous présentent tant de noms d'animaux : *bécasson*, *cochon*, *oison*, tant d'autres substantifs : *aiguillon*, *bedon*, *fleuron;* veuillez bien remarquer que jusqu'ici ce suffixe reste indifférent, car les mots qui en sont affectés n'en reçoivent point d'acceptions particulières. Mais voici que, tout à coup, ce suffixe grandit l'objet : nous disons *ballon*, parce qu'un *ballon* est plus grand qu'une *balle:* puis, brusquement, l'objet se trouve diminué par ce même suffixe, quand il s'ajoute à certains noms d'animaux : *ânon*, *chaton*, *liron*, *raton*. Ainsi s'est formé l'*aiglon*. N'est-ce point horrible, tout cela? N'est-ce point un mélange affreux de corruptions et de non-sens? Et le mot *aiglon* en est-il moins un mot délicieux?

Ces contradictions, derrière lesquelles le savant cherche à saisir les mouvements de la vie et les jeux de l'âme, ces mutilations bizarres, qui découvrent au chercheur une loi suprême d'harmonie, ces massacres de voyelles et de consonnes, cette *corruption* perpétuelle qui n'est qu'un perpétuel devenir, s'observent partout et toujours. La langue de Platon, comparée à celle d'Homère, est une langue étrangement corrompue ; comparée à celle de Platon, la langue du Nouveau Testament est putride. La putréfaction, par le cours normal des choses, s'accentuait encore à l'époque où Fauriel recueillait les chansons splendides que le peuple grec chantait sur la mer ou sur les sommets de l'Olympos.

Le grec *vulgaire* est donc bien le descendant légitime et direct du grec ancien, vulgaire en son temps. Aussi, quelques malins ont-ils bien senti que parler ainsi de corruption, que taxer de barbarie le langage populaire, c'était faire laide figure devant l'Europe, qui juge autrement et dont le souci les tourmente. Ils ont proclamé bien haut qu'en adoptant la langue savante, ils obéissaient à des « nécessités supérieures », mais que, Dieu merci, personne en Grèce, aujourd'hui, n'était arriéré au point de voir des fautes contre le

goût, là où il n'y avait que développement régulier du langage.

J'aimerais bien croire à ce progrès des esprits. Malheureusement, les faits sont là, qui rendent sceptique. Au fond de toutes ces prétentions à l'atticisme, au fond même des cervelles puristes, il n'y a jamais qu'une idée, qu'un préjugé : c'est que le grec *moderne* est une langue *vulgaire*. Voilà l'objection unique et capitale. Les autres arguments invoqués contre l'usage littéraire de ce pauvre grec sont là par surcroît : ils reposent tous sur des sophismes, sur une connaissance imparfaite, souvent sur une ignorance totale de la langue ainsi flétrie. Ces arguments sont destinés à masquer le reproche essentiel, celui de bassesse et de vulgarité. Un journal athénien, à bout de raisons, avait, il y a quelques semaines, organisé tout un plébiscite. Dans les provinces devaient fonctionner des commissions rogatoires. Un professeur de grammaire comparée à l'Université d'Athènes — nous l'avons entrevu tout à l'heure — dirigeait le plébiscite. Il s'agissait de consulter le peuple : — cela suppose un bien grand nombre d'abonnés ! — Le peuple devait aller aux urnes et voter. Nous allions apprendre enfin quelle langue voulait le peuple lui-même, quelle langue il consacrait définitivement, la sienne ou celle de ces messieurs. Peut-être, dans cette affaire, journal et professeur obéissaient-ils à d'autres mobiles qu'à ceux de la science pure. Toujours est-il que les résultats du scrutin ne purent jamais être ébruités. Je me suis laissé dire que, devant une des commissions rogatoires, on fit comparaître un ouvrier. Il fut interrogé sur un terme savant. Il comprit vulgaire. On en resta là. Il fallait cependant sauver la face. On entreprit alors une série d'interviews ; — on voit que le genre sert souvent en Grèce aux mêmes fins. — Les reporters se rendirent chez le métropolite d'Athènes et chez le ministre de l'instruction publique. Les confidences qui leur furent faites sont précieuses pour nous : elles nous éclairent sur l'opinion du gouvernement et d'un membre considérable de l'Église.

Le saint évêque exprime le vœu touchant de voir bientôt le grec moderne revenir à la langue de Xénophon. Il est possible que le vénérable métropolite ne soit pas très au

courant, car, pour les hellénistes, Xénophon ne détient plus le record de l'atticisme. Peut-être aurait-on attendu, de la part du digne ecclésiastique, l'expression d'un vœu différent : la langue de l'Évangile paraissait plus indiquée. Il est vrai qu'elle est bien vulgaire ! Le métropolite préfère l'antiquité classique. Il donne même une recette ingénue pour ramener l'âge d'or : il suffit que les journaux lancent dans la circulation un mot ancien par jour seulement, rien qu'un mot; au bout de vingt ans, cela fera plus de sept mille mots. Voilà toute une langue ; le peuple l'apprendra donc et oubliera graduellement les mots « malsonnants » dont il se sert encore « par ignorance ».

Le ministre de l'instruction publique est beaucoup moins accommodant. On sent qu'il parle d'autorité. Il commence par déclarer que « la question n'existe pas ». Il n'y a qu'une langue en Grèce, la langue savante. Sans doute — ceci, c'est de la condescendance — on peut faire ce qu'on veut, on peut écrire comme on veut, lorsqu'il s'agit d'écrire une nouvelle ou de faire un poème. Mais la langue officielle de la Grèce, « la langue de l'État », ne tombera jamais à ce degré de bassesse que nous montre la langue des *vulgaristes*. Jamais on ne s'enhardira jusqu'à rédiger « des actes » dans une langue pareille. Ce serait « un crime » : jamais le ministre, jamais « le Sénat de l'Université » ne sauraient le tolérer.

On voit que Son Excellence ne s'élève pas au-dessus d'une conception plutôt simpliste : la noblesse, aux yeux du ministre, réside dans la forme du mot, non pas dans le sens. Pour les pays où les études sont encore peu avancées, le langage semble uniquement se réduire aux mots, abstraction faite de sa contexture et de son génie ; d'autre part, « la langue de l'État », voilà ce qui compte : le reste n'est pas sérieux : c'est des nouvelles et des poèmes. La littérature peut se traîner dans la boue, s'il lui plaît. Nous revenons donc toujours à l'idée fondamentale, à l'interdit pour cause de vulgarité.

N'est-ce pas, quand on y songe, une façon assez neuve de concevoir le patriotisme ? On déclare toute une nation déchue, parce qu'elle parle sa langue naturelle, et l'on prétend l'honorer par cette déclaration. Remarquons que tous les Grecs sont, à ce compte, qualifiés de barbares, puisque dans la

conversation, ils usent tous de cette langue corrompue : en effet, à travers les variétés dialectales, à travers les patois, par la force des choses, il s'est formé en Grèce une langue commune à tous les Grecs, de même qu'en France, en Italie, partout, malgré les divergences locales, une langue se parle que comprennent, sans distinction, les citoyens d'un même pays. Il va de soi que, pour la Grèce, on a essayé de nier le fait; il donne une trop bonne arme contre ceux qui viennent dire : « Vous qui voulez écrire la langue du peuple, quel dialecte choisirez-vous donc définitivement? » Mais cette question même n'est-elle pas quelque peu surprenante dans la bouche de ceux qui se réclament sans cesse de l'antiquité? Chaque poète et chaque prosateur écrivait alors son propre dialecte, son *patois*. Platon se piquait de ne pas employer un mot qui ne fût un mot du cru, un mot populaire. Cela même s'appelait écrire l'attique le plus pur.

C'est que les grammairiens grecs d'aujourd'hui, au moment même où ils croient se rapprocher davantage de l'antiquité, s'en éloignent le plus. Ils veulent prouver que la Grèce n'a point dégénéré, qu'elle n'a point altéré le parler des dieux, qu'elle n'a point souffert du contact des peuples orientaux. Ils prouvent le contraire. Ce dédain pour la langue natale, cette confection d'une langue entièrement artificielle, ces préjugés, cette recherche de noblesse et cette accusation de vulgarité, ne sont point dans l'esprit antique, mais bien dans l'esprit oriental. Au Japon, le maître parle à son domestique une langue dans laquelle celui-ci n'a pas le droit de lui répondre. On sait que cet état de *diglossie* est commun à tout l'Orient : les Chinois, les Arabes, ont deux langues, je veux dire deux grammaires, une grammaire écrite et une grammaire parlée ; ils disent *pain* et mettent sur le papier *pastillus*. Il y a là un tour de pensée propre à l'Oriental, qui se plaît à caresser le contour des choses, sans jamais toucher la réalité à la moelle. Les Grecs n'ont pas échappé à la contagion. Par une coïncidence significative, les premiers vulgaristes, Solomos et Valaority, nous sont venus des îles Ioniennes, qui n'ont jamais été soumises à la Turquie. La Crète, avant la prise de Candie par les Turcs, avait créé, dans le langage vivant, des drames et un *mystère* magnifique. Aujourd'hui

encore, les principaux champions des idées nouvelles ont dès l'enfance été nourris dans la liberté, dans la civilisation raffinée de l'Occident ; la Grèce, au contraire, alors qu'elle croit remonter à Xénophon, ne s'est pas encore dégagée de l'étreinte morale de la Turquie.

Soyons justes cependant. Revenir à la langue ancienne, fût-ce à celle de Xénophon, c'eût été un beau rêve. Mais était-il réalisable ? Il ne pouvait l'être. L'imitation véritable de l'antiquité consisterait à faire moderne, comme faisaient les anciens eux-mêmes. Ah ! s'il y avait eu, si l'on avait pu sentir, par instants, chez les puristes, quelque belle ivresse, quelque folie d'amour, comme au temps de la Renaissance, pour la pensée, pour l'âme, pour le génie antiques ! Mais non. Misérablement, petitement, étroitement, ils ne se sont jamais attachés qu'à la forme, à la grammaire, au vide. Au moins, ont-ils approché du modèle antique, même conçu de cette façon, avec toutes ces tentatives d'archaïsme désespérées ? Hélas ! quiconque a bu aux sources d'or, quiconque a, une fois seulement, entendu sous les mots vibrer l'âme d'un Sophocle, endure à cette prose, un rare supplice.

La langue savante, la langue prétendue classique, cette même langue qui semble si chère au ministre athénien de l'instruction publique, est bien l'assemblage le plus bizarre et le plus disparate qui se puisse imaginer. Les Français ignorent, sans doute, qu'ils en sont responsables pour leur part. Les savants de cabinet, qui ont composé cette mosaïque discolore, ont emprunté un peu suivant le hasard les éléments de leur vocabulaire et leurs paradigmes, un jour à Platon, un autre jour au Nouveau Testament, un autre jour enfin à ce que les Byzantins ont pu produire de plus décadent en fait de langage. Mais les nécessités de la vie moderne ont obligé les puristes à se servir de particules plus décomposées, de tournures plus corrompues à elles seules, que l'ensemble de la langue vulgaire. A côté de cela, le français a largement été mis à contribution. On a pris à la langue cosmopolite des journaux des gallicismes tout crus : *dans un moment donné*, *suivant les circonstances*, *tendance de la nationalité*, *toucher à la corde sensible*, etc. Traduite en forme attique, cette phraséologie hybride est toujours d'un effet comique.

Elle est aussi la cause d'un gros malentendu. Nous connaissons, soit par expérience, soit par nos enfants, la recommandation que tout professeur, au collège comme à la Sorbonne, a soin de faire à ses élèves : quand on traduit du français en grec ou en latin, mais surtout en grec, il faut éviter les termes abstraits; les rechercher, au contraire, dans la version française. « Semblable à quelqu'un qui réfléchit », *similis cogitanti*, se rend dans une bonne copie par *l'attitude de la méditation*. Dans la période attique, les Grecs, le fait est curieux, manquaient de mots abstraits, pour dire *éloquence*, *génie* et tant d'autres choses qu'ils possédaient en abondance ; ils avaient horreur de l'emphase, même en cela. La langue vulgaire est restée seule fidèle à l'esprit ancien. Dans la plupart des cas, elle « tourne », comme le veulent nos grammaires, par le verbe ou l'adjectif. Mal lui en a pris. On l'a aussitôt accusée de pauvreté; les grammairiens, si délicats sur l'atticisme, lui reprochent en définitive de ne pas ressembler aux langues néo-latines, où abondent les mots abstraits. Le reproche est assez piquant, lorsqu'on songe que le grec ancien s'y expose presque toujours, par nature, il est vrai, plutôt que par indigence : en effet, la langue grecque a possédé de tous temps une facilité singulière pour ce genre de créations. Mais, encore aujourd'hui, le peuple use discrètement de ses trésors ; on dirait même que, d'instinct, il est parvenu à la culture raffinée d'un écrivain comme Taine, qui, d'un livre d'esthétique, bannissait les mots abstraits à plaisir. Les puristes grecs ne sont pas obligés de soupçonner ce purisme suprême.

On voit maintenant à la suite de quels malentendus fonciers, de quelles ignorances, avec quel soin minutieux, à l'aide de quels moyens étranges, les anti-vulgaristes arrachent l'âme grecque à son milieu naturel. Ame et langue, c'est tout un. En vérité, c'est ici l'altération systématique de l'âme native qui s'accomplit. Cette âme devient tour à tour, avec les mots, paléo-grecque, médiévale ou franque. Elle n'est jamais elle-même.

Et encore s'est-on relâché depuis quelque temps des rigueurs excessives. Il y a une quinzaine d'années, un journal du matin, au moment de tirer, vers minuit, deux heures, dépê-

chait un rédacteur à M. Kondos, le chef du purisme, pour apprendre de lui, *in extremis*, si tel mot, qui s'était glissé dans un article, était bien conforme au canon attique. Aujourd'hui, il existe un parti des modérés. Une association, un *Syllogos*, comme on dit là-bas, s'est fondé « pour la propagation de livres utiles ». Rien de plus louable, assurément, que la propagation de pareils livres. Mais le *Syllogos* n'a point borné là son ambition. Un comité de neuf membres — le nombre des Muses — s'est constitué avec mission de « veiller à ce que la langue des livres publiés fût régulière, uniforme autant que possible et se tînt à distance égale de la langue archaïsante et de la langue dite vulgaire ». C'est presque le Conseil des Dix; seulement, il est ici purement grammatical. Est-il au moins composé de grammairiens? Pas même. Par une combinaison où se reconnaît un tour d'esprit encore jeune et presque primitif, cette réforme du langage est confiée à des commerçants, — ou anciens commerçants, — à des ingénieurs, à des astronomes, à des professeurs de droit, choisis parmi ceux qui occupent une certaine place dans la « société », et qu'une vieille superstition attache à la langue puriste. Tels sont les membres du Conseil. Il y a ici un trait de mœurs singulier : en Grèce, l'homme de lettres, le savant, s'il n'est pas riche et s'il n'est pas du monde, compte peu. La fortune tient lieu de science. Voilà pourquoi, dans *le Syllogos*, ne figurent aucun des représentants de la jeune école, ni même aucun professeur mal renté.

Le *Syllogos* fait-il au moins œuvre utile? On aimerait à le constater. Il publie de petits volumes à trente centimes, sur la couverture desquels, par une idée malencontreuse, on a reproduit, semble-t-il bien, une hétaïre, croyant reproduire quelque autre figure antique. Le premier volume de la collection s'est vendu, nous a-t-on dit, à quinze mille exemplaires. Et cela est proprement horrible à penser ; car il est à peine besoin de marquer ici que le *Syllogos* n'a rien réformé, rien simplifié en fait de langue ; avec l'argent dont il dispose, il propage, au contraire, l'ensemble des idées et des préjugés dont on a pu voir l'effet délétère sur ce beau pays. Voilà toute la réforme obtenue.

Il est vrai que nous venons de donner la note alarmiste.

Quand on connaît un peu la Grèce, on sait bien que les livres s'y achètent quelquefois, mais ne s'y lisent pas toujours. Souvent, cela flatte l'amour-propre de l'Athénien ou du provincial peu lettré, d'avoir, surtout à bon marché, dans sa bibliothèque, un livre qu'il ne comprend pas. Il lui arrive de s'abonner à un journal pour les mêmes raisons. Le journal à un sou le plus répandu ne dépasse pas un tirage de quinze mille, — juste le tirage de la plaquette du *Syllogos*. — Pour quatre millions de Grecs environ, la proportion est plutôt faible. C'est que, sans parler des villages, le Grec, l'ouvrier, l'artisan, le petit commerçant même, le menu peuple, toujours si avide d'instruction, ne sait pourtant pas ce qui se passe dans son pays, ne peut pas plus lire et comprendre les livres du *Syllogos* qu'il ne lit et ne comprend ses journaux. Il est certain que, sans exception aucune, quand il comprend, il comprend toujours à demi. Mettons en fait qu'il existe deux mille, trois mille Grecs de par le monde et, si nous voulons exagérer, cinq mille Grecs cultivés, capables de bien lire et de bien comprendre le grec savant. Il en est mille ou cinq cents, principalement des journalistes, pour lesquels le charabia puriste est devenu une seconde nature et qui l'écrivent presque sans effort. Le mal est même profond au point que, n'ayant pas pu étudier, à l'école, la langue maternelle avec méthode, ils se trouvent tout désemparés, quand il s'agit de l'écrire. Cette langue est pourtant bien fortement enracinée en eux ! Même les journalistes ne parviennent pas à écrire leur langue savante sans tiraillements ; il y a autant de langues savantes qu'il y a d'individus à s'en servir ; elles varient suivant le nombre de vulgarismes admis par chaque auteur, au gré de son caprice ou selon ses connaissances.

Il n'est pas, en définitive, un seul Grec qui parle la langue savante sans y introduire bon nombre de vulgarismes. Quand le Grec se laisse aller, il parle vulgaire tout le temps. A la Chambre, les députés sont obligés, à moins d'une grande habitude, de lire leurs discours ; sinon, les mots vulgaires leur échapperaient malgré eux : témoin les interruptions, toutes en mots vulgaires.

Telle est la situation ; en somme, le public puriste est fort

restreint Pour le *Syllogos*, comme pour toutes les associations de ce genre, le reste de la nation ne compte pas. Là est la grande faute. Il serait plus sage peut-être de confier la besogne, non à des astronomes ou à des ingénieurs, mais à des linguistes compétents, à des savants de profession, à des littérateurs sérieux, simplement, à des hommes de bon sens. Il y a là une question toute pratique : laissons donc les rêves irréalisables et malsains. Un pays peut se passer de tout, il peut même se passer de littérature, — difficilement, j'en conviens ; — mais il ne peut se passer d'une langue. Nous entendons, par ce mot, une langue que tous les citoyens puissent apprendre, puissent lire et puissent écrire, une langue enseignable. Seule la langue populaire remplit en Grèce ces conditions. Une circonstance remarquable et qui aurait dû ouvrir les yeux aux moins clairvoyants, c'est que la langue artificielle et savante a beau être écrite, être enseignée, parlée même : le peuple et jusqu'aux gens cultivés, obéissant aux lois inéluctables, remettent perpétuellement en vulgaire, c'est-à-dire en moderne, ce qu'on leur présente en savant. Il est certain, d'autre part, que dans ce va-et-vient prennent naissance bien des formes hybrides au détriment des formes anciennes, comme au détriment du beau parler naturel. Les écoles primaires et secondaires n'ont pas eu d'autre effet jusqu'ici.

Les partisans du purisme, quelque honnête que soit leur intention, n'obéissent, en dernière analyse, qu'à un instinct mal défini. Sous couleur de modération, sous couleur de demi-mesure, certains sages, voulant éviter à la fois les excès du purisme et du vulgarisme, tombent eux-mêmes, sans le savoir, dans les pires excès, et c'en est un que de méconnaître la vie, de ne pas se rendre un compte exact de ce que les organes de l'homme, de ce que les habitudes séculaires rendent possible, de ne pas choisir les mets appropriés à l'estomac populaire, de ne pas distinguer ceux que rejettent les lèvres du peuple, en un mot, de servir à toute une nation, sans réflexion préalable, une grammaire, un vocabulaire, une langue où se tordent sa bouche et son âme. La langue du peuple est une, et la sagesse véritable, la seule, depuis Malherbe, — depuis Homère ! — consiste à s'y conformer, à

n'employer aucun mot qui ne soit susceptible d'entrer dans l'usage. Toutes les fois que le français a eu besoin de mots savants, il ne les a pas pris tout crus au latin, il ne les a pas déclinés sur les modèles classiques; il les a jetés dans le moule commun et ils sont devenus des mots français à l'image des autres. En Grèce, il ne s'agit même pas d'une de ces écoles raffinées, comme nous en voyons éclore en Occident, où l'on se plaît quelquefois à remonter au passé, pour échapper au présent morne. Quand, par exemple, dans son merveilleux *Roman de Tristan et Yseut*, M. Bédier reprend le joli nom de Foi-Tenant, les beaux mots de « démesure » ou de « déduits de vénerie », ou les mots rares de « forhu » ou de « nombles », il n'est pas un Français, fût-il paysan, qui ne puisse apprendre à répéter ces mots; M. Bédier ne touche point au fond de la langue, il ne traduit pas en latin. L'école des puristes, peu raffinée dans son esthétique, peu curieuse de subtilités, opère de toute autre façon. Exactement, au lieu de nommer une pièce *l'Aiglon*, un puriste lui donnerait le titre classique de *Aquilæ pullus*, déclinable. Comment le peuple pourrait-il jamais apprendre à décliner cela? Quand un mot existe dans le peuple, prenons-le tel qu'il est; quand nous sommes amenés à puiser dans le grec ancien, le plus simple — et le plus pratique — est d'adapter tout de suite aux formes vivantes les formes empruntées, dans la mesure évidemment du sens et du goût.

Ce principe élémentaire a été contesté comme les autres. Mais aucune des raisons alléguées n'a pu tenir contre la démonstration de la vérité. Aucune n'est solide. Tout ce qu'il y a d'hommes sérieux en Allemagne et de savants — K. Krumbacher, A. Thumb, K. Dieterich — est acquis à la bonne cause. Ceux-là connaissent la Grèce pour y avoir séjourné. En France, nous sommes moins avancés. Quelques savants, peu nombreux, trompés sans doute par certaines apparences de modération ou par de faux rapports, témoignent çà et là de la sympathie pour les tentatives puristes. Il est vrai que, le plus souvent, ils n'ont dû lire ni les livres en langue savante, ni les livres en langue vulgaire. Puisque l'on discute une question aussi simple, ne vaudrait-il pas mieux être au moins informé? Ceux de nos savants qui voudraient s'occuper du

débat gagneront à se bien pénétrer d'abord des arguments d'ensemble et de détail [1].

La chose vaut réflexion. Il ne s'agit de rien moins que de l'avenir d'un beau pays, plein de force et plein d'âme. Cette imprécision d'esprit qui se remarque chez le Grec, disons tout, cette inconsistance de caractère, tient à l'inconsistance même de la langue. Le sentiment de la famille, si touchant et si profond en Grèce, est aussi compromis par là et, du même coup, le sentiment moral. Voilà un pays entier où les pauvres mères ne peuvent pas correspondre avec les fils expatriés, ne peuvent même pas lire elles-mêmes, et encore moins comprendre, les lettres fabriquées en beau style par un écrivain public de rencontre. Mais que dire des intérêts les plus graves de l'État? J'ai là sur ma table deux livres : un vocabulaire de la marine, un vocabulaire des armées de terre. Tous les termes usuels, familiers aux soldats et aux marins, tous les mots historiques, vivants, dont la tradition est si curieuse et si riche de gloire, tous, sans exception, sont rayés, honnis, flétris, et à leur place on a mis des mots forgés à plaisir, froids, étrangers, incompréhensibles, sous prétexte que ceux-là sont nobles. On frémit à parcourir des ouvrages où de braves gens mettent tant de soin à créer la confusion des langues, et l'on songe, avec un frisson, aux paroles du ministre de l'instruction publique déclarant que « la question n'existe pas ». Encore quelques efforts de ce genre, et c'est la Grèce, au bout d'un temps bien court, qui n'existerait plus elle-même.

II

Montaigne, qui fit les *Essais*, parlait latin quand il était enfant. Il y eut toujours en France deux traditions, celle du

1. Ils les trouveront dans l'*Éphiméris* (4 septembre 1888); dans l'*Asty* (26 janvier, 26, 28, 29 juillet 1895; 22, 23 juin 1900; 15 septembre 1900; 27, 28 décembre 1900), surtout dans la brochure sur *le Syllogos pour la propagation des livres utiles* (Athènes 1900). Ils comprendront vite, car s'il faut crier avec insistance à Athènes, il suffit souvent d'un mot, à Paris. En somme, jamais aucun argument n'a pu être réfuté, ni même être examiné de près.

latin scolastique et celle du français vulgaire, qui triompha. En Grèce, au moyen âge, il y eut de même deux traditions; dès le XIIe siècle, le grec moderne commençait à se développer littérairement à côté du grec scolastique. Celui-ci allait s'affaiblissant, cédait de jour en jour sous la poussée des formes populaires, lorsqu'au début du XIXe siècle, Koray vint et galvanisa ce grec appauvri et demi-mort. Il ranima le préjugé puriste qui dure encore. Ce fut — à tous égards — un Montaigne à l'envers. Koray n'était ni poète, ni artiste, ni écrivain. C'était un philologue. Dans un débat où la littérature est directement engagée, il y a là comme un porte à faux. La Grèce moderne est jeune : elle ne sait pas encore que grand clerc ne veut pas dire grand écrivain.

Le fait est que la langue savante s'est montrée impropre aux créations littéraires. Elle n'a point à son actif d'œuvres d'imagination, — si ce n'est *Louki Laras*, ce roman « de réputation européenne », suivant l'expression d'un critique athénien, peut-être un peu candide. Cet ouvrage de M. Bikélas est sans doute curieux, et il n'était pas sans nouveauté d'aller choisir, dans la guerre de l'indépendance hellénique, un personnage aussi peu à la hauteur de cette magnifique épopée nationale. Mais la langue savante elle-même a été écrite de façon plus distinguée par des hommes tels que M. Roïdis, et le livre de M. Bikélas, un peu terne, répond trop insuffisamment, en réalité, aux idées que nous nous faisons aujourd'hui sur l'art, le roman et le style; il ne saurait sérieusement entrer en ligne de compte. L'auteur, même en Grèce, est plutôt considéré, il faut bien le dire, comme un retardataire par les critiques impartiaux. Après une vie consacrée aux affaires, il s'est mis, dans un moment où les esprits allaient ailleurs, à la tête du *Syllogos* que nous connaissons. C'est dommage. M. Bikélas avait lui-même débuté par quelques vers en langue parlée. Il y prédisait même, assez heureusement, que les puristes, à force de tirer à eux les anciens, finiraient un beau jour par les recevoir sur sur le nez.

Il ne faisait alors que suivre l'impulsion donnée par d'autres dès le commencement du siècle. En effet, la littérature moderne s'est tout d'abord affirmée par la poésie. Elle

en a fait son domaine. Nous parlons du XIXe siècle, sans remonter aux tragédies crétoises du XVIIe. Tandis que Koray édictait ses canons grammaticaux, tandis qu'il épurait les mots populaires, le peuple chantait, simplement. Il chanta si bien que ces chansons constituent le plus glorieux monument littéraire de la Grèce moderne. Solomos et Valaority, poètes de race l'un et l'autre, sont venus à leur tour. La langue vulgaire fut consacrée, dès ce temps, comme langue poétique.

Par la logique inhérente au développement de toute littérature, le tour de la prose devait venir. Il est venu. Le premier livre écrit en prose vulgaire parut au printemps de 1888. *Inde iræ.* Le tort de l' « hérésiarque » flétri par le *Takhydromos* est d'en être l'auteur. Son crime est d'avoir continué par d'autres livres.

Depuis 1888, les romans, les nouvelles, les drames se sont multipliés. Nous dirons une autre fois ce que, dans ces œuvres fraîches, il y a de pensée et d'âme. L'appel direct à la vie ne pouvait guère ne pas trouver d'écho chez les artistes d'un peuple aussi vivant. Le nouveau siècle a bien commencé; on l'a inauguré par tout un numéro, écrit en bonne langue, du journal *la Vérité*, publié à Limassol, dans cette pauvre Chypre qui soupire après sa liberté complète et veut se défendre à tout prix contre l'invasion de la langue anglaise. En Grèce, même « la langue de l'État », ce palladium suprême, vient de subir une première atteinte. Un juge à Volo, M. Stellakis, — apparemment le Magnaud de là-bas, — a osé rendre, tout récemment, un jugement en langue vivante. Il est vrai que l'on a parlé de destitution, que, pour le moins, le texte avec les *attendu* est rejeté par la Cour d'appel et que l'affaire finira par venir devant l'Aréopage. Mais le coup est porté. L'Église, à son tour, a senti que, pour s'adresser aux masses, comme dans les temps évangéliques, le plus simple est de parler leur langue. Il y a de cela quelques mois à peine, le 8 novembre 1900, un *Syllogos* crétois, plus avancé que le *Syllogos* athénien, célébrait son anniversaire. Le discours, d'un beau souffle patriotique et religieux, fut prononcé par l'évêque de Rhétymno, monseigneur Dionysios. Il est écrit et imprimé dans la plus pure langue vulgaire. On pouvait

prévoir que la Crète, à peine affranchie, reprendrait sa forte initiative et sa haute tradition littéraire.

La langue proscrite, que l'on s'obstinait — toujours sans la connaître et sans l'étudier — à qualifier d'insuffisante, de débile et de veule, s'est montrée si bien préparée que, dans un espace d'années aussi peu considérable, elle a pu être employée à toute fin littéraire ou scientifique. Un vulgariste compose, à l'heure qu'il est, un manuel d'économie politique! Il est donc visible que les actes décisifs ont été accomplis et qu'ils s'accomplissent tous les jours.

On est quelque peu surpris, après cela, de l'hésitation de quelques délicats, si c'est toutefois le nom qui leur convient. Un jeune critique athénien, Narkissos Épiscopopoulo, déclarait, il y a quelques jours, qu'il n'était pas encore venu de grand écrivain pour consacrer les formes du parler populaire. Nous pouvons le rassurer. Que lui faut-il de plus que Solomos et Valaority, sans parler des chansons immortelles et des contes du peuple lui-même? Cela est déjà fort honnête. Quant à la prose qui a paru depuis, elle ne se tient pas non plus trop mal. Les formes populaires y ont même été fixées avec quelque rigueur. La valeur intrinsèque de ces œuvres ne doit pas inquiéter notre jeune journaliste. Pour l'état présent des esprits en Grèce, c'est à coup sûr plus qu'il n'en faut, plus même que certaine critique n'est capable de comprendre aujourd'hui.

D'autres, en désespoir de cause, réclament un Dante. Ce vœu est plaisant dans un pays où l'on sent déjà si peu un art plus proche. Ceux qui demandent un Dante, le sauraient-ils donc apprécier? Ont-ils lu Dante, seulement? Je ne le crois pas : ils auraient vu que Dante, en prose, usait encore de la langue savante, c'est-à-dire du latin. Il peut donc être invoqué uniquement comme poète. Mais, dans la poésie, la Grèce n'a-t-elle pas eu son Dante, un Dante aux mille noms et aux mille voix, le peuple poète? Les chansons populaires se laissent fort bien comparer à l'œuvre du poète le plus grand des temps modernes. Comme lui, elles ont, après l'antiquité, recréé, refait, pour la Grèce, un monde moral divers et nouveau.

Non. Ne compliquons pas une situation simple en elle-

même. Un Dante n'est point nécessaire pour penser et pour écrire congrûment. S'en aller par les rues, avec un dictionnaire étymologique dans sa poche, l'ouvrir à chaque mot que l'on emploiera, pour voir si ce mot est classique, dialectal ou étranger, cela est purement absurde, en un pays surtout où les mots étrangers cessent de l'être, à peine entrés dans la langue, puisqu'ils adoptent immédiatement les désinences nationales. Et, pour ce qui est d'user son temps à substituer, de parti pris, une grammaire absconse à la grammaire vivante, au mot pittoresque un mot ancien, parce que plus noble, — cela, c'est de la folie et rien de moins. Pour nommer le *pain* par son nom, il ne faut point de Dante. Il n'y faut, puisque nous sommes en Grèce, qu'un ou deux grains d'ellébore.

JEAN PSICHARI

1er Mars 1901.

AU PAYS DE CHATEAUBRIAND[1]

Samedi, 6 août 1898.

J'arrive à Saint-Malo. Un ciel orageux pèse sur la ville et sur la mer. Le temps menace : il est à craindre que la pluie, hôtesse désagréable qui semblait s'être éloignée de nos côtes pour tout l'été, ne fasse avant peu une réapparition inopportune. On n'en hâte pas moins les préparatifs des fêtes. Les rues sinueuses, étroites et sombres comme les corridors à ciel ouvert de quelque énorme bastille marine, s'ornent de guirlandes et se pavoisent de drapeaux. On célèbre demain le cinquantenaire de Chateaubriand. Je m'achemine vers le Grand-Bé.

C'est l'heure de la marée basse. Sur le mince sentier pavé qui, à travers les sables humides, mène jusqu'à l'îlot, des files de pèlerins vont, comme moi, visiter le rocher funèbre, pendant qu'un peu de solitude l'entoure encore. Il dresse en avancée sa haute masse de granit que coiffe une toison d'herbes rousses, brûlées, calcinées par les vents âpres et les ardents soleils. Un raidillon permet de gravir le sommet que couronnent les ruines d'un ancien ouvrage fortifié. Une brèche dans ce rempart croulant donne accès sur une espèce de terrasse dont les rebords plongent à pic dans la grève, parmi la ceinture fauve des goémons. C'est ici le cimetière farouche qu'em-

1. Extrait d'un volume qui paraîtra prochainement, sous ce titre : *La Terre du passé.*

plit à elle seule la tombe de Chateaubriand. Quelques fleurs pâles frissonnent dans un maigre gazon. Une croix de pierre, une dalle de granit, sans une date, sans un nom, c'est tout le monument. On vient de faire sa toilette, de gratter les lichens qui s'y étaient incrustés, de laver les taches de salpêtre déposées par l'embrun et de repeindre en noir la grille. Sur le talus qui borde l'enclos, des menuisiers achèvent de clouer les planches d'une estrade en plein vent, du haut de laquelle doit officier devant la foule celui peut-être de nos écrivains qui a le plus directement hérité de la grandiloquence du maître, — M. Melchior de Vogüé.

Je regagne la ville aux dernières lueurs du couchant qui achèvent de s'éteindre dans le ciel nuageux. Le phare du Jardin érige sa clarté toute proche, et l'on dirait un long cierge funéraire chargé de veiller au chevet de la grande tombe, dans la nuit.



Dimanche, 7 août.

Mes mélancoliques prévisions d'hier se sont réalisées : il pleut, et il n'y a guère d'apparence que le temps se remette. La mer, autour de la vieille cité grisâtre, a des teintes blafardes d'un vert plombé.

Dans l'après-midi, cependant, — est-ce l'effet des incantations que viennent de psalmodier les poètes, autour de la statue, sur le square ? — dans l'après-midi, le soleil réussit à percer le lourd suaire des nuages. Une embellie se fait : la pluie a cessé. Et c'est sous un ciel lumineux, d'un éclat adouci par les quelques vapeurs qui flottent encore de-ci de-là, dans l'espace, que le cortège se met en marche vers le Grand-Bé.

On escalade les vieilles rues tortueuses, entre des façades refrognées d'antiques logis de corsaires, aux fenêtres sourcilleuses et menaçantes comme des sabords. Nous franchissons la porte Saint-Pierre, nous dévalons les degrés moussus, taillés à même dans le soubassement des remparts, et nous voici sur la grève, la grève toute blonde, où miroitent en des creux de roches, avec des transparences de fontaines, des flaques d'eau salée.

Le coup d'œil est vraiment solennel, de cette immense pro-

cession triomphale serpentant à travers les sables, de cette espèce de panathénée bretonne montant à l'acropole des plages malouines pour y déposer des vers, des discours et des fleurs, sur la sépulture de l'homme qui, le premier, sut ouvrir à son siècle les prestigieux horizons du rêve et faire jaillir du sol desséché de la littérature française d'incomparables sources de beauté.

Chaque fidèle, chaque dévot de cette magnifique mémoire l'exalte à sa manière, chemin faisant. A côté de moi, un vieillard, qui eut l'honneur de porter en terre « Monsieur de Chateaubriand », évoque le souvenir de ces grandioses funérailles, la marche du corbillard autour de la ville, le long d'une voie funèbre creusée tout exprès dans le roc brut, et l'émotion unanime qui s'empara de l'assistance lorsque, sur le fond granitique de la tombe, on entendit résonner, avec un grondement de tonnere, le bois du cercueil. Comme à cette date du 18 juillet 1848, le sauvage îlot disparaît, submergé sous une houle humaine. Mais, sur toutes les têtes, le recueillement plane, infini. Un orchestre joue en sourdine l'air, à la fois frémissant et triste, de « Combien j'ai douce souvenance... » Suspendue à l'horizon, la mer elle-même s'est tue. La parole des orateurs ondule et se disperse dans le vent qui fraîchit. Là-bas, à la hauteur du cap Fréhel, des nuées aux voilures de pourpre et de safran appareillent, ainsi que de somptueuses galères, dans une gloire d'or.

Puis, c'est le soir, un large soir mauve, que balaient des flammes. Tandis que la foule se retire, la mer s'avance sur les talons des retardataires, efface leurs dernières empreintes, couvre leurs voix de sa rumeur, et reprend avec le mort, dont nous venons de troubler un instant le somme, son colloque éternel.

Je la regarde ceindre l'îlot, l'embrasser lentement, pieusement, de son étreinte fluide, de sa souple et harmonieuse caresse. Elle baigne les goémons, les soulève, balance sur ses moires glauques leurs beaux tons jaunissants. Et je m'éloigne en murmurant à part moi la phrase lapidaire de Flaubert, écrite en ces lieux mêmes : « Les varechs dégouttelants s'épandaient comme des chevelures de pleureuses antiques le long d'un grand tombeau... »

***

Lundi, 8 août.

Nous sommes en route pour Combourg.

Après avoir vénéré Chateaubriand dans la sépulture insulaire où il dort sous la garde des flots, nous allons nous enfoncer dans la campagne terrienne qui couva ses premières ardeurs et vit éclore ses premiers rêves. C'est un autre pèlerinage, moins pompeux sans doute, mais d'un charme plus intime, en revanche, et plus pénétrant. Ici, plus de cortège, plus de fanfares, plus d'apprêt officiel ni de périodes savamment équilibrées. Les choses parleront seules aux âmes qui sauront les entendre.

Il y a, en Basse-Bretagne, des pardons d'une espèce particulière, auxquels il est de tradition que l'on se rende par petites troupes et dont la vertu n'a d'efficace que si l'on s'abstient de toute conversation durant le trajet. On les appelle, pour cette raison, les « pardons du silence ». C'est un peu une cérémonie de ce genre que nous avons entrepris de célébrer. Au départ, nous étions tout au plus une quarantaine de fervents, et le chef de gare de Saint-Malo n'a pas eu à faire atteler de wagons supplémentaires.

Il est vrai que nombre de volontés tièdes ont dû reculer devant le temps qui s'est assombri derechef, et, cette fois, sans espoir d'éclaircie. Il pleut, en effet, il pleut même à verse, par grandes ondées cinglantes que secoue en rafales d'eau le souffle tempêtueux du vent d'ouest.

Aucune des commémorations vouées à la gloire de ce cœur orageux que fut René ne s'accomplira, paraît-il, sans orages. On me racontait tantôt que, le jour des obsèques, le ciel, jusqu'alors serein, se voila peu à peu d'un fantastique crêpe d'ombre; et, lorsque les porteurs furent pour descendre la bière dans la fosse, la pluie, la grêle fondirent soudain, avec une telle violence que, parmi les assistants, beaucoup frissonnèrent d'une angoisse secrète, d'une sorte d'émoi superstitieux... Résignons-nous donc à l'inclémence du temps. D'ailleurs, la fraîcheur vivifiante de la pluie a ranimé les teintes un peu fanées des paysages que nous traversons, lavé les feuillages des arbres, jeté comme un renouveau sur les prairies. Et puis, elle ne laisse pas d'être très « couleur

locale », cette atmosphère mouillée, cette poussière de bruine éparse dans l'air. Un peu de vague et de tristesse ne messied point au seuil de la patrie de Chateaubriand, — de Chateaubriand que M. Brunetière saluait, dans sa conférence d'hier soir, comme le « père de la mélancolie moderne ». Il n'est que de savoir goûter la poésie de ce ciel en larmes et jusqu'au mystère de ces grisailles fuligineuses, flottantes sur les lointains.

Avec une lumière plus vive, peut-être risquerions-nous fort de découvrir à la nature qui défile devant nos yeux un caractère beaucoup moins breton que normand. Car, à supposer que ce soit de la Bretagne encore, c'est, en tout cas, une autre Bretagne. Vainement chercherait-on dans ces plaines opulentes, chargées de bois et lourdes d'épis, quelque trait de parenté proche avec la nudité sévère des landes morbihannaises ou la pure et délicate sobriété de lignes des horizons trégorrois. J'ai beau me défendre contre une obscure impression de dépaysement : elle me ressaisit, plus tenace, au moment où nous débarquons à Combourg.

Il se trouve que c'est foire dans la petite ville.

Et des hommes en blouse, marchands de bœufs ou marchands de porcs, nous dévisagent avec des mines sournoises et goguenardes, en se demandant à mi-voix, dans leur patois de rustres :

— Qu'est-ce que ces gens-ci peuvent bien venir acheter ?

Des pataches nous emportent au menu trot vers la bourgade qui étale, en un cirque de coteaux mollement inclinés, sa laideur cossue et vulgaire de gros chef-lieu de canton. Cela manque un peu de crasse héroïque : banales et correctes sont les rues, neuves les maisons, neuve l'église, neuve aussi la dalle funéraire, richement armoriée, du très noble et très illustre inconnu avec qui s'est naguère éteint, à Combourg, le dernier descendant mâle de la branche aînée des Chateaubriand.

Si l'autre, — celui qui n'était pas de la branche aînée et qui fut, à lui seul, toute sa race, — si François-René revenait au monde, il passerait, j'en suis certain, à travers le Combourg d'aujourd'hui, sans y rien retrouver de l'antique hameau féodal cher à son enfance.

Mais reconnaîtrait-il davantage le toit sous lequel il savoura

les premières ivresses de la solitude et qu'il peupla des premiers fantômes de son génie ?

***

Dès l'entrée du parc, à voir ces allées aux courbes savantes et ces vastes pelouses géométriques soigneusement tondues, on a tôt fait de se rendre compte que les lieux ont changé, comme les âmes, et qu'il serait superflu de chercher ici le décor de nature sauvage dont les *Mémoires* nous ont retracé tant de merveilleux tableaux. Tout s'est humanisé, depuis lors, et même anglicisé. Où est l' « avenue de charmilles » dont les cimes s'entrelaçaient en voûte ? où l' « obscurité du bois » et l' « avant-cour plantée de noyers » ? De la cour verte il ne subsiste plus une touffe de gazon. Seul le bouquet de marronniers qui se dressait à droite, auprès des écuries, épand encore sur nos fronts ses séculaires ombrages.

Nous sommes au pied du château.

Lui, du moins, n'a pas bougé. Tel on se le représente d'après les récits de son grand hôte d'autrefois, tel il nous apparaît. Le voilà bien, avec sa forme de « char à quatre roues », avec ses quatre tours inégales, liées par des machicoulis, et leurs toitures en pointe posées sur les créneaux « comme un bonnet sur une couronne gothique ». Le violier jaune n'y croît plus dans les interstices des pierres, mais la « triste et sévère façade » n'a point désarmé. Ce sont les mêmes murs nus, tragiques et hautains. Pour tout enjolivement extérieur, on s'est contenté de remplacer l'ancien perron, « raide et droit, sans garde-fou », par un majestueux escalier muni de rampes, où notre caravane fait halte, quelques instants, pour écouter la lecture à haute voix, par l'un d'entre nous, du chapitre des *Mémoires d'outre-tombe* relatif à Combourg.

Chacun prête l'oreille chapeau bas. Il semble que ce soit Chateaubriand lui-même qui nous souhaite une bienvenue posthume, sur le seuil de sa demeure d'antan.

Après cette oraison liminaire, cette sorte d'*introïbo*, nous pénétrons dans le vestibule.

Quel est le touriste qui, ayant visité le château de Combourg, s'est privé d'en dépeindre l'intérieur actuel ? Et, d'autre

part, qui ne se souvient des pages si attachantes que M. Gaston Deschamps lui a consacrées? Dieu me garde de vouloir reprendre une description si souvent tentée et, une fois au moins, si bien faite! Je ne m'en sentirais, au reste, nulle envie. Le spectacle est tellement différent de celui que notre imagination se plaisait à concevoir!

Ce qui frappe, en effet, dès l'abord, c'est l'éclat somptueux de toutes ces pièces, d'un contraste si absolu avec les dehors austères de l'édifice. Et cette somptuosité même ne laisse pas de déconcerter. On arrive tout rempli des mélancoliques fantômes du passé et, brusquement, au milieu de tous ces ors, de toutes ces enluminures, de toute cette « restauration » moderne, ils s'effacent et s'évanouissent. Quel rapport entre cette résidence princière et celle dont il fut écrit : « Partout silence, obscurité et visage de pierre, voilà le château de Combourg »? Comment retrouver dans cette enfilade de salons clairs, lumineux, chatoyants, la « grand'salle » d'autrefois, la mystérieuse salle gris blanc, où Lucile et René, blottis près de leur mère, suivaient d'un regard d'épouvante, dans les ténèbres, la promenade taciturne de fauve en cage du comte de Chateaubriand?...

On éprouve la même impression d'agacement pénible que si l'on errait dans un temple désaffecté. J'eusse préféré le sinistre délabrement que nous a décrit Flaubert, les plafonds crevés, les murs suintants, les fientes d'oiseaux accumulées dans les coins, et l'intendant d'alors crachant à terre, sans vergogne, tandis que son chien furetait les souris entre les panneaux vermoulus des meubles.

C'est avec un véritable sentiment d'aise que je m'évade, par les escaliers tournants, vers les combles. L'équipe des tapissiers et des doreurs n'est pas montée jusqu'à ces étages. L'esprit des ruines a ici où se réfugier, parmi les platras et les nids de corneilles; et, le long des couloirs en soupente, percés d'étroites meurtrières sans vitres, quelque chose se respire encore de l'antique présence du dieu.

A l'extrémité d'un de ces couloirs, dans un des donjons d'angle, M. de Durfort, notre obligeant cicerone, pousse une porte et dit :

— Sa chambre!



Sa chambre !... Non pas — nous avertit-on — celle qui fut la confidente des nuits de son adolescence et de leurs insomnies douloureusement passionnées. Celle-là, on a dû la murer, à cause des vents qui y faisaient rage, à cause aussi, peut-être, des ombres tumultueuses et plaintives qu'il y créa de sa propre substance et qui ne se consolent point de l'avoir perdu... La mansarde où nous sommes introduits n'a connu que le Chateaubriand des dernières années, le vieillard morne, saoul de gloire et rassasié d'honneurs. Et, à vrai dire, il n'y a même séjourné que quelques heures, durant les rares et brefs retours que, sur la fin de sa vie, il accepta de faire au manoir de ses ancêtres. Mais c'est assez qu'il l'ait occupée de temps à autre pour qu'elle nous communique une tristesse religieuse et comme un frisson sacré.

Elle est, d'ailleurs, touchante, en sa simplicité fruste, en son humilité quasi monacale. Ce génie démesurément orgueilleux et d'une personnalité si excessive aimait autour de lui ce luxe de pauvreté, sans doute par un nouveau raffinement d'orgueil. L'étroite, l'ascétique couchette de fer adossée à l'une des parois est le lit même où il mourut. Ces rideaux de grossière percale, fermés depuis le soir de son agonie, ont mystérieusement frémi de son souffle suprême. Une majesté singulière est sur eux. On se demande si l'auguste visage olympien ne va pas soudain se montrer entre leurs plis. Un dessin de Mazerolle, appendu au chevet de la couchette, a la prétention de le représenter tel qu'il était quand il expira. Mais l'œuvre est médiocre : elle manque à la fois d'émotion et de sincérité. Un crayon que possède un amateur nantais, M. Magnien, me paraît autrement véridique : la face est figée, momifiée presque ; les lèvres, d'où l'âme vient de s'exhaler, sont demeurées entr'ouvertes ; l'expression de la physionomie conserve un je ne sais quoi d'impérieux et d'amer jusque dans le trépas.

Achevons cependant l'inventaire de la cellule. Une table à vitrine en dépare la nudité religieuse par une exhibition de musée. On a réuni là les objets les plus divers : le crucifix que

Chateaubriand pressa de ses mains défaillantes, et avec lequel il se promettait de « descendre hardiment dans l'éternité », s'y voit, étendu sur un coussin, à côté d'un manuscrit du *Congrès de Vérone*, dédié à la comtesse douairière de Combourg.

Par ailleurs, dans la pièce, plus rien qu'une armoire massive à grosses moulures et — détail que je m'en voudrais de laisser échapper — un coffre, un de ces lourds coffres paysans, à couvercle plat, comme il ne s'en rencontre plus guère que dans nos fermes de Basse-Bretagne, où ils servent tout ensemble de banc pour s'asseoir et de bahut pour serrer les vieux haillons. A la suite de quelles aventures ce meuble, aussi barbare que ceux qui durent orner la hutte de Ségenax, père de Velléda, passa-t-il en la propriété de l'auteur des *Martyrs* ?

Un de nos compagnons de pèlerinage incline à croire que c'est le même qui fut, dit-il, offert à Chateaubriand par un gentilhomme vannetais, comme une relique des guerres chouannes. Un redoutable chef de bande, traqué par les Bleus, s'était caché au fond de ce coffre, à peine assez grand pour le contenir, et, pendant que l'ennemi s'obstinait à perquisitionner dans la maison, avait préféré se laisser mourir d'asphyxie, plutôt que de compromettre ses hôtes en se livrant... C'est une note funèbre de plus dans ce mélancolique asile de choses défuntes, semblable à ces sépultures des anciens âges où quelques vases de terre et quelques anneaux de métal sont tout ce qui reste d'Achille ou d'Agamemnon.



Je me suis attardé longtemps sur le chemin de ronde qui suit le couronnement du château.

La pluie avait fait trêve. Les nuages couraient, chassés par un vent plus fort, un de ces fougueux vents d'Ouest dont l'adolescent de Combourg dit qu'ils servirent « de jouets à ses caprices et d'ailes à ses songes ».

Çà et là, dans le gris mouvant de ce ciel en marche, des trouées d'azur pâle s'ouvraient, que les approches du soir teintaient de fine émeraude. Tantôt par la lucarne d'une tour de guet, tantôt par l'embrasure d'un créneau, j'ai promené

mes regards sur tout l'horizon. La vue est d'une ampleur superbe, et plus variée que je ne me l'étais figuré tout d'abord. Au moins dans son ensemble, c'est bien celle, à n'en pas douter, que les yeux de Chateaubriand contemplèrent. On le sent, à l'impétuosité vertigineuse avec laquelle s'évoquent soudain les souvenirs, à la vie surtout dont ils s'animent spontanément au contact des images réelles. La confrontation, cette fois, ne cause plus aucun mélange irritant d'incertitude et de trouble.

Il faut une mise au point, évidemment. La patrie des Rhedons s'est quelque peu transformée depuis Eudore : les landes incultes ont cédé la place aux moissons, et les petites rivières des vallées font tourner des roues de moulins avant de porter à la mer leurs eaux inconnues. Déjà, du temps de Chateaubriand, la vieille forêt domaniale avait disparu, débitée lambeau par lambeau. Mais les restes en sont encore des plus imposants, et de toute la contrée s'exhale la même odeur silvestre, le même parfum de verdure et d'eau qui se respire aux premiers chapitres des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Sauf de légères retouches, cette terre a gardé son visage d'autrefois et ses traits, en quelque sorte, consacrés. Un peuple de visions familières se lève à votre appel de tous les confins de l'espace. Elles vous font des signes, elles se nomment. Ces ondulations fuyantes, là-bas, vers le sud, ce sont les hauteurs de Bécherel. Au-dessous, sur les pentes feuillues du vaste « amphithéâtre d'arbres » où, près du campanile des villages, commence à pointer çà et là le tuyau d'une cheminée d'usine, voici moutonner d'un vert plus sombre les toisons vénérables des bois du Bourgouët et de Tanoërn. Il n'est pas jusqu'à Combourg qui ne se révèle, semble-t-il, sous un tout autre aspect qu'à l'arrivée. Écrasé dans le bas-fond, au pied de l'énorme masse féodale, il s'est rapetissé, tassé, a pris un air suranné et comme vétuste, l'air qu'il avait aux jours où M. le chevalier s'engageait dans son « abominable rue » pour se rendre à la messe de paroisse, en compagnie de sa mère et de sa sœur Lucile. La rumeur foraine elle-même, ces mugissements de veaux et ces grognements de cochons que le vent apporte de la vallée, aident à l'illusion, loin de la détruire. Ainsi grouillait le Combourg d'il y a cent ans,

lorsque septembre ramenait la solennité de l'*Angevine*, la seule occasion où s'épanouît en ce triste canton « quelque chose qui ressemblait à de la joie ».

Mais la grande face évocatrice du paysage, on le devine, c'est l'étang. Là palpitent vraiment, comme en un miroir magique, toutes les ombres mystérieuses du passé.

J'ai côtoyé ses rives, au crépuscule. Le sentier longe les talus du parc, dont les ramures mouillées m'aspergeaient de leurs gouttelettes. A cause de la sécheresse du mois précédent, les eaux étaient basses. Une mince frange d'argent ourlait leur nappe frissonnante. Je me suis assis sur un vieux tronc de saule qui surplombait la grève, pareil à quelque monstrueuse gargouille végétale. Non loin, pourrissait dans les joncs un bachot à demi envasé. L'heure et le lieu étaient d'une gravité singulièrement suggestive. Un pressentiment d'automne assombrissait le ciel venteux, et des futaies environnantes sortaient des voix confuses et profondes, les mêmes qui éveillèrent le génie de Chateaubriand et le firent entrer « en pleine possession des harmonies de sa nature ». Les roseaux bruissaient, comme alors, « agitant leurs champs de quenouilles et de glaives ». Et c'était une plainte longue, étrange, à peine modulée, avec des accalmies soudaines, des silences dramatiques et presque angoissants.

Peu à peu, le lac s'est voilé comme un regard qui s'éteint. Puis, la procession des vapeurs nocturnes a surgi ; et, tandis que glissaient leurs formes furtives sur le tapis ondoyant des plantes rivulaires et des nénuphars, j'ai cru voir défiler, comme aux bords d'un Léthé antique, Amélie, Atala, Blanca, Cymodocée, toutes les créatures de rêve nées de cette solitude, tous les divins fantômes d'amour que nous avons adorés.

ANATOLE LE BRAZ

ÈVE VICTORIEUSE[1]

XXXIII

La volonté du brahmine avait agi, par une merveilleuse suggestion, sur l'âme de madame Ronald. Elle avait libéré sa pensée, rendu impuissant le souvenir de Sant'Anna. Ses effets ne furent point passagers; ils se marquèrent de plus en plus fort, par un progrès mystérieux. Hélène, sans étonnement, éprouva de nouveau la joie de vivre, d'être belle. Son œil redevint limpide, sa physionomie sereine, sa gaieté naturelle. Elle envoya à Dora de jolies toilettes, elle lui demanda des nouvelles de son enfant, ce qu'elle n'avait jamais pu faire. Et tout cela sans effort : la direction de son esprit était changée, simplement. Elle avait gardé sur le front l'impression légère et profonde des deux doigts du brahmine. Chaque jour, à l'heure où elle était entrée en communication avec lui, il se dressait dans sa mémoire avec une netteté extraordinaire; elle ressentait le magnétisme de son regard, elle éprouvait quelques secondes d'émoi, puis un bien-être particulier.

M. de Limeray ne fut pas long à se douter de quelque chose. Madame Ronald avait manifestement recouvré son équilibre. Son visage était resté un peu grave, mais il avait

1. Voir la *Revue* des 15 décembre 1900, 1er, 15 janvier, 1er et 15 février 1901.

perdu cette expression pathétique, qui, tant de fois, avait trahi sa douleur d'amour. Et, signe plus probant encore, si l'on parlait de Sant'Anna, ses yeux ne se dérobaient plus, ses lèvres demeuraient fermes. La joie de convalescente qu'elle éprouvait à être délivrée de ses regrets, de l'idée fixe qui l'avait si longtemps oppressée, lui donnait par moments une exubérance de vie qui parut suspecte au vieux mondain. Il se demanda encore : « Qui est-ce ? » Ses soupçons se portèrent sur Willie Grey. Il reconnut vite qu'il avait fait un jugement téméraire. Que s'était-il donc passé dans l'âme de l'Américaine ? Sa guérison avait-elle été opérée par un confesseur habile, ou par une forte désillusion ? Agacé de ne pouvoir le deviner, le comte espérait qu'un jour ou l'autre quelque parole inconsciente viendrait lui donner la clé de l'énigme.

Dans la semaine qui précéda le départ des Ronald pour l'Amérique, M. de Limeray, après avoir déjeuné avec eux, voulut conduire Hélène chez Georges Petit, à une exposition internationale de peinture. Il aimait particulièrement ces stations dans les musées et les galeries en compagnie d'une jolie femme. De l'Hôtel Castiglione à la rue de Sèze, la distance est courte ; ils s'y rendirent à pied. Chemin faisant, madame Ronald se mit à parler de cette conférence qu'elle avait entendue à la Bodinière, un mois auparavant. Un sentiment obscur lui avait fait garder le silence sur ce sujet. Elle répéta ce que Cetteradji avait dit des Maîtres disparus. Elle décrivit sa personne, son costume, avec un enthousiasme, une admiration qui amusèrent le comte, puis, à brûle-pourpoint :

— Croyez-vous au pouvoir de la suggestion ? — demanda-t-elle, tournant autour du secret qu'elle ne voulait pas dire, comme font les femmes et les enfants.

— Sans doute !... Du reste, nous l'exerçons constamment, plus ou moins, les uns sur les autres, et sur nous-mêmes quelquefois. C'est ce pouvoir qui est probablement la grande force des conquérants et des meneurs d'hommes. On affirme qu'il est un moyen de guérison dans les maladies mentales ou nerveuses, mais les guérisseurs sont rares, j'imagine.

— Eh bien, Cetteradji doit en être un. Il a dans le regard, dans la parole, une puissance extraordinaire. En l'écoutant, nous étions comme hypnotisés, « nos cœurs devenaient brû-

lants », selon l'expression de l'Évangile. Nous lui aurions donné tout ce qu'il aurait voulu, notre argent, notre concours...

— Et il ne vous a rien demandé?

— Rien.

— Allons, tant mieux! — fit M. de Limeray d'un air moqueur. — En tout cas, gardez-vous de jouer avec le magnétisme, la suggestion et toutes ces choses dangereuses. S'il y a de bons esprits, il y en a aussi de mauvais... Rappelez-vous la leçon de l'Éden, ô Ève! — ajouta le comte avec son fin sourire.

L'exposition de la rue de Sèze ne pouvait guère intéresser que des artistes ou des amateurs sérieux. C'étaient des esquisses, des ébauches curieuses, révélant la genèse de tableaux connus et admirés. Il y avait peu de monde dans la salle, lorsque madame Ronald et M. de Limeray y arrivèrent. Après avoir promené les yeux autour d'eux pour s'orienter, ils se dirigèrent vers le panneau occupé par Willie Grey. La tonalité du jeune maître le leur avait fait reconnaître de loin.

— *La Folie de Titania*! — s'écria le comte avec une expression de plaisir. — Ah! le cachottier! il ne m'avait jamais parlé de ces études! Il aurait pu me les céder, pour me consoler de la perte de ce tableau qui m'a échappé et que j'ai tant regretté... Mais, j'y pense, n'est-ce pas monsieur votre frère qui l'a acheté?

Un reflet d'émotion passa sur le visage de la jeune femme.

— Précisément! et pour m'en faire cadeau, — répondit-elle avec un singulier petit rire. — C'est moi qui possède *la Folie de Titania*. Elle est dans mon cabinet de toilette.

— Dans votre cabinet de toilette! fit M. de Limeray d'un air étonné.

— En bonne compagnie, rassurez-vous! avec des Leloir et des Corelli.

— Peste! Vous le mettez bien, votre cabinet de toilette!

— Oui. Comme j'y passe pas mal de temps, j'y ai placé de jolis tableaux. Cela repose les yeux; c'est toujours un peu de beauté qu'on absorbe...

M. de Limeray revint aux études de Willie Grey. Il examina la dernière, où le peintre avait fixé son inspiration.

— Un chef-d'œuvre ! dit-il. Ce coin de forêt donne une sensation d'aurore et de printemps. Titania est adorable sur cette couche de mousse et de violettes, une vraie couche de reine ou de fée. On devine qu'elle vient de s'éveiller. Dans les yeux levés vers l'âne, il y a cette ivresse du rêve et de l'amour qui crée les illusions... Mais voilà un exemple de suggestion ! — s'écria le comte, le visage éclairé par une idée soudaine.

— Un exemple de suggestion? répéta madame Ronald, ahurie.

— Parfaitement! Et dans Shakespeare!... Ah! c'est fort!...

En disant cela, M. de Limeray conduisit Hélène vers les chaises placées en face des tableaux. Tous deux s'assirent.

— Ne vous souvenez-vous pas? Obéron et Titania, le roi et la reine des fées, sont venus assister et danser, invisibles, au mariage du duc Thésée. Ils sont venus séparément avec leur cortège d'êtres aériens, de génies et de sylphes. Ils sont brouillés, parce que Titania a refusé de céder à son mari un de ses pages, un bel enfant de l'Inde, le fils d'une amie morte. Ils se rencontrent dans un coin de la forêt, se querellent, s'injurient, se font des reproches comme de vulgaires époux. Titania s'obstine dans son refus : Obéron, furieux, imagine de l'obliger à aimer un être inférieur, un animal quelconque, un lion, un loup ou un singe, il n'a pas de préférence... Une vengeance pas banale, entre parenthèses!

— Très banale, au contraire ! — dit Hélène. — Humilier la femme qui vous résiste, c'est bien le fait d'un homme.

— Allons, allons, nous ne sommes pas si mauvais que cela! Toujours est-il qu'Obéron envoie son messager, Puck, lui cueillir certaine fleur, la petite fleur d'amour que la flèche de Cupidon a rougie. Il la presse sur les yeux de Titania en lui disant : « Tu t'éveilleras quand quelque être vil sera près de toi. Tu l'adoreras, tu languiras, tu souffriras pour lui, fût-ce un sanglier, un ours, un chat... » N'est-ce pas là la suggestion?

— En effet!

— Et c'est un clown affublé d'une tête d'âne que Titania voit en ouvrant les yeux. Il lui semble divinement beau. Elle en tombe amoureuse. Elle le couvre de fleurs, elle persiste

à lui offrir des mets exquis, bien qu'il lui demande du foin et de l'orge. Pour se faire pardonner sa folie, elle cède à son mari ce page qu'elle ne voulait pas échanger contre un royaume de fées. Obéron, satisfait, pris de pitié, se décide à lui rendre la raison. Pour cela, il presse une autre fleur, ou je ne sais quelle herbe, sur ses paupières et lui dit : « Vois comme tu voyais autrefois ! »

— Oui, et l'orgueilleuse reine des fées s'aperçoit qu'elle a aimé un être inférieur... Pauvre Titania !

— Qui de nous n'a pas eu une de ces désillusions ? Elles sont pénibles, mais point humiliantes : on possède généralement les qualités que l'on prête à une personne aimée. J'ai relu vingt fois cet épisode de la folie de Titania, qui est enchâssé comme un joyau dans le *Songe d'une Nuit d'été*. Chaque fois, j'y ai découvert quelque chose de nouveau, et maintenant j'y trouve encore la suggestion.

— Elle y est, elle y est ! — fit madame Ronald. — C'est merveilleux de modernisme !

— Je crois vraiment que ceux que nous appelons les maîtres ont écrit comme des médiums, sous une haute inspiration, les livres que l'humanité devait déchiffrer. Il lui faudra des siècles et des siècles pour arriver à les entendre. Ils la conduiront jusqu'au bout de sa course, car ils renferment toute philosophie, toute psychologie, toute science. L'homme est un être condamné à épeler et qui, ici-bas, ne saura jamais lire couramment. Nous n'avons pas encore compris la Bible, ni l'Évangile, ni Dante, ni Shakespeare. De là leur immortel attrait. Du reste, le livre compris à première lecture ne vit pas... A propos de la Bible, savez-vous qu'un évêque anglais de mes amis m'a signalé un passage de la vision d'Ézéchiel qui ferait croire que le prophète a vu les hommes à bicyclette ? Il dit ces propres paroles : « Où ils allaient, les roues allaient, et où l'esprit devait aller, les roues allaient, car l'esprit des créatures vivantes était dans les roues. »

— Oh ! c'est curieux, très curieux !

— Vous souvenez-vous de ce que vous m'avez appris sur l'amour ?

— Je vous ai appris quelque chose sur l'amour, moi ? — fit Hélène, riant pour dissimuler son trouble. — Vous m'étonnez !

— Oui, le jour du mariage de mademoiselle Carroll, vous m'avez dit que l'amour n'était pas autre chose qu'un fluide. Si cela est, les poètes qui, dès le commencement, l'ont appelé un « dard de feu » auraient été inspirés.

— Sûrement !

— Cette idée, que vous avez livrée à mes méditations, m'avait causé un certain effarement. Elle m'avait d'abord paru abominable... venant d'une femme, surtout. Puis elle s'est imposée à mon esprit. Elle l'a obligé à un travail d'observation. Vous voyez que, sans vous en douter, vous m'aviez bel et bien suggestionné... Enfin j'en suis arrivé à me dire que tous nos sentiments, amour, amitié, haine, sympathie, antipathie, sont peut-être bien produits par des effluves magnétiques sur lesquels nous n'avons aucun pouvoir. Il est de fait que, lorsqu'on se trouve dans une pièce avec deux amoureux, on se sent affecté comme par un courant électrique. J'ai eu de longues conversations avec votre mari là-dessus. Il prétend que si nous n'étions pas mis en communication les uns avec les autres au moyen de fluides, nous ne pourrions ni nous voir ni nous entendre. Selon lui, la nature seule sait où aller chercher les éléments qui lui sont nécessaires pour créer ses instruments, un Léonard de Vinci, un Napoléon ou un idiot. Toutes les découvertes de la science, dit-il, tendent à démontrer que l'homme est dirigé comme les atomes, les astres et les mondes. Et je suis persuadé qu'il a raison. L'humanité a d'abord cru à la fatalité, puis au libre arbitre; elle finira par croire à la Providence, tout simplement. Savez-vous, madame Ronald, que je vous dois une très grande reconnaissance ?

— A moi ?

— Oui, vous avez lancé mon esprit dans une voie nouvelle. Vous m'avez aidé à sentir que je suis entièrement entre les mains de Dieu... Cette conviction me fera supporter avec plus de courage et de résignation les mauvais jours de vieillesse qui me restent à vivre. Et c'était une Américaine qui devait m'apporter ce viatique spirituel ! N'est-ce pas étrange ?

— Je voudrais pouvoir admettre que j'ai eu sur vous une influence aussi bienfaisante !

— Admettez-le, car c'est la vérité.

— Je suis étonnée que les poètes et les romanciers ne fassent pas encore usage des découvertes de la science. Elles pourraient leur inspirer des variations nouvelles sur les thèmes immuables.

— C'est vrai. Ainsi une guérison d'amour au moyen de la suggestion… ce serait superbe !

A ces mots, dits sans aucune arrière-pensée, une rougeur si vive se répandit sur le visage de madame Ronald que le comte en demeura saisi. Ce fut une révélation soudaine. Il l'avait, la clé de l'énigme !

— Par exemple, — continua-t-il impitoyablement, — un beau brahmine vêtu de blanc, comme votre Cetteradji, imposant les mains à une jolie femme, à une Ève moderne, pour chasser l'image du tentateur : *la Guérison de Titania !* Quel adorable tableau ! J'en parlerai à Willie Grey. Je vois cela d'ici.

Hélène se leva brusquement.

— Et moi, je vois que nous ne regardons rien, — dit-elle d'un ton un peu sec. — Voici quelque chose de Carrier-Belleuse.

Sans insister, M. de Limeray suivit madame Ronald. Il fit consciencieusement avec elle le tour de la salle, mais il était visiblement distrait. Il l'observait à la dérobée. C'était donc Cetteradji qui avait fait le miracle ! Elle s'était confessée à lui ! Elle était allée lui demander la guérison ! Le petit tableau qu'il avait imaginé se reproduisit dans le cerveau du comte.

« J'aurai ma Titania », se dit-il.

Puis, regardant Hélène avec admiration, il répéta en lui-même :

« Ces Américaines sont étonnantes, étonnantes ! »

XXXIV

Le dîner blanc des Sant'Anna défraya pendant huit jours toutes les conversations, soit dans le monde blanc, soit dans le monde noir. A Rome, ces petites manifestations politiques produisent généralement dans les deux camps une recru-

descence d'antagonisme et d'animosité ; tout s'apaise à la surface, mais il reste au fond des cœurs un peu plus de haine et de rancune. Comme Lelo l'avait prévu, ce dîner lui attira un essaim d'ennuis. Il eut à subir les commentaires des chroniqueurs, les félicitations des uns, le blâme des autres, et, par-dessus le marché, les reproches de sa mère et de son oncle le cardinal. Il n'en faut pas tant pour exaspérer ce sensitif qu'est l'Italien. En vrai mari, il ne manqua pas de faire supporter à sa femme la mauvaise humeur que tout cela lui causait. Il rentra souvent à la maison les yeux noirs de colère, les nerfs tendus, et se mit plus d'une fois « en boule ». Dora, consciente de ses torts, se montra d'une patience admirable, usa de sa fameuse huile de sagesse, et sut retenir ces mots vifs qui lui venaient si facilement aux lèvres.

Un soir, avant le dîner, elle alla trouver Lelo dans son cabinet de toilette pour le consulter sur quelque arrangement. Comme il ne répondait pas à sa question, elle lui reprocha doucement son manque d'amabilité.

— Amabilité!... Demandez donc à cette pelote d'être aimable! — dit-il, en fichant rageusement son épingle de cravate dans le coussinet de satin placé près de la glace. — Depuis huit jours, grâce à vous, je suis comme elle : on m'enfonce des pointes de tous les côtés.

La comparaison fit rire la jeune femme :

— Eh bien ! — dit-elle gaiement, — ce n'est pas généreux de me rendre les piqûres que vous recevez. J'ai agi avec légèreté. Je ne m'étais pas rendu compte des conséquences de mon initiative. Je vous en ai exprimé mes regrets, que puis-je faire de plus?

— Me laisser tranquille, répondit brutalement Sant'Anna.

— C'est bien.

Sur ces mots lancés d'un ton de colère, la comtesse quitta la chambre en faisant claquer la porte derrière elle.

Cet éclat d'humeur fut l'orage qui éclaircit le ciel. Lelo sentit qu'à son tour il s'était mis dans son tort. Il redevint aimable comme par enchantement et réussit sans trop de peine à se faire pardonner. L'Italien est particulièrement habile et irrésistible dans le repentir. Il a une façon de s'accuser, de se charger, qui vous désarme et semble rendre tout

reproche inutile. Aussi se tire-t-il toujours d'affaire à bon compte.

Dora se félicitait de ce que les conséquences de son coup d'État n'eussent pas été pires. Elle comptait sans ce caractère romain façonné par des siècles de tyrannie théocratique, caractère qui, dans le parti noir, est resté singulièrement vindicatif et implacable.

Un matin, comme elle achevait son petit déjeuner, on lui remit une lettre d'apparence élégante, d'un papier pelure fortement bleuté, portant le timbre de la ville. L'écriture de l'adresse lui était inconnue et lui parut singulière. Elle ouvrit l'enveloppe avec une certaine curiosité, parcourut rapidement les quelques lignes... Le sang afflua aussitôt à son visage, puis se retira au cœur, laissant ses lèvres blanches et sèches. Elle relut : « Si vous tenez à savoir où votre mari va chaque jour avant le dîner, faites une petite visite, entre six heures et demie et sept heures et demie, dans certaine villa de la Place de l'Indépendance, vous serez édifiée. On revient toujours à ses premiers amours. » Pas de signature ! Une écriture habilement contrefaite, des lettres d'un centimètre de haut, pressées les unes contre les autres et tracées comme par le va-et-vient d'un insecte.

Le billet anonyme était en italien. La jeune femme, depuis son mariage, n'avait cessé d'étudier cette langue ; elle comprenait parfaitement : chacun des mots cruels pénétrait jusqu'à son cœur et y faisait éclater une douleur intolérable.

« La princesse Marina!... » Elle n'eut pas besoin de chercher, — ce nom lui sauta tout de suite à l'esprit! Elle habitait une villa dans le quartier du Macao, sorte d'Aventin où bon nombre de grandes dames en rupture de mariage se sont retirées, pour attendre la loi du divorce. Lelo avait été autrefois un de ses admirateurs ; la marquise Verga et Hélène l'avaient dit à Dora. Le mot « admirateur » a, en général, pour l'Américaine, un sens élastique ; il ne précise rien : Dora n'avait jamais imaginé, pas même depuis qu'elle était mariée, que Donna Vittoria eût pu être, à un moment lointain, la maîtresse de son mari. Elle la croyait trop bien élevée pour cela... Si elle avait eu le soupçon de la vérité, elle n'aurait jamais souffert que la princesse passât le seuil de sa porte. Les

deux femmes se rencontraient chaque jour, car elles tournaient dans le même cercle. Elles se faisaient des visites, s'invitaient réciproquement à de grands dîners, à des soirées de gala, mais leurs relations avaient gardé un ton cérémonieux et froid. Elles se critiquaient volontiers, avec une égale malice.

« On revient toujours à ses premiers amours. » Ces paroles impliquaient évidemment que Lelo avait aimé la princesse et qu'il l'aimait encore : à cette idée, il y eut derrière le front de la jeune Américaine un tourbillon de pensées violentes, une succession d'images qui jetèrent des éclairs dans ses yeux et donnèrent une incroyable dureté à sa physionomie. Trompée, elle! Ah! si elle en avait la preuve, comme elle divorcerait vite!... Elle s'avisa que le divorce n'existait pas en Italie. Eh bien! elle demanderait sa séparation, emmènerait son fils, irait vivre aux Indes, en Chine, n'importe où, et jamais elle ne reverrait Lelo. Elle eut un petit éclat de rire faux et nerveux. Ah! elle n'était pas de celles qui pardonnent, non, Dieu merci!

Plus la femme est simple, et plus elle ressent l'infidélité de l'homme. C'est ce qui rend l'Américaine si intransigeante, si implacable en cette matière. L'Européenne pardonne souvent, parce qu'elle connaît mieux la nature humaine et surtout parce qu'elle est moins primitive. Elle pardonne sans oublier, d'ailleurs. L'infidélité, la trahison est pour la femme ce que la gelée blanche est pour la plante ; ses effets sont les mêmes et aussi irrémédiables.

Si Dora n'était pas de celles qui pardonnent, elle était en revanche de celles qui peuvent raisonner avec quelque lucidité. Lorsqu'elle eut recouvré un peu de calme, elle se mit à chercher des indices dans la manière d'être de son mari. Elle n'en vit d'abord aucun qui pût l'alarmer, au contraire. Il était certainement très empressé auprès de la princesse Marina, pas plus pourtant que le marquis Verga ou tel et tel autre. C'était sûrement la grande dame influente que l'on courtisait, et non la femme... La femme! mais elle avait au moins quarante-cinq ans! cinquante peut-être! Elle se teignait les cheveux, se retouchait les sourcils et les lèvres! Et Lelo aimerait ce vieux tableau! Allons, c'était impossible!

Un vieux tableau?... Le fin profil de Donna Vittoria, sa

taille souple, sa démarche onduleuse, la manière inimitable dont elle se servait de sa face-à-main d'écaille blonde, se retracèrent instantanément dans le cerveau de Dora et les coins de sa bouche se contractèrent. Bizarrement, une impression qu'elle avait eue, quelques jours auparavant, se raviva aussi. Donna Vittoria était arrivée très en retard à un grand dîner. Une autre eût été confuse, eût bredouillé des excuses bêtes ou maladroites, elle avait dit simplement : « *Scusate me tanto, tanto !*... Excusez-moi tant, tant ! » — Et avec quelle grâce, quelle désinvolture ! Dora l'avait enviée. Oui, impossible de le nier, cette femme possédait un charme extraordinaire. Et puis elle l'avait, cette âme latine que Lelo croyait si supérieure ! Pour le mariage, l'âme saxonne suffit ; pour l'amour, il faut peut-être l'âme latine ! Cette pensée broya le cœur de la jeune femme. Ne serait-ce point à cause de la princesse que son mari faisait la sourde oreille quand elle lui parlait d'accompagner madame Carroll en Amérique ? Il n'avait pas dit non positivement, mais il était évident que cela ne lui plaisait pas et il avait, plusieurs fois, exprimé le désir d'aller à Ceresole, en Piémont, où Donna Vittoria passait l'été.

Dora reprit le billet anonyme et se mit à l'examiner. Dans l'écriture contrefaite, le format, la qualité du papier, il y avait la marque d'un homme ou d'une femme du monde. Qui donc pouvait avoir intérêt à détruire son bonheur ?... Une vengeance, sûrement ! Celui ou celle qui était capable d'une action si vile, devait être capable aussi d'une calomnie... Le nom de sa belle-sœur lui vint à l'esprit, puis elle se dit que Donna Pia ne trahirait pas son frère. Elle savait que son mari faisait des visites à la princesse Marina, mais qu'il y allât tous les jours, elle l'ignorait. Elle s'était figuré qu'il montait au club après la promenade. Il le lui avait toujours donné à entendre : le mensonge est si facile aux Latins !... Lelo infidèle !... Et il était là, tout près, dormant paisiblement. Elle avait une envie folle d'aller le secouer, le réveiller, lui montrer cette lettre. Il lui prouverait, clair comme le jour, qu'il était innocent, et elle ne le croirait pas. Non, il fallait qu'elle fût convaincue par ses propres sens. Elle se rendrait chez la princesse entre six heures et demie et sept heures et demie, comme on le lui conseil-

lait. Elle avait un excellent prétexte : la veille, un domestique s'était présenté avec un certificat de la princesse. Elle irait lui demander des renseignements supplémentaires. Elle verrait bien l'effet que son apparition produirait. On ne la recevrait peut-être pas? Eh bien, elle attendrait dans sa voiture, à quelque distance : si elle voyait sortir son mari, elle saurait... elle saurait que cet infâme billet n'avait pas menti. Et alors!... Ah! c'était trop douloureux!

Elle se leva brusquement, sonna sa femme de chambre et passa dans son cabinet de toilette. Tout en s'habillant, en se parant, elle souffrait d'une manière atroce. Il lui semblait qu'un nid de vipères s'était ouvert dans son cerveau. Elle songea tout à coup à Jack Ascott. Y aurait-il quelque chose comme une rétribution de nos actes en ce monde, et allait-elle être punie de son infidélité envers lui? Un remords lui vint, à l'idée qu'elle avait pu lui infliger une peine semblable à celle qu'elle éprouvait.

« Je ne savais pas que ce fût si cruel! ». Puis, haussant les épaules, avec cette ignorance enfantine que la plupart des femmes ont du cœur masculin : « Les hommes ne sentent pas autant que nous! »

Au fond d'elle-même, Dora avait cependant l'impression que son mari l'aimait, et cette impression ne laissait pas que de la rassurer. Dans des circonstances pareilles, nous avons tous, plus ou moins, l'instinct infaillible de ce qui est ou de ce qui n'est pas, et c'est lui seul qu'il faudrait écouter. La comtesse se hâta fiévreusement à sa toilette; elle avait besoin de sortir, de quitter la maison. Il fallait qu'elle retrouvât un peu de calme avant de revoir Lelo : sans cela, elle serait incapable de se contenir.

Elle se rendit d'abord à l'Hôtel du Quirinal, fit une assez longue visite à sa mère et puis redescendit au Corso. A cette heure matinale, il est fréquenté par de très jeunes gens en quête de bonnes fortunes, par quelques vieux beaux, toujours les mêmes. Des femmes du monde, parmi lesquelles beaucoup d'Américaines en costume tailleur, y font leur prétendue promenade de santé. Elles y rencontrent leurs fidèles, leurs admirateurs, échangent des poignées de mains, des saluts, lancent les premiers potins, se font accompagner

par l'un ou par l'autre, et rentrent chez elles, l'appétit bien aiguisé, la coquetterie aussi. La comtesse fut abordée par le marquis Peretti, un des amuseurs de la haute société. Il l'accompagna, comme il le faisait souvent. D'habitude, elle lui donnait brillamment la réplique. Ce matin-là, le *frizzo romano*, les saillies romaines furent perdues pour elle, et son air distrait, préoccupé, lui valut d'impitoyables taquineries.

La promenade lui fit du bien, pourtant : elle rentra plus calme, le nez pincé, les lèvres amincies par la tension de la volonté, résolue à ne pas se trahir, à ne pas souffrir même, avant de savoir. Elle se rendit tout droit dans son petit salon pour écrire un billet. Quelques minutes plus tard, Lelo vint l'y rejoindre. Elle le dévisagea d'un regard rapide : il lui parut presque insolent de beauté, d'insouciance et de bonne humeur.

— *Come va, mia cara?* (comment va, ma chérie?) — demanda-t-il avec une intonation caressante.

— Très bien, merci ! — répondit la jeune femme, tout occupée en apparence à cacheter sa lettre.

A ce moment, on annonça le déjeuner et les époux se dirigèrent vers la salle à manger.

— *Per Bacco!* — s'écria le comte en se mettant à table, — j'ai oublié d'inviter quelqu'un hier au soir.

— Pour une fois, vous pourrez bien supporter un repas en tête à tête! vous n'en mourrez pas, — fit Dora d'un ton qui affecta désagréablement l'oreille de Lelo.

— Mais je ne crains pas le tête à tête ! — répondit-il en souriant. — Seulement, je n'aime pas à voir tant de places vides à table.

— Si j'avais su, j'aurais ramené Peretti. Je l'ai rencontré, ce matin.

— Que vous a-t-il dit d'intéressant?

— Rien du tout.

— Il serait joliment étonné, s'il vous entendait. Il y avait beaucoup de monde au Corso?

— Une demi-douzaine de jeunes idiots.

— Ah mais!... vous êtes gentille aujourd'hui!... Est-ce que le baromètre est à l'orage?

— Pour moi, peut-être bien ! répondit la comtesse avec un petit rire mauvais.

Sant'Anna regarda sa femme avec un peu de surprise. C'était la première fois qu'elle donnait de semblables signes d'humeur et de nervosité. Dora, à qui il était presque impossible de feindre, s'était laissée emporter ; s'apercevant qu'elle avait éveillé la curiosité de son mari, et craignant de s'attirer des questions, elle fit un grand effort pour se ressaisir.

— Avez-vous vu les chevaux? demanda-t-elle de l'air le plus naturel du monde.

— Oui, ils sont en splendide condition... Caselli a déniché, paraît-il, une paire d'alezans merveilleux. Je dois les voir demain.

Une fois lancé sur ce sujet, Lelo oublia l'humeur de sa femme et causa gaiement. Elle, se contenta de jeter quelques monosyllables dans la conversation, et pas toujours à propos. Cette angoisse particulière à la jalousie lui serrait la gorge et l'empêchait de manger. A chaque instant, elle rapprochait ses longs cils pour regarder son mari avec plus d'intensité. En le voyant si jeune et si beau, elle se dit qu'il ne pouvait pas aimer une femme de quarante-cinq ans. Elle se rappela tout à coup, avec un plaisir infini, ce proverbe romain qui avait excité son indignation : « A quarante ans, il faut jeter la femme à la rivière tout habillée... *A querant' anni, bisogna buttar la donna al fiume con tutti panni...* »

« Ah! ils ont bien raison, — pensa-t-elle drôlement : — qu'on la jette, qu'on la jette! »

Après le déjeuner, les époux retournèrent dans le petit salon où l'on servit le café.

— Lelo, maman voudrait bien savoir si nous sommes décidés, oui ou non, à l'accompagner en Amérique, — dit Dora en observant la physionomie de son mari. — Dans le cas où cela vous ennuierait par trop, je pourrais toujours y aller avec elle, moi...

Sant'Anna, qui portait sa tasse de café à ses lèvres, fut tellement surpris qu'il la reposa dans sa soucoupe.

— Comment, comment! — dit-il, — vous pourriez de gaieté de cœur me quitter ainsi?... Joli amour que le vôtre! Américain, hein?

Oh! le baume, la joie que ces paroles versèrent dans le cœur de Dora!

— Rien ne vous empêche de m'accompagner.

— Non... mais cela pourrait ne pas me convenir de faire le voyage cette année... Nous autres Italiens, nous ne nous résignerions jamais à vivre séparés de nos femmes comme font vos compatriotes. Quoi que vous en disiez, nous les aimons mieux.

— Et quand elles ont cessé de vous plaire, vous les trompez mieux aussi.

Le ton sarcastique dont ces mots furent prononcés fit dresser l'oreille à Lelo.

— Naturellement ! — répondit-il avec bonne humeur. — Avez-vous donc une si grande envie d'aller en Amérique?

— Oui, je crois en vérité que j'ai un peu de nostalgie. Il y a une foule de gens et de choses que je voudrais revoir.

— Pas M. Ascott, j'espère! fit Sant'Anna, avec un éclair de jalousie dans les yeux.

— Non, non... j'ai joué un trop triste rôle dans sa vie pour avoir jamais le désir de le rencontrer.

— Eh! qui sait? les femmes sont si perverses, si infernalement cruelles!

— Merci, mais revenons à l'Amérique. Il me semble que nous ne pouvons guère laisser partir maman toute seule. Du reste, elle veut que vous voyiez Orienta, sa fameuse propriété, afin de savoir si elle doit la vendre ou la louer.

— Alors, nous laisserons Guido avec ma mère.

— Ah! cela non, par exemple! Bébé ne me quitte pas.

— Vous ne redoutez pas pour lui un si long voyage?

— Avec sa nourrice, il pourrait faire le tour du monde.

— Peppa ne voudra jamais aller en Amérique.

— Peppa! elle allait émigrer avec toute sa smala quand nous l'avons prise. Je me charge de la décider.

— Eh bien, nous verrons. Au fait, je ne vois pas d'empêchement sérieux, fit Sant'Anna, comme s'il en cherchait.

— Le mal de mer, peut-être!

Ceci fut dit d'un ton moqueur, singulièrement déplaisant.

La physionomie du comte prit une expression si hautaine que Dora en fut saisie.

— Je ne sais sur quelle herbe vous avez marché ce matin! — dit-il froidement; — mais vous êtes évidemment de fort

méchante humeur, et comme je ne veux pas me fâcher, je m'en vais. Au revoir !

— Lelo !

Sant'Anna, qui allait franchir le seuil de la porte, se retourna.

— Plaît-il ?

Dans le désir d'être délivrée de son angoisse, la jeune femme allait tout dire ; mais, comme elle était très forte, elle se contint.

— Rien, rien ! répondit-elle vivement.

XXXV

Dora ne se rappela jamais ce qu'elle avait pu faire ou dire pendant le reste de l'après-midi. Un peu après six heures et demie, son coupé s'arrêtait devant la villa de la Place de l'Indépendance. Elle ne donna pas le temps au valet de pied d'ouvrir la portière, et ce fut elle-même qui, au mépris de toute correction, s'informa si la princesse était à la maison.

— Oui, madame la comtesse, mais...

— C'est bien, annoncez-moi ! fit-elle impérieusement.

Le vieux Luigi eut l'air un peu effaré, un peu embarrassé ; néanmoins il obéit et prit les devants. Dès l'entrée du grand salon, on entendit le son du piano et la voix de Donna Vittoria. Par cet instinctif respect que tout Italien a pour la musique, le serviteur ralentit et assourdit son pas et se retourna même vers la visiteuse comme pour lui demander s'il devait interrompre sa maîtresse : Dora s'arrêta et lui fit signe d'attendre. La vue de la porte grande ouverte, des portières relevées, l'avaient calmée bientôt, presque rassurée. Elle n'était pas fâchée d'avoir quelques instants pour se remettre. A travers les battements de son cœur, elle écouta l'exquise mélodie que chantait Donna Vittoria et qui n'était autre que *le Temps passé*, de Gordigiani. Elle ne saisit point les paroles, heureusement pour elle, car ce regret du passé, exprimé avec une si ardente mélancolie, n'eût pas manqué de lui paraître suspect après l'insinuation du billet anonyme.

Aux dernières notes, Luigi s'avança vers le boudoir; Dora, qui le suivait de près, jeta du seuil un regard dans l'intérieur, et il y eut dans son âme une soudaine vibration de joie. Elle vit la princesse au piano, Verga tout près d'elle et, un peu plus loin, au coin de la cheminée, son mari paresseusement étalé dans un grand fauteuil, les mains derrière la tête, les jambes allongées. Il était bien là, mais pas seul, pas en tête à tête! Jamais la vue du marquis n'avait causé à Dora un tel plaisir.

Le nom de la comtesse Sant'Anna, lancé au milieu de cette petite scène intime, eut l'effet d'une surprise et sembla détonner étrangement; Donna Vittoria et les deux hommes se levèrent tout d'une pièce.

— Vous, Dora!... s'écria Lelo, en haussant les sourcils.

— En personne!... répliqua la jeune femme d'un ton dégagé.

Puis, après avoir échangé une poignée de main avec la princesse et le marquis :

— Ma visite est un peu indiscrète...

— Pas du tout! — se hâta de répondre Donna Vittoria; — je suis toujours charmée de vous voir... Asseyez-vous donc.

— Je sais que c'est l'heure réservée à vos intimes, mais j'avais quelques renseignements à vous demander et je suis entrée en passant. Si j'avais pensé que mon mari viendrait vous voir aujourd'hui, je l'aurais chargé de ma commission.

Dora, à sa grande horreur, entendit tous ces mensonges sortir de ses lèvres naturellement.

— Vous n'avez pas à vous excuser. Quand ma porte est ouverte, elle l'est aux amis de mes amis; à leurs femmes, à plus forte raison!... ajouta la princesse avec un sourire énigmatique.

— C'est bien ce que je me suis dit... Mais je vous ai interrompue : ne voudriez-vous pas chanter encore quelque chose?

— Volontiers.

— Redites-nous cette romance de Gordigiani, demanda Lelo avec sa belle inconscience d'homme.

Une expression de douleur contracta le visage de la princesse.

— Non, il ne faut jamais rien recommencer, — fit-elle

avec une brusquerie nerveuse. — Je vous dirai plutôt une chanson morave de Monti, un jeune maître italien qui a composé de charmantes choses.

Et les doigts effilés de Donna Vittoria, sa voix d'un timbre délicieux, répandirent dans l'atmosphère du petit salon les notes d'une mélodie pleine de douceur et de tendresse, des paroles d'amour naïves et jeunes.

En regardant celle qu'elle avait qualifiée de vieille femme, le cœur de l'Américaine se gonfla légèrement d'envie. Elle était bien séduisante encore, avec son profil délicat, ses lourds cheveux rougis au henné, tordus bas sur la nuque, et ses lignes harmonieuses. Involontairement le regard de Dora alla à son mari. Il avait repris sa pose familière et écoutait la musique les yeux fermés, selon son habitude. Elle sentit alors le lien de race qui existait entre lui et la grande dame romaine.

« Oh ! sûrement, ils sont bien du même sang ! » pensa-t-elle avec une sorte de colère jalouse.

Lorsque la princesse eut achevé la chanson morave, les deux hommes l'applaudirent chaleureusement.

— Comme vous avez bien rendu le sentiment simple et vrai qu'il y a dans cette petite poésie musicale! dit le marquis Verga.

— Je ne connais personne qui chante comme vous, — ajouta la comtesse. — Depuis que je suis en Italie, j'ai un peu honte de mon banjo : il me semble tellement primitif, tellement nègre !

— Vous avez tort, il est très original, — répondit gracieusement Donna Vittoria, — et vous en tirez un parti merveilleux.

— Oh! il convient à mon caractère. Je ne me vois pas, avec une guitare enrubannée entre les mains, chantant des chansons sentimentales. On est ce qu'on peut!.. .Et maintenant, — continua la jeune femme. — il faut que vous ayez la bonté de me donner quelques renseignements sur un certain Battista Varano qui a été à votre service.

Lelo se leva :

— Je vous laisse parler ménage... Viens-tu, Verga?

— Vous ne m'attendez pas? s'écria Dora d'un air mécontent.

— Non... j'ai besoin de marcher, je rentrerai à pied.

— Comme vous voudrez.

Il n'avait pas été dupe, une seconde, de toute cette comédie. Il ne voulait pas se laisser emmener par sa femme comme un petit garçon et, ne pouvant décemment rester après elle, il devait partir le premier : c'est ce qu'il fit.

— Je suis contente de n'avoir que du bien à vous dire de Battista, — répondit la princesse quand les deux amis eurent quitté le salon. — Il a remplacé pendant trois mois un des valets de chambre. J'en ai été très satisfaite. C'est un bon serviteur.

— Ah ! tant mieux. Il me plaît.

— Aimez-vous les domestiques italiens ?

— Oui, ils sont fins, intelligents et susceptibles de s'attacher.

— Sûrement !

— Je préfère les Napolitains. Ils me paraissent plus alertes.

Dora n'aurait jamais voulu se l'avouer : cette prédilection venait surtout de ce que, suivant l'usage de leur pays, ils lui donnaient ce joli titre d'*Eccellenza* qui flattait délicieusement son oreille et sa vanité.

— Après tout, — reprit-elle, — je n'ai qu'à me louer de mes gens. Ils ont une certaine crainte de leur maîtresse américaine, et ma dureté saxonne s'adoucit devant... devant je ne sais quoi... le charme de la race, peut-être ! J'ai la faiblesse de les choisir aussi beaux que possible, et ils me désarment encore plus facilement.

Ceci fut dit avec une simplicité qui ne permettait aucune mauvaise interprétation.

— Vous aimez donc bien la beauté ?

— Oui, et je l'ai prouvé ! fit Dora avec un petit rire triomphant.

Cette allusion au physique de son mari n'était pas de très bon goût, mais la jeune femme avait obéi a un obscur besoin de vengeance : elle avait atteint sa rivale, sûrement : les paupières de Donna Vittoria battirent.

— Vous l'avez prouvé, en effet ! — dit-elle, donnant à ses lèvres fières une expression de dédain et d'ironie. — Au reste, Sant'Anna a toujours eu beaucoup de succès auprès des Américaines.

— Je n'en suis pas surprise du tout ! fit gaiement la comtesse.

Puis, se levant :

— Excusez l'heure de ma visite. J'avais promis de donner une réponse immédiate à ce Battista. Je l'engagerai, sur votre recommandation... Viendrez-vous de main, au *five o'clock* de madame Swift?

— Oui, ces petites fêtes cosmopolites m'amusent de plus en plus ; elles sont tout à fait intéressantes, — dit la princesse d'un ton protecteur. — Elles me permettent de faire connaissance avec la société américaine sans bouger de mon coin. Je suis de plus en plus étonnée de la différence de nos tempéraments, de nos caractères. On dirait vraiment que nous ne sommes pas de la même planète.

A son tour, la jeune femme était touchée : elle n'aimait pas qu'on lui fît sentir qu'elle était si loin de son mari.

— C'est vrai, nous sommes très différentes, — répondit-elle avec une intonation dure. — Je m'en aperçois aussi. Vous voyez la vie telle qu'elle a été ; et nous, telle qu'elle est. Malgré cela, le Vieux Monde et le Nouveau ne font pas trop mauvais ménage à Rome. S'ils ne se comprennent pas entièrement, ils s'entendent bien : c'est l'essentiel. Il faut croire qu'ils avaient beaucoup de choses à apprendre l'un de l'autre, puisqu'ils ont été mis en contact si intime !

— C'est possible.

— Alors, à demain au Grand-Hôtel, sous le pavillon étoilé... Ne soyez pas trop sévère dans vos critiques. Nous avons du bon, croyez-moi. Demandez plutôt à votre ami Lelo, princesse... Au revoir !

Donna Vittoria suivit sa visiteuse du regard pendant quelques secondes, puis elle eut un gracieux mouvement d'épaules, un sourire ironique,

— *Gelosa !* (Jalouse !) fit-elle à haute voix.

Lorsque Dora fut dans son coupé, elle respira longuement : son cœur était tout à fait desserré, un peu douloureux encore peut-être. Elle savait que son mari n'était pas coupable. « Dieu soit loué ! » Puis tirant de sa petite bourse à mailles d'or le cruel billet qu'elle y avait enfermé, elle se remit à le lire.

— Ah ! les vilaines gens ! les vilaines gens ! fit-elle entre ses dents serrées.

Mais quelle semonce elle allait recevoir de Lelo ! Il l'avait

devinée, et c'était pour lui témoigner son mécontentement qu'il s'en était allé le premier. Tant pis! Il était bon qu'il sût de quoi elle était capable. Avait-il réellement aimé Donna Vittoria? Ces mots : « On revient toujours à ses premiers amours » ne laissaient pas que de la troubler. Le doute raye le cœur comme le diamant raye le verre et y laisse une trace indélébile : le cœur de la jeune Américaine était marqué à jamais.

Lelo arriva chez lui presque en même temps que sa femme. Il entra, l'air sévère et dur, dans le petit salon où elle l'attendait :

— Pouvez-vous me dire ce qui vous a amené chez la princesse Marina à cette heure insolite? — demanda-t-il. — Ces fameux renseignements n'étaient qu'un prétexte.

Dora, irritée de ce ton de maître, entra aussitôt en révolte.

— En effet, c'était dans le seul espoir de vous y rencontrer que j'y suis allée.

— Je m'en doutais. Eh bien, cette manière de venir relancer son mari est abominablement vulgaire. Ces choses-là ne se font pas dans notre monde.

— Non, peut-être, mais il s'en fait de bien plus laides. Voyez vous-même.

Et, avec un petit rire de triomphe et de malice, la comtesse tendit à Lelo la malheureuse lettre anonyme.

Celui-ci, un peu saisi, prit la feuille bleutée, la parcourut rapidement tout en pâlissant de colère. Ensuite il la tourna, la retourna, la flaira même, puis son visage s'éclaircit, il se mit à rire.

— Encore une conséquence de votre dîner blanc, parbleu!

— Vous croyez?

— Si je le crois!... Il n'y a pas à en douter. C'est ignoble, c'est infâme, mais cela vous apprendra à être plus prudente, à ne pas heurter des gens dont vous ne connaissez ni le caractère ni la force. Ici, en religion et en politique tout est permis.

Le comte relut le billet et le mit dans sa poche.

— Je finirai bien par en découvrir l'auteur! Il est bon de connaître ses ennemis... Alors, — continua-t-il avec un sourire, — vous espériez me surprendre en conversation crimi-

nelle... Cette expression anglaise est délicieuse... Et vous m'avez trouvé écoutant bien innocemment une chanson. Vous avez été désappointée, hein?

— Oh! Lelo, ne plaisantez pas sur un sujet pareil! Vous ne savez pas combien j'ai souffert. Pour rien au monde je ne voudrais revivre cette journée.

— Je plaisante pour ne pas me fâcher.

— Vous fâcher! — s'écria Dora, suffoquée. — C'est encore moi qui ai tort?

— Absolument! répondit Saint'Anna.

Et, déployant la tactique italienne dans toute sa beauté :

— Vous auriez dû me montrer ce billet et me demander la vérité.

— Avec cela que vous me l'auriez dite!... J'ai mieux aimé la découvrir moi-même.

— Votre méfiance n'est flatteuse ni pour vous ni pour moi, et je ne la mérite pas, — dit froidement le comte. — Si vous étiez arrivée chez Donna Victoria quelques minutes plus tôt, Peretti se serait trouvé là; il aurait deviné le but de votre visite, et demain tout Rome aurait su que vous étiez jalouse de la princesse et que vous me surveilliez... Agréable pour vous et pour moi, n'est-ce pas?

Dora ne répliqua rien. Elle était furieuse de voir que son mari allait encore lui prouver qu'il avait raison.

— Il faut, — continua Lelo, — que vous acceptiez les mœurs et les usages de la société dans laquelle vous êtes entrée. Vous ne pouvez pas compter que nous allons nous conformer à vos idées américaines.

— Je n'ai pas cet espoir, non.

— C'est heureux! Eh bien, jusqu'à ce que vous connaissiez mieux notre monde, vous devriez vous laisser guider par votre mari. Ainsi, ce soir, en entrant comme dans un moulin chez une femme avec laquelle vous n'avez aucune intimité, vous avez manqué de savoir-vivre. Donna Vittoria n'aurait jamais pris cette liberté avec vous.

— Non... elle aurait probablement trouvé un moyen moins droit pour être renseignée.

— Mais, pour une personne qui se pique de respecter la vérité, vous l'avez assez légèrement traitée, ce soir! — fit

Sant'Anna en souriant. — Ma parole d'honneur, je n'en croyais pas mes oreilles!

Cette fois, la jeune femme se sentit réellement coupable, elle ne put s'empêcher de rougir.

— C'est vrai, — confessa-t-elle, — et tous ces mensonges me venaient sans que je les eusse préparés. C'est effrayant ce que l'on peut dire et faire sous l'impulsion de... de...

— De la jalousie, allez-y carrément!

— De la jalousie, oui...

Puis, troublée de nouveau par les paroles perfides :

— Au fait, ce billet n'avait pas menti. Je vous ai trouvé chez la princesse Marina : vous y allez peut-être tous les jours.

— J'avoue que j'y suis allé très fréquemment, ces temps-ci. J'étais agacé, tiraillé. J'avais besoin d'entendre un peu de musique. Elle me fait un bien inouï aux nerfs.

— Les nerfs, les nerfs! — reprit Dora avec impatience, — un homme doit avoir des muscles.

— Vraiment?... Vous auriez dû épouser un acrobate, puisqu'il vous faut des muscles!

— Oh! je n'en demande pas tant que cela! — dit-elle en riant, — mais je voudrais que vous fussiez un peu moins nerveux et que vous n'eussiez pas de si étranges fantaisies.

— Il m'est impossible de changer mon tempérament, même pour vous plaire. Vous ne ferez jamais d'un cheval arabe un percheron... Et puis, croyez-moi, s'il faut des muscles pour accomplir de grandes choses, les nerfs sont nécessaires pour faire de belles choses ou pour les sentir.

Le comte, s'approchant de sa femme, lui mit le bras autour du cou et attira sa tête contre lui :

— Allons, *mia cara*, ne vous alarmez pas de mes fantaisies : elles sont bien innocentes, je vous jure! Depuis tantôt deux ans que nous sommes mariés, je ne vous ai pas fait l'infidélité d'une pensée ou d'un désir... Nous pouvons être très heureux ensemble; seulement, ne gâtez pas notre bonheur par des exigences mesquines, des jalousies bourgeoises. Quand j'étais enfant, si l'on se fiait à ma parole ou à ma sagesse, on n'était jamais trompé. Ayez confiance en moi.

Dora Sant'Anna — non plus Dora Carroll — tourna ses lèvres vers la main qui la caressait et la baisa rapidement,

puis, se dégageant de l'étreinte, elle le regarda son mari dans les yeux.

— Est-ce vrai que la princesse Marina a été vos premières amours? — demanda-t-elle, incapable de retenir la brûlante question.

— Elle a été la première femme que j'aie admirée, — répondit le comte employant habilement l'euphémisme américain. — Et maintenant, tâchez d'oublier cette abominable lettre. En permettant qu'elle vous trouble, vous donneriez trop de satisfaction à la personne qui nous en veut.

En disant cela, Sant'Anna regarda la pendule.

— Il est sept heures et demie. Allons nous habiller.

Dora s'était trop féminisée depuis qu'elle était en Europe pour ne pas saisir ce moment unique et obtenir ce qu'elle voulait.

— A propos, Lelo, vous ne m'avez pas répondu au sujet du voyage en Amérique. Si vous disiez ce soir à maman que nous l'accompagnerons, j'ai idée que cela lui ferait grand plaisir.

— Et à vous aussi.

— A moi aussi.

— Vous m'assurez que Bébé pourra supporter la traversée?

— Parfaitement.

— Pour l'amour de Dieu, n'allez pas le tuer, dans le désir de lui faire des muscles!

— Ne craignez rien. J'en prends la responsabilité.

— Alors, nous partirons quand vous voudrez.

— C'est promis?

— C'est juré.

Aussitôt chez lui, le comte, avant de sonner son valet de chambre, examina de nouveau la lettre anonyme. Comme s'il en eût deviné l'auteur, une légère rougeur, un reflet d'émotion passa sur son visage. il se mordit la lèvre.

— *Che streghe queste donne!* (Quelles sorcières que les femmes!) s'écria-t-il en jetant la feuille bleutée dans un des tiroirs de son bureau.

L'Italien marié à une Américaine éprouve dans les premiers temps une certaine fatigue morale. Son indolence est exaspérée par l'activité saxonne, son esprit vagabond, erratique, ramené sans cesse à la ligne droite par l'esprit positif de sa femme, se révolte sous le joug nouveau. Les

continuels à-coups provoqués par la différence de race et d'éducation irritent sa sensibilité nerveuse, surtout lorsqu'ils sont donnés par une main un peu dure. Le timbre monotone de l'étrangère est même pénible à son oreille musicale. Il finit par s'habituer à tout cela, ou plutôt par s'isoler. Il n'entend plus que ce qu'il veut, laisse faire et se trouve parfaitement heureux.

C'était un inconscient besoin de repos et d'harmonie qui attirait Lelo auprès de Donna Vittoria, cette grande dame avec laquelle il avait de si profondes affinités. Sa voix bien modulée, ses mouvements souples, sa grâce aristocratique, charmaient les yeux du comte. Elle savait quand elle devait parler ou se taire, elle devinait la chanson ou la mélodie qui convenait à son humeur. Lorsqu'il l'avait revue dans le monde après son mariage, il avait éprouvé un immense soulagement à la trouver cordiale et parfaitement naturelle. Il n'avait pu deviner son héroïsme : quand l'homme n'aime plus, il ne comprend pas que la femme puisse aimer encore et souffrir. Rassuré par l'attitude de Donna Vittoria, Sant'Anna lui avait fait visite à l'heure où elle recevait. Il s'était glissé d'abord assez timidement dans son petit salon, en compagnie de quelque ami, puis il y était retourné avec un plaisir croissant. On y était mieux qu'au club. Il n'avait, strictement parlant, aucun reproche à se faire : la princesse n'était plus pour lui qu'une vieille amie. Il aimait Dora, sa jeunesse, sa gaieté. Le foyer domestique tel qu'elle le lui avait fait, brillant et moderne, lui semblait agréable, sain, confortable; il entendait bien y cantonner sa vie. Ce billet anonyme le troubla cependant. Oui, ces temps derniers, il était allé, non pas chaque jour, mais très souvent, chez Donna Vittoria. Il se rappela tout à coup les paroles de cette romance qu'elle avait chantée le soir même. Involontairement, ses lèvres répétèrent :

Tempo passato,
Perché non torni più?
Temps passé,
Pourquoi ne reviens-tu plus?

Et alors, comme pris de peur :

— *Diavolo! diavolo!* — s'écria-t-il, — allons en Amérique!

XXXVI

« Que la paix soit avec vous, maintenant et toujours ! »

Ces paroles du brahmine n'avaient pas été vaines, la paix était demeurée avec madame Ronald. L'image de Sant'Anna était bien là, derrière son front, mais diminuée, effacée, impuissante à hâter les battements de son cœur, à lui causer un regret. Et l'Hindou lui avait fait un don plus divin encore : selon sa promesse, il lui avait inspiré le sens de la fraternité humaine, il l'avait mise en communion plus intime avec les petits, avec les êtres inférieurs, avec la nature même. Sa compréhension s'était développée, sa charité avait acquis plus de tendresse et de chaleur et des événements inattendus étaient venus purifier son âme des scories que la passion y avait laissées.

A son retour en Amérique, Hélène avait trouvé le pays dans les premières convulsions de la fièvre guerrière. La majorité, parmi les femmes de la classe élevée, prêchait et désirait la paix. Beaucoup, d'ailleurs, connaissaient l'Espagne pour y avoir voyagé, avaient senti plus ou moins son charme, sa poésie, le rayonnement de son grand passé. Toutes éprouvaient une sympathie de sexe, une admiration sincère pour la reine régente, une pitié tendre pour le roi enfant. Sous l'empire de ces sentiments, elles avaient jugé cette guerre indigne d'une nation aussi civilisée que la leur, et dénoncé sans ménagements les intérêts et les ambitions qui se dissimulaient sous le pavillon humanitaire : le pavillon humanitaire est, du reste, celui qui couvre souvent les plus vilaines marchandises. Aussitôt la guerre déclarée, elles furent toutes prises aux entrailles par l'amour de la patrie, la haine de l'Espagnol. Il y eut, chez beaucoup, de magnifiques élans de générosité et de dévouement. Leur génération connut pour la première fois les affres de la bataille, les angoisses de la lutte homicide. Elles tremblèrent et prièrent pour les leurs, tressaillirent au canon de la victoire, vibrèrent au récit d'actes héroïques. Et toutes ces ondes d'émotion renouvelèrent plus

d'un cœur de femme, aucun peut-être autant que celui d'Hélène.

Henri Ronald, Charley Beauchamp et Jack Ascott s'enrôlèrent des premiers et furent incorporés dans le 10e régiment de cavalerie.

A la bataille de San-Juan, le 1er juillet, en montant à l'assaut de la colline qui domine Santiago, Jack Ascott trouva la mort qu'il était venu chercher. Charley Beauchamp fut épargné ; M. Ronald reçut deux graves blessures à la cuisse gauche. Hélène, qui l'avait suivi jusqu'en Floride où, avec quelques amies, elle avait établi un quartier général de secours, trouva moyen d'arriver auprès de lui. Elle n'avait jamais eu l'occasion de faire quelque chose pour son mari ; elle avait tout reçu, tout exigé de lui. Pour la première fois, elle fut appelée à lui prodiguer des soins. Elle l'eut entre ses bras, faible comme un enfant, blessé comme un héros. Elle passa des nuits et des nuits à son chevet. Une tendresse croissante rendit ses doigts merveilleusement habiles et légers. Elle disputa sa jambe au couteau du chirurgien et la sauva de l'amputation : à cette œuvre d'épouse et de femme, elle trouva les joies les plus douces qu'elle eût jamais connues, et de ses inquiétudes mêmes naquit pour Henri un amour qu'il avait été jusqu'alors impuissant à lui inspirer. Au mois de septembre seulement, elle put le ramener dans le Massachusetts, à Saint-Hubert, la belle propriété qui lui venait de son père. Là, il acheva de se remettre. Le temps de sa convalescence fut pour tous deux comme une seconde lune de miel, infiniment plus douce et plus heureuse que la première. Vers le milieu d'octobre, ils rentrèrent à New-York. M. Ronald se préparait à faire connaître une nouvelle force qu'il avait découverte.

Et voici Hélène rétablie dans son fameux cabinet de toilette, Plus de brocart changeant sur les murs, plus de salamandres, plus de papillons sur les panneaux. De la perse ancienne, des boiseries blanches, mates, des aquarelles de Leloir, de Corelli et un seul tableau à l'huile, celui de Willie Grey : *la Folie de Titania*.

Vêtue d'une robe en étoffe souple, d'un gris mauve, elle était assise devant son miroir. Elle polissait distraitement ses ongles, et semblait se regarder, mais ne se voyait pas. Son

miroir, toujours le même, reflétait un visage bien différent, plus noble et plus doux d'expression. Entre les sourcils, le pli de la pensée s'était creusé. Il eût fallu pour la peindre une autre palette : sa beauté avait des tons plus riches et plus chauds; elle paraissait moins blonde. Sous ses grands yeux bruns, la passion avait laissé des cernes légers, ineffaçables.

Sur la table de toilette, se trouvait une lettre ouverte, et l'on pouvait reconnaître de loin l'écriture extravagante de Dora. La guerre ayant retardé le départ des Sant'Anna, ils n'étaient arrivés en Amérique qu'à la fin d'août et s'étaient rendus directement à la campagne, dans le Maine, où ils avaient passé septembre et octobre. La comtesse, rentrée à New-York le jour même, était descendue à l'Hôtel Waldorf et avait annoncé sa visite à madame Ronald pour l'après-midi. Hélène l'attendait avec un peu d'émotion et une forte curiosité. Comme quatre heures sonnaient, un coup vif, reconnaissable entre mille, fut frappé à la porte et, selon sa vieille habitude, Dora fit aussitôt irruption.

— C'est moi! c'est moi!

— Dody!

Ce diminutif affectueux et familier vint tout naturellement aux lèvres d'Hélène.

Les deux femmes s'embrassèrent avec un élan d'amitié sincère, puis elles se regardèrent dans les yeux pendant quelques secondes.

— Je suis si contente de vous revoir! dit la comtesse.

— Alors les grandeurs ne vous ont pas fait oublier vos amis?

Dora haussa les épaules.

— Non, non... ma vanité a beaucoup d'étendue, — répondit-elle en souriant, — mais peu de profondeur; elle n'arrive jamais jusqu'au cœur.

— Tant mieux! Votre billet m'a causé une agréable surprise : je ne vous attendais que la semaine prochaine.

— Le temps est devenu trop mauvais pour rester plus longtemps à la campagne. Lelo a accepté une dernière partie de chasse; je suis venue devant, avec maman. Vous la verrez tout à l'heure. Elle doit vous amener Bébé. J'ai hâte de vous le montrer, il est beau à faire envie à une reine.

— Il n'a pas souffert du voyage et du changement de climat?

— Non, Dieu merci!... Il ne se doute pas combien je lui suis reconnaissante de s'être si bien porté. S'il lui était arrivé quelque chose, les Sant'Anna ne me l'auraient jamais pardonné.

— Allons dans le petit salon! proposa madame Ronald.

— Oh! je vous en prie, restons ici encore un moment. Nous sommes mieux pour causer... Mais vous avez tout changé! s'écria la comtesse en promenant les yeux autour d'elle.

— Quand on vieillit, il est sage de se donner un cadre plus sobre.

— Vieillir, vous! Vous êtes plus délicieuse à voir que jamais.

Puis, remarquant tout à coup le tableau de Willie Grey :

— Tiens, *la Folie de Titania!* Pour avoir dans sa maison un sujet semblable, il faut qu'une femme ait comme vous un mari tout à fait supérieur. Chez beaucoup, il serait une jolie satire.

— En effet! dit Hélène en souriant.

Dora ôta sa jaquette, ses gants, les lança sur une chaise longue et vint s'asseoir dans le *rocking chair* de M. Ronald.

— Le cher fauteuil! — dit-elle en caressant et serrant de ses mains fines les bras du siège favori. — Je n'en ai jamais trouvé un aussi confortable.

Hélène avait repris sa place devant sa table de toilette.

— Donnez-moi des nouvelles d'Henri, demanda la comtesse. Comment va sa jambe?

— Elle marche... J'ai tellement craint qu'il ne la perdît!

— Oh! je vous assure que j'ai bien partagé vos inquiétudes. Je me représentais ce que serait pour lui, si actif, la perte d'un membre. Je le voyais estropié, condamné aux béquilles, cela m'a été un cauchemar et, le jour où vous avez télégraphié que toute menace d'amputation était écartée, j'ai poussé un fameux *ouf* de soulagement.

— Et moi donc! J'ai passé par de cruelles angoisses; je suis étonnée de n'avoir pas de cheveux gris.

Dora imprima à son fauteuil un mouvement accéléré et inégal qui trahit une soudaine agitation nerveuse. Elle

regarda Hélène entre ses cils rapprochés, ouvrit par deux fois la bouche sans pouvoir parler, puis d'une voix un peu rauque :

— Alors... Jack a été tué..., fit-elle.

— Oui, le 1er juillet, à la bataille de San-Juan, et cela a été une grande miséricorde. Depuis qu'il avait quitté les affaires, il buvait et jouait d'une manière effrayante. Il s'était acheté un *ranch* dans l'ouest. De temps à autre, il allait s'y enfermer comme s'il eût voulu s'arrêter sur la pente, puis il revenait et recommençait de plus belle à descendre. C'était navrant. Il s'est engagé en même temps qu'Henri et Charley. Tous deux m'ont dit qu'au cours de la campagne, à El Caney surtout, il avait fait preuve d'un entrain et d'un sang-froid admirables. Sous le feu de l'ennemi, il courait transmettre des ordres, ramassait les blessés, les portait au bord de la rivière. Dans cette affaire du 1er juillet, où tant d'existences ont été sacrifiées, il avait bien des chances de trouver la mort. Sept mille hommes avaient été jetés dans la vallée, en face de la colline de San-Juan qui domine Santiago, et dont le sommet crachait du feu comme un volcan en éruption. Impossible de reculer : il fallait la prendre ou se faire tuer jusqu'au dernier. Ils s'en sont rendus maîtres, mais à un prix énorme de vies. Charley, Henri et Jack faisaient partie de la première ligne qui monta à l'assaut, une ligne mince, déployée en arc. Tous, ils grimpèrent lentement sous les batteries tonnantes. A chaque pas, le danger croissait et le feu de l'ennemi se faisait plus meurtrier. A la dernière décharge des Espagnols, Henri et Jack furent blessés Henri, atteint à la cuisse, tomba. Jack, frappé en pleine poitrine, tout sanglant, les yeux hors de la tête, continua à monter. En guise d'arme, il tenait un drapeau. Par un miracle de vouloir et d'héroïsme, il arriva au sommet de la tranchée désertée, planta la bannière étoilée dans la terre molle et s'abattit, la face contre terre. Ce fut Charley qui le releva. Il vécut encore quelques minutes. A travers son agonie, il dut entendre les hourras de la victoire, car il mourut avec le sourire aux lèvres.

En écoutant ce récit, Dora peu à peu avait ralenti, puis arrêté le mouvement de son fauteuil à bascule. Des reflets

d'émotion avaient passé et repassé sur son visage, ses yeux s'étaient mouillés, enfin les larmes avaient jailli.

— Je ne vous ai pas raconté cela pour vous faire de la peine, — dit madame Ronald, — mais pour honorer la mémoire de Jack et pour que vous connaissiez bien toute sa valeur.

— Je la connais, je la connais ! — répondit hâtivement la comtesse, en essuyant ses joues. — Je n'ai pas de remords, parce que je me doute bien que nous ne faisons pas nos destinées, pas plus que nous ne nous faisons nous-mêmes... mais j'aurais voulu qu'une autre eût été choisie pour envoyer Jack à cette mort glorieuse... Je ne l'aimais pas assez pour le rendre heureux. Avec moi, il aurait eu une vie tourmentée. Cette pensée me consolera toujours.

A ce moment, la femme de chambre vint annoncer que le thé était servi. Madame Ronald offrit son bras à Dora et la conduisit dans un ravissant petit salon vert d'eau très pâle, aux boiseries grises et dorées. Les deux femmes demeurèrent quelques instants silencieuses, émues.

— Comment votre mari trouve-t-il l'Amérique ? demanda enfin Hélène pour renouer la conversation.

— Elle lui plaît beaucoup plus que je n'osais l'espérer. J'avais une telle peur qu'il ne s'y ennuyât ! L'ennui lui tombe dessus comme ferait l'influenza, et alors il devient triste et ne parle plus, c'est agaçant. C'est bien heureux que les Anguilhon et les Kéradieu soient venus, cette année : je les ai invités à Orienta, de sorte que nous avons eu là une société très agréable... Lelo a été charmant tout le temps. Il est vrai qu'il a eu un succès !... Je crois que j'aurais encore plus de peine à le garder ici qu'à Rome ! Les Américaines ont une manière détestable de provoquer la galanterie des hommes.

— Et c'est vous, vous, qui trouvez cela !

Dora rougit.

— Pardon, je n'ai jamais flirté avec les maris des autres ! Du reste, je n'ai rien à craindre. Lelo m'aime, j'en suis sûre, et toujours davantage. Puis l'Italien est très sage, très égoïste : il sait, comme nous disons, de quel côté son pain est beurré. La femme qui a des enfants et de l'argent est bien puissante.

— J'ai eu les Anguilhon à dîner, la semaine dernière ; Annie a un air de béatitude !...

— Oh ! elle adore son mari. Quand on aime, tout est facile. En voilà une force que l'amour !

Le ton était si drôle que madame Ronald ne put s'empêcher de sourire.

— Le marquis est charmant, — ajouta Dora, — mais il m'inquiéterait : il est trop compliqué. On ne sait jamais de quoi ces Français sont capables. Lelo est beaucoup plus simple. Il n'a pas un brin d'idéalité ou d'enthousiasme ; il a beaucoup de cœur, de l'esprit... et des nerfs ; cela suffit pour Dody.

— Alors vous êtes contente de votre sort ?

— Archicontente !

— Ravie surtout d'avoir un titre ?

— Mais oui, je ne m'en cache pas. Quand j'étais petite, j'anoblissais mes compagnons pour le plaisir de jouer avec des princes et des ducs. C'était un pressentiment.

— Et la société romaine, qu'en pensez-vous ?

— Oh ! j'en suis arrivée à la conclusion que toutes les « sociétés », française, anglaise, transatlantique, ne sont que des façades d'architecture diverses. Ce n'est pas chez les gens du monde qu'il faut chercher des sentiments profonds et des idées élevées. La société romaine est une façade, elle aussi. Elle a de belles lignes, nobles, simples comme celles de ses palais, mais on ne les distingue presque plus, tant elles sont encrassées, noircies par la poussière des siècles, autrement dit par les préjugés, par un tas de choses antédiluviennes. Il y a maintenant, çà et là, de grands morceaux clairs, tout neufs : le clan italo-américain. C'est laid comme un raccommodage, je m'en rends compte. Ces morceaux se noirciront-ils pour être dans le ton, ou le reste blanchira-t-il ? *Chi lo sa* ?

Hélène regarda la jeune femme avec surprise.

— Je vois que vous n'avez pas perdu le don des comparaisons pittoresques... Celle-ci prouve que vous avez réfléchi et observé. Je la crois très juste. Tous mes compliments.

— Oh ! on vieillit vite... moralement, en Europe. Savez-vous ce qui m'étonne le plus ? c'est la place que l'amour tient dans la vie de tous ces Italiens. Il est le thème inva-

riable de leurs conversations. C'est à lui qu'ils doivent, pour une bonne part, l'animation de leurs physionomies, la chaleur de leurs voix, de leurs regards, leur électricité... car ils ont de l'électricité comme des chats!... Là-bas, quand il y a deux personnes ensemble, elles parlent de leurs affaires de cœur ; si l'on est plusieurs, on parle de celles des autres ; à travers la société il existe un courant d'intrigues, de flirt, de secrètes intelligences. Chez nous, l'amour est un hors-d'œuvre ; à Rome, c'est un plat de résistance.

— Oh ! Dody !...

— C'est la vérité, et cela m'exaspère. Grand Dieu ! mais il y a tant de choses plus intéressantes dans la vie ! Le comte Ripalta, qui est un peu Français, fait des efforts louables pour arracher la société à ses amours, à ses potins, et tourner son esprit vers des sujets plus dignes d'elle. Par des conférences, par des matinées artistiques, il essaie de décider ce mouvement. mais il aura du mal.

— C'est surprenant, tout de même, de voir comme nos compatriotes aiment la société romaine!

— Non, car elle a un grand charme. Je ne saurais pas dire en quoi il consiste, par exemple! Quant à moi, je m'y plais de plus en plus. J'ai appris à peser mes paroles, à ne pas dire tout ce qui me passe par la tête ; ç'a été assez dur. Quand j'ai remis le pied en Amérique, je me suis écriée involontairement : « Ah ! enfin je vais pouvoir parler ! » Lelo en a ri pendant huit jours.

— Est-ce que vous comptez passer quelque temps à New-York ?

— Un mois, six semaines peut-être... J'ai été assez heureuse pour obtenir, au Waldorf, ce joli appartement Empire qui fait le coin de la Cinquième Avenue et de la 33[e] rue. J'espère qu'il plaira à mon cher époux. Et maintenant je viens vous inviter pour demain. Les Anguilhon et les Kéradieu partent dans trois jours : j'ai voulu leur donner un dîner d'adieu. J'ai prié Willie Grey, votre frère. Mrs. Newton, Mrs. Loftus, Lili Munroë, Marguerite Daner, les femmes qui me jalousent le plus, qui ont été le plus enragées de mon mariage. Ce sera un dîner intime et charmant. Lelo ne rentrera que très tard, il ne pourra pas vous faire visite avant.

Une nuance d'émotion, d'embarras, passa sur le visage d'Hélène.

— Mais nous avons justement un engagement pour demain!

— Vous vous dégagerez.

— Et puis... je ne sais pas si Henri...

— Si Henri consentira à accepter l'invitation du comte et de la comtesse Sant'Anna? — fit la jeune femme en riant. — Je me charge de l'y décider.

Comme elle disait cela, M. Ronald parut dans l'encadrement de la portière. Il avait pâli et maigri, les traces de ses souffrances physiques étaient encore très visibles.

Avec sa belle souplesse, Dora bondit à sa rencontre et lui jeta les bras autour du cou.

— Oncle, oncle, quel bonheur de vous retrouver sain et sauf! s'écria-t-elle en l'embrassant comme autrefois.

Le savant se raidit sous les caresses de sa nièce, il serra ses lèvres minces, essaya de se dégager de cette affectueuse étreinte, mais elle la resserra.

— Comment! c'est ainsi que vous me recevez, après m'avoir causé de si horribles inquiétudes! Est-ce que votre rancune contre moi va durer toute la vie? « Le cœur de l'homme bon est un abîme de perversité cachée. » Je suis sûre d'avoir lu ces paroles dans le Livre de la Sagesse. — fit audacieusement Dora. — Elles m'avaient bien paru un peu fortes, mais vous me feriez croire qu'elles sont vraies!

Cette fois, M. Ronald n'y put tenir, quelque chose comme un sourire passa dans ses yeux. La jeune femme le vit et, enhardie par ce premier succès :

— Venez vous asseoir là, — continua-t-elle en menant son oncle vers un fauteuil. — Nous allons vous offrir une tasse de thé, cela redonnera du ton à vos sentiments pour moi.

Après avoir servi Henri très gentiment, l'irrépressible Dora se percha sur le bras de son siège.

Tout en buvant son thé, M. Ronald l'examinait curieusement.

— Est-ce que vous me trouveriez embellie?

— Je ne dis pas non!

— Dites oui, vous me ferez plaisir. Mes meilleures enne-

mies en conviennent. Cela ne m'étonne pas. Si, comme vous me l'affirmiez dans un de vos inoubliables sermons, c'est le dévouement et l'abnégation qui embellissent la femme, je dois être devenue une beauté.

Hélène se mit à rire :

— Vous pratiquez donc ces vertus-là, maintenant? demanda-t-elle.

— Si je les pratique!.,. Mais je ne m'en plains pas...

— Votre mari non plus ne doit pas s'en plaindre!... fit M. Ronald.

— Lui? Eh bien, voilà ce qui est vexant! Il trouve ma manière d'être tout à fait naturelle. Il ne se doute pas de ce qu'était Dora Carroll. Ces Européens sont inouïs : de vrais pachas!

— Et comment vous entendez-vous avec votre oncle l'Éminence?

— Nous sommes au mieux ensemble. C'est même le seul de la famille avec qui j'aie des relations agréables... A propos, Hélène! puisque vous êtes catholique maintenant, si jamais vous avez besoin de la bénédiction papale ou d'une permission extraordinaire, adressez-vous à moi : je me charge de vous l'obtenir.

— Bien! je m'en souviendrai.

— Quand on pense que vous deviez devenir la nièce du cardinal Salvoni! — fit M. Ronald. — C'est tout de même extraordinaire. Est-ce que vous l'appelez « Éminence »?

— Non, je l'appelle tout simplement « *zio* », qui veut dire oncle, en italien, mais le mot n'est pas aussi familier qu'en anglais et en français... Par exemple, quand je lui serre la main au lieu de la lui baiser, cela a toujours l'air de l'étonner.

— Oh! il doit avoir des étonnements, avec vous!

— C'est-à-dire que je suis une révélation pour lui. Jugez donc, je crois qu'avant moi il ne s'était jamais rencontré avec un esprit indépendant et moderne. Nous causons beaucoup ensemble. Je lui suggère un tas de choses, d'idées américaines, avec l'espoir qu'il s'en souviendra s'il devient pape.

Un pape s'inspirant des idées de Dora, cela parut si énorme à Hélène, et même à son mari, que tous deux éclatèrent de rire.

— Moquez-vous, moquez-vous, mais le cardinal me questionne sans cesse sur l'Amérique. Il a tout l'air de lui tâter le pouls en ma personne.

— C'est fâcheux qu'il n'ait pas sous les doigts le pouls d'une femme plus sensée! dit M. Ronald.

— *Zio, zio,* vous me manquez de respect! — fit Dora avec son imperturbable bonne humeur. — Plaisanterie à part, nous avons, le cardinal et moi, de très intéressantes conversations. Et savez-vous? je crois que je suis arrivée à comprendre l'organisation de l'Église catholique.

— Vraiment! — s'écria Hélène, — ah! cela m'intéresse.

— Eh bien, c'est tout simplement une formidable armée spirituelle dont le pape est le général en chef. Le haut clergé, les officiers, travaillent pour la puissance temporelle, pour leurs ambitions respectives; le bas clergé, les simples soldats, eux, croient travailler pour Dieu, pour gagner le ciel, et ils accomplissent des œuvres surhumaines; en réalité, toutes ces œuvres ne servent qu'à augmenter la gloire de l'Église.

— Je crois que vous vous trompez, fit Hélène un peu sèchement.

— Pas du tout! J'ai l'illustration du système sous les yeux, au palais Salvoni, en la personne du cardinal, qui ne songe qu'à devenir pape, qu'à accroître le pouvoir du Vatican, et en celle de Don Agostino, un pauvre prêtre qui est hypnotisé par un rêve de paradis et ne vit que pour sauver des âmes. C'est certain, pour le haut clergé le mot d'ordre est : « Tout pour l'Église »; pour le bas clergé : « Tout pour Dieu ». Cela ne me scandalise pas; au contraire! Je trouve cette organisation admirable, nécessaire, et j'ai pour l'Église romaine, beaucoup plus de respect qu'autrefois. Elle est vraiment très grande.

— Est-ce que le cardinal a essayé de vous convertir? demanda M. Ronald en souriant.

— Non, jamais; mais savez-vous ce qu'il a obtenu de moi?... que l'on fasse maigre dans ma maison, le vendredi et la veille de certaines fêtes : il m'en a donné la liste. « Pour le bon exemple religieux », a-t-il dit. En réalité, c'est pour que l'on sache à Rome que chez les Sant'Anna, — *in casa Sant'Anna*, — on observe les commandements de l'Église. J'ai cédé, parce qu'il

paraissait tenir à cela d'une manière extraordinaire, mais je lui ai laissé voir que j'avais compris la raison de son désir.

— Il a une fort belle tête; le *Scribner's Magazine* a donné son portrait, il y a quelque temps.

— Oui, et il a surtout grand air. Il ferait un pape splendide.

— Vous le voyez souvent, dit Hélène.

— Depuis six mois, nous dînons avec lui tous les dimanches. Il habite le palais Salvoni, un palais rempli de belles choses, mais glacial comme si jamais un rayon de soleil et une femme n'y étaient entrés. Il y a là, dans ces magnifiques appartements, une curieuse odeur d'église, d'encens, de bouquins, de vieux garçon, de tabac, une odeur d'autres siècles... Si elle contenait encore des microbes du moyen âge, cela ne m'étonnerait pas... Elle a longtemps intrigué et taquiné mon nez; il a fini par s'y habituer, par l'aimer, même.

— Oh! Dody, Dody! — s'écria Hélène, — vous n'avez pas changé.

— Je l'espère bien!... Enfin, je me suis familiarisée avec ce décor italien et tout le reste. Après le dîner, nous avons de glorieuses parties de billard ou de besigue: Son Éminence apprécie mes petits talents de société, je vous assure!... Plaisanterie à part, je crois qu'il a vraiment de l'amitié pour moi. Ce printemps, j'ai fait une grosse sottise...

— Cela doit vous arriver quelquefois, dit M. Ronald.

— Oui... n'importe... Je vous la raconterai quelque jour, si vous êtes sage. Le cardinal croyait que Lelo avait été d'accord avec moi, et il lui faisait froide mine. Alors, j'ai tout confessé. Eh bien, il ne m'a pas grondée, il s'est contenté de me dire en me tapotant l'épaule: « *Figlia mia*, vous avez une bien mauvaise tête, mais un grand bon cœur... » Je parie qu'il me regrette!... Avant de partir, je lui ai amené Bébé: il lui a donné sa bénédiction; puis il m'a fait le signe de la croix sur le front et a mis son anneau contre mes lèvres, — un rubis de toute beauté, — et je l'ai baisé, ma foi!... C'est drôle, je n'ai pas pu m'en empêcher; il m'avait hypnotisée: je ne voyais plus mon adversaire au billard ou au besigue, mais Son Éminence le cardinal Salvoni, un prince de l'Église, dans chaque pouce de sa personne. S'il

devient pape, je suis parfaitement capable de m'agenouiller devant lui. Mais assez là-dessus !... Je vous ai raconté tout cela, pour que vous soyez aimable avec Lelo comme son oncle l'est avec moi. Du moment qu'un cardinal s'est résigné à avoir une nièce américaine et protestante, vous pouvez bien, vous, vous résigner à avoir un neveu italien et catholique. Ce serait du joli, si un Américain, un démocrate, avait les idées plus étroites qu'un prélat romain !... Lors de mon mariage, vous n'avez pas été gentil. On aurait dit un tuteur de comédie amoureux de sa nièce et obligé de la donner à un beau jeune homme. Lelo a été très froissé, je ne serais pas étonnée qu'il vous gardât encore rancune. Il est d'une susceptibilité toute latine, horriblement fier. Si vous lui faites froide mine, il vous tournera le dos et ne voudra jamais remettre le pied chez vous. Cela me causerait un grand chagrin et me gâterait tout le plaisir de mon voyage. Il faut que nous signions la paix tout de suite, et que vous me promettiez de bien accueillir Lelo et de redevenir ce que vous étiez autrefois : mon meilleur ami.

— Qu'avez-vous besoin d'ami, vous qui n'en faites qu'à votre tête ! dit M. Ronald afin de lutter contre son attendrissement.

— Oui... et, pour une fois que j'ai écouté mon cœur, vous m'en voulez à mort ! Est-ce logique ?

— Non, — dit enfin Hélène, — c'est même injuste, de la part d'un homme qui nie le libre arbitre, qui affirme que l'amour est une onde magnétique, un fluide, et qui cherche même à inventer les instruments nécessaires pour l'enregistrer ou le photographier.

La jeune femme sauta sur ses pieds. Ses yeux largement ouverts laissèrent deviner le travail rapide de sa pensée. Une sorte d'effroi mêlé de respect se peignit sur son visage.

— L'amour, un fluide ! — répéta-t-elle, — mais c'est cela, c'est cela même ! Lelo m'a attirée irrésistiblement. Quand il était près de moi, tout semblait plus beau, l'air était différent... Oh ! oncle, je crois que vous êtes vraiment un grand homme !

Comme la jeune femme prononçait ces paroles, madame Carroll entra, suivie d'une superbe nourrice romaine qui portait le petit Guido.

M. Ronald alla au-devant de sa sœur et l'accueillit très affectueusement.

Pendant ce temps, Dora avait enlevé le grand chapeau à plumes du Bébé, ébouriffé d'un habile coup de doigt les boucles épaisses de ses cheveux brun doré comme une châtaigne fraîche, puis elle le présenta à Hélène.

— La belle petite créature ! — s'écria celle-ci, regardant sans trouble l'enfant de Sant'Anna.

— N'est-ce pas ? Ressemble-t-il assez à son père !

— Beaucoup, en effet.

Dora s'approcha de M. Ronald.

— Oncle, — dit-elle gravement, — voyez... celui-ci devait naître.

Une émotion subite et profonde adoucit la figure du savant. Il regarda, un instant, le petit Guido, puis, entourant de son bras la mère et l'enfant, il les embrassa tous deux.

— Vous avez raison, — dit-il, — celui-ci devait naître... et un autre devait mourir! ajouta-t-il plus bas.

XXXVII

L'Hôtel Waldorf, dont Dora avait fait sa résidence, est la propriété de M. Astor, le milliardaire américain qui vit en Angleterre. Nous n'avons rien encore de pareil en Europe. Il y a là des appartements Renaissance, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI. Empire. On y peut dîner à la lumière des bougies ou à celle de l'électricité, sur du linge de Flandre ou sur de la soie, dans de la porcelaine de Sèvres ou de Dresde, dans du vieux Vienne ou du vieux Chine. On y peut boire des vins de tous les grands crus dans les verres de Baccarat les plus fins, dans les cristaux de Bohême les mieux taillés. Et les chefs sont des artistes qui possèdent les meilleures recettes. Certaine « salade Waldorf » ne tardera pas à figurer sur nos menus élégants. La plupart des Altesses, des Princes de passage à New-York, ont logé dans cet hôtel de la 5me avenue et lui ont donné un prestige de « comme il faut ». Dora, qui avait appris à tenir compte du goût de son seigneur et maître, avait

choisi un appartement Empire dont le style sobre et sévère reposait des splendeurs fantastiques du reste de la maison.

Ce dîner d'adieu, qu'elle avait imaginé de donner aux Kéradieu et aux Anguilhon, n'était qu'un prétexte pour exhiber son mari, son titre, et se montrer dans tout l'éclat de sa nouvelle position sociale. Elle avait invité les quatre plus jolies mondaines de New-York. Elle les considérait, à tort ou à raison, comme ses ennemies, mais elle était sûre que, flattées de la préférence, elles parleraient avec enthousiasme du comte et de la comtesse Sant'Anna, exciteraient la curiosité et lui prépareraient ce succès de retour qu'elle désirait : l'Américaine sait admirablement choisir les instruments nécessaires pour arriver à ses fins.

Après la réconciliation entre l'oncle et la nièce, M. et madame Ronald avaient promis de se dégager et de se rendre à l'invitation de Dora. Pendant toute la journée qui précéda le dîner, Hélène éprouva une secrète angoisse. Elle eut beau se répéter que Sant'Anna lui était indifférent, la pensée de se retrouver en sa présence ne laissait pas que de la troubler. S'il allait la reconquérir, avec son regard prenant, sa voix musicale? Elle avait peur maintenant de ces forces inconnues dont l'être humain est le jouet. Elle évoqua alors la grande figure du brahmine et, comme si elle eût senti de nouveau sa puissance mystérieuse, elle reprit confiance.

Madame Ronald n'était pas une héroïne de roman. Elle ne devait jamais atteindre ces hauteurs où cesse le désir de plaire et d'être admirée. Ève elle était. Ève elle resterait toujours. Elle apporta à sa parure tout son art, toute sa coquetterie, et se regarda souvent au miroir. Elle tenait à être aussi belle que possible : pour rien au monde, elle n'aurait voulu que Lelo la trouvât enlaidie ou vieillie; il fallait que son triomphe fût complet.

Selon sa promesse, elle arriva de bonne heure au Waldorf et, laissant son mari au salon, alla retrouver Dora dans son cabinet de toilette. Après l'échange de quelques paroles amicales, elle s'assit en face d'elle et, entr'ouvrant son grand manteau doublé d'hermine, elle apparut merveilleusement habillée, dans une robe de mousseline de soie noire sur fond blanc toute ruisselante de paillettes.

— Oh ! la jolie robe!

— Elle m'est arrivée la semaine dernière; vous en avez l'étrenne.

— C'est gentil, cela, et elle vous va à ravir.

— Tant mieux!

A ce moment même, la porte fut ouverte brusquement et Lelo parut.

— Prête? demanda-t-il.

Puis, apercevant la visiteuse :

— Madame Ronald! quel plaisir de vous revoir !

A l'apparition du comte. Hélène s'était levée d'un seul et irrésistible mouvement et lui avait tendu la main. Il la porta à ses lèvres, puis leurs regards se rencontrèrent. Il y eut alors entre eux une transmission plus rapide que l'éclair de pensées, de sentiments, une de ces secondes psychologiques qui font les destinées humaines. Madame Ronald n'eut pas un battement de paupières, pas un frémissement dans son âme ou dans sa chair. L'homme qui était là, devant elle, lui parut un autre que celui qu'elle avait aimé. Elle ne se rendit pas compte que c'était elle qui avait changé.

— Je suis charmée de pouvoir vous souhaiter la bienvenue en Amérique, — fit-elle du ton le plus naturel.

Quelque chose comme de l'étonnement, de la curiosité, se trahit dans la physionomie de l'Italien.

— Et moi, je regrette de n'être pas rentré assez tôt pour aller vous présenter mes hommages, — dit-il poliment.

— N'importe. Comme compensation j'ai reçu la visite de votre fils, et nous sommes devenus de grands amis. Il m'a tout de suite tendu les bras.

— Ah! je reconnais bien là mon sang! Les Sant'Anna n'ont jamais pu voir une jolie femme sans lui tendre les bras.

— Lelo! — s'écria Dora ; — comment osez-vous...

— Mais, *mia cara*, c'est un mouvement instinctif, naturel à tout homme de goût et de sentiment... Et puis, cela ne veut pas dire que nos avances aient toujours été bien reçues!

— Celles de votre petit Guido l'ont été, je vous assure! répondit Hélène gaiement.

— Il a de la chance!

— Au lieu d'échanger des madrigaux, regardez-moi! —dit la

comtesse, s'éloignant de quelques pas pour mieux faire admirer sa toilette de dîner, une longue tunique en point de Venise sur une jupe en mousseline de soie hortensia.

Le souple tissu dessinait à la perfection ses lignes élégantes de fausse maigre, Sur le corsage montant et transparent ruisselait une cascade de diamants d'une incomparable beauté.

— Vous êtes ravissante! s'écria Hélène.

— Oh! elle sait s'habiller, la jeune personne! dit Lelo en souriant.

— C'est heureux! — répondit Dora, très contente de l'approbation de son mari.

Puis, prenant son éventail et ses gants :

— En scène, maintenant! Je débute ce soir à New-York dans le rôle de la comtesse Sant'Anna, — fit-elle un peu nerveusement. — J'espère que tout le monde sera bien disposé et que nous aurons une soirée agréable.

Un quart d'heure plus tard, ce que l'on appelle au Waldorf la salle à manger Astor, une salle de belles proportions, boisée d'acajou, décorée de panneaux peints, offrait un joli tableau d'agapes modernes. La grande table ronde était étincelante d'argenterie et de cristaux; au milieu, une artistique corbeille remplie de fruits merveilleux ; sur la nappe, une jonchée de roses et d'orchidées rares ; tout autour, des convives triés sur le volet, des femmes dont la beauté et la parure ajoutaient au plaisir des yeux. Parmi les Américaines, on reconnaissait au premier coup d'œil celles qui vivaient en Europe. Chez la baronne de Kéradieu, chez la marquise d'Anguilhon, la transformation était remarquable. On eût dit que la grande aïeule leur avait communiqué un peu de sa douceur, de son calme et de son indulgence. Leurs physionomies étaient moins dures, leur ton moins tranchant, leurs voix plus nuancées. Chez Dora, le changement qui étonnait tout le monde était dû surtout à l'amour. Il avait modifié son expression, ses traits, ses manières. Il avait mis de l'âme dans ses yeux moqueurs, lui avait fait une bouche de bonté, car ses lèvres n'étaient plus aussi minces. C'était lui, en un mot, qui l'avait féminisée.

Le baron de Kéradieu, le marquis d'Anguilhon et le comte Sant'Anna se détachaient curieusement sur ce fond américain. Il était facile de voir qu'ils appartenaient à une autre

race que ces hommes d'action et de pensée aux yeux froids, aux visages énergiques. Leurs figures d'un type ancien donnaient une impression de fragilité et de faiblesse, mais semblaient traversées par de chauds rayons de sentiment : elles avaient plus de lumière, — et ces moustaches d'un tour hardi, que mademoiselle Carroll — d'heureuse mémoire — avait qualifiées d'anachronismes, ajoutaient à leur expression quelque chose d'audacieux et de chevaleresque.

En Amérique depuis la guerre, comme en France depuis « l'Affaire », la causerie mondaine avait pris un caractère spécial. Malgré l'effort des maîtresses de maison pour la maintenir sur des sujets indifférents, elle était, comme par un invible courant, ramenée sans cesse aux questions brûlantes : un petit mot suffisait à provoquer des discussions interminables, à produire une mêlée d'opinions diverses, au milieu de laquelle amour-propre et convictions se trouvaient souvent blessés. Ce soir-là, au dîner des Sant'Anna, ce fut Jacques d'Anguilhon qui, inconsciemment, ouvrit le feu.

— Je vois avec plaisir, mesdames, — fit-il en promenant les yeux autour de lui, — que vous n'avez pas boycotté Paris : vos toilettes en sont la preuve.

— Nous n'avons pas eu le courage de le bouder longtemps, voilà le fait ! — répondit Lili Munroë, une beauté brune aux yeux violets qui se trouvait à la droite de Lelo. — On nous en blâme dans certains milieux, et peut-être avec raison. Paris aurait bien mérité que nous le *boycottassions*... hein ? le joli subjonctif !... Car il n'a pas été gentil, gentil, pour l'Amérique.

— Pas gentil, parce qu'il a pris parti pour l'Espagne ?... Allons, vous avez l'esprit trop juste pour ne pas comprendre le sentiment qui l'a porté vers une nation de sang latin, déjà dépossédée, incapable de lutter contre un ennemi jeune et riche, bien armé, tel que vous. Que penseriez-vous de Paris si ses sympathies étaient à vendre aussi bien que ses chiffons ? En exprimant sa désapprobation comme il l'a fait, il a manqué de « gentillesse », peut-être, mais cet élan de cœur, qui pouvait lui coûter ses plus jolies et ses plus riches clientes, a été une preuve de désintéressement, et toutes, j'en suis bien sûr, vous êtes capables de l'apprécier.

— Oh! — fit Charley Beauchamp, — l'interdit contre la France avait été prononcé dans la première explosion du jingoïsme, qui chez vous s'appelle chauvinisme... Le chauvinisme a toujours amené plus de sottises que d'actions héroïques. Rien n'est plus éloigné du vrai patriotisme.

— Le vrai patriotisme! — répéta Jacques d'Anguilhon, — c'est une Américaine qui m'en a donné la note... Ma modestie m'empêche de la nommer, — ajouta-t-il en regardant sa femme. — Après avoir lu la déclaration de guerre, elle s'est écriée : « Pourvu que l'Amérique se conduise bien dans cette affaire!... Si elle venait à se montrer indigne ou seulement mesquine, je rentrerais sous terre!... *I would sink into the ground!...* »

— C'est cela! c'est cela! — fit Henri Ronald. — Le chauvinisme est le sentiment exalté que nous avons de la valeur de notre pays, simplement; le vrai patriotisme est le désir exalté de le voir supérieur à tous les autres.

— Et supérieur surtout, — continua M. Beauchamp, — par la justice et par l'humanité, d'où viennent toute force et toute grandeur.

— J'avais réellement cru, — dit le baron de Kéradieu, — que le chauvinisme était une effervescence de l'âme latine, qui est toujours comme une machine trop chargée. Je vois qu'il sévit aussi fort aux États-Unis qu'en France.

— Oui, mais, chez nous, — répondit Willie Grey, — il n'entre en action que dans les grandes circonstances, tandis que chez vous, il constitue un état d'âme et vous rend intolérants.

— Intolérants! Vous nous trouvez intolérants?

— Oh! oui! — s'écria la marquise d'Anguilhon. — Aussi, en France, quand on est étranger, il faut toujours être de l'avis des autres.

— Annie! fit Jacques d'un ton de reproche.

— Madame d'Anguilhon a raison! continua Willie Grey! Tenez, dans les premiers temps de mon séjour à l'atelier de Jean-Paul Laurens, je m'étais fait une arme d'un certain guide de Paris où j'avais trouvé cette phrase, à la fois comique et naïve : « Si vous avez le malheur d'être étranger... » Je gardais sur moi le petit livre vert et, lorsqu'un

de mes camarades se montrait agressif, je le tirais de ma poche et lisais à haute voix : « Si vous avez le malheur d'être étranger… » Il suffisait que je fisse mine de le prendre : on changeait de ton. A la fin, on me l'a brûlé; mais je dois dire que jusqu'à notre guerre avec l'Espagne, on ne m'avait plus fait sentir « le malheur d'être étranger!… »

— Vous ne vous fâcherez pas, monsieur de Kéradieu? ni vous, monsieur d'Anguilhon? — dit Mrs. Newton, la voisine de Charley Beauchamp, — si je vous fais part d'une impression que je rapporte toujours de Paris et qui me taquine parce qu'elle m'empêche de l'aimer entièrement.

— Nous ne nous fâcherons pas, — répondit le baron de Kéradieu, souriant à la jolie femme qui s'excusait ainsi d'avance. — Voyons cette impression.

— Eh bien, je trouve que Paris n'est pas hospitalier.

— Pas hospitalier! Vraiment?…

— J'ai une amie qui habite Paris depuis quinze ans. Elle y a des parents dans la meilleure société, car sa famille est d'origine française. Elle a essayé de créer un salon anglo-français et n'a jamais pu y réussir : présentations, dîners, *five o'clocks*, rien n'y a fait. On n'est pas allé, de votre côté, au delà de la carte de visite. A ses réceptions, elle a toujours le chagrin de voir les Parisiennes se grouper dans un coin et les Américaines dans l'autre.

— La différence de langue doit en être cause! répondit le marquis d'Anguilhon.

— Elle y est certainement pour quelque chose, — dit Antoinette de Kéradieu, — mais, selon moi, l'exclusivisme des Français a encore une autre raison. Dans leur vie intime, ils ont moins de tenue que les Anglais et même que les Américains : ils craignent que leur laisser-aller ne les fasse mal juger et préfèrent demeurer entre eux.

— Et puis, — ajouta Annie, — ils ont un tas de préjugés contre les gens qui ne sont ni de leur religion ni de leur race… J'essaie d'en détruire autant que possible, mais, dans ce cher Vieux Monde, il ne faut rien brusquer, sous peine de dépasser le but.

— *Brava*, madame d'Anguilhon! — s'écria Lelo, — je vous félicite d'avoir compris cela. Prenez exemple, Dora!

— Bien ! bien ! fit la jeune femme.

— Une Française seule, — continua la marquise, — pourrait opérer cette fusion avec les étrangères qui serait profitable à toutes.

— Oui, sans doute ! — fit Henri Ronald. — La connaissance du Français rend l'Anglais ou l'Américain plus aimable, plus délié d'esprit, tandis que la connaissance de l'Anglais rend le Français plus correct dans sa tenue et dans ses dires.

— Eh bien ! espérons qu'un de ces jours, il se trouvera une Parisienne capable de rompre la glace entre nous, — dit gaiement Lili Munroë. — Nous lui élèverons une statue!

— Rompre la glace ! — répéta Jacques en souriant. — Oh ! elle n'est pas bien épaisse. Vous avez plus d'affinités avec nous qu'avec les Anglais. Vous n'êtes pas des Saxons, après tout.

— Non ? Qu'est-ce que nous sommes donc ? — demanda Marguerite Daner ouvrant ses yeux tout grands.

— Des Américains.

— Vous avez raison, monsieur d'Anguilhon, — dit Henri Ronald. — La nature répète ici ce qu'elle a fait autrefois chez vous. Pour créer les Français, elle a croisé Celtes, Latins et Francs ; pour créer les Américains, elle est en train d'amalgamer Anglais, Irlandais, Écossais, Hollandais, Allemands, Latins, et, de son laboratoire des États-Unis, une race nouvelle sort peu à peu.

— Une race qui a probablement une haute destinée ! dit le marquis.

— Je le crois.

— A propos de race, — dit Henri de Kéradieu — vous avez probablement lu certain article de revue où il est démontré qu'il n'y a plus de noblesse en France ?

Les yeux de toutes les femmes pétillèrent d'intérêt.

— En effet, beaucoup de journaux l'ont reproduit, — fit madame Ronald.

— Naturellement !... Eh bien, rassurez-vous. La Révolution a certainement éclairci les rangs de l'aristocratie, mais elle ne l'a pas anéantie, pas plus que le phylloxéra n'a détruit tous nos vins célèbres. Il y a encore dans notre pays des hommes de race et des vins au bouquet rare, inimitable, comme celui-ci, — ajouta le baron en élevant son verre où scin-

tillait un vieux chambertin. — La race n'est pas chose si facile à détruire. J'ai vu, près de Tunis, une tribu arabe qui se nomme les Beni-Franzoun, « Fils de Français ». Elle a sur son étendard les lis de France et prétend descendre des compagnons de saint Louis. Les hommes sont blonds, avec des yeux bleus, et ils portent les moustaches tombantes comme les Gaulois.

— Ah ! c'est bien curieux, cela ! s'écria Lelo.

— Si après les révélations de cette revue, il y avait encore des Américaines tentées d'accorder leur main à quelque noble français, ce dont je doute fort, — ajouta Henri de Kéradieu d'un ton plaisant, — je leur dirais : « Cherchez la race. Elle se devine au premier coup d'œil, elle est la meilleure garantie de l'origine et ne s'improvise pas comme les parchemins. Si un homme a de la race, épousez sans crainte : il est authentique. »

— Oui, oui, épousez ! fit Annie joyeusement.

— Ne dirait-on pas, — conclut Willie Grey en riant, — que nous avons été réunis au Waldorf pour nous permettre de nous expliquer sur quelques petites questions qui jetaient un peu de froid entre nous ?

— Mais c'est bien possible ! — dit Jacques, — et je suis sûr que nous nous quitterons, ces jours-ci, en meilleure intelligence.

— Pourquoi ne nous attendez-vous pas, monsieur d'Anguilhon ? — s'écria Dora. — Ce serait si amusant de faire le voyage ensemble !

— Il faut que je sois à Paris pour l'ouverture des Chambres.

— Ah ! c'est vrai, vous êtes député.

— Oui... Annie m'a persuadé que c'était mon devoir de prendre en mains les intérêts locaux. Je me suis présenté à la députation, par acquit de conscience, avec le secret espoir de ne pas être élu... et puis, je l'ai été. Quand on est marié à une Américaine, il est bien difficile de rester oisif.

— Dora ! — s'écria Lelo avec un air d'effroi. — Vous n'allez pas me demander de faire le bonheur des populations ?... Je regimberais, je vous en préviens !

— N'ayez pas peur, je me contenterai que vous fassiez mon bonheur, à moi.

— Ah! tant mieux ! C'est dans mes moyens, cela !

La conversation, ainsi lancée, ne fit plus qu'échauffer entre les convives une sympathie, une cordialité sincères.

Pendant tout le dîner, bien que tyranniquement accaparé, interviewé sans merci par ses deux voisines, Sant'Anna ne cessa d'observer madame Ronald. Sans avoir jamais soupçonné la profondeur du sentiment qu'il lui avait inspiré, il était sûr qu'elle l'avait aimé. Le souvenir de l'expression douloureuse qu'il avait surprise sur son visage au sortir du consulat d'Italie, où il venait d'épouser Dora, avait maintes fois amené sur ses lèvres un sourire de triomphe mauvais. Depuis qu'il était en Amérique, il avait souvent pensé à elle et secrètement désiré la revoir. Il l'avait revue; mais, avec sa fine intuition d'Italien, il avait senti aussitôt qu'il lui était devenu indifférent, que ce pouvoir magnétique, dont il était si fier, n'avait plus aucun effet sur elle. Il en éprouvait un vif désappointement, une belle rage d'homme vaincu. « Toutes les mêmes ! — se disait-il en manière de consolation. — Quelqu'un d'autre, sans doute !... » Et jamais Hélène ne lui avait semblé aussi désirable Sa robe pailletée rendait son corps tout chatoyant, faisait ressortir la riche nuance de ses cheveux, l'éclat de ses épaules. Sa « blondeur » le fascina de nouveau, lui remplit les yeux d'une chaude et voluptueuse admiration.

Madame Ronald les rencontra souvent, ces yeux, les brava même avec une hardiesse tranquille, et ils furent impuissants à provoquer chez elle le plus léger trouble. Elle examinait le comte à la dérobée, et sa physionomie exprimait un étonnement mêlé de dédain. Sous l'influence de quelle magie l'avait-elle cru si supérieur? Un grand seigneur romain, rien de plus : il ne fallait pas lui demander autre chose que d'être beau, aimable et généreux. Elle le voyait maintenant tel qu'il était, avec son âme vieille, obscurcie par le passé, son incurable indifférence, sa faiblesse de caractère. Oui, avec de la culture, il aurait pu devenir un homme politique, un diplomate; mais cette culture lui manquait. C'était un esprit en jachère, incapable de s'intéresser à autre chose qu'aux faits divers de la vie mondaine, incapable surtout d'aimer avec

profondeur et fidélité. Comme elle eût souffert par lui, grand Dieu! Sur cette pensée, qui s'acheva dans un petit frisson, les regards d'Hélène se tournèrent vers M. Ronald. Quelle puissance intellectuelle dans le modelé de son front! Quelle pureté dans ces yeux de chercheur, qui ne voyaient pas les choses basses ou indignes! Quelle beauté dans cette bouche faite pour la vérité!... Elle avait vécu un rêve, — un cauchemar plutôt, et combien douloureux!... En rêvant, elle avait été folle!... folle!...

Maintenant Sant'Anna pouvait aller, venir, partir, il pouvait flirter, aimer, sans qu'un seul de ses actes ou de ses sentiments se répercutât en elle. Cette assurance la rendit joyeuse comme un enfant. Elle respira largement, à plusieurs reprises, pour le plaisir de sentir son cœur dégagé. Entre Lelo et elle, la communication avait bien été coupée! Une fervente action de grâces s'éleva de son être tout entier vers le Maître qui avait accompli le miracle.

Après le dîner, Sant'Anna, curieux de savoir si l'indifférence d'Hélène n'était point simulée, manœuvra pour la tirer à l'écart.

— Eh bien, « ma tante »! — dit-il, en appuyant perfidement sur elle ses yeux de charmeur. — comment trouvez-vous cette dernière surprise que nous ménageait la destinée? Moi, Lelo, vous recevant à New-York, à l'Hôtel Waldorf, 5e avenue, 33e rue!... Oh! cette 33e rue!

— Mais je trouve la surprise très agréable! Et vous?

— Délicieuse, stupéfiante surtout!... Le moyen, après cela, de ne pas croire à la fatalité!

— Oh! ne vous servez pas de ce mot : il implique une idée de hasard, de force aveugle et brutale. Nous sommes les ouvriers de Dieu, ses collaborateurs inconscients; il nous conduit vers des buts lointains que nous ignorons, mais, à la fin, tout sera bien et pour tous.

Ses paroles abattirent la présomption de Lelo. Il sentit que la femme qui les avait prononcées était à jamais hors de son pouvoir. Cependant il risqua une ironie dernière :

— Alors, selon vous, de la rue de Rivoli où je vous ai rencontrée, jusqu'au Waldorf où nous nous retrouvons, toutes les péripéties étaient écrites d'avance? Toutes?...

Hélène supporta sans fléchir le regard qui accompagnait ce dernier mot.

— Toutes, — fit-elle avec une belle crânerie. — Elles étaient nécessaires, j'en suis convaincue.

— Si Ève devient philosophe, ce sera terrible ! dit Sant'Anna.

— Pour le tentateur, oui, — dit madame Ronald en souriant, — mais bien heureux pour Adam !... Et maintenant, mon neveu, — ajouta-t-elle d'un ton tout à fait mondain, — nous allons vous gâter à qui mieux mieux et vous rendre le séjour de New-York si agréable que vous nous proclamerez les femmes les plus charmantes du monde : c'est là une de nos ambitions...

Pendant cette conversation, Charley Beauchamp, le frère chevaleresque et discret qui avait tout deviné, tout craint, ne quittait pas les causeurs des yeux. Il s'était isolé dans un coin pour les observer. Sa physionomie, d'abord inquiète, se rasséréna et, à la fin, il eut un soupir de soulagement. En s'éloignant de Lelo, madame Ronald se dirigea vers lui.

— Pourquoi me regardez-vous tant, ce soir ? demanda-t-elle en lui donnant un petit coup d'éventail sur le bras.

— Parce que je ne vous ai jamais tant admirée.

Une rougeur légère passa sur le visage de la jeune femme.

— Vous avez bien raison ! répondit-elle en riant.

Un peu plus tard, comme Hélène se trouvait seule avec son mari dans le coupé qui les ramenait chez eux, elle glissa soudainement sa main dans la sienne. Sans parler, Henri Ronald la pressa et la retint avec force. Alors, elle se blottit contre lui et, pendant tout le reste du trajet, elle demeura muette, profondément heureuse, avec une sensation exquise d'amour vrai et de sécurité. Arrivée dans son cabinet de toilette, encore enveloppée de son long manteau blanc, elle alla tout droit au tableau de Willie Grey et, avec un accent de joie, de triomphe impossible à rendre, elle s'écria :

— Guérie, Titania ! guérie !

PIERRE DE COULEVAIN

L'INDO-CHINE[1]

— UN PROGRAMME —

Que prétendons-nous faire en Indo-Chine et quel but y poursuivons-nous? Jusqu'à ce jour, les soucis de la conquête, la réforme de l'administration, la recherche des moyens pécuniaires nous ont absorbés au point de nous faire oublier toute autre préoccupation. Il s'agit cependant de définir notre rôle. L'Indo-Chine, pays tropical, ne saurait devenir une colonie de peuplement. Les Européens y seront toujours en nombre infime par rapport aux Annamites ; dans les Indes anglaises, il n'y a que 100 000 Européens, dans les Indes néerlandaises, 65 000. L'élément essentiel de la prospérité sera pour nous l'indigène. Qu'allons-nous en faire?

Les Hollandais ont suivi à cet égard des politiques diverses. Jusqu'au commencement du XIXe siècle, ils se sont uniquement préoccupés de drainer des produits spéciaux et d'en limiter les quantités afin d'en maintenir le prix. Ce système a causé la ruine de l'ancienne compagnie. Tandis qu'elle s'obstinait à restreindre la production de son domaine par des mesures atroces, les Anglais et les Français créaient des plantations sur la côte de Guinée, dans les Antilles et dans les îles de

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 février 1901.

l'océan Indien, détournaient une partie du commerce qui jadis avait été le monopole de la Hollande. Après les guerres de l'Empire, on inaugurait à Java une méthode nouvelle : il s'agissait d'étendre les cultures, d'approvisionner l'Europe et le monde civilisé en denrées précieuses, de transformer les Indes en une ferme gigantesque. Les indigènes ne pratiquaient guère que la culture du riz ; on les obligea à consacrer le cinquième de leur terre à des cultures spéciales pour le compte exclusif du gouvernement. Le système Van den Bosch fut appliqué dès 1830 ; en peu d'années, la culture du café, du sucre, de l'indigo, du tabac, du cacao, du poivre prenait un développement extraordinaire ; le bénéfice que donna la vente de ces produits suffit à payer la plus grande partie des travaux publics de la métropole. Les abus qui se manifestèrent bientôt, la situation misérable où se trouvaient réduits les indigènes, devaient provoquer en Hollande un mouvement d'opinion qui entraîna, à partir de 1870, la disparition progressive et presque complète du système.

L'initiative privée a d'ailleurs obtenu des résultats supérieurs à ceux que donnait le monopole. Java exporte annuellement plus d'un million de piculs de café, 3 millions de kilogrammes de thé, 145 millions de kilogrammes de tabac, 10 millions de livres de quinquina, et ces résultats s'obtiennent sans que les droits des indigènes soient sacrifiés à ceux des Européens. Ce qui caractérise aujourd'hui l'administration hollandaise, c'est une admirable sollicitude à l'égard des Javanais. Le gouvernement, jadis si rude, est devenu paternel. Un souffle d'humanité a passé ; la parole ardente de Multatuli a réveillé dans l'âme des Hollandais une immense pitié pour cet indigène faible et soumis, depuis si longtemps courbé sous le joug de tant de maîtres.

On a compris d'ailleurs que la prospérité de l'empire était indissolublement liée au bien-être des habitants. Les Hollandais ont commencé par protéger les Javanais. Ils se préoccupent aujourd'hui de les éduquer. L'œuvre sera lente sans doute ; il faut créer de toutes pièces et sans de trop grandes dépenses, un instrument compliqué ; l'instruction publique n'a jamais été organisée dans les États indigènes ; on ne peut improviser les méthodes ni les maîtres.



Voilà un exemple. Quel enseignement en tirerons-nous? On peut choisir entre trois méthodes : exploiter brutalement l'indigène au profit de l'Européen; ou bien le protéger contre tout abus, assurer simplement son existence en réservant au colon le rôle principal, la mise en valeur de l'Indo-Chine; enfin, entreprendre résolument l'éducation de l'Annamite, diriger l'évolution de ce peuple, réaliser ses destinées.

Le premier système est à la fois immoral et dangereux; il est de ceux que nul n'oserait aujourd'hui soutenir. Le second est, du moins, plus humain, il peut endormir les rancunes, amollir les énergies : l'Annamite de Cochinchine abêti se résigne aux abus qu'il subit; il nourrit, sans murmurer, un peuple de fonctionnaires étrangers. Nous avons vu ce que coûte un pareil régime, ce qu'il rapporte à la mère-patrie.

A l'époque actuelle une colonie ne saurait être qu'un marché privilégié de vente et d'achat. Il ne suffit pas qu'elle produise des denrées et les vende à la métropole dans des conditions favorables; il faut qu'à son tour elle achète, qu'entre les deux pays s'établisse un courant d'échanges, que la colonie naissante et privée de réserves pécuniaires offre aux capitaux européens des débouchés chaque jour élargis. Ceci ne peut être réalisé par la seule action des colons; leur petit nombre les empêche de jouer un autre rôle que celui d'éducateurs et de bailleurs de fonds; leur champ d'activité est bientôt limité. Tant que l'indigène ne prend pas une part directe à ce mouvement, le trafic ne peut s'accroître. Java en offre un exemple frappant : depuis cinq ans le mouvement commercial est resté à peu près stationnaire : les importations oscillent entre 350 et 360 millions de francs; les industries, à l'exception des industries agricoles, sont rares; il suffit d'un accident, d'une crise sur l'un des produits, sur le café ou sur le sucre, pour provoquer des désastres financiers. On peut comparer cette situation à celle du Japon, ouvert depuis trente-sept ans à peine à la civilisation européenne qui a pénétré profondément dans la masse du peuple. En huit ans, le commerce extérieur a presque triplé, il a passé de 422 millions à 1 mil-

liard 151 millions. Supposons l'Annamite éduqué comme l'est aujourd'hui le Japonais. Imaginons dans cinquante ans une Indo-Chine transformée par l'industrie européenne, des indigènes rapprochés de nous par leurs habitudes, leurs besoins et leurs procédés, notre pays se prolongeant en quelque sorte par delà les océans, une nation jeune et vigoureuse grandie sous notre protection, créée par notre activité, vivant de notre collaboration incessante. Dans une telle évolution, beaucoup verront le danger d'une rupture; une colonie si forte ne voudra pas se résigner à n'être qu'une colonie; pour maintenir notre influence, il faut laisser les vaincus dans une position inférieure, s'opposer à leur relèvement. Ceci n'est qu'un leurre : le sort fatal des colonies est d'échapper un jour à la métropole ; les procédés barbares des Espagnols n'ont point empêché la perte de leur empire, ils l'ont précipitée.

Cette séparation inévitable, il faut seulement qu'elle s'opère sans secousses brutales. Les Anglais ont prévu depuis longtemps qu'un jour viendrait, lointain encore, où les Indes leur échapperaient; cette perspective ne les épouvante pas ; entre eux et leur colonie ancienne subsisteront des liens impossibles à rompre, ceux que créent de longues relations commerciales, des méthodes et des enseignements communs. Ils ont peu à peu laissé se relâcher la chaîne qui rattachait à l'Angleterre le Canada et l'Australie. Le vaste empire se transforme en une confédération d'États libres unis par les mêmes intérêts. On n'admet pas volontiers que l'on puisse comparer les Annamites aux Européens qui peuplent le Canada et l'Australie. C'est là un effet de notre orgueil occidental. On veut croire qu'entre les blancs et les jaunes, il y a un fossé que rien ne peut combler, que les différences intellectuelles s'opposent à toute alliance réciproque. L'évolution des peuples jaunes a commencé par le Japon, elle se poursuivra nécessairement bientôt, peut-être, dans les autres pays ; il faut qu'en Indo-Chine elle se fasse par nous et pour nous. Si nous savons la diriger, modifier le régime établi, lorsque des changements deviendront nécessaires, nous éviterons toute catastrophe. Notre colonie ne se séparera pas de nous si nous pouvons lui donner l'appui de notre force matérielle et morale, et si nous ne lui imposons pas de volon-

tés tyranniques. Si, cependant, la séparation se produisait, nous n'aurions pas tout perdu. Les meilleurs clients de la France sont aujourd'hui ses colonies, non pas seulement celles qu'elle a conservées ou récemment acquises, mais encore celles qu'on lui a enlevées : le Canada, la Louisiane, l'Ile Maurice. Ce serait encore pour notre patrie un impérissable héritage de gloire que d'avoir fondé un État prospère, dût-il vivre en dehors de nous.

Est-ce que cependant une telle conception n'est pas chimérique? Est-ce que le peuple annamite se prêtera à la transformation que l'on rêve? A cela on peut répondre hardiment : oui. Jamais, à aucune époque de l'histoire, un peuple colonisateur n'a rencontré un si grand nombre de conditions favorables. Un pays riche et d'une infinie variété, un peuple déjà unifié, une administration régulière, des habitudes studieuses ; il n'y a point de castes comme dans l'Inde, point de fanatisme religieux comme à Sumatra ou dans l'Algérie. De toutes les institutions annamites, il n'en est pas une dont on ne puisse tirer parti. Ce qu'il importe toutefois de ne pas oublier, c'est que l'on n'obtiendra pas une transformation radicale et subite, c'est qu'il faudra persévérer longtemps dans la règle adoptée, se résigner à ne pas voir le fruit de l'arbre planté ; ce qui est essentiel, c'est d'empêcher les brusques changements de politiques, de créer des traditions. Depuis quinze ans on n'a pu se décider à prendre une attitude et à y persévérer, on a fait tour à tour du protectorat et de l'administration directe; chaque province porte la marque de celui qui la dirige : il est indispensable de choisir.



L'administration directe est incompatible avec le développement intellectuel de l'indigène. En Annam comme en France, le plus énergique stimulant des études est l'accès aux fonctions publiques. En faisant disparaître le concours des lettrés, on a tué en Cochinchine l'enseignement annamite : il faut, au contraire, le maintenir et le transformer. En second lieu la substitution des administrateurs et des agents européens aux administrateurs et aux agents indi-

gènes ne peut se traduire que par une formidable augmentation des dépenses. Les traités de 1884 ont établi notre protectorat sur l'Annam et sur le Tonkin; le respect de nos engagements et le soin de nos intérêts nous obligent également à le conserver. Cela seul définit notre rôle vis-à-vis des mandarins : nous devons leur laisser l'administration, nous réserver le contrôle. Nos rapports avec les indigènes sont de divers ordres : d'ordre fiscal, d'ordre judiciaire, d'ordre privé. Il faut fixer les bases de l'impôt, ses relations avec la richesse publique ; il faut organiser les tribunaux annamites et promulguer des lois adaptées au pays ; il faut garantir la propriété indigène, remanier le régime des concessions, réglementer les contrats de travail. Il faut enfin dresser un programme de travaux publics, introduire une méthode d'enseignement ; les principes qui désormais guideront tous nos actes devront être affirmés, non point dans des circulaires ou des instructions que d'autres annulent ou modifient, mais par des lois délibérées au Parlement : seules ces lois peuvent garantir la continuité de notre politique.

A ces lois, il faut un gardien ; dans leur application, il faut un guide. En Indo-Chine le gouverneur général décide seul. Il est assisté du conseil supérieur, mais celui-ci est composé en grande partie de fonctionnaires chargés de diriger des services importants, de défendre les intérêts d'un grand nombre d'agents qui relèvent en dernière analyse du gouverneur ; un tel conseil ne peut être indépendant. Dans les Indes anglaises comme dans les Indes néerlandaises, on a séparé nettement les attributions. A Java, la conduite générale du gouverneur et ses droits sont fixés par le Regeerings-reglement. Auprès de lui siège le conseil des Indes, composé d'un vice-président et de quatre membres et dont l'avis doit être demandé chaque fois qu'il s'agit du budget, d'arrêtés concernant l'administration générale ou locale, de mesures relatives aux princes et aux états indigènes, de nomination à des fonctions importantes. L'avis du conseil est mentionné à l'appui de toutes les décisions. En cas de conflit, le ministère et le roi décident. Les membres du conseil sont nommés par le roi et ne dépendent que de lui : ils sont choisis parmi les hauts fonctionnaires des Indes, soit dans l'ordre administratif, soit dans

l'ordre judiciaire, *ils n'ont aucune fonction exécutive* ; ils forment un corps consultatif qui offre toutes les garanties de science et d'indépendance. Comme le conseil ne se renouvelle que partiellement, il introduit dans l'administration une continuité de vues que n'interrompt point la nomination d'un nouveau gouverneur. Les changements ne peuvent se faire que progressivement, rien n'est décidé sans enquêtes et sans essais. La nouvelle réglementation des corvées a été introduite tout d'abord dans une province, celle de Pasoeroean, l'organisation du service des irrigations a été éprouvée dans la région de Demak. On s'efforce de ne rien laisser au hasard, on redoute les mesures précipitées, on tâche du moins d'éviter l'irréparable.

La création, en Indo-Chine, d'un conseil de ce genre, est, de toutes choses, la plus urgente ; son existence eût évité, depuis quinze ans, bien des erreurs, bien des dispositions contradictoires, prises et rapportées tour à tour. Il pourra, en outre, par les enquêtes qu'il provoquera, exercer une surveillance active sur les actes des résidents. Ceux-ci seront chargés de contrôler l'administration indigène. Encore faut-il qu'ils en soient capables. Ils ne sont pas recrutés seulement parmi les anciens élèves de l'École coloniale ; ils peuvent être pris, soit par permutation, soit par nomination directe, dans une foule d'autres administrations métropolitaines ou coloniales. Un percepteur est appelé à remplir les fonctions d'administrateur, un sous-chef de bureau dans un ministère, un fonctionnaire venu du Congo ou de Madagascar peut prendre la direction d'une province annamite. Aux Indes anglaises et aux Indes néerlandaises, ils sont nommés après avoir subi un concours difficile, débutent dans la carrière par les grades subalternes, consacrent leur vie à la colonie où ils ont voulu servir. Le résident actuel de la province des Préangers a débuté dans sa province, il y a 23 ans, comme aspirant contrôleur et ne l'a point quittée. En admettant même que l'on veuille conserver pour les administrateurs d'Indo-Chine, une variété d'origines qui offre peut-être des avantages, du moins, à partir d'un certain rang, le recrutement ne devrait-il pas se faire en dehors du corps lui-même. Pour que les résidents puissent remplir leur rôle, il est une con-

dition indispensable, c'est qu'ils connaissent à fond la langue de leurs administrés. A plusieurs reprises les gouverneurs ont pris des arrêtés dans ce sens ; on n'en a jamais tenu compte. C'est qu'il ne suffit point de décréter une réforme, il s'agit de la rendre possible. Il existe en Indo-Chine une école française d'Extrême-Orient qui se consacre à l'étude de l'antiquité hindoue, de l'épigraphie pali ou sanscrite ; il n'y a pas une école d'annamite ou de chinois. La langue annamite ne peut être apprise en dehors de l'Indo-Chine. Ce n'est pas qu'elle présente des difficultés extraordinaires, il n'y a qu'un obstacle : la prononciation. Il faut, pour le vaincre, quelques semaines d'un travail spécial, de lectures à haute voix ; on ne peut saisir les intonations qui précisent le sens des syllabes que grâce à une habitude de l'oreille, qui ne s'acquiert point si l'on ne vit pas au milieu des indigènes.

Une année d'études suffit, non point pour traiter une affaire, mais pour diriger une discussion, contrôler des réponses ; il est essentiel que tout administrateur nouvellement arrivé fasse un stage dans une école. Il ne s'agit point de réorganiser l'ancien collège des administrateurs stagiaires. L'institution doit être moins complexe ; son but est d'obliger des fonctionnaires à apprendre une langue qu'ils se refusent jusqu'à aujourd'hui à étudier. Il ne faudrait pas l'installer dans un centre européen, mais au contraire dans une bourgade annamite. Il n'est pas de missionnaires qui au bout d'un an ne puissent diriger leur chrétienté ; c'est qu'on les isole jusqu'à ce qu'ils possèdent l'instrument indispensable à leur ministère. On ne devrait confier une charge à un administrateur que lorsqu'il serait capable de l'exercer ; si une année d'études n'était point suffisante, il faudrait maintenir dans la nouvelle école les obstinés et les retardataires, ne leur reconnaître les droits, ne leur accorder le traitement que comporte leur grade que lorsqu'ils pourraient rendre les services correspondants. Cette simple réforme est grosse de conséquences ; elle entraîne en quatre ou cinq ans la suppression des interprètes ; elle fera disparaître la plupart des abus que l'on reproche aux mandarins.

Nous l'avons déjà dit, l'administration indigène présente deux graves défauts : pas de contrôle et pas de solde. Le

contrôle établi, il importe de fixer des traitements convenables. A Java, un régent reçoit 1.200 florins par mois, 30 000 francs par an, un védono, chef de district, 250 florins par mois, environ 7 000 francs par an. Sans aller jusque-là, il est indispensable de relever les soldes des mandarins. Un secrétaire indigène de première classe est payé par an 625 piastres ; il est absurde qu'un tong dôc, gouverneur d'une province, n'en reçoive que 1 200, un préfet, 600, un sous-préfet, 300, et nous ne parlons que du Tonkin, car, en Annam, les traitements sont moindres encore. Il faut que tout mandarin puisse tenir son rang sans être forcé de recourir aux bons offices de ses administrés. Il faut que leurs logements, leurs tribunaux soient décents, que notre influence se traduise à leurs yeux et aux yeux du peuple par une augmentation de confortable et de bien-être que d'autres chercheront à acquérir. Cela seul amène une transformation, autorise des exigences qui ne soient plus hypocrites. Dans l'Inde, la moralité des fonctionnaires indigènes, autrefois détestable, n'est pas inférieure aujourd'hui à celle des fonctionnaires européens.



L'organisation du contrôle, la suppression des concussions ne suffiraient point. Nous ne vaincrons la routine séculaire, nous ne transformerons les procédés administratifs, agricoles, commerciaux, industriels qu'en répandant des idées nouvelles, en introduisant des méthodes modernes.

Ceci touche à l'instruction publique. En Cochinchine, on a prétendu l'organiser par le bas et la transformer de fond en comble. On a négligé l'enseignement annamite, on a cru qu'un peuple renoncerait sans hésitation à connaître les doctrines qui, pendant des siècles, ont guidé sa vie, dominé ses coutumes, expliqué ses rites. Nous avons créé quelques écoles primaires où, dans les débuts, les communes envoyaient des élèves, comme elles désignaient des travailleurs pour la corvée ou des soldats pour nos compagnies indigènes. Nous avons déjà dit quels lamentables résultats nous avons obtenus ; les Annamites de Cochinchine n'ont pas renoncé à leurs études classiques, quelques-uns viennent seulement demander

à nos instituteurs quelques bribes de français, quelques rudiments de grammaire ou d'arithmétique. Les soixante-quinze instituteurs que nous entretenons ne groupent dans leurs écoles que trois mille huit cents élèves parmi lesquels nous recrutons le personnel indigène de nos administrations.

Si l'on veut, sans trop de dépenses ni de temps, modifier les programmes d'études, agir sur la masse, il faut opérer les réformes par le haut et n'agir que progressivement. Le mandarinat est l'instrument nécessaire de toute transformation. Pour agir sur les *Annamites*, il faut des maîtres d'école *annamites*. Notre rôle doit se borner à les former.

Il y a, en Annam, dans l'organisation de l'instruction publique, une institution admirable dans son principe : ce sont les concours. Depuis le début des études jusqu'à l'obtention des diplômes qui en sont le couronnement, on procède par sélections. Les écoles des villages sont libres, mais dans chaque préfecture, dans chaque province, il y a des professeurs de l'État qui reçoivent dans leurs collèges les lauréats des examens semestriels.

Ces professeurs (doc hoc, giao thu, huan dao) ont eux-mêmes subi les épreuves du concours des lettrés. Ils sont bacheliers, licenciés ou docteurs : c'est par eux qu'il faut agir : une réforme brutale ne donnerait rien. Il ne faut pas instituer un enseignement français à côté d'un enseignement annamite ; il importe de les fondre en un seul. Un Annamite n'acceptera pas un maître qui ne soit en même temps un lettré ; il ne peut avoir aucun respect pour un professeur qui sait le français, qui enseigne les mathématiques, mais ignore l'annamite et ne connaît point l'antique philosophie. Le français ne peut être la base de l'enseignement. Les leçons qui s'adressent à des Annamites doivent être professées en annamite. Où trouverait-on chez nous des professeurs en assez grand nombre ?

L'avantage des langues occidentales, c'est qu'elles ouvrent l'immense trésor des bibliothèques scientifiques : il suffit que les professeurs viennent y puiser. En un mot, l'étude du français doit être réservée aux écoles normales ; les maîtres que l'on y formera répandront peu à peu dans le pays l'instruction qu'ils auront reçue. On pourrait tout d'abord fixer

une limite d'âge pour le concours des lettrés ; on supprimerait ainsi une multitude d'éternels étudiants dont l'influence est considérable et la valeur nulle ; les bacheliers et les licenciés seraient admis dans une école supérieure[1] où pendant quelques années ils suivraient des cours de français et de sciences théoriques ou appliquées. A leur sortie seulement, ils concourraient pour le doctorat, dont les programmes seraient complètement remaniés. Ils seraient ensuite et quelle que fût pour eux l'issue de ce dernier examen, envoyés dans les provinces pour y exercer des fonctions administratives. Ils seraient, suivant leur rang et leurs aptitudes, juges, préfets, directeurs des études. En cinq ou six ans une grande partie des mandarins parleraient le français, joindraient à une éducation annamite complète un bagage de connaissances scientifiques qu'ils pourraient accroître par la lecture. On pourrait bientôt avec leur aide introduire des matières nouvelles dans le programme du concours des lettrés, élever le niveau des études dans l'école supérieure. En vingt ans on aurait transformé l'ancien enseignement. C'est parmi les élèves déjà dégrossis des collèges provinciaux que l'on recruterait encore les jeunes gens destinés aux écoles spéciales, où l'on formerait des géomètres, des conducteurs des travaux publics, des dessinateurs, tout le personnel de nos différents services. Les sujets d'élite recevraient dans un établissement secondaire une instruction plus complète ; ils pourraient être envoyés en France pour s'y spécialiser, devenir médecins, ingénieurs, avocats, professeurs, agronomes jusqu'à ce que l'on puisse instituer en Indo-Chine des universités semblables à celle qui fonctionne depuis plus de trente ans à Calcutta.



L'administration organisée, il importe tout d'abord d'assurer les ressources budgétaires. La première préoccupation devrait être de fixer une assiette équitable de l'impôt. Ceci exige la connaissance approximative du chiffre de la population, de l'étendue des terres et de leur rendement. Une en-

1. Il existe déjà deux institutions de ce genre et qu'il suffirait de développer : le hau bo à Hanoï et le quôc hoc à Hué.

quête complète durera plusieurs années; il importe pendant ce temps que les charges restent sensiblement constantes; leurs variations incessantes troublent l'existence des indigènes. A Java, l'impôt foncier est fixé pour cinq ans; dans les Indes anglaises pour trente ans. C'est là un gage de sécurité. Pour augmenter le budget, il faut d'ailleurs accroître les revenus réels du pays. Il n'est pour cela qu'un moyen immédiat : l'aménagement des eaux.

L'aménagement des eaux comprend à la fois des travaux d'irrigation et de drainage. Il se complique dans certaines régions de questions de navigation et d'endiguement. On ne se rend généralement pas un compte exact de l'augmentation de richesse due aux irrigations. Pour certaines cultures comme celle du riz, il est indispensable que le sol reste couvert d'une couche d'eau d'épaisseur variable pendant la plus grande partie de la croissance de la plante. On en conclut volontiers qu'il n'est besoin de recourir à l'irrigation que lorsque les pluies ne peuvent suffire à fournir la quantité d'eau nécessaire. En Cochinchine, par exemple, on ne paraît pas concevoir que des travaux de ce genre puissent être utiles. L'irrigation cependant a des effets multiples. Elle assure les récoltes que menace la sécheresse; elle permet d'étendre la zone cultivée, de ne point tenir compte des saisons, du moins dans une certaine mesure, d'utiliser plus complètement le sol; enfin, les alluvions qui se déposent, surtout au moment des crues, réparent les pertes causées par la culture et fertilisent les champs.

On distingue à Java les rizières irriguées, les rizières non irriguées, les rizières marécageuses situées dans des bas-fonds non drainés. De 1885 à 1896, la proportion des terres où la première récolte a manqué a été pour la première catégorie 3,05, p. 100, pour celles de la seconde 10,1, pour celles de la troisième 13,7; les chiffres relatifs à la deuxième récolte sont de 4,9 p. 100 pour les rizières irriguées, de 17,1 pour les rizières non irriguées. Il arrive également que pour diverses causes des rizières labourées ne peuvent être plantées : sécheresse, inondation, situation gênée du cultivateur; les proportions pour les trois catégories de rizières sont respectivement de 0,9, 4,2, 8,3 p. 100. Il s'agit cependant d'un pays où le

climat est assez régulier; les différences en Indo-Chine seraient à coup sûr encore plus marquées.

Les chiffres que nous venons de donner ne sont d'ailleurs que des moyennes. En 1885, où la sécheresse dans presque tout l'Extrême-Orient a été excessive, la proportion des rizières irriguées où la première récolte n'a pas réussi a été de 1,2 p. 100; elle a été de 8 p. 100 pour les rizières non irriguées; en ce qui concerne la deuxième récolte, les proportions ont été de 12,3 p. 100 et de 76 p. 100. L'irrigation cette année-là a sauvé Java de la famine.

Dans les régions irriguées, on commence les travaux des champs à date fixe: à Demak, par exemple, le pays est divisé en secteurs auxquels on distribue successivement l'eau du Toentang et du Serang, à partir du 1er octobre, de manière que tout ait été cultivé avant le 1er mai. Le territoire tout entier peut être ainsi mis en valeur. Dans le bassin du Pemali, la superficie cultivée a passé de 36 000 bouw à 56 400 en quelques années.

L'action fertilisante est souvent remarquable. L'eau du Mangetan canal, contient 469 grammes d'alluvions par mètre cube; l'eau du Sampean, 269; l'eau du Nil en contient davantage encore: il y a aux basses eaux 339 grammes de matières en suspension, 255 en dissolution; en temps de crue, 1 kil. 248 de matières en suspension. Les 10 000 mètres cubes d'eau du Nil que l'on introduit pour chaque hectare dans les bassins de l'Égypte y déposent 12 tonnes et demie de matières organiques ou minérales. Dans le delta du Brantas, où l'on distribue jusqu'à 35 000 mètres cubes d'eau à l'hectare, on enrichit le sol de plus de 16 tonnes d'alluvions. Ceci explique les rendements obtenus, en moyenne, de 1885 à 1896: les rizières non irriguées de Java ont donné 1650 kilos de paddy à l'hectare, les rizières irriguées 2 565. Dans certaines localités, près de Buitenzorg par exemple ou dans les environs de Soerabaja, on obtient couramment des rendements de 3 500 kilos et l'on a même dépassé 6 000. En Lombardie, où l'on combine les irrigations avec l'emploi des engrais, le produit brut varie de 2 500 à 5 500 kilos.

Ce n'est pas seulement la quantité qui varie, c'est aussi la qualité: le riz cargo de Saïgon provenant de rizières non

irriguées valait au Havre, pendant le trimestre 1900, 18 fr. 50 c. les cent kilos, le riz de Birmanie valait 24 francs, celui de Java, 51. Seules les irrigations peuvent permettre de cultiver dans les rizières, par assolement, des plantes épuisantes telles que le tabac, la canne à sucre, l'indigo. Alors que le revenu brut d'un hectare de rizières ne dépasse pas en Cochinchine 250 francs, à Java il atteint le décuple par des cultures plus riches.

L'augmentation de la richesse se traduit naturellement par l'accroissement des ressources budgétaires. A Java, l'impôt foncier sur les rizières non irriguées ne dépasse pas 3 florins par bouw (7091 mètres carrés); il atteint 20 florins dans les terres irriguées. Dans les Indes anglaises il est en moyenne de 1 roupie 25 par acre dans le premier cas, de 4 roupies dans le second. Aussi les travaux d'irrigation ont-ils pris dans les pays agricoles, tels que l'Inde, l'Égypte, Java, une extension considérable. Partout où les Anglais l'ont pu, ils ont, dans l'Inde, créé des réservoirs, barré les vallées ou le lit même de fleuves, distribué l'eau fertilisante ; les sommes dépensées dans ce but depuis cinquante ans dépassent un milliard[1].

En 1891, l'aire irriguée par les grands travaux (*major works*) atteignait 10 356 000 acres, soit 4 305 000 hectares, et les dépenses correspondantes s'élevaient à 502 650 000 francs. La longueur totale des canaux majeurs est, dans l'Inde, de 25 600 kilomètres, celle des canaux de distribution, de 37 600. En temps de sécheresse, pas une goutte d'eau de l'Indus et de ses affluents n'arrive à la mer : le débit total des rivières est capté et répandu dans les champs du Penjab.

En Égypte, on a commencé le formidable barrage d'Assouan : cet ouvrage colossal, le plus admirable que l'on ait osé concevoir, ferme complètement la vallée du Nil ; sa longueur sera de 1 275 mètres, sa hauteur de 35 ; il emmagasinera en amont plus de deux milliards et demi de mètres cubes, destinés à arroser la basse et la moyenne Égypte ; il est percé d'ouvertures dont la section totale atteindra

1. Les famines se produisent toujours dans les mêmes districts : le nord de la province de Bombay, le Radjpoutana, le Sindh, le Guzerati, où les pluies sont très rares, où la chute d'eau actuelle n'atteint pas 25 centimètres ; il n'y a pas un fleuve, pas une nappe d'eau utilisable.

2 400 mètres carrés, et qui laisseront écouler en temps de crue le débit total du fleuve, soit 12 000 mètres cubes à la seconde.

A Java, depuis 1885, on a dépensé en travaux de ce genre 65 millions de francs, et la surface irriguée dépassera 750 000 hectares après l'achèvement des ouvrages en cours d'exécution.

Ces travaux ont produit une colossale augmentation de richesse. Dans le Penjab, où les dépenses ont été de 7 838 000 livres sterling, la valeur annuelle des récoltes représente 8 815 000 livres, c'est-à-dire 220 millions de francs, et le revenu net accumulé depuis l'origine était en 1896 de 2 926 000 livres[1]. Dans le delta du Godavery, où le coût total des travaux n'a pas atteint 25 millions de francs, la valeur des récoltes dépasse chaque année 37 millions; les travaux secondaires de la province de Madras, réservoirs ou petites prises d'eau, irriguent 1 280 000 hectares et donnent un revenu de plus de 10 millions de francs. En Égypte, l'ensemble des travaux d'Assouan est évalué à 135 millions; les bénéfices annuels calculés seront pour l'État de 22 millions, pour le pays de 350 millions.

Presque tous ces travaux ont été construits au moyen de fonds d'emprunts. A Java, le gouvernement métropolitain les autorise, lorsqu'ils peuvent rapporter 4 p. 100, déduction faite des dépenses d'entretien. Le projet Tjomal-Tjatjaban coûtera 1 715 000 florins. L'augmentation calculée pour la *landrente* (impôt foncier), sera de 88 700 florins; pour les patentes, de 16 800 florins; les dépenses d'entretien seront de 37 500 florins; le revenu net, de 74 500 florins, soit 4,3 p. 100 du capital de construction. Les travaux du Pemali, aujourd'hui presque achevés, coûteront 2 100 000 florins, l'augmentation des impôts directs sera de 130 000 florins, les dépenses annuelles d'exploitation et d'entretien ne dépasseront pas 44 000 florins. Le bénéfice sera de 93 000 florins, soit 4,4 p. 100. Dans ce calcul, on ne tient pas compte des impôts indirects, dont le rendement s'accroît aussi, cependant, dans de notables proportions. Dans les Indes anglaises, certains travaux, mal engagés ou insuffisamment étudiés, ont donné des résultats

1. 73 151 000 francs.

faibles et même négatifs : tels les canaux d'Orissa et ceux de la Sone : en revanche, l'Eastern Jumma Canal donne un revenu de 22 p. 100, le Cauvery system donne 37,1, le Kistna system 13,15, le Godavery system 12,5, le Sidhnai system 10,8, le Desert Canal 9,4, le Begari Canal 9,3, le Western Jumma Canal 9,23. Chaque année, le budget de la péninsule bénéficie d'une somme considérable qui, en 1891, atteignait 42 500 000 francs.

De tels exemples auraient dû suffire à nous dicter depuis longtemps notre ligne de conduite. Rien cependant n'a encore été fait, et l'on ne saurait s'attarder plus longtemps.

Le problème des irrigations comporte trois solutions :

1° L'emploi des machines élévatoires ;

2° Les canaux d'inondation ;

3° Les canaux pérennes.

Les irrigations par machines élévatoires sont les plus coûteuses : le prix du mètre cube élevé à un mètre est voisin de 1 millime. Dans le Delta du Tonkin, où les eaux se trouvent à quatre ou cinq mètres au-dessous du terrain irrigable, la dépense, pour un hectare de terrain, s'élèverait à 30 ou 40 francs, ce qui, pour une culture pauvre comme celle du riz, est tout à fait inadmissible [1].

Les canaux d'inondation ne sont alimentés qu'une partie de l'année, selon l'importance, la date et la durée des crues. Or il importe, au Tonkin et en Annam plus que dans les pays voisins, que les irrigations puissent se faire régulièrement toute l'année.

Nous sommes, en effet, plus favorisés dans notre colonie qu'on ne l'est en Égypte, à Java, ou dans certaines régions de l'Inde. Le Nil en Égypte, le Solo et le Pemali à Java, le Godavery, le Mahannuddy dans l'Inde ont un régime très irrégulier. Leur débit, énorme pendant une partie de l'année, est insignifiant pendant la saison sèche. Pour le Solo, il varie entre 9 mètres cubes et 2 300, pour le Godavery entre

1. Les dépenses d'installation sont plus faibles, les dépenses d'exploitation, au contraire, beaucoup plus fortes. En France, lors de l'établissement des projets relatifs aux canaux du Rhône, on a comparé les dépenses exigées par l'alimentation naturelle du canal et par l'emploi des machines. En capitalisant les dépenses annuelles totales, intérêt, amortissement, exploitation, entretien, on trouvait dans le premier cas 67 500 000 francs et, dans le second, 206 500 000.

30 mètres et 25 000, pour le Mahannuddy entre 60 mètres et 70 000. Ces fleuves ne sont donc utilisables que pendant les hautes eaux. C'est un fait qui peut surprendre au premier abord : on n'irrigue les terres, à Java et aux Indes, que pendant la saison des pluies. Il n'en est pas de même en Indo-Chine. Le débit du fleuve Rouge oscille entre 600 et 12 000 mètres cubes; même en hiver il peut encore suffire à l'irrigation de 500 000 hectares. En Annam, les fleuves sont alimentés pendant les deux moussons : sur la haute rivière de Hué, il pleut à torrents trois ou quatre fois par semaine, pendant l'été, alors que la sécheresse la plus complète règne sur la côte, et le débit du fleuve ne descend pas au-dessous de 25 mètres cubes. Tout système qui ne permettrait pas d'utiliser complètement cette richesse pendant toute l'année, est à rejeter.

Au Tonkin, surtout, il n'est pas possible d'hésiter sur la solution. Le problème n'est pas de ceux qu'on résout avec quelques machines à vapeur. Il s'agit de protéger le pays contre les crues, d'irriguer les terres, de drainer les bas-fonds, d'améliorer les voies navigables. Il n'y a qu'une solution complète : l'organisation d'irrigations pérennes. Ceci comporte l'établissement d'un barrage sur le fleuve Rouge, à la tête du Delta, pour élever le plan d'eau à la cote convenable, la construction sur chaque rive et dans les quatre secteurs que déterminent le fleuve, le Day et le Song Calo, d'ouvrages de prises d'eau et de canaux principaux d'amenée, enfin l'organisation d'un vaste réseau de canaux de distribution et de drainage. Cette question a déjà été discutée en Indo-Chine. Elle a soulevé des objections sans fondement. On a affirmé *a priori* qu'il était absurde de vouloir toucher à un fleuve aussi capricieux que le fleuve Rouge, qu'il serait insensé d'établir en terrain d'alluvions, en travers d'un cours d'eau aussi puissant, sujet à des crues énormes, un barrage qui serait fatalement emporté. En réalité, il ne s'agit point d'innover. Une telle solution est devenue classique. Il en existe dans l'Inde vingt exemples. Le Mahannuddy, le Godavery, la Sone, sont des fleuves plus puissants, plus dangereux que le fleuve Rouge. Le barrage du fleuve Rouge aurait 1 800 mètres de longueur, la retenue d'eau serait de 3 à

4 mètres; le barrage de la Sone a 3 765 mètres, le barrage du Godavery plus de 5 000, celui de Mahannuddy 3 580; ils sont tous trois établis dans des alluvions sablonneuses, avec des retenues d'eau voisines de 4 mètres, — et il faudrait encore citer les barrages du Sutlej, de la Ravi, du Gange, de la Jumma, de la Betwa, de la Kistna, du Pennair, tous d'une longueur supérieure à un kilomètre, fondés sur du sable fin ou des galets, en des points où les digues dépassent 8 mètres, comme à Dowlaishweram sur le Godavery. Certains de ces ouvrages datent de soixante ans: il n'en est pas un qui n'ait résisté. Cependant la science a progressé, on dispose aujourd'hui de moyens supérieurs à ceux que mit en œuvre en 1844 le capitaine du génie Cotton dans la résidence de Madras. On peut espérer que nos ingénieurs pourront venir à bout d'une entreprise dont il existe déjà tant d'exemples. Ce n'est pas que l'on puisse décider dès aujourd'hui; il faut tout d'abord des études minutieuses, mais l'idée maîtresse qui dirigera ces études doit être précisément la même qui a déjà présidé à l'établissement de tant d'admirables travaux dans les colonies étrangères. Il n'est plus permis de tâtonner. C'est un devoir impérieux que d'entreprendre une tâche qui intéresse à un si haut point le sort des indigènes et l'avenir de notre colonie. Une œuvre telle que le barrage d'Assouan légitime une conquête plus que des traités ou des victoires. On ne devra renoncer à faire au Tonkin ce que nos rivaux ont fait si souvent et dans des conditions si variées dans leurs colonies, que si les études en démontrent absolument l'impossibilité.

Ce n'est pas seulement dans le delta du fleuve Rouge que de tels travaux devront être entrepris, mais encore en Annam, dans le bassin de tous les fleuves qui se succèdent depuis le Thanh-Hoa jusqu'au Binh-Thuan; si la conception est partout la même, l'exécution sera facilitée par la moindre importance des cours d'eau, le voisinage des montagnes, la résistance du sous-sol, l'absence de digues. On peut estimer la superficie totale à irriguer à 2 millions d'hectares en Annam et au Tonkin, ce qui comporte une dépense d'au moins 300 millions. De quelles ressources dispose-t-on à cet effet? Ce n'est point sur le budget ordinaire qu'on pourra prélever de telles

sommes. Les travaux d'irrigation sont essentiellement productifs, ils doivent être entrepris au moyen de fonds d'emprunt; si l'on veut les commencer sans délai, le meilleur moyen, sinon même le seul, serait d'y consacrer une partie des 200 millions destinés jusqu'à ce jour à la construction des chemins de fer[1].



Des travaux publics appropriés au pays et à sa situation économique constituent à coup sûr le plus puissant instrument de développement. Il en est d'autres cependant : ceux que crée l'initiative individuelle. Cette initiative, il importe de l'encourager et de la diriger. Il a manqué à l'Annamite jusqu'à ce jour la sécurité, les capitaux, l'instruction. La sécurité procède de la distribution de la justice. Tant que celle-ci n'est pas assurée, les plus audacieux n'osent rien entreprendre. Il n'est point de tribunaux qui puissent inspirer aux Annamites quelque confiance, s'ils sont organisés en dehors d'eux. Il n'y a pas de raison pour refuser à des indigènes des juges de leur race. En matière de justice comme en administration, nous devons être des éducateurs, contrôler et diriger les Annamites, introduire dans leur code des garanties supérieures, apporter à l'application des peines des adoucissements. On peut prendre comme exemple, comme modèle, les *landraden* de Java, et l'organisation de tribunaux analogues serait particulièrement facile au Tonkin et en Annam.

Avec une administration régulière et respectueuse des anciennes institutions, une justice sûre et éclairée, des travaux publics vraiment utiles, la prospérité ne pourrait tarder à renaître. En vingt ans, dans la province de Madras, de 1875 à 1896, la superficie cultivée a passé de 3 930 000 hectares à 8 080 000; dans la province de Bombay, elle s'est élevée de 5 050 000 à 8 201 000. Les revenus budgétaires ont

1 L'emprunt de 1896 peut servir d'exemple et de leçon. La plus grosse partie a été employée au chemins de fer de Dong-Dang, aux travaux maritimes, à l'armement des tirailleurs, à la construction de résidences, de gendarmeries et de bureaux de postes. Il n'en résulte annuellement aucun bénéfice pour le Trésor ; *l'entretien des ouvrages*, au contraire, a entraîné de nouvelles charges.

quadruplé, et cependant proportionnellement les charges sont moindres qu'autrefois.

En Indo-Chine comme dans l'Inde, la richesse principale est le sol ; il faut que l'indigène puisse étendre ses cultures sans trouver devant lui un intermédiaire parasite. Le système des concessions gratuites est à ce point de vue déplorable. Il importe qu'il disparaisse. Dès maintenant, l'indigène est enfermé dans l'étroite limite des champs qu'il possède ; encore si, pour des causes particulières, il les laisse en jachères pendant un an ou deux, est-il exposé à les perdre. A Java, il est interdit de donner en concession à des Européens les terres qui sont propres à la culture du riz et à l'établissement des villages ; on a jugé nécessaire, et avec raison, de conserver des réserves pour y diriger le flot croissant de la population.

Les Javanais étaient en 1816 au nombre de 3 500 000 ; ils dépassent aujourd'hui 27 millions. Quel serait aujourd'hui leur sort si le gouvernement ne s'en était point préoccupé par avance? Dans un pays comme l'Indo-Chine, il faut prévoir que la population doublera en trente ans ; il n'est point permis de s'en désintéresser, de laisser constituer au détriment de nos futurs sujets d'immenses domaines, de véritables fiefs où plus tard ils travailleront comme des serfs pour le compte de quelques seigneurs féodaux. Si l'on ne veut point supprimer complètement les concessions gratuites, il est du moins indispensable de les limiter, pour l'Européen comme pour l'indigène, à 4 ou 5 hectares.

La culture du riz ne peut en elle-même laisser aucun bénéfice au colon. On peut acheter une rizière depuis longtemps en valeur et faire ainsi un placement avantageux ; c'est ce qui se passe en Cochinchine. Mais défricher un terrain, égaliser le sol, recruter et faire vivre des travailleurs, une telle opération ne peut donner des bénéfices que si l'on s'adonne à une culture moins pauvre que celle du riz. En interdisant aux Européens l'acquisition des terres de rizière, les Hollandais n'ont point tué la colonisation. Bien loin de là. Il existe à Java 188 usines à sucre, et chacune d'elles exploite en moyenne chaque année 400 à 450 hectares. Le sol cependant n'appartient pas aux propriétaires des usines ; ils pas-

sent avec les indigènes des villages voisins des contrats approuvés par les résidents, et louent pour une durée de quinze mois des rizières où ils cultivent la canne à sucre par assolement avec le riz ; ils déterminent autour de l'usine des secteurs qu'ils occupent successivement, de manière que le même terrain ne soit planté en cannes qu'une fois tous les cinq ou six ans. D'ordinaire, les propriétaires des champs sont employés à la culture de la canne ; le directeur de l'usine surveille le labourage et l'irrigation, distribue les plants et achète aux indigènes le produit à des tarifs inscrits dans le contrat de location.

Ce système profite également à l'industriel et au Javanais ; il fonctionne d'une façon presque identique pour la culture du tabac ou de l'indigo. La concession définitive à l'Européen ne saurait produire de résultats équivalents. A Sumatra, dans les sultanats de Deli et de Lang-Kat où l'on cultive le tabac dans des terrains inoccupés, sur l'emplacement de forêts que l'on a défrichées et drainées, on est obligé de diviser le territoire exploité en dix zones que l'on met alternativement en valeur : le sol reste en jachères pendant neuf ans.

Le sol reconquis ne suffit point; pour le cultiver, des capitaux, médiocres, il est vrai, sont nécessaires. Nous avons vu à quel taux le colon les fournit dans ce mode de tenure que l'on appelle le métayage. On s'est préoccupé de créer d'autres moyens. Dans le renouvellement du privilège de la Banque de l'Indo-Chine, cette société s'est engagée à fait des prêts sur récolte au taux de 8 p. 100. Ceci peut paraître excellent; l'application cependant en est impossible. Dans un pays où la propriété n'est pas constituée, où l'hypothèque n'existe pas, il ne peut y avoir aucune garantie pour le prêteur. Les emprunts se font par l'intermédiaire du maire et des notables qui sont déclarés responsables. Ceux-ci n'endossent la dette ainsi imposée qu'en prélevant une part considérable. Ainsi, d'une part, le taux des avances est démesurément augmenté, d'autre part, pour éviter des démêlés administratifs, pour ne point s'engager eux-mêmes, les autorités communales s'efforcent d'empêcher de pareils emprunts. En réalité, dans l'état actuel, il n'est en Annam qu'un propriétaire dont la situation présente assez de garantie pour qu'il puisse contracter des

emprunts à des conditions avantageuses; c'est la commune[1]. On le sait, la commune est une personne morale, jouissant de tous ses droits civils; elle possède des terres dont certaines sont inaliénables[1]. On pourrait concéder aux villages des terres qui ne seraient aliénables qu'au bout d'une certaine période, et faire les avances pour leur mise en valeur. On favoriserait de la même manière la création de communes nouvelles; on distribuerait également des avances aux particuliers qui auraient obtenu une concession récente et à qui on conférerait en même temps un titre de propriété régulier. Cela pourrait être le commencement d'une réforme dont l'achèvement exigera de longues années : la constitution de la propriété annamite conformément aux principes de notre droit.

Il reste encore un pas à faire. On ne peut se contenter d'étendre les cultures, il importe de les améliorer, d'en introduire de nouvelles. Il existe en Indo-Chine une direction de l'agriculture. Son organisation ne lui permet point d'avoir une influence quelconque sur la masse des cultivateurs. Pour modifier les antiques procédés, il est nécessaire d'exercer une action continue : en pareille matière plus qu'en toute autre, on n'obtiendra rien sinon par l'intermédiaire des fonctionnaires annamites. Un Européen peut poursuivre des essais, former des élèves; il n'agira pas sur le paysan; le plus souvent, du reste, il ne s'en préoccupera pas. Il n'y a qu'un maître, nous l'avons vingt fois répété : c'est le lettré; il sait tout, il n'y a que lui que l'on écoute, c'est lui qu'il faut éduquer.

Dans chaque province, le directeur de l'agriculture devrait être un Annamite, bachelier ou licencié, un mandarin : il proviendrait, lui aussi, de l'école supérieure dont nous avons proposé la création, mais il aurait en outre suivi les leçons d'un institut agronomique que l'on installerait dans quelque coin du Tonkin ou de l'Annam, dans un pays d'aspect varié, propre à des cultures diverses, non loin de la mer et cependant près des montagnes. C'est ce mandarin qui por-

1. Il existe, il ne faut point l'oublier, des biens communaux dont le conseil des notables dispose et des biens particuliers sur lesquels il n'a aucun droit. Dans le système proposé, il s'agit simplement d'étendre les *biens communaux*.

terait ensuite la bonne parole, éduquerait les chefs de cantons ou de villages, les instruirait dans la pratique des irrigations, la sélection des semences, l'emploi des amendements, les méthodes d'assolement et de rotation, ferait connaître des cultures nouvelles. On pourrait du reste organiser des concours parmi les maires et les chefs de canton, récompenser les lauréats par ces titres honorifiques auxquels on attache tant de prix en Annam, bat pham ou cuu pham, mandarins du huitième ou du neuvième degré. Jadis, dans l'antique royauume de Lou, Confucius n'a-t-il point tout d'abord rempli cette fonction modeste : inspecteur des champs et des troupeaux? — Qu'il s'agisse d'administration, de justice, d'agriculture, d'instruction publique, il ne peut y avoir qu'un principe fécond : employer à l'égard des Annamites des procédés et des maîtres annamites.



Nous n'avons jusqu'à présent considéré que l'indigène. Quelle part laissera-t-on au colon? Jusqu'à ce jour, son action ne s'est exercée que dans un domaine qui ne peut lui convenir. Son rôle ne peut consister à disputer à l'Annamite le maigre produit de son champ. Il peut être industriel ou planteur ; il doit dans les deux cas apporter en Indo-Chine ce qui manque à ce pays : des capitaux et des procédés scientifiques.

En dehors des plantations de poivre, on ne peut citer en Indo-Chine une entreprise industrielle ou agricole qui ait réussi. On a beaucoup parlé dans ces derniers temps des thés de l'Annam. On n'a cependant planté que des surfaces insignifiantes : 55 hectares. On se contente de préparer des feuilles provenant de jardins appartenant aux Annamites ; on n'a pas introduit de variétés nouvelles, ni amélioré les plants existants ; on exporte un produit de qualité inférieure à tel point qu'il ne peut être vendu sous sa véritable étiquette.

Les plantations de café ont donné des résultats pitoyables : les colons ne peuvent lutter sur place avec les cafés provenant du Brésil, bien que ceux-ci soient frappés à l'entrée d'une taxe de 76 francs les 100 kilos. Au Tonkin, l'administration achète aux planteurs indigènes, au prix de 63 pias-

tres le picul, un café destiné aux troupes, inférieur au liberia qui se vend 18 piastres à Singapoure.

A quoi tiennent ces échecs? A deux causes principales : le manque de capitaux, le défaut d'éducation professionnelle.

Il n'est pas d'entreprises agricoles aux colonies qui n'exigent des capitaux considérables. A Sumatra, un hectare de tabac rapporte 14 à 1 800 livres de feuilles valant de 60 centimes à 6 francs la livre; mais les frais de défrichement, de culture et de préparation dépassent souvent 2 000 francs. Dans une plantation de café, la préparation des terrains coûte 5 à 600 francs par hectare. La culture et l'entretien annuel en coûtent 2 à 300. La première récolte ne se fait qu'au bout de cinq ans. Une plantation de tabac de 100 hectares exige donc une mise de fonds de 150 à 200 000 francs. Une plantation de café de même superficie, plus de 200 000. Aussi les concessions de grande étendue sont-elles rares. A Ceylan, elles ne dépassent guère 400 hectares, mais l'ensemble des plantations mises en culture, qui couvrent une surface de 173 000 hectares, est estimé près de 300 millions. Les 197 000 hectares concédés au Tonkin et en Annam à 144 colons de diverses catégories ne représentent rien de plus qu'autrefois; aucun capital intellectuel ou pécuniaire n'a contribué à les transformer.

Où trouver cependant les sommes nécessaires? Jusqu'à ce jour, on n'a point paru disposé en France à aventurer des capitaux dans les entreprises de ce genre. La raison en est simple. Comment inspireraient-elles confiance? il n'en est pas une qui ait réussi. Il suffirait d'un succès pour provoquer le mouvement. Doit-on attendre cet événement du hasard ou de l'heureuse initiative d'un particulier? Il est prudent de n'y pas compter, et de le préparer. Des essais ne peuvent être entrepris que par le Gouvernement. Seul, il peut disposer des capitaux suffisants. C'est sous le gouvernement de lord Bentinck que l'on fit dans l'Inde, il y a quarante ans, les premiers essais d'introduction de la culture du thé. On établit des plantations dans les districts de l'Himalaya et plus tard de l'Assam, et l'on fit venir de Chine des contremaîtres pour surveiller les opérations. Pendant plus de dix ans les essais furent infructueux. Il n'est pas de particulier qui ne les eût

abandonnés ; seul le gouvernement pouvait apporter une aussi patiente persévérance. A la fin cependant, le succès se montra complet et l'administration abandonna les plantations à l'initiative privée.

Il en avait été de même pour le café à Ceylan. La première plantation fut établie en 1825, près de Péradénya, par le gouverneur sir Edwards Barnes, après que l'expérience eut démontré que les terres basses ne convenaient pas à cette culture. L'exemple fut bientôt suivi ; seules les premières concessions furent gratuites ; au bout de quelques mois on vendit le terrain à raison de 5 shellings l'acre (15 fr. 60 c. l'hectare). De 1833 à 1844, le gouvernement céda 2 693 lots comprenant 267 373 acres à 12 fr. 50 c. en moyenne, et réalisa ainsi 142 760 livres sterling. De 1866 à 1872, on vendait encore 227 000 acres pour 341 000 livres sterling. En 1869, un fléau faisait son apparition, l'*hemileia vastatrix*, et produisait en quelques années d'effroyables ravages. En 1874, l'exportation atteignait 988 000 quintaux ; en 1893, elle était tombée à 31 000. Les essais de thé permirent heureusement de substituer une culture nouvelle à celle du café.

A Java, la première plantation de quinquina fut également faite par le gouvernement. Un botaniste du jardin de Buitenzorg, le docteur Hasskarl, envoyé en mission dans l'Amérique du Sud, rapportait quelques plants et des graines qui furent semées en 1855 à Tjibodas, à une altitude de 1 527 mètres. En 1863, il y avait déjà 539 000 pieds en pleine terre appartenant à des espèces diverses ; on fit parmi celles-ci une sélection et l'on adopta, en 1872, le *cinchona succirubra* et le *cinchona ledgeriana*. En 1882, on récoltait déjà 126 000 kilos d'écorce; on en produisait, en 1898, 4 180 000.

C'est encore de cette manière, par la création de la ferme cotonnière de Tachkent, que la culture du coton fut introduite et acclimatée par le gouvernement russe dans le district de Boukhara, et c'est ce même système d'essais qu'il faut à notre tour entreprendre.

Il faut tout d'abord choisir le terrain. Nous avons fait jusqu'ici des tentatives qui devaient fatalement être infructueuses. La ferme expérimentale des Mares, créée en 1875 par l'amiral Duperré, fut établie à côté de Saïgon sur un sol très pauvre,

en un point privé d'eau, et l'établissement fut supprimé en 1885 sans avoir rien donné. On a fondé également le jardin botanique de Saïgon, puis celui d'Hanoï ; les deux jardins n'ont été qu'un prétexte ingénieux pour doter les deux villes de deux promenades et, dans cette occasion comme dans bien d'autres, on a sacrifié l'utile au superflu.

On a fait mieux encore depuis, et c'est près de Paris, à Nogent-sur-Marne, que l'on fait les essais et les études et que l'on prétend même dresser un personnel technique capable de diriger des entreprises de culture dans les pays tropicaux les plus divers. Depuis 1897 cependant, on a créé en Cochinchine quelques champs d'essais, établis d'une façon plus rationnelle à Hong-Quan, Phu-My et Ong-Iem. Ce dernier est le plus vaste, il occupe 30 hectares ; il convient assez bien à des études ; il ne présente point toutefois les caractères d'une entreprise pratique que des planteurs puissent imiter, et c'est là ce qu'il faudrait réaliser.

L'Indo-Chine présente une trop grande variété d'aspect et de climat pour qu'un seul établissement puisse suffire. Il y aurait lieu d'en créer trois : le premier en Cochinchine, pour les essais de canne à sucre, de tabac, d'indigo, de coton, de cacao, de vanille, de poivre, d'arbres à caoutchouc ou à gutta, en un mot, pour toutes les plantes qui s'accommodent d'un climat chaud, humide et régulier et poussent à une faible hauteur au-dessus du niveau de la mer ; le second, en Annam, dans la montagne, à des altitudes comprises entre 600 et 1 800 mètres, pour la culture du café, du thé, du quinquina ; le troisième, enfin, au Tonkin, pour l'étude des variétés particulières de thé, de coton, pour le pavot, l'arbre à laque, etc. Ces plantations devraient présenter une étendue comparable à celle que peut exploiter normalement un planteur, et leur installation devrait pouvoir servir de type au point de vue économique, aussi bien qu'au point de vue technique. Les essais de chaque plante devraient donc porter sur une superficie de 25 à 30 hectares. On recruterait le personnel technique, directeur et surveillants, non point dans quelque école de France, mais dans les établissements existant à Java, Sumatra ou Ceylan.

Les régions où l'on s'établirait devraient être étudiées mi-

nutieusement au point de vue du sol, du climat, de la facilité des communications, et de telle manière qu'on puisse les ouvrir à la colonisation dès que les résultats des essais deviendraient concluants. Les planteurs se sont obstinés jusqu'à ce jour à se maintenir sur la côte, dans la rizière ou le marais. Nous considérons volontiers la montagne comme dénuée de valeur. C'est là cependant la véritable richesse de l'Indo-Chine. C'est la montagne qui fait la fortune de Java, de Sumatra et de Ceylan. On s'imagine que ces pays prospères présentent un sol plus propice que notre colonie. Il n'en est rien : le massif du Varella ou celui du Brayang, les hautes vallées de la rivière de Hué, du Song Ma ou de la rivière Noire offrent au regard une végétation merveilleuse dont la richesse et la vigueur ne peuvent être surpassées. C'est sur l'emplacement de ces forêts séculaires, dans ces terrains que recouvre l'humus accumulé, en arrière des premiers contreforts montagneux, que peuvent se développer, à l'abri des vents qui soufflent sur la côte, les plantations de l'avenir. On pourrait choisir, par exemple, le massif du Varella, dont les sommets s'élèvent au-dessus de 2 000 mètres.

Lorsque les premiers essais auraient démontré la possibilité de certaines cultures, le Gouvernement déclarerait la région ouverte à la colonisation. L'administration s'engagerait à faire pour ceux qui s'y établiraient tous les travaux de routes et d'irrigation nécessaires, ce que l'on ne peut entreprendre aujourd'hui pour les colons qui s'installent aux quatre coins de l'Indo-Chine. Le terrain serait divisé en lots qui seraient vendus ou cédés à bail pour une durée de cinquante ans, par exemple. Il est indispensable, en effet, de s'assurer que le nouveau planteur dispose des capitaux qu'exige l'exploitation. Tel colon qui pourrait tout au plus mettre en valeur 2 à 300 hectares en demande aujourd'hui vingt fois plus, parce qu'on n'exige rien de lui en échange et qu'il pourra peut-être tirer quelque avantage de sa situation par une spéculation heureuse. Un loyer de 2 à 3 piastres par hectare, insignifiant pour un planteur sérieux, suffit à arrêter les autres. On pourrait favoriser les denrées provenant des plantations nouvelles par des mesures spéciales de douane que ne méritent point aujourd'hui les produits inférieurs

récoltés en Indo-Chine[1]. Tout colon, toute société désireuse de fonder une entreprise agricole trouverait ainsi un terrain propice, des plants et des graines, des voies de communication commodes; on saurait d'avance quel est le capital qu'il faut consacrer à l'exploitation du domaine concédé, ce qu'il rapportera approximativement et dans combien d'années; les plantations de l'État serviraient d'écoles, et l'on y formerait au gré du planteur, le personnel européen arrivant de France et les contremaîtres indigènes.

Il faudra encore assurer aux plantations nouvelles la main-d'œuvre; on la trouvera sans difficulté le jour où le recrutement sera entouré de quelques garanties. La réglementation des contrats de travail est pour cela indispensable. Il n'y aura qu'à adopter presque sans changement les dispositions que les Anglais et les Hollandais ont prises dans leurs colonies. Tout contrat doit être individuel et librement consenti. Pour cela, il faut qu'il soit conclu en présence des autorités administratives et enregistré aussitôt. Il mentionnera le nom et le signalement du colon et du travailleur; la nature du travail; les tarifs adoptés, soit à la journée, soit à la tâche; les droits du coolie en ce qui concerne la nourriture, le logement et les soins médicaux; la durée de l'engagement. On y indiquera les pénalités encourues par les deux parties en cas de rupture ou de violation du contrat. La juridiction compétente y sera désignée; les mauvais traitements interdits d'une façon formelle. Les violences vis-à-vis des indigènes sont chose coutumière en Indo-Chine, et il faudra pendant quelques années une extrême sévérité pour extirper ces habitudes. Si l'on respecte la personne et les droits des coolies, si l'on prend soin de leur santé, on trouvera soit en Annam, soit surtout en Chine, autant de travailleurs que l'on voudra. L'absence de garanties est la seule cause qui puisse éloigner les Chinois de nos chantiers, alors qu'ils émigrent si volontiers vers les États malais ou vers Sumatra. En protégeant les indigènes, quelle que soit leur origine, nous ne satisferons point seulement des désirs de justice et d'humanité, nous servirons encore nos propres intérêts.

1. Café ou thé.



La création de plantations gouvernementales se rattache logiquement à la question des sanatoria. De l'étude des diverses stations qui existent à Java, à Sumatra ou dans les Indes, on peut tirer quelques indications précises. L'altitude d'une localité n'a aucune action spécifique contre la maladie la plus commune sous les tropiques, la paludisme. On a cru longtemps qu'à une hauteur supérieure à 1 200 mètres on échappait à la malaria ; on a constaté le contraire : sur le plateau volcanique de Dieng, à plus de 2 100 mètres au-dessus du niveau de la mer, on en a constaté de nombreux cas. Il n'est à Java que deux stations qui en soient exemptes : Tosari et Poespo, et toutes deux sont situées dans le même massif, celui du Tengger, dans une situation topographique analogue, exposées aux mêmes vents, la première à 1 777 mètres, la seconde à 630 seulement.

La guérison de la fièvre s'obtient dans tous les pays par un traitement approprié, mais il importe de soustraire le malade à une nouvelle infection, de lui permettre de réparer l'anémie consécutive à une intoxication prolongée. Les études entreprises depuis plusieurs années en France, en Italie, dans les colonies anglaises, hollandaises et allemandes paraissent démontrer que l'unique agent de propagation du paludisme est une espèce particulière de moustique, et la recherche de cet insecte est l'une des premières que l'on doive entreprendre pour déterminer la valeur sanitaire d'une localité. Pour s'en préserver, il importe de s'établir sur un sol parfaitement drainé, absolument exempt de flaques d'eau dormante, naturelles ou artificielles, étangs, marais ou rizières ; des pentes raides conviennent fort bien à ce point de vue. Tosari et Poespo sont bâtis sur les croupes profondément ravinées qui se détachent du Tengger et, même après les plus violentes averses, l'eau n'y séjourne point. La culture est un des plus énergiques agents d'assainissement, sans doute parce que le sol couvert de détritus retient l'humidité comme une éponge et favorise le développement des moustiques. Tosari et Poespo sont entourés, celui-ci de plantations de café, celui-là de champs de pommes de terre et de choux.

Si l'altitude n'a pas contre la malaria une action spéciale, il est inutile de s'élever à une grande hauteur. Il suffit de rechercher un climat régulier, de quelques degrés seulement moins chaud que sur la côte, d'éviter les grands écarts de température qui ont sur les malades une influence déplorable. Nous avons dit à la suite de quels tâtonnements les Hollandais ont choisi le plateau de Tjimahi, dont l'altitude est seulement de 710 mètres. Ils estiment qu'il suffit de s'établir entre 600 et 1 200 mètres. A Tosari, les écarts de température sont de 7 à 8 degrés; la température maxima de 26 degrés, la température minima de 8 degrés; le climat est donc beaucoup plus doux que celui du Lang-Biang, et cependant on ne peut transporter des convalescents directement à Tosari et on est obligé de les faire séjourner une ou deux semaines à Poespo. Il n'y a pas les mêmes inconvénients à Tjimahi, et les globules sanguins paraissent s'y reconstituer aussi bien qu'à des altitudes supérieures. Il faut éviter les grands vents et surtout ceux qui ont passé sur des régions inondées et malsaines, ce qui conduit à s'établir autant que possible sur le flanc de vallées très abritées.

Il n'existe en Indo-Chine aucune localité satisfaisant à ces conditions. La montagne est presque partout déserte et couverte de bois. La création de plantations amènera dans certains districts une population assez nombreuse, entraînera le défrichement des forêts. C'est au milieu des districts nouveaux que l'on trouvera tout naturellement les emplacements que l'on cherche aujourd'hui. Telle localité détestable sera plus tard des plus salubres. Il faut faire disparaître les causes qui la rendent malsaine avant de s'y établir. Il faut observer en outre qu'il est impossible, lorsqu'il s'agit des troupes, de créer au hasard un sanatorium; son emplacement est intimement lié à la sécurité de la colonie. Il n'est pas admissible que les troupes de réserve soient cantonnées à grande distance des points où elles peuvent être utiles. Au Tonkin, par exemple, la situation du massif du Dong-Trieu, en arrière de Port-Courbet, sur les flancs des deux routes d'invasion, la vallée du Thai-Binh d'une part, la route de Lang-Son de l'autre, en impose absolument le choix, et de même en Annam on ne saurait créer un sanatorium que dans le massif qui s'étend entre Tourane

et Hué, à l'est du fossé que tracent les hautes vallées des rivières de Hué et de Cu-Dé.

En ce moment, il est sage de ne créer que des stations provisoires que l'on remplacera plus tard par des établissements définitifs. On pourrait s'installer sur les flancs des montagnes, à proximité immédiate d'Haïphong au Tonkin, de Tourane et de Nha-Trang en Annam, à des altitudes d'un millier de mètres, dans des défrichements de faible étendue, mais sur des terrains à fortes pentes, exposés aux vents venant de la mer. Sans doute, ces stations seraient intenables pendant une partie de l'année, pendant les trois mois de la saison des pluies; il en sera de même de tous les sanatoria. Nuwara Eliya, à Ceylan; Octaccamund, dans la province de Madras; Tosari, à Java, sont désertés lorsque les averses chassées par le mousson viennent chaque jour s'y abattre.

Du reste, en ce qui concerne l'état sanitaire, il ne suffit pas de rechercher des résidences d'été confortables et salubres : les administrateurs comme les soldats doivent vivre là où leur présence est nécessaire, au milieu des populations qu'il faut maintenir ou gouverner.

Pour les troupes, plus que le paludisme, il est deux maladies terribles : l'ennui et l'alcool. La première engendre l'autre. On n'a pas encore tout fait quand on a logé convenablement le soldat, qu'on lui a donné une nourriture abondante, un équipement convenable. Ce sont tous les jours, aux mêmes heures, les mêmes exercices que chacun connaît depuis longtemps, les mêmes théories, et le soir, après cinq heures, les promenades d'un pas nonchalant à travers les rues poussiéreuses, promenades qui s'achèvent dans quelque débit chinois ou dans quelque bouge. Il semble que l'on considère le soldat comme un être asexué. Il n'a point de femme, n'a pas le droit d'en avoir; rien que les rencontres banales et dangereuses qui se terminent d'ordinaire par l'hôpital. Éloigné de son pays, il ne retrouve rien qui puisse lui faire oublier les siens, il ne peut se créer de relations nouvelles, il compte les jours en proie à un ennui toujours croissant.

A Java, à Sumatra, les soldats européens sont engagés pour six années qu'ils doivent accomplir dans la colonie, et les pertes sont moins fortes qu'en Indo-Chine où la durée du

séjour est moitié moindre. Cependant, le climat est aussi débilitant dans les deux colonies. S'il existe des garnisons favorisées, celles des montagnes, en revanche sur la côte, à Batavia, Samarang, Soerabaja, Atjeh, Padang, c'est toujours la même température, l'air humide et chaud, les nuits étouffantes; les installations ne sont pas meilleures, ni la nourriture plus abondante et plus saine que chez nous. Mais il est d'autres éléments de bien-être et de vie sociale et qui manquent dans nos garnisons coloniales. Dans chaque ville, dans chaque poste important, il y a un cercle pour les soldats, distinct de celui des sous-officiers : c'est un lieu de réunion où l'on trouve des salles de consommation, de lecture, de jeu, des esplanades pour la paume, le foot-ball ou le tennis; les hommes n'y sont point gênés par la présence de supérieurs; ils sont chez eux. La surveillance administrative seule appartient à l'autorité militaire. Les boissons sont contrôlées; il n'y a aucun de ces cabarets que tiennent près de chaque caserne, dans les villes de Cochinchine et du Tonkin, des Valaques ou des Chinois, où se débitent d'horribles produits sous des étiquettes diverses. Ce n'est point tout : la langue malaise répandue dans tout l'archipel est facile à apprendre; en peu de mois, il n'est personne qui ne la connaisse assez pour pouvoir fréquenter l'indigène, s'intéresser à son existence : le soldat n'est plus un isolé, il n'est pas, comme au Tonkin, éloigné de l'Européen par sa condition, éloigné de l'indigène par la langue. Il est peu de soldats hollandais qui n'aient une femme indigène, et beaucoup ont un véritable ménage, des enfants, que l'État recueille du reste, qu'il élève à l'école de pupilles de Gombong et qui forment plus tard le noyau de ses sous-officiers.

Ce qui se fait à Java se fait également dans les Indes britanniques. Pourquoi cela ne serait-il point admis dans nos colonies? Sans aller jusqu'à laisser les femmes pénétrer et vivre dans les casernes, ne peut-on autoriser des unions qui feraient supporter à l'homme le dur climat tropical, l'éloignement du sol natal? Les métis nés de ces alliances ne seront pas un danger, si on les adopte et si on les éduque; ils seront des agents actifs de notre influence. Les entreprises industrielles ou agricoles trouveront parmi eux, et aussi parmi

les soldats que les liens contractés retiendront en Indo-Chine, les aides indispensables. Pour beaucoup, le service colonial ne sera plus la corvée coloniale ; ce sera le début d'une existence nouvelle. Distraire les soldats, leur apprendre la langue, les laisser se mêler à l'indigène, c'est leur donner des raisons de vivre. Comment se fait-il que les soldats détachés de leurs compagnies, employés aux travaux publics, pliés au dur labeur des chantiers, souvent éloignés de tout centre habité, se portent mieux que leurs camarades, laissés à la caserne dans de meilleures conditions matérielles d'installation et d'hygiène ? C'est qu'ils vivent réellement et que les autres végètent, livrés à l'alcool et à l'ennui. Le colonel Lyautey[1] cite un exemple caractéristique, celui d'une compagnie d'infanterie de marine, établie dans un poste à Madagascar, accomplissant « les rites métropolitains aux heures traditionnelles du tableau de service », épuisée par la maladie. On la disperse ; les hommes se transforment en contremaîtres, chefs d'exploitation, surveillants de travaux, et, en un mois, tous sont sur pied, vigoureux et alertes, prêts à reprendre la campagne au premier signal, à jouer leur rôle, à défendre énergiquement le pays.

Il ne suffit point de donner aux soldats les moyens matériels de vivre, il faut leur en inspirer le désir, il faut qu'ils réagissent contre la maladie, qu'ils ne s'abandonnent point au spleen nostalgique, aux vices dégradants, il faut les aider à se défendre contre eux-mêmes.



Nous avons essayé de montrer par quels moyens progressifs on pourrait s'efforcer de conduire l'évolution de notre colonie. Nous ne prétendons point indiquer la solution unique et nécessaire. Notre installation en Indo-Chine a présenté des difficultés inouïes et qui n'ont été surmontées que depuis peu d'années. Il n'a pas été possible en un si court espace de temps de faire un inventaire exact des richesses de notre colonie. Il règne encore, sur bien des points, des incertitudes que l'avenir dissipera. Elles nous incitent à la prudence.

1. *Revue des Deux Mondes*, 1900.

Nous ne prétendons point du reste critiquer ni louer. Si ces lignes avaient quelque utilité, ce ne serait point par les idées qu'elles expriment, mais surtout par celles qu'elles pourraient faire naître chez ceux qui, depuis les débuts jusqu'à ce jour, ont dirigé les destinées de l'Indo-Chine, chez ceux qui, dans tous les rangs, ont consacré à l'œuvre coloniale leur intelligence et leur vie. Nous avons tâché de voir quels pouvaient être les rôles respectifs de l'européen et de l'indigène au point de vue administratif et au point de vue économique, comment il convenait de diviser la tâche; nous avons cherché comment les organismes existants pouvaient être utilisés : nous voudrions que l'on puisse effacer les mots barbares de conquérant et de vaincu, oublier les époques de lutte, s'associer aux habitants pour le développement du pays; nous voudrions que l'on conduisît l'indigène par l'indigène, que notre action s'exerçât par le haut, que notre influence se propageât par le concours de ceux que nous considérons comme des ennemis et qui doivent être nos aides. Nous ne sommes point des barbares pour renverser en Indo-Chine l'antique édifice des institutions et des lois; nous devons être des éducateurs et non point des destructeurs, des associés et des protecteurs et non point des maîtres.

Les colonies sont aujourd'hui la suprême ressource de notre pays. Il fallait autrefois régner sur l'Europe, c'est dans le monde qu'il faut désormais garder son rang, dans le monde où chacun subit la dure loi du nombre. Que serait la Hollande sans les Indes, que serait l'Angleterre si son empire ne s'étendait au delà des mers qui la limitent? Il importe que nous prolongions notre territoire, que nous étendions notre influence dans un vaste champ digne de notre activité. Nous avons jadis laissé perdre l'immense empire qu'avaient créé Dupleix et Montcalm; depuis vingt ans, nous en avons reconquis un autre plus vaste encore. Dans le colossal domaine d'aujourd'hui, l'Indo-Chine est le trésor incomparable. Il faut nous en attacher les habitants par des liens impossibles à rompre, par ceux que crée la reconnaissance et que renforcent les intérêts.

CAPITAINE F. BERNARD
de l'artillerie de marine.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

L'ESSAIM[1]

I

La république des abeilles se compose : d'une reine, mère de tout son peuple, de cinquante à cent mille ouvrières ou neutres, femelles incomplètes et stériles, et enfin de quelques centaines de mâles, parmi lesquels sera choisi l'époux unique et malheureux de la souveraine future que les ouvrières éliront après le départ plus ou moins volontaire de la mère régnante. Sans orner la réalité, — car il y a longtemps que nous avons renoncé à chercher en ce monde une chose plus intéressante et plus belle que la vérité ou du moins que l'effort de l'homme pour la connaître, — nous allons décrire le premier épisode de la vie publique des abeilles : la formation et le départ de l'essaim. Du reste, nous ne dirons rien qui ne soit connu de la plupart de ceux qui se sont occupés d'apiculture. Notre part se réduira à présenter les faits d'une manière aussi exacte mais un peu plus vive, à les mêler de quelques réflexions plus développées et plus libres, à les grouper d'une manière un peu plus harmonieuse qu'on ne peut le faire dans un guide, dans un manuel pratique ou dans une monographie scientifique.

1. Les pages qui suivent forment le chapitre II d'un livre intitulé : *la Vie des Abeilles*, qui paraîtra prochainement.

II

Les abeilles de la ruche que nous avons choisie ont donc secoué la torpeur de l'hiver. La reine s'est remise à pondre dès les premiers jours de février. Les ouvrières ont visité les anémones, les pulmonaires, les ajoncs, les violettes, les saules, les noisetiers. Puis le printemps a envahi la terre, les greniers et les caves regorgent de miel et de pollen, des milliers d'abeilles naissent chaque jour. Les mâles énormes sortent de leurs vastes cellules, parcourent les rayons, et l'encombrement de la cité trop prospère devient tel, que le soir, à leur retour des fleurs, des centaines de travailleuses attardées ne trouvent plus à s'y loger et sont obligées de passer la nuit sur le seuil, où le froid les décime.

Une inquiétude ébranle tout le peuple, et la vieille reine s'agite. Elle sent qu'un destin nouveau se prépare. Elle a fait religieusement son devoir de bonne créatrice, et maintenant, du devoir accompli, sortent la tristesse et la tribulation. Une force invincible menace son repos ; il va falloir quitter bientôt la ville où elle règne. Et pourtant cette ville, c'est son œuvre et c'est elle tout entière. Elle n'en est pas la reine au sens où nous l'entendrions parmi les hommes. Elle n'y donne point d'ordres et s'y trouve soumise, comme le dernier de ses sujets, à cette puissance masquée et souverainement sage que nous appellerons, en attendant que nous essayions de la découvrir, « l'esprit de la ruche ». Mais elle en est la mère et l'unique organe de l'amour. Elle l'a fondée dans l'incertitude et la pauvreté. Sans cesse elle l'a repeuplée de sa substance et tous ceux qui l'animent — ouvrières, mâles, larves, nymphes et les jeunes princesses dont la naissance prochaine va précipiter son départ et dont l'une lui succède déjà dans « l'esprit de la ruche » — sont sortis de ses flancs.

III

« L'esprit de la ruche » où est-il, en qui réside-t-il ? Il n'est pas semblable à l'instinct isolé de l'oiseau qui sait bâtir son nid avec adresse et chercher d'autre cieux quand le

jour de l'émigration reparaît. Il n'est pas davantage une sorte d'habitude machinale de l'espèce, qui ne demande aveuglément qu'à vivre et se heurte à tous les angles du hasard sitôt qu'une circonstance imprévue dérange la série des phénomènes accoutumés. Au contraire, il suit pas à pas les circonstances toutes-puissantes, comme un esclave intelligent et preste, qui sait tirer parti des ordres les plus dangereux de son maître.

Il dispose impitoyablement, mais avec discrétion, et comme soumis à quelque grand devoir, des richesses, du bonheur de la liberté, de la vie de tout un peuple ailé. Il règle jour par jour le nombre des naissances et le met strictement en rapport avec celui des fleurs qui illuminent la campagne. Il annonce à la reine sa déchéance ou la nécessité de son départ, la force de mettre au monde ses rivales, élève royalement celles-ci, les protège contre la haine politique de leur mère, permet ou défend, selon la générosité des nectaires, l'âge du printemps et les dangers probables du vol nuptial, que la première née d'entre les princesses vierges aille tuer dans leur berceau ses jeunes sœurs qui chantent le chant des reines. D'autres fois, quand la saison s'avance, que les heures fleuries sont moins longues, pour clore l'ère des révolutions et hâter la reprise du travail, il ordonne aux ouvrières elles-mêmes de mettre à mort toute la descendance impériale. Cet esprit est prudent et économe, mais non parcimonieux. Il connaît, semble-t-il, les lois fastueuses et un peu folles de la nature en tout ce qui touche l'amour. Aussi, durant les jours abondants de l'été, tolère-t-il — car c'est parmi eux que la reine qui va naître choisira son amant — la présence encombrante de trois ou quatre cents mâles étourdis, maladroits, inutilement affairés, prétentieux, totalement et scandaleusement oisifs, bruyants, gloutons, grossiers, malpropres, insatiables, énormes. Mais, la reine fécondée, les fleurs s'ouvrant plus tard et se fermant plus tôt, un matin, froidement, il décrète leur massacre général et simultané.

Il règle le travail de chacune des ouvrières. Selon leur âge, il distribue leur besogne aux nourrices qui soignent les larves et les nymphes, aux dames d'honneur qui pourvoient à l'en-

tretien de la reine et ne la perdent pas de vue, aux ventileuses qui, du battement de leurs ailes, aèrent, rafraîchissent ou réchauffent la ruche, et hâtent l'évaporation du miel trop chargé d'eau, aux architectes, aux maçons, aux cirières, aux sculpteuses qui font la chaîne et bâtissent les rayons, aux butineuses qui vont chercher dans la campagne le nectar des fleurs qui deviendra le miel, le pollen qui est la nourriture des larves et des nymphes, la propolis qui sert à calfeutrer et à consolider les édifices de la cité, l'eau et le sel nécessaires à la jeunesse de la nation. Il impose leur tâche aux chimistes, qui assurent la conservation du miel en y instillant à l'aide de leur dard une goutte d'acide formique, aux operculeuses qui scellent les alvéoles dont le trésor est mûr, aux balayeuses qui maintiennent la propreté méticuleuse des rues et des places publiques, aux nécrophores qui emportent au loin les cadavres, aux amazones du corps de garde qui veillent jour et nuit à la sécurité du seuil, interrogent les allants et venants, reconnaissent les adolescentes à leur première sortie, effarouchent les vagabonds, les rôdeurs, les pillards, expulsent les intrus, attaquent en masse les ennemis redoutables et, s'il le faut, barricadent l'entrée.

Enfin, c'est l'esprit de la ruche qui fixe l'heure du grand sacrifice annuel au génie de l'espèce, — je veux dire l'essaimage, — où un peuple entier, arrivé au faîte de sa prospérité et de sa puissance, abandonne soudain à la génération future toutes ses richesses, ses palais, ses demeures et le fruit de ses peines, pour aller chercher au loin l'incertitude et le dénuement d'une patrie nouvelle. Voilà un acte qui, conscient ou non, passe certainement la morale humaine. Il ruine parfois, il appauvrit toujours, il disperse à coup sûr la ville bienheureuse pour obéir à une loi plus haute que le bonheur de la cité. Où se formule-t-elle cette loi, qui, nous le verrons tout à l'heure, est loin d'être fatale et aveugle comme on le croit? Où, dans quelle assemblée, dans quel conseil, dans quelle sphère commune siège-t-il, cet esprit auquel tous se soumettent et qui est lui-même soumis à un devoir héroïque et à une raison toujours tournée vers l'avenir?

Il en est de nos abeilles comme de la plupart des choses de ce monde; nous observons quelques-unes de leurs habi-

tudes, nous disons : elles font ceci, travaillent de cette façon, leurs reines naissent ainsi, leurs ouvrières restent vierges, elles essaiment à telle époque. Nous croyons les connaître et n'en demandons pas davantage. Nous les regardons se hâter de fleurs en fleurs ; nous observons le va-et-vient frémissant de la ruche ; cette vie nous semble bien simple, et bornée comme toutes les vies aux soucis instinctifs de la nourriture et de la reproduction. Mais que l'œil s'approche et tâche de se rendre compte, et voilà la complexité effroyable des moindres phénomènes, l'énigme de l'intelligence, de la volonté, des destinées, du but, des moyens et des causes, l'organisation incompréhensible du moindre acte de la vie.

IV

Donc dans notre ruche, l'essaimage, la grande immolation aux dieux exigeants de la race, se prépare. Obéissant à l'ordre de « l'esprit » qui nous semble assez peu explicable, attendu qu'il est exactement contraire à tous les instincts et à tous les sentiments de notre espèce, soixante à soixante-dix mille abeilles sur les quatre-vingts ou quatre-vingt-dix mille de la population totale, vont abandonner à l'heure prescrite la cité maternelle. Elles ne partiront point dans un moment d'angoisse, elles ne fuiront pas dans une résolution subite et effarée une patrie dévastée par la famine, la guerre ou la maladie. Non, l'exil est longuement médité et l'heure favorable patiemment attendue. Si la ruche est pauvre, éprouvée par les malheurs de la famille royale, les intempéries, le pillage, elles ne l'abandonnent point. Elles ne la quittent qu'à l'apogée de son bonheur, lorsque après le travail forcené du printemps, l'immense palais de cire aux cent vingt mille cellules bien rangées regorge de miel nouveau et de cette farine multicolore qu'on appelle le pain des abeilles et qui sert à nourrir les larves et les nymphes.

Jamais la ruche n'est plus belle qu'à la veille de la renonciation héroïque. C'est pour elle l'heure sans égale, animée, un peu fébrile et cependant sereine de l'abondance et de l'allégresse plénières. Essayons de nous la représenter, non pas telle que la voient les abeilles, car nous ne pouvons nous

imaginer de quelle façon magique et formidable se reflètent les choses dans les six ou sept mille facettes de leurs yeux latéraux et dans le triple œil cyclopéen de leur front, mais telle que nous la verrions si nous avions leur taille. Du haut d'un dôme plus colossal que celui de Saint-Pierre de Rome, descendent jusqu'au sol, verticales, multiples et parallèles, de gigantesques murailles de cire, constructions géométriques, suspendues dans les ténèbres et le vide, et qu'on ne saurait, toutes proportions gardées, pour la précision, la hardiesse et l'énormité, comparer à aucune construction humaine. Chacune de ces murailles, dont la substance est encore toute fraîche, virginale, argentée, immaculée, odorante, est formée de milliers de cellules et contient des vivres suffisants pour nourrir le peuple entier durant plusieurs semaines. Ici, ce sont les taches éclatantes, rouges, jaunes, mauves et noires du pollen, ferment d'amour de toutes les fleurs du printemps, accumulées dans les alvéoles transparents. Tout autour, en longues et fastueuses draperies d'or aux plis rigides et immobiles, le miel d'avril, le plus limpide et le plus parfumé, repose déjà dans ses vingt mille réservoirs fermés d'un sceau qu'on ne violera qu'aux jours de suprême détresse. Plus bas, le miel de mai mûrit encore dans ses cuves grandes ouvertes au bord desquelles des cohortes vigilantes entretiennent un courant d'air incessant. Au centre, et loin de la lumière dont les jets de diamants pénètrent par l'unique ouverture, dans la partie la plus chaude de la ruche, sommeille et s'éveille l'avenir. C'est le domaine royal du « couvain » réservé à la reine et à ses acolytes — environ dix mille demeures où reposent les œufs, quinze ou seize mille chambres occupées par les larves, quarante mille maisons habitées par des nymphes blanches que soignent des milliers de nourrices[1]. Enfin, au saint des saints de ces limbes, les trois, quatre, six ou douze palais clos, proportionnellement très vastes, des princesses adolescentes, qui attendent leur heure, enveloppées d'une sorte de suaire, immobiles et pâles, étant nourries dans les ténèbres.

1. Les chiffres que nous donnons ici sont rigoureusement exacts. Ce sont ceux d'une forte ruche en pleine prospérité.

V

Tout indique que ce n'est pas la reine, mais l'esprit de la ruche qui décide l'essaimage. Il en est de cette reine comme des chefs parmi les hommes; ils ont l'air de commander mais ils obéissent eux-mêmes à des ordres plus impérieux et plus inexplicables que ceux qu'ils donnent à qui leur est soumis. Quand cet esprit a fixé le moment, il faut que dès l'aurore, peut-être dès la veille ou l'avant-veille, il ait fait connaître sa résolution, car, à peine le soleil a-t-il bu les premières gouttes de rosée, qu'on remarque tout autour de la ville bourdonnante une agitation inaccoutumée, à laquelle l'apiculteur se trompe rarement. Parfois même on dirait qu'il y a lutte, hésitation, recul. Il arrive en effet que plusieurs jours de suite l'émoi doré et transparent renaisse et s'apaise sans raison apparente. Un nuage que nous ne voyons pas, se forme-t-il à cet instant dans le ciel que les abeilles voient, ou un regret dans leur intelligence? Discute-t-on dans un conseil ailé la nécessité du départ? Nous n'en savons rien, pas plus que nous ne savons de quelle façon l'esprit de la ruche apprend sa résolution à la foule. S'il est certain que les abeilles communiquent entre elles, on ignore si elles le font à la manière des hommes. Ce bourdonnement parfumé de miel, ce frémissement enivré des belles journées d'été qui est un des plus doux plaisirs de l'éleveur d'abeilles, ce chant de fête du travail qui monte et qui descend tout autour du rucher dans le cristal de l'heure et qui semble le murmure d'allégresse des fleurs épanouies, l'hymne de leur bonheur, l'écho de leurs odeurs suaves, la voix des œillets blancs, du thym, des marjolaines, il n'est pas certain qu'elles l'entendent. Elles ont cependant toute une gamme de sons que nous-mêmes discernons et qui va de la félicité profonde à la menace, à la colère, à la détresse, elles ont l'ode de la reine, les refrains de l'abondance, les psaumes de la douleur, elles ont enfin les longs et mystérieux cris de guerre des princesses adolescentes dans les combats et les massacres qui précèdent le vol nuptial. Est-ce une musique de hasard qui n'atteint pas leur silence intérieur? Toujours est-il qu'elles ne semblent pas s'émouvoir

des bruits que nous produisons autour de la ruche, mais elles jugent peut-être que ces bruits ne sont pas de leur monde et n'ont aucun intérêt pour elles. Il est vraisemblable que de notre côté, nous n'entendons qu'une minime partie de ce qu'elles disent et qu'elles émettent une foule d'harmonies que nos organes ne sont pas faits pour percevoir. En tout cas, nous verrons plus loin qu'elles savent se comprendre et se concerter avec une rapidité parfois prodigieuse, et quand, par exemple, le grand pilleur de miel, l'énorme Sphinx Atropos, le papillon sinistre qui porte sur le dos une tête de mort, pénètre dans la ruche au murmure d'une sorte d'incantation irrésistible qui lui est propre, de proche en proche la nouvelle circule, et, des gardes de l'entrée aux dernières ouvrières qui travaillent là bas sur les derniers rayons, tout le peuple tressaille.

VI

On a cru longtemps qu'en abandonnant les trésors de leur royaume, pour s'élancer ainsi dans la vie incertaine, les sages mouches à miel, si économes, si sobres, si prévoyantes d'habitude, obéissaient à une sorte de folie fatale, à une impulsion machinale, à une loi de l'espèce, à un décret de la nature, à cette force qui pour tous les êtres est cachée dans le temps qui s'écoule.

S'agit-il de l'abeille ou de nous-mêmes, nous appelons fatal tout ce que nous ne comprenons pas encore. Mais aujourd'hui, la ruche a livré deux ou trois de ses secrets matériels, et on a constaté que cet exode n'est ni instinctif ni inévitable. Ce n'est pas une émigration aveugle, mais un sacrifice qui paraît raisonné, de la génération présente à la génération future. Il suffit que l'apiculteur détruise en leurs cellules les jeunes reines encore inertes, et qu'en même temps, si les larves et les nymphes sont nombreuses, il agrandisse les entrepôts et les dortoirs de la nation, sur l'heure, tout le tumulte improductif s'abat, le travail habituel se répand sur les fleurs, et, devenue indispensable, n'espérant ou ne redoutant plus de successeur, rassurée sur l'avenir de l'activité qui va naître, la vieille reine renonce à revoir cette année la lumière du soleil. Elle reprend paisiblement dans les ténèbres

sa tâche maternelle qui consiste à pondre, en suivant une spirale méthodique, de cellule en cellule, sans en omettre une seule, sans s'arrêter jamais, deux ou trois mille œufs chaque jour.

Qu'y a-t-il de fatal en tout ceci que l'amour de la race d'aujourd'hui pour la race de demain? Cette fatalité existe aussi dans l'espèce humaine, mais sa puissance et son étendue semblent infiniment moindres. Elle n'y produit jamais de ces grands sacrifices totaux et unanimes. A quelle fatalité prévoyante obéissons-nous qui remplace celle-ci? Nous l'ignorons et ne connaissons point l'être qui nous regarde comme nous regardons les abeilles.

VII

Mais l'homme ne trouble point l'histoire de la ruche que nous avons choisie et l'ardeur encore toute mouillée d'une belle journée qui semble s'avancer à pas tranquilles et déjà rayonnants sous les arbres, hâte l'heure du départ. Du haut en bas des corridors dorés qui séparent les murailles parallèles, les ouvrières achèvent les préparatifs du voyage. Et d'abord chacune d'elles se charge d'une provision de miel suffisante pour cinq ou six jours. De ce miel qu'elles emportent, elles tireront, par une chimie qu'on n'a pas encore clairement expliquée, la cire nécessaire pour commencer immédiatement la construction des édifices. Elles se munissent en outre d'une certaine quantité de propolis qui est une espèce de résine destinée à mastiquer les fentes de la nouvelle demeure, à y fixer tout ce qui branle, à en vernir toutes les parois, à en exclure toute lumière, car elles aiment à travailler dans une obscurité presque complète où elles se dirigent à l'aide de leurs yeux à facettes ou peut-être de leurs antennes qui semblent le siège d'un sens inconnu qui palpe et mesure les ténèbres.

VIII

Elles savent donc prévoir les aventures de la journée la plus dangereuse de leur existence. Aujourd'hui, en effet, tout

entières aux soucis et aux hasards peut-être prodigieux du grand acte, elles n'auront pas le temps de visiter les jardins et les prés, et demain, après demain, il est possible qu'il vente, qu'il pleuve, que leurs ailes se glacent et que les fleurs ne s'ouvrent point. A défaut de cette prévoyance, ce serait la famine et la mort. Nul ne viendrait à leur secours et elles n'imploreraient le secours de personne. De cité à cité elles ne se connaissent point et ne s'aident jamais. Il arrive même que l'apiculteur installe la ruche où il a recueilli la vieille reine et la grappe d'abeilles qui l'entoure, tout à côté de la demeure qu'elles viennent de quitter. Quel que soit le désastre qui les frappe, on dirait qu'elles en ont irrévocablement oublié la paix, le félicité laborieuse, les énormes richesses et la sécurité, et toutes, une à une, et jusqu'à la dernière, mourront de froid et de faim autour de leur malheureuse souveraine, plutôt que de rentrer dans la maison natale, dont la bonne odeur d'abondance, qui n'est que le parfum de leur travail passé, pénètre jusqu'à leur détresse.

IX

Voilà, dira-t-on, ce que ne feraient pas les hommes, un de ces faits qui prouvent que, malgré les merveilles de cette organisation, il n'y a là ni intelligence, ni conscience véritables. Qu'en savons-nous? Outre qu'il est fort admissible qu'il y ait en d'autres êtres une intelligence d'une autre nature que la nôtre et qui produise des effets très différents sans être inférieurs, sommes-nous, tout en ne sortant pas de notre petite paroisse humaine, si bons juges des choses de l'esprit? Il suffit que nous voyions deux ou trois personnes causer et s'agiter derrière une fenêtre, sans entendre ce qu'elles disent, et déjà il nous est bien difficile de deviner la pensée qui les mène. Croyez-vous qu'un habitant de Mars ou de Vénus, qui, du haut d'une montagne, verrait aller et venir par les rues et les places publiques de nos villes les petits points noirs que nous sommes dans l'espace, se formerait au spectacle de nos mouvements, de nos édifices, de nos canaux, de nos machines, une idée exacte de notre intelligence, de notre morale, de notre manière d'aimer, de penser, d'espérer, en un

mot, de l'être intime et réel que nous sommes? Il se bornerait à constater certains faits assez surprenants, comme nous le faisons dans la ruche, et en tirerait probablement des conclusions aussi incertaines, aussi erronées que les nôtres.

En tout cas il aurait bien du mal à découvrir, dans « nos petits points noirs », la grande direction morale, l'admirable sentiment unanime qui éclate dans la ruche. « Où vont-ils? se demanderait-il, après nous avoir observés durant des années ou des siècles, que font-ils? Quel est le lieu central et le but de leur vie? Obéissent-ils à quelque dieu? Je ne vois rien qui conduise leurs pas. Un jour, ils semblent édifier et amasser de petites choses, et le lendemain les détruisent et les éparpillent. Ils s'en vont et reviennent, ils s'assemblent et se dispersent, mais on ne sait ce qu'ils désirent. Ils offrent une foule de spectacles inexplicables. On en voit, par exemple, qui ne font pour ainsi dire aucun mouvement. On les reconnaît à leur pelage plus lustré, souvent aussi ils sont plus volumineux que les autres. Ils occupent des demeures dix ou vingt fois plus vastes, plus ingénieusement ordonnées et plus riches que les demeures ordinaires. Ils y font tous les jours des repas qui se prolongent durant des heures et parfois fort avant dans la nuit. Tous ceux qui les approchent semblent les honorer, et des porteurs de vivres sortent des maisons voisines et viennent même du fond de la campagne pour leur faire des présents. Il faut croire qu'ils sont indispensables et rendent à l'espèce des services essentiels, bien que nos moyens d'investigation ne nous aient point encore permis de reconnaître avec exactitude la nature de ces services. On en voit d'autres, au contraire, qui, dans de grandes cases encombrées de roues qui tourbillonnent, dans des réduits obscurs, autour des ports et sur de petits carrés de terre qu'ils fouissent de l'aurore au coucher du soleil, ne cessent de s'agiter péniblement. Tout donne à supposer que cette agitation est punissable. On les loge, en effet, dans d'étroites huttes, malpropres et délabrées. Ils sont couverts d'une substance incolore. Telle paraît être leur ardeur à leur œuvre nuisible ou tout au moins inutile, qu'ils prennent à peine le temps de dormir et de manger. Leur nombre est aux premiers comme mille est à un. Il est remarquable que l'espèce ait pu se maintenir

jusqu'à nos jours dans des conditions aussi défavorables à son développement. Du reste, il convient d'ajouter que, hormis cette obstination caractéristique à leurs agitations pénibles, ils paraissent inoffensifs et dociles et s'accommodent des restes de ceux qui sont évidemment les gardiens et peut-être les sauveurs de la race. »

X

N'est-il pas étonnant que la ruche que nous voyons ainsi confusément du haut d'un autre monde nous fasse, au premier regard que nous y jetons, une réponse sûre et profonde? N'est-il pas admirable que ses édifices pleins de certitudes, ses usages, ses lois, son organisation économique et politique, ses vertus et ses cruautés même, nous montrent immédiatement la pensée ou le dieu que les abeilles servent, et qui n'est pas le dieu le moins légitime ni le moins raisonnable qu'on puisse concevoir, bien que le seul peut-être que nous n'ayons pas encore sérieusement adoré, je veux dire l'avenir? Nous cherchons parfois, dans notre histoire humaine, à évaluer la force et la grandeur morale d'un peuple ou d'une race, et nous ne trouvons pas d'autre mesure que la persistance et l'ampleur de l'idéal qu'ils poursuivent et l'abnégation avec laquelle ils s'y dévouent. Avons-nous rencontré fréquemment un idéal plus conforme aux désirs de l'Univers, plus ferme, plus auguste, plus désintéressé, plus manifeste, et une abnégation plus totale et plus héroïque?

XI

Étrange petite république si logique et si grave, si positive, si minutieuse, si économe et cependant victime d'un rêve si vaste et si précaire! Petit peuple si décidé et si profond, nourri de chaleur et de lumière et de ce qu'il y a de plus pur dans la nature, l'âme des fleurs, c'est-à-dire le sourire le plus évident de la matière et son effort le plus touchant vers le bonheur et la beauté, qui nous dira les problèmes que vous avez résolus et qui nous restent à résoudre, les certitudes que vous avez acquises et qui nous restent à

acquérir? Et s'il est vrai que vous ayez résolu ces problèmes, acquis ces certitudes, non pas à l'aide de l'intelligence, mais en vertu de quelque impulsion primitive et aveugle, à quelle énigme plus insoluble encore ne nous poussez-vous point? Petite cité pleine de foi, d'espérances, de mystères, pourquoi vos cent mille vierges acceptent-elles une tâche qu'aucun esclave humain n'a jamais acceptée? Ménagères de leurs forces, un peu moins oublieuses d'elles-mêmes, un peu moins ardentes à la peine, elles reverraient un autre printemps et un second été, mais dans le moment magnifique où toutes les fleurs les appellent, elles semblent frappées de l'ivresse mortelle du travail, et les ailes brisées, le corps réduit à rien et couvert de blessures, elles périssent presque toutes en moins de cinq semaines :

Tantus amor florum, et generandi gloria mellis,

s'écrie Virgile qui nous a transmis dans le quatrième livre des *Géorgiques*, consacré aux abeilles, les erreurs charmantes des anciens qui observaient la nature d'un œil encore tout ébloui de la présence de dieux imaginaires.

XII

Pourquoi renoncent-elles au sommeil, aux délices du miel, à l'amour, aux loisirs adorables que connaît, par exemple, leur frère ailé, le papillon? Ne pourraient-elles pas vivre comme lui? Ce n'est pas la faim qui les presse. Deux ou trois fleurs suffisent à les nourrir et elles en visitent deux ou trois cents par heure pour accumuler un trésor dont elles ne goûteront pas la douceur. A quoi bon se donner tant de mal, d'où vient tant d'assurance? Il est donc bien certain que la génération pour laquelle vous mourez mérite ce sacrifice, qu'elle sera plus belle et plus heureuse, qu'elle fera quelque chose que vous n'ayez pas fait? Nous voyons votre but, il est plus clair que le nôtre, vous voulez vivre en votre descendance aussi longtemps que la terre elle-même, mais quel est donc le but de ce grand but et la mission de cette existence éternellement renouvelée?

Mais n'est-ce pas plutôt nous, qui nous tourmentons dans

l'hésitation et l'erreur, qui sommes des rêveurs puérils et qui vous posons d'inutiles questions? Vous seriez, d'évolutions en évolutions, devenues toutes-puissantes et bien heureuses, vous seriez arrivées aux dernières hauteurs d'où vous domineriez les lois de la nature, vous seriez enfin des déesses immortelles que nous vous interrogerions encore et vous demanderions ce que vous espérez, où vous voulez aller, où vous comptez vous arrêter et vous déclarer sans désir. Nous sommes ainsi faits que rien ne nous contente, que rien ne nous semble avoir son but en dedans de soi, que rien ne nous paraît exister simplement, sans arrière-pensée. Avons-nous pu jusqu'à ce jour, imaginer un seul de nos dieux, depuis le plus grossier jusqu'au plus raisonnable, sans le faire immédiatement s'agiter, se troubler, sans l'obliger de créer une foule d'êtres et de choses, de chercher mille fins par delà lui-même, et nous résignerons-nous jamais à représenter tranquillement et durant quelques heures une forme intéressante de l'activité de la matière, pour reprendre bientôt sans regrets et sans étonnement, l'autre forme qui est l'inconsciente, l'inconnue, l'endormie, l'éternelle?

XIII

Mais n'oublions pas notre ruche où l'essaim perd patience, notre ruche qui bouillonne et déborde déjà de flots noirs et vibrants, tel qu'un vase sonore sous l'ardeur du soleil. Il est midi, et l'on dirait qu'autour de la chaleur qui règne, les arbres assemblés retiennent toutes leurs feuilles, comme on retient son souffle en présence d'une chose très douce mais très grave. Les abeilles donnent le miel et la cire odorante à l'homme qui les soigne, mais ce qui vaut peut-être mieux que le miel et la cire, c'est qu'elles appellent son attention sur l'allégresse de juin, c'est qu'elles lui font goûter l'harmonie des beaux mois, c'est que tous les événements où elles se mêlent sont liés aux ciels purs, à la fête des fleurs, aux heures les plus heureuses de l'année. Elles sont l'âme de l'été, l'horloge des minutes d'abondance, l'aile diligente des parfums qui s'élancent, l'intelligence des rayons qui planent, le chant de l'atmosphère qui s'étire et se repose, et leur vol est le signe

visible, la note convaincue et musicale de toutes les petites joies innombrables qui naissent de la chaleur et vivent dans la lumière. Elles font comprendre la voix la plus intime des bonnes heures naturelles. A qui les a connues, à qui les a aimées, un été sans abeilles semble aussi malheureux et aussi imparfait que s'il était sans oiseaux et sans fleurs.

XIV

Celui qui assiste pour la première fois à cet épisode assourdissant et désordonné qu'est l'essaimage d'une ruche bien peuplée, est assez déconcerté et n'approche qu'avec crainte. Il ne reconnaît plus les sérieuses et paisibles abeilles des heures laborieuses. Il les avait vues quelques instants auparavant arriver de tous les coins de la campagne, préoccupées comme de petites bourgeoises que rien ne saurait distraire des affaires du ménage. Elles entraient presque inaperçues, épuisées, essoufflées, empressées, agitées, mais discrètes, saluées au passage, d'un léger signe des antennes par les jeunes amazones du portail. Tout au plus, échangeaient-elles les trois ou quatre mots probablement indispensables en remettant en hâte leur récolte de miel à l'une des porteuses adolescentes qui stationnent toujours dans la cour intérieure de l'usine; — ou bien elles allaient déposer elles-mêmes, dans les vastes greniers qui entourent le couvain, les deux lourdes corbeilles de pollen accrochées à leurs cuisses pour repartir immédiatement après, sans s'inquiéter de ce qui se passait dans les ateliers, dans le dortoir des nymphes ou le palais royal sans se mêler, ne fût-ce qu'un instant, au brouhaha de la place publique qui s'étend devant le seuil et qu'encombrent aux heures de grosse chaleur les bavardages des ventileuses qui, suivant l'expression pittoresque des apiculteurs « font la barbe ».

XV

Aujourd'hui tout est changé. Il est vrai qu'un certain nombre d'ouvrières, paisiblement, comme si rien n'allait se passer, vont aux champs, en reviennent, nettoient la ruche, montent aux chambres du couvain, sans se laisser gagner par

l'ivresse générale. Ce sont celles qui n'accompagneront pas la reine et resteront dans la vieille demeure pour la garder, pour soigner et nourir les neuf ou dix mille œufs, les dix-huit mille larves, les trente-six mille nymphes et les sept ou huit princesses qu'on abandonne. Elles sont choisies pour ce devoir austère, sans qu'on sache en vertu de quelles règles, ni par qui ni comment. Elles y sont tranquillement et inflexiblement fidèles, et bien que j'aie renouvelé maintes fois l'expérience, en poudrant d'une matière colorante quelques-unes de ces « cendrillons » résignées, qu'on reconnaît assez facilement à leur allure sérieuse et un peu lourde parmi le peuple en fête, il est bien rare que j'en aie retrouvé une dans la foule enivrée de l'essaim.

XVI

Et cependant, l'attrait paraît irrésistible. C'est le délire du sacrifice, peut-être inconscient, ordonné par le dieu, c'est la fête du miel, la victoire de la race et de l'avenir, c'est le seul jour de joie, d'oubli et de folie, c'est l'unique dimanche des abeilles. C'est aussi, semble-t-il, le seul jour où elles mangent à leur faim et connaissent pleinement la douceur du trésor qu'elles amassent. Elles ont l'air de prisonnières délivrées et subitement transportées dans un pays d'exubérance et de délassements. Elles exultent, ne se possèdent plus. Elles qui ne font jamais un mouvement imprécis ou inutile, elles vont, elles viennent, sortent, rentrent, ressortent pour exciter leurs sœurs, voir si la reine est prête, étourdir leur attente. Elles volent beaucoup plus haut que de coutume et font vibrer tout autour du rucher les feuillages des grands arbres. Elles n'ont plus ni craintes ni soucis. Elles ne sont plus farouches, tatillonnes, soupçonneuses, irritables, agressives, indomptables. L'homme, le maître ignoré qu'elles ne reconnaissent jamais et qui ne parvient à les asservir qu'en se pliant à toutes leurs habitudes de travail, en respectant toutes leurs lois, en suivant pas à pas le sillon que trace dans la vie leur intelligence toujours dirigée vers le bien de demain et que rien ne déconcerte ni ne détourne de son but, l'homme peut les approcher, déchirer le rideau que forment autour de lui leurs tourbillons

retentissants, les prendre dans la main, les cueillir, comme une grappe de fruits, elles sont aussi douces, aussi inoffensives qu'une nuée de libellules ou de phalènes et, ce jour-là, heureuses, ne possédant plus rien, confiantes en l'avenir, pourvu qu'on ne les sépare pas de leur reine qui porte en elle cet avenir, elles se soumettent à tout et ne blessent personne.

XVII

Mais le véritable signal n'est pas encore donné. Dans la ruche, c'est une agitation inconcevable et un désordre dont on ne peut découvrir la pensée. En temps ordinaire, rentrées chez elles, les abeilles semblent oublier qu'elles ont des ailes, et chacune se tient à peu près immobile mais non pas inactive sur les rayons, à la place qui lui est assignée par son genre de travail. Maintenant, affolées, elles se meuvent en cercles compacts du haut en bas des parois verticales, comme une pâte vibrante remuée par une main invisible. La température intérieure s'élève rapidement, à tel point, parfois, que la cire des édifices s'amollit et se déforme. La reine, qui d'habitude ne quitte jamais les rayons du centre, parcourt éperdue, haletante, la surface de la foule véhémente qui tourne sur elle-même. Est-ce pour hâter le départ ou pour le retarder? Ordonne-t-elle ou bien implore-t-elle? Propage-t-elle l'émotion prodigieuse ou si elle la subit? Il paraît assez évident, d'après ce que nous savons de la psychologie générale de l'abeille, que l'essaimage se fait toujours contre le gré de la vieille souveraine. Au fond, la reine est, aux yeux des ascétiques ouvrières que sont ses filles, l'organe de l'amour, indispensable et sacré, mais un peu inconscient et souvent puéril. Aussi la traitent-elles comme une mère en tutelle. Elles ont pour elle un respect, une tendresse héroïque et sans bornes. A elle est réservé le miel le plus pur, spécialement distillé et presque entièrement assimilable. Elle a une escorte qui veille sur elle nuit et jour, facilite son travail maternel, prépare les cellules où elle doit pondre, la choie, la caresse, la nourrit, la nettoie, absorbe même ses excréments. Au moindre accident qui lui arrive, la nouvelle se répand de proche en proche, et le peuple se bouscule et se lamente. Si

on l'enlève à la ruche, et que les abeilles ne puissent espérer de la remplacer, soit qu'elle n'ait pas laissé de descendance prédestinée, soit qu'il n'y ait pas de larves d'ouvrières âgées de moins de trois jours (car toute larve d'ouvrière, qui a moins de trois jours, peut grâce à une nourriture particulière être transformée en nymphe royale, c'est le grand principe démocratique de la ruche qui compense les prérogatives de la prédestination maternelle); si, dans ces circonstances, on la saisit, on l'emprisonne, et qu'on la porte loin de sa demeure, sa perte constatée, — il s'écoule parfois deux ou trois heures avant qu'elle soit connue de tout le monde, tant la cité est vaste, — le travail cesse à peu près partout, on abandonne les petits, une partie de la population erre çà et là en quête de sa mère, une autre sort à sa recherche, les guirlandes d'ouvrières occupées à bâtir les rayons se rompent et se désagrègent, les butineuses ne visitent plus les fleurs, les gardes de l'entrée désertent leur poste, et les pillardes étrangères, tous les parasites du miel, perpétuellement à l'affût d'une aubaine, entrent et sortent librement sans que personne songe à défendre le trésor âprement amassé. Peu à peu la cité s'appauvrit et se dépeuple, et ses habitantes découragées ne tardent pas à mourir de tristesse et de misère bien que toutes les fleurs de l'été éclatent devant elles.

Mais qu'on leur restitue leur souveraine avant que sa perte soit passée en force de chose accomplie et irrémédiable, avant que la démoralisation soit trop profonde (les abeilles sont comme les hommes, un malheur et un désespoir prolongés rompent leur intelligence et dégradent leur caractère) ; qu'on la leur restitue quelques heures après, et l'accueil qu'elles lui font est extraordinaire et touchant. Toutes s'empressent autour d'elle, s'attroupent, grimpent les unes sur les autres, la caressent, au passage, de leurs longues antennes qui contiennent tant d'organes encore inexpliqués, lui présentent du miel, l'escortent en tumulte jusqu'aux chambres royales. Immédiatement, l'ordre se rétablit, le travail reprend, des rayons centraux du couvain jusqu'aux plus lointaines annexes où s'entasse le surplus de la récolte; les butineuses sortent en files noires et rentrent, parfois moins de trois minutes après, déjà chargées de nectar et de pollen, les pil-

lards et les parasites sont expulsés ou massacrés, les rues sont nettoyées, et la ruche retentit doucement et monotonement de chant bienheureux et si particulier qui est comme le chant de la présence royale.

XVIII

On a mille exemples de cet attachement, de ce dévouement absolu des ouvrières à leur souveraine. Dans toutes les catastrophes de la petite république, la chute de la ruche ou des rayons, la brutalité ou l'ignorance de l'homme, le froid, la famine, la maladie même, si le peuple périt en foule, presque toujours la reine est sauve et on la retrouve vivante sous les cadavres de ses filles fidèles. C'est que toutes la protègent, facilitent sa fuite, lui font de leur corps un rempart et un abri, lui réservent la nourriture la plus saine et les dernières gouttes de miel. Et tant qu'elle est en vie, quel que soit le désastre, le découragement n'entre pas dans la cité des vierges. Brisez vingt fois de suite leurs rayons, enlevez-leur vingt fois leurs enfants et leurs vivres, vous n'arriverez pas à les faire douter de l'avenir; et, décimées, affamées, réduites à une petite troupe qui peut à peine dissimuler leur mère aux yeux de l'ennemi, elles réorganiseront les règlements de la colonie, pourvoiront au plus pressé, se partageront la besogne selon les nécessités nouvelles du moment malheureux et reprendront immédiatement le travail avec une patience, une ardeur, une intelligence, une ténacité qu'on ne retrouve pas souvent à ce degré dans la nature, bien que la plupart des êtres y montrent plus de courage et de confiance que l'homme.

Pour écarter le découragement et entretenir leur amour, il ne faut même pas que la reine soit présente, il suffit qu'elle ait laissé, à l'heure de sa mort ou de son départ, le plus fragile espoir de descendance : « Nous avons vu, dit le vénérable Langstroth, l'un des pères de l'apiculture moderne, nous avons vu une colonie qui n'avait pas assez d'abeilles pour couvrir un rayon de dix centimètres carrés, essayer d'élever une reine. Pendant deux semaines entières elles en conservèrent l'espoir; à la fin, lorsque leur nombre était ré-

duit de moitié, leur reine naquit, mais ses ailes étaient si imparfaites qu'elle ne put voler. Quoiqu'elle fût impotente ses abeilles ne la traitèrent pas avec moins de respect. Une semaine plus tard il ne restait guère plus d'une douzaine d'abeilles; enfin quelques jours après la reine avait disparu, laissant sur les rayons quelques malheureuses inconsolables.»

XIX

Voici encore une des circonstances, née des épreuves inouïes que notre intervention récente et tyrannique fait subir aux infortunées mais inébranlables héroïnes, où l'on saisit au vif le dernier geste de l'amour filial et de l'abnégation. J'ai plus d'une fois, comme tout amateur d'abeilles, fait venir d'Italie des reines fécondées, car la race italienne est meilleure, plus robuste, plus prolifique, plus active et plus douce que la nôtre. Ces envois se font dans de petites boîtes percées de trous. On y met quelques vivres et on y renferme la reine accompagnée d'un certain nombre d'ouvrières, choisies autant que possible parmi les plus âgées (l'âge des abeilles se reconnait assez facilement, à leur corps plus poli, amaigri, presque chauve, et surtout à leurs ailes usées et déchirées par le travail) pour la nourrir, la soigner et veiller sur elle durant le voyage. Bien souvent, à l'arrivée, la plupart des ouvrières avaient succombé. Une fois même, toutes étaient mortes de faim; mais, cette fois comme les autres, la reine était intacte et vigoureuse, et la dernière de ses compagnes avait probablement péri en offrant à sa souveraine, symbole d'une vie plus précieuse et plus vaste que la sienne, la dernière goutte de miel qu'elle tenait en réserve au fond de son jabot.

XX

L'homme ayant observé cette affection si constante, a su tourner à son avantage l'admirable sens politique, l'ardeur au travail, la persévérance, la magnanimité, la passion de l'avenir qui en découlent ou s'y trouvent renfermés. C'est grâce à elle que depuis quelques années il est parvenu à domestiquer jusqu'à un certain point, et à leur insu, les

farouches abeilles, car elles ne cèdent à aucune force étrangère et dans leur inconsciente servitude elles ne servent encore que leurs propres lois asservies. Il peut croire qu'en tenant la reine il tient dans sa main l'âme et les destinées de la ruche. Selon la manière dont il en use, dont il en joue, pour ainsi dire, il provoque, par exemple, et multiplie, il empêche ou restreint l'essaimage, il réunit ou divise les colonies, il dirige l'émigration des royaumes. Il n'en est pas moins vrai que la reine n'est au fond qu'une sorte de vivant symbole, qui, comme tous les symboles, représente un principe moins visible et plus vaste, dont il est bon que l'apiculteur tienne compte s'il ne veut pas s'exposer à plus d'une déconvenue. Au reste, les abeilles ne s'y trompent point et ne perdent pas de vue, à travers leur reine visible et éphémère, leur véritable souveraine immatérielle et permanente, qui est leur idée fixe. Que cette idée soit consciente ou non, cela n'importe que si nous voulons plus spécialement admirer les abeilles qui l'ont ou la nature qui l'a mise en elle. En quelque point qu'elle se trouve, dans ces petits corps si frêles, ou dans le grand corps inconnaissable, elle est digne de notre attention ; et, pour le dire en passant, si nous prenions garde à ne pas subordonner notre admiration à tant de circonstances de lieu ou d'origine, nous ne perdrions pas, si souvent, l'occasion d'ouvrir les yeux avec étonnement et rien n'est plus salutaire que de les ouvrir ainsi.

XXI

On se dira que ce sont là des conjectures bien hasardeuses et trop humaines, que les abeilles n'ont probablement aucune idée de ce genre et que la notion de l'avenir, de l'amour de la race et tant d'autres que nous leur attribuons ne sont au fond que les formes que prennent pour elles la nécessité de vivre, la crainte de la souffrance et de la mort et l'attrait du plaisir. J'en conviens ; tout cela, si l'on veut, n'est qu'une manière de parler ; aussi, n'y attaché-je pas grande importance. La seule chose certaine ici, comme elle est la seule chose certaine dans tous les autres cas, c'est que l'on constate que dans telle et telle circonstance les abeilles se conduisent

avec leur reine de telle ou telle façon. Le reste est un mystère autour duquel on ne peut faire que des conjectures plus ou moins agréables, plus ou moins ingénieuses. Mais si nous parlions des hommes, comme il serait peut-être sage de parler des abeilles, aurions-nous le droit d'en dire beaucoup davantage? Nous aussi nous n'obéissons qu'aux nécessités, à l'attrait du plaisir ou à l'horreur de la souffrance, et ce que nous appelons notre intelligence a la même origine et la même mission que ce que nous appelons instinct chez les animaux. Nous accomplissons certains actes, dont nous croyons connaître les effets, nous en subissons dont nous nous flattons de pénétrer les causes mieux qu'ils ne font; mais, outre que cette supposition ne repose sur rien d'inébranlable, ces actes sont minimes et rares comparés à la foule énorme des autres, et tous, les mieux connus et les plus ignorés, les plus petits et les plus grandioses, les plus proches et les plus éloignés s'accomplissent dans une nuit profonde où il est probable que nous sommes à peu près aussi aveugles que nous supposons que le sont les abeilles.

XXII

« On conviendra, dit quelque part Buffon, — qui a contre les abeilles une rancune assez plaisante, — on conviendra qu'à prendre ces mouches une à une, elles ont moins de génie que le chien, le singe et la plupart des animaux ; on conviendra qu'elles ont moins de docilité, moins d'attachement, moins de sentiment, moins, en un mot, de qualités relatives aux nôtres: dès lors, on doit convenir que leur intelligence apparente ne vient que de leur multitude réunie; cependant, cette réunion même ne suppose aucune intelligence, car ce n'est point par des vues morales qu'elles se réunissent, c'est sans leur consentement qu'elles se trouvent ensemble. Cette société n'est donc qu'un assemblage physique ordonné par la nature et indépendant de toute vue, de toute connaissance, de tout raisonnement. La mère abeille produit dix mille individus tout à la fois et dans le même lieu ; ces dix mille individus, fussent-ils mille fois plus stupides que je ne le suppose, seront obligés, pour continuer

seulement d'exister, de s'arranger de quelque façon ; comme ils agissent tous les uns comme les autres avec des forces égales, eussent-ils commencé par se nuire, à force de se nuire, ils arriveront bientôt à se nuire le moins possible, c'est-à-dire à s'aider ; ils auront donc l'air de s'entendre et de concourir au même but; l'observateur leur prêtera bientôt des vues et tout l'esprit qui leur manque, il voudra rendre raison de chaque action, chaque mouvement aura bientôt son motif, et de là sortiront des merveilles ou des monstres de raisonnements sans nombre ; car ces dix mille individus, qui tous ont été produits à la fois, qui ont habité ensemble, qui se sont tous métamorphosés à peu près dans le même temps, ne peuvent manquer de faire tous la même chose, et pour peu qu'ils aient de sentiment, de prendre les habitudes communes, de s'arranger, de se trouver bien ensemble, de s'occuper de leur demeure, d'y revenir après s'en être éloignés, etc., et de là l'architecture, la géométrie, l'ordre, la prévoyance, l'amour de la patrie, la république en un mot, le tout fondé, comme l'on voit, sur l'admiration de l'observateur. »

Voilà une manière toute contraire d'expliquer nos abeilles. Elle peut sembler d'abord plus naturelle, mais ne serait-ce pas, au fond, par la raison bien simple qu'elle n'explique presque rien? Je passe sur les erreurs matérielles de cette page, mais s'accommoder ainsi, en se nuisant le moins possible, des nécessités et de la vie commune, cela ne suppose-t-il pas une certaine intelligence, qui paraîtra d'autant plus remarquable qu'on examinera de plus près de quelle façon ces « dix mille individus » évitent de se nuire et arrivent à s'aider? Aussi bien n'est-ce pas notre propre histoire, et que dit le vieux naturaliste irrité qui ne s'applique exactement à toutes nos sociétés humaines? Et puis, encore une fois, si l'on veut que les abeilles n'aient aucune des idées, aucun des sentiments que nous leur attribuons, que nous importe le lieu de notre étonnement? Si l'on croit qu'il est imprudent d'admirer les abeilles, nous admirerons la nature, il arrivera toujours un moment où l'on ne pourra plus nous arracher notre admiration et nous ne perdrons rien pour avoir reculé et attendu.

XXIII

Quoi qu'il en soit, et pour ne pas abandonner notre conjecture qui a du moins l'avantage de relier dans notre esprit certains actes qui sont évidemment liés dans la réalité, c'est beaucoup plus l'avenir infini de leur race que les abeilles adorent en leur reine que leur reine elle-même. Les abeilles ne sont guère sentimentales et quand une des leurs revient du travail si grièvement blessée qu'elles estiment qu'elle ne pourra plus rendre aucun service, elles l'expulsent impitoyablement. Et cependant on ne peut dire qu'elles soient tout à fait incapables d'une sorte d'attachement personnel pour leur mère. Elles la reconnaissent entre toutes. Alors même qu'elle est vieille, misérable, estropiée, les gardes de la porte ne permettront jamais à une reine inconnue, si jeune, si belle, si féconde qu'elle paraisse, de pénétrer dans la ruche. Il est vrai que c'est là l'un des principes fondamentaux de leur police, et qu'il ne fléchit parfois, aux époques de grande miellée, qu'en faveur de quelque ouvrière étrangère bien chargée de vivres.

Lorsqu'elle est devenue complètement stérile, elles la remplacent en élevant un certain nombre de princesses royales. Mais que font-elles de la vieille souveraine? On ne le sait pas exactement ; mais il est arrivé aux éleveurs d'abeilles de trouver sur les rayons d'une ruche une reine magnifique et dans la fleur de l'âge, et, tout au fond, en un réduit obscur, l'ancienne « maîtresse » comme on l'appelle en Normandie, amaigrie et percluse. Il semble que dans ce cas elles aient dû prendre soin de la protéger jusqu'au bout contre la haine de sa vigoureuse rivale qui ne rêve que sa mort, car les reines ont entre elles une horreur invincible qui les fait se précipiter l'une sur l'autre dès qu'il s'en trouve deux sous le même toit. On croirait volontiers qu'elles assurent ainsi à la plus vieille une sorte de retraite humble et paisible pour y finir ses jours dans un coin reculé de la ville. Ici encore nous touchons à l'une des mille énigmes du royaume de cire, et nous avons l'occasion de constater une fois de plus que la politique et les habitudes des abeilles ne sont nullement fatales

et étroites, et qu'elles obéissent à bien des mobiles plus compliqués que ceux que nous croyons connaître.

XXIV

Mais nous troublons à chaque instant les lois de la nature qui doivent leur sembler le plus inébranlables. Nous les mettons tous les jours dans la situation où nous nous trouverions nous-mêmes si quelqu'un supprimait brusquement autour de nous les lois de la pesanteur, de l'espace, de la lumière ou de la mort. Que feront-elles donc si on introduit de force ou frauduleusement une seconde reine dans la cité? A l'état de nature, ce cas, grâce aux sentinelles de l'entrée, ne s'est peut-être jamais présenté depuis qu'elles habitent ce monde. Elles ne s'affolent point et savent concilier du mieux qu'il est possible, dans une conjoncture aussi prodigieuse, deux principes qu'elles semblent respecter comme des ordres divins. Le premier est celui de la maternité unique qui ne fléchit jamais, hors le cas (et, tout à fait exceptionnellement dans ce cas) de stérilité de la reine régnante. Le second est plus curieux encore, mais, s'il ne peut être outrepassé, du moins admet-il qu'on le tourne pour ainsi dire judaïquement. Ce principe est celui qui revêt d'une sorte d'inviolabilité la personne de toute reine, quelle qu'elle soit. Il serait facile aux abeilles de percer l'intruse de leurs mille dards empoisonnés ; elle périrait à l'instant et elles n'auraient plus qu'à traîner son cadavre hors de la ruche. Mais, bien qu'elles aient l'aiguillon toujours prêt, qu'elles s'en servent à tout moment pour se combattre entre elles, pour mettre à mort les mâles ou les parasites de la ruche, *elles ne le tirent jamais contre une reine*, de même qu'une reine ne tire jamais le sien contre l'homme, ni contre un animal, ni contre une abeille ordinaire, et son arme royale, qui, au lieu d'être droite comme l'arme des ouvrières, est recourbée en forme de cimeterre, elle ne la dégaine que lorsqu'elle combat une égale, c'est-à-dire une autre reine.

Aucune abeille n'osant, semble-t-il, assumer l'horreur d'un régicide direct et sanglant, dans toutes les circonstances où il importe au bon ordre et à la prospérité de la république

qu'une reine périsse, elles s'efforcent de donner à sa mort l'apparence d'une mort naturelle, elles subdivisent le crime à l'infini, de manière qu'il devienne anonyme.

« Elles emballent » alors la souveraine étrangère, pour me servir de l'expression technique des apiculteurs, ce qui signifie qu'elles l'enveloppent tout entière de leurs corps innombrables et entrelacés. Elles forment ainsi une espèce de prison vivante où la captive ne peut plus se mouvoir et qu'elles maintiennent autour d'elle durant vingt-quatre heures s'il le faut, jusqu'à ce qu'elle y meure de faim ou étouffée.

Si la reine légitime s'approche à ce moment et que, flairant une rivale, elle paraisse disposée à l'attaquer, les parois mouvantes de la prison s'ouvriront aussitôt devant elle. Les abeilles feront cercle autour des deux ennemies et, sans y prendre part, attentives mais impartiales, elles assisteront au combat singulier, car seule une mère peut tirer l'aiguillon contre une mère, seule celle qui porte dans ses flancs plus d'un million de vies semble avoir le droit de donner d'un seul plus d'un million de morts.

Mais si le choc se prolonge sans résultat, si les deux aiguillons recourbés glissent inutilement sur les lourdes cuirasses, la reine qui fait mine de fuir, la légitime aussi bien que l'étrangère, sera saisie, arrêtée et recouverte de la prison frémissante jusqu'à ce qu'elle manifeste l'intention de reprendre la lutte. Il convient d'ajouter que, dans les nombreuses expériences qu'on a faites à ce sujet, on a vu presque invariablement la reine régnante remporter la victoire, soit que, se sentant chez elle, au milieu des siens, elle ait plus d'audace et d'ardeur que l'autre, soit que les abeilles, si elles sont impartiales au moment du combat, le soient moins dans la manière dont elles emprisonnent les deux rivales, car leur mère ne paraît guère souffrir de cet emprisonnement, au lieu que l'étrangère en sort visiblement froissée et alanguie.

XXV

Une expérience facile montre mieux que tout autre que les abeilles reconnaissent leur reine et ont pour elle un véritable attachement. Enlevez la reine d'une ruche et vous verrez

bientôt se produire tous les phénomènes d'angoisse et de détresse que j'ai décrits dans un chapitre précédent. Rendez-lui quelques heures après la même reine, toutes ses filles viendront à sa rencontre en lui offrant du miel. Les unes feront la haie sur son passage, les autres se mettant la tête en bas et l'abdomen en l'air, formeront devant elle de grands demi-cercles immobiles, mais sonores, où elles chantent sans doute l'hymne du bon retour et qui marquent, semble-t-il, dans leurs rites royaux, le respect solennel ou le bonheur suprême.

Mais n'espérez pas de les tromper en substituant à la reine légitime une mère étrangère. A peine aura-t-elle fait quelques pas dans la place, que les ouvrières indignées accourront de toutes parts. Elle sera immédiatement saisie, enveloppée et maintenue dans la terrible prison tumultueuse dont les murs obstinés relayeront, si l'on peu dire, jusqu'à sa mort, car dans ce cas particulier, il est rare qu'elle en sorte vivante.

Aussi, est-ce une des grandes difficultés de l'apiculture, que l'introduction et le remplacement des reines. Il est curieux de voir à quelle diplomatie, à quelles ruses compliquées l'homme doit avoir recours pour imposer son désir et donner le change à ces petits insectes si perspicaces, mais toujours de bonne foi, qui acceptent avec un courage touchant les événements les plus inattendus et n'y voient apparemment qu'un caprice nouveau, mais fatal, de la nature. En somme, dans toute cette diplomatie et dans le désarroi désespérant qu'amènent assez souvent ces ruses hasardées, c'est toujours sur l'admirable sens pratique des abeilles que l'homme compte presque empiriquement, sur le trésor inépuisable de leurs lois et de leurs habitudes merveilleuses, sur leur amour de l'ordre, de la paix et du bien public, sur leur fidélité à l'avenir, sur la fermeté si habile et le désintéressement si sérieux de leur caractère et surtout sur une constance à remplir leurs devoirs que rien ne parvient à lasser. Mais le détail de ces procédés appartient aux traités d'apiculture proprement dits et nous entraînerait trop loin [1].

1. On introduit d'ordinaire la reine étrangère en l'enfermant dans une petite cage de fils de fer que l'on suspend entre deux rayons. La cage est munie d'une porte de cire et de miel que rongent les ouvrières lorsque leur colère est passée,

XXVI

Quant à l'affection personnelle dont nous parlions, et pour en finir avec elle, s'il est probable qu'elle existe, il est certain aussi que sa mémoire est courte, et si vous prétendez tardivement rétablir dans son royaume une mère exilée, elle y sera reçue de telle façon par ses filles outrées, qu'il faudra vous hâter de l'arracher à l'incarcération mortelle qui est le châtiment des reines inconnues. C'est qu'elles ont eu le temps de transformer en cellules royales une dizaine d'habitations d'ouvrières et que l'avenir de la race ne court plus aucun danger. Leur attachement croît ou décroît selon la manière dont la reine représente cet avenir. Ainsi, on voit fréquemment, lorsqu'une reine vierge accomplit la cérémonie périlleuse du « vol nuptial » ses sujettes à tel point inquiètes de la perdre que toutes l'accompagnent dans cette tragique et lointaine recherche de l'amour, ce qu'elles ne font jamais quand on a pris soin de leur donner un fragment de rayon contenant des cellules de jeune couvain, où elles trouvent l'espoir d'élever d'autres mères. L'attachement peut même se tourner en fureur et en haine si leur souveraine ne remplit pas tous ses devoirs envers cette sorte de divinité abstraite que nous appel-

délivrant ainsi la prisonnière qu'elles accueillent assez souvent sans malveillance. M. S. Simmins, directeur du grand rucher de Rottingdean, a trouvé récemment un autre mode d'introduction extrêmement simple, qui réussit presque toujours et qui se généralise parmi les apiculteurs soucieux de leur art. Ce qui rend d'habitude l'introduction si difficile, c'est l'attitude de la reine. Elle s'affole, fuit, se cache, se conduit comme une intruse, éveille des soupçons que l'examen des ouvrières ne tarde pas à confirmer. M. Simmins, isole d'abord complètement et fait jeûner pendant une demi-heure la reine à introduire. Il soulève ensuite un coin de la couverture intérieure de la ruche orpheline et dépose la reine étrangère au sommet de l'un des rayons. Désespérée par son isolement antérieur, elle est heureuse de se retrouver parmi des abeilles, et affamée, elle accepte avidement les aliments qu'on lui offre. Les ouvrières, trompées par cette assurance, ne font pas d'enquête, s'imaginant probablement que leur ancienne reine est revenue, et l'accueillent avec joie. Il semble résulter de cette expérience que, contrairement à l'opinion d'Huber et de tous les observateurs, elles ne soient pas capables de reconnaitre leur reine. — Quoi qu'il en puisse être, les deux explications également plausibles — bien que la vérité se trouve peut-être dans une troisième qui ne nous est pas encore connue — montrent une fois de plus combien la psychologie de l'abeille est complexe et obscure. Et de ceci, comme de toutes les questions de la vie, il n'y a qu'une conclusion à tirer, c'est qu'il faut, en attendant mieux, que la curiosité règne dans notre cœur.

lerions la société future et qu'elles semblent concevoir plus vivement que nous. Il est arrivé, par exemple, que des apiculteurs, pour diverses raisons, ont empêché la reine de se joindre à l'essaim en la retenant dans la ruche à l'aide d'un treillis au travers duquel les fines et agiles ouvrières passaient sans s'en douter, mais que la pauvre esclave de l'amour, notablement plus lourde et plus corpulente que ses filles, ne parvenait pas à franchir. A la première sortie, les abeilles, constatant qu'elle ne les avait pas suivies, revenaient à la ruche et gourmandaient, bousculaient et malmenaient très manifestement la malheureuse prisonnière, qu'elles accusaient sans doute de paresse, ou supposaient un peu faible d'esprit. A la deuxième sortie, sa mauvaise volonté paraissant évidente, la colère augmentait et les sévices devenaient plus sérieux. Enfin, à la troisième, la jugeant irrémédiablement infidèle à sa destinée et à l'avenir de la race, presque toujours elles la condamnaient et la mettaient à mort dans la prison royale.

XXVII

Comme on le voit, tout est subordonné à cet avenir avec une prévoyance, un concert, une inflexibilité, une habileté à interpréter les circonstances, à en tirer parti, qui confondent l'admiration quand on tient compte de tout l'imprévu, de tout le surnaturel que notre intervention récente répand sans cesse dans leurs demeures. On dira peut-être que dans le dernier cas, elles interprètent bien mal l'impuissance de la reine à les suivre. Serions-nous beaucoup plus perspicaces, si une intelligence d'un ordre différent et servie par un corps si colossal que ses mouvements sont à peu près aussi insaisissables que ceux d'un phénomène naturel, s'amusait à nous tendre des pièges analogues? N'avons-nous pas mis quelques milliers d'années à inventer une interprétation de la foudre suffisamment plausible? Toute intelligence est frappée de lenteur quand elle sort de sa sphère qui est toujours petite, et qu'elle se trouve en présence d'événements qu'elle n'a pas mis en branle. Il n'est pas certain, au surplus, si l'épreuve du treillis se généralisait et se prolongeait, que les abeilles

ne finissent pas par la comprendre et obvier à ses inconvénients. Elles ont déjà compris bien d'autres épreuves et en ont tiré le meilleur parti possible. L'épreuve des « rayons mobiles », ou celle des « sections » par exemple, où on les oblige d'emmagasiner leur miel de réserve dans de petites boîtes symétriquement empilées, ou bien encore l'épreuve extraordinaire de la « cire gaufrée », où les alvéoles ne sont esquissés que par un mince contour de cire, dont elles saisissent immédiatement l'utilité et qu'elles étirent avec soin de manière à former, sans perte de substance ni de travail, des cellules parfaites. Ne découvrent-elles pas, dans toutes les circonstances qui ne se présentent pas sous la forme d'un piège tendu par une sorte de dieu malin et narquois, la meilleure et la seule solution humaine? Pour citer une de ces circonstances naturelles mais tout à fait anormales : qu'une limace ou une souris se glissent dans la ruche et y soient mises à mort, que feront-elles pour se débarrasser du cadavre qui bientôt empoisonnerait l'atmosphère? S'il leur est impossible de l'expulser ou de le dépecer, elles l'enferment méthodiquement et hermétiquement dans un véritable sépulcre de cire et de propolis, qui se dresse bizarrement parmi les monuments ordinaires de la cité. J'ai rencontré, l'an dernier, dans une de mes ruches, une agglomération de trois de ces tombes, séparées comme les alvéoles des rayons par des parois mitoyennes, de façon à économiser le plus de cire possible. Les prudentes ensevelisseuses les avaient élevées sur les restes de trois petits escargots qu'un enfant avait introduits dans leur phalanstère. D'ordinaire, quand il s'agit d'escargots, elles se contentent de recouvrir de cire l'orifice de la coquille. Mais ici, les coquilles ayant été plus ou moins brisées ou lézardées, elles avaient jugé plus simple d'ensevelir le tout, et pour ne pas gêner le va-et-vient de l'entrée, elles avaient ménagé dans cette masse encombrante un certain nombre de galeries exactement proportionnées, non pas à leur taille, mais à celle des mâles, qui sont environ deux fois plus gros qu'elles. Ceci, et le fait suivant ne permettent-ils pas de croire qu'elles arriveraient un jour à démêler la raison pour laquelle la reine ne peut les suivre à travers le treillis? Elles ont un

sens très sûr des proportions et de l'espace nécessaire à un corps pour se mouvoir. Dans les régions où pullule le hideux sphinx tête de mort, l'*Acherontia Atropos*, elles construisent à l'entrée de leurs ruches des colonnettes de cire entre lesquelles le pilleur nocturne ne peut introduire son énorme abdomen.

XXVIII

En voilà assez sur ce point; je n'aurais jamais fini s'il fallait épuiser tous les exemples. Pour résumer le rôle et la situation de la reine, on peut dire qu'elle est le cœur esclave de la cité dont l'intelligence l'environne. Elle est la souveraine unique, mais aussi la servante royale, la dépositaire captive et la déléguée responsable de l'amour. Son peuple la sert et la vénère, tout en n'oubliant point que ce n'est pas à sa personne qu'il se soumet, mais à la mission qu'elle remplit et aux destinées qu'elle représente. On aurait bien du mal à trouver une république humaine dont le plan embrasse une portion aussi considérable des désirs de notre planète; une démocratie où l'indépendance soit en même temps plus parfaite et plus raisonnable, et l'assujettissement plus total et mieux raisonné. Mais on n'en trouverait pas non plus où les sacrifices soient plus durs ni plus absolus. N'allez pas croire que j'admire ces sacrifices autant que leurs résultats. Il serait évidemment souhaitable que ces résultats pussent s'obtenir avec moins de souffrance, moins de renoncements. Mais le principe accepté — et peut-être est-il nécessaire dans la pensée de notre globe — son organisation est admirable. Quelle que soit sur ce point la vérité humaine, dans la ruche, la vie n'est pas envisagée comme une série d'heures plus ou moins agréables dont il est sage de n'assombrir et de n'aigrir que les minutes indispensables à son maintien, mais comme un grand devoir commun et sévèrement divisé envers un avenir qui recule sans cesse depuis le commencement du monde. Chacun y renonce à plus de la moitié de son bonheur et de ses droits. La reine dit adieu à la lumière du jour, au calice des fleurs et à la liberté; les ouvrières à l'amour, à quatre ou cinq années de vie et à la douceur d'être mères. La reine voit son cerveau réduit à rien au profit des organes de la repro-

duction, et les travailleuses ces mêmes organes s'atrophier au bénéfice de leur intelligence. Il ne serait pas juste de soutenir que la volonté ne prend aucune part à ces renoncements. Nous avons vu que chaque larve d'ouvrière, si elle était nourrie et logée selon le régime royal, pourrait devenir reine ; et pareillement, chaque larve royale, si l'on changeait sa nourriture et qu'on réduisît sa cellule serait transformée en ouvrière. Ces mystérieuses élections s'opèrent tous les jours dans l'ombre dorée de la ruche. Elles ne se font pas au hasard, mais une sagesse dont l'homme seul peut abuser la loyauté, la gravité profondes, une sagesse toujours en éveil, les fait ou les défait, en tenant compte de tout ce qui se passe hors de la cité comme de tout ce qui a lieu dans ses murs. Si des fleurs imprévues abondent tout à coup, si la reine est vieille ou moins féconde, si la population s'accumule et se sent à l'étroit, vous verrez s'élever des cellules royales. Ces mêmes cellules pourront être détruites si la récolte vient à manquer ou si la ruche est agrandie. Elles seront souvent maintenues tant que la jeune reine n'aura pas accompli ou réussi son vol nuptial, pour être anéanties lorsqu'elle rentrera dans la ruche en traînant derrière elle, comme un trophée, le signe irrécusable de sa fécondation. Où est-elle, cette sagesse qui pèse ainsi le présent et l'avenir et pour laquelle ce qui n'est pas encore visible a plus de poids que tout ce que l'on voit ? Où siège-t-elle, cette prudence anonyme qui renonce et choisit, qui élève et rabaisse, qui de tant d'ouvrières pourrait faire tant de reines et qui de tant de mères fait un peuple de vierges ? Nous avons dit ailleurs qu'elle se trouve dans « l'esprit de la ruche » ; mais « l'esprit de la ruche », où le chercher enfin, sinon dans l'assemblée des ouvrières ? Peut-être, pour se convaincre que c'est là qu'il réside, n'était-il pas nécessaire d'observer si attentivement les habitudes de la république royale. Il suffisait, comme l'ont fait Dujardin, Brandt, Girard, Vogel et d'autres entomologistes, de placer sous le microscope, à côté du crâne un peu vide de la reine et du chef magnifique des mâles où resplendissent vingt-six mille yeux, la petite tête ingrate et soucieuse de la vierge ouvrière. Nous aurions vu que dans cette petite tête se déroulent les circonvolutions du cerveau le plus vaste et le plus

complet de la ruche. Il est même le plus beau, le plus compliqué, le plus délicat, le plus parfait, dans un autre ordre et avec une organisation différente, qui soit dans la nature après celui de l'homme[1]. Ici encore, comme partout dans le régime du monde que nous connaissons, là où se trouve le cerveau, se trouve l'autorité, la force véritable, la sagesse et la victoire. Ici encore, c'est un atome presque invisible de cette substance mystérieuse qui asservit et organise la matière et qui sait se créer une petite place triomphante et durable au milieu des puissances énormes et inertes du néant et de la mort.

XXIX

Maintenant, revenons à notre ruche qui essaime et où l'on n'a pas attendu la fin de ces réflexions pour donner le signal du départ. A l'instant où ce signal se donne, on dirait que toutes les portes de la ville s'ouvrent en même temps d'une poussée subite et insensée, et la foule noire s'en évade ou plutôt en jaillit, selon le nombre des ouvertures, en un double, triple ou quadruple jet direct, tendu vibrant et ininterrompu qui fuse et s'évase aussitôt dans l'espace en un réseau sonore tissu de cent mille ailes exaspérées et transparentes. Pendant quelques minutes, le réseau flotte ainsi au-dessus du rucher dans un prodigieux murmure de soieries diaphanes que mille et mille doigts électrisés déchireraient et recoudraient sans cesse, il ondule, il hésite, il palpite comme un voile d'allégresse que des mains invisibles soutiendraient dans le ciel où l'on dirait qu'elles le ploient et le déploient depuis les fleurs jusqu'à l'azur, en attendant une arrivée ou un départ auguste. Enfin l'un des pans se rabat, un autre se relève, les quatre coins pleins de soleil du manteau radieux se rejoignent, et pareil à l'une de ces nappes intelligentes qui pour accomplir un souhait traversent l'horizon dans les contes de fées, il se

1. Le cerveau de l'abeille, selon les calculs de Dujardin, forme la 174[e] partie du poids total de l'insecte; celui de la fourmi la 296[e]. En revanche, les corps pédonculés, qui paraissent se développer à proportion des triomphes que l'intelligence remporte sur l'instinct, sont un peu moins importants chez l'abeille que chez la fourmi. Il semble résulter de ces estimations, en y respectant la part de l'hypothèse, et en tenant compte de l'obscurité de la matière, que la valeur intellectuelle de la fourmi et de l'abeille doive être à peu près égale.

dirige tout entier et déjà replié afin de recouvrir la présence sacrée de l'avenir, vers le tilleul, le poirier ou le saule où la reine vient de se fixer comme un clou d'or auquel il accroche une à une ses ondes musicales et autour duquel il enroule son étoffe de perles tout illuminée d'ailes.

Ensuite le silence renaît ; et ce vaste tumulte et ce voile redoutable qui paraissait ourdi d'innombrables menaces, d'innombrables colères, et cette assourdissante grêle d'or qui toujours en suspens retentissait sans répit sur tous les objets d'alentour, tout cela se réduit la minute d'après à une grosse grappe inoffensive et pacifique suspendue à une branche d'arbre et formée de milliers de petites baies vivantes, mais immobiles qui attendent patiemment le retour des éclaireurs partis à la recherche d'un abri.

XXX

C'est la première étape de l'essaim qu'on appelle « l'essaim primaire » à la tête duquel se trouve toujours la vieille reine. Il se pose d'habitude sur l'arbre ou sur l'arbuste le plus proche du rucher, car la reine, alourdie de ses œufs et n'ayant pas revu la lumière depuis son vol nuptial ou depuis l'essaimage de l'année précédente, hésite encore à se lancer dans l'espace et paraît avoir oublié l'usage de ses ailes.

L'apiculteur attend que la masse se soit bien agglomérée, puis, la tête couverte d'un large chapeau de paille (car l'abeille la plus inoffensive tire inévitablement l'aiguillon lorsqu'elle s'égare dans les cheveux où elle se croit prise au piège), mais sans masque et sans voile, s'il a de l'expérience, et après avoir plongé dans l'eau froide ses bras nus jusqu'au coude, il recueille l'essaim en secouant vigoureusement au-dessus d'une ruche renversée, la branche qui le porte. La grappe y tombe lourdement comme un fruit mûr. Ou bien, si la branche est trop forte, il puise à même le tas à l'aide d'une cuiller et répand ensuite où il veut les cuillerées vivantes comme il ferait du blé. Il n'a pas à craindre les abeilles qui bourdonnent autour de lui et qui couvrent en foule ses mains et son visage. Il écoute leur chant d'ivresse qui ne ressemble pas à leur chant de colère. Il n'a pas à

craindre que l'essaim se divise, s'irrite, se dissipe ou s'échappe. Je l'ai dit, ce jour-là, les mystérieuses ouvrières ont un esprit de fête, et de confiance, que rien ne saurait altérer. Elles se sont détachées des biens qu'elles avaient à défendre et ne reconnaissent plus leurs ennemis. Elles sont inoffensives à force d'être heureuses et elles sont heureuses sans qu'on sache pourquoi; elles accomplissent la loi. Tous les êtres ont ainsi un moment de bonheur aveugle que la nature leur ménage lorsqu'elle veut arriver à ses fins. Ne nous étonnons point que les abeilles en soient dupes ; nous-mêmes, depuis tant de siècles que nous l'observons avec l'aide d'un cerveau plus parfait que le leur, nous en sommes dupes aussi et ignorons encore si elle est bienveillante, indifférente ou bassement cruelle.

L'essaim demeurera où la reine est tombée, et fût-elle tombée seule dans la ruche, sa présence signalée, toutes les abeilles en longues files noires dirigeront leurs pas vers la retraite maternelle et, tandis que la plupart y pénètrent en hâte, une multitude d'autres s'arrêtant un instant sur le seuil des portes inconnues y formeront les cercles d'allégresse solennelle dont elles ont coutume de saluer les événements heureux. Elles « battent le rappel » disent les paysans. Immédiatement l'abri inespéré est accepté et exploré dans ses moindres recoins ; sa position dans le rucher, sa forme, sa couleur, sont reconnues et inscrites dans des milliers de petites mémoires prudentes et fidèles. Les points de repère des alentours sont soigneusement relevés, la cité nouvelle est fondée et sa place marquée dans l'esprit et le cœur de tous ses habitants; on entend retentir dans ses murs l'hymne d'amour de la présence royale, et le travail commence.

MAURICE MAETERLINCK

LE CILICE

XIX

Mais, à l'approche de Noël, Vaudrec prit une bronchite qui le confinait à la chambre pour quinze jours au moins.

Madame de Brienne accueillit la nouvelle avec consternation. Que deviendrait son ami pendant ces quinze jours? N'allait-il pas retomber dans ses réflexions mélancoliques de l'été, sentir encore plus péniblement le poids de sa solitude? Comment supporterait-il, souffrant, la privation du contact féminin, qui est si doux aux malades et qui lui était plus nécessaire à lui qu'à tout autre, puisqu'il ne pouvait s'en passer, bien portant?

Pour soutenir sa patience, elle lui écrivit chaque jour. Et, deux fois, le comte alla s'informer de son état.

Le 1er janvier, elle reçut de lui, comme de coutume, un présent. avec une lettre qui se terminait par ces mots : « Commencer l'année sans vous voir m'est un vrai chagrin. Je n'ai pas seulement le culte des anniversaires pour le passé ; j'en ai la superstition pour l'avenir. Il me semble qu'un mauvais sort planerait sur nous, si je ne vous voyais pas bientôt. J'espère qu'avant peu de jours le médecin me permettra d'aller jusque chez vous. »

Cet appel discret répondait trop bien à son désir intime.

1. Voir la *Revue* du 15 février.

pour qu'elle ne le comprît pas. Le lendemain donc, accompagnée de son mari, elle se rendit chez Vaudrec. En route, elle se munit de quelques œillets chez un fleuriste.

Elle était si émue, en montant l'escalier, qu'elle pouvait parler à peine lorsqu'on l'introduisit au salon.

Pâle et maigri, l'écrivain lisait au coin du feu. Sur la table qui touchait son fauteuil, une gerbe de roses baignait dans un vase ; il y en avait une autre sur son bureau de travail, près de la fenêtre.

Après l'échange des premiers compliments, elle lui offrit son bouquet :

— Votre appartement est déjà tout fleuri : voilà pourtant quelques œillets que je vous prie d'accepter.

Et, ce disant, elle déplorait qu'une autre personne, avant elle, eût obéi à la même pensée.

Puis, tous les trois, ils causèrent. Vaudrec semblait si joyeux et déployait un tel entrain qu'on ne l'aurait pas cru malade encore si, par moment, la toux ne l'avait interrompu.

— Nous vous fatiguons à vous faire tant parler, — lui dit le comte en se levant. — Nous ne voulions que vous souhaiter la bonne année ainsi qu'une prompte guérison. Il est temps de nous retirer : nous causerons un autre jour.

Et se tournant vers sa femme :

— Allons, chère amie, laissons-le se reposer.

Avant de partir, ils examinèrent les tableaux, les bronzes, les armes, les livres qui décoraient la pièce.

Madame de Brienne attachait de longs regards à chacune des choses parmi lesquelles vivait son ami. Que de fois elle était venue là en esprit ! Que de fois ses rêves l'y avaient transportée ! N'était-ce pas de là aussi qu'elle avait reçu tant d'aveux touchants et d'appels désespérés ?

Dans un angle du cabinet de travail, une portière de tapisserie relevée laissait voir la chambre à coucher, dont un grand feu de bois éclairait la tenture sombre.

— Peut-on pénétrer ? demanda le comte.

Et sans attendre la réponse, il fit le tour de la chambre, tandis que madame de Brienne se penchait seulement sur le seuil.

Vaudrec, resté près d'elle, profita de l'instant pour lui dire :

— Que votre visite m'aura été douce ! Désormais je me sentirai moins seul ici. Quelque chose de vous y restera, qui ne s'en ira plus.

Au moment du départ, il lui dit encore, mais tout haut, cette fois :

— Puisque vous m'avez apporté des fleurs, laissez-moi vous en offrir à mon tour.

Mais, quand il dut choisir entre les trois bouquets posés devant lui, son geste hésita. Enfin, avisant les œillets mêmes que madame de Brienne venait de lui donner, il en détacha le plus beau, qu'elle accueillit en souriant.

Elle eut l'impression d'un poids qui lui tombait sur le cœur, lorsqu'elle descendit l'escalier.

M. de Brienne parlait seul :

— Il est fort bien logé, notre ami... Sa maison est irréprochablement tenue... Sa chambre, où j'ai jeté un coup d'œil, est remplie d'objets d'art...

Après un silence, il ajouta, sur un ton malin :

— J'avais eu soin de le prévenir de notre visite... J'ai idée qu'en venant à l'improviste, on risquerait de tomber mal. Morlaincourt, qui demeure en face, nous racontait hier, au cercle, qu'il a vu, tous ces jours-ci, le coupé de Sophie Heller attendre à sa porte.

Elle répondit simplement :

— Ah !

Puis, avec effort, elle continua :

— Pourquoi, d'ailleurs, ne la recevrait-il pas ? Il est libre.

Une fois dehors, le comte demanda :

— Pouvez-vous me conduire rue Royale ?

Elle avait une telle hâte d'être seule que, pour se dérober, elle prétexta des courses lointaines, des visites urgentes : elle avait rendez-vous chez une amie à trois heures, au Ranelagh ; il était trois heures et quart déjà...

Ils se séparèrent.

Du Ranelagh, sans descendre, elle se fit mener au Bois, dans les avenues solitaires qui, d'Auteuil, rayonnent vers la Seine.

Un brouillard neigeux couvrait le ciel, où l'on ne voyait pas une lueur, pas une trouée de bleu.

Elle voulut marcher pour secouer la tristesse qui l'envahissait. Mais, après vingt pas, elle se sentit glacée d'un tel froid, transie d'un tel chagrin, qu'elle dut remonter en voiture et se faire reconduire chez elle.

Tout le soir, elle se raisonna. D'abord, était-ce bien Vaudrec que Sophie Heller allait visiter? N'était-ce pas quelque autre personne habitant la maison?... Cependant, ils s'étaient connus l'automne d'avant, à Luchon. La coïncidence serait donc, au moins, singulière... Et puis, M. de Morlaincourt n'avait-il pas affirmé qu'il avait vu l'actrice descendre là, « chaque jour », de son coupé? Qu'y venait-elle faire, « chaque jour ». sinon offrir à l'écrivain malade l'agrément, qu'on disait si vif, de sa personne et de sa conversation?... Alors, toutes ces fleurs qui l'entouraient, c'était elle qui les lui avait apportées?... Assurément! Voilà donc pourquoi, tout à l'heure, il avait hésité entre les bouquets...

Une fois engagée sur cette piste, elle la suivit avec ardeur. Elle recherchait dans sa mémoire les moindres indices propres à lever ses doutes. Mais vainement. Pas une fois, en ces derniers temps, Vaudrec n'avait prononcé devant elle le nom de Sophie Heller. D'autre part, leurs relations ne duraient que depuis trois mois au plus, puisque c'était à Luchon qu'ils s'étaient connus. Enfin, à son retour de Morcerf. quand elle l'avait supplié de la prévenir s'il contractait quelque lien nouveau, il le lui avait promis, positivement promis. Elle concluait donc : « J'ai tort de m'alarmer ainsi et de ne pas mieux croire en lui. »

D'ailleurs, elle disposait d'un moyen très simple pour sortir d'inquiétude. A sa prochaine visite, elle lui demanderait, sur le ton le plus naturel, s'il avait revu Sophie Heller. Loyal comme il était, il ne dissimulerait pas. Mais aussitôt elle se ravisa, honteuse d'avoir pensé, une seule minute, à ce stratagème. Non certes, elle n'essaierait pas de surprendre, par une ignorance affectée, le secret de son ami. Elle devait se fier, sans plus d'examen, à la parole qu'il lui avait donnée, et ne pas se tourmenter davantage.

Comme il advient toujours en pareil cas, ses raisonnements,

au lieu d'apaiser son trouble, l'accrurent. Et tout son esprit se tendit à découvrir la vérité qu'elle soupçonnait, qu'elle flairait, sans la pouvoir préciser. Elle se tint, dès lors, sur un perpétuel qui-vive. Ce que Vaudrec faisait et ce qu'il ne faisait pas; ce dont il parlait et ce dont il ne parlait pas; les moindres changements constatés dans sa personne ou dans ses habitudes; un air trop gai qu'il avait eu, tel jour, et trop soucieux, le lendemain; une visite écourtée; trois violettes aperçues, un soir, à sa boutonnière qui, de coutume, n'était pas fleurie, elle observait tout et l'interprétait anxieusement.

XX

Or, vers la fin d'avril, Vaudrec lui confia qu'il allait partir en voyage pour une quinzaine de jours. Il se disait fatigué. Le médecin lui reprochait de s'être remis au travail trop tôt après sa maladie, de n'avoir pas ménagé suffisamment ses forces. Des névralgies anciennes lui revenaient. Il avait donc résolu d'aller se retremper au grand air pendant une couple de semaines.

Elle l'avait fort approuvé :

— Je ne vous parle jamais de votre santé, puisque vous ne le tolérez pas; mais je trouve qu'en effet vous la surmenez. Vous aviez mauvaise mine, ces derniers temps. Quinze jours de repos, loin de Paris, vous feront le plus grand bien... Et où irez-vous?

— J'avais d'abord songé à la Côte d'azur, qui n'est qu'un parterre de roses à cette époque-ci. Mais je craindrais d'y trouver des figures de connaissance, des obligations mondaines, des gens qui m'inviteraient à dîner et contre qui je ne pourrais me défendre. J'avais, de même, pensé à Florence ou Rome. Mais là encore, je serais exposé à trop de rencontres, obligé à trop de visites. Et puis, il y a les musées, les églises, où je passerais mon temps... Non, j'ai l'idée d'aller simplement me promener en Suisse. Peut-être, si le temps est beau, pousserai-je une pointe jusqu'au Tyrol et à Salzbourg, quitte à descendre sur les lacs italiens, si le temps est mauvais. Un

de mes amis, qui est revenu avant-hier de Vienne par la route de l'Arlberg, me racontait qu'il avait trouvé partout le printemps établi : on voit même déjà des fleurs aux sorbiers. D'ailleurs, peu m'importe que les soirées soient encore fraîches ; c'est surtout de grand air et de marche que j'ai besoin.

— Et quand partirez-vous ?

— Ma foi, le plus tôt me conviendrait le mieux. Ma décision étant prise, j'ai envie de brusquer les choses et de partir demain soir, par l'express de neuf heures. Qu'en dites-vous ?

— A quoi bon tarder, en effet ?... Vous serez plus tôt revenu... Où pourrai-je vous écrire ?

Il hésita un peu :

— De Lucerne, où je ne ferai que passer, je vous enverrai mon adresse.

En recevant ses adieux, elle fut surprise autant que ravie de le sentir soudain ému, troublé, aussi triste de la quitter pour quelques jours à peine que s'il entreprenait un de ces longs voyages qui rénovent le cœur et dépaysent l'âme.

Le lendemain soir, vers sept heures, madame de Brienne reçut un bouquet de roses. A chaque départ, à chaque retour, Vaudrec ne manquait jamais de lui témoigner ainsi son amitié fidèle. Une lettre, d'ordinaire, y était jointe ; il n'y en avait pas, cette fois.

Après le dîner, ne comptant pas sortir, elle s'installa dans son coin favori, avec ses livres et les fleurs tout près d'elle. De temps à autre, elle regardait la pendule. A neuf heures, elle songea : « Il part ». Et, tendrement, elle lui envoya un dernier souhait d'heureux voyage.

Quelques instants plus tard, le comte, qui venait d'achever la lecture du journal, le lui offrit. A son tour, elle le parcourut des yeux. Au courrier des théâtres, elle lut : « Mademoiselle Sophie Heller, profitant d'un congé, vient de donner trois représentations à l'Opéra de Vienne. Elle a remporté chaque soir un éclatant succès, etc... Elle quitte l'Autriche demain et reprendra, dans une quinzaine de jours, son service à Paris ».

Une lueur subite, fulgurante, traversa l'esprit de madame

de Brienne. Et, dans un sursaut intérieur, elle s'écria : « Il est allé la rejoindre! »

XXI

En six années de théâtre, Sophie Heller avait conquis la vogue et la réputation. Chacun de ses rôles, Valentine, Donna Anna, Léonore, Yseult, l'avait montrée en progrès surprenant.

Toutefois si, dès l'origine, on avait pu reconnaître chez elle les dons de nature et d'intelligence qui forment les beaux talents, on ne discernait pas encore les qualités d'âme qui seules font les grands artistes.

Elle aimait trop le plaisir. Grande, mince et musclée, les yeux vifs, les traits purs, elle suivait, en tout, son caprice.

Elle avait risqué son cœur en de multiples aventures, en d'éphémères ivresses qui souvent lui étaient demeurées inexplicables au réveil. Mais, comme le don de sa personne avait toujours eu pour principe une inclination sentimentale ou une fantaisie désintéressée, ses défaillances ne l'avaient point avilie.

Du premier soir où ils s'étaient rencontrés à Luchon, Vaudrec lui avait plu par le charme viril de ses manières et l'attrait caressant de son esprit.

Quinze jours plus tard, à Paris, leur deuxième entretien l'avait laissée sous l'impression d'une joie grave et rêveuse, ignorée jusqu'alors,

Très vite, presque à leur insu, ils s'étaient engagés dans le chemin de l'amour. Elle avait trouvé à ces préliminaires une telle douceur qu'elle aurait voulu les prolonger indéfiniment. Par un contraste singulier, cette jeune femme voluptueuse, jusque-là si docile à l'instinct, éprouvait cette fois une gêne insurmontable à suivre son penchant, comme si le sentiment qui l'envahissait eût éveillé en elle une pudeur plus subtile et des scrupules plus délicats.

C'était juste le temps où madame de Brienne, revenue de Morcerf, disait à Vaudrec : « Promettez-moi de m'avertir, le

jour où je n'occuperai plus seule votre cœur ». Et il avait promis.

Un soir donc, après une longue visite à l'actrice, il se perdait en réflexions moroses. Que devait-il faire ? Tenir sa promesse et annoncer à madame de Brienne qu'un nouveau sentiment venait d'entrer dans sa vie ? Mais, sérieusement, que valait cette promesse ? — Rien, moins que rien, ce que vaut la parole du médecin qui s'engage à nous avertir le jour où notre mal deviendrait mortel. D'ailleurs, elle n'était pas seulement vaine, cette promesse : elle était ridicule. Est-ce qu'on annonce à ses amies qu'on prend une maîtresse, comme on leur notifierait son mariage ? Pourquoi pas une lettre de faire-part ?...

Agacé par les contradictions dans lesquelles il se débattait, il en voulait à madame de Brienne de l'y avoir acculé : « Pourquoi a-t-elle exigé de moi un pareil serment ? Elle aurait dû comprendre qu'il m'était impossible de le lui refuser !... Une femme si intelligente, si fine ! Cela m'étonne de sa part. »

Secouant sa mauvaise humeur, il reprit : « Je raisonne à faux. Une considération doit dominer. A tout prix, je dois épargner la souffrance à ma pauvre amie. Ses illusions lui sont bienfaisantes : il faut les prolonger. D'ailleurs, rien ne presse ; aucun fait irrévocable ne s'est produit entre Sophie Heller et moi. Il sera toujours temps d'aviser. Nous verrons... »

A différer ainsi, les difficultés s'accrurent. Chaque jour, Sophie Heller plus éprise le captivait davantage.

Mais, simultanément, son amour ancien se rallumait pour madame de Brienne, comme se réveille notre affection pour les êtres que nous allons perdre.

Il était alors entré dans les complications de l'amour double, de cet amour équivoque et détestable qui, partageant notre cœur entre deux femmes, nous les fait paraître également chères à notre âme, conformes à notre rêve, promises à notre désir, créées pour notre bonheur.

A peine sortait-il d'une entrevue avec l'actrice, qu'un vif élan de tendresse le rejetait vers madame de Brienne.

C'est dans cette disposition qu'il lui avait écrit le jour de

l'an. Au moment de clore l'enveloppe, il s'était demandé : « Ai-je le droit de lui écrire ainsi? » Et il s'était répondu : « Assurément, puisque j'éprouve ce que je lui exprime. » Il avait donc expédié sa lettre.

Le lendemain, il avait senti une joie naïve, une vraie joie d'amoureux à l'accueillir chez lui, à la voir aller et venir parmi les meubles, se refléter dans les glaces, manier les objets, promener partout le mystère inviolé de sa robe et la grâce lente de son geste.

La présence du mari l'avait si peu gêné que, pendant une minute, son esprit avait pu concevoir cette audacieuse illusion : madame de Brienne était venue là, non point en amie, mais en amante... Son vêtement allait tomber. Au grand feu qui brillait dans la chambre, sa beauté d'Anadyomène resplendirait. Et la pudeur l'empourprerait toute.

Il n'était donc que sincère lorsqu'il lui avait dit pour la remercier de sa visite : « Désormais je me sentirai moins seul ici; quelque chose de vous y restera, qui ne s'en ira plus. »

Mais, ce même jour, une heure plus tard, Sophie Heller aussi était venue.

Tout le temps qu'elle était restée, il n'avait pu se retenir de la comparer à *l'autre*, dont le parfum d'iris flottait encore dans la pièce.

Les deux jeunes femmes étaient grandes pareillement, mais madame de Brienne semblait plus haute et Sophie Heller plus souple. La première se posait en de plus nobles attitudes, mais les mouvements de la deuxième se liaient avec plus d'harmonie. La voix de la mondaine résonnait grave et pure comme une caresse chaste, celle de la cantatrice s'exhalait chaude et troublante comme un enlacement. Et la comparaison s'était continuée de leurs beautés visibles à ce qu'il imaginait de leurs charmes voilés.

Dès lors, il avait connu la malsaine volupté des similitudes et des contrastes. Entre ses deux amies, un parallèle constant se poursuivait en lui. Il ne pouvait plus voir l'une, sans que la vision de l'autre s'interposât. Et, lorsqu'il était loin d'elles, leurs images remémorées s'appelaient mutuellement.

XXII

Sophie Heller cependant faiblissait. La veille de son départ pour Vienne, elle avait failli se rendre. Mais ressaisie par l'étrange pudeur qui avait retardé jusqu'alors sa défaite, elle avait répondu aux instances de Vaudrec :

— Non, pas aujourd'hui, pas ici… Dans huit jours, venez me prendre à Salzbourg.

Ils s'y étaient retrouvés une semaine après, par une matinée radieuse du mois de mai commençant.

Jusqu'au soir, ils avaient erré dans la ville souriante et pittoresque, où le ciel germanique s'éclaire déjà de reflets italiens, où jadis le règne élégant de princes-archevêques connut des raffinements exquis, où Mozart enfin vit le jour et livra ses prémices.

Lorsque, vers l'aube, elle s'était assoupie sur la poitrine de son amant, elle ne s'abusait pas en croyant que jamais encore elle ne s'était donnée; car, pour la première fois, elle avait senti son âme passer tout entière sur les lèvres collées à sa bouche.

XXIII

Depuis le départ de Vaudrec, madame de Brienne endurait un odieux tourment.

Quoique nul fait nouveau n'eût confirmé ses intuitions, elle se jugeait perdue et, chaque jour, son malheur lui apparaissait plus certain. Elle ne doutait que juste assez pour renaître, un instant, à l'espoir et retomber plus bas, l'instant d'après, puisqu'il ne nous est pas même permis de désespérer absolument.

Les heures les plus pénibles étaient celles où elle attendait la lettre explicative que Vaudrec n'avait pu manquer de lui écrire. Du matin au soir, elle guettait la poste, vérifiait l'heure d'arrivée des trains, calculait le temps nécessaire à la

distribution. Chaque nuit, pour s'encourager à dormir, elle se répétait : « Ce sera pour demain, sûrement ». Et le matin, à la première lueur du jour qui pénétrait ses paupières, elle s'éveillait. Dès huit heures, elle sonnait la femme de chambre qui aussitôt apportait le courrier avec le déjeuner. Il y avait le journal, des prospectus, des billets insignifiants, — rien de Vaudrec.

Alors la journée recommençait, anxieuse et lamentable comme les précédentes. Si éloquent que fût ce silence inaccoutumé de son ami, madame de Brienne n'en pouvait supporter la prolongation ; ainsi, le condamné, qui ne compte plus sur sa grâce, souhaite qu'on lui notifie au plus vite le rejet de son pourvoi.

Enfin, le soir du dixième jour, la lettre était venue : le timbre de la poste marquait *Riva*. Elle était banalement amicale et convenablement longue. Vaudrec y exposait que l'air trop vif du Tyrol l'avait déterminé à descendre, par le Brenner, sur le lac de Garde. La description du site remplissait trois pages sur quatre : le morceau était achevé, parfait ; on aurait pu l'imprimer. Quant au sujet qui tenait madame de Brienne en alarme, l'écrivain n'y faisait aucune allusion. Par contre, dans ces quatre pages, il n'avait pas introduit un seul mot qui fût vraiment personnel à la destinataire, pas une de ces phrases voilées dans lesquelles il excellait, d'habitude, à envelopper sa tendresse et qui arrivaient si douces au cœur de la jeune femme. En terminant, il annonçait qu'il rentrerait à Paris dans trois jours, et que, le lendemain même, il se présenterait rue Bayard. Enfin, avant la signature, il y avait ces mots :

« Soyez toujours et plus que jamais persuadée de mon inaltérable attachement. »

Madame de Brienne en fut d'autant plus frappée que Vaudrec, à l'ordinaire, supprimait toute formule finale dans sa correspondance avec elle, estimant que le texte d'une lettre intime suffit à en marquer le caractère affectueux et que les protestations d'usage sont toujours menteuses ou superflues. Qu'il eût éprouvé, cette fois-ci, le besoin d'affirmer son « inaltérable attachement », c'était significatif. Pourquoi dé-

clarer qu'entre eux *rien* n'était changé... sinon parce que *tout* était changé ?

A défaut du réconfort qu'elle n'espérait plus, elle trouva du moins, dans cette lettre, l'apaisement de l'inquiétude énervante où le silence de son ami l'avait si longtemps retenue. D'ailleurs, elle avait maintenant un souci plus haut. Il fallait que dans trois jours elle fût prête à soutenir la première rencontre avec Vaudrec. Au point où les choses en étaient venues, elle jugea qu'elle ne devait provoquer ni accepter de lui aucun aveu, mais qu'elle se devait à elle-même de lui montrer qu'elle savait tout, et de mettre spontanément leurs rapports sur le ton qui leur était dorénavant imposé.

Par un effort énergique, elle reconquit la maîtrise de ses nerfs. Et sa vaillante nature se redressa toute, au sentiment de sa dignité.

XXIV

Elle était calme, en pleine possession de soi, lorsqu'on lui annonça, vers deux heures, la visite de Vaudrec. Étant sortie le matin, elle achevait précisément de changer de toilette. Un coup d'œil jeté dans la glace lui montra qu'elle avait mauvaise mine, malgré une longue marche au grand air qu'elle s'était prescrite avant le déjeuner.

La pauvre femme avait plus triste figure encore qu'elle ne pouvait le constater, parce que l'altération s'était faite progressivement. L'épreuve de ces deux semaines avait produit sur son visage l'effet d'une maladie. Les joues s'étaient creusées, le teint avait perdu sa fleur, une ombre violette estompait le tour des yeux.

Vaudrec, qui l'avait quittée fraîche, heureuse et confiante, ne put réprimer un signe d'inquiétude lorsqu'il l'aperçut.

Saisi d'un trouble violent et craignant de trop bien deviner la cause de l'état où il la retrouvait, il balbutia :

— J'avais grand'hâte de vous revoir... Vous m'êtes et me serez toujours une si chère amie !

Elle le fit asseoir en face d'elle ; puis, très posément, elle répondit :

— Mon amitié non plus ne vous manquera jamais. Je vous remercie de ne pas m'enlever la vôtre.

La manière dont elle articula ces mots, la gravité de son maintien, l'air de souffrance épandu sur sa personne, ne le laissèrent plus douter qu'elle sût tout.

Alors, déconcerté, affolé, il se mit à chercher au hasard, dans son cœur, des phrases affectueuses et réparatrices, comme on improvise un pansement pour une blessure qu'on voit s'ouvrir.

Mais tout de suite elle l'interrompit en levant la main. Et ce geste, dont l'expression douloureuse des yeux accentuait l'autorité, signifiait que leurs premières paroles avaient épuisé le sujet, qu'elle n'avait droit à aucune excuse et ne pouvait admettre aucune explication.

Pour faire cesser au plus tôt l'embarras où ils se trouvaient, elle demanda, en essayant d'affermir sa voix :

— Êtes-vous revenu dans une bonne disposition de travail ? Pourrez-vous me donner bientôt votre manuscrit à lire ?

Il lui répondit en termes vagues, sans bien comprendre ce qu'il disait. Puis, à son tour, il la questionna sur la date de son départ prochain pour Morcerf, sur les projets de M. de Brienne, etc.

Ils n'avaient point échangé dix propos de la sorte, qu'un malaise invincible les paralysa tous deux.

Longuement ils se regardèrent.

Reculée dans son fauteuil, les mains tombantes, la bouche contractée, les prunelles fébriles, elle hochait par instants la tête, comme pour dire : « C'était donc possible ! c'est donc vrai ! c'est donc arrivé ! »

Et lui, du fond de sa chaise basse, il se penchait vers elle, mesurant d'un œil stupéfait son œuvre de ruine, constatant avec un remords affreux combien était misérable par lui celle dont jadis il avait rêvé, juré de faire le bonheur.

Tout à coup, il vit sourdre deux larmes dans les yeux éperdus qui le considéraient. Elles étaient si grosses de souffrance, elles sortaient d'un cœur si gonflé que, d'un seul flot, elles saillirent au-dessus des cils et roulèrent sur les joues.

Alors, traversé par une immense douleur, soulevé par un irrésistible élan de compassion, il vint s'abattre aux pieds de sa victime et lui embrasser les genoux :

— Pardonnez-moi ! implorait-il.

Mais déjà elle s'était ressaisie et, l'obligeant à se relever, elle le supplia silencieusement de sortir, tandis qu'elle-même s'enfuyait vers sa chambre.

Elle resta deux jours effondrée de chagrin, brisée dans tout son être comme on a les os rompus après une chute.

Elle avait, depuis des mois, prévu l'événement ; elle l'avait pressenti à l'instant même où il s'accomplissait ; elle avait, depuis lors, tendu toute sa volonté, tout son courage à s'y préparer. L'épreuve dépassait infiniment son attente.

XXV

Leurs relations continuèrent telles qu'autrefois. Rien, dans l'apparence, n'y fut changé. Mais le ton de leurs entretiens s'était modifié subitement. A tout propos, une gêne vague les envahissait, arrêtant une question sur les lèvres de madame de Brienne, ou une réponse sur celles de Vaudrec. Chaque fois que la causerie prenait le tour intime, l'un ou l'autre se dérobait, l'un par prudence, l'autre par discrétion.

D'un accord tacite, ils ne s'aventurèrent plus hors des sujets que leur fournissait l'art ou la littérature, la politique ou la société. Mais ces questions mêmes, qui naguère rompaient si agréablement la monotonie de leur amoureuse amitié, les laissaient indifférents aujourd'hui, parce que entre eux la communion morale n'existait plus, parce qu'il n'y avait plus entre eux ce magique élément d'illusion, l'amour, qui donne de l'intérêt aux plus banales choses, comme la musique fait paraître émouvantes les plus fades paroles d'un libretto.

Madame de Brienne n'avait plus d'ailleurs qu'une pensée : se retrouver seule à Morcerf, n'avoir plus à soutenir l'effort qui tendait ses nerfs depuis un mois, pouvoir enfin s'abandonner librement à son infortune.

La veille de son départ, elle sortit à pied, le matin, pour des emplettes. Le soleil, d'une ardeur précoce, épandait sa gaieté par les rues.

Tout à coup, place François Ier, elle aperçut devant elle Sophie Heller, qui descendait vers l'avenue d'Antin.

Vêtue d'étoffes claires, avec des fleurs au chapeau, des fleurs au corsage, des fleurs à la main, l'actrice allait chez son amant. Les hommes se retournaient à son passage, séduits par son élégance alerte, par son heureuse fraîcheur, par cette démarche libre, ondulante et sûre que donne aux jeunes femmes la pleine satisfaction de l'âme et des sens.

Madame de Brienne ne l'avait encore vue qu'au théâtre, sous le masque du rôle, dans la perspective illusoire du décor. Ici c'était la personne même de sa rivale triomphante qui lui apparaissait à la lumière vraie du jour et dans le cadre de la réalité.

A la voir ainsi, elle eut l'impression d'un heurt dans la poitrine. Et, toute haletante, elle pensa : « C'est chez *lui* qu'elle va sans doute... Dans quelques minutes, ils seront l'un près de l'autre! »

Cependant elle ne se découvrait nulle irritation, nulle haine contre celle de qui lui venait tant de mal. Elle l'observait, au contraire, avec une curiosité sympathique, bien que douloureuse : elle l'admirait même pour la grâce de son allure, pour le goût de sa toilette, pour le délicat profil qu'elle venait de montrer en glissant une aumône dans la main d'un mendiant. « Comme elle doit lui plaire !... songea-t-elle encore. — Comme il doit l'aimer!... »

A l'angle de la rue François Ier et de l'avenue d'Antin, Sophie Heller prit à gauche, du côté où Vaudrec demeurait. Madame de Brienne, en la voyant disparaître dans cette direction, éprouva comme un vertige. Tout semblait vaciller autour d'elle, les maisons, le sol, les passants. Elle continua pourtant sa marche vers le Cours-la-Reine, pour atteindre la rue de Rivoli où elle avait affaire. Mais, parvenue à la place de la Concorde, elle abandonna soudain tous ses projets d'emplettes, et rentra chez elle à pas traînants : elle se sentait les jambes débiles comme si elle eût fait des lieues à pied.

Ce même jour, Vaudrec vint lui dire adieu. Pour lui témoigner son regret de la voir partir, il trouva des mots qui la touchèrent, un accent de tristesse qui ne semblait pas simulé.

Jusqu'à ce jour, il ne lui avait rien confié de ses intentions d'absence ou de voyage pour l'été. Aussi dressa-t-elle l'oreille lorsqu'il dit du ton le plus naturel :

— Je ne me rappelle plus si je vous ai dit que je passerai le mois d'août sur les lacs d'Écosse. Je chercherai quelque hôtel confortable et attrayant au bord du Lomond, et j'y séjournerai paisiblement pour mettre la dernière main à mon essai sur Carlyle.

Il ajouta, d'une voix moins ferme :

— Ensuite, si vous m'y autorisez, j'irai... je serai heureux d'aller, comme l'an dernier, vous faire visite à Morcerf.

Elle s'attendait si peu à cette demande, elle en comprenait si mal la signification, qu'elle demeura quelques secondes interdite.

Il poursuivit, avec la douceur caressante des paroles d'autrefois :

— Le temps me paraîtrait si long de rester jusqu'à l'entrée de l'hiver, cinq mois ! sans vous voir !

Elle dut faire un grand effort pour retenir cette réponse : « Pourquoi le temps vous paraîtrait-il long de rester sans me voir, puisque vous serez auprès d'une autre ? »

Elle déclara simplement :

— Vous serez toujours le bienvenu à Morcerf comme ici. Je crois, d'ailleurs, que mon mari compte sur vous pour l'ouverture de la chasse.

XXVI

La campagne était luxuriante, lorsque madame de Brienne revint à Morcerf.

Partout, dans une rosée de lumière, la sève et les parfums débordaient. Sur les parterres en fleur, des nuées d'abeilles voltigeaient en vibrant. Le ciel, immuablement bleu tout le jour, s'émaillait de pourpre et d'or aux approches du soir. Et, la nuit venue, des étoiles sans nombre s'allumaient dans

l'éther approfondi. Partout la vie palpitait, joyeuse, ardente et pacifique ; il semblait qu'une béatitude immense était répandue sur la terre.

Madame de Brienne en fut d'abord tout éblouie. Une sorte d'ivresse et de fascination l'empêchait de réfléchir et de penser. Elle cheminait, incertaine, à travers les allées ; elle s'égarait, inconsciente, dans le dédale fleuri des sentiers.

Mais, dès le troisième jour, le contraste entre son âme et le paysage lui apparut si violent, la félicité ambiante lui fit sentir si durement son malheur, qu'elle éprouva l'impérieux besoin de se cacher au logis, de se soustraire à l'éclat provocant du soleil, de fuir l'ironique insulte que l'allégresse extérieure semblait lancer à sa disgrâce intime. Où qu'elle se promenât, même dans ses retraites préférées de la grande charmille ou du bord des étangs, elle se sentait mal à l'aise et froissée, comme une personne en deuil fourvoyée dans une fête.

Alors elle passa des journées entières sans quitter le château.

Les circonstances, d'ailleurs, lui facilitaient cette réclusion. Le député de l'arrondissement venant de mourir, M. de Brienne avait été l'objet des plus vives instances pour le remplacer. Le succès était certain, lui affirmait-on ; nul concurrent ne lui serait opposé ; tous les votes se grouperaient sur son nom. Il n'avait pu se dérober.

Mais, si assurée que parût la victoire, il s'occupait de sa candidature avec la méthode et la conscience qu'il apportait aux moindres choses. Du matin au soir, il parcourait la circonscription : il allait voir tous les électeurs importants, discutait avec eux les besoins de la région, cherchait à se rendre compte de tout, sur place et par lui-même. Souvent, il ne rentrait à Morcerf qu'après le dîner. Le récit de ses démarches, de ses discours, de ses visites, le retenait longuement auprès de sa femme.

Elle l'écoutait avec soin ; car, à chaque instant, il provoquait ses remarques ou sollicitait son approbation. Mais, quand il avait fini, elle ne pouvait s'empêcher de sourire amèrement à la pensée de l'abîme d'ignorance qui le séparait d'elle, à l'idée qu'un homme puisse vivre ainsi tant

d'années à côté d'une femme, sans la comprendre, sans la pressentir, sans la deviner. « Il ne me connaît pas plus qu'au premier jour ! — songeait-elle avec stupéfaction. — Tout de moi lui est secret ! Il ne soupçonne même pas le drame qui se joue dans ma vie, le sacrifice quotidien que je fais à son honneur et à sa tranquillité ! J'aurai vécu près de lui, comme une étrangère dont il n'aura su que le nom !... »

Pendant ses longues heures de solitude, elle demeurait enfermée dans sa bibliothèque, étendue sur un divan, incapable de rien faire, plongée dans un chagrin immense, un chagrin si amollissant qu'elle s'y endormait parfois comme en un bain tiède où sa vie aurait coulé par ses artères ouvertes.

Devant elle, un petit vase de Chine, premier cadeau de Vaudrec, la contemplait mélancoliquement par les yeux de ses dragons d'or. Depuis qu'elle l'avait reçu, elle le gardait toujours auprès d'elle, à portée de sa main, dans le rayon de sa vue. Elle-même, chaque matin, l'ornait de fleurs, n'osant confier à personne ce soin, que la finesse de la porcelaine et l'exiguïté du col rendaient délicat. Elle avait presque animé ce frêle objet, à force de s'y attacher, de rêver tout haut devant lui, de l'associer à ses émotions intimes. Que d'espérances, que de joies, que d'alarmes elle lui avait confiées !

Et maintenant elle continuait à le parer chaque jour avec les mêmes précautions et la même piété, comme une prêtresse qui resterait fidèle aux offices après avoir perdu la foi.

XXVII

Un incident extérieur vint la distraire opportunément.

En face de M. de Brienne, un concurrent inattendu avait surgi. C'était un ancien avoué, malicieux, à qui de vieilles querelles locales donnaient une sorte de popularité. Du fait de sa candidature, l'élection, si calme jusqu'alors, dégénérait en lutte, une âpre lutte de haines campagnardes. Que produirait le scrutin? On ne savait plus. Les chances s'équilibraient, à quelques voix d'écart.

Pendant la dernière semaine, madame de Brienne s'adonna toute à soutenir le moral de son mari, tellement excédé de l'aventure où on l'avait engagé, tellement écœuré par la mauvaise foi de son adversaire, par les marchandages, les intrigues et toutes les vilenies de la besogne électorale, qu'il parlait sans cesse d'abandonner la partie.

Elle avait, en outre, d'actives obligations domestiques ; car maintenant tout le travail de l'élection se concentrait à Morcerf où les visiteurs affluaient comme au temps des chasses. Du matin au soir, il y avait table ouverte au château, grand mouvement aux écuries, de l'animation partout.

Quand, le 10 août, M. de Brienne fut élu aux deux tiers des voix, il dit tout radieux à sa femme :

— Eh bien, êtes-vous contente? Rien ne manque plus à votre bonheur, maintenant!... C'est à vous, d'ailleurs, que je dois mon succès. Sans vous, j'aurais tout envoyé promener, lorsqu'on m'a opposé cette candidature malpropre.

— Vous me faites trop d'honneur. Je vous assure que je ne suis pour rien dans votre succès.

— Pour beaucoup, au contraire! Vous m'avez donné d'excellents avis. Car vous avez beau être toujours plongée dans les livres ; vous êtes, au fond, une femme très positive, très pratique.

Après cet intermède forcé, elle se retrouva non moins triste, mais moins lasse, moins déprimée. Elle ne s'enferma plus dans la solitude ; elle reprit ses promenades à cheval, les relations de voisinage, le cours habituel de sa vie.

D'ailleurs, il lui était venu, dans son chagrin, un adoucissement qu'elle ne prévoyait pas : les lettres de Vaudrec.

Après un mois de silence absolu, il avait recommencé à lui écrire, presque aussi souvent qu'autrefois. La plume à la main, il avait retrouvé son aisance de naguère. Ses lettres étaient longues, affectueuses, abondantes en détails sur ses occupations et ses travaux, pleines de questions sur ce qui se passait à Morcerf. Toutes semblaient dire : « Vous voyez que je ne vous oublie pas. Vous ne m'êtes pas moins chère que jadis. Quoi qu'il y ait dans ma vie, votre place y est toujours

réservée. » Et il parlait, sans la moindre gêne, de son prochain voyage en Écosse.

Le 20 août, elle reçut de lui une lettre de six pages, datée d'Inversnaid, sur le lac Lomond, où il venait d'arriver. Il en faisait un croquis charmant, souligné par un distique de Wordsworth ; puis il vantait la douceur de l'air, le confort de l'hôtel, la tranquillité du site : « L'endroit, disait-il, est merveilleux pour se recueillir et travailler. Cette retraite de silence me plaît infiniment. »

Elle voulut voir, dans ces mots, une façon détournée de lui apprendre qu'il était *seul* là-bas, et elle le remercia de cette attention par un sourire mélancolique.

Il terminait en confirmant sa visite à Morcerf pour la dernière quinzaine de septembre.

Mais la lettre suivante, postérieure de treize jours, était d'un autre style. Brève, ambiguë, écrite visiblement à la hâte, elle annonçait : « Mes belles résolutions de travail sont déjà en fuite. Je quitterai prochainement Inversnaid, non que l'endroit ne soit délicieux, mais l'envie m'est venue de revoir la mer. Je vais donc partir pour l'île de Wight, d'où je rayonnerai, au hasard, sur le rivage celtique. Je n'ose plus vous prier de m'écrire, craignant qu'une de vos missives ne s'égare à me suivre. Mais je compte toujours être exact au rendez-vous que M. de Brienne m'a donné pour le 22 septembre à Morcerf. »

Et, de même qu'elle avait compris l'attention cachée dans la première lettre, elle devina ce que dissimulaient ce brusque départ de son ami, cette incertitude laissée sur son itinéraire, ce voile subitement tiré sur ses faits et gestes.

Le soir de ce jour-là, elle était restée seule au bord de la terrasse qui précédait le château. Onze heures venaient de sonner. Le comte, qui devait se lever de grand matin, avait, depuis quelques instants, gagné son lit.

Sous les rayons de la pleine lune, les pelouses brillaient comme des lacs lumineux où l'ombre des grands arbres formait, çà et là, des îlots obscurs. Au loin, vers la campagne, le cours de la rivière se trahissait entre les saules par des reflets frissonnants. Une brise tiède mêlait l'odeur des bois

humides à celle des prairies fauchées. Un rossignol jetait dans l'espace ses modulations vibrantes.

Assise, les bras croisés contre sa poitrine, les yeux fixes et vagues, les nerfs amollis par les mystérieux effluves qui rendent si troublantes certaines nuits d'été, madame de Brienne sentait tout ce qu'elle avait de féminin s'émouvoir en elle.

Mais une étoile filante raya le ciel. D'autres suivirent peu après. Et, pendant plusieurs minutes, la coupole nocturne fut toute sillonnée de fusées vives.

Alors la jeune femme songea que la même lune, là-bas, éclairait les deux amants ; que la même nuit étendait sur eux son voile diaphane et parfumé ; que les mêmes étoiles tombantes leur faisaient lever les yeux, tandis que des souhaits montaient à leurs lèvres qui se recherchaient aussitôt.

A cette pensée, son cœur se déchira, et, la tête dans les mains, elle fondit en larmes.

XXVIII

La soirée finissait, quand Vaudrec arriva. Deux autres chasseurs l'accompagnaient. Il y en avait déjà huit au château, dont trois avaient amené leurs femmes.

A peine les nouveaux venus eurent-ils salué leurs hôtes, qu'un domestique ouvrit les portes de la salle à manger, où l'on avait servi, en même temps que le thé, une collation pour les voyageurs.

Le comte s'empara de Vaudrec :

— Vous devez avoir faim. Deux heures de chemin de fer et une heure de voiture, cela creuse, surtout la nuit ! Moi, quand je viens à Morcerf par le train que vous avez pris, je fais un vrai souper en débarquant. Allons ! un peu de terrine de perdreau.

Tout en maniant la fourchette, Vaudrec regardait madame de Brienne aller et venir parmi ses invités, une tasse à la main.

Elle portait une robe demi-ouverte, en drap de soie pervenche, qu'une haute ceinture de broderie serrait à la taille.

De la revoir après une si longue absence, il éprouvait une sorte de ravissement. Tous les souvenirs qu'il associait à cette femme, naguère tant aimée, tant désirée, lui affluaient à la mémoire. Et, traversé d'un frisson délicieux, il comprit qu'il l'aimait et la désirait toujours... Avait-elle jamais été plus séduisante?... Comme s'il la voyait pour la première fois, il admirait son profil pur, ses grands yeux noirs, l'ample spirale de ses cheveux relevés sur la nuque, tout son corps parfait, l'élégance de sa démarche, et cette souple sûreté de gestes qui donnait de la grâce à ses moindres mouvements. Elle avait en outre, dans le regard, une expression indéfinissable, quelque chose de muet, de lointain, de consumé, qui ajoutait comme une volupté douloureuse à son charme ancien.

La collation finie, on se retira.

En gagnant l'escalier qui menait aux chambres, Vaudrec se trouva seul, un instant, à côté de madame de Brienne. Très bas, il lui dit :

— Ah! que c'est doux de vous revoir!

Et cela fut prononcé si tendrement qu'elle tressaillit dans toutes ses fibres.

La chasse fut piteuse le lendemain. Un vent de bourrasque ne permit d'abattre que vingt pièces jusqu'à midi.

Aussitôt après le déjeuner, les tireurs retournèrent à la plaine, mettant tout leur espoir dans une ondée menaçante qui allait sans doute calmer les rafales.

Mais la pluie, une fois commencée, persista. Bientôt même, elle tomba si cinglante et si drue que, sur le coup de trois heures, on vit les chasseurs revenir, trempés jusqu'aux os, suivis de leurs chiens mornes dont le poil plaquait aux flancs.

Les cartes, le billard, la conversation occupèrent la fin de la journée.

Vaudrec observa que madame de Brienne, tout amicale qu'elle fût avec lui, s'appliquait à ce qu'il y eût toujours une personne tierce entre eux.

Au dîner, le comte interpella ceux de ses invités qui devaient repartir le jour suivant et dont Vaudrec était :

— Ah çà! vous n'allez pas nous quitter! La tempête est finie, le baromètre remonte, la journée de demain sera belle.

Vous ne me refuserez pas la revanche de ma déconvenue d'aujourd'hui. D'ailleurs, je n'aurais même pas de quoi vous composer à chacun une bourriche!

Sur cinq qui devaient partir, Vaudrec seul refusa. Il était désolé, mais une affaire importante, pour laquelle il avait pris rendez-vous chez son notaire, l'obligeait d'être à Paris le lendemain à deux heures, au plus tard.

Tous les chasseurs insistaient, car il était sympathique à tous. L'un d'eux, se tournant vers madame de Brienne, ajouta :

— Aidez-nous à le convaincre, madame.

Elle dit simplement :

— M. Vaudrec n'ignore pas le plaisir qu'il nous ferait en restant. Il faut donc qu'il ait de sérieuses raisons pour nous quitter : aussi, je n'insiste pas.

Alors, le comte suggéra :

— Pourquoi ne remettriez-vous pas ce rendez-vous? Une lettre que vous écririez ce soir et que je ferais porter à la gare aussitôt serait distribuée à Paris demain avant midi. Écrivez-la, cette lettre. Allons! un bon mouvement!

— Eh bien! j'accepte. J'écrirai ce soir.

Jetant un regard à madame de Brienne, il crut voir que ses lèvres tremblaient un peu.

Au sortir de table, elle murmura vers lui :

— Je vous remercie d'être resté.

Sans doute, la lettre qu'il avait à écrire demandait réflexion : il fut près de vingt minutes à la rédiger dans la bibliothèque contiguë au salon où les dîneurs prenaient le café.

Quand il revint, il demeura quelque temps silencieux, un pli au front, comme s'il poursuivait une méditation difficile. Et, pour passer au fumoir, il se leva le premier.

Mais, au retour, il avait l'air détendu, joyeux même. La comtesse était debout. Il l'entraîna vers un canapé, tandis qu'une des jeunes femmes présentes se mettait au piano et que les autres invités causaient par groupes :

— Il faut que je vous dise la joie que j'ai eue à vous revoir hier. Jamais peut-être je n'ai mieux senti combien votre amitié m'est chère et quelle affection j'ai pour vous. Je vous regardais pendant que vous serviez le thé. Chacun de vos

gestes, chacune de vos attitudes éveillait en moi un souvenir, et toute ma vie antérieure me ressaisissait peu à peu... Mais c'est votre voix surtout qui m'a ému. Je reconnaissais, au passage, toutes vos intonations; je les devinais, à l'ouverture de vos lèvres!... Ah! la voix d'une personne qu'on aime, est-il rien de plus délicieux et de plus troublant! La voix! ce souffle animé, cette haleine vivante, échauffée aux profondeurs de la poitrine, au foyer même de la vie!...

Il allait, il allait, grisé par le philtre ancien qui fermentait dans ses veines, sincère d'ailleurs, trop sincère même, puisque en ce moment l'image de sa maîtresse absente était comme éclipsée en lui.

Madame de Brienne l'écoutait avec une surprise de plus en plus inquiète, se demandant si elle n'était pas le jouet d'une hallucination, si c'était bien Vaudrec qui lui parlait de la sorte, si elle n'allait pas, d'un seul mot, d'un seul nom, arrêter un discours qu'il n'avait plus le droit de tenir. Mais simultanément une magnétique douceur la pénétrait, la paralysait, une suave douceur qui refluait le long de ses bras jusqu'à son cœur, comme lorsqu'une bouche aimée nous caresse les mains.

Au piano, la dame exécutait la grande sonate de Chopin. Un jeune homme, penché sur elle, lui tournait les pages. Des exclamations s'élevaient d'une table de poker. Une gerbe de lys, placée sur un guéridon voisin, dégageait un parfum très fort. Et madame de Brienne percevait toutes ces choses d'une façon intermittente et confuse, comme si elle allait s'évanouir.

Son trouble s'accrut encore dans la nuit. « Mon Dieu! se disait-elle, est-ce donc possible!... Avais-je désespéré trop vite?... M'aimerait-il toujours?... Me reviendrait-il déjà?... L'épreuve qui me fut si cruelle n'était-elle donc que passagère, est-elle donc finie?... M'aurait-il parlé comme il a fait, si...? Mais non, il n'a voulu qu'être bon pour moi, et je n'ai eu que sa pitié!... »

Le lendemain, de tout le jour, elle ne put voir Vaudrec. Partis dès le matin, les chasseurs déjeunèrent dans une ferme et ne revinrent au château qu'après le coucher du soleil.

Une gaieté bruyante anima le dîner; car il y avait eu, tant poil que plume, trois cents pièces au tableau.

La soirée fut courte, les hommes tombant de fatigue. Lorsqu'on se retira pour la nuit, Vaudrec dit à madame de Brienne :

— Je ne vous aurai guère vue aujourd'hui, hélas ! et, quand vous vous lèverez demain, j'aurai déjà quitté Morcerf. Mais vous savez que je serai, de nouveau, votre hôte bientôt?

— Ah !...

— Oui, votre mari m'a invité à revenir passer deux ou trois jours ici, à la fin d'octobre, pour l'arrivée des bécasses.

Il ajouta d'une voix qu'elle connaissait trop :

— J'attendrai ainsi plus patiemment votre retour à Paris.

Il dit enfin :

— Vous rentrerez, sans doute, pour la réouverture des Chambres?

— Oui, le 7 novembre.

XXIX

« Avais-je désespéré trop vite?... M'aimerait-il encore?... Me reviendrait-il déjà?... » Pendant les trois semaines qui suivirent, madame de Brienne remua anxieusement ces questions.

Mais, le 26 octobre, on remit au comte, devant elle, un télégramme.

— Allons! — fit-il après avoir ouvert le pli. — Voilà Vaudrec qui m'annonce qu'il ne viendra pas ce soir.

Et il lut :

« Une obligation imprévue me retient à Paris. Regrets amicaux.

» VAUDREC. »

Le surlendemain, madame de Brienne recevait de lui cette lettre :

« Il faut que vous m'excusiez de n'être pas venu, sans que je puisse vous dire pourquoi je ne suis pas venu. Sachez

seulement que je suis très triste, que vous n'êtes pas étrangère à ma tristesse et que j'envie votre paix. Je compte si bien sur votre indulgence que je vous prie d'attendre, pour me répondre, que nous ayons pu causer à Paris.

» A vous, d'un cœur fidèle autant qu'affligé,

» VAUDREC. »

Perdue en conjectures, partagée entre les sentiments les plus contraires sans pouvoir se fixer à aucun, madame de Brienne connut des heures presque aussi amères qu'au début de l'été.

L'automne, par surcroît, était lamentable. Jour et nuit, il pleuvait. Les feuilles mortes couvraient le sol ; mais elles n'offraient pas ces riches teintes, ces belles nuances pourpres et dorées, qui font paraître, en octobre, les sous-bois luxueux comme des tapis d'Orient. Moisies et décolorées par les averses continues, elles semblaient des loques sales qui pourrissaient par terre.

XXX

La première semaine de novembre s'achevait dans la brume ; l'ombre du crépuscule envahissait le petit salon de la rue Bayard.

Vaudrec, assis devant madame de Brienne, parlait sans la regarder, en phrases hésitantes, voilées, avec de longues pauses, comme s'il avait peine à trouver ses mots ou qu'il souffrît à les prononcer. Elle l'écoutait dans cette sorte d'effarement où l'on s'éveille après un cauchemar. A travers les détours et les réticences de l'écrivain, elle venait de comprendre, en effet, que sa liaison avec Sophie Heller était rompue.

— ... Plus tard, poursuivait-il, plus tard, je vous expliquerai. Aujourd'hui, je ne peux pas tout vous dire. Il faut que vous m'entendiez à demi.

Au prix d'un grand effort, elle prononça :

— Il me suffit de savoir que vous souffrez, pour que je

vous plaigne de toute mon âme. Il est cependant une question à laquelle je vous supplie de répondre, car elle m'a trop tourmentée. Vous m'avez écrit, dans votre dernière lettre, que je n'étais pas étrangère à votre tristesse. Même après ce que vous venez de me dire, je ne réussis pas à deviner comment j'ai pu vous causer de la tristesse, et c'est une véritable angoisse pour moi.

Après un silence, il reprit :

— Soit. Je vais vous expliquer. Puis nous en resterons là, si vous le voulez bien ; tout cela m'est trop pénible à remuer... Comme je vous le disais, il y a un instant, j'ai souffert surtout d'avoir fait souffrir. Or, pour épargner cette souffrance, il m'aurait fallu sacrifier une affection ancienne, un passé qui m'est et me restera toujours cher. Ce sacrifice, alors même qu'il ne m'eût pas tant coûté, je n'avais pas le droit d'y consentir. On me le demandait pourtant ; on l'implorait... on l'exigeait. Il ne faut pas en vouloir aux âmes qui sentent ainsi. C'est le propre des grands sentiments de n'admettre aucun partage, d'être exclusifs jusqu'à la déraison, jusqu'à l'injustice... Vous comprenez, maintenant?

Puis, se levant soudain, très ému :

— Adieu, ma chère amie, adieu !

Elle lui saisit la main et, la pressant de toutes ses forces, elle balbutia :

— Merci, merci !

Une gratitude et une pitié immenses la consacraient toute à cet homme, en cette minute.

Mais quand il fut sorti, quand elle n'eut plus devant les yeux le spectacle de sa douleur, une réaction se fit en elle. Des profondeurs inconscientes de son être, une joie surgit tout à coup, une joie qu'elle sentait inavouable, odieusement égoïste, quoique irrépressible, une joie qui la remplissait à la fois de honte et de délices, comme une femme qui se pâmerait sous une caresse détestée.

Elle se ressaisit enfin à des pensées dignes d'elle. Et, songeant à sa rivale, elle murmura sincèrement : « La pauvre créature ! Comme elle doit souffrir, comme je la plains ! »

XXXI

Quelques jours plus tard, les journaux annonçaient l'engagement de Sophie Heller à l'Opéra de New-York.

Du grand bonheur qui naguère illuminait sa vie, rien ne restait plus; elle l'avait tout détruit.

Comme Vaudrec l'avait dit, elle était de ces âmes exclusives qui exigent, de l'être qu'elles aiment, un don absolu et sans partage, parce qu'elles-mêmes se donnent entièrement et sans réserve. La devise de la Portia de Shakespeare lui aurait convenu :

Qui me choisit devra
Risquer tout ce qu'il a.

N'ayant jamais douté que madame de Brienne eût été la maîtresse de Vaudrec, elle avait toujours vu avec une secrète défiance leurs rapports persistants, au point que, la nuit de Salzbourg, dans les bras mêmes de son amant, elle n'avait pu retenir ce cri :

— Jure-moi que je possède seule ton cœur et que tu n'aimes que moi !

Il avait juré, en l'étouffant de baisers.

Durant les semaines qui avaient suivi, elle avait connu de tels transports, une telle ivresse qu'elle n'avait pas songé à vérifier les titres de son bonheur.

Mais, un soir de juillet, comme ils dînaient ensemble au Bois, le nom de madame de Brienne était venu dans leur entretien. Vaudrec s'était exprimé complaisamment sur elle, ne dissimulant pas le charme qu'il lui trouvait et l'amitié qu'il lui portait. Sophie Heller l'avait écouté avec une attention vive où n'entrait pourtant nulle jalousie. Elle savait gré, en effet, à son amant, de parler ainsi ; elle voyait un procédé chevaleresque, bien digne de lui, dans cette façon d'affirmer devant la maîtresse nouvelle les mérites de la rivale évincée. Mais, au retour, elle avait remarqué en lui une vague distraction, des absences furtives de pensée. Dans la victoria qui les ramenait au travers du Bois, il n'avait pas dit vingt mots.

Cependant la nuit était douce, odorante et constellée, propice aux effusions poétiques, induisante aux épanchements amoureux. Une heure plus tard, assise à sa table de toilette et commençant à se décoiffer devant lui, elle avait surpris dans ses yeux une expression étrange.

— A quoi penses-tu? — lui avait-elle demandé brusquement. — Pourquoi me regardes-tu ainsi?

Et d'un geste inconscient, elle relevait sur sa gorge deminue les plis fins de sa chemise qui venait de glisser.

Il avait répondu, après une imperceptible hésitation :

— Je pense que tu es très belle et que je vais m'enivrer de ta beauté.

Deux fois encore, pendant leur voyage en Écosse et sur la côte anglaise, elle avait observé en lui ces éclipses de pensée, cette étrange expression des yeux.

Enfin, à peine revenu à Paris, ne lui avait-il pas annoncé qu'il se rendrait la semaine suivante à Morcerf. Elle le savait passionné pour la chasse : donc, en toute autre circonstance, ce déplacement ne l'eût pas surprise; mais aujourd'hui!...

La veille encore, sur le bateau qui les ramenait en France, elle lui avait dit :

— Je ne peux croire que ce soit déjà fini. Tu m'as donné tant de bonheur que j'en suis comme étourdie. J'ai besoin de silence et de solitude pour reprendre possession de moi-même. Il me serait impossible de penser à autre chose qu'à notre amour, à nos ivresses, à tout ce que tu m'as révélé, à tout ce dont j'ai frémi près de toi... Heureusement, Paris est vide, car je serais incapable de voir personne. Je resterai tout le jour seule chez moi, dans l'attente délicieuse de toi.

Et, c'est au lendemain de pareils propos qu'il lui avait notifié, du ton le plus naturel, son intention d'aller passer deux jours auprès d'une ancienne maîtresse! Elle avait eu grand'peine, en recevant cette nouvelle, à dissimuler son chagrin. Mais toute sa rancune s'était fondue à la douceur des adieux qu'il était venu lui faire, sur le point de se rendre à la gare. Elle avait donc atteint, sans trop d'impatience, le terme de son épreuve. Et, le troisième jour, elle s'était réveillée dans la joie : « C'est aujourd'hui qu'il revient, songeait-elle. Ce soir, nous serons l'un à l'autre! » Une heure plus tard,

elle tenait en mains la lettre que Vaudrec lui avait adressée de Morcerf, la veille au soir, par exprès. Elle s'était immédiatement écriée : « Madame de Brienne l'a repris! Il n'a pas eu la force de partir!... Peut-être cette nuit même était-il près d'elle!... »

Jusqu'au soir, elle était demeurée inactive et malade, l'esprit assiégé de terreurs, les nerfs vibrants, l'âme courroucée.

Le lendemain, elle avait pu encore se contenir en revoyant Vaudrec. Après une effusion de tendresse, il avait conté l'emploi de son temps à Morcerf, l'hospitalité cordiale de ses amis et leur insistance à le retenir un jour de plus. Sur ce dernier point, il s'était expliqué sans la moindre gêne, avec la tranquille autorité qui lui était habituelle.

Mais lorsqu'il en était venu à dire : « Brienne m'a engagé à revenir passer trois ou quatre jours, chez lui, vers la fin d'octobre, pour tirer des bécasses, et j'ai accepté », — alors elle n'avait pu se contraindre davantage.

Et, dans un flux de paroles, elle avait épanché sa tristesse, ses frayeurs, toutes ses émotions des jours derniers :

— Tu n'imagines pas ce que j'ai souffert en recevant ta lettre hier matin. J'ai été prise comme d'un vertige. Il m'a semblé que je te perdais pour toujours, puisque tu ne revenais pas. Aussi, je t'en supplie, promets-moi de ne pas retourner là-bas dans quinze jours. Tu iras y chasser une autre fois, plus tard, quand je serai remise de ma peur, quand tu m'en auras guérie...

Il l'avait d'abord grondée gentiment, lui faisant honte de ses alarmes et de ses soupçons :

— Madame de Brienne n'est et n'a jamais été qu'une amie pour moi. Je ne comprends pas tes inquiétudes à son égard. C'est une femme charmante que j'ai grand plaisir à voir. Je ne t'ai jamais caché mes rapports avec elle. A la rigueur, j'admettrais qu'elle fût jalouse de toi, bien qu'elle n'y eût aucun droit. Mais que tu sois jalouse d'elle, toi!... non vraiment, je ne comprends pas!...

— Je te sais trop loyal pour croire que madame de Brienne soit encore ta maîtresse; mais *elle l'a été* et elle t'aime toujours!

— Tu es folle! jamais madame de Brienne ne m'a aimé!

jamais elle n'a été ma maîtresse ! Qu'elle ait été plus ou moins troublée au début de nos relations, c'est possible. Mais elle est toujours restée impeccable. Et ce qu'elle a pu ressentir, je l'ignore. En tout cas, elle est parfaitement sereine aujourd'hui, parfaitement résignée à ne voir en moi qu'un ami.

— Madame de Brienne sereine !... Madame de Brienne résignée !... Allons donc ! Elle ne serait pas femme alors... Non, je te le jure : mon instinct ne me trompe pas. Sous les airs tranquilles qu'elle affecte envers toi, elle ne poursuit qu'une idée : te reprendre, te reprendre à moi...

— Si tu la connaissais tant soit peu, tu saurais qu'elle est incapable d'un calcul pareil. Elle est la droiture et la fierté mêmes !

— Alors, tu ne veux pas me promettre de ne pas retourner là-bas ?... Pourtant, si c'est le seul plaisir de la chasse qui t'attire à Morcerf, tu peux bien me le sacrifier une fois !

Il avait fini par promettre. Et, sur le moment, elle avait exulté d'allégresse.

Mais, de ce jour, une gêne douloureuse avait envahi leur amour, la gêne des pensées que l'on se cache, des sujets que l'on détourne et des malentendus qui s'aggravent.

Le 4 novembre, ils s'étaient rendus tous les deux à Versailles, où l'écrivain avait une recherche à faire au Musée.

Venus en voiture, ils avaient déjeuné à l'Hôtel des Réservoirs ; puis, leur visite aux galeries achevée, ils s'étaient fait conduire à Trianon.

Un soleil pâle dorait le jardin silencieux. Les deux amants s'y promenaient seuls, recueillis, l'âme lourde, comme était lourde aussi leur marche au travers des feuilles mortes qui obstruaient le chemin.

Dans la retraite du Belvédère, une angoisse commune les saisit, quoique nulle parole ne leur fût montée aux lèvres. Et soudain, il sentit qu'elle tremblait à son bras.

— Qu'as-tu, ma chérie ? demanda-t-il.

Au lieu de répondre, elle se mit à trembler si fort qu'il dut la faire asseoir sur un banc. Et, presque aussi ému qu'elle, il l'adjura de s'expliquer.

Elle essaya de parler ; mais tout de suite les larmes l'arrê-

tèrent, et elle pleura éperdument, avec des sanglots et des spasmes, comme si une douleur abominable la tenaillait. Elle finit par balbutier :

— Je ne peux pas m'y faire. C'est plus fort que moi. Depuis trois semaines, je ne cesse de penser à *elle*. L'idée qu'elle va revenir à Paris, que tu retourneras chez elle, qu'on vous rencontrera ensemble au théâtre, dans le monde, que vous reprendrez vos habitudes de causerie et d'intimité, — cette idée-là m'affole. Tout le temps que tu seras loin de moi, je te croirai près d'elle. Et, même près de moi, je croirai que tu penses à elle. Ma vie sera un supplice!... Il faut, vois-tu, il faut que tu renonces à la voir!... Jure-moi que tu ne la verras plus!

Avec une inflexible douceur, il recommença de la raisonner, comme il avait fait trois semaines plus tôt, en insistant sur les motifs de dignité qui l'empêchaient de consentir à ce qu'elle implorait de lui.

Un moment, il put croire qu'il la persuadait; car elle n'objectait rien et ne pleurait plus. Mais, du banc où elle était assise, elle glissa soudain à genoux sur les feuilles mortes. Et, mains jointes, toute son âme dans les yeux, elle déclara :

— Pour la dernière fois, au nom de notre amour qui est ma vie, je te conjure de ne plus voir madame de Brienne.

Puis, immobile et affreusement pâle, elle attendit.

Une grande pitié ébranla Vaudrec. Mais le sentiment de l'honneur, cet étrange sentiment où les hommes enferment parfois tant d'orgueil et d'égoïsme, domina en lui. Et, d'un geste de la tête, il répondit : « Non. »

Alors, brusquement, elle se releva, sans même prendre les mains qu'il lui tendait.

— Partons! fit-elle.

D'un pas rapide, elle se mit en marche, comme si elle fuyait. Il voulut la retenir. Elle l'écarta.

— Nous étions si heureux! dit-il. Pourquoi détruis-tu notre bonheur?

Elle ne répondit pas.

En quelques minutes, ils eurent rejoint leur voiture qui les attendait à la porte de Trianon pour les ramener à Paris.

Durant tout le trajet, elle resta muette, farouche, les yeux

tragiques. A deux reprises, il essaya de la fléchir. Le buste droit, le regard tendu vers la campagne nocturne, elle sembla ne point l'entendre.

Lorsqu'ils furent à la Porte Dauphine, il prononça :

— Nous ne pouvons cependant nous quitter ainsi! Viens un instant chez moi.

— Non, j'ai besoin d'être seule; laissez-moi. Je vous écrirai demain.

Et le lendemain, en effet, mue par l'illogique instinct qui pousse les êtres passionnés à n'admettre aucune transaction entre le bonheur infini et le malheur absolu, elle lui avait adressé une lettre de divorce et d'adieu qui se terminait ainsi :

« ... Puisque, par ma faute, il ne nous est plus possible de vivre ensemble, je veux vous quitter lorsque je vous suis chère encore et certaine de vous laisser un souvenir cher.

» A continuer l'existence que nous menons depuis quelques semaines, notre amour serait bien vite fini ; le passé même, notre divin passé, n'y résisterait pas. Croyez-moi et aidez-moi : sauvons à tout prix ce qui peut encore être sauvé. Épargnons à notre tendresse, qui fut si haute, les soupçons, les amertumes, les rancœurs et tout ce qui avilit les liaisons finissantes. Ayons l'affreux courage de nous séparer, si nous voulons qu'il nous soit possible de nous revoir plus tard.

» Vous vous rappelez qu'un impresario m'avait proposé naguère un engagement pour l'Amérique. Je viens de lui télégraphier que j'accepte ses offres, afin que, dès aujourd'hui, il y ait de l'irrévocable entre vous et moi.

» Adieu, vous à qui j'aurai donné le meilleur de moi-même et qui m'avez révélé l'amour! Je vous garde un souvenir inaltérable dans mon cœur brisé, dans mon pauvre cœur clos pour jamais et qui t'adorera toujours.

» SOPHIE HELLER. »

MAURICE PALÉOLOGUE

(A suivre.)

UN HÉROS DE ROMAN

AU GRAND SIÈCLE[1]

Le romanesque — au sens qu'a le mot aujourd'hui — n'est guère le propre du grand règne. Après les folies de la Fronde, criminelles quelquefois, mais souvent généreuses et d'allure chevaleresque, avant les libertines extravagances de la cour du Régent et des temps qui suivirent. s'étend une longue période de sagesse, de pondération et de gravité extérieure. La vertu, à vrai dire, n'y gagne pas grand'chose ; mais la mesure, la correction, la retenue imposée par l'usage en donnent tout au moins l'apparence, et voilent dans leurs effets — sans les détruire dans leur essence — les passions naturelles de l'homme. Parmi les familiers du Louvre et de Versailles, sauf d'assez rares exemples, le grand ressort des âmes est moins l'amour que l'ambition. On cherche à plaire au Roi plutôt qu'à plaire aux femmes; la faveur du souverain, les succès à la Cour, les distinctions honorifiques, sont des jouissances plus recherchées que la gloire d'arracher l'aveu d'une jolie bouche ou de dompter un cœur rebelle. Certes l'on parle encore le langage de la galanterie, mais la conquête

1. Sources principales : *Recueil de différentes choses*, par le marquis de Lassay. — Manuscrit de Lassay, de la collection de M. Hanotaux. — *Lettres galantes* de madame Desnoyers. — *Mémoires* de Saint-Simon, de la Grande Mademoiselle. — *Lettres* de madame de Sévigné. — *Journal* de Luynes, etc , etc.

d'une beauté à la mode est trop souvent moins un but qu'un moyen, un « chausse-pied », comme dit Saint-Simon, pour s'avancer dans les bonnes grâces du maître ; et l'amour désintéressé, le sentiment naïf et dégagé d'arrière-pensée, sont mis au rang des choses « gothiques » et surannées, bonnes tout au plus pour les petits bourgeois ou pour les braves gens de province. En ce milieu de sens pratique, en ce monde égoïste et sec, un homme s'est rencontré, dont la vie tout entière n'a été occupée que du désir de plaire, qui n'a connu d'autre ambition que d'aimer, d'être aimé, de suivre l'appel de son cœur, qui a pris l'amour au sérieux, et qui a fait du sentiment, au détriment de sa fortune, la carrière et l'objet de sa longue existence. D'un personnage, d'ailleurs intéressant à divers titres, c'est cet aspect particulier que, dans les pages qui suivent, je tenterai de mettre en relief, m'adressant à tous ceux qui sont curieux d'un siècle dont même les simples « figurants »[1] gardent un air et une allure qu'on chercherait vainement ailleurs.

I

La très ancienne maison de Madaillan de Lesparre est originaire de Guyenne. Elle se trouvait représentée, au milieu du XVII[e] siècle, par Louis de Madaillan, plus connu sous le nom de marquis de Montataire. De son mariage avec Suzanne de Vipart naquit, le 28 mai 1652, un fils unique, Armand de Madaillan, qui, d'une des terres de la famille, porta le nom de marquis de Lassay, et qui sera le héros de cette histoire. Ses premières années, semble-t-il, ne furent point égayées de ces chauds rayons de tendresse dont le doux et bienfaisant reflet se prolonge sur l'existence entière. Sa mère, créature terne et molle, écrasée sous le poids de l'autorité conjugale, ne fit que passer dans la vie sans y laisser de trace. C'était un terrible homme, par contre, que le marquis de Montataire ! Brutal, dominateur, égoïste et rapace, peu scrupuleux sur les moyens et, assure Saint-Simon, « grand men-

1. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi* : notice sur le marquis de Lassay.

teur de son métier », il ne songeait qu'à augmenter son bien par des spéculations et par des tripotages, où il laissait parfois des plumes, et plus souvent de son honneur. Sa tyrannie et ses colères faisaient trembler tous ceux qui vivaient près de lui. Son fils, d'après son propre aveu, ne ressentit jamais pour ce père despotique qu'un vif sentiment de frayeur, que tempérait peu de respect. La violence, au reste, comme il arrive avec les tempéraments énergiques, blessait l'âme de l'enfant sans parvenir à la briser ; il se renfermait en soi-même, attendait en rongeant son frein l'heure de l'affranchissement. « A peine étais-je sorti de l'enfance, confesse-t-il quelque part, que je secouai le joug de la domination paternelle, aux dépens de tout ce qui pouvait m'arriver ; et, pendant plusieurs années, je me réveillais la nuit avec un mouvement de joie, que me donnait la pensée de ne plus dépendre de personne. »

Ce goût vif de l'indépendance, par une alliance qui n'est point rare, se conciliait avec une humeur douce, rêveuse, impressionnable. « Mon esprit, écrit-il, ne me sert qu'à démêler les sentiments de mon cœur, et je ne pense qu'à proportion de ce que je sens... Je ne saurais, dit-il encore, voir souffrir personne, pas même les animaux. » C'était enfin ce qu'un siècle plus tard les contemporains de Rousseau eussent appelé « une nature sensible ». Mais il ne fallait pas trop se fier à cette mansuétude, et tel qui s'avisait de le harceler de trop près avait lieu de s'en repentir. « N'ayant encore que huit ans, rapporte Bussy-Rabutin, et étant le plus joli garçon du monde, il rêvait un jour, appuyé sur une fenêtre. » Le chevalier de Montataire, son oncle, personnage ridicule et connu pour *fâcheux*, lui vint demander ce qu'il avait : « Laisse-moi, mon oncle, lui dit Lassay. — Non, je ne te laisserai point, reprit le chevalier, que tu ne m'aies dit à quoi tu penses. — C'est, répliqua alors l'enfant, que je songe que j'ai ouï dire qu'à mon âge tu étais aussi joli garçon que je suis, et que j'ai peur qu'au tien je ne sois aussi sot que tu es. » Son épée s'affirma bientôt non moins acérée que sa langue. Encore adolescent, il eut querelle avec M. de Pompadour, officier des gardes du roi : Lassay, au premier engagement, fut traversé de part en part; il voulut néanmoins

continuer le combat, blessa son adversaire de quatre coups d'épée, et pour finir le désarma. Dans une époque où le courage était considéré comme la première vertu, je laisse à penser si ce trait fit honneur au jeune débutant et lui valut l'estime de la galerie.

On peut induire de ce qui précède qu'Armand de Lassay était un garçon fort précoce, et que l'esprit et le sang-froid n'avaient pas attendu chez lui le nombre des années. Le cœur ni l'imagination n'étaient demeurés en arrière. C'est à l'âge de quinze ans qu'il rencontre un jour sur sa route celle qu'il devait aimer plus qu'il n'aima jamais personne; c'est à quinze ans qu'éclôt dans sa cervelle le roman ingénu qu'il réalisera par la suite et dont les péripéties rempliront la première moitié de sa vie. L'héroïne de cette belle passion n'est pas une figure banale, et l'aventure récente qui venait d'attirer sur elle les regards surpris du public mérite d'être contée avec quelque détail. Les mémoires et lettres du temps, et les notes de Lassay lui-même, ne nous en laissent rien ignorer, et je me bornerai seulement à coordonner ces récits.

Elle se nommait Marianne Pajot. Son père était apothicaire et sa mère était femme de chambre, l'un et l'autre attachés à la maison de la Grande Mademoiselle. Cette fille, de si mince extraction, était d'une beauté merveilleuse: son esprit, sa sagesse et l'élévation de son âme répondaient, de l'aveu de tous, aux séductions de son visage. Élevée à Saint-Fargeau, dans ce château princier dont les hôtes la traitaient avec une bonté familière, son instruction et ses manières étaient bien au-dessus de ce qu'impliquait sa naissance. La Grande Mademoiselle l'aimait fort et l'attirait constamment dans sa chambre; mais de méchants rapports détruisirent cette intimité. Marianne fut accusée d'écrire des lettres à Paris, où elle tournait en ridicule la princesse et ses dames d'honneur; Mademoiselle, sans rien écouter, la fit partir de sa maison; et, congédiée sur un simple soupçon, la jeune fille vint demeurer à Paris chez sa tante, femme de chambre au service de la duchesse d'Orléans. C'est ainsi qu'elle passa, dans sa vingtième année, du château de Saint-Fargeau dans le palais du Luxembourg, où son esprit et sa beauté lui attirèrent promptement tous les hommages. L'un des familiers du palais était, à cette époque,

le duc Charles IV de Lorraine, veuf depuis peu, prince passablement excentrique, galant avec les femmes, et perpétuellement amoureux, bien qu'il frisât la soixantaine. Voir Marianne et la courtiser fut pour lui l'affaire d'un instant ; mais la demoiselle était fière, et sa farouche vertu ne se contentait pas d'une situation équivoque. Charles IV reconnut bientôt que, pour réussir dans ses vues, de la fille de l'apothicaire il fallait, de nécessité, faire une vraie duchesse de Lorraine, et son cœur était si bien pris qu'il ne balança pas à s'en passer la fantaisie. Il lui offrit son nom, son rang et la couronne souveraine. Sans paraître « éblouie » de la proposition, elle demanda du temps pour réfléchir, et dix-huit mois s'écoulèrent de la sorte, dix-huit mois où le duc, de plus en plus épris, ne bougeait guère d'auprès de sa fiancée ; « il s'allait promener avec elle », dit dédaigneusement Mademoiselle, la voyait chez une tante, épouse d'un autre apothicaire, où il passait toutes ses journées, et soupait en cette compagnie « dans des plats d'étain et de faïence ! » Ce dernier détail notamment excite au plus haut point l'indignation de la princesse.

L'histoire, ainsi qu'on pense, ne fut pas longtemps mystérieuse : on en jasait fort à la Cour, et mille intrigues s'ourdirent autour de cette idylle. C'est d'abord François de Lorraine, le frère de Charles IV, qui juge l'occasion bonne pour faire assurer à son fils l'héritage fraternel, à l'exclusion des fils qui naîtraient du futur mariage. Que Charles promette à son neveu les deux duchés de Lorraine et de Bar, et François, en bon frère, secondera les projets du soupirant à barbe grise. Louis XIV, de son côté, veut profiter des circonstances ; la réunion des deux duchés à la couronne de France est un rêve qu'il caresse depuis nombre d'années ; des négociations secrètes sont sur ce point dès longtemps engagées. Le Roi fait dire au duc que cette cession si ardemment souhaitée sera payée d'un consentement complet au mariage de Marianne Pajot, que la fille de l'apothicaire sera traitée au Louvre avec les honneurs dus à une princesse souveraine. Enfin, pour brocher sur le tout, la duchesse d'Orléans, sœur du duc de Lorraine, jette feu et flamme contre cette mésalliance, fait retentir la Cour de ses doléances irri-

tées. Parmi toutes ces agitations et toutes ces convoitises, Charles IV n'est occupé que de sa seule passion et ne se soucie de rien autre. Pour satisfaire son frère François, il fait dresser un projet de contrat par lequel il proclame, en termes solennels, son neveu, le prince Charles, pour « son successeur immédiat et incommutable en ses États et duchés de Lorraine et de Bar ». Presque en même temps il signe, à l'abbaye de Montmartre, le 6 février 1662, en présence du duc de Guise et de l'abbesse sa sœur, un traité qui cède à la France, après la mort de leur souverain actuel, les mêmes duchés légués à son neveu. Louis XIV connut la nouvelle du traité à la foire Saint-Germain, où il était en train de jouer avec les dames : « Il n'y a rien dans toute la foire, s'écria-t-il dans un transport de joie, qui vaille les deux bijoux que je viens de gagner ! »

Ayant réglé toutes choses avec cette bonne foi éclatante, Charles IV, l'esprit tranquille, ne songe plus désormais qu'à célébrer la noce. Les bans sont publiés dans le plus grand mystère, et l'on prend jour pour le contrat, la consécration religieuse devant avoir lieu le même soir. Le texte du contrat se trouve encore dans les archives du ministère des Affaires étrangères. Le duc insiste avec chaleur sur les belles qualités de celle qu'il va prendre pour femme : « sa pudeur, sa piété solide, sa vertu rare, son mérite éminent » y sont consignés tout au long comme les apports de l'épousée, plus essentiels cent fois au bonheur de la vie que « les dons qui dépendent de la naissance ou la fortune ». Le 18 avril 1662, à la tombée du jour, Marianne, ses père et mère, quelques parents, et le duc de Lorraine, se réunirent pour « le festin de noce » chez « maître Tistonnet », oncle de la future, dont la boutique d'apothicaire se trouvait rue Saint-Honoré. Au sortir du souper, selon l'usage bourgeois, on devait signer le contrat ; puis, à minuit, l'Église bénirait le mariage. Le repas fut long et cordial, et toute la compagnie était encore à table quand, à la surprise générale, un messager survint, réclamant, de la part du Roi, un moment d'entretien avec la jeune fiancée. Ce trouble-fête n'était rien de moins que le sieur Le Tellier, ministre de la Guerre ; Lassay, dans son curieux récit, reproduit le dialogue qui s'échangea entre Marianne et

l'envoyé du Roi. Louis XIV venait d'apprendre — par un avis, dit-on, de mademoiselle de Guise — le double jeu de Charles IV, l'engagement pris, au mépris du traité, avec le fils du duc François ; l'influence de Marianne sur l'homme qui l'adorait pouvait seule, se disait le Roi, sauvegarder l'intérêt de la France et procurer l'exécution du traité du 6 février. Le ministre était donc chargé de dire tout nettement à Marianne « qu'il ne tenait qu'à elle d'être reconnue le lendemain duchesse de Lorraine par le Roi ; qu'elle n'avait qu'à faire signer à M. de Lorraine un papier qu'il avait apporté avec lui et qu'il lui montra, et qu'elle serait reçue au Louvre avec tous les honneurs dus à un si haut rang ; mais que, si elle refusait de faire ce que Sa Majesté souhaitait, il y avait à la porte un de ses carrosses, trente gardes du corps et un enseigne, qui avaient ordre de la mener au couvent de la Ville-l'Évêque, ce que madame la duchesse d'Orléans demandait avec beaucoup d'empressement ».

Marianne Pajot, dans cette alternative, se montra, par sa hauteur d'âme, supérieure aux puissants du jour qui voulaient faire de sa beauté l'instrument de leurs ambitions. Sans balancer un seul instant, elle répondit à Le Tellier « qu'elle aimait mieux demeurer Marianne que d'être duchesse de Lorraine » au prix que l'on y voulait mettre, que, si elle avait du pouvoir sur l'esprit du duc de Lorraine, « elle ne s'en servirait jamais pour lui faire faire une chose si contraire à son honneur et à ses intérêts », et qu'elle refusait le délai qu'on lui offrait pour réfléchir. Sur quoi, elle rentra dans la chambre, prit congé du duc de Lorraine, et, laissant sa famille en larmes et son futur « dans des transports de rage », elle monta fermement dans le carrosse du Roi, et s'en fut à la Ville-l'Évêque, d'où elle renvoya le lendemain à M. de Lorraine « pour plus d'un million de pierreries » dont il lui avait fait présent.

Je n'ai pas à décrire l'indignation de Charles IV. Il ne voulait rien de moins que forcer les murs du couvent pour enlever sa belle de vive force ; il fallut pendant plusieurs mois laisser autour de l'abbaye une compagnie des gardes pour s'opposer à l'entreprise. Enfin le duc quitta Paris, et passa bientôt en Autriche, où le temps fit son œuvre et chassa

Marianne de son cœur[1]. Mais l'héroïne de l'aventure en conserva longtemps un rare prestige et comme une auréole. Quand il lui fut permis de sortir de la Ville-l'Évêque, l'accueil qu'elle reçut de toutes parts la consola de ses épreuves. M. Le Tellier l'allait voir, et parlait d'elle avec admiration; le Roi lui-même rendait hommage au mérite de cette vaillante fille et s'intéressait à son sort; la Cour, à l'exemple du maître, chantait hautement les louanges d'une si extraordinaire vertu. Lassay, avant de la connaître, avait donc les oreilles remplies des plus enthousiastes récits; et l'on devine sans peine l'impression que dut faire cette pure et célèbre beauté sur un cerveau d'adolescent, bouillonnant d'ardeurs généreuses et d'aspirations romanesques. Du jour où il la vit, il se fit le serment de lui donner son existence, et le beau de l'histoire est qu'il se tint parole.

II

De mariage, à cette époque, il ne pouvait être question. Lassay, comme je l'ai dit, venait d'avoir quinze ans, et Marianne en comptait vingt-cinq. Il se contenta donc d'enfermer ses projets et ses rêves dans son cœur. Mais il la voyait fréquemment, lui confiait comme à une amie ses chagrins et ses espérances, lui demandait conseil dans les circonstances difficiles, bref, ainsi qu'il le dit, faisait de sa passion « la règle de sa vie », tous les jours plus charmé de cette bonté souriante et de cette douce raison. Quelques années s'écoulèrent de la sorte. A vingt ans il servit, comme tous les jeunes gens de son rang, fit la première campagne de Hollande, se distingua en plusieurs grandes affaires, et se fit vaillamment blesser. Ce fut l'année suivante, en 1673, que, de retour en France, il s'ouvrit à Marianne du dessein qu'il avait conçu. La longue

1. Quelques années plus tard, Charles IV étant de retour en France, le Roi le plaisanta sur cette aventure, et lui dit que « s'il avait épousé Marianne Pajot, il lui aurait fallu ajouter une seringue à ses armes. — « J'y aurais mis trois fleurs de lys au bout, répliqua le duc de Lorraine, et cela eût parfaitement ressemblé au sceptre de Votre Majesté! » (Vie manuscrite de Charles de Lorraine par le P. Hugo, citée par le comte d'Haussonville dans son *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*.)

intimité dont il avait joui auprès d'elle lui avait donné lieu de croire qu'elle n'était pas insensible à sa flamme, et son chagrin n'en fut que plus profond de se voir nettement refusé. « Non, lui répondit-elle avec une fermeté tranquille, je ne vous conviens pas; votre passion vous fait trouver toutes choses aisées, mais la mienne ne m'aveugle pas. Votre maison est bonne, mais il faut que vous fassiez un bon mariage pour la soutenir, et le mien ne vous apporterait ni alliance ni bien. Vous n'en auriez un jour que des regrets, qui me mettraient au désespoir, et auxquels je ne veux pas vous exposer[1]. » Elle conclut en le suppliant d'éviter à l'avenir toutes les occasions de la voir; et, pour l'aider à tenir cette promesse, elle se retira peu après dans le fond d'un couvent.

Trois mois s'étaient passés depuis cette entrevue, quand il reçut d'elle un billet le conviant à venir lui parler à sa grille. Il y courut, le cœur battant; mais sa surprise fut grande lorsqu'il connut l'objet de cet appel. Elle lui avait trouvé, dit-elle, par l'entremise des religieuses, le parti le plus sortable, le plus avantageux du monde, une jeune personne de dix-sept ans, de famille honorable, orpheline, et riche à millions. Elle était fille d'un conseiller au parlement de Normandie, et se nommait Marie-Marthe Sibourg. Marianne le conjurait, avec une touchante éloquence, d'accepter son bonheur de la main d'une amie qui, ne pouvant être sa femme, lui resterait toujours dévouée, et qui prendrait son consentement comme une dernière preuve de tendresse. La lutte fut longue dans le cœur de Lassay; il céda cependant devant de si pressantes instances, et le mariage se fit quelque temps après à Paris, le 11 février 1674, mariage sans amour et sans joie, froid comme la raison même, qui seule avait part à la fête. Deux mois plus tard, l'époux partait pour joindre l'armée en Hollande, où son intrépidité folle, la « passion tendre, comme dit Chaulieu, qu'il témoignait pour les coups de mousquet », faisaient dire à ses compagnons qu'il semblait rechercher la mort. Il la manqua de peu au combat de Seneffe; il y reçut le même jour trois blessures, et regagna Paris tout éclopé, en fort piteux état. Son tempérament vigoureux le mit néanmoins

1. Madame Desnoyers, *Lettres*.

hors d'affaire, et ce fut d'une autre façon que se brisa le lien qui pesait si lourd sur son cœur. Au mois de janvier suivant, la jeune marquise de Lassay mettait au monde une fille, et mourait quelques jours plus tard, à l'âge de dix-huit ans, après onze mois de mariage.

Elle ne fut pas longtemps pleurée. Lassay, dans l'année même, revenait vers Marianne. Les motifs du premier refus avaient désormais cessé d'être : les biens considérables qu'il tenait de sa femme avaient relevé sa fortune et « raccommodé ses affaires »; l'expérience qu'il venait de faire lui avait clairement démontré qu'il ne pourrait pas vivre heureux sans celle qui, huit années plus tôt, avait charmé ses yeux d'enfant et pour toujours troublé son cœur. Marianne ne résista plus, et mit comme unique condition qu'il quitterait la ville et la Cour et s'en irait à la campagne, pour y couler sa vie près d'elle, loin des méchants propos et du vain tumulte du monde, l'un à l'autre uniquement, dans une obscurité complète. Pour un homme jeune et ambitieux, qui se croyait, comme il l'avoue avec ingénuité, propre aux plus grands emplois et fait pour de hautes destinées, cette retraite sans lendemain n'était pas un mince sacrifice. Il le fit délibérément et après réflexion. « J'avais, a-t-il écrit, plus d'amour-propre que personne; mais, après mille combats cruels, je le sacrifiai à une passion fondée sur une longue connaissance et une estime parfaite... J'épousai cette chère femme, et le seul repentir que j'aie connu depuis notre mariage est celui de ne pas l'avoir épousée assez tôt. » La noce eut lieu loin de Paris, sans éclat et sans assistance; le public fut longtemps sans en soupçonner rien. Le Roi seul en fut averti et, pour marquer son consentement, ajouta vingt-cinq mille écus à la maigre dot de Marianne. Lassay quitta subrepticement et sans prendre congé le monde brillant où il avait jusqu'alors vécu, se démit même bientôt de sa charge d'enseigne des gendarmes du Roi; et le couple ignoré s'en aller cacher son bonheur dans la terre de Bois-Froust, située auprès du Mans, dans un cadre à la fois poétique et sauvage.

Cette demi-clandestinité, qu'on pourrait trouver surprenante, fut la condition imposée par la famille du marquis de

Lassay. Son père, M. de Montataire, sa grand'mère maternelle, la marquise de Sainte-Croix, sans s'opposer d'une façon absolue à une alliance si romanesque, avaient exigé tout au moins que le mariage ne fût point d'abord « déclaré », laissant espérer pour plus tard une approbation plus complète. La naissance, l'an d'après, d'un fils, qui reçut le nom de Léon, n'influa pas sur cette résolution. M. de Montataire pourtant venait souvent chez le jeune couple, y faisait d'assez longs séjours, parlait même de son intention de s'installer à leur foyer. « Il y a à peu près six semaines, écrivait Lassay à son père, que vous nous dites, avec une extrême bonté, à mademoiselle Marianne et à moi, que vous ne cherchiez qu'à trouver du repos et de la douceur dans votre famille, et que vous vouliez vivre avec nous. » Mais Montataire ne se pouvait résoudre à rendre le mariage public, alléguant l'opinion du monde, qu'il fallait, disait-il, « payer de quelque chose », pour lui faire accepter une pareille mésalliance. « Vous nous dites, lui rappelle son fils, que le meilleur moyen pour cela serait que le Roi vous parlât, et que, pourvu qu'il vous dît une seule parole, vous vous en serviriez pour contenter le public. » Lassay, sur cette promesse, se décida à venir ainsi que sa femme à Paris. L'audience royale fut accordée : et Louis XIV fut plein de bonté pour Marianne. « Il lui demanda, dit Lassay, si elle lui avait pardonné de l'avoir empêchée d'être duchesse de Lorraine. Elle lui répondit qu'ayant contribué depuis à lui faire épouser un homme qu'elle aimait et dont elle croyait être aimée, elle lui avait pardonné aisément d'avoir rompu son mariage avec un souverain qui l'aurait rendue moins heureuse qu'elle n'était. » S'adressant ensuite au marquis de Montataire, le Roi le pria gracieusement d'accorder au mariage une investiture officielle, et reçut la promesse qu'il serait fait au gré de ses désirs.

Après une telle intervention, la question semblait résolue, et Lassay comptait bien qu'il lui serait enfin permis de donner à sa femme une situation régulière. Mais Montataire, loin de s'exécuter, réclamait de nouveaux délais, inventait de nouvelles raisons, éludait sous divers prétextes l'engagement par lui contracté. « Mon père partit d'ici brusquement, écrit un jour Lassay, pour venir à Paris, et me cacha avec soin le

dessein qui l'y conduisait, mais enfin il vient de me le découvrir. » La suite de cette épître nous révèle le mot de l'énigme : le vieux marquis, récemment veuf, voulait se remarier lui-même, et prétendait conserver pour soi seul tout le bien de sa première femme, lequel en bonne justice devait revenir à son fils. Ce projet, en effet, après bien des atermoiements, finit par se réaliser : Montataire épousa mademoiselle de Bussy-Rabutin, fille du célèbre auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Ce fut d'ailleurs un couple assorti et fait pour s'entendre, l'un et l'autre également avare, intéressé et chicaneur. « J'ai une belle-mère, écrira plus tard Lassay à madame de Maintenon, qui a plaidé toute sa vie, et qui plaide dans la perfection. Elle veut me faire cent procès, à moi qui les entends moins que l'hébreu ! » Une anecdote contée par Saint-Simon vient justifier cette assertion. Les Montataire, au cours de l'un de ces procès, furent cités à l'audience du premier-président, M. de Harlay, fameux pour son esprit caustique. « Le mari, écrit Saint-Simon, voulut prendre la parole ; sa femme la lui coupa et se mit à expliquer son affaire. Le premier-président écouta quelque temps, puis, l'interrompant : « Monsieur, dit-il au mari, est-ce là madame votre femme ? — Oui, monsieur, répondit Montataire, fort étonné de la question. — Que je vous plains, monsieur ! » répliqua le premier-président, en haussant les épaules d'un ton de compassion. Et il lui tourna le dos. » Quant à l'avarice du ménage, Chaulieu l'épicurien, invité par eux à dîner, fait une description lamentable de la chère qu'il a dû subir : « Ah ! madame, mande-t-il plaintivement à sa femme, si vous aviez vu le lièvre que j'y mangeai ! La pauvre bête était morte de veillesse et de caducité, et jamais arme à feu n'avait eu part à son homicide ! »

Avec de pareils adversaires, la simple droiture de Lassay avait affaire à trop forte partie. Jamais il ne parvint à se faire restituer son bien, non plus qu'à obtenir la confirmation du mariage. Marianne et lui se résignèrent à vivre obscurément au sein de leur retraite champêtre, dans une entente que, semble-t-il, ne troubla jamais aucun nuage. Madame Desnoyers, il est vrai, fort méchante langue et prompte aux commérages, prétend savoir que le marquis allait parfois, sous différents

prétextes, « prendre l'air de la Cour » et se divertir à Paris[1], tandis que l'épouse délaissée se morfondait à la campagne, pleine d'inquiétude et de mélancolie. Mais aucun sérieux témoignage ne confirme cette médisance. La vérité sans doute est que, de dix ans plus âgée, Marianne était encline à quelque jalousie, et parfois exprimait des craintes, dont il la reprenait doucement. Un billet de Lassay adressé à sa femme, le seul de cette époque qui soit parvenu jusqu'à nous, vient à l'appui de l'hypothèse. Ces courtes lignes, écrites sans prétention, méritent d'être citées ; leur simplicité même a, ce me semble, quelque chose de touchant, et j'y crois démêler un accent à la fois tendre et grave, que l'on ne retrouve pas plus tard dans ses autres lettres d'amour :

« Ne croyez pas[2] que ce soit du bien perdu, ma chère Marianne, que ce que vous sentez pour moi. Je sais fort bien que vos plaintes et vos alarmes partent d'un cœur fort tendre, et qu'elles me disent que vous m'aimez, beaucoup mieux que d'autres choses qui pourraient me plaire davantage. Mais pourquoi vous tourmentez-vous sans raison? Ce qui vous afflige ne doit pas vous affliger. Soyez heureuse, charmante Marianne ; vous devez l'être, si mon cœur vous suffit comme vous me l'avez dit cent fois. Il est à vous, et il l'est pour toujours; et nous avons grand tort si, étant aimés l'un de l'autre, nous ne sommes pas heureux. Adieu pour une heure ou deux. »

Cette lune de miel se prolongeait depuis bientôt six ans, toujours brillante et sans éclipse, quand la foudre tomba sur ce bonheur tranquille et le réduisit en poussière. Au mois d'octobre 1681, Marianne fut prise à l'improviste d'un mal qui, dès l'abord, mit toute la science des médecins en déroute; elle mourait le 19 du mois, en cette même demeure de Bois-Froust, où s'étaient écoulées les seules années heureuses qu'elle eût jamais connues dans sa brève existence. Sa fin paraît avoir été douce et résignée comme sa vie. « Elle meurt entre mes bras, écrit douloureusement Lassay, et en mourant elle ne songe seulement pas à la vie qu'elle perd ; elle n'est occupée que de mon affliction, et ne regrette que moi. » Le

1. *Lettres historiques et galantes.*

2. Manuscrit de la collection de M. Hanotaux.

désespoir de son époux passa toute description, et le tableau qu'il trace de son accablement émeut par l'évidence de sa sincérité : « Dieu a rompu la seule chaîne qui m'attachait au monde ; je n'ai plus rien à y faire qu'à mourir. Je regarde la mort comme un moment heureux ; on n'en souffre les horreurs qu'une fois dans sa vie, et je viens de les sentir... Je passe la plus grande partie de la nuit sans pouvoir fermer les yeux, à attendre le jour, espérant qu'il dissipera l'horreur des ténèbres, qui ajoute encore à mes maux. Mon étude continuelle ne va qu'à me sauver de moi-même ! »

Dans le premier moment, il songea sérieusement à se réfugier à la Trappe. Son penchant pour l'indépendance le détourna de ce projet : « Je ne me soucie point de commander, dit-il avec candeur, mais l'obéissance m'est insupportable. » Le spectacle du monde lui inspirait pourtant un insurmontable dégoût ; il prit donc le parti de s'établir, loin des regards humains, dans une sorte de Thébaïde, de s'imposer pour ainsi dire une règle monastique, dont il serait tout à la fois le fondateur et le seul observant. Dans un des faubourgs de Paris, près de l'hospice des *Incurables*, il possédait une maisonnette, située au fond d'un grand jardin. C'est l'abri qu'il choisit pour y installer sa douleur, pensant judicieusement qu'en aucun lieu du monde il ne vivrait plus ignoré, et que la plus sûre solitude est celle qui se dérobe au milieu du tumulte et de l'agitation des foules. Il mena là, pendant plusieurs années, une existence réellement édifiante, seul avec son chagrin, partageant ses journées entre la prière et les larmes, et jouissant de son renoncement comme du dernier bonheur qu'il pût éprouver ici-bas. « Je ne sens que de la joie, écrit-il, en songeant que je vais, en attendant la mort, mener une vie plus triste qu'elle ; et j'aime si fort ma douleur, qu'il me semble que c'est encore un moindre malheur de la souffrir que de la perdre. » Le langage de Lassay, durant cette retraite volontaire, est d'un accent très juste, très pénétrant et très senti. « Ma chère Marianne n'est plus, écrira-t-il encore ; j'avais tout quitté pour elle, et Dieu veut que je la quitte pour lui. Il s'était servi d'une créature pour me détacher du monde ; et puis il m'a ôté cette créature, pour que je n'aie plus d'attache sur la terre. »

III

Faut-il nous indigner que cette crise de douleur ait subi à la longue le sort de tous les sentiments humains? Lorsqu'il disait à l'existence un irrévocable adieu, Lassay avait trente ans à peine. Avec son corps de fer, sa santé vigoureuse, il aurait pu dire, comme Louis XV, pleurant madame de Châteauroux : « Être malheureux quatre-vingt-dix ans ! Car je suis sûr que je vivrai jusque-là ! » Le premier symptôme apparent de sa résurrection morale fut le retour de ses goûts d'élégance ; « il ajusta sa petite maison [1] », y apporta quelques embellissements, fit peu à peu du sévère ermitage un nid coquet et confortable. Puis, en ce logis transformé, il reçut, discrètement d'abord, ses parents proches et ses amis intimes ; enfin il consentit à le quitter de temps à autre pour chercher dans la société quelque diversion à sa peine. Sa dévotion suivit le même chemin ; les jeûnes, les pratiques de piété lui devinrent une fatigue que ne compensait plus aucune consolation, et l'on a de lui des propos qui témoignent sur ce sujet de son désenchantement. On imagine bien que le monde triompha sans pitié de cette métamorphose ; il n'eut pas assez de moqueries pour ce désespoir éternel qui se reprenait à sourire, pour ce désert farouche dont la solitude effrayante se peuplait d'aimables visages ; et les railleurs le comparaient à feu la maréchale d'Albret, qui, après la mort de son père, se refusait à prendre aucune espèce de nourriture : « Avez-vous résolu, madame, — lui dit M. de Bourdeilles, son ami, — de ne manger de votre vie? S'il en est ainsi, vous avez raison. Mais, si vous devez manger un jour, croyez-moi, il vaut autant manger tout à l'heure. — C'est juste », dit la maréchale. Et elle fit apporter un gigot de mouton.

À fond, les railleurs avaient tort. Le gigot de madame d'Albret et le retour de Lassay dans le monde ne prouvent rien contre la durée ni la sincérité de leurs regrets. De ce que la nature reprend un jour ses droits et que l'on se sou-

1. Saint-Simon, *Mémoires*.

met sagement aux nécessités de la vie, il ne s'ensuit pas à coup sûr qu'on se console ou qu'on oublie ; et Lassay a, mieux que personne, exprimé cette pensée dans les lignes qu'à cette époque il adressait à M. de Tréville : « Je sais, lui écrit-il, que le temps adoucit les douleurs les plus vives ; mais les grandes afflictions font le même effet sur l'âme que les grandes maladies sur le corps : quoique l'on en guérisse, le tempérament est attaqué ; on vit, mais on ne jouit plus d'une santé parfaite. »

Tel était bien son état d'âme en 1685, quatre ans après son deuil. Sa tristesse atténuée se fondait en mélancolie ; et le vide de son existence lui causait un mortel dégoût, dont il souffrait presque autant, disait-il, que de sa première douleur. « Demeurer aux *Incurables* sans dévotion, confesse-t-il naïvement à la maréchale de Schomberg, porter une épée à son côté sans aller à la guerre, passer ma vie avec des femmes sans être amoureux d'aucune, c'est une vie qui me rend trop ridicule à mes propres yeux pour que je la puisse supporter plus longtemps ! » Un incident qui fit grand bruit dans le monde de la Cour vint le tirer fort à propos de ces dispositions fâcheuses. L'Europe retentissait alors de la lutte engagée entre les Turcs et l'empereur Léopold, et des victoires que Sobieski remportait sur les Infidèles. En mars 1685, malgré l'opposition du Roi, les deux princes de Conti, propres neveux du Grand Condé, quittèrent subrepticement la France pour aller en Hongrie participer à cette nouvelle croisade. Quelques jeunes gentilshommes se joignirent à l'expédition ; Lassay voulut être du nombre. Divers motifs se réunirent pour inspirer cette décision : l'envie de quitter un pays où tout, dit-il, lui rappelait son malheur ; l'ennui qu'il éprouvait de la disgrâce du Roi, qui lui gardait rancune d'avoir délaissé son service ; l'espérance d'acquérir quelque rayon de gloire ; et plus encore sans doute le prestige d'une lointaine et chevaleresque aventure, irrésistible attrait pour une âme exaltée. « On traitera encore ce voyage de folie, je le sais, écrit-il ; on dira qu'il ressemble au reste de ma vie ; mais, ayant à être blâmé, ce dernier blâme blesse moins mon amour-propre... Si par hasard le Roi songe à moi un moment, il ne saurait trouver mauvais ni extraordinaire qu'un homme qui

est assez malheureux pour lui avoir déplu aille en Pologne, en Hongrie, à la mort ! »

Lassay rejoignit donc les princes de Conti à Augsbourg et fit avec eux, en Hongrie, la campagne de 1685. On conserve les lettres où il en raconte les détails, mais le cadre de cette étude ne nous permet pas d'aborder cet émouvant et curieux récit. Il suffit de savoir qu'à la fin de septembre, peu après le retour des princes à la cour de Versailles, Lassay partit pour Vienne et de là fut en Italie, dans l'intention d'y voyager avant de regagner la France. C'est à Rome qu'il fixa bientôt sa résidence; il y trouva, semble-t-il, un grand charme; les descriptions qu'il fait de la ville et des environs sont empreintes d'un vif enthousiasme. Il redevient visiblement le Lassay d'autrefois ; la longue absence, les émotions, les dangers de la guerre, tout ce mouvement qu'il s'est donné, ont achevé de secouer son morne engourdissement ; la flamme qui paraissait éteinte se réveille avec force ; une ardente soif d'aimer brûle en son cœur inapaisé. Il put croire un moment, au cours de ce séjour à Rome, y avoir rencontré l'objet qui remplirait le reste de sa vie. Dans les salons qu'il fréquentait était une jeune princesse allemande, d'une figure ravissante, aussi spirituelle que jolie, Sophie-Dorothée de Hanovre, fille du duc de Zell, de la maison de Brunswick, et d'une mère d'origine française, Eléonore d'Olbreuse. On l'avait mariée à quinze ans à son cousin germain, l'électeur de Hanovre, qui fut plus tard roi d'Angleterre sous le nom de Georges Ier. L'époux était brutal, ivrogne et débauché, de plus, d'une jalousie féroce ; et la princesse, fort malheureuse, joignait à toutes ses séductions celle de la faiblesse opprimée. La connaître et l'aimer fut tout un pour Lassay. Les difficultés, les périls, ne firent qu'enflammer davantage son imagination. A peine a-t-il causé trois ou quatre fois avec elle, qu'il s'échappe en aveux brûlants et en déclarations lyriques : « Il n'y a qu'une personne si fort au-dessus des autres qu'il n'est pas permis aux hommes de lever les yeux jusqu'à elle ; et c'est cette personne que mon cœur choisit pour aimer ! » Ainsi débute la lettre où il déclare ses feux. — « Je crains toute la Cour, poursuit-il, et je vous crains plus que tous les autres ensemble. Je voudrais parler sans cesse de vous et je

n'oserais seulement prononcer votre nom. Quand vos yeux me regardent, quand vous me donnez vos jolies mains à baiser, je suis si transporté que j'ai peur que tout le monde s'en aperçoive. Hélas! je me flatte : toutes vos bontés ne sont peut-être fondées que sur ce que vous ne pouvez pas imaginer ma folie, et vous rougirez de dépit en lisant ma lettre, si vous daignez la lire. » S'il en est ainsi, s'écrie-t-il, que la princesse ne ménage pas l'homme assez malheureux pour l'avoir offensée, et qu'elle aille tout conter au prince : « Montrez-lui cette lettre, et par pitié perdez-moi tout d'un coup ; car, vous ayant déplu, je ne veux plus de la vie! »

La princesse, je dois en convenir, ne parut nullement offensée, et n'alla rien conter au prince. Cette passion audacieuse et cette furie française semblent, tout au contraire, avoir gagné le cœur de cette enfant de dix-neuf ans. La correspondance s'établit, de jour en jour plus intime et plus tendre. Les choses vont même grand train, car, dès la troisième lettre, perce chez l'amoureux comme un soupçon de jalousie : « Hier au soir, vous étiez jolie comme un cœur; et je m'enivrais du plaisir de vous voir; mais il me semblait que vous n'étiez point assez occupée de moi. » Et quelques jours après, éclate la certitude d'être payé de retour : « Quoi! Je suis donc aimé de vous; et je puis croire qu'une personne que j'aime plus que ma vie n'est occupée que de moi! Je brûle d'impatience de vous revoir; j'espère que ce sera demain. »

Pendant plusieurs semaines se poursuit l'agréable idylle : causeries en tête à tête dans les bals, les spectacles, les soupers, les fêtes de tout genre où se retrouve presque chaque soir l'élégante société de Rome, promenades sentimentales dans les bosquets des belles villas, dans les campagnes solitaires qui entourent la Ville Éternelle, bref tout le train classique des galanteries mondaines, innocentes quelquefois et toujours périlleuses. Cette intimité quotidienne n'est pas sans être remarquée. Ils s'aperçoivent un jour qu'un « espion » s'attache à leurs pas. Imprudente autant qu'étourdie, la princesse ne s'en trouble guère; mais Lassay est fort tourmenté : « Quand on n'a pour tout bien qu'une chose au monde, lui dit-il, on a bien peur de la perdre. » Bientôt d'ailleurs les soupçons s'accentuent ; et, sur une scène de son époux,

Sophie-Dorothée à son tour prend peur, et demande à Lassay de s'éloigner de Rome pendant quelques semaines. Il obéit à contre-cœur : « Il faut donc que je vous quitte, puisque je vous causerais mille soucis en demeurant ici... Hélas! je ne sais même pas si vous savez bien aimer, et je vous laisse avec un mari jaloux, et une Cour qui, pour lui plaire, va mettre tout en usage pour effacer de votre cœur les impressions que j'y ai pu faire! » Il part cependant pour Venise, écrivant à sa belle à toutes les étapes du voyage, recevant en retour les plus tendres réponses.

Mais, tout à coup, silence complet; plusieurs postes se passent sans rien apporter à Lassay, dont on se représente le trouble et l'inquiétude. Enfin, un jour, arrive une lettre qui lui révèle la catastrophe : le prince a découvert toute la correspondance : le messager qui remettait les lettres a bassement trahi leur secret; et des scènes effroyables ont éclaté au palais de Hanovre. La princesse éperdue conjure Lassay de ne lui plus écrire, d'abandonner tout commerce avec elle, de disparaître à jamais de sa vie, pour ne point achever son malheur.

La façon dont Lassay supporta ce coup imprévu ne témoigne pas, disons-le, d'une passion bien enracinée. Sans doute il dit, avec une correction parfaite, ce que l'usage impose en pareille circonstance. Il maudit son destin et « son étoile empoisonnée ». La vie « lui est à charge », et il voudrait « en mourant pouvoir rendre à son amie le repos et le bonheur ». Mais, ces lamentations exhalées, il se fait une raison, observe avec scrupule les injonctions de la princesse, ne tente jamais le moindre effort soit pour la voir, soit pour au moins savoir parfois de ses nouvelles; et, par cette attitude, il nous donne le droit de penser que l'amour, en cet épisode, joue moins de rôle que l'amour-propre, que l'imagination y a plus de part que le cœur. Rien de plus justifié d'ailleurs que la prudence de Sophie-Dorothée; l'événement le prouva trop clairement par la suite. Quelques années plus tard, retournée en Hanovre, la princesse reprit un roman du même genre avec un autre adorateur, le comte de Kœnigsmark, jeune gentilhomme suédois, d'esprit brillant, grand héros d'aventures. L'intrigue fut découverte; l'électeur, fou de jalousie, fit assassiner son rival au seuil même du palais,

ordonna de jeter le corps dans la chaux vive, traduisit la princesse devant des juges serviles, puis, le divorce prononcé, l'enferma dans une forteresse, où elle languit captive et mourut trente-deux ans après, n'ayant jamais revu ni ses enfants ni sa famille.

IV

Quand ce drame se passa, Lassay depuis longtemps avait regagné sa patrie, où bien d'autres soucis avaient effacé de son cœur le souvenir fugitif d'une légère amourette. Il retrouvait, à son retour en France, une puissante protectrice en la personne de madame de Maintenon, à l'apogée de sa faveur. L'amitié qu'elle lui témoignait remontait à une date lointaine. M. de Montataire avait été jadis un habitué du logis de Scarron; il y menait parfois son fils, dont l'esprit et la gentillesse divertissaient la future favorite. « C'est un homme que j'ai vu naître, écrit-elle plus tard de Lassay, et qui n'en est pas plus jeune pour cela[1] ! » Elle lui fut toujours attachée; c'est à cette affection fidèle qu'il dut la fin de sa disgrâce et sa rentrée à la cour du Grand Roi. On le voit en effet, à l'époque de la prochaine guerre, reprendre du service comme aide de camp de Louis XIV; il est, pendant les campagnes de Flandre, familier des petits-levers, et plus d'une fois convive de la table royale[2]. Il fréquentait également beaucoup chez le prince de Condé, fils unique du héros de Rocroy; et c'est dans ce logis qu'il rencontra la femme qui fut la seconde grande passion de sa vie, Julie de Chateaubriand, fille naturelle du prince et de la comtesse de Marans, descendante fort originale de parents non moins excentriques.

Henri-Jules de Condé — qu'on appelait M. le Prince à l'instar de son père — portait médiocrement le poids écrasant d'un grand nom. Vers la fin de sa vie surtout, son humeur s'assombrit; il devint sujet à des crises qui touchaient presque à l'égarement. Lassay, qui le connut à l'époque de

1. Correspondance générale de madame de Maintenon. Lettre du 12 décembre 1695.

2. *Mémoires* du marquis de Sourches. — *Journal* de Dangeau, etc.

cette décadence, a tracé de celui qui devait être son beau-père un portrait peu flatté, mais plein de couleur et de relief. Voici les passages essentiels de ce morceau impitoyable :

« M. le Prince n'a aucune vertu ; ses vices ne sont affaiblis que par ses défauts, et il serait le plus méchant homme du monde, s'il n'était pas le plus faible... Souvent il est agité par une espèce de fureur qui tient fort de la folie ; ce ne sont quasi jamais les choses qui en valent la peine, mais les plus petites qui lui causent cette fureur. Cela vient de ce qu'il n'est point touché de ce qui est véritablement mal ; si bien qu'il ne regarde jamais les choses, mais simplement les personnes qui les ont faites. Si c'est quelqu'un qui lui déplaise, il grossit des bagatelles et en fait une affaire importante. Cependant il est si faible et si léger, que tout cela s'évanouit ; et il ressemble assez aux enfants qui font des boules de savon... Il est avare, injuste, défiant au-dessus de tout ce que l'on peut dire ; sa plus grande dépense a toujours été en espions ; il ne peut pas souffrir que deux personnes parlent bas ensemble ; il s'imagine que c'est de lui et contre lui qu'on parle, pareil à ces méchantes bêtes qui, voulant du mal à tout le monde, croient que tout le monde leur en veut... Il est craint de tous ceux qui l'approchent, haï de ses domestiques, et l'horreur de sa famille. »

Tel était le père de Julie. Quant à sa mère, quiconque a présentes à l'esprit les lettres de madame de Sévigné se rappelle à coup sûr cette comtesse de Marans, que la marquise affuble du sobriquet de *Mélusine*, fée malfaisante réputée pour ses cris perçants, ses prédictions funestes et ses allures extravagantes. Elle était née Françoise de Montalais, veuve en 1665 du comte de Marans, grand échanson de France, et passait pour avoir vivement égayé son veuvage. Assez jolie d'ailleurs, d'esprit alerte et incisif, elle gâtait tous ces dons par une humeur bizarre, une inlassable médisance, et des minauderies prétentieuses qui, croissant avec les années, valaient à son âge mûr les quolibets de toute la Cour. Madame de Sévigné ne tarit pas en railleries sur son compte. Quand les jeunes femmes adoptent la mode nouvelle des cheveux bouclés, « la Marans », comme dit la marquise, va chez madame de La Fayette : « Ah ! mon Dieu, s'écrie-t-elle en entrant, il

fuat que je me fasse couper les cheveux! — Mon Dieu, madame, ne le faites pas, riposte madame de La Fayette, cela ne sied qu'aux jeunes personnes. » Ce qui ne l'empêche pas de revenir huit jours plus tard bouclée, frisée, poudrée, coiffée enfin « en vrai fanfan », à la grande joie de l'assemblée. En revanche, l'an d'après, à la mort du duc de Longueville, dont elle était follement éprise, elle se jette subitement dans le deuil et la pénitence. « Je la trouvai fort négligée, écrit madame de Sévigné: pas un cheveu, une cornette de vieux point de Venise, un mouchoir noir, un manteau gris effacé, une vieille jupe... Elle paraît soixante ans! » La coquette enragée, transformée du jour au lendemain, devient tout à coup une grande sainte, une Madeleine repentante, un « vrai miroir de dévotion... Elle aime autant le Créateur qu'elle aimait jadis la créature ». Cette sainte d'ailleurs, à l'occasion, déchire à belles dents son prochain, « d'une méchanceté et d'une noirceur comme quand on a fait un pacte avec le diable et que le jour approche de se livrer », toujours extrême en tout, sans tact, sans mesure et sans nuance.

De sa liaison ancienne avec M. le Prince, une fille était issue en 1668. Elle reçut le nom de Julie, auquel, par anagramme d'Anguien, on ajouta celui de Guenani. L'enfant, délaissée par sa mère, fut élevée par l'ordre du prince dans l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, où une vieille religieuse, madame Fagon, tante du médecin de Louis XIV, prit soin de son éducation. Elle vécut là jusqu'à plus de vingt ans, parfois mandée auprès du prince à l'hôtel de Condé ou au château de Chantilly, puis, dit madame de Sévigné, « refichée » dans son monastère, en dépit des instances de Madame la Princesse, qui s'était prise de gré pour cette enfant sans mère, et la voulait garder près d'elle. Ce fut, quelques années plus tard, l'intervention de cette même protectrice qui obtint que le prince légitimât Julie[1], et la déclarât pour sa fille. Elle quitta de ce jour son nom bizarre de Guenani, et fut appelée, de l'une des terres de la famille, mademoiselle de Chateaubriand. De sa double origine, la jeune fille, semble-t-il, avait également hérité les qualités et les défauts. De

1. *Mémoires* du marquis de Sourches.

tournure noble et imposante, et charmante de visage sans être régulièrement belle, avec un esprit vif, primesautier, prompt à la riposte, elle se ressentait par malheur des bizarreries de ceux qui l'avaient mise au monde; et sa réelle intelligence manquait de ce juste équilibre, de ce grain de bon sens, faute duquel les dons les plus rares restent trop souvent sans profit. « Elle est, écrit encore madame de Sévigné, vive, douce, complaisante, glorieuse et folle. » Madame de Maintenon, il est vrai, la traite avec plus d'indulgence : « L'élève de madame Fagon m'a paru fort aimable; l'esprit brille sur son visage; elle est timide, et je l'en estime davantage. Madame la Princesse la présenta au Roi dans ma chambre; le cœur lui battait. » Constatons, en passant, que cette ingrate Julie, devenue marquise de Lassay, ne rendit guère à madame de Maintenon la bienveillance qu'elle avait reçue d'elle ; comme son mari un jour s'échauffait fort en sa présence à soutenir la vertu de la vieille favorite : « Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là ? » s'écria-t-elle d'un grand sang-froid, à l'éclat de rire général.

Elle avait près de vingt-quatre ans lorsqu'elle connut Lassay, lequel était alors dans sa quarante-troisième année. L'amour qu'elle lui inspire éclate en coup de foudre; nous savons au surplus que c'est sa méthode ordinaire. A peine a-t-il subi son charme qu'il ne peut plus se passer d'elle; il ne bouge plus de l'hôtel de Condé, ne songe plus qu'à la voir sans cesse ou à vivre au moins dans son ombre, néglige toutes les autres affaires pour s'adonner à cette unique passion. Quand la saison d'été les sépare pour quelques semaines, il envisage cette courte absence comme une espèce de catastrophe, ajourne son départ à la dernière minute, dans l'attente du hasard heureux qui lui évitera cette épreuve : « Votre hôtel de Condé est le palais de l'incertitude, lui écrit-il la veille du jour fixé[1], et il me l'a communiquée. Je ne doutais pas hier matin que vous ne partiez pour aller à Chantilly, et moi pour aller au Mont-Canisy; aujourd'hui je ne sais plus ni ce que je crois ni ce que je ferai. Mes paquets et mes adieux sont faits; j'ai donné rendez-vous à un monsieur de Vaux à quinze lieues

1. Collection Hanotaux.

d'ici, où il m'attend demain à dîner, avec toutes les poules et tous les notaires du pays, pour signer un marché que j'ai fait avec lui; et je suis persuadé présentement que le marché ne sera pas signé, et que les notaires mangeront les poules sans moi. Car si vous ne partez point, je ne partirai pas; et vous réglerez mon voyage, aussi bien que ma vie... »

Julie s'éloigne cependant. Lui-même s'installe au château de Lassay[1], qu'il est alors en train de restaurer et d'agrandir; et de ce moment s'inaugure une correspondance assidue, qui permet de suivre en détail les phases de ce nouveau roman. Le tableau qu'il y trace de sa vieille demeure familiale et de l'existence qu'il y mène est d'une touche vive et colorée : « Je suis ici dans un château au milieu des bois, qui est si vieux qu'on dit dans le pays que ce sont les fées qui l'ont bâti. Le jour je me promène sous des hêtres, pareils à ceux que Saint-Amand dépeint dans sa solitude; et, depuis six heures du soir que la nuit vient, jusqu'à minuit qui est l'heure où je me couche, je suis tout seul dans une grosse tour, à plus de deux cents pas d'aucune créature vivante... Vous voulez, lui dit-il encore, que je vous rende compte de ce que je dis, de ce que je pense et de ce que je fais. Le compte ne sera pas long. Premièrement, je ne parle point du tout; pour penser, je pense beaucoup, mais c'est presque toujours à la même personne; et je fais tous les jours la même chose : le matin, je demande de l'argent à des gens qui font tout ce qu'ils peuvent pour ne m'en pas donner; l'après-dînée, je vais à la chasse dans un assez vilain pays; le soir, je me renferme dans ma grosse tour, et je fais des châteaux en Espagne, dans lesquels vous entrez toujours... » Aux protestations tendres, aux brûlantes effusions dont sont remplies toutes les lettres qui suivent, Julie répond d'ailleurs sur un ton analogue. Son imagination prend feu sur cette romanesque aventure; cette fougue de sentiments impressionne un jeune cœur trop longtemps comprimé par la règle austère du couvent, par l'étiquette glaciale des Cours; et elle ne cache pas à Lassay que sa flamme amoureuse est payée de retour. Elle ne peut s'empêcher, dit-elle, de dire à son ami tout ce qu'elle sent, tout ce qu'elle pense; et, si c'est un défaut, il

1. Dans le Bas-Maine. Forteresse datant du XIIe siècle, acquise en 1639 par les Madaillan. (Étude sur le château de Lassay, par le comte de Beauchesne.)

faudra qu'il le lui pardonne. Elle ne saurait d'ailleurs vivre désormais loin de lui; toutes les « persécutions » du monde ne pourraient la résoudre à l'oublier jamais; elle le suivrait au besoin « jusqu'aux Indes », et s'estimerait heureuse, en cette douce compagnie, sous le toit d'une humble chaumière, et voire même « dans le creux d'un arbre ».

Rien ne l'expose, hâtons-nous de le dire, à ces extrémités cruelles; car les vues de Lassay ne vont qu'à un honnête mariage, dont il lui peint d'avance toutes les félicités : « Vous feriez tout mon bonheur, et je ferais tout le vôtre... Ni devoirs, ni contrainte, ni lettres à écrire, ni visites à rendre : vous n'auriez rien à faire qu'à vous laisser aimer, et à faire tout le jour votre volonté. » Promesses sincères sans doute, mais singulièrement imprudentes, et d'exécution difficile ! Julie, à peine fiancée, voudra suivre à la lettre ce séduisant programme ; et d'un premier malentendu découleront dans l'avenir les suites les plus fâcheuses. Pour le moment, les choses ne marchent pas si vite. « Madame la Princesse, dit Dangeau, les ducs de Bourbon et du Maine, et la demoiselle elle-même, paraissent fort souhaiter cette affaire; mais M. le Prince n'est pas encore bien déterminé sur cela. » L'hésitation du prince ne dura guère moins de deux ans, avec des fluctuations incessantes. Un jour il consent au mariage; à aucun prix, le jour d'après, il n'en veut entendre parler. Et ce sont ensuite des chicanes, tant sur le rang et l'apport du fiancé que sur la dot de la future. Lassay en tombe malade de chagrin et d'ennui : « Faites que je vous aime moins, écrit-il à Julie, ou résolvez-vous à m'aimer si maigre, que je n'aurai plus que la peau et les os !... Ce n'est point, ajoute-t-il, la fille de M. le Prince que j'aime, c'est *vous*; et plût à Dieu qu'il voulût nous dire promptement : — Eh bien qu'ils s'épousent, s'ils s'aiment, mais je ne leur veux rien donner. »

De hautes influences interviennent, madame de Maintenon la première, puis le Roi en personne, qui offre à M. le Prince de donner à Lassay, en l'honneur du mariage, la lieutenance générale de Bresse, estimée cent trente-cinq mille livres[1]. Devant tant d'insistance et de si solides arguments, le prince

1. *Mémoires* du marquis de Sourches.

se laisse enfin fléchir ; au début de l'année 1696, il déclare publiquement qu'il accepte Lassay pour gendre. « Ce mariage tant désiré, tant promis, tant remis, écrit triomphalement madame de Maintenon, est enfin conclu, à la satisfaction des deux amants ! » Cette dernière assertion est, hélas ! excessive ; les lettres de ces mêmes amants y donnent un triste démenti. Ces lettres en effet révèlent un étrange phénomène. Du jour où les fiançailles sont officiellement proclamées, la future, naguère si bouillante, se refroidit graduellement d'heure en heure, et se montre aussi réservée qu'elle était jadis expansive ; soit qu'à voir de trop près son adorateur grisonnant elle eût senti fuir le prestige dont elle l'avait paré d'abord, soit — comme il paraît plus probable — qu'elle fût de cette race de rêveurs qui se passionnent de loin pour les choses difficiles, et s'en dégoûtent promptement dès qu'elles deviennent réalisables.

La tendresse de Lassay est trop sincère et trop profonde pour qu'il ne perçoive pas cette révolution intérieure ; il en éprouve dans le début un trouble mêlé de stupeur : « A mesure que mon goût augmente pour vous, gémit-il, il me semble que le vôtre diminue... Il y a une bizarrerie dans votre humeur à laquelle il est impossible de résister. Je ne sais plus comment vous êtes faite... Vous avez, lui dit-il encore, un défaut effroyable : c'est que, dès qu'on vous perd de vue, vous oubliez comme une épingle un pauvre homme qui, tout le jour, n'est occupé que de vous. » Puis insensiblement la lumière se fait dans son âme, et ses yeux dessillés voient clair au fond du cœur de sa volage amie : « Vous m'aimez moins depuis que nous sommes parvenus, après tant de temps et de peines, à ce que vous m'aviez paru souhaiter si ardemment. Vous me regardez déjà comme un mari ! Ce n'est point sous cette figure que je veux paraître à vos yeux. » A mesure que le temps s'avance, sa désillusion s'accentue ; et, du bonheur rêvé, l'instant arrive enfin où il ne demande plus que la seule apparence : « Quoi ! s'écrie-t-il peu avant le mariage, ce jour que nous avons tant désiré vous fait peur ! Ne laissez jamais voir cette bizarre fantaisie à personne. Quels jugements ne ferait-on pas de vous ? Vous ne sauriez, à l'heure qu'il est, trop faire voir que vous m'aimez, pour votre honneur et pour le mien ! » La veille même du grand jour, le

dernier billet qu'eut de lui cette infidèle avant la noce est d'une mélancolie touchante et résignée : « Je n'ai presque pas la force de vous écrire... Pour me rendre heureux, il ne me fallait que vivre avec vous et en être aimé. J'ai fait presque l'impossible pour parvenir à cette félicité, et, après tant de peines et de souffrances, dans le moment que je crois y toucher, je vois que vous êtes changée. Il n'y a plus de bonheur pour moi dans ce monde ! »

La magnificence de la noce qui, le 6 mars 1696, se fait à l'hôtel de Condé, forme un contraste douloureux avec les sentiments intimes des deux intéressés. Chacun dans le public envie l'heureuse chance des époux; l'illustration de l'assistance, la richesse de la dot, le nombre des présents, la beauté des parures, le luxe qui rehausse toute la cérémonie, sont un objet d'admiration pour tous et de jalousie pour beaucoup : et nul ne se doute, à coup sûr, de l'amertume présente et des tristesses prochaines que couvre ce brillant décor. Ce que fut, en effet, une union célébrée sous de pareils auspices, il est aisé de se l'imaginer. « Je n'ai pas eu un moment de bonheur depuis », dira plus tard Lassay. « Il ne s'est pas passé un jour », si l'on en croit ses assurances, où il n'ait eu à constater que celle qu'il avait tant aimée « ne prenait aucune part à ce qui regardait son époux », qu'au lieu d'être pour lui une confidente et une amie, « ce qu'il avait pu croire sans chimère », elle n'était à vrai dire qu'une compagne de chaîne, indifférente toujours et souvent dédaigneuse. « Je vous laissai voir ma douleur, s'écrie-t-il, mais vous ne vîtes pas la millième partie de ce que je souffrais ! » Sa déception est telle et lui cause une peine si aiguë, qu'elle tue presque la jalousie, à laquelle cependant il est naturellement enclin. « J'avouerai à ma honte, arrive-t-il à dire à sa femme, que je n'ai rien souffert, par comparaison, en voyant sans en pouvoir douter que vous en aimiez d'autres, et que vous vous jetiez à la tête de tous les jeunes gens. Quels amants ! Quels confidents ! Que n'attendiez-vous à trouver quelqu'un qui vous aimât autant que je vous aimais ? Au moins il aurait eu soin de votre réputation ! »

Julie, rendons-lui cette justice, suit avec diligence ce conseil désintéressé, et travaille à se procurer un plus sérieux

adorateur. Des salons de l'époque, celui qu'elle fréquentait le plus était celui de sa sœur, Anne-Bénédicte de Bourbon, duchesse du Maine, de laquelle Lassay, dans ses notes, trace un assez piquant portrait : « Le corps et la raison de madame la duchesse du Maine ont eu le même sort, écrit-il; ils sont demeurés l'un et l'autre à l'état où l'on est d'ordinaire à douze ans; et quoiqu'elle en ait vingt-neuf, c'est encore un enfant, qui a véritablement beaucoup d'esprit, mais qui est gâté comme sont les enfants qu'on ne corrige point et à qui on souffre toutes leurs fantaisies, ce qui les rend insupportables... » En sa fameuse terre de Saint-Maur, elle tenait, comme on sait, une cour galante et littéraire, où se pressaient les beaux esprits du temps. Un des plus à la mode était alors l'abbé de Chaulieu, écrivain agréable et versificateur adroit, homme du monde frotté de belles-lettres plutôt qu'auteur de profession, apprécié par les dames comme « le poète de la bonne compagnie », et qui, de belle figure et de manières galantes, gardait, bien que sexagénaire, « la coquetterie d'une femme et l'imagination d'un jeune homme de vingt ans[1] ». La marquise de Lassay entreprit cette conquête et la réussit sans grande peine. Il devint son souffre-douleurs et son soupirant patenté. Désormais la muse de Chaulieu ne chante plus guère que pour Julie; et c'est comme une pluie incessante d'odes et de madrigaux, de sonnets, de chansons, de « bouquets » poétiques et de billets en vers, où, sous la mièvrerie habituelle du langage, perce parfois l'accent d'un sentiment sincère :

Devenu constant et fidèle,
Mon cœur brûle pour vous d'une ardeur éternelle,
Et, livré tout entier à qui sut le charmer,
Il sert encore un Dieu, qu'il n'ose plus nommer!

Le monde couvrit d'un regard indulgent cette flamme discrète et peut-être innocente; Lassay, de son côté, prit son parti en philosophe d'une situation délicate : « Je tiendrai ma parole, écrit-il à sa femme; je vous laisserai une liberté entière; c'est tout ce que je puis faire pour vous... Je me flatte que le monde, en me voyant agir avec vous d'une

1. *Mémoires* du maréchal de Richelieu.

manière froide et honnête, aura peut-être moins de sujet de se moquer de moi. Adieu, madame, je renonce pour jamais au plaisir de vivre avec vous et d'en être aimé. » Sa conduite en effet fut d'accord avec ses paroles, et la séparation se fit à petit bruit et sans scandale. La marquise de Lassay mit à profit sa liberté pour donner cours à son extravagance, et quand, en mars 1710, elle mourut à quarante-trois ans, elle était, assure Saint-Simon, « à demi folle » depuis plusieurs années.

V

Comme après la mort de Marianne, ce nouveau deuil est pour Lassay l'occasion d'une période de recueillement et de retraite. Mais combien différente est sa disposition d'âme! Au lieu du désespoir, de l'accablement résigné, c'est le dégoût, c'est l'écœurement, c'est la misanthropie légère et passagère de ceux qui, ayant trop demandé à la vie, lui gardent un moment rancune d'avoir mal rempli leur attente. Il mène à la campagne une existence fort retirée et distrait ses loisirs à confier au papier ses réflexions et ses pensées, à soulager son âmes en boutades ironiques, à aiguiser contre le genre humain de piquantes épigrammes. C'est alors qu'il écrit, si l'on en croit Chamfort, qu'il faudrait « avaler un crapaud chaque matin, pour ne trouver plus rien de dégoûtant tout le reste de la journée, quand on doit la passer dans le monde ». A quelqu'un qui s'étonne de son goût pour la solitude : « Il faut diablement aimer ses amis pour les voir! » répond-il avec amertume. « L'usage du monde, dit-il encore, corrompt le cœur et perfectionne l'esprit. » Dans ce dénigrement général, il malmène spécialement les princes; le commerce de son beau-père, de ses belles-sœurs et de sa femme ne lui laisse, à vrai dire, que des souvenirs peu engageants; et sa méchante humeur s'en prend à l'espèce tout entière : « Il n'y en a point, prétend-il, à qui on puisse dire la vérité, et on sent qu'ils ne vous aiment pas assez pour qu'on hasarde de leur déplaire; si bien qu'on leur parle toujours comme à des malades; chacun cherche à leur dire des choses agréables, et

tout le monde les gâte. » Enfin des princes il passe aux femmes, et c'est ici que sa rancune se donnera librement carrière. Sur ce sujet il est inépuisable : il dit d'elles tout le mal qu'en disent les gens qui les ont trop aimées, qui ont souffert de cet amour, et dont l'obscur désir est, au fond, d'en souffrir encore. Il ne leur reconnaît d'autre vertu que la beauté, d'autre utilité que de plaire. « Elles ne sont nées, dit-il, que pour l'amour ; c'est la seule passion qui leur convienne ; et quand il se trouve des femmes qui en ont d'autres, elles sont ordinairement fort méchantes. » Aussi ont-elles « grande raison », selon lui, « d'être folles de leur beauté ; elle fait quasiment tout leur mérite, et elles ne sont plus bonnes à rien dès qu'elles cessent d'être aimables ».

Par une ironie du destin, Lassay, lorsqu'il traçait ces lignes injustement cruelles, était, sans s'en douter, à la veille d'y donner le plus éclatant démenti, en s'attachant, d'une forte et durable tendresse, à une femme sans beauté, sans fraîcheur, sans esprit brillant, dont tout le charme était fait de bonté, de douceur, de droiture et d'inlassable dévouement. Cette liaison marque une phase nouvelle dans l'existence sentimentale du héros de notre récit. Après l'amour ardent et pur de son printemps, après la passion orageuse de sa maturité, il lui reste à connaître les joies que peut offrir, en la saison d'automne, un attachement paisible et grave l'aimable intimité de deux cœurs honnêtes et confiants, résolus à mettre en commun les plaisirs et les peines de leurs dernières années. « Je connais mieux que personne le prix de l'amitié, avait jadis écrit Lassay ; cependant je n'ai pas eu d'amis et il y a grande apparence que je mourrai sans en avoir. » Cette amitié consolatrice, sa bonne étoile la lui donna aux approches de la soixantaine, une amitié sans doute qui se ressent un peu de sa tournure d'esprit et qui emprunte parfois, par une vieille habitude, le langage fleuri de l'amour, mais dépouillée pourtant de tout élément destructeur, et telle qu'elle peut convenir à un homme de son âge, qui veut fuir à la fois la souffrance et le ridicule.

Nièce du grand Colbert et sœur du marquis de Torcy — qui fut, au déclin du règne de Louis XIV, ministre des

Affaires étrangères — la marquise de Bouzoles[1] était dans sa seconde jeunesse quand elle se lia avec Lassay. Il l'avait connue tout enfant dans la maison de sa mère, madame de Colbert de Croissy. Il la rencontra en visite, trente ans plus tard, à l'hôtel de Bourbon, et causa longuement avec elle. Il reçut peu de jours après un portrait écrit à la plume, selon la mode du temps, auquel était joint cet en-tête : « *Portrait de M. le marquis de Lassay par madame de X..., qui se fera connaître si elle apprend que M. de Lassay soit content de son portrait.* » La peinture, comme on pense, était des plus flatteuses ; Lassay en fut charmé, et ne se priva pas de le dire. La dame tint sa promesse, dévoila son incognito ; il répondit en termes enthousiastes ; et ce fut le point de départ de leur longue familiarité. Ce que l'on peut savoir de madame de Bouzoles la fait imaginer comme une femme d'aspect ordinaire, plutôt laide que jolie, d'un esprit calme et raisonnable, foncièrement bonne et s'oubliant toujours pour ne songer qu'à ceux qu'elle aime, bref en tout l'opposé de cette extravagante Julie ; et ce contraste même explique l'attrait qu'elle exerça sur lui. « Arrangez votre vie de façon que nous la puissions passer ensemble », lui écrit-il dès le début. L'étrange indépendance que laissait à sa femme un mari toujours absent et d'une complète indifférence, permit à madame de Bouzoles de réaliser ce programme. Sauf de courts voyages de Lassay, pas une journée, pendant douze ans, ne s'écoula sans qu'ils se vissent. « Je crains beaucoup le froid, lui écrit-il déjà vieux et cassé, mais je crains encore plus de ne pas vous voir. Avec mille occupations, je ne saurais attraper la fin de la journée, et avec vous seule elle me paraît si courte ! » Si par hasard ils sont séparés quelques jours, ce sont des lettres quotidiennes : « Je ne suis occupé que de vous. lui dit-il lors de sa première absence, de votre santé, de tout ce qui peut vous être bon ; connaissez bien le prix d'un attachement si parfait... Ne vous accoutumez pas à vous passer de votre Lassay, qui est en vérité un bon Lassay. Si vous le perdiez, vous n'en trouveriez jamais un pareil ! »

1. Marie-Françoise de Colbert de Croissy, mariée le 15 mai 1696 à Joachim de Montaigu, marquis de Bouzoles, lieutenant général.

Le ton de cette correspondance diffère, ainsi qu'on voit, de ce que jusqu'alors nous avions trouvé sous sa plume. Il est plus dégagé, plus libre, plus enjoué, d'une gaieté douce et familière, où l'on sent le changement qui s'est opéré dans son âme. Un jour qu'elle est restée deux ou trois postes sans répondre, il la reprend ainsi de ce silence inhabituel : « Voici comme je raisonne : si ma Bouzoles était malade, certainement mademoiselle Dupré (sa demoiselle de compagnie) me l'aurait mandé; si elle était lasse de moi, elle me dirait encore quelque petit mot par honnêteté; si elle en aimait un autre, elle m'écrirait pour me tromper; si elle ne recevait pas mes lettres, elle s'en plaindrait. Il faut donc que le diable s'en mêle, et qu'elle soit possédée de quelque démon muet! »

Une autre lettre du même temps cherche à divertir son amie par le piquant récit d'une de ses soirées de province : « Une dame de mes voisines, un peu sur le retour, mais qui est encore fort galante et bien fardée, me pria à souper avec une compagnie qu'elle avait choisie exprès pour moi. Après le souper, qui fut assez bon — parce qu'il est difficile d'en faire de mauvais dans ce pays-ci, surtout à un homme qui ne boit que de l'eau — elle me fit entendre qu'elle savait jouer de plusieurs instruments... Aussitôt elle entra dans son cabinet, et en ressortit dans le moment avec une vieille basse de viole, qu'elle se mit entre les jambes, et commença à jouer tant bien que mal toutes sortes d'airs; après qu'elle en eût joué quelque temps, elle rentra dans ce même cabinet, et parut ensuite avec un luth où il manquait quelques cordes, ce qui ne l'empêcha pas de s'en servir et de marier sa voix avec le luth; je croyais la musique finie et me préparais à prendre congé d'elle; mais cette dame, qui savait encore bien des choses, ressortit dansant une sarabande avec une guitare pendue à son côté, puis elle prit un tambour de basque, et, animant sa danse, se mit à faire des sauts fort surprenants; et cela finit par me dire des vers qu'elle avait faits pour moi. Je vous les envoie, madame, vous jugerez de leur bonté. Voilà un récit fidèle de la partie de plaisir d'hier! » Cette belle sérénité d'humeur n'exclut pas la note attendrie : « Je suis ici, lui écrit-il d'une de ses terres de Normandie, dans un lieu que j'aime, et qui est effectivement d'une beauté sur-

prenante dans cette saison. On n'y est point incommodé du chaud; l'air y est pur et parfumé; le bord de la mer, les pelouses, les champs, tout y est promenade et vous fait voir des objets admirables; tout ce qu'on y mange est bon, et ne se mange point ailleurs. Enfin il n'y manque que ma chère Bouzoles... Mais elle n'y est pas, et je me presse d'en partir.» Chaque année qui s'écoule ajoute à leur mutuelle tendresse, car le temps fortifie ce qu'il ne peut détruire. « Adieu, ma chère Bouzoles, je vous aime, je vous aime, c'est mon cœur qui vous le dit! » C'est par ces mots que se termine sa dernière lettre à son amie, en 1724. Elle avait plus de cinquante ans; lui-même en avait soixante-douze.

Elle tomba malade peu après; et, malgré l'assurance des médecins et des chirurgiens, Lassay pas un instant ne se fit illusion sur la gravité de son mal. « Elle est toujours entre la vie et la mort, mande-t-il à la duchesse de Bourbon. Helvétius publiait qu'il était mieux, parce qu'il avait envie de s'en aller. Mais nous sommes, elle et moi, dans un pitoyable état. » Continuellement à son chevet, il la veille nuit et jour, lui prodigue les soins les plus tendres, s'occupe, à l'heure voulue, de lui faire recevoir les derniers sacrements; c'est entre ses bras qu'elle expire, douce et souriante jusqu'au souffle suprême.

La mort seule les sépara.
Leur amitié tendre et fidèle
Aux amants un jour servira
Ou de reproche ou de modèle.

Ces vers, composés par Lassay pour servir d'épitaphe à sa dévouée compagne, résument avec une concise éloquence ce touchant épisode du déclin de sa vie.

VI

« Je suis un exemple que l'on ne meurt point de douleur », avait-il dit à la mort de Marianne. Il aurait pu le répéter après la mort de madame de Bouzoles. Ce n'est pas qu'il n'éprouve un violent chagrin. « Elle a fini sa carrière, gémit-il

mélancoliquement, et j'achève douloureusement la mienne. Il n'y a personne sur la terre que j'aie peine à quitter, ni qui m'y regrette quand je n'y serai plus. Je n'ai plus que des *connaissances*... Mon unique consolation est de penser que j'ai soixante-douze ans passés, et que je ne peux pas demeurer longtemps dans cette affreuse solitude. » Ce qu'il exprime ainsi, nul doute qu'il ne le sente dans le plus profond de son cœur ; mais, quatorze ans plus tard, il n'est pas moins sincère quand il écrit à son médecin : « Je vais vous dire franchement ce que je pense dans ma quatre-vingt-sixième année. Je sais que la farine est mangée, et qu'il ne me reste que du son. Je crains pourtant de perdre ce son ; je souhaite qu'il plaise à Dieu de me le conserver ; et j'étaie ma vieille machine tout de mon mieux. » Cette « vieille machine », d'ailleurs, demeure étonnamment solide : « J'ai de bons yeux et de bonnes oreilles, assure-t-il à la même époque, l'esprit et le jugement aussi sains et aussi entiers qu'à cinquante ans ; je digère bien, je dors bien, je ne sens aucun mal. »

Si son corps est robuste et son esprit présent, son cœur, son imagination gardent aussi quelque jeunesse. Non certes qu'il prétendre se survivre à lui-même, et donne — comme tant d'autres, hélas ! — le spectacle affligeant des passions surannées. Mais, pour employer l'expression de la reine Marie Leczynska, il ressemble à ces « vieux cochers » qui, trop cassés pour monter sur le siège, aiment encore le « claquement du fouet ». Il se complait dans ses amours passées, et s'intéresse à celles des autres. Il recherche, en vieillard galant, la société, l'entretien des jeunes femmes, provoque leurs confidences, se constitue, pour toutes les choses du cœur, leur guide discret et leur directeur spirituel. Dans les derniers temps de sa vie, il tient école de galanterie mondaine, devient, qu'on me passe l'expression, une manière d'amoureux consultant, possédant la jurisprudence et ferré sur la casuistique. Les belles dames, les jeunes filles parfois, lui soumettent des cas de conscience, et lui demandent conseil avant de se risquer en de sentimentales aventures ; Lassay donne gravement son avis, disserte ex-professo sur ces matières délicates, et fait profiter les novices du fruit de sa longue expérience. On a certaines lettres de lui « à une fille de condition qui avait trouvé en son che-

min un homme fort aimable » et qui était tentée d'écouter ses propos, à « une femme dont l'amant avait été tué à la guerre et qui commençait à en aimer un autre », enfin un code complet à l'usage des jeunes débutantes.

Cet intérêt qu'il prend aux sentiments d'autrui ne lui fait point d'ailleurs oublier les siens propres. A chaque ligne, dans ses écrits, surgissent les noms de celles qui tantôt ont troublé et tantôt ont charmé sa vie. Tous les matins et tous les soirs, il récite à leur intention une prière qu'il a composée, où il invoque les trois qu'il a le plus aimées : « Ma chère Marianne, ma chère Julie, ma chère Bouzoles, priez, mon Dieu, pour moi. Être des Êtres, ayez pitié de ces chères femmes, et faites-moi la grâce de les revoir quand j'aurai accompli les jours que vous voulez que je passe sur la terre! »

En attendant cette joie suprême, son dernier bonheur en ce monde lui vint, par un juste retour, de ce même sexe auquel il s'était donné sans réserve. Abandonné par ses enfants, presque étranger à sa famille, il trouva, plus qu'octogénaire, une compagne de ses vieux ans, une bienfaisante consolatrice. Une chanoinesse de Remiremont, qu'on appelait madame de Saint-Just, vieille fille « fort âgée et fort laide »[1], qu'il avait rencontrée jadis, consentit à quitter, pour vivre auprès de lui, sa belle prébende et sa retraite dorée. Jusqu'à son dernier jour elle lui tint fidèle compagnie, avec une telle assiduité que beaucoup les croyaient mariés. Il n'en était rien cependant, soit que Lassay craignît, à quatre-vingts ans bien sonnés, le ridicule d'un quatrième mariage, soit qu'elle-même aimât mieux se dévouer de plein gré qu'obéir aux devoirs de l'union conjugale. Elle l'appelait en riant « son maillot », nous dit encore le duc de Luynes, et « avait soin de lui comme une garde aurait pu faire ». Lassay, de son côté, lui témoignait une tendre gratitude, qui, par une pente invétérée, prenait parfois encore des airs de galanterie. « Une belle marque que je radote, écrit-il, c'est que je deviens poète à quatre-vingt-quatre ans passés, et que je fais des vers sans en savoir la première règle. » Ces vers, on le devine, sont pour la chanoinesse :

1. *Journal* de Luynes.

Vous faites, ma Saint-Just, le bonheur de ma vie,
Vous rendez mon hiver plus doux que le printemps...

Je fais grâce au lecteur de cet essai tardif, plus riche de cœur que de talent, et fait pour ôter tout regret qu'il n'ait point débuté plus jeune.

Le marquis de Lassay s'éteignit doucement à Paris, le 21 février 1738, dans sa quatre-vingt-septième année. Depuis longtemps retiré des affaires, n'ayant point d'envieux ni d'ennemis, et la plupart de ses amis l'ayant précédé dans la tombe, la fin discrète de ce vieillard aimable ne produisit que peu d'émotion dans le monde. Le roi craignit pourtant l'effet de cette nouvelle sur son premier ministre, le vieux cardinal de Fleury, contemporain du marquis de Lassay et lié avec lui de longue date, et voulut qu'on la lui cachât [1]. Cet ordre fut suivi; mais, à quelques semaines de là, le jeune duc de Brancas vint à l'audience de M. de Fleury avec une croix du Saint-Esprit enrichie de diamants, qu'il avait achetée récemment de la succession de Lassay. Le cardinal, « en badinant », complimenta Brancas sur la beauté de ce bijou; et M. de Maurepas, présent à l'entretien, eut un moment de distraction : « C'est la croix de Lassay le père, répliqua-t-il étourdiment. — Quoi ! dit le cardinal, Lassay vend donc ses nippes? Et comment est-il? M. le curé est-il content de lui? » Un silence fort embarrassé répondit seul à ces questions, et le Roi, mis au fait, jugea qu'il était nécessaire d'instruire le cardinal de la mort de son vieil ami. L'impression fut tout autre que ce qu'on attendait : « Pourquoi ne me l'avoir pas dit plus tôt? demanda le vieillard d'un ton de surprise. Il était plus âgé que moi. » Ce fut toute l'oraison funèbre.

Il fut sans doute un temps où Lassay en eût rêvé d'autre. Quelques années avant sa fin, il avait, dans une note intime, dressé comme l'inventaire de sa longue existence, et l'avait trouvée un peu vide. « Je m'en irai sans avoir déballé ma marchandise, conclut-il mélancoliquement; et, comme on ne m'a jamais mis en œuvre, on ne saura point si j'étais propre

1. *Journal* de Luynes, du 2 avril 1738.

à quelque chose. » Il se croyait, au fond, apte aux plus grands emplois ; et, dans un accès de franchise, s'était même un jour échappé à écrire cette phrase surprenante, justement raillée par Voltaire[1] : « J'ai pensé bien des fois, fort extravagamment, que, de toutes les charges qui sont dans un royaume, celle de roi serait celle dont je serais le plus capable. » Posséda-t-il vraiment des talents inutilisés? Eût-il été, si les circonstances l'eussent voulu, un habile homme de guerre, un remarquable diplomate, un ministre éminent — ou tout simplement un bon roi? C'est une question difficile à résoudre, et plus oiseuse encore que difficile. Pourtant, il semble, à première vue, qu'il ait rempli la vraie carrière à laquelle, en le formant, l'avait destiné la nature, celle de héros de roman, d'aventurier sentimental, transportant dans la vie réelle les fictions habituelles de la littérature.

De quinze jusqu'à soixante-quinze ans, aimer et être aimé fut son étude et sa fonction, son occupation d'âme, et le grand ressort de sa vie. Il aima les femmes dévotement, et comme il leur plaît d'être aimées, non en viveur, en libertin, en homme à bonnes fortunes, tel qu'un Fronsac ou un Lauzun, mais en amoureux convaincu, fervent, candide et désintéressé. Que ce soit là, pour toute une existence, un but un peu restreint, et qu'à l'activité humaine il convienne d'assigner un idéal plus haut, un plus large horizon, je me garderai bien certes d'y contredire. Mais des faiblesses des hommes, celle-là reste du moins une des plus excusables. Dans tous les cas, elle valut à Lassay la sympathie souriante de ses contemporaines; et peut-être à présent encore le fera-t-elle bénéficier d'un regain d'indulgence de celles qui, deux siècles plus tard, auront jeté les yeux sur cette légère esquisse.

PIERRE DE SÉGUR

1. Dans ses dialogues d'Evhémère.

UNE DANSEUSE JAPONAISE

Rien n'est plus silencieux qu'un banquet japonais à son début : l'étranger qui y assisterait pour la première fois n'en saurait imaginer la fin tumultueuse.

Les convives en robe, sans bruit et sans paroles, prennent place, s'agenouillent sur des coussins, tandis que des servantes nu-pieds, dont le pas glisse, muet, sur les nattes, déposent devant chacun d'eux les services laqués. Pendant un instant, ce ne sont que sourires et manches voltigeantes. Il semble qu'on soit en un rêve. La maison où l'on traite étant, généralement, séparée de la rue par de vastes jardins, rien des rumeurs et du mouvement extérieurs ne vient troubler cette grande paix. Enfin, le maître des cérémonies, amphitryon ou régisseur, rompt le silence par la formule consacrée : « *O-somatsu dégozarimasu ga! dôzo o-hashi !* » Chacun, s'inclinant sans mot dire, prend en main le *hashi*[1], et le repas commence : mais les hashi, habilement maniés, se rencontrent sans le moindre choc, et le *saké*[2] chaud, versé par les servantes, tombe dans les coupes si doucement qu'on n'en perçoit pas le murmure. Il faut avoir épuisé plus d'un plat et bu à maintes reprises avant que les langues viennent à se délier.

1. Bâtonnets qui servent de fourchettes.

2. Vin de riz.

Tout à coup la scène change : une troupe de jeunes filles pénètre dans la salle avec un léger éclat de rire et les prosternements et salutations d'usage; elles s'avancent entre les rangs des convives et, à leur tour, se mettent à servir le vin, avec une grâce, une dextérité dont n'approchaient point les servantes ordinaires. Très jolies, vêtues de somptueux costumes de soie, avec des ceintures qui leur donnent des airs de reines, la chevelure superbement parée de fleurs naturelles, d'épingles et d'étranges ornements d'or, elles vont à l'inconnu comme au devant d'un ami, badinent, plaisantent et rient avec lui, avec de petits cris bizarres : ce sont les geisha[1], ou danseuses, requises pour le festin.

Bientôt les *samisen*[2] résonnent. Les jeunes filles se retirent en un large espace resté libre, à l'extrémité de la salle, généralement assez vaste pour contenir un nombre d'invités beaucoup plus considérable que ne le comporte une réunion ordinaire ; les unes, sous la direction d'une femme d'un certain âge, forment l'orchestre avec quelques samisen et un petit tambour tenu par un enfant ; les autres, seules ou deux par deux, exécutent les danses qui ne sont, parfois, qu'une série d'attitudes gracieuses, animées et joyeuses — deux jeunes filles, par exemple, reproduisant les mêmes pas, les mêmes gestes, avec un ensemble, une conformité que seules de longues années d'entraînement ont pu rendre possibles. — Ces danses, presque toujours, diffèrent grandement de celles qui sont pratiquées en Europe. C'est plutôt une sorte d'action scénique accompagnée d'un extraordinaire mouvement de manches et d'éventails, d'expressions de physionomie douces, subtiles, contenues, du caractère le plus oriental.

Les geisha connaissent de plus voluptueuses danses ; mais elles représentent, le plus souvent, quelque belle et traditionnelle légende, comme celle du pêcheur Urashima, qui fut aimé de la fille du Roi de la Mer. Elles chantent ensuite, par intervalles, avec une délicieuse vivacité, d'anciens poèmes chinois, dont l'émotion naturelle s'exprime en paroles exquises, — cependant que le vin coule encore, ce doux saké chaud, d'un jaune pâle, qui pénètre les veines d'une molle langueur

1. A Kyoto, on les appelle *maïko*.

2. Guitares à trois cordes.

semblable à l'extase, à travers laquelle, ainsi qu'en un brusque sommeil, la nature apparaît lumineuse et belle comme elle ne le fut jamais, la lande stérile comme une terre merveilleuse et bénie, l'humble geisha comme une fille du paradis.

Le repas, tout d'abord si calme et si tranquille, s'anime bientôt par degrés. Les convives quittent leurs places, forment des groupes, tandis que les jeunes filles babillardes et rieuses passent et repassent entre leurs rangs, renouvellent le vin des coupes qui s'échangent et se vident au milieu de profondes salutations[1]. Les hommes, alors, entonnent de vieux poèmes chinois, chants des anciens samuraï[2]; d'autres se mettent à danser, accompagnés parfois d'une geisha qui, la jupe relevée et rattachée au-dessus des genoux, s'élance rapide et légère, au son de l'alerte mélodie « *kompira, funé funé* » en une course gracieuse, suivant une ligne qui ondule en forme de 8 : un des danseurs, imitant la jeune fille, part à son tour dans le même sens, tous deux évitant avec soin de se rencontrer ; si le heurt se produit, celui qui l'a causé doit boire une coupe de saké; les samisen accélèrent le mouvement, les coureurs pressent le pas, toujours et toujours plus vite, car il faut suivre et garder la mesure... et la geisha triomphe.

Vers un autre point de la salle, convives et geisha font une partie de *ken :* jeu des mains que, tout en chantant et se faisant vis-à-vis, les joueurs frappent l'une contre l'autre, et jeu des doigts qu'ils projettent en avant, par intervalles, avec de petits cris, tandis que les samisen marquent les temps :

Choïto-don-don!
Otagaidané;
Choïto-don-don!
Oidemashitané;
Choïto-don-don!
Shimaimashitané,

Toutefois la lutte avec une geisha exige un parfait sang-froid, un coup d'œil rapide et beaucoup de pratique; car ces

1. Il est souvent d'usage, entre invités, d'échanger ainsi les coupes, après les avoir dûment passées à l'eau ; c'est toujours un honneur rendu à un ami, que de solliciter la faveur de boire dans sa coupe.

2. Ancienne caste militaire abolie par la révolution qui a mis fin au système féodal.

gestes ont un sens, et la geisha. dès l'enfance entraînée aux différentes et nombreuses variétés de ce jeu, ne saurait perdre la partie, à moins qu'elle ne le fasse par pure politesse.

Les signes du ken les plus usités sont l'« Homme », le « Renard », le « Fusil ». Si la geisha, par exemple, vous fait voir le signe du Fusil, vous devez instantanément, et en parfait accord avec la mesure musicale, lui opposer celui du Renard (qui ne sait se servir du fusil); si, à votre tour, vous lui présentez la figure de l'Homme, elle doit y répondre par celle du Renard (qui sait tromper l'homme); vous présente-t-elle le Renard, montrez-lui aussitôt le Fusil (par lequel le renard peut être tué). — Et songez qu'il ne faut pas un instant perdre de vue les beaux yeux brillants et les jolies mains souples de la geisha; et que, pourtant, si vous permettez à votre pensée de s'égarer, ne fût-ce qu'une seconde, sur cette grâce et sur cette beauté, vous êtes ensorcelé et... vaincu.

Malgré cette apparente camaraderie, une certaine réserve, assez rigide, règne invariablement dans ces banquets, entre convives et geisha : et, à quelque degré d'excitation que puissent monter les têtes sous l'influence du vin, vous ne verrez jamais un Japonais se permettre une privauté à l'égard de ces jeunes filles; il n'oublie pas que la geisha apparaît à ces fêtes comme une fleur humaine qu'il peut admirer, mais non toucher. La familiarité avec laquelle certains étrangers se comportent avec elles, ou avec des servantes, quoique supportée avec une patience souriante, est, en réalité, l'objet d'un profond mépris, et considérée par l'indigène comme le signe d'une extrême vulgarité.

Pendant quelque temps encore, la gaieté et les divertissements vont croissant; mais à mesure qu'approche minuit, les invités, un à un, s'éclipsent inaperçus. Graduellement les bruits de fête s'apaisent, la musique s'éteint, et ce n'est que lorsque le dernier convive a disparu, salué par les joyeux *Sayônara* [1] des geisha, que celles-ci, enfin libérées, prennent le droit de s'asseoir et de rompre leur long jeûne dans la salle déserte.

Tel est le rôle de la geisha. Mais le secret mystère de son âme, que peut-il être? Que sont ses pensées, ses émotions, sa

1. Adieu, au revoir.

vie intérieure? Loin de la lumière des fêtes nocturnes, dépouillée du voile d'illusions dont l'entourent les imaginations enivrées, quelle est sa véritable existence? Demeure-t-elle toujours l'espiègle et malicieuse fille qui égrène de sa douce voix moqueuse les paroles du poème :

Une fois encore demeurer auprès d'elle, ou conserver cinq mille kokou?
Que ferais-je des kokou? Auprès d'elle je demeure [1].

Ou devons-nous la croire capable de tenir cette promesse passionnée qu'elle exprime si délicieusement :

Bien-aimé, si tu mourais, la tombe ne t'aurait pas,
Mêlées au vin, les cendres de ton corps, je les boirais [2]!

« Eh bien! ce serment-là, me disait un ami, l'une d'elles l'a tenu l'an dernier! Sur le bûcher, O-kama d'Osaka recueillit les cendres de son amant et, dans un banquet, mêlées au saké, les but devant l'assemblée entière! »

Dans toute demeure occupée par une troupe de geisha, on remarquera, au fond d'une alcôve, une image étrange, objet de leur vénération. Devant elle, une lampe est allumée, l'encens monte et des présents sont offerts de pain de riz, de vin, de sucreries. Cette idole, quelquefois de terre, rarement en or, le plus communément en porcelaine, est celle d'un petit chat dressé sur son séant, à la patte étendue en un geste d'appel, d'où son nom : « Maneki neko [3] ». C'est le *genius loci*, celui dont la puissance assure les chances de bonne fortune, la protection du riche, la faveur des donneurs de banquets... ; ajoutons que, pour ceux qui connaissent l'âme de la geisha, celle-ci n'est elle-même que la parfaite image de

1. Autrefois vivait un Hatamato (officier noble) nommé Fuji-eda-Geki, vassal du shôgun (maire du Palais), qui possédait un revenu de cinq mille kokou de riz (cinq mille cent trente boisseaux), ce qui, pour l'époque, était considérable. Devenu amoureux d'Ayaginu, il désira l'épouser; mais le vassal ayant été mis en demeure de choisir entre sa passion et sa fortune, les deux amants s'enfuirent dans la maison d'un fermier et s'y suicidèrent. C'est alors que fut composé ce poème qu'on chante encore aujourd'hui :

Kimi to neyaru ka, go senjoken toruka?
Nanno gosenkokon kimi to neyo?

2. *Omae shindara tera evvo yaranu!*
Yaete konishite sake de nomu.

3. Le chat qui invite.

ce dieu : comme lui, jeune, gracieuse, espiègle et jolie, douce aussi et caressante, mais cruelle ainsi qu'un feu dévorant.

On dit plus encore..., on dit que dans son ombre se cache le Dieu de la Misère ; que les Femmes-Renards[1] sont ses sœurs ; qu'elle est la ruine de la jeunesse comme de la famille, et la dévastatrice des fortunes; qu'elle ne connaît de l'amour que les folies, source de ses gains, pour s'enrichir de la substance des hommes dont elle a creusé la tombe; on dit encore... que sous ses charmes s'abrite l'hypocrite la plus consommée; qu'elle est, de toutes les femmes, l'intrigante la plus dangereuse, et, mercenaire insatiable, la plus impitoyable des maîtresses. C'en est trop pour être vrai, quoiqu'il soit juste de reconnaître que, semblable au chat, la geisha est, par profession, une créature de proie : mais s'il y a des chats pleins d'attraits, pourquoi n'y aurait-il pas d'exquises danseuses?

La geisha est, à la vérité, ce que l'a faite la folie humaine soumise à l'illusoire désir d'un amour fait de grâce et de jeunesse, sans responsabilités ni regrets ; voilà pourquoi elle a appris à jouer avec les cœurs comme elle a appris à jouer au ken. Mais, s'il est loisible à l'homme, en ce monde douloureux, de se faire un jeu de bien des choses, il en est trois, au moins, que par une éternelle loi, il ne saurait risquer impunément : la Vie, l'Amour, la Mort. Celles-là, les dieux se les sont réservées pour eux-mêmes, parce qu'il n'est donné qu'aux dieux d'en savoir user sans mal faire. Gardez-vous donc bien de vous livrer avec une geisha à quelque jeu plus sérieux que le ken, ou le *go*[2], c'est déplaire aux dieux.

La danseuse commence sa carrière dès l'âge le plus tendre, sorte d'esclave-enfant vendue par des parents infiniment pauvres et misérables. Ses services deviennent alors la propriété de l'acquéreur pour une période de dix-huit, vingt ou vingt-cinq années. Élevée, habillée, nourrie dans un établissement uniquement occupé par des geisha, pliée sous une sévère discipline, elle y voit, tout d'abord, s'écouler la saison,

1. Il existe une croyance populaire au pouvoir surnaturel des renards; quelques-uns, pour mieux tromper, prennent parfois la forme humaine.

2. *Go* : jeu beaucoup plus compliqué que les échecs, auxquels l'assimilent assez improprement les écrivains européens ; se joue cependant sur une sorte d'échiquier ; l'un des passe-temps favoris de la vie d'intérieur au Japon.

pour d'autres si douce, de sa première enfance. C'est là que lui sont enseignées les lois de l'étiquette, celles de l'élégance et celles du beau langage. Elle prend chaque jour une leçon de danse; puis il lui faut apprendre et retenir par cœur une multitude de chants, poème et musique, connaître nombre de jeux divers, l'art de la toilette et de la parure. enfin savoir remplir son office dans les cérémonies de mariage et dans les festins. Tous ses dons physiques sont précieusement cultivés. Plus tard, vient l'étude des instruments de musique: tout d'abord, celle du *tsudzumi*[1], dont il serait impossible de tirer même le moindre son, sans une longue et persévérante pratique. Puis, avec le plectre d'écaille ou d'ivoire, elle apprend à toucher les cordes du samisen. A l'âge de huit ou neuf ans, déjà la plus délicieuse petite créature qu'on puisse imaginer, elle est prête, surtout comme joueuse de tsudzumi, à figurer dans les festins, et sait déjà à merveille, entre deux battements de tambour, comment remplir de vin votre coupe, jusqu'aux bords, sans en répandre une seule goutte.

La discipline devient ensuite plus cruelle; la voix, bien qu'assez flexible peut-être, n'a pas la force nécessaire : pendant les heures les plus glacées des nuits d'hiver, on la contraint de demeurer sur le toit de la maison, et là, de chanter et jouer de son instrument jusqu'à ce que la voix vienne à mourir dans sa poitrine et le sang perler au bout de ses doigts. Le dénouement attendu est un rhume effrayant qui, pendant un temps, ne fait plus de la voix qu'un rauque et vague murmure; après quoi, le timbre change et se renforce. A partir de cet instant, la geisha est apte à exercer son métier de danseuse et de chanteuse publique.

C'est à l'âge de douze ou treize ans qu'elle se produit généralement, en cette double qualité; si elle est jolie et habile en son art, ses talents sont extrêmement recherchés et payés à raison de vingt à vingt-cinq sen[2] par heure. Alors, seulement, ses maîtres commencent à se rembourser de leurs dépenses et des difficultés que leur a coûtées son éducation. C'est entre leurs mains que passent ses gains durant de longues

1. Petit tambour.

2. Un franc à un franc vingt-cinq.

années encore ; peu enclins, d'ailleurs à la générosité, ils ne lui laissent rien posséder en propre, pas même ses vêtements.

A dix-sept ou dix-huit ans, sa réputation artistique est faite ; elle s'est, à plus de cent reprises, montrée dans les fêtes et connaît de vue tous les personnages de sa cité, le caractère de chacun, les affaires de tous. C'est une fleur de nuit qui rarement a vu le lever du soleil depuis ses débuts de professionnelle. Elle s'est entraînée à boire le saké sans lui laisser jamais troubler sa raison et à jeûner pendant de longues heures sans en souffrir. Elle a eu nombre d'amants, libre, dans une certaine mesure de sourire à qui lui plaît ; mais elle a été bien dressée et n'use, avant tout, du pouvoir de ses charmes que dans son intérêt personnel. Son rêve est de rencontrer « quelqu'un » en état de lui acheter sa liberté... lequel pourrait bientôt découvrir une interprétation nouvelle, et non moins excellente, de certains textes bouddhiques sur les folies de l'amour et la fragilité des liaisons humaines.

A cette étape de sa carrière, nous pouvons quitter la geisha dont la vie va s'assombrissant, à moins que la mort ne la prenne jeune ; en ce cas, elle reçoit les funérailles réservées à sa caste, et ses compagnes perpétuent sa mémoire par certains rites étranges. Ainsi parfois, la nuit, errant au travers des rues japonaises, le bruit des samisen vient frapper votre oreille ; lorsqu'à ces sons flottants, échappés du portique de quelque temple bouddhiste, se mêlent de claires voix de jeunes filles, vous vous arrêtez surpris. Le peuple attentif et curieux emplit la vaste cour ; alors, vous traçant, jusqu'aux marches, un chemin parmi la foule, vous voyez, assises à l'intérieur, sur la natte, deux geisha, jouant et chantant, tandis qu'une troisième exécute des danses devant une petite table sur laquelle pose un *ihai*, ou tablette mortuaire ; un léger repas y est servi, fruits et friandises, ainsi qu'il est d'usage, lors des grandes fêtes, d'en offrir aux morts. En face de cette tablette brille une lampe, pendant que l'encens brûle dans une coupe de bronze... Vous apprenez que le kaimyo[1] tracé sur la tablette est celui d'une geisha et que ses compagnes, à certains jours, se rassemblent dans le temple pour apporter un peu de joie

1. Nom posthume conféré par le prêtre bouddhiste.

à l'âme de la morte par des danses et des chants. Chacun peut librement assister à la cérémonie.

Mais les danseuses d'autrefois n'étaient pas ce que sont les geisha de nos jours ; quelques-unes, du nom de *shirabyôshi*, portaient des costumes faits d'étoffes merveilleuses. Extrêmement belles, avec leurs coiffes de forme étrange et rehaussées d'or, elles allaient exécuter leurs danses des sabres dans les demeures des princes où elles étaient appelées. Leur cœur n'était pas tout à fait endurci : sur l'une d'elles, une légende est restée qui vaut bien d'être contée.



Une coutume des temps anciens, qui persiste encore aujourd'hui, voulait que les jeunes artistes japonais parcourussent à pied les différentes parties de l'empire afin d'y étudier les paysages les plus renommés, et les objets d'art célèbres conservés dans les temples bouddhistes : quelques-uns de ces temples placés en des sites d'un pittoresque extraordinaire.

C'est à ces artistes errants que nous devons, en grande partie, l'existence de ces admirables recueils de vues et d'études sur le vif, devenus si curieux et si rares aujourd'hui, et qui démontrent, sans conteste, que les Japonais seuls sont aptes à rendre le paysage japonais. Quand vous aurez bien pénétré les principes d'après lesquels ils interprètent la nature de leur pays, vous ne manquerez pas de remarquer combien sont plats et dépourvus de vie les essais tentés en ce genre par les étrangers. L'artiste étranger vous donnera l'exacte mesure de sa sensation, mais il ne vous donnera rien de plus ; l'artiste japonais exprimera le sentiment que lui inspire les choses ; son œuvre recèle une puissance de suggestion qui n'a guère d'équivalent dans l'art européen. Le peintre de nos pays s'attache souvent au détail ; il satisfait peut-être l'imagination, mais son frère oriental — qu'il supprime le détail ou qu'il l'idéalise, qu'il noie ses lointains dans les brumes, ou dans la nue ses paysages — laisse seul survivre en sa mémoire ce que la nature enferme de beauté, d'originalité, ce qu'elle révèle de plus caractéristique. Il dépasse l'imagination, l'exalte et la laisse affamée du désir de ressaisir le charme des choses, à peine perçu dans un éclair.

De tels éclairs, cependant, lui suffisent pour rappeler, avec une intensité qui tient de la magie, le sentiment précis d'une époque, de l'heure, du lieu, de la saison. Il n'est pas le peintre de la rigoureuse et nette réalité, il est le peintre de l'impression fugitive et du souvenir; en cela gît le secret de son étonnante puissance que ne sauraient apprécier ceux qui n'ont pas connu les scènes de son inspiration. Son art est, en quelque sorte, un art d'abstraction; ses figures humaines ne sont jamais des images individuelles, mais des types, d'une valeur inimitable, incarnant les traits généraux d'une classe: la curiosité naïve du paysan, la timidité de la jeune fille, la séduction de la joro[1], la dignité du samuraï, l'amusante et placide gentillesse de l'enfant, la douce résignation du vieillard... Voyager, observer, telles sont les influences par lesquelles se développe son art, qui n'est, en aucun cas, un produit d'atelier.

Il y a de longues années, un jeune peintre, élève encore, s'en allait à pied, par la montagne, de Saikyo à Yédo. Les routes, en ce temps-là, étaient rares et pénibles, et les voyages tellement difficiles, qu'ils avaient donné naissance au proverbe : *kawai-ko wa tabi wa sasé* (un enfant gâté, seul, peut voyager.) Dans le pays, pourtant, rien n'a changé: c'était, alors comme aujourd'hui, les mêmes forêts de cèdres et de pins, les mêmes bosquets de bambous, les mêmes villages aux toits de chaume pointus, les mêmes champs de riz en terrasse que pointillent de jaune les grands chapeaux de paille des paysans courbés dans la vase; sur le bord des routes, les mêmes statues de Jizô souriant aux pèlerins en marche vers les mêmes temples; alors, comme aujourd'hui, de bruns petits enfants, nus, riant tout le long des rivières aux eaux basses, et toutes les rivières riant au soleil.

Le jeune artiste, pourtant, n'était pas *kawai-ko* (enfant gâté.) Il marchait depuis longtemps déjà, couchant à la dure et faisant piètre chère, mais prenant son parti de toutes choses.

Il arriva qu'un soir, le soleil couché, notre voyageur se trouva en un lieu inconnu, loin de toute région cultivée; il pensait avec mélancolie que même ce rude logis et cette

1. Courtisane.

maigre pitance pourraient bien venir à lui manquer; il regarda autour de lui, voulut prendre un chemin de traverse et s'aperçut bientôt qu'il s'était complètement égaré.

Le ciel était sans lune et l'ombre des pins faisait la nuit autour de lui. Dans ce lieu sauvage où l'on n'entendait rien que le vent murmurant dans les aiguilles des pins, et la cigale faisant sonner sans fin son grelot monotone, il errait au hasard, cherchant quelque rivage qui le guidât vers une demeure hospitalière, lorsqu'un brusque torrent qui s'élançait dans le vide, entre des précipices, lui barra le passage. Il revint sur ses pas, essaya d'atteindre le plus prochain sommet pour y découvrir quelque vestige humain ; ce fut en vain : ses yeux n'entrevoyaient qu'une suite infinie de montagnes.

Il s'était à peu près résigné à passer la nuit sous les étoiles, lorsqu'il aperçut un fin rayon de lumière au bas de la pente lointaine qu'il venait de gravir; il reprit sa route en avant et, bientôt, discerna une petite maison, abri de paysan sans doute, qui laissait encore, à travers la porte mal jointe, filtrer la petite lueur secourable. Il se hâta et frappa.



Il frappa plus d'une fois avant qu'aucun signe fût donné de l'intérieur. Une voix enfin se fit entendre qui surprit grandement notre voyageur ; d'une douceur infinie, la voix interrogeait dans la langue cultivée de la capitale ! Il déclina sa qualité d'artiste, conta comment il s'était perdu dans la montagne, comment un asile pour la nuit et quelques aliments seraient reçus avec reconnaissance ; à moins qu'on ne voulût bien le guider vers le village prochain, n'omettant pas d'ajouter qu'il était en mesure de payer ces services.

— Je viens, reprit la voix, la route est dangereuse et vous ne pouvez, dans la nuit, gagner aucun village.

La porte s'ouvrit ; une femme apparut qui, le visage dans l'ombre, projetait sur celui de l'étranger la vive clarté de sa lanterne de papier. L'examen, sans doute, fut satisfaisant, car elle rentra aussitôt pour rapporter le bassin plein d'eau et la serviette qu'elle déposa sur le seuil de la porte. Il quitta ses sandales, baigna ses pieds pour en enlever la poussière du

voyage et pénétra dans une jolie chambre propre qui semblait occuper tout l'intérieur, à l'exception d'un petit espace fait de planches et servant de cuisine. Il trouva pour lui un brasier tout préparé et un *zabuton* de coton pour s'y agenouiller.

Il put alors observer son hôtesse. Sa beauté, la délicatesse de ses traits le frappèrent. Elle était dans tout l'épanouissement de la jeunesse, encore qu'elle parût de trois ou quatre ans plus âgée que lui... Ce n'était, certes, point là une paysanne !

— Je suis seule en ce lieu, lui dit-elle, et je n'y reçois jamais de visiteurs ; mais la difficulté serait grande d'atteindre jusqu'aux quelques paysans du voisinage ; restez ici jusqu'à demain ; ce que je vous offre est bien peu de chose, mais vous aurez du moins un lit : et voici quelques *shôgin-ryôri*[1].

Trop heureux d'accepter, le voyageur affamé accueillit la proposition ; la jeune femme, en silence, alluma le feu, fit cuire, avec un bol de riz grossier, des feuilles de *na*, un peu d'*aburagé* et de *kampyô*, disposa quelques assiettes et prestement déposa le plat, s'excusant encore de la pauvreté du mets. Durant le repas, elle parla à peine, gardant des manières réservées qui embarrassaient fort le jeune homme : et, comme aux rares questions qu'il risquait elle ne répondait que par des salutations ou des monosyllabes, il finit par s'abstenir de tout essai de conversation.

Cependant l'ordre, le soin qui régnaient dans la petite maison, la propreté immaculée des ustensiles qui avaient servi au repas n'avaient pas échappé à son observation, non plus que le goût discret des pauvres objets qui garnissaient la pièce. Les *fusuma*[2] des armoires et des garde-robes[3] n'étaient que d'humble papier blanc, mais ornés de ces grands caractères chinois si merveilleusement calligraphiés qui, d'après les règles de cet art décoratif, suggéraient les thèmes favoris de l'artiste et du poète : Fleurs de printemps, pluie d'été, ciel étoilé, mer, montagnes, eaux courantes, brises d'automne.

1. Aliment bouddhiste ne contenant aucune matière animale ; certaines sortes de shôgin-ryôri sont particulièrement appétissantes.

2. Les fusuma sont des feuilles glissant sur elles-mêmes et servant de portes.

3. *Oshiire* et *zendana* (sens approximatif de « armoires et garde-robes »).

En un coin de la chambre se voyait une sorte d'autel bas supportant un *butsudan*[1], dont les petites portes laquées, restées ouvertes, laissaient voir une tablette mortuaire devant laquelle brûlait une lampe parmi des fleurs sauvages; au-dessus du sanctuaire, une grossière image de la Déesse de Miséricorde[2], avec la lune pour auréole.

Après qu'il eut terminé son frugal repas, la jeune femme lui dit :

— Cet humble lit est le seul que je possède, avec sa pauvre moustiquaire de papier; mais je puis m'en passer pour cette nuit, parce que j'ai des occupations qui ne me laisseront pas le temps de dormir ; c'est pourquoi je vous prie de reposer ici.

Le jeune homme protesta, craignant d'abuser; mais elle lui fit comprendre, avec le ton d'une sœur aînée, qu'il devait accéder à son désir et se retirer bientôt ; elle le priait, en même temps, voyant fort bien qu'elle avait affaire à un *gentleman*, de lui permettre de préparer toutes choses pour qu'il fût le plus confortablement possible. Il fallut bien céder, la chambre étant unique. Elle étendit à terre le matelas, apporta l'oreiller de bois, suspendit la moustiquaire et, devant le lit, déploya un grand paravent pour le séparer du butsudan ; puis elle lui souhaita le bonsoir : il comprit qu'elle désirait être laissée seule.



Malgré la gène qu'il éprouvait à la pensée du trouble qu'il causait involontairement, harassé comme il l'était, le lit lui parut délicieux ; aussi n'eut-il pas plutôt posé la tête sur le petit banc de bois qu'il oubliait toutes choses dans le sommeil.

Peu de temps semblait s'être écoulé lorsqu'un bruit singulier l'éveilla : bruit de pas, sans nul doute, mais qui n'était pas celui d'une marche tranquille et régulière. C'était plutôt quelque chose de vif, d'agité, un mouvement rapide et plein d'animation... des voleurs, à coup sûr, avaient pénétré dans la maison?... Sans crainte pour lui-même, ayant fort peu à perdre, il ne put se défendre d'une sorte d'inquiétude en songeant à celle qui lui faisait un si doux accueil. Il remarqua

1. Sanctuaire domestique consacré au culte bouddhique des morts.

2. Kwannon, divinité bouddhiste représentée sous des formes multiples.

alors, de chaque côté de la moustiquaire, un petit espace treillagé qu'on y avait pratiqué, en manière de petites fenêtres... Il essaya, par là, de voir ce qui se passait... effort inutile : le grand paravent fermait toute issue au regard. L'idée lui vint d'appeler, qu'il réprima aussitôt : car, en cas de danger réel, il était à la fois imprudent et inutile d'annoncer sa présence avant de s'être rendu compte de la situation. Les bruits insolites qui l'avaient troublé persistaient... devenaient de plus en plus mystérieux. Il se prépara aux pires conséquences et à risquer sa vie pour défendre sa jeune hôtesse. Se rhabillant à la hâte, il se glisse hors de la moustiquaire, se traîne en rampant vers l'un des bouts du paravent et furtivement se met à épier... Il s'arrête, frappé d'étonnement.

La jeune femme, magnifiquement parée, dansait toute seule devant le butsudan illuminé ! Son costume, plus riche et plus beau que tous ceux qu'il avait jamais vu porter aux danseuses professionnelles, était celui d'une shirabyôshi ! Rehaussée extraordinairement par cette parure, sa beauté prenait, à cette heure, en ce lieu solitaire, un caractère presque surnaturel ; sa danse, surtout, lui semblait une chose miraculeuse ! Il eut une minute d'éblouissement qui le fit un instant douter de lui-même... les superstitions des paysans, les légendes des « Femmes-Renards » flottèrent en son imagination... mais l'autel bouddhiste, l'image sacrée... là.. devant lui, chassèrent la folie de cette vision inquiète... il eut honte et, prenant soudain conscience de son indiscrétion il songeait à se retirer... La fascination du spectacle fut plus forte : il resta saisi de plaisir en présence de la danseuse la plus accomplie qu'il eût jamais rencontrée, peu à peu envahi par sa grâce et son charme ensorcelant. Tout à coup, épuisée, elle s'arrêta, délia sa ceinture et allait enlever sa première robe lorsqu'elle recula violemment, sentant ce regard braqué sur elle !

Balbutiant, confus, le jeune homme n'hésita pas, pour la rassurer, à expliquer comment il avait été brusquement éveillé, sa frayeur en songeant à elle, à cause de l'heure et l'isolement du lieu, son ravissement à cette vue inattendue et l'attraction exercée sur lui.

— Qui êtes-vous donc, — demanda-t-il, implorant le par-

don de sa curiosité — et d'où vous vient ce don merveilleux de la danse qui n'a point d'égal parmi nos danseuses les plus renommées de Sakyô? Dès l'instant où mes yeux l'ont vue, ils n'ont pu s'en détacher !

— Non, — dit-elle, un peu irritée d'abord, puis peu à peu souriante, à mesure qu'il parlait, — non, je n'ai pas de colère.

Et, s'asseyant près de lui :

— Je crains seulement qu'à me voir ainsi danser seule dans la nuit, vous n'ayez cru ma raison perdue ; écoutez-moi. je veux vous expliquer ce que vous ne pouviez comprendre.

Et elle lui raconta son histoire; son nom, il devait bien le connaître pour l'avoir entendu enfant ; son nom professionnel, celui de la plus célèbre shirabyôshi de son temps. l'enfant gâtée de la Capitale qui, à l'apogée de sa gloire et de sa beauté, avait tout quitté, soudain, abandonnant honneurs et fortune, pour suivre celui qui l'aimait.

« Celui qui l'aimait était pauvre; mais ce qu'ils possédaient à eux deux pouvait suffire à leurs besoins ; ils s'en étaient allés dans la montagne, y avaient bâti leur petite maison et là, s'adorant, avaient vécu l'un pour l'autre pendant quelques années. Le plus grand bonheur de son ami était de la voir danser et, chaque soir, elle dansait au son d'une mélodie aimée dont il l'accompagnait. Mais un jour, hélas ! après un froid et long hiver, la maladie survint et la mort le prit malgré les soins d'amour qu'elle lui avait donnés !

» Depuis ce temps-là, elle avait vécu seule, gardant son souvenir, rendant à sa mémoire les pieuses attentions et les tendres hommages dont on a coutume de glorifier les morts. Devant sa tablette mortuaire, chaque jour elle plaçait les offrandes, et la nuit, pour lui plaire, dansait comme autrefois ; ainsi s'expliquait la mystérieuse apparition qui avait frappé le voyageur d'une si intense émotion ; croyant son hôte profondément endormi elle s'était efforcée de danser légèrement..., enfin lui offrant encore toutes ses excuses, elle l'engageait vivement à essayer de se rendormir et, sur ces douces instances, il retourna sous sa moustiquaire.

Il dormit longtemps, et ne songeait pas à s'éveiller, que déjà, le soleil était haut à l'horizon... Il se leva et trouva devant lui le même simple repas qui lui avait été servi la

veille ; il fallait pourtant songer au départ ; mais lorsqu'il voulut s'acquitter de toute la peine et de la dépense qu'il avait causées, ce fut un autre refus.

— Ce que je vous ai donné ne vaut aucune rétribution, repéta-t-elle, et c'est de tout mon cœur que je l'ai fait.

Il n'osa insister de peur de la froisser et ce fut avec des paroles de gratitude et d'adieu qu'il se sépara d'elle, gardant secrètement enfermé en son cœur un regret que, sous le charme de sa jeune beauté, il eût craint d'avouer à d'autres qu'à lui-même.

Une heure plus tard, il se retrouvait sur les chemins fréquentés. Une pensée, soudain, le saisit : la jeune femme ignorerait toujours son nom !... il n'avait pas songé à le lui dire !... « Bah, se dit-il, qu'importe, après tout ? Je ne serai jamais qu'un pauvre artiste ! »

Et il disparut.



Les années s'enfuirent, les choses se transformèrent... et le peintre devint vieux... Mais en devenant vieux il avait acquis la célébrité ; la fortune avait suivi, assurée par la protection que des princes, enthousiasmés de son génie, se disputaient l'honneur de lui offrir. Il possédait, dans la Cité des Empereurs, une splendide habitation qu'il partageait avec d'autres artistes, jeunes élèves venus des différentes provinces pour travailler sous sa direction ; et son nom s'était répandu dans le pays tout entier.

Or, il arriva qu'un jour une vieille femme se présenta devant sa maison, demandant à lui parler. Les serviteurs, la voyant pauvrement vêtue et de chétive apparence, la prirent pour une mendiante ; ils la questionnèrent assez rudement ; mais elle répondit :

— C'est à votre maître seul que je puis dire pourquoi je suis venue.

La croyant dérangée d'esprit, ils trouvèrent bon de la tromper :

— Notre maître est absent, nous ne savons quand il reviendra.

Alors elle s'en alla... puis vint et revint, de jour en jour,

de semaine en semaine, et, chaque fois renvoyée, sans se décourager reparaissait à la même heure, un pauvre paquet misérablement enveloppé dans la main. A la fin, force fut bien d'aviser le maître de ce qui se passait, de lui dire les visites obstinées, la volonté de ne parler qu'à lui seul, l'inutilité des moyens mis en œuvre pour se défaire de cette malheureuse, privée de raison... Le maître alors s'emportant :

— Et pourquoi personne ne m'a-t-il jamais rien dit de tout cela ?

Se rappelant les jours de misère que lui aussi avait connus, il courut à la porte et lui demanda avec bonté si elle désirait une aumône ?

« Non, ce n'était point l'aumône qu'elle sollicitait... point n'était besoin pour elle d'argent, ni d'aliments ; c'était... qu'il voulût bien... peindre... un tableau pour elle. »

Quoique fort étonné de cette étrange proposition, il la fit entrer dans la maison ; s'agenouillant dans le vestibule, elle se mit à délier le paquet qui ne l'avait pas quittée. Le peintre aperçut de riches et bizarres habits de soie, brodés d'or, bien usés, bien décolorés par le temps et l'usage, débris des anciens jours, parure merveilleuse des shirabyôshi.

Tandis que la vieille femme, un à un, dépliait les vêtements et, de ses faibles doigts, essayait de les lisser, un souvenir frémissait dans la mémoire du peintre... obscur, hésitant et confus, puis s'éclairant soudain d'une vive lumière ! Le rideau du passé brusquement s'écarta : il revit la montagne, la maison solitaire, la petite lampe brûlant devant le butsudan et l'étrange beauté de celle qui dansait là, seule dans la nuit profonde.

Alors, ô surprise ! elle entendit ce favori des grands lui dire avec respect :

— Pardonnez d'avoir, seulement un instant, méconnu votre visage, souvenez-vous d'autrefois... voilà quarante années !... l'asile que vous m'avez donné, l'histoire de votre vie que vous m'avez contée, vos soins, votre bonté, votre danse, votre nom, je n'ai rien oublié.

Il se tut. Étonnée et confuse, la mémoire fatiguée par l'âge et la souffrance, elle resta un moment sans paroles ; puis, peu à peu, encouragée par l'artiste qui l'aidait à se souvenir :

— Oh ! maître, dit-elle, Celui qui, de là-haut, entend la

voix qui prie, aura sûrement guidé mes pas; car lorsque de votre noble présence vous avez honoré mon pauvre toit, je n'étais pas ce que je suis aujourd'hui! Et que je puisse être reconnue de vous me paraît un miracle de notre seigneur Bouddha!

Et elle lui dit la fin de sa simple histoire :

« Au cours des années, la vie, devenue plus dure, l'avait obligée à quitter sa maison, à revenir, âgée et solitaire, dans la grande cité, où son nom était depuis longtemps oublié! C'était une lourde peine d'avoir dû laisser sa chère demeure; mais la grande, l'unique douleur de sa vieillesse était de ne pouvoir plus danser devant le butsudan pour réjouir l'âme de celui qui l'avait tant aimée.

» Voilà pourquoi c'était son si ardent désir de posséder, pour la suspendre devant la tablette funéraire, sa propre image! mais son image dans l'attitude de la danse et parée de ses beaux atours de shirabyôshi. Pour cela elle avait adressé à Kwannon ses plus ferventes prières et fait tant d'efforts pour découvrir le peintre fameux dont l'immense réputation était venue jusqu'à elle! car, par respect pour le mort, une œuvre vulgaire n'eût pu la satisfaire, mais seulement celle qui serait due à l'art du plus grand, du plus illustre! »

— Eh bien! répondit le peintre ému et souriant, il sera fait comme vous le désirez.

Mais elle dit :

— Quelque chose me tourmente, ô maître; je n'ai rien à offrir en retour d'une telle faveur, sinon ces vêtements de danseuse, aujourd'hui sans valeur; mais peut-être voudrez-vous les accepter à titre de curiosité, maintenant qu'il n'y a plus de shirabyôshi et que les *maïko* ne portent plus ces robes?

— Ne soyez pas en peine, reprit le bon peintre; vous ne me devez rien; c'est moi qui suis heureux de m'acquitter un peu envers vous et je suis encore votre obligé.

Mais il voyait bien qu'elle avait encore quelque chose à dire :

— Seigneur, dit-elle, se prosternant trois fois, ne voudrez-vous pas me peindre, non telle que m'ont faite les années, mais comme vous m'avez vue aux jours de ma jeunesse?

— Oui! Je me souviendrai! Vous étiez si belle!

Les traits ridés, à ces mots, s'éclairèrent de bonheur ; elle joignit les mains :

— Tout ce que j'ai désiré est maintenant accompli ! Oh ! maître, faites-moi jeune, faites-moi belle, pour que celui qui n'est plus me pardonne de n'avoir plus la force de danser pour lui !...

Ainsi fit-il. Sous ses doigts, refleurirent la grâce évanouie, les couleurs disparues. Les élèves, étonnés, contemplaient cette jeune femme au regard brillant comme celui de l'oiseau, souple comme le bambou, éblouissante en ses ornements d'or et de soie, semblable à une *tennin*[1].

Le *kakemono*[2] terminé et marqué de son sceau, l'artiste le doubla d'une riche étoffe de soie, le fixa sur les rouleaux de cèdre et d'ivoire, y mit la cordelette destinée à le suspendre et l'offrit ainsi, dans sa boîte de bois blanc, à la shirabyôshi.

Bien qu'il la pressât d'accepter quelque argent, obstinément elle refusait, disant :

— Tout ce que j'ai demandé est exaucé ; je ne désire plus rien en cette vie ; et si je meurs ainsi, sans plus rien désirer, j'entrerai sans peine dans les voies de Bouddha ! Prenez ces pauvres habits que je vous offre humblement ; je prierai chaque soir pour que votre vie soit une vie de bonheur, à cause de votre grande bonté !

— Oui, j'accepte votre don, répondit-il, affable, en souvenir de la nuit d'autrefois. Et maintenant, dites-moi où est votre demeure : je veux y aller voir le tableau à sa place.

— Non, elle ne le voulait pas... le lieu était trop misérable pour recevoir l'honneur d'une telle visite...

Et elle partit, emportant son trésor, pleurant et remerciant.

Le maître, alors, appelant un de ses élèves :

— Voyez où va cette femme et suivez-la sans être vu.

Il le fit et revint :

— Triste demeure ! s'exclama-t-il, une hutte repoussante, comme celle d'un *eta*[3] hors de la ville, vers la place des

1. Fille du Ciel (ange bouddhiste).

2. Panneau décoratif d'étoffe ou de papier.

3. Etas : classe des ouvriers tanneurs à peu près équivalente à celle des parias, ou impure.

exécutions, dans le lit desséché de la rivière! Un immonde lieu perdu, ô maître!

— Eh bien, nous verrons, cependant, cet immonde lieu perdu, car, moi vivant, cette femme ne manquera plus de rien.

Et comme les élèves s'étonnaient, il leur conta l'histoire de la shirabyoshi et ses paroles leur semblèrent moins étranges.



Le lendemain, le maître et l'élève frappaient à la porte formée d'un unique contrevent; n'obtenant pas de réponse, et s'apercevant qu'il n'était point retenu à l'intérieur, ils le poussèrent légèrement, renouvelant leur appel. Personne encore n'y répondit. Le peintre, alors, aperçut la vieille femme, enveloppée d'une misérable couverture, étendue sur le sol et paraissant dormir. Devant le kaimyo de la tablette mortuaire brillait, aujourd'hui comme alors, la petite lampe du butsudan posée sur sa planche grossière. L'image de la Déesse de Miséricorde, à l'auréole lunaire, avait disparu; mais, suspendue au mur, en face de l'autel, se voyait l'autre image, son présent de la veille; et, au-dessous, l'*ofuda*[1] à *Hito-Kito Kwannon*[2], cette Kwannon qu'on n'implore qu'une fois, parce qu'elle n'exauce qu'une seule prière. Rien de plus dans cet asile désolé qu'une écuelle, un bâton de mendiante et son manteau de voyageuse.

Mais l'artiste ne vit pas ces choses : il avait hâte d'éveiller la dormeuse pour réjouir son cœur. Plusieurs fois, et doucement, il l'appela... puis il comprit, soudain, qu'elle ne s'éveillerait plus!...

Sur ses traits détendus, les sillons de douleur avaient disparu, un charme de douceur s'épandait, comme un voile de jeunesse, sous les doigts mystérieux d'un « Maître » plus puissant que lui.

LAFCADIO HEARN

(Traduction de Madame LÉON RAYNAL).

1. Ex-voto, charme, prière pour obtenir les faveurs des dieux.

2. Son autel est à Nara, non loin du temple du Bouddha géant.

LA PETITE NICETTE

I

Dans la nuit obscurcie de froides brumes, les murailles lépreuses de l'hospice d'Hautefort se voient à grand'peine. A trente pas du pignon de l'ancien logis des chapelains, tout contre le mur du petit cimetière des pauvres, où dorment tant de générations de misérables que la mort a délivrés, un homme est assis sur ses talons, guettant. Aucune lumière ne passe à travers les barreaux entrecroisés des baies étroites. Nul bruit ne sort de ces vieux bâtiments mal dolés que surmonte le dôme de la chapelle. L'épaisseur des murs étouffe les geignements des vieillards infirmes et grabataires que leur mal tient éveillés. Au dehors, on n'entend que le petit clapotis de l'eau tombant goutte à goutte des toitures mouillées, le « clou! clou! » d'une « chevesche » au-dessus de la salle des malades, et, par moments, un vagissement d'enfançon nouveau-né sortant de dessous le « gipou » de bure du guetteur. Ayant épié longuement, l'homme se dresse, et, à pas silencieux, comme un loup, s'avance vers le grand portail. A droite de l'entrée, est une grosse pierre montoire ; le quidam y dépose un petit paquet, frappe deux grands coups du lourd heurtoir, et s'ensauve.

Quelques minutes après, on sabote sur le pavé de la cour intérieure. C'est Géry, le vieux domestique de l'hospice, qui

vient avec sa lanterne. Il ouvre la haute porte à grand bruit de ferraille, grogne quelque chose en voyant le paquet, puis le prend et l'emporte.

— Encore un, Géry? demande une sœur qui s'est levée en oyant heurter.

— Oui, ma sœur, un ou une.

— Pauvre petite créature! Sans point de doute, elle a faim! — réplique la religieuse en dodelinant le léger paquet qui crie de toutes ses forces.

Après avoir sucé quelque peu de lait au bout d'une cuiller, l'enfant, déposé dans un vaste lit à quenouilles, à côté de deux autres petits abandonnés, s'endort.

Le lendemain, le vieux Géry, avec son bonnet de coton bleu et son tablier de cuir, s'en va chez le maire faire sa déclaration.

— Le monsieur? il est à la chasse, répond la chambrière.

— Et le clerc?

— Il est par là, qui trulle.

Et Géry se met à la recherche du clerc, qu'il trouve babillant avec d'autres flâneurs, sous la halle, où le « mazelier » écorche une « velle ».

Ils vont à l'étude, car le maire est notaire de son état, et Rupin, son clerc, fait aussi les fonctions de secrétaire de la mairie.

Dans cette pièce étroite, bourrée de vieux papiers jaunis et poussiéreux, enliassés par années dans des casiers, Géry se sied sur un banc pendant que le clerc écrit au registre, d'après ses indications.

— « L'an mil huit cent vingt-deux et le huit du mois de mars, à dix heures du matin, par-devant nous, maire de la commune de Saint-Agnan-d'Hautefort, officier de l'état civil soussigné, a comparu, Martial Géry, âgé de soixante-six ans, domestique à l'hôpital d'Hautefort, qui nous a exposé que hier, sept mars... » Quelle heure était-il?

— Déjà les onze heures.

— « ... à onze heures du soir, ayant ouï frapper à la porte dudit hôpital, il y serait accouru et y aurait trouvé un enfant tel qu'il nous l'a présenté, qui nous a paru avoir deux jours. Son bonnet est de velours de coton noir, garni d'une blonde

noire, sa chemise de toile de brin, sa brassière d'indienne fond bleu à fleurs blanches, sa bourrasse de cadis, sa drape de coton gris, son maillot de fil roux, sa couverture de serge rayée... » Il y a une marque, tu dis?

— La voilà, elle était au bras gauche.

— « Il est marqué d'un ruban noir broché, à dents, attaché au bras gauche. Après avoir visité ledit enfant, nous avons reconnu qu'il est du sexe... » Qu'est-ce que c'est?

— Une drole.

— « ... féminin. N'ayant sur son corps aucune autre marque, nous l'avons inscrit sous les nom et prénoms... » Voyons un peu l'almanach. Hier, c'était la fête de saint Thomas d'Aquin... D'Aquin, ça va bien, mais Thomas?... Trouvons un joli petit nom...

Et le clerc regarde les solives du grenier.

— Ah! Anicée! Comme cette belle demoiselle qui antan vint au château et chantait si bien à la grand'messe. « ... d'Anicée d'Aquin, et avons ordonné qu'il fût porté à l'hospice de Périgueux pour être mis en nourrice.

» De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal, en présence de ... » Toujours les mêmes! « ... Jean Jugie, cordonnier, âgé de quarante ans, et de Guillaume Randal, laboureur, âgé de trente-cinq ans, tous deux habitants du présent lieu d'Hautefort. Les témoins et le comparant ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. » Voilà... Le patron signera ça en rentrant. Maintenant, mon vieux Géry, va-t'en dire à Jugie de te donner gros comme un pois de sa colle de bobelineur.

Un instant après, Géry revient avec un peu de colle au bout du doigt majeur. Le clerc l'étend sur l'envers de l'étoffe, puis colle le ruban par côté de son acte, sur la marge.

— Comme ça, si sa mère la veut reprendre, elle la trouvera aisément.

— Les coquines! — fait le vieux domestique, — voici bien du temps que j'en lève, de ces abandonnés; de soixante à nonante par an: c'est comme le blé, il y a des années où ça grène, d'autres non. Eh bien! de toutes ces gueuses qui marquent ainsi leurs petits droles, je n'en ai jamais vu une chercher à le ravoir!

— Que veux-tu, mon pauvre! presque toutes, ce crois-je, sont plus à plaindre qu'à blâmer.

Le domestique grommelle quelque chose, incrédule, et s'en va dire à la femme d'Audet le tisserand, — à « l'Audète », comme on l'appelle, — qu'il y a trois petits « enfantelets » à porter à Périgueux le lendemain.

Demeuré seul, le clerc se met à feuilleter les registres pleins de telles marques de reconnaissance, avec un billet quelquefois, pour dire que l'enfant a été baptisé, ou «sucomblé », — qui signifie ondoyé; — ou encore pour le recommander aux sœurs avec promesse de payer les dépenses. Il y a dedans, collés en regard de l'acte, des bouts de ruban ; — peut-être un morceau de celui qui fit chuter la mère ; — puis des cotonnades rayées, à carreaux, des indiennes à pois, à fleurs, à palmes, bleues, rouges, vertes... étoffes paysannes, de pauvres presque toujours, qui encore, aujourd'hui, disent l'originelle extraction des petits « bâtards de l'hospice ».

Ils venaient des pays autour d'Hautefort, de loin quelquefois ; du bas Limousin souvent. C'étaient de pauvres petits diables qui n'avaient pas demandé à venir traîner la misère en ce monde. Ils avaient été conçus au hasard, dans un fourré sur la « palène » des bois, à la saison de la sève montante ; ou semés par surprise dans le fenil, au temps des engrangements, ou forgés nuitamment dans un galetas, à quelque pauvre jeunette chambrière, transie de peur sous la main brutale du mâle et du maître.

« Tout de même, les hommes sont rudement canailles ! » se dit le clerc en pensant à tout ça.

II

Le jour ensuivant, de bonne heure, l'Audète vient prendre les «enfançons» avec sa bourrique. Dans les « bastes », sur du regain, on en met deux d'un côté, puis le troisième, de l'autre, avec une pierre pour faire le contrepoids. La meneuse emporte une bouteille de lait garnie d'une éponge au goulot pour les petits ; et, pour elle, un «croustet» de pain noir, un

fromage de chèvre dur comme un caillou de rivière, et une chopine de petit vin « reginglet » venant des vignes de l'hospice, devers le Fornial.

Ayant reçu les papiers de naissance et de baptême, l'Audète les fourre dans son « parpaï », — qui est à dire son corsage, — puis, touchant sa bête, elle suit l'allée de noyers, traverse le « foirail » aux bœufs, passe sous le parc du château, descend vers le Pont-des-Épingles, et monte à Saint-Agnan où elle prend le vieux chemin de Périgueux.

Au Broussillon, elle caquète un bout de temps avec une commère de sa connaissance, puis tout à coup s'écrie :

— Coquine que je suis, de m'amuser comme ça !

Et elle ajuste un grand coup de verge sur la croupe de sa bourrique, qui, tout de travers repartant brusquement, secoue les petits et les réveille. Ils se mettent tous trois à « gimer » ensemble, « se parforçant », rouges comme des pommes d'amour, puis, au bout d'un moment, las de crier et bercés par le mouvement, ils se rendorment.

Le chemin est mauvais, montueux, bosselé, raviné, avec des bourbiers dans les fonds, qu'il faut traverser sur de grosses pierres. Aussi est-il sept heures, lorsque l'Audète passe le long des hauts murs de l'ancienne abbaye royale de Tourtoirac. Devant une auberge, en face de la halle, elle se plante avec sa bête et fait remplir sa chopine déjà vide. Ça n'est pas une mauvaise femme autrement, mais elle a toujours la gargamelle sèche.

Tandis qu'elle est là, trois ou quatre « platusses » de femmes s'assemblent et lèvent le mauvais châle, prêté par l'hospice, qui recouvre les bastes. Les petits « drolets », réveillés par le grand jour et par la faim aussi, vagissent et crient piteusement.

— Les gueuses, qui abandonnent ces pauvres innocents, devraient crever aux galères ! dit l'une.

Et, comme elle est nourrice, vivement elle dégrafe son corsage et, empoignant la petite Anicée, la colle contre son tétin :

— Tiens, bois ! Il en restera toujours assez pour mon drole.

La petite s'attache au mamelon comme une sangsue et pompe à pleines gorgées.

— Ça meurt de faim, ça pauvre !

Pendant ce temps, l'Audète fait boire à la fiole les deux autres petits malheureux. Mais ils n'y vont pas de bon cœur : le lait s'est refroidi, et puis une éponge, ça n'est plus un bon bout de mamelle où le lait monte tout seul.

— On devrait empêcher d'apporter comme ça les enfants à l'hospice, dit une autre femme.

— Et comment la chose se pourrait-elle faire ? — riposte une troisième. — D'ailleurs, ça vaut encore mieux que de les enterrer dans le jardin ou de les faire manger à la truie !

— Vous avez raison, vous ! — dit l'Audète ; — et puis, si on ne les recevait pas à l'hospice, moi j'y perdrais mes deux livres dix sous par voyage !

Cependant les enfants, ayant quelque peu sucé l'éponge, sont remis dans leur « panière » et, de l'autre côté où est la pierre, la femme qui a fait la charité de son lait à la petite Anicée la replace sur le regain, endormie, bien repue.

Et puis, en route !

A Sainte-Yolée, — que les messieurs disent Sainte-Eulalie, — l'Audète s'arrête dans une maison où, de coutume, on lui donne des commissions lors de ses passages. Des commissions, il n'y en a pas cejourd'hui, mais elle mange un peu de soupe et avale dans l'assiette un bon « chabrol » d'une « roquille » de vin, puis repart.

A la Forge-d'Ans, elle fait encore remplir sa chopine à la cantine des ouvriers et continue son chemin. En traversant le bourg de Cubjac, où l'on fait ces bons fromages de chèvre pliés dans des feuilles de châtaignier, nouvelle halte pour garnir la chopine vide : c'est terrible comme la soif vient en buvant !

Après Cubjac, le chemin escalade les roides coteaux boisés qui séparent les deux vallées de l'Haut-Vézère et de l'Ille. Pendant que l'Audète commence à monter, survient une « horée », courte pluie d'une heure. Elle ouvre son grand parapluie rouge, attaché au bât de la bête, et continue à grimper péniblement dans le chemin pierreux. Tout à la cime des « termes », fatiguée, la meneuse s'arrête un moment sous un gros chêne et laisse sa bourrique brouter l'herbe du sous-bois. Pour son compte, elle coupe un morceau de pain

et le mange en grignotant un bout de son dur fromage ; puis, ayant mangé, elle boit un petit coup à la régalade...

Pendant qu'elle est là, assise sous le chêne, la pluie cesse et le soleil se montre un peu entre les nuages. Au fond des deux vallées, de légères brumes flottantes dessinent les contours du massif qui sépare les deux rivières et va finir en éperon en aval du château d'Escoire. C'est là, près de l'emplacement de l'antique villa de Boulogne, que l'Haut-Vézère se jette dans l'Ille, après avoir contourné le puy abrupt couronné par les restes de la vieille forteresse d'Auberoche, ruinée au temps des grandes guerres des Anglais.

Le coup d'œil est beau des hauteurs où est l'Audète. Le soleil troue les nuées basses de faisceaux de rayons d'or, et le vent d'est les emporte par lambeaux vers la grande mer océane. A droite, dans les fonds, le haut fourneau de la forge de Saint-Vincent vomit des torrents de fumée que percent des langues de flammes, dardées comme celles de monstrueux serpents. A gauche, dans l'éloignement, un amas de vapeurs flottantes décèle la ville de Périgueux.

Mais l'Audète ne voit pas tout cela ; elle songe que sa chopine est vide et qu'elle a soif.

Il faut repartir. La meneuse va prendre la bourrique par le licol et la remet dans le chemin. Ce faisant, elle s'aperçoit que le vieux châle qui recouvre les bastes est tout trempé, et que l'eau dégoutte sur les petits ; mais le soleil séchera cela ! Elle secoue le châle, le replace et descend vers la vallée de l'Ille.

Laurière n'est qu'un tout petit hameau : il n'y a point d'auberge, et l'Audète passe en traînant un peu les pieds. Heureusement, là-bas, à Antonne, un « brandon » d' « agrafeil » est planté dans le mur de la maison qui borde la route, et la chopine se remplit de nouveau. Tout ça fait bien des chopines, mais la route est longue d'Hautefort à Périgueux : sept grosses lieues de pays, il faut bien prendre des forces ! Et puis, en ce temps béni, le vin n'est pas cher, trois sous la pinte de litre ; pour six liards on lui remplit son « bouteillou » de terre brune.

Enfin, sur les quatre heures du soir, l'Audète, poussant sa bourrique, longe les tanneries de l'Arsault, et, une petite

demi-heure après, elle est à Périgueux, devant l'hospice. Le portail s'ouvre, et, après vérification des papiers, les enfants sont reçus par une sœur, escortée d'une forte nourrice qui a deux gros pis de vache pendant sous sa robe d'indienne.

Ils sont un peu mouillés, les pauvres petits, et gelés par la bise aigre ; sans compter qu'ils n'ont pas le ventre plein, surtout les deux qui n'ont tété qu'à la bouteille de lait froid.

C'est le commencement de leur apprentissage de misère.

III

A un millier de toises au midi d'Hautefort, d'un pli de terrain remontant vers Badefols, ou autrement Bonneguise, sort brusquement, pareille à un gigantesque pâté en croûte, la colline de Chasseins. Au sommet des pentes roides, pierreuses, abruptes, le village occupe une partie du plateau. Quelques anciennes maisons ombragées de noyers, des granges, des étables, de pauvres masures, des jardins, des « baradis », ou enclos, des chemins creux bordés de gros vieux murs, et, à la croisée de ces chemins, de grandes « cafourches » où foisonnent la menthastre et le plantain, voilà l'ancien lieu qualifié jadis « ville franche de Chasseins », mouvant de la fondalité de madame Catherine, duchesse de Bar et de Lorraine, sœur d'Henricou, le roi gascon de la poule au pot. Du temps de la guerre de Cent ans, il y avait là un château fort, rasé on ne sait à quelle époque, mais rasé consciencieusement, au point que l'emplacement où il était assis, encore appelé « le château », « travaille » maintenant, c'est-à-dire est en culture, et qu'on n'y trouverait pas une pierre pour « asséner » un chien. De cet endroit élevé on voit le château d'Hautefort, celui de Bonneguise, et le fameux ormeau de Châtres qui s'aperçoit de dix lieues à la ronde au-dessus de l'église de l'ancienne abbaye.

Le jour même où l'Audète part pour Périgueux, le « mérillier », ou sacristain, de la paroisse de Nailhac, monte à Chasseins, et vient dans une pauvre maisonnette écartée, bâtie près des vieux murs de soutènement de l'ancienne église détruite,

dédiée à saint Georges. Dans cette misérable demeure enfumée, qu'éclaire à peine un étroit « fenestrou », sur le lit recouvert d'une courtepointe de grosse toile, piquée d'étoupes en guise de laine, un petit cercueil est placé. A côté, sur un escabeau à trois pieds, une femme est assise et attend. L'homme entre, et, après quelques paroles, prend la caisse, qui semble une boîte à violon, descend la butte et s'en va vers le cimetière, suivi de la mère de la petite créature.

Pour ces enfançons si jeunets, le curé ne se dérange pas ; le « mérillier », qui a « cavé » la fosse, y descend la boîte à violon, comble le trou, relève le déblai sur laquelle la mère pose une croix de mousse, et c'est fini : l'enfant dort à jamais sous la terre fraîche, heureux petit évadé de ce monde où le guettait la misère.

Rentrée dans sa masure, la femme fiche sa quenouille dans sa ceinture et se met à filer. Les pauvres n'ont pas le temps de câliner leur chagrin, il leur faut travailler à force pour « affaner » la pâture de chaque jour, que le Dieu du ciel ne donne gratuitement qu'aux petits oiseaux.

Tout en tournant son fuseau, la mère désolée songe à ces malheurs qui l'écrasent : son homme mort il y a deux mois, sa petite hier. Maintenant la voilà seule, pauvre veuve et « relicte » ; que va-t-elle devenir? Et tandis qu'elle songe, la montée du lait lui gonfle les tétins jusqu'à les faire « douloir ». Pour le soulagement, elle s'en va faire téter le petit d'une voisine, et ça lui donne l'idée de prendre un nourrisson. A l'hospice de Périgueux, elle est sûre d'en trouver un. On ne paie pas cher, quatre francs par mois, mais c'est toujours ça.

S'étant décidée, le soir, la Guillone redescend de Chasseins, suit le grand chemin seigneurial d'Hautefort à Nailhac, et arrive à la cure comme le curé est en train de souper.

De la porte de la salle, laissée ouverte par la gouvernante, elle voit le curé attablé, la serviette au cou, avec un chapon devant lui et sa tabatière à côté. Rouge, la bouche pleine, il l'interpelle sans cesser de manger.

Ce qu'elle veut? Un certificat pour les sœurs de l'hospice de Périgueux, aux fins d'avoir un petit bâtard à nourrir.

— Va-t'en à la cuisine : après souper, nous verrons ça.

Et, après s'être écuré les dents, le curé se fait apporter du papier et sa grande écritoire de faïence à fleurs où est fichée une plume d'oie. Puis il appelle la femme et, l'ayant interrogée sur ses nom et prénoms, écrit sur le papier :

« Je certifie que la nommée Guillone Mauroux, veuve Caligne, est catholique, de bonnes vie et mœurs, et que l'hospice de Périgueux peut lui confier un nourrisson. »

Puis il signe :

— Tiens, avec ça, tu pourras tirer parti de ton lait.

Le lendemain, la pauvre femme se met en route de bonne heure, emportant un morceau de pain noir et « chaumeni » dans la poche de son tablier. Mais elle n'a pas de vin comme l'Audète; heureusement, les fontaines ne manquent pas sur la route.

Elle n'a pas de souliers non plus, et ses lourds sabots la fatiguent. Elle se déchausse alors et marche nu-pieds. Un peu plus loin que Cubjac, près de l'endroit où une partie des eaux de l'Haut-Vézère s'engouffre sous terre pour aller ressortir au « gour » de Saint-Vincent, la Guillone, lasse, les pieds meurtris, se sied au bord d'un boqueteau de chênes, et mange son pain. Pendant qu'elle mâche lentement le pain dur, voici venir l'Audète qui s'en retourne à Hautefort.

— Et que fais-tu là? — interroge-t-elle en arrêtant sa bourrique.

Lorsque l'autre a expliqué son affaire, l'Audète s'écrie :

— C'est trop de malheur!

Un peu plus, elle aurait pu lui rapporter son nourrisson! Puis, comme il reste une goutte de vin dans son bouteillou, charitablement elle le fait boire à la Guillone et l'encourage :

— Puisque c'est une drole que tu veux, demande cette petite que je portai hier; elle est tout plein bravillotte...

Et l'autre répond que pour les filles pauvres, ce n'est pas trop désirable d'être jolies : c'est trop dangereux... Pourtant, puisque l'Audète le lui conseille, elle la demandera,

— Comment s'appelle-t-elle?

L'Audète ne se souvient pas très bien : « Anicée, ou Nicée... Raquin?... » Elle n'est pas sûre, sûre, mais c'est quelque chose comme ça...

Puis chacune continue son chemin.

A l'hospice, on a pitié de cette pauvre femme qui n'a en tout que quatre sous noués dans un coin de son mouchoir. On la fait souper, coucher, puis déjeuner le lendemain de bonne heure; et, au vu du certificat du curé, on lui donne la « drolissette » inscrite sous le nom d'Anicée d'Aquin, avec une petite « vêture ».

Et la Guillone s'en retourne vers Chasseins. Toute la journée, elle marche, les langes et autres affaires dans son tablier relevé à la ceinture, l'enfant sur ses bras. Combien de fois la change-t-elle de côté pour se délasser! et combien de pauses sur le bord du chemin!

Enfin, le soir, tard, bien tard, elle arrive et entre dans la cahute noire et froide. Elle a faim, la petite l'a épuisée; elle voudrait faire chauffer un reste de maigre bouillon, mais ce n'est plus l'heure d'aller chercher du feu chez les voisins, qui dorment : pour ce soir, elle se contentera d'un morceau de pain; ce n'est pas la première fois.

Le lendemain, les femmes de la « franchise de Chasseins », curieuses, viennent voir la petite. La Guillone la démaillote, et ces « clampasses » de femmes font leurs réflexions sur ce petit corps blanc et joliet.

« Comment elle s'appelle? Le nom au juste, elle l'a oublié; il est bien là, écrit sur un papier qu'on lui a remis... ça finit en in... mais son petit nom, c'est Nicée... ou Nicette..., comme lui a dit la sœur. »

Chose étrange, la plupart de ces femmes ont « le gros cou », autrement dit, un goitre; gros comme une pomme, ou un « coujou » — qui est une gourde — à mettre un demi-litre de vin : ça dépend de l'âge. Dans « l'endroit », les hommes ont aussi le « gros cou », mais il y en a moins, en proportion.

D'où vient cette maladie? On ne sait. Le village, haut situé, bâti sur la colline d'ossature calcaire, balayé par tous les vents du ciel, n'est point humide ni malsain. A tort ou à raison, certains l'attribuent aux eaux qui sourdent au pied de la montagnette; mais d'autres villages usent de ces deux fontaines et n'ont pas de goitreux... Alors?

M. Rudel lui-même, le « chirurgien », dont la grande

maison est bâtie à l'extrémité de la haute butte, sur un bout de l'emplacement de l'ancien château, M. Rudel lui-même a donné sa langue aux chiens. Mais, par exemple, pour le remède, il n'hésite pas : il saigne. Du reste, il saigne pour toutes les maladies : pour les fièvres, les coliques, l'hydropisie, la jaunisse, la picote, le pourpre... et pour tout. Ce n'est pas lui qui a besoin de s'exercer sur une feuille de chou, ah! Dieu non! La raison pourquoi M. Rudel saigne toujours, est bien simple. La visite ordinaire est payée quarante sous par les paysans; mais la visite avec « phlébotomie », — comme il dit, — se paie trois francs dix sous : c'est pourquoi M. Rudel phlébotomise ferme; les pauvres seuls sont à l'abri de sa lancette.

Aussi M. Rudel est-il la terreur du pays.

IV

Cependant la petite Nicette grandit dans la maisonnette noire; elle « profite », comme on dit dans le pays. La voilà « dététinée » depuis tantôt un an. C'est une mignonne drolette aux cheveux frisés couleur de froment doré, aux yeux bleus comme des pervenches de buisson. Elle a un petit nez droit et fin, et une petite bouche rose comme une fleur d'églantier, qui, lorsqu'elle rit, laisse voir de jolies petites « rates » blanches. La Guillone l'aime tout autant que si elle était sa fille, mais, dans le village, les autres femmes sont jalouses de sa gentillesse.

A cinq ans, c'est une belle fillette, qui s'en va, tête et pieds nus, garder trois oisons que sa mère nourrice a fait éclore sous une poule, avec des œufs donnés quasi par charité. Sa tête est ébouriffée; sa robe trop courte, qui lui vient aux genoux, laisse voir ses jambes poussiéreuses; mais tout de même elle est toujours mignarde. Les enfants du village en sont jaloux, comme les mères, et l'appellent « bâtarde ». La pauvrette ne sait ce que ça veut dire, mais elle comprend bien qu'ils lui veulent faire de la peine : quelquefois, ils la battent et la font pleurer. Il y a surtout la Coulaude, de chez

Dubouret, qui lui fait des misères. C'est une drole de neuf ans, sale, méchante et laide, avec un petit goitre qui pousse. Cette Coulaude est très fière, elle « se croit », comme disent les gens, parce que ses parents ont un bien d'une quarantaine de « quartonnées », et qu'ils gardent une paire de bœufs toute l'année, presque.

Sans doute, il y a une très grosse différence entre les deux maisons, qui ne sont nullement comparables, mais cependant, après M. Rudel, les Dubouret sont les plus riches du village. Tout de même, ils ne sont pas bien vus des autres. Lorsqu'on parle de leur maison ou de leur famille, on dit : « chez le boucatier ». La raison de ce « saffre », ou sobriquet, c'est qu'ils tiennent le bouc auquel on mène les chèvres de par là. Les paysans ont quelque répugnance d'eux à cause de ça, parce que le bouc est une bête du démon. Dès les temps anciens, il est au su de chacun et de tous que c'est sous cette forme du velu que le diable se montre aux personnes qui ont de bons yeux. Et puis, quoique ça ne soit que des bêtes, il y a là une sorte de maquignonnage qui semble vilain à ces bonnes gens de campagne.

Mais depuis déjà six-vingts ans que les Dubouret sont « boucatiers » de père en fils, ils ont tant ramassé de pièces de dix sous par bique amenée, qu'ils ont bien vaillant aujourd'hui, peut-être sept ou huit mille livres, et, vous comprenez, quoiqu'on ne les voie pas d'un bon œil, les voisins ne le donnent pas à connaître... Bigre ! Des gens qui ont de quoi !

La Coulaude a un frère plus vieux qu'elle de trois ans, qu'on appelle Bourettou, diminutif du nom de famille, comme étant l'aîné. C'est une manière « d'homme des bois », c'est-à-dire de grand singe, laid à faire avorter une honnête femme : mal bâti, avec un gros corps, de courtes jambes, de longs bras qui lui viennent au genou et un goitre de la grosseur d'un œuf d'oie. Ce Bourettou est idiot, et puis méchant comme un âne rouge. Avec ça, des vices déjà. Il fait de vilaines choses, court après les drolettes pour les embrasser et puis ensuite les bat. La petite Nicette en a fort peur, et se sauve en le voyant. Heureusement, Jean, le fils à M. Rudel, un brave petit homme qui n'a que dix ans, la défend, et,

quoique plus jeune que Bourettou, le cogne et « tabuste » ferme.

Un qui ne fait pas peur à la petite, c'est Berny le « chabretaïre » aveugle. L'enfant aime à l'ouïr s'exercer à jouer des bourrées, des contredanses, des « sautières », et d'anciens vieux airs venus on ne sait d'où, transmis on ne sait comme. Des fois, Berny veut s'en aller au bout du plateau, vers le couchant, au-dessus de la carrière abandonnée ; alors, c'est la petite Nicette qui l'y mène. C'est un endroit écarté, plein de broussailles, d'où l'on voit beaucoup de pays, jusqu'au tuquet du ci-devant château de La Mothe. Cependant ce n'est point pour la belle vue que Berny vient là, le pauvre, mais pour être tranquille et fabriquer des airs à lui. Son père était « chabretaïre » de son métier, son grand-père et le bisaïeul aussi : c'est de famille, comme chez les « boucatiers ». Le père est mort il n'y a guère, en sorte que le fils le remplace. Mais ça n'est pas bien aisé pour un aveugle d'aller de droite, de gauche, jouer aux noces, aux « vôtes » et frairies, et aux bals paysans du dimanche, à Hautefort, Nailhac ou Saint-Agnan. Pour les noces, encore ça va, on le vient querir quelquefois, ou bien il chemine avec quelque parent convié. Mais, coutumièrement, il faut qu'il aille faire danser seul ailleurs : ce que voyant, le pauvre Berny convient avec la Guillone de lui donner deux sous par dimanche, en tant que la Nicette le conduira.

Dans le jour, passe ! mais la nuit, pour revenir à Chasseins, la drolette, menant ce garçon par la main, est grandement épeurée, tant elle a ouï parler des loups, au village, et aussi conter des histoires de voleurs et d'attaques de nuit sur le vieux chemin qui traverse les Bois-Lauriers, et va du pont Saint-Jamet, sous Hautefort, à Bonneguise.

Pendant que Berny fait sauter les danseurs, la petite, à côté de sa chaise, s'endort sur le plancher. Dans les commencements, lorsque les garçons, pour faire les farauds, tapaient de grands coups de pied, ça la réveillait , mais bientôt, tombant de sommeil, l'innocente, elle a fini par s'y accoutumer, et ne bouge jusqu'à ce que Berny la cherche à tâtons près de sa chaise et la secoue :

— Allons-nous-en, Nicette.

Ça dure quelque temps ainsi ; puis le curé, apprenant la chose, remontre à la Guillone de faire cesser ces conduites, attendu qu'il n'est point convenable qu'une fillette de sept ou huit ans aille de la sorte passer la moitié de la nuit dans les bals.

Il a raison, le curé, mais les enfants des pauvres sont exposés à bien des choses. La petite gagnait, ce faisant, environ deux écus l'an, et c'est quelque chose que deux écus dans une piètre maison comme celle-ci. Tant que l'hospice de Périgueux payait quatre francs par mois la nourriture et le gardiennage de la petite, ça allait encore, on était quasiment riche ; mais maintenant la Guillone a grand'peine à entretenir le pain dans la cassine. Le plus ordinairement, elle et Nicette vivent de bouillie de blé d'Espagne, de « miques », de « millassous », de châtaignes et de pommes de terre à l'étouffée. Souvent la mère nourrice s'en va travailler à la journée chez les uns et les autres, à sarcler, biner, faire les fenaisons et les « métives ». On lui donne quatre sous et nourrie, en sorte que, de ce temps, la petite reste seule et vit comme elle peut.

A douze ans, la Nicette fait sa première communion. Depuis longtemps, la Guillone épargne durement et empile sou sur sou pour lui acheter une robe, une coiffe, des souliers et un cierge. Le jour venu, elles s'en vont à Nailhac, et la petite, qui n'a jamais mis de souliers, ne sait marcher. Elle se croit bien vêtue, la pauvrette, avec sa brassière d'indienne bleue à pois blancs, son cotillon de serge et sa coiffe de linon. Mais, lorsqu'elle est dans l'église, et qu'elle voit les autres, en robes de mérinos, avec des bonnets à fleurs, et d'aucunes, les petites bourgeoises, tout en blanc avec des voiles, des couronnes sur la tête et de grands cierges garnis de rubans, elle sent sa pauvreté. Pourtant elle n'est point jalouse ni envieuse, et elle se résigne. Son cierge est tout petit, gros comme une chandelle de résine, et le curé ne gagnera guère dessus ; « mais le bon Dieu, se dit-elle, ne fait pas attention à ça ». Le bon Dieu, possible ; mais le curé, si. Lorsqu'on les lui porte, puis après, à la sacristie, il fait force compliments aux parents des filles à gros cierge et ne dit quasiment rien aux autres.

V

Maintenant que la petite Nicette a fait sa première communion, c'est le moment de penser à « la loger », c'est-à-dire à la louer, comme dindonnière ou bergerette. Chez les « boucatiers ». la femme mourut n'y a guère, de manière que, afin de remplacer la Coulaude qui fait besoin à la maison, il leur faut une drolette pour toucher les brebis. L'homme propose à la Guillone de prendre la petite à raison de six écus l'an et une paire de sabots. La mère nourrice a dès longtemps grande envie d'avoir une chèvre : elle se dit que, l'an prochain venant, elle pourra en acheter une avec ces six écus, et elle accepte. Il fait grand'peine à la pauvre drole d'aller dans cette maison des « boucatiers », sous la main de la Coulaude qui la déteste et près de l'idiot dont elle a peur. Mais la Guillone l'encourage, tant elle a envie de sa chèvre ; d'ailleurs, il est convenu que la petite viendra coucher tous les soirs avec elle.

Enfin, pour complaire à sa mère nourrice, l'enfant se décide, et la voilà touchant les vingt ou vingt-cinq ouailles de chez Dubouret, et le bouc avec. On ne lui donne pas de chien : les « boucatiers » n'en ont pas, parce que ça mange, les chiens, en sorte qu'il lui faut courir après les brebis lorsqu'elles s'écartent. Tant qu'elle est dehors, seule avec son troupeau, dans les friches vers Badefols, ou dans les pentes roides et pierreuses du plateau de Chasseins, où viennent, à force, le « poil de chien », les carottes et l'angélique sauvages, ça va encore, l'enfant peut songer à son aise en filant sa quenouille. Mais à la maison, cette mauvaise Coulaude lui fait des misères. Si elle rentre tôt ses bêtes, c'est une « faignante » qui ne les laisse pas paître ; si elle les ramène tard, c'est encore une « faignante » qui cherche à se tirer du travail de la maison. Et puis c'est une « gourmande ». La pauvre mange comme un petit oiseau ; on lui plaint le pain et, craintive à table, elle n'ose écouter sa faim. En toute occasion, la Coulaude, maîtresse et ménagère maintenant, la brusque et la rudoie et lui dit des sottises.

La « boucatière » est maintenant une grosse fille de dix-sept ans, épaisse et lourde, aussi bien de l'entendement comme du corps. Cette laide enrage de voir la mignarde petite et elle prend un méchant plaisir à la tourmenter. Le grand crime de la Nicette, c'est sa bâtardise, comme si c'était elle la fautive, pauvre innocente! La vilaine Coulaude revient là-dessus de toutes les manières et toujours avec des paroles grossières, de sales mots, et souvent des sous-entendus dégoûtants.

La pauvre Nicette entend tout ça et s'efforce de ne pas laisser ces saletés, qui froissent sa délicatesse native, pénétrer jusqu'à sa pensée. Quelquefois, pour ne pas entendre, elle veut sortir, s'occuper à quelque chose, mais la mauvaise « boucatière » l'oblige à rester; et, comme elle voit que l'enfant souffre de toutes ces vilenies, elle prend plaisir à redoubler de grossièretés.

Nulle idée « vergogneuse » chez cette femelle brutale, point de sentiments et point de bonté. Pour les bêtes qui ne donnent pas de « profit », les oiselets, les chatons, par exemple, elle est mauvaise et cruelle; les autres, elle les soigne pour en tirer du gain. Son favori, c'est le bouc « Saute-Buisson ». C'est elle qui lui conduit, à l'étable, les chèvres qu'on amène; elle le flatte, le caresse et lui donne des « pugnerées » d'avoine : aussi pue-t-elle comme lui.

La petite Nicette, elle, a horreur de l'animal. Ces grandes cornes recourbées, cette longue barbe noire, et surtout cet œil rond et lascif, lui font peur. Et puis toutes ces histoires de sorcières qui, chevauchant un balai, vont au sabbat, où elles trouvent le diable sous forme d'un grand vilain bouc noir qu'elles baisent à la queue; toutes ces histoires, qu'elle a ouï conter à des vieilles, l'épouvantent : si, par hasard, « Saute-Buisson » était le diable?

— Tiens, mène cette chèvre à l'étable du bouc! — lui dit un jour la Coulaude, qui connaît ses répugnances, en lui mettant la corde dans la main.

L'enfant hésite, elle a peur et honte en même temps. Mais l'autre coquine la pousse brutalement :

— Allons, va! tu en verras bien d'autres!

Pour ce qui est de Bourettou, il guette sournoisement la

petite. Quelquefois, pendant qu'elle est dans les « raisses », du côté du Sol, accotée contre un arbre, surveillant ses brebis en faisant son bas, elle aperçoit là-haut, au bout du plateau, assis sur une grosse pierre, l'idiot qui l'épie et fait elle ne sait quoi. Dans la maison, il tourne autour d'elle, ou la regarde d'un œil imbécile, et lubrique comme celui de son bouc. Et puis il est sale, et sans vergogne aucune. La pauvre drole a peur et horreur de cet être immonde, encore plus que de « Saute-Buisson ».

— Embrasse-la, Bourettou ! — dit méchamment, un jour, à son frère, la Coulaude.

Et l'idiot, ricanant bêtement, court pour la saisir avec ses grands bras qui n'en finissent plus ; mais elle sort en criant et appelle au secours.

Justement, Jean Rudel passe lors, revenant de la foire de Badefols, une pousse de châtaignier à la main en manière de bâton. Ça n'est pas un bavard, ce Jean. Il commence par cingler l'idiot de deux bons coups de houssine, et puis dit à la Coulaude :

— Fais attention à lui et à toi ! Si vous faites des misères à cette petite, vous aurez affaire à moi !... Tu me le sauras dire, Nicette !

Pour quelque temps, la petite est un peu tranquille ; mais la gueuse de Coulaude la rattrape d'un autre côté : elle écrase de travail au-dessus de ses forces cette mince créature. Jean ne peut rien dire à ça : elle est louée, c'est pour travailler. Il faut bien qu'elle gagne ses six écus et sa paire de sabots. Et certes elle les gagne, la pauvrette. Une des principales méchancetés de cette saleté de « boucatière », c'est de « prodiguer » l'eau afin de l'envoyer plus souvent à la fontaine, qui est loin, tout au pied du grand terme de Chasseins. Pour remonter ses deux seaux pleins, elle ne peut, la petite menue ; rien qu'à moitié, ils la font plier sous la charge. Cette barre de bois un peu cintrée, avec une coche à chaque bout pour retenir les anses des seaux, qu'on appelle dans le pays un « chambalou, » lui mâche l'épaule ; et la rude montée l'essouffle et lui fait battre le cœur à force : aussi que de pauses elle fait !

Lorsqu'elle arrive, c'est des criailleries, de mauvaises pa-

roles : elle a mis trop de temps, les seaux ne sont pas assez pleins... et puis le refrain : « Grande faignante!... grande gourmande! »

Le soir, lorsque le père Dubouret revient des terres, c'est des histoires, des inventions pour le mettre en colère contre la pauvre drole. Lui n'est pas méchant, mais il est bête et brutal. Très facilement il croit les menteries de sa fille, et, des fois, de sa lourde main durcie par le « bigot » ou hoyau, il donne une « buffe » à l'enfant.

Ce martyre dure deux ans tout près. Puis, aux alentours de sa quatorzième année, la petite devient malade. Ses yeux éteints, sa bouche décolorée, sa figure pâle comme la cire le disent assez. Sa faiblesse, l'air de souffrance de toute sa personne attendriraient un recors ; la Coulaude, non.

Un jour que la Nicette vient de monter à grand'peine deux seaux à moitié pleins, la vilaine « boucatière » la reçoit avec ses gros mots coutumiers, ses injures, lui reproche de voler le pain qu'elle mange, et, sans pitié pour la pauvrette qui est tombée assise sur un banc, lui crie :

— Tu vas aller querir d'autre eau!

— Je ne peux pas!

— Ah! tu ne peux pas! Moi, je vais t'aider!

Et, sautant sur la petite, elle lui arrache son mouchoir de tête et, lui empoignant les cheveux à pleines mains, la secoue rudement.

— Oh! sainte Vierge! ayez pitié de moi! ôtez-moi de ce monde! — implorait l'enfant en larmes.

Et, le soir, au lit, elle prend la Guillone au cou et l'embrasse en pleurant :

— Oh! mère! Ils me tueront!

VI

— Ah! elle est malade! répond M. Rudel à la Guillone; eh bien, je passerai la voir.

Sur les deux heures de la vesprée, « housé » pour sa tournée le voilà qui attache sa jument « pécharde » à une « char-

rière », comme on appelle ces claires-voies des baradis, et entre.

La mère Guillone est allée querir de l'herbe pour ses lapins.

« Ce qui lui doult? tout ; elle n'a ni force ni courage. »

— Voyons ça.

Et le « chirurgien » relève la couverture et découvre la petite qui tremble.

Il défait la coulisse de la chemise de grosse toile, et, sur la poitrine où pointent deux tout petits seins naissants, il pose sa grosse tête à cheveux rouges crépus, et prête l'oreille. La forte odeur de rousseau soulève le cœur de la petite malade, et la rude barbe de trois jours pique sa peau délicate ; et puis la honte la ferait rougir si elle avait du sang assez. M. Rudel n'entend rien, rien que les battements précipités d'un petit cœur épeuré. Il se redresse et la palpe.

— Tu ne sens pas de mal là?

— Non, monsieur Rudel.

— Et là?... Ton estomac est gonflé.

Oh! non, elle ne sent pas de mal à l'estomac! Si elle osait, elle dirait qu'elle est guérie, tant elle souffre de se voir ainsi découverte sous l'œil dur du « chirurgien » et de sentir ses grands doigts poilus se promener sur elle.

Lui a fini son examen ; il la recouvre et, instinctivement, cherche sa trousse... Va-t-il la saigner?... Non : il réfléchit qu'il ne sera jamais payé de cette visite... Une paire de poulets de vingt sous au jour de l'an, et ce sera tout : inutile de faire foisonner les frais. Conclusion heureuse, car il faudrait plutôt donner du sang à la petite que lui en tirer.

« C'est égal, pense-t-il, en remettant sa trousse dans sa poche; quelque jour, ce sera une jolie drole!... »

A ce moment, la Guillone rentre, son tablier plein de laiterons, et se plante, interrogeant humblement le médecin du regard.

— Ça ne sera rien, va, fais-lui de la tisane de douce-amère...

Et il sort.

Du bon bouillon de poule et un peu de vin vaudraient mieux que la douce-amère ; mais les pauvres, qui n'ont déjà

pas le loisir d'être malades, n'ont pas trop non plus le moyen de se soigner.

Dans l'après-dînée, la Guillone fait cuire un œuf sous la cendre et le fait manger à sa Nicette. Un œuf, ce n'est guère, et c'est quelque chose, en ce temps où ils se vendent six ou sept sous la douzaine; mais, tout de même, la bonne mère nourrice lui en fait manger, un par un, une sixaine qu'elle a.

Les jours suivants, la petite se lève et va s'asseoir par là, au soleil, au-dessus de l'ancienne carrière. De là, elle voit une grande partie du cirque de coteaux au centre duquel se dresse l'âpre colline d'Hautefort. Sous ses pieds, les Bois-Lauriers mêlés de chênes et de sapins; à gauche, les hauteurs boisées de La Razoire et de Sigale; plus bas, La Genèbre; plus loin, l'ancien repaire noble de La Peyre, et en face, au couchant, la haute butte du ci-devant château de La Mothe, dont il ne reste plus qu'un pan de mur entouré par un fossé. Dans la vallée, sur un repli de terrain, pointe au-dessus des peupliers le clocher de Saint-Agnan; à droite, la masse ombreuse du parc, et le château d'Hautefort, dressé sur la grande esplanade où s'élevait la vieille forteresse de Bertrand de Born, ferment l'horizon du côté du septentrion.

Tirant vers le levant, à l'endroit où les hauteurs d'Hautefort s'abaissent pour se raccorder avec les ondulations de terrain qui remontent vers Badefols, est le vieil hospice, dont les bâtiments noirs sont groupés autour du dôme de la chapelle surmonté d'un lanternon borgne, dont les écailles d'ardoise brillent au soleil.

Tout à fait sur la droite, en tirant vers l'est, dominant le vallonnet de la Beuse, s'aperçoit le petit, petit clocher de La Noaillette, jadis paroisse de trente feux.

La petite Nicette contemple le paysage et rêve. Au-dessous de Chasseins, près du village du Sol, un bouvier pousse ses bœufs dans un « retouble », avec des excitations câlines, et colères parfois :

— *Ané Rougé! Chabraï!*

Et les bœufs retournent lentement le chaume pour la semaille des raves.

— *Foutré! Chabraï!*

La petite reconnaît à sa voix l'homme qui se fâche : c'est Guillentou, le métayer de M. Rudel.

Plus loin, du même côté, au delà du ruisselet le Thévenau, dans les champs de blé de la Jalovie, s'entendent les chansons à couplets alternés des moissonneurs. Ceux-ci sont un peu en retard, mais c'est qu'il y a beaucoup de blé à « métiver » dans ce bien.

La Nicette écoute et se laisse bercer à cette mélodie rustique. Ça n'est pas, mon Dieu, que les voix soient belles, non, par ma foi ! Oncques dans nulle contrée du Périgord on n'en ouït de moins plaisantes que dans ces « renvers ». Celles des hommes sont dures et rauques ; celles des femmes, aigres et fausses. Mais, à distance, le léger souffle du midi n'apporte à l'enfant qu'un écho affaibli, imprégné de poésie champêtre, de la chanson du *Bouyer de l'Aurado* :

Qui l'y pourtoro lou dina
Aü bouyer de l'aurado ?
Hou ! You !
Las drolas soun maduras !
Hou ! You !

La petite Nicette se demande ce que ça veut dire : « *Las drolas soun maduras !*... Les filles sont mûres !... »

Elle n'ignore pas certaines choses, l'enfant. Dans ce pays, où l'on pouvait voir une drolette de huit ou dix ans toucher avec une verge la vache que son père menait au taureau banal, les droles de la campagne étaient de bonne heure initiés aux façons de la génération des bêtes. La petite Nicette a vu assez souvent le coq du voisin Buffart « cocher » les poules de la Guillone ; et, gardant son troupeau, elle a vu le bélier, « hurtebiller » ses brebis. Et le bouc Saute-Buisson, lorsque la mauvaise Coulaude lui faisait mener une chèvre à son étable, elle l'a vu assez, n'est-ce pas, la pousser dans un coin, et, à grands coups de cornes, la réduire à sa volonté.

Mais toutes ces choses, vues dès l'enfance, ne la troublent point. Elle ne fait pas de réflexions là-dessus, ni de rapprochements, et ne cherche pas à sonder les mystères de l'amour entre « chrétiens », comme on dit dans ces cantons. La seule

impression qu'elle garde de ces accouplements, c'est que les mâles sont brutaux.

Sans doute elle n'ignore pas que les petits droles naissent de l'homme et de la femme, et que la mère les porte neuf mois ; mais sa connaissance ne va pas plus loin. Elle ne sait donc point ce que c'est qu'une fille mûre. Elle ne se doute pas qu'elle va l'être elle-même avant peu, cette crise passée.

La vue de l'hospice, là-bas, ramène sa pensée sur sa destinée. Qui sont ceux-là dont l'accointance féconde l'a jetée en ce monde? Pourquoi sa mère ne l'a-t-elle étouffée à sa naissance? Ou pourquoi le vieux Géry, ayant bu le soir quelques roquilles de trop, ne l'a-t-il pas laissée mourir de froid sur le banc de pierre? Elle a tant souffert déjà, la pauvrette, que la mort secourable lui semble à cette heure le plus grand des bonheurs.

Mais, un jour qu'elle est là, pensant à ces choses tristes, voici Jean Rudel qui vient à passer, descendant au Maine par une « écoursière ». Une légère teinte rosée monte à ses joues ; elle serait rouge comme la crête de ses poules si elle avait beaucoup de sang. Il a dix-neuf ans maintenant, Jean, il est « dru comme père et mère ». C'est un fier drole, grand, large d'épaules, avec une fine barbe qui lui pousse au menton. Le cœur de la petite bat fort lorsqu'il s'arrête pour lui « demander le portage ».

— Ça va un peu mieux, merci, monsieur Jean.

— Tu disais « Jean », sans plus, étant petite drolette !

— C'est que je n'avais pas d'entendement... Aussi bien êtes-vous un monsieur, à cette heure.

— Un monsieur ! Dieu m'en garde !... Je suis paysan, de race de paysans... comme le père de ma mère, le vieux brave homme Dumazy, mon grand-père !

Il a dit ça presque durement, et la drole s'en étonne un peu.

Lui, qui s'en aperçoit, sourit :

— Tu vois bien mon sans-culotte d'étoffe burelle? Ça n'est point une veste de monsieur.

— L'étoffe n'y fait rien... ni la façon...

— Tu as raison, petitote... avec ta méchante brassière et ton cotillon de droguet, tu as l'air d'une jeunette demoiselle...

Oh! comme son petit cœur bat éperdu!

— A Dieu sois, mignonne, et finis de te guérir bien vite! dit-il en s'en allant.

Ah! ce Jean! Depuis qu'il l'a défendue, toute drolette étant, contre les autres enfants, comme elle l'a gardé en un petit coin de son cœur reconnaissant! Fors sa mère nourrice, c'est le seul être qui lui ait montré de la bonté. Alors elle prend plaisir à se remémorer qu'une fois, la trouvant au bas de la butte, montant chez les « boucatiers » ses deux seaux d'eau, essoufflée déjà, il lui a enlevé le chambalou de dessus son épaule mâchée par le bois dur, et les a portés jusqu'en haut comme une plume. Et lorsque Bourettou la voulait embrasser, comme il le cingla de sa houssine!... Puis, jamais il ne l'a rencontrée sans lui dire une bonne parole... « Mignonne!... » un instant devant, il l'a appelée : « Mignonne... »

Pendant quelques jours, elle revient à la même place, et, ne sais comme ça se fait, Jean y passe aussi, et chaque fois il s'arrête et lui dit quelque parole « amiteuse », qu'elle recueille très précieusement dans sa mémoire.

Ah! quel remède c'est pour la guérir! Et autrement idoine à cette fin que la douce-amère!

Maintenant, cette pâleur de cierge disparaît de jour en jour, sa bouche redevient rose, ses yeux morts revivent. Elle a grandi beaucoup pendant sa maladie, de manière qu'il lui faut défaire le faux ourlet prévoyant de son cotillon. Sa jeune poitrine repousse la brassière trop étroite, ses hanches s'arrondissent, le sang coule à flots sous sa peau fine et la teinte délicieusement... puis, un matin, elle se réveille fille faite...

Las drolas soun maduras!

Elle est mûre, mûre pour l'amour, mûre pour la peine, mûre pour la souffrance et la mort.

VII

La demeure des Rudel est une vieille maison d'autrefois, à un étage, massive et vaste, avec de grands toits d'ardoises aigus. Elle est construite en belle vue, en bon air, à une

extrémité du plateau de Chasseins. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont grillées, et de hauts murs enferment l'habitation, la grange, l'écurie, le pressoir et les autres « aisines ». Une porte charretière cintrée, accolée d'une autre plus petite pour les piétons, donne accès dans une grande cour au milieu de laquelle est un puits large de six pieds, très profond, qui n'est pourtant pas celui de l'ancien château où est caché, selon la légende, un veau d'or qui fait rêver les gens de « la franchise » et que d'aucuns s'obstinent encore à chercher. Le jardin s'étend de la façade opposée à la cour jusqu'au talus de la butte où il finit en terrasse. Maison et dépendances, tout cela est solide et spacieux ; c'est une habitation de gros bourgeois campagnards, d'un genre autrefois assez commun en Périgord. Elle sent le temps où les familles étaient nombreuses, attachées à la terre, et où on avait encore à se garder des malandrins et voleurs de nuit.

Cinq générations des Rudel ont habité cette maison, tous officiers de santé, ou « chirurgiens », ainsi qu'on dit au pays. C'est de père en fils comme les « boucatiers » et les « chabretaïres », qu'ils ont exercé leur métier ; qu'ils ont purgé, clystérisé, saigné les infortunés malades d'alentour. S'ils se sont arrêtés tous à l'officiat, ce n'est point qu'ils aient manqué d'entendement ou d'argent pour monter plus haut. Mais ils se sont dit que le grade modeste d'officier de santé, c'est assez bon pour aller voir les paysans. C'est affaire aux médecins des villes d'être docteurs, pour soigner des maladies raffinées, recherchées, savantes, subtiles à découvrir et profitables à traiter. Quant aux gens de campagne qui ne se couchent guère que pour mourir, ils ont de bonnes vieilles maladies communes, et de tout temps connues, comme fièvres, « purésies », — comme ils disent, — fluxions de poitrine, coups de sang, et autres telles, vulgaires et mal portées. Pour toutes celles-ci, la lancette suffit. Aussi les Rudel ont-ils tiré aux paysans des ruisseaux de sang et des grands pleins « paillons » d'écus.

De ces écus, ils ont doté leurs filles, fait élever leurs garçons et acheté des métairies. A l'heure présente, le médecin a cinq domaines autour de Chasseins : au Puy-Ragouneix, au Terrail, au Sol, à Passemaître et au Maine-du-Roy. De

plus, il a dans « la franchise » une forte réserve de deux paires de bœufs.

Tous les Rudel, selon le dire des anciens du pays, ont été en leur vivant de rudes hommes ; et peut-être leur nom vient-il originairement de la rudesse de caractère d'un ancêtre devenue héréditaire. Ce qui est sûr, c'est que nul ne l'a été plus que le dernier, François Rudel, le père de Jean. Lorsqu'il parle, tout se tait. Comme maire, dans la paroisse il est maître ; à Chasseins, il est roi ; dans la maison, il est dieu.

Cette maison est pleine de chevance, largement fournie de tous les biens de la terre. Les planchers des greniers fléchissent sous les tas de grains ; la basse-cour est garnie de volaille et le cellier plein de vin. Les granges sont bourrées de fourrages, les armoires de linge et les placards de provisions de toute sorte.

M. Rudel est le seigneur de toutes ces choses ; il commande à trois domestiques, dont un petit dindonnier, à deux servantes et à sa femme, dont l'existence se passe à faire des enfants et à les élever. Pour ce qui est de Jean, son père et lui se parlent à peine.

M. Rudel vit chez lui d'une existence patriarcale, tellement patriarcale que les chambrières suppléent régulièrement madame Rudel, toujours grosse ou nourrice. Ainsi faisaient ces saints patriarches qui figurent honorablement dans les litanies : ainsi faisait-on généralement autrefois à leur exemple, dans les grosses maisons de bourgeoisie campagnarde du Périgord. C'est à peine si ces bonnes vieilles mœurs commencent à se perdre, non par accroissement de vertu, mais par diminution de virilité.

Au reste, M. Rudel ne renvoie pas ses servantes au désert, comme Abraham : il n'y a pas de désert par là. Lorsqu'il s'aperçoit qu'elles sont « embarrassées », il leur donne quelques écus pour payer la ventrière femme-sage et les congédie. C'est une fille épaulée de plus, qui tournera au pire le plus souvent ; mais de ceci M. Rudel n'a cure : il est égoïste et ne songe pas au mal qu'il fait. Il lui faut des femmes, il en prend où il en trouve.

Et, en voyant ce grand fort homme, de belle carrure, qu'est M. Rudel, sa grosse tête, son cou de taureau avec un fanon,

le sang qui lui sort par les pores, et ses yeux qui brillent comme une vitre au soleil, on comprend qu'à un tel homme une seule femme ne suffise pas, ni même deux. Aussi lorsque, dans ses courses, d'aventure, il rencontre seulette au logis une fille qui lui plaît, ou encore une bergère à la lisière d'un bois, il les accole sans grande cérémonie, au moins aucunes de bonne volonté.

Sur ses terres, il exerce le droit de jambage des anciens seigneurs. Les métayères, les passables s'entend, ne lui échappent guère. Quelques-unes, il les a, moitié figue, moitié raisin, comme on dit ; mais d'autres sont flattées d'avoir affaire à lui :

— C'est bien de l'honneur, notre monsieur !

Ce n'est point seulement par vice ou débauche que M. Rudel en use de la sorte ; non, c'est aussi par nécessité. Il est polygame par tempérament, comme le coq. Lui qui saigne tant les autres, devrait, certes, pour rentrer un peu dans l'ordinaire, se faire tirer par un confrère quelques palettes de sang, quatre ou cinq fois l'an, comme faisaient, dit-on, certains abbés pour leurs moines trop vigoureux.

Eh bien ! cet homme à la constitution puissante, cet hercule qui charge seul une barrique de vin sur une charrette, cet homme audacieux que rien n'arrête, M. Rudel a une faiblesse.

Lui, qui ne croit quasiment à rien, et n'est pas autrement religieux, il a un respect superstitieux pour le nom de la sainte Vierge, au point de ne vouloir pas, chez lui, de servantes du nom de Marie. On a vu passer dans la maison tous les noms de fille usités dans le pays : des Fantille, des Jeanneton, des Miette, des Catissou, des Francette, des Rose, des Léonarde, des Margotille, des Toinette, des Pétronille, des Suzette, des Justine, des Nicolette, des Aubine, des Fillette, des Rosalie... De Marie, point. Ce respect est tel qu'il s'étend aux diminutifs. Avant d'attaquer une fille qu'il ne connaît pas, M. Rudel lui demande en badinant son nom. Si elle s'appelle Marie, Maria, Mariette, Marion, elle est sauvée. Il dit alors : « C'est dommage ! » et s'en va penaud.

Madame Rudel n'ignore pas les manières de faire de son mari, mais elle ne s'en soucie point. Dans les premiers temps

de son mariage, lorsqu'elle se donna garde de la chose, elle chantait pouilles à M. Rudel, qui afin de s'excuser disait :

— C'est pour te ménager...

— Je ne veux pas être ménagée !

Mais, maintenant, après tantôt vingt ans de vie commune et avoir eu une dizaine d'enfants dont il lui reste sept, elle se tient pour satisfaite et n'est point jalouse. Elle a honte seulement que son mari laisse un peu trop voir ce qui se passe. Mais elle a été tellement écrasée par la tyrannie de M. Rudel qu'elle n'ose parler haut.

Sa grande affection, c'est son Jean. On porterait son mari en terre, qu'elle n'en serait pas autrement émue et présiderait tranquillement au repas des funérailles. Mais Jean ! elle l'aime parce que c'est son premier-né, elle l'aime aussi parce qu'il n'est pas un Rudel. Les Rudel ont le poil rouge : Jean est brun comme sa mère, comme son grand-père Dumazy. Les Rudel sont durs, violents, autoritaires, paillards : Jean est doux, bon, et sage comme une jeune fille qui l'est.

Maintenant, Jean est un homme, et il voit clairement les déportements de son père. Cela le révolte, mais c'est un silencieux qui réfléchit, et il comprend que son intervention ne ferait que mettre les choses au pire. Pour la même raison que sa mère l'aime, son père ne l'aime pas : il n'est pas un Rudel.

Et puis il y a autre chose.

Ce qui irrite aussi l'officier de santé, ce qui lui fait même haïr son fils, c'est le refus de celui-ci de continuer la profession paternelle. Dès son jeune âge, l'enfant eut grand'pitié de ces malheureux paysans saignés à blanc et exploités par son père. Aussi a-t-il conçu une violente aversion pour la médecine. Lorsqu'à l'âge de onze ans, après avoir été cinq ans à l'école du magister d'Hautefort, son père le mène au petit collège d'Excideuil en croupe derrière lui, l'enfant se laisse faire sans mot dire. Mais le surlendemain il revient à la maison, fatigué, recru, et reçoit, pour réconfort, quelques coups de la cravache de M. Rudel. Ramené là-bas deux fois, il s'échappe deux fois. Il ne veut pas étudier, afin de n'être point médecin. Ses deux derniers retours sont marqués par d'autres coups de cravache, qu'il n'a jamais pardonnés, non plus que

les premiers. Enfin, son entêtement a raison de la volonté de son père qui finit par le laisser vivre à sa guise.

De ce jour, Jean mène la vie laborieuse du paysan. Levé de bonne heure, il va aux champs avec les domestiques, et fait son apprentissage de bouvier, de vigneron, de cultivateur. A présent, il est un maître ouvrier de terre, et, supposant qu'il fût pauvre, il trouverait bien à se louer douze pistoles par an.

VIII

Un matin, revenant de par les terres, dans le « coderc » communal traversé par le chemin de Bonnefond, Jean avise la Nicette gardant son cochonnet et sa chèvre. Car le grandissime désir de la Guillone d'avoir une chèvre a pu se réaliser au moyen des gages de la petite. Les « boucatiers » prétendaient bien ne rien payer, sous prétexte du brusque départ de la drole; mais M. Rudel a parlé, il leur a fallu payer le temps qu'elle est restée chez eux.

Le cochon n'est pas gros, il est à peine « dététiné » de la mère « gore » ; ça n'est qu'un petit « nourrain ». Mais si Dieu lui prête vie, il deviendra « gourettou », puis « gouret », ensuite « tessillou », puis « tessou ». Après, il passera « gagnou », lorsqu'il « profitera », qu'il « gagnera » beaucoup, et enfin « por », lorsqu'il sera bon à mettre au couteau. Mais pour le pousser jusque-là, il faut bien des affaires : des pommes de terre, des raves, des châtaignes, de la farine de blé d'Espagne, toutes choses dont la Guillone est mal garnie. Tant que le petit cochon pourra se contenter d'herbes crues ou cuites, elle le gardera. Lorsqu'il sera « gouret » ou « tessillou » tout au plus, elle le mènera en foire et gagnera dessus trois ou quatre écus : ainsi les pauvres sont obligés de « s'aisiner » pour vivre.

Dans ce moment, Jean ne pense pas à la richesse du patois périgordin à l'endroit de cette pauvre bête, tant méprisée de son vivant et tant prisée après sa mort... Non, ce qui occupe Jean, c'est qu'un homme est là, tenant son cheval par la bride, qui parle à la Nicette, et cet homme est son père.

Il passe sans mot dire, ce qui n'est pas trop honnête, et même sans répondre au : « Bonjour, monsieur Jean », que lui donne une douce petite voix. C'est qu'il est « coléré », tellement que, s'il ouvrait la bouche, il dirait de dures paroles... Un peu plus loin, il s'arrête, et après que son père, remonté à cheval, a continué vers Bonnefond, il revient au coderc :

— Que te disait mon père, Nicette ?

— Rien..., monsieur Jean, — fait-elle en rougissant.

— Lorsqu'on parle, on dit quelque chose.

— Vous savez bien comment il est...

Ah ! oui, il le sait ! et c'est justement ça qui le colère.

— Entends-moi bien, Nicette ! n'écoute pas cet homme ! (cet homme !...) il t'arriverait malheur... et puis à d'autres aussi !

A la manière dont il a dit ceci, sourdement, en la regardant, la petite sent les larmes lui venir aux paupières.

— N'ayez crainte de ça, monsieur Jean !

— Il ne faut pas te trouver sur son chemin... garde-toi de lui comme d'un chien fou... tu me le promets ?

Si elle le promet ! Je crois bien ! La seule présence de M. Rudel la transit, et le regard de ses yeux brillants la « hontoie ».

Rasséréné un peu, Jean la contemple un instant avec grande affection et s'en va :

— Adieu, mignonne !

Eh bien, Jean a tort de craindre, du moins pour le moment. M. Rudel n'est pas de ceux qui aiment les fruits verts : il n'a pas besoin de ce ragoût. Il les aime à leur maturité, fermes et juteux. Il aime les filles faites, charnues, bien rablées, solides, telles qu'il les faut à un fier homme comme lui. Une jolie figure, de beaux yeux, avec un corps grêle, des formes délicates, à peine accusées, tout cela n'est pas son fait. Adonc la petite Nicette, qui est dans ses quinze ans et demi, un peu mince, maigrelette, ne risque rien quant à présent : M. Rudel lui donne le temps de venir en bon point. Elle est là, sous ses yeux, à deux pas ; il se dit qu'elle ne peut lui échapper et ne se presse pas, ne voulant gâter son plaisir futur. Dans les alentours, il a toujours comme ça deux ou trois jolies poulettes en mue qu'il a remarquées, et dont il surveille la croissance. Lorsqu'elles se trouvent sur

son chemin, il les « amignarde » de paroles, et leur baille deux sous pour acheter un « tortillon », le dimanche, devant la porte de l'église. Quelquefois il leur touche bien le menton, histoire de les apprivoiser, mais c'est tout. Puis, une fois d'âge compétent, bien venues, bien en chair, fortes, et idoines à faire l'amour, si elles sont restées gentes, et que quelque galant ne les ait pas détournées, il les prend comme chambrières. Pour celles qui n'ont que la beauté du diable, elles vaudront toujours bien une passade.

Mais Jean ne raisonne pas sur tout cela. Il voudrait que son père ne regardât même pas la petite Nicette : il lui semble que ce regard convoiteux soit une salissure.

Quoiqu'il ait confiance en la drole, comme il n'en a aucune en son père, il ne la perd guère de vue. Par son conseil, la petite ne mène pas ses bêtes le long des chemins où M. Rudel est coutumier de passer, mais au milieu des terres en jachère, dans les friches pleines de ronciers où broute la chèvre, sous les chênes de bordure où le porcelet trouve la glandée.

Souventes fois, tandis qu'elle file sa quenouille, il survient là, tout d'un coup, ainsi qu'un champignon, et lui parle un moment. De quoi? point n'est difficile de le dire : de la pluie et du beau temps, des apparences de la récolte, des travaux de la saison... avec quelque gentille parole amiteuse par-ci, par-là.

Il est très bon, ce Jean, bon comme du pain de fine fleur de froment, et ça lui fait grand'peine de voir la Nicette et sa mère nourrice si pauvres que la petite en pâtit des fois peut-être. Aussi s'ingénie-t-il à leur venir en aide sans qu'on s'en donne garde. C'est un panier de haricots, une « quarte » de blé, un sac de châtaignes, et autres choses comme ça qui leur aident à vivre. A la saison, elles vont glaner dans les retoubles et « hallebotter » dans les vignes de la réserve, et, en cachette, il s'arrange de telle manière qu'elles trouvent des javelles oubliées au bout du sillon et des grappes laissées au cep. Il voudrait faire plus, le brave cœur, mais il n'ose. Ce n'est pas qu'il ne soit libre, ayant tout le gouvernement du bien, car M. Rudel ne s'occupe de la terre que pour « ensacher » les écus qui en proviennent et les placer sur bonnes hypothèques ou autrement. Mais c'est que, si l'on voyait la Guillone un peu

trop à son aise, on en babillerait, et il ne manquerait pas de mauvaises langues pour dire que c'est la Nicette qui affane toute cette chevance à la peine de son corps. Il voudrait bien leur faire gagner de bonnes journées en les occupant à des petits travaux point trop pénibles, tels que les fenaisons, les vendanges, la cueillette des haricots et du blé d'Espagne; mais les journaliers, mâles et femelles, sont nourris par le maître, et pour rien au monde il ne veut que la petite Nicette mette le pied dans la maison.

Ça lui ferait plaisir pourtant de l'avoir là, tout près de lui, à la grande table de la cuisine, car il ne vit pas avec la famille au « salon à manger ». Comme les heures des repas, déjeuner, dîner. « merenda », souper, sont différentes pour les « messieurs » et les domestiques et journaliers à cause de l'ouvrage. Jean, qui travaille avec ceux-ci, a pris l'habitude de vivre avec eux, ainsi que ça se faisait autrefois chez les moyens propriétaires faisant valoir et comme ça se fait encore dans quelques maisons où se sont conservées les vieilles coutumes.

Et puis, pour dire vérité, il ne tient pas à tabler en face de son père.

Il le fait bon voir, Jean, au bout haut de la table, comme le maître, servant à chacun sa pitance et ayant soin que la bonne piquette ne manque pas. Ça n'est pas lui qui la ferait gâter pour qu'on en boive moins, comme ça se fait des fois dans des maisons sentant la lésine. Et même, lorsqu'au temps des fenaisons et des métives on a peiné fort, il fait apporter quelques pintes de vin pour donner du cœur au ventre à ses travailleurs. Lui, mange même pain, soupe et ordinaire et boit même piquette ou vin qu'eux. Comme il dit, il n'est pas « d'une espèce différente que ses hommes » et n'a point besoin d'une autre nourriture qu'eux. Toujours bon, attentif, il veille à ce que chacun mange à sa faim et s'en aille bien réfectionné.

Aussi tous l'aiment fort. Les garçons, petits et grands, sont à son commandement, corps et âme et se mettraient au feu pour lui. Quant aux droles, il n'en est point qui ne l'écoutât s'il voulait leur en conter. Mais pour lui il n'y a qu'une fille dans « la franchise de Chasseins » et dans tout le monde de dessous le soleil.

IX

Aujourd'hui on fait « beau blé » chez M. Rudel : la fête du blé nourricier, après les battaisons. Ça n'est pas l'usage dans ces cantons, où le repas de la « gerbe-baude » — comme qui dit la belle ou la joyeuse gerbe — se fait aussitôt après la moisson chez les métayers. Mais Jean a trouvé qu'il était juste que le maître festinât à son tour tous ceux qui sont sous sa main et il leur fait fêter le « beau blé », le blé nourricier.

Cette année-ci, ça a grené beaucoup et il y a de la paille aussi, de manière que tous sont contents, maître et métayers. Depuis le matin, des cinq métairies on apporte le blé à pleines charrettes dans le chemin creux qui contourne en pente roide le flanc de la haute butte. Les sacs s'empilent dans la cour et c'est Jean qui porte les deux premiers. De son père il n'a hérité que la force. Il prend un sac dessous chaque bras et les monte au grenier par deux marches à la fois.

— Quel homme, notre jeune monsieur! — disent tous, métayers et domestiques.

Quasiment ils sont fiers de lui.

— Et avec ça, bon comme du pain de choine! — ajoute quelqu'un; ça serait dommage qu'il lui arrivât du mal!

La cuisine serait trop petite pour tout ce monde, « mestiveurs » et batteurs, hommes et femmes. La tablée est dressée dans le grand pressoir, où une charrette à bœufs tourne tout attelée. M. Rudel n'est pas là, il ne se plaît pas avec les paysans; il est fier et ne s'occupe d'eux que pour les saigner au bras et à la bourse. Jean se met donc à la place du maître, puis chacun se sied à sa volonté, les vieux ensemble et les garçons près de leur mie. En voyant ceux-ci se serrer l'un contre l'autre, Jean pense à la petite Nicette... Ah! s'il l'avait là, tout à son côté!

Ça n'est point un repas fin, mais un bon repas plantureux qui dure quatre grosses heures. Une barrique est là derrière, en chantier, bonne marque qu'on ne crèvera pas de soif. Aussi, bientôt, une gaieté un peu bruyante court parmi les convives; et puis il y a des farceurs qui les font s'esclaffer.

Comme on a mis sur la table des tourtières pleines de boulettes de chair de porc hachée, d'abattis de volailles, de crêtes de poules et de rognons de coqs qui ressemblent à des haricots, voici Janicou, le fils du métayer du Maine, qui sert malicieusement de ces rognons aux filles :

— Tiens, deux mongettes!

Elles rient et mangent les prétendues mongettes.

Un autre badin, c'est Mémy, le maître valet. Il est assis à côté de la grosse Tourille, une drole très sensible et titilleuse, qui pousse des petits cris aigus et effarouchés aussi peu que son voisin la pince... ce qui fait rire tout le monde :

— Hé, Mémy, que lui fais-tu?

— Sans comparaison, — ajoute un vieux, — on dirait une cavale chatouilleuse.

Et tous à rire, derechef.

Nonobstant cette gaieté, « notre jeune monsieur » ne s'amuse pas beaucoup pendant le repas. A son gré, il l'eût accourci de trois bonnes heures. Mais il croit devoir être avec son monde, à la fête comme au travail, et les laisser s'amuser à leur façon. S'il eût suivi ses préférences, il fût descendu vers les « champs-froids » de la Gerbaudie, où la Nicette est allée garder sa bique. A son esprit, la drole est toujours présente : soit qu'il mène des bœufs en foire, soit qu'il fauche un pré, ou qu'il tienne le manche de l'antique « araire » encore en usage dans le pays en ce temps-là, toujours il voit devant ses yeux la tête fine et toute la personne joliette de la petite. Il trouve qu'elle ressemble à la sainte Vierge d'un tableau de l'église de Nailhac, où un peintre de passage a représenté l'Annonciation. Maintenant, c'est fait, il l'aime d'un amour d'homme. Ce n'est plus le rêve d'un enfant, ni le désir vague d'un jouvenceau; mais la passion exclusive et forte d'un qui veut celle-ci, corps et âme, présentement et jusqu'à la mort.

Le surlendemain, Jean descend de Chasseins par une écoursière et suit une de ces combes qui « étoilent » autour de la colline. Il a vu la petite Nicette s'en aller par là, menant sa « cabre » par la corde, et il va vers elle. Tourmenté par le désir de déclarer son amour à la bergerette, il l'est grandement : mais ne sait comment s'y prendre. Il voudrait aussi savoir au

juste si elle l'aime. Il s'en doute bien un peu, le pauvre grand innocent : il n'y a qu'à la voir, lorsqu'il lui parle. Mais en ces choses on n'est jamais trop certain... et puis il est si bon d'en ouïr l'assurance !

Dans un vallon au midi de Chasseins, court le ruisseau du Thévenau. C'est un vaillant petit rieu, ce Thévenau. Depuis la combe du Verdier, où il naît, au pont Saint-Jamet, où il se jette dans la Beuse, sur un cours de trois quarts de lieue, il faisait tourner trois moulins : petits moulins, c'est vrai, mais qui avaient pourtant une paire de meules pour le blé froment et une autre pour le blé rouge ou blé d'Espagne.

Aujourd'hui il se repose, le brave petit ruisseau ; les moulins sont détruits ; — le dernier, il n'y a guère.

Dans un fonceau, sous des futaies, sont les ruines de celui de Montferrier, pleines de bourdaines, de « bonnets de prêtre » et autres arbrisseaux où la chèvre de la Nicette broute avec une jeune cabrette que la Guillone a gardée d'une portée de deux. L'enfant est là debout contre un arbre, filant sa quenouille de chanvre et rêvant à son ami Jean. Il faut beaucoup user de salive pour faire le fil, aussi la petite a la bouche sèche. Il y a bien là des mûres et des prunelles de buisson ; mais les mûres puent la fourmi et les prunelles sont âpres...

« Si j'avais des prunes de conserve !... » se dit la fileuse.

Pas plutôt elle a pensé ça, qu'elle oit quelqu'un descendre dans le bois châtaignier. Elle se retourne : c'est Jean. Le cœur lui sursaute tandis qu'il approche, et ses joues deviennent roses comme les fleurs de l'églantier.

— Bonjour, petitote !... Tu es bien cachée là, mais tout même je t'ai trouvée.

« Trouvée !... Il me cherchait donc ? » se dit-elle.

— Bonjour, monsieur Jean...

— Hier, en foire d'Hautefort, je me suis imaginé, Nicettou, que tu avais du mal à filer ton brin, et je t'ai porté quelque chose.

Et Jean tire de dessous sa veste une pochette de papier gris qu'il ouvre :

— Tiens... des pruneaux d'Agen...

La petite lâche de filer, et pâlit un peu.

— Est-ce que ça te fait de la peine ?

De la peine? Ah! non, mais un plaisir très grand qui l'étreint au cœur.

— C'est, dit-elle, qu'il y a une minute je souhaitais avoir des prunes sèches... Ça m'a surprise!...

Ce qu'elle ne dit pas, c'est la joie qu'elle a ressentie de ce que Jean a pensé à elle.

— Alors, tâtes-en une.

Après qu'elle a mangé une belle prune, charnue, savoureuse, choisie par Jean, il lui dit :

— Ne jette pas le noyau, donne-le-moi.

— Et qu'en voulez-vous faire?

— Je le veux semer.

— Il ne viendra pas.

— Donne tout de même.

Et Jean plie le noyau dans une feuille de châtaignier et le met dans la poche de son gilet; s'il eût osé, il l'eût mis dans sa bouche.

Le voilà enhardi un petit.

— Laisse un peu ta quenouille, mignonne, et sieds-toi là : je te veux dire quelque chose.

Étant assis tous les deux sur la mousse, au pied du grand chêne, Jean prend la main de la Nicette :

— Si un jeune homme te venait dire qu'il t'aime, que répondrais-tu?

— Ça dépend... qui ça serait...

— Si c'était moi?

— Vous!

— Oui, moi!

— Je ne suis pas une fille pour vous...

— Pourquoi? Si je le veux et que tu le veuilles!

— Il y a tant de choses qui nous séparent!

— Quelles veux-tu dire?

— Vous êtes d'une bonne famille; moi, je suis bâtarde et n'en ai point...

— Souvent, ça vaut mieux ainsi pour épouser.

— Je suis pauvre et vous êtes riche...

— Qu'est-ce que ça fait, si j'ai assez pour nous deux?

— Afin de conserver la maison, comme étant l'aîné, on vous mariera avec une demoiselle ayant de quoi...

— On ne me mariera pas, c'est moi qui me marierai à ma fantaisie.

— Vous vous brouilleriez avec vos parents.

— Avec mon père, ça se peut; mais c'est déjà plus qu'aux trois quarts fait... Voyons, ma Nicettou, — dit-il en lui passant la main autour de la taille, — moi, je t'aime plus que je ne puis dire... Ne veux-tu pas être ma mie?

— Où ça nous mènera-t-il, monsieur Jean?

— Ne crains rien... Mais, d'abord, point de monsieur! — fait-il en l'attirant vers lui; — dis : « Jean. »

— Je n'ose.

— Ose.

— Jean! — fait-elle en rougissant.

— Bien! Maintenant, dis : « Mon Jean. »

— Oh!

Et elle penche sa tête sur l'épaule de son grand ami.

— Dis, ma Nicettou, dis!

— Mon Jean! — murmure-t-elle en fermant les yeux.

Alors il baise la bouchette qui a dit cette tant douce parole, et, un instant, il la tient embrassée, tandis que contre sa poitrine, le cœur de la petite bat à coups précipités.

— Donne-moi, à présent, petite mie, cette épingle que tu as là fermant ton fichu. Bien! maintenant, ta menotte.

Et Jean pique légèrement le pouce de la Nicette, puis suce le sang vermeil qui perle.

— A toi, maintenant!

Et la drole, tremblante, pique le pouce de Jean et boit le sang de son ami.

— A cette heure, dit-il, je suis à toi, ma Nicettou, et tu es à moi, à la vie, à la mort!

— A la vie, à la mort, mon Jean!

X

Dans le vieux chemin creusé par les roues des charrettes et bordé de sureaux, M. Rudel, la bride de sa jument au bras, monte à Chasseins. Il est content : trois saignées dans

la matinée, c'est bien travaillé. Il a été loin, c'est vrai, jusqu'à l'ancienne abbaye du Dalon, mais ni lui ni sa bête ne craignent la fatigue. Arrivé là-haut sur la butte, en passant devant la pauvre maisonnette de la Guillone, il « se va penser » que depuis longtemps il n'a vu la petite Nicette, et, se plantant, interroge la mère nourrice qui, sur la porte, file sa quenouille.

— La drole n'a pas été malade, depuis?

— Non point, notre monsieur.

— Il y a du temps que je ne la vis?

— C'est qu'elle va garder la chèvre.

— Ah!

Et M. Rudel continue son chemin, préoccupé.

Quand il est à distance, la Guillone grommelle quelque chose entre ses dents et regarde le médecin d'un mauvais œil.

C'est que, dans le pays, il est connu que, lorsque M. Rudel s'informe d'un homme, c'est pour le saigner; d'une fille, c'est pour la mettre à mal. C'est même passé en proverbe:

« Gare le portage de M. Rudel! »

Jean, lui, voit la petite Nicette plus souvent que son père. Il n'y a guère de jour qu'ils ne se rencontrent. S'il y a quelqu'un en vue, ils se croisent sans s'arrêter, avec un mot amiteux et un coup d'œil qui en dit long. Si l'endroit est abrité des curieux, ils se prennent la main et babillent longuement. Et, hasard ou non, c'est le plus souvent dans un lieu idoine aux parlers amoureux qu'ils se trouvent.

A l'heure même où M. Rudel interrogeait la Guillone, Jean, par un détour à travers champs, va retrouver la Nicette sous le Maine-du-Got, dans un petit fonceau en nature de pâtis, entouré de bois et traversé par un ruisselet, large comme une rigole, qui descende à la Beuse. Le lieu est joli, frais, bocager, peuplé d'oiseaux, bien caché. C'est un plaisir grand que de parler là d'amour avec sa mie. La joie de s'aimer ravit ces deux êtres; ils s'abordent avec un sourire, et leurs regards se pénètrent longuement. Tous deux jouissent de l'heure présente, dont la douceur leur dérobe l'avenir. Il leur suffit pour être heureux de s'être promis l'un à l'autre et d'avoir foi dans leur parole:

« A la vie, à la mort! »

Tous deux sont innocents ; non point de cette innocence faite d'ignorance, car la nature les a de bonne heure initiés à l'universelle loi d'amour : mais innocents de calculs intéressés, de motifs vils, de pensées coupables. Ils ne recherchent pas le plaisir charnel. L'union des corps n'est pour eux que le sceau et la consécration irrévocable d'une mutuelle affection. Pourtant ils se désirent, parce qu'ils sont tous deux jeunes, sains, et que la fin naturelle des êtres le veut ainsi.

L'œuvre de chair ne désireras
Qu'en mariage seulement.

Elle sait ça, certainement, la petite Nicette, et que c'est un gros péché mortel de se donner avant le sacrement : le curé le leur a assez dit au catéchisme. Mais elle aime tant son Jean, elle a tant foi en lui, elle est si désintéressée que, sans rien lui demander, ni promesses ni serments, par pure bonté de cœur, elle se damnerait pour le rendre heureux.

Mais Jean ne le demande pas ; il n'est pas égoïste et ne veut pas que son bonheur coûte des chagrins à sa petite mie. Ils se parlent bouche à bouche, s'embrassent, s'étreignent, se lâchent pour se regarder dans les yeux, se reprennent vingt fois... puis, de crainte d'être surpris par quelque braconnier, Jean s'en retourne vers Chasseins.

Est-il vraiment le fils de M. Rudel, cet honnête garçon qui ne veut pas abuser de l'amour de ce pauvre être charmant et l'exposer à une éventualité à laquelle il ne pourrait encore parer ?

M. Rudel, lui, va droit où le porte son désir, sans se soucier des malheureuses qu'il fait, des innocents qu'il jette à la misère et souventes fois à la mort.

Peu de jours après avoir parlé à la Guillone, allant à Hautefort par le mauvais chemin du Charreyrou, qui longe les Bois-Lauriers, il aperçoit la Nicette qui revient du marché où elle a porté des fromages. La petite le voit venir aussi, et cette rencontre la contrarie. Dans un coude où M. Rudel ne la peut voir, elle se sauve à travers le bois.

« Où diable a-t-elle passé ? » se demande le « chirurgien » en arrivant à l'endroit où il l'a vue.

Il s'arrête et regarde dans les taillis : rien. Alors, colère,

il donne un coup de cravache sur le flanc de sa jument et continue sa route :

— Petite mâtine ! je te jointerai bien, quelque jour !

Le lendemain, sur le sentier poussiéreux où traîne une puante odeur de bouc, M. Rudel s'en va comme un propriétaire de loisir. Il suit la piste de Saute-Buisson et trouve la Coulaude avec son troupeau, dans les talus à pic de la butte, du côté du nord où il fait meilleur que sur le plateau brûlé par le soleil.

Elle rit méchamment à la demande de M. Rudel, en sorte que son goitre tremble sur ses grosses tétasses.

— Où elle garde ses chèvres, la Nicette ? Dans les endroits où on ne la peut voir.

— Mais où ?

— Des fois, au moulin ruiné ; d'autres fois, dans la combe du Sol entre les bois, ou dans les fonds proche la Gerbaudie...

— Écoute, demain tu épieras où elle va et tu me le viendras dire... Je te baillerai vingt sous... Tu feras celle qui est malade et vient prendre une consulte...

Vingt sous à gagner ! je crois bien, qu'elle guettera, la Coulaude ! elle le ferait rien que par « mauvaiseté ».

Et le lendemain, M. Rudel, bien enseigné, descend de Chasseins et passe chez le métayer du Sol, par semblant, puis s'en va vers le moulin ruiné de Montferrier.

La petite Nicette est là, accotée contre cet arbre qu'elle affectionne parce qu'il fut le témoin muet de leurs premiers aveux. Elle pense à Jean et l'espère un peu. Tout à coup elle entend dans la châtaigneraie descendre quelqu'un, là, tout près ; elle se retourne : c'est M. Rudel.

L'enfant veut se sauver, mais ne peut, fascinée par le regard brillant du médecin et paralysée par la peur. Elle jette un cri, et des larmes lui viennent aux yeux, comme à une biche forcée.

— Petite bête ! crois-tu que je te veuille manger ? dit M. Rudel en la saisissant par le bras.

— Oh ! grâce ! grâce ! laissez-moi ! — crie-t-elle en se débattant.

Lui, l'enlace par les reins ; il va l'emporter dans le taillis

voisin comme un loup fait d'une agnelle, lorsque derrière lui surgit Jean, pâle, essoufflé.

Il attrape son père par sa lévite et l'attire violemment en arrière :

— Misérable! Vous voulez donc passer en cour d'assises!

— Polisson!

M. Rudel n'en peut dire davantage; il étouffe de colère et lève le bâton sur son fils.

Mais Jean le saisit et le lui arrache :

— Allez-vous-en, scélérat!

— C'est comme ça que tu respectes ton père?

— Il est si respectable!

— Je vais te corriger, mauvais galopin!

Et M. Rudel empoigne son fils au collet.

Les deux hommes se crochent et se saboulent. Un reste de considération de la parentèle les retient. Ils ne se portent pas de coups, mais, comme deux lutteurs, cherchent à se terrasser. Le père est dans toute la vigueur de ses quarante-cinq ans ; le fils a la force et l'agilité de la jeunesse. Après bien des efforts inutiles, tous deux s'arrêtent, essoufflés, honteux, et se séparent.

— Écoutez! — dit Jean. — Vous en avez assez d'autres, n'est-ce pas?... Pour celle-ci, elle est mienne... n'y touchez pas!

— Personne encore n'a taillé sa portion à François Rudel... Ce n'est pas toi qui commenceras, méchant morveux! Je veux cette drole et je l'aurai.

Alors Jean, fou de colère, tire de sa poche un couteau dont la lame aiguë a bien six pouces de long ; il l'ouvre et le met sous le nez de son père :

— Si jamais vous la touchez du bout du doigt seulement, celui-ci fera votre affaire! Regardez-le bien!

Intimidé par cette lame brillante près de sa gorge et par le regard farouche de son fils, M. Rudel recule et s'en va :

— Tu paieras tout ça cher, mauvais goujat!

Lors revient Jean vers la petite Nicette qui pleure, tremblante, affaissée sur ses jarrets. Il la relève, la console et l'embrasse :

— Ne crains rien, ma Nicettou, je suis là, il n'y reviendra pas.

Lorsque la petite remonte à Chasseins, la Coulaude est sur sa porte, l'attendant :

— Te gêne pas, petite gueuse ! Le père même le fils !

La Nicette passe sans répondre, suivie de ses deux chèvres.

Une heure après, Jean monte à son tour et la « boucatière » le salue :

— Bonsoir, monsieur Jean ! Avez-vous point trouvé votre père au moulin ruiné ?

— Vilaine sale ! Va-t'en trouver ton bouc !

XI

Elle aura seize ans bientôt, la petite Nicette. C'est une belle drole, bien idoine à faire le bonheur d'un honnête garçon. Le bon air de la campagne, qui tient lieu de viande aux paysans, lui a aidé à se développer. Point trapue, ni courtaude, ni épaisse comme les filles de par là, elle est grande assez, bien faite, bien proportionnée. Pour la force, on n'en saurait que dire. Elle a l'air de venir d'une race de paysans riches, un peu affinés déjà, croisée avec un mâle supérieur.

Ses mains ne sont pas faites pour travailler la terre, ni, non plus, pour caresser exclusivement. Ce sont des mains de ménagère, assez petites, point épaisses ; des mains à donner l'appétit du pain qu'elles ont pétri ; des mains aptes à manier le corps délicat des enfançons nouveau-nés.

Sa figure est délicate et un peu courte. Ses longs cheveux dorés sont une exception dans ce pays, où les chevelures blondes sont ternes et maigres. Sa bouche est mignarde, et ses yeux d'un beau bleu de pervenche inconnu dans ces renvers. Il faudrait aller vers le couchant, jusqu'à Sainte-Yolée, à plus de deux grosses lieues de pays, pour en trouver de pareils : vient-elle donc de cette contrée ? Elle a la jambe fine d'une limousine : viendrait-elle des pays devers Ayen, Juillac ou Ségur ? Qui le sait ? L'homme qui la portait sous sa veste ne l'a pas dit. Nulle fille ou femme n'est venue

confronter avec le ruban collé au registre de la mairie un autre bout de ruban pareil. Elle est abandonnée à toujours. De ça, elle ne se chagrine point : elle a son Jean, qui lui tient lieu de toute famille, qui pour elle est son père et sa mère, et son ami bien-aimé.

Il ne perd aucune occasion de lui montrer son affection. Cet hiver, environ la Noël, on «énoise» dans la grande cuisine des Rudel, et, comme de coutume, les garçons font passer le « cacalou » aux filles. Jean est là avec son monde, ainsi que toujours. Le hasard fait que devant lui, sur la table, dans le tas de noix qu'il casse d'un coup de maillet sec, il se trouve un « cacalou », petite noix naine, grosse comme une cerise bigarelle, bien formée tout de même, et joliette avec ses nervures délicatement gravées sur la coquille.

De suite Jean pense à sa Nicette, et il met le « cacalou » dans sa poche de gilet.

— Hé ! notre jeune monsieur ! — lui demande gaiement un «énoiseur», — vous le gardez pour quelqu'une !

— Mon pauvre Blazy, si mon chapeau se doutait de ce que j'en veux faire, je le ficherais au feu, coup sec !

Tous se mettent à rire.

Dans ces rieurs énoiseurs il y en a peut-être bien qui soupçonnent quelque peu « notre jeune monsieur » d'aimer la Nicette. Non point qu'ils aient rien vu : Jean prend trop de précautions pour ça ; mais parce que c'est la plus gente fille de la paroisse, telle qu'il n'y en a pas une pareille, même à Hautefort ; et, après ça, parce qu'on ne leur connaît pas, à l'un et à l'autre, une mie et un galant. Des deux qui le savent, M. Rudel n'a garde d'en parler, et la Coulaude a « posé sa langue », depuis qu'un jour Jean lui a dit entre quatre yeux, la tenant par le bras :

— Fais attention de ne plus nous épier, ou nous faire épier par ton singe de frère, la Nicette et moi... Et puis, tiens ta sale bouche close, sans quoi, ni ton père, ni le mien ne t'empêcheront de passer par mes mains !

A la première rencontre, Jean donne le « cacalou » à sa mie en l'embrassant :

— Tiens, garde-le tant que tu m'aimeras !

— Tant que je vivrai, alors !

— Oh ! Nicettou ! mienne petite !

Et leurs lèvres se joignent encore.

Puis ils se mettent à babiller. Ils n'ont, pour le moment, point de grands soucis présents. Depuis la scène du moulin ruiné, M. Rudel n'a pas adressé la parole à son fils, mais il n'a pas cherché à revoir la Nicette, et Jean souhaite que ça continue toujours ainsi. Il croit que son père a eu honte de sa conduite et ne récidivera plus. Il se trompe, le brave et honnête drole : M. Rudel « espère » une occasion, tout bonnement.

Si la Nicette tient déjà ses seize ans, Jean en aura bientôt vingt et un : il va tirer au sort prochainement, et c'est là que son père l'attend.

Vingt ans auparavant, la première année que M. Rudel fut maire, la commune n'avait que bien peu de conscrits ; de manière que, lors du tirage au sort, le préfet en ayant fait la remarque, le nouveau maire répondit en riant, assez cyniquement :

— Dans vingt ans, il y en aura le double, je vous le promets, monsieur le préfet !

Le jour du tirage est venu, et le préfet d'alors n'est plus là pour vérifier la chose : mais le fait est que le nombre des conscrits s'est beaucoup accru. D'en faire honneur au seul M. Rudel, ce serait trop s'avancer ; cependant il y a là plusieurs conscrits qui ont les cheveux rouges comme lui, et plein la figure de taches de son : pour sûr, ceux-ci sont de sa race.

De tous les conscrits des treize communes du canton d'Hautefort, Jean est sans comparaison le plus beau, le mieux bâti.

— Quel superbe cuirassier vous feriez ! lui dit le préfet.

Jean tire le numéro sept ; il ne s'en émeut pas trop, et se dit qu'au pis aller, ce n'est qu'une douzaine de cents francs perdus. Mais s'il avait pu voir la figure de son père à ce moment, il eût connu que son affaire était claire.

Les jours se passent et M. Rudel ne dit rien. Pourtant, il est tellement d'usage dans les familles riches de faire remplacer les fils tombés au sort, surtout l'aîné, que Jean ne s'en inquiète pas et suppose que la colère de son père ne le fera pas déroger à une coutume si religieusement observée dans la bourgeoisie campagnarde du Périgord.

Le jour de la revision, lorsque Jean se présente nu, tout le monde admire ce beau corps d'homme bien proportionné, puissamment musclé; et le général lui dit comme le préfet :

— Quel magnifique cuirassier vous feriez!

Mais Jean se soucie peu du compliment. Les façons de son père commencent à le préoccuper et des soupçons lui viennent.

Après la revision, où il est déclaré « bon, très bon pour le service », M. Rudel garde toujours le silence. Interrogé par la mère inquiète, il répond :

— Nous avons le temps!

L'ordre de départ arrive, et Jean comprend le plan de son père. Lui absent, M. Rudel prendra sa revanche : que deviendra la Nicette, lorsqu'il ne sera plus là pour la défendre? A cette pensée, le désespoir le saisit et ce grand drole pleure comme un enfant dans les bras de sa mère. Puis, ayant essuyé ses yeux, il lui conte tout. La pauvre femme en a tellement su, de ces gueuseries de son mari, qu'elle ne s'en étonne pas. Elle console son premier-né, l'enfant de son cœur, et lui promet de veiller sur la petite.

— O mère! protège-la bien! S'il lui arrivait quelque chose, je ferais des malheurs!

— Oh! mon Jean!...

Et madame Rudel va prendre dans sa « lingère » le boursicot qu'elle a fait avec les petits profits de la basse-cour. Il y a près de cent cinquante francs dans la bourse de filet vert aux anneaux d'acier; la mère en larmes la met dans la poche de son Jean :

— Je t'en enverrai d'autre pour te servir au régiment...

La nuit venue, Jean embrasse sa mère une dernière fois, puis ses frères et sœurs, passe à la cuisine, serre la main des domestiques, des métayers montés pour lui dire adieu, et sort sans voir son père.

En passant, il entre chez la Guillone et trouve sa petite mie en pleurs.

— Écoutez-moi, Guillone, donnez-vous bien garde de cette mienne Nicette! Que rien ne lui arrive! Je tuerais quelqu'un! Ne la laissez pas aller toucher les chèvres seule; ne la quittez pas un moment. ni jour ni nuit... vous entendez! Méfiez-vous

de tous... surtout d'un!... vous savez qui! En un besoin, allez trouver ma mère... Et puis, tenez, pour vous aider, voici quelques sous.

Et il tend à la bonne femme cinq louis pliés dans un papier.

— En bien vous remerciant, monsieur Jean... mais n'ayez point de crainte!... La pauvre drole!... J'aimerais mieux que le feu du ciel m'écrase!

Alors Jean prend dans ses bras la pauvrette qui toujours pleure et sanglote, et il la berce un moment sur son cœur, avec de douces paroles :

— Prends courage, ma Nicettou! C'est long, sept ans, mais quand on est sûr l'un de l'autre, le temps dure moins... D'ailleurs, peut-être, ça s'arrangera plus tôt que d'aucuns ne voudraient... Aime-moi toujours, mignonne, et garde-toi pour ton homme... Adieu, ma petite Nicette tant aimée!

Et, ce disant, tout bellement il la mène jusqu'à la porte, et là, ils s'étreignent désespérément. La pauvre enfant, pendue au col de son ami, ses lèvres collées aux siennes, ne se peut déprendre de lui.

— Tenez, mère Guillone, dit Jean, voilà votre drole... et rendez-la-moi telle que je la vous laisse!

Et, après un dernier baiser au front de la petite à moitié pâmée, il ouvre la porte et s'en va dans la nuit.

XII

Jean parti et forclos de la « franchise de Chasseins », M. Rudel se figure avoir pris la pie au nid, comme on dit. Mais lorsqu'il s'aperçoit que la petite n'est jamais seule, qu'elle et sa mère nourrice s'en vont toujours deux à deux, comme les scieurs de long, ça le met en colère. Il comprend que son fils a mis la Guillone en défiance de lui. Jamais, depuis qu'il a l'âge d'homme, personne à Chasseins, ni même dans la commune, n'a osé lui résister, ni en face, ni de biais. Sa haine contre Jean s'accroît de cette déception ; il le voudrait savoir mort. Mais quand on lui parle de

son fils, et que des amis s'étonnent que, riche comme il est, il n'ait pas fait remplacer son aîné, un si brave drole et un si bon travailleur, il répond en père miséricordieux :

— C'est une mauvaise tête... Lorsqu'il aura mangé un peu de vache enragée, nous verrons...

Mais quand il est seul et s'en vient à penser que Jean est aimé de la Nicette, que c'est lui l'obstacle, ses mâchoires se contractent, ses dents craquent et il serre les poings dans ses poches.

C'est que cette résistance à ses volontés irrite sa passion : la petite lui en paraît plus désirable. Elle n'est point pourtant de celles qui allument les désirs sensuels, mais de ces douces créatures qu'on commence à aimer par le cœur. M. Rudel ignore ce genre d'amour, mais il voit combien la Nicette est plus belle que les filles qui sont de son gibier ordinaire. Au lieu de ces tailles ramassées, de ces traits forts, de ces grosses attaches, elle a une figure fine, sa taille est élancée, bien faite, et tout dans son corps est bien proportionné. Il n'y a qu'à la voir marcher. Les lourds sabots la gênent bien un peu mais, lorsqu'elle est nu-pieds, sa démarche élastique, cadencée, le mouvement harmonieux de toute sa personne font plaisir à voir, et M. Rudel parfois la suit de l'œil comme un loup guettant une gentille ouaille.

Et puis cet air d'honnêteté qu'elle porte sur son joli visage, la modestie de son regard, sa petite bouche close par la chasteté, tout ça la lui rend plus convoitable. Il ressent à l'avance un sauvage plaisir à profaner de sa grossière brutalité les dons charmants de cette enfant innocente et vierge.

Il voudrait l'avoir comme chambrière, aux lieu et place de cette grande bringue de Marsillaque qui est chez lui depuis tantôt quinze mois, ce qui est un peu beaucoup pour M. Rudel, fort amateur de changement. Mais celle-ci, se trouvant bien où elle est, n'a nulle envie de s'en aller. Aussi M. Rudel, qui prévoyait cette résistance, a pris ses mesures en conséquence. Voilà bientôt que la Marsillaque est obligée d'élargir la ceinture de sa robe : force lui est bien de partir, avec quatre écus pour ses frais de gésine et payer la matrone ventrière. C'est un prix fait comme les tortillons, et M. Rudel paie « recta », comme il dit.

La Marsillaque partie, il s'agit de la remplacer par la Nicette. Mais les précautions de la Guillone marquent bien que ça n'ira pas tout seul et qu'il faudra négocier. Heureusement, la Michone est là. Dans sa jeunesse, étant accorte et belle drole, elle a servi aux plaisirs de M. Rudel; maintenant elle fait la cuisine, et aussi un autre vilain métier. Elle lui sert à piper les belles filles et à arraisonner des fois les parents d'icelles qui ont quelque appréhension de les laisser entrer à son service.

Passant devant chez la Guillone en faisant son bas, la Michone, avec un air chattemite, demande si par aventure on n'aurait pas vu un petit « canetou » qui avait la crampe et qui a dû rester par là sur le bord d'un chemin.

Non, la Guillone ne l'a pas vu.

Mais une rencontre de deux femmes de village ne va pas sans quelques « platusseries ». Elles bavardent donc un peu pendant que la Nicette étend du linge sur une haie derrière la maison.

De fil en aiguille, la Michone en vient à dire qu'elle cherche une chambrière en remplacement de la Marsillaque, partie chez elle pour se marier...

« Une jolie nôvie! » pense la Guillone.

— Par exemple, il faut une brave fille, honnête... oh! oui... on n'en prend pas d'autres dans la maison.

— Ça, c'est vrai; M. Rudel ne veut pas les restes des galants.

Et peu à peu, l'apparieuse en vient à parler de la Nicette. Est-ce que la Guillone ne la voudrait pas louer?

La mère nourrice ne veut pas : la petite est faible...

— Faible! — se récrie la Michone.

D'ailleurs, l'ouvrage n'est pas pénible : servir à table, balayer, faire les lits...

« Et les défaire aussi! » se dit la Guillone.

C'est égal, elle ne veut pas.

— Vous l'auriez là, tout près...

— Non, voyez, Michone, j'aime mieux la garder comme moi.

— Elle gagnerait de bons gages, autant que le valet de labour... douze pistoles!...

La Guillone secoue la tête.

— Allons, ma pauvre, — dit l'autre, — pensez-y... Ce que je vous en dis, c'est dans votre intérêt et celui de la drole... Je m'en vais voir si je trouve ce canou.

Plusieurs fois, l'air indifférent, traînant ses savates en passant, la cuisinière reparle de la chose. Il lui tarde autant qu'à M. Rudel d'avoir la petite Nicette : elle est seule avec une drolette des métayers du Terrail, pour faire tout l'ouvrage...

Mais la Guillone ne veut toujours pas.

On lui donnerait quinze pistoles !

« Quinze pistoles ! Ça n'est point pour rien d'honnête que M. Rudel donne d'aussi forts gages », se dit la Guillone.

Et elle remercie beaucoup de l'intérêt qu'on lui porte... mais la petite ne se veut pas louer.

Alors la Michone épie l'occasion de parler à la Nicette et tâche de l'enguirlander.

Elle serait tout à fait bien chez M. Rudel. La dame est une bonne femme, point ennuyeuse pour les chambrières... Lui, le monsieur, avec son air rude, est pourtant un bon homme. En plus de bons gages, elle aurait des étrennes, des cadeaux... de jolies robes d'indienne... des mouchoirs de tête en soie... des petits souliers fins...

Mais la Nicette aime mieux n'être point bien habillée, et rester avec sa mère nourrice.

Et elle laisse la Michone sur la cafourche où celle-ci l'a accostée, et va rejoindre la Guillone, qui l'attend sur le chemin du gué Gonthier.

Non ! quand même on lui donnerait tous les écus qu'il y a ensachés dans cette maison, elle n'y voudrait pas entrer d'un pied tant seulement. Elle se veut conserver pour son Jean, pour « son homme », comme il a dit. En ce moment, elle a une lettre pour lui, que madame Rudel lui a fait tenir pour la porter en cachette à la boîte aux lettres d'Hautefort, de crainte de M. Rudel. La drole a mis cette lettre entre ses deux petits seins, elle la sent là avec bonheur : il lui semble que, la recevant, Jean y trouvera quelque chose d'elle, et ça la rend heureuse.

Elle a rejoint sa mère nourrice ; les deux femmes descen-

dent avec leurs chèvres le chemin qui s'en va passer sous l'hospice d'Hautefort, et s'arrêtent à deux ou trois portées de fusil du gué de la Beuse. La petite Nicette tire la lettre de sa poitrine et la regarde. Elle ne sait lire, la pauvrette, elle en est bien fort marrie, et interroge la grosse écriture de l'adresse :

A Monsieur,
Monsieur Jean Rudel,
cavalier au 2e régiment de cuirassiers, 3e escadron,
à Meaux en Brie.

Elle se dit, la douce enfant, que si elle savait écrire, comme madame Rudel, elle ferait une lettre pour son grand ami :

« Mon Jean, je vous aime toujours et je pense bien à vous. Tous les jours, je prie le bon Dieu et la sainte Vierge de vous garder de tout mal et de vous tenir en bonne santé. Il me tarde bien de vous revoir et de vous embrasser, mais je prends patience en pensant à vous.

» Votre petite Nicette qui vous aime de tout son cœur. »

Malheureusement, elle ne sait... Alors elle cueille un brin de marjolaine, le baise à plusieurs reprises, puis, adroitement, avec son aiguille à bas, elle le glisse entre les pliures, dans la lettre... Jean devinera bien de qui ça vient : souventes fois il lui a demandé le brin qu'elle avait entre les lèvres, pour le mettre à sa bouche... Puis elle replace la lettre dans le petit nid chaud.

— Il n'y a personne par là, — dit la Guillone, — cours-y vite.

Alors la petite monte à Hautefort, s'en va acheter, pour le semblant, un écheveau de fil de deux liards, et puis passe devant la poste. Elle regarde de tous côtés : personne... Elle glisse la lettre dans la boîte et revient grand'erre.

XIII

Ah ! si M. Rudel savait ce qu'il y a dans cette lettre !... La bonne mère écrit à son Jean que le bon-papa Dumazy a

vendu son bois châtaignier de la Merlie, pour lui acheter un homme. et qu'aussitôt payé il lui enverra l'argent, « coup sec ».

Elle lui fait savoir ensuite que « quelqu'un » fait tout le possible pour prendre la Nicette comme chambrière à la maison. Elle est bien sûre que la Guillone n'y voudra jamais entendre, mais d'ailleurs elle est là aussi, et, « au bon besoin », s'y opposerait.

Pour son Jean, elle se révolterait contre M. Rudel, ce qu'elle n'a jamais fait pour son compte.

Et puis elle l'encourage, lui dit qu'il n'a plus longtemps à souffrir, et que d'ici son retour il ne se tourmente point, qu'il n'y a point de danger...

La bonne mère s'excuse aussi de ne payer point le port de la lettre, mais elle se cache de « quelqu'un » et la fait jeter secrètement à la boîte par la Nicette... Elle pense, d'ailleurs, qu'il a encore un peu de l'argent qu'elle lui envoya, « quinze jours il y a ».

Ah! la bonne lettre! et comme elle fait du bien au cuirassier qui s'ennuie du pays, à Meaux en Brie! Il ne regrette pas les vingt et quelques sous de port qu'elle lui coûte, ah! non...

Et puis, ce brin de marjolaine! il le met entre ses dents et croit y retrouver le goût des lèvres de sa petite Nicettou...

— Vous dormez, cavalier Rudel!

Non, il ne dort pas, le cavalier Rudel; mais tout en trottant sur la piste. il a la vision de deux femmes qui l'aiment, là-bas au fond du Périgord blanc, dans « la franchise de Chasseins », et ça lui donne des distractions, de manière que des fois il n'exécute pas le commandement assez vite...

De toutes ces choses, de ce remplacement prochain, M. Rudel ne se doute point. A cet égard, il est bien tranquille : Jean ne reviendra pas de sitôt.

Quant à ce qui est de la petite, ça ne va pas. M. Rudel a eu beau la faire épier par la Coulaude, chercher à la rencontrer par là, sans sa mère nourrice, il n'a pu l'accoster seulette. La Michone lui a rapporté qu'elle a perdu son temps à patrociner près de la jeune et de la vieille : aucune ne veut entendre à ses raisons.

Tout ça le rend fou, cet homme qui a toujours fait à sa volonté. En s'en allant par les chemins, il rage et ronchonne tout seul. Il ne ferait pas bon alors lui demander de la monnaie de deux sous, ah! non. Et quand sa jument butte dans un mauvais pas, de quel coup de cravache il la relève!

En cheminant, M. Rudel rumine la situation et cherche les moyens d'en venir à ses fins. Il n'en voit plus que deux : acheter la Guillone pour avoir la petite, ou prendre celle-ci de ruse ou de force, l'occasion se présentant.

Il croit bien que la Guillone ne se laissera pas acheter... Cependant il en a vu tant d'autres, mères et filles, rétives en diable, s'apprivoiser à la vue de l'or!...

Afin de savoir à quoi s'en tenir, M. Rudel donne commission à la bonne femme de lui ramasser de la petite centaurée pour faire de la tisane à couper les fièvres : ça ne vaut pas la quinine, mais c'est beaucoup moins cher.

Lorsque la Guillone va lui porter sa cueillette, le médecin, soi-disant pour la payer, étale sur la table de sa chambre une poignée de louis d'or tirés d'une grande bourse de cuir, et les aligne : un, deux, trois, quatre, cinq...

— Hé! hé! — fait-il, — avec ça tu pourrais te mettre à ton aise... Qu'en dis-tu?

Elle n'en dit rien, la mère nourrice; mais elle regarde les louis et pense qu'avec les autres cinq de M. Jean elle pourrait acheter le petit baradis des Berny qui jouxte sa maisonnette... Ils veulent le vendre : le fils aveugle ne le peut travailler et la mère est trop vieille...

Et un soupir sort de sa poitrine.

— Eh bien? demande M. Rudel.

— Que voulez-vous que je vous dise?... Ils ne sont pas miens.

— Aisément tu les peux faire tiens.

— Et comment?

— Je te le vais expliquer. Nous avons besoin d'une chambrière pour remplacer la Marsillaque... et la dame veut une drole qui soit honnête et pas sotte... Tu n'as qu'à louer la Nicette chez nous.

— Pour ça, notre monsieur, je ne le peux faire.

— Et la raison?

— La petite n'est pas trop forte... et, de plus, elle ne se veut louer...

— Ça dépend de toi : si tu le veux, elle le voudra... tiens, regarde !

Et M. Rudel aligne cinq autres louis sur la table.

Les yeux de la Guillone flambent en voyant tout cet or. Non qu'elle consente, même en pensée, mais ces pièces qui brillent, ça fait toujours un effet... Non, certes, elle ne consent pas : elle sait que toutes les servantes qui entrent chez M. Rudel sont perdues... et elle aime trop sa drole pour la vendre... Et puis M. Jean qui l'aime tant, la Nicette !... Elle a encore dans les oreilles ses paroles du départ : « Que rien ne lui arrive ! Je tuerais quelqu'un ! »

Elle soupire derechef et se lève :

— Vous voulez rire, notre monsieur !... Excusez... il faut que je m'en aille...

M. Rudel croit qu'elle hésite... Enragé de désirs, il vide la bourse sur la table et remue l'or avec la main :

— Laisse-la venir... tout ça est pour toi...

Mais la Guillone s'enfuit épouvantée.

— Tu t'en repentiras ! Vieille bourrique !

Et M. Rudel, furieux, ramasse ses louis, serre la bourse dans son grand cabinet, jure, sacre, et descend passer sa colère sur son monde. Puis il se fait amener sa jument « pécharde » et part en tournée.

Malheur aux malades qu'il va voir ! Ils seront copieusement phlébotomisés ! Si par hasard la Guillone était dans le cas d'avoir besoin de lui, elle serait saignée à blanc, sans miséricorde ! Sûr que, de quelque temps, elle ne le gênerait pas !

Heureusement, elle n'est pas malade. Il ne reste à M. Rudel qu'à chercher quelque moyen détourné de l'éloigner. Il songe à la faire en aller au loin sur un faux avis donné par quelqu'un d'aposté : mais la chose est difficile. Pendant un mois, il est quasiment fou d'avoir failli à son dessein. Les autres filles ou femmes, il ne les regarde tant seulement pas. C'est la Nicette qu'il veut, avec une rage de passion qui lui fait dire parfois tout seul :

« Quand je devrais tuer la vieille, je veux cette drole ! Je la veux et je l'aurai, ou je ne m'appelle plus François Rudel ! »

Un jour, rentrant de voir ses malades, il trouve sur son chemin la « boucatière » qui l'arrête avec un mauvais rire :

— La Guillone est partie pour Moncibre, dans la paroisse de Villac... Sa sœur, qui est à la mort, l'a fait demander...

— Ah ! — fait M. Rudel, dont les yeux brillent.

— Seulement, la vieille de chez Berny doit venir garder la drole...

M. Rudel hoche la tête, comme point embarrassé de ça, et rentre chez lui.

Peu après, la Michone, bien embouchée, s'en va parler à la bonne femme Bernique.

Aussitôt qu'elle a compris, celle-ci se récrie : jamais de la vie elle ne fera ça ! La Guillone lui a fait jurer par son âme, sur la croix de son chapelet, de bien garder sa drole de tout méchef !

— Écoutez, Bernique, — lui dit l'autre ; — vous connaissez le monsieur ! S'il vous trouvait chez la Guillone, peut-être il vous étranglerait... Et puis, vous savez, quand on est dans les dettes des gens, il faut en passer par leurs volontés : les pauvres ne sont pas libres de faire à leur fantaisie. Si vous ne faites pas ce que veut le monsieur, il fera vendre votre maison pour être payé des huit cents francs hypothéqués dessus... Pensez bien à ça !

La pauvre femme ancienne pleure à l'idée de s'en aller, chassée de chez elle avec son fils aveugle...

— Et puis, personne n'en saura rien... Vous ferez semblant d'avoir besoin de sortir. Ça n'est pas la drole qui parlera de ça... Elle fera, voyez-vous, comme tant d'autres qui font beaucoup de manières avant, et qui puis après s'apprivoisent à venir manger dans la main...

— Mais j'ai juré ! — fait la Bernique, en larmes.

— C'est bien quelque chose !... Enfin, choisissez : si vous ne faites pas ce que je vous dis, demain l'huissier viendra vous porter un commandement à payer les huit cents francs...

Terrifiée, la Bernique promet.

Le soir, vers les dix heures, couchée avec la Nicette, elle se lève, disant :

— Ces prunes que je mangeai le soir me font mal à l'estomac. Je vais prendre l'air et me promener un peu.

Et après s'être habillée, elle sort.

Un instant après, la porte se rouvre, quelqu'un entre, referme la porte et pousse le verrou.

Pauvre petite Nicette !

XIV

Dans la maisonnette solitaire, l'enfant martyre gît étendue, fiévreuse. Sa tête est comme noyée dans ses cheveux dénoués. De grosses larmes coulent lentement de ses yeux, et, par moments, un sanglot désespéré soulève sa poitrine meurtrie que la chemise déchirée laisse à découvert. Elle ne bouge pas, elle n'en a ni la force ni la volonté. Le moindre mouvement lui est douloureux. Au cours de cette trop longue nuit, la brutalité de l'homme l'a brisée. Dans l'ombre elle l'a reconnu à sa voix dure, à son odeur de rousseau ; et, le matin, dans ses doigts crispés, elle tient encore quelques cheveux rouges arrachés à M. Rudel. Impuissante défense, comme le coup de bec de la poulette enserrée par l'épervier.

Mais ce qu'elle souffre en son pauvre corps froissé, en sa chair mortifiée, n'est rien auprès de sa souffrance morale. Le crime de cette horrible nuit la désespère, non seulement pour elle, mais encore parce qu'il atteint Jean dans ce qu'il a de plus cher. Pauvre Jean ! Que dira-t-il, sachant ceci ? Car de le tromper, elle n'y veut pas songer. Son bonheur envolé, sa vie brisée, elle n'essaiera pas d'en racheter quelques bribes au prix d'un mensonge odieux... D'un mensonge !... Et pourtant il lui faudra sur un point mentir à son ami ! Elle se souvient du moulin ruiné, et comment Jean portait le couteau à la gorge de M. Rudel pour l'avoir seulement saisie au bras. Certainement, s'il sait le crime de son père, il le tuera ; d'ailleurs, il l'a dit en partant à la Guillone :

« Gardez-la bien, ou je tuerai quelqu'un ! »

Et alors, dans son imagination enfiévrée, elle voit son Jean arrêté par les gendarmes, la cour d'assises et l'échafaud où le fils parricide monte avec un voile noir... comme elle a ouï dire que ça se faisait.

Horreur ! il faut le sauver de cela !

Toute la journée, elle songe à ces tristes choses et pleure sa virginité perdue, son bonheur détruit à jamais.

Sur le soir, elle prête attention à ses chèvres affamées qui, dans l'étable, bêlent à force. Elle se lève, se vêt et se traîne jusqu'à la porte. La pauvre hésite un instant avant de sortir, craignant d'être vue : il lui semble que tout le monde connaîtrait ce qui lui est arrivé. Ne voyant personne, elle va péniblement jusqu'à l'étable et jette à ses bêtes une brassée de feuilles ramassées la veille, puis elle rentre dans la cassine et pousse le verrou.

En ces misérables demeures, point de serrures aux portes. De dehors, pour ouvrir et fermer, les gens de la maison se servent d'une « clef torte », qui est une tige de fer, recourbée comme une faucille, qu'ils passent par un petit trou, et avec laquelle ils font jouer le verrou intérieur.

Pour se mettre à l'abri, la petite attache à un clou de la porte la poignée du verrou. Puis elle ferme le petit « fenestrou », au moyen du « renard » en fer qui tient le contrevent clos.

Et elle se recouche, plus fatiguée d'avoir fait quelques pas que d'une journée de travail aux champs. Depuis la veille au soir, elle n'a pas mangé, mais elle n'a point faim : la pensée de son malheur lui ôte tout autre sentiment.

De son lit, elle voit dessous la porte le jour baisser, et elle entend passer dans le chemin les gens qui reviennent des terres. A la nuit tombante, elle reconnaît le pas de la jument de M. Rudel qui rentre de sa tournée. De savoir cet homme si près d'elle, ça la fait frémir ; et, quoiqu'elle ait pris ses précautions, elle tremble et s'angoisse en songeant qu'il pourrait bien revenir...

Il est nuit close. La petite, les yeux grands ouverts, a devant ses paupières brûlées par les larmes et l'insomnie la vision de l'horrible scène, et elle a peur : peur de tout, de l'obscurité qui l'enveloppe ; peur surtout de M. Rudel... S'il allait forcer la porte !...

Vers dix heures, une main soulève le loquet ; puis, la porte ne s'ouvrant pas, une clef torte passe par le trou et tente de faire jouer le verrou : heureusement, il est bien

attaché. Mais la voix sourde de M. Rudel crie par le passage de la clef : « Ouvre ! » et la porte est secouée avec force. De la porte il passe au fenestrou, derrière la maison, essaie de l'ouvrir, et, ne pouvant, cogne et jure, furieux. Longtemps il tourne autour de la bicoque comme un loup autour d'une bergerie : le cœur de la petite bat fort pendant ce temps. Puis le bruit cesse, elle se croit délivrée. Soudain, entre le mur et le contrevent du fenestrou, M. Rudel introduit le tranchant d'une pioche trouvée auprès de l'étable. Affolée, la Nicette, les jarrets coupés par la peur, monte à grand'peine l'échelle de meunier du grenier, et, par la « chatonnière » ouverte dans la tuilée, elle crie haletante :

— Au secours! au secours!...

Et l'assaillant s'enfuit.

La Guillone revient le lendemain soir, sa sœur enterrée. La petite Nicette a raccommodé sa chemise; elle ne dit rien à sa mère nourrice de ce qui s'est passé : à quoi bon? Que faire contre l'irrémédiable? Et que faire contre M. Rudel? La bonne femme voit bien que sa petite est pâle, que ses yeux sont mâchés, qu'elle est alanguie; mais cela arrive aux filles, et elle ne s'en inquiète pas autrement. L'enfant a sur une joue la marque des doigts de M. Rudel étouffant ses cris: elle explique ça par une branche de fagot qui lui a fouetté la figure.

Le temps se passe et la Nicette ne reprend pas ses belles couleurs. La Guillone parle de faire venir M. Rudel, mais la petite proteste fort avec des larmes dans la voix : elle n'est point malade, Dieu merci!

Et, en effet, des fois, il semble à la mère nourrice que sa Nicette engraisse...

Quatre mois se sont écoulés depuis l'horrible nuit, lorsque le bruit se répand dans « la franchise de Chasseins » que Jean Rudel, remplacé, revient du régiment. Ah! comme cette nouvelle lui étreint le cœur, à la pauvre petite! Que va dire Jean? Une mortelle tristesse la prend, et, lorsqu'elle est seule, elle pleure silencieusement.

Après sa venue, elle le fuit pendant quelques jours, mais enfin il la trouve seule, un matin, dans la carrière abandonnée, où les chèvres broutent les pointes de ronces.

— Non, mon Jean, — fait-elle lorsqu'il veut l'embrasser, — non, ça ne se peut.

— Et pourquoi? — fait-il, étonné.

— Mon doux ami, — dit-elle en se mettant à genoux, comme une coupable, la pauvrette! — mon doux ami, je ne suis plus celle que vous laissâtes honnête, fille pucelle, en partant... Je n'ai plus la fleur de mon corps..., votre petite Nicettou n'est plus digne de vous...

Lui pâlit et serre les dents tandis que, tout en larmes, elle fait le récit de son malheur.

— Et qui est celui-là? — demande-t-il d'une voix étranglée après qu'elle a fini.

— Hélas! je ne sais!

— Celui du moulin ruiné?

— Non!

— Il n'y a que celui-là capable de ça!

— Pourtant, ça n'est point lui!

— Comment le sais-tu?

— A des cheveux noirs qui me restèrent dans la main.

— Et de qui te doutes-tu?

— Ce jour-là passa un peyrolier du pays d'Auvergne qui vint deux fois me demander des cuillers à étamer...

— Malheur!

Et Jean la regarde... Ainsi agenouillée, elle lui rappelle encore la Vierge de l'Annonciation de l'église de Nailhac...

— O mon Jean, — gémit-elle, — moi, pauvre fille, qui n'avais que mon corps innocent à vous donner!... Que ne m'avez-vous prise là bas, au moulin ruiné, le jour où nous bûmes notre sang!

Malheur! Ah! s'il savait sur qui venger ce crime, fût-ce sur M. Rudel, comme il lui planterait son couteau dans le bon endroit, sous la quatrième côte!... Mais ne savoir sur qui faire tomber la colère qui lui brûle au creux de l'estomac!...

— Pauvre petite! pauvre petite!

Et il s'en va. Dans le bois du Sol il se jette à plat ventre et mord la palène en pleurant de rage.

Les jours ensuivants, il erre seul à travers pays, évitant les chemins. Où va-t-il? Nulle part. Il marche au hasard, sombre, farouche : ceux qui l'aperçoivent le prennent pour

un fou. Ce bon fils oublie sa mère, ce vaillant travailleur ne pense plus au travail : une chose le mine, le ronge, le malheur de la petite Nicette...

Puis une pensée de pitié lui vient. et, une après-midi, il va la rejoindre le long des Bois-Lauriers :

— O ma petite Nicette! Le coup fut dur, l'autre matin... Depuis, j'y ai pensé : tu n'es point fautive, mais seulement malheureuse...

— Oui, mon Jean, bien malheureuse!

— Eh bien, ma Nicette, console-toi un peu... je t'aime toujours!...

— Merci, mon Jean! Vous êtes bon comme le bon Dieu! Tant que j'aurai vie au corps, je me souviendrai de cette parole... Mais. mon gentil ami, je suis encore plus malheureuse que vous ne croyez!...

— Que veux-tu dire?

— Tenez, regardez ma ceinture!

Et elle laisse tomber le tablier plein de feuilles...

Oh! misère! Et ne savoir qui tuer!

XV

Jean est reparti; voici déjà un mois qu'on ne l'a vu dans « la franchise de Chasseins », où on ne le reverra plus jamais. Pour la petite Nicette, elle grossit toujours. Elle a lâché un peu son cotillon par devant et ne serre pas sa brassière : ainsi ça ne se voit pas autant. Et puis, lorsqu'elle est dehors avec ses chèvres, dans son tablier relevé elle porte de l'herbe ou des feuilles. Mais tout cela ne peut avoir qu'un temps; avant peu la chose sera tellement visible qu'elle ne la pourra plus céler. Déjà la Coulaude, la vilaine « boucatière », la regarde passer en ricanant :

— Tu « profites », bâtarde!

Il est bien étonnant aussi qu'au lever et au coucher, lorsque la drole se pouille et se dépouille, la Guillone ne s'en soit point donné garde, malgré toutes les précautions de la pauvrette.

Elle se dit, l'infortunée petite, que, quand même elle cacherait son malheur jusqu'à la fin, il faudra bien pourtant que ça se sache un jour...

Que deviendra-t-elle alors ?

Puisque son Jean est perdu pour toujours, puisque tout est fini, qu'elle ne peut plus être heureuse dans ce bas monde, pourquoi y resterait-elle ? Et sa pensée se tourne vers la mort secourable. Oui, ça vaut mieux que de voir les ricanements méprisants des gens, que de s'entendre baptiser de sales noms ! Ça vaut mieux surtout que de mettre au monde une créature vouée à la misère, et, si par malheur c'est une fille, destinée peut-être, comme sa mère, à être victime des passions brutales des hommes.

Depuis que cette idée consolante est entrée dans sa tête, elle est plus calme. La pauvre drole sait que, lorsqu'elle voudra, tous ses malheurs seront finis. Parfois, pourtant, sa jeunesse se révolte et de folles imaginations lui viennent... Jean l'aimait tant !... Peut-être reviendra-t-il lui dire que, malgré tout, il l'aime toujours...

Oui, mais un coup de pied de l'enfant la rend à la réalité : décidément, il faut mourir.

Le soir, elle sort de la maison et descend dans le vallon du Thévenau. Elle suit le ruisseau en disant son chapelet. Arrivée au moulin du Coucu, elle épie un instant : point de lumière, le meunier et son monde dorment. Sur la chaussée de l'étang, elle se met à genoux, fait sa prière, demande pardon au bon Dieu et à la sainte Vierge, puis donne une dernière pensée à son Jean, mort ou vivant. Ensuite, elle attache ses cotillons autour de ses jambes, et se suspend à une branche d'un vergne crû entre les pierres. La froideur de l'eau la saisit : elle a comme un mouvement de révolte de sa chair qui frissonne devant la mort. Mais le sentiment des misères qui l'attendent lui revient, elle lâche la branche et se laisse couler au fond de l'eau.

Pauvre petite Nicette !

Cependant, le matin, la pelle levée, le meunier trouve que l'eau ne vient pas bien dans le coursier, et il va voir.

Pardieu ! il y a là, bouchant l'ouverture, une femme noyée !

Avec une perche, il l'amène peu à peu sur le bord et la tire à moitié de l'eau.

C'est la drole de chez la Guillone!

Il la tire encore un peu, mais lui laisse les jambes dans le ruisseau jusqu'à l'arrivée de la justice... Diable!

Dans l'après-dînée, le juge de paix d'Hautefort, qu'on est allé querir, vient avec son greffier. De gendarmes, point : ils sont trop loin, à Excideuil. Un instant après le juge, arrive M. Rudel, requis par lui pour expertiser les causes de la mort.

On étend le corps sur une vieille meule usée, hors de service, et le greffier fouille la morte. Dans les poches, un chapelet, puis un mouchoir. Dans un coin du mouchoir est noué un cacalou.

— C'est peut-être ce cacalou qui l'a perdue! s'écrie le juge.

— Ça se pourrait! fait M. Rudel.

Ensuite il procède à l'examen. Pour cela, il faut ôter les habillements; mais ils sont mouillés, ce n'est pas facile : le médecin les coupe avec les ciseaux de sa trousse.

En attachant ses cotillons, la pauvre enfant n'avait pas prévu que la justice veut y voir clair en ces affaires. Voici ce pauvre corps étendu sur la meule, nu comme au jour où il issit du ventre de sa mère. Autour, le meunier et les gens de village le regardent avec une curiosité déshonnête. La Guillone, accourue, pleure, la figure dans son tablier.

La peau est très pâle, avec la chair de poule; l'intérieur des mains et la plante des pieds sont blanchâtres et plissés. Les seins sont gonflés, les yeux fermés, et sur les lèvres closes se voit un peu d'écume rosée.

Tout d'abord, l'officier de santé constate la grossesse.

— De combien? demande le juge.

— De quatre ou cinq mois, environ.

Il pourrait le dire au juste, le misérable, mais il continue son examen sans ciller.

Il retourne le cadavre.

De blessures, de traces de violences, point; pas une égratignure sur ce beau corps. M. Rudel le remet sur le dos et, froidement, conclut au suicide.

— Vous me donnerez votre rapport sans tarder, — dit le juge en s'en allant.

— Demain, vous l'aurez.

Puis, ayant fonctionné comme médecin, M. Rudel fonctionne comme maire. Il fait mettre la morte dans deux vieux sacs à blé qu'on assujettit avec des ficelles. La peau se voit çà et là par les trous faits par les rats, mais qu'importe? Sur l'âne du moulin, chargée comme un sac de mouture, la petite Nicette s'en va vers le cimetière, suivie par sa mère nourrice.

Pour quarante sous, M. Rudel s'en tirera : c'est une économie de dix francs sur les quatre écus coutumiers.

Derrière la chapelle ruinée des Gonthiers, est un terrain maudit, plein de ronces, d'orties et de mauvaises herbes. Là on enterre les mort-nés, les déconfès, ceux qui se sont défaits; là on mit, une vingtaine d'années devant, un vieil huguenot du Fleix, qui s'était habitué dans le pays comme taupier.

Le fossoyeur, prévenu il n'y a qu'un moment, arrive et commence à faire le trou. Le meunier enlève le corps, le dépose dans les hautes herbes et s'en retourne à son travail. La Guillone, accroupie auprès, regarde et pleure.

La fosse se creuse lentement; l'homme est vieux et se repose souvent. Enfin sa tête blanche, s'enfonçant peu à peu, disparaît presque : il s'arrête et sort. Il triche bien d'un bon pied, mais qui le saura?

Le vieux homme, à l'autre bout du cimetière, va querir une longue, solide planche, et la place dans la fosse en plan incliné. Puis, avec la Guillone, ils prennent le corps et le portent sur la planche où le fossoyeur le fait glisser avec précaution. Ensuite, il retire la planche tout doucement, et la petite Nicette se couche au fond du trou.

— Ma drole! ma pauvre drole! — crie en sanglotant la mère nourrice.

— Que veux-tu, femme! à cette heure, toutes ses misères sont finies, — dit le vieux en rejetant la terre qui tombe sur le cadavre avec un bruit mat.

Maintenant, la fosse est comblée, tout est fini ; la Guillone s'en retourne vers Chasseins à travers les terres, tant elle a honte de traverser le bourg.

Tout est fini ?

Pas encore.

Le dimanche suivant, le curé monte en chaire, et, après son prône, trompé par les apparences, il fait un bout de sermon sur cette mort pitoyable :

« Voilà où conduisent les passions honteuses ! voilà les funestes effets du libertinage ! Que l'exemple de cette malheureuse vous serve, jeunes filles ! Fuyez ce vice détestable qui l'a perdue ! Ne prêtez jamais l'oreille aux propos des galants ! Pour les avoir trop écoutés, celle-ci est déshonorée en ce monde et damnée en l'autre ! »

Pauvre petite Nicette !

Heureusement, pendant que le curé la flétrit et la damne, sous la terre où vont faire leur œuvre les travailleurs nécrophages, la douce créature dort en paix aux bras de la Mort libératrice.

EUGÈNE LE ROY

L'AFFAIRE DES TROIS ROUÉS

Le 12 août 1785, le bailliage de Chaumont condamnait aux galères à perpétuité trois paysans, Lardoise, Simare et Bradier, accusés de s'être introduits, la nuit, chez le fermier Thomassin et d'avoir pillé la maison, après s'être livrés à de graves violences sur la personne du fermier et celle de sa femme. Le 20 octobre suivant, la chambre des vacations du Parlement de Paris, sur l'appel *a minima* du procureur du roi, transformait la peine en celle de la roue, à la majorité de neuf voix contre trois.

Parmi les magistrats qui avaient concouru au jugement, l'un, moins convaincu que ses collègues de l'infaillibilité de la théorie des preuves légales, avait eu des doutes sur la culpabilité des accusés. Ce magistrat était Fréteau, alors conseiller au Parlement, plus tard député à la Constituante, un des plus nobles esprits qui aient préparé l'œuvre de la Révolution et contribué ensuite à son succès. Fréteau plaida chaudement la cause des trois paysans. Mais il se heurta au parti pris de la Cour :

Un de nos collègues, a dit Thouret à la Constituante, juge dans l'affaire Lardoise, fut réprimandé par le président qui lui dit que c'était une prévarication de ne pas céder à la preuve faite par deux témoins non reprochés.

Battu dans le délibéré, Fréteau ne se découragea pas. Les convenances judiciaires ne lui permettaient pas de se porter lui-même accusateur de ses collègues et de dénoncer l'arrêt auquel il avait participé. Mais il avait pour beau-frère le président Dupaty, du Parlement de Bordeaux, avec lequel il était en étroite communion de sentiments et à qui sa situation laissait une plus grande liberté d'allures. Très lancé dans le monde des philosophes, Dupaty était l'un des correspondants de Voltaire. Pourvu, en 1779, d'une charge de président à mortier au Parlement de Bordeaux, il avait été mal accueilli par ses collègues, à cause de ses opinions, et il avait fallu, pour l'installer, un acte de l'autorité royale. En butte à la malveillance du monde parlementaire, il avait dû, à partir de 1784, renoncer à l'exercice de sa charge, et quitter Bordeaux, où il laissait quelques amis, entre autres un jeune avocat qui avait été son secrétaire et son collaborateur, Vergniaud. Le garde des sceaux le chargea d'une mission pour l'étude des réformes du droit criminel. Il alla en Italie, d'où il écrivit des *Lettres sur l'Italie* qui sont un véritable essai sur la législation pénale, inspiré par les idées de Voltaire et de Beccaria.

Mis au courant des scrupules que causait à Fréteau l'arrêt du Parlement, Dupaty prit en main la cause des condamnés. Dès le lendemain de la rentrée du Parlement, Fréteau s'adressa au président de Rosambo et se fit remettre le dossier qu'il communiqua à Dupaty. Déjà, les condamnés étaient en route pour le lieu de leur exécution. Ils avaient fait une journée et demie de chemin quand survint un ordre de surséance qui les ramena à Paris. Dupaty put communiquer avec ses protégés, fit procéder par leur famille à une nouvelle enquête et publia un plaidoyer intitulé : *Mémoire justificatif pour trois hommes condamnés à la roue*. Le *Mémoire* était adressé au Conseil du roi, saisi d'un recours en cassation. En réalité, il passait par-dessus la tête des pouvoirs établis pour déférer l'organisation criminelle du pays à l'opinion publique.

Dans une première partie, Dupaty s'efforce de démontrer l'innocence de ses clients. Sa discussion, parfois emphatique, est, en général, serrée, à certains moment éloquente. Elle

ne m'a point convaincu. Dupaty avait, je le crains, égaré sa pitié. Les accusés étaient reconnus par les Thomassin ; l'un d'entre eux avait été trouvé nanti d'une partie des objets volés. Dupaty combat habilement ces charges accablantes : il tire un bon parti de certaines contradictions dans les dépositions des témoins, mais l'audience eût éclairci ces contradictions. Placé entre la déclaration des victimes et la dénégation des accusés, je crois qu'un jury aurait condamné.

Le public ne prit pas garde aux lacunes de l'argumentation de Dupaty. La suite du *Mémoire* élargissait beaucoup le débat. Coupables ou non, les accusés avaient passé par toutes les phases de la procédure secrète instituée par l'ordonnance de 1670. Ils avaient été traînés successivement dans les prisons du juge prévôtal, dans celles du juge seigneurial, dans celles du bailliage, dans celles du Parlement. Victimes de la négligence du magistrat instructeur, ils étaient restés détenus pendant vingt-six mois sans qu'on s'occupât de leur affaire, sans qu'il leur fût permis de recevoir la visite d'un défenseur ou les avis d'un conseil. Les juges avaient prononcé contre Bradier, Lardoise et Simare la peine des galères et celle de la roue sans entendre ni dépositions de témoins, ni réquisitoire, ni plaidoiries. Ils n'avaient connu l'affaire que par l'exposé d'un rapporteur, fait à huis clos, dans une audience secrète. Telle était en effet la procédure criminelle de l'ancien régime.

L'opinion, qu'eût rassurée un débat contradictoire, où les accusateurs eussent été confrontés avec les accusés, ne se contentait pas de la preuve tirée des huit cents pages de paperasserie, rédigées en sept jours par l'enquêteur. Il lui paraissait inadmissible que le Parlement eût pu condamner à un supplice terrible trois hommes pour la défense desquels aucune voix ne s'était élevée, que leurs juges souverains avaient aperçus un instant seulement, dans le suprême interrogatoire de la sellette.

Dupaty tirait de la procédure des moyens de nullité qu'il développe en criminaliste de l'ancienne école. Mais le révolutionnaire perce bientôt sous le juriste et, dans des échappées courageuses, dans une conclusion passionnée, il fait le procès des juges et des institutions.

Le passage relatif à l'interrogatoire sur la sellette devrait être classique. C'est mieux qu'un morceau oratoire, c'est un acte. Il a entraîné l'adhésion du peuple français à la cause du jugement oral et public des procès criminels.

Quoi, dit Dupaty, vous appelez l'interrogatoire sur la sellette[1] dans les tribunaux souverains une formalité frivole, gréveuse, un temps perdu? Un temps perdu, dites-vous, que ce moment sacré où, pour la première et dernière fois, les malheureux accusés, souvent après des années entières de prisons et de procédure, comparaissent enfin devant les magistrats suprêmes qui, d'un mot et dans une minute, vont leur permettre de vivre ou leur ordonner de mourir! Un temps perdu, que cet instant que la loi accorde aux accusés à l'extrémité du procès pour se plaindre à l'autorité souveraine des irrégularités, des injustices et

1. Le procès-verbal de l'interrogatoire subi sur la sellette par les trois accusés figure aux Archives nationales, X^{2a} 1149, dans le registre du 12 novembre 1784 au 27 octobre 1785, sous le n° 133. Voici ce curieux document.

MM. le P^{t} Gilbert.	du jeudi vingt octobre 1785	
—	—	
Serre. Duport. Frédy. Fréteau. Clément de Blavette. Leriche. Guerrier. Clément de Verneuil. Lambert. Robert. Chupin.	Nicolas Lardoise après s^{t}, âgé de 33 ans, terrassier. Si la nuit du 30 janvier 1783 il ne s'est pas introduit dans la maison de Thomassin. (Non.) S'il n'a pas fait effraction. (Non.) S'il n'était pas avec Bradier et Simard. (Non.) S'il n'a pas pris à la femme 9^{l} et ses clefs. (Non.)	Chaumont en Bassigny — Gal. G. à perpétuité.
	Jean-Baptiste Simard après s^{t}, âgé de 44 ans, m^{d} de chevaux. S'il ne s'est pas introduit avec Lardoise et Bradier dans la maison de Thomassin, s'il n'a pas pris une croix d'argent à la femme, 9^{l} et ses clefs. (Non.) S'il n'a pas porté un coup de couteau à Thomassin. (Non.) S'il n'a pas pris cinquante écus dans un cabinet. (Non.)	*Id.*
	Charles Bradier après s^{t}, âgé de 42 ans, m^{d} de chevaux. S'il ne s'est pas introduit avec Lardoise et Simard dans la maison de Thomassin. (Non.) S'il n'a pas maltraité Thomassin et sa femme et s'il ne les a pas volés. (Non).	*Id.* Arrêté, sent. inf. Simard, rompu, 3 coups vifs. Bradier, *idem*. Lardoise, *idem*.
	M. Lambert.	

des vexations qu'ils n'ont que trop souvent éprouvées dans les premières prisons et les premiers tribunaux de la justice criminelle ! Un temps perdu, que ce moment unique où ils peuvent montrer enfin aux arbitres de leur destinée, leur innocence non plus muette, falsifiée, morte dans les papiers menteurs ou infidèles, mais pure, éloquente et vivante sur leurs fronts, dans leurs regards, dans leur contenance, dans leur langage, dans ces accents de la nature qui disent mieux la vérité que tous les discours ! Un temps perdu que celui où vous-mêmes, n'ayant vu jusque-là l'accusé que dans l'ombre de la procédure, n'ayant entendu sa voix que dans le lointain des cachots, vous pourrez enfin le voir en face et l'entendre parler de près ! Un temps perdu que celui où, tout près d'un jugement définitif, la vue du danger qui menace peut faire faire un effort à la raison ou à la mémoire en faveur de l'innocence. Un temps perdu qu'un interrogatoire où vous pouvez vous assurer de la fidélité et de la sincérité des premiers interrogatoires, réparer les omissions ou les négligences des premiers juges trop fréquentes, en effet, et trop nombreuses, et, si l'intérêt de l'accusé ne saurait vous émouvoir, un interrogatoire enfin où l'intérêt de l'accusation peut obtenir, par vos questions, des hésitations, du trouble, de nouveaux indices ; de la voix du repentir, la vérité ; du cri du remords, un aveu.

A la fin Dupaty, laissant de côté l'affaire des trois bandits, s'en prend directement à l'ordonnance de 1670, originaire de l'Inquisition et des tribunaux de Tibère, puisée presque tout entière dans la tyrannique loi de l'impie Poyet :

Non ! je ne me tairai point sur les vices et les rigueurs de notre ordonnance criminelle, lorsque la France et l'humanité possèdent enfin Louis XVI.

Il revendique pour les accusés le droit à l'assistance d'un conseil :

Hélas oui ! s'ils n'avaient pas été pauvres, comme les riches ils auraient eu des conseils ; comme les riches, ils auraient fait appel ; comme les riches, ils auraient connu le secret de la procédure à l'audience ou ils l'auraient acheté dans les greffes ; ils auraient présenté des requêtes, ils auraient publié des mémoires ; enfin croira-t-on que les juges de Chaumont eussent enseveli pendant trente mois dans leurs cachots trois hommes riches ?

Quoi donc ! les pauvres, les misérables et, comme dit l'orgueil, la lie de la nation, vingt millions d'hommes seraient réduits à l'avenir à n'apprendre qu'ils ont un roi que par les vexations des traitants, des magistrats qu'à la vue des échafauds et un Dieu qu'après leur mort ?

Le mémoire de Dupaty venait à l'heure propice. Plus de vingt ans auparavant, Voltaire avait compris que l'esprit nouveau trouverait un terrain favorable pour battre en brèche les institutions établies, en prenant position contre la procédure secrète et la rigueur des lois pénales. Dans une campagne de ce genre, les novateurs auront toujours pour eux les plus généreux instincts de l'âme française. De 1762 à 1775, Voltaire avait consacré aux erreurs judiciaires la meilleure partie de son infatigable activité. Il avait eu successivement pour clients Calas, la Barre, Sirven, Montbailli et le comte de Morangiès.

L'année même où Voltaire entreprenait la réhabilitation de Calas, un jeune Milanais de vingt-quatre ans, lecteur assidu des philosophes français, le marquis de Beccaria, composait le *Traité des Délits et des Peines*, où il traçait les principales lignes d'une législation pénale fondée sur le respect de l'humanité. Ce livre, devenu la Bible de l'école criminaliste moderne, a été écrit par son auteur en matière de passe-temps littéraire. Voltaire y reconnut immédiatement la formule scientifique de ses idées. Le succès de l'ouvrage fut prodigieux. On le traduisit dans toutes les langues, même en grec moderne. Voltaire en écrivit le commentaire.

A la suite de Voltaire et de Beccaria, toute une phalange de penseurs, philosophes et jurisconsultes fit le procès de la procédure secrète. Les académies proposèrent comme sujet de concours la réforme du droit pénal : Marat et Robespierre concoururent.

Ce mouvement aboutit à un premier progrès. En 1780, Louis XVI abolit la question préparatoire.

Les idées réformatrices, jusque-là contenues dans un milieu restreint, commençaient à pénétrer dans les masses. Des incidents particuliers vont prendre une importance énorme. Une brochure suffira pour ébranler l'édifice vermoulu de l'ancienne organisation judiciaire. Le mémoire de Dupaty produisit une sensation profonde. A partir de sa publication, il n'y eut plus d'accusés que les juges, de condamnées que les institutions. Tout Paris lut le *Mémoire*, mis en vente au profit des condamnés. Marie-Antoinette leur envoyait un secours, La Fayette, dans tout l'éclat de sa jeune renommée, présentait

à son bureau dans la première assemblée des Notables un vœu pour la réforme de la procédure criminelle. Condorcet, alors épris d'une nièce de Fréteau et de Dupaty, qu'il épousa quelques mois plus tard, entraîna l'opinion du monde académique. Ses *Reflexions d'un citoyen non gradué sur un procès très connu*, imprimées clandestinement, attaquent avec une véhémence extrême les juges de Bradier, Lardoise et Simare; l'écrivain anonyme les défiait de faire brûler son pamphlet.

Le Parlement tenta de se défendre. Pour se mettre en règle avec la discipline, Dupaty avait gardé l'anonyme. Son *Mémoire* avait paru sous la signature des condamnés, accompagné de la consultation d'un jeune avocat, Legrand Delaleu. A l'instigation des magistrats, Legrand Delaleu fut frappé d'interdiction par ses confrères. L'avocat général Séguier déféra le *Mémoire* au Parlement.

Séguier a eu la mauvaise fortune d'être obligé par sa fonction de requérir contre toutes les théories nouvelles, proposées par les créateurs de la société moderne. Il s'est opposé à l'enregistrement des ordonnances sur la liberté du travail et sur l'état civil des protestants. Il a poursuivi l'ouvrage de Boncerf sur la suppression des droits féodaux et tous les écrits réformateurs du temps. La collection de ses réquisitoires formerait une petite encyclopédie, où toutes les questions qui agitaient la France à la veille de la Révolution sont traitées, mais dans le sens opposé aux solutions sur lesquelles a été établi notre droit public.

Dans la tâche malheureuse qui lui incombait, Séguier a cependant fait preuve de finesse et de modération. Les magistrats du Parlement ont dû sourire lorsque, prenant à partie l'auteur anonyme du mémoire pour les condamnés à la roue, il lui demande, sous le voile dont il se couvre, s'il est jurisconsulte ou magistrat :

> Comme magistrat, quel motif peut donc l'attacher à ses fonctions auxquelles sa conscience répugne, à un état qu'il croit incompatible avec la qualité d'honnête homme?

Les gens de goût trouveront que Séguier n'avait pas tout à fait tort ; mais ce ne sont pas les gens de goût qui font les révolutions.

Le réquisitoire est une longue défense de toutes les pratiques de la vieille justice criminelle.

Dans la succession des âges, dit-il, nos lois pénales sont parvenues au degré de perfection dont la législation humaine est susceptible.

On a peine à se défendre d'une indignation rétrospective en lisant les raisons que donne Séguier pour défendre l'ordonnance qui refuse un conseil aux accusés :

En matière de grand criminel, de quelle utilité un avocat peut-il être ? L'accusé ne sait-il pas ce qu'il a fait ou n'a pas fait aussi certainement que le témoin sait ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu ? Dans un procès criminel, il n'y a, le plus souvent, qu'un fait principal. Il s'agit d'avouer ou de nier ce fait, de prouver que le crime a été commis par un autre ou que l'accusé n'a pu le commettre. Pour répondre sur un fait si simple, un conseil est inutile.

Le 11 août 1786, le Parlement condamna au feu le *Mémoire* de Dupaty. Quelques jours après, les chambres assemblées se réunirent à nouveau pour délibérer sur les mesures à prendre vis-à-vis de Dupaty et de Legrand Delaleu. Le président d'Ormesson ouvrit une opinion tendant à ce qu'ils fussent décrétés d'ajournement personnel : « L'effet terrible qu'a produit le *Mémoire*, disait-il, doit excuser les sévérités de la Cour. » Son avis passa, à cinquante-cinq voix contre vingt-neuf, « hommage que le Parlement devait à la patience vraiment chrétienne avec laquelle ce magistrat avait laissé torturer et exécuter le chevalier la Barre, son neveu à la mode de Bretagne », disent les *Mémoires de Bachaumont*.

Le ministère, très favorable à Dupaty, évoqua cette nouvelle poursuite au Conseil du roi, déjà saisi du recours des trois roués. L'arrêt rendu contre Bradier, Lardoise et Simare fut cassé le 30 juillet 1787 et l'affaire fut renvoyée au bailliage de Rouen qui déchargea les inculpés de l'accusation.

Ils furent mis en liberté, le 18 décembre 1787, en vertu d'un arrêt du Parlement de Rouen, exécuté sur-le-champ, aux applaudissements de vingt mille personnes, dit Dupaty, qui exagère peut-être un peu. Le soir même, Dupaty fit souper ses protégés avec quelques magistrats, quelques personnes de qualité et quelques dames de Rouen. Dupaty mourut

en 1788, trop tôt pour assister au triomphe définitif de ses idées. Legrand Delaleu, son collaborateur, fut rétabli au tableau des avocats par ordre du roi et le barreau répara ses torts envers lui en le chargeant, en 1788, de prononcer le discours de rentrée.

Pendant que le procès des trois roués traversait ses diverses phases, les événements s'étaient précipités. L'affaire du Collier avait creusé un fossé entre le pouvoir et les magistrats. Le Parlement se trouva isolé, en hostilité ouverte avec la couronne, sans contact avec l'opinion.

Pour briser l'opposition parlementaire, Lamoignon élabora les édits de mai 1788, qui donnèrent lieu aux bruyantes manifestations du conseiller d'Éprémesnil. L'édit relatif à la réforme de l'ordonnance criminelle est une première consécration des idées de Dupaty. Il corrige une partie des abus signalés par le *Mémoire*. Dupaty avait obtenu comme une grâce que ses clients ne fussent pas exécutés pendant que le Conseil du roi examinerait leur recours : désormais, ce sursis sera un droit.

L'édit supprime le caractère infamant de la sellette. Les accusés pourront comparaître devant leurs juges, revêtus des marques distinctives de leur état, même des marques extérieures de leur dignité. L'ordonnance de 1780 avait laissé subsister la question *préalable*, celle que l'on inflige au condamné avant l'exécution pour lui arracher le nom de ses complices : cette horrible pratique est abolie. Un article pose le principe du dédommagement en faveur des victimes des erreurs judiciaires.

Quelques mois après, les Assemblées électorales convoquées pour la réunion des États Généraux de 1789 étaient appelées à rédiger les vœux des populations. Aucune voix ne s'éleva pour défendre l'ordonnance de 1670. Les cahiers des ordres privilégiés sont d'accord avec ceux du Tiers pour réclamer la publicité des procès criminels et l'adoucissement du système pénal.

Dans le programme primitif de ses travaux, la Constituante avait décidé d'ajourner l'organisation du pouvoir judiciaire jusqu'au moment où elle aurait arrêté la division du territoire et fixé les bases constitutionnelles du régime nou-

veau. Mais le sentiment public s'était si fortement prononcé contre l'ancien système pénal que la Révolution ne voulut pas, même pour un temps, en accepter la solidarité. Dès le mois de septembre 1789, la commune de Paris mettait l'Assemblée en demeure de décréter immédiatement la réforme de quelques-unes des dispositions les plus justement décriées de la procédure pénale. Un comité fut chargé de faire, dans les trois jours, un rapport sur la demande de la commune.

La discussion s'ouvrit le 5 octobre, interrompue un moment par les clameurs de la horde de femmes qui était venue de Paris, conduite par le clerc d'huissier Maillard, et qui, après avoir envahi la demeure royale, pénétra dans la salle de l'Assemblée. « Que nous importe la jurisprudence criminelle, criaient ces mégères, tandis que Paris est sans pain! »

Le décret des 8 et 9 octobre 1789 abolit la sellette et la question. Il impose au magistrat instructeur, pour le début de son information, la surveillance de deux notables-adjoints, choisis parmi les citoyens. A partir du moment où le prévenu est entre les mains de la justice, l'instruction et le débat seront intégralement publiés. Un conseil assistera l'accusé.

C'est donc à cette date qu'a été définitivement aboli le jugement secret des procès criminels et qu'a disparu une procédure justement odieuse. Les juridictions répressives modernes, qui placent face à face l'accusation et la défense dans une discussion publique, sont nées en octobre 1789. Le mouvement déterminé par l'effort heureux de Dupaty avait été si puissant que la Constituante a dû revenir un peu en arrière quand, en 1791, elle a organisé définitivement la procédure pénale : elle a supprimé la publicité de l'instruction préparatoire qui rendait trop difficile la conviction des criminels.

Le 14 octobre, un substitut du procureur général alla donner communication du décret de l'Assemblée à la Chambre des vacations du Parlement de Paris, qui assurait le service pendant les vacances judiciaires. L'orateur du Parquet requérait l'enregistrement en engageant les magistrats à accepter sans protestation la loi, qui allait bouleverser leurs antiques traditions, « pour ôter, disait-il, tout prétexte aux troubles qui pourraient subvenir et qui pourraient inquiéter la tranquillité du roi ».

Et les mêmes magistrats, qui, sur les conclusions de Séguier, avaient condamné au feu le *Mémoire* de Dupaty, enregistrèrent.

Trois jours plus tard, le Parlement tint sa première audience criminelle publique. Le président à mortier, le Peletier de Rosambo, présidait. Il harangua le public, admis, pour la première fois, à suivre, dans la chambre Saint-Louis, les débats criminels, et l'exhorta au calme et à la bienséance.

Puis, déférant sans tarder au décret de la Constituante, la Chambre des vacations procéda au jugement public de la première affaire inscrite à son rôle. C'était l'appel d'une sentence du bailliage de Meaux en date du 24 avril précédent, ordonnant un « plus ample informé » d'un an, avec prison, à propos d'un vol dans un cabaret. Le Parlement avait commis d'office pour la défense l'ancien bâtonnier Cailleau. Quant au prévenu qui a inauguré la justice criminelle moderne, il s'appelait Nicolas Lardoise.

Nicolas Lardoise, n'avons-nous pas déjà rencontré ce nom ?

Mais oui. Allons aux Archives nationales, compulsons les minutes d'arrêts de 1785 et celles de 1789. Nous ne nous trompons pas. Nicolas Lardoise, c'est un des trois clients de Dupaty, un des condamnés de 1785, un de ces trois braves paysans dont la condamnation a ému le XVIII[e] siècle, dont l'innocence, établie par arrêt de justice, a mis en pièces l'ordonnance de 1670, déconsidéré et ébranlé l'ancienne magistrature. Et voilà qu'un nouveau délit relevé à la charge de ce martyr de l'arbitraire fait revivre les graves présomptions de culpabilité qui pesaient, en 1785, sur ses camarades et sur lui. Dupaty et, avec lui, la France entière, auraient-ils été les dupes d'une sensibilité mal placée ?

Il est vrai, le bailliage de Meaux n'a ordonné qu'un plus ample informé d'un an gardant prison. Ce n'est pas tout à fait la condamnation[1], mais le dossier existe encore aux

1. Pour comprendre la portée juridique du plus ample informé dans l'ancien droit, il faut savoir que, dans un délibéré, l'avis ouvert pour la « question » était considéré comme plus doux que celui tendant au plus ample informé, parce qu'il impliquait une croyance moindre à la réalité du crime.

archives du département de Seine-et-Marne. La lecture en est édifiante et nous renseigne sur la valeur morale de Lardoise.

Après que le Parlement de Rouen eut mis en liberté les trois roués, Dupaty avait placé Lardoise à la campagne, dans une maison amie. Au bout de trois semaines, le vagabond, repris par ses goûts d'aventure, s'en était allé, courant de ferme en ferme. Le 11 octobre 1788, il se présentait à Faremoutiers dans l'auberge de la femme Defert, vêtu d'un vieux frac en laine grise, en compagnie d'une *quidante*[1] rencontrée sur quelque grande route. La cabaretière, qui surveillait ces clients de mauvaise mine, constata la disparition d'une tasse d'argent et de trois cuillers d'étain. Elle interpella Lardoise qui déguerpit, sans payer, en la menaçant de son bâton. Arrêté par le maréchal de logis Huot, de la maréchaussée, Lardoise prit une attitude très arrogante. Il se nomma, rappela le procès qu'il avait subi et le triomphe par lequel cette première affaire s'était terminée. Le brave gendarme ne se laissa pas intimider. Il conduisit Lardoise devant le procureur fiscal qui le fouilla et trouva dans son sac les trois cuillers volées. Quant à la tasse d'argent, elle avait disparu. Mais Lardoise avait eu le temps de s'en débarrasser dans sa fuite. Le vagabond répondit audacieusement que c'était l'aubergiste qui avait mis, par malice, les cuillers dans son sac.

La modération de la sentence du bailliage de Meaux s'explique, soit par le peu de gravité relative des faits constants, soit par la protection dont l'ombre de Dupaty couvrait encore Lardoise. Mais, après l'examen du dossier, on ne conserve plus aucun doute sur la valeur morale du condamné. La nouvelle procédure, en nous faisant connaître l'écumeur de routes qu'était Lardoise, jette une lumière décisive sur le procès de 1785.

Ainsi, par une rencontre singulière et sans doute préméditée, le Parlement, devant qui était porté l'appel de la sentance contre Lardoise, inaugurait le régime nouveau qui lui était imposé en jugeant un des héros de l'affaire des trois

1. Dans le langage des procès-verbaux du temps, ce mot sert de féminin à *quidam*.

roués, cette affaire qui avait été l'occasion de violentes attaques contre la magistrature. Cette magistrature, à qui on avait reproché une erreur judiciaire, était en état de prouver une erreur d'opinion. Le conseiller qui proposa à ses collègues de faire appeler cette cause ce jour-là était sûrement un homme d'esprit.

Les magistrats de la Chambre des vacations ont savouré, sans bruit, devant une salle à peu près vide, leur petite vengeance. Ils ne l'ont pas signalée aux journaux, dont aucun n'a constaté la piquante ironie de l'anecdote. Très prudents, ils se sont bien gardés de faire montre, vis-à-vis de Lardoise, d'une sévérité qui eût passé pour du ressentiment. Tenant compte de la détention subie entre le jugement et l'appel, ils ont réduit de six mois le temps pendant lequel les juges de Meaux avaient prescrit que l'accusé garderait prison.

Si les juges de Lardoise ont cru que le doute ainsi jeté sur l'innocence des clients de Dupaty diminuerait la mémoire de leur illustre adversaire, ils se sont trompés. Il nous importe assez peu que Bradier, Lardoise et Simare aient ou n'aient pas dévalisé la maison du fermier Thomassin. Dupaty n'en a pas moins, à l'occasion de leur procès, assuré la réalisation d'une des plus belles réformes dont bénéficie la société actuelle. Qui voudrait lui faire grief d'une erreur dont les conséquences ont été si heureuses ?

EDMOND SELIGMANN

RIMES PARISIENNES

I

MES ARBRES

Dans le jardin d'en face, enclos parisien,
Un carré de gazon chétif, « grand comme rien »,
Je les vois, au-dessus d'un treillage gris tendre
Profiler nettement leur silhouette, et tendre
Vers les ciels de novembre inquiets et brouillés
Leurs longs bras, par l'automne à demi dépouillés.

Ils sont deux, rien que deux, deux marronniers vulgaires.
On en comptait bien trente en cet endroit naguères,
Aux temps où, sans tramways ni métropolitain,
Notre quartier passait pour un quartier lointain.
A la place où jadis montaient les fines branches,
Des maisons « de rapport », grandes casernes blanches
— Ascenseur, téléphone et confort à foison —
De leur masse uniforme ont barré l'horizon.
Aussi, l'œil écrasé par ce toit gigantesque,
J'ai de l'affection, de la tendresse presque
Pour ces deux marronniers qui seuls ont résisté
A l'incessant assaut de la modernité.

Ce sont deux compagnons, deux amis, deux compères
Que, dans les jours de deuil ou dans les jours prospères,

Sous le ciel nuageux ou le ciel éclatant,
Mon regard triste ou gai rencontre à chaque instant.
Ma vie intimement à leur vie est mêlée.
Quand j'aperçois, le long d'une branche effilée,
Sous les baisers d'avril qui palpite dans l'air,
Naître les bourgeons bruns pointillés de vert clair,
En mon cœur vieillissant, que l'effort souvent lasse,
Un souffle frais et pur, un joli souffle passe,
M'apportant les parfums printaniers d'autrefois ;
Plus tard, par les juillets superbes, quand je vois
Mes deux arbres amis cacher dans leur feuillage
Un nid de moineaux francs au joyeux babillage,
Il a, ce même cœur que traverse un frisson,
Des attendrissements à la Mimi Pinson.
Enfin, pendant l'hiver, quand, les bises venues,
Mes arbres ne sont plus que des branchettes nues,
Fins et subtils dessins d'éventails japonais,
Il sent, ce pauvre cœur que trop bien je connais,
Un engourdissement, une torpeur mauvaise ;
La tristesse des jours plus lourdement lui pèse ;
Il fait, pour l'alléger, d'inutiles efforts...
Hélas ! il gèle en lui comme il gèle au dehors !

Ce matin, c'est un vent furieux de tempête
Qui douloureusement fait incliner la tête
De mes arbres jumeaux, demi-couverts encor
Des débris clairsemés de leur feuillage d'or.
Luttez, amis, luttez ! Agitez vos panaches
Jusqu'ici respectés par le tranchant des haches !
O derniers survivants des arbres que j'aimais,
Sous les noirs ouragans ne vous brisez jamais !
Grâce à vous, dans ce coin de grande ville triste,
C'est un peu de nature — oh ! bien peu ! — qui subsiste...
C'est assez cependant pour que la vision
Me revienne — ici-bas tout n'est qu'illusion ! —
D'un vaste horizon clair, d'une plaine déserte,
Un moment aperçus par la glace entr'ouverte
De la voiture lente ou du wagon pressé...
Pareils au coquillage à l'oreille placé

Qui semble contenir la mer, la mer immense.
O mes chers marronniers, vous dont la pauvre essence
N'a rien de la splendeur des chênes glorieux,
Vous évoquez en moi les bois mystérieux,
Les grands bois assoupis dans l'ombre et le silence;
Les rayons du soleil, tels que des fers de lance,
M'apparaissent, trouant les feuillages épais;
J'entends le ruisseau clair qui là-bas coule en paix;
J'aspire la senteur à la fois âcre et douce
De la feuille flétrie et de la jeune mousse;
Oui, vous me rappelez, ô mes arbres chéris,
Les heures de repos, l'été, loin de Paris,
Et, pleine de parfums, de rêve et de murmures,
L'âme de la forêt chante dans vos ramures!

II

LE VIEIL ALBUM

Avec son lourd fermoir doré,
Sa reliure en cuir gaufré,
— Pas laid, mais pire! —
Ce vieil album, ce bon doyen,
Ah! comme il est, comme il est bien
Second Empire!

Il fut acheté chez Giroux.
Giroux?... Ça ne dit rien pour vous,
Jeunesses vaines?
C'était le temple où, sans élan,
On s'entassait, au jour de l'an,
Pour les étrennes.

En ces temps-là, je travaillais
Dans les rhétoriques ou les
Philosophies:
Et c'est pour quoi l'on m'estima
Digne de ce bel album à
Photographies.

Quel bonheur, quand je le reçus
Avec mon chiffre en or dessus !
Et quelle ivresse,
Quand, dans les cadres faits exprès,
Je glissai ces petits portraits
Avec tendresse !

Voici d'abord le groupe fier
Des grands hommes que Reutlinger
Vendait par masses,
Et qui se font, très étonnés
De se rencontrer nez à nez,
Force grimaces :

Garibaldi, Cavour, Hugo,
Changarnier, Bismarck, Arago.
Le Petit Prince ;
Monsieur Thiers en pantalon gris...
L'Univers... l'Europe... Paris
Et la Province !

Voici les savants, les auteurs,
Les artistes et les acteurs,
Madame Doche,
Littré, Meissonier, Sivori,
Dumas, Bressant, la Ristori
Et Rigolboche !

Puis, après les « célébrités »,
— Chançards que la gloire a traités
En bonne fille, —
Voici, dans un même salmis,
Les connaissances, les amis
Et la famille.

Ils sont là, posés avec art,
Veillant à ce que leur regard
Point ne dévie ;
Gros, minces, chauves, chevelus,
Victimes du : « Ne bougeons plus ! »
Qui pétrifie.

Ils sont là, ces êtres humains
Dont les mains furent par mes mains
Souvent pressées ;
Dont je connaissais autrefois
Le maintien, le geste, la voix
Et les pensées.

Ils sont là, les jeunes d'alors :
Pieds en dedans, bras en dehors,
L'humble potache :
Sous le « casoar » incliné
Le Saint-Cyrien, ceinturonné,
Svelte et bravache ;

L'avocat, d'un air de combat,
Arborant son premier rabat,
Sa robe neuve.
Et, l'œil sérieux ou malin,
Prêt à défendre l'orphelin
Ou bien la veuve.

Et les voilà toutes aussi
Les fillettes, dont le souci
Est d'être belles ;
Et qui, gamines au teint vif,
Ont passé devant l'objectif
Par ribambelles.

Donzelles de cinq à dix ans,
Airs coquets, regards séduisants,
— Déjà des femmes ! —
Communiantes aux fronts blancs,
Cachant sous leurs voiles tremblants
Des candeurs d'âmes ;

Des « quinze ans » aux cheveux nattés ;
Des « dix-huit ans » déjà hantés
De rêveries ;
Tout un printemps épanoui...
Ah ! combien de fleurs aujourd'hui
En sont flétries !

Ces jeunes-là sont maintenant,
Ou bedonnant ou grisonnant,
Des gens sévères;
Le Saint-Cyrien est colonel;
Ces fillettes aux yeux de ciel
Sont des grand'mères.

Quant aux « déjà vieux » de ce temps,
Hélas! ils ont depuis longtemps
Quitté la terre...
Partis un peu plus tôt que nous,
A présent ils connaissent tous
Le grand mystère!

Ah! combien d'yeux connus, aimés,
A tout jamais se sont fermés!
A chaque page
Qui tourne, prompte, sous mes doigts,
C'est un mort, deux morts que je vois...
Ou davantage!

O pauvre album qu'on admirait
Et dont nul maintenant n'aurait
La moindre envie,
Il me semble, en te feuilletant,
Que s'évoque, pour un instant,
Toute ma vie.

Et souvent, souvent! tu le sais,
En revivant ces jours passés,
— Tristesse ou charme? —
Sur tes feuillets jaunis et vieux
J'ai senti tomber de mes yeux
Plus d'une larme!

III

LE JOUR DE MADAME

C'est le vendredi : madame est chez elle,
Madame reçoit cet après-midi ;
Du salon voisin m'arrive, assourdi,
Un bruit continu de vague crécelle...
C'est le vendredi : madame est chez elle.

Elles sont là cinq, six et souvent plus,
Jacassant ainsi qu'oiselets en cage...
Gentils gloussements, joli verbiage,
Compliments sucrés, propos superflus...
Elles sont là cinq, six et souvent plus.

Ce bruit continu me vrille l'oreille :
Je veux travailler, je veux lire ; en vain !
Crécelle, ai-je dit? Non, plutôt lointain
Et très irritant murmure d'abeille...
Ce bruit continu me vrille l'oreille.

Un moment, voici qu'à toutes ces voix
Se joint une voix plus mâle, plus grave :
C'est un visiteur — cet homme est un brave! —
Qui mêle un trombone à tous ces hautbois
En joignant sa voix à toutes ces voix.

D'abord je l'entends, ferme et masculine...
Mais, à l'unisson, le sexe opposé
Reprend le dessus ; et, vite écrasé,
L'humble visiteur renonce, s'incline...
Et je n'entends plus la voix masculine!

Et puis tout à coup, sans raison, pour rien,
— Il leur faut si peu pour être amusées! —
Un rire enfantin, partant en fusées,
Naît, grandit et meurt, — sans qu'on sache bien
Quelle en est la cause... ou si c'est pour rien.

Voici maintenant — ô joie! — un silence...
Non!... Une arrivée, ou bien un départ :
« Bonjour... Au revoir! » Alors, sans retard,
L'éternel babil reprend, recommence...
Il faut rattraper le petit silence!

Et les langues vont, les langues, toujours
Vont, vont... Et le thé bouillonne et chantonne
Dans le samovar son chant monotone...
Le thé! vain prétexte à ces vains discours!...
Et les langues vont, vont, vont, vont toujours.

L'heure cependant vient — l'heure bénie! —
Où le bruit des voix cesse peu à peu...
Trois... puis deux... puis rien... Serait-ce, ô mon Dieu!
Le dernier soupir de la symphonie?
Toucherai-je enfin à l'heure bénie?

Soudain : « Quel plaisir de vous trouver là,
Si tard!... Je craignais... Sept heures passées.
Chère, excusez-moi... Des courses pressées...
Un petit quart d'heure, et je pars... voilà! »
Huit heures sonnant, elle est encor là!...

Tous les vendredis, madame est chez elle,
Madame reçoit chaque vendredi :
Chaque vendredi m'arrive, assourdi,
A travers le mur, ce bruit de crécelle...
C'est le vendredi : madame est chez elle!

JACQUES NORMAND

LES RETRAITES OUVRIÈRES

> Celui qui n'a besoin de rien parce qu'il se suffit à lui-même ne saurait faire partie de la cité; il faut que ce soit une bête ou un dieu.
>
> ARISTOTE

La question des retraites ouvrières a fait, depuis plusieurs années, dans les sociétés savantes, dans les congrès et dans la presse, l'objet d'un nombre considérable de recherches et de tâtonnements. L'étude en paraît assez avancée aujourd'hui pour que le Parlement, devant qui cette question est posée depuis plus de vingt ans, puisse être appelé sans tarder à se prononcer sur elle.

On sait quelle place éminente le souci de la retraite occupe dans l'esprit des travailleurs français : jouir tranquillement et dignement, au déclin de sa vie, d'une pension de repos, c'est l'objet que chacun d'eux propose à son activité, et c'est dans l'espoir de réaliser cet idéal qu'ils puisent en bonne partie le ressort et la force. Cette conception, à vrai dire, n'est pas universelle, et il y entre une part de sentiment qui est la marque de notre race. La législation germanique, notamment, est partie, en matière de prévoyance sociale, d'un point de vue très différent : la nécessité de cesser tout travail, au delà d'un certain âge uniformément fixé d'avance, ne lui a pas semblé impérieuse, et c'est l'idée d'invalidité qu'elle a fait passer au premier plan. L'assurance allemande ne

comporte donc, à le bien prendre, que des pensions d'invalidité; tout au plus a-t-on admis, par une sorte de concession, et pour atténuer ce que la théorie pouvait avoir d'un peu absolu, que l'échéance de l'âge de soixante-dix ans suffirait, sans justification médicale, à motiver l'attribution, non pas d'une rente de repos, mais d'un secours viager représentatif de la diminution de forces provoquée par l'âge, et évaluée à forfait. Encore le chiffre de ce secours doit-il demeurer, dans tous les cas, inférieur à celui de la pension d'invalidité proprement dite.

On ne saurait nier que cette manière de voir soit, au point de vue scientifique, plus exacte, et, au point de vue spécial des assurances, plus correcte que la conception française. Il est permis d'y voir le premier pas vers l'adoption d'un système rationnel d'assurance unique et générale, destiné à prémunir le travailleur et les siens contre la suppression momentanée ou définitive du salaire, quelle qu'en soit la cause : maladie — invalidité ou vieillesse — mort prématurée. Cependant elle n'aurait que peu de chances de prévaloir en France contre l'intensité d'un sentiment qui provient sans doute d'une confusion persistante entre la notion de l'épargne et celle de l'assurance, mais qu'il pourrait bien être téméraire, au moins quant à présent, de heurter. La plupart des auteurs de projets présentés sur la matière ont tenu compte de cette considération en continuant à faire de la rente de vieillesse le pivot de leur réforme ; l'invalidité proprement dite, survenant avant l'époque normale d'entrée en jouissance de cette rente, est demeurée à leurs yeux l'accessoire, et la pension à laquelle elle peut donner lieu porte, dans leurs systèmes, le nom bien significatif, à cet égard, de pension anticipée d'invalidité.

Mais le risque de vieillesse et le risque d'incapacité prématurée de travail ne sont ni les seuls, ni même les plus urgents contre lesquels un ouvrier prévoyant ait à se garantir; il en est un autre, le risque de mort, dont la réalisation toujours imminente a pour effet de priver de ressources tous ceux, enfants, veuve ou ascendants, qui vivent du salaire gagné par le chef de famille. Quelle que soit la force d'évidence de cette remarque, le travailleur français, préoccupé jusqu'à l'obsession de conjurer une vieillesse miséreuse, n'a pas encore

cherché, au moins en général, à élargir l'assurance en cas de décès au delà du paiement des frais funéraires. Les propositions nouvelles font état de la nécessité qu'il y a pour lui d'aller plus loin. Elles ne lui laissent plus, comme fait la Caisse nationale des Retraites, la faculté d'opter entre l'aliénation et la réserve du capital versé à son compte en vue de la constitution d'une pension viagère : la rente à capital réservé, outre qu'elle est très onéreuse, a ce résultat illogique de donner lieu à une assurance croissante avec les années, ce qui est aller précisément à l'inverse de l'intensité des risques courus par une famille. On remplacera ce moyen, désormais condamné, par la combinaison d'une rente de vieillesse à capital aliéné avec une assurance temporaire en cas de décès, celle-ci cessant de produire son effet au moment de l'entrée en jouissance de celle-là.

Ainsi : acquisition, à capital aliéné, d'une pension de vieillesse — faculté, malgré certaines restrictions, d'anticiper, en cas d'invalidité prématurée, la liquidation de cette retraite en proportion des versements effectués — constitution d'une assurance en cas de décès — voilà le triple avantage que se propose de garantir aux travailleurs la réforme projetée, telle qu'elle ressort des laborieuses études préparatoires effectuées jusqu'à ce jour, et notamment du rapport présenté à la Chambre des députés par M. Paul Guieysse, au nom de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales.



L'urgence de cette réforme n'est plus sérieusement contestée par personne et l'on peut dire d'elle ce que M. Vincent Magaldi disait, au dernier Congrès international, de la législation italienne des accidents du travail, que le principe en est entré dans la conscience du pays. Dans cette organisation méthodique de la démocratie, qui s'annonce comme l'œuvre immense et passionnante du siècle nouveau, elle occupe, par le nombre des travailleurs qu'elle intéresse, par l'étendue de ses conséquences sociales, et par le retentissement moral auquel elle est appelée, une place de première importance. Toutefois elle n'est pas, comme on le pense, sans soulever un

certain nombre d'objections et de difficultés, qui, sans doute, ne sont pas insurmontables, mais qu'il convient de regarder en face et de ne point résoudre par prétérition,

Une question préjudicielle se pose avant tout : l'affiliation à un régime général des retraites doit-elle être obligatoire ou facultative? ou, en d'autres termes, l'État ne sort-il pas de son rôle en ne laissant pas l'individu juge en dernier ressort de son propre intérêt, en lui ôtant le mérite de l'initiative, et en lui imposant le bien malgré lui? On aperçoit aisément l'ampleur des discussions de principe auxquelles cette question pourrait donner lieu, Mais la délimitation théorique des attributions de l'État est une entreprise trop incertaine, et, d'une façon générale, la vérité des lois économiques est d'un ordre trop contingent pour offrir au droit positif une base pleinement solide. C'est d'un point de vue moins ambitieux qu'il convient d'aborder le problème, et l'on sera bien près d'en avoir trouvé la solution si l'on admet cette vérité assez simple que l'intervention de l'État est justifiée dans toutes les circonstances où la tâche excède manifestement les forces de l'initiative privée. Que la prévoyance libre soit théoriquement supérieure à la prévoyance forcée, et d'une valeur morale abstraitement plus haute, c'est ce qui n'est pas contestable en bonne foi, mais c'est aussi ce qui n'est pas en question. C'est de raison pratique, et non de raison pure qu'il importe de s'inspirer pour organiser un régime général des retraites. Or la bonne volonté des patrons et l'initiative des intéressés, quelque réelles et fécondes qu'elles soient dans un grand nombre de cas, ne sont pas universelles et demeurent forcément arbitraires : c'est assez pour qu'on ne s'en rapporte point à elles, si l'on est impatient d'obtenir des résultats effectifs. Et lors même que l'initiative privée serait plus éclairée encore et plus active qu'elle n'est en fait, elle n'en serait pas moins matériellement impuissante à mener à bien, seule, une tâche si lourde. « Même dans les États les plus développés au point de vue industriel, dit le docteur Zacher, cette prévoyance personnelle, ce *self-help* n'a assuré qu'à une faible fraction de la population ouvrière, déjà dans une meilleure situation que le reste, un secours tant soit peu réglé ou garanti, tandis que la grande masse et les travailleurs les plus nécessiteux en

étaient réduits à leurs seules ressources ou à l'assistance publique. » Et le même auteur ajoute avec raison : « Le problème posé dépasse de beaucoup la portée de la volonté et des ressources de presque tous les ouvriers. »

D'autre part, on ne peut nier que la meilleure utilisation et la conservation des moyens physiques ou intellectuels de chaque individu importent à la « cité ». L'intérêt de chacun est ici l'intérêt de tous, et le souci d'assurer sa persistance suffit à fonder en droit l'intervention de la société. Il est vrai que l'on fait valoir, à l'encontre de ces considérations, la nécessité d'assurer le respect absolu de la liberté individuelle; mais qui ne voit que, dans un état social parvenu au point de complexité qui caractérise le nôtre, la situation n'est pas entière, et que la liberté de chaque individu n'est qu'une liberté atténuée et amoindrie, bornée de tous côtés par l'indépendance des autres? Dans une telle société, dont les membres sont dans des relations de dépendance mutuelle et de solidarité étroites, où l'ignorance et le mauvais vouloir des uns réagissent en mal sur la destinée des autres, il faut prendre bien garde de ne pas pousser l'individualisme jusqu'à ses extrêmes conséquences logiques. *Summum jus, summa injuria.* On ne saurait assez protester contre le sophisme de l'argument libéral qui consiste à considérer la liberté surtout comme le droit pour l'individu d'être passif: c'est la rabaisser singulièrement et n'en donner qu'une définition littérale et négative. La vraie liberté a une signification à la fois plus haute et plus pratique : elle diffère de l'autre comme la vie diffère de l'abstraction ; elle n'est pas un principe stérile, et ne revendique pas la faculté de ne pas agir, parce que ne pas agir c'est se rayer du corps social et commettre l'absurdité de se nier soi-même. C'est un jeu d'esprit qui est assez vain, et qui n'a pas le mérite d'être inoffensif. A cette liberté égoïste et inorganique, contrefaçon de la liberté utile, il ne faut pas se lasser d'opposer une notion qui tienne un compte plus exact des nécessités sociales. Lorsqu'un individu est mis en mesure d'opter consciemment entre deux partis, et qu'il est pleinement libre de sa décision, il ne lui est pas plus permis de préférer l'imprévoyance à la prévoyance, que le désordre à l'ordre ou l'ignorance à l'instruction. Mais c'est émettre un

vœu bien platonique que de se reposer sur le temps du soin d'inspirer à chaque homme le sentiment exact et intense de ses véritables intérêts, — il n'est ni juste ni habile d'ajourner *sine die* la solution d'un problème lorsqu'on peut y pourvoir par un moyen pratique — et c'est une étrange entreprise que de vouloir refaire l'éducation de tout un peuple. Il appartient donc légitimement à l'État, comme au plus considérable et au seul qualifié des facteurs sociaux, de parer au plus pressé et de devancer le temps en prenant, au nom de tous, des précautions contre l'impuissance ou l'incurie de chacun. C'est une mesure préventive d'hygiène sociale et d'ordre public que son devoir et son intérêt s'accordent à lui imposer, et dont l'objet est de conjurer ce suicide par ignorance que commet le travailleur imprévoyant. Il n'est coupable, en la prenant, d'aucun abus de pouvoir : il se borne à susciter les volontés en les révélant à elles-mêmes, et s'il met les travailleurs en lisière, ce n'est que pour leur apprendre à marcher. Agir ainsi, c'est, pour un État, demeurer fidèle à l'obligation qui lui incombe de « dire le droit ».

A ces raisons d'une portée générale s'ajoute, pour recommander le système de l'obligation, un motif d'un ordre plus pratique : c'est que l'assurance doit, pour être efficace, reposer sur le nombre, et que le nombre ne peut être obtenu que par l'obligation. Aussi, est-ce le système qui a prévalu, et dans le projet de loi déposé en 1898 par M. Maruéjouls, ministre du Commerce, et dans le rapport récent de M. Paul Guieysse. Le régime général des retraites sera obligatoire ou il ne sera pas.

Quelques auteurs, il est vrai, désireux à la fois d'affirmer la nécessité de l'assurance et de rendre au moins un hommage de forme au principe de la liberté et de la responsabilité individuelles, ont imaginé un moyen terme, une sorte de transaction entre le régime de l'obligation légale et celui de la pure faculté : c'est le système de la présomption légale d'adhésion. Dans ce système, dont on ne peut nier l'ingéniosité, les intéressés conservent en théorie leur pleine indépendance de décision, mais ils sont présumés, jusqu'à preuve contraire, adhérer à la législation nouvelle : s'ils entendent demeurer en dehors, ils doivent en faire la déclaration

expresse. La solennité des formes dont cette déclaration est entourée a pour objet de retenir l'attention des travailleurs sur la gravité de l'acte qu'ils commettraient en repoussant, de propos délibéré, les avantages que leur offre la loi. Toutefois, on ne saurait s'empêcher d'observer qu'elle constitue une véritable pression indirecte sur la volonté des intéressés : à ce titre, cette solution mixte ne satisfait point l'esprit, et, comme elle aboutit à une obligation de fait, on ne voit pas de raison sérieuse pour ne pas faire un pas de plus, en se ralliant franchement à l'obligation de droit. Des raisons analogues semblent s'opposer à l'adoption du système de demi-obligation proposé par M. Audiffred, et d'après lequel l'initiative demeurerait libre, mais le versement de l'ouvrier entraînerait obligatoirement celui du patron, et *vice versâ*.



La participation, même obligatoire, des travailleurs à un régime de retraites, ne suffirait point à assurer à chacun un chiffre raisonnable de pension viagère, s'ils étaient abandonnés uniquement à leurs propres moyens. L'individu isolé est voué à une irrémédiable impuissance. Un grand nombre de patrons s'en sont rendu compte et n'ont pas attendu d'y être légalement contraints pour accorder à leurs ouvriers un véritable sursalaire sous forme de versements à la Caisse nationale ou à une Caisse spéciale de retraites. La législation nouvelle n'aura d'autre fin que de réglementer et de généraliser ces pratiques, en constituant entre tous les affiliés une sorte de gigantesque mutualité d'office, où les patrons et l'État joueront un rôle comparable à celui que jouent les membres honoraires dans les Sociétés ordinaires de secours mutuels. Mais l'effort personnel du travailleur est la première condition d'un régime rationnel de retraites; il importe qu'il demeure le premier artisan de sa propre sécurité et qu'il l'achète de quelques sacrifices. Il n'y a prévoyance que là où il y a une série de privations supportées avec esprit de suite, en vue d'atteindre un objet déterminé; toute concession gratuite de pension à des travailleurs valides serait sans valeur morale et constituerait une aumône aussi humiliante pour

celui qui l'accepterait qu'onéreuse pour l'État qui en prendrait la charge.

Ce point mis une fois pour toutes hors de contestation, il était naturel de demander un concours pécuniaire au patron qui, d'ailleurs, dans bien des cas, l'a spontanément offert ; ce concours est une conséquence logique de la collaboration étroite, de la solidarité — que l'on voudrait voir plus intime encore — du capital et du travail. La contribution patronale n'enlève nullement à la retraite son caractère d'œuvre de prévoyance ; elle se justifie par ce fait que, « la protection sociale des facteurs les plus nobles de la production, les ouvriers, étant rendue nécessaire par les procédés industriels modernes, les frais de cette protection doivent être logiquement et, au premier rang, compris parmi les frais de production ». M. l'avocat général Duboin, en rapportant ces paroles du docteur Zacher, ajoute que la contribution patronale est une condition de travail qui lie les deux parties, et peut être considérée comme un supplément ou quote-part du salaire, mis à part avec une affectation spéciale.

L'intervention de l'État s'exerce d'abord en traçant les règles organiques du système adopté, et en répandant sur son ensemble, par une sorte d'apport en crédit, la sécurité de sa caution ; elle s'exerce ensuite d'une façon plus précise et plus directe, en majorant jusqu'à concurrence d'un certain chiffre, dans des conditions déterminées, les pensions insuffisantes.

On est généralement d'accord aujourd'hui sur le principe de cette participation en tiers de l'intéressé, de l'employeur et de l'État, dans la formation de la rente de vieillesse. La cotisation de l'intéressé peut être fixée, soit à une certaine quotité de son salaire : par exemple, 2 p. 100, soit à une somme journalière déterminée : par exemple, cinq ou dix centimes selon l'âge et le chiffre du salaire. La contribution du patron peut être équitablement fixée à la même somme que celle qui est prélevée sur l'ouvrier. Quant à la part de l'État, qui ne vient qu'en troisième ligne et subsidiairement, elle ne saurait être exactement évaluée à l'avance ; ce n'est qu'au cas où les versements réunis du patron et de l'ouvrier ne suffiraient pas à assurer à ce dernier un minimum déterminé de rente viagère qu'il y aurait lieu de réclamer le concours pécu-

niaire de l'État : en régime normal, avec affiliation obligatoire. ce concours sera vraisemblablement nul pour les pensions normales de vieillesse, et ce n'est pas de ce chef qu'il y a lieu de redouter une surcharge pour les finances publiques ; mais il sera important pour les pensions d'invalidité, si l'on s'en tient au système des liquidations anticipées qui demeure comme une survivance du passé et comme une anomalie dans un régime général et obligatoire d'assurance ; au plein fonctionnement de la loi. M. Paul Guieysse l'évalue à une somme annuelle de dix millions. De toutes façons, au reste, les concours prévus par la loi devront s'arrêter à la formation d'un chiffre fixe de pension, considéré comme suffisant aux besoins strictement alimentaires. La société ne doit à ses membres rien au delà, et ce n'est qu'à ce prix que son encouragement peut demeurer un objet d'utilité publique ; le reste est affaire d'initiative privée, et aussi de bonnes ou de mauvaises occasions ; il n'appartient pas à l'État de corriger la chance.



La question capitale dans l'organisation du régime des retraites est celle de l'aménagement des fonds. Deux systèmes opposés sont en présence pour la résoudre : le premier consisterait à traiter les recettes et les dépenses auxquelles donnerait lieu l'exécution de la loi comme de simples recettes et dépenses budgétaires ; c'est le système dit de *répartition* ou de *distribution* ; — le second serait une application rigoureuse des principes mathématiques de la science des assurances, et aurait pour effet de constituer les recettes et les dépenses nouvelles en un grand service hors budget, se suffisant à lui-même ; c'est le système dit de *capitalisation*, de la *couverture*, ou des *primes*. Dans l'un, on répartirait après coup, entre les intéressés, le montant de la dépense faite ; dans l'autre, on assurerait par avance, à l'aide de calculs, la péréquation des recettes et des dépenses.

Les partisans de la répartition s'appuient, pour justifier leur système, sur les craintes que leur inspire l'énorme accumulation des capitaux qu'entraînerait le procédé contraire, et

sur la difficulté de faire emploi de ces capitaux. D'autre part, ils considèrent que la baisse progressive du taux de l'intérêt — qu'il est permis d'escompter dans l'avenir — rendrait impossible le service, à l'aide des seuls fonds perçus, des pensions que l'on se serait engagé à constituer ; l'État serait donc obligé, sous peine de faillir à ses promesses, de contribuer à ce service dans une proportion qui pourrait bien être très supérieure à celle qu'il aurait d'abord prévue. Il y a, à leurs yeux, un moyen très aisé d'éviter ces graves inconvénients : c'est de procéder par simple inscription aux budgets annuels des arrérages des pensions à servir ; la proportion entre les générations anciennes et les générations nouvelles demeurant sensiblement constante, le service aura lieu d'une façon en quelque sorte automatique, par l'application des cotisations versées par les hommes encore valides au paiement des pensions dues à leurs aînés — sous la condition qu'ils auront droit, à leur tour, à la même contribution de la part de ceux qui les suivront dans la vie. Que si l'on objecte la nécessité d'affecter un gage à l'acquittement des retraites, on répondra que ce gage est dans le crédit même de la nation : « Une nation ne liquide jamais ; elle est perpétuelle par définition ; elle ne saurait disparaître que par une catastrophe dans laquelle les questions particulières comme celles des caisses de retraites occuperaient une place insignifiante. » La sécurité des pensions ouvrières serait celle de l'État lui-même ; il en répondrait sur ses ressources générales et sur sa pérennité.

Le système de capitalisation procède d'un point de départ tout autre ; il consiste à « préparer à l'avance le capital nécessaire au service des pensions, en exigeant le versement annuel de primes mathématiquement calculées d'après les tables de mortalité et un taux d'intérêt déterminé ». Les charges nouvelles et le capital qu'elles exigent marchent de pair avec le nombre des assurés et le montant des salaires, et le capital nécessaire au service des allocations en cours est précisément celui qui suffit à y faire face pour toute leur durée. Sans doute — et les adversaires de la capitalisation en tirent argument en faveur de leur thèse — ce parallélisme cesserait de se maintenir au cas où, par suite d'une hausse

générale des valeurs à revenu fixe, une baisse correspondante du taux de l'intérêt se ferait sentir sur l'ensemble du portefeuille des Caisses de retraites ouvrières. Mais, outre que c'est là, quant à présent, une simple hypothèse, dont l'échelonnement successif des placements autorise à ne pas trop redouter la réalisation prochaine, il est aisé d'observer que l'objection n'a rien de spécial au système de capitalisation, et qu'il n'est aucune institution dont la solidité soit à l'abri de l'incidence des phénomènes économiques généraux. Et il y a, semble-t-il, d'autant moins lieu de s'alarmer de cette perspective qu'il est relativement facile de parer aux conséquences de cette baisse éventuelle par la constitution d'un fonds spécial de réserve, indépendant des réserves mathématiques; c'est la principale raison d'être de la personnalité civile que l'on s'accorde généralement à attribuer aux organes d'exécution de la loi projetée. Il convient de remarquer en outre qu'au cas où une baisse continue du taux de l'intérêt se manifesterait dans l'avenir, il est vraisemblable qu'elle serait accompagnée d'un mouvement corrélatif de hausse des salaires; il en résulterait une atténuation sensible à la réduction que l'on craint dans le chiffre de la retraite, celle-ci étant déterminée par le chiffre des cotisations, lequel est proportionnel au salaire. La capitalisation, conforme aux règles techniques des assurances, a, suivant l'expression de M. Cheysson, l'avantage de « demander de suite, en toute loyauté, les sacrifices nécessaires à son fonctionnement normal et de les maintenir, par la suite, indéfiniment au même niveau ».

Aussi bien, la répartition a ce caractère paradoxal de pourvoir à l'exécution d'une loi d'assurance suivant un mode absolument étranger aux règles de la science actuarielle, et qui se résout en une simple extension du système général actuellement en vigueur pour les pensions des fonctionnaires civils. On sait que ce système est l'application exacte à un service qui ne le comporte point, des principes de la législation budgétaire; il s'ensuit qu'en vertu de la règle fondamentale de l'unité du budget, qui défend toute assignation spéciale de recettes, il n'y a aucune corrélation entre les ressources prélevées, à titre de retenues, sur les salaires des intéressés et le chiffre des pensions qui leur sont servies; ces ressources

se confondent avec la masse générale des revenus publics, où elles sont considérées comme de simples recettes en atténuation de dépenses. On aperçoit sans peine le danger d'une pareille conception : la séparation complète établie entre les recettes annuelles et les dépenses également annuelles tend à faire oublier que celles-ci doivent être la contre-partie exacte de celles-là ; on perd peu à peu de vue le lien étroit qui les unissait à l'origine, et si les versements effectués conservent, au regard des participants, le caractère d'une véritable prime d'assurance, le paiement des rentes viagères, n'étant pas prélevé sur les ressources spéciales accumulées à cet effet, cesse d'être pour l'État la contre-partie exacte du versement de cette prime, et devient une simple dépense d'administration courante, assimilable — on l'a dit avec raison — à un service de traitements de non-activité. De là une tentation constante et une facilité singulière d'augmenter la quotité des pensions ou de diminuer celle des retenues : au lieu de la stabilité que présenterait une organisation scientifique autonome, soustraite, dans son fonctionnement, à l'action des pouvoirs publics, c'est, par le fait même de la discussion du budget, une sorte de revision annuelle obligatoire de tout le système, qui n'offre que peu de résistance aux entraînements. Le grave défaut de ce procédé est de laisser planer un mystère inquiétant sur les charges progressives qu'il exigerait, et de fausser la notion que les parties intéressées à l'exécution de la loi doivent avoir de leurs obligations et de leurs droits respectifs ; car ce n'est pas seulement au point de vue de l'État, c'est encore à celui de l'assuré lui-même qu'il est désirable de maintenir une sorte de corrélation tangible entre le montant des versements effectués et le chiffre de la pension obtenue ; c'est à cette condition que le système adopté méritera le nom de système de prévoyance. C'est aussi pour cela que, suivant l'expression de M. Paul Guieysse, la seule méthode normale et rationnelle paraît être celle de l'application des versements à la formation du capital constitutif des pensions ; c'est celle qui comporte le minimum de surprise, parce qu'elle ne grève point l'avenir au profit du présent.



Toutefois quelques écrivains, qui sont des autorités en la matière, et dont les préférences personnelles sont pour la capitalisation, paraissent craindre que ce système soit incompatible avec un régime général et obligatoire des retraites; ils ne séparent point ce régime du procédé dit de répartition qui leur semble former avec lui un tout cohérent. Tout au plus admettraient-ils un système mixte suivant lequel on capitaliserait les fonds provenant des versements ouvriers et patronaux, tandis que la subvention de l'État serait aménagée selon le mode de répartition. Leur défiance provient du chiffre inusité qu'atteindra l'accumulation des capitaux nécessaires au service des pensions, et qui, d'après les évaluations forcément approximatives faites jusqu'à ce jour, variera entre huit et douze milliards.

C'est là, on ne saurait le nier, un très grave sujet de préoccupation : l'accumulation de ce capital s'étendrait, il est vrai, sur une période assez longue, soixante-dix ans environ; mais ce délai même sera-t-il suffisant pour permettre de trouver à des sommes aussi importantes un emploi à la fois sûr et rémunérateur ? Il ne le sera qu'à la condition qu'un nouvel essor, qu'une impulsion énergique soit donnée aux entreprises industrielles, aux travaux publics, et à la mise en valeur de notre domaine colonial. L'exécution d'une loi des retraites est intimement liée, ainsi que l'observe M. Audiffred, à l'activité économique et à la prospérité générale du pays.

Et si l'on admet la supériorité du système de capitalisation, l'énormité du chiffre des fonds que la loi nouvelle mettra en jeu ne sera point un obstacle à son adoption, pourvu que l'on se rallie au principe de la multiplicité et de la variété des caisses. Car c'est dans le choix des moyens que l'initiative privée manifeste son excellence pratique, et qu'il convient de laisser une grande latitude à ses ressources ingénieuses. Au lieu de créer de toutes pièces des organes administratifs nouveaux, caisse unique ou caisses régionales — qui, pour le dire en passant, risqueraient fort, dans l'état présent de nos mœurs publiques, de n'avoir d'autonomie que le nom, et de

prendre aveuglément leurs directions au centre, — il faut, semble-t-il, mettre tous ses efforts à rendre l'exécution de la loi des retraites industrielle, locale et en quelque sorte familière. Le groupement professionnel apparaît ici encore comme la base toute naturelle et comme la cellule type de cette exécution ; toute occasion de développer les conséquences normales de sa personnalité doit être saisie avec empressement comme un heureux moyen de mettre en présence les patrons et les ouvriers, et de substituer, entre eux, aux préventions et à l'hostilité, des rapports de confiance cordiale. Ce n'est qu'à défaut de caisse patronale ou syndicale qu'on pourrait s'adresser, par exemple, aux caisses autonomes formées, en exécution de la loi du 1er avril 1898, par les unions de sociétés de secours mutuels, ou même créer une caisse locale, mais à condition que son ressort fût peu étendu. La personnalité civile serait accordée une fois pour toutes à toutes ces caisses, présentes et à venir, par la loi d'institution, ainsi qu'on l'a fait naguère pour les caisses des écoles. Et cette dissémination des capitaux rendrait moins inquiétant le problème de leur emploi, encore qu'il s'agisse de la même somme totale ; car, chaque caisse opérant sur des sommes relativement peu considérables, il serait assez aisé d'en trouver l'utilisation en valeurs à revenu fixe, en un domaine immobilier productif de revenus, en prêts sur première hypothèque, et autres placements du même genre. Suivant les circonstances et les pays, ces fonds pourraient aussi contribuer à susciter ou à étendre des œuvres locales de crédit agricole ou populaire — quoiqu'en pareille matière il faille se garder des hardiesses faciles et des entraînements de cabinet, le capital représentatif des retraites ouvrières n'étant pas une valeur d'expérience qu'on puisse exposer à des aventures. Ce système mixte de l'obligation du principe et de la liberté des moyens, intermédiaire entre le *self-help* anglais et le despotisme éclairé de source germanique, serait assez conforme au génie français.

Il ne saurait être question d'entrer dans le détail de ce que serait une organisation si complexe, dont la formule définitive est d'ailleurs à trouver ; il suffit d'en esquisser les traits principaux et d'indiquer dans quel sens il y aurait avantage à orienter la réforme. L'État, garant du fonctionnement régu-

lier du système, serait tenu de prendre ses sûretés contre la gestion inhabile de ces caisses, mais les armes ne lui manqueraient pas. Le corps des commissaires-contrôleurs des Compagnies d'assurance, récemment créé, pourrait être refondu et élargi de façon à former une inspection spéciale des assurances, et à jouer, auprès des organisateurs de caisses autonomes, un rôle analogue à celui que jouent actuellement, auprès des préfets, les délégués du ministre de l'Intérieur au contrôle de l'assistance médicale gratuite. Ce contrôle ne ferait nullement double emploi avec les vérifications auxquelles toutes les caisses publiques sont soumises de la part de l'Inspection générale des Finances. Ainsi encadrés entre une inspection technique, chargée du contrôle *a priori* de l'observation des lois mathématiques de la science actuarielle — et une inspection financière, chargée du contrôle *a posteriori* de l'exécution des règles de la comptabilité publique, ces organismes nouveaux présenteraient, au regard de l'État, toutes les garanties qu'il est en droit d'exiger.

Ce n'est point en quelques pages que l'on peut épuiser les questions et les difficultés auxquelles donne lieu l'adoption d'un régime général des retraites, et c'est à peine si l'on en peut marquer les lignes générales ; elles suffisent peut-être, néanmoins, à faire comprendre la portée et le sens d'un projet qui intéresse pour le moins sept millions de travailleurs. Ce n'est rien moins qu'un droit nouveau qui va naître, et qui, fondé sur des principes également nouveaux, substituera à des efforts sincères, mais dispersés et chaotiques, une organisation scientifique et rationnelle. L'heure est venue, en s'inspirant de cet idéalisme dans l'objet et de ce réalisme dans la méthode dont la réunion fait les lois utiles, d'accomplir enfin cette grande réforme que l'opinion réclame, que l'intérêt social exige, et que la justice impose.

GASTON SALAUN.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

LE RIVAL

La première conséquence de la mort de M. de La Thomassière fut qu'on en accusa M. d'Aiguisy. Les circonstances de l'événement étaient de nature à diriger le soupçon public. Le 11 septembre 1687, on avait trouvé M. de La Thomassière, les habits en désordre et le crâne défoncé sous le crin de sa perruque, à l'endroit appelé le carrefour des Gisquets, sur les terres de M. d'Aiguisy. La conduite de ce gentilhomme envers M. de La Thomassière laissait à penser que lui, plus qu'un autre, après tout, avait bien pu malmener ainsi quelqu'un pour qui l'on savait sa rancune et sa haine. M. d'Aiguisy avait pris soin de les manifester et de publier l'injure faite à sa personne par M. de La Thomassière. Tout avait retenti de son grief et il subissait maintenant l'inconvénient qu'il y a à dire trop haut son sentiment et à faire confidence à tous de querelles privées dont il est plus convenable de n'entretenir que soi-même.

Pour irascible que fût M. d'Aiguisy et quoique hargneux bien prouvé, il y avait pourtant loin des aigreurs et des difficultés de son caractère à un crime que rien n'excusait, pas même l'insulte prétendue dont se plaignait le vindicatif gentilhomme.

M. d'Aiguisy avait, en effet, à peu près six mois auparavant, demandé à M. de La Thomassière sa fille en mariage. C'est pour cela qu'un beau jour il était sorti en carrosse de son château des Gisquets et qu'il avait assis sur les coussins râpés sa petite personne maigre et arrogante, que chaque cahot faisait sursauter, tant elle était légère et pesait peu. A la descente, M. d'Aiguisy n'avait point manqué, selon son usage, de donner un regard aux chevaux. Ils étaient assez gras et à peu près nourris. Il les entretenait par orgueil, quoi qu'il n'en eût guère, raisonnablement, les moyens, car son revenu était médiocre. Son château délabré le prouvait. On y faisait petite chère et l'on disait que l'attelage y mangeait souvent mieux que le maître, qui n'hésitait point à se serrer le ventre pour arrondir la panse de ses bêtes.

Du reste, ce carrosse fournissait un sujet de plaisanteries, en une ville comme Courjeu-l'Abbaye, où beaucoup des principaux habitants et même des plus qualifiés se passaient d'en entretenir un, et se contentaient, soit d'une chaise, soit d'une mule, soit de sortir en galoches et, le soir, précédés de lanternes pour éclairer le pavé. La Thomassière était du nombre, de même que MM. de Parfondval et des Rantours et bien d'autres parmi la noblesse du lieu. M. de Valenglin, dont l'hôtel sur la grand'place était cité comme fort beau, laissait le sien à la remise et ne nourrissait à l'écurie que des chevaux à monter. M. d'Aiguisy tenait d'autant plus à un luxe qui, dans sa pensée, le distinguait de tous. Son carrosse lui était cher. Il lui devait le plaisir de faire trembler le pavé sous ses roues et d'éclabousser ceux qui passaient. Souvent même il l'envoyait à vide faire un tour de ville ou s'arrêter à quelque boutique, pour rappeler aux bourgeois et aux ménagères qu'il existait aux environs de Courjeu un M. d'Aiguisy qui n'allait point à pied comme le vulgaire. Aussi ne doutait-il pas que M. de La Thomassière, qu'il avait si souvent croisé en chemin et salué par la portière, ne saurait que reconnaître par un prompt assentiment une démarche qui lui vaudrait l'alliance d'un tel gendre.

Ce fut en ces pensées que M. d'Aiguisy entra dans la maison qu'habitait M. de La Thomassière. C'était une grande bâtisse de bonne apparence avec une cour de cailloutis. Le

dallage en damier noir et blanc du vestibule sonnait sous le talon. L'escalier à rampe forgée était large et commode. Tout indiquait cette sage aisance qui est le signe d'une richesse économe. M. de La Thomassière eût pu faire montre de la sienne; il préférait augmenter son revenu. Courjeu était à souhait pour cela. M. de La Thomassière s'y retira, sa charge au parlement vendue. La raison de cette retraite n'était aucune cause de santé, mais tout bonnement que le père de madame de La Thomassière leur avait, en mourant, laissé sa maison de Courjeu et les deux terres de la Corgne et du Birouet, qui valaient gros et se trouvaient assez belles pour que La Thomassière en tirât de quoi, avec ce qu'il possédait de son chef, vivre sur le pied qu'il eût voulu; mais il bornait sa dépense à son besoin et à ses goûts, qui n'étaient point d'en imposer aux autres et à soi-même. M. d'Aiguisy n'ignorait rien de ce détail et il prévoyait déjà agréablement le jour où tout ce beau bien lui reviendrait par l'entremise de mademoiselle de La Thomassière, dont, par surcroît, le visage, la taille et les façons lui plaisaient assez pour l'aider à attendre, la dot en mains, quelque chose de plus substantiel et de plus durable que l'amour et la beauté. Non que M. d'Aiguisy n'aimât mademoiselle de La Thomassière pour elle-même, mais il ne pouvait haïr les avantages qu'elle tenait malgré elle de la naissance et de la fortune.

Une fois assis en face du bonhomme La Thomassière, qui était rond, gras et de souffle court, M. d'Aiguisy vint droit à son sujet. Il fut écouté comme à l'audience. Le père semblait se souvenir du magistrat. Il portait une grosse perruque grise et regardait les boucles d'argent de ses souliers. Aiguisy s'attendait à ce que La Thomassière l'interrompît au premier mot et se jetât en ses bras : aussi s'arrêta-t-il de lui-même après son préambule. La Thomassière le laissa aller jusqu'au bout. Sans doute, La Thomassière avait médité pendant ce temps la substance de sa réponse; elle fut claire, quant au fond, qui était un refus. Les termes faits pour en amortir le coup n'y réussirent peut-être point, car la réplique s'acheva dans un haut-le-corps du petit M. d'Aiguisy. La rougeur de son visage marqua l'irritation de son esprit. Il eût d'autant plus volontiers sauté à la gorge de La Thomassière que le

dépit qu'il éprouvait ne savait où se prendre pour éclater. Le trajet même qu'il fit jusqu'à son carrosse, sous la reconduite du gros La Thomassière, ne lui fournit rien. Sa seule ressource fut de fermer si rudement la portière que la vitre s'en rompit avec fracas et tomba par morceaux, tandis qu'au dedans il sacrait de colère et trépignait de rage.

Ce fut ce dépit, répandu en tous lieux et outré par les promptes fiançailles de mademoiselle de La Thomassière avec M. de Valenglin, qui donna matière au soupçon que M. d'Aiguisy pût bien être pour quelque chose dans l'accident fâcheux arrivé si à point à son ennemi. Beaucoup y crurent et aucun ne fit observer que la taille et les forces de M. d'Aiguisy ne le rendaient guère capable d'une pareille besogne, car c'en était une que d'abattre d'un coup La Thomassière qui, malgré son âge, ne manquait ni de vigueur ni de hardiesse; mais on n'aimait point M. d'Aiguisy. Il fallut pourtant changer d'avis lorsque, quelques jours après la mort et les obsèques de M. de La Thomassière, on découvrit que le coupable n'était autre qu'un certain Pierre Graffard, valet de ferme à la cense du Petit-Clos, qui dépendait du couvent des Filles-Dieu. C'était bien lui, en effet, comme il l'avoua, qui avait assommé du fer de son hoyau, une fois qu'il le surprit, au revers d'un fossé, avec Perrette Gilon, sa promise, M. Honoré-Marc-François Farfin de la Thomassière, ancien conseiller au parlement, seigneur de la Corgne, du Birouet et autres lieux. Ce Pierre Graffard était un gars brutal, jaloux et vigoureux, à en juger par l'état où l'on trouva sa victime.

Un musicien ambulant vint avertir la justice. Il avait aperçu le cadavre en passant et offrait d'y conduire qui l'en voudrait. On se mit en route à la tombée du jour. L'homme marchait devant. Il avait sa vielle en bandoulière, et sur l'épaule, un petit singe à danser qui amusait par ses grimaces les gens du prévôt, de sorte qu'on allait fort gaiement.

La nuit était venue et on allumait les lanternes. M. de Valenglin qui, suivi de deux laquais, rentrait à cheval de son château de Beaulignon, rencontra la troupe à sa sortie de Courjeu. Il s'enquit du motif de cette promenade nocturne

et jugeant, à ce qu'on lui dit, qu'il s'agissait de quelqu'un de qualité, il tourna bride et se joignit à tout ce monde pour voir ce qu'il en était.

Le pas de son cheval le porta en avance. De temps à autre, M. de Valenglin arrêtait sa bête et regardait en arrière. Les lanternes éclairaient l'ornière et le talus de brèves lueurs. Parfois un caillou déroulait : la route des Gisquets, fort en pente, est raboteuse. Enfin on approcha du carrefour.

Le croisement de deux routes formait un espace découvert. Alentour les champs s'étendaient tranquilles et sombres. Un petit chêne, noueux et trapu comme une massue, se dessinait en noir sur le ciel vide.

Tout le monde s'arrêta. Le joueur de vielle, son singe sur l'épaule, désigna l'endroit. M. de Valenglin tenait son cheval par la bouche. Une lanterne approchée éclaira un soulier à boucle d'argent, un bas, puis le pan d'un justaucorps et enfin une perruque grise, car le mort gisait sur le nez. Deux hommes se baissèrent et retournèrent la masse inerte où M. de Valenglin reconnut avec stupeur le visage de M. de La Thomassière. Ses yeux restaient ouverts dans sa grosse figure pâle et le sang lui coulait des narines. La perruque enlevée laissa voir au crâne chauve une large entaille rouge.

M. de Valenglin fit placer le corps sur le cheval de l'un de ses laquais où on le lia avec une sangle, puis, tandis que le greffier griffonnait sur son genou et que la plume d'oie grattait le papier, il se mit en selle et partit au galop vers Courjeu.

Grâce à cette rencontre et à ce galop à toute bride, madame et mademoiselle de La Thomassière connurent leur malheur avant d'en savoir toute l'étendue. M. de Valenglin avait trouvé les deux femmes tranquilles et occupées. La mère lisait dans un livre et la fille travaillait à un ouvrage. Quand il fut introduit auprès d'elles, il s'excusa de l'heure déjà tardive sur son désir d'entretenir M. de la Thomassière et feignit de s'étonner qu'il ne fût pas encore rentré. « Il y avait de l'imprudence à rester dehors si tard. Les chemins ne sont pas sûrs et un malheur arrive vite. Les plus imprévus sont quelquefois les plus proches, et les plus grands nous menacent à chaque instant. Ce n'est point toujours en nous-mêmes que

nous sommes atteints, mais souvent en ceux que nous aimons... » A mesure que M. de Valenglin parlait, mademoiselle de La Thomassière le regardait avec une inquiétude qui s'augmentait de son air singulier. Madame de La Thomassière écoutait béate et sans comprendre, et il ne fallut pas moins que les larmes de sa fille pour l'avertir que la visite de M. de Valenglin annonçait quelque mauvaise nouvelle. Il fit de son mieux pour ne la leur découvrir que par degrés. Mais elles la surent tout entière lorsque le funèbre cortège entra dans la cour et qu'elles s'aperçurent que M. de La Thomassière était mort. Cela se voyait sur son visage ensanglanté. Il faisait fort clair dans la cour : les voisins y avaient apporté des flambeaux. On se pressait curieusement. Le bruit du meurtre courait de bouche en bouche jusqu'aux oreilles de mademoiselle de La Thomassière. Ses sanglots redoublaient.

M. de La Thomassière, porté à bras, rentra donc, pour la dernière fois, dans sa maison où, le matin encore, il marchait d'un pas alerte. Pour le conduire à son lit on traversa la salle à manger. Un en-cas qui l'avait attendu restait dressé sur la table : car il avait d'ordinaire grand faim, les soirs où il ne revenait ainsi que tard. Entre deux candélabres on voyait des viandes et des pâtisseries. L'argenterie brillait sur du beau linge. Une corbeille de fruits s'arrondissait au milieu. C'était plaisir naguère de regarder M. de La Thomassière mordre une pêche mûre ou une poire juteuse ou égrener un raisin, quoique à la grappe il préférât la bouteille, dont il pressait la panse poudreuse de cette même main grasse dont les doigts frôlèrent au passage le pan de la nappe.

Au moment où on le déposait sur son lit, le curé de Saint-Grégoire parut. L'abbé Virlong, voyant son ministère inutile, se chargea d'apaiser madame de La Thomassière dont les cris remplissaient la chambre où, affaissée de tout son poids dans un large fauteuil, elle tendait ses bras courts vers le corps de son mari. M. de Valenglin dut repousser les gens qui en encombraient le seuil et parmi lesquels s'était glissé le ménétrier avec son singe qui grignotait une pomme volée au couvert de M. de La Thomassière. M. de Valenglin fit sortir tout le monde. Les servantes apportaient du linge et des bassins pour la toilette du défunt. Mademoiselle

de La Thomassière réglait et ordonnait. Elle ne pleurait plus. M. de Valenglin la contemplait et la trouvait belle.

Sa beauté n'avait rien de mignon ni de délicat. Les traits de son visage étaient forts et son teint éclatant. Il y avait en elle je ne sais quoi de ferme et de franc. La forme de sa bouche convenait à son sourire, qui montrait des dents saines et blanches. Elle paraissait plus que son âge et il était rare de voir dans une fille du sien plus de raison et de mesure. Une santé robuste la faisait propre à vivre. Sa piété était exacte et sans petitesse. Tout cela plaisait infiniment à M. de Valenglin. Elle avait accueilli son amour sans craindre certaines hardiesses de langage. Mademoiselle de La Thomassière ne s'offensait pas qu'on la désirât : la rougeur de sa joue n'était point un fard de prude, mais plutôt la marque d'une chair sanguine capable de s'émouvoir amoureusement ; elle cachait l'ardeur de sa nature sous cette sorte de retenue qui empêche une fille de montrer autre chose en elle que ce que l'usage veut qui y paraisse. Cette réserve charmait M. de Valenglin de même que certaines vivacités du regard, où il augurait bien du plaisir.

Il en espérait beaucoup de cette union où tout semblait à souhait. Cela rendait Valenglin indulgent pour la sottise de madame et pour les frasques de M. de La Thomassière. Bien qu'amortis par l'âge, il y avait en ce dernier des restes de bon vivant. Il l'avait été sous l'hermine de sa magistrature et le demeura quand il eut renoncé à la toque. Il suffisait de quelque bouteille de sa cave ou de quelque retour de mémoire vers le temps de sa jeunesse pour réveiller en La Thomassière le goût des femmes, où avait été son penchant principal et qui le restait encore malgré l'âge et le propos d'y mettre bon ordre. De fréquentes rechutes marquaient qu'il n'y parvenait guère. Quand il sentait l'aiguillon, rien ne pouvait le retenir chez lui : la vue de la bonne madame de La Thomassière lisant en quelque livre ou visitant ses armoires ne lui donnait aucun plaisir ; sa bibliothèque ne le sauvait pas davantage que l'agrément de son logis, d'où l'on apercevait, des fenêtres, un jardin qui descendait en talus jusqu'à la rivière. Il trouvait alors insipide toute compagnie. La présence même de sa fille, allant et venant en sa saine beauté, au lieu de l'arrêter, aug-

mentait même plutôt en lui la force de son désir. Il était si âpre et si prompt que pour le satisfaire plus vite et plus librement il se contentait de la première venue. Les manèges de la galanterie, par quoi on obtient que des dames ou des bourgeoises passent, à la faveur de ce qu'on leur dit, sur ce qu'on leur veut faire, lui paraissaient insupportables. De telle sorte que La Thomassière, jeune, ayant aimé les femmes, vieux, courut la gueuse. Pas une servante chez lui qui échappât à son empressement. Les plus sales cottes de Courjeu firent son affaire. A la Corgne et au Birouet, dont il était seigneur, il ne se privait pas des filles de ferme ; il en rapportait du fumier à ses genoux et des brins de paille à sa perruque. Il n'était guère de métairie, à plusieurs lieues à la ronde, autour de laquelle il n'eût rôdé. Il trouvait là pour quelques écus la pâture qu'il voulait, n'étant difficile ni sur l'âge ni sur la propreté. Il revenait de ces équipées le souffle court et les jambes lourdes et, ces soirs-là, madame de La Thomassière le voyait s'endormir dans son fauteuil au sortir de table.

On savait à Courjeu les histoires de M. de La Thomassière, mais la considération qu'on lui portait n'y perdait rien. M. de Valenglin, comme tout le monde, était renseigné à ce sujet. Souvent, à la chasse ou à la promenade, il rencontrait La Thomassière battant le pays à sa façon, en quête de bergères ou de gardeuses d'oies. Il le saluait gaiement et passait vite. Le bonhomme avait conçu de ce procédé discret une estime particulière pour M. de Valenglin, qui y dut en partie le bon accueil que fit La Thomassière à ses ouvertures de mariage. Aussi Valenglin éprouvait-il quelque chagrin à voir M. de La Thomassière étendu sur son lit entre deux cierges, le crâne ouvert et les mains croisées sur un petit rameau de buis.

La pointe du jour commençait à percer quand M. de Valenglin se retira. Il salua la veuve, qui dormait dans son fauteuil. Mademoiselle de La Thomassière le reconduisit en silence jusqu'à la grande porte; il prit congé d'elle. L'aurore blanchissait le ciel. M. de Valenglin, pour rentrer chez lui, suivit le mur de clôture du couvent des Filles-Dieu : une petite cloche matinale y tintait doucement à mi-voix, comme pour appeler quelqu'un ; puis il tourna le coin de la ruelle et n'entendit plus que son pas sur le pavé.



Le lendemain des obsèques, M. de Valenglin vint voir madame de La Thomassière. La bonne dame pleura abondamment au récit de la cérémonie. Elle n'en avait entendu que les cloches qui l'avaient sonnée toute la matinée ; et elle fut aise d'en apprendre le détail. Il était de nature à satisfaire cette vanité que nous portons même à ce qui devrait être une saine leçon pour notre orgueil ; il y a, paraît-il, un honneur à ce qu'on fasse escorte à notre néant, et madame de La Thomassière ne se montra pas insensible à ce que son mari eût été conduit à sa dernière demeure par un grand concours de gens de toutes conditions qui remplirent la rue et comblèrent l'église à pleine nef. Ce fut sous la dalle d'une chapelle que M. de La Thomassière trouva sa sépulture. Aucun de ses amis ne manqua à lui rendre la suprême politesse dont il ne se fût certes pas dispensé à leur égard. MM. de Parfondval et des Rantours y furent vus au premier rang, et la présence de M. d'Aiguisy y fut remarquée. Elle produisit même autour de sa personne un chuchotement qui serait allé jusqu'au murmure si M. de Valenglin, qui désapprouvait le soupçon où l'on tenait alors M. d'Aiguisy, n'eût cru de son devoir de le saluer visiblement. Le petit homme reçut ce salut avec une hauteur et une morgue inconcevables, tant la vue de M. de Valenglin menant le deuil lui renouvelait son dépit d'avoir échoué où l'autre avait si promptement réussi.

Mademoiselle de La Thomassière ne semblait pas partager l'intérêt que prenait sa mère au récit de M. de Valenglin. Elle restait silencieuse et les yeux baissés. M. de Valenglin observait son silence et sa tristesse. Aussi lorsque madame de La Thomassière, s'étant levée pour quelque soin ménager, les laissa en tête à tête, M. de Valenglin éprouva-t-il une gêne singulière à cette situation, qui était d'habitude pour lui le plus agréable de ses visites : c'est alors qu'il entretenait librement mademoiselle de La Thomassière de ses sentiments pour elle, mais cette fois il eut recours, pour entrer en conversation, à un propos plus général et qui lui semblait mieux

approprié. M. de Valenglin s'étendit sur le peu de durée de l'existence et sur les accidents auxquels elle est sujette. Il blâma la folie de prendre dans le bonheur quelque assurance de sa solidité. Il en vint aux pertes que nous pouvons faire. « Certes, l'une des plus cruelles est celle d'un père, encore que la Providence prenne soin de nous la rendre plus facile en nous enseignant à l'accepter comme une nécessité due aux lois de la nature qui sont que ceux qui nous ont devancé dans la vie nous précèdent aussi dans la mort. Nous leur devons de vivre comme nous leur devrons d'avoir à mourir : telle est l'obligation commune et le sort inévitable... » Il ajouta encore à ce discours tout ce que lui fournit sa raison, sans que mademoiselle de La Thomassière l'interrompît de parler et sans que, quand il se fût tu, elle semblât vouloir lui répondre. Elle restait assise, immobile en ses habits de deuil. L'air entrait par les fenêtres ouvertes. On était à la mi-septembre. Les arbres à fruits du jardin alignaient leurs pyramides bien taillées le long des allées régulières ; les peupliers du bord de l'eau tremblaient doucement en leurs verdures inégales. M. de Valenglin, embarrassé, cherchait quelque nouvelle voie où conduire l'entretien. Mademoiselle de La Thomassière sentit sans doute où il le voulait mener et l'arrêta d'un geste.

— Ne cherchez pas, monsieur, — dit-elle à M. de Valenglin, — d'autres consolations et excusez-moi de répondre si mal à celles dont j'ai à vous remercier. Vous m'avez épargné fort délicatement ce que je redoutais le plus au monde. Il est telle circonstance, monsieur, où nos sentiments particuliers ne sont point de mise et je vous sais gré de n'avoir emprunté votre discours qu'aux pensées que chacun doit avoir en face de la mort, sans y rien mêler de ce dont j'eusse dû vous prier de vous abstenir pour l'instant. Vous-même êtes si bien venu au-devant de mon désir que cet accord m'enhardit à vous l'exposer jusqu'au bout.

M. de Valenglin s'inclina.

— J'oserais plus facilement, monsieur, vous adresser ma requête, si vous ne m'aviez accoutumée à croire qu'elle puisse vous causer quelque chagrin. C'est la faute de vos bontés pour moi et je n'hésite point à vous demander de leur en

ajouter une nouvelle ; vous y consentirez sans aucun doute, monsieur : pendant quelque temps, ne cherchez pas à me voir. Qu'un pareil souhait ne vous offense pas ; c'est celui d'une âme désireuse de méditation et de solitude. Je dirai même que c'est un devoir que m'impose la conjoncture et vous m'aiderez de votre plein gré à m'en acquitter. Il est tels événements si soudains qu'ils déconcertent, et dont il importe de reconnaître le caractère afin d'en comprendre la leçon. Le malheur qui m'accable est de ceux-là. J'en suis encore toute saisie, et c'est dans la retraite que je veux tâcher d'en saisir le sens. Vous saurez respecter ce vœu sincère. Votre absence m'aidera à ne m'en pas distraire.

Mademoiselle de La Thomassière se tut un instant et reprit :

— Notre devoir envers ceux que nous perdons ne finit pas avec eux ; il continue et prend des formes inattendues. L'amour filial, en particulier, a ses exigences. Il parle même, en certains cas, d'une voix qu'on ne lui savait point auparavant. C'est cette parole que je me propose d'écouter. La prière m'aidera à en entendre l'ordre. Le sérieux de votre affection pour moi m'autorise à vous en demander cette preuve singulière. J'y verrai la marque que mon digne père ne se trompait pas dans l'estime qu'il faisait de vous et dans le choix qu'il m'en a conseillé.

Au nom de son père, mademoiselle de La Thomassière laissa couler ses larmes.

— D'ailleurs, continua-t-elle, son jugement était bon et son cœur meilleur encore, et je m'étonne que Dieu n'en ait pas tenu compte pour lui épargner une mort affreuse par son imprévu et sa promptitude, mais il sied de ne pas discuter les raisons divines : elles passent la nôtre et se passent de nous.

Ce langage inusité surprit fort M. de Valenglin. Mademoiselle de La Thomassière s'y montrait une personne qu'il ne connaissait pas. Du reste, tout cela n'était que la conséquence d'une douleur légitime. Il ne s'agissait que d'un délai pour donner à ce jeune esprit le temps de se remettre du rude coup qui l'avait frappé à l'improviste. De plus, M. de Valenglin, en égoïste, préférait peut-être céder à Dieu le soin de consoler la belle chagrine, au lieu d'avoir à le faire lui-même. Il s'y sentait assez peu propre, car la perte de La

Thomassière lui semblait facile à oublier. Sa fille l'éprouverait aussi quand elle en aurait épuisé la juste douleur. Sa piété l'y aiderait. M. de Valenglin se souvenait lui-même de s'être, en certains cas, brusquement tourné vers Dieu et d'en avoir retiré les meilleurs effets, encore que d'ordinaire il fût plus ferme dans sa foi que zélé dans ses pratiques. C'est ainsi qu'il expliquait en mademoiselle de La Thomassière ce caprice de retraite, de solitude et de religion. Il ne laissait point d'en être quelque peu surpris, mais il se donnait pour raison de son étonnement qu'il avait mieux observé la forme agréable de sa fiancée que le détail de son caractère. Pour dire vrai, il s'en était peu inquiété, jugeant qu'il y a dans le mariage trop d'intérêts communs pour qu'on n'y trouve pas le point d'entente nécessaire à rendre une union agréable et solide; quant au petit surplus qui l'embellit, la beauté de mademoiselle de La Thomassière suffirait à y pourvoir.

Tout cela lui fit accepter d'assez bonne grâce de se résoudre au désir qu'on lui exprimait. Il promit donc à mademoiselle de La Thomassière de ne point chercher à la voir avant un mois écoulé. Passé ce temps, il pensait la retrouver telle qu'auparavant. On fixerait alors la date du mariage. M. de Valenglin n'en souffla mot pour le quart d'heure. Mademoiselle de La Thomassière était trop en d'autres pensées pour lui rappeler celle-là. M. de Valenglin s'abstint de toute allusion à ce sujet, de même qu'il se garda de faire la grimace quand mademoiselle de La Thomassière lui parla des secours spirituels qu'elle comptait obtenir de madame de Larnot. C'était la supérieure des Filles-Dieu, un peu parente de Valenglin, qui l'estimait la pire pécore. En toute autre occasion, il n'eût point caché son sentiment sur ce point à mademoiselle de La Thomassière, mais il pensait que l'ennui qu'elle trouverait aux discours et aux conseils de cette vieille dame sèche et dure hâterait en mademoiselle de La Thomassière le désir de revenir à des idées plus mondaines.

Tout ainsi réglé, mademoiselle de La Thomassière ne laissa pas partir M. de Valenglin sans une dernière requête. Sa mère désirait vivement qu'un calvaire fût érigé à l'endroit du crime, en mémoire de ce misérable et funeste événement. Elle chargeait M. de Valenglin de veiller à ce soin pieux. Il

promit de s'en occuper au plus tôt et de faire que l'image de Celui qui est mort pour les péchés de tous s'élevât au lieu même où La Thomassière avait péri des suites du sien.



Le curé de Saint-Grégoire et le chapitre, consultés par M. de Valenglin sur le vœu de madame de La Thomassière et de sa fille, s'y montrèrent favorables jusqu'à vouloir faire de cet acte de dévotion une cérémonie publique où toute la ville serait conviée. D'ailleurs, on ne peut trop multiplier aux yeux des hommes la sainte image de leur Sauveur : elle doit non seulement sanctifier les églises et présider à chaque foyer, mais peupler les carrefours et se montrer en tous lieux.

— Voyez-vous, monsieur, — disait l'abbé Virlong à M. de Valenglin, — de notre temps Dieu se cache trop et ne fait point assez pour renouveler la dévotion et pour stimuler la piété. Il ne se gêne guère et nous laisse tout le mal. Autrefois, monsieur, il n'en était pas ainsi. Il agissait mieux et davantage. Dieu ne dédaignait point de paraître en personne. Sa présence visible réchauffait le zèle des fidèles et encourageait leur foi. De nos jours, il ne prend plus guère le soin de se manifester aux yeux, et cela, monsieur, entre nous, lui fait bien du tort. Je le lui dis chaque jour dans mes prières ; mais voilà ! on n'écoute pas en haut lieu le curé de Saint-Grégoire !

Et M. Virlong laissait tomber les coins de sa bouche, qui était grande dans un visage maigre.

— Je sais bien, monsieur, reprit-il, que cela n'est point nécessaire ; mais vous m'accorderez, au moins, que cela n'était pas inutile et que les miracles avaient du bon. Les hommes sont oublieux et il faut aider leur mémoire. Faute de mieux, ne sommes-nous pas réduits à user de figures de bois et de cire pour remettre Dieu en pensée au public ! Ainsi, monsieur, le projet de madame de La Thomassière est-il d'une âme vraiment chrétienne et ne peut-on qu'y applaudir.

Et M. Virlong indiqua sur-le-champ à M. de Valenglin

un tailleur d'images capable de lui en façonner une de belle taille et de bonne ressemblance. C'était une espèce de petit homme roux qui habitait une échoppe au grand faubourg, passé la rivière et près du pont. M. de Valenglin le trouva dans sa boutique parmi des copeaux et en train de raboter une planche. Maître Luchoux lui expliqua ses talents. Il était réduit, faute de clients, à les rabaisser jusqu'à de viles menuiseries. Il offrit de tout quitter pour se mettre à l'ouvrage et assura à M. de Valenglin qu'il aurait fini son travail en moins d'un mois et qu'on en serait content.

Maître Luchoux tint sa parole et M. Virlong ne manqua pas à la sienne. La semaine qui précéda la date choisie, il annonça, au prône, que le christ de madame de La Thomassière serait érigé en grande pompe au carrefour des Gisquets, le dimanche suivant, après vêpres. Les fidèles le porteraient sur leurs épaules, en procession, par les rues jusqu'au lieu désigné. Enfin il exhortait toute la paroisse à se joindre au cortège, ajoutant que lui-même et tout le chapitre suivraient en corps, tant pour honorer Dieu en son image qu'en l'honneur du digne M. de La Thomassière.

Madame de La Thomassière fut instruite de ce beau projet par M. de Valenglin, qui revenait justement de son château de Beaulignon où il était allé passer le temps de son éloignement. Il avait fait prévenir de sa visite pour que mademoiselle de La Thomassière la pût éviter. En effet, elle n'y assista point. Aussi la veuve parla-t-elle tout à son aise. Elle ne s'en fit pas faute, car elle était bavarde par nature. Elle complimenta Valenglin sur l'exacte façon dont il tenait sa promesse et blâma sa fille de lui en avoir arraché une pareille. La douleur où la mort de La Thomassière avait jeté cette jeune tête excusait une telle bizarrerie. M. de Valenglin dut subir ensuite quelques larmes et quelques regrets et maints propos inutiles et inopportuns, où se mêlaient les diverses préoccupations de la vieille dame. Sa santé n'était pas la moindre et il fallut tâter l'enflure de ses poignets.

Certes, la fille eût mieux fait de préparer à sa mère des compresses et des onguents que de passer ses journées au parloir du couvent. Madame de La Thomassière se mit pourtant à louer madame de Larnot. «Mademoiselle de La Thomassière

devait à cette sainte femme de grandes consolations. Quoi de plus naturel, puisqu'elle n'avait point auprès d'elle ce consolateur né qu'est un bon mari ? » Et madame de La Thomassière, en soupirant, donnait à penser qu'elle avait trouvé dans le sien des remèdes à bien des maux.

M. de Valenglin, pour tout dire, quoique homme de religion, n'aimait pas beaucoup les couvents. La règle y ploie l'âme à une servitude mécanique ou l'exalte par des pratiques dangereuses. Et il se demandait quel bien mademoiselle de La Thomassière pouvait retirer de la compagnie de madame de Larnot. Il allait une ou deux fois l'an voir à la grille sa pieuse parente. Elle y venait appuyer son visage jaune et revêche. Quelle différence avec la saine et fraîche figure de mademoiselle de La Thomassière ! Il y pensait en longeant le mur des Filles-Dieu. Pour la première fois, il en remarquait la hauteur. La façade du couvent lui déplut, et il ressentit une impression désagréable à songer que mademoiselle de La Thomassière en franchissait chaque jour le portail pour s'y enfermer de longues heures, au lieu d'employer les beaux jours de la mi-automne à promener dans les allées de son jardin une mélancolie qui se serait dissipée d'elle-même, au grand air, en regardant couler l'eau et jaunir les peupliers du bord de la rivière.

La rencontre de maître Luchoux arrêta ces réflexions. Le nabot rasait la muraille de si près qu'il semblait s'y gratter l'échine comme un chat. Il parla, en frappant l'une contre l'autre ses mains énormes. A elles seules, elles avaient équarri, sculpté et peint l'image du Sauveur. Il ne restait plus que les plaies à figurer. Maître Luchoux les promit fraîches et saignantes.

Ce fut du porche de l'église Saint-Grégoire, après les vêpres du dimanche, que partit la procession qui devait mener au carrefour des Gisquets le chef-d'œuvre de maître Luchoux. Les rues avaient été décorées de banderoles d'étoffes et de guirlandes de feuillages. Des draperies pendaient aux fenêtres. Il faisait un temps clair et beau. On était venu des hameaux voisins. Tout Courjeu était debout.

La croix quitta le porche aux épaules de douze gentilshommes. MM. de Parfondval et des Rantours en étaient,

ainsi que M. d'Aiguisy, dont la petite taille pliait sous le poids. Il fallut bientôt relayer ces premiers par d'autres bras plus robustes : il y avait plus d'une lieue à parcourir, soit sur le pavé de Courjeu, soit sur le caillou de la route, et M. de Valenglin céda avec plaisir sa place au gros Vignon, le maréchal ferrant, dont les muscles convenaient mieux à ce fardeau. On avançait lentement. Les mouvements de la marche donnaient au crucifié je ne sais quoi de tragique et de vivant. Les bras écartés semblaient se rattraper aux épaules des porteurs. C'était une figure assez grossièrement sculptée, peinte de couleurs vives ; maître Luchoux l'avait taillée de son mieux. Les côtes saillaient dans les flancs maigres ; la tête succombait sous une énorme couronne d'épines. Les cinq plaies faisaient cinq taches rouges. Faite pour être vue de loin, cette figure, de près, était monstrueuse et elle prenait, aux secousses des porteurs, des raccourcis subits qui la rendaient presque effrayante.

On se trouvait maintenant hors de la ville et la procession se déroulait entre les haies de la route. M. de Valenglin se retourna pour la considérer. Elle avançait lentement et en bon ordre, avec un bruit de souliers et de sabots. Les bannières flottaient au-dessus des têtes pressées. En arrière venaient les femmes. Beaucoup portaient des cierges allumés et, quand le refrain des psaumes cessait, la rumeur des pas remplissait seule la campagne. En avant marchaient les prêtres et le corps de ville.

La chaise de madame de La Thomassière attendait le cortège au carrefour des Gisquets. Elle en sortit avec sa fille. M. de Valenglin les salua et se rangea non loin du carrosse de M. d'Aiguisy, qui attendait là son maître pour le ramener chez lui, car si M. d'Aiguisy avait daigné escorter à pied l'image de Dieu, il tenait à montrer aux hommes que ce n'était point sa coutume d'aller ainsi. Il l'avait prouvé déjà en se rendant en carrosse, l'autre semaine, voir pendre au gibet Pierre Grallard, le meurtrier de M. de La Thomassière. Ce à quoi il avait semblé prendre un plaisir extrême.

Sur la place même où le meurtre avait été commis, on avait préparé un socle de pierre pour recevoir le bois de la croix. La foule se pressait pour voir l'opération. Elle fut diffi-

cile et assez longue, quoique l'on eût tout disposé à cet effet. Enfin, peu à peu, le lourd poteau s'éleva au-dessus des faces attentives, oscilla un moment aux cordes qui le guindaient, puis s'implanta et se tint droit, et chacun put voir se dresser debout l'image divine. Elle étendait sur le ciel ses bras sanglants, et allongeait son torse peint et ses jambes étirées, tandis que sa tête, inclinée sous les épines, semblait regarder en bas les hommes que le Christ était venu racheter du péché.

L'assistance se jeta à genoux. On entendait pleurer des femmes, un petit chien aboya et le curé de Saint-Grégoire entonna un *Te Deum*.

Il était tard et le jour commençait à baisser quand la foule se dissipa. Peu à peu, les derniers groupes disparurent au tournant du chemin. Le carrosse de M. d'Aiguisy était parti et il ne restait plus sur le carrefour que la chaise de madame de La Thomassière, qui demeurait à genoux dans l'herbe ainsi que sa fille. M. de Valenglin attendait pour leur parler qu'elles eussent fini leurs oraisons. Mademoiselle de La Thomassière termina les siennes la première. La grosse dame se releva péniblement et elle eût eu peine à remonter dans sa chaise si M. de Valenglin ne l'y eût aidée. Elle poussait de gros soupirs.

Il y avait juste un mois que M. de Valenglin, selon sa promesse, n'avait point vu mademoiselle de La Thomassière et il se sentait en droit d'espérer d'elle quelque remerciement de la fidélité qu'il avait mise à se conformer à son désir. Quoique le lieu prêtât assez mal à l'entretien, il comptait pourtant sur quelques paroles qui l'eussent averti que le temps de son absence avait assez duré. En cet espoir, il se tenait chapeau bas devant mademoiselle de La Thomassière, non sans observer en elle un trouble aussi singulier au moins que son silence, qu'elle ne rompit que d'un « Merci, monsieur ! » tout sec, en prenant place auprès de sa mère. Puis les porteurs saisirent les bâtons et se mirent en marche, laissant M. de Valenglin méditer l'étrangeté de cet accueil. Il eût pu rester longtemps ainsi, tant sa rêverie l'occupait, si le petit chien qui avait aboyé tout à l'heure n'était venu rôder autour de lui et se frotter contre sa jambe; M. de Valenglin l'allait éloigner d'un coup

de talon, quand il remarqua que le roquet tenait en sa gueule un papier blanc : c'était une lettre que, sans doute, quelque personne de l'assistance avait laissé tomber de sa poche en s'agenouillant. M. de Valenglin se promit de la rendre à qui elle appartenait dès qu'il en aurait pu lire l'adresse, car le jour était trop bas pour qu'il la pût déchiffrer. La nuit était presque venue, et M. de Valenglin reprit sa route vers Courjeu, tandis que le chien messager continuait d'aboyer à l'ombre et au vent de sa voix aigre et diminuée.



Quand M. de Valenglin fut rentré chez lui et que le laquais eut allumé les cires, il s'aperçut que cette lettre était pour lui. Son nom y était écrit d'une écriture haute et ferme et, le cachet rompu, il lut au bas du papier la signature de mademoiselle de La Thomassière.

M. de Valenglin n'était point assez jeune pour n'avoir rien enduré des femmes. Il n'est presque personne qui ne garde en un coin de sa mémoire quelque reproche à leur égard. On sait, en effet, la façon dont la meilleure d'entre elles n'hésite pas à agir envers celui qu'elle aime le mieux. Chacun, quand il y pense, retrouve d'elles quelque iniquité déplorable. Les uns ont à se plaindre de leurs rigueurs, les autres n'ont pas à se louer de leurs bontés, tous ont à se souvenir de ce qu'elles ont en elles de changeant et qui fait le danger de la plus sûre comme de la plus périlleuse. M. de Valenglin, autant que quiconque, avait été à même, par les circonstances de sa vie, de rassembler des preuves de ce qu'il y a à craindre quand on aime. Il savait fort bien ce qu'on risque à placer son bonheur dans l'amour et qu'il dépend ainsi, non point du hasard qui parfois le favorise, mais du caprice qui lui est une menace perpétuelle. Il avait éprouvé cette vérité à des âges divers et en des occasions différentes, mais il croyait en avoir heureusement fini avec ces incertitudes et avoir trouvé en mademoiselle de La Thomassière ce qu'un homme de quarante ans recherche le plus, c'est-à-dire de quoi fonder son repos et assurer son lendemain. Aussi, à mesure qu'il parcourait la

lettre, son visage montrait-il une surprise et une agitation qui alla bientôt jusqu'à la fureur.

L'effet en fut de le mettre debout, le papier froissé à la main. Son chapeau vola dans un coin de la salle et son poing sur la table y fit sursauter le chandelier de cuivre. Sa figure était celle d'un homme hors de sens, car il était violent jusqu'à en pouvoir devenir brutal et injurieux. Aussi une tempête de jurons lui sortit-elle de la bouche dans le premier mouvement de sa colère. Le transport passé, et il dura bien un bon quart d'heure, M. de Valenglin revint à la lettre. Il n'était point homme à s'en tenir à cette première chaleur et savait refroidir la sienne et raisonner sainement ce qui l'offensait le plus. Il relut donc ce que lui écrivait mademoiselle de La Thomassière.

« Avant d'en arriver, monsieur, à l'objet véritable de cette lettre, je ne saurais assez vous supplier de ne pas prendre en mauvaise part l'aveu que j'ai à vous faire. Il me coûte, certes, mais je dois dire qu'il me coûterait davantage si quelque sentiment terrestre me dictait la conduite où m'oblige envers vous une raison plus haute et plus puissante. J'aurais honte, monsieur, d'avoir à vous avouer quelqu'un de ces caprices du cœur dont tant de filles n'hésitent pas à faire le principe de leur humeur et le pivot de leurs actions. Je ne suis pas de celles-là et j'espère que vous ne m'y confondrez point. Je tiens à votre estime et je me plais à l'espoir que vous voudrez bien me la continuer quand vous m'aurez entendue.

» Cette estime, monsieur, qui est tout ce que je puis désormais attendre de vous, ne m'eût point paru assez avant l'événement qui est la cause inévitable de ce qui arrive aujourd'hui. Votre amitié alors m'était précieuse et j'eusse même désiré qu'elle devînt par la suite quelque chose de plus, si Dieu avait permis que nous vécussions ensemble dans une union dont il semblait approuver le projet et dont je lui sais gré maintenant d'avoir empêché le lien. Il me réservait en secret à une autre tâche. Il en a décidé ainsi. C'est à son ordre que j'obéis. Il m'a donné, monsieur, un nouveau et terrible devoir et c'est pour me conformer à ses vues que je vous demande

ici même de me délier d'un engagement que je ne suis plus capable de tenir et auquel je ne me sens plus tenue. J'ai senti, monsieur, que je cessais de m'appartenir. Ce ne fut que peu à peu que j'appris clairement l'emploi que je devais faire de moi-même. Le temps de cette retraite et de cette solitude dont vous m'avez si généreusement accordé le loisir m'a servi à mûrir et à former le dessein que j'ai à vous dire et que vous ne pourrez qu'approuver.

» La prière, monsieur, m'a aidée en cette épreuve. J'ai sollicité le secours et le conseil d'âmes savantes et pieuses. Elles m'ont confirmé en mon dessein et, si ce dessein vous cause quelque peine, acceptez-la comme votre part à l'œuvre charitable et sacrée que je vais entreprendre et où j'userai mes forces et ma vie.

» C'est au service et à la délivrance d'une âme que je me voue. Mon père est mort, vous savez où et comment. C'était un homme et un pécheur. Certes, si la justice de Dieu est rigoureuse, sa miséricorde est infinie, mais il faut satisfaire d'autant plus exactement à l'une que nous avons eu plus à demander à l'autre. Et qui sait quelle dette mon pauvre père a eu à payer au divin Juge, même s'il a obtenu la pitié du divin Sauveur? Et comment s'en peut-il acquitter? Par des tourments affreux, et des peines redoutables. Ah! monsieur, rien que d'y penser, le froid gagne mes os. Puis-je l'abandonner en cet état misérable sans songer à le secourir? Il m'a donné la vie terrestre: ne chercherai-je pas à l'aider en sa vie éternelle? Le Purgatoire n'est pas inaccessible. La prière en apaise les flammes. Elle en peut ouvrir les portes! C'est ce que je demanderai à Dieu chaque jour en lui donnant les miens en échange. Qu'il les prenne donc; ils sont à lui. Le monde m'aurait distraite de cette grande affaire. Le rachat d'une âme est chose laborieuse, qui n'exige pas moins de toutes nos forces. Dieu acceptera les miennes. Je les lui offre pour qu'il en use à son gré, et c'est pour me donner à lui que je me redemande à vous. Quand vous recevrez cette lettre, je serai entrée au couvent des Filles-Dieu. Excusez-moi de vous avertir seulement maintenant d'une décision irrévocable. J'ai voulu vous éviter un entretien qui nous eût été pénible à tous deux. Ne le regrettez pas, monsieur: tout ce que vous auriez

pu m'y dire eût été inutile. On est bien fort quand il s'agit du salut d'une âme et que cette âme est celle d'un père. Puissé-je contribuer à la rendre digne d'un séjour pour lequel elle était faite et que j'ai l'espoir de mériter aussi, non par mes vertus mais par la grâce de Dieu dont je vous souhaite, monsieur, les marques les plus insignes et les plus particulières. »

Mademoiselle de La Thomassière, le matin de la cérémonie de la croix, avait préparé une autre lettre à peu près dans le même sens pour sa mère. Elle comptait, le lendemain dans l'après-midi, sortir comme d'habitude et se rendre aux Filles-Dieu, d'où madame de Larnot aurait fait porter les deux paquets, chacun à son adresse. En cette intention, une fois les lettres écrites, elle les avait placées sur elle, d'où l'enveloppe pour M. de Valenglin était tombée à son insu. Ce fut ainsi que le gentilhomme fut prévenu, par hasard, la veille au soir, de ce qu'il n'aurait dû savoir que le lendemain. Il eut donc toute la nuit pour méditer ce qu'il convenait de faire. L'idée la plus naturelle était de voir mademoiselle de La Thomassière, et c'est justement ce que la jeune fille avait cherché à éviter. Elle n'y parvint pas, car, sur les dix heures du matin, elle vit entrer M. de Valenglin dans la salle où elle se tenait avec sa mère. Valenglin avait passé par le jardin pour n'être point arrêté par les servantes.

A sa vue, mademoiselle de La Thomassière se leva brusquement de sa chaise et fit un grand signe de croix. M. de Valenglin, sans saluer madame de La Thomassière qui, de son fauteuil, assistait effarée à cette entrée inattendue, alla droit à la jeune fille. Elle le reçut de pied ferme, quoiqu'elle pût voir dans son regard un feu inaccoutumé et que sa lettre, déchirée en quatre devant elle sur le parquet, l'avertît que le choc serait dur ; elle se sentit encouragée à le soutenir par la brutalité même de l'attaque.

Cette mise en pièces ayant soulagé M. de Valenglin, il put dire d'une voix assez calme :

— Passez-moi cette vivacité, mademoiselle. Voyez, le vent se met de la partie pour emporter le témoignage de votre tort et du mien !

Un souffle d'air assez vif, venu par la porte que M. de Valenglin avait laissée ouverte derrière lui et qui se referma, faisait voltiger les morceaux du papier.

— Quant à ce que contenait ce billet, je n'en puis faire plus de cas que d'une vaine rêverie. Laissons là ces sottises et parlons de choses sérieuses. Nous en avons à régler qui nous concernent...

Mademoiselle de La Thomassière regardait M. de Valenglin. Elle ne s'expliquait pas que la lettre fût déjà en ses mains, mais ce n'était point le temps de s'enquérir de cet accident.

— D'ailleurs, — continuait-il, — si je cédais à vos instances, je m'en repentirais éternellement, et vous seriez en droit de me reprocher un jour de vous avoir abandonnée à vous-même au lieu de vous défendre contre des idées certes généreuses, mais auxquelles je ne puis consentir. Le lien qui nous unit déjà m'autorise à vous empêcher d'accomplir un acte de cette sorte, dont la moindre conséquence serait de désespérer un honnête homme qui a votre parole et qui la garde.

M. de Valenglin prononça ces derniers mots d'un ton ferme et haut. Madame de La Thomassière, croyant à quelque querelle d'amants, fit mine d'intervenir. Un bref « Laissez-moi, ma mère! » l'interrompit durement et rabattit la bonne dame au fond de son fauteuil.

— Et vous, monsieur, — reprit mademoiselle de La Thomassière, — que prétendez-vous de moi? Je n'ai rien à vous dire que vous ne sachiez déjà. Le hasard a devancé mon intention. Elle m'eût épargné un entretien dont il n'est guère besoin. Restons-en là, monsieur, si vous ne voulez pas que je vous quitte la place, pour une autre où je devrais être déjà puisque j'y eusse évité l'épreuve que vous m'imposez malgré moi.

M. de Valenglin avait cru, au fond, qu'il n'aurait qu'à se montrer à mademoiselle de La Thomassière pour la voir confuse de son projet. Il comptait sur la surprise de sa venue pour déconcerter la jeune fille. Le stratagème de la lettre lui semblait une marque certaine que mademoiselle de La Thomassière, en redoutant sa présence, avouait par là même quelque crainte de s'en sentir ébranlée. D'ailleurs le style même du billet lui paraissait si nouveau qu'il en soupçonnait madame de Larnot. Quant à mademoiselle de La Thomassière,

il lui suffirait de la raisonner pour qu'elle revînt à d'autres sentiments. Il l'avait jugée d'esprit sain et de caractère mesuré. Mais le ton de fermeté et de hauteur dont elle avait répondu à son reproche prouvait un entêtement qui pouvait être dangereux et il commençait à penser que ce qui lui avait paru un pieux caprice sans importance pourrait bien être quelque chose de plus sérieux. Il en sentit le péril et s'apprêta à défendre ses droits : car, s'il lui paraissait fort bon que La Thomassière sortît au plus tôt du Purgatoire, il trouvait dur que ce fût à ses dépens. Il fallut que son embarras fût réel pour qu'il songeât à se faire une alliée de madame de La Thomassière. Valenglin n'avait jamais fait grand cas de la bonne dame. Il vit que sa fille avait eu soin de lui cacher son dessein et il calcula que, s'il le lui révélait subitement, elle en jetterait les hauts cris et joindrait ses efforts aux siens pour retenir dans le monde une personne si nécessaire à ses habitudes.

Ce fut donc de la bouche de M. de Valenglin que madame de La Thomassière apprit l'abandon et la solitude dont elle était menacée. M. de Valenglin ne se trompait pas et l'effet de ses paroles dépassa ce qu'il en espérait. La plainte de madame de La Thomassière fut bruyante et pathétique. L'égoïsme d'une vieille femme qui craint d'être délaissée s'y mêlait naïvement au chagrin de perdre une fille qu'elle aimait. Son désespoir, quoique véritable, eût eu de quoi faire rire toutes personnes autres que sa fille et M. de Valenglin. La bonne dame gémit et se lamenta. Sa grosse figure tremblait des bajoues, aux paroles de sa bouche, et ses grosses mains s'agitaient au bout de ses bras courts. Elle en vint même à dire que feu La Thomassière était fort bien en Purgatoire et qu'il saurait bien s'en délivrer tout seul et que le vieux renard, de son vivant, s'était tiré de plus mauvais pas. Puis elle se remettait à geindre, parlant à sa fille des soins qu'elle avait eus de son enfance, des tisanes et des drogues dont elle avait guéri ses petites maladies, sans oublier les lavements d'eaux qu'elle lui avait fait prendre pour la tenir en santé et lui éclaircir le teint. Et elle essuyait ses gros yeux, gonflés de larmes qui coulaient sur ses joues amollies.

Mademoiselle de La Thomassière semblait insensible à ce

spectacle. Quand il eut pris fin et que madame de La Thomassière se fût rassise en son fauteuil, elle se tourna vers M. de Valenglin :

— Contemplez, monsieur, votre ouvrage... Et pensez-vous donc m'arrêter par de vaines paroles quand une pareille vue ne saurait me retenir ?

L'embarras de M. de Valenglin s'augmentait de ne pas plus voir de pleurs au visage de mademoiselle de La Thomassière que de trouble en sa voix, car elle ajouta du ton le plus calme et le plus résolu :

— J'ai juré que je ne dormirai plus sous ce toit et je n'ai déjà pas d'autre demeure que la maison du Seigneur. Adieu, ma mère !

Et elle fit un pas pour sortir.

Madame de la Thomassière se releva de son fauteuil. Sa douleur s'était changée en fureur. Sa figure s'empourpra. Elle marcha droit à sa fille, la main haute. Le soufflet retentit sur la joue tendue.

— Et maintenant, ma mère, me laisserez-vous partir ? — dit froidement mademoiselle de La Thomassière.

C'en était trop : madame de La Thomassière faillit étouffer de rage. Tout à coup elle s'écroula comme une masse ; son corps étendu barra la porte.

— Tu ne partiras pas, mauvaise fille, ou il faudra que tu foules aux pieds ta mère.

Mademoiselle de La Thomassière hésita à peine un instant, puis elle se signa et enjamba légèrement l'obstacle vivant. Valenglin vit sa cheville et la doublure de son jupon. Arrivée au seuil, elle se retourna une dernière fois avec un tel air de triomphe et de contentement que M. de Valenglin, qui allait courir après elle pour tenter un dernier effort, s'arrêta tout court, tant il le sentit inutile. La porte se referma. On n'entendait plus que les petits soupirs que poussait madame de La Thomassière toujours étendue sur le parquet. Il la releva et appela les servantes. L'une d'elles lui dit que mademoiselle de La Thomassière venait de sortir. Il s'en alla, comme il était venu, par le jardin. Le temps était clair et beau et les feuilles jaunes des peupliers tombaient une à une dans le soleil.



L'entrée en religion de mademoiselle de La Thomassière fut le sujet de toutes les conversations, et qui le voulut bien en eut le récit de la bouche même de madame de La Thomassière. Tout ce qui comptait dans la ville vint visiter la délaissée et entendre le détail d'un événement si surprenant. La bonne dame, flattée de l'intérêt qu'elle excitait pour la première fois de sa vie, refit à plaisir ce récit sans jamais se lasser. Elle y ajoutait pour certains l'imitation de ce qui s'était passé en ce dernier entretien, et elle allait jusqu'à s'étendre à l'endroit même où elle s'était laissée tomber en ce jour mémorable. Cependant les langues travaillaient. Les uns blâmaient une fille dénaturée qui, pour un devoir imaginaire, abandonnait à la solitude une mère âgée. Quelques-uns faisaient remarquer que madame de La Thomassière paraissait se consoler assez bien d'une perte qui, jointe à celle de son mari, eût dû la rendre inconsolable. La vérité est que madame de La Thomassière trouvait à son double malheur un adoucissement qui, pour être unique, ne lui était pas moins précieux. Gourmande à l'excès, elle avait toujours été retenue en ce goût par la Thomassière, qui l'empêchait de s'y livrer à sa guise, par crainte de voir s'augmenter jusqu'au ridicule une corpulence où sa femme n'était que trop disposée. Mademoiselle de La Thomassière, à son tour, en avait usé de même avec sa mère, de sorte que, pour la première fois, madame de La Thomassière mangeait son saoul. Personne n'était plus là pour la raisonner, et cette liberté compensait pour elle bien des maux.

Sur le compte de sa fille donc les avis différaient. Certains vantaient son scrupule. Ils admiraient la délicatesse de son sacrifice filial et disaient tout haut que le couvent des Filles-Dieu gardait maintenant sous son toit une véritable sainte et qu'on ne manquerait pas de la canoniser un jour. Le clergé, qui eut à se prononcer en cette affaire, se montra fort réservé. Ces messieurs du chapitre jugeaient entre eux que la supérieure des Filles-Dieu, madame de Larnot, avait outrepassé son devoir de directrice, et que les prêtres ont seuls

qualité pour apprécier une vocation et décréter aux âmes ce qu'il leur faut : ne point recourir à leur science est s'exposer à de regrettables erreurs. N'ayant été consultés ni par madame de Larnot, ni par mademoiselle de La Thomassière, ils en gardaient rancune à toutes deux et hochaient la tête à ce sujet. Quelques-uns, moins réservés, laissaient entendre que des aumônes bien distribuées ou quelque fondation pieuse eussent fait tout aussi bien et auraient eu en plus l'avantage d'éviter à mademoiselle de La Thomassière le parti qu'elle avait pris et qui lui coûtait le monde en même temps que sa jeunesse et sa liberté. L'un d'eux disait même que, La Thomassière étant mort comme il était mort, il y avait chance que tout cela fût pour rien et que, d'autre part, si une contrition subite l'avait sauvé de l'Enfer, le Purgatoire n'était pas, après tout, une telle affaire que l'Église ne fût venue à bout de l'en tirer par les moyens particuliers dont elle dispose et dont elle est heureuse de faire profiter les fidèles... Mais mademoiselle de La Thomassière n'avait voulu mêler personne à une entreprise qu'elle considérait comme un devoir de famille et dont elle prétendait s'acquitter à sa façon.

Quant à M. Virlong, il soutenait mademoiselle de La Thomassière et voyait en son cas l'œuvre de la Providence. L'entrée aux Filles-Dieu d'une âme si déterminée et si ardente serait un grand bien pour le couvent. Certes les religieuses y étaient exemplaires en discipline et en vertu, mais la ferveur leur manquait. Mademoiselle de La Thomassière y apporterait la sainte contagion, car la ferveur se communique comme le feu, qui est son image. Et M. Virlong comparait déjà mademoiselle de La Thomassière à un tison tombé parmi du bois mort. « Un couvent, répétait-il souvent, n'est point fait pour polir des dévotes; il est fait pour former des saintes. »

Si l'on parlait beaucoup à Courjeu de mademoiselle de La Thomassière, on s'y occupait aussi de M. de Valenglin. Tous ceux qui s'y présentèrent trouvèrent sa porte fermée. On en prit prétexte pour dire qu'il était à demi fou et mortifié jusqu'au désespoir d'un événement si cruel et si inattendu. Certains lui prêtaient, outre le regret de la personne de ma-

demoiselle de La Thomassière, celui des grands biens qu'elle lui eût valus : non que les siens fussent médiocres, mais chacun supposait qu'il avait eu le dessein légitime de les accroître par ce mariage, et ce raisonnement semblait d'autant plus vraisemblable à chacun que presque tous l'eussent tenu vis-à-vis d'eux-mêmes en pareil cas.

La vérité était que M. de Valenglin ressentait de ce qui s'était passé un chagrin réel et que le temps ne diminuait pas. Au contraire. Il est, en effet, dans notre nature de prêter à ce qui n'est plus et aurait pu être des couleurs favorables : aussi M. de Valenglin se représentait-il avec vivacité ce qu'il avait perdu ; jamais il n'aima davantage mademoiselle de La Thomassière que depuis qu'il sentait combien il était inutile de l'aimer. L'épais mur du couvent, au lieu de lui cacher la perspective du passé, le lui faisait voir comme au travers d'un cristal qui en redoublait le prix et en ravivait la vue.

Il faut croire qu'il souffrit véritablement, puisque, au bout de quelques semaines, il reparut avec une mine si changée et si chagrine que personne ne se risqua à l'aborder. On s'y hasardait peu d'ordinaire, car il avait été toujours assez rude et cassant, quoique poli et même serviable à l'occasion. D'ailleurs, il ne sortait guère qu'au crépuscule pour une courte promenade, toujours la même : il longeait à pas lents le haut mur du couvent des Filles-Dieu. M. de Valenglin se promenait ainsi pendant une heure environ, le nez dans son manteau, car l'hiver était venu. M. de Valenglin frappait du talon le sol gelé et retentissant. Les jours de lune, il demeurait plus longtemps pour la voir écorner au mur son croissant ou s'élever en silence au-dessus, ronde et blanche comme une hostie.

Hors cela, M. de Valenglin restait chez lui. Les laquais l'entendaient marcher fort tard dans la nuit sur le plancher de sa chambre, tantôt taciturne, tantôt jurant à pleine gorge, et, le matin, ils trouvaient la chandelle usée au ras du chandelier. Parfois il descendait aux écuries. Le passage y était dangereux à la croupe des chevaux, enragés de leur repos inusité. M. de Valenglin était grand cavalier et entretenait à son usage de fort belles bêtes. Il les montait finement et har-

diment, ayant été jadis officier dans la cavalerie du roi. C'est de ce service qu'il avait conservé le goût des chevaux et des armes. Il en avait de plusieurs sortes pendues à son mur, épées, pistolets et mousquets, et les regardait mélancoliquement, pensant que s'il avait été, comme jadis, à la tête de son escadron, il eût eu bien vite fait de forcer la porte du couvent. Il se voyait, faisant cabrer son cheval sur les dalles du cloître parmi les nonnes épouvantées, et saisissant à plein corps mademoiselle de La Thomassière, la mettre en croupe derrière lui et l'enlever au galop malgré sa guimpe, sa cornette et ses signes de croix. Mais les temps étaient changés. Les verrous solides et les bons murs du couvent gardaient en sûreté la fugitive. Et Valenglin se reprochait amèrement de n'avoir rien entrepris sur mademoiselle de La Thomassière que de la convaincre par des raisons parlées, non moins que de n'avoir pas su obtenir d'elle, au préalable, les privautés qui rendent un mariage nécessaire et aux suites desquelles elle n'aurait pas pu se dérober comme elle l'avait fait à une simple promesse, et il regrettait fort une délicatesse malencontreuse dont il avait lieu maintenant de se repentir.

Tout de même, on commençait, à Courjeu, à oublier M. de Valenglin, lorsqu'un jour, vers midi, le portail de son hôtel ouvert brusquement, on l'en vit sortir suivi de ses deux laquais. Aussitôt les têtes se mirent aux fenêtres sur la place. Le spectacle valait d'être vu. M. de Valenglin montait un de ses chevaux. A peine dehors, la fougueuse bête se prit à ruer et à se cabrer furieusement. Elle martelait le pavé du sabot et faisait de dangereuses voltes. On s'attendait à ce que M. de Valenglin se brisât les os en quelque chute, mais il maîtrisa son cheval et disparut au tournant de la rue, non sans que mademoiselle Lucile, la mercière, eût dit à madame Babou, sa voisine, qu'après tout ce M. de Valenglin avait une fière mine d'homme et que mademoiselle de La Thomassière était bien sotte d'avoir refusé un tel mari.

Ce n'était point pour faire admirer ses voltes que M. de Valenglin avait ainsi quitté sa retraite, mais pour se rendre à son château de Beaulignon y finir l'hiver dans une solitude encore plus étroite. On le sut, le soir même, à Courjeu, et l'on dit que M. de Valenglin avait bien choisi là le lieu qui

convenait à son hypocondrie. Elle pourrait à l'aise se nourrir d'elle-même en cette demeure isolée au milieu des bois et à plus de quatre lieues au delà des Gisquets, où habitait M. d'Aiguisy. Il fut remarqué aussi que M. de Valenglin partait sans prendre congé de personne, pas même de madame de La Thomassière, dont la santé n'était point bonne et commençait à se ressentir des repas trop copieux où elle s'adonnait avec trop de suite et de liberté.

Cette conduite de M. de Valenglin fut jugée assez sévèrement. Au fond, chacun lui en voulait de se passer de tout le monde et de garder sa douleur pour soi seul sans en faire confidence à personne, tant il y a, dans la commisération et la pitié que nous accordons au malheur, une part de curiosité sur la façon dont le patient supporte les maux, avec la pensée secrète qu'en pareil cas nous les supporterions mieux. Car tout en l'homme est vanité. Il semble de plus que nous ayons un droit sur le prochain et qu'il y ait une sorte d'outrecuidance à vouloir souffrir seul et à sa guise. Ce tort de M. de Valenglin était vivement senti à Courjeu. Après s'être enfermé, voilà que M. de Valenglin s'échappait, dans l'intention évidente de fuir toute consolation. Aussi se promit-on bien de le laisser tant qu'il voudrait à sa solitude et de ne pas risquer les mauvais chemins pour aller voir un homme qui se retirait ainsi de son propre gré à l'écart de ses semblables, comme si leur compagnie était, non seulement inutile, mais même importune et haïssable. On ne le poursuivrait donc point au milieu de ses bois, qui devaient être en cette saison fort dépouillés et fort lugubres, car on était à la mi-janvier. M. de Valenglin put s'apercevoir de ce qui l'attendait à Beaulignon par l'aigre bise qui ne cessa de lui souffler au visage durant sa route, mais il y prit peu garde, attentif à corriger les écarts de son cheval comme s'il avait voulu, par cet exercice, montrer, en une image, qu'il entendait dorénavant tenir la bride aux emportements de son esprit et de son cœur.



Chaque jour, M. de Valenglin faisait seller un de ses chevaux et le montait en de longues courses à travers la cam-

pagne. Il ne rentrait qu'au soir, la tête harassée, car, dans la fatigue de sa monture, il ne cherchait que la sienne. Elle secondait cette dissipation de nos pensées qui se fait au grand air et M. de Valenglin demandait au mouvement un remède à sa mélancolie. L'aspect du château n'était guère pour la distraire. La solitude est plus entière dans une vaste demeure que dans une petite. Elle s'augmente du vide qui nous entoure et elle s'accroît de l'espace qui nous environne. Beaulignon était à souhait. La seule partie vivante et chaude en était les écuries. M. de Valenglin les remonta de nombreux achats. Sa préférence allait aux bêtes fougueuses et difficiles. Il se plaisait à les réduire, au risque de s'y rompre le col, si bien que les valets, à le voir partir, s'attendaient chaque fois à ce qu'il ne revînt pas.

M. de Valenglin passa quelque temps à ce divertissement solitaire. Ce fut au retour de l'une de ces courses qu'on lui dit que M. d'Aiguisy était venu le demander. Les roues de son carrosse se voyaient encore empreintes au sable de la cour. M. de Valenglin s'étonna de cette visite et y songea un jour ou deux, puis cessa d'y penser et continua ses promenades équestres. Elles n'étaient point ordinaires, car il en revenait les molettes rouges. Il y estropia plusieurs chevaux; il n'était rien qu'il n'exigeât d'eux. Il les ruait en galops furieux qui le précipitaient au hasard à travers les champs, à moins qu'il ne leur fît sauter les haies les plus hautes et les fossés les plus profonds, comme s'il eût voulu, tour à tour, atteindre ou fuir quelque chose qu'il ne parvenait ni à rejoindre ni à distancer et qui défiait le jarret et l'haleine de son cheval. Quelquefois même il se lançait à fond de train, les yeux fermés, comme pour accroître par plaisir le danger qu'il courait. Ce fut ainsi qu'un jour, s'étant laissé emporter à l'aveugle par une longue galopade, il se trouva à son insu dans la cour du château des Gisquets et à deux pas de M. d'Aiguisy qui le saluait poliment et qui, prenant cette arrivée involontaire pour une visite rendue à la sienne, le pria de vouloir bien entrer au château pour se reposer un instant. M. de Valenglin accepta et mit pied à terre de dessus sa bête époumonnée.

Certainement, M. d'Aiguisy était tombé sur l'une de ces

occasions où le plus solitaire et le plus renfrogné éprouve le besoin de se répandre au dehors. M. de Valenglin suivit donc M. d'Aiguisy dans la salle basse où brillait un grand feu. Celui-ci, en vrai personnage de comédie qu'il était, appelait par leurs noms des valets imaginaires. Un unique serviteur lui tenait lieu de tout, et plus d'une fois le petit homme lavait lui-même les roues ou pansait les chevaux du carrosse dont il tirait tant de vanité. Aujourd'hui le valet était absent. M. d'Aiguisy savait fort bien qu'il était allé acheter de l'avoine : aussi prit-il le parti de sortir lui-même de l'armoire un plateau, un flacon et deux verres. Il les remplit d'un vin rosâtre, fit claquer sa langue, et, après un silence, s'adressa brusquement à M. de Valenglin qui chauffait ses bottes au foyer :

— Ma foi, monsieur, je suis heureux de vous voir, car j'ai un remerciement à vous faire et qu'il me tardait de vous avoir fait. J'ai eu trop à me louer de vous, dans une certaine affaire, que vous savez, pour souffrir de rester ingrat à votre égard. Tandis que toute la clique de Courjeu acceptait complaisamment que j'eusse pu commettre l'action que m'imputait la rumeur d'un public stupide, vous avez été seul à me défendre contre ces langues maudites et à douter que je fusse capable de tuer un homme autrement qu'en combat loyal et selon toutes les règles de l'honneur, comme un gentilhomme qui se venge et non comme un rustre qui assomme au coin du chemin, sans cartel ni seconds. Cela, monsieur, ne s'oublie point et fait oublier beaucoup, car, — ajouta-t-il encouragé par le silence de M. de Valenglin, — j'avais de belles raisons de vous haïr et je vous haïssais comme on hait quelqu'un qui est la cause d'un dommage irréparable et d'un tort infini.

— Vous voyez, monsieur, — répondit froidement et simplement M. de Valenglin, — que le ciel s'est chargé de votre grief et a pris soin de votre injure. Il a même mis à les satisfaire une extrême rigueur. Il m'a enlevé mademoiselle de La Thomassière au moment où je la croyais à moi. Il l'a attirée à lui avec une brusquerie irrésistible, de telle sorte que nous l'avons perdue tous deux, vous sans l'avoir obtenue, moi sans pouvoir la retenir. Cela fait entre nous

quelque différence où l'avantage, monsieur, n'est point de mon côté, car, seriez-vous mon pire ennemi, que je ne vous souhaiterais jamais d'être à ma place et d'avoir à endurer mon tourment.

M. de Valenglin fut étonné d'avoir parlé. Il regarda autour de lui comme s'il n'eût pas bien su où il était. Le feu pétillait. Le vin rougissait les verres. M. d'Aiguisy agitait sur sa chaise sa singulière petite personne. Sa figure se perdait dans l'ampleur bouclée de sa perruque. M. de Valenglin le considérait attentivement et se demandait si c'était bien lui-même qui était ainsi en conversation suivie avec quelqu'un qu'il connaissait à peine et surtout par ses ridicules, et pas assez certes pour traiter un sujet si intime et si douloureux. Ne s'était-il point enfermé au désert de Beaulignon pour que personne ne pût l'interroger mal à propos sur ce qu'il voulait taire à tous? Il avait fui dans la solitude toute curiosité intempestive; il avait refoulé en lui le désir de trouver à son chagrin la consolation qu'il peut y avoir à le répandre; il s'était interdit à ses pensées aucun confident que soi-même, et il se surprenait tout à coup à faire part des plus particulières à un M. d'Aiguisy qui, à l'aborder dans une rue de Courjeu, n'eut obtenu que le salut le plus sec et le bonsoir le plus coupant.

Étrange inconséquence! Mais n'y a-t-il pas des moments où notre langue est plus forte que notre silence, où le besoin de communiquer la substance de douleur accumulée en nous, nous la fait suer, pour ainsi dire, en paroles involontaires? Cette nécessité est tellement puissante qu'elle nous livre au premier venu sans que notre étonnement même nous puisse empêcher de faire ainsi.

— Certes, je vois bien comme vous une différence entre nous deux, — repartit M. d'Aiguisy; — mais cette différence, je la vois tout autre et bien loin de m'être avantageuse. Laissez-moi, monsieur, m'en expliquer à ma façon et faites-moi l'honneur de quelque patience.

M. de Valenglin approcha ses mains du feu et les chauffa alternativement.

— Pensez, monsieur, — disait M. d'Aiguisy, — à l'état où je me suis trouvé quand ce vieux gredin de La Thomassière me

refusa si durement la main de sa fille. Je l'aimais, monsieur, comme vous la pouviez aimer. Ajoutez que ce refus fut le plus poli du monde. Le malin renard ne me dit rien dont je pusse m'offenser, mais le mépris qu'il faisait de moi n'en était pas moins cuisant. Vous me direz, monsieur, et je vous le laisserai dire, que je ne méritais pas l'honneur auquel je prétendais et que mademoiselle de La Thomassière était digne de mieux que moi. Vous auriez raison, monsieur, et la suite l'a prouvé, puisque vous avez réussi où j'ai échoué et que vous avez été agréé par son père et par elle-même et que, sans une circonstance inattendue, elle serait maintenant votre femme.

— Eh bien, monsieur, — interrompit là M. de Valenglin, — n'est-ce point justement ce qui rend mon sort si amer et si dérisoire? Ne voyez-vous point là la raison de mon désespoir et de la mort que j'y ai souhaitée pour fin? Car ce n'est point ma faute si mon cheval ne m'a pas vingt fois rompu les os! Je vous en parle avec calme en ce moment, mais ne vous y trompez point : bientôt je serai repris de la fureur qui me tourmente et ne me laisse guère de repos. Perd-on sans désespoir de si belles espérances? Quel changement, monsieur, que de se voir au seuil d'un hymen désiré et que se referme sur votre bonheur la porte affreuse d'un monastère! Ajoutez-y que mademoiselle de La Thomassière se résolut d'elle-même à ce qu'elle a accompli, et dans toute l'indépendance de sa cruauté et au nom, monsieur, d'un prétexte dont l'entêtement me fait encore rougir pour elle!

— C'est encore là, monsieur, où je vous contredirai, — riposta M. d'Aiguisy, et sa petite figure prit un air de triomphe et d'importance. — Oserai-je vous parler de moi et hasarder entre nous deux une comparaison? Certes le refus que me fit le vieux La Thomassière d'un bien si précieux me toucha vivement; mais pensez-vous que le succès que vous eûtes auprès de lui ne m'atteignit pas davantage? J'ai pleuré de rage à voir entre vos mains celle qui échappait aux miennes. La jalousie, monsieur, a des tortures sournoises et délicates. Je les ai éprouvées en leur entier. Je vous ai haï, monsieur, et vous me passerez la sincérité bizarre de ne vous le point cacher. Si jamais j'ai désiré passionnément la mort

de quelqu'un, ce n'est point celle de ce gros paillard de La Thomassière, c'est la vôtre, monsieur, vous qui, riche et heureux, alliez me ravir un bien dont m'éloignait la volonté stupide d'un barbon et le manque de quoi la contraindre.

» Vous me direz qu'il était facile de vous montrer mon ressentiment et de vous chercher querelle. J'ai failli le faire, quand vous me vîntes saluer à l'église le jour des obsèques de La Thomassière. Mais vous ne savez point, monsieur, ce que c'est que d'être faible et petit. Un duel avec vous! Un poucet comme moi y risquait le ridicule d'être désarmé ou embroché comme une grenouille, et je n'avais nulle envie, après tout, d'être ramené chez moi, tout saignant, sur les coussins de mon carrosse. Je me résolus donc au spectacle atroce d'un rival fortuné. Ah! monsieur, quel tourment, et combien la mort de ce qu'on aime doit être peu auprès de la vue qu'un autre en soit aimé! Je perdais mademoiselle de La Thomassière, et je la perdais à cause d'un homme, de quelqu'un fait comme moi, mieux que moi, si vous voulez, mais enfin de chair et d'os comme je le suis!

» C'est un homme qui me la prenait pour lui parler comme je lui aurais parlé, pour la caresser comme je l'eusse aussi caressée. Voilà, monsieur, l'état où j'ai été réduit, et trouvez-vous singulier qu'il éveille des sentiments de haine et des désirs de vengeance? Je les ai eus, et j'ai souffert d'autant plus des uns que je ne me sentais pas l'audace de réaliser les autres. J'aurais voulu vous écraser sous les roues de mon carrosse. Je suis allé voir pendre Pierre Graffard; je l'aurais, pour un peu, félicité, moins pour avoir assommé ce gros La Thomassière, dont l'apoplexie se fût chargée toute seule, que pour avoir vengé l'injure qu'il en avait reçue: et je voulais faire à un manant qui avait su tuer l'honneur de le voir mourir.

Et le petit M. d'Aiguisy, qui trépignait sur son fauteuil d'ancien dépit et de rage remontée, ne paraissait plus aucunement ridicule à M. de Valenglin.

— Tout passe, monsieur, — reprit M. d'Aiguisy, — et je vous jure que je n'ai rien conservé du venin de ma rancune d'alors. Apprenez-y une fois encore la fragilité de l'homme, qui n'est pas plus durable en ses haines qu'en ses amours, et

voyez-y l'augure que vous guérirez comme j'ai guéri. N'avez-vous pas des raisons de vous consoler que je n'avais point? Vous, monsieur, au moins, mademoiselle de La Thomassière ne vous a quitté pour personne qui vous ressemblât. Vous n'avez pas eu la menace de la voir passer à votre vue au bras d'un cavalier qui usurpât votre place et tînt votre rôle. Les murs bienfaisants des Filles-Dieu vous évitent ce spectacle exécrable. Le cloître vous assure d'elle pour toujours. Que dis-je, monsieur? elle n'est plus une femme et par là elle échappe à votre regret, car ce que vous recherchiez en elle n'existe plus. Elle s'est donnée à Dieu. Ah! le beau rival que celui-là qu'on ne connaît que pour son nom, qui n'a point de forme ni de visage! N'est-ce point bien rassurant? Et y a-t-il de quoi tant s'affliger quand ce qu'on a perdu n'est à personne? J'y prendrais plutôt de quoi m'enorgueillir puisque, pour détourner ce cœur du vôtre, il n'a fallu rien moins que l'attrait de l'éternel. Ce n'est point, monsieur, croyez-le, au vain soin de tirer du Purgatoire ce pauvre La Thomassière que vous avez été sacrifié : cela n'en est que le prétexte et l'occasion. Accusez bien plutôt mademoiselle de La Thomassière d'avoir agi ainsi par quelque vocation secrète et qu'elle ignorait elle-même et qui eût percé même à travers le mariage, l'amour et les enfants. Et alors, au lieu d'une femme, vous auriez eu une dévote aigrie et passionnée, qui en est l'espèce la pire et la plus malencontreuse, et qui eût troublé vos jours de ses manies et de ses pieuses lubies.

» Louez-vous, au contraire, que mademoiselle de La Thomassière se soit reconnue et découverte à temps, et remerciez Dieu de ce qu'il a fait. Il a repris ce qui lui appartenait et qui ne nous eût jamais appartenu qu'à moitié. Remerciez-le de ce bon office et montrez-vous raisonnable de même que je le suis devenu en apprenant ce que vous avez considéré comme un malheur et qui m'a été, comme il vous devrait l'être plutôt, un grand soulagement.

Et M. d'Aiguisy ajouta encore mille choses sur le même sujet avec une suite et un tour dont M. de Valenglin ne l'eût pas cru capable, tant nous sommes enclins à juger les gens à l'apparence, sur leurs grâces ou leurs ridicules, sans nous occuper de ce qu'il y a au fond d'eux et au delà de ce qu'ils

semblent. Cette erreur si commune avait fait prendre à M. de Valenglin M. d'Aiguisy pour un sot, tandis qu'il avait prêté sur sa mine à mademoiselle de La Thomassière des vertus d'épouse et de ménagère qu'elle avait étrangement démenties.

Quand M. de Valenglin, après avoir quitté M. d'Aiguisy, se fut mis en selle, pour la première fois depuis longtemps il n'éperonna pas son cheval et le laissa aller à son pas. Ce fut à cette allure modeste et inaccoutumée qu'il regagna Beaulignon, d'où il ne sortit guère les jours suivants. Une neige épaisse couvrait la terre, et M. de Valenglin, le nez à la vitre, regardait le paysage. Les aspérités s'en nivelaient sous une poudre blanche, et rien ne convient mieux que cette monotonie à apaiser, par son silence, l'âme la plus désordonnée, car on dirait qu'elle y ensevelît le passé sous un suaire qui en égalise les couleurs et en unifie les formes.

Que ce fut donc ce spectacle, que les discours de M. d'Aiguisy opérassent sur son esprit, que son chagrin touchât à son terme, il ne s'en produisit pas moins un grand changement dans les manières de M. de Valenglin. Les plus longues douleurs s'usent d'elles-mêmes et il arrive que nous continuions à les ressentir, pour ainsi dire, par habitude, au point que nous aurions peine à nous passer d'elles, de sorte que nous les laissons nous opprimer faute de courage à secouer leur poids désormais imaginaire. En ce cas, le moindre prétexte suffit à nous avertir que leur fardeau est si diminué qu'il nous déchargerait au plus petit effort. C'est alors que quelque circonstance fortuite nous informe du tort que nous fait notre paresse et nous arme contre elle. Aux uns les aident à cela certains événements insignifiants : il en est d'autres que guérit l'air du printemps ou la rencontre d'un visage ; ceux-ci ont besoin de voyager, ceux-là de rester en place. Les plus enracinés à leur mal n'attendent que quelque nouveauté qui les en distraie. Pour M. de Valenglin les propos de M. d'Aiguisy avaient eu cet effet. L'image de mademoiselle de La Thomassière s'éloignait de lui peu à peu, elle devenait indistincte et il s'y sentait insensible. L'assurance qu'en somme elle n'était qu'à Dieu l'apaisait singulièrement et il y puisait une sorte de satisfaction égoïste. Bientôt il en chercha d'autres autour de lui. La saison lui donna tout d'abord celle de voir rever-

dir les bois qui environnent Beaulignon. Ce lieu qu'il se reprit à aimer fort lui parut manquer de diverses choses dont il se mit en tête de le pourvoir au plus tôt. Il fit venir de Courjeu des ouvriers. Ils exécutèrent plusieurs travaux qui l'occupèrent agréablement. On creusa devant le château un bassin carré qu'il fallut orner de figures. Elles ne jetaient point d'eau, mais se miraient avec grâce en celle qui les entourait et qui refléta à merveille leur bronze redoublé. On perça plusieurs allées dans les bois, entre autres une fort large qui menait à un manège de verdure; M. de Valenglin y caracolait à l'aise. Il y avait loin de ce Valenglin à celui qui, l'hiver, courait les chemins à bride abattue.

Ce changement et ces nouvelles beautés rustiques de Beaulignon, répandues à Courjeu par M. d'Aiguisy qui arrêtait son carrosse aux portes pour en parler, valurent à M. de Valenglin la visite de MM. de Parfondval et des Rantours. Ils le trouvèrent d'humeur ouverte, avec un peu d'embonpoint. Il les promena partout et les renvoya fort contents. Il leur rendit leur visite. On le revit à Courjeu plusieurs fois au cours de l'été ; au bout de l'an du gros La Thomassière, qui était comme on sait à la mi-septembre, il vint présenter ses devoirs à la veuve. Madame de La Thomassière lui parut énorme. Elle le reçut à merveille et fort gaiement, et il se demandait en sortant de là si c'était bien elle qu'il avait vue sur le parquet, en travers de la porte, le jour où la fille avait si bellement franchi le corps écroulé de sa maman. Elle semblait avoir oublié son chagrin. M. de Valenglin lui demanda des nouvelles de la religieuse. Elle en était fière; sa réputation de sainteté se répandait. Elle alla jusqu'à bénir cette heureuse vocation, sans avoir l'air de se souvenir qu'elle était due à une mort encore récente. Il faut dire qu'elle n'y pensait plus guère. Ne s'occupait-on pas de tirer La Thomassière du Purgatoire, où il expiait sans doute son goût immodéré des bergères et des servantes ? Car madame de La Thomassière ne cacha point qu'elle avait eu à se plaindre de son époux sous le rapport de la fidélité qu'il lui devait et qu'il ne lui gardait pas trop, quoiqu'elle eût été prête à lui sacrifier quelque peu de son repos pour le retenir auprès d'elle en lui laissant prendre des plaisirs qu'il préférait chercher ailleurs. Et la

grosse madame de La Thomassière minaudait comme si ses chairs amollies et tremblotantes eussent pu être une pâture appétissante à qui eût voulu y goûter.

M. de Valenglin rapporta le lendemain ces propos à M. d'Aiguisy. Ils en rirent tous deux. Les deux gentilshommes se fréquentaient fort et ne pouvaient plus se passer l'un de l'autre. M. d'Aiguisy amusait M. de Valenglin par ses ridicules et ses vivacités, et M. de Valenglin lui conservait un sentiment de reconnaissance. Il s'ensuivait des rapports constants entre les Gisquets et Beaulignon, où les maigres chevaux du carrosse de M. d'Aiguisy s'engraissaient aux avoines de M. de Valenglin jusqu'à s'en crever la panse et à faire craquer leurs sangles.



Le couvent des Filles-Dieu de Courjeu avait été fondé vers 1620 par les soins de madame de La Colarderie. La pieuse dame le dirigea pendant trente années avec une fermeté admirable. Cette première rigueur se relâcha quelque peu par la suite et ne se rétablit que sous l'autorité de madame de Larnot, qui en 1673 prit le gouvernement de la communauté.

Cette madame de Larnot était une grande femme maigre et jaune. Elle imposa une discipline exacte et n'y souffrit nul écart. On priait et on travaillait, aux Filles-Dieu, avec une régularité parfaite. Tout y était ordonné jusqu'au plus petit détail. Madame de Larnot se rendait compte de tout par elle-même. Elle pouvait voir le bon ordre qu'elle avait institué se maintenir en son intégrité et, malgré cela, elle n'était point sans s'étonner que de si excellents principes de perfection ne portassent pas de meilleurs fruits. Dieu ne pouvait prendre que du plaisir à se voir servi de la sorte, mais il n'en marquait son contentement par aucune faveur particulière. Madame de Larnot le constatait avec amertume. Dieu ne répandait sur ses servantes que des grâces ordinaires, de celles qu'il ne refuse guère et qu'il ne marchande point, mais il ne s'était choisi dans ce troupeau aucune ouaille privilégiée comme il se plaît parfois à en élire pour les surélever jusqu'à lui et les mener aux hauteurs de sa prédilection.

Les religieuses de Courjeu étaient de bonnes religieuses, fort attachées à leur devoir et l'accomplissant de leur mieux. Pourtant pas une n'atteignait un état de piété supérieure qui surpassât le niveau de ses compagnes. Madame de Larnot souffrait de cet abandon où Dieu laissait cette maison, où elle avait tout établi dans l'espoir d'en faire un de ces bercails où le Seigneur choisit les brebis de sa pâque. Elle lui reprochait souvent l'indifférence qu'il montrait pour son rude labeur à préparer les âmes à sa visite.

C'est en vain que madame de Larnot chercha à combattre cette tiédeur de ses filles, où elle voyait la raison du mépris bienveillant qu'on leur témoignait ainsi. Elle appela à son aide les prédicateurs.

Il en vint de toutes sortes, qui tâchèrent de réveiller ces engourdies et de leur donner le nerf et l'élan qui manquaient à leur vol. Leurs efforts y échouèrent. Ni les beaux raisonnements, ni les éclats de voix, rien n'y put, encore que madame de Larnot y aidât par des jeûnes sévères et des austérités bien entendues. Tout resta sans effet et elle commençait à maudire son troupeau dont le piétinement sur place lassait sa patience. Pas une âme parmi ces âmes qui se distinguât par quelque soif spirituelle plus ardente et plus passionnée.

Elle s'étonnait de sa malchance et en concevait une sorte de pieuse fureur. Une fois, pourtant, elle crut le grand jour arrivé. Le curé de Saint-Grégoire lui amena une espèce de frère mendiant qu'il avait trouvé dans la cuisine cherchant à plat ventre sa nourriture dans un tas d'immondices. C'était un gaillard de haute taille, à poil roux, et doué d'une forte voix. Il prêchait aux carrefours et semblait inspiré. M. Virlong l'offrit à madame de Larnot. Pendant une semaine le saint rustre objurgua les nonnes épouvantées de ses gestes d'énergumène et des fureurs triviales de sa parole. Son bras énorme et poilu sortait de sa manche graisseuse en brandissant un crucifix de bois dur. A la suite de cette prédication, une des religieuses tomba en extase et se prétendit des visions. Toute la communauté la vint admirer sur la paillasse de sa cellule, les yeux retournés et les lèvres balbutiantes. On la fit parler, mais on n'en tira que des incohérences et des sottises. L'imposture irrita cruellement madame de Larnot, mais sa colère fut pire

lorsqu'on s'aperçut que le bon frère avait, en partant, échangé son crucifix de bois contre une riche croix d'argent qu'il avait trouvée dans la sacristie dont la visionnaire avait les clefs.

Madame de Larnot se tut sur sa double déconvenue et ce fut quelques mois après qu'elle vit venir à elle mademoiselle de La Thomassière, qui la consulta sur le scrupule où elle était et sur ses anxiétés au sujet des destinées éternelles de feu son père. Dès la première entrevue, la jeune fille s'ouvrit spontanément à madame de Larnot du projet qu'elle avait conçu. Madame de Larnot, dans tout cela, se souciait assez peu de ce que pouvait bien être devenu en l'autre monde le pauvre La Thomassière ; ce qui l'intéressait davantage était de rencontrer en sa fille ce qu'elle avait cherché si souvent, c'est-à-dire une âme ardente et vigoureuse, et capable d'un pareil sentiment. Le projet de mademoiselle de La Thomassière annonçait une délicatesse singulière et un caractère aventureux, puisqu'elle n'hésitait pas à se lancer à corps perdu dans une voie où le premier inconvénient était de renoncer au monde et à soi-même, sans compter que le résultat demeurait incertain.

De tout cela, madame de Larnot jugeait qu'une fois débarrassée de cette préoccupation un peu niaise d'être utile à son prochain dans une circonstance où les plus proches l'abandonnent volontiers, mademoiselle de La Thomassière ferait une religieuse admirable. Elle avait l'élan, la hardiesse, le transport qui mènent au plus haut, et cette fermeté à entreprendre qui fait les saintes. Madame de Larnot se sentait de force à en faire une d'une âme de cette trempe. Que ne deviendrait-elle entre ses mains!

L'occasion était trop forte pour que madame de Larnot y résistât : aussi, en femme prudente et experte, accueillit-elle assez froidement l'intention de mademoiselle de La Thomassière de prendre le voile et de sortir du siècle; elle objecta ce qu'il fallait pour mieux entêter la jeune fille. L'adroite Larnot feignit d'abord d'être effrayée de la singularité et de la grandeur d'un tel sacrifice. Par là elle flattait en mademoiselle de La Thomassière sa vanité de faire quelque chose qui la distinguât des autres et la mît au-dessus du commun.

Peu à peu pourtant et comme à regret, madame de Larnot entrait dans ses vues. Elle lui fit entrevoir la délivrance certaine de M. de La Thomassière. Pourquoi Dieu lui-même ne lui donnerait-il pas un jour l'assurance que son sacrifice avait été agréé et jugé suffisant? Peut-être recevrait-elle un jour, de lui-même, la bonne nouvelle, et certes, une fois réglé le compte dont elle aurait été l'appoint, Dieu ne l'abandonnerait pas. Et madame de Larnot promettait à mademoiselle de La Thomassière l'espoir d'une de ces unions mystiques où le Maître devient l'Époux, union si continue, si intime, si durable, qu'elle y trouverait l'avantageuse compensation de ces plaisirs du cœur auxquels elle aurait renoncé. Qu'est-ce donc que l'amour terrestre auprès de l'amour divin, et faut-il hésiter entre eux, dont l'un est par nature incomplet et précaire tandis que l'autre est immuable et absolu?

Madame de Larnot fit si bien qu'elle amena ce que nous savons et qu'elle se trouva en possession d'une âme toute à elle et qu'il ne s'agissait plus que de guider vers les sommets de la contemplation et de la mysticité. Il y avait de l'entremetteuse en madame de Larnot et il est probable que dans le monde elle eût tenu ce rôle complaisant. Pour elle, elle n'avait que le goût de la direction et l'entente de la discipline et, au fond, nul pouvoir d'aller plus loin qu'une dévotion sèche, acquise et voulue ; elle n'était ambitieuse que pour les autres, se satisfaisant d'en bas de leur servir de guide, faute de pouvoir les suivre dans leur trajet.

Elle trouva donc en mademoiselle de La Thomassière une flamme et un entrain qui la comblèrent de joie : aussi résolut-elle de tenter la chance qui se présentait enfin d'obtenir ce qu'elle avait le plus souhaité, une de ces marques particulières de la faveur divine dont l'honneur rejaillit non seulement sur celle qui en a été l'objet mais sur le lieu même où elles se manifestent. Pour tout dire, madame de Larnot ne rêvait rien moins qu'un miracle où elle serait mêlée de près et qui donnerait au couvent et surtout à sa supérieure un éclat incomparable. Elle réussit à persuader mademoiselle de La Thomassière qui en accepta la possibilité avec une aisance singulière. Elle était résolue de monter à Dieu d'un pas que rien n'arrêterait pour obtenir le pardon du

pauvre La Thomassière ; et cette voie peu ordinaire paraissait aux deux femmes le chemin le plus court à parvenir où elles voulaient arriver, chacune pour une raison différente, mais avec une égale ardeur.

L'avancement de mademoiselle de La Thomassière dans la voie lumineuse fut prodigieux et continuel. Madame de Larnot en fit part brièvement au dehors. Depuis que son couvent comptait une personne qui promettait de si grandes choses, madame de Larnot prenait un air d'importance mystérieuse. Son contentement augmentait et elle ne se tenait pas d'aise. Cela dura tout l'été. L'automne se fût passé de même si, vers le milieu d'octobre, qui était l'anniversaire du temps où mademoiselle de La Thomassière était entrée aux Filles-Dieu, la satisfaction de madame de Larnot n'eût été accrue encore. Ce fut alors que mademoiselle de La Thomassière lui avoua certains indices préparatoires de la faveur qu'elle sollicitait du Très-Haut.

Dieu, à n'en pas douter, se rapprochait d'elle de jour en jour, et les ténèbres qui séparent l'Invisible de la créature s'éclaircissaient peu à peu. Le voisinage de la divine présence était certain et inévitable. Dieu venait à sa rencontre. La distance diminuait entre elle et lui, et elle éprouvait ce qu'on pourrait appeler l'appréhension mystique sans qu'elle s'en sentît le moins du monde intimidée.

Madame de Larnot reçut cette confidence avec un secret transport, car il n'était pas dans son caractère de rien montrer de ses sentiments. Elle se borna à exhorter mademoiselle de La Thomassière à redoubler d'ardeur et d'insistance. La prière est si puissante qu'elle peut forcer Dieu à l'exaucer : elle lui fait violence et madame de Larnot brûlait d'impatience que les choses en restassent au même point. Mademoiselle de La Thomassière demeurait l'oreille tendue au céleste appel. Ce ne fut qu'aux premiers jours du printemps qu'elle eut la révélation intérieure du lieu où se produirait la miraculeuse rencontre.

Il y avait au bout du jardin, près du potager, un petit bosquet de charmille qui était l'endroit désigné par son pressentiment. Elle s'y retira chaque jour pour y faire oraison. A plusieurs reprises, il lui sembla que le dernier voile allait

se soulever et elle en éprouvait ce je ne sais quoi de modéré, de patient et de tranquille que donne la certitude d'un événement attendu et qui ne peut manquer.

Madame de Larnot pendant ce temps se consumait. Ces lenteurs la tuaient. La sérénité de mademoiselle de La Thomassière l'exaspérait. Elle eût voulu qu'elle hâtât l'heure divine par le moyen des pénitences et des macérations. Mademoiselle de La Thomassière s'y refusait doucement. Si madame de Larnot l'eût osé, elle eût enfermé cette sotte orgueilleuse dans sa cellule ou dans la chapelle qui sont, après tout, des endroits plus propices aux choses de Dieu qu'un petit couvert d'arbres taillés, à deux pas des laitues et des potirons.

Lorsque mademoiselle de La Thomassière se retirait dans le bosquet, madame de Larnot rôdait alentour et l'observait à travers les feuilles en marchant fiévreusement dans les allées. Ce fut ainsi qu'un vendredi du commencement de mai, madame de Larnot vit mademoiselle de La Thomassière sortir plus tôt que de coutume de son abri et se diriger à sa rencontre. Elle allait lui lancer son ordinaire : « Eh bien ! ma fille ?... » quand mademoiselle de La Thomassière lui cria de loin :

— Ah ! ma mère, il est venu vers trois heures. Je l'ai vu comme je vous vois.

Madame de Larnot faillit tomber à la renverse ; elle ne revint de son étonnement que pour ressentir le dépit que lui causa le récit de mademoiselle de La Thomassière. Il était venu, l'avait consolée et acceptait son sacrifice. Il la prenait pour l'une de ses épouses spirituelles. Madame de Larnot pinçait les lèvres sèchement. Son couvent méritait mieux que ce petit miracle sans fracas. Elle avait imaginé une vision pleine de foudres, de terreurs et d'extases, la terre tremblante et les nues entr'ouvertes, et il se fallait contenter, dans un maigre bosquet de charmille, d'une apparition pour ainsi dire potagère. Et lorsqu'on demanda à mademoiselle de La Thomassière comment était son céleste Époux, elle répondit que c'était un grand jeune homme, un peu rustique, et avec un air de bonté...

Quoi qu'il en fût, le miracle n'en était pas moins certain et il importait d'en tirer le parti convenable. M. Virlong en fut averti le premier ; il interrogea longuement mademoiselle de

La Thomassière. Ses réponses furent convaincantes. Le céleste Époux lui apparaissait souvent. Leurs entretiens étaient affectueux et mesurés :

— Il se repose auprès de moi de tous ceux qui le tourmentent et l'importunent. Je ne lui demande rien ; il reste parfois silencieux à écouter les oiseaux et il ramasse à terre des brindilles qu'il tourne entre ses doigts.

Madame de Larnot, sur le conseil de M. Virlong, se résolut à faire part de l'événement à l'évêque, M. de la Bigourgère, qui y prit un vif intérêt et promit de venir en personne à Courjeu aussitôt qu'il aurait fini de prendre les eaux d'Aiguesdoues qu'il buvait en ce moment. On convint donc de tenir la chose secrète jusqu'au temps où on la pourrait proclamer au diocèse et au royaume, et mademoiselle de La Thomassière continua de se rendre chaque jour au bosquet sous l'œil dédaigneux de madame de Larnot.



M. de Valenglin se fut fort bien dispensé d'assister au repas où il avait été convié par MM. les chanoines pour y rencontrer M. de la Bigourgère, qu'il avait connu jadis aux eaux d'Aiguedoues quand, avant de songer au mariage, il allait s'y divertir au jeu et aux galanteries ; mais M. d'Aiguisy insista pour qu'il se rendît sans lui à cette invitation. M. d'Aiguisy souffrait cruellement, pour l'instant, d'une jambe cassée dans une chute qu'il avait faite avec son fameux carrosse, à l'essai d'une paire de chevaux bais que lui avait donnés M. de Valenglin. Les deux gentilshommes se voyaient fort. M. de Valenglin avait profité de cette amitié pour faire, à ses frais, remettre en état les Gisquets qui menaçaient ruine. M. d'Aiguisy acceptait volontiers ces politesses et donnait en échange à son ami le spectacle de ses ridicules et de ses bizarreries. M. de Valenglin s'arrangeait de ce paiement singulier ; il y trouvait le profit de s'y distraire. Il finit donc par céder aux instances de M. d'Aiguisy et il vint à Courjeu rendre ses devoirs à M. de la Bigourgère.

Le repas eut lieu dans la grande salle du chapitre, et l'on se mit à table vers midi. L'assemblée fut nombreuse. Elle comprenait, outre le clergé, une quinzaine de convives. Au-

cun n'aurait manqué à la convocation, tant à cause de la bonne chère que pour l'honneur d'approcher M. de la Bigourgère qui venait rarement à Courjeu et bornait ses tournées épiscopales au plus proche. C'était un homme fin et avisé que ce prélat. Aussi avait-il compris tout de suite l'avantage des visions de mademoiselle de La Thomassière. Il voyait déjà la foule des curieux se presser à Courjeu et cela d'autant mieux que Courjeu est sur le chemin d'Aiguedoues, où la meilleure compagnie de la province et de la cour venait, chaque saison, prendre les bains et demander à l'étuve et au gobelet des forces pour se réjouir en santé durant le reste de l'année. M. de la Bigourgère pourrait dès lors offrir, à deux pas des remèdes du corps, ceux de l'âme, de sorte que les buveurs malheureux et les baigneurs mal partagés qui ne se trouveraient guéris ni des sources ni des piscines, pussent aller chercher au pèlerinage de Courjeu, sinon le souverain allégement, au moins des grâces de patience qui les aidassent à supporter leurs incommodités.

Bien plus, M. de la Bigourgère, au lieu de regretter, comme madame de Larnot, un miracle si intime et familier, le jugeait du meilleur augure. Sa confiance était sans réserve. Il avait voulu pourtant s'instruire par lui-même des circonstances de l'apparition. Les discours de mademoiselle de La Thomassière auraient désarmé les plus incrédules : M. de la Bigourgère s'en était trouvé si satisfait qu'il s'était résolu à rendre public le miracle aujourd'hui même, et à appeler le peuple de Courjeu à louer le Seigneur d'avoir bien voulu donner à la ville cette preuve de ses bontés, en la choisissant, parmi celles du diocèse, pour manifester sa présence visible; mais M. de la Bigourgère, en homme subtil, avait songé avant tout à convaincre de cette sainte nouveauté les personnes dont l'esprit est naturellement enclin au doute, et il s'en trouvait malheureusement de cette sorte parmi la meilleure noblesse de Courjeu, pour ne citer que M. des Rantours, qui était de tout temps disposé à chicaner les choses sacrées. On n'était guère sûr non plus de M. de Parfondval, son ami, et de quelques autres : M. de la Bigourgère pensait qu'en les réunissant à table, et en leur annonçant lui-même l'événement, il acquerrait mieux leur suffrage et qu'ils

ne le lui oseraient pas refuser en face. Une fois ce point obtenu, le gros des gens se rangerait à leur avis par imitation. Quant au reste et à la foule bavarde des femmes, ils sont si prêts à accepter les preuves miraculeuses de ce qu'ils croient que M. de la Bigourgère jugeait inutile de s'en occuper particulièrement et réduisait son attention à ce public de choix qu'il voulait persuader tout d'abord.

Il attendait justement la fin du repas, qui était copieux et succulent, car il est d'expérience que les vins et la bonne chère prédisposent favorablement les esprits et les portent à une bienveillance au moins passagère. Ce ne fut donc que lorsqu'il estima les convives dans l'état où il les souhaitait qu'il ordonna de fermer les portes et d'éloigner les valets. Cet ordre donné à haute voix surprit tout le monde et les yeux se tournèrent vers le prélat. Le silence s'établit de lui-même et M. de la Bigourgère toussa trois petites fois.

M. de la Bigourgère parlait fort bien et, ce jour-là, il parla le mieux du monde. Il débuta par un éloge de Courjeu, de la quantité et de la qualité de sa noblesse. Il en vanta l'attachement à la religion. Tout cela méritait récompense. Elle n'avait que trop tardé, mais elle n'en serait que plus éclatante. L'heure de la réparation était venue...

L'attention était générale. M. des Rantours mettait sa main en cornet à son oreille pour mieux entendre ; M. Virlong souriait béatement autant que le lui permettait sa figure maigre. Chacun écoutait d'avance ce qu'allait encore dire M. de la Bigourgère.

— Dieu n'est point ingrat, messieurs, et la preuve de sa sollicitude ne pouvait tarder plus longtemps. Il nous la donne aujourd'hui et permet à votre évêque la joie de vous l'annoncer. Dieu est parmi nous, messieurs, et sans que vous vous en doutiez. « Je viendrai comme un voleur », a dit l'Évangile : *sicut fur*... Et il est venu, et il est venu prendre parmi nous une âme au monde, afin qu'elle fût la pieuse élue de sa prédilection et l'a éloignée de ses affections les plus chères pour la rendre plus digne de lui. Il en a fait sa chose. Il l'a choisie et il nous a choisis en elle. Il lui est apparu, et celle qu'il a favorisée ainsi, messieurs, vous la connaissez...

Et M. de la Bigourgère nomma mademoiselle de La Thomassière. Il y eut un murmure de surprise et d'approbation. On épiait M. de Valenglin. M. de la Bigourgère continua :

— Ah! messieurs, quelle grâce et quelle faveur! Il eût pu lui envoyer un de ses saints ou un de ses anges, qui sont ses messagers ordinaires. Il a voulu mieux. Il est venu lui-même, en personne, et, de sa triple personne, il a choisi pour se révéler à cette âme la plus touchante et la plus belle, celle où est notre espoir puisqu'elle s'est déjà sacrifiée pour nous. Ce n'est point le Dieu terrible du Sinaï qui s'est montré à mademoiselle de La Thomassière; c'est le Dieu de douceur et de paix, Jésus lui-même, l'Époux divin, et non pas, messieurs, tel qu'il est mort en croix, mais tel qu'il s'asseyait au foyer de Marthe et de Marie et s'entretenait avec elles. Ah! messieurs, quelle joie pour notre sœur d'avoir vu la face du Sauveur, non pas couronnée d'épines, mais toute brillante de jeunesse, de bonté et d'amour!

M. de la Bigourgère regarda autour de lui. Aux mines il sentit sa cause gagnée. L'odeur des viandes et des vins se mélangeait agréablement. Les valets, qui écoutaient aux portes entre-bâillées, se signaient.

— Voilà, messieurs, — reprit M. de la Bigourgère, — ce que j'avais à vous apprendre. J'ai voulu vous en avertir des premiers. Bientôt vous mêlerez votre voix à celles qui proclament ce miracle. J'ai tenu à vous en attester la vérité et laissez-moi ajouter que j'espère qu'il n'aura pas d'incrédules et que notre La Thomassière ne trouvera pas son « Thomas ».

Ce jeu de mots eut un succès admirable. Toute la salle se leva dans un brouhaha d'aise. On formait des groupes. M. Virlong allait de l'un à l'autre pour fomenter l'enthousiasme. On entourait M. de la Bigourgère de compliments comme si c'eût été son œuvre personnelle et une preuve de plus de la bonne administration de son diocèse. Il était près de trois heures quand M. de la Bigourgère annonça son intention de se rendre au couvent. La sortie se fit en tumulte. M. des Rantours, au bras de M. de Parfondval, ricanait. M. de Valenglin suivit la troupe, pensif.

Les rues étaient pleines de monde comme un dimanche.

Madame de Larnot, de son côté, avait convoqué à la grille quinze des plus actives dévotes pour leur apprendre la nouvelle : grâce à leurs langues, elle courait maintenant toute la ville; on s'abordait en s'interrogeant. Une grande foule s'était rassemblée sur la place du couvent. Il y avait des vauriens qui, grimpés aux arbres, criaient à tue-tête : « Vive Jésus! » On se coudoyait ; il faisait chaud, car on était au mois d'août. Le soleil brillait.

L'arrivée de M. de la Bigourgère ouvrit un sillon. Il bénissait de l'anneau, à droite à gauche, l'air content et échauffé, et, quand il monta les trois marches du seuil des Filles-Dieu, il se retourna.

On s'écrasait sur la place. M. de Valenglin s'y sentait pressé. Tout à coup, un chuchotement vola de bouche en bouche. Quatre heures allaient sonner; c'était l'instant où, d'ordinaire, mademoiselle de La Thomassière entrait en vision. Un profond silence se fit et il s'écoula deux bons quarts d'heure. M. de la Bigourgère avait reparu sur le seuil. Il leva la main et fit signe qu'il allait parler : « Jésus était là. » Une immense acclamation répondit à cette nouvelle. Les hommes lançaient leurs chapeaux en l'air et agitaient les bras. Les femmes, à genoux, pleuraient. En même temps, la cloche du couvent se mit à tinter. Celles de Saint-Grégoire entrèrent en branle. Grosses et petites rivalisaient. L'émotion était à son comble. Le soleil dardait avec force. La sueur coulait des visages. Une vieille mendiante accroupie auprès d'une borne jeta ses béquilles en criant : « Jésus! Jésus! je suis guérie! » cependant que les cloches sonnaient si fort qu'elles semblaient proches et que M. de Valenglin les croyait entendre au fond de ses oreilles, tant la tête lui bourdonnait.



M. de Valenglin avait assisté à toute cette scène avec un malaise singulier. Des pensées confuses l'agitaient et il était plus attentif à en débrouiller le sens qu'à observer ce qui se passait autour de lui. En toute autre circonstance, ce miracle l'eût laissé sinon incrédule, du moins indifférent, et sans l'intérêt bizarre qu'il y prenait aujourd'hui. Il l'avait éprouvé

Aux premières paroles de M. de la Bigourgère et il ressentait maintenant un trouble qu'il ne s'expliquait pas. Était-ce le spectacle de l'émotion populaire ? L'empressement de ces bonnes gens à fêter l'honneur que le ciel leur faisait avait plutôt de quoi divertir. Les vivats, les cris, les cantiques montraient l'embarras qu'ont les hommes à exprimer ce qu'ils sentent le mieux et la singularité qu'il y a à marquer son contentement par une gambade, un cri ou l'agitation d'un chapeau.

L'angoisse inexplicable de M. de Valenglin s'accrut encore lorsque, quittant la place où le tumulte ne cessait pas, il revint à son hôtel donner l'ordre qu'on sellât son cheval. Il ne trouva personne à l'écurie. Les deux valets étaient sans doute à quelque cabaret à célébrer, la bouteille en main, l'événement du jour. Tout de même, comme le soleil baissait et que M. de Valenglin avait hâte, sans savoir pourquoi, de s'en retourner, il se résolut à faire lui-même sa besogne. Il voulait, d'ailleurs, avant de rentrer à Beaulignon, passer aux Gisquets, chez M. d'Aiguisy, pour lui raconter ce qui venait d'avoir lieu.

Lorsqu'il traversa la ville, les habitants commençaient à pavoiser les rues et à placer les lampions. Les filles et les garçons dansaient déjà sur le mail. On s'embrassait et les talons frappaient le sol en cadence. Maître Luchoux, délaissant encore une fois la sculpture pour la charpente, clouait les planches d'une estrade improvisée. Des gens passaient en chantant et M. de Valenglin dut détourner son cheval pour ne pas écraser un ivrogne.

Il eut quelque peine à éviter ce fâcheux accident, car il était fort absorbé en ses pensées. Elles s'agitaient en lui avec rapidité et il cherchait à voir clair dans leur mouvement ; il y réussit, car, au moment où il sortait de Courjeu, il s'aperçut, sans en pouvoir douter, que leur sujet principal était mademoiselle de La Thomassière. Elle occupait son esprit : sa figure s'y montrait à découvert. Ces retours du passé ne sont pas rares, mais M. de Valenglin ne s'attendait pas à celui-là, tant il avait défait sa mémoire de tout ce qui se rapportait à ce souvenir.

Le chemin que suivait M. de Valenglin montait en pente

caillouteuse dès au sortir de la ville. Le cheval allait au pas. La campagne était silencieuse. A un coude de la montée, M. de Valenglin s'arrêta. On avait de là une vue assez complète de Courjeu.

La ville apparaissait, dans cette clarté douce d'une belle fin de journée, répandue le long des deux bords de la rivière, avec ses rues inégales, ses places, ses ponts, ses maisons et ses jardins. Le détail en était visible. Autour du clocher massif de Saint-Grégoire, des bandes de corneilles volaient en cercles, troublées par le bruit des cloches encore distinct jusque-là. M. de Valenglin soupira longuement. On apercevait les bâtisses sombres du couvent et le carré long de son jardin. L'hôtel de La Thomassière, tout proche, était reconnaissable à ses girouettes. Une fumée s'échappait de la cheminée : sans doute, madame de La Thomassière allait célébrer, par quelque copieux repas, la sainte gloire de sa fille et sa mystique union avec l'Époux. Voilà qui valait bien, morbleu! l'alliance terrestre d'un Valenglin. Et dans le jour encore clair M. de Valenglin distinguait là-bas le bosquet de charmille où s'accomplissait la divine rencontre. Les petits arbres faisaient une tache verte. Aucune lumière miraculeuse ne les désignait au regard et pourtant c'était là que mademoiselle de La Thomassière s'entretenait avec le Fils de l'Homme.

Le sentiment d'une douleur profonde, sournoise et envenimée pénétrait peu à peu M. de Valenglin. Il avait souffert quand mademoiselle de La Thomassière lui avait repris sa foi, mais aujourd'hui ce qu'il éprouvait était une amertume sourde et concentrée. Il ne lui venait point, comme jadis, l'idée de mettre le feu au couvent, ni aucune des fureurs qui l'avaient tourmenté alors. Il ne pensait plus à lancer son cheval au galop à travers champs pour épuiser sa colère et sa violence. Il demeurait immobile à sentir monter et sourdre en lui je ne sais quoi d'atroce et de mordant qui lui déchirait le cœur en lui laissant la tête froide et saine.

Jadis, certes, mademoiselle de La Thomassière l'avait quitté, mais pour se donner à Dieu, et ce don qui avait été d'abord son désespoir était devenu par la suite sa consolation. Et les paroles de M. d'Aiguisy lui résonnaient à la mémoire. Que dirait-il maintenant? Dieu!... mais ce n'était plus pour

mademoiselle de La Thomassière et pour M. de Valenglin quelqu'un de lointain, d'inconnu, d'informe et d'invisible. Pour elle, c'était un Époux ; pour lui, c'était un Rival. Et ce Rival était là en personne, lui-même! Il était descendu des espaces de l'éternité, il avait pris forme, et quelle forme! non point merveilleuse ou terrible, mais la plus simple et la plus redoutable, celle d'un homme! Et M. de Valenglin, dans l'air plus frais du soir, suait d'angoisse et de jalousie.

M. de Valenglin était jaloux de Dieu. Et par quel subterfuge, par quel artifice ce Dieu, fait homme, avait-il attiré cette âme à lui, sous quel prétexte de devoir, par quel stratagème ingénieux? Et M. de Valenglin se tourmentait douloureusement. Ce n'était ni de la fureur ni de la colère, mais du dépit, de la rancune, de la haine, et brusquement il poussa son cheval comme pour fuir, avec la vue de Courjeu, de ses maisons et de son couvent, la pensée qui lui perçait le cœur et qui lui répandait par tout le corps l'âcre bile de son chagrin.

Son cheval galopait lourdement, car c'était une forte bête. Tout à coup, elle s'arrêta. M. de Valenglin leva les yeux. L'Ennemi était devant lui. C'était le calvaire que madame de La Thomassière avait fait élever au carrefour des Gisquets. Un reste de jour semblait animer l'image d'une vie naturelle. On n'en distinguait plus le détail et la couleur et l'on ne voyait que le geste des bras ouverts et étendus comme pour étreindre.

M. de Valenglin eut un éblouissement et faillit tomber. La haine le mordit au cœur de sa dent aiguë. Il n'aperçut ni la couronne d'épines, ni les plaies, ni les clous. Il ne vit du Dieu qu'un torse d'homme. C'était Lui, l'Ennemi, le Rival. Et M. de Valenglin, assura sa botte à l'étrier, redressa sa haute taille et, de son gant de cuir brodé, enfonçant son chapeau sur sa perruque, hautain, dur et dédaigneux, passa outre sans saluer.

HENRI DE RÉGNIER

LA TRIPLE ALLIANCE

I

CONCLUSION ET PREMIER RENOUVELLEMENT DE LA TRIPLE ALLIANCE (1881-1887).

Dans l'histoire contemporaine de l'Europe trois faits se distinguent particulièrement, en raison des changements survenus dans les rapports des grandes puissances. C'est d'abord la guerre de 1870-71 qui a transféré de la France à l'Allemagne la prépondérance continentale. Vient ensuite la constitution de la *Triple Alliance*, qui a consolidé les effets du traité de Francfort, en rapprochant les monarchies du centre dans un syndicat inquiétant, en dépit de ses statuts pacifiques. Il faut enfin tenir compte de l'*Alliance franco-russe*, qui a jeté sa masse dans l'autre plateau de la balance et rétabli, en des conditions nouvelles, la stabilité de l'équilibre.

De la guerre franco-allemande, de ses causes, de ses péripéties et de ses conséquences, rien n'est ignoré.

En ce qui concerne l'alliance franco-russe, les informations sont plus rares. L'existence même n'en est pas mise en doute. Mais, à part un petit nombre d'initiés, les mieux renseignés ne peuvent préciser la date à laquelle un pacte formel entre la France et la Russie a scellé le rapprochement préparé par les fêtes navales de Kronstadt (1891) et par la visite à Nancy du grand-duc Constantin (1892). Quelles sont les clauses de ce pacte? Quel en est le terme? C'est le secret gardé par les cabinets intéressés. Et, pour le dire en passant,

ce secret même témoigne en faveur de notre régime démocratique et parlementaire, qui sait, au besoin, modérer les exigences de son contrôle pour ne priver notre diplomatie d'aucun moyen légitime. L'entente franco-russe a pour unique objet de faire contrepoids à la ligue italo-allemande; le caractère en est exclusivement défensif, la durée garantie par les intérêts de conservation qui en contituent la raison d'être et en imposent la nécessité : voilà, à peu près, tout ce qu'on sait. C'en est assez pour que la curiosité de l'opinion publique se montre satisfaite. La réserve gardée sur le reste paraît suffisamment justifiée par le voile mystérieux qu'on s'obstine, d'autre part, à maintenir sur les stipulations de la Triple Alliance.

A vrai dire, ce voile est devenu quelque peu diaphane grâce à l'usure des ans. Des mains indiscrètes en ont même, à diverses reprises, entr'ouvert les plis. Aussi bien les conditions essentielles de l'entente à trois sont-elles maintenant connues de ceux qui ont pris la peine de rapprocher les éléments d'une pareille enquête. Cependant la plupart des notions recueillies à ce sujet sont encore éparses et flottantes. En France, tout au moins, il n'existe, à notre connaissance, aucune publication qui en présente l'exposé méthodique et la synthèse. La *Triplice*, comme on dit, a pourtant une histoire qui mérite d'être étudiée, puisqu'elle tient par des liens étroits à celle de nos vingt dernières années et peut nous fournir des enseignements utiles.

C'est cette histoire, envisagée du point de vue français, que nous nous proposons d'esquisser dans les pages suivantes.

I

On a soutenu et l'on répète encore que l'accession de l'Italie à la ligue austro-allemande a été provoquée par notre établissement en Tunisie. Le traité du Bardo date du mois de mai 1881 ; l'accord italo-allemand, d'un an plus tard : le second arrangement devrait être considéré comme la conséquence directe du premier. Irrités et alarmés par notre expan-

sion sur la côte africaine, les Italiens se seraient, par dépit et par prévoyance, portés vers le camp allemand pour s'assurer contre nous des moyens de résistance et peut-être de revanche.

C'est trop dire.

Bien avant l'affaire de Tunis, on avait vu se former le courant d'opinion qui entraînait l'Italie vers ses voisins du nord. Les premières manifestations en ont apparu du vivant même de Victor-Emmanuel. On se souvient des visites que le roi galant-homme se décida, quelques années après l'entrée de ses troupes à Rome, à faire à l'empereur François-Joseph, à Vienne, puis à l'empereur Guillaume, à Berlin. Pourquoi de pareilles prévenances, qui ne devaient pas être complètement payées de retour? — Ce n'est pas à Rome, en effet, que ses visites lui ont été rendues, mais à Venise et à Milan. — Les contemporains n'y ont pas vu seulement des démarches de courtoisie, un effort pour sceller la réconciliation avec l'Autriche ; ils en ont gardé la mémoire comme d'un premier essai tenté, sous l'inspiration du ministère Minghetti, pour nouer une entente politique avec les empires du centre.

La valeur de la combinaison ne fut-elle pas appréciée, comme il convenait, à Vienne et à Berlin, où l'on se reposait alors sur la solidité de l'entente avec la Russie? Il y a de bons motifs pour le penser. Toujours est-il que les pourparlers n'eurent pas de suite, et qu'en Italie, le pouvoir échappa à la droite, avant qu'elle eût réussi à cimenter par un traité en règle le rapprochement désiré.

Avec la gauche, qui prit la direction des affaires en 1876, on put envisager tout d'abord l'application d'un autre système. Le fait est que, durant plusieurs années, on n'eut à signaler aucun incident qui dénotât, de la part des cabinets nouveaux, une tendance à lier partie avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Il appartenait aux successeurs de Depretis et de Cairoli de reprendre à leur compte le programme de Minghetti. Les motifs de ce changement de front ne sont pas douteux : ce sont les mêmes qui avaient, six ou sept ans plus tôt, déterminé l'évolution de la droite. Après avoir complété leur unité en 1870, les Italiens étaient demeurés dans un

isolement qui les inquiétait. Leurs relations avec la France n'étaient plus celles de 1859. La conquête de Rome s'était faite à la faveur de nos désastres, malgré des engagements formels. Il est vrai que le fait avait été accepté depuis et reconnu par toutes les puissances. Mais il restait chez nous un parti dont les vœux tendaient ouvertement à la restauration de l'ancien ordre de choses. Ce parti se composait d'une minorité dont l'impuissance avait été établie par les tentatives avortées de l'*ordre moral*. Cependant ses déclamations suffisaient pour entretenir les défiances des patriotes italiens. D'autres motifs influençaient dans le même sens les dispositions du gouvernement royal. Je veux parler des préoccupations suggérées par le caractère même de nos institutions. Sans doute, la République n'est pas un article d'exportation : c'est le principe énoncé par Gambetta et auquel nous n'avions pas cessé de conformer notre attitude. Nous n'en donnions pas moins l'exemple d'un peuple cruellement éprouvé, qui, en se gouvernant lui-même, sous le régime républicain, réussissait à restaurer son crédit, sa puissance militaire et sa prospérité. Fallait-il s'étonner que la monarchie italienne le vît sans enthousiasme et inclinât vers un autre point d'appui ? Ainsi les inquiétudes patriotiques concouraient avec les préoccupations dynastiques pour susciter un esprit nouveau dans la péninsule. L'ancien système avait fait son temps et produit ses effets utiles. L'Italie était naturellement conduite à se rapprocher des monarchies centrales, intéressées à la conservation du *statu quo* et capables de l'imposer. C'était la voie ouverte au jeune royaume pour sortir de l'isolement auquel il attribuait les récents mécomptes de sa politique extérieure ; il y voyait, en outre, le moyen de surmonter des difficultés intérieures et de prévenir des complications avec l'Autriche-Hongrie. Quelle figure avait-il faite au Congrès de 1878, après la guerre turco-russe ? Lui seul, croyait-il, n'en avait retiré aucun profit. La politique des *mains nettes* l'avait laissé les *mains vides*[1]. C'était la conséquence de l'isolement. La leçon ne devait pas être perdue.

A Vienne, on se fatiguait des menées irrédentistes que les

1. Voir l'article de M. Crispi dans la *Nuova Antologia* du 1er octobre 1900.

partis avancés organisaient dans la Péninsule, en troublant le Trentin, Trieste et les autres provinces adriatiques de l'Empire. Les choses en étaient arrivées au point que « l'Autriche s'était demandé si elle ne devait pas pourvoir à sa défense; un corps d'armée, sous le commandement d'un capitaine expérimenté, avait été rassemblé sur la frontière ouverte, tout prêt à la franchir ». C'est M. Crispi qui l'affirme[1]; et il ajoute qu'entre autres avantages, l'accession à l'entente austro-allemande devait permettre aux Italiens « de paralyser un ennemi sûr et désormais excédé de leurs inquiétudes et de leurs turbulences : l'Autriche ». — Après cela, l'agitation irrédentiste n'aurait plus de causes légitimes, et l'Italie se trouverait en même temps garantie par le Roi apostolique lui-même contre les revendications pontificales.

Toutes ces considérations s'imposaient au Quirinal et à la Consulta, où elles avaient pris faveur avant 1881. La presse italienne, en grande partie, se montrait acquise à l'idée d'un rapprochement avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Ses efforts tendaient à y rallier l'opinion publique. Les dissidents ne formaient déjà qu'une minorité, dont la voix n'était plus écoutée.

Tel était l'état d'esprit qui prévalait en Italie, quand nous fûmes amenés à placer la Tunisie sous notre protectorat.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer les circonstances qui ont précédé et accompagné notre établissement dans la Régence. L'histoire en est d'ailleurs fixée dans un beau livre, écrit par un témoin et un ouvrier de la première heure[2]. Il convient seulement d'en noter un point, qui reste établi en dépit de toute contradiction : c'est que l'Italie elle-même est pour beaucoup dans les causes déterminantes de notre intervention.

Nous connaissions les intérêts divers qui retenaient sur Tunis la surveillance de nos voisins et les espérances qu'ils y rattachaient. De leur côté, ils n'ignoraient rien des motifs qui nous obligeaient à y faire prévaloir notre influence, ou, du moins, à empêcher toute autre puissance d'y exercer une

1. Article cité, *Nuova Antologia*.

2. *La politique française en Tunisie; le protectorat et ses origines, 1854-1891*, par M. d'Estournelles de Constant. Paris, librairie Plon, 1891.

action prépondérante. M. Lanza le reconnaissait lui-même dans les lignes suivantes, publiées quelques mois après la proclamation de notre protectorat : « Après avoir fondé par de lourds sacrifices sa colonie algérienne, — écrivait-il à la *Deutsche Revue* de Berlin, — on comprend très bien que la France avait intérêt à empêcher, sur ses flancs, l'établissement de tout autre État, qui aurait pu arrêter le développement de sa puissance sur la côte méditerranéenne de l'Afrique. » — Le mieux eût donc été, pour les Italiens, de s'appliquer à la consolidation d'un *statu quo*, dont les deux puissances pouvaient s'accommoder. On ne l'a pas compris à Rome. Les imprudences de la diplomatie italienne ont précipité les événements, tout autant que les déprédations des Kroumirs et l'hostilité encouragée du bey. Nous avons été forcés, sous peine d'éviction, d'agir et d'occuper la place. Et, en ce faisant, — il faut le dire hautement, — nous n'avons manqué à aucun engagement international, ni lésé aucun droit acquis par un tiers.

Quoi qu'il en fût, l'occupation de la Régence soulevait contre la France, dans tout le royaume, un mécontentement dont l'amertume subsiste encore. Suivant le mot d'un de leurs orateurs, M. Damiani, les Italiens s'étaient habitués à considérer la Tunisie « comme la porte ouverte à leur expansion ». Ils avaient applaudi aux efforts tentés par leur gouvernants pour y substituer leur influence à la nôtre. Ils avaient dédaigné les avertissements qui ne leur avaient pas été ménagés. Notre intervention ruinait leurs calculs. Aussi n'y voyaient-ils qu'un abus de force et un attentat contre leurs droits éventuels. Une blessure d'amour-propre augmentait les regrets de la partie perdue. « C'est une épine à jamais fixée dans nos cœurs », disait, il y a quatre ans, un de leurs hommes d'État. Des faits plus récents attestent que la plaie saigne encore. Dans le nombre on peut compter le discours adressé, en octobre 1898, par un ministre du roi, M. Nunzio Nasi, à une députation italienne venue de Tunis en Sicile. Il y a quelques mois encore dans un article de revue[1], M. Crispi revenait à deux reprises sur la question de Tunis, pour combattre la

1. *Nuova Antologia*, du 1er octobre 1900.

politique qui a conduit le royaume à « renoncer à la plus riche, à la plus florissante, à la plus populeuse des colonies italiennes de la Méditerranée ».

En d'autres temps, un conflit aurait pu sortir de l'événement. Mais le danger n'en était pas à craindre en 1881. Nul n'ignorait que l'Angleterre avait, depuis le congrès de Berlin, pris son parti de l'établissement de notre protectorat. L'Allemagne, comme l'Autriche-Hongrie, s'en désintéressait ; on soupçonnait même le prince de Bismarck de nous avoir encouragés, avec l'arrière-pensée de jeter une pomme de discorde entre les deux États latins, d'isoler la France et d'attirer l'Italie dans l'orbite allemande. La Turquie était sans titres. L'Espagne ne voyait, en dehors du Maroc, aucun motif de se préoccuper de notre action dans la Méditerranée. Ainsi l'Italie n'aurait eu à compter sur aucun appui, si elle avait, un moment, nourri l'idée d'entamer contre nous une lutte ouverte à propos de la Tunisie. Le sens pratique, qui distingue sa diplomatie, la détournait d'une pareille faute. Mais les partisans d'un changement de système tiraient de l'aventure un argument nouveau : c'est qu'il fallait, à tout prix, sortir d'un isolement qui condamnait le pays à l'immobilité et à l'impuissance, tout en le laissant exposé aux heurts du contact avec des voisins redoutables. Un rapprochement avec la France républicaine, personne n'y songeait plus. Restait la ressource depuis longtemps étudiée, de se tourner vers les puissances centrales. Sans doute, la résolution était grave et grosse de conséquences ; mais on sait déjà que les intérêts dynastiques croyaient y trouver leur compte ; quant à l'opinion publique, elle s'y montrait ouvertement favorable après les dernières déconvenues.

Dans cette mesure, on peut dire que l'entrée de la France en Tunisie a été la cause occasionnelle de l'accession de l'Italie à l'entente austro-allemande : mais il ne faut pas perdre de vue que le projet même de l'évolution était caressé à Rome depuis des années, et qu'il se recommandait aux conseils de la Couronne par des considérations politiques où le dépit et le ressentiment n'avaient aucune place.

L'établissement de notre protectorat sur la Tunisie pro-

voquait, par contre-coup, la chute du ministère Cairoli (14 mai 1881), qui se sacrifiait en expiation d'un événement considéré comme un échec de sa politique. Quelques jours plus tard (29 mai), Depretis formait un autre cabinet, où il se réservait le portefeuille de l'Intérieur, pour confier la direction des Affaires étrangères à l'un des plus distingués jurisconsultes du royaume, Mancini. Les deux ministres se disaient hautement animés du désir de conserver avec la France de bonnes relations. Toutefois, au contraire du président du Conseil, Mancini avait des tendances connues vers un rapprochement immédiat avec les Puissances centrales. C'était aussi le but déclaré de son principal collaborateur, M. le baron Blanc, qu'il s'adjoignait comme secrétaire général à la Consulta.

Les premiers actes du nouveau cabinet semblaient témoigner qu'il n'entendait pas rompre avec la politique de recueillement, afin d'appliquer tous ses soins au développement des forces militaires du royaume et de se préparer ainsi de plus puissants moyens d'action pour l'avenir. Mais l'attitude des Chambres et le ton de la presse indiquaient déjà qu'il aurait à prendre parti plus tôt, peut-être, qu'il ne le désirait. Le moindre choc devait suffire pour précipiter le mouvement.

Tel fut l'effet d'un regrettable incident qui survint à Marseille le 17 juin suivant. La ville fêtait, ce jour-là, quelques régiments rapatriés de Tunisie. Aux acclamations qui saluaient nos soldats, se mêlaient tout à coup plusieurs coups de sifflet. Aussitôt la foule de s'en prendre à des Italiens, signalés comme les auteurs de l'inconvenante et imprudente protestation. De là, des rixes sanglantes, suivies d'une panique, qui provoquait l'exode précipité de beaucoup de membres de la colonie italienne, très nombreuse dans la région.

On imagine les impressions produites au delà des Alpes par la nouvelle de ces troubles et par les récits exagérés des transfuges. Les deux gouvernements parvenaient à s'entendre par un échange de loyales explications. Mais la presse s'emparait des faits survenus, pour en dénaturer le caractère. Les feuilles italiennes les présentaient comme des représailles des Vêpres siciliennes ; des manifestations antifrançaises se succédaient dans la plupart des grandes villes. Il n'en fallait pas

davantage pour que l'opinion publique, en se prononçant bruyamment pour l'alliance avec les Puissances centrales, entraînât le gouvernement du roi sur la pente où il glissait déjà.

Cependant des négociations s'ouvraient à Paris, vers le même temps, pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce, qui était signé, le 3 septembre 1881, entre la France et l'Italie. On pouvait espérer qu'une entente économique aurait pour effet de rapprocher les deux pays, en resserrant leurs intérêts matériels. Mais le branle était donné en sens contraire.

Le bruit se répandit alors que le roi Humbert allait se rendre en Autriche pour y saluer l'empereur. Cette démarche avait été retardée jusque-là, disait-on, par les objections du comte de Robilant, ambassadeur d'Italie près François-Joseph, et de Depretis lui-même. Mais les conseils des partisans de l'alliance allemande l'emportaient définitivement.

Le 27 octobre 1881, les souverains des deux monarchies se rencontraient à Vienne. Comme pour mieux marquer le caractère politique de son voyage, le roi Humbert s'était fait accompagner de Depretis et de Mancini. Les considérations qui l'y avaient déterminé étaient de telle valeur que ses ministres avaient même négligé de s'assurer préalablement si sa visite lui serait rendue à Rome. Et l'on sait qu'aujourd'hui encore, après dix-neuf ans, Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, par égard pour ses sujets catholiques et pour l'hôte auguste du Vatican, s'abstient de confirmer par sa présence au Quirinal la garantie territoriale qu'Elle a promise à son allié d'Italie. En 1881, cette conséquence n'était pas prévue. Aussi le voyage du roi était-il généralement commenté avec faveur dans la péninsule. Inutile d'ajouter qu'en France il ne faisait pas l'objet de réflexions aussi bienveillantes. Avec raison, on y voyait, ici et là, comme les préliminaires de l'accession de l'Italie au traité défensif qui unissait, depuis 1879, l'Allemagne à l'Autriche-Hongrie, et que la chancellerie de Berlin, après la dissolution de l'alliance des trois empires, avait négocié dans une pensée de préservation particulière contre la Russie. Il était à présumer que le prince de Bismarck ne laisserait pas fuir l'occasion de renforcer la combinaison,

en y attirant l'Italie, pour avoir contre la France une garantie analogue à celle qu'il s'était assurée contre l'empire du Nord.

Et de fait, si quelques hésitations subsistaient encore à Rome, la diplomatie du chancelier ne tardait pas à en avoir raison. Il lui suffisait, pour cela, d'exciter les inquiétudes du gouvernement royal, en affectant des dispositions favorables au Vatican. C'était le moyen d'attirer les Italiens dans une alliance dont le premier avantage devait être de les garantir contre toute tentative d'une restauration du pouvoir temporel, favorisée ou tolérée par l'Allemagne. Bismarck ne dédaignait pas de recourir à une pareille tactique, et il en recueillait bientôt les résultats attendus.

A la fin de décembre 1881, les ambassadeurs du roi Humbert à Vienne et à Berlin faisaient connaître au gouvernement de chacun des deux empires que l'Italie s'engagerait volontiers avec eux dans un pacte d'alliance défensive. Les négociations s'entamaient à Vienne, en février 1882. L'Autriche-Hongrie y était représentée par le comte de Kalnoky, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères ; l'Allemagne, par le prince de Reuss, et l'Italie par le comte de Robilant, tous deux ambassadeurs près l'empereur François-Joseph.

Le 15 mai suivant, le nouveau traité franco-italien de commerce était mis en vigueur simultanément dans les deux pays. En France, le nombre était grand de ceux qui comptaient encore sur cet accord économique pour resserrer les intérêts communs et rapprocher les esprits. Vain espoir ! Cinq jours plus tard, le 20 mai 1882, les plénipotentiaires des trois monarchies signaient, à Vienne, le traité célèbre de la *Triple Alliance*.

Le texte n'en a pas été publié. Toutefois, on a la certitude que le traité a un caractère purement défensif, et qu'il institue une garantie territoriale réciproque, chacun des contractants s'étant obligé à contribuer à la défense de celui des autres alliés qui ferait l'objet d'une agression étrangère. On sait, en outre, que le pacte était conclu pour une durée de cinq ans, et qu'il devait par conséquent, à moins d'un renouvellement formel, prendre fin le 20 mai 1887. On n'a d'ailleurs, pour en mesurer la portée, qu'à se référer au traité d'alliance conclu le 7 octobre 1879 entre l'Allemagne et l'Autriche-

Hongrie. Ce dernier traité a été officiellement publié à Berlin et à Vienne, le 3 février 1888. En voici les clauses :

ARTICLE PREMIER. — Si, contre toute attente et contrairement au désir sincère des deux Hautes Parties contractantes, l'un des deux empires était attaqué par la Russie, les deux contractants sont tenus de se prêter réciproquement assistance avec la totalité de leurs forces militaires, et, en conséquence, de ne conclure la paix que conjointement et de commun accord.

ART. II. — Si l'une des deux Hautes Parties contractantes était attaquée par une autre puissance, la seconde des deux Parties contractantes s'engage par le présent acte, non seulement à ne pas prêter assistance à l'agresseur, mais aussi à observer vis-à-vis de l'autre contractant une neutralité bienveillante. Si toutefois, dans le cas précité, l'agresseur était soutenu par la Russie d'une façon quelconque, soit par une coopération active, soit par des mesures militaires menaçantes pour la Partie attaquée, dans ce cas, l'obligation de l'assistance réciproque avec toutes les forces militaires, obligation stipulée à l'article premier, serait immédiatement applicable, et dès ce moment les opérations de guerre des deux Hautes Parties contractantes seraient conduites conjointement jusqu'à la conclusion de la paix commune.

ART. III. — Le présent traité, conformément à son caractère pacifique et afin d'éviter toute fausse interprétation, sera tenu secret par les deux Hautes Parties contractantes, et ne pourra être communiqué à une tierce puissance qu'après une entente entre les deux parties et dans la mesure convenue entre elles.

Les deux Hautes Parties contractantes, se fondant sur les sentiments exprimés par l'empereur Alexandre dans l'entrevue d'Alexandrovo, nourrissent l'espoir que les armements de la Russie ne prendront pas un caractère menaçant pour elles, et déclarent en conséquence n'avoir pour le moment aucun motif de communiquer le présent traité. Si, toutefois, contre leur attente, cet espoir était déçu, les deux Hautes Parties contractantes regarderaient comme un devoir de loyauté de faire connaître, tout au moins confidentiellement, à l'empereur Alexandre qu'elles devraient considérer une agression contre l'une d'elles comme dirigée contre toutes les deux.

En foi de quoi, les plénipotentiaires ont apposé leur signature authentique au bas du présent traité, qu'ils ont revêtu de leur sceau.

Fait à Vienne, le 7 octobre 1879.

HENRI VII, PRINCE REUSS (L. S.)
ANDRASSY (L. S.)

Tel est l'acte qui a servi de base à la Triple Alliance. On peut donc en tirer les indications suffisantes pour reconstituer, par induction, le pacte de 1882, en tenant compte des intérêts que les trois États avaient en vue.

L'Italie bénéficiait de la promesse d'un double appui contre une agression éventuelle de la France ; elle gagnait, de plus, un gage de sécurité pour ses frontières du nord-est ; elle obtenait enfin, par l'effet des clauses de garantie territoriale, une assurance contre toute tentative étrangère ayant pour objet la restauration de la puissance temporelle de la papauté. Par contre, elle avait à mesurer les conséquences de la situation nouvelle où la plaçait, au regard de la France, une alliance qui mettait à sa charge l'obligation de garantir à l'Allemagne les conquêtes de 1871. Au début des négociations de Vienne, le gouvernement italien avait demandé davantage. Sous le coup des préoccupations suscitées par l'affaire de Tunis, il aurait voulu l'addition d'une clause obligeant les parties à se prêter un concours réciproque pour la protection d'intérêts étrangers à l'objet même de l'alliance, notamment pour le maintien du *statu quo* méditerranéen. Les cabinets de Berlin et de Vienne n'avaient pas consenti à enchaîner leur liberté d'action en vue d'éventualités qui ne leur importaient pas ou ne retenaient pas au même degré leur sollicitude. L'Italie avait dû se contenter, par suite, d'une déclaration impliquant de la part des contractants la promesse de soumettre à un mutuel et amical examen les grandes questions politiques qui pourraient, en dehors du *casus fœderis*, intéresser plus particulièrement l'un d'eux.

Sur l'initiative du gouvernement austro-hongrois, les trois alliés étaient convenus que le traité du 20 mai 1882 conserverait un caractère strictement confidentiel, et que l'existence même n'en serait pas révélée. Le secret en était si bien gardé tout d'abord que, durant les mois suivants, la diplomatie française ne réussissait pas à démêler ce qu'il y avait de fondé dans les bruits qui circulaient à ce propos. C'est seulement au commencement de 1883 qu'elle était définitivement fixée sur la réalité et sur la nature d'un arrangement, auquel Mancini lui-même ne craignait plus de faire de transparentes allusions au cours de certains débats parlementaires. Elle y

était si bien préparée déjà, qu'elle ne pouvait en être ni déçue ni émue. Mais il en était autrement chez nous de l'opinion publique, incapable d'accepter avec une philosophie muette la nouvelle d'une évolution qui faisait de l'Italie, affranchie avec notre concours, unifiée et promue au rang de grande puissance, la garante du traité de Francfort et de notre démembrement.

Les commentaires provoqués en France par l'événement témoignaient d'une douloureuse émotion et ne s'imposaient dans la forme aucun ménagement. Il y avait là un danger dont la prudence de Depretis et de Mancini devait naturellement se préoccuper. Le premier des deux ministres avait donné, sans enthousiasme, son acquiescement à la ligue allemande, et seulement après s'être laissé persuader par les affirmations de son collègue que le nouveau système, ayant un caractère exclusivement défensif, n'offrait rien de contraire au maintien des bons rapports avec la France. Mancini en était convaincu peut-être, sa dialectique de juriste italien n'y découvrant aucune incompatibilité de droit. Toujours est-il — c'est justice de le constater — que les deux ministres, durant leur passage au pouvoir, ne négligèrent aucune occasion d'établir, par leurs discours et par leurs actes, qu'ils envisageaient uniquement le traité de 1882 comme une garantie de sécurité dont nous n'avions pas à nous préoccuper en temps de paix, et dont les stipulations ne devaient en rien contrarier le cours normal de nos relations avec l'Italie.

Ainsi s'explique la tranquillité des cinq années qui ont suivi immédiatement la conclusion de la Triple Alliance. C'est durant cette période que nos échanges avec l'Italie ont atteint le plus haut degré de développement, à la faveur du traité de commerce de 1881. C'est aussi durant cette période qu'a été conclu, à la suite des plus courtoises et des plus conciliantes négociations, l'arrangement du 25 janvier 1884 par lequel le gouvernement royal a consenti à la suspension de son tribunal consulaire en Tunisie, pour confier ses nationaux à la juridiction de nos magistrats. Ces heureux résultats doivent être attribués, pour une grande part, à la conception que Depretis et Mancini se sont faite de l'arrangement passé avec les puissances centrales et à la sagesse de leur attitude.

Il était à souhaiter que leurs traditions fussent scrupuleusement observées par tous leurs successeurs.

II

La Triple Alliance durait depuis deux ans déjà, sans que les Italiens en eussent tiré aucun profit appréciable, quand un événement imprévu vint mettre à l'épreuve leur confiance en ce pacte tutélaire. Il ne s'agissait de rien de moins que d'un nouveau rapprochement entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie. Le bruit, qui s'en répandait au commencement de 1884, ne rencontrait tout d'abord qu'une incrédulité générale. Mais aucun doute n'était plus possible en septembre, après la rencontre de Guillaume et de François-Joseph avec Alexandre III. D'après les informations concordantes des chancelleries, les trois empereurs s'étaient réunis à Skiernewice, afin de ratifier un traité secret, conclu pour trois ans, le 21 mars précédent, et par lequel ils s'engageaient réciproquement à une bienveillante neutralité pour le cas où l'un d'eux serait attaqué par une puissance étrangère.

C'était la première — et ce ne devait pas être la seule — application du *principe de réassurance*, imaginé par la diplomatie avisée et peu scrupuleuse du prince de Bismarck. Par le pacte de la *Triplice*, le gouvernement allemand s'était acquis le concours de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie contre toute attaque de ses voisins de l'ouest ou de l'est; par le traité de 1884, il immobilisait la Russie au cas d'une agression française et réussissait, dans une certaine mesure, à écarter l'éventualité d'une coalition franco-russe, dont sa prévoyance devait être, jusqu'à la fin, hantée comme par un cauchemar. L'Autriche-Hongrie trouvait aussi son compte dans une combinaison qui devait la prémunir, en certains cas, contre les risques d'un conflit avec la Russie, alors que la Triple Alliance garantissait ses frontières au sud-ouest.

L'Italie seule était oubliée ou sacrifiée dans le système nouveau. Non seulement elle n'avait aucun avantage à en attendre; mais elle ne pouvait se dissimuler que l'entente renouée

entre les trois empires réduisait, dans une forte mesure, l'importance que ses alliés avaient attachée à son concours. Désormais assurés de la neutralité russe, ceux-ci n'avaient plus à se préoccuper autant des considérations qui avaient fait la principale raison d'être de la Triple Alliance, ni par conséquent de l'appoint que l'Italie restait tenue de leur fournir. Sans doute, l'Italie continuait, grâce au pacte de 1882, à être protégée contre une attaque de la France, attaque bien improbable d'ailleurs ; mais elle devait comprendre que son rôle était amoindri dans la *Triplice*, où elle ne figurait plus sur un pied d'égalité. A ces motifs d'inquiétude s'ajoutait le froissement produit par les procédés des cours de Berlin et de Vienne, qui venaient de s'engager, à son insu, dans une combinaison secrète, se bornant, pour apaiser ses légitimes susceptibilités, à des assurances vagues sur la nature spéciale des questions négociées à Skiernewice.

Dans un pareil état de choses, le premier soin du cabinet de Rome fut d'aviser au moyen de renforcer aussi sa position par des arrangements appropriés à ses intérêts particuliers. Peut-être pourrait-il atteindre ce but par une entente plus intime avec l'Angleterre. Grâce à la Triple Alliance, il n'avait plus à se préoccuper de ses frontières du nord-est. Un rapprochement avec la grande puissance maritime compléterait le système, en assurant à l'Italie un concours efficace pour la protection de ses côtes.

Quelles ouvertures furent alors tentées à Londres? Quel accueil y reçurent-elles? Les archives diplomatiques n'ont pas livré leur secret. On sait seulement qu'aucun traité formel n'en est résulté. C'était à prévoir. L'Angleterre avait encore pour principe de ne pas compromettre les avantages de son « splendide isolement », en soumettant sa politique extérieure aux entraves d'une alliance continentale. Peut-être aussi le gouvernement de la reine ne jugeait-il pas inutile d'éprouver préalablement le zèle qui s'offrait et de lui demander des gages. Toujours est-il — coïncidence significative — qu'il faut placer en ce temps même les pourparlers engagés à Londres et à la suite desquels l'Italie se décidait, avec l'assentiment et même sur les conseils de l'Angleterre, à prendre pied sur le littoral de la mer Rouge, en occupant Massouah.

Depuis des années, le Khédive entretenait une garnison dans ce port qui relevait de la souveraineté nominale du sultan. Mais le gouvernement anglais, qui devait, quatorze ans plus tard, se poser contre nous en défenseur intransigeant des droits contestables de l'Égypte sur le Soudan, se désintéressait alors des conquêtes excentriques d'Ismaïl-Pacha. Ses préoccupations se concentraient sur la consolidation de son établissement dans la basse vallée du Nil. C'était une tâche dont les difficultés se proportionnaient aux efforts qu'il avait l'intention d'y appliquer pour l'instant. Il ne trouvait, par suite, que des avantages à se libérer de l'occupation d'un port éloigné et improductif, pour en passer la charge à une puissance bien disposée. Le ministère italien, où Mancini conservait la direction des Affaires extérieures, considérait l'entreprise sous d'autres points de vue. Il y voyait le moyen d'inaugurer une politique coloniale et de donner à ses concitoyens comme une compensation des déboires laissés par le congrès de Berlin et par l'affaire tunisienne. C'était, d'autre part, le premier acte d'une coopération concertée avec l'Angleterre, le signe d'une entente fondée sur la communauté des intérêts, pour la consolidation de l'équilibre méditerranéen et, par conséquent, pour la garantie des côtes italiennes.

Préparée sans retard et sans bruit, une première expédition était dirigée vers la mer Rouge en janvier 1885. Dès la fin du même mois, les troupes italiennes débarquaient à Massouah et y relevaient les garnisons égyptiennes, bientôt rembarquées pour Suez. Le drapeau royal était définitivement arboré sur cette terre d'Afrique, qui réservait de si dures épreuves aux armes et aux finances des nouveaux occupants.

En Italie même, les meilleurs esprits semblaient en avoir le pressentiment. Loin de rencontrer l'adhésion unanime sur laquelle le ministère avait compté, l'entreprise, à peine connue, soulevait, dans la péninsule, les méfiances d'une grande partie de l'opinion. Les divergences se manifestaient bientôt au parlement, où la question faisait, de janvier à mars, l'objet de débats animés. Mancini y déployait les ressources de sa féconde éloquence, pour faire ressortir les avantages d'une résolution qu'il considérait évidemment comme la grande pensée de son consulat. A ses yeux, l'occupation

de Massouah constituait le plus avisé complément du pacte conclu avec les puissances centrales.« Pourquoi, demandait-il à ses adversaires, ne voulez-vous pas reconnaître que, dans la mer Rouge, la mer la plus voisine de la Méditerranée, nous puissions en trouver la clef, la voie qui nous ramène à une efficace protection contre toute perturbation nouvelle de son équilibre? » — On ne pouvait, comme on l'a fait justement remarquer [1], dire davantage pour suggérer l'idée que l'occupation de Massouah se liait à tout un plan politique, et que des accords spéciaux avaient été stipulés entre l'Italie et l'Angleterre.

Les suggestions du ministre italien ne devaient pas être confirmées par le cabinet de Londres, qui se voyait, peu de temps après, dans l'obligation de nier, au parlement, l'existence de semblables accords. Vainement Mancini s'efforçait-il, par la suite, d'établir que l'entreprise coloniale, dont il revendiquait l'initiative et la responsabilité, aurait un avenir fécond, tout en étant exempte de risques, et qu'elle ne devait affecter d'aucune manière les forces ni les alliances continentales de l'Italie. Sa parole convaincue ne réussissait pas à ramener les incrédules. Après plusieurs victoires difficilement remportées, il voyait ses partisans se débander de telle sorte que le budget de son ministère ne passait, au scrutin secret, qu'à une voix de majorité. Le 18 juin 1885, le président du Conseil annonçait au parlement que le cabinet était démissionnaire. Onze jours plus tard, Depretis reformait une administration où il se réservait, avec l'Intérieur, l'intérim des Affaires étrangères, en remplacement de Mancini, qui se retirait définitivement, première victime de la politique coloniale.

Le portefeuille des Affaires étrangères ne devait rester que peu de temps entre les mains de Depretis, dont le dessein avait été, dès le début de la crise, de le confier à un diplomate éprouvé, le comte de Robilant, alors ambassadeur à Vienne. Mais celui-ci se souciait peu d'assumer la responsabilité d'une politique dont il était loin d'approuver l'orientation. En 1881, il avait déjà — comme on l'a vu plus haut

1. *Pagine di Storia contemporanea*, par le sénateur Luigi Chiala.

— formulé des objections contre la visite projetée par le roi Humbert à l'empereur François-Joseph, jugeant au moins prématurée l'initiative d'une entente où l'Italie risquait de ne point occuper une place égale à celle de ses partenaires. Pour les mêmes raisons il avait ensuite opposé à la négociation de la *Triplice* des résistances, dont les ordres de son gouvernement avaient triomphé, sans le convaincre. L'aventure africaine, où Mancini avait poussé l'Italie, n'était pas faite pour ramener un homme qui portait très haut le sentiment de la dignité nationale et souffrait de la sentir exposée à des risques lointains. On ne pouvait donc être surpris qu'il déclinât tout d'abord la charge de diriger la politique engagée contrairement à ses vues. Mais, après son premier refus, les événements venaient modifier la situation européenne d'une manière qui levait une partie de ses scrupules. Nous voulons parler de la révolution qui éclatait à Philippopoli et des conséquences qui s'ensuivaient à bref délai.

Le 17 septembre 1885, la Roumélie proclamait sa réunion à la Bulgarie. Il était facile de prévoir que la guerre allait éclater entre la Serbie et la Bulgarie, et qu'un pareil conflit, quelle qu'en fût l'issue, amènerait un refroidissement, sinon une rupture, entre les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg malgré les assurances d'amitié et de neutralité consignées dans le traité secret de 1884. Du coup, l'Italie recouvrait, au regard de l'Autriche-Hongrie, le rôle qu'elle remplissait, au début, dans la Triple Alliance, et dont le rapprochement des trois empires avait momentanément amoindri l'importance. Il n'en était que plus utile pour elle d'avoir à la Consulta un diplomate expérimenté, résolu et apprécié au dehors. En de telles conjonctures, le patriotisme du comte de Robilant ne pouvait rester sourd à l'appel direct et réitéré de son souverain. Le 27 septembre 1885, il était nommé ministre des Affaires étrangères dans le cabinet dont Depretis conservait la présidence.

Singulière destinée que celle du comte de Robilant ! Avec une rare fermeté de caractère et une grande justesse de vues, il était condamné par les événements, soit à concourir à des actes qu'il désapprouvait, soit à supporter les conséquences de

résolutions dont l'initiative lui était étrangère et dont il avait par avance signalé les dangers. La rencontre royale de 1881 s'était faite contre son gré : il avait eu pourtant à y faire figure comme ambassadeur. En cette même qualité, il avait dû négocier ensuite le traité de la Triple Alliance, qu'il jugeait prématuré et menaçant pour l'indépendance de la politique nationale dont il était particulièrement jaloux. C'est lui qui allait, en dépit de ses répugnances motivées, conclure le premier renouvellement du pacte avec les Puissances centrales. C'est lui qui devait être entraîné plus tard à dénoncer le traité de commerce franco-italien de 1881 et à consommer la rupture économique des deux pays, bien que le maintien de bonnes relations avec la France figurât dans les premiers articles de son programme. On sait enfin qu'il avait condamné, comme aventureuse, l'expédition de Massouah : c'est à lui encore que l'ironie du sort imposait la nécessité d'en poursuivre le développement et réservait la tristesse de sombrer sous le premier échec subi en Afrique par les armes italiennes.

Le ministère du comte de Robilant semblait pourtant débuter sous des auspices particulièrement favorables. Après quelques semaines, le 19 novembre 1885, la guerre déclarée par le roi Milan au prince Alexandre se terminait, à Slivinitza, par l'écrasement de l'armée serbe, et l'Autriche-Hongrie imposait aux belligérants un armistice, bientôt suivi d'un traité de paix. Mais la révolution de Philippopoli, l'attitude du prince Alexandre et surtout l'intervention de l'empereur François-Joseph, tendaient les rapports de la Russie avec l'Autriche-Hongrie et même avec l'Allemagne, qui, tout en paraissant se désintéresser du sort de la Bulgarie, paralysait, par sa seule neutralité, l'action du cabinet de Saint-Pétersbourg. Déjà on soupçonnait ce dernier de préparer les voies d'un rapprochement avec la France et de méditer ainsi l'évolution que le prince de Bismarck avait à cœur de prévenir.

L'Italie ne pouvait que profiter du réveil de la question des Balkans et de la lutte d'influence qui se prolongeait entre Vienne et Saint-Pétersbourg. Plus qu'auparavant, l'Autriche-Hongrie attacherait du prix à la retenir dans la Triple Alliance, afin d'assurer la sécurité de ses frontières du sud, en cas de

conflit avec le grand empire du nord. L'Allemagne y devait également tenir, en considération des intérêts de sa principale alliée et des siens propres. Le gouvernement italien se trouvait donc en mesure de reprendre avec les deux puissances la voix délibérative que le traité secret de 1884 lui avait enlevée : il savait la valeur que son concours avait pour elles et il pouvait y mettre le juste prix. Avec son avisée circonspection, le comte de Robilant ne voyait, dans cette situation nouvelle, qu'un motif supplémentaire d'entretenir avec la France les bons rapports qui contribuaient à assurer la liberté de son attitude vis-à-vis de ses alliés.

Une preuve décisive de ses dispositions se trouve dans son empressement à engager des pourparlers avec la République française pour conclure un traité de navigation, conformément aux promesses que les deux gouvernements avaient échangées lors de la signature de la convention commerciale de 1881. Négocié de part et d'autre avec un égal désir d'entente, le traité nouveau était signé le 30 avril 1886. Le comte de Robilant en saisissait aussitôt le Parlement italien, dont il obtenait l'approbation sans difficulté. Malheureusement, sous l'influence des idées protectionnistes qui primaient dans son jugement toutes les considérations politiques, la Chambre française des députés se montrait moins accommodante et repoussait le traité, en juillet 1886.

Inutile d'insister sur l'effet produit au delà des Alpes par ce vote parlementaire, que les partisans de l'alliance allemande exploitaient au détriment des relations franco-italiennes. C'est en vain que la diplomatie de Robilant, soutenue par les sympathies découragées de nos amis, aurait voulu réagir. Dans toute la péninsule, on considérait le fait comme un signe de mauvais vouloir, qui poussait aux hostilités la France devenue l'adversaire irréconciliable de l'Italie. Les conséquences en devaient peser, durant plus de douze années. sur les intérêts maritimes des deux peuples. Encore faut-il y chercher l'une des causes principales qui déterminaient le gouvernement royal, à la fin de cette même année 1886, à dénoncer le traité de commerce franco-italien du 3 novembre 1881 et à consommer ainsi la rupture définitive des relations conventionnelles sur le terrain économique.

Nous n'insisterons pas ici sur l'avortement du traité de navigation ni sur la dénonciation du traité de commerce : ce serait sortir de notre sujet. Il suffit d'avoir noté, à leur date, les conséquences de ces deux faits par rapport aux dispositions qui subsistaient alors en Italie et aux pourparlers qui s'engageaient déjà, vers le même temps, en vue du renouvellement de la Triple Alliance.

On doit penser, en effet, que la prévoyance du prince de Bismarck ne demeurait pas inactive en présence des éventualités qui menaçaient l'œuvre de sa diplomatie. L'entente austro-russe se trouvant pour longtemps compromise par la question bulgare, ses efforts se bornaient, de ce côté, à empêcher une rupture ouverte. Mais il avait aussi à prévenir le rapprochement de la France et de la Russie, dont le danger lui apparaissait, à augmenter les forces de l'armée allemande pour la mettre à la hauteur de toutes les circonstances, à consolider pour une longue durée le faisceau de la Triple Alliance qui le garantissait sur l'ouest et sur l'est.

Dans ce programme arrêté on peut trouver l'explication de l'attitude comminatoire que le chancelier prenait de nouveau, vers la fin de 1886, au regard de la France. Il y voyait un moyen d'intimidation pour réprimer les tendances qui semblaient entraîner vers la Russie le nouveau cabinet de Paris, où figuraient MM. Goblet et Flourens, avec le général Boulanger ; il y puisait, en outre, un argument pour décider le Parlement impérial, devant la menace du péril français, à lui accorder ce qu'on appelait le *septennat militaire*, c'est-à-dire le vote pour sept années du budget de la guerre. Ses efforts n'ayant tout d'abord abouti qu'à une demi-satisfaction, au vote du *triennat*, il n'hésitait pas à provoquer la dissolution du Reichstag (14 janvier 1887), pour en appeler, sur cette question même, au peuple allemand. Durant la période électorale, il ne négligeait aucun moyen de forcer l'opinion, s'appliquant surtout à accréditer la crainte d'une agression française, qui justifiait les nouveaux et pénibles sacrifices réclamés des contribuables en vue de la défense nationale. Les choses furent même poussées si loin et avec une telle violence, dans l'intérêt de la démonstration, que le maintien de la paix en parut compromis pendant quelques semaines.

L'attitude de la France ne fournissait pourtant aucun motif à cette campagne. C'était simplement l'application d'une manœuvre familière au chancelier, qui ne répugnait pas à troubler les relations internationales pour le succès de sa politique intérieure. La tactique lui avait réussi déjà et devait lui réussir cette fois encore. Plus docile que son aîné, le nouveau Reichstag votait le *septennat* réclamé par le gouvernement impérial (12 mars 1887). Les nuages qui assombrissaient le ciel de l'Europe se dissipaient aussitôt comme par enchantement. Et notre ambassadeur à Berlin, M. Herbette, pouvait télégraphier au quai d'Orsay : « L'orage est passé ; tout est tranquille : on peut fermer les parapluies et ouvrir les parasols. »

Pour compléter son œuvre de prévoyance, le chancelier n'avait plus qu'à resserrer, pour une nouvelle période, les liens de la *Triplice*. « Le renouvellement anticipé du traité d'alliance entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie fut, on peut le dire, le bouquet d'artifice par lequel le prince de Bismarck voulut saluer la victoire du septennat militaire, victoire qui, dans son esprit, devait mettre le gouvernement allemand en situation de jouer, mieux qu'auparavant, le rôle d'arbitre en Europe[1]. »

Aucune résistance n'était à prévoir de la part de l'Autriche-Hongrie. Il n'en était pas de même de l'Italie, avec le comte de Robilant, qui ne faisait pas mystère de ses dispositions. Aussi le chancelier jugeait-il opportun de s'abstenir de toute proposition directe, afin de ne pas encourager, par trop d'empressement, les défiances et les prétentions qui se faisaient jour à la Consulta. Il avait d'ailleurs, en l'ambassadeur d'Italie à Berlin, un intermédiaire complaisant, qui allait lui épargner l'ennui des premiers pas, en appliquant tout son zèle à vaincre les hésitations de Robilant.

Le comte de Launay, auquel un long séjour à Berlin avait inspiré une considération quelque peu exclusive pour la puissance allemande, était le partisan convaincu de l'union de son pays avec les empires du centre. Il ne voyait pas sans préoccupation approcher le terme du pacte de 1882 ; il savait qu'à

1. *Pagine di Storia contemporanea*, par le sénateur Luigi Chiala.

Berlin comme à Vienne, on était prêt à en renouveler les stipulations; il désirait que son gouvernement ne laissât pas échapper l'occasion. Mais Robilant ne semblait nullement disposé à se laisser convaincre. En 1882 déjà, il n'avait souscrit qu'avec résignation à l'entente allemande, jugeant que l'Italie n'était pas en mesure d'occuper une place égale à celle de ses alliés dans une combinaison dont l'effet certain serait de compromettre les bons rapports avec la France. Ses répugnances avaient été confirmées par la divulgation du traité conclu, en 1884, par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avec la Russie, traité dont la négociation lui apparaissait comme un manque d'égards pour son pays. Enfin il estimait que, dans l'état des choses, la *Triplice* exposait sans utilité l'Italie aux risques d'une guerre continentale, et ne lui ménageait aucune garantie pour les intérêts vitaux qu'elle avait à défendre dans la Méditerranée. Pour toutes ces considérations, il faisait d'abord le plus décourageant accueil aux sollicitations de son ambassadeur à Berlin, ne craignant pas de lui exposer, sans ménagements diplomatiques, toute la sévérité de son jugement réfléchi.

On doit à M. le sénateur italien Luigi Chiala[1] la publication d'une série de lettres échangées à ce sujet entre le comte de Launay et le comte de Robilant. Rien de plus intéressant que ce dialogue confidentiel, prolongé durant près d'une année, entre les deux diplomates animés d'un égal patriotisme, mais poussés par une conviction opposée.

Dès le mois de mars 1886, le comte de Launay demandait si le gouvernement royal ne croyait pas opportun d'aborder la question et de faire les premiers pas en vue du renouvellement « amélioré » de l'alliance. Robilant répondait que, pour parler franc, il était médiocrement satisfait de l'attitude de l'Allemagne, « dont les assurances de bon vouloir étaient un peu de l'eau bénite de cour ». A tous égards, il ne jugeait pas le moment convenable pour entamer des négociations, ajoutant que, dans tous les cas, le traité ne pouvait être renouvelé « tel quel ».

Deux mois plus tard, l'ambassadeur revenait à la charge.

1. *Pagine di Storia contemporanea*, par le sénateur Luigi Chiala.

Sans se montrer aussi opposé qu'auparavant aux négociations, Robilant objectait qu'il aurait besoin de connaître à fond les intentions du prince de Bismarck; que, sans doute, il pourrait, sans trop de peine, se ménager à cet effet, durant l'été, une rencontre avec le chancelier, à Tœplitz ou ailleurs, mais qu'il ne se résoudrait pas à une pareille démarche sans connaître préalablement les conditions d'un nouvel accord, et qu'au surplus ces conditions devraient être suffisantes pour faire violence à sa volonté de renoncer au renouvellement de l'alliance. « Pour mon compte, — disait-il en terminant, — je crois que nous n'en ferons rien. »

Aussitôt le comte de Launay de s'emparer de l'idée d'une entrevue des deux ministres et de pousser le comte de Robilant à y donner suite. Il avait, disait-il, des motifs de penser que, cette fois, le chancelier ne se refuserait pas à l'insertion dans le traité d'une clause concernant la protection des intérêts italiens dans la Méditerranée. Le terrain était bien préparé. Pourquoi le ministre du roi ne saisirait-il pas l'occasion qui s'offrait, d'aller saluer l'empereur Guillaume à Gastein, où Bismarck se rendrait en même temps? Il ne viendrait à l'esprit de personne de considérer comme une avance une démarche que de simples considérations de courtoisie motiveraient ouvertement; l'opinion publique en Italie verrait volontiers que le ministre des Affaires étrangères ne brillât pas par son absence, comme si les grosses affaires se traitaient à son insu.

Le comte de Robilant répliquait :

Il y a du vrai, mon cher ami, dans ce que vous me dites pour m'encourager à prendre l'initiative d'une rencontre avec le chancelier; mais... je ne vous cacherai pas que je n'en ferai *rien*.

Le prince de Bismarck a fait de belles phrases sur mon compte, quand je suis venu au ministère; mais, en dehors de cela, il n'a pas remué le petit doigt pour accentuer un rapprochement plus pratique avec l'Italie.

Je ne lui ai pas demandé de me donner de la force; je me passe de son concours pour cela; mais, de son côté, il n'a fait aucun essai de ce genre.

Décidément, l'Italie est fatiguée de cette alliance inféconde, et je ne me sens pas l'envie de la forcer à la renouveler, car je sens trop profondément qu'elle sera toujours improductive pour nous. Il est

aussi possible que M. de Bismarck se soit trompé à mon égard, ne me connaissant pas du tout, et se soit imaginé que je me sentirais le besoin de marcher toujours et quand même à sa suite. S'il a cru cela, il s'est étrangement trompé. Il est donc plus que probable que je ne renouvellerai pas l'alliance, et que je me réserverai de me lier à bon escient, quand le moment sera venu.

Je désire que, pour ce qui dépend de vous, vous laissiez tout à fait tomber tout échange d'idées sur le renouvellement de l'alliance.

Si le chancelier désire, lui, entamer des négociations dans ce sens, il n'a qu'à prendre, lui, l'initiative, et à nous faire connaître ses pensées; mais, comme je vous l'ai dit, il serait fort difficile que nous acceptions de prendre de nouveaux engagements.

Lors de la conclusion de l'alliance qui va finir, notre tort a été de prendre l'initiative avec insistance : je l'ai vivement déploré alors; je l'ai dit sur tous les tons à qui de droit; je ne retomberai pas dans la faute commise par mon prédécesseur...

Après une critique aussi sévère du pacte de 1882, il était douteux que le ministre italien se prêtât à en négocier le renouvellement. Dans tous les cas, il était certain qu'on n'avait pas à espérer de sa part l'initiative à laquelle on désirait le déterminer. L'attitude nouvelle du comte de Launay, sa réserve inattendue suffisaient pour édifier la chancellerie de Berlin sur les dispositions de la Consulta. Il fallait que les deux alliés du Nord se résignassent à faire les premiers pas, s'ils voulaient aboutir.

Leur parti était vite arrêté. Dès le commencement d'août (1886), après s'être concerté à Gastein avec le prince de Bismarck, le comte Kalnocky avisait l'ambassadeur d'Italie qu'à Berlin comme à Vienne, on considérait comme opportune la prolongation de l'entente à trois. Une communication analogue était faite à la Consulta, vers le même temps, par M. de Keudell, ambassadeur d'Allemagne près le roi. Robilant prenait acte de ces déclarations en faisant observer qu'il ne croyait pas possible le renouvellement pur et simple de la *Triplice*; il jugeait indispensable d'en compléter le texte par des clauses relatives à la protection des intérêts de l'Italie dans la Méditerranée; et il exprimait le désir que les négociations eussent lieu, non plus à Vienne, mais à Berlin ou à Rome.

Probablement ces prétentions étaient tout d'abord tenues

pour excessives à Berlin et surtout à Vienne, où le pacte originaire avait été conclu en 1882, et où l'on ne pouvait envisager avec un complet détachement les revendications formulées en vue des intérêts particuliers de l'Italie dans la Méditerranée. Aussi plus de deux mois se passaient-ils, sans qu'il fût donné suite aux pourparlers. Cependant le prince de Bismarck n'était pas homme à s'arrêter devant de pareils obstacles. Sans trop de peine, il décidait le gouvernement austro-hongrois à consentir au transfèrement à Berlin du siège des négociations. Quant aux nouvelles demandes de l'Italie, il suggérait l'idée que satisfaction pourrait y être donnée au moyen d'accords dont les bons offices de l'Allemagne seconderaient la conclusion entre l'Italie et l'Angleterre, et auxquels l'Autriche-Hongrie participerait, si elle le jugeait utile.

Au commencement de novembre (1886), M. de Keudell proposait officiellement le renouvellement du traité au gouvernement italien, qui répondait en transmettant à Berlin les clauses complémentaires dont il réclamait l'insertion. Les négociations s'engagèrent régulièrement. Quelles que fussent les objections de l'Autriche-Hongrie, il n'était pas douteux que la volonté du prince de Bismarck n'en décidât le règlement à l'heure voulue. Si Robilant abandonnait la première partie de son programme, en se prêtant à un renouvellement de la *Triplice*, du moins pouvait-il se flatter d'en compléter les stipulations en un sens favorable à son pays. C'eût été encore un succès pour sa diplomatie.

Peut-être faut-il chercher dans ce succès, tenu dès lors pour assuré, un des motifs qui entraînèrent le ministre italien à se départir des ménagements qu'il s'était imposés à l'égard de la France depuis son arrivée au pouvoir. C'est en ce temps même (décembre 1886), qu'il prit la grave résolution de dénoncer le traité de commerce franco-italien du 3 novembre 1881.

On connaît déjà le fâcheux effet produit, quelques mois auparavant, par le vote de notre Chambre des députés repoussant le traité de navigation conclu entre les deux pays. L'impression qui en persistait était sans doute pour quelque chose dans le parti pris par le ministre italien. On peut

croire, en outre, que son ombrageuse fierté ne voulait pas se laisser prévenir par la France, qui semblait elle-même disposée à mettre fin au traité commercial. Cependant il semble douteux que Robilant se fût laissé, par ces seules raisons, entraîner prématurément à un acte dont les conséquences ne devaient pas lui échapper, s'il n'avait, au même moment, escompté la reconstitution d'alliances « améliorées », qui permettraient à l'Italie d'encourir avec sérénité les risques d'une rupture économique et politique avec la France. L'avenir aurait peut-être confirmé la hardiesse de ses calculs, si des circonstances imprévues n'étaient venues ébranler ses positions et en compromettre les avantages au regard de ses partenaires : nous voulons parler de la première épreuve que l'entreprise africaine réservait à l'Italie.

Il y avait deux ans déjà que les Italiens tenaient Massouah avec une faible garnison, élargissant progressivement leur établissement vers l'intérieur, sans trop se soucier des anciens maîtres de la contrée. Sans doute ils n'ignoraient pas les dispositions hostiles des Abyssins de l'Asmara, commandés par un chef entreprenant, le ras Alula, dont l'autorité prévalait exclusivement dans les hautes vallées et qui avait toujours supporté avec impatience le contact des Égyptiens. Mais de longs mois d'inaction de sa part et une confiance exagérée dans la valeur de leur armement contribuaient à entretenir les nouveaux occupants dans une imprudente quiétude.

Cependant, dans les premiers jours de janvier 1887, des nouvelles alarmantes parvenaient à Rome, où le bruit s'accréditait que le ras Alula s'approchait de Massouah, pour tenter une attaque de vive force. Le 14 janvier, le comte de Robilant s'appliquait à atténuer la gravité de ces nouvelles à la Chambre des députés, qui commençait à s'en émouvoir ; puis, répondant à un membre de l'Assemblée, qui le pressait de communiquer les dépêches reçues par le gouvernement, il s'y refusait péremptoirement, et ajoutait sous forme de péroraison :

... Qu'on m'interroge, si l'on croit qu'il y a quelque chose d'important à savoir ! Mais que je vienne ici publier les bulletins militaires, ce n'est pas possible. J'en appelle au sérieux de la Chambre :

il ne me paraît pas qu'au moment actuel il convienne, et il ne convient certainement pas d'attacher autant d'importance à quatre brigands, qui peuvent se jeter dans nos jambes en Afrique.

La Chambre accueillait par des rires et des approbations cette confiante boutade.

Le 27 janvier encore, le cabinet provoquait lui-même un nouveau débat parlementaire, afin d'obtenir un vote de confiance qui fortifiât son autorité et dont il sentait le besoin pour maintenir son attitude dans les négociations de Berlin. Il l'emportait avec une majorité de soixante-quinze voix. Ce jour-là, on ignorait à Rome que, la veille (26 janvier 1887), le ras Alula, à la tête de plusieurs milliers d'Abyssins, avait attaqué et complètement anéanti, dans les passes de Dogali, une colonne italienne de cinq cents hommes. La nouvelle du désastre ne parvenait en Italie que le 1er février; elle y produisait une émotion considérable. Le ministère s'empressait de demander au Parlement un crédit extraordinaire de cinq millions de lires pour l'envoi de renforts en Afrique. Le 4 février, la question était débattue à la Chambre des députés, et Robilant n'hésitait pas, pour enlever un vote de confiance qui lui apparaissait de plus en plus nécessaire, à faire entendre que le règlement d'intérêts bien supérieurs à l'entreprise africaine dépendait de la délibération à intervenir.

Voici comment il s'exprimait :

Les événements n'ont pas répondu à certaines paroles que j'ai dites, il y a quelques jours. Aussi n'éprouvé-je aucune difficulté à reconnaître que ces paroles étaient malheureuses. Je ne mendierai pas d'indulgence à ce propos. Je dirai seulement qu'au moment où je prononçais ces paroles, je tenais pour impossibles les faits qui se sont produits ; mais je pensais, comme je le pense encore, qu'actuellement, dans les conditions générales de l'Europe, l'Italie devait montrer que, quelle que pût être sa situation à Massouah, son action dans ces parages ne pouvait et ne devait être considérée que comme un épisode d'importance secondaire et non susceptible d'affecter son action en Europe... L'honorable préopinant a fort bien dit que ce n'est pas le moment de discuter la politique coloniale ou africaine. Il a très bien fait de développer sa pensée, en déclarant nettement que la Chambre ne doit pas hésiter à condamner le ministère, si elle croit que le ministère s'est trompé. Un ministère seulement toléré serait en ce moment un malheur pour le pays... Du verdict que le Parle-

ment prononcera aujourd'hui, dépendra en grande partie la question de savoir si l'Italie sera encore demain une grande puissance, en état de faire valoir ses intérêts vrais, supérieurs. Le moment est donc solennel. Les questions de personne ne sont rien en présence de l'intérêt de l'Italie dans le monde. Je n'ai pas le moindre doute que le verdict que vous prononcerez ne soit tel que la grandeur du nom italien n'en soit pas diminuée. Et c'est là mon seul désir.

A ces dramatiques objurgations dont les motifs et le but véritable n'échappaient à aucun des auditeurs, la Chambre ne répondait que par une majorité favorable de trente-quatre voix. Le cabinet se voyait menacé par la coalition qui se nouait entre les adversaires de la politique coloniale et les adversaires de l'alliance allemande. Aurait-il, en de pareilles conditions, l'autorité nécessaire pour faire face à toutes les difficultés de la situation et surtout pour conduire les négociations de Berlin au terme voulu? Le comte de Robilant ne le pensait pas. Sa démission entraînait celle du cabinet tout entier (8 février 1887).

Survenue en des circonstances aussi difficiles, la crise se prolongeait plus de deux mois. Tout d'abord le roi proposait au comte de Robilant de former une nouvelle administration; celui-ci refusait d'en assumer la charge. Toutefois, le fait même qu'il restait provisoirement à la Consulta, suffisait pour établir que la prolongation de son intérim était motivée par des considérations étrangères et supérieures à l'objet des récents débats parlementaires : elle n'avait effectivement d'autre but que de lui laisser le temps d'achever les négociations engagées pour le renouvellement de la Triple Alliance, négociations dont il tenait tous les fils et auxquelles l'échéance prochaine du pacte originaire (20 mai 1887) imprimait un caractère d'urgence.

Pour le plénipotentiaire italien la situation n'était pas aussi favorable que jadis. Il pouvait assurément compter que ses partenaires attachaient le même prix au maintien de l'entente à trois, la question bulgare continuant à peser sur leurs rapports avec la Russie. Mais, alors qu'il avait consommé la rupture économique avec la France et compromis pour longtemps les chances d'un rapprochement entre les deux États

latins, alors que son pays était engagé dans une entreprise coloniale qui occupait au loin une partie des forces nationales, il ne pouvait plus affecter, en ce qui concernait les alliances continentales, le détachement dont il se prévalait, quelques mois auparavant, pour rehausser la valeur de son concours et dicter des conditions. En aucun temps, l'appui des empires du centre n'avait eu plus d'importance pour l'Italie. On devait s'en rendre compte à Berlin comme à Vienne.

Ce qu'il devait en coûter à la fierté du comte de Robilant, après son attitude de l'année précédente, pour reprendre les négociations dans les conditions nouvelles où le plaçaient sa démission et les changements survenus dans la situation de son pays, on le devine aisément. C'est justice de constater que son patriotisme n'eut pas un moment de défaillance. Se pliant aux événements, il s'appliquait, à Berlin et à Londres, à presser des pourparlers où la temporisation n'était plus de mise. Aussi ne tardait-il guère à consolider le résultat que se proposait son abnégation et qui devait marquer le terme de sa vie publique. Vers le milieu du mois de mars 1887, le prince de Bismarck signait à Berlin, avec les ambassadeurs d'Autriche-Hongrie et d'Italie, l'acte qui consacrait le premier renouvellement de la Triple Alliance.

La nouvelle en était portée à la connaissance du public, le 17 mars, par un avis du *Reichsanzeiger*, annonçant que l'empereur Guillaume venait de conférer au comte de Robilant le grand cordon de l'Aigle Noir. Personne ne se trompait sur la signification du décret impérial. En Allemagne comme en Autriche, la presse officieuse tenait pour définitivement conclue la prolongation du pacte de 1882 et célébrait le fait accompli comme une assurance contre l'éventualité d'une alliance franco-russe et une garantie de la paix européenne.

Cette fois encore, les stipulations intervenues n'étaient pas rendues publiques, bien que les parties contractantes se fussent déliées de l'obligation originaire de garder le secret sur l'existence même de l'accord. Tout ce qu'on savait, c'est que le traité était conclu encore pour une période de cinq années, le terme en étant par conséquent reporté au 20 mai

1892. On n'ignorait pas non plus que le traité nouveau conservait, comme le précédent, un caractère absolument défensif, les trois États s'engageant à faire cause commune avec celui d'entre eux qui viendrait à être attaqué par d'autres puissances, et se garantissant réciproquement leurs possessions continentales. Mais l'incertitude continuait à subsister sur la mesure précise des obligations militaires qui constituaient la sanction effective des obligations contractées. L'Italie avait-elle obtenu, dans les dernières négociations, les garanties qu'elle réclamait pour ses intérêts spéciaux dans la Méditerranée et que le comte de Robilant avait considérées longtemps comme une condition nécessaire de son adhésion? Le fait certain, reconnu en Italie même par les plus fervents partisans du système, est qu'aucune clause relative à ces intérêts ne figurait dans le nouveau traité. Était-il intervenu, du moins, grâce à la médiation bienveillante du chancelier de Berlin, un arrangement formel à ce sujet entre les cabinets de Rome et de Londres? L'opinion publique, dans la péninsule, se plaisait à le croire, et les publicistes italiens ne négligeaient rien pour en accréditer l'idée. Mais peut-être, prenant leur désir pour la réalité, fondaient-ils complaisamment leur confiance sur une décevante équivoque. M. le sénateur Chiala, dans le livre documenté qu'il a consacré à la Triple Alliance, se montre très affirmatif. Il fait honneur au comte de Robilant d'avoir réussi, durant la crise ministérielle, « à nouer avec l'Angleterre des *accords spéciaux* »; ailleurs, il insiste sur ce point que l'impression produite à Paris par le renouvellement de la Triple Alliance aurait été plus pénible encore, « si l'on y avait eu la certitude que des *accords spéciaux* avaient été stipulés entre l'Italie et l'Angleterre, quelques semaines auparavant, pour la protection de leurs intérêts communs dans la Méditerranée ». Plus loin, enfin, il rapporte comme preuve, sans d'ailleurs en établir l'authenticité, les paroles suivantes que Depretis aurait prononcées, en février 1887, dans une séance du Conseil des ministres : « Quant à l'Angleterre, je dois ajouter qu'aucun cabinet en Italie n'aurait jamais osé espérer obtenir ce que le comte de Robilant a obtenu; notre position est maintenant assurée sur terre et sur mer. »

Faut-il conclure de ces assertions que l'Italie avait réussi, en ce qui concerne la protections de ses côtes et l'équilibre méditerranéen, à compléter par une convention avec l'Angleterre, les garanties que la Triple Alliance lui assurait sur le continent? M. Chiala lui-même reconnaît qu'il n'attache pas une telle signification aux mots *accords spéciaux* dont il se sert pour désigner l'entente intervenue avec la Grande-Bretagne. A défaut même de cette réserve, il eût été difficile d'admettre l'hypothèse d'un traité formel. Sans parler des motifs constitutionnels qui l'auraient dissuadé de s'engager secrètement, on peut se demander quel avantage le gouvernement anglais aurait trouvé à enchaîner sa liberté d'action par des obligations conventionnelles en vue d'éventualités incertaines. De pareils pactes étaient au moins inutiles, s'il ne s'agissait pour lui que de s'assurer le concours de nos voisins du sud-est. L'Italie n'avait-elle pas déjà subordonné spontanément sa politique maritime à celle de l'Angleterre? N'était-elle pas à Massouah en vertu d'une entente concertée, et n'avait-elle pas, en présence des difficultés qui venaient d'y surgir, le plus impérieux besoin de ménager le bon vouloir de la puissance qui tenait les clefs de la Méditerranée? N'avait-on pas vu ses représentants, dès 1885, au cours de la conférence internationale de Paris pour le canal de Suez, se détourner du concert établi entre les délégués de la France, de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, pour appuyer les revendications anglaises? Le gouvernement royal se trouvait déjà lié indissolublement par la force des événements et par sa volonté même. Il n'y avait aucun intérêt pour l'Angleterre à enfreindre ses principes traditionnels et à compromettre, par une alliance positive, son « splendide isolement », en vue d'un concours qui ne pouvait lui faire défaut, le cas échéant.

Mais il y a plus. A diverses reprises, les membres du gouvernement de la reine furent interrogés, aux Communes, sur le caractère des relations établies entre les deux pays. Aucun d'eux ne se crut autorisé à confirmer les assurances dont on se prévalait en Italie.

Le 14 février 1887, M. Labouchère précisait la question, afin de savoir si le gouvernement de Sa Majesté avait con-

naissance d'informations publiées récemment sur un accord qui serait conclu, entre l'Italie, l'Autriche-Hongrie et la Grande-Bretagne, pour la protection des côtes du premier de ces États, si cet arrangement avait fait l'objet de correspondances diplomatiques et si ces correspondances seraient soumises au parlement. Sir J. Fergusson, sous-secrétaire d'État au Foreign Office, répondait que l'Angleterre n'était liée par aucune convention secrète engageant son action militaire ou navale. En d'autres occasions, le député de Northampton revint à la charge avec insistance. Le sous-secrétaire d'État se borna à s'en référer à ses déclarations antérieures, ajoutant que, dans les éventualités qui pourraient survenir, la conduite du gouvernement se conformerait aux circonstances spéciales du moment et aux intérêts de l'Angleterre.

Le 9 novembre suivant, au banquet annuel du lord-maire, le marquis de Salisbury aborda lui-même le sujet en des termes qu'il est utile de reproduire. Les voici :

> Nous avons lu récemment les discours de deux hommes éminents, les ministres des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie, deux États auxquels nous lient nos plus profondes sympathies, et dont les intérêts, sous beaucoup de rapports, coïncident étroitement avec les nôtres. Nous avons lu leurs discours, qui ont encouragé le monde à avoir confiance dans la conservation de la paix, et nous croyons que tous deux ont les mêmes aspirations que la politique anglaise. Ils ont manifesté, non sans raison, non sans fondement, l'espérance d'avoir pour eux la sympathie de l'Angleterre. Je crois qu'ils ont cette sympathie, et que toute l'influence que l'Angleterre peut exercer penchera du côté des nations dont les efforts tendent à la conservation de la liberté, de la légalité et de la paix.

Après cela, on peut tenir pour établi, ce semble, qu'aucune modification ne s'était produite, concurremment avec le renouvellement de la Triple Alliance, dans la situation conventionnelle de l'Angleterre. Le gouvernement de la reine avait consenti peut-être à un échange de vues, favorisé par les démarches de l'Allemagne, et dans lequel on était parvenu sans peine à constater que les intentions des puissances délibérantes concordaient en ce qui concernait le *statu quo* méditerranéen, et qu'elles étaient également disposées à employer

leur influence à en sauvegarder le maintien. Avec la situation qu'elle occupait dans la mer intérieure, il en coûtait peu à l'Angleterre de s'associer à de telles déclarations, et elle y gagnait, de la part de trois grandes puissances continentales, une sorte de ratification nouvelle de ses établissements et de son action dans la Méditerranée. Quant à l'Italie, elle n'en retirait que le gain problématique d'assurances vagues, confirmant une communauté de vues, dont elle faisait les frais, et un bon vouloir dont elle avait par avance les meilleures raisons de se croire assurée.

En définitive, les laborieuses négociations que le comte de Robilant poursuivait depuis une année aboutissaient au renouvellement de la Triple Alliance, sans aucune des modifications qu'il avait jugé nécessaire d'y introduire en vue de garantir les intérêts particuliers de l'Italie. Ce n'était pas la réalisation de l'espoir dont il s'était longtemps bercé. Il ne devait être que médiocrement satisfait du résultat obtenu, s'il persistait dans la conviction que « l'Italie était fatiguée de cette alliance inféconde », et s'il continuait à « sentir profondément que cette alliance serait toujours improductive ».

BILLOT

(La fin prochainement.)

LA RÉFORME

DE

L'ARMÉE ANGLAISE

Lorsqu'un Français aborde la question de notre réforme militaire, il débute toujours par affirmer que tôt ou tard, mais inévitablement, l'Angleterre devra suivre les puissances continentales dans la voie du service universel et obligatoire. C'est là une affirmation devenue banale. Et pourtant, nous autres Anglais, nous avons encore assez de sottise ou d'entêtement pour croire que les Français n'entendent pas nos problèmes militaires.

L'Empire de la mer nous défend contre toute invasion. L'Empire de la mer nous permet ainsi une contre-attaque et un débarquement sur un point quelconque, à notre choix, des colonies ou de la métropole de l'adversaire : tentatives difficiles, peut-être, mais qui nous offriraient sûrement, à nous, moins de difficultés qu'à l'ennemi. De frontières terrestres, nous n'en avons, à vrai dire, que dans l'Inde et au Canada. Le Canada est limitrophe d'une puissance qui est en passe de devenir la première du monde, mais qui a beaucoup de points communs avec nous. Si nous pouvons avoir aussi des points de conflit avec elle, on peut néanmoins prévoir qu'au cas d'une coalition contre nous, l'Amérique resterait neutre et nous nourrirait. D'ailleurs, quelles chances de conquête pourrait offrir aux États-Unis ce Canada peuplé de Français, de catholiques, — qui préfèrent l'Angleterre à la République

protestante voisine, — et d'Anglais loyalistes dont les ancêtres jadis quittèrent le territoire des colonies révoltées, et qui toujours combattront jusqu'au dernier homme contre l'annexion? — Quant à l'Inde, elle est, du côté de l'Asie, protégée par d'immenses déserts. Elle est inaccessible aux Russes, tant que leur base d'opérations sera aussi éloignée. Si, quelque jour, ils viennent à bout de cette première difficulté et portent cette base au cœur de l'Afghanistan, nous aurons tout le temps d'envisager les nécessités que nous fera cette situation nouvelle.

L'armée anglaise ne ressemble en rien aux autres armées : quelle que soit l'étendue de notre Empire, nous n'aurons que rarement besoin d'une immense armée de terre ; ce qui est pour nous le difficile, c'est de maintenir nos forces, en temps de paix, dans les pays chauds et les contrées malsaines où nous devons entretenir des garnisons. L'Allemagne, la France, la Russie, l'Autriche, l'Italie, le Japon, aucune des puissances militaires n'a comme nous à conserver, sur le pied de paix, la moitié de son effectif en divers points du monde. En pleine paix, — et nous ne sommes jamais en pleine et en parfaite paix, — il nous faut cent quinze mille hommes de troupes régulières au dehors, plus notre armée de l'Inde, plus vingt mille hommes au moins de troupes indigènes qui figurent aux budgets du *Civil Service (Foreign Office and Colonial Office Troops)*, plus une véritable armée de police militaire dans nombre de possessions. Projeter le service obligatoire pour les garnisons de l'Inde ou même pour celles de l'Afrique australe et de nos stations de charbons sous les tropiques, c'est pure folie.

Aucune autre puissance, la Hollande exceptée, n'a à résoudre les mêmes problèmes militaires que nous. La Hollande a, comme nous, un système militaire particulier, une armée spéciale pour les Indes néerlandaises avec bataillons mi-partis de compagnies européennes et de compagnies indigènes ; les premières se recrutent par le système des hautes paies et des longs engagements : Anvers est le grand recruteur, mais le nombre des volontaires néerlandais va croissant. Nous autres, pour l'armée coloniale sur le pied de paix, nous avons la même organisation que pour notre armée tout entière. J'ai toujours pensé — et lord Roberts, le nouveau généralissime,

a toujours déclaré — que cette organisation ne fait les affaires ni de l'Inde, ni de la métropole, ni de l'armée.

Après la guerre de 1870, on parla d'imiter chez nous le service à la prussienne, ainsi qu'en France vous l'avez imité; mais ce que nous appelions *service court*, vous le qualifieriez, vous, de *long service*. Lord Cardwell, le ministre d'alors, songea d'abord à la réforme par le service de trois ans. Or, il se trouva que le transport des relèves pour l'Inde eût atteint un prix qui rendait tout le plan irréalisable. Le ministre s'arrêta d'abord au système de cinq ans, puis accepta six ans. Bientôt on trouva ces intervalles encore trop rapprochés pour l'armée de l'Inde, et on en vint au système actuel, dans ses grandes lignes du moins. Il comporte un certain nombre d'engagements pour trois ans, dans la garde surtout, suivis de neuf ans de service dans la réserve, à moins que les engagés, comme il arrive souvent, ne prolongent leur engagement dans l'armée active. Nous avons, d'autre part, des engagements de vingt et un ans, — dans la *Household Cavalry*, par exemple, — et bon nombre des autres engagés prolongent eux aussi leur service. Mais la masse de nos troupes est enrôlée pour sept années dans l'armée active et cinq années dans la réserve, sauf le cas où les hommes se trouvent dans l'Inde au terme de leurs sept années d'active : ils servent alors une huitième année et ne font que quatre ans de réserve. — Sept ou huit années d'active, c'est pour nous le « service court », et le « service court » nous fournit le gros de notre armée régulière.



On n'a jamais bien calculé en France l'énorme coût de notre armée de défense. L'autre jour, un Français, qui fait autorité en ces matières, écrivait que bientôt nous dépenserions pour notre armée autant que dépensent les autres puissances, et même davantage. Or, il y a longtemps que pas une puissance militaire ne dépense autant que nous. Dans son budget et dans ses effectifs, la France fait entrer son armée coloniale : dans nos budgets et nos effectifs, ne figure qu'une maigre part de nos troupes coloniales et de nos dépenses militaires aux colonies. L'Inde supporte tous les frais de ses

troupes européennes : ils tiennent en une ligne de notre budget militaire.

Le gouvernement de l'Inde a toujours protesté contre notre système actuel qui lui semble trop court. L'Inde ne veut pas de jeunes recrues ; elle n'aime pas les hommes au-dessous de vingt ans ni même au-dessous de vingt et un. En principe, nous lui envoyons des hommes de vingt ans ayant déjà deux années de service. Mais c'est un thème à plaintes sans nombre : ni l'âge ni les connaissances militaires de cette catégorie d'hommes ne paraissent suffisants. En moyenne, l'Inde garde ces troupes six ans ; elle voudrait les garder dix ou douze ans : les frais de relève lui semblent trop lourds. Certaines autorités militaires de l'Inde réclament une armée spéciale de troupes blanches, et, dans la métropole, bon nombre d'hommes compétents sont aussi partisans d'une pareille armée pour l'Inde et pour les autres possessions tropicales ou malsaines. Parmi les militaires, l'opinion est qu'une spécialisation de ce genre gâterait tout ; cependant tous admettent qu'il faut donner plus d'élasticité à notre recrutement, accepter des engagements de dix ou douze années, alors même que le « service court » dans l'active et le « long service » dans la réserve resteraient la règle générale.

***

Chez nous, le secrétaire d'État à la Guerre est le ministre responsable. Il a, pour le renseigner, un certain nombre de grandes autorités militaires qui, toutes, correspondent directement avec lui. Mais toutes ces autorités sont aujourd'hui éclipsées par la grande influence du nouveau généralissime, lord Roberts : de fait et de nom, lord Roberts est le premier conseiller du ministre, qui est presque toujours un civil, presque jamais un général.

Récemment, parlant au nom de tout le cabinet, le nouveau ministre de la Guerre, M. Brodrick, combattait dans son plan de réforme militaire l'idée d'une armée spéciale pour l'Inde. Il n'admettait pas la nécessité d'une élasticité plus grande dans le recrutement. En réalité, il n'y avait jamais été favorable, depuis qu'au ministère de la Guerre il avait été sous-secrétaire d'État et secrétaire financier. De son côté, lord Roberts s'est

toujours déclaré favorable à un système plus élastique de recrutement et à des engagements de douze années dans l'armée indienne, de trois ans plus le temps de réserve dans l'armée métropolitaine. Le généralissime a sûrement cédé à la pression plus ou moins formelle des jeunes politiciens conservateurs, qui soutiennent qu'il n'est pas possible d'imaginer un système de recrutement volontaire capable de fournir une armée, que, tôt ou tard, il faudra en venir à une forme de service obligatoire, les propositions actuelles n'étant qu'une simple façade destinée à disparaître. Les nombreux adversaires du projet ont eu raison de dire que telle était bien l'idée de ses auteurs.

Dans l'empire britannique le service obligatoire n'est pas chose inconnue. Le Canada a sensiblement les mêmes lois militaires que les États-Unis. Durant nos deux guerres contre les États-Unis, le Canada a mis en ligne ses milices, qui se sont admirablement comportées : ce sont elles qui, en 1812, ont repoussé l'invasion américaine. Ces milices du Canada ne dépassent guère trente mille hommes de troupes organisées, auxquelles s'ajouteraient sans doute, en cas de guerre, des centaines de mille d'irréguliers. Le Canada a une bonne école militaire pour officiers. A la première alarme un peu chaude, on constaterait sans aucun doute les excellents résultats de ce service obligatoire ; on verrait une importante armée de milices canadiennes, bien entraînées, venir défendre le pays. Dans l'Afrique australe, la colonie du Cap a toujours conservé le service obligatoire institué jadis par les Hollandais. En Australasie, quelques-unes de nos colonies en acceptent le principe, d'autres le repoussent. En fait, ni les unes ni les autres ne le pratiquent, et nos colonies australes ont développé toute une organisation qui leur est particulière, comportant diverses classes de miliciens et de volontaires partiellement soldés (c'est-à-dire qu'ils touchent une solde durant les périodes d'exercices et de service effectif, mais ne reçoivent aucune indemnité le reste du temps).

Dans la métropole même, une vieille loi, jamais abrogée, mais annuellement suspendue, fixe les effectifs de la milice que devrait, dans chaque comté, parfaire le tirage au sort. Ce tirage au sort de la milice était devenu une simple tradition jusqu'au jour tout récent — il y a deux ans à peine — où

le présent ministère eut l'idée de fourbir cette arme et de réorganiser cette vieille institution par une loi qui fut proposée, mais qui ne fut jamais votée. Le gouvernement n'insista pas. Apparemment, le conseil des ministres n'en avait pas délibéré. Ce n'était qu'un projet du *War Office*, dont jamais le Premier ministre, si l'on en juge par ses discours, n'avait eu à s'occuper. L'an dernier, quelques lords sans attaches avec le ministère reprirent ce projet et l'apportèrent à la Chambre Haute. Lord Salisbury le cribla de critiques, et le déclara entièrement inapplicable dans notre état actuel. Il fut repoussé par une écrasante majorité que conduisaient en personne tous les membres du gouvernement. Les lords qui le votèrent étaient tous, à l'exception de lord Rosebery, d'illustres inconnus ; parmi eux figurait cependant lord Raglan, officier de milice, aujourd'hui sous-secrétaire au ministère de la guerre.

De nos ministres influents, ceux qui, de près ou de loin, touchent aux affaires militaires et navales semblent aujourd'hui favorables à l'établissement d'un service obligatoire pour le recrutement d'une milice chargée de défendre la métropole. Je ne vois pas trop comment ils pourront convertir à leurs idées le Premier ministre et tout le ministère. Je crois qu'en réalité ils escomptent déjà la retraite de lord Salisbury. La faveur populaire, pensent-ils aussi, viendra à leurs théories lorsque, dans deux ou trois ans, on aura bien constaté, d'une part, l'impossibilité de fournir, par le recrutement actuel, aux garnisons sans cesse accrues de l'Afrique australe, et, d'autre part, l'énorme gaspillage de réserves qu'aura coûtées la présente guerre. Le principe d'un service personnel dû par les citoyens à la patrie sous une forme ou sous une autre est évidemment rationnel. Et quant aux inconvénients de la conscription, il suffit de connaître un peu l'Allemagne actuelle pour voir combien nos écrivains et nos orateurs anglais les ont exagérés. Mais, d'autre part, il n'est nullement prouvé que le pays doive aimer mieux servir que payer.

M. Brodrick n'a pas proposé la moindre élévation de solde pour le simple soldat. Pourtant, c'est ce que tout le monde attendait du projet gouvernemental : il n'est pas de circonscription électorale où, lors des dernières élections, les candidats en présence et les électeurs eux-mêmes n'aient été

d'accord là-dessus. Malheureusement, cette augmentation de solde aurait eu des effets plus utiles avant la dernière guerre, car celle-ci nous a gâtés en nous faisant plus familiers les énormes avantages offerts par notre recrutement aux troupes irrégulières envoyées dans l'Afrique australe. Les volontaires de l'infanterie montée que l'on a dû recruter dans nos colonies ont reçu, à bon droit, une solde tout à fait exceptionnelle, en raison de leurs capacités exceptionnelles requises par les conditions exceptionnelles de cette guerre. Les Boers sont une admirable infanterie montée : le jour où nous avons voulu leur opposer des troupes similaires, c'est à nos colonies que nous avons dû les demander. Or, dans les colonies, les gages sont très hauts : pour obtenir des volontaires coloniaux, il fallait bien y mettre le prix auquel ils étaient habitués. Les écluses furent donc lâchées. — D'ailleurs, notre Gouvernement avait escompté la fin de la guerre pour l'automne dernier. Il avait ajourné trop longtemps l'organisation des nouvelles troupes montées nécessaires pour faire face aux guérillas de la colonie du Cap : quand brusquement on lui réclama 30 000 nouveaux cavaliers, il fallut bien offrir à Londres les mêmes hautes paies pour ces levées irrégulières qui, pourtant, n'offraient pas la même valeur moyenne que précédemment. Et voilà, sans aucun doute, de quoi faire tort au recrutement de l'armée régulière : telle augmentation de solde qui, par comparaison, semblera mesquine aujourd'hui, eût paru magnifique avant la guerre.

Le soldat régulier anglais touche par jour un peu moins de 1 fr. 25 c. dans la métropole et 1 fr. 50 c. environ au dehors. Il est bien certain qu'une pareille solde continuera toujours à attirer d'assez nombreuses recrues ; en Amérique, où l'argent a moins de valeur que chez nous, le recrutement de l'armée régulière est assuré au moyen d'une solde de 2 fr. 20 c. environ. Mais, de l'avis général, il n'est pas moins certain que ces recrutements ne suffiront pas pour ces besoins accrus : il faut de nouvelles mesures. M. Brodrick semble admettre, d'après son discours, que deux shillings par jour amèneraient les recrues en nombre suffisant. Mais il paraît reculer devant un pareil sacrifice pécuniaire. Et pourtant, qu'est-ce que ce sacrifice, comparé aux dépenses gigantesques

de la guerre ou même au budget ordinaire en temps de paix?

Il est très difficile d'évaluer ce que nous coûte réellement notre armée. Si, pour l'Inde, nous faisons le calcul en donnant successivement à la monnaie d'argent d'abord sa valeur réelle à Londres, puis sa valeur nominale dans l'Inde, l'écart est d'environ 150 millions de francs. Nos meilleures autorités financières attribuent encore à la roupie dépensée aux Indes la même valeur qu'avant la grande dépréciation de l'argent. A prendre cette valeur de la roupie, les dépenses militaires de l'Inde atteignent 575 millions de francs (y compris l'entretien de 72 000 hommes de troupes européennes). A prendre une valeur moins élevée pour la roupie, l'Inde dépense encore 425 millions annuellement.

Dans la métropole, en ajoutant au budget normal de l'armée en temps de paix les dépenses pour les arsenaux et les fortifications et les dépenses militaires du *Colonial* et du *Foreign Office*, on arrive à 825 millions de francs. En tout, Inde et métropole, c'est 1 250 ou 1 400 millions de dépenses annuelles; ajoutez à ce total les budgets militaires des colonies qui se gouvernent elles-mêmes et qui, elles aussi, ont un budget de la guerre.

***

Je dois finir comme j'ai commencé, en montrant qu'à mes yeux le service obligatoire pour la défense de la métropole ne résoudrait aucune difficulté. Je vois bien les avantages indirects qu'en retirerait notre armée du dehors : les rangs de la milice une fois remplis, la milice graduellement augmentée, la valeur des volontaires effectivement améliorée, les services militaires de la métropole régulièrement et fortement organisés, il est vraisemblable qu'un certain nombre d'hommes y prendraient une connaissance et un goût des choses militaires qui pourraient les tourner ensuite vers l'armée de l'Inde ou de nos autres possessions. Mais faites le compte des difficultés. Nous ne pourrions en réalité verser dans la milice qu'une part infime des citoyens qui tombent sous le coup de la loi. Car un service véritablement universel et personnel, qui enflerait notre armée de défense jusqu'à des chiffres démesurés, à des millions d'hommes

peut-être, créerait aussi un état de choses pour lequel, d'abord, notre ministère de la Guerre n'est nullement préparé, et pour lequel, ensuite, le public ne me semble nullement disposé à faire les dépenses nécessaires d'armement, d'équipement, etc. Car le public n'aperçoit pas l'utilité de pareilles dépenses ni la nécessité d'une pareille armée. Il faudrait donc choisir un faible contingent parmi cette foule, et il faudrait astreindre ce contingent aux conditions de vie et de service requises pour former une force militaire vraiment efficace. Mais alors, quelles récriminations contre la partialité du choix ! Et l'on imagine les protestations des classes ouvrières contre ce procédé, qui extorquerait à une minorité un travail militaire rémunéré à un taux très inférieur au taux normal des salaires. — D'autre part, je ne conçois pas qu'un système quelconque de service obligatoire dans la métropole puisse avoir pour effet d'atténuer ou de supprimer la nécessité des hautes paies pour notre « service court » de l'Inde ou des autres colonies. Après comme avant, il nous faudrait bien enrôler des polices militaires pour l'Afrique australe, et il faudrait y mettre la haute paie, et bientôt il faudrait même donner cette haute paie aux troupes régulières qui, somme toute, fournissent le même travail. — Veut-on toute ma pensée? Je suis de mon temps; j'admets la nécessité du service personnel dans beaucoup de pays; j'admire le système et l'armée de la Suisse; je condamne une bonne partie des arguments que produisent chez nous les adversaires du service obligatoire, mais, quand il s'agit de notre empire et de mon pays, tout bon radical que je puisse être, je suis conservateur en fait d'armée, et je rêverais d'autres réformes.

Pour l'Inde, pour l'Afrique australe et nos autres garnisons lointaines, nous aurons toujours besoin d'une armée de 120 à 150 000 hommes sur le pied de paix : nous pourrions l'obtenir, je crois, par un système de haute paie et par des engagements de dix à douze années. Pour notre armée métropolitaine, c'est-à-dire pour l'entretien en forme des nombreuses réserves qui, en temps de guerre, composeraient cette armée, j'ai toujours réclamé la réforme du système actuel en ce qui concerne le simple soldat dans l'infanterie ou dans les autres corps. Là-dessus, j'ai écrit déjà plus d'un article, il y a bien des

années. Je ne suis qu'un civil, je n'ai aucune expérience personnelle du métier : je n'ai été, et voici bien longtemps, que caporal de volontaires. J'ai toujours eu l'idée pourtant que les grands militaires de Prusse et leurs élèves du continent avaient tort d'exiger un service de quatre ans pour un simple soldat d'infanterie, et tort aussi de ne pas reconnaître que la cavalerie et les autres spécialités exigent plus de temps que l'infanterie. Depuis ces jours lointains, on a réduit la durée du service sur le continent, mais on a changé quelque chose aussi pour la cavalerie, et tout cela conformément à mes petites idées. Notre cavalerie des Indes est la plus belle cavalerie du monde ; nous n'en avons tiré aucun parti dans cette guerre du Transvaal qui vient de nous démontrer clairement qu'à la cavalerie régulière il est désormais indispensable de joindre une infanterie montée. Or, en infanterie montée, nous pourrions être bien pourvus grâce aux habitudes équestres de nos colonies et même de la métropole. En ce qui concerne l'artillerie, les Suisses, au moyen de leur seule milice, produisent de bons éléments de combat : nous n'aurions qu'à les imiter. Établir et maintenir des cadres solides ; avoir à Londres, dans la garde, quelque chose comme des régiments-école où tout au long de l'année les officiers et les sous-officiers trouveraient matière à entraînement : voilà, à mon sens, le moyen d'obtenir une milice bien pourvue de simples soldats. A la courte durée du service, on suppléerait par des périodes d'exercices qui, dans chaque région, réuniraient annuellement tous les hommes de la réserve.

Chez vous autres Français, ce système aurait sans doute des inconvénients, que, chez nous, il n'aura jamais. Vous êtes à la merci d'une agression soudaine. Notre flotte nous en garantit tant que nous avons l'empire de la mer, et vraisemblablement notre armée de réserve nous deviendrait utile, non pas dès les premiers jours d'une guerre, mais après une période longue déjà d'hostilités. Nous aurions donc vraisemblablement beaucoup plus de temps que les autres puissances pour parfaire en des camps retranchés l'instruction, même insuffisante, de nos hommes. Le projet de M. Brodrick nous a révélé une des expériences les plus curieuses du présent ministère : avec un mélange de troupes régulières, de milices et de volontaires, on

a pu composer des corps d'armée complets ayant leur région, leur centre, leur commandement et leurs états-majors. — Quand nous disons « volontaires », on peut entendre deux choses différentes : nous appelons armée volontaire une armée régulière recrutée sans service obligatoire; mais nous disons « les volontaires » pour désigner certaines troupes métropolitaines qui ne reçoivent aucune solde. — Au cours de ces dernières années, on a attiré, mais sans obligation, ces volontaires dans des camps permanents pour des périodes assez longues, et il est arrivé parfois, mais tout à fait exceptionnellement, qu'on leur a donné la ration. Nous avons en abondance de pareils volontaires, et le nombre, en cas de guerre, en serait indéfiniment accru. Le bon recrutement et l'entraînement des officiers sont évidemment assez difficiles, mais d'une difficulté surmontable si l'on y met quelques soins : c'est une difficulté que vous-mêmes, Français, vous n'avez pas entièrement surmontée dans l'organisation de votre armée territoriale. Enfin, M. Brodrick propose non seulement de grouper en corps d'armée des bataillons de volontaires unis à la milice et aux troupes régulières, mais encore de créer des batteries d'artillerie volontaire.

Pour mon compte, tant que nous ne serons pas sous la menace d'une guerre sérieuse, — et je n'aperçois pas encore pareille menace à l'horizon, — je ne crois pas à l'adoption du service obligatoire. Il y a matière à de belles économies en plus d'un chapitre de notre service militaire : je crois bien qu'on ne les fera pas. Si l'on veut mon opinion sur notre avenir militaire, je crois que, tant que durera la paix européenne, nos dépenses iront sans cesse augmentant, mais que nous conserverons toujours, en l'améliorant sans cesse, notre singulière armée à la vieille mode, avec toutes ses variétés de recrutement. Le danger de cet avenir est qu'en fin de compte l'accroissement de nos dépenses militaires pourrait bien amener une réduction de nos dépenses navales... Contre ce danger, je dois le déclarer, je lutterai toujours, sans me lasser.

CHARLES W. DILKE

LE CILICE[1]

XXXII

Décembre finissait. Madame de Brienne revenait d'inspecter, à Auteuil, un asile dont elle était fondatrice.

Le vague espoir d'une visite de Vaudrec la pressait de rentrer. Depuis le départ de Sophie Heller, elle le voyait peu. Il vivait dans une retraite sombre et désœuvrée, payant à l'absente un vain tribut de remords et de regrets.

Par pudeur sans doute, il s'était abstenu de toute confidence nouvelle à son amie. Une seule fois, il avait fait allusion, devant elle, à la crise intime qu'il traversait ; puis aussitôt il s'était refermé sur lui-même.

Mais, sans vouloir s'expliquer, il ne se cachait pas de souffrir.

Un après-midi, il s'était rendu à l'improviste rue Bayard. Madame de Brienne l'avait accueilli debout, le chapeau sur la tête et la fourrure aux épaules : elle se disposait à sortir. Il avait semblé si déçu de ne pouvoir rester auprès d'elle que, l'ayant fait asseoir, elle avait d'abord dégrafé son manteau, puis retiré ses gants, enfin renvoyé sa voiture. Il était demeuré là, deux grandes heures, taciturne ou parlant de choses indifférentes, tantôt le regard fixé sur le feu qui se

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 mars.

mourait, tantôt maniant d'une main distraite les menus objets d'art placés à la portée de ses doigts.

Comme cinq heures sonnaient au cartel du salon, il s'était levé en sursaut :

— Déjà cinq heures ! Ai-je été assez indiscret d'accaparer tout votre après-midi !... Mais vous ne sauriez croire le bien que m'ont fait ces instants passés près de vous. J'ai oublié de souffrir... Je me sens presque heureux... Songez que vous êtes tout pour moi !

Réellement, il ne semblait plus triste, étant de ces hommes sur qui, dans le malheur, la simple présence d'une femme produit le surnaturel effet d'un secours divin.

En l'écoutant, elle avait doucement frémi, comme si une essence subtile et suave eût coulé dans ses veines. Et, durant une minute, les rêves d'autrefois avaient refleuri dans son âme.

Donc, ce jour de décembre finissant, elle suivait en voiture une avenue solitaire d'Auteuil, lorsqu'elle aperçut Vaudrec à trente pas devant elle.

Lui qui, d'ordinaire, avait si belle allure, il marchait la tête basse, le pas lent et indécis, frappant du bout de sa canne les dernières feuilles mortes qui çà et là tournoyaient sur le trottoir.

Au passage du coupé, il leva les yeux. Dès qu'il reconnut la figure charmante qui lui souriait à la portière, il lui lança, du regard et du geste, un appel si désespéré que madame de Brienne fit sur-le-champ arrêter sa voiture.

— Ne voulez-vous pas monter auprès de moi ? — lui proposa-t-elle à voix haute, devant le valet de pied qui venait de sauter du siège. — Je pourrais vous déposer au quai Debilly, où j'ai affaire.

Après une hésitation feinte, il accepta. Et, sitôt installé près de son amie, abrité des regards du dehors par la buée des vitres, il dit :

— Excusez-moi de vous avoir appelée ainsi... J'ai regretté mon geste avant même de l'avoir achevé. Mais vous n'imaginez pas ce qu'a été pour moi votre apparition fortuite, une vision de salut, le secours miraculeux qu'implorent les naufragés... Oui, au moment où vous avez paru, je me débat-

tais contre les idées les plus noires ; j'étais épuisé de fatigue, submergé de tristesse. J'aurais sombré si vous n'étiez providentiellement survenue pour me recueillir et me sauver.

Elle comprit qu'il traversait une de ces heures de misère où le cœur trop chargé ne se contient plus. Et elle le laissait aller, ne l'interrompant que pour l'encourager par des mots compatissants :

— Mon pauvre ami, que vous êtes malheureux !

— Oh ! oui... plus que je ne peux vous dire, plus que vous ne croyez !

Un instant, il appuya sa tête sur l'épaule de la jeune femme, contre la fourrure tiède qui enserrait le cou. Et, les yeux clos, la gorge contractée par la douleur, il murmura :

— Secourez-moi. Occupez-vous de moi. Vous êtes ma suprême ressource, mon unique refuge... Quand je suis seul avec moi-même je souffre le martyre et il me semble que je souffrirai toujours, que je ne guérirai jamais... Je n'ai de répit que près de vous. Dès que vous approchez, mon mal s'apaise ; il disparaît dès que j'effleure vos mains... Donnez-les-moi, vos mains, vos chères mains...

Elle les lui abandonna.

Et, tandis qu'il les pressait sur sa bouche, elle se mit à trembler, prise d'un désir fou d'offrir aussi ses lèvres, de s'offrir toute : une pitié immense gonflait son cœur, concentrait en un seul élan les forces accumulées de son amour.

Cependant la voiture, ayant dépassé les pentes du Trocadéro, ralentissait pour s'arrêter.

Vaudrec demanda anxieusement à madame de Brienne :

— Quand vous reverrai-je ?

Elle lui proposa de venir dîner le soir même : elle croyait pourtant devoir l'avertir qu'il y aurait cinq autres personnes à table, deux amis de M. de Brienne et trois de ses collègues à la Chambre.

— Oh ! oui, j'accepte, — fit-il avec reconnaissance. — Que m'importent les autres convives puisque vous serez là !

Mais, le même soir, tandis qu'elle s'habillait pour le dîner, elle reçut de Vaudrec la lettre suivante, d'une écriture saccadée :

« Ma chère amie,

« Après avoir éprouvé toute votre charité, il faut que j'invoque toute votre indulgence. Ne comptez pas sur moi, ce soir. Je pourrais sincèrement m'excuser sur ma santé : la crise de tantôt m'a donné la fièvre. Mais le motif véritable, c'est qu'après vous avoir quittée, je suis retombé encore plus bas dans les idées sombres. Et, ce soir, *je ne veux pas être consolé*. »

Quand elle eut achevé de lire, tout l'égoïsme de son amour se révolta. Fallait-il qu'il eût aimé Sophie Heller pour la regretter ainsi ! Fallait-il qu'il l'aimât encore ! Intérieurement, elle prononça : « Je n'existe, pour lui, que présente. Dès que je ne suis plus là, elle le reprend ! »

De la grande pitié qui tantôt lui gonflait le cœur, rien ne restait plus : le souffle de la jalousie l'avait desséchée net. Tout le soir, elle souffrit dans sa tendresse et dans sa fierté. Plusieurs fois, elle pensa que son ami ne souffrait pas moins qu'elle, au même instant. Mais cette pensée, qui eût aggravé sa douleur jadis, allégeait aujourd'hui son ressentiment.

XXXIII

Cependant, le violent chagrin de Vaudrec se calmait peu à peu, comme tout se calme ; et ses relations avec la comtesse reprenaient le ton d'autrefois.

Celle-ci, d'ailleurs, par un calcul habile, s'accordait moins souvent la douceur des longues causeries solitaires avec son ami. Elle le retiendrait mieux, songeait-elle, en le distrayant. Au lieu donc de le garder pour elle exclusivement, elle l'entoura. Une fois par quinzaine, ses salons s'ouvrirent ; elle n'y accueillit qu'une élite, c'est-à-dire les seules personnes que souhaitait rencontrer Vaudrec. Dans l'intervalle, elle offrait, en outre, quelque dîner intime où, depuis le choix des convives jusqu'à la parure de la table, il n'était pas un détail qui ne fût prémédité pour l'unique plaisir de l'écrivain.

Un jour, comme il feuilletait, debout auprès d'elle, une revue d'art, ses yeux s'arrêtèrent sur la gravure d'un bas-relief récemment exhumé du Palatin. Il fut ainsi amené à parler de Rome, du grand souvenir qu'il en gardait, de l'impatience qu'il avait d'y retourner.

Madame de Brienne lui demanda :

— Que n'y allez-vous, dans un mois ou deux ?

— Au mois de mai... peut-être, quoique, à vrai dire, je ne sois guère en humeur de voyager actuellement. Je crains trop d'être seul. D'ici quelque temps, je préfère ne pas me retrouver en face de moi-même.

Après une pause, il continua, d'un ton plus intime, en s'attardant sur les mots :

— Ce qu'il faudrait, voyez-vous, c'est que vous y veniez vous-même, à Rome, et que nous nous y rencontrions... Visiter Rome avec vous ! quel rêve charmant ! Si je vous disais que je le caresse depuis que je vous connais !... Souvent, j'ai voyagé avec vous par la pensée. Et c'est toujours à Rome que je vous conduisais, parce que nulle part ailleurs je ne me sentais en si intime communion avec vous ; nulle part ailleurs je ne vous sentais si près de moi... Sans que vous le sachiez, je vous ai vingt fois promenée ainsi à travers mes ruines, mes basiliques et mes villas préférées. Je choisissais l'heure propice : car l'heure est importante, à Rome, où les jeux d'ombre et de lumière se transforment si vite ! Tout votre être s'épanouissait dans ce décor divin que mon souvenir et mon imagination recomposaient pour vous. Votre esprit curieux, vos instincts délicats, votre sensibilité frémissante, enfin tout ce qui me plaît en vous s'y exaltait merveilleusement. Et ma joie était décuplée par celle que je lisais dans votre âme et dans vos yeux... Ah ! chère amie, ce beau songe ne se réalisera-t-il donc jamais ?

Grisé par ses propres paroles, il s'exprimait avec une tendresse profonde, tandis que, debout près de lui, elle l'écoutait sans le regarder, ses longs cils battant un peu comme si quelque chose l'eût éblouie.

Après un nouveau silence, il demanda posément :

— Pourquoi n'iriez-vous pas à Rome, au printemps prochain ? Votre mari ne pourrait-il vous y conduire, quitte à

vous laisser après lui? A son défaut, une de vos amies ne pourrait-elle vous accompagner? Je m'arrangerais pour être là pendant une partie au moins de votre séjour, et nous trouverions bien, de temps à autre, le moyen de nous isoler... N'est-ce pas, vous viendrez à Rome, au mois de mai prochain?

A cette demande imprévue, à cette prière qui allait au devant et au delà de tous ses rêves, un tel torrent de joie afflua au cœur de la jeune femme, qu'elle ne put d'abord répondre. C'était comme si brusquement tout son passé de chagrin, ses luttes silencieuses, ses élans réprimés, ses illusions déçues, ses espoirs enfuis, ses dévotions inutiles, enfin tous les tourments que, depuis trois ans, elle avait endurés par cet homme, recevaient miraculeusement leur récompense.

Elle finit par dire :

— Ce que vous me proposez là ne me tente pas moins que vous. J'essaierai de le réaliser... Comptez sur moi.

Puis, avec un beau sourire, elle ajouta, du fond de l'âme :

— Merci.

Le soir même, elle pressentit le comte, qui ne refusa point, tout en laissant prévoir des obstacles. En avril, son temps serait entièrement pris par les travaux de la culture à Morcerf et par le Concours hippique à Paris. Au début de mai, il ne pouvait manquer d'aller à Londres pour les séances de l'*Agricultural Hall*. Mais, peut-être serait-il libre vers le 15 mai. Il serait, dans ce cas, enchanté de procurer à sa femme le plaisir qu'elle lui demandait.

Madame de Brienne le remercia et dit :

— Nous pourrions emmener ma cousine de Ferriaz. Outre que ce serait un bonheur pour la pauvre fille qui n'a jamais l'occasion ni les moyens de voyager, vous seriez libre ainsi de me laisser avec elle si les musées vous ennuyaient trop.

Il rit avec bonté :

— Non, rassurez-vous, je ne m'ennuierai pas. J'ai fait des progrès depuis notre voyage de noces. A vivre auprès de vous, j'ai fini par croire que j'aimais les tableaux. Figurez-vous

même que, l'autre soir, au cercle, Blanzac m'a interpellé : « Dites donc, Brienne, vous qui vous connaissez à la peinture... » J'ai répondu : « Mais non, c'est ma femme qui s'y connaît. Moi, je ne suis expert qu'en chevaux. »

Mais une idée lui vint :

— Puisque vous songez à emmener Berthe de Ferriaz à Rome, pourquoi n'iriez-vous pas seules, toutes les deux, pendant que je serai à Londres ?

Elle répondit franchement :

— Parce que Vaudrec m'a fait espérer qu'il viendrait nous rejoindre. Il serait alors plus convenable que vous fussiez là.

— Eh bien ! soit, j'essaierai de me rendre libre pour la seconde quinzaine de mai. Nous en reparlerons.

On n'était qu'au début de janvier : elle avait donc quatre mois devant elle pour préparer l'événement qu'elle souhaitait. Par quelques mots jetés, de temps à autre, dans la conversation, elle habitua M. de Brienne à considérer comme un engagement ferme la promesse conditionnelle qu'il avait faite.

A Vaudrec, au contraire, elle ne dit plus un mot du voyage, voulant lui ménager la surprise de la nouvelle jusqu'au dernier instant.

Lui-même, par discrétion sans doute, n'avait plus abordé le sujet. D'ailleurs, il se rassérénait chaque jour davantage. Il avait recouvré toute l'activité de son esprit et, dans l'ardeur du travail fécond, sa mélancolie se fondait.

Avec madame de Brienne, il se montrait tel que jadis, affectueux, confiant et assidu, continuellement soucieux de lui plaire, s'intéressant à tous les actes de sa vie, à ses occupations extérieures comme à ses pensées intimes, à ses lectures comme à ses toilettes. Le jeu charmant des envois de fleurs, de livres, de lettres avait recommencé. Et tel aussi que jadis, il avait la mine fraîche, l'œil vif, l'allure fière.

A se rappeler comme il lui était apparu au mois de décembre, dans l'avenue d'Auteuil, madame de Brienne certes avait le droit de s'applaudir. C'était bien son œuvre, à elle, de l'avoir ainsi consolé, guéri, sauvé !

Elle connut alors des jours délicieux. Son cœur renaquit à l'espoir de la félicité. La vie, de nouveau, s'ouvrit large et

magnifique devant elle. Comme autrefois, à l'aurore de son amour, une ivresse légère lui faisait paraître douce chaque heure vécue ; et, la nuit, des rêves lumineux planaient sur son âme, comme une vapeur argentée sur les flots.

Une seule idée bientôt l'occupa : celle du voyage prochain. Elle y songeait tout le temps. Dès qu'elle fermait les yeux, le nom de Rome resplendissait en lettres de feu dans son esprit. Elle fondait sur la Ville Éternelle une espérance exaltée. Le séjour qu'elle allait y faire déciderait du reste de sa vie. Là, elle ressaisirait sa vision première et reconquerrait son bonheur. Dans le plus émouvant décor que l'histoire et l'art aient jamais créé, dans le lieu du monde où l'âme humaine a connu ses plus nobles enthousiasmes, ses plus délicates mélancolies, ses plus violentes ivresses, elle partagerait avec son ami des impressions si profondes que leurs destinées en resteraient indissolubles à jamais.

XXXIV

Un matin de la mi-avril, madame de Brienne eut la joie d'entendre son mari lui annoncer :

— Décidément, je serai revenu de Londres le 10 mai et je pourrai vous conduire à Rome.

Il ajouta presque aussitôt :

— Vaudrec y sera-t-il à cette époque-là?

Elle répondit qu'elle ne savait plus rien de ses intentions, mais qu'elle l'interrogerait le jour même : elle attendait sa visite.

Il vint en effet, un peu tard, vers sept heures, comme il avait coutume depuis quelque temps. Il était fort gai, la moustache haute, la boutonnière fleurie.

— Je suis venu tard, — dit-il en manière d'excuse, — parce que c'est aujourd'hui votre jour de réception et qu'à cette heure-ci j'ai plus de chance de vous trouver seule.

Elle objecta malicieusement :

— Mais, jeudi dernier, ce n'était pas mon jour et vous êtes venu plus tard encore!

Puis, avec un sursaut de contrariété :

— Voici justement que l'on sonne !...

Le timbre de la cour résonnait, en effet. Elle reprit rapidement :

— Et moi qui avais une grave nouvelle à vous apprendre !

— Grave ?

— Oui, grave... et heureuse. Vous ne devinez pas ?

Mais déjà la porte du salon s'ouvrait, et une jeune femme entrait, une svelte jeune femme en robe claire, avec un grand chapeau agressif. C'était une mondaine quelconque, belle porteuse de toilettes, un de ces luxueux bijoux d'étoffe et de chair que Paris seul fabrique.

Vaudrec, qu'elle ne connaissait pas, lui fut présenté. Elle le complimenta sur ses livres que, sauf un de ses romans, elle n'avait pas lus. Heureuse d'entrer en rapports avec un écrivain à la mode et que la meilleure société recherchait, elle lui exprimait son admiration en termes vagues, excessifs, et qui le plus souvent se contredisaient.

Si misérables que fussent ces louanges, il y prenait manifestement plaisir, par cela seul qu'elles lui venaient d'une femme élégante, bien faite, et de qui un parfum rare s'exhalait.

Madame de Brienne, que ce manège agaçait et qui, d'autre part, s'inquiétait de voir l'heure avancer, déclara d'un air négligent :

— J'ai résolu, ces jours-ci, d'aller à Rome le mois prochain, avec M. de Brienne et ma cousine de Ferriaz. Nous comptons partir le 10 mai.

Vaudrec eut un instant de surprise et d'embarras. Puis, du ton le plus naturel, il dit :

— Vous allez à Rome ! Que je vous envie, madame ! Si je n'avais tant à faire, comme je vous imiterais ! C'est un tel enchantement que Rome, au mois de mai !...

Et il la décrivait toute fleurie de beauté, avec ses roses profuses, ses fontaines scintillantes, son ciel de saphir pâle, son allégresse partout épandue. Il finit en citant Gœthe, Byron, Shelley.

La mondaine, éblouie, l'interrompait de questions niaises, tandis que madame de Brienne l'écoutait, perplexe et décon-

certée. Elle comprenait que, devant une personne étrangère, il se tînt sur la réserve et ne découvrît pas ses projets. Mais pourquoi exprimer le contraire de sa pensée? Pourquoi cette exclamation : « Si je n'avais tant à faire, comme je vous imiterais! » Enfin, pourquoi ne la remerciait-il pas d'un regard, d'un geste?

Quand il se leva pour partir, elle épia vainement sur sa figure le moindre signe d'intelligence.

Elle demeura oppressée tout le soir et s'endormit tard, d'un sommeil fébrile.

Elle s'éveilla tard aussi, le lendemain, avec cette fatigue étrange, cette sorte de courbature morale que nous laissent les nuits commencées sous un poids de tristesse.

Sur le plateau du déjeuner, la femme de chambre lui apporta une lettre de Vaudrec. Il écrivait :

« La présence de votre élégante et flatteuse amie m'a empêché de vous dire hier combien la nouvelle que vous m'avez apprise m'a ravi. Je vous l'ai tant souhaité, ce voyage! J'en espère de si beaux souvenirs pour vous!

» Mais ce que j'aurais voulu aussi vous dire, c'est la tristesse égoïste qui se mêle à mon plaisir, c'est le grand regret que j'ai de ne pouvoir vous accompagner. Vous savez quelles sujétions me sont imposées jusqu'à l'achèvement de mon volume, et que je dois me refuser toute vacance avant l'été. Ma pensée ira donc seule vous retrouver là-bas, chère amie, et le rêve que je caresse depuis si longtemps ne se réalisera pas encore!... etc., etc. »

Elle ne lut pas plus loin. La colère, la honte, le désespoir assaillaient son âme. Et, ne sachant auquel de ces sentiments céder, elle restait inerte, la bouche contractée, les joues en feu, les nerfs vibrants. Mais le désespoir l'emporta, et, comme une enfant, elle sanglota sur son lit en mordant l'oreiller.

La première douleur amortie, elle s'efforça de comprendre. Pas une minute elle ne s'arrêta au prétexte invoqué par Vaudrec. Le secret qu'il gardait sur ses motifs véritables en prouvait la gravité. Qu'était-il donc advenu dans sa vie? Que s'était-il donc passé, qu'elle n'eût pas le droit de connaître, qu'il n'osât point lui avouer? Elle cherchait, avec une tension

obstinée de toutes ses facultés, en jetant des regards aigus autour d'elle, comme le marin qui scrute la brume pour découvrir un écueil... Mais, à quoi bon chercher? Avait-elle besoin de *savoir* pour *comprendre*? Ne lui suffisait-il pas de *se rappeler*? N'avait-elle donc pas éprouvé, une fois déjà, son impuissance à retenir cet homme auprès d'elle, à le satisfaire par son amour occulte et sans caresses?... Non, elle n'en pouvait douter : seule, une influence féminine avait pu être assez forte pour produire, chez son déloyal ami, un si brusque revirement; seule, une femme avait pu lui faire oublier, en si peu de temps, les projets qu'il avait conçus pour une autre femme, l'assentiment qu'il avait imploré d'elle, la promesse tacite qu'il en avait obtenue... Une logique instinctive la conduisait, l'entraînait à cette certitude.

Mentalement, elle fit la revue des femmes avec qui elle le savait lié, se demandant si, d'aventure, ce ne serait pas l'une d'entre elles qui l'enchaînait à Paris.

Elle ne lui connaissait que trois amies, toutes trois vivant au grand jour d'un bonheur conjugal envié. Elles témoignaient à Vaudrec une affection calme et franche, relevée seulement d'une pointe de coquetterie, de cette coquetterie par laquelle les honnêtes femmes semblent dire aux hommes qui leur plaisent : « Ne vous y méprenez pas. Nous sommes femmes autant que les autres, et nous ne vous enjôlerions pas moins qu'elles... si nous le voulions. » Assurément, nulle de ces trois n'était la rivale cherchée. Alors, qui?... En ces derniers temps, elle n'avait observé aucun changement dans la vie mondaine de l'écrivain; il ne lui avait parlé d'aucun salon nouveau où il fréquentât, d'aucune relation nouvelle où il se fût engagé. Et l'impuissance où elle était de fixer ses craintes les stimulait, au lieu de les calmer.

XXXV

Dès le lendemain, un hasard l'éclaira. Elle s'était rendue chez une parente de M. de Brienne, qui offrait une matinée d'enfants.

A sa douleur récente, une tristesse plus ancienne et toujours prête à revivre s'ajoutait. Depuis la mort de son fils, elle ne pouvait, sans un serrement de cœur, rencontrer le sourire d'un visage enfantin. Et pourtant, loin de fuir ce spectacle, elle le recherchait. Elle adorait les enfants de ses amies, s'occupait d'eux sans cesse et les comblait de cadeaux, comme si sa pauvre âme en deuil se leurrait à cette illusion de maternité.

Assise dans un des salons, elle regardait le petit monde joyeux s'ébattre autour d'elle, lorsqu'une grande femme blonde entra, précédée de deux fillettes qu'elle dirigeait en se penchant.

Dès qu'elle parut, tous les regards se fixèrent sur elle, car elle était fort belle. On murmura son nom : « Madame Cernys. » Lorsqu'elle eut installé ses fillettes, elle se redressa et se mit à causer avec un des rares hommes qui se trouvaient là. On put alors l'admirer à loisir. Une toilette de haut goût, une taille élancée, des formes pleines, une chevelure d'or brûlé, des yeux légèrement obliques mais superbes de largeur et d'éclat, une bouche un peu forte, des narines respirantes, lui composaient une beauté originale et hardie. Elle ne paraissait pas moins attrayante au moral : on la devinait spirituelle rien qu'à la regarder parler. L'esprit scintillait sur son visage, semblait tour à tour chatouiller ses lèvres et les retrousser. Par instants, le rire jaillissait de sa bouche comme une fusée de joie, claire et vive.

La voisine de madame de Brienne lui glissa dans l'oreille :

— Je ne sais ce qui rend madame Cernys si belle et si gaie, ce printemps... A la place du mari, je m'inquiéterais.

Celle qui parlait ainsi était une vieille dame au profil d'oiseau de proie, aux gestes anguleux. On l'avait connue bienveillante et désirable autrefois ; mais l'injure des ans l'avait rendue mauvaise. Elle ne pardonnait pas aux générations nouvelles d'être jeunes à leur tour. Elle favorisait pourtant les intrigues, afin d'être la première à les connaître et à les dénoncer.

Elle continua, d'une voix incisive :

— Après tout, Cernys a peut-être pris le sage parti de ne plus s'inquiéter !

Madame de Brienne demanda :

— Qui est M. Cernys ?

— Un odieux personnage, rogue et vulgaire, qu'on voit toujours le monocle à l'œil et le cigare aux dents, un homme de finance et de sport, de plaisir et d'épée. Il était ruiné, il y a dix ans ; la dot de sa femme et je ne sais quels tripotages de Bourse lui ont refait une fortune, une grosse fortune... Mais, comment ne connaissez-vous pas les Cernys ? On les rencontre partout... jamais ensemble, d'ailleurs !

Puis, dardant sur madame de Brienne son œil perspicace et dur, elle ajouta négligemment :

— Je croyais même que vous aviez des amis communs.

La comtesse, flairant une méchanceté, inventa cette réponse :

— Nous avons, en effet, des relations communes ; mais j'ai entendu tenir sur M. Cernys des propos si contradictoires, que j'étais curieuse de savoir ce que vous pensez de lui.

Un délicieux baby qui s'approchait d'elle en ce moment lui servit de prétexte à une diversion qu'elle jugeait prudente. Elle l'attira sur ses genoux, l'interrogea, le câlina. L'enfant, séduit, la laissait faire, la prenait par la taille, babillait gentiment. Mais, un instant, comme elle relevait la tête, elle surprit le regard de madame Cernys, attaché sur elle, qui se détournait aussitôt.

Dans l'état de malaise où elle était, ce simple regard lui fut insupportable. Subitement elle désira s'en aller, prendre l'air, marcher. Elle posa l'enfant à terre :

— Maintenant, va jouer, mignon. Il faut que je parte.

La vieille dame affecta quelque surprise de la voir si tôt partir. Puis, croyant s'apercevoir que son premier trait, lancé un peu au hasard, avait touché, elle se pressa d'en décocher un second, mieux ajusté :

— Gardez-vous de rapporter à vos amis le mal que je pense de M. Cernys. Ils seraient capables de le redire à sa femme... pour lui plaire.

Avec une indignation enjouée, madame de Brienne protesta :

— Si vous connaissiez mieux mes amis...

L'autre immédiatement vit le joint. Et, s'armant de cette audace tranquille qui la rendait si redoutable, elle répliqua :

— J'exceptais, bien entendu, ceux que je connais et, en particulier, le plus charmant de tous, le seul homme d'aujourd'hui qui me fasse regretter ma jeunesse : Vaudrec, enfin... A ce propos, quand vous le verrez, dites-lui de ma part qu'il me néglige abominablement depuis quelques mois et que cela me désespère, mais qu'en vérité je ne lui en veux pas de me sacrifier à d'aussi belles personnes que madame Cernys et vous... Au revoir, ma toute chère.

Madame de Brienne était debout déjà quand ces mots perfides furent prononcés. Un instant, elle vacilla, ayant la sensation d'une aiguille qu'on lui enfoncerait à la pointe du cœur. Et l'adieu qu'elle voulait dire resta dans le gémissement qui lui vint aux lèvres.

Deux fois, en traversant le salon, elle crut qu'elle allait tomber : elle ne sentait plus le sol sous ses pieds.

Devant la porte, un groupe d'enfants qui se précipitait la fit se tourner un peu. Dans ce mouvement, elle aperçut madame Cernys qui la regardait encore.

XXXVI

Quand, deux jours plus tard, Vaudrec revint la voir, elle l'accueillit comme d'habitude. Mais tout de suite il observa qu'elle avait les yeux miroitants et meurtris, tels qu'on les a au lendemain d'une fatigue ardente.

— Eh bien! s'écria-t-il doucement, c'est donc décidé? Vous irez à Rome!

Et, comme pour prévenir un reproche attendu, il s'empressa de répéter à son amie combien il regrettait de ne pouvoir aller la rejoindre, combien étaient pressantes les raisons de travail qui le retenaient à Paris. Son attitude et sa parole ne trahissaient aucune gêne. En terminant, il dit :

— Laissez-moi espérer que notre projet n'est qu'ajourné et que l'an prochain...

Elle l'interrompit :

— Pourquoi ne pas l'espérer ? Un projet nous engage si peu !

Il continua, comme s'il n'avait pas saisi le sous-entendu :

— Oui, espérons-le, n'est-ce pas, chère amie ? En attendant, j'ai choisi pour vous, dans ma bibliothèque, cinq ou six volumes qui vous apprendront sur Rome tout ce que je me promettais de vous y faire admirer. Il faut que vous les emportiez là-bas, ces volumes, et que vous les lisiez sur place.

— Je craindrais de vous en priver.

— Non, certes, vous ne m'en priverez pas. En voyant le vide qu'ils laisseront sur mes rayons, j'aurai au contraire tant de plaisir à penser qu'ils sont avec vous ! Demain, je vous les enverrai...

Il parlait ainsi qu'aux plus tendres jours de leur intimité, avec la même douceur dans le regard, la même caresse dans la voix. Il semblait sincèrement éprouver tout ce qu'il exprimait ; il paraissait vraiment déçu de ne pouvoir réaliser, avec son amie, le rêve séduisant dont il l'avait bercée.

Elle en arrivait à se demander si, d'aventure, elle ne s'était pas trompée, si peut-être elle n'avait point calomnié son ami en l'accusant d'une infidélité nouvelle.

Mais, plus vifs étaient les regrets qu'il lui témoignait, plus misérables apparaissaient les motifs dont il se couvrait. Comment lui ferait-il croire qu'il ne pouvait prélever quinze jours, dix jours, moins que cela, — une semaine, — sur le temps qu'il consacrait au travail ?

Et, de nouveau, le besoin de savoir la mordant, une impérieuse envie la prenait de crier à Vaudrec : « De grâce, soyez franc, parlez-moi sans détour, dites-moi tout. Aucune révélation ne peut m'être plus pénible que l'incertitude où vous me laissez. »

Mais elle se raidissait contre cette faiblesse, indigne d'elle. Et, craignant de trahir l'émotion qui la gagnait, elle prit une broderie pour avoir un prétexte à tenir les yeux baissés.

Alors il ne douta plus de ce qui se passait en elle ; et, comme jadis, au début de sa précédente liaison, une grande pitié lui vint pour cette irréprochable amie, cette belle créature aimante qui souffrait par lui.

Debout contre la cheminée, il la regardait, assise et muette, penchée sur sa broderie.

Un rayon de soleil dorait la nuque, caressait la chevelure, baignait mollement les bras et le torse. Le visage, à contre-jour, s'enveloppait d'ombre. A chaque mouvement de la main tirant l'aiguille, les bagues scintillaient.

Il songeait : « Évidemment, *elle sait*. Une médisance de salon, un mot lancé au hasard a dû l'avertir. Elle aura deviné le reste... »

Après une pause, il reprit la parole, mais sur un sujet indifférent qui fut vite épuisé. Puis il en aborda un second, aussi banal, et qui ne les retint pas davantage.

Sous le bruit des phrases vaines, chacun d'eux sondait anxieusement la pensée de l'autre : comme si l'on pénétrait jamais le mystère d'une âme qui se dérobe, cette âme nous fût-elle la plus chère, la plus proche, la mieux connue !

Un instant, elle crut qu'il allait enfin s'ouvrir et s'épancher ; après plusieurs transitions, il déclara :

— J'ai appris que vous assistiez jeudi à cette matinée d'enfants dont vous m'aviez parlé.

Elle le regarda résolument :

— J'y suis allée, en effet. Mais je ne suis restée que peu de temps : j'avais un rendez-vous à quatre heures.

Et elle attendit, prête à recevoir le choc. Mais, au lieu de poursuivre sur le terrain où il s'était engagé, il tourna court, comme si une objection subite se fût dressée dans son esprit ou que le courage lui manquât.

Leur conversation languit quelques minutes encore. Puis Vaudrec se retira. Il semblait avoir peine à partir ; son adieu fut tendre et triste.

Sur le seuil de la porte, il se retourna :

— Irez-vous demain au mariage de mademoiselle de Hénaut ?

— Oui.

— Voilà qui me décide : j'irai aussi. A demain donc, chère amie.

Le lendemain, à l'issue de la cérémonie, ils se retrouvèrent sur le parvis de Saint-François-Xavier. La cohue était grande ;

les équipages stationnaient en longues files dans les avenues qui rayonnent autour de l'église.

Madame de Brienne venait de faire signe à son valet de pied d'aller chercher sa voiture. Mais Vaudrec insista pour l'y conduire.

— Accordez-moi cette minute de causerie. Je ne sais pourquoi, mais il me semble que nous nous sommes mal vus hier, et j'ai mille choses à vous dire.

— Allons!

Et, d'un geste, elle rappela le valet de pied. L'homme, accourant, fit connaître que la voiture se trouvait l'une des dernières, à l'extrémité de l'avenue de Breteuil, et il partit devant.

Dès qu'ils furent dégagés de la foule, Vaudrec commença d'une voix tranquille :

— Oui, nous nous sommes mal vus hier. Est-ce parce que je vous sentais préoccupée, absente? Je l'ignore... Mais j'en suis resté triste pendant toute la soirée... Un instant, je me suis demandé si, par hasard, on ne vous aurait pas tenu sur moi quelque propos méchant qui vous aurait fait de la peine et que vous auriez craint de me rapporter. Il y a, de par le monde, tant de personnes intéressées à nuire, tant de bonnes âmes qui se délectent à médire!... Et cela m'a fait regretter de n'avoir pas encore eu l'occasion de vous parler d'une maison où l'on a pu me rencontrer ces temps-ci, une maison agréable où vont beaucoup d'écrivains et d'artistes... chez les Cernys.

Il s'exprimait posément, avec la précision un peu apprêtée des phrases qu'on n'improvise pas. Elle se gardait de l'interrompre, et elle l'écoutait, l'oreille tendue, le souffle bref, le regard fixé droit devant elle.

— Cernys, — continuait-il, — est une ancienne relation à moi, une relation de cercle. Après avoir fait beaucoup d'armes l'un avec l'autre jadis, nous nous sommes perdus de vue. La chasse nous a rapprochés, cet hiver; nous étions toujours invités ensemble chez Montenac. Quant à madame Cernys, vous l'avez déjà rencontrée, sans doute?

Elle fit, de la tête, un signe négatif. Il poursuivit, avec le même calme, la même lenteur mesurée :

— Madame Cernys est une femme de vingt-huit à trente

ans, qui a de l'éclat, de l'élégance et une certaine beauté. Je doute qu'elle soit très instruite ; elle aime trop le mouvement et la vie pour aimer la lecture. Mais elle est intelligente et même elle ne manque pas d'esprit. C'est du moins l'impression qu'elle m'a faite, les deux seules fois que j'ai dîné chez elle.

Et comme madame de Brienne s'obstinait dans le silence, il reprit, avec une douceur grave :

— Vous voici de nouveau telle que je vous ai quittée hier, muette et renfermée. Qu'avez-vous contre moi ?... Seriez-vous contrariée de ce que j'aille chez madame Cernys ? M'en voudriez-vous d'avoir négligé, oublié plutôt de vous parler d'elle ?... Je la vois si peu !

D'un mouvement décidé, elle releva la tête. Et, les yeux durs, les sourcils froncés, avec un accent indéfinissable de fierté, de douleur et d'ironie, elle murmura :

— Pourquoi vous justifier ? Je ne vous demandais rien.

Sans un mot de plus, elle monta en voiture.

Il s'éloigna, surpris encore plus qu'affligé des paroles qu'elle venait de prononcer ; car on a toujours peine à comprendre les manifestations d'un amour qu'on ne partage plus. « Pourquoi m'en veut-elle ? — se disait-il. — Quel reproche peut-elle m'adresser ? Suis-je moins attentif, moins affectueux envers elle ? L'ai-je négligée, en ces derniers temps ? Non, certes. Alors, pourquoi m'avoir parlé ainsi ?... Mais, pourrais-je lui en vouloir, à mon tour ? Elle aura cédé à un mouvement d'humeur jalouse, qui sera passé demain. Évidemment, elle est sous le coup d'une révélation. Quelque bavardage de salon l'aura mise en éveil ; son imagination aura inventé le reste. Il est impossible qu'on puisse rien savoir encore !... J'aurais pu être, toutefois, plus habile avec elle. Je n'aurais pas dû attendre qu'elle me parlât de Rome pour lui annoncer que je ne pourrais l'y rejoindre. J'aurais dû aussi lui nommer plus tôt madame Cernys. Mais le pouvais-je ? Aurais-je pu lui dire ?... »

XXXVII

Et, dans un raccourci de mémoire, il revoyait ce qu'il aurait eu, en effet, quelque peine à dire.

Il avait rencontré madame Cernys une seule fois, l'hiver précédent. Du premier abord, elle l'avait séduit par sa grâce cambrée, par la beauté nerveuse de ses formes, par son allure flexible et résolue.

Pendant une demi-heure, ils avaient causé avec entrain. Mais comme elle n'avait reçu de lui nul compliment, comme il n'avait rien laissé voir du trouble dont elle le pénétrait, elle avait regretté de s'être mise en frais pour lui, tout en désirant le revoir bientôt afin de prendre sa revanche, par le dédain.

Car elle était grande artiste en coquetterie. Elle adorait que les hommes lui fissent la cour, non qu'elle attachât le moindre prix à leurs flatteries banales, mais pour la joie malicieuse de les retenir auprès d'elle, émus, palpitants, soumis ou exaspérés. Avec une adresse féline, elle jouait de leur désir, de leur jalousie, de leur vanité, les tenant tous en haleine, les opposant l'un à l'autre, affolant celui-ci par l'idée qu'elle préférait celui-là, et, en définitive, ne se donnant à aucun.

L'orgueil seul l'avait, jusqu'à ce jour, préservée de la chute. Elle s'estimait libre, en effet, à l'égard de son époux qui, après l'avoir trahie dès le début de leur union, l'avait indignement exploitée dans une heure de péril financier ; elle avait depuis lors mis sa fortune personnelle à l'abri et payé au prix qu'il fallait l'indépendance absolue qu'elle entendait se réserver désormais sous les dehors du mariage. Elle n'avait d'ailleurs accepté la continuation de la vie conjugale que dans la seule pensée de ses deux fillettes, à qui elle eût tout sacrifié.

Deux ou trois fois, elle avait cru s'émouvoir aux sentiments qu'elle inspirait. L'émotion n'était pas venue, ou l'avait frôlée à peine. Elle en avait conclu qu'elle n'était

point faite pour l'amour ; et elle s'en réjouissait, jugeant la passion d'après ce qu'elle en voyait chez autrui, c'est-à-dire comme une maladie redoutable et presque toujours ridicule. Mais dans l'impassible exercice de son pouvoir féminin, un rêve, certains jours, traversait son esprit. Un homme, de mérite supérieur, s'éprenait d'elle, gravement, profondément, et non à fleur de peau, comme ces pantins qui formaient sa cour habituelle. Durant des mois, des années, il ne pensait qu'à elle, ne vivait que pour elle, se dévouait à elle, dans une servitude volontaire, torturante et secrète. Trop fier pour se plaindre, trop énergique pour se décourager, il l'attendait obstinément... Ah ! si elle rencontrait un pareil homme, alors peut-être... oui, peut-être alors l'aimerait-elle aussi. Mais ces hommes-là existent-ils ? Les rencontre-t-on jamais ?

Un an s'était passé, sans qu'elle revît Vaudrec. Elle s'était retrouvée à côté de lui, un soir de janvier, hors Paris, dans un dîner de chasse. Aux premiers traits qu'elle lui avait lancés, il avait répondu avec une politesse froide, car il se méfiait d'elle comme d'un piège attirant et dangereux. Mais soudain, se ravisant, il s'était mis à la questionner sur elle, sur ce qui l'intéressait dans la vie, sur ce qu'elle pouvait désirer, poursuivre ou regretter. Il l'interrogeait avec une curiosité calme, sympathique et hardie, en homme qui a beaucoup pratiqué les femmes, qui connaît merveilleusement leurs instincts et leurs rêves, leur puissance et leur faiblesse.

Quand il l'avait quittée, ce soir-là, elle s'était sentie plus intime avec lui qu'elle n'avait jamais été avec personne. « Venez me voir bientôt », lui avait-elle dit, en lui jetant un de ces regards brefs et pénétrants qui allument l'orgueil aux cœurs masculins.

Trois jours plus tard, en visite chez elle, il l'avait trouvée grave, émue, sans défense, renonçant à ses ruses, à ses feintes, à tous ses stratagèmes de coquette, comme un lutteur découragé qui jetterait ses armes avant même d'avoir combattu.

Pour achever de la conquérir, il n'avait eu que peu de paroles à prononcer, l'œuvre s'étant accomplie hors de lui, par la seule action des forces inconscientes qui régissent la versatile destinée des femmes.

Dès lors, elle s'était mise à l'aimer de toute son âme, de tout son être, avec la fougue enthousiaste, l'ivresse exaltée, l'impatiente ferveur qui animent les convertis. Après trois semaines de cour, elle s'était rendue, heureuse au delà de ses rêves, surprise seulement de n'avoir pas cédé plus tôt.

Et lui-même s'était jeté avec joie dans cet amour imprévu qui s'offrait si opportunément à son éternel désir.

XXXVIII

Depuis cinq jours, madame de Brienne se trouvait à Rome. Elle y était venue seule avec mademoiselle de Ferriaz, ayant démontré facilement à son mari qu'il n'avait plus besoin de l'accompagner.

Pas un instant, elle n'avait eu l'idée de renoncer, pour elle-même, à ce voyage, rêvé si différent ! Au contraire, pendant la fin de son séjour à Paris, elle avait senti croître d'heure en heure l'impatience de fuir, de quitter sa maison, d'être seule et loin. Elle aurait voulu partir sur-le-champ, par le premier train, aller n'importe où, mais partir, partir !

Dans cette disposition morale, la société de sa cousine était la seule qui ne pût lui être importune. C'était, en effet, un doux esprit de jeune fille, nature délicate et close, un de ces êtres qui semblent prédestinés à la vie de pénombre, de silence et d'abnégation. Elle demeurait à la campagne, huit mois par an, auprès d'un père et d'une mère âgés qui, par égoïsme, oubliaient de la marier. Hors d'eux, elle n'avait d'intérêt, dans l'existence, que madame de Brienne à qui elle portait une tendresse profonde, mêlée d'admiration. Elles se voyaient fréquemment à Paris ; et le reste de l'année, une correspondance régulière entretenait leur intimité.

Avant même d'être en route, mademoiselle de Ferriaz avait obervé chez sa cousine une préoccupation insolite, une tristesse vainement refoulée. D'instinct, elle s'était sentie en présence d'un secret douloureux qu'elle ne devait pas connaître ; et, s'interdisant toute recherche comme une indélicatesse, elle avait redoublé de sollicitude.

Les premiers jours passés à Rome avaient causé à madame de Brienne une sorte d'éblouissement. Sa souffrance s'était comme étourdie à être promenée du matin au soir, parmi les musées, les églises, les cloîtres, les palais, les arcs de triomphe, les villas, les tombeaux, les horizons sublimes et les ruines héroïques.

Mais, de tant de merveilles, il ne lui restait qu'une image confuse, aucune impression exquise ou forte, parce qu'un voile de pensées troubles s'interposait entre son âme et ses yeux.

Donc, le cinquième jour depuis son arrivée, elle se promenait seule hors la ville, après avoir reconduit à l'hôtel sa cousine fatiguée. La voiture venait de quitter la Voie Appienne et suivait au pas le chemin transversal qui, des Catacombes juives, ramène à Saint-Paul.

Il était six heures déjà. Sous un ciel d'améthyste, la campagne romaine se déroulait, majestueuse et terne, jonchée de colonnes, de sépulcres et de débris glorieux. Çà et là, en files sombres, les aqueducs délabrés se dirigeaient lugubrement vers la Sabine. Les monts Albains s'enveloppaient d'une vapeur violacée. Nul bruit. L'âme des siècles morts semblait flotter sur la plaine déserte et recueillie.

Pénétrée par ce spectacle, madame de Brienne fut envahie bientôt d'un étrange émoi.

Les images tourbillonnaient dans son cerveau. Les souvenirs en foule assaillaient son esprit. Mais subitement images et souvenirs s'ordonnèrent, et tout ce qui depuis trois ans avait rempli sa vie se déroula. Jour par jour elle revécut le roman de son âme, se rappelant chaque épisode, refaisant chaque étape, sentant chaque douleur renaître et chaque blessure se rouvrir. Puis, quand tout le chemin fut ainsi parcouru, elle considéra où il l'avait conduite... De tant d'efforts, tels étaient donc les résultats ! Son amour en déroute, son cœur en lambeaux, toute foi brisée, tout orgueil anéanti, toute espérance impossible, toute illusion flétrie, enfin une ruine morale qui ne laissait plus en elle aucun ressort intact !

Un tel désespoir l'accablait qu'elle se mit à frissonner de tous ses membres comme si un grand froid l'eût transie.

Renfoncée dans la voiture, elle appuyait la main contre sa gorge qui retenait les sanglots. Et son cœur, étreint et gonflé, lui faisait un mal atroce.

A un croisement de chemins, le cocher arrêta pour laisser place à un convoi mortuaire qui venait à la traverse, un misérable convoi. Quatre pénitents en cagoule portaient le cercueil, qu'un prêtre, un enfant de chœur et deux paysans minés de fièvre suivaient en psalmodiant. Du côté où ils allaient, la campagne latine prolongeait à perte de vue ses champs abandonnés où les derniers rayons du soleil faisaient lever des brumes blafardes.

Cette rencontre sinistre, la mélancolie de l'heure, la désolation tragique du lieu, tout semblait concourir pour amener les pensées de madame de Brienne aux conclusions funèbres. Et la mort en effet lui apparut, mais non point redoutable, très douce et très enviable au contraire, puisqu'elle nous affranchit à jamais de la souffrance et de l'espoir, puisqu'elle nous endort du seul sommeil d'où l'on ne s'éveille pas, puisque rien de ce qui finit avec elle ne recommence plus.

Deux fois encore, les jours suivants, elle revint seule au même lieu, pour s'y replonger dans les mêmes réflexions, pour s'y contraindre aux mêmes constatations. Elle éprouvait une sorte de volupté sombre à ramener ainsi son âme au supplice, comme un martyr enivré de douleur qui se remettrait sur la croix.

Mais, au début de la seconde semaine, elle fit, avec mademoiselle de Ferriaz, l'excursion d'Albano. Toute la journée, elle parcourut les montagnes charmantes. Le parfum des floraisons nouvelles embaumait le pays. Une lumière jeune enveloppait délicatement chaque forme. Des nuages roses voguaient à la dérive sur un ciel opalisé. Les anémones et les cyclamens couvraient le sol des bois. Serti dans sa vasque rocheuse, le lac de Nemi resplendissait comme un saphir. La pureté de l'air, la tiédeur des brises, l'harmonie des nuances, revêtaient d'une grâce virginale la noblesse du paysage latin.

Elle revint de là moins accablée, moins tendue, comme si la douce lumière qui l'avait caressée tout le jour l'eût aussi baignée intérieurement.

Le lendemain, s'attardant au cloître de San Cosimato après une visite à Saint-Pierre, elle ressentit une impression plus profonde encore de calme et d'allègement. D'heure en heure, sa pensée semblait s'éclaircir à la façon d'une eau trouble qu'on laisse au repos.

Et, de ce jour, en effet, le tumulte de son âme tomba. Une puissance secrète imposa silence à son cœur, comme pour l'obliger d'entendre le persuasif conseil de résignation que, depuis tant de siècles, la Ville Éternelle dicte aux cœurs troublés.

A chaque station de ses promenades préférées, sous les ombrages de la villa Médicis, aux trois églises de l'Aventin, au couvent de Saint-Onuphre, au cimetière protestant, partout enfin où Rome semble se faire intime pour nous parler de plus près, une voix mystérieuse murmurait à son oreille : « Il faut renoncer. »

La veille du jour qu'elle avait fixé pour son départ, cette voix résonna au fond d'elle avec une autorité qui ne souffrait plus de remise.

C'était vers six heures du soir, à la villa Mattei. Elle s'y était rendue seule, tandis que mademoiselle de Ferriaz assistait à un salut, chez les religieuses de la Trinité des Monts.

Le soleil déclinait dans une poussière d'or ; les jasmins de la villa exhalaient une senteur subtile ; par intervalles, un souffle tiède faisait onduler la cime des chênes verts et des eucalyptus. Sur un banc, à l'extrémité de la terrasse, madame de Brienne songeait.

Les syllabes impératives résonnaient à son oreille : « Il faut renoncer. »

Et, à mi-voix, comme on parle en rêve, elle répétait : « Il faut renoncer. »

Cependant une mystérieuse lumière éclairait son esprit, et les grandes vérités morales qui nous apparaissent aux heures de crise brillaient dans la nuit de ses paupières baissées. Elle comprenait qu'une résignation hautaine et muette est la seule attitude qu'une âme fière doive opposer aux coups réitérés de la fortune ; elle comprenait encore que notre opiniâtreté à poursuivre la lutte inégale n'est le plus souvent qu'un lâche

prétexte à ne pas abdiquer l'espérance ; elle comprenait enfin qu'après tant de disgrâces et d'injures, elle n'avait plus le droit d'aspirer au bonheur, comme la plante fanée n'a plus le droit de fleurir.

Donc elle n'irait pas plus loin dans la voie néfaste où elle s'était engagée. Elle ne s'abaisserait pas plus longtemps à offrir son amour dédaigné. Elle le vaincrait, cet amour. Elle exorciserait le charme funeste qui, depuis trois ans, tenait sa volonté asservie et son orgueil humilié. Elle deviendrait une autre femme. Le passé n'existerait plus pour elle désormais. Par piété, elle en conserverait le souvenir dans son cœur brûlant, mais comme on garde un mort dans une chapelle ardente, avec la certitude qu'il ne revivra plus.

Elle serait inexorable envers elle-même. Elle ne transigerait plus avec les instincts de sa nature aimante ; elle n'admettrait, dans sa vie nouvelle, ni faux-fuyants ni subterfuges. On ne pactise point avec son mal, lorsqu'on le veut guérir. Un seul remède pouvait la sauver : ne jamais revoir Vaudrec. Il ne fallait plus qu'elle le revît !

Mais à peine eut-elle formulé cette conclusion, qu'elle fut terrifiée d'en apercevoir les effets. Elle ne reverrait plus Vaudrec !... Pourrait-elle vivre sans le voir ? Pourrait-elle se lever chaque matin, remplir chaque journée, s'endormir, chaque soir, avec cette pensée torturante : « C'est fini. Jamais plus je ne le reverrai. Il ne saura plus rien de moi, je ne saurai plus rien de lui !... » Pourrait-elle endurer un pareil supplice de toutes les heures ?

Elle ne faiblissait pas néanmoins, et l'effort même que lui coûtait sa décision lui en prouvait la nécessité. Il fallait que son parti fût pris sur-le-champ. Demain elle n'en aurait plus le courage.

Alors, toute vibrante et soulevée d'énergie, elle se jura de ne plus revoir jamais son ami.

Quand les paroles irrévocables eurent fini de résonner dans son âme, elle se leva. Au premier instant, elle crut qu'elle allait retomber, car elle se sentait les yeux vides, le cœur vide, la tête vide, comme si ses artères eussent perdu tout leur sang. Elle se ressaisit peu à peu, en laissant flotter ses regards sur le magique spectacle que, pour la dernière fois, le crépuscule

romain offrait à sa vue. Puis, à pas lents, elle sortit du jardin silencieux.

Elle quitta Rome le lendemain. Elle avait d'abord projeté de revenir directement à Paris. Elle multiplia, au contraire, les étapes, visitant Orvieto, Sienne, Assise et Pérouse, s'attardant une semaine à Florence, sentant chaque jour descendre plus avant au fond d'elle la froide placidité que donnent les résolutions immuables.

XXXIX

Elle ne s'arrêta que deux jours à Paris, tant son impatience était vive de se réfugier à Morcerf.

A son arrivée rue Bayard, on lui avait remis une lettre de Vaudrec. Elle avait eu le courage de la brûler sans l'ouvrir.

Réinstallée à la campagne, elle s'imposa tout de suite une discipline active.

Chaque matin, elle accompagnait M. de Brienne dans ses courses à cheval. Chaque après-midi, elle sortait en voiture, prenant pour but quelque visite dans un château voisin ou une longue marche sur quelque belle route forestière. Souvent, le soir, elle recevait à dîner.

Fidèle à ses résolutions, elle traitait sans pitié son âme endolorie; elle lui refusait toute échappée vers le rêve, tout regard vers le passé; elle lui disputait jusqu'aux douceurs de la solitude, pour l'astreindre à la vue distrayante du monde, au contact fortifiant de la vie des autres.

Songeant moins, elle souffrait moins. Ou plutôt sa souffrance changeait de nature, descendait plus au fond d'elle-même, devenait une manière d'être, un mode habituel de sentir.

Mais elle avait par instants des rechutes navrantes, des révoltes affreuses. Parfois un flot subit de passion submergeait son cœur et le laissait inondé pendant plusieurs jours. Il lui fallait des semaines ensuite pour réparer le désastre. D'autres fois, ce n'était plus une crise d'amour, mais une crise de

tristesse. Elle se sentait tellement seule, tellement perdue dans la vie, qu'elle sanglotait durant des heures comme un enfant égaré dans la foule.

Un jour, se promenant à pied sous la futaie de Sommerange, elle fut surprise par un de ces désespoirs inopinés. Pourtant, l'heure était radieuse : une pluie de soleil, traversant les branches hautes, arrosait la mousse qui recouvrait le sol ; l'air était plein de bourdonnements d'insectes et de murmures d'oiseaux.

Un poids si lourd venait de fondre sur elle que ses jambes refusaient de la porter. Elle fit quelques pas encore, puis se laissa tomber sur un tronc abattu qui bordait le sentier.

De ses bras accoudés à ses genoux elle soutint sa tête qui lui pesait comme une masse de plomb. Jamais elle n'avait éprouvé une lassitude si accablante. Jamais non plus elle n'avait eu la conscience aussi claire de son malheur. Car, en ce moment, elle gardait tout son calme ; nulle fièvre ne courait dans ses veines, nulle larme ne lui montait aux yeux ; et, malgré une pression douloureuse aux tempes, son cœur continuait de battre à coups tranquilles et réguliers.

Alors, pour la première fois, elle comprit l'éloquente signification de ces mots si usés, *avoir la mort dans l'âme* : porter la mort en soi, la mort de toute illusion, de toute allégresse, de toute espérance, la mort de tout ce qui nous aide à vivre.

XL

Cependant l'été s'achevait.

Un matin, au salon, le comte, à qui un domestique venait de remettre le courrier, dit à sa femme :

— Tenez, voici une lettre de Vaudrec. Elle arrive à propos. J'allais lui écrire pour l'inviter à faire l'ouverture dans quinze jours. Où est-il en ce moment ?

Elle jeta un regard sur l'enveloppe, qui portait le timbre de Pontresina.

— Il m'écrit d'Engadine.

— Quand revient-il ?

Elle dut se résoudre à ouvrir la lettre. Et rapidement, comme s'il s'agissait d'un billet insignifiant, elle parcourut les quatre pages que recouvrait une écriture serrée. Un combat violent se livrait en elle, partagée qu'elle était entre la tentation de lire et la volonté contraire. Des lambeaux de phrase jaillissaient à son esprit : « ... une amitié comme la nôtre ne se rompt pas sur un malentendu... Ai-je donc démérité de vous?... Quels que soient vos griefs contre moi, je fais appel à votre cœur... etc, »

Madame de Brienne s'arrêta quelques secondes à regarder la signature, dont la vue seule autrefois lui causait un frisson délicieux. Puis, froidement, elle replia la lettre et la mit dans sa poche.

— Eh bien ! — demanda M. de Brienne. — Sera-t-il de retour le 13 septembre?

— Non, il va descendre en Italie, et ne reviendra qu'aux derniers jours d'octobre.

— Alors, je l'inviterai après la Saint-Hubert, au passage des bécasses. Nous en reparlerons, d'ailleurs... Je vous quitte. Il faut que j'aille au haras.

Elle attendit de ne plus entendre son pas sur le perron qui menait au jardin.

Puis vite, sans une minute d'hésitation, elle fit brûler la lettre dans la cheminée.

Le feu, capricieusement, s'éteignit avant d'avoir tout consumé. En plaçant une seconde allumette sous le morceau intact, madame de Brienne relut involontairement cette phrase : « Je fais appel à votre cœur... »

Elle ressentit de cet acte d'énergie un tel ébranlement que, de tout le jour, elle ne put prendre la moindre nourriture et que, le lendemain, la migraine la cloua sur son lit.

Plusieurs fois, durant l'automne, le comte reparla d'inviter Vaudrec.

Chaque fois madame de Brienne éluda l'invitation. Mais chaque fois aussi elle éprouvait les mêmes transes. Et croyant déjà sentir la présence de Vaudrec, elle frissonnait tout entière, comme le cerf recélé qui entend l'approche des chiens.

Elle inventa mille prétextes pour différer son retour à

Paris. Persuadé par elle, le comte ne fit que paraître à la rentrée des Chambres et résolut de ne se réinstaller rue Bayard qu'au mois de janvier.

Vers la mi-décembre, il fut pourtant rappelé au Palais-Bourbon par un vote grave dont le sort du ministère dépendait. Il quitta Morcerf en maugréant, car ses meilleurs compagnons de chasse y venaient d'arriver.

De retour le surlendemain pour déjeuner, il dit à ses hôtes :

— Figurez-vous qu'en dînant hier au cercle, je tombe sur Vaudrec. Je lui dis : « Puisque je vous tiens, je vous emmène demain. Une battue magnifique ! » Je n'ai jamais pu le décider. Il m'a fait toute sorte d'objections : un travail en retard... les éditeurs... s'il acceptait mon invitation, il serait obligé d'en accepter d'autres ; je ne sais quoi encore. Bref, je reviens sans lui.

Un des chasseurs, homme jovial, interrompit avec un gros rire :

— Ah çà ! madame Cernys n'aime donc pas le perdreau !

Cette boutade vulgaire, qui pourtant ne lui révélait rien, suffit à rejeter madame de Brienne dans les plus noires pensées.

Quelques heures plus tard, ce jour-là, ayant été faire une visite à trois lieues de Morcerf, elle revint comme le soir tombait. A droite et à gauche de la route, les champs déroulaient leur nudité morne. Des files de corbeaux erraient en croassant sur le ciel blafard, ou s'abattaient, d'une chute rapide, sur les labours détrempés. Un vent grincheux faisait frémir les peupliers nus qui bordaient le chemin. Le disque fauve de la lune ascendante émergeait sinistrement d'un bois qui barrait l'horizon.

Et de même qu'au jour radieux où elle se promenait sous les chênes de Sommerange, avec la même détresse, le même accablement, elle se sentit « la mort dans l'âme ».

MAURICE PALÉOLOGUE

(La fin au prochain numéro.)

LES DERNIÈRES ANNÉES

DE

BERNADOTTE

De 1815 à 1844, Bernadotte, prince royal ou roi de Suède, porta, non sans effort, le double poids de ses devoirs comme souverain, de ses souvenirs comme soldat républicain et maréchal de l'Empire; sa conscience de Français, troublée, mais non éteinte par la transformation de sa destinée, le faisait alternativement s'enorgueillir ou se plaindre d'être un *déraciné*. Après avoir, sous deux drapeaux différents, chevauché, d'abord de la Seine à la Vistule, puis de la Vistule à la Seine, il se trouvait voué désormais à une tâche sédentaire, ingrate, exclusive des brillantes compensations de la vie guerrière. Reconnu en droit, mais simplement toléré par les autres gouvernements, suspect en France, pour des motifs divers, aux royalistes, aux libéraux, aux bonapartistes, il n'était plus qu'un monarque isolé, captif, presque oublié dans la petite patrie qu'il avait faite sienne. Banni moralement de Paris, il n'osa ou ne put jamais se montrer à Pétersbourg. Condamné, en terre scandinave, à des luttes exclusivement pacifiques, il poursuivit sans relâche celle qui avait pour but de sauvegarder son ancienne réputation tout en consolidant son bon renom de souverain, d'établir partout,

devant les générations qui allaient suivre, l'unité de son caractère et de sa conduite.

Tout en se disant Suédois par le cœur, il l'était aussi peu que possible dans sa vie. Après quelques essais malheureux, il avait définitivement renoncé à apprendre la langue de son peuple. On comprend sans peine cette résolution de sa part. Outre la difficulté d'une semblable étude au déclin de l'âge, Charles-Jean en éprouvait une autre qui tenait à sa façon de concevoir et d'exprimer ses idées. Ce qu'il disait dans son idiome natal l'inspirait en quelque sorte. Les mots qui se pressaient sur ses lèvres nourrissaient sa pensée. En usant du suédois, il eût subi un embarras perpétuel, une contrainte qu'il était incapable de s'imposer. Sa malencontreuse idée de vouloir lire le discours du trône en 1812, sans le comprendre, sur un manuscrit préparé *ad hoc*, avait produit un tel effet sur son auditoire qu'il ne renouvela jamais semblable expérience. Devenu roi, il assista muet à l'ouverture des États, déguisé en potentat du moyen âge, impassible sur son trône d'argent et sous sa couronne gothique, donnant à baiser cette main jadis levée pour jurer haine à la royauté, et parlant aux députés des quatre ordres par la bouche de son fils.

Dans son vaste palais de Stockholm ou dans sa résidence d'été de Rosendal, inaccessible au commun de ses sujets, il menait une vie singulière. Au lit, où il demeurait jusqu'à une heure avancée de la matinée et même de la journée, recevait des rapports, dictait des lettres, préparait ses audiences et ses effets de conversation ; puis il mettait au courant sa correspondance privée avec ses agents d'affaires et ses fermiers, vaquait à l'administration des domaines et des gisements de fer et de cuivre qui constituaient sa fortune particulière ; car il craignit jusqu'à la fin que son fils ne fût privé de son héritage royal, et il voulait lui léguer au moins de nombreux millions.

Pendant les heures de la soirée, qu'il donnait à la vie publique et qui se prolongeaient assez avant dans la nuit, il déversait sur son entourage son intarissable faconde. Il y avait en lui comme une accumulation d'idées, de regrets, même d'espérances mal définies qu'il ne pouvait confier à ses alentours. Auprès des diplomates étrangers, qui enten-

daient par état sa langue maternelle, ses confidences se répandaient d'autant plus abondamment qu'elles le dédommageaient des contraintes de l'étiquette et des tourments de l'exil. Ses longs monologues, plus grandiloquents qu'éloquents, étaient accompagnés d'une mimique et d'une mise en scène spéciales, débités avec l'accent méridional, coupés, comme par des refrains impérieux, par ses perpétuels *Entendez-vous*. Il se consolait à demi de ne point prendre part aux affaires générales de l'Europe en dissertant à toute occasion sur elles. Pour mieux tromper la monotonie de son existence, il parlait encore plus volontiers de la France, façon indirecte de ramener sur lui l'entretien. De même qu'en entrant dans la famille des rois il n'avait pas complètement dépouillé le champion de la souveraineté du peuple, de même le successeur des Eric et des Gustave restait français au fond de l'âme. La France constituait pour lui, selon la formule d'un roman de nos jours, le « jardin secret » qu'il ne rouvrait pas sans une honte inavouée, où il ne cessait pourtant d'errer par le regret et le désir de se tresser des couronnes.

« Il a toujours vécu de souvenirs et d'illusions, écrit le ministre de France en 1819 ; depuis que sa vie est moins remplie, son imagination ardente a pris un plus grand essor. Elle le reporte perpétuellement vers la France ; elle lui fait passer en revue les différentes phases de sa vie passée, ses services réels comme les illusions dont il s'est bercé. Elle promène son esprit toujours au milieu du même cercle d'idées ; c'est pourquoi, quand on l'aborde, on le trouve successivement révolutionnaire, libéral, constitutionnel, despote, hostile ou pacifique, téméraire ou livré à l'inquiétude. » Néanmoins, au dire du même observateur, il s'imagine, comme Lafayette, être le seul homme public, avec le comte d'Artois, qui, depuis 1789, n'ait pas changé.



Les Bourbons, il le savait, ne lui pardonnaient pas sa conduite en 1814, son refus mal déguisé de les servir, ses tentatives pour les supplanter. Louis XVIII, possédé du désir de

faire prévaloir dans l'Europe entière le principe auquel il devait sa restauration, espérait obtenir du Congrès de Vienne le rétablissement des Wasa à Stockholm après celui des Bourbons à Naples. On peut voir dans les *Mémoires de Talleyrand* les indications qu'il donna à cet égard à ses représentants, la résistance qu'il éprouva même de leur part et devant laquelle il eut la sagesse de s'arrêter. A Paris, les journaux royalistes, le *Moniteur* comme l'officieuse *Quotidienne*, s'appliquaient à discréditer avec une habile et perfide modération le héros suédois. Dans les salons du faubourg Saint-Germain, la « question de Suède » occupait souvent le tapis. A la guerre ouverte, impossible encore à introduire dans le monde des chancelleries, on substituait provisoirement la guerre sourde, celle qui travaille insensiblement l'opinion. Le mot d'ordre était celui-ci : l'obéissance à Bernadotte doit finir avec lui, si même elle dure autant que lui.

Instruit de ces dispositions, le prince de Suède fit entendre, dès le début des hostilités, qu'il rendrait œil pour œil, dent pour dent. Dans son intimité, il se reprit à ses invectives des années précédentes : « La race des Bourbons est pourrie et la lie de la nation est sortie de France avec elle. » Les héritiers de Louis XIV contestaient sa légitimité : pourquoi eût-il fait cas de la leur et ne les eût-il pas défiés, « au sein de la Baltique », là où, dix ans auparavant, Louis XVIII avait défié Napoléon ? Il lança ce mot, qui revint jusqu'à Paris : « Puisqu'on a tant sacrifié au droit de naissance, il fallait proclamer, au lieu du descendant de Hugues Capet, M. de Montesquiou, qui prétend descendre de Clovis. » Mais, comme chez lui la forfanterie méridionale ne perdait jamais ses droits, il s'avisa un jour d'ajouter : « Si quelque considération portait la Suède à conserver quelque attachement à la France, ce ne pourrait être que par reconnaissance du présent fait à la nation en me donnant à elle ! » Ainsi Charles-Jean devenait bon gré mal gré l'adversaire des Bourbons comme il l'avait été de Napoléon. Le passé, ce passé récent qu'il venait de renier à tant d'égards, bénéficia dans sa pensée de tous les mérites qu'il retirait au présent, sous l'influence de ses rancunes.

A la nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe

Jouan, le vieil homme reparut et se fût réveillé tout entier, s'il eût su qu'à l'île d'Elbe l'empereur parlait de lui avec indulgence et lui faisait tenir une place dans ses projets de revanche. Pendant les semaines suivantes, il raconta tout haut, sans pouvoir se contenir, ses impressions. On peut les suivre, variant sans cesse, depuis la réapparition du drapeau tricolore jusqu'à la seconde invasion.

Il prédit d'abord à Napoléon un échec, qui sera un grand bonheur pour la France. Vingt jours se passent; l'empereur est arrivé aux Tuileries; Murat, semblant donner à son émule du Nord l'exemple du repentir, a déclaré la guerre à l'Autriche. Bernadotte se souvient tout à coup que ses engagements envers la coalition sont expirés; mais Murat est renversé en quelques jours et Bernadotte, appréhendant derechef d'être isolé en Europe, offre de prendre place au milieu des alliés. Une semaine s'écoule; il apprend que Benjamin Constant a été appelé aux Tuileries, que Lafayette siège à la Chambre des représentants, que Carnot occupe le ministère de l'Intérieur. Il échange ses vues sur l'avenir de la France avec madame de Staël. La presse suédoise, se conformant à ses intentions, donne à peu près exclusivement sa publicité étrangère aux actes du gouvernement de Napoléon. Des articles hostiles à la coalition sont insérés jusque dans les feuilles d'annonces. Le prince royal se fait tirer les cartes pour y lire l'issue de la campagne prochaine. Au cercle de la Cour on l'entend proclamer Napoléon le premier capitaine du monde, le plus grand homme de l'humanité, supérieur à Annibal, à César, même à Moïse!

La nouvelle de Waterloo le surprit douloureusement et bouleversa de nouveau le cours de ses idées; l'empereur vaincu redevint dans sa bouche un individu sans talent, un militaire sans tête, qui méritait sa défaite. Quant à la France, son premier cri — tant il redoutait le retour des Bourbons — fut un vœu pour le rétablissement de la république. Il parut prendre au sérieux la proclamation éphémère de Napoléon II et fit féliciter à ce sujet le ministre d'Autriche, qui crut qu'on se moquait de lui. Il se reprenait follement à cette idée que, si on l'eût alors appelé à Paris, il eût traité avantageusement pour la France avec l'Europe. Un peu plus il

eût affirmé que la Révolution était vaincue à Paris dans sa personne, comme elle venait de l'être à Waterloo dans la personne de Napoléon.

La seconde Restauration accomplie et les traités de 1815 devenus la loi générale de l'Europe, Charles-Jean garda envers les Bourbons une attitude contrainte et boudeuse. Comme si leur succession eût dû se rouvrir à brève échéance, il recommença à discuter avec sa prolixité habituelle et une humeur inaccoutumée sur les affaires de Paris. Au *Te Deum* chanté à l'église catholique de Stockholm pour la seconde rentrée de Louis XVIII, aucun Suédois ne parut. Excité par des rapports pessimistes, le prince se rencontra avec Talleyrand pour qualifier le duc de Richelieu de politique inexpérimenté, n'ayant jamais commandé, et arbitrairement, qu'à des tribus cosaques. Il compara les Français, sous le règne de la Chambre introuvable et des cours prévôtales, à un grand troupeau de vingt-cinq millions d'ânes gardé par cinq cent mille loups. Il lui eût paru tout simple que l'auteur de la Charte le prît pour modèle et, devançant Louis-Philippe, se crût le premier roi légitime de sa race : « J'ai été républicain », s'écrie-t-il le 30 juin 1816; puis se reprenant : « Ou du moins j'ai servi la république ; c'est déjà un tort inexcusable aux yeux des Bourbons. Ensuite je ne les crois pas assez généreux pour oublier que je suis sorti d'une classe ordinaire de la société et que c'est la Révolution qui m'a porté au point où je suis parvenu. Je puis dire cependant qu'ils m'ont de grandes obligations, car sans moi Napoléon n'aurait pas eu cette coalition dont j'ai formé le point central, et je méritais quelque reconnaissance pour la facilité avec laquelle j'ai rendu la Guadeloupe ! »

Charles-Jean eût voulu trouver la cordialité des rapports là où il n'y avait que la résignation aux faits accomplis. Lorsqu'il devint roi (février 1818), le gouvernement français le fit complimenter par un envoyé extraordinaire ; le *Moniteur* daigna même parler un jour de sa « grande âme » et de son « génie »; néanmoins la cour des Tuileries parut vouloir se placer avec celle de Stockholm presque sur le pied de paix armée et la considérer bon gré mal gré comme en dehors du nouveau système politique européen. Ses repré-

sentants furent encouragés à rappeler l'indignité native, à dénoncer les faiblesses et les fautes du parvenu épargné par le Congrès de Vienne. Les surveillants diplomatiques de Bernadotte, Rumigny, puis Gabriac et Montalembert relèvent avec un soin malveillant, dans leurs dépêches, les actes ou les paroles propres à compromettre l'élu de 1810, n'omettent aucun des travers de son caractère ou des singularités de sa vie. Toute l'Europe officielle était plus ou moins d'accord à ce sujet avec la France.

On comprend dès lors que Bernadotte, en face des Bourbons, ait pris position, sans redouter le reproche de contradiction ou d'inconséquence, entre les royalistes proprement dits et les meneurs de l'opinion libérale et constitutionnelle. Un jour, prenant prétexte d'une souscription ouverte à Paris en vue d'ériger un monument à Malesherbes, le défenseur de Louis XVI, le roi de Suède affirmait, par une lettre qui fut insérée au *Moniteur*, son respect pour la légitimité ; mais il ajoutait que celle-ci tirait son principe de la légitimité par excellence, celle des nations. Une phrase du même genre, de la main de la reine, mais d'une inspiration que l'on devine, fut inscrite quelques années après sur l'album de madame de Montalembert : « L'univers est la patrie des braves. Agrippa fut adopté par Auguste : on entre dans la famille des rois à la suite de grandes actions. Pour s'y maintenir, il faut en faire de bonnes. »

Ainsi légitimé par lui-même, ce fondateur de dynastie n'allait pas jusqu'à taire ses origines ; il aimait au contraire à se distinguer des souverains, tout en se classant parmi eux. Il fit montre d'indépendance à leur égard par la protection qu'il accorda à certaines victimes de la réaction de 1815. Il laissa venir à lui les fils de Ney, son camarade à l'armée de Sambre-et-Meuse, de Drouet d'Erlon, son ancien lieutenant, de Fouché, son ex-collègue au ministère. Pour les premiers il sut faire fléchir la législation rigoureuse qui excluait les étrangers de l'armée, leur octroya des brevets d'officiers dans l'artillerie et les gardes à cheval. Le jeune prince de la Moskowa devint aide de camp du prince Oscar. Le comte Athanase d'Otrante fut pourvu d'un office de chambellan et contracta sous les auspices du roi une brillante alliance.

Joseph Bonaparte exilé en Amérique retrouva l'appui de son beau-frère pour solliciter, d'ailleurs inutilement, son retour en Europe et un asile à Rome, en Suisse ou en Hollande.

Volontairement suspect, par la direction de ses bienfaits, de sympathies libérales, Charles XIV attachait au mot *constitutionnel* le sens exclusif que les publicistes et les députés de l'opposition défendaient dans un journal portant cet adjectif pour enseigne. Tel article de cette feuille contre les ultras et leur influence parut à de bons juges inspiré, peut-être rédigé par le monarque suédois. Metternich avait beau jeu à exercer sur des incartades de ce genre sa hautaine ironie. « Il est sans doute étrange, écrit-il le 23 décembre 1821 à l'ambassadeur autrichien en Russie, de voir émaner directement du trône un encouragement à tous les factieux de l'Europe pour les affermir dans la continuation de l'œuvre de l'émancipation des nations qui, au gré du roi, avance trop lentement, mais qui, selon lui, n'en sera que plus sûrement conduite au but. Il est encore plus étrange de voir un roi signaler le parti des royalistes à la haine des libéraux et exciter ceux-ci à leur courir sus. Il y a certes bien matière à réflexion dans un pareil renversement d'idées, dont on doit s'étonner autant que de l'oubli total des convenances. C'est le cas de dire que le vrai n'est pas toujours vraisemblable, et que souvent le mauvais naturel l'emporte sur la bonne fortune. »

Tant que Napoléon vécut, Charles XIV ne songea guère à intercéder en sa faveur auprès des cabinets européens; c'eût été ajouter une cause de suspicion à beaucoup d'autres. Importuné par le souvenir de son grand ennemi et voulant s'en délivrer sans humiliation secrète, il se donnait sur lui le mérite de la modération et du bon sens. « Que de malheurs il eût évités s'il eût voulu m'entendre ! » Le 5 mai 1821, il annonça, comme sous l'empire d'un songe prophétique, que l'empereur venait de mourir. Quelques semaines après, un billet qu'il reçut au moment d'entrer au Conseil lui confirmait la nouvelle. Les affaires terminées, il s'exprima ainsi sur l'événement, avec l'accent de l'homme qui juge plus qu'il ne regrette : « Il n'a pas été vaincu par les hommes... il fut plus grand que nous tous. Mais Dieu l'a puni, parce qu'il

comptait seulement sur lui-même, sur son intelligence et, comme tout s'use, il a usé cette prodigieuse intelligence en la forçant trop. Seules, la bonté de l'âme et la pureté du cœur demeurent. » Ainsi une jalousie persistante se trahissait dans l'expression de son admiration posthume ; Bonaparte demeurait pour lui le rival dont il osera dire encore l'année suivante : « S'il a été le premier homme de notre siècle par ses conceptions militaires, je l'ai surpassé par l'esprit d'ordre, d'observation et de calcul. »

L'avènement de Charles X le remit en mauvaise posture auprès du gouvernement français. Le parti royaliste pur arrivait au pouvoir : la véritable restauration, au sens des ultras, commençait. Pour ces hommes, Bernadotte intronisé à Stockholm avait été, comme la Charte affichée à la porte des Tuileries, une nécessité du moment. Le temps était venu de compléter, en Suède aussi bien que dans le reste de l'Europe, l'œuvre entravée ou interrompue dès ses débuts en France.

On fit plus que de manifester des espérances. Le ci-devant comte d'Artois entra de sa personne en campagne. Dans les instructions, signées de sa main, remises au marquis de Gabriac, est posée l'éventualité d'une révolution annulant celle de 1809 et rétablissant l'ancienne dynastie. Sur place, ses représentants durent constater que personne en Suède ne pensait plus à Gustave IV et à son fils, et qu'une intervention étrangère serait nécessaire pour les ramener ; ils ne purent que souhaiter une restauration opérée par surprise, un coup d'État triomphant uniquement par l'inertie et la résignation de ses adversaires.

Charles-Jean se fût donc défendu sans peine contre l'intrigue assez puérile nouée aux Tuileries ; il l'annula promptement par ses avances au nouveau roi, par ses déclarations légitimistes et autoritaires : « Faites savoir à Sa Majesté, dit-il au ministre de France, que je n'oublie pas que je suis né Français et surtout que j'ai été son sujet. » Lorsque Charles X, cédant au mouvement de l'opinion, coopéra à l'affranchissement de la Grèce, le roi de Suède l'approuva, mais avec des restrictions qui sentaient le monarque d'ancien régime ; le dernier venu parmi les souverains prenait l'initiative de dénoncer l'insurrection grecque comme dangereuse pour les

monarchies. Il insistait à l'occasion sur la nécessité de l'éteindre en constituant la Grèce en royaume, d'annuler ainsi dans ce pays l'influence des hétairistes, plus redoutables à ses yeux que les carbonari italiens. On l'entendit un jour développer le plan d'une intervention militaire en Grèce, fondé sur l'union, à égalité de forces, entre son gouvernement et le gouvernement français. C'eût été pour la Suède — et le roi y pensait probablement lorsqu'il lançait au hasard cette idée — un moyen de renouer, sous une forme spéciale et passagère, l'alliance traditionnelle, celle que Richelieu et le grand Gustave avaient inaugurée sur les champs de bataille de l'Allemagne.

Au même moment, l'occasion s'offrait à lui de concilier ses devoirs présents et ses aspirations anciennes. Il était habitué à chercher le mot d'ordre à Pétersbourg, et il soupçonnait avec raison un accord prêt à se faire entre la Russie et la France, assurant à l'une une extension de son influence en Orient, à l'autre un accroissement de territoire sur le Rhin. Ce fut du moins pour lui l'occasion de répéter que l'équilibre véritable de l'Europe revivrait si le royaume des Bourbons récupérait les frontières conquises sous la République.

Malgré sa confiance apparente dans les idées libérales, il lui plut d'applaudir à la lutte entreprise par le ministère Polignac contre les *constitutionnels* de l'époque, devenus suspects à ses yeux, tout comme les Grecs, de tendances républicaines. Au fond, chez lui comme chez l'empereur Alexandre, l'amour de la liberté se réduisait à un désir ardent de voir tout le monde lui obéir librement, mais aveuglément. Enchaîné par la loi et la tradition en Suède et surtout en Norvège, il rongeait en secret son frein. Il parlait d'abondance du cœur quand il disait savoir gré au vieux roi de ne pas gouverner selon le bon plaisir du *Journal des Débats*, quand il le voyait déjà fermant d'une main vigoureuse l'abîme des révolutions. Le jeune Montalembert l'a entendu s'écrier : « Si j'étais roi de France, avec 1 200 millions et 300 000 hommes, je me moquerais bien de vos Chambres ! » Sous le monarque constitutionnel reparaissait le disciple de l'autocrate russe, ou plutôt le jacobin enclin aux coups de force, toujours prêt à y applaudir, dressant l'oreille, au bord des flots calmes

de la Baltique, comme s'il eût entendu se réveiller, autour des Tuileries ou de Saint-Cloud, le canon de Fructidor ou le tambour de Brumaire.

Il lui plaisait de dire en 1828 : « Si le trône des Bourbons était menacé, je laisserais à mon fils cette couronne pour laquelle je l'ai instruit et, emportant mon épée, je volerais à la défense du roi de France ! » Deux ans plus tard, ce trône tombait, et le ministre de Suède, seul de tout le corps diplomatique, suivait Charles X jusqu'à Rambouillet ; mais Charles-Jean ne songea pas un instant à abandonner sa couronne et à reprendre son épée.

Ainsi, de 1815 à 1830, le roi élu de Suède se ménagea vis-à-vis de la monarchie du droit divin tout en l'attaquant par des voies détournées. Il flatta encore davantage les partis d'opposition, dont il attendait sa réhabilitation dans l'opinion et presque le retour de son ancienne popularité. Par l'intermédiaire de ses agents à l'étranger, il tenta, enrôla, rémunéra les publicistes, libéraux ou autres, non seulement en France, mais en Allemagne et en Angleterre. Le comte Gustave Löwenhielm, son ministre à Paris, en même temps qu'il surveillait les intérêts nationaux, dirigeait avec succès un véritable office secret de publicité et de censure préventive. Dans des articles de journaux, des notices biographiques, des recueils de pièces, des volumes spéciaux, on peut lire, touchant sa vie politique et militaire, des renseignements habilement choisis et présentés, des jugements que leur inspirateur se promettait de relire avec satisfaction sous une plume étrangère. Ici il empêchait certains faits d'être rappelés, discutés ou révélés ; là il en faisait mettre d'autres en lumière. Contre la littérature de Sainte-Hélène, il prit d'avance ses précautions et négocia, dit-on, heureusement pour soustraire à l'impression quelques pages du *Mémorial*, témoignage du ressentiment de Napoléon.

Jusqu'à nos jours, le travail de la légende s'est poursuivi, avec des interprètes très divers de ton et d'importance. En 1898, un Français de Bordeaux, venu à Stockholm et admis à l'audience du roi Oscar II, donnait intrépidement pour conclusion à sa relation de voyage ces mots : « Je songe à ce qu'il serait advenu de notre patrie si Bernadotte, le Béar-

nais aux cheveux crépus, le grand roi réformateur des Suédois, s'était élevé au-dessus de Napoléon, le Corse aux cheveux plats... » A ce regret inattendu, un anonyme qui pense en suédois et écrit en français, dans sa brochure *la Femme de Bernadotte* (1893), donne pour pendant certaines assertions non moins surprenantes. Relativement au passé, il nous apprend qu'en 1812 Charles-Jean tomba gravement malade, refusa les remèdes qu'on lui offrait, espérant échapper par la mort à l'horreur de sa situation; qu'en 1813 il chercha à se faire tuer d'une balle française; qu'en 1814 « il ne voulut pas du trône de France ». Puis, embrassant d'un coup d'œil hardi l'avenir, il nous présente Charles XIV comme « l'inaugurateur d'une ère, le patriarche d'une race nouvelle, le Wasa d'une histoire antique, l'Odin d'une légende fabuleuse » !

***

La Révolution de juillet 1830, qui surprit l'Europe entière, agita profondément Charles XIV. D'une part elle le replaçait en face des souvenirs, des aspirations, du drapeau de sa jeunesse; d'autre part elle allait lui faire sentir plus durement, par contre-coup, le poids de l'alliance russe ; elle devait troubler par la perspective de nouvelles explosions démocratiques, de nouvelles coalitions antifrançaises, l'âme d'ancien régime qu'il s'était faite.

Au premier moment il s'étonna — et on trouvera extraordinaire cette illusion persistante au fond de son esprit — que les vainqueurs des trois Journées n'eussent pas réparé l'erreur commise à son détriment en 1814. Il ne se sentait pas encore résigné à la pensée de finir sous la couronne « des Goths et des Vandales ». Ainsi Stanislas de Pologne relégué en Lorraine depuis de longues années et y jouissant d'une souveraineté paisible n'avait jamais complètement désespéré de retrouver son trône électif, de mourir roi dans sa patrie. Charles-Jean s'avisa ensuite que l'avènement de la quasi légimité fortifiait la sienne, lui donnait une position plus nette en Europe. En France, il allait cesser d'être un usurpateur pour les hommes du gouvernement, et peut-être rendre les patriotes d'autrefois plus indulgents à sa conduite en 1813.

Comme aux Cent-Jours, ses anciens amis redevenaient de puissants personnages : Benjamin Constant entrait au Conseil d'État, Gérard au ministère de la Guerre. Lui-même n'avait-il pas été un « soldat du drapeau tricolore » avant d'être l'élu d'un peuple, tout comme le nouveau roi? L'opinion publique en Suède approuvait également les événements de Paris, car la chute de Charles X anéantissait les récents projets d'alliance franco-russe, et par conséquent constituait un échec pour l'allié de 1812, resté quand même l'ennemi séculaire.

Charles-Jean n'en dut pas moins, dans l'affaire de la reconnaissance de Louis-Philippe, conformer sa conduite à celle du successeur d'Alexandre. Si les Anglais applaudissaient à l'avènement du duc d'Orléans, l'empereur Nicolas se montrait ouvertement, ardemment hostile ; il venait d'interdire l'accès de ses ports au nouveau pavillon français. Averti par cette manifestation, Charles-Jean, tout en rendant très active sa correspondance personnelle et secrète avec ses amis de Paris, se déroba aux entretiens où il eût pu trahir ses impressions, et attendit pour se prononcer les résolutions des grandes puissances.

Sur ces entrefaites, le prince de la Moskowa, porteur d'une lettre autographe de Louis-Philippe, arriva à Stockholm. Ce n'était qu'un courrier extraordinaire, mais il portait le nom d'un ancien frère d'armes du roi, et l'on espérait à Paris que cette circonstance lui vaudrait un bon accueil. On avait oublié qu'il figurait encore comme officier sur les contrôles de l'armée suédoise. Le jeune Ney donna prise sur lui en arborant, aussitôt après son arrivée, le drapeau national au balcon de la légation. C'était imiter Bernadotte, ambassadeur républicain à Vienne, déployant en signe de défi les trois couleurs sur la façade de son hôtel. Incontinent, le roi fit prévenir le chargé d'affaires intérimaire, marquis de Tallenay, d'avoir à enlever cet insigne, puisqu'à ce moment la légation française en Suède n'existait plus officiellement. Toutefois, avant le règlement de cet incident, il consentit à donner audience au prince de la Moskowa ; il venait d'apprendre que les généraux Belliard et Athalin avaient été reçus à Vienne et à Pétersbourg. Le 21 septembre, le prince, démissionnaire de la

veille comme officier suédois, fut admis à remettre la lettre de Louis-Philippe.

Le roi accueillit bien un homme dont la présence éveillait en lui tant de souvenirs, anciens ou récents, mais le ministre des Affaires étrangères et toute la cour affectèrent une froideur glaciale. Aussitôt après le fils de Ney, Suchtelen, le ministre de Russie, fut introduit; en venant au palais, il avait pu remarquer le drapeau français toujours arboré aux fenêtres de la légation et une certaine agitation populaire provoquée par ce spectacle. Charles XIV s'excusa en quelque sorte auprès de lui de ses ménagements pour un homme qu'il eût pu traduire devant un conseil de guerre, ainsi que de l'audience accordée, malgré l'exhibition prématurée des couleurs de la Révolution. Il rappela sans embarras le précédent qui le concernait : « J'étais ambassadeur, depuis trois mois en fonctions, et je n'ai mis en évidence le drapeau que sur les ordres réitérés du gouvernement d'alors. » Puis il communiqua à Suchtelen la lettre de Louis-Philippe, fit entendre qu'on le trouverait à son poste, à côté des autres souverains, si la France déchaînait la guerre européenne. Son discours durait encore, lorsqu'on lui apporta un billet de Tallenay annonçant que le malencontreux drapeau était retiré. Ney partit le soir même.

L'empereur Nicolas avait donné l'exemple à son voisin et reconnu le nouvel ordre de choses en France, sauf à faire tenir à Louis-Philippe une lettre hautaine, volontairement blessante, et dont le roi de Suède vanta, faute de mieux, la « précision ». Depuis lors, il dut continuer à voir son pays natal, même sous le drapeau tricolore, par les yeux du tsar et, en dépit de son passé, s'inquiéter à l'aspect des divers foyers d'agitation rallumés en Belgique, en Italie, en Pologne par la Révolution de 1830. Il redoutait par contre-coup une coalition contre la France, une guerre où il se sentait désigné comme chef d'état-major du tsar généralissime. Aussi, plus que jamais combattu entre ses instincts et ses intérêts, il accusait, dans ses retours menaçants, cette propagande révolutionnaire qu'il avait représentée sous les armes quarante ans auparavant. L'ancien contempteur des tyrans couronnés se surprenait à prêcher, tout comme l'avait fait son prédé-

cesseur Gustave III en 1792, la ligue du bien public contre les « tribuns anarchistes » et les « démagogues couronnés »; il esquissait déjà des plans de campagne. Il prit parti, en paroles, pour l'empereur Nicolas contre ses sujets polonais, et contre les insurgés belges pour ce roi des Pays-Bas qui tout récemment avait ranimé sous ses yeux le fantôme de l'ancienne dynastie suédoise. L'occupation d'Ancône par une garnison française lui parut une démonstration fausse, inconsidérée, offensante pour tous les gouvernements.

A son exemple, ses ministres et ses familiers parlaient de la cour du Palais-Royal comme d'un mauvais lieu politique. Au moment où le maréchal Gérard, l'ancien protégé du roi, assiégeait Anvers à la tête d'une armée française, on entendit un diplomate suédois, dans un dîner officiel, dire à haute voix à son voisin : « A la santé du général Chassé (le défenseur de la place) qui, Dieu aidant, sera bientôt le général *chassant!* » Toutefois, républicain couronné jusqu'au bout, Charles-Jean violait parfois la consigne qu'il s'était donnée. Un jour il déclamait contre la Révolution internationale, faisait appel à l'union permanente et attentive des souverains; un autre jour le soldat de Sambre-et-Meuse se réveillait en lui pour dire à l'envoyé du soldat de Jemappes : « Croyez au triomphe de la liberté dans le monde; car c'est nous qui l'avons votée autrefois, avec majorité, sur les champs de bataille! » Une autre fois encore, c'était comme une vision de Tilsitt qu'on évoquait à ses côtés, lorsqu'en 1838, toujours à la table d'un ministre, le chargé d'affaires de Russie disait à un attaché de la légation française : « Votre alliance avec l'Angleterre n'est pas naturelle, et un moment viendra où les relations entre nos deux pays seront plus intimes qu'entre vous et les Anglais. Nous sommes plus naturellement vos alliés que ceux de la Prusse même. »

Les perspectives de guerre s'étant peu à peu éloignées, Charles XIV fit bonne figure aux représentants de la maison d'Orléans. A Paris, on avait cru le flatter en lui envoyant, après le fils de Ney, les fils de Soult et de Lannes, le marquis de Dalmatie allié à la famille Clary, puis le comte de Montebello. De tels noms cependant sonnaient mal à ses oreilles, car on surprit plusieurs fois l'expression de la contrainte

sur son visage lorsque, de ses lèvres royales, il devait laisser tomber un mot de bon souvenir sur ses anciens camarades. Pour Louis-Philippe il trouva des paroles courtoises, mais fit entendre que le roi élu des Français aurait à conquérir son admission dans le concert européen, à se faire pardonner ses origines par Bernadotte tout comme par le prince de Metternich ou l'empereur Nicolas. Entre temps, il laissait reproduire par un journal subventionné sur sa cassette les attaques de la *Quotidienne* et de la *Gazette de France* contre le gouvernement du Juste milieu, donnant ainsi une adhésion inattendue à cette politique des ultras naguère si vivement qualifiée par le parvenu de 1810. Peu à peu, en comptant les émeutes réprimées à Paris et les attentats avortés contre la famille royale, Charles-Jean finit, à l'exemple du tsar, par accepter le fait accompli. Il souhaita même, faute de mieux, la stabilité du régime et, après avoir blâmé spontanément les protestations de son beau-frère Joseph en faveur de Napoléon II, il réprouva les tentatives armées, à Strasbourg et à Boulogne, du prince qui devait s'appeler Napoléon III.

Pendant quelques mois (octobre 1833-juillet 1834), il y eut cependant, et pour une cause futile, rupture des relations diplomatiques entre la Suède et la France.

Le 10 mai 1833, on donnait à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, la première représentation d'un vaudeville en deux actes, *le Camarade de lit*. Ce camarade, inventé par les auteurs, était un ex-grenadier de la garde impériale, nommé Thiébault, qui venait retrouver en Suède son compagnon de chambrée passé roi. Il réussissait à le rencontrer dans le parc d'un de ses châteaux et se faisait reconnaître de lui. Charles-Jean (il était nommé en toutes lettres) se laissait aller à lui promettre une entrevue d'égal à égal, en tête à tête, à table, et s'y rendait en cachette, revêtu comme Thiébault de son ancien uniforme. Alors, dépouillé de ses insignes royaux et oublieux de l'étiquette, le verre en main, l'imagination exaltée par ses vieux souvenirs, il exhibait sur son bras nu l'inscription indélébile *Liberté ou la mort*. Au dessert, le républicain ressuscité jetait d'un coup sur le papier une série de décrets invraisemblables destinés à son peuple, sauf à reconnaître et à déplorer le lendemain sa folie et à signer, au lieu

de son abdication, le contrat de mariage des amoureux de la pièce.

Cette évocation d'un souverain vivant et ami sous les traits d'un acteur comique fit scandale à Stockholm. Le gouvernement français, qui n'avait pas osé l'empêcher, devança les réclamations annoncées en exprimant ses regrets au héros involontaire du *Camarade de lit*. Cet incident semblait oublié des deux parts lorsque, deux mois après, Charles XIV, pendant une audience donnée à un Français, fit allusion à la pièce du Palais-Royal, puis, s'animant à ce souvenir, finit par prononcer cette énormité : « La France a perdu la mémoire de mes bienfaits. On oublie trop que je puis me venger, et je me vengerai. »

Il ne lui avait pas suffi de faire acheter pour son compte les deux éditions successivement publiées du *Camarade de lit*. Il prenait au sérieux cette assertion d'un journal parisien qu'on avait voulu mettre en scène et ridiculiser le major-général en expectative d'une nouvelle Sainte-Alliance. Un vaudeville irrévérencieux envers sa personne devint dans sa pensée une manifestation de la démagogie prête à dévaster de nouveau l'Europe. Il harangua à ce propos le ministre d'Autriche : « Il faut que l'aristocratie oppose des bornes au torrent. Caïn et Romulus étaient des aristocrates comme il nous en faut. M. de Metternich et l'empereur Nicolas sont les sauveurs de l'Europe... » On eut beau lui représenter que le *Camarade de lit* pouvait provenir d'amis maladroits, de libéraux qui avaient voulu dire à la France et au roi des Français : Voilà le souverain vraiment démocratique qui conviendrait à notre pays. Le roi, adroitement excité par les russophiles de son entourage, accusa, devant le ministre de France, Louis-Philippe d'obéir servilement à la Révolution et, sur les protestations de son interlocuteur, laissa échapper un : « Jurez-moi que votre souverain est sincère. » — Cette fois, il fallut rompre les relations.

L'Angleterre s'interposa pour arranger le différend. A Paris, la campagne contre le roi de Suède continuait... au théâtre. Dans un autre vaudeville, *le Prix de Folie*, le public applaudissait un couplet épigrammatique à son adresse : on annonçait des auteurs du *Camarade de lit* une nouvelle pièce inti-

tulée le *Roi Jean*. Le gouvernement français promit de réprimer ou d'empêcher ces atteintes à la majesté royale. Charles XIV finit par ne plus penser au grenadier Thiébault et par laisser les rapports réguliers se renouer au bout de neuf mois. Il scella même par de bonnes paroles la réconciliation : « Il en sera des nuages survenus entre nous comme de ceux qui s'élèvent au sein des familles les plus unies. En politique, la France me permettra de penser que nous sommes un peu parents. » Quelque temps après, dans le palais théâtre du régicide de 1792, la cour suédoise dansait sur des airs du *Gustave III* d'Auber, arrangés en quadrille par le prince royal. Le comte de Montebello ayant fait remarquer cette singularité au ministre des Affaires étrangères : « Cela prouve, répliqua celui-ci en souriant, que l'on devrait faire moins d'attention à un vaudeville. »

Depuis ce temps jusqu'à sa mort, Charles XIV resta en coquetterie réglée avec le gouvernement français, comme pour s'assurer à Paris un appui moral contre ses incommodes protecteurs d'Angleterre et de Russie. En 1840, il assista, bien malgré lui, à l'élaboration d'une nouvelle coalition contre la France à propos de la question d'Orient ; il se demandait alors avec angoisse s'il pourrait rester neutre, s'il ne devrait pas au moins marcher à l'arrière-garde russe. Nul doute que, si la guerre européenne eût éclaté, il n'eût été contraint d'y prendre part. Néanmoins, au milieu de ses inquiétudes patriotiques en plus d'un sens, il exprimait de nouveau son vœu de voir la France recouvrer sa frontière traditionnelle. « Les journaux parisiens menacent l'Europe d'une propagande, disait-il pendant la crise de 1840, et parlent de reprendre la rive gauche du Rhin. Cette seule indiscrétion suffirait pour créer une nationalité allemande. J'ai combattu longtemps pour assurer à la France ce qu'elle nomme ses limites naturelles. La guerre les lui a fait perdre, je doute que la guerre les lui rende. Cela n'aura lieu qu'à la suite de négociations et d'échanges équitables. »

Le temps aidant, l'opinion populaire en France devenait clémente à celui qui s'était appelé le général Bernadotte ; les hommes politiques, les militaires, le gouvernement s'associaient à cette sorte d'amnistie nationale et spontanée. Dès

1831, l'historiographe alors unanimement reconnu de la Révolution, Thiers, avait franchement, à la tribune, dédoublé son personnage en constatant qu'une fois prince souverain il était devenu Suédois sans réserve. Les divers ministres, par une sorte de générosité rétrospective, le réintégrèrent moralement dans l'épopée impériale ; ils inscrivirent son nom sur l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, et placèrent son portrait au Musée de Versailles, consacré à toutes les gloires de la France. Le général Lejeune, son neveu par alliance, désigné pour commander la subdivision de Pau, mit en parallèle, dans son premier ordre du jour, le Béarnais par excellence, Henri IV, et son émule, le chef de la nouvelle dynastie suédoise ; et celui-ci, par réciprocité, de reparler avec sympathie de ses anciens compagnons de gloire, de regretter avec effusion Mortier, tombé sous la machine infernale de Fieschi, d'envoyer les félicitations d'un « vieux soldat » à la jeune armée de Constantine. Il se rappelait au souvenir de l'ancienne, en octroyant à Soult et à Gérard le grand cordon de l'ordre des Séraphins. De même il avait successivement décoré de l'ordre de l'Épée Morard d'Arcas, son dernier colonel dans l'armée royale, Fririon, qui avait commandé sous lui en Danemark, Bory Saint-Vincent, un des proscrits de 1815.

Les Béarnais se montrèrent naturellement les plus empressés dans leurs avances. Le nom de Bernadotte fut donné à une rue de Pau (1837), des notices élogieuses parurent. De son côté, Charles XIV demandait à son pays natal des semblants de précédents à sa haute fortune ; de même qu'il s'y était cherché des ancêtres huguenots, il se rappelait la fée du val d'Aran, femme du seigneur de Sireix, sa mystérieuse aïeule, prétendait-il, qui avait vu d'avance un monarque parmi ses descendants. Il se recommandait de diverses manières aux témoins de son enfance et à leurs héritiers. Il envoyait son portrait et une collection de médailles suédoises pour le musée, des vases de porphyre pour la décoration du château ; il faisait tenir à la paysanne qui avait été sa sœur de lait des marques réitérées de sa libéralité. Enfin il projetait de transformer sa maison paternelle en succursale de l'Hôtel des Invalides pour les vieux militaires béarnais. On a cité de lui cette lettre au préfet des Basses-Pyrénées, écrite

quelques mois avant sa mort : « En devenant Suédois, je n'ai pas cessé de reporter souvent mes pensées sur l'intéressante contrée de ma naissance, et je suis toujours heureux d'apprendre que les habitants du Béarn continuent à prospérer sous l'égide et par les soins d'un gouvernement sage et éclairé. »

A Sainte-Hélène, on avait entendu Napoléon, captif et banni de l'Europe, jugeant ses propres actes et adressant d'autorité ses jugements au monde, comme il eût jadis présenté un décret à l'obéissance de ses peuples. Bernadotte, qui vieillissait sans gloire sous la couronne, repassait aussi volontiers sa vie et, de même que, dans son palais, il étalait les armes d'honneur reçues du Directoire, plus que jamais, durant ses derniers jours, il revenait sur les époques et les événements de la Révolution auxquels il avait été mêlé ; il rappelait ses services réels et ressuscitait jusqu'aux illusions dont il s'était nourri. Aux ministres étrangers qu'il honorait de ses confidences, il lui arrivait d'offrir, avec certaines pièces extraites de ses papiers, des preuves à l'appui de ses dires.

A son auditoire de courtisans et de diplomates s'en joignait un autre, intermittent et facilement accessible, par le sentiment du respect, à des paroles tombées de haut, celui des voyageurs et des étrangers admis à son audience. Aux savants d'origine germanique, il rend pédantisme pour pédantisme. Avec le docteur de Stürmer, qui rapporte tout à la médecine, il cause non seulement médecine, mais politique, économie politique, théologie. Devant Strombeck, un jurisconsulte polygraphe, il analyse les théories du droit pénal, cite l'affaire de Calas, qualifie par leurs différences le droit romain, le droit allemand, le droit suédois. Il est resté possédé du besoin d'éblouir, de faire valoir ses connaissances universelles, et en même temps, avec un accent dont il n'y a pas lieu de soupçonner la sincérité, ce vieillard désabusé de tant de choses laisse venir sur ses lèvres des considérations de haute morale religieuse. Les problèmes de l'autre vie préoccupent cet esprit jadis uniquement dévot aux cartes de mademoiselle Lenormand et absorbé par le culte superstitieux de lui-même. « Il faut croire, » dit-il à l'un. — « L'humilité est ce qu'il y a de plus grand et de plus digne d'être loué », dit-il à l'autre. —

« Si Dieu a envoyé son fils sur la terre, s'il nous a élevé sur le trône, c'est pour mettre en œuvre l'amour du prochain... »

En face des Français, le besoin de mettre en paix sa conscience avec eux dominait. S'il écartait les parents importuns qui ne se rappelaient à lui que pour recueillir, à la faveur de leur nom, quelques miettes de sa table, il reconnaissait volontiers ses compatriotes, notamment ceux du Midi. Plus simple qu'autrefois, partant, plus sincère et se sentant plus loin des années tragiques, il multipliait ses confidences. En avril 1835, deux Français lui furent présentés, porteurs d'une lettre du maréchal Maison, pleine d'affectueux souvenirs. Devant eux, Bernadotte revécut une heure tout entier. Puis on vit venir des hommes politiques en disponibilité, des littérateurs, des savants, le vicomte de Rougé, J.-J. Ampère, le vicomte d'Arlincourt, les membres de la Commission scientifique envoyée au Spitzberg. La plupart sortirent émus de leur tête-à-tête avec ce survivant de la grande époque qui, sous sa couronne étrangère, ne demandait qu'à oser se souvenir et aussi à faire oublier. A Ampère il développa sans embarras l'étourdissante antithèse de sa vie : « Moi, républicain, sur le trône ! » Il gratifia d'une médaille frappée pour la circonstance Xavier Marmier, l'écrivain qui s'appliqua depuis à faire connaître et apprécier chez nous les littératures du Nord. « Ne parlons pas de 1813, lui disait-il. Mes entrailles en sont encore émues... J'aurais mille royaumes à donner à la France que je ne m'acquitterais pas envers elle de la reconnaissance que je lui dois... » Marmier se laissa prendre à cette faconde toujours juvénile et, quelques mois après la mort du roi, il traçait de lui, après tant d'autres, un portrait où il n'avait mis que l'ombre nécessaire pour faire ressortir, dans sa mobilité inquiétante et pourtant attirante, la physionomie du modèle.

Sous l'action du temps et de l'âge, Charles XIV se dépouillait peu à peu de sa passion jalouse contre Napoléon. Il le voyait, même autour de lui, devenu son rival en popularité, présent, par son portrait, dans presque toutes les maisons norvégiennes. Il s'exprimait sur son ancien ennemi, sur le *héros* célébré par le grand poète suédois Tegner, avec un accent apaisé et respectueux, louait franchement les grandes œuvres du Consulat et ne réprouvait que ce que l'histoire a réprouvé

après lui, le dessein chimérique de la monarchie européenne. Il se revoyait tel qu'il figure dans les tableaux de David, au *Sacre* et à la *Distribution des Aigles*, assistant au triomphe de l'homme qui avait, avant lui et bien plus haut que lui dans le monde, porté deux couronnes. Il se rappelait et rappelait avec bonne grâce à ses interlocuteurs avoir figuré des premiers parmi les seconds de la terre, avoir attendu en compagnie des souverains dans les antichambres des Tuileries et de Saint-Cloud. C'était redire après Pozzo di Borgo : « Moi comme bien d'autres nous serons des satellites autour du grand soleil, soit qu'il ait vivifié, soit qu'il ait brûlé le monde. »

En 1840, à la nouvelle que l'empereur allait revenir de Sainte-Hélène et passer sous l'Arc de l'Étoile, escorté de ses derniers vétérans, le vieillard fut saisi et pleura. Il pensait alors, lui qui allait bientôt descendre dans les caveaux de Riddarholm, que là, même en compagnie de Gustave-Adolphe et de Charles XII, il serait pour la France un captif et un exilé. Certaine comparaison orgueilleuse de son compatriote et camarade Lannes, au temps de la gloire impériale, revint alors sur ses lèvres : « Dire que j'ai été maréchal de France et que je ne suis plus que roi de Suède! » Lorsqu'on lui transmit, sur son lit d'agonie, l'expression des sentiments de Louis-Philippe : « Il y a donc encore un Français qui s'intéresse à moi, qui comprend que j'ai été vaincu par les événements! » Il eût fallu ajouter : par ses passions, par ce tempérament qui ne lui avait jadis pas permis de compter avec ses actes ou ses paroles de la veille, avec l'opinion irrésistible et parfois vengeresse des hommes.

Il mourut le 3 mars 1844, âgé de plus de quatre-vingts ans, l'avant-dernier des maréchaux de 1804 et le doyen des rois de l'Europe. Pendant les six semaines de sa maladie, l'anxiété des Suédois avait été générale et profonde. Le deuil fut unanime. Charles XIV obtint les funérailles d'un bienfaiteur national. Il demeurait devant ses peuples l'auteur de la « paix de trente ans », paix que sa lignée, héritière de son esprit, aura bientôt rendue séculaire.

Pour lui, on l'a vu, préoccupé du passé autant que du présent pendant les trente dernières années de sa vie, il n'avait

cessé de rechercher, avec l'amour des Suédois, le pardon des Français ; il était ainsi redevenu, en dépit des exigences de sa situation nouvelle, Français lui-même par l'imagination, par l'évocation incessante des aventures triomphantes de sa jeunesse et des impressions de son premier état. Aussi présente-t-il à cette nation, pour laquelle il a été tour à tour un serviteur, un ennemi, un étranger, certain état d'âme unique parmi ses contemporains. Il a laissé écrire par un Allemand (Strombeck) que, « non moins grand, mais plus heureux que le Bourbon (Henri IV), il a plus fait pour la Suède que l'autre ne put faire pour la France ». Si pour ses premiers compatriotes il n'a jamais été à aucun degré un Henri de Béarn, il fait néanmoins penser à ces cadets baptisés dans la Garonne ou dans l'Adour qui, au XVIe et au XVIIe siècle, avec leurs épées bien affilées et leurs langues bien pendues, ont servi en plus d'une manière la France et fait valoir un des aspects de son génie. A la république des lettres comme à l'armée royale ils ont fourni des types inoubliables, sortis du sol dont nos romanciers et nos poètes ont reconnu les frontières, de Bergerac à Tarascon. Venu après eux, quand l'esprit provincial se perdait au milieu du courant de la vie française, Bernadotte aura été, dans une carrière sans précédents par ses contrastes, le plus hardi, le plus loquace, le plus heureux des cadets de Gascogne.

LÉONCE PINGAUD

UN

POÈTE POPULAIRE A ROME

— G.-G. BELLI —

I

Sainte-Beuve écrivait en 1845 : « M. Gogol me dit avoir trouvé à Rome un véritable poète populaire, appelé Belli, qui écrit des sonnets dans le langage transtévérin, mais des sonnets faisant suite et formant poème. Il m'en parle à fond et de manière à me convaincre du talent original et supérieur de ce Belli, qui est resté si parfaitement inconnu à tous les voyageurs. »

Depuis lors, un demi-siècle et davantage s'est écoulé, et Belli est demeuré un « inconnu », non seulement pour le reste de l'Europe, mais pour une grande partie du public italien. Les deux éditions de ses sonnets, publiées en 1870 et 1889 par M. Luigi Morandi[1], avaient bien rappelé l'attention des lettrés sur le poète *romanesco* et provoqué plusieurs articles de revues allemandes et italiennes, — monographies à peine esquissées, profils perdus, études fragmentaires, — mais,

1. *Duecento sonnetti in dialetto romanesco di Giuseppe-Gioacchino Belli, con prefazioni e note di Luigi Morandi* (1870), 1 vol. — *I sonnetti romaneschi di G.-G. Belli, pubblicati a cura di Luigi Morandi* (1889), 6 vol.

jusqu'à ces dernières années, aucun sérieux ouvrage de critique n'avait paru ni sur l'écrivain, ni sur l'œuvre. Belli attendait toujours son historien, et, si quelque érudit curieux, relisant les paroles de Sainte-Beuve, voulait se renseigner sur le poète transtévérin, connaître la valeur de sa verve satirique et le rôle qu'il avait joué dans la vie publique et littéraire de son temps, il ne savait à quelle source puiser et se retirait découragé devant cette insuffisance de bibliographie. Aujourd'hui, cette lacune n'existe plus : le portrait est buriné, la consciencieuse et intelligente étude de M. E. Bovet[1] nous fait connaître à fond l'homme et le poète qui osa peindre en sonnets burlesques la Rome papale de Grégoire XVI et, nouveau Beaumarchais, mina inconsciemment le pouvoir temporel et contribua à sa chute.

Malgré les années, les révolutions politiques et le changement de régime, le peuple du Transtévère ne s'est pas sensiblement modifié depuis le temps de Belli ; ses traits caractéristiques sont restés à peu près les mêmes. Superstitieux et sceptique, jouisseur et indifférent, n'ayant dans l'âme qu'une sorte de fatalisme obscur et ne connaissant qu'un seul respect, celui de la parole donnée, le Romain d'aujourd'hui ressemble étrangement à celui de 1840. C'est que l'œuvre du poète ne dépeignait pas seulement une époque, mais le type d'une race. La description morale, sociale, intellectuelle du *popolino*, tel que la ville papale l'avait formé, s'applique encore par plusieurs côtés au citoyen de la troisième Rome : son âme n'a guère varié, du moins dans le quartier resserré entre le Tibre et le Janicule, où se conservent les traditions et les habitudes, un peu oubliées ailleurs, du *vero Romano di Roma*.

La première édition des sonnets de Belli date de 1865. Elle ne comprend que des poésies en langue italienne et des sonnets en dialecte fortement mutilés[2]. C'est un Belli auquel on a coupé bec et ongles, et qui perd ainsi une grande

1. *Le Peuple de Rome vers 1840, contribution à l'histoire des mœurs de la ville de Rome, d'après les sonnets en dialecte transtévérin*, par E. Bovet (1898), tome I ; — le tome II est en préparation.

2. *Poesie inedite di G.-G. Belli*, 4 vol. (1865). — Cette édition est due au fils du poète, Ciro Belli.

partie de sa valeur. M. Luigi Morandi la lui restitua en 1870 par la publication de deux cents sonnets en patois *romanesco*, et en 1889 par une édition complète de l'œuvre intégrale du grand satiriste, faite sur les autographes mêmes. M. Morandi fit précéder sa première édition d'une préface intitulée *Da Pasquino a Belli ed alla sua scuola*, qui suscita une vive polémique entre lui et un autre érudit italien, M. Domenico Gnoli, sur les origines de Pasquino. Les deux lettrés ne se battirent point à coups de couteau comme les Transtévérins, mais à coups d'articles. Pendant quelques années, les revues italiennes leur servirent de champ clos; d'autres combattants se mêlèrent au duel, et, sans que la question ait été définitivement élucidée, il est certain que le conflit jeta des clartés sur l'origine des pasquinades et le développement satirique de l'esprit latin à travers les âges.

Pendant tout le moyen âge et les temps modernes, la littérature romaine n'ayant montré son originalité que dans la satire, il faut voir là, non seulement une aptitude spéciale de la race, mais le résultat des conditions climatériques, historiques et économiques où la race elle-même s'est développée. Dans le terrain du Latium, sur ce sol aride ou marécageux, théâtre constant de guerres et de pillages, une population dure et sévère devait naître et croître, tournée de force et presque uniquement vers les réalités immédiates de la vie. Les anciens Romains ne furent pas des savants, des philosophes, des artistes, des poètes, mais des tacticiens et des législateurs. Leur caractère se modifia par le mélange des sangs divers; pourtant certains traits primitifs subsistent encore en eux.

Le Latin d'aujourd'hui a l'esprit prompt, le regard perçant, tendu vers ce qui est visible et tangible; aucun ridicule, aucune particularité de la physionomie humaine ne lui échappe : le sobriquet, la comparaison viennent spontanément à ses lèvres. De là des surnoms trouvés par accord unanime : Victor-Emmanuel, *Baffone*, — moustachu; — Pie IX, *Nasone*, — au grand nez; — Léon XIII, *Testa secca*, — tête sèche. — Travers et vices se détachent à ses yeux avec une netteté plastique. Ce n'est pas la moquerie légère des Français, mais

un sarcasme âpre, sans gaieté, souvent brutal, qui fait image par des touches vigoureuses, implacablement précises parfois dans leur réalisme. « Le peuple romain, disait Stendhal, est peut-être celui de toute l'Europe qui aime le mieux la satire... » C'est chez lui habitude mentale traditionnelle et persistante.

Le sentiment de sa grandeur, qu'il conserve toujours malgré la ruine de ses institutions, a contribué à maintenir et à fortifier chez le peuple romain la tendance satirique. Pour lui, Rome est restée le centre de l'univers, et son Capitole la pierre angulaire du monde. Les empereurs allemands ont tenté de lui opposer leurs droits impériaux, la papauté a voulu s'arroger le pouvoir suprême, la maison de Savoie est parvenue à faire flotter sur les sept collines le drapeau tricolore : Rome, en tant que cité, reste toujours supérieure pour le Romain aux autorités qui le gouvernent. Il la croit éternelle, destinée à survivre aux Césars, aux pontifes et au régime parlementaire. Ses citoyens sont les premiers du monde, et leur droit d'exercer la censure est incontestable et imprescriptible.

Les occasions de satire, dit l'historien de Belli, n'ont d'ailleurs jamais manqué, il faut l'avouer, au peuple romain, durant ses évolutions historiques. Le christianisme même lui en a fourni. A Rome, il ne fut pas bienfaisant comme ailleurs : gâté, dès le début, par la forme hiérarchique des institutions, il ne changea rien au caractère des individus et ne transforma point l'esprit du temps. « Tous les vices se réunissaient dans l'ordre nombreux des prêtres orgueilleux ; et, à côté du vœu monacal de chasteté, le plus licencieux libertinage triomphait[1]. » Le témoignage des Pères de l'Église est concluant à ce sujet. Gregorovius, s'appuyant sur l'autorité de saint Jérôme, à propos d'un mariage entre un homme veuf pour la vingtième fois et une femme qui avait porté le deuil de vingt-deux maris, s'élève contre les parentés spirituelles qui servent de prétexte aux « matrones chrétiennes pour nouer de honteuses amitiés avec leurs fils d'adoption », et contre les réunions de fraternité spirituelle *(Agapetæ et*

1. Gregorovius, *Storia della città di Roma.*

Synisacti), « commerce séraphique de moines et de nonnes vivant en communion d'âme et de corps ».

Cet état de choses ne fit qu'empirer avec le temps. On sait ce que fut la ville des papes au moyen âge. Sa population épuisée, corrompue, était incapable d'aucun progrès moral ou politique. La longue exhortation que saint Bernard, abbé de Clairvaux, adressait à son élève, le pape Eugène III (1145), la dépeint sous des couleurs bien sombres. L'anarchie était complète ; un matérialisme grossier, la violence, la ruse, un scepticisme amer régnaient seuls. Rome était redevenue le centre de l'univers, la cité sainte vers laquelle se dirigeaient, de tous les points de l'Europe, de longues files de pèlerins [1] ; mais les Romains ne partageaient ni la foi ni l'ardeur de ces dévots. Pour eux, les cérémonies religieuses étaient des représentations ; ils y assistaient des coulisses, s'amusant de l'enthousiasme des spectateurs [2]. En 1346, à l'époque où Cola de Rienzi chassait les barons de Rome et essayait d'y rétablir l'ordre par une constitution nouvelle, un témoin oculaire s'écrie avec désespoir : « Partout la lasciveté, partout le mal, aucune justice, aucun frein ! Il n'y avait plus de remède, tout le monde périssait [3]. »

Dans de pareilles conditions politiques, sociales et morales, la satire devait jaillir, suprême protestation des opprimés, cri arraché à l'indignation et à la souffrance. La lutte de quatre siècles entreprise par Pasquino contre la papauté ne fut pas simplement un jeu de l'esprit : elle devint un principe reconstituant, non seulement pour le peuple de Rome, mais pour la papauté elle-même, qui lui doit en partie son relèvement et son accroissement d'influence et de pouvoir.

Le torse mutilé qui orne l'un des angles du palais Braschi, et sur lequel les archéologues ne sont pas d'accord, ne représente point pour le Romain un héros grec, mais l'œuvre

1. Boccace raconte l'histoire d'un juif, nommé Abraham, qui, pressé par un ami d'embrasser le christianisme, s'en vint à Rome chercher la foi. Il fut effrayé de la façon dont la religion y était pratiquée, mais ne s'en fit pas moins catholique, persuadé qu'une religion qui durait en dépit d'un pareil clergé ne pouvait qu'être inspirée par le Saint-Esprit.

2. E. Bovet, *Le Peuple de Rome*.

3. Extrait de Muratori.

plusieurs fois séculaire d'un peuple entier. Ce torse, c'est Pasquino, le père de la pasquinade: et la pasquinade, c'est la protestation du faible contre le fort, de la victime contre le bourreau, de la conscience populaire contre les abus de l'autorité. Mais, si connu que fût Pasquino, il en a été longtemps de lui comme de tant d'autres phénomènes littéraires : « On en parle tous les jours comme d'une chose bien connue, et pourtant on en ignore les véritables origines [1]. » Grâce à la polémique soulevée par les publications de Morandi, — et qui n'est point close encore, — on commence à connaître les éléments dont cette personnalité anonyme s'est formée.

L'éditeur de Belli établissait cinq points : 1° que Pasquino était une création toute populaire et toute romaine ; 2° que Pasquino aurait été, à l'origine, un tailleur ou un maître d'école médisant auquel on attribuait à Rome tous les bons mots qui couraient sur la papauté : après sa mort, son nom fut donné à la statue du palais Braschi, et c'est à cette statue qu'on suspendait ou qu'on affichait de nuit les écrits satiriques : 3° que la papauté chercha d'abord à capter les grâces de ce Pasquino de marbre en instituant une fête (le 25 avril) où des poètes officiels étaient chargés de louer le pape : 4° que la première pasquinade dont la date soit certaine est du 13 août 1501 ; 5° que Pasquino soutint la Réforme avec énergie.

A quoi M. Gnoli répondit que Pasquino n'était pas une création populaire, puisque les premières pasquinades sont presque toutes écrites en latin et, que, du reste, l'élément satirique y manque absolument : que la fête du 25 avril n'a donc pas été instituée par la papauté pour se concilier Pasquino; que jusqu'au sac de Rome, en 1527, les poésies affichées à la statue du palais Braschi servaient simplement d'exercices de rhétorique aux étudiants de l'université et aux élèves du gymnase : on ne pouvait donc attribuer à ce Pasquino-là aucune conception supérieure politique ou religieuse.

M. Morandi répliqua naturellement aux arguments de son

1. E. Bovet, *Le Peuple de Rome.*

adversaire. Les citations se mirent à pleuvoir des deux côtés. Enfin d'autres champions entrèrent en lice. Tout en admettant les origines littéraires de Pasquino, ils prouvèrent que son caractère satirique s'était déclaré longtemps avant 1527, et qu'en mars 1513, lors de l'élection de Léon X, le poète romain Antonio Lelio avait écrit déjà l'une de ses plus célèbres pasquinades. L'un des savants historiens de Pasquino, M. Cesareo, tranche ainsi la question : « La pasquinade proprement dite se compose de deux éléments : la satire anonyme et généralement politique, et l'attribution de cette satire à Pasquino. Or, si le second élément date d'une époque plus récente, le premier existait dès le milieu du xve siècle. Mais lorsque Pasquino commença à personnifier la satire, il s'appropria tous les matériaux anonymes des années précédentes. »

D'ailleurs, qu'importent les dates, à quelques années près, qu'importe l'origine plus ou moins littéraire ou populaire de la pasquinade ! Deux faits sont certains : l'aptitude toute spéciale de l'esprit romain à la satire, aptitude que les conditions politiques et sociales de Rome devaient développer démesurément; l'influence exercée par cette satire anonyme, âpre, mordante, continuelle. Au xiiie, au xive, au xve siècle, les satires contre les papes et les cardinaux étaient déjà nombreuses ; on les affichait un peu partout : à Campo dei Fiori, au Tombeau d'Adrien, au Vatican même. La mode n'était pas encore de les suspendre à la statue du palais Braschi, ni de les appeler pasquinades; mais le lieu ni le nom ne changèrent rien à l'esprit des âpres sarcasmes : esprit de mécontentement et de raillerie qui des lettrés descendit au peuple et, après avoir débuté en latin, finit en dialecte.

L'histoire de la Rome de ces derniers siècles tient dans sa poésie satirique : comédies, poèmes, odes, sonnets. Cette poésie ne respectait pas plus les belles dames romaines que la cour pontificale. Tout y passait : cardinaux, ambassadeurs, princesses, prélats grands et petits. Dans une satire sur l'élection du pape Braschi (Pie VI) [1], l'abbé Gaetano Sartor met en scène les princes de l'Église et les montre attendant avec impatience

1. 1775.

la fin du conclave pour retrouver leur liberté et leurs amours. Les cardinaux Albani et Bernis récitent un duo [1] :

Dopo l'orrida prigione,
Ond'è oppresso il nostro core,
Ecco alfin la libertà !

ALBANI.

Della mia vezzosa Altieri
Parmi già d'udir la voce.

BERNIS.

Vedo i vezzi lusinghieri
Della bella Santacroce.

Giuseppe-Gioacchino Belli ne visa pas si haut. Il laissa de côté les grandes dames et se borna à décrire les amours, les mœurs, les tristesses et la religion des humbles familles du *popolino* romain.

II

« J'ai pris la décision, écrit Belli lui-même dans une préface, de laisser un monument de ce qu'est aujourd'hui la plèbe de Rome... Ce sont de petits tableaux distincts, reliés entre eux par le fil occulte du métier... » L'intention du poète n'est donc pas douteuse, et c'est à ce point de vue d'ensemble qu'il faut se placer pour saisir la portée philosophique, historique et sociale de son œuvre.

Fils d'un petit employé de bureau tombé dans la misère, Belli — né en 1791 et mort en 1863 — connut de bonne heure les douleurs de la vie, et un fonds d'amertume et de mélancolie s'amassa en lui, qu'il prit l'habitude d'épancher en sarcasmes. Cependant ses premières œuvres littéraires n'ont rien de satirique ; très médiocres, d'un tour académique, ce sont des pastorales, des vers anacréontiques ou d'inspiration religieuse. Mais, si comme poète, le célèbre imitateur de Pasquino n'était pas célèbre encore, il jouissait déjà

1. Après l'horrible prison — Dont notre cœur a été oppressé, — Voici enfin la liberté ! — *Albani :* De ma charmante Altieri — Je crois déjà entendre la voix. — *Bernis :* Je vois les charmes ensorcelants — De la belle Santacroce.

d'une grande réputation à Rome pour sa parole railleuse, incisive et son art de la mimique. Teneur de livres, puis secrétaire du prince Stanislas Poniatowski, un mariage riche le tira des métiers ingrats qu'il pratiquait et lui permit d'étudier, de voyager. Jadis très conservateur et respectueux de l'Église, il revint de ses voyages libéral et libre penseur. Dans un journal, une sorte de *diarium* rédigé en français, il accumulait les détails réalistes ; tout faisait image pour lui. Ce fut la belle saison de son génie. Quittant les pédantes académies qui florissaient à cette époque, il pénétra chez le peuple, vécut avec lui et écrivit dans une espèce de fièvre l'œuvre immortelle que les éditions de M. Morandi ont révélée au monde lettré. On aurait dit qu'une force mystérieuse le poussait : il arrivait sans effort à écrire jusqu'à dix sonnets par jour. Tous les lieux lui étaient bons pour cela ; il composait surtout en voyageant, en poste, à l'auberge.

Cette belle saison fut brève : en 1839, il écrivait des vers italiens de tendance orthodoxe; en 1840, il adressait un placet à Grégoire XVI pour obtenir un emploi, — à ce Grégoire XVI qu'il avait flagellé en plus de deux cents sonnets ! — Enfin, après 1848, il se renia lui-même complètement, et fut pour le reste de sa vie réactionnaire et dévot ; il déplorait son œuvre passée, voulait la détruire. Mais quoi ! l'effet était produit, dépassant peut-être les intentions qu'avaient eues le poète lui-même, au temps où il aspirait à devenir le Voltaire italien.

Belli, et c'est là son originalité, ne décrit pas le peuple romain, il le fait parler, agir sous nos yeux. Presque tous ses sonnets sont des dialogues : comédies, drames d'une vie intense, où deux, trois, quatre personnages prennent parfois la parole. Chacun de ces deux mille cent quarante-deux petits poèmes [1] forme un ensemble indépendant, mais, pour bien en saisir la portée, il faut les avoir lus tous et avoir observé

1. M. Bovet classe les sonnets de Belli en cinquante catégories qu'il groupe d'après les sujets en douze chapitres principaux. Son premier volume n'arrive qu'au cinquième chapitre; il comprend : la Famille, — le Caractère, — le Sentiment religieux, — le Pape et les Prêtres, — le Gouvernement. — Le deuxième volume résumera les sept autres chapitres, c'est-à-dire : la Superstition, — l'Ignorance, — les Métiers, — la Vie hors de la maison, — A travers les rues, — les Serviteurs, — la Prostitution. — Les sonnets relatifs à cette dernière catégorie ont été relégués par M. Morandi dans le sixième volume de son édition.

l'unité générale de l'inspiration et du procédé. L'œuvre entière est d'un réalisme vigoureux. Belli est un naturaliste à la façon romaine, il appelle toutes choses par leur nom propre avec une simplicité absolue ; les mots scabreux ne l'effarouchent pas, il s'en sert avec abondance, mais sans le ricanement niais ou pervers dont on les accompagne en d'autres pays. Qu'il s'agisse de physiologie, — santé, naissance, maladie, mort, — qu'il s'agisse d'amour, de nourriture, de religion ou de meurtre, il cherche et trouve le terme le plus saillant, le plus cru, celui qui fait image colorée et effarouche la pruderie.

Même sans aborder le sixième volume, où son éditeur a sagement relégué certaine catégorie de sonnets, il est difficile de citer Belli, à cause justement des mots indécents qu'il emploie même dans les sujets qui y prêtent le moins. Ouvrons au hasard un des volumes. On dirait que le rideau se lève : tout le *popolino* du Transtévère apparaît devant le spectateur, vivant, grouillant, aimant, tuant, priant, naïf et cruel, corrompu et simple.

Le sentiment qui arma la main de Virginius s'est conservé là — comme d'ailleurs chez presque tous les peuples de l'Italie — sans rien perdre de son intensité. Le plébéien romain veut être sûr de la chasteté de sa fiancée. Il est intransigeant sur ce point, et les jeunes Transtévérines sont surveillées en conséquence par leurs parents ; mais c'est surtout contre les élégants de la noblesse que les mères les mettaient en garde au temps de Belli : « Contre ces sortes de bêtes, Maddalena, auxquelles personne n'échappe, il n'y a que la chaîne. » Lorsque, malgré l'étroite surveillance, un malheur survenait, le père, les frères lavaient l'affront dans le sang du séducteur, quelle que fût sa situation sociale. Si protégés que fussent les aristocrates avant 1848, rien ne les sauvait du couteau transtévérin. Un père, condamné à mort pour avoir tué le séducteur de sa fille, s'écrie : « Mieux vaut mourir décapité que vivre avec une tache au front. » Même aujourd'hui, où les mœurs se sont adoucies, une offense de ce genre reste rarement impunie. Noble, bourgeois, ouvrier, le suborneur d'une jeune fille romaine a presque toujours un mauvais quart d'heure à passer. Quelquefois sa victime attrape, elle aussi, un coup de poignard.

Et les jurés acquittent le meurtrier, le public applaudit... Souvent ces parents vengeurs sont des drôles de la pire espèce, n'importe! la sympathie populaire leur est acquise : ces représailles sanglantes, réaction de l'honneur familial outragé, satisfont la violence primitive du mâle qui, à Rome et, en général, dans toute l'Italie, considère encore la femme comme sa chose, comme un être dépourvu de libre arbitre.

Lorsque les deux jeunes gens appartiennent à la même classe, le soir, sous les yeux maternels, le galant vient faire sa cour. On s'observe, on s'étudie réciproquement : c'est ce qui s'appelle *fare all' amore*. Lorsque le prétendant semble hésiter, la mère de la jeune fille essaye de le décider par des éloges habiles : « Ce n'est pas à moi de louer ma propre fille, mais, puisqu'elle ne m'entend pas, avec vous, monsieur Pio, qui êtes un jeune homme prudent, je peux bien le dire. Pauvre Agnese, elle a vingt ans déjà et ne sait rien encore, c'est un enfant, une colombe; et quand... vous me comprenez? En somme, on peut presque dire qu'elle est trop innocente... Suffit, laissons là ces paroles oiseuses... Et vous, cher monsieur Pio, quand pensez-vous trouver une jeune fille et vous marier[1]? »

L'église sert souvent aux rencontres des amoureux. Une fois les fiançailles conclues, le jeune homme passe et repasse sous les fenêtres de sa belle et lui chante des sérénades : « Viens à la fenêtre, beau visage, poitrine de lait, bouche de sucre... » Si le prétendant a été éconduit, c'est une autre antienne : « Œil de chat, bouche de fourneau, nez de perroquet... » L'idylle est souvent troublée par des scènes de jalousie. Les jeunes filles s'injurient aussi entre elles : « Tu m'enlèves mon ami, eh! tête de citrouille! Va-t'en au diable, va, bouche tordue, va, balayure de la place Navona! A quoi te servent tous tes colifichets, sale femme borgne avec tes jambes en X? » Entre fiancés, les scènes sont plus orageuses encore : « C'est sûr, je suis jaloux, sacredieu! Et comment ne le serais-je pas, par la Vierge Marie! quand je me rappelle tes étreintes? De qui je suis jaloux? De Matteo, du borgne, de ton oncle, de ton cousin, du juif, du

1. Traduit par E. Bovet.

sergent de ville, du curé, du chien, du chat, et même de ton ombre[1]. »

Après des fiançailles aussi agitées, les mariages transtévérins ne sont guère paisibles. On se marie trop tôt, on se marie sans moyens assurés d'existence, le mari devient brutal, la femme se révolte : « Oui, je comprends, c'est une vieille histoire! Maintenant que tu as mangé tes quatre sous, il te bat. Qu'y faire, Marianna? C'est ton mari. »

Les Romains, toujours amers et satiriques, ont sur les femmes, malgré les privilèges traditionnels des matrones[2], des proverbes décourageants : « Qui dit femme, dit malheur. » Il est vrai qu'un des personnages de Belli n'est pas plus flatteur pour les hommes : « Il suffit de savoir que toutes les femmes sont des..., les hommes une masse de voleurs, et l'on a appris l'histoire romaine. »

Les peuples du Midi ont presque tous une conception uniquement matérialiste de l'amour; l'habitant du Latium, plus encore que les autres. La fidélité lui paraît extrêmement difficile, et, dans le *popolino* du Transtévère, les drames de l'adultère sont fréquents; mais il est rare que l'époux réagisse. Entre le Tibre et le Janicule, il est bien plus dangereux de séduire une jeune fille qu'une femme mariée. Belli, qui a dessiné des portraits si vivants du fiancé jaloux, n'a pas fait de même pour le mari. Mais il a peint en couleurs violentes l'époux cruel, l'époux lassé : « Bref, répond un ami, tu veux te débarrasser d'Agnese sans risques? Bien! tâche de la tuer dans le voisinage d'une église ; puis, sauve-toi dedans et n'aie pas peur. » Il a également marqué en traits incisifs le type du mari aveugle ou complaisant qui accepte avec une naïveté équivoque les cadeaux offerts par les protecteurs de sa femme[3] ; il est descendu dans toutes les hontes et les misères du petit peuple. Malheureuses femmes du Transtévère! Il est naturel parfois qu'elles cherchent

1. Traduit par E. Bovet.

2. A Rome, les femmes du peuple furent toujours mieux traitées que dans les autres régions de l'Italie. On leur épargnait les travaux trop rudes, on avait pour elles des égards inconnus ailleurs.

3. La crudité du langage de Belli interdit la citation.

les joies défendues : « Pauvre Annunziata ! depuis que son mari a fait faillite, à cause de toutes ses p..., personne ne vient la consoler, pas même un chien, et il y a des jours où elle ne sait pas le soir comment est fait le pain, pas même le pain moisi[1] ! » Souvent la Romaine se révolte ; la pénitente répond au prêtre qui lui conseille la patience : « Imposez-moi une pénitence quelconque, je ferai tout pour l'amour de Dieu, mais je ne puis plus aimer ce monstre. » La faute d'amour ne tourmente pas, d'ailleurs, outre mesure la conscience des épouses transtévérines ; il est rare qu'elle soit suivie du remords qui paralyse l'activité domestique. Elles ont des amants, sans cesser pour cela de s'intéresser à leur mari, d'être des mères dévouées, des ménagères laborieuses. Lorsque la jalousie les prend, elles deviennent féroces, accablent leurs rivales d'injures : « Reviens-y, faire la coquette avec mon mari, reviens-y encore une fois, sale museau hardi !... et je t'attrape tes tresses, je te lève les jupes et... »

Mais au Transtévère tous les ménages ne sont pas mauvais, il y en a de bons, et le type de la femme dévouée a inspiré à Belli quelques véritables chefs-d'œuvre de grâce attendrie et simple. Le loyer n'a pu être payé et le mari va se rendre chez l'*esattore*[2] pour demander un nouveau sursis. « Bien, je suis contente, oui : vas-y, Salvatore, fais ce que tu veux, et que Dieu t'inspire. Même, je te conseillerais de prendre Diomira : elle est d'un âge à toucher le cœur. Jette-toi aux pieds de l'*esattore* : prie-le, cher mari, pleure et soupire. Fais attention, toutefois, que la colère ne t'emporte point... Laissons faire au Seigneur. S'il te chasse, ne te fâche pas comme l'autre fois. Souviens-toi que tu as une famille... Supporte pour l'amour de la Madone. C'est entendu, n'est-ce pas, mon Salvatore ? Va, et que Dieu t'accompagne. Un baiser, ma fille. Adieu ; descends doucement les escaliers : adieu ! » En d'autres occasions, lorsqu'elle le voit sortir, aveuglé de colère, la femme essaie d'arrêter le mari : « Comment, tu sors de nouveau ? Et furieux à ce point ? Tu as

1. Traduit par E. Bovet.

2. L'*esattore* est chargé par le propriétaire de toucher les loyers, de faire opérer les saisies.

quelque chose en tête. Oh! Dieu, qu'as-tu sous ton habit? Qu'est-ce? Sainte Vierge! tu as pris ton couteau! Ah! Filippo ne me quitte pas ainsi; Filippo, de grâce, mon cher Filippo, pose cette arme, donne-moi ce couteau pour l'amour de Jésus. Tu ne sortiras pas d'ici. Non, je ne suis plus Gertrude, si tu sors[1]... »

Les veuves inconsolables sont rares dans le petit peuple de Rome. A la veuve qui égrène en pleurant son rosaire au pied du lit de mort de son mari, une amie dit : « Laisse les défunts où ils sont et pense que ton compère, un brave homme, te fait les yeux doux depuis longtemps. » Et la veuve répond : « Qui? Stanislao? Je le sais, Matilde : et, je le jure sur ce rosaire, j'y pensais justement. »

Mais c'est comme mères que les Transtévérines sont touchantes. Au temps de Belli elles représentaient le seul élément civilisateur dans cette atmosphère de positivisme brutal. Cependant leur tendresse se manifeste plus en actes qu'en paroles. D'abord, afin que l'enfant naisse beau, la mère ne se fatigue pas durant sa grossesse. « Nous ne sommes pas des portefaix, je vous l'ai dit! Non, par la grâce de Dieu, nous sommes Romains. » La *popolana* de Rome préfère les filles aux garçons : « Comment? J'irais faire un mâle? Oh! ne me dites pas ça! ces mâles sont des aimants qui attirent le malheur. A peine dans mes bras, je croirai le voir se quereller et avaler de l'eau-de-vie. » Lorsque leurs enfants meurent, les Transtévérines ont la douleur violente : « Oh! les angoisses de la mort! Qui peut dire la Passion de Jésus si la douleur d'une mère est aussi forte[2]? » Plus tard, quand leurs fils sont des hommes, les pauvres mères continuent à veiller sur eux, à excuser leurs fredaines, à tâcher d'en pallier les conséquences : « Je comprends que, s'il a tué le caudataire, il a mal fait... Mais ne devrait-on pas considérer qu'un mauvais conseil de la faim a poussé mon fils au désespoir?... » Toutes ne sont pas également dévouées. Quelques-unes vendent leurs filles : « Vois-tu la locataire du second, comme elle a su se faire des boucles d'oreilles? Et

1. Traduit par E. Bovet.

2. Id.

toi, grosse bête, tu te fais des scrupules pour rien! Je ne veux pas te donner un mauvais conseil, mais... Quand tu as une occasion, profites-en : si un galant homme veut un service de toi, ne te le fais pas arracher avec des tenailles. »

En 1840, l'éducation morale et intellectuelle était fort négligée au Transtévère ; il n'y avait, pour ainsi dire, pas d'école pour le peuple. La raison du plus fort était la seule reconnue ; il suffisait de ne pas se faire prendre et d'observer les fêtes religieuses et le jeûne. Dans un sonnet de Belli, un père dit à son fils : « Il est bon aussi d'être chrétien. Et pour cela, tu dois toujours porter dans ta poche un couteau bien aiguisé et le rosaire. » Les conseils de la mère sont toujours meilleurs : elle essaie de donner à ses enfants l'habitude de la vérité, du travail, de l'économie.

Quant à la propreté, elle n'était pas tenue en grand honneur sous le pontificat de Grégoire XVI. « Depuis deux mois, tu ne t'es pas peignée, et pourtant il n'y a rien de tel qu'un peu de propreté. Dans les nouilles que tu as préparées, l'autre jour, rien que dans ma part, j'ai trouvé jusqu'à sept pous! » L'ignorance était complète. Une mère, interrogée par ses enfants sur le sacré collège, répond sans hésiter : « Je te le dis, comme je l'ai appris moi-même : les cardinaux sont ainsi appelés, parce qu'ils sont les *cardi* (chardons) de la sainte Église. »

Dans les familles du Transtévère, du moins au temps de Belli, les filles restaient près de leur mère jusqu'au jour de leur mariage et l'aidaient à tenir la maison. Bien qu'assez coquettes et ne connaissant pas la pruderie, les jeunes Romaines demeuraient en général vertueuses; les fils se dérangeaient plus tôt. En voici un qui appelle de la rue : « Maman, oh! maman! — Hé? — Maman! — Que veux-tu? — Prenez ma pipe à la tête du lit et donnez-moi un franc. — Que vas-tu en faire? — Cela ne vous regarde pas... — Dis-moi du moins où tu vas, à cette heure? — Où il me plaît. — Ah! Nino! — Oh! ça commence! — Mon fils! — Eh bien, je vais manger des tripes. — Avec qui? — Avec les pantoufles d'Abraham! — — Comme toujours, tu vas avec des filles... »

Souvent, ces pauvres familles se débandent. Les fils se

font moines ou vont aux galères. Quant aux filles : « Brigitta est allée nourrice chez une Anglaise, et Amalia s'est enfuie avec un charlatan. Puis, il y a Flaminia qui brode en or ; et les deux autres, Cleofe et Teresa, n'ont pas de métier, mais vivent d'elles-mêmes. »

Le Romain est grand mangeur, fort buveur, et l'*osteria* représente pour lui le paradis terrestre ; mais fréquemment la misère est telle qu'il faut se contenter d'une maigre chère : « Quelquefois on fait une omelette si mince qu'on y voit la lumière comme à travers une oreille ; quatre noix, et le repas est terminé ! Puis, tandis que moi, papa et Clementina nous passons une heure ou deux à boire une goutte, la grand'-mère débarrasse la table et met en ordre la cuisine. Et, à peine voit-on le fond du litre, un p..., une prière, et en paix nous allons au lit[1] ». Chaque soir, au Transtévère, dans les familles, le rosaire se dit en commun, même dans les maisons où les hommes sont des repris de justice et où les femmes ne ressemblent en rien à la Lucrèce antique.

Cette population, de mœurs violentes, d'instincts plutôt grossiers, ne manque pas de cœur : la vieillesse y est généralement respectée. « Toujours pis, notre pauvre vieille : plus elle va et plus elle se démantibule. Le menton lui touche déjà les genoux. Elle passe une ou deux heures à la quenouille, et, le reste du temps, elle barbote des prières. » Toutefois les relations entre parents ne sont guère cordiales, les proverbes en témoignent : « Parent veut dire tourment. » — « Il y a trois *c* périlleux : cousins, compères et *cognati* (beaux-frères). » Les rapports avec les voisins sont meilleurs. On se fait des visites, on se rend des services, on se prête des objets de cuisine ou de toilette, jusqu'au jour où la dispute éclate avec une crudité de langage extraordinaire : « Où est-elle cette charogne qui a l'audace de battre ma fille ?... Cache-toi, balayeuse pleine de punaises et de puces !... » Ainsi interpellée, l'autre sort et se précipite furieuse : « Ne me retenez pas, il faut que je lui écorche le ventre. Ah ! sorcière, attrape donc ! » Et les coups pleuvent, et parfois le couteau brille.

1. Traduit par E. Bovet.

III

Le tableau de la famille au Transtévère, tel que Belli le trace, est moins attristant que celui de la religion. Cependant aucun peuple ne mêle plus intimement que celui de Rome la cour céleste aux moindres actes de sa vie : Dieu, la Madone, les saints, les âmes du purgatoire entrent dans toutes les réalités journalières de sa misérable existence. Mais le *popolino* des sonnets ne s'est jamais élevé à une conception spiritualiste de la divinité ; on le voit tout matérialiser en son âme, même Dieu. Il en a fait un vieillard dur, avare, puissant et jaloux, qui châtie le pauvre monde et prend plaisir au sang versé ; l'idéal chrétien du Père céleste n'a pas pénétré son cœur. Le nom de l'Éternel est dans toutes les bouches, mais on ne l'implore que pour des besognes étranges[1]. A quoi bon le prier? « Il ne veut que personne soit heureux ici-bas. » Même à l'heure de la mort, il est plus sûr de s'adresser à d'autres qu'à lui : « Dieu n'a pas l'habitude d'écouter les raisons de qui meurt, et l'envoie en enfer la bouche fermée. »

La personnalité du Christ n'est pas moins étrangement méconnue. On le confond avec Dieu le Père, on parle de lui comme du créateur; son culte est grossièrement compris : « Si l'on fête trop grandement celui de la chapelle Pauline, les autres Christs de Rome pourraient se mettre en colère. » Jésus est-il né avant ou après Mahomet et Moïse? « Avant ou après, que veux-tu que cela me fasse? Moïse, Mahomet, Jésus, le certain, c'est qu'ils sont tous morts. » Toutefois le Romain garde encore rancune aux Juifs d'avoir crucifié le Sauveur du monde. L'Israélite de Belli se défend de son mieux : « Du moment qu'Il était venu pour mourir, quelqu'un devait bien le tuer. » Pour le Transtévérin, d'ailleurs, le christianisme ne date que du baptême dans le Jourdain : « Arrivé à l'âge de raison, Jésus-Christ passa à gué le Jour-

1. Dans les sonnets de Belli, les croque-morts remercient Dieu pour les épidémies, le bourreau pour les criminels à pendre, les femmes adultères pour la mort de leurs maris.

dain et se fit chrétien très fidèle, catholique, apostolique et romain. » L'idée de la Rédemption est à peine saisie ; Jésus est un fétiche de qui l'on implore toutes sortes de grâces : la mort d'un ennemi, un terne à la loterie. On croit à son indulgence absolue, il pardonne tous les péchés : l'usure, les coups de couteau, les débauches ; un seul crime est irrémissible à ses yeux : la profanation des églises. La crainte que Jésus n'ait répandu son sang que pour les grands seigneurs revient parfois dans les sonnets de Belli : « Christ créa les maisons et les palais pour le prince, le marquis, le chevalier, et pour nous il fit une terre de ... » Cependant des paroles plus justes, en leur familiarité bizarre, nous sont rapportées par le poète. Une mère dit à ses enfants : « Les bonnes œuvres, voilà ce que veut le Seigneur, car Jésus est comme la chouette. Qu'aime-t-elle? Le cœur. » L'amour maternel seul spiritualise les Transtévérines, et leur permet d'entrevoir le sens vrai du christianisme.

Le culte de la Vierge est beaucoup mieux compris à Rome, bien qu'il subisse, lui aussi, une matérialisation grossière. La maternité douloureuse de Marie lui gagne la confiance des mères; sa beauté, sa pureté, sa douceur font courber le front des hommes; les vierges se tournent naturellement vers elle. Elle joue un moins grand rôle dans l'œuvre de Belli que le Père et le Fils, justement parce que, la révérant davantage, le Romain parle moins d'elle. Sur le point de mourir, le plus grand pécheur peut se sentir tranquille et lutter face à face avec le diable s'il a pratiqué le culte de la Vierge. « Même s'il a mené une vie infâme, un serviteur de Marie n'est jamais damné, parce que, dans ce moment-là, pauvre femme, elle se démène vraiment en faveur de ses amis. » Et, pour obtenir sa protection, nul besoin de trop se morfondre : « Il suffit, chaque matin, au réveil, de réciter trois *Ave Maria* et de lui rendre hommage par quelques coups de chapeau. » A Rome, la pluralité des madones trouble le *popolino*. Il ne faut surtout pas les confondre, il faut se rappeler que « celle de la Neve est très différente de celle des Monti ».

Au coin de toutes les rues, dans toutes les maisons et dans toutes les boutiques du Transtévère, on trouve une image de la Vierge sous laquelle une lampe brûle jour et

nuit. La mère du Christ veille sur le sommeil des pires bandits et des plus éhontées courtisanes; elle est forcée d'écouter d'étranges requêtes. Un prélat a promis à son domestique de le pensionner après sa mort; celui-ci invoque l'aide de la Madone : « Donc, ô Sainte Vierge Marie, bénissez le désir qu'il a montré, retirez-le vite à vous. Ainsi soit-il! » Les prières des pauvres femmes angoissées, qui ont soif et faim, montent toutes vers Marie; chaque morceau de pain qu'elles reçoivent est pour elles un don de la Vierge. Mais la ferveur du culte qu'il lui rend n'empêche pas le *popolino* de la traiter sans façon et de raconter familièrement certains épisodes de sa vie : les anachronismes le laissent parfaitement indifférents. Si, pour devenir chrétien, Jésus dut se faire baptiser, ce ne fut pas nécessaire pour la Madone : « La seule qui se sauva sans être baptisée, fut la Vierge Marie, puisque — comme on sait — elle mourut juive. Et la chose s'arrangea très bien. Elle n'avait pas besoin d'être lavée, celle qui naquit aussi blanche qu'un linge de lessive. »

L'Annonciation a inspiré à Belli un bien joli sonnet, d'un ton populaire et naïf. Malheureusement, il est impossible de le citer en entier. « Tandis que la Vierge Marie mangeait une assiettée de soupe, l'ange Gabriel descendait comme un trait d'arbalète. Par un carreau brisé de la fenêtre, le courrier du Messie entra dans la maison, et, tenant un lis à la main droite, il récita d'abord un *Ave Maria*. Puis il dit à la Madone : « Madame épouse, par la permission de Dieu, depuis la Pâque des roses, vous êtes enceinte sans le savoir. » Elle, alors, répondit à Gabriel... »

Quant aux saints honorés dans le quartier du Transtévère, ils sont légion. Sans parler des saints apôtres, il y a contre la peste, le tremblement de terre, les apoplexies, saint Rocco, saint Emidio, saint Andrea Vellino; pour les yeux, la tête, le cou, les dents, sainte Lucia, sainte Bibbiana, saint Biascio, sainte Apollonia; pour les meurt-de-faim, les accouchées, les maris, saint Carlino, sainte Anna, saint Martino — et tant d'autres encore, nommés dans les sonnets de Belli! Un Romain porte deux cierges à sainte Filomena, une sainte de fraîche date, pour obtenir d'elle la guérison de sa femme; le prêtre, apprenant que la malade est mourante, dit au mari :

« Reprenez vos cierges, je ne veux pas discréditer une sainte aussi récente. »

Naturellement le *popolino* ne connaît pas la Bible ; il n'en a qu'une idée confuse, bien qu'il lui accorde une confiance aveugle. L'histoire sainte, transformée par l'imagination populaire, défile presque entière dans l'œuvre de Belli : patriarches, rois juifs, prophètes, tout l'Ancien Testament. « Veux-tu savoir qui est le roi David ? Un astrologue du temps de Noé, qui était en même temps joueur de harpe du roi Ésaü. » Le Transtévérin ne croit pas à la chasteté de Suzanne, et la conduite de Judith envers Holopherne lui inspire cette conclusion dévote : « Et voici, mon petit Paolo, comment on peut égorger les gens pour la foi, et faire la... pour la gloire de Dieu. »

Adam et Ève sont très populaires entre le Tibre et le Janicule. Le premier homme avait à peine commencé à vivre « que déjà il savait réciter l'histoire, lire, écrire ». Le problème du péché originel intrigue beaucoup les fortes têtes, et la question reçoit les plus invraisemblables réponses. Rome est le seul pays du monde où Caïn trouve quelques défenseurs : la solution par le coup de couteau y paraît si naturelle ! « Je ne défends pas Caïn, monsieur le docteur ; je sais mieux que vous ce qu'était Caïn ; je dis ça pour dire que parfois le vin peut aveugler l'homme et lui troubler le cœur... Et puis, voir toujours Dieu cracher sur ses raves et sur son miel, et jamais sur le lait et les brebis d'Abel, suffirait à tourner la bile à un homme fait comme nous de chair et d'os... »

Les idées des Romains de Belli sur le Nouveau Testament sont plus imprévues encore que sur l'Ancien : « Jésus-Christ, en mourant, fit un autre testament et nous laissa le paradis... » Quant à leurs connaissances géographiques, elles ne dépassent pas les alentours du Tibre. Toutes les rencontres célèbres se sont faites à Rome ou dans les environs : celles de Jésus et de saint Pierre, de Romulus et de Mahomet !

Cette altération de l'idée religieuse devait avoir pour conséquence un culte formaliste, où la pratique tient lieu de tout : « Celui qui porte au cou le scapulaire des Carmélites ne pourra pas mourir de mort honteuse. Tu peux,

pour ainsi dire, être assassin et te moquer du bourreau. » On bien : « Qui veut sauver son âme doit écouter la messe et respecter le gouvernement. » L'esprit satirique de Belli s'exerce volontiers sur cette fausse conception du christianisme : « Il n'est pas difficile de savoir si tu es un honnête homme ou un fripon. Vas-tu à la messe? Fais-tu partie des missions? Les jours de jeûne, manges-tu du poisson? Tires-tu ton chapeau devant les Madones?... As-tu de l'eau bénite à la tête de ton lit? Donc tu es un brave homme et tu as de quoi fermer le bec même à Dieu le Père[1]. »

Une mère, néanmoins, dit à ses enfants : « Le bon Dieu ne se laisse pas tromper par quelques mots latins et deux cierges allumés. Quand on n'a pas la charité, l'eau du puits et l'eau bénite sont une seule et même chose. » Mais ces voix sérieuses sont rares. Le *popolino* de cette époque ne voit dans la religion que les formes et les pratiques. Ses notions sur les sacrements sont des plus confuses. Souvent il cite le baptême comme très antérieur au Christ; d'autres fois, Jésus en est l' « inventeur ». La confession est aussi très singulièrement interprétée : « Rendons grâce à la bonté de Dieu, puisqu'il y a un moyen de pouvoir pécher en toute paix et toute charité. Il te suffit d'aller de temps à autre mettre le nez à cette grille-là (le confessionnal), et tu auras le salut, même en tuant un roi[2]. » Le Panthéon est l'église la mieux adaptée à ce nettoyage, car « les gros péchés s'enfuient plus vite par le trou du toit ».

Les Transtévérins de Belli n'ont pas non plus une idée bien claire des dix commandements : « Le jour où Jésus-Christ se fit chrétien, le Décalogue païen fut supprimé, et le christianisme commença. » Ayant matérialisé Dieu, ils matérialisent aussi l'âme humaine : « Les âmes, que sont-elles? Ce sont des espèces de souffles d'air... Il y a des âmes fines et des âmes ordinaires. » Mais, quelles qu'elles soient, il ne faut jamais désespérer de leur salut : « Après une bonne confession, le criminel pendu et décapité est plus sûr d'aller au ciel que sa victime morte à l'improviste[3]. »

1. Traduit par E. Bovet.
2. Idem.
3. Idem.

Les miracles sont fréquents à Rome, sous le règne de Grégoire XVI, et les fêtes religieuses continuelles; ceux qui voudraient en diminuer le nombre sont d'affreux jacobins. Chaque fête a son mets particulier : le jour de Pâques, on se bourre d'œufs et de saucissons, « à la gloire de la sainte Église ». Dans la nuit qui précède la Saint-Jean, les sorciers et les sorcières se transforment en bêtes et se réunissent à Saint-Jean-de-Latran; mais ceux qui portent un brin de jonc à leur gilet ou qui ont une gousse d'ail dans leur poche peuvent être tranquilles : ils sont armés contre les suppôts de Satan. Noël est une occasion de ripaille; l'Épiphanie également. C'est la fête des *befane*. — fées venues des pays lointains pour récompenser ou punir les enfants de la conduite qu'ils ont tenue pendant l'année. — Elles déposent leurs cadeaux dans la cheminée et, toute la nuit, les bambins réveillent leurs mères : « Maman! maman! — Dormez. — Je n'ai pas sommeil. — Laissez dormir ceux qui en ont envie, petit démon. — Maman, je veux me lever. — Non, non, restons au lit. — Je ne peux plus y rester... — Je ne vous habille pas. — Et moi, j'appelle grand-père! — Mais il ne fait pas jour... »

Malgré sa foi profonde dans la vertu de certaines dévotions, le Romain de Belli a une peur terrible de la mort; l'immortalité l'effraye : « Ce *jamais* est une idée qui m'épouvante. Bonne ou mauvaise, au paradis ou en enfer, cette chienne d'éternité doit durer éternellement[1]. » Les idées qu'il se fait de l'au-delà sont cependant des plus riantes : « Non, Regina, ma belle! en paradis tu ne perdras pas ton temps à travailler; tu n'y trouveras que des violons, des rires et du pain céleste, c'est-à-dire du pain d'or. » — Il y a même quelque part un bon jambon dont toute femme a le droit de couper une tranche, toute femme qui n'a pas trompé son mari; mais la tradition veut que depuis Ève le jambon soit encore intact.

Les visites aux églises jouent un rôle considérable dans la vie romaine. Il serait curieux d'étudier, dit l'historien de Belli, l'effet que cette invite constante de l'église toujours ouverte exerce sur l'âme des habitants et des hôtes

1. Traduit par E. Bovet.

de la Ville Éternelle. C'est une sorte de possession qu'ils subissent à leur insu, et dont les résultats sont incalculables. Belli, lui, n'étudie pas le phénomène moral, il ne nous montre que le détail populaire, familier, équivoque même, de cette fréquentation excessive. En traits satiriques, mais sans indignation, il énumère les profanateurs du temple et dénonce la puérilité des petites pratiques.

Quant à la papauté, il ne lui consacre qu'un assez petit nombre de sonnets : en vrai Romain, il se sent plus inspiré par les faits concrets que par les idées générales. Toutefois, il l'attaque incessamment et la symbolise en images vigoureuses : « Au milieu de mon jardin il y a un gros arbre, unique au monde de son espèce, et déjà tout rongé de vers ; cependant, à chaque saison, il porte son fruit, beau à voir, mais acide et vénéneux... Quelqu'un m'a dit de le greffer, et qu'ainsi son fruit deviendrait mangeable peu à peu. Mais un *carbonaro* de mes amis m'assure qu'il n'y a pas d'autre remède que la hache et le feu, parce que le chancre est dans la racine[1]. »

L'histoire du pouvoir temporel est résumée en peu de mots : Romulus et Rémus se disputaient à coups de couteaux la possession de Rome, « mais le pape survint qui prit tout pour lui ». Depuis lors, il n'a pas lâché prise, étant éternel comme Dieu. Quand un pape meurt, son âme ne fait que passer dans le corps de son successeur : aussi se ressemblent-ils tous. « Ils seront un peu plus beaux ou un peu plus laids ; ils pourront être moins bons ou plus méchants, mais, quand il s'agit de manger, ils mangent tous. »

Cependant quelques pontifes ont laissé de vifs souvenirs au Transtévère ; on y parlait encore, vers 1840, de Pie VI et du meurtre de Basville et de Duphot : « La secte des Français jacobins prit cette mort pour une offense, elle expédia à Rome une troupe d'assassins pour garrotter Braschi, le chef de l'Église. » Pie VII et ses démêlés avec Napoléon I[er] n'étaient pas oubliés non plus : « Au moment d'être déporté..., que dit-il aux prêtres ? Je pars agneau et je reviendrai lion. »

1. Traduit par E. Bovet.

Mais la force satirique de Belli s'exerce en particulier sur le règne de Grégoire XVI. Il ne s'agit plus ici d'idées générales ni de faits historiques, de théories ni de souvenirs, mais d'hommes de chair et d'os, de réalités positives contre lesquelles on peut lutter corps à corps. Les coups de dents sont impitoyablement donnés, ils déchirent, ils emportent le morceau. Le nouveau Pasquino collectionne tous les menus faits de la vie pontificale et les transforme en mordantes satires. Grégoire XVI avait un nez énorme : « On dirait Polichinelle travesti en pape. » Il aimait le vin, la bonne chère, les plaisanteries épicées ; cruel avec les animaux, indifférent à la misère du peuple, il ne connaissait pas la justice et accordait sa confiance à des clercs indignes : les sonnets où Belli le prend à partie sont sanglants, et l'histoire devra ratifier plusieurs des jugements portés par le satiriste.

Ce pontificat déconsidéré et battu en brèche par les pasquinades du poète a préparé celui de Pie IX. Les premiers actes du nouveau règne comblèrent de joie Belli. Le *popolino* exultait. « Le pape d'à présent rit, salue, il est jeune, d'abord facile, il est bon, il est beau... » Et ailleurs : « Quand il te regarde avec ces petits yeux, avec cette bouche riante, ne te sens-tu pas ému jusqu'aux entrailles ? Ne lui donnerais-tu pas un baiser à pincette ? »

Les cardinaux ont toujours été plus maltraités que les papes par la satire romaine. Elle les a tenus pour les vrais responsables de la misère du peuple et des crimes du gouvernement. A ses yeux, le chapeau rouge est un maléfice, il corrompt tous ceux qui le portent : « Ce sont tous des loups de même poil ; tue, tue ! ce n'est qu'une seule et même race. » Leur cupidité est sans égale : « Un cardinal, c'est pire qu'un juif ! » Les archevêques, évêques, prélats, curés, moines, nonnes, sacristains, tous ceux qui de loin ou de près appartiennent à l'Église, ne sont pas mieux traités que le sacré collège. Belli les malmène sans pitié, déverse sur eux un torrent de haine féroce ; toutes les rancunes d'un peuple trouvent un exutoire dans ses sonnets. Qu'il s'agisse de la direction des consciences, de la méthode de gouvernement, de l'administration des finances, il dénonce tous les abus. Pour frapper le pouvoir temporel, son génie revêt les formes

les plus cyniques, les plus triviales, les plus âpres, les plus exagérées, souvent même les plus injustes. Successeur de Pasquino, continuateur d'une œuvre séculaire, c'est lui qui a peut-être porté à l'arbre le plus fort coup de cognée, Soudain, effrayé de ce qu'il avait fait, le poète populaire étrangla sa muse, tandis que le pape dont il avait salué avec tant de joie l'avènement s'épouvantait, lui aussi, d'avoir lancé la barque de saint Pierre sur la mer orageuse des idées nouvelles.

Tous deux, instruments d'une volonté plus haute, avaient contribué à préparer, l'un par la voix des humbles, l'autre par la voix de l'Église, une ère de liberté pour le peuple et de relèvement pour le catholicisme. Mais ils manquèrent de foi et se précipitèrent dans la réaction, croyant ainsi étouffer en leur germe les semences qu'ils avaient jetées. Leur espoir fut déçu, le pouvoir temporel tomba. Ce qui ne changea point, d'après l'historien de Belli, c'est le peuple du Transtévère. Il resta, comme au temps de Grégoire XVI, fataliste, superstitieux, jouisseur et indifférent, gardant pour principale vertu sa fierté, attendant de l'avenir l'éducation politique, sociale et morale qui doit le mettre en mesure de reconquérir une partie de sa grandeur passée.

D. MELEGARI

VERCINGÉTORIX[1]

Vercingétorix survécut six ans à sa défaite; mais sa carrière historique finit à l'instant où César donna l'ordre de le traiter en captif (septembre 52).

Elle avait commencé il y avait moins d'un an; elle tenait à peine dans trois saisons : Vercingétorix était apparu dans l'histoire au cours de l'hiver; il disparaissait avant que l'hiver fût revenu. L'épopée dont il avait été le héros dura l'espace de dix mois.

En janvier, c'est l'insurrection de la Gaule qui s'organise, en un clin d'œil, dans un pays que César regardait comme soumis; en mars, c'est le siège d'Avaricum, où Vercingétorix montre pour la première fois à son adversaire une armée celtique qui sait obéir à la discipline. En mai, la résistance de Gergovie ne laisse plus à César que l'espoir de la retraite. Puis, en été, survient cette bataille de Dijon où le proconsul romain ne l'emporte qu'au péril de sa vie. Et enfin, à l'entrée de l'automne, se déroule et finit le triple drame d'Alésia, où quatre cent mille hommes se réunirent pour décider du sort de Vercingétorix.

L'œuvre du roi des Arvernes, dans l'histoire des grands ennemis de Rome, n'est point à coup sûr comparable à celle d'Hannibal et de Mithridate; elle n'en a pas l'étendue, la variété, la portée générale. Vercingétorix n'arma qu'une nation.

1. Cf. *Revue de Paris*, 15 septembre 1900, pp. 399-401.

et les deux autres dirigèrent la moitié du monde. Mais, comme tension de volonté et application d'intelligence, les trois campagnes d'Avaricum, de Gergovie et d'Alésia, ramassées en un semestre, valent Trasimène, Cannes et Zama, échelonnées en dix-huit ans.

Puis, le Gaulois eut sur les adversaires de Rome, sur les deux plus grands, Hannibal et Mithridate, comme sur les moindres, Jugurtha, Persée, Philippe, l'avantage de ne combattre qu'avec la force de la jeunesse, et d'être brisé d'un seul coup. A défaut de la victoire, la fortune lui a donné le privilège de ne point vieillir dans la défaite, et de ne point s'enlaidir à la recherche d'un asile et dans les craintes de la trahison. Sa courte vie de combattant eut cette élégante beauté qui charmait les anciens et qui était une faveur des dieux.



Jugeons de plus près ce qu'il a accompli dans ces dix mois.

Sans avoir fait l'apprentissage de l'autorité, Vercingétorix s'est montré, du premier coup, digne de l'exercer. Je ne parle pas seulement de son mérite comme chef militaire, je l'examinerai tout à l'heure. Mais il m'a semblé entrevoir en lui quelques-unes de ces qualités administratives qui donnent seules le droit de gouverner les hommes.

Il a le goût des ordres précis et la volonté d'être ponctuellement obéi ; il fixe des dates, indique des chiffres, marque des lieux de rendez-vous : ses décisions sont prises sans tâtonnement dans la pensée, sans flottement dans l'expression. Il sait que le commandement est d'autant mieux exécuté qu'il est plus rapide, plus net et plus clair. Ses secrets sont bien gardés, et c'est une des plus rares vertus des gouvernants que d'obliger leurs auxiliaires à se taire : au moment de la conjuration de la Gaule, tandis que Comm se laisse dénoncer à Labiénus, personne ne paraît avoir connu les agissements de Vercingétorix ; et, même au dernier jour d'Alésia, c'est encore à l'improviste qu'il se montre à César.

Il a la perception très lucide de ce qu'il faut faire pour arriver à un résultat déterminé : qu'il s'agisse de masser des

troupes sur un même point à l'heure utile, ou d'amener les assemblées d'hommes à se résoudre au jour opportun. Il est réfléchi, consciencieux et logique. Il évalue avec justesse les instruments, soldats ou chefs, étapes de marche ou passions politiques, qu'il lui faut mettre en œuvre. J'imagine qu'il sut jauger les chefs ses égaux, s'il est vrai qu'il les effraya d'abord et les acheta ensuite ; mais il a reconnu les bons, si Lucter a été son principal appui. Il a l'expérience des faiblesses de la foule : voyez avec quelle habileté il a écarté des Gaulois, impressionnables comme des femmes, la vue des fugitifs d'Avaricum; et c'est peut-être parce qu'il a soupçonné les lâchetés des siens qu'il s'est offert en victime expiatoire. Ses négociations avec la Gaule furent habiles, puisque après tout il l'a soulevée presque entière, et qu'il s'est fait accepter d'elle comme chef.

Sa grande force sur les hommes venait de ce qu'il ne les craignait pas. Il affronta toujours ses soldats, conseil ou multitude, du même air de bravoure tranquille qu'il affronta, vaincu, le tribunal de César. Aussi obtint-il des Gaulois, non certes tout ce qu'il aurait voulu, mais au moins ce que pas un autre Gaulois, avant et après lui, ne put leur imposer. Gens d'indiscipline, il les mata sans relâche. Près d'Avaricum, ils voulaient combattre : il les conduisit à portée de l'ennemi, le leur montra, et le leur interdit. Au pied de Gergovie, il arrêta à son gré l'élan de la poursuite. L'idéal des soldats celtes était la bataille : il la leur refusa toujours, à une fois près, qui fut la journée de Dijon. Tous ses compagnons tiennent à leurs richesses : il put un jour décider le plus grand nombre à les brûler eux-mêmes. Les Gaulois répugnaient au travail matériel : il les obligeait à faire une besogne de terrassiers.

Car il savait la manière de parler et de plaire. En dehors du conseil des chefs, où la jalousie ne désarmait pas toujours, il paraît avoir été fort aimé dans la plèbe des soldats ; elle l'acclamait volontiers, et il est probable que Vercingétorix, comme son prédécesseur Luern, prenait avec elle des allures de démagogue. Il eut en tout cas, d'un chef populaire, l'éloquence fougueuse et entraînante. Même à travers le froid latin de César, on devine qu'il était un orateur de premier

ordre. Il avait le talent de faire vibrer les passions et d'en tirer, en toute hâte, les adhésions qui lui étaient nécessaires : peu d'hommes ont su, comme lui, retourner les sentiments d'autres hommes. Accusé de trahison au moment où il prend la parole, il finit en étant proclamé le plus grand des chefs. Les Gaulois sont battus à Avaricum, et, sur un mot de Vercingétorix, ils se persuadent presque qu'ils sont invincibles.

Mélange d'entrain et de méthode, de verve et de calcul, l'intelligence de Vercingétorix était de celles qui font les grands manieurs d'hommes ; et je ne doute pas qu'elle ne fût de taille à organiser un empire aussi bien qu'à sauver une nation. — A moins, toutefois, que le désir de vaincre et la continuité du péril n'aient tendu cette intelligence à l'extrême et ne lui aient donné une vigueur d'exception : tandis qu'en des temps pacifiques, elle se serait peut-être inutilement consumée.



Car, du premier jusqu'au dernier jour de sa royauté, Vercingétorix ne fut et ne put être qu'un chef de guerre : toutes les ressources de sa volonté et de son esprit furent consacrées à l'art militaire.

N'oublions pas, pour l'estimer à sa juste mesure, qu'il s'est improvisé général au sortir de l'adolescence, et que ses hommes étaient aussi inexpérimentés dans leur métier de soldats qu'il l'était dans ses devoirs de chef. De plus, ils avaient, lui et eux, à lutter contre la meilleure armée et le meilleur général que le monde romain ait produits depuis Camille jusqu'à Stilicon. Aussi ont-ils eu peut-être, à résister pendant huit mois, autant de mérite qu'en ont eu Hannibal et ses troupes, vieux routiers de guerre, à vaincre pendant huit ans.

Vercingétorix dut créer son armée en quelques jours, et s'appliquer ensuite à la discipliner et à l'instruire. Il mit à la former une attention qui ne se démentit jamais, et il trouva, pour chacune des armes, la pratique qu'il devait suivre.

La cavalerie gauloise, hommes et chevaux, était excellente de hardiesse et de vivacité, mais elle se débandait vite à la

charge ou dans les chocs, elle n'avait pas la force compacte et enfonçante des escadrons germains. Le chef gaulois lui évita, sauf à Dijon, les trop grandes rencontres; il ne l'engagea qu'en corps détachés: et de plus, il intercala dans ses rangs, au moment des combats, des archers et de l'infanterie légère, dont les traits appuyaient sa résistance ou protégeaient sa retraite : tactique qu'il emprunta à la Germanie.

Les Romains avaient des troupes excellentes aux armes de jet, archers de Crète, frondeurs des Baléares, sans parler du javelot des légionnaires. Vercingétorix multiplia, dans son armée, les corps d'archers et de frondeurs, qui l'aidèrent maintes fois à préparer l'assaut des lignes romaines, par exemple à Gergovie et dans la dernière journée d'Alésia.

L'infanterie gauloise n'était qu'un ramassis d'hommes fournis presque tous, sans doute, par les vieilles populations vaincues ou les déclassés du patriciat celtique : Vercingétorix finit par en tirer un corps de quatre-vingt mille soldats qu'il déclarait lui suffire, et qui se montrèrent, au moins à Gergovie et à Alésia, braves et tenaces.

L'armée romaine était toujours suivie d'un parc d'artillerie et comptait de nombreux ouvriers prêts à réparer ou à construire les machines. Le chef arverne, qui ne se fiait pas aux seules forces des hommes et des remparts pour attaquer les camps de César et défendre ses propres refuges, tira fort bon profit de ces talents d'imitation qui étaient innés aux Gaulois: les gens d'Avaricum eurent des engins presque aussi ingénieux que ceux des assiégeants, et les soldats d'Alésia mirent en pratique les meilleurs systèmes pour combler les fossés et faire brèche dans les palissades.

Les légions, après le combat ou la marche du jour, se retranchaient chaque soir, et leurs camps étaient à peine moins solides que des citadelles : les Romains combinaient ainsi l'attaque et la protection, l'offensive et la défensive. Vercingétorix apprit à ses soldats à fortifier, eux aussi, leurs camps, et à les transformer en refuges devant lesquels hésitât l'ennemi.

Enfin, si imprenables que parussent les grandes forteresses gauloises, Gergovie et Alésia, avec leurs remparts et les escarpements de leurs montagnes, il compléta toujours leurs défenses par un boulevard avancé, derrière lequel il campait ses

troupes, et qui retardait encore l'assaillant loin du pied des murailles.

Ainsi, Vercingétorix faisait peu à peu l'éducation militaire de son peuple, et ne laissait inutile aucune des leçons que lui apportait l'expérience des combats.

Tout cela montre qu'il eut cette qualité supérieure du chef qui se sent responsable de la vie de ses hommes et de la destinée de sa nation : la science très exacte de ses moyens et de ceux de son adversaire, sans faux amour-propre ni confiance dangereuse. Et cela apparut plus encore dans la manière dont il régla les rapports de tactique entre les deux armées, la sienne et celle de César.

Sa cavalerie est trop fougueuse : il l'occupe à détruire sans risques les traînards et les fourrageurs de l'ennemi. Son infanterie est médiocre : il l'emploie surtout dans la besogne, toute matérielle, des travaux de siège. Les légions romaines sont dures comme des villes : il ne les attaque pas de front, il essaie de les user par lambeaux, sous la faim et les escarmouches. Leurs camps sont inviolables : il leur oppose des forteresses inaccessibles, comme Gergovie. Les Gaulois aiment à combattre par de grandes masses, dont la sauvage inexpérience n'aboutit qu'à des massacres : il ne recourt à ces amas d'hommes qu'une seule fois, lorsque, à Alésia, en face des retranchements de César, allongés sur cinq lieues et protégés par des pièges et des redoutes continus, il ne peut avoir raison des lignes ennemies que sous la montée incessante de corps innombrables. — Je ne parle ici que des affaires où Vercingétorix prit la décision la meilleure : mais ce fut, et de beaucoup, le plus grand nombre.

De même qu'il jugea presque toujours exactement le fort et le faible des armées, il sut souvent apprécier avec justesse la valeur d'une contrée et les ressources d'un terrain.

Jules César avait un sens topographique d'une étonnante acuité. Vercingétorix eut moins de mérite à connaître les routes et les lieux de la Gaule. Encore est-il juste de constater qu'il usa adroitement de ses connaissances. Ses marches avant et pendant le siège d'Avaricum, — sa longue retraite, tantôt lente et tantôt rapide, mais toujours hors du contact de l'ennemi, depuis les abords de Bourges jusqu'aux murailles

de Gergovie, — son apparition devant les légions, au moment où elles veulent franchir l'Allier, — l'habileté avec laquelle il se présenta à l'improviste près de Dijon, coupant la route du sud à César venu du nord, — la célérité enfin avec laquelle il abrita sa fuite derrière Alésia : tout indique chez lui une intelligence des routes, une entente des longues manœuvres, un calcul sérieux de la portée des marches et des contre-marches.

Il sut moins bien manœuvrer sur le champ de bataille. Il manqua de cette rapidité et de cette sûreté de coup d'œil qui faisaient le génie de César, et que peut seule donner, à défaut de la nature, l'habitude des rencontres. Il ne devine pas, en une seconde, ce que l'ennemi va faire ou ce qu'il doit faire lui-même dans une situation donnée. Sur les bords de l'Allier, il laisse César surprendre le passage par une ruse d'enfant. A Gergovie, il perd la Roche-Blanche avec la même facilité et par un procédé presque semblable ; il commet l'imprudence de dégarnir son camp au moment où César va l'y attaquer, et il l'attend à l'ouest quand l'autre monte par le sud. Le jour de la défaite de sa cavalerie, près de Dijon, il ne sait pas fortifier la colline qui domine la plaine et d'où les Germains le délogent si vite. Enfin, à Alésia, il s'use trois fois inutilement contre les lignes des vallons. — Peut-être, à propos de la plupart de ces circonstances, est-il bon de rappeler que Vercingétorix, comme tous les Gaulois, n'avait pas l'idée du stratagème militaire : je ne constate pas qu'il ait employé la ruse pour son compte, et il est presque toujours trompé par celle de l'ennemi. Ce fut aussi le cas de Camulogène devant Paris : les Gaulois, disaient les anciens, étaient, à la guerre, « d'une nature simple et qui ne soupçonne pas la malice ».

Un autre reproche que les tacticiens leur avaient fait, c'était de « manquer de circonspection, et de se laisser surprendre sans peine ». Vercingétorix est guéri de ce défaut. Il se rend compte, autant que César lui-même, que connaître et prévoir font la moitié de la victoire. Tout ce qui est arrivé de fâcheux aux Gaulois, — le danger de garder Avaricum, la défaite en bataille rangée, l'échec d'une tentative partielle pour sauver Alésia, — il l'a annoncé et prévu : et ce fut cette réalisation de ses pronostics qui le rendait si populaire dans la foule, même

après un désastre. Sa raison fit parfois de lui un prophète. Il n'espérait jamais la victoire sans se préparer pour la défaite, puisqu'il avait prévu qu'Alésia et Gergovie lui serviraient de refuges. A l'heure du campement, il savait trouver le terrain favorable : il a eu, autour d'Avaricum, deux positions successives, sans autre protection que des défenses naturelles, et pas une seule fois César n'osa l'attaquer. Pendant les marches, il ne s'est jamais laissé surprendre, et il a surpris plusieurs fois son adversaire. César avoue lui-même qu'il avait beau changer les heures et les routes des expéditions au fourrage, Vercingétorix ne manquait jamais de les attaquer à l'improviste.

L'Arverne paraît avoir organisé, autour et à l'intérieur de l'armée romaine, un vaste service d'espionnage et de renseignements : il a dû, contrairement aux habitudes gauloises, multiplier les éclaireurs, et l'on sait qu'il y a là, en campagne, la condition essentielle du succès : de faibles armées ont pu remporter de très grands avantages, par cela seul qu'elles transformaient en éclaireurs un dixième de leur effectif.

Après cela, les autres qualités militaires de Vercingétorix, son courage, sa ténacité, son sang-froid, sont choses banales, et autant du soldat que du général. Il me semble, en relisant César, que Vercingétorix a été assez sage pour ne pas s'engager inutilement lui-même au milieu des grandes mêlées. On ne dit pas qu'il se soit exposé avec cette belle imprudence que le proconsul montra quelquefois. Si cela est vrai, le chef gaulois eut raison de croire que sa vie était le principal instrument de salut et de son armée et de la Gaule.



Ce n'est pas qu'il n'ait commis des fautes, et on en a déjà signalé quelques-unes, comme les imprudences de Gergovie et les hésitations de l'assaut au pied d'Alésia. Mais les unes et les autres furent rapidement réparées. — La seule faute insigne et irréparable, celle qui annula toutes les victoires et qui prépara toutes les défaites, ce fut d'engager la bataille, près de Dijon, contre César en retraite : bataille qui devait finir par un désastre presque sans remède. Vercingétorix avait toujours dit qu'il ne fallait jamais échanger la certitude de vaincre

lentement contre l'espérance d'un triomphe immédiat. Il fit, ce jour-là, ce qu'il avait toujours empêché les Gaulois de faire, et le démenti qu'il donna à ses paroles ne fit que justifier l'excellence de ses principes.

Les autres fautes de la campagne furent moins les siennes que celles de son conseil : on eut le tort de ne point laisser César, après le passage des Cévennes, s'engouffrer jusqu'à Gergovie, et de perdre un temps précieux en revenant vers le sud ; on eut le tort de ne point brûler Avaricum. Mais, sur ces deux points, Vercingétorix ne fit que céder aux chefs. On aurait dû harceler la défaite du proconsul, vaincu chez les Arvernes: mais c'était la tâche des Éduens. Et enfin, si les Gaulois s'interdirent la levée en masse pour sauver Alésia, si les trois attaques des lignes de César furent conduites en quelque sorte à rebours, c'est que Vercingétorix, sans communication avec le dehors, ne put d'abord faire respecter ses ordres, ni ensuite les faire entendre.



Au surplus, ces fautes militaires furent la conséquence de la situation politique où se trouvaient Vercingétorix et la Gaule.

Sa royauté sur les Arvernes était une tyrannie qu'il avait imposée par la plèbe et par ses clients à l'aristocratie de son peuple. Le principat d'un Arverne sur la Gaule était odieux aux Éduens et sans doute désagréable à d'autres peuples. Il en résulta qu'il eut pour principaux rivaux aussi bien les nobles arvernes que les nobles éduens, et que les chefs les premiers à se soumettre, après la reddition d'Alésia, furent ceux de ces deux pays : le plus utile des alliés de César, l'année suivante, fut l'arverne Epathnact, et la première ville où le proconsul put se reposer en sûreté après sa victoire, fut la Bibracte des Éduens.

Vercingétorix eut donc le plus à craindre des chefs dont il avait le plus besoin. La plupart des hommes de son conseil devaient le regarder comme un gêneur, puisqu'un jour ils essayèrent de s'en débarrasser ainsi que d'un traître: les hommes les plus capables de trahir croient le plus volontiers à la perfidie des autres. Aussi le roi arverne dut-il maintes

fois, pour obtenir beaucoup de ses auxiliaires, leur accorder quelque chose : quand César s'avança par le sud contre l'Auvergne, Vercingétorix concéda à l'égoïsme des grands propriétaires d'aller défendre leurs terres ; et il épargna de même Avaricum, pour ne point froisser les intérêts des citadins bituriges. J'explique encore par des jalousies politiques, soit le refus de la levée en masse, soit les lenteurs des Gaulois entre Gergovie et Dijon, entre le blocus d'Alésia et l'arrivée des secours. Après tout Vercingétorix, depuis son alliance avec les Éduens, ne fut-il pas obligé de leur soumettre ses plans et de faire renouveler ses pouvoirs ? Ce n'est pas un paradoxe que de dire qu'une fois réuni à eux, il fut moins obéi et moins fort, et que ses vraies défaites datent du jour où il dut commander à toute la Gaule.

Supposez au contraire que les peuples celtiques eussent depuis longtemps pris l'habitude de combattre et d'obéir ensemble ; faites de Vercingétorix, non pas un roi d'occasion, intronisé pour une campagne, mais un maître légitime et reconnu de tous, comme Hannibal ou Mithridate, et il est vraisemblable que les choses eussent tourné autrement. Si la Gaule a été vaincue, ce n'est point parce que son chef a commis des fautes, c'est parce qu'elle s'est décidée trop tard à combattre, et qu'elle a parfois combattu à contre-cœur.

* * *

Mais il faut ajouter aussitôt qu'elle a été également vaincue parce qu'elle avait devant elle Jules César et dix légions, c'est-à-dire le général et les troupes les mieux doués des qualités qui faisaient défaut, l'autorité à Vercingétorix, la cohésion à ses soldats.

Les légions furent, durant cette campagne, la discipline et la solidité mêmes : la xe était, pour ces deux qualités, célèbre dans le monde entier ; la VIIe, la VIIIe, la IXe, étaient, avec elle, les plus vieilles et les plus endurcies des armées du peuple romain ; la XIe et la XIIe, qui étaient regardées comme une troupe jeune encore, n'en servaient pas moins depuis sept ans sous les ordres de César ; les quatre autres étaient plus récentes, mais les nouveaux soldats, par esprit de corps et point d'honneur, se mettaient vite à l'unisson de leurs aînés. Durant les

trois principales campagnes de l'année 52, César n'eut à reprocher à ses légions que la fougue imprudente avec laquelle les centurions de la VIIIe se lancèrent à l'assaut de Gergovie, et encore n'est-il pas sûr qu'ils n'aient point cru obéir à ses ordres. Devant Avaricum, affamées et presque assiégées, elles refusèrent la retraite que leur offrait le proconsul; devant Alésia, elles furent d'une invraisemblable force de résistance : on est effrayé à la quantité de terres, de bois, de fer et d'osier qu'elles ont dû brasser pendant un mois, et à l'effort d'énergie qu'elles ont présenté encore le dernier jour. Les légionnaires n'étaient pas seulement d'admirables soldats, mais aussi des ouvriers de premier ordre, et quelques-unes de leurs victoires ont été, somme toute, des affaires de terrassement. Une dernière qualité était l'endurance à la marche : leur expédition contre Litavice, 75 kilomètres en vingt-quatre heures, tout en étant un fait exceptionnel, montre ce qu'on pouvait exiger d'eux.

A côté de la force des hommes, la force de l'armement, de celui de la troupe, le camp, et de celui du soldat, l'armure et les armes : le légionnaire est pesamment armé et presque entièrement bardé de fer, et la légion, retranchée dans son camp, est presque aussi à l'abri qu'une ville derrière ses remparts. Voilà pour la défense. — Dans l'attaque, l'usage du javelot, la charge à l'épée (qui seule put forcer l'armée de secours à la retraite, mais qui l'y força si vite), et plus encore (car les campagnes de 52 ont été surtout des guerres de siège), l'expérience la plus complète des machines et des engins. Les légionnaires avaient de leur côté toutes les inventions que la poliorcétique grecque multipliait depuis trois siècles, car les ingénieurs des pays helléniques ont sans relâche travaillé et perfectionné leur science pour le profit final de la conquête romaine. La lutte de 52 offre précisément les exemples les plus complets des deux types de siège : l'attaque de force d'Avaricum, à l'aide d'une terrasse et de machines de guerre (*oppugnatio*), l'investissement d'Alésia par les lignes d'un blocus continu et sa réduction par la famine (*obsessio*) : et s'il est possible de trouver, même dans l'histoire romaine, des attaques plus savantes que celle d'Avaricum (par exemple celle de Marseille par Trébonius), elle ne présente pas, à ma

connaissance, de circonvallation plus complète, plus compliquée et plus infranchissable que celle d'Alésia. — Il est vrai que Gergovie déjoua également toute attaque et tout blocus.

Enfin, pour comprendre la défaite de Vercingétorix, pensons que tous ces hommes et toutes ces machines furent à la disposition de Jules César, l'intelligence la plus souple et la volonté la plus tenace qu'on ait vues dans le monde gréco-romain : je n'excepte pas Alexandre. Assurément, le vainqueur de Vercingétorix n'est point le type parfait de l'*imperator* romain : bien des actes de sa nature primesautière, nerveuse et imprudente, auraient été blâmés par Paul-Émile. Mais il fut en Gaule un modèle inimitable de conquérant et de général : précis et rapide dans ses ordres, l'œil aux aguets, l'esprit à l'affût des occasions, calculant beaucoup, mais comptant parfois sur le hasard aussi bien que sur sa prévoyance, patient dans les sièges (sauf à Gergovie), prudent dans les marches, pressé sur les champs de bataille, où les bons moments viennent et s'enfuient rapidement, exigeant beaucoup des siens et de lui-même, se battant comme un soldat, dédaigneux des plus grandes fatigues et des pires dangers, réussissant à coups d'audace, comme dans la traversée des Cévennes, — et, par-dessus tout, trop soutenu par une inaltérable confiance dans sa fortune pour craindre jamais ni les hommes ni les dieux, et pour vivre autrement que dans l'espérance de la victoire et la volonté du pouvoir.



Malgré tout, cependant, on ne peut pas dire que les légions et César ont suffi pour vaincre Vercingétorix. Il faut faire, dans le compte de cette victoire, une belle part à deux autres éléments qui ne viennent pas du proconsul ou qui ne sont pas de l'armée romaine.

Il y a d'abord les légats de César, ou, plutôt, il y en a un, Labiénus : les autres ont été, en 52, simplement utiles, Labiénus a été indispensable. Il a tenu sans broncher pendant l'hiver au milieu de la Gaule insurgée, il a déjoué la conjuration de la Belgique, il a réduit Comm l'Atrébate à une impuissance de quelques semaines : si le complot avait éclaté dans le Nord en même temps qu'à Gergovie et à Génabum,

César, revenu à Sens, aurait été pris à revers. — Le même Labiénus, quand l'armée du nord se formait enfin sous Camulogène, l'écrasait à Paris pendant que César se faisait battre au sud sous Gergovie : ce qui permit au légat de venir sans encombre secourir à temps son proconsul. — C'est Labiénus enfin qui, le jour du dernier combat devant Alésia, a dirigé cette sortie désespérée qui sauva les lignes romaines et qui fut, tout compte fait, la victoire décisive.

Si Labiénus a préparé les succès de César, les Germains ont réparé les défaites des Romains. D'abord, leurs incursions contre les Trévires ont privé Vercingétorix d'auxiliaires fort utiles. Puis, César, au début de ses principales campagnes, appelle à son aide immédiate les cavaliers et l'infanterie légère des peuplades germaniques. Il a déclaré que ces alliés furent peu nombreux : mais leur nombre n'importe pas, il faut simplement constater leur rôle. — La première rencontre de cavalerie entre les Gaulois de Vercingétorix et les troupes romaines a lieu près de Noviodunum : celles-ci reculent, les Germains rétablissent le combat à leur avantage. — Devant Alésia, il y eut deux combats de cavalerie, l'un engagé par les assiégés, l'autre par l'armée de secours, et ils furent la répétition de celui de Noviodunum : nos hommes faiblissaient, dit César, mais les Germains assurèrent la victoire. — Enfin, la grande bataille de Dijon se composa de deux engagements distincts : à leur droite, où ils n'ont point de Germains en face d'eux, les Gaulois sont vainqueurs, et César lui-même faillit périr ; à leur gauche, les Germains les écrasent et arrivent à temps pour dégager le reste de l'armée romaine. Qu'on suppose le proconsul manquant du secours des escadrons germains, la cavalerie gauloise eût été plus longtemps invincible, et Vercingétorix n'aurait pas eu à s'enfermer dans Alésia.



Nous voici ramenés une fois de plus à constater la folie de cette bataille d'avant Alésia où le roi des Arvernes ruina en quelques heures son œuvre de huit mois et l'espérance de la Gaule.

Pour excuser cet acte, il faut tenir compte de la jeunesse

de l'homme et de son tempérament gaulois : à moins de trente ans, un Celte, chef de guerre depuis quelques mois à peine, n'a pas ce calme rassis de vieil *imperator*, qui, après tout, a manqué parfois à César quinquagénaire. Vercingétorix a subi, à certains moments de sa vie, l'irrésistible force de la pensée qui s'emballe. C'est à un emportement de ce genre qu'a obéi sa volonté, quand il a ordonné la charge colossale où il brisa ses meilleures forces ; et c'est aussi dans un de ces accès d'impétueuse imagination qu'il a tenu ce singulier discours d'après Avaricum, où il prédisait aux Gaulois vaincus l'empire du monde.

Ces impatiences de Vercingétorix rapprochent son tempérament du nôtre, ces rêveries ou ces faiblesses lui donnent peut-être un charme de plus. Il n'a pas l'éternelle froideur de l'ambitieux qui ne cesse de calculer et de décider. Je ne dirai pas qu'il eut ses instants de bonté : nous pouvons juger ses actes comme général, mais nous connaissons si mal son caractère, son humeur et ses pensées qu'il ne faut rien affirmer sur l'homme. Mais il n'est pas interdit de supposer qu'un mouvement de pitié l'aida à sauver Avaricum, et que le noble désir du dévouement acheva de le résoudre à se rendre à César.

On lui a reproché ses exécutions sanglantes de l'entrée en campagne : il est facile de les justifier, elles étaient une nécessité politique, et il a dû croire aussi qu'elles étaient un devoir envers les dieux.

Car, à côté de Vercingétorix homme de guerre, le seul que nous fasse bien connaître Jules César, il faut aussi se figurer (et je sens parfaitement que je fais une hypothèse et que j'ai le droit de la faire), il faut se figurer un Vercingétorix pieux et dévot, adorant et craignant les dieux de sa tribu, de sa cité et de la Gaule, l'équivalent celtique de Camille, de Nicias et de Josué. C'est afin d'obéir à ses dieux qu'après leur avoir donné, comme gage de victoire, des holocaustes humains, il s'est immolé lui-même à la fin, comme expiation de la défaite. Il s'est levé et courbé sous leur ordre, tel qu'un pontife armé de la patrie gauloise.



En définitive, c'est bien par ce mot de patrie gauloise qu'il faut résumer sa rapide existence, son caractère, ses espérances et son œuvre.

S'il a combattu et s'il est mort, c'est uniquement par amour pour cette patrie. Jules César, qui l'a connu comme ami, comme adversaire, comme prisonnier, l'a dit et le lui a fait dire et il ne nous laisse jamais supposer, dans les actes de Vercingétorix, un autre mobile que le patriotisme. La dernière parole que l'auteur des *Commentaires* place dans la bouche de son ennemi est celle-ci : « qu'il ne s'arma jamais pour son intérêt personnel, mais pour la défense de la liberté de tous », et c'est sans doute parce que César redouta la puissance de ce sentiment exclusif que, Vercingétorix une fois pris, il ne le lâcha que pour le faire tuer.

La patrie gauloise, telle que l'Arverne se la représentait, c'était, je crois, la mise en pratique de cette communauté de sang, de cette identité d'origine que les Druides enseignaient : avoir les mêmes chefs, les mêmes intérêts, les mêmes ennemis, une « liberté commune ». Que cette union aboutît, dans sa pensée, à un royaume ou à un empire limité, compact, allant du Rhin aux Pyrénées, pourvu d'institutions fédérales, ou qu'elle dût demeurer une fraternité de guerre pour courir et ravager le monde, nous ne le savons pas, et il est possible que Vercingétorix ait pensé et dit tour à tour l'un et l'autre. Mais, et ceci est certain, il eut la vision d'une patrie celtique supérieure aux clans, aux tribus, aux cités et aux ligues, les unissant toutes et commandant à toutes. Il pensa de la Gaule attaquée par César ce que les Athéniens disaient de la Grèce après Salamine : « Le corps de notre nation étant d'un même sang, parlant la même langue, ayant les mêmes dieux, ne serait-ce pas une chose honteuse que de le trahir ? »

Et Vercingétorix identifia si bien sa vie avec celle de la patrie gauloise, que, le jour où les dieux eurent condamné son rêve, il ne songea plus qu'à disparaître.

CAMILLE JULLIAN

LES OUVRIERS DU PORT DE HAMBOURG

Tandis qu'en Angleterre les *Trade-Unions* absorbent à elles seules presque entièrement et, tout au moins, dominent le mouvement ouvrier ; tandis qu'aux États-Unis la concentration des forces ouvrières s'opère énergiquement sous le drapeau de l'*American Federation of Labor*, en Allemagne, des groupements divers, agissant parfois de concert, plus souvent en guerre déclarée les uns contre les autres, se partagent la clientèle ouvrière : sociétés socialdémocratiques, sociétés de Hirsch-Duncker, sociétés catholiques, sociétés évangéliques, sans compter les *Innungen*, sortes de corporations d'artisans, et les *Vereine* innombrables, sans but bien précis, destinés à maintenir par de fréquentes beuveries en commun un certain esprit de confraternité entre leurs membres.

Ce serait une tâche à la fois écrasante et vaine d'observer successivement et dans le détail tous ces groupes. Tous n'ont pas la même importance numérique, ni la même activité. Mais surtout, tous ne répondent pas de la même manière aux nécessités de l'évolution industrielle moderne, et c'est là la pierre de touche qui nous permettra de reconnaitre ceux qui méritent l'attention. Quelques-uns, comme les *Innungen*, sont surtout, à vrai dire, un héritage du passé, des institutions

vieillies, que des dispositions législatives récentes ont maladroitement essayé de restaurer. Si elles rendent un service, ce que je ne suis pas en mesure d'affirmer, c'est un service médiocre et momentané, c'est de retarder un peu la transformation de certains métiers de l'ancien type en industries modernes. L'organisation du travail ne sortira pas de là, pas plus qu'elle ne pourrait sortir en France du rétablissement des corporations, en Angleterre de la restauration des *Ghildes* d'autrefois. On ne prépare pas l'avenir en étayant ce qui tombe, mais en élevant ce qui naît à la vie.

L'étude isolée de l'Allemagne ne permettrait pas très facilement de distinguer, parmi les associations ouvrières qui se sont créées sur son territoire, celles qui contribuent le plus efficacement à l'organisation moderne du travail. Toutes, en effet, poursuivent d'autres buts que celui-là, buts plus vagues, souvent hors de leur atteinte, buts éloignés, plutôt entrevus que définis. Les socialdémocrates, par exemple, sont hantés d'un rêve de socialisme qui se précise dans l'abolition du salariat, mesure négative, toute de destruction, après laquelle personne ne sait exactement entre quelles mains tomberait, ni comment s'exercerait la direction des industries. Les *Arbeitervereine*, catholiques ou évangéliques, ont la préoccupation de sauver la foi de leurs membres, préoccupation justifiée par le caractère anti-religieux des sociétés socialdémocratiques, mais étrangère au but économique. Seuls les groupes de Hirsch-Duncker paraissent avoir uniquement en vue l'organisation ouvrière, mais la vie semble se retirer d'eux : ils comptent environ 80 000 membres dans toute l'Allemagne et se recrutent peu, tandis que les bataillons socialdémocrates d'un côté, catholiques de l'autre, grossissent journellement et disposent en certains endroits d'une réelle puissance.

Cependant, la force mal connue qui pousse tous ces ouvriers à s'associer entre eux n'est pas une force exclusivement allemande. C'est la même qui agit chez nous en France, chez nos voisins les Belges, en Angleterre, aux États-Unis, en Australie, partout où s'est introduit le régime moderne de l'industrie. Partout, une évolution parallèle, en supprimant la plupart des ateliers, en mettant en face l'un de l'autre, d'un côté le grand patron, de l'autre des centaines ou des

milliers d'ouvriers, a rendu nécessaire un groupement, une représentation effective, une organisation de cette foule ouvrière, inorganique par elle-même, incapable, par conséquent, de discuter efficacement ses intérêts. L'ouvrier d'autrefois établissait isolément son contrat de travail avec son patron, là du moins où les règles corporatives lui en laissaient la liberté. L'ouvrier d'aujourd'hui, souvent inconnu du patron, ne peut pas isolément discuter son salaire avec lui ou avec ses représentants, pas plus que le citoyen ne peut discuter isolément son impôt, ou que le fonctionnaire ne peut discuter isolément la rémunération de ses services avec le chef de l'État, le percepteur ou le trésorier-payeur. Mais les citoyens, groupés en collèges électoraux, ont la faculté de se faire représenter collectivement, de discuter collectivement, par l'entremise de leurs mandataires, et leur participation aux charges de l'État et la reconnaissance de leurs services. On sait que l'organisation de cette représentation nationale ne s'est pas faite sans difficultés, qu'elle est loin de satisfaire tous les intéressés, que le désir d'une représentation plus efficace se trouve au fond de tous les troubles politiques, quelles que soient les revendications apparentes. De même, en dépit des programmes différents auxquels ils adhèrent, malgré l'ignorance où ils restent parfois du vrai mobile qui les pousse, les ouvriers de tous les pays industriels cherchent à s'associer pour organiser leur représentation collective, pour être à même de régler leurs intérêts communs, de les discuter avec les patrons, d'établir dans leur usine ou dans leur métier le marché collectif du travail.

Ce but est très apparent dans les Sociétés ouvrières fortement constituées. Un observateur non prévenu l'aperçoit de suite dans les *Trade-Unions* anglaises actuelles, parce qu'il est plus dégagé qu'ailleurs de préoccupations étrangères ; mais il n'en a pas toujours été ainsi, et les débuts du mouvement ouvrier anglais, au lieu de viser directement l'établissement du marché collectif de travail, s'inspiraient d'une théorie générale sur la constitution sociale, tout au moins d'un plan idéal d'organisation du travail qui abolirait le salariat et le patronat. Malgré le remarquable esprit pratique de la race, il a fallu la dure leçon de l'expérience pour éclairer les ouvriers

anglais sur la vanité de leurs rêves, pour leur montrer la voie plus étroite, mais seule efficace, qui les conduirait au but.

Les ouvriers allemands, beaucoup moins fortement organisés, plus récemment nés à la vie industrielle et à la vie syndicale, ne distinguent pas encore très clairement le vrai but de leurs efforts; ils s'agitent par sentiment de malaise, mais savent peu la cause, moins encore le remède de ce malaise. Ceux qui sont le plus avancés dans leur évolution syndicale commencent cependant à entreprendre la besogne précise et définie qu'ils ont à faire, l'établissement du marché collectif. Toute grève purement économique, c'est-à-dire qui vise une amélioration des conditions du travail, est en réalité une tentative de marché collectif; le traité qui y met fin a tout à fait ce caractère quand les deux parties en viennent à un arbitrage ou que, simplement, elles parviennent à s'entendre.

Pour bien se rendre compte du mouvement ouvrier allemand, il faut étudier avec soin une association qui ait déjà amené un résultat effectif. Il sera plus aisé ensuite d'indiquer quels obstacles particuliers d'autres groupes ouvriers trouvent sur leur route, comment et pourquoi ils ont peine à se dégager de mille entraves, quelles illusions leur cachent le vrai but de leurs efforts, quelles incapacités spéciales les empêchent de l'atteindre. Après quelques hésitations, mon choix s'est arrêté sur les ouvriers du port de Hambourg. C'est une société nombreuse, adonnée à un genre de travail très caractéristique des conditions économiques modernes, sur le point de l'Allemagne où le commerce est le plus actif. Enfin, les résultats acquis par elle dans le sens du marché collectif de travail la placent au premier rang parmi les associations ouvrières allemandes.



Ce n'est pas à dire que les patrons hambourgeois qui emploient les ouvriers du port aient jamais consenti à traiter avec l'association générale qui les groupe, ni avec aucun des syndicats professionnels qui représente chacune de leurs spécialités. « Nous n'avons pas d'entente avec les employeurs, me dit le secrétaire du *Verband der Hafenarbeiter*; nous

n'avons pas établi les tarifs de concert avec eux ; il nous les ont *octroyés.* » Néanmoins il y a des tarifs, et ces tarifs sont suivis exactement, et les ouvriers les acceptent en fait, puisqu'ils consentent à fournir leur travail en échange des salaires librement octroyés par les patrons. On ne peut pas faire qu'un contrat bilatéral de son essence soit unilatéral. Les patrons sont libres d'offrir ou de ne pas offrir du travail, mais les ouvriers aussi ont la liberté de l'accepter ou de ne pas l'accepter. Quelles que soient les apparences et les formes convenues, il y a donc en réalité marché, du moment qu'il y a rencontre de deux volontés libres, et il y a marché collectif quand ces deux volontés sont celles de deux groupes, du groupe des patrons, d'une part, du groupe des ouvriers de l'autre.

Le tarif des salaires n'est pas d'ailleurs tout le marché de travail ; il ne fixe pas les conditions d'exercice du travail, et celles-ci ont leur importance. Pour les bien connaître, il faut voir les ouvriers à l'œuvre, les suivre à bord des navires amarrés dans le port, sur les quais, dans les gabarres qui conduisent les marchandises aux entrepôts, etc. Pour en apprécier le résultat, il faut aussi visiter les ouvriers chez eux, connaître leurs charges, écouter leurs récits. Il est alors plus facile de juger en quoi la situation des ouvriers s'est améliorée depuis que l'organisation des syndicats a déterminé un marché collectif plus ou moins déguisé. Et l'on voit aussi ce qui manque à cette organisation pour être plus complètement efficace, quels obstacles elle rencontre dans l'irrégularité du travail, dans le manque d'éducation syndicale du personnel.

J'ai parcouru longuement et à plusieurs reprises le port de Hambourg, soit seul, soit avec un guide ouvrier, soit avec un guide patron. Ces visites ont vivement éclairé pour moi les documents écrits que j'avais à ma disposition, et complété les conversations des personnes que j'interrogeais. Leur premier résultat a été de me faire distinguer nettement les différentes catégories de travailleurs employées dans le port.

Lorsqu'un navire entre dans le port, c'est toujours pour y laisser ou pour y prendre des marchandises. S'il s'agit d'objets peu encombrants et en petite quantité, le navire s'ancre au milieu du fleuve, et des embarcations légères l'accostent pour les recevoir ou les apporter. Si, au contraire, — et c'est de beau-

coup le cas le plus fréquent, — il s'agit d'objets encombrants ou de la cargaison entière, le navire vient se ranger à quai. Dans les deux cas, le chargement et le déchargement sont opérés par les *Schauerleute*. Ceux-ci forment la classe la plus nombreuse des ouvriers du port.

Les *Schauerleute* travaillent uniquement à bord des bateaux. Ils descendent dans la cale, font manœuvrer les treuils, placent les marchandises en haut des glissières qui les précipitent sur le quai, ou les attachent à l'extrémité des chaînes de la grue qui doit les enlever. Tout ce qui concerne le déchargement proprement dit du navire relève de leur spécialité, et de même tout ce qui concerne son chargement. Ils sont arrimeurs ; et c'est une science que l'arrimage d'une cargaison pour un voyage au long cours. Aussi, à côté du *Schauermann* ordinaire, existe-t-il des *Schauerleute* spéciaux pour le blé, pour le charbon, pour le fer ; leurs salaires sont différents, comme nous le verrons, leur condition aussi ; ce sont des spécialistes et non des hommes à tout faire comme l'ensemble des *Schauerleute*.

Dès que la cargaison est descendue du navire, le rôle des *Schauerleute* cesse. Sur le quai, elle passe aux mains des *Quaiarbeiter*, ouvriers du quai, qui la roulent dans les hangars ou la chargent sur wagons, qui la classent, la distribuent suivant sa nature et sa destination.

D'immenses magasins ont été construits récemment par la ville de Hambourg dans l'intérieur du Port franc et sont loués aux armateurs, importateurs, négociants en gros de toutes sortes ; le service de ces magasins est fait par les *Speicherarbeiter* (ouvriers d'entrepôts).

Mais en plus de ces magasins établis dans le Port franc, et qui sont par suite de véritables entrepôts douaniers, il existe à Hambourg, dans l'espace compris entre l'Elbe et le *Binnen Alster*, une quantité considérable de dépôts de marchandises d'une origine beaucoup plus ancienne et d'une disposition assez pittoresque. Ce sont de hautes constructions longues et étroites, la plupart en bois, chacun de leurs cinq ou six étages surplombant au-dessus de l'étage inférieur, et terminées par un pignon aigu à leurs deux extrémités. D'un côté, elles ouvrent sur une rue étroite ; de l'autre, elles bordent un

canal *(Flethe)* en communication avec le port. Avant les chemins de fer, ces canaux bordés de magasins étaient la seule voie d'accès à la terre ferme; aujourd'hui encore, malgré trente kilomètres de quais pourvus de voies ferrées, ils conservent leur importance, et de nombreuses gabarres les sillonnent. Le va-et-vient entre le port et les *Flethe* donne lieu à des entreprises spéciales de transports, sortes de camionnages par eau; ceux qui les dirigent portent dans la langue particulière de Hambourg le nom d'*Ewerführer Base* et leurs ouvriers celui d'*Ewerführer*. Après les *Schauerleute*, les *Ewerführer* forment la classe la plus nombreuse parmi les *Hafenarbeiter*. Quant aux *Ewerführer Base*, on en compte actuellement cent quarante à Hambourg, et plusieurs sont des patrons importants employant en moyenne cinq cents ouvriers par jour, possédant jusqu'à sept remorqueurs à vapeur et une quantité considérable de chalands.

En dehors de ces quatre classes principales d'ouvriers — *Schauerleute*, correspondant aux *dockers* anglais; travailleurs du quai; ouvriers de magasins; *Ewerführer*[1] — il y en a un assez grand nombre d'autres qui se distinguent soit par la nature de leur travail, soit par la nature de leur engagement. Ce sont d'abord les *Kohlenarbeiter* et les *Getreidearbeiter*, préposés à la manutention du charbon et du blé[2]; les peintres de navires *(Schiffsmaler)*; les nettoyeurs de navires *(Schiffsreiniger)*; les nettoyeurs de chaudières *(Kesselreiniger)*; les machinistes et chauffeurs *(Machinisten und Hafendampfern)*; puis les travailleurs à quai au service de l'État de Hambourg *(Staatsquaiarbeiter)*, gens pourvus d'un emploi régulier, sortes de fonctionnaires; les *Schauerleute* et *Quaiarbeiter* commissionnés par les grandes compagnies de navigation, telles que la Compagnie Hamburg-Amerika, et travaillant eux aussi sans chômages. Enfin l'association générale des ouvriers du port comprend encore des maçons employés à la construction et à l'entretien des quais, des bateliers de l'Elbe *(Binnen-*

1. Malgré mon désir d'éviter l'emploi de mots étrangers et techniques, j'ai dû, pour ne pas tomber dans d'interminables périphrases, désigner les différentes catégories d'ouvriers par le nom qu'elles portent à Hambourg.

2. Il ne faut pas les confondre avec les *Getreideschauerleute* et les *Kohlenschauerleute* qui travaillent seulement à bord des navires, comme tous les *Schauerleute*.

schiffer, *Kastenschuttenschiffer*[1], des fabricants de voiles, des dragueurs, etc.

Au milieu de cette infinie variété d'emplois, un peu déconcertante au premier abord, un caractère commun se dégage. La plupart de ces ouvriers ne sont pas assurés de leur travail quotidien ; tous les jours ils se pressent dès six heures du matin aux bureaux de placement, incertains du sort qui les attend, tantôt embauchés pour une journée et une nuit consécutives, tantôt obligés d'attendre la maigre aubaine d'un quart de journée qui ne se présente pas toujours. Sauf les bateliers de l'Elbe, les machinistes, une partie des ouvriers du quai et les *Schauerleute* privilégiés, tous les autres sont soumis aux angoisses du chômage professionnel, du chômage inévitable dû à la nature même de leur travail.

Cette triste condition n'est pas spéciale au port de Hambourg. A Londres, à Liverpool, la même cruelle incertitude pèse sur les *dockers* ordinaires. Elle tient aux mêmes causes, par-dessus tout à l'irrégularité de l'arrivée des navires. Les risques de chômage sont encore augmentés à Hambourg par l'embâcle de l'Elbe qui arrêtait autrefois le trafic pendant plusieurs semaines consécutives, qui lui nuit grandement encore malgré l'emploi des bateaux brise-glaces.

Il ne peut donc pas être question de garantir les ouvriers du port contre tout chômage ; mais on peut diminuer le chômage, par exemple en s'opposant aux engagements à très court terme : au lieu de prendre vingt ouvriers pendant une heure, le capitaine de navire ou l'armateur en prendra cinq pour une demi-journée chacun, si les règlements du port interdisent d'engager un *Schauermann* pour moins d'une demi-journée. Ainsi, d'une part, un plus petit nombre d'individus seront amenés à venir chercher de l'ouvrage au port, et d'autre part, ceux qui s'en procureront ne courront pas le risque d'être congédiés après une heure de travail, ce qui est pour eux, en pratique, une forme du chômage, et non la moins décourageante. On peut aussi faciliter la recherche du travail au moyen de bureaux de placement bien organisés. On peut rendre moins pénibles les conditions matérielles dans lesquelles elle se fait, en mettant à la disposition des ouvriers des locaux convenables, qui leur évitent les longues

stations dans la rue sous un climat peu clément, et les stations plus dangereuses encore au cabaret.

Depuis dix ans environ, de sérieux progrès ont été accomplis dans ce sens à Hambourg. Il serait peut-être exagéré de les attribuer en totalité à l'action des syndicats ouvriers; plusieurs sont dus soit à l'intervention bienveillante du Sénat hambourgeois, soit à certaines initiatives extérieures aux organisations syndicales. Il faut reconnaître cependant que l'existence d'un organisme collectif représentant les ouvriers a été l'occasion de toutes les réformes, que sans lui elles n'auraient pas été tentées. Les syndicats n'ont pas résolu seuls toutes les questions, mais ils les ont toutes posées. On aura donc une idée de leur action en comparant la situation actuelle des ouvriers du port avec ce qu'elle était avant 1890.

C'est dans la classe la plus nombreuse, dans celle des *Schauerleute*, qu'il faut se placer pour faire cette comparaison C'est en effet celle qui est le plus représentative de la situation moyenne, celle aussi qui souffre le plus durement de l'irrégularité du travail.

Guidé par un délégué de l'Association des travailleurs du port, je visite plusieurs familles de *Schauerleute*. Toutes demeurent à une faible distance de l'entrée du Port franc, sur la rive droite de l'Elbe, entre l'Alster et le faubourg Saint-Paul. Le quartier est malsain par la nature marécageuse du terrain sur lequel il s'élève, par la construction défectueuse des maisons, par l'entassement de la population. Des rues étroites et tortueuses, bordées de maisons assez peu élevées, avec une infinité de ruelles en culs-de-sac donnant accès à d'autres maisons plus basses et plus misérables encore. On pénètre dans une de ces cours *(höfe)*; on monte un mauvais escalier sombre, suant l'humidité, et on est étonné d'apprendre que deux petites pièces et une très étroite antichambre sont louées 230 marcs par an (287 fr. 50). Un ménage vit là dedans avec six enfants. Le père arrive à gagner 1 500 à 1 600 marcs par an (1 875 à 2 000 francs), ce qui est un très fort salaire, comme nous le verrons tout à l'heure. La fille aînée est en service; une seconde fille de seize ans fait le ménage et garde les petits pendant que sa mère va vendre du poisson dans les rues; tous les matins, de six heures

à midi, elle arpente les rues pour débiter sa marchandise, et le profit est insignifiant, quelques pfennigs seulement, m'assure-t-on. Ces gens sont laborieux ; ils ne s'abandonnent pas ; quand nous entrons, le premier objet qui frappe nos regards est un grand baquet d'eau de savon ; sa vue rassure dans ce taudis. Au milieu du désordre impossible à éviter avec une famille si nombreuse dans un espace si resserré, il y a une aspiration visible vers la propreté. Mon mentor me fait remarquer, d'ailleurs, que le fait d'avoir placé la fille aînée en service parle en faveur des habitudes de la famille ; les jeunes filles élevées dans un ménage par trop mal tenu sont incapables généralement de se plier aux mille soins de détail qu'exige le service d'une maison ; elles peuvent devenir ouvrières de fabrique, par exemple à Hambourg faire le triage du café (*Kaffeesortierung*), mais non se placer comme domestiques.

Voilà donc une famille, nombreuse il est vrai, mais dont le père gagne un fort salaire. Plus d'un septième de ce salaire passe à payer le loyer ; c'est une proportion élevée, et pourtant le logement est pitoyable, exigu et malsain. Sont-ce là des conditions exceptionnelles? Hélas, non. Je visite successivement dans le même quartier d'autres logements ouvriers de 240, 250, 260 et 270 marcs. Partout les mêmes *Höfe* étroits et sombres, le même escalier obscur, les mêmes murs salpêtrés ou gluants ; partout la même exiguité. J'interroge une agitatrice socialdémocrate ; elle m'affirme qu'on ne peut pas se loger à moins de 300 marcs, renseignement évidemment faux ; par contre une dame charitable de la ville, qui visite fréquemment les pauvres, me dit que depuis deux ans, par suite du constant afflux de population, il n'y a plus de logements au-dessous de 210 marcs ; on en trouvait auparavant à 180 marcs. Mon guide de l'*Hafenarbeiter-Verband* m'a donc bien présenté les échantillons que je lui demandais, ni exceptionnellement misérables, ni exceptionnellement aisés. Et l'impression que je rapporte de ma visite est profondément triste.

Contre ces déplorables conditions de logement, les syndicats ouvriers ne peuvent à peu près rien comme syndicats, et le personnel ouvrier du port de Hambourg se trouve également

désarmé. Il ne saurait être question ici de sociétés analogues aux *Building societies* d'Angleterre ou d'Amérique. Le terrain qui avoisine le port est trop cher pour que l'épargne ouvrière puisse l'acquérir, et les *Schauerleute* ordinaires. tous ceux qui ne sont pas assurés d'un engagement à long terme, doivent nécessairement habiter dans les environs immédiats du port. En effet, il faut qu'à partir de six heures du matin, et à toute heure du jour s'ils ne trouvent pas à s'employer de suite, ils se tiennent à portée des embaucheurs; il leur faut guetter constamment le travail qui se présente. L'irrégularité du travail est ainsi liée d'une manière très étroite aux fâcheuses conditions de logement que nous avons constatées, au point que le même phénomène se retrouve à Londres, à Liverpool, à New-York, à Glasgow, etc. C'est un fait caractéristique des grands ports de commerce.

Cependant, dans ce sombre tableau, un trait est spécial à Hambourg et lui fait peu d'honneur. Ni l'initiative privée, ni les pouvoirs publics n'ont sérieusement réagi contre l'insalubrité, l'entassement et la cherté des logements ouvriers. On me montre, derrière la Poste, de grands bâtiments en briques d'un aspect confortable et cossu. C'est la fondation d'un riche marchand *(Albr. Ph. Schuldt Stiftung)* qui a laissé sa fortune à la ville pour construire de vastes casernes ouvrières sur l'emplacement d'un quartier particulièrement misérable. L'idée est louable et son exécution a opéré un premier nettoyage, mais elle a peu profité aux ouvriers. La ville, chargée d'administrer la fondation, loue de préférence aux personnes qu'elle emploie les logements de ces casernes, de sorte qu'en fait ce sont surtout des familles de commis, de gardiens, etc., qui les occupent. La municipalité est d'autant plus portée à agir ainsi que le prix des loyers a pu être fixé très au-dessous du prix normal[1] grâce à la générosité du fondateur; par suite, la location d'un de ces logements constitue un avantage gratuit au locataire, une prime aux bons serviteurs, dans l'espèce. Et c'est là encore une infériorité de la fondation Schuldt: c'est une œuvre de bienfaisance; elle ne peut donc pas servir

1. Appartements de trois pièces 215 marcs par an; appartement de deux pièces 160 marcs; en plus, gaz gratuit. Le prix de *rentabilität* de pareils logements serait au minimum d'un tiers en sus.

d'exemple à ceux qui voudraient réformer les conditions de logement des ouvriers du port. On ne peut pas s'attendre à ce que de nombreux philanthropes consacrent leur fortune à des œuvres semblables, et il n'y a pas de raison pour que des hommes qui gagnent honorablement leur vie soient logés par charité. Combien sont mieux inspirées les sociétés qui, comme la *Workmen Dwellings Society* de Glasgow, s'efforcent d'améliorer des logements existants ou de bâtir à neuf des constructions simples, mais salubres et convenables, où les familles ouvrières trouvent à se loger au même prix que dans les taudis mis jusqu'ici à leur disposition. De semblables exemples montrent que le problème de l'habitation ouvrière n'est pas insoluble même là où les conditions du travail exigent impérieusement l'agglomération sur un terrain coûteux ; l'Association entend en effet tirer de ses immeubles un revenu raisonnable. Et ils poussent les propriétaires de masures à faire quelques dépenses d'entretien pour retenir la clientèle attirée par la propreté des maisons modèles. En Allemagne, plusieurs villes, entre autres Elberfeld, Stuttgart, Francfort-sur-le-Mein, ont pris l'initiative d'élever quelques habitations ouvrières; ailleurs, des sociétés analogues à celles que nous avons en France pour les logements ouvriers ont été constituées par l'initiative privée; enfin certaines municipalités ont édicté des règlements sévères ordonnant la démolition des maisons reconnues insalubres. Hambourg est en retard à ce point de vue. Le Sénat hambourgeois aurait, paraît-il, une tendance marquée à provoquer une réforme, mais la *Bürgerschaft*, qui partage avec lui le pouvoir législatif, est animée de sentiments moins favorables. Plusieurs de ses membres, m'assure-t-on, sont propriétaires des pauvres maisons du quartier du port et préfèrent le *statu quo*.

Jusqu'ici, par conséquent, la nécessité d'habiter dans le voisinage immédiat du port a pesé de tout son poids sur les *Schauerleute* de Hambourg, et aucun effort efficace n'a été fait pour améliorer leur situation à cet égard. Il n'en est pas de même, heureusement, en ce qui concerne les conditions de leur travail.



Avant 1890, il n'existait aucun tarif obligatoire pour le travail des *Schauerleute*. Sans doute, il y avait des usages généralement suivis ; mais dans les moments de dépression, quand les ouvriers fatigués d'un long chômage et manquant du nécessaire se disputaient l'ouvrage, il était facile d'obtenir d'eux un travail peu rémunéré. La première charte des salaires fut octroyée en 1890 à la suite d'une grève [1]. L'association générale des travailleurs du port (*Hafenarbeiter-Verband*) considère ce résultat comme son premier triomphe, et autant que j'ai pu m'en rendre compte en recueillant des témoignages d'origines très diverses, c'est bien à elle qu'il est dû.

Actuellement, et depuis cette époque, le tarif est uniformément appliqué, quel que soit le patron avec lequel le *Schauermann* est embauché. Cela est d'autant plus important que les *Schauerleute* n'ont pas toujours directement affaire aux armateurs. Il y a des entrepreneurs de chargement et déchargement nommés *Magler* et des sous-entrepreneurs ou *Stauer*. Ceux-ci étaient souvent autrefois de vieux *Schauerleute* ayant acquis de l'expérience et pourvus de quelques économies ; la profession tend aujourd'hui à se relever, et plusieurs anciens capitaines de navire, généralement soutenus par un armateur, s'établissent comme *Stauer*. Avec cette cascade d'employeurs, un tarif fixe est pour les ouvriers une garantie très utile. C'est là, en effet, ce que notre législation appelle, assez improprement d'ailleurs, le *marchandage*, confondant le fait de la sous-entreprise avec un des abus qui en résultent fréquemment. Les *Stauer* de l'ancien type, comme il arrive presque toujours aux ouvriers devenus patrons, n'étaient pas très tendres pour les *Schauerleute*, s'il faut en croire les récits qui me sont faits. Vis-à-vis d'eux, en particulier, le tarif des salaires, tout octroyé qu'il soit, constitue un grand progrès.

Depuis 1890, le tarif a été modifié avec une légère hausse en faveur des ouvriers. En 1896, une grève fut maladroi–

1. Voy. *Der Streik der Hafenarbeiter und Seeleute in Hamburg-Altona, von* C. Legien. S. 15. (*Verlag der General-Commission der Gewerkschaften Deutschlands*).

tement entreprise, sans discipline suffisante et dans la saison la plus défavorable, pour amener une élévation importante de salaires. Elle échoua complètement, et c'est en 1898 seulement que les patrons consentirent le tarif actuel, plus avantageux que celui de 1890, mais inférieur à celui que réclamaient les grévistes de 1896[1]. Il importe de la bien connaître.

La plus grande partie des *Schauerleute* travaillent à la journée *(Tagelohn)*. Aussi le tarif débute-t-il[2] par l'indication des salaires afférents à une journée (4 m. 50 pf.), à une demi-journée (2 m. 25 pf.), à trois quarts de journée (3 m. 40 pf.). La journée normale de travail dure dix heures, de six heures du matin à six heures du soir, avec une demi-heure de repos, de huit heures à huit heures et demie *(Frühstückspause)* et une heure et demie d'interruption, de midi à une heure et demie *(Mittagspause)*. Cela donne, par conséquent, 45 pfennigs ou environ 0 fr. 56 c. de l'heure; mais on ne peut pas engager un *Schauermann* pour moins d'une demi-journée; il est donc sûr d'avoir au moins 2 m. 25, environ 2 fr. 80 de salaire s'il trouve à s'embaucher. C'est l'obstacle qu'a mis le tarif à l'extrême irrégularité du travail, et tous les ouvriers du port, *Ewerführer*, *Quaiarbeiter*, etc., jouissent du même privilège, sauf ceux qui sont employés à la manutention des marchandises dans les magasins particuliers situés sur le bord des *Flethe (Speicherarbeiter)*.

En dépit de cette mesure protectrice, l'irrégularité du travail est considérable chez les *Schauerleute*. D'après l'enquête de la Commission du Sénat de Hambourg, sur 9 805 *Schauerleute* ayant travaillé dans le port en 1895, on en comptait seulement 891 qui avaient fait plus de 210 journées; 731 avaient fait de 106 à 210 journées; 8 183 avaient fait de 1 à 106 journées[3].

1. La journée ordinaire de travail du *Schauermann* était payée 4 m. 20 pf. au tarif de 1890. Elle est de 4 m. 50 pf. d'après le tarif de 1898 actuellement en vigueur. Les grévistes de 1896 réclamaient la journée de 5 marcs et une augmentation correspondante pour les autres éléments du tarif. (Voy. Legien, *op. cit.* et aussi *Bericht der Senats-Commission für die Prüfung der Arbeiterverhältnisse im Hamburger Hafen*).

2. Voir *Lohntarif der Schauerleute von Hamburg-Altona, 15 septembre 1898.*

3. Pour l'établissement de ces statistiques, la Commission a réduit en journées, par équivalence, les nuits et les heures supplémentaires passées au travail par les

Il est clair que cette dernière catégorie comprend beaucoup d'ouvriers occasionnels, d'individus qui, en quête de travail, sont venus errer parfois aux environs du port et ont trouvé à s'embaucher à un moment de presse. Les graphiques publiés par la Commission du Sénat nous fournissent au surplus à cet égard une indication intéressante : 5 800 *Schauerleute* ont travaillé en 1895 pendant la valeur de une à quinze journées. Évidemment, ce ne sont pas là des professionnels.

Les plus à plaindre sont les individus dépendant uniquement du métier de *Schauermann* pour vivre, et soumis à de trop fréquents chômages, ceux qui arrivent à faire de 200 à 250 journées par an. Je vais voir dans sa mansarde un grand diable de *Schauermann*, haut de six pieds, qui se courbe pour ne pas se frapper la tête contre la poutre de son plafond. Tout en faisant cuire son repas de midi sur son petit fourneau, il me raconte que ses meilleures années lui rapportent 1 250 marcs, que sa femme s'emploie à la *Kaffeesortierung* et gagne environ 9 marcs par semaine. Grâce à cela, il joint à peu près les deux bouts, et élève les trois enfants qui lui restent. Il en a perdu trois autres en bas âge; je ne m'en étonne pas, car sa pauvre demeure ne répond à aucune des exigences de l'hygiène : une cuisine étroite, sorte de boyau de 1 mètre 20 de large prenant jour sur la rue par une lucarne; à côté, une pièce exiguë, mais convenablement éclairée; par derrière, un renfoncement sans autre air, sans autre jour que celui qui y pénètre par ces deux pièces; trois lits sont disposés là dedans. Ajoutez l'humidité pénétrante qui suinte des murs; des morceaux de tôle sont cloués de-ci de-là au plafond pour arrêter les gouttières qui se forment dans la toiture. Et le loyer est de 240 marcs. Cet homme est pourtant un des *Schauerleute* privilégiés qui travaillent plus de 210 journées par an.

Comment font donc ceux qui élèvent une famille plus nombreuse, ou dont la femme ne peut pas travailler, ou ne trouve pas de travail? Comment font ceux qui gagnent 1 500 à 1 600 marcs par an, et davantage? J'ai recueilli l'explication de leur bouche, et le tarif la contrôle. Ils travaillent

Schauerleute. Ces journées représentent donc bien tout le travail fait par eux dans le port en une année. V. *Bericht der Senats-Commission*, p. 94 et 105.

souvent la nuit et font des heures supplémentaires, ou bien ils chargent et déchargent des marchandises d'une manutention particulièrement pénible, ce qui leur vaut un supplément de salaires. Le tarif établit que le travail de nuit est payé, pour la nuit entière (de six heures du soir à quatre heures du matin, avec une heure et demie de repos), 5 m. 70, pour la demi-nuit 2 m. 85. Le travail des dimanches ou jours fériés *(Sonn oder Festtag)* est compté comme le travail de nuit. L'heure supplémentaire ordinaire se paie 0 m. 60 pf., mais peut atteindre jusqu'à 1 m. 20 pf., par exemple lorsque l'ouvrier, ayant travaillé pendant la pause de midi *(Mittagspause)*, est encore tenu au travail après trois heures de l'après-midi et sans interruption. Enfin la journée employée au moins pour moitié à remuer certains articles spéciaux *(besondere Artikel)* est surpayée. On donne pour le phosphate 4 m. 90 par jour : pour le salpêtre, le minerai, le sable, les peaux, 5 m. 10 ; pour le fer brut, le blé en vrac, le guano, le soufre, le camphre, la térébenthine, etc., 5 m. 30. La nuit, les jours de fête et les dimanches, on paie 6 m. 30 pour tous les articles indistinctement.

Les hommes robustes et rompus au métier, qui ne reculent jamais devant aucun excès de fatigue, arrivent, en multipliant les heures supplémentaires, en travaillant souvent la nuit, le dimanche et les jours fériés, à augmenter sérieusement leur gain ; mais c'est généralement au détriment de leur santé. Le tarif interdit, il est vrai, de faire travailler aucun *Schauermann* pendant plus de trente-six heures de suite, les heures de repas déduites, excepté dans des cas particuliers[1] ; mais on conviendra que l'abus des forces peut se produire bien en deçà de cette limite. Et puis, les circonstances particulières *(besondere Fälle)* permettent aisément de la dépasser.

Je visite un petit ménage fort intéressant, dont le chef est un de ces *Schauerleute* énergiques. Ancien matelot, originaire du Holstein, beau gars aux larges épaules, à la figure franche, il m'accueille fort bien grâce à la présentation du délégué de son syndicat, et il me laisse relever sur son carnet le compte

1. *Die Arbeitszeit soll, ausser in besonderen Fällen, 36 laufende Stunden, einschliesslich der Ess-Pausen, nicht übersteigen.* (Voy. *Lohntarif der Schauerleute von Hamburg-Altona 1898*, i. f.)

de ses journées et de ses salaires qu'il a régulièrement tenu depuis trois ans. Le voici dans son éloquente simplicité :

Année 1897 : 225 jours 1/2, 30 nuits, 61 demi-nuits, 14 dimanches, 61 heures supplémentaires. Gain total : 1 526 marcs 05.

Année 1898 : 268 jours, 56 nuits, 88 demi-nuits, 16 dimanches 1/2, 88 heures supplémentaires. Gain total : 1 938 marcs 05.

Année 1899 : 287 jours, 30 nuits, 104 demi-nuits, 9 dimanches, 67 heures supplémentaires. Gain total : 1 856 marcs 15.

La tâche est écrasante. En mettant bout à bout toutes ces heures de travail, on trouve 3 061 heures pour la première année, 4 093 pour la seconde, 3 847 heures pour la troisième : si on calcule qu'une année normale de 300 jours à dix heures donnerait un total de 3 000 heures, on voit de combien il est dépassé en 1898 et 1899. Et le calcul fait disparaître cependant la principale cause de fatigue, la distribution irrégulière du travail, l'épuisement causé par cent nuits de travail en 1898, par quatre-vingt-deux nuits en 1899, alors que ces nuits succèdent le plus souvent à des journées passées au travail.

A vrai dire, mon *Schauermann* ne paraît pas excédé par ce régime ; il ne se plaint pas de son sort et jouit avec un orgueil légitime du bien-être relatif qu'il assure à sa femme et à ses trois enfants. L'appartement qu'il occupe se compose de trois pièces fort petites, une étroite cuisine, une chambre à coucher sans fenêtre, ouvrant sur une sorte de salon. Cela coûte 270 marcs par an. La maison ressemble à celles que j'ai déjà décrites, mais le mobilier dénote une certaine aisance : un canapé, un fauteuil de bord, quatre chaises, une table, une armoire garnissent la pièce principale, une pendule, une suspension à couleurs criardes, deux enluminures encadrées y jouent le rôle d'ornements. Une machine à coudre de 120 marcs sert aux travaux de la femme. Tout l'ensemble des meubles acheté depuis le mariage, depuis six ans par conséquent, a coûté de 700 à 800 marcs ; malheureusement, il n'est pas encore entièrement payé.

C'est que la vie est chère à Hambourg, depuis que l'entrée de la ville dans le *Zollverein* allemand a fait hausser le prix

de presque tous les objets de consommation. Mon guide de l'*Hafenarbeiter-Verband* m'explique que la viande se vendait 45 pfennigs la livre lorsque le bétail américain entrait en franchise ; aujourd'hui on la paie de 70 à 80 pfennigs. Le sucre vaut 20 pfennigs de plus par livre, dit-il, le café également. La femme du *Schauermann* estime à 1 marc par jour la dépense de viande et à 22 marcs environ par semaine l'ensemble des dépenses de ménage, le loyer excepté, bien entendu. Pour 52 semaines, cela donne 1 144 marcs, soit avec le loyer 1 414 marcs. Le reste du salaire est absorbé par les dépenses de vêtement. les impôts (4 m. 19 pf.), le journal que reçoit le mari (0 m. 36 pf. par semaine), sa cotisation syndicale (0 m. 60 pf. par mois), enfin par l'entretien du mobilier et le paiement de l'arriéré dont il grève la famille. La femme me fait remarquer d'elle-même que ses dépenses de nourriture sont élevées, mais que son mari ne pourrait pas supporter le rude labeur qu'il accomplit s'il n'avait pas une alimentation convenable. Grâce au voisinage du port, il vient prendre ses repas chez lui, et c'est chez lui aussi qu'il se repose en lisant son journal aux rares heures de loisir. La seule distraction extérieure que le ménage se permette est une journée de promenade aux environs de Hambourg, en famille, avec les enfants.

En résumé, le mari, dans la force de l'âge — trente à trente-cinq ans — parvient à faire vivre sa famille par son seul travail, sans que sa femme soit obligée de se livrer à aucune industrie extérieure ; il la fait même bien vivre, sauf l'exiguïté du logement, mais la somme annuelle de labeur à laquelle il se soumet pour cela paraît excessive.

A côté de lui, voici un type tout différent. Un ménage sans enfants prend à loyer un appartement de 250 marks, dont il sous-loue une pièce moyennant 80 marks. Son logement se trouve réduit à une pièce assez convenable, avec un tout petit espace pour faire la cuisine à côté de la porte d'entrée. Le mari, l'air insouciant et goguenard, m'affirme qu'il ne gagne pas plus de 800 à 900 marcs par an, sur quoi le délégué de l'*Hafenarbeiter-Verband* secoue la tête d'un air de doute, et se tourne vers sa femme pour avoir son avis sur ce chiffre : « Que voulez-vous, répond celle-ci en souriant, je

suis bien obligée de m'en rapporter à lui ! — D'abord, explique le *Schauermann*, je n'accepte jamais de travail la nuit ! » Et ce refus de travailler la nuit ne doit pas le recommander aux embaucheurs. Quoi qu'il en soit, il dit ne pas avoir de dettes et suffire à ses dépenses annuelles avec cette somme.

Mais un ménage sans enfants n'est pas dans une condition normale, et c'est seulement pour son cas cependant que nous trouvons, d'une part, un travail sans surmenage pour l'ouvrier, d'autre part, un salaire suffisant pour faire vivre la famille sans que la femme ait à quitter sa maison. Il ne paraît pas qu'un *Schauermann* travaillant à la journée *(Tagelohner)* puisse, sans effort exagéré, fournir seul aux dépenses d'une famille moyenne.

Il n'en est pas de même de ceux qui travaillent à la tâche *(Accordarbeiter)*, notamment de ceux qui chargent le blé et le charbon. C'est l'aristocratie du métier. Les individus, *Schauerleute* et autres, régulièrement employés par les grandes compagnies de navigation, ne se voient pas non plus obligés d'accepter du travail de nuit pour éviter le chômage ; mais les ouvriers que j'ai visités représentent bien la moyenne du métier. Deux genres de maux sévissent principalement sur eux, l'irrégularité du travail et les mauvaises conditions de logement ; l'un et l'autre sont liés dans leur principe au métier lui-même, et à la proximité du port qu'il impose aux ouvriers. Les syndicats ouvriers ne pouvaient donc pas réagir très efficacement contre eux. La seule mesure vraiment favorable à la régularisation du travail est celle qui interdit d'embaucher un *Schauermann* pour moins d'une demi-journée. Elle est inscrite dans le tarif comme le montant des salaires et, bien que ce tarif soit octroyé, il n'est pas douteux que les syndicats aient concouru à son établissement.

***

Ils ont fait plus encore. Soit par des réclamations directes, soit grâce au bienveillant intermédiaire du Sénat de Hambourg et de quelques associations particulières, ils ont obtenu une sérieuse amélioration de certaines conditions accessoires de leur travail.

Il faut dire que celles-ci s'étaient trouvées profondément modifiées par le développement du port de Hambourg, et dans un sens défavorable aux ouvriers. Autrefois, quand un navire arrivait, ceux-ci savaient où et à qui se présenter pour s'offrir à le décharger, étant personnellement connus des entrepreneurs de chargement et déchargement, anciens ouvriers eux-mêmes. Avec l'extension matérielle du port, l'augmentation considérable du nombre des ouvriers, l'importance croissante des entreprises de chargement et de déchargement, devenues aujourd'hui de grandes affaires exigeant un fort capital, le régime ancien avait complètement disparu. L'embauchage ne pouvait plus s'opérer de la même manière qu'autrefois, et les anciens rapports d'ouvriers à employeurs perdaient leur caractère personnel ; il n'y avait plus de point de contact. C'était le régime du grand atelier [1]. Les syndicats, nés de cette situation, n'avaient pas seulement à régler collectivement la question de salaires. Le marché de travail, en vue duquel ils s'étaient constitués, devait résoudre également les difficultés accessoires résultant des conditions nouvelles.

Ainsi, l'éloignement des différents lieux de déchargement et d'embauchage ne permettait plus aux ouvriers du port d'attendre chez eux ou à proximité de chez eux l'arrivée des navires. De longues stations dans les rues voisines du port devenaient nécessaires, et le froid, l'humidité, le vent rendaient ces stations pénibles. Le cabaret offrait un abri contre les intempéries, en sus des attraits de la boisson. Le cabaret devint bientôt le vrai centre d'embauchage, à tel point que souvent le cabaretier, véritable intermédiaire, embauchait au nom du patron, et embauchait de préférence ses clients les plus fidèles, surtout ceux auxquels il avait consenti des avances [2]. C'était une prime à l'ivrognerie et à l'intempérance. Très fréquemment aussi le paiement des salaires se faisait le soir dans le cabaret même, ou dans une pièce voisine et communiquant avec lui.

1. Cette transformation du régime du travail est très bien décrite dans le rapport du sénat de Hambourg dont j'ai déjà parlé : Voy. *Bericht der Senats-Commission für die Prüfung der Arbeiterverhältnisse im Hamburger Hafen.*, § 18. *Die Arbeitsvermittelung-Annahme zur Arbeit.*

2. Voy. *Bericht der Senats-Commission*, p. 19.

D'autres problèmes naissaient, d'abord celui du transport des ouvriers aux différents quais contre lesquels viennent se ranger les navires, puis celui de leur alimentation dans le port. Certains d'entre eux, en effet, se trouvaient désormais trop éloignés de leur demeure pour y prendre leurs repas.

La Commission du Sénat, nommée à la suite de la grève de 1896, entreprit de porter remède à cette situation. La première chose à faire, c'était l'établissement de bureaux de placement faisant le contact plus facile entre ouvriers et employeurs, et permettant aux ouvriers de trouver un abri matériel sans tomber sous la domination du cabaretier. Déjà, à la suite du choléra de 1892 qui avait fait affluer à Hambourg des ouvriers étrangers, une association privée, la *Patriotische Gesellschaft*, subventionnée par l'État de Hambourg, avait organisé un bureau de placement pour les ouvriers d'occasion *(Gelegenheitsarbeiter)* et avait enregistré environ vingt-cinq à trente mille engagements par an. Elle était disposée à augmenter ses moyens d'action et son installation, mais elle éprouva de la résistance de la part de beaucoup d'ouvriers et de la presque universalité des patrons. Les uns et les autres désiraient, en somme, diriger les bureaux de placement. Les ouvriers furent incapables de les organiser à leur guise, les patrons en établirent un certain nombre qui fonctionnent encore aujourd'hui. Au surplus, les ouvriers ne paraissent pas attacher une extrême importance à cette défaite. En passant devant un *Arbeitnachweis-Bureau*, près de Sandthorhafen, en compagnie du secrétaire de l'*Hafenarbeiter-Verband*, je l'interroge sur son fonctionnement : « Nous regrettons, dit-il, que les bureaux de placement soient entièrement entre les mains des patrons, mais pour changer cela il faudrait faire une grève, vraiment cela n'en vaut pas la peine. »

Les bureaux de placement permettaient de se passer de l'intermédiaire des cabaretiers. La société des *Stauer* (entrepreneurs de déchargements) a fait en outre une obligation à tous ses membres d'éviter le paiement des salaires dans les cabarets, ou même dans les salles communiquant avec un cabaret. Enfin la Commission du Sénat a insisté auprès des autorités pour recommander l'observation exacte de la loi d'Empire défendant le règlement des salaires dans les débits,

et le retrait de leur concession aux débitants qui l'enfreindraient.

En ce qui concerne le transport des ouvriers sur les différents points du port où les appelle leur travail, des arrangements ont été conclus avec la *Hafen-Dampschiffahrts-Gesefschaft* pour le rendre peu onéreux et facile[1]. Dans le même ordre d'idées, des restaurants populaires (*Volkskaffeehallen*, *Speisehaüser*) ont été construits par l'État pour permettre aux ouvriers éloignés de leur logement de trouver à leur portée une nourriture convenable. Ce sont des bâtiments spacieux, assez élégants d'aspect, élevés sur des terrains publics, mais loués à des entreprises privées sous certaines conditions étroites. Aucune vente de spiritueux n'y est autorisée. La bière, dont on ne saurait priver les Allemands, le thé et le café sont les seules boissons en usage. Les ouvriers avec lesquels je suis en rapport se louent beaucoup de cette institution. Il y a une douzaine de *Speisehaüser* dans l'enceinte du Port franc.

Pour contrôler l'ensemble des dispositions prises en faveur des ouvriers, on a créé un *Hafeninspektor*, inspecteur du port, dont les fonctions sont analogues à celles des inspecteurs de fabrique. Il est chargé aussi de surveiller les conditions de salubrité et de veiller aux mesures protectrices contre les dangers inhérents au travail.

La condition des ouvriers du port a été certainement améliorée depuis une douzaine d'années par ces changements. Mais dans quelle mesure les syndicats ont-ils contribué à ces résultats, c'est ce qu'il faudrait dégager pour apprécier leur action. Le seul point sur lequel ils aient eu une influence directe est l'augmentation des salaires ; encore ont-ils commis, au moment de la grève de 1896, une grosse maladresse en engageant mal à propos une lutte inégale dont ils sont sortis vaincus. Quant aux mesures obtenues par l'influence de la Commission du Sénat, il est vrai de dire que l'agitation produite par la grève en a été l'occasion, mais une occasion très indirecte. Bien plus que le tarif, plus réellement, elles ont été octroyées à titre purement gracieux.

1. Voy. *Bericht der Senats-Commission*, pp. 27 à 35. *Die Beförderung zur Arbeitstätte.*



On s'explique la médiocrité de ces résultats en examinant l'organisation actuelle des syndicats ouvriers du port de Hambourg et le rôle qu'ils ont joué dans la grève de 1896.

Je me présente au siège de l'*Hafenarbeiter-Verband*. Le *Verband* est une fédération des différents syndicats d'ouvriers des ports allemands, *Schauerleute*, *Ewerführer*, etc. Une affiche placée dans la pièce principale, en face d'un portrait de Lassalle, indique le but poursuivi : « Obtention des conditions de travail et de salaires les plus favorables possibles pour les membres du *Verband*. Le *Verband* garantit à ses membres une inappréciable protection de leurs droits, un appui en cas de grèves et autres difficultés. En plus on donne à chaque membre un secours en cas de mort *(eine Sterbeunterstützung)*. Droit d'entrée 50 pfennigs, contribution mensuelle 60 pfennigs. » — « Ainsi, dis-je au secrétaire, vous assurez vos services avec 75 centimes par mois et par membre? — Oui, et nous fournissons à chaque membre un abonnement gratuit au journal du *Verband*, qui paraissait jusqu'ici tous les trois mois, mais que nous allons faire paraître tous les mois. — Et que paie-t-on en outre dans chacun des syndicats spéciaux que vous fédérez? — Rien du tout ; le chiffre de 60 pfennigs représente toute la cotisation versée par les ouvriers. Le *Verband* retient 60 p. 100 pour lui, pour la *Central-Kasse*, et remet 40 p. 100 à la caisse spéciale *(kleine Kasse)* du syndicat. »

Avec de semblables cotisations, le *Verband* ne peut pas être bien riche. Aucun fonds de garantie contre le chômage, bien entendu; il ne saurait en être question dans un métier si exposé au chômage professionnel, normal. Le secours de grève est la seule destination des réserves que permettent de faire les versements des membres, une fois les frais d'administration, de publication et les secours en cas de mort payés. Mais ces réserves sont faibles. Quelques mois avant la grève de 1896, au témoignage de Legien, la caisse de l'*Hafenarbeiter-Verband* renfermait 9 097 marcs (11 625 fr. 50) seu-

lement[1]. Aussi, dès la première semaine, les 18 000 grévistes de Hambourg en étaient-ils réduits à implorer la charité publique pour soutenir la lutte entreprise par eux avec tant d'imprévoyance. Des *Sammlungen*, sortes de quêtes à domicile, furent organisées à Hambourg et produisirent au début des sommes considérables, 43 172 marcs la première semaine (53 965 francs) et 40 523 marcs (50 664 francs) la seconde. Au bout de quelque temps, le 14 décembre, le Sénat de Hambourg prit l'initiative d'interdire ces *Sammlungen*, souvent accompagnées de menaces ou d'actes d'intimidation. Les grévistes reçurent toutefois des secours importants en dons spontanés envoyés au *Verband* ou à la rédaction de l'*Hamburger Echo*, journal dévoué aux intérêts ouvriers et à la politique socialdémocrate. De l'étranger, de l'Angleterre surtout, il vint plus de 70 000 marcs (87 500 francs) ; l'Allemagne envoya près de 600 000 marcs (750 000 francs). Grâce à cela, les grévistes purent recevoir, pendant la deuxième semaine, 9 marcs par tête pour les célibataires, 10 marcs pour les ouvriers mariés, plus 1 marc pour chaque enfant de moins de quatorze ans[2]. Au 15 décembre, ces secours étaient portés à 10 marcs pour les célibataires et 11 marcs pour les ouvriers mariés. Mais les patrons de Hambourg, sachant bien d'où venaient les secours distribués, certains par suite que la générosité des donateurs serait promptement épuisée, se refusèrent à toute tentative de conciliation et obligèrent les ouvriers à se rendre à merci. Aucune élévation de salaires ne fut consentie pour le moment ; ce fut seulement en 1898 qu'un nouveau tarif « octroyé » accorda une augmentation, d'ailleurs inférieure à celle qu'avaient réclamée les grévistes en 1896[3]. C'était une défaite absolue pour les ouvriers, défaite dont les syndicats ressentirent le contre-coup malgré l'opposition qu'ils avaient faite d'abord à la déclaration de la grève.

La grève de Hambourg a révélé, en effet, le manque de

1. Voy. *Der Streik der Hafenarbeiter und Seeleute in Hamburg-Altona. Darstellung der Ursachen und des Verlaufs des Streiks sowie der Arbeits-und Lohnverhältnisse der im Hafenwerker beschäftigen Arbeiter*, von C. Legien, p. 46.

2. Voy. l'ouvrage de Legien, déjà cité, pp. 59, 60, 80, 81 et 112.

3. Le tarif de la journée d'un *Schauermann* était de 4 m. 20 pf.; il est aujourd'hui de 4 m. 50 pf. Les grévistes demandaient 5 marcs.

discipline des ouvriers syndiqués. Non seulement ils n'avaient pas été capables de faire de bonnes finances à leur syndicat, mais en outre — et peut-être à cause de cela — ils n'obéissaient pas à ce syndicat. Ils partaient en guerre sans argent et sans l'assentiment de leurs chefs. Le témoignage non suspect de Legien est formel sur ce point : « Ceux des meneurs des organisations de travailleurs du port qui appartenaient, dit-il, au parti socialdémocrate se prononcèrent contre la grève[1] ». Or, les *Gewerkschaften* spéciales à chacun des métiers du port, et l'*Hafenarbeiter-Verband*, qui en est la représentation collective, appartiennent officiellement à la Socialdemocratie. Donc les chefs avaient parlé et n'avaient pas été écoutés. Legien ajoute encore : « La déclaration de grève surprit la direction du parti socialdémocrate à Hambourg même, d'une manière si inopinée, qu'elle se trouva hors d'état d'influer sur l'attitude des grévistes[2]. » Plus loin, il reconnaît que les ouvriers organisés de Hambourg ne furent pas moins surpris quand ils apprirent la décision soudaine votée par une réunion de *Schauerleute*. Dans cette réunion, les membres du bureau de l'*Hafenarbeiter-Verband* s'étaient prononcés contre la cessation du travail. Au surplus, le comité central de la grève faisait, dans le manifeste adressé par lui, le 7 février, « à tous les travailleurs et les amis des travailleurs », l'aveu caractéristique suivant : « Nous avons reconnu que c'était une faute de notre part d'être entrés dans la lutte sans organisation. Nous avons appris pendant ces onze semaines combien est nécessaire une organisation stable et durable. Aidez-nous à l'établir[3]. »

Ni les chefs du *Hafenarbeiter-Verband*, ni les représentants autorisés de la Socialdémocratie ne songèrent d'ailleurs à lutter contre l'acte d'indiscipline des *Schauerleute*. Ils suivirent leurs troupes au lieu de les diriger. Pouvaient-ils agir autrement ? C'est fort douteux. Autant les directeurs d'une association ouvrière ayant en caisse des fonds importants peu-

1. Legien, *loc. cit.*, p. 41.

2. *Der Leitung der sozialdemokratischen Partei in Hamburg selbst kam die Streikerklärung so überraschend, dass sie ausser Stande war irgendwie auf die Stellungnahme der Streikenden einwirken zu können.*

3. Cité par Legien, p. 77.

vent agir utilement à l'encontre d'un mouvement irréfléchi de leur personnel, en refusant tout secours à une grève non autorisée par eux ; autant leur influence est faible quand les fonds en caisse sont insignifiants. Dans le cas des *Schauerleute* de Hambourg qui, dès les premiers jours de la grève, étaient au nombre de quatre mille chômeurs et qui devaient entraîner avec eux un chiffre total de plus de seize mille ouvriers, que pouvaient bien peser dans leur décision les quelques milliers de marcs de l'*Hafenarbeiter-Verband* ? Ce n'est pas sur ces fonds-là qu'ils comptaient pour soutenir la lutte ; dès lors, il importait peu qu'on les leur refusât. Je sais combien cette opinion paraîtrait odieusement bourgeoise aux meneurs socialdémocrates de Hambourg que j'ai eu l'occasion de rencontrer ; je m'y tiens cependant avec d'autant plus de conviction que l'étude des syndicats ouvriers anglais m'a toujours montré l'organisation disciplinée dépendant de la prospérité matérielle du syndicat, et celle-ci liée aux cotisations élevées qui exigent de l'ensemble des membres une éducation syndicale avancée.

Mais les meneurs socialdémocrates négligent, de propos délibéré, les moyens pratiques d'action. La lutte sur le terrain professionnel pour obtenir de meilleures conditions de travail, disparaît pour eux derrière la lutte générale de classes, le *Klassenkampf*, pour renverser l'organisation actuelle de la société. Ce but vague, problématique, négatif, en tout cas éloigné, dérobe à leur vue les réformes immédiatement réalisables. Il a un inconvénient plus grave, celui de les incliner vers les attaques révolutionnaires, violentes, stériles, de les écarter des organisations à but défini qui font l'éducation de leurs membres en leur enseignant par expérience personnelle les conditions de l'action efficace. Ils ne se rendent pas compte qu'un état social ne se renverse pas et ne se crée pas artificiellement, qu'il est toujours l'expression d'un équilibre de forces, que toute réforme tend uniquement à une meilleure et plus exacte représentation de telle ou telle force sociale, de tel ou tel intérêt, non à la suppression ou à la création d'une force, d'un intérêt. C'est en vain que certains docteurs mettent en relief avec une grande habileté le caractère positif des enseignements de Marx et le sens histo-

rique, évolutionniste, attaché par lui, croient-ils, à sa formule de la lutte des classes[1]. En fait, les chefs de la socialdémocratie y voient toujours un cri de guerre, souvent un appel à l'antagonisme et à la haine. L'aspiration vers la paix sociale les fait ricaner amèrement : « Ah oui, la paix sociale! Avec l'arme au pied, n'est-ce pas? *(Mit Gewehre am Fusse)*. Non, non, c'est la lutte, il faut que ce soit la lutte! » Et je sens bien que le *Leiter* qui me parle ainsi considère la lutte non pas comme un acheminement vers la paix, comme un moyen pénible mais inévitable de régler un différend pour arriver à une entente, mais comme le préliminaire d'une révolution. Au fond, il n'est pas loin de traiter d'hypocrites intéressés, à la solde des employeurs, ces « apôtres de paix et d'harmonie » *(diese Frieden-und Harmonieaposteln)* dont les conceptions lui semblent de fausses idylles et des pièges trompeurs.

Dans une préface à l'histoire de la grève de Hambourg par Legien, la commission générale des *Gewerkschaften*, c'est-à-dire des associations ouvrières socialdémocrates, se félicite ouvertement du développement de l'antagonisme des classes : plus il s'accentuera, plus approchera le jour de la grande lutte « qui imposera sans doute de grands sacrifices aux travailleurs, mais qui les conduira à la victoire définitive[2] ». Et le même esprit d'animosité aveugle se retrouve dans certaines considérations de Legien au début de son récit de la grève. Cet homme intelligent en vient à écrire des phrases comme celle-ci : « Une énorme richesse s'est concentrée entre les mains de quelques personnes de Hambourg par le travail des ouvriers du port et des gens de mer[3]. » Ainsi, dans les combinaisons commerciales qui font en réalité la fortune de Hambourg, il ne voit plus que le fait matériel de charger, décharger et transporter des marchandises, fait qui en lui-

1. Un livre fort intéressant à ce point de vue est le *Sozialismus und Soziale Bewegung im 19. Jahrhundert,* du docteur Werner Sombart, de l'Université de Breslau. Il est difficile de présenter les théories marxistes d'une façon plus scientifique et plus raisonnable, mais le docteur Sombart reconnaît lui-même (p. 64 et 65) qu'il ne comprend pas le marxisme comme on le comprend d'ordinaire.

2. *Der Streik der Hafenarbeiter und Seeleute-Vorwort*, p. VII.

3. Id. p. X.

même n'est aucunement productif, et qui le devient seulement s'il sert une idée commerciale. En réalité, le *Schauermann* ne contribue pas plus à la fortune de l'armateur que le télégraphiste, l'employé des postes ou des chemins de fer. Les uns et les autres exécutent des opérations matérielles sans participer au mérite de la combinaison qu'ils servent. Tout cela est assez évident, mais quel joli « effet » à tirer de l'opposition entre la richesse du négociant et la vie étroite du *Schauermann!* Comme le contraste est favorable au *Klassenkampf!* Et la lutte des classes étant le moyen adopté par la socialdémocratie pour atteindre sa fin[1], on ne renonce pas volontiers à un argument si propre à l'exciter.

Ainsi les syndicats socialdémocrates sont attirés par les grands meneurs hors du terrain ferme de l'organisation professionnelle et précipités dans les hasards de la politique militante de parti. A des gens auxquels on annonce l'avènement prochain d'un régime idéal, l'abolition du patronat et du salariat emportés dans un *Kladderadatsch* général, qu'importe l'amélioration des conditions de leur travail? Comment s'imposeraient-ils de pénibles sacrifices pour verser de grosses cotisations, constituer une caisse à leur syndicat, dans le but d'obtenir lentement et avec effort ce qu'ils croient emporter de haute lutte, par une victoire prompte et complète?

Et pourtant, la plupart de ces ouvriers allemands paraissent parfaitement préparés à former des associations professionnelles fortes et sages. A Hambourg, à Breslau, je me trouve en rapports avec des membres des *Gewerkschaften* socialdémocrates, et je ne vois pas se manifester en eux les haines violentes, les aspirations ardentes et vagues dont sont animés les grands meneurs du parti. A Hambourg, en particulier, je n'ai qu'à me louer de la parfaite obligeance, du sérieux et de la sincérité de ceux qui veulent bien guider mon enquête. Aucune tentative de leur part pour grossir les faits, pour me mettre sous les yeux des misères impressionnantes. Les familles d'ouvriers du port que je visite ont été choisies par le délégué du *Hafenarbeiter-Verband* qui m'accompagne; il a pris la peine de leur demander à l'avance la

1. *Sozialismus als Ziel, Klassenkampf als Mittel.* « Le socialisme comme but, la lutte des classes comme moyen, » telle est la devise.

permission de me présenter; il a eu soin de ne les prendre ni parmi celles qui ont des ressources exceptionnelles, ni parmi les plus misérables, comme je l'en avais prié. Dans les conversations que j'ai avec lui et aussi avec quelques autres dignitaires du *Verband*, je recueille beaucoup de renseignements fort intéressants et très précis sur la différence du régime des impôts à Hambourg et à Altona ; sur les conséquences pratiques qui en résultent pour les ouvriers ; sur les résultats locaux des Assurances d'État contre les accidents, la vieillesse et l'invalidité ; sur le régime des *Innungen* ou corporations de métiers de l'ancien type ; sur la transformation opérée dans les conditions matérielles de la vie ouvrière par l'entrée de Hambourg dans le *Zollverein* ; sur le Sénat de Hambourg dont ils parlent avec déférence et sympathie, etc. Assurément, ces hommes n'ont pas l'âme révolutionnaire. Ils peuvent bien répéter dans un moment d'effervescence des formules incendiaires, mais ils n'en sont pas pénétrés. Un de nos consuls français en Allemagne me disait spirituellement : « Les socialdémocrates ? dans la masse, ils sont à peine centre-gauche ! » J'ai eu souvent l'impression que ce consul disait vrai. A Breslau, je cause longuement avec le secrétaire du *Gewerkschaftkartell*, sorte de fédération des syndicats locaux socialdémocrates. Aucune déclamation, mais des informations sérieuses, positives, auxquelles on sent que cet homme attache de l'importance ; lui non plus ne place pas toute sa confiance dans le *Kladderadatsch*. D'ailleurs, il est fier de me mettre sous les yeux le tableau des très fortes cotisations payées par certains des syndicats affiliés au *Gewerkschaftkartell* : quelques-unes montent à 1 m. 10 pf. (1 fr. 37 c.) ; ce sont les ouvriers du bâtiment qui donnent ce bon exemple, et le secrétaire m'explique comment les maçons soumis aux longs chômages d'hiver ont pu constituer une caisse de prévoyance pour y remédier (*Arbeitlosigkeitfund*).

Ce n'est donc pas la masse du personnel ouvrier, ce ne sont pas même ordinairement, et autant que j'en ai pu juger, les chefs locaux qui manquent de sagesse, ce sont plutôt les grands meneurs. La déviation politique subie par les syndicats allemands socialdémocrates paraît bien être leur fait. Mais cette déviation suppose chez le personnel des syndi-

cats une incapacité à s'organiser eux-mêmes. S'ils étaient véritablement indépendants, *selbständig*, comme ils le proclament volontiers, ils échapperaient à l'action des meneurs, ils ne seraient pas leur proie. Ils se constitueraient énergiquement sur le terrain professionnel et y demeureraient.

Quelques rares métiers paraissent y avoir réussi, notamment les typographes et les charpentiers. Le *Verband der deutschen Buchdrucker*, fondé en 1866, a la réputation de s'être tenu jusqu'à aujourd'hui à part des influences politiques[1]. Quant à l'association des charpentiers (*Zentralverband der Zimmerleute*), elle a des cotisations importantes, proportionnelles aux salaires de chaque membre, une organisation de secours de route pour ceux de ses membres qui se déplacent, et un règlement de grèves très sage qui met entre les mains du comité central la décision de toute grève locale. Le comité central a seul la disposition des sommes provenant des cotisations. Aussi le *Verband* a-t-il obtenu des employeurs, à Berlin notamment, une reconnaissance de fait qui lui permet de conclure avec eux de véritables marchés collectifs de travail[2]. Il est bon de remarquer que ces métiers demeurés, malgré d'importantes modifications, très engagés dans les voies anciennes, souvent pratiqués dans de petits ateliers ou de petits chantiers, exigeant toujours des ouvriers spécialistes ayant fait un apprentissage, bref, peu envahis par le machinisme, ont pu s'organiser en Allemagne, comme en Angleterre, comme aux États-Unis, en s'appuyant plus ou moins sur des restrictions corporatives, en fixant par exemple le temps minimum de l'apprentissage, le nombre maximum des apprentis, en se protégeant par des barrières artificielles, en se fermant. Ces procédés antiques sont interdits aux industries qui ont fait leur évolution, c'est-à-dire à la plupart et aux plus importantes des industries. De plus, leur efficacité diminue à mesure que se poursuit l'évolution générale, que tel ou tel métier est atteint

1. Voir à ce propos le témoignage de M. Kulemann dans *Die Gewerschaftbewegung*, p. 183 et 184.

2. L'étude des syndicats allemands de charpentiers a été faite d'une manière très complète par le Dr Josef Schmöle dans son ouvrage : *Die Sozialdemokratischen Gewerkschaften in Deutschland, Zweiter Teil, Erste Abteilung*. Voy. principalement le *Statut des Zentralverbandes der Zimmerleute*, donné à la page 290 et s., et le *Streikreglement*, à la page 180.

par le machinisme dans un de ses détails, la typographie par la linotype, la menuiserie par les scieries mécaniques et leurs dépendances. Ce ne sont donc pas des procédés d'avenir, et l'attention de l'observateur doit se porter de préférence sur les organisations syndicales de métiers déspécialisés, ayant déjà subi l'influence des conditions nouvelles créées par l'évolution industrielle et commerciale.

Il n'est pas facile de les rencontrer en Allemagne. Ni les textiles ni les métallurgistes ne sont fortement organisés. Sans doute, à Barmen-Elberfeld et dans toute la Westphalie, en Saxe, sur le Rhin, j'ai souvent trouvé d'honnêtes bourgeois effrayés des progrès de la socialdémocratie, et des meneurs ouvriers très ardents dans leurs opinions socialistes. Il est vrai également que sur ces points et sur beaucoup d'autres, à Berlin, en Hanovre, en Silésie, la socialdémocratie a une grande influence politique, mais les associations ouvrières affiliées à elle ne sont pas puissantes sur le terrain professionnel. « Nous avons beaucoup fait au point de vue politique, peu au point de vue syndical », me disait à Hambourg le député Von Elm. Aussi le *Hafenarbeiter-Verband*, dont j'ai essayé d'apprécier la valeur syndicale, est-il, dans une branche d'activité liée au mouvement du grand commerce maritime, dans un métier très moderne, par conséquent, le groupement le plus énergique que j'aie rencontré.

Quand on compare la faiblesse des résultats auxquels il est arrivé avec l'importance prise depuis quarante ans par les *Trade-Unions* anglaises, il n'est pas difficile de conclure en faveur de celles-ci ; mais ces jugements ont peu de réalité. Ni les problèmes à résoudre, ni les hommes, ni les circonstances de temps, de lieu, de milieu social n'étaient les mêmes dans les deux pays. Voyons donc simplement quels obstacles particuliers l'organisation syndicale des ouvriers allemands trouve sur son chemin.



Il faut tenir compte, en premier lieu, du développement récent de la grande industrie dans l'ensemble de l'Allemagne. Sauf la Westphalie et les provinces rhénanes où elle existe depuis longtemps, mais où elle a pris une extension inouïe à

la suite de la mise en exploitation du bassin houiller de la Ruhr; sauf quelques centres du Hanovre ou de la Saxe, l'Allemagne avait, il y a quarante ans, peu de régions industrielles. Aujourd'hui encore, malgré son merveilleux essor, elle compte, dans des provinces reculées, des tissages à la main sans valeur artistique, sans autre justification que le peu d'exigences des ouvriers, et dont je ne connais l'équivalent ni en France ni en Angleterre[1]. La question des syndicats ouvriers ne pouvait pas se poser avant la naissance de la grande industrie; elle ne se pose aujourd'hui encore que là où l'industrie moderne s'est installée avec le machinisme.

Il faut tenir compte aussi, et ceci est beaucoup plus grave, des habitudes invétérées de subordination qui règnent dans la classe ouvrière allemande en général. Moins accusées à l'ouest de l'Empire, très sensibles dans les provinces anciennement prussiennes, poussées à l'extrême en Silésie, elles se sont opposées partout à la constitution de ces puissantes réserves d'hommes indépendants qui font la force des *Trade-Unions* anglaises, qui sont pour elles une pépinière de chefs, et qui établissent un lien étroit entre le gouvernement de ces associations et leurs membres. Ici, au contraire, on sent un fossé entre les meneurs et les simples associés, les uns s'égarant dans des théories générales, les autres, la masse, confinés dans de médiocres préoccupations. Il ne s'est pas trouvé assez de ces têtes claires, de ces esprits précis qui savent déterminer les données matérielles d'un problème, et de ces âmes dévouées, de ces cœurs généreux, qui se consacrent à en amener la solution. Que si un homme d'élite comme Bernstein, instruit par le spectacle de l'organisation unioniste anglaise, indique à ses camarades les voies du succès, immédiatement on l'accuse de tout voir « avec des lunettes anglaises », « *durch englische Brille* », et les grands agitateurs, comme Bebel, s'alarment du dommage que ces idées pourraient apporter à la propagande révolutionnaire.

On pourrait croire à première vue que cette habitude de la subordination est, du moins, favorable à la discipline syndi-

1. Au Congrès du *Verein für Sozialpolitik* tenu à Breslau en 1899, de longues délibérations ont eu lieu au sujet de ces *Handweber*. Plusieurs membres considéraient que cette survivance du passé devait être encouragée autant que possible.

cale. Il n'en est rien. La discipline syndicale est essentiellement une discipline volontaire. Elle exige une adhésion active qui se traduise par des sacrifices d'argent, par des efforts de propagande, qui se fortifie par l'intelligence raisonnée du but. Elle ne saurait se contenter d'un acquiescement passif. Les masses moutonnières, celles qui obéissent d'instinct au premier Panurge qui passe, sont sujettes à de subits revirements ; comme elles ont docilement suivi un mouvement, elles suivent avec la même docilité le mouvement contraire, et c'est peine perdue de les raisonner. Au début de la grève de 1896, les chefs autorisés du *Hafenarbeiter-Verband* avaient beau représenter aux *Schauerleute* que ce n'était pas le moment de cesser le travail, que la saison si défavorable des grands froids et de l'embâcle de l'Elbe approchait; rien n'y faisait; quelques moutons étaient tournés opiniâtrement du côté de la grève, il fallait que tout le troupeau partît à leur suite, et, après le troupeau des 4 500 *Schauerleute*, vinrent celui des *Ewerführer*, celui des *Quaiarbeiter*, etc., jusqu'à ce que plus de 16 000 ouvriers eurent cessé le travail au milieu des rigueurs de l'hiver. Tels sont les fruits de la subordination habituelle et irraisonnée.

Il y en a d'autres encore. Le manque d'indépendance d'esprit, de vieilles traditions patriarcales, des différences accusées de races dans certaines provinces, des différences de religion dont l'origine historique vérifiée remonte souvent, non pas à la conviction personnelle d'un ancêtre, mais à la situation géographique de son domaine ou de son atelier — *Cujus regio, illius religio* — tout cela, multipliant les principes de division dans cette société docile, a créé en Allemagne une série de groupes séparés, souvent ennemis les uns des autres, en tout cas sans communication les uns avec les autres.

Au point de vue de l'organisation ouvrière, il en est résulté une difficulté toute particulière d'établir les syndicats sur le terrain nettement professionnel qui est le leur. L'expérience a été tentée par Max Hirsch et Franz Duncker dès 1868. On ne peut pas dire qu'elle ait réussi. Après plus de trente ans d'existence, les *Hirsch-Duncker Gewerkvereine* comptent seulement 86 000 membres environ. La caisse d'invalidité qu'elles

avaient fondée a dû se dissoudre à la suite des difficultés soulevées par le chancelier, que cette institution indépendante gênait pour l'établissement des assurances d'État aujourd'hui en vigueur. La fédération de ces sociétés n'a pas en caisse plus de 60 000 marcs. M. Hirsch, non découragé, mais sans illusions, attribue lui-même son peu de succès à la division des esprits : « Les divisions politiques, religieuses et autres, me dit-il, sont notre grand vice, et un vice difficile à corriger. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour nous unir aux socialdémocrates, mais c'est impossible; ils voudraient tout avoir, tout dominer. C'est un grand malheur. »

Les chefs socialdémocrates ne ménagent pas leurs sarcasmes aux *Gewerkvereine*. Celles-ci ont un but de paix sociale par l'organisation du personnel ouvrier; au contraire, les *Gewerkschaften* affiliées à la socialdémocratie ont ouvertement pour but la lutte des classes, et, dans l'esprit des meneurs, la constitution des syndicats professionnels paraît être surtout un moyen d'agitation politique. En fait, les *Gewerkschaften* groupent la clientèle la plus nombreuse, plus de 500 000 membres[1] : la plupart de leurs meneurs, tout séparés qu'ils soient par leurs idées de la masse des associés, ont du moins une origine ouvrière. Elles possèdent donc, plus que les *Gewerkvereine*, ce caractère d'autonomie, d'auto-organisation qui est la condition essentielle de la vie et du progrès pour les syndicats ouvriers de tous les pays. Mais il leur manque d'être uniquement des syndicats professionnels ; elles sont et elles veulent être des groupements politiques, et leur caractère antireligieux est nettement accentué.

D'où une nouvelle division : les catholiques, d'un côté, les protestants de l'autre, ont groupé leurs fidèles en *Katholische* et en *Evangelische Arbeitervereine*, particulièrement agissants dans les provinces du Rhin. A plusieurs reprises, le docteur August Pieper, secrétaire général des *Arbeitervereine* catholiques, m'explique que le but éloigné qu'il poursuit est bien l'organisation professionnelle sur un terrain neutre, au point de vue politique et religieux. Il se rend parfaitement compte qu'aucun résultat sérieux n'est possible dans le sens

1. D'après le *Correspondenzblatt der General-Commission der Gewerkschaften Deutschlands*.

du marché collectif de travail aussi longtemps que les ouvriers d'une industrie donnée se scinderont en quatre tronçons. Mais il m'affirme, d'autre part, que le seul procédé efficace qui soit à la disposition des ouvriers catholiques consiste à s'organiser séparément : « Noyés parmi les socialdémocrates, ils seraient, dit-il, sans aucune influence sur la direction des *Gewerkschaften*, et se trouveraient entraînés dans un mouvement révolutionnaire, en dehors du terrain professionnel. Au contraire, dans certains conflits locaux, là où notre association est puissante, on est obligé de compter avec nous, et nous contribuons alors à maintenir les conflits sur le terrain professionnel. » Je recueille un témoignage semblable de la bouche du pasteur Weber, secrétaire général des *Evangelische Arbeitervereine*. Un pas a d'ailleurs été fait dans le sens de l'union par la fondation des *Christliche Gewerkvereine*, associations chrétiennes interconfessionnelles, mais déjà leur existence paraît compromise par le mandement des évêques de Prusse concerté à Fulda en octobre 1900.

En somme, la discussion efficace du marché collectif de travail est fort entravée par ces divisions. Une agitatrice socialdémocrate de Hambourg qui manifeste pour les *Arbeitervereine* une antipathie peu déguisée, reconnaît cependant devant moi que, dans une grève récente, certains groupes catholiques ont lutté vaillamment à côté de leurs camarades des *Gewerkschaften* : « *Katholische haben gut gestanden im Kampfe* ». Mais cela ne suffit pas à renverser les hautes barrières qui se dressent entre ces différentes associations.

Les haines politiques viennent encore compliquer la situation. Les syndicats qui désertent le terrain professionnel deviennent fatalement des foyers d'action politique, et il ne m'est pas malaisé de le vérifier en Allemagne. Combien de fois m'est-il arrivé de recueillir, au bout d'une demi-heure de conversation avec un dignitaire quelconque de *Gewerkschaft* ou d'*Arbeiterverein*, ce renseignement qui était un aveu : « Dans tel district, nous disposons de tant de voix. » La préoccupation politique perçait sous l'apparence syndicale. Le pasteur Weber, parlant des *Christliche Gewerkvereine*, auxquels il est très favorable en principe, m'exprime sans détour sa crainte de servir la politique du centre catholique en

affiliant les sociétés évangéliques qu'il dirige. Enfin, les syndicats de Hirsch-Duncker eux-mêmes sont « classés » au point de vue politique. On les considère comme appartenant au parti *freisinnig*, l'ancien parti progressiste.

Pour qui connaît la rigueur des classements politiques allemands, il est facile de comprendre ce que leur introduction dans les syndicats ouvriers peut ajouter d'antipathies à celles qui les séparent déjà. Et pourtant, il ne paraît pas probable que les préoccupations de la politique laissent de sitôt le champ libre à l'organisation syndicale. Dans cet empire d'Allemagne où la « manière forte » est de tradition, où le caractère du souverain actuel et les souvenirs récents du chancelier de fer s'unissent pour la mettre en honneur, le gouvernement se fait rarement oublier. Tantôt c'est sa police qui dissout ou interdit une réunion; tantôt il alarme le monde ouvrier par un projet de loi directement contraire à l'exercice du droit de coalition (*Zuchthaus-Vorlage*); ou bien, changeant de tactique, il organise les assurances contre les accidents, la vieillesse et l'invalidité, soit pour enlever cette base à l'organisation syndicale, soit pour gagner les travailleurs par des bienfaits matériels. Et toujours la même alternance de protection et de dureté, le même système de gouvernement avec le morceau de sucre et le fouet (*Zuckerbrod und Peitsche*) obligent l'ouvrier allemand à suivre attentivement les mouvements de ses maîtres. Comment séparerait-il ses visées professionnelles de ses opinions politiques si la politique s'immisce d'elle-même dans ses affaires professionnelles?

L'organisation syndicale allemande ne se heurte donc pas seulement aux obstacles que rencontre partout la constitution du marché collectif de travail. La plus grande difficulté qu'elle ait à surmonter tout d'abord, c'est de rejeter loin d'elle les divisions religieuses et politiques, les divisions de race et d'origine qui la dénaturent. Elle n'a pas encore trouvé son vrai terrain d'action.

PAUL DE ROUSIERS

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

L'ENFANT D'AUSTERLITZ

I

Dans le château de Lorraine où les siens étaient venus de Paris, après que maman Virginie eut pris coutume de se vêtir en noir et de pleurer sans cesse, le mystère, c'était, pour Omer Héricourt, son parrain si vieux qu'on le disait même père du grand-père Lyrisse, ce soldat doré, aux favoris gris.

L'ancêtre jabotait seul au fond d'un haut fauteuil pourvu d'oreillettes. Les flocons de boucles blanches couvraient d'une neige mouvante les épaules de sa redingote spacieuse. Ses rides bien rasées dans un gros visage enfantin se crispaient fréquemment pour une grimace de malice. Verts et rouges, des perroquets, des palmes historiaient la moire du gilet sur les replis du ventre. Hors du jabot très ouvert, de vieilles peaux, rouges et plissées comme celles des dindons, allaient, venaient, du menton à la poitrine. Le bisaïeul tapotait avec la canne les guêtres d'épais drap bleu boursouflées autour de ses jambes; et, de ses narines énormes, un liquide noirci dégouttait dans la poudre de tabac qu'il essuyait aux ramages de son foulard.

L'enfant vénérait un si grand âge parce que tous les parents le respectaient aussi. Devant le bisaïeul, il fallait toujours prendre soin d'ôter sa casquette à gland, et de la tenir proprement par la visière, de ne point mettre les mains aux

poches de sa veste, ni laisser les bas glisser sur les talons, même quand s'était défait le bouton de la culotte, à la hauteur du genou. L'enfant observait ces règles minutieuses. Le vieillard l'appelait en criant : « Petit!... petit!... » comme la fermière appelait les poules. Souvent immobile comme la nature, il portait au crâne nu et au visage tant de signes incompréhensibles, changeants! Quels pouvoirs cet esprit ne devait-il pas détenir? Omer personnifiait en lui ce que sa nourrice picarde contait du génie gardien des trésors, et, sous son regard, jouait, silencieux. Soudain le bisaïeul, contre son nez en bourgeons, fixait de lourdes besicles, puis formait à terre des mots avec des lettres en bois tirées d'une cassette et que sa canne poussait :

— Lis ça, petit...

— F... R... A... fra..., T... E... R... ter.... N... I... ni..., T... É... té...

— Dis-moi ce que ça fait... Hein?... Non pas... Non pas... Attention, sabre de bois!... Cela fait?... Hé! Picarde, le fouet! Dieu me damne! je corrigerai cet ignorant... Allons... du leste, s'il vous plaît, monsieur!... Fra...ter... Répétez avec moi, je vous prie. Fra...ter...ni...té. Fraternité... Parfaitement... Fraternité!... Et que signifie ce mot, monsieur?... Un effort, donc! Ne vous l'expliquai-je point mille fois?... Ah! petit... je vais me fâcher... Pistolet de paille!... Laissez-moi votre ajustement, et me regardez en face... Là!

Non sans peine, Omer cherchait aux détours de sa mémoire les sons de la phrase à dire. Il voulait cependant plaire au bisaïeul qui s'obstinait, anxieux, à l'interrogation. « Fraternité », cela représentait à l'enfant une série de petites maisons dont chaque façade était un rectangle de buis avec sa lettre. Il imaginait une rue ainsi construite. Les portes et les fenêtres s'ouvriraient dans les jambages. Mais il faudrait, devant, quelques bornes, ainsi que sur les boulevards de Paris.

— Eh bien, petit... ça ne veut pas venir?... Voyons... La Fraternité est l'art...

— Est l'art, — répétait l'enfant, — est l'art...

L'art, lard : du lard grillé aux choux. On lui en laissait prendre quelquefois à la cuisine. Cela croquait sous la dent, il l'aimait beaucoup... Aimer! ah!...

— La Fraternité... est l'art d'aimer tous les hommes !...

— Bien, petit... Bien...

Le sourire du parrain se plissa, multiplia les rides dans la grosse face. Omer sauta deux fois... Aux limbes du souvenir, il retrouvait une autre phrase : il la prononça, glorieux.

— La Fraternité contient toutes les vertus : elle fait entendre que les hommes, égaux et libres les uns devant les autres, se doivent l'aide réciproque et l'exemple des mérites utiles à la nation.

De longtemps il ne découvrait le sens, et ne le cherchait point. Il se contentait d'avoir psalmodié les sons pour le plaisir du bisaïeul qui tirait un napoléon de sa poche. La pièce d'or luisait entre les doigts tremblants.

— Tu vois, petit?... Tu l'auras, dimanche, pour t'acheter des fariboles, si tu ne manques pas un jour à me réciter cette maxime... Ah ! ah ! tu louches, sacripant !

Quelquefois le bisaïeul prêtait les breloques pendues à son ruban de montre. C'étaient, en or, les diminutifs des instruments qu'il nommait :

— Avec la truelle le maçon étale le ciment, lie les pierres des édifices... Voici le marteau qui cloue les poutres et les chevrons... L'équerre et le fil à plomb donnent la direction de la ligne afin que le mur ne penche point : ceci est l'étoile à cinq pointes, image de l'univers créateur et de l'homme qui s'unit à la création... Vois-tu, petit?... ce sont les instruments du bon ouvrier, de l'homme qui construit et ne détruit pas... Tu seras aussi plus tard un bon ouvrier ; un maçon digne de rétablir l'édifice de la liberté... si tu es sage, petit... si tu ne joues pas trop avec tes sabres et tes trompettes !... Petit guerrier bruyant !... Ha ! ha ! ha !...

Il riait gras et frappait, de sa canne, les losanges du plancher. Maintes fois, ensemble, tous deux s'amusèrent, les après-midi, à des combinaisons d'architecture : car le menuisier, à l'occasion de Noël, avait apporté une boîte contenant de petites colonnes, de petits moellons de bois, des fenêtres, des portes, des pièces de toiture. On pouvait, à sa fantaisie, construire de la sorte une maison, une église, une ferme, et, à la fin, un monument aussi beau que ceux de Paris. Avant d'entreprendre ce dernier ouvrage, le vieux bourrait de tabac

ses larges narines grêlées; il clignait ses yeux rougis, puis examinait Omer de coin : c'était si drôle que l'âme de l'enfant bondissait, rieuse... Il pensait à tous les pantins de ses anniversaires, de ses étrennes; nul n'avait offert jamais une grimace aussi burlesque.

— Polichinelle! Polichinelle! — criait Omer victorieux d'avoir reconnu dans ce visage un souvenir de joie; — fais encore Polichinelle!... fais encore!

Complaisant, l'architecte recommençait à tordre sa bouche, qui jetait à droite le nez grossi, et gonflait, de la langue, sa joue gauche. Le contraste de cette face avec les figures ordinaires était la cause d'une surprise infinie. Pour savoir comment s'opérait une telle transformation, la sagacité inquiète d'Omer s'évertuait. Alors les mots lui manquaient pour traduire ses remarques et les faire comprendre. Il sentait son esprit vivre davantage, très rapide. Tout lui-même s'agitait, âme et membres. Et l'étonnement vif de constater sa propre intelligence le mettait en fête. Sur ses jambes, Omer sautait. Il battait des mains. Il applaudissait à l'étonnante transfiguration.

— Et maintenant, — proposait le bisaïeul, — élevons le temple de la Liberté! Comment appelles-tu cette colonne?

— Iakin... on la met ici.

— Et celle-ci?

— Boas... on la met là. C'étaient les colonnes qui soutenaient le temple de Salomon.

— Bien, petit!.. Et qui a construit le temple de Salomon?

— Hiram, maître des apprentis et des compagnons.

— Recommençons l'œuvre d'Hiram, alors.

Omer plantait Iakin à gauche, Boas à droite; et soigneusement, à l'endroit qu'indiquait la canne, il emboîtait les uns dans les autres les carreaux noirs et blancs du parvis. Ensuite il élevait la muraille. Maniant la minuscule truelle d'or, il feignait d'étendre le ciment. Il usait de l'équerre, du fil à plomb. Il joignait les poutres aux chevrons en les frappant du marteau. Dès que le fronton surmontait les deux colonnes, il ne manquait pas d'y suspendre l'étoile à cinq pointes par l'anneau que recevait un clou.

— Et voilà! Le petit Omer a terminé l'ouvrage du grand Hiram! Il aura, dimanche, un beau napoléon...

Une seconde fois le bisaïeul donnait la représentation de sa grimace, puis cessait. Où le songe de ses regards atteignait-il? Loin, sans doute, très loin vers les nuages noirs qui se poursuivaient entre les restes de feuillage, entre les branches nues, ruisselantes, fouettées par l'averse... Omer ne comprenait pas que son parrain l'eût abandonné tout à coup, bien que le grand corps s'appuyât contre une oreillette du fauteuil. Même, certain jour, l'enfant ressentit de la frayeur, comme s'il se fût trouvé réellement solitaire au milieu de la pièce dont les boiseries grises contournaient les cintres des glaces, dont les vitres verdâtres et bleuâtres carrelaient le sombre espace du parc. Les mouches tournaient si bêtement autour du lustre que cela faisait mal au cœur!

A la fois présent et absent, le mystérieux vieillard paraissait un être surnaturel, dans le silence subit. Sa main tremblait mollement à la pomme de la canne. L'œil, plus grave, s'enfonçait aux creux des sourcils en broussailles. Quelles choses, quels cortèges, quels régiments, quels peuples invisibles aux autres gens, le magicien voyait-il passer dans le ciel obscur? Il oubliait même de reprendre ses breloques d'or, la truelle un peu bosselée, le marteau un peu déformé, l'équerre un peu faussée, l'étoile un peu écornée, qu'Omer n'osait pas fourbir avec le coin de sa veste. Des miasmes de chagrin s'élevaient de partout. Une lourde nuée couvrit d'ombre la façade du temple en bois. L'enfant craignit un péril inconnu, mais prochain. Il se conçut trop débile pour l'écarter au moyen de sa force. Il eut peur. Ses os gelèrent en lui. Derrière son dos, des silhouettes menacèrent, qu'il ne voulut pas voir. Confesser à haute voix sa terreur lui parut dangereux : les puissances mauvaises eussent hâté leur action prématurément découverte. Alors il inventa de crier :

— Parrain, parrain! Et l'histoire!... Tu n'as pas dit l'histoire!

Et sa ruse triompha, puisqu'on ne parut pas deviner le malaise de sa peur.

— Ah! oui, l'histoire...

La vieille figure s'égayait. Elle rassura. L'ancêtre puisait en sa tabatière d'ivoire, où la belle dame était peinte dans un ovale de pierres brillantes. Il s'accouda plus commo-

dément, sourit, et, regardant Omer dont il prit les menottes entre ses doigts, il narra :

— Il était une fois... jadis... oh ! il y a longtemps..., il y a près de cent années.... un petit garçon comme toi : mon père... Sans doute me croyais-tu mon propre aïeul hein? en me voyant si vieux... Eh bien, pas du tout !... Mon père fut aussi un petit garçon, avec de bonnes joues pleines, et des boucles longues... A dix ans, il touchait du clavecin le plus habilement du monde... Si bien qu'on venait de toute la ville pour l'entendre, chez ses parents, dans leur cabinet de musique. On l'admirait autant que l'on admire ta tante Aurélie de Praxi-Blassans, tu sais, quand chacun se tait pour écouter sa harpe... et quand tu t'amuses en silence avec les bijoux de ma montre... Or il arriva que les parents de mon père furent ruinés ; et ils devinrent pauvres, pauvres comme ceux qui mendient devant la grille...

— Pourquoi ? Dis pourquoi !... — supplia l'enfant consterné de ce qu'un pareil malheur lui pût échoir.

— Parce qu'il vint à Paris, en ce temps-là, un mauvais génie qui s'appelait Law. Il promit des montagnes d'or à quiconque lui remetrait ses écus contre un papier. Il charma beaucoup de gens par son éloquence et ses maléfices. Aussi lui donnèrent-ils leurs bourses ; d'autres vendirent leurs champs, leurs maisons, leurs meubles, leurs carrosses pour offrir davantage, afin de recevoir en échange le centuple. Un jour, le mauvais génie disparut. Et mes grands-parents restèrent avec un méchant bout de papier inutile... Mais le petit garçon, quand il apprit ça, que penses-tu qu'il fît ?... Il s'en fut de ville en ville, offrant de jouer du clavecin devant les amateurs de musique. Il était si bel à voir, et il s'en tirait si habilement, qu'on se pressait dans les auberges où il annonçait sa venue, et dans les châteaux où il était mandé par les seigneurs désireux de réjouir leur compagnie. En récompense, on donnait à son père des bourses bien remplies... Agirais-tu de même, toi, si nous devenions pauvres ? Non... Alors, comment s'arrangerait maman Virginie ?

— Je ne sais pas ! — avouait l'auditeur, tout confus.

Ça l'humiliait de ne pas savoir. Boudeur en face de celui qui l'acculait à un aveu d'impuissance, il traînait son doigt

au bord de la console. Ce garçon exemplaire ressemblait au Petit Poucet, dont les exploits surpassent toute imagination. Que d'heures Omer avait envié son astuce! La Picarde pouvait indéfiniment recommencer le conte où ce héros substitue les couronnes des filles de l'Ogre aux bonnets de ses sœurs endormies, les sauve ainsi du monstre. C'était une joie sans limites et toujours nouvelle d'apprendre qu'il dérobait les bottes de sept lieues au sommeil du géant, et s'en servait ensuite pour le bafouer.

N'étant guère plus petit, Omer pourrait de même bafouer les cruels, les méchants, les forts. Capable de semer son chemin de cailloux pour le retrouver, il l'était aussi; mais jouer convenablement du clavecin dépassait encore ses prétentions.

— Il était plus grand que moi, dis?

— Oui... il avait dix ans.

— Moi, quand j'aurai dix ans, je jouerai du clavecin, pas?

— Sans doute!...

— Continue l'histoire...

— Voilà donc mon petit garçon qui gagne tous les cœurs dans les villes et dans les châteaux par sa gentillesse et son savoir-faire. Mais quand il avait fini sa musique, il étonnait en outre l'assistance en rapportant très bien l'histoire d'Hiram, l'architecte... tu sais?...

— Dis tout de même comment parlait le petit garçon.

Et le parrain développait encore le récit merveilleux : Hiram, l'architecte du roi Salomon, bâtissait le temple de Jérusalem pour abriter les tables de la Loi selon laquelle tous les hommes devaient vivre frères, ni plus ni moins qu'en paradis.

Or, pendant que discourait le vieillard, voici comment les choses apparaissaient à l'imagination d'Omer Héricourt :

D'abord, le temple de bois posé à terre, tel qu'il venait d'être construit, grandissait peu à peu dans le rêve où se formait un pays de vitrail, aux arbres cernés de plomb; il y avait en un coin le puits de Rébecca, et les chameaux d'Éliézer semblables à ceux d'une image qui ornait une page de l'Histoire Sainte. Salomon portait la longue barbe blanche du bon Dieu, il étendait aussi des mains bénissantes; Hiram était vêtu de la robe écarlate et du manteau brun que saint Joseph

avait étrenné dans la crèche du plus récent Noël, à l'église du village. Les maîtres et les apprentis des maçons. Omer les voyait pareils aux couvreurs qui réparaient naguère la toiture du château : gens aux courtes vestes de ratine, aux pantalons tachés de suie, ils s'accroupissaient au faîte du Temple ; d'ailleurs. l'enfant ne s'arrêtait guère à l'évocation de ces vils comparses. Hiram leur commandait de gravir les échelles. Ils le saluaient profondément, soigneux de tenir à la main leurs casquettes de velours plates. Les trois mauvais compagnons étaient : l'un, cet escogriffe d'Arlequin au visage masqué de noir ; l'autre, ce géant d'Ogre chaussé des bottes légendaires ; le troisième, Polichinelle : — car Omer se demandait si le bisaïeul n'avait point assisté lui-même à toute l'affaire... Il la contait trop chaleureusement ; il modifiait trop facilement sa voix, selon la parole de Salomon, celle d'Hiram, celles des mauvais compagnons. Certes le vieux les avait entendus... Et sa canne! Il savait la tenir droite sur son genou comme le sceptre du roi, ou bien il mesurait les largeurs du Temple dans l'air, comme avec la coudée d'Hiram, ou bien il menaçait, terrible, en la brandissant, comme les mauvais compagnons avaient dû brandir la règle, l'équerre et le marteau sur le front du sage architecte.

Et quelle tragique histoire ! Omer apercevait Hiram majestueux dans sa lourde robe écarlate, arrivant du sanctuaire pour clore les portes du Temple. Mais le premier des compagnons maudits se dresse contre lui et réclame le mot de passe. le mot du maître, qui lui vaudra une augmentation de salaire, quand il le prononcera plus tard, à l'heure de la paye. Hiram refuse, en levant les bras, qui soutiennent le manteau brun. Arlequin oppose la grimace de son mufle noir, et. de sa règle, il assène, en ricanant, un coup... Hiram fuit à la porte d'Orient, sans prévoir Polichinelle caché derrière la colonne. Le mufle noir du scélérat retient l'attention de l'architecte, qui court en guettant par-dessus l'épaule. Et voici que Polichinelle, narquois, la langue enflant la joue gauche, le nez grossi vers la droite, sa bosse rouge en avant, sa bosse bleue frétillante, Polichinelle, enfin, réclame aussi d'Hiram le mot du maître. « Non ! » Et pan ! de son équerre en fer le mauvais compagnon a frappé... Hiram vole à la porte

d'Occident..., le front fendu... Là se blottissait l'Ogre, qui se dresse et barre le passage : « Le mot du maître, donne-le-moi? — Tu ne dois pas connaître le mot divin, toi qui sais peu des mystères de la nature ! répondait Hiram. — Tu mourras donc !... » Et Hiram s'enfuit de nouveau. Mais l'Ogre a les bottes de sept lieues ! il rejoint vite le martyr. De son maillet, le maudit assomme Hiram. Alors tous trois l'emportent, et cachent le cadavre sous les pierres réunies là pour l'achèvement du Temple. Sur le tas des pierres, les meurtriers plantent une branche d'acacia, afin de reconnaître la place, et de n'y rien remuer.

Espérant soudain qu'une branche d'acacia signale aussi le tombeau de son père, le colonel tué dans les Allemagnes, par les boulets des tyrans, Omer interroge là-dessus. Réponse négative. Il s'attriste. Pourtant chacun vante son père autant que le bisaïeul vante Hiram. Envers ces deux victimes, les hommes de la famille affectent une égale dévotion. Pourquoi donc le tombeau du père ne fut-il point paré d'un acacia?... Mais le vieillard passe outre, et le récit continue.

Maintenant le roi Salomon part à la recherche du bon architecte, dans le pays de vitrail. Il rencontre le puits de Rébecca, les chameaux d'Éliézer. Sa robe blanche et sa barbe blanche flottent entre les plis de la chasuble étoilée d'or, celle du curé. Le fils de David allonge les bénédictions de ses mains, à droite et à gauche, vers les femmes étriquées dans leurs fichus à ramages et leurs cornettes de soie noire. Les maîtres, les compagnons, les apprentis quêtent avec ardeur. Et celui qui, sur l'échelle du château, gardait une longue pipe à la bouche, celui-là trouve la branche d'acacia, les pierres, le doigt qui se détache d'une main quand il le tire à lui, puis la main, le poignet, le bras. Otant sa pipe des lèvres, il avertit :

— Mac-Benac ! la chair quitte les os !

Chose horrible, Omer se plaît à des frissons, cependant que le bisaïeul le saisit aux épaules, pour dire :

— Et le petit garçon, mon père, ajoutait : « Voilà comment, par avarice, les mauvaises gens, les barbares, les vainqueurs, les monarques tuèrent Hiram pour empêcher l'achèvement du temple de l'Égalité et de la Fraternité humaines... Mais

ne voulez-vous pas, messeigneurs et messieurs, reprendre la tâche de notre maître Hiram et la mener à sa fin ? Ne consentirez-vous pas à construire ici même un temple à l'image de celui conçu par Hiram, pour y cultiver sa mémoire et vous y assembler dans l'intention de rétablir l'égalité, la fraternité et la liberté originelles entre les hommes ? » A ces mots, le père du petit garçon étalait devant les amateurs de musique le plan du Temple... et il leur apprenait aussitôt des vérités si merveilleuses que beaucoup s'engageaient parmi les maçons du nouvel œuvre, comme apprentis, compagnons ou maîtres, selon la mesure de leur savoir... Ainsi le petit garçon voyagea dans les villes, fondant partout, en Italie, en Allemagne, des temples à la gloire du grand architecte de l'Univers, qui est aussi nommé le bon Dieu... As-tu compris..., apprenti ?

Omer riait de l'assonance et de la grimace malicieuse que répétait le parrain Polichinelle. En vérité, ces dernières phrases lui semblèrent longtemps fort obscures. Exactement, il retenait ceci : un petit garçon, fameux comme le Petit Poucet et comme le Petit Jésus, avait enrichi ses parents ruinés en jouant du clavecin de ville en ville, en racontant l'histoire d'Hiram et en élevant des temples que les amateurs de musique l'aidaient à construire. A la suite de quoi, d'effroyables changements étaient advenus qu'on appelait la Révolution, et pour lesquels, à l'exemple d'Hiram, son père le colonel Héricourt était mort, tué peut-être par les valets des tyrans, peut-être par d'autres mauvais compagnons.

Cette idée s'affermit tandis qu'avançait l'hiver. On ne pouvait sortir de la maison. Les allées d'eau gelèrent jusqu'à la naïade voilée de glace dans sa grotte. Le chat Minos dormait sous l'éclat rose de l'âtre, aux pieds de la nourrice, qui remuait les vingt bobines de son tambour à broder la dentelle.

Pour sa Picarde, l'enfant éprouva de l'amour attentif, le soir, quand il fallait se tenir sage pendant l'heure où le parrain, au reçu du volumineux courrier, lisait les missives et les gazettes, les brochures et les livres, après avoir relevé la mèche du quinquet de bronze. Tandis qu'il haussait les épaules, pestait et jurait à voix basse, ou bien discutait avec

grand-père Lyrisse, dont le domestique retirait difficilement les grosses bottes à l'écuyère, si le général rentrait de ses inspections aux marchés de la remonte. Céline, la brodeuse, chantonnait tout bas :

Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier,
Que mon amant fidèle
Fût encore à mes pieds...
Lala, lala, lalaire,
Lala, lala, tralala!

Et ses doigts allaient, séparaient les bobines, plantaient les épingles à têtes de couleur, croisaient, décroisaient, nouaient les fils, pour l'émerveillement d'Omer accoudé sur la tiède hanche de Céline amie.

Chante, rossignol, chante,
Si tu as le cœur gai.
Pour moi, je ne l'ai guère :
Mon amant m'a quittée...
Lala, lala, lalaire,
Lala, lala, tralala !

Lente et douce plainte, qu'elle psalmodiait ainsi en un murmure, le long des heures. Les bûches, parfois, croulaient dans un pétillement; le chat bâillait, étirait ses griffes hors de sa fourrure, dressait la queue, puis se léchait la cuisse, méticuleusement.

Omer, plus observateur, acheva de distinguer les cheveux blonds en mèches lisses sous la coiffe de toile, un visage rond fleuri de bons yeux bleuâtres, et de grosses lèvres capables de l'embrasser fort s'il grognait dans la torpeur que donne l'imminence du sommeil.

Au réveil, sa joue reposait dans la chaleur du giron qu'enveloppait un tricot de laine noire. Il s'étonnait de n'être pas dans son lit, d'avoir dormi si peu de temps, mais il trouvait un rire, deux mains pour le mettre debout sur la robe, pour le secouer doucement, une voix pour lui chanter...

C'est le petit Jésus
Qui allait à l'école
En portant sa croix
Sur les deux épaules.

Quand il savait sa leçon,
On lui donnait du bonbon.
Une pomme douce
Pour mettre à sa bouche,
Un bouquet de fleurs
Pour mettre à son cœur...
C'est pour vous, c'est pour moi
Que Jésus est mort en croix !

Et le monde avec son Dieu, avec Jésus, avec ses pareils, les petits enfants de miracle, avec le Poucet, le claveciniste, le monde renaissait au son du cantique. Le monde, c'étaient les boiseries grises de la salle vide, la table du bisaïeul tout éclairée par la lueur du quinquet, ses paperasses en tas, ses livres, l'écritoire d'argent noirci, les plumes d'oie éparses, la lourde montre bavardant au fond d'une coupe, la tabatière d'ivoire, son ovale de pierres étincelantes où paradait la belle dame peinte, entre les sceaux de cire verte attachés aux rouleaux de plusieurs parchemins. Parmi l'ombre, se dessinaient les lyres formant le dossier des chaises, les tentures de velours jaune tirées devant les fenêtres, la nymphe en marbre sur la cime de la demi-colonne.

A ce moment de la soirée, entrait madame Héricourt. Ses joues pâles étaient serrées dans la cornette que l'usage provincial imposait aux veuves. Que restait-il d'elle, autrefois si rieuse, à Paris, avec ses enfants, Omer et Denise ? Là-bas avait disparu sa joie, depuis une heure de sanglots qu'il se rappelait toujours en suivant sa mère, par les longs corridors, jusqu'à l'oratoire où elle l'emmenait pour la prière quotidienne.

Même si l'enfant voulait s'en distraire, sa mémoire évoquait un après-midi de soleil à Paris, jadis : Céline ramenait Omer plus tôt de la promenade, en le tarabustant et maltraitant pour avoir mouillé quelque peu de son costume au jardin public, dans le bassin des canards et des cygnes. Dans leur appartement de la Chaussée-d'Antin, il reconnut des larmes pareilles aux siennes sur la face de sa mère, assise en un coin obscur. Elle arracha des mains de la nourrice Omer épouvanté, le pressa contre son cœur, mais elle ne lui reprocha point d'avoir gâté ses habits. Elle répétait : « Tu ne verras plus ton père... Jamais, jamais plus il ne te verra ! Oh !

je t'aimerai, va, je t'aimerai autant que je l'aimais. » Ensuite elle enfouit sa tête convulsive dans la petite jupe sale. Tante Aurélie se mordillait cruellement une main, les yeux fixes. Omer craignit que ce ne fussent là les conséquences de son méfait. Pourquoi donc maman Virginie le baignait-elle de larmes chaudes ; pourquoi tante Aurélie, muette, se rongeait-elle les ongles en regardant la vitre ? Son dos maigre frissonnait par instants ; et puis elle riait d'une manière stridente, ainsi que le diable doit rire. Qu'elle ne quittât point cette attitude sévère pour l'embrasser, cela lui fit une grosse peine. Sa mère ne cessait pas non plus de tressaillir contre lui. Il pensa qu'elles le jugeaient trop méchant, et que ne plus voir son père serait la punition. Alors il étouffa. Quel crime irréparable avait-il donc commis ?

« Maman ! maman ! — s'écria-t-il, — ne pleure plus. Je n'irai plus au bassin des canards... Maman ! » Mais elle secoua la tête et le mit à terre pour être emmené par la nourrice qui le força de se taire, même dans la cuisine. Là, Denise, la grande sœur, soufflait sur une cuiller pleine de panade qu'on lui tendait. « Tu sais, papa est au ciel ! » annonça-t-elle, fière de savoir.

Omer admit ce fait sans autre inquiétude, car il désirait, sur la tartine, le goût du beurre. En mangeant, il songea que son père pouvait bien connaître au ciel les personnages d'importance que sont les anges et les saints. Sur terre, ne voyageait-il pas avec l'Empereur déjà ? Quand furent avalées tartine et panade, la nourrice fit répéter la prière, bien que ce ne fût pas l'heure. Dociles, le frère et la sœur articulaient docilement les syllabes. Omer se trompa, parce qu'il écoutait l'oncle Cavrois annoncer dans l'antichambre à des visiteurs : « Veuillez excuser ma belle-sœur de ne pas vous recevoir. Un grand malheur nous accable : le colonel Héricourt a été tué, en poursuivant l'ennemi de Wagram à Presbourg... »

Depuis le jour néfaste, maman Virginie cacha ses cheveux sous une coiffe de veuve, et chacun s'habilla de noir. Des ouvriers accrochèrent au salon le portrait d'un soldat en culottes blanches, en bottes hautes, et le torse drapé dans un manteau vert. De ce manteau sortait une main for-

midable en gantelet de cuir jaune, et qui tenait un sabre. Aux pieds du héros une grenade fumait. Ses cheveux se plaquaient à son large front. Plus loin, dans le tableau, c'était la neige, des lignes d'infanterie sombre, et les feux dardés du canon. « Le voilà, votre père ! » gémissait la tante Aurélie. Attirant Denise et Omer devant ses genoux, elle les questionnait ensuite sur leurs souvenirs du colonel. Le fils se rappelait ceci :

Un soir d'autrefois, le père traversait brusquement la lueur ronde du quinquet éclairant leur salon de la Chaussée-d'Antin. Le cri de sa colère domina le tumulte de Paris qui vibrait aux fenêtres : l'Empereur refusait de l'inscrire dans une promotion de généraux, cette fois encore. La main du furieux contenait, dans la ruche du jabot, les palpitations de son cœur ; son pouce s'enfonçait sous l'entournure du gilet gris. Toute sa haute personne soufflait. Il jeta son chapeau. Sourcils froncés, il apparut un peu chauve au-dessus du front tout blanc, que le casque protégeait d'ordinaire contre la bise ; elle avait bruni la figure entre les deux mèches des tempes. Son poing tapa la console. Un verre tombé se brisa. Deux plis de peau tirèrent la face depuis les narines jusqu'à la bouche écumante. Alors la tante Aurélie fit sortir les enfants. Denise toute cramoisie, étranglait tant qu'elle effraya la nourrice.

Comme il était moins grand lorsqu'on habitait Paris, avant de venir en Lorraine, Omer, à cette époque-là, expliquait difficilement ses souvenirs à sa tante et à sa mère : il se représentait bien les choses, mais il manquait de mots pour décrire. L'une et l'autre se désolaient de son ignorance ; et il sanglotait fort durant leurs impatiences fébriles. Fouillé par les yeux cruellement clairs de maman Virginie, il cachait dans ses coudes la honte de son impuissance. Elle le redressait violemment. Si, las de l'effort mental, il s'intéressait à la valse du moucheron dans le rais de soleil, elle le prenait au cou, elle attirait le visage dans le souffle de son propre visage afin de mieux scruter encore la petite âme incapable. A sentir sa mère obstinée, sévère et nerveuse, il la redoutait. Les pleurs lui montaient aux paupières. Méchante, elle l'écartait alors : « Cet enfant n'a pas de cœur ! Il ne se rappelle rien. Mon Dieu ! mon Dieu !... » Et dans le

mouchoir toujours humide elle voilait la douleur de sa face.

Denise, plus âgée de treize mois, savait les choses un peu mieux que son frère. Mais ils eussent préféré l'un et l'autre, à ces entretiens pénibles, les jeux des cousins Praxi-Blassans, du grand Émile qui comptait dix ans et possédait une armure romaine en cuivre, du petit Édouard que sa mère parait de collerettes pareilles à celles choisies pour Denise. Il donnait mille coups autoritaires, sans craindre même son aînée Delphine, la « madame Quiquengrogne ». Ses cousins, ses frères, ses bonnes la surnommaient ainsi, pour son mauvais caractère : forte et mauvaise, elle tirait les cheveux quand on froissait les robes de ses poupées, — une impératrice au manteau semé de grosses abeilles en or, un pape de satin blanc qui portait trois couronnes à son bonnet, beaucoup d'autres vêtues en dames, en reines, en poissardes.

On les admirait dans la maison de tante Aurélie, à l'hôtel de Praxi-Blassans, où des messieurs en bas de soie et des dames à traînes câlinaient les enfants bien propres. Là, sous le vêtement masculin endossé pour la fête de son cinquième anniversaire, large culotte rayée, courte veste à revers pointus, casquette à grande visière et à gland rouge, Omer timide se crut d'abord fâcheusement travesti. La tante, au contraire, le complimenta devant ses amis : « Oui, voilà les cheveux mêmes de mon frère, lorsqu'il était enfant, les cheveux et les yeux de Bernard Héricourt, son menton carré. Oui, ce sont ces boucles mêmes que mon père se plut à flatter doucement jadis ! » Aussitôt chacun le caressa. Vite l'enfant assuma l'orgueil d'égaler ainsi le héros si religieusement vanté par tous. De hauts soldats lui permirent un peu de jouer avec leurs boutons d'argent, leurs dragonnes, de toucher leurs sabres. On le persuada de nommer « mon oncle Augustin » l'officier à la mine sévère et à la voix douce qui, frère du mort, l'avait suivi de bataille en bataille. La femme d'Augustin, qui était odorante et somptueuse, fit présent à son neveu d'un petit cimeterre doré. « N'oublie jamais la bravoure de ton père ! dit-elle, mon bel enfant ! — Et imite-la, surtout, quand tu seras grand ! » ajouta l'oncle Edme que grand-père Lyrisse promenait à travers les salons en le tenant par le col et en

disant à tous : « Voilà mon gredin de fils revenu d'Allemagne... A-t-il assez belle mine!... Croyez-vous? il repart pour l'Espagne; il se rend auprès de Masséna... Je n'aurai pas gardé longtemps auprès de moi mes deux enfants, Edme et Virginie, ah! pas longtemps... La gloire m'enlève celui-ci; et quant à ma pauvre Virginie, elle veut aller vivre dans notre château de Lorraine, chez mon père, avec son tourment. Enfin!... elle a son petit pour la consoler! » Et ce fut alors l'inoubliable triomphe pour Omer, que ce monde de fées et de capitaines entourait; même l'oncle Edme l'embrassa très fort, comme s'il partait déjà pour la guerre; et aussi la splendide femme de l'oncle Augustin. Très fier, l'enfant se laissa conduire par la main jusqu'au médaillon qui figurait un colonel Héricourt embrouillé dans ses mèches brunes, entre deux épaulettes d'argent.

Ces épaulettes! Il se souvenait de les avoir aperçues une fois, bien auparavant, désignées par maman Virginie pendant une revue du Carrousel. Parmi tant de soldats, Omer avait mal reconnu le dragon qu'elle indiquait du bout de l'ombrelle à franges bleues. Quel que fût le souhait de son respect filial, Omer se représentait mieux les poitrines en or des maréchaux, les aigrettes des mameluks, les oursons des grenadiers à cheval. Il pouvait même écouter retentir encore les musiques, galoper un peloton étincelant, sous les cris innombrables de : « Vive l'Empereur! » L'élan de l'escorte avait, alors, effacé la prestance immobile et lointaine du colonel enserré dans les roides lumières des escadrons.

Pour sa mémoire, rien du père ne subsistait davantage, rien qui fût précis comme l'image de sa mère heureuse en ce temps-là, heureuse comme une reine, et saluée par la vénération des gens. Maintenant, venu l'hiver au château de Lorraine, que restait-il de maman Virginie, de son fourreau de satin vert, de ses bas de soie chinée, des mitaines gantant les beaux bras jusqu'au bouffant de l'épaule, de sa collerette évasée à la nuque, de ses chaînes d'or roulant sur la gorge nue, de son diadème émaillé, de sa chevelure aux boucles aplaties contre les yeux joyeux? Une autre, elle était une autre, morose et austère, semblable aux religieuses qui font peur à cause de la corde pendue à leur taille pour flageller. Elle

était une autre depuis cette mort du père, en l'honneur de qui toute la famille subissait il ne sut jamais bien quelle punition.

A l'oratoire, madame Héricourt l'asseyait d'abord, docile et timide, sur ses genoux. Chaque soir, l'embrassant, elle répétait qu'il se trouverait seul au monde quand elle aurait rejoint au ciel le défunt. Il faudrait alors obéir, très sage, à tante Aurélie. Ces paroles navraient Omer : c'était moins la peur de perdre maman Virginie que celle de subir, un jour, s'il retournait à Paris, les façons colériques de son oncle, le comte de Praxi-Blassans. Ce parent terrible distribuait de rudes pichenettes aux mains caressant les vases bleus, les statuettes d'ivoire, les cent objets précieux en apparat dans les salons de l'hôtel, au faubourg Saint-Honoré.

De l'en préserver Omer suppliait Jésus, lorsque, les doigts joints sur le prie-Dieu, il redisait mot à mot l'oraison de la mère. Sa confiance ne doutait pas d'être exaucée. Qu'un enfant comme lui, que Jésus, des genoux de la Sainte Vierge pût conduire les destins, il s'en étonnait, il s'émerveillait et adorait, mais ne soupçonnait pas la vérité d'une foi que démontraient au dehors les images séculaires, la magnificence des églises, la richesse des chasubles et des dalmatiques, l'or des ostensoirs, et surtout la puissance des orgues. Si le mot « Empereur » signifiait pour lui le son glorieux des clairons entendus au passage des troupes, le mot « Jésus » signifiait l'harmonie versée par les voix célestes des orgues liturgiques. La musique paraissait la force mystérieuse qui produit les miracles. Bien qu'Omer lui-même soufflât dans les trompettes et les flûtes, il croyait que les ondes sonores émanent de certains êtres invisibles, répandus partout, supérieurs et angéliques. Jésus devant les docteurs avait dû les surprendre par une sagesse chantée en musique de cathédrale. D'ailleurs, Omer ne parlait pas de ses opinions sur le divin : il avait la terreur superstitieuse d'encourir un châtiment maintes fois annoncé par l'ombre des corridors obscurs, la solitude d'une vaste pièce, les cauchemars du sommeil, s'il révélait sa certitude. Aussi bien les mots lui demeuraient inconnus qui eussent expliqué ce sentiment. Mais il le savait : le père du bisaïeul, cet enfant prodige qui attirait à son clavecin les gens de France et

d'Allemagne, et qui fondait en toutes villes des temples à la Fraternité, cet enfant-là s'exprimait en musique aussi. C'était la preuve de sa mission. De même les trompes du carnaval, à Paris, consacrent l'omnipotence de l'enfant Amour aux ailes d'or, quand il trône sous les panaches d'un dais que balance l'échine du Bœuf Gras, au milieu du cortège.

Au cours des oraisons, Jésus revêtait successivement ces formes diverses, dans l'esprit d'Omer. Triomphateur chevauchant un bœuf, claveciniste jouant parmi des maçons qui bâtissaient un temple avec des truelles et des équerres d'or, simple poupon rose que flairait l'âne de la crèche, qu'encensaient les rois mages ; enfant grave qui levait deux doigts de la main jusque devant son auréole mêlée à l'auréole de la Sainte Vierge, Petit Poucet semant de cailloux le chemin de la forêt, ou tirant les bottes de l'Ogre endormi, c'étaient là plusieurs faces du même Dieu. N'enseigne-t-on pas que Jésus vit dans toutes les âmes, qu'il voit tout, qu'il est partout, qu'il remplit l'univers et les consciences des hommes ?

Omer Héricourt se promit d'imiter cet enfant sublime, égal en âge à lui-même. S'avouant inférieur par l'intelligence, le courage et le savoir, il déplorait pieusement son ignorance de la musique.

C'est pourquoi maman Virginie excitait en lui une vénération sincère quand elle touchait l'harmonium. Il restait immobile et silencieux sur le carreau, non loin de la robe noire. Le miracle s'opérait. La voix de l'être invisible et puissant jaillissait vers les petites flammes tremblotant à la cime des cierges ; elle heurtait aux murs de pierre et aux vitraux colorés par la lune. L'ancien oratoire de la duchesse de Lorraine vibrait ; et l'autel étroit, son minuscule tabernacle de bois peint se transfiguraient alors pour l'enfant dont les oreilles ronflaient, dont la poitrine s'émouvait aux chocs continus des ondes chassées dans l'espace. Son corps lui paraissait une frêle chose qu'elles traversaient facilement et qu'elles imprégnaient d'une âme enthousiaste, vague, prête à pleurer, à crier, à aimer.

Maman Virginie chantait en latin. Ce langage inconnu augmentait le mystère. Son fils la regardait sérieuse,

virile, pleine de douleurs qui se lamentaient en ces mots inconnus. Il pensait, à ces moments, la voir grandir. Les joues frémissaient autour de la bouche émue ; les yeux bleus visaient une apparition fort triste, sans doute, par delà ; les doigts refoulaient sur les touches, comme au fond du pauvre cœur même, les peines toujours victorieuses.

En même temps, les sons le pénétraient, lui, chétif. Leur force le saisissait, emportait sa raison lasse de vouloir comprendre et qui s'abandonnait aux essors harmonieux vers des gloires vagues. Soudain, il désirait avidement voir des personnes radieuses, ailées, en or, celles aussi que désirait certainement l'hymne de sa mère.

En lui un élan cherchait son but, s'épuisait à vouloir : un élan qui n'avait pu s'envoler parmi les sons, qui battait de l'aile, comme un oiseau blessé à terre. Omer souffrait d'être le seul qui ne partît point vers les espaces. A voir sa mère éperdue laisser les finales mourir, il la devinait éprise de cet inconnu qu'il aimait en elle, plus savante pour le concevoir. Alors, s'il courait aux genoux de la veuve, s'il se hissait entre les bras accueillants, s'il écrasait sa bouche contre la joue offerte, s'il se pouvait blottir dans la chaleur du corps, s'il sentait deux lèvres à son front, cet élan trouvait le but dans l'étreinte maternelle, apaisante et consolatrice.

Sa mère lui fut apprise ainsi, pendant les soirs d'hiver, dans l'oratoire du château. Elle fut le terme de ses aspirations violentes, l'abri sûr contre les souffrances, un lieu d'apaisement où les désirs s'endormaient.

— M'aimes-tu bien ?

— Oh ! oui, maman !

Tout autre que la Picarde, elle inspirait plus d'affection. Aux bras de la servante, Omer se trouvait à l'aise : des heurts et du froid, on le protégeait ; on lui servait de véhicule pour avancer sans fatigue, et de perchoir pour découvrir au loin ; de siège pour être vêtu, dévêtu, lavé, peigné, bercé. Il aimait Céline ainsi qu'une part de lui-même, un autre corps, de vigueur et de stature mieux appropriés aux besoins de la vie. Maman Virginie, il l'admirait, ainsi qu'un être très différent de tous, supérieur. En elle aboutissait le vœu d'un bonheur obscur, mais certain ; d'elle tout dépendait : l'ordre de la maison et la suc-

culence du repas, la promenade, la prière, la musique et la joie d'être chéri, non comme un animal amusant, mais comme une vie précieuse.

Omer concevait clairement ces idées, bien qu'il n'eût pu les dire. Dans les mains de Céline, il jouissait mieux des choses : dans les mains de sa mère, il jouissait mieux de soi. Il goûtait en la compagnie de celle-ci ses fiertés, et de celle-là ses plaisirs. Cela l'eût intimidé que maman Virginie lui ingurgitât la soupe au lait. Avec Céline, il oubliait les mots de la prière : il s'en distrayait presque complètement, les soirs de réception, quand madame Héricourt demeurait au milieu des convives. Alors Jésus ne se divinisait point. Il restait un petit garçon qu'on négligeait pour le tic-tac de la pendule, le pétillement du foyer, ou le ronron du chat Minos.

Au printemps le Divin Fils récupéra, tout seul, le prestige de sa domination. En jupon tissé d'or, le chef couronné de diamants et la main tenant le sceptre, il apparut, au faîte du petit autel, sur le bras droit d'une Sainte Vierge également couronnée de pierreries, vêtue d'une ample robe d'or et d'un manteau de velours : les instruments de la Passion y étaient brodés entre des cœurs flambants.

Au retour d'un pays lointain, l'Espagne, l'oncle Edme rapportait cette magnificence. Omer eut quelque peine à se souvenir que le voyageur était le frère de maman Virginie, le fils du grand-père Lyrisse, mais il comprit mieux qu'il eût bataillé. Le capitaine de dragons souleva par la taille son neveu, le considéra longtemps, lui mit aux doigts le métal de sa dragonne. La mère aux pâles joues pleurait comme à l'ordinaire quand survenaient des visites. Grand-père Lyrisse parlait des chevaux qu'il achetait dans toute la Lorraine pour la remonte des régiments. Il embrassait son fils qui le nommait en riant : « Mon général ! »

Qu'ils étaient forts, ces parents ! Le casque du dragon sentait à l'intérieur le cuir et le fer quand le petit y mettait la tête, pour le rire de tous ; et la longue crinière traînait derrière lui sur le plancher. Les éperons cliquetaient sur les carreaux des corridors, où grinçaient aussi les fourreaux de sabres. Le grand-père mettait souvent un habit à plastron

d'or; il sortait devant deux soldats, celui montant la bête rouge, celui montant le gros pommelé.

Quelquefois, le grand-père et l'oncle se montraient vêtus de longues redingotes à brandebourgs. Ils étaient alors d'autres gens. Leurs allures inquiétaient. Sans armes, sans revers de couleur à la poitrine, sans culottes de peau et sans épaulettes, ils semblaient de graves messieurs qui refusaient de se travestir pour jouer. Omer se tenait à l'écart, fort sage. D'ailleurs, il avait bien raison, puisqu'un jour ils se disputèrent, attaquant de gestes et de cris le bisaïeul assis dans le fauteuil à oreillettes. Lui déclamait à vingt reprises :

— J'affirme que le général Oudet et nos frères les Philadelphes n'ont pas été tués par l'ennemi, le soir de Wagram... J'affirme que Napoléon leur a fait transmettre l'ordre de passer les avant-postes, sous prétexte d'une reconnaissance ; j'affirme que cet ordre leur prescrivait d'atteindre le lieu du guet-apens ; les gendarmes de Savary, déguisés en kaiserlicks, les y fusillèrent...

— C'est une calomnie ! — ripostait grand-père Lyrisse, secouant, à la faire tomber, la pomme ridée de sa petite tête blanche, au bout du long cou. — L'Empereur avait signé, la veille, la promotion d'Oudet au grade de général. Eût-il fait cela, s'il l'eût voulu perdre?

— Pourquoi pas? criait l'oncle Edme, se croisant les bras et avançant une figure rouge de fureur d'où s'envolaient ses mèches. — Bonaparte, en le nommant d'abord, écartait ainsi les soupçons des braves gens, simples et loyaux, comme vous, incapables de croire aux nécessités d'État !...

— A d'autres, blanc-bec !

— Mais, mon père, tous les états-majors l'ont compris. A Schœnbrunn, à Vienne, on parlait d'un soulèvement de l'arrière-garde... Alors, messieurs les Sublimes Chevaliers, les maîtres du Grand Orient, nous envoyèrent message sur message dans les loges militaires...

— Oui, notre devoir, — interrompait le bisaïeul, — était à cette époque d'épargner l'homme que les soldats considéraient comme leur fétiche de victoire. Il fallait consommer, avant tout, la ruine des monarques...

— Vous n'avez réussi qu'à rétablir plus solidement un nou-

veau trône..., qu'à soumettre au despote les forces suprêmes de la République, hurla l'oncle revenu d'Espagne, les bras au ciel.

Et il perdit la respiration.

— La République..., les monarques l'eussent écrasée mieux encore, en restaurant ici la féodalité, s'ils étaient entrés avec des troupes triomphantes...

— Non! parce que le peuple aurait aperçu clairement la vérité. Il eût repoussé le joug! Tandis qu'en Napoléon, il voit toujours le soldat de la Convention, l'admirateur de Robespierre, l'ami des terroristes, canonnant à Toulon les partisans des Girondins... et la nation laisse tuer une à une les libertés au nom de la liberté!

Le capitaine se précipita vers le bisaïeul. Autour de son corps maigre, les os de ses bras, les os de ses jambes trépignaient... Il proféra :

— Et vous, les chefs de la maçonnerie... Vous les Sublimes Maîtres du Royal Secret, vous-même, Grand Inquisiteur de la Stricte Observance, vous avez trahi l'Ordre et la République, en obligeant à l'obéissance les états-majors d'Espagne, le lendemain de l'assassinat d'Oudet. Six mille Philadelphes, tous officiers, eussent mené leurs troupes contre les valets du despote... et proclamé à Madrid la Constitution de l'An III. Tous les vieux jacobins du Midi nous ouvraient les villes. Les loges de Toulouse, de Bordeaux, de Nantes nous appelaient... Vous avez anéanti la République...

— Napoléon défend le camp d'Hiram contre les barbares. Il faut laisser achever son œuvre... Après, l'on verra!... — répondait le bisaïeul.

Mais l'oncle Edme agitait ses bras, disant :

— Oui... si les loges obéissaient toutes à vos avis! Il n'en est rien. En Espagne, depuis deux années, on nous ferme les ateliers du Grand Architecte. Quand nous nous présentons en visiteurs, les experts refusent l'entrée... Le tuileur déclare qu'il pleut dans le Temple. Nous sommes traités en profanes, en séides de la tyrannie... L'état-major anglais reçoit ses renseignements de tous les frères. Ce sont eux qui firent cerner le général Dupont à Baylen. Wellington put marcher sûrement. Apprentis et compagnons le nomment le libéra-

teur. Nous ne sommes plus les armées de la République, apportant aux intelligences de l'Europe la lumière et la liberté. nous sommes les complices d'un traître que son mariage avec Marie-Louise d'Autriche a fait entrer dans le complot des rois contre les nations !... Voilà ce que nous sommes, aujourd'hui ; voilà pourquoi nous évacuons l'Espagne, vaincus et honteux, sous les huées des peuples !...

Le bisaïeul l'apaisait, levant sa vieille main tremblante et molle.

Atroce était la peur d'Omer Héricourt. Tapi dans l'angle de la cheminée, il écoutait ces mots, ces phrases cent fois répétées depuis une heure, sans qu'il les comprît. Il s'efforçait de tout entendre, pour interroger ensuite, méditer, savoir les détails du péril prochain. Un instant, il attendit que le vieil homme dans son fauteuil fût frappé par le dragon d'Espagne, tant celui-ci jetait au ciel ses poings maigres issus de dentelles chiffonnées. Grand-père Lyrisse haussait les épaules au faîte de son immense échine courbée sous la flasque redingote olive. L'oncle Edme grattait ses favoris avec rage. Grand-père Lyrisse répétait toujours la même chose :

— Philadelphes, nous jurons d'employer uniquement la force des armées françaises à la défense des Droits de l'Homme, mais il importe de les protéger d'abord contre les ennemis extérieurs ; il importe d'interdire, par tous les moyens, aux barbares le camp d'Hiram !

A quoi le bisaïeul répondait, hochant sa large tête flétrie et les anneaux de ses boucles neigeuses, enfin condamnant d'une voix solennelle :

— Napoléon sera châtié à notre heure, après les autres tyrans... ah !

Au nom d'Hiram, Omer se rappelait, combinait ses souvenirs et les paroles de la dispute. Arlequin, l'Ogre et Polichinelle, les mauvais compagnons, menaçaient donc encore les amis du bon architecte, puisqu'il fallait défendre son camp, qui était sans doute la région des temples construits par le petit claveciniste au loin, il y avait cent ans ! Mille leçons oubliées ressuscitèrent. Une clarté soudaine illumina sa mémoire... Les rois assaillaient les temples d'Hiram, les temples d'égalité, de fraternité, comme l'en avait maintes fois averti

le bisaïeul. Et le grand-père Lyrisse, l'oncle Edme, si beau entre les mèches de sa chevelure, tous deux étaient les soldats du bon architecte, qui revivait dans les Enfants de la Veuve, dans le parrain savant !

Pourquoi se querellaient-ils ainsi?... Omer ne put arriver à le connaître. A l'exemple du Petit Poucet, il aima mieux rester coi : interroger lui eût peut-être valu d'extraordinaires punitions.

Son cœur tressautait aux paroles violentes. Il contenait malaisément les larmes de sa peur. L'angoisse enflait dans sa gorge frêle ; et il craignit qu'un sanglot n'attirât sur lui la fureur du capitaine. Il se recroquevillait en lui-même, vaguement sûr de voir tout à l'heure s'abattre sur lui la salle, le château, et le temple même d'Hiram, qu'on disait immense comme la terre.

Cependant le général Lyrisse obtenait qu'on refrénât les colères. Il conseilla de penser aux équipages, aux chevaux, aux voitures de campagne et aux harnais indispensables. On partirait bientôt. L'oncle et le bisaïeul se turent un instant. Ils écoutèrent ses chiffres. Puis, les voyant plus calmes, le grand-père ajouta :

— Allez, allez, tout se passera comme d'habitude. Nous nous divertissons à des histoires de sociétés secrètes; mais nous ne changerons rien au monde. Les peuples aiment les victoires et les empereurs plus que les libertés et les républiques, et Napoléon, qui étonne l'Europe, va la réunir définitivement sous une seule autorité, comme le firent César et Charlemagne avant lui. Vous aurez beau vous ceindre de tabliers en soie dans les loges, et brandir les épées flamboyantes devant les colonnes, vous ne transformerez pas l'âme éternelle des peuples, qui aiment l'esclavage. Le joug de Napoléon leur plaît. Il triomphera par nos armes, puissantes pour le servir, impuissantes à l'ébranler.

Là-dessus, les deux autres se récrièrent et nièrent avec d'épouvantables vociférations. Le bisaïeul se dressa :

— Bonaparte a trahi son serment, que nous avons reçu dans les loges de Valence et de Malte. Le monde maçonnique est relevé de ses obligations envers lui... Je l'affirme : encore un peu de temps, et les ateliers de toute l'Europe refuseront

leur concours aux armées impériales. Déjà vous heurtez en vain au seuil des temples, en Allemagne, en Autriche, en Pologne. Les aigles éprouveront le vent de la déroute, parce que tous les enfants de la Veuve se lèveront contre elles... parce que vous avez permis à votre maître de renier l'œuvre jacobine... parce que le sang de Jacques Molay crie contre vous... comme celui d'Hiram!

Ainsi hurla le parrain, tout droit hors du fauteuil. Sa canne fendait l'air. Il crachait les mots. Il chancelait sur ses grosses jambes boursouflées: il piétinait obstinément le sol :

— Il fallait m'écouter en 1806! Il fallait soutenir Oudet, les Philadelphes de Milan!... Il fallait m'écouter en 1809, suivre Fouché et Bernadotte!... Vous serez châtiés avec votre maître! Vous avez été les mauvais compagnons du Temple! Hélas! maintenant, ce sont les fils des Illuminés, les Amis de la Vertu, qui vont anéantir les assassins d'Hiram!

Au bruit, la Picarde entra, recueillit Omer, l'emporta jusque dans la cour d'honneur.

L'ordonnance de l'oncle Edme y nettoyait une selle poudreuse, des mors ternis, des courroies sèches... Et il fredonnait :

Veillons au salut de l'Empire,
Veillons au maintien de nos droits;
Si le despotisme conspire,
Conspirons la perte des rois!
Liberté, que tout mortel te rende hommage!
Tremblez, tyrans, vous allez expier vos forfaits.
Plutôt la mort que l'esclavage!
Les hommes libres sont Français.

Omer s'amusa de le voir fourbir. Hors de ses mains, les anneaux glissaient brillants et magnifiques. Le gland du bonnet de police rabattu dansait contre son oreille.

— Partez-vous aussi, monsieur Omer? — demanda-t-il. — Faut venir, donc! Je vous tiendrai tout votre fourniment bien propre, vous savez... Et puis nous allons loin cette fois, mam'selle Céline!... On dit que le Petit Tondu, il nous emmène chez le Grand Mogol, quoi! au fin fond des Asies, en passant par chez les Cosaques et le Grand Turc... Ah! la la, on va en voir du pays; on va en manger, des drôles de soupes... Faut

venir, que je vous dis. Si vot'papa était encore de ce monde, monsieur Omer, allez, il se ferait pas dire deux fois : « Guide à gauche !... » C'était un dur, un fameux... Et qu'on peut le dire... Je l'ai suivi à Essling, moi qui vous parle... Ah ! tonnerre ! c'était un dragon que le colonel Héricourt...

Liberté ! que ce nom sacré nous rallie !
Poursuivons les tyrans, punissons leurs forfaits !
On ne voit plus qu'une patrie
Quand on a l'âme d'un Français !

Omer eut envie d'aller aussi jusque là-bas... N'était-ce pas en Asie qu'Hiram avait élevé le temple de Salomon et toutes les splendeurs assemblées avec la truelle d'or, l'équerre et le marteau ?...

II

Quand furent partis le capitaine et le général dans la chaise de poste raccommodée par le charron, repeinte, tout éblouissante de ses roues neuves ; quand l'ordonnance du grand-père eut éperonné la jument géante ; quand le bruit des grelots et du fouet se fut éteint, maman Virginie demeura, toute une matinée, assise sur les marches du perron, à larmoyer. Omer s'ennuyait bien. Le ciel bas frôlait les murailles de verdure, le long du parc. Le vent poussait des nuages lourds, inclinait les branches, éparpillait les feuilles jusqu'aux vitres de la maison blafarde. Les ardoises s'envolaient du toit. Aux premières gouttes de pluie, le bisaïeul vint relever la pleureuse et la consoler en ses bras. L'orage tonnait dans le lointain.

Puis des saisons passèrent ; et la maison fut morose. Le vieillard s'acharna mieux encore à l'éducation du descendant. Seul le chien Médor égayait de ses abois, de sa queue battante, de ses ruses pour pénétrer dans la cuisine, puis ressortir, la gueule pleine, en fuyant les coups du torchon que brandissait la cuisinière injurieuse. Hirsute et roux, l'audacieux chassait les merles des taillis ; il réussis-

sait presque à les atteindre en bondissant à la manière d'une bête ailée. Il effarouchait le vol tumultueux des canards. Le pleur discret de ses narines appelait par les fentes des portes, lorsqu'on oubliait la promenade. Il osait franchir les plates-bandes. Très habilement, il esquivait les corrections. Aux genoux de maman Virginie, Médor, attentif à la possibilité d'un fâcheux accueil. posait doucement deux lourdes pattes fauves : il aplatissait là son museau de berger à poil rude. Il fût resté des heures immobile, confit dans la satisfaction de mêler à la chaleur humaine celle de son corps, noir et gris sur le dos, blond sur les cuisses. D'autres heures, étendu contre une marche du perron, il veillait au soleil, pour aboyer terriblement vers les loqueteux, les colporteurs et les courriers.

Un message annonça la visite de la tante Cavrois. Lorsque Céline et Omer lui remirent la lettre, maman Virginie s'étonna fort, dans le lit où elle souffrait de ses névralgies, durant les mois humides :

— Eh bien ! Caroline sort de ses moulins d'Arras ! Ciel ! qu'arrive-t-il ?... Tu vas donc revoir ta tante, Omer : te la rappelles-tu ?... Comment, tu ne te souviens pas ? Tu étais alors si petit !... Caroline, pourtant ! La sœur de Bernard, la sœur de ton père infortuné !... Tu sais bien, une grosse, en noir, qui avait toujours des coiffes de soie, et un réticule plein de mouchoirs bleus... et qui faisait chauffer tes petits pieds nus devant les bûches, et qui te faisait prendre tes panades en soufflant sur la cuiller ?... C'est elle qui t'a donné le beau couvert d'argent, pour ton baptême. Mais oui, c'est elle. Il n'y a pas si longtemps ! Il faudra te montrer bien respectueux envers ta tante... Son mari, ce pauvre Joseph, avait la tutelle de tes biens. Hélas, il est mort aussi ! Maintenant Caroline et le comte de Praxi-Blassans gouvernent ton patrimoine : car, ma foi, tu es propriétaire... mais oui, monsieur, tu possèdes une part des Moulins Héricourt... la part de ton père ! Tu en partages les revenus avec tante Caroline, l'oncle Augustin, tante Aurélie et le comte, que tu aimes tant ! Ah ! ah !... Dame ! c'est beaucoup de souris pour un seul gâteau... N'importe : Caroline veut, cette fois, te remettre elle-même ton quartier. Elle m'écrit qu'elle désire

connaître son neveu, puisque le voilà parvenu à l'âge de raison. Elle pense à nous et à notre chagrin depuis le départ de mon père et de mon frère Edme.

Omer espéra le quartier d'une tarte, et demanda quelle serait la taille du gâteau. Sa mère le railla. Caroline apportait, non pas un quartier de tarte, mais un quartier de rentes à son pupille qui ne voulut pas en démordre, se figurant mieux la friandise que l'argent. Le matin où l'on fut au relais, pour recevoir la voyageuse, Céline dut faire emplette de la pâtisserie chez le boulanger du village. Le gourmand y trouva moins de plaisir qu'il n'en attendait ; la pâte était lourde et les prunes sèches. Aussi vilaine que la tarte, Caroline ne le surprit guère par la laideur de son gros visage rouge, de sa vieille redingote anglaise bouffant au dos, quand elle descendit le marchepied du coche sans rabattre ses jupes sur une jambe épaisse en bas de laine grise.

Omer se laissa froidement baiser les joues. Il y avait tant de bruit, tant de choses curieuses !... la veste du postillon et ses bottes énormes, — celles de sept lieues sans doute, — sa queue de cheveux tressée avec des fils d'archal, l'immense voiture, jaune à la caisse, verte à l'impériale, bossuée par les colis en tas sous la bâche ; et la malle qu'on fit glisser le long de l'échelle ; et les gens qui regardaient aux vasistas ; et le joli jeune homme du coupé, svelte en son carrick et qui, froissant les ruches de son jabot, contempla maman Virginie. Trois petites filles faisaient des « bouches » sur les vitres, à l'intérieur, puis les effaçaient de leurs mains rouges. On regarda disputer un gros homme dont l'habit bleu dépassait en dessous la blouse de serge, dont le bonnet de coton débordait en dessous le chapeau de castor, dont le pantalon court flottait à mi-botte. Et l'étranger si drôlement affublé d'un manteau et d'un capuchon, d'un bonnet de drap, de guêtres en toile crottées ; et les poules accourant picorer le crottin vers le timon sans chevaux ! Sous le vaste écu d'or qui décorait l'enseigne de l'auberge, plusieurs dames jasaient en présentant les doigts au réchaud. Des hommes, afin d'allumer leurs pipes, soufflaient sur les braises parmi la cendre d'un pot de cuivre. Les chiens se flairaient entre les roues du véhicule. On amena les quatre chevaux pommelés ; on les attela. Les voya-

geurs se rassirent. Le conducteur sonna du cor, et toute la machine s'ébranla, traversant la déroute des poules, les abois des chiens, les saluts des palefreniers qui vérifièrent la générosité des pourboires.

Alors seulement Omer remarqua les attentions de la tante Caroline. Elle s'efforçait de lui plaire, inclinait jusqu'à lui son visage, qu'il jugea fort pareil à celui du chat Minos. Elle avait les joues pleines, le nez étroit, rosé, la lèvre supérieure saillante et bourrelée, le menton bref; et, dans les façons, un air de se vouloir caresser à vous. Quant aux yeux, ils devinaient, ronds et graves, l'âme de l'enfant. Il l'estimait à la fois redoutable et amie.

Dans la voiture elle déballa des pains d'épices en forme de cœur, saupoudrés d'anis, que l'on croquait. Elle exhalait la même odeur de farine, d'épicerie sucrée, de colle et d'angélique un peu chancie. Large et ventrue, elle occupait de la place. Les réticules, les cabas et les sacs pendus à ses bras l'augmentaient encore. Elle parlait continûment, interrogeait et répondait elle-même, habile à lire sur la physionomie les paroles devant qu'elles fussent prononcées.

— Certainement, il ressemble à Bernard ; mais bien plus à mon père, Virginie ! Regarde-le donc, ton fils. C'est à croire, mon Dieu, qu'il va peser de l'or au trébuchet dans le bureau des farines, comme le pauvre défunt. Avise-le quand il rit. Avise : c'est tout le père Héricourt, ma chère ! Tu l'as connu trop vieux pour le retrouver dans ce minois... Mais c'est tout son aïeul. Voilà sa façon de porter la tête et de secouer les mèches de sa perruque... Ah ! ma bonne, je n'en reviens pas... Embrasse-moi, mon gros... Veux-tu encore un cœur d'Arras? Aimes-tu ça?

Elle tirait de ses cabas d'autres douceurs. Il fut assuré de plaire à cause de cette ressemblance avec le mort inconnu. D'ailleurs, Caroline attira son neveu, l'assit sur ses genoux entre les sacs qu'elle écartait, le serra contre sa poitrine, sans vouloir le remettre à sa mère avant l'entrée au château.

De tout le jour, il ne quitta point la nouvelle amie. Contre les gronderies des parents, il la devinait protectrice. Sa robe de velours brun déteint lui parut un chaud refuge. Ses mains grasses le palpaient sous les bras. Elle lui fit don,

quand la malle fut débouclée, d'une corvette munie de ses caronades, de ses cordages et de ses poulies, de ses chaloupes, de tous ses agrès vernis. Des poupées minuscules portaient des pantalons de matelot en toile véritable et des chapeaux de cuir. Cent objets menus, rivés soigneusement au pont du bateau, justifiaient qu'on les admirât. C'était le modèle de la *Belle-Ariadne*, le navire de Joseph Héricourt armé en corsaire pour enlever les sucres des galiotes anglaises, et qu'on n'avait plus revu depuis trois ans déjà. Le frère de Caroline languissait-il sur les pontons, prisonnier des « queues rouges », ou bien la tempête l'avait-elle broyé? La tante l'ignorait. Perdus corps et biens, captifs ou tués dans un combat naval, jamais sans doute, les matelots de Joseph ne reparaîtraient en France, ni lui-même. Elle le dit, d'une voix triste, tandis que sa main caressait les boucles d'Omer.

Plus tard, elle fouilla ses paquets; ils encombraient les chaises; elle choisit un écrin, l'ouvrit. Une large timbale y brillait.

— C'est du vermeil !

— O. H. ! ses initiales gravées.

— Mais, Caroline. tu me gâtes l'enfant...

On se récriait. La timbale passa dans les mains. Ahuri de sa fortune, Omer, longuement, y savoura le laitage du goûter. Ses narines flairaient la lueur du vermeil : et il mirait. à la surface concave, ses traits élargis. Il posséda toute la splendeur du métal.

De la tante Caroline, il ne devinait rien. Pourquoi faisait-elle de magnifiques cadeaux, la dame en robe usée. aux bas de tricot gris comme ceux des servantes? Pourquoi était-elle riche, cette femme à figure épaisse, sournoise, encadrée de cheveux déjà grisonnants et rares entre les peignes qui retenaient des frisures ridicules? Le soir, dans son lit, il écouta Céline et sa mère rire des modes antiques, du haut chapeau enrubanné de jaune, des mitaines déteintes. des souliers à cordons. de la mante trop courte. du fichu écossais. Voilà donc qu'elle réalisait presque le miracle de la mendiante qui devient magicienne, en se révélant semeuse d'or, donatrice de corvettes coûteuses et de timbales en vermeil ! Vraiment, elle devait être cette fée des contes. Il

s'endormit accru d'un espoir, celui de la voir, le lendemain ou un peu plus tard, offrir une calèche, une chape d'évêque. Qu'elle eût dissimulé sa fortune, sous les dehors sordides, cela lui semblait un art excellent, qui la faisait double, la rendait mystérieuse, lointaine, un peu divine.

A quelques jours de là, comme maman Virginie discutait de ses fermages en compagnie des métayers, dans le salon aux colonnes blanches, Omer, se trouvant avec le bisaïeul et la tante Caroline, l'entendit déplorer qu'un bouton pendillât par le fil à la guêtre du vieillard.

Négligeait-on les soins nécessaires? Madame Cavrois promit de gronder sa belle-sœur. Aussitôt, du réticule pendu à sa chaise, elle tira une aiguillée, puis s'agenouilla pesamment, auprès de la jambe, malgré les représentations du parrain. Elle entreprit de recoudre. Attentive et lente, elle étalait un large dos marron; la ceinture entourant les aisselles écourtait le buste; le reste du corps était comme un sac de velours trop rempli.

D'abord elle vanta son frère cadet, le colonel Augustin. Elle excusa l'enfance du mauvais diable qui jadis avait fait sauter avec de la poudre le bénitier de l'église, à Sainte-Catherine-lez-Arras. Plus tard, le démon s'était enfui des moulins, pour rejoindre leur frère Bernard et s'engager à seize ans dans le corps de Lecourbe! La Providence avait choyé le scélérat. Il avait épousé une Hollandaise opulente. Maintenant il entrait à Moscou, colonel de trente ans. A quelle gloire n'atteindrait-il pas « si... Dieu nous garde! » gémit Caroline en se signant. Omer se rappelait l'oncle à la mine sévère et à la voix douce, et sa belle femme qui lui avait donné le petit cimeterre turc, aujourd'hui brisé.

Ayant étendu sur une chaise la jambe du podagre, la tante recousait le bord de la guêtre. Elle enfonça l'aiguille, continua de parler. A l'en croire, Augustin Héricourt écrivait des choses fâcheuses, sur la situation des troupes : l'Empereur les menait trop loin de leurs appuis naturels par delà les sables et les forêts de Lithuanie. Rarement Augustin avait commis des erreurs, en l'instruisant des probabilités utiles aux spéculations de la compagnie Héricourt et aux fournitures militaires. Il avait prévu les chances d'Iéna, la prise de Lübeck et les négo-

ciations de Tilsitt avant le comte de Praxi-Blassans lui-même. Tous deux niaient qu'à Moscou la paix se pût conclure. Donc, l'armée devant rester de longs mois en campagne, ne serait-il pas habile de faire parvenir là-bas, pour les vivres, quelques convois de blé?

Poussive, elle s'arrêta. Le parrain souriait en jouant avec ses breloques maçonniques. Caroline pêcha dans son réticule une lettre, et le pria de lire pendant qu'elle s'attardait à fixer le bouton de guêtre par mille points.

— Oui, oui, Augustin et moi, — répondit-il, — nous pensons de la même façon là-dessus... Envoyez du blé en Russie, madame Cavrois. Envoyez vos blés d'Artois!

Elle se moucha longuement; puis, la tête baissée vers l'ouvrage, elle exposa en phrases brèves et simples l'essentiel de son désir. Elle souhaitait que le bisaïeul, aidé de Virginie, achetât la moisson du pays lorrain. On leur livrerait à meilleur compte: une personne étrangère est aussitôt soupçonnée de spéculation par les paysans. En outre, Caroline manquait d'argent, à cette heure. Sur le conseil du chimiste Balthazar Claës, son ami de Douai, elle avait voulu cristalliser le jus de betterave, et le vendre comme le sucre de canne que les navires n'apportaient plus des Antilles, depuis le blocus. A Paris déjà, beaucoup de cafés, de tavernes débitaient ce produit. Toutefois les frais de l'usine étaient considérables: Caroline avait dû récemment payer la maçonnerie, les alambics, les chaudières et les fours, toute une machinerie coûteuse, qui mangeait du combustible. La compagnie Héricourt ne pouvait donc acquérir seule assez de grains pour la consommation des armées impériales. Elle présenterait bien un tiers de la garantie, en effets à prompte échéance et en bons du trésor; elle acquitterait d'avance le prix du transport par bateaux jusqu'à Rotterdam, et le fret des navires jusqu'à Dantzig; mais elle avait besoin dans cette affaire d'une commandite. Or le château de Lorraine constituait un gage excellent. La Banque d'Artois en formation prêterait là-dessus de bon argent liquide. Caroline en répondit. Le projet de contrat était même dans son portemanteau: il n'y manquait que les signatures et le parafe d'un tabellion...

Elle avait fini de coudre. Tenant le fil et l'aiguille attachés

encore à la guêtre ; elle s'assit sur les talons. Sa grosse tête de chatte blême visait le sourire malin du vieillard, qui secoua ses breloques et dit :

— Ma bonne amie, vous savez, je prévois aussi qu'Alexandre ne signera point la paix à Moscou. Napoléon devra querir à Saint-Pétersbourg son traité, en plein hiver russe, et à deux cents lieues de ses lignes de soutien, avec une multitude de soldats divers, espagnols, italiens, polonais, prussiens et bataves, fatigués par cinq mois d'une rude guerre, affamés, dépourvus de tout. Il vaincra, parbleu ! mais ensuite?... Ah ! le retour de ces hordes à travers l'Allemagne entière, l'Allemagne lassée de nourrir les troupes impériales et de subir leurs insultes depuis six ans. La révolte se prépare dans toutes les cités que, depuis un siècle, l'illuminisme convertit à la liberté. Oui, quand ils croyaient que les divisions françaises apportaient avec elles la République et la ruine des rois, les Illuminés d'Allemagne et les francs-maçons, la bourgeoisie, les artisans, accueillirent nos drapeaux. Mais Napoléon est seulement un monarque plus fort qui les opprime, un tyran qui les pille et qui les outrage, qui fusille les apôtres de la liberté, qui dément la France de Valmy. Aussi, en Bavière et en Saxe, l'esprit de la République se réveille. Les Philadelphes, dans chaque état-major français, préparent les soulèvements, et les Illuminés, dans chaque ville de Prusse ou d'Autriche... Eh bien, pour rétablir les choses comme les avait établies la Convention nationale, il faut des ressources... Toutes les miennes seront consacrées à cette tâche... Aussi ne puis-je en rien détourner, ma bonne amie, pour votre commerce... Pardonnez-moi, je vous prie...

D'abord la tante Cavrois ne répondit rien. Elle coupa le fil avec ses dents, reboutonna soigneusement la guêtre, reposa la jambe à terre, l'aiguille dans l'étui, l'étui dans le réticule. Omer la regardait qui se releva péniblement et vint le prendre entre ses bras. Avec elle, sur le sofa de velours d'Utrecht, elle l'assit, puis, le couchant contre le mol oreiller de sa poitrine, elle l'embrassa très étroitement.

— Tu es mon petit Omer, mon petit neveu chéri ; je t'aime autant déjà que mon fils Dieudonné... Tu ne connais pas Dieudonné !... C'est un poupard qui a dix ans. Un gros patapouf !...

Il faudra venir à Sainte-Catherine jouer ensemble, si Dieu le permet. Mon Dieudonné récite par cœur la table de Pythagore... La sais-tu, la table de Pythagore? Six fois six?... Trente-six... Si tu vois un panier de six pommes, et que je te donne six paniers comme celui-là, dis-moi, combien auras-tu de pommes?... Mais non!... Cherche... Six paniers de six pommes... Six fois six pommes?... Eh bien... Tu viens de le dire... six fois six, trente-six... Trente-six... Tu auras trente-six pommes, quand je te donnerai six paniers de six pommes... Omer!... Mon Dieu, comme tu ressembles à mon papa!... Il comptait, lui!... demande à ton parrain. Apprends à compter, mon pauvre petit... Autrement, plus tard... Car tu ne seras pas un gros richard, toi, si ton parrain ne veut pas nous aider à garnir ta part des Moulins Héricourt... Il ne veut pas, tu sais, ton parrain. Il veut que tu restes pauvre... Il refuse d'augmenter ta part... A Dieu ne plaise!...

— Point du tout! — protesta le bisaïeul; — point du tout, Omer!

— Si fait, si fait!... Il feint de t'adorer, mon pauvre petit, mais il se défend de t'enrichir, quand il le pourrait en signant l'acte que j'ai là dans ma valise...

— Voyons, ma chère dame, ne donnez pas des idées fausses à cet enfant...

— N'est-il pas vrai que vous vous obstinez à ne le pas enrichir, alors que vous admettez vous-même le bon aloi de mon entreprise?... Donc vous n'aimez pas votre filleul, puisque vous immolez son avenir au succès de vos ambitions particulières...

— Madame Cavrois, la passion vous égare... Je vous saurais gré...

— Je veux mettre en garde cet innocent.

— Et contre qui, s'il vous plaît?

— Contre vous. Je connais vos machinations infernales et celles de vos amis. Elles aboutissent à faire monter sur l'échafaud des milliers d'honnêtes gens...

Omer écarquillait les yeux et s'alanguissait dans la tiédeur des jupes. La tante Caroline imputait des crimes au bisaïeul. La sévérité de l'éducateur ne justifiait-elle pas l'accusation

de meurtres?... Cependant il témoignait de la tendresse, il choyait son élève; il le contemplait avec des yeux pleins de larmes. A qui fallait-il entendre? L'enfant écoutait la grosse chatte qui perpétuait ses reproches d'une voix geignante et parfois sifflante.

— Virginie m'a confié ses chagrins... Elle tremble que vous ne gâtiez le cœur de son fils. Notre Bernard était un caractère droit, qui répugnait aux allures hypocrites et secrètes de la maçonnerie... Que faites-vous de son enfant?...

— Bernard Héricourt était un fils de la Révolution. Il est mort pour les Droits de l'Homme... C'est au même culte qu'Omer sacrifiera, s'il m'écoute...

Le vieil homme, debout, proférait les mots distinctement. Il assurait sa canne devant lui. Ses mains s'y appuyèrent. Il regarda les yeux ronds de la tante. Il se redressait en son habit vert qui tombait de ses hautes épaules jusqu'aux guêtres. Il épousseta son jabot moucheté de tabac. Il releva une tête large, blafarde et fière entre les flocons de sa chevelure. Au coin de sa narine, la verrue était plus rouge.

— Vous me demandez des comptes, madame, ce me semble... Et sa grosse lèvre inférieure tremblait.

— Praxi-Blassans est le tuteur; je le représente ici; je représente mon frère mort; et je vous demande ce que vous faites de son enfant.

— J'en fais un être libre...

— Un jacobin par l'esprit, c'est-à-dire un homme impie, un homme de sang et de crimes; et un pauvre hère, par la bourse... Voilà ce que je sais de votre éducation...

De sa voix lamentable, elle gémit cela, sans arrêter les caresses dont elle flattait les boucles d'Omer. Même elle rajustait, en la tirant, la petite veste; elle remontait machinalement, par le pont, la culotte rayée. Interdit, Omer ne bougea point. Le besoin de pleurer l'étouffa. En même temps, il s'enorgueillissait de conquérir cette importance que deux personnes redoutables se disputaient ainsi pour lui, la haine aux lèvres.

— En effet, — reprit le parrain, — vous êtes la tante de l'orphelin : je vous dois de m'expliquer...

— Plaise à Dieu!... j'aimerais apprendre vos raisons...

Elle n'acheva point, mais se baissa pour ramasser une

épingle échappée de sa robe. L'oncle marchait, insensible au mal qui d'habitude affligeait ses jambes. Il revint brusquement vers elle, et dit :

— Que celui-ci recommence notre œuvre ! Je veux le rendre riche de gloire et d'immortalité, plutôt que de le faire riche d'argent...

— Billevesées, monsieur ! L'Empereur règne jusqu'à ce que M. de Lille rentre dans ses carrosses à Paris. Avant peu, la Révolution ne sera plus qu'un souvenir ; oui, plus tôt qu'on ne pense... Je relisais, hier soir, la lettre d'Augustin. L'état-major de Davout est aux cent coups. Une armée russe, qui revient de combattre le Turc, marche du Danube au flanc de la Grande Armée !... Gare là ! De tout l'Empire il ne restera point ça... vous m'écoutez ? pas ça !... Et alors : « Vive le Roi ! » Praxi-Blassans me mande comment tout le faubourg Saint-Germain est en effervescence. Les Chouans s'organisent en Vendée, en Anjou... Ils arrêtent en Normandie les convois qui transportent l'argent de l'impôt... Et ce n'est pas d'aujourd'hui...

— Ouais ! ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que mes Philadelphes et nos Jacobins travaillent les régiments de Paris... Apparemment, je puis dire que je suis au courant de quelque chose, moi, hein ? Il y a trois ans, nous avons tenu les gardes nationales avec Bernadotte et Fouché. Notre belle amie madame de Staël a pu croire que nous allions déplanter la branche d'acacia et réveiller le cadavre de la Révolution. Aujourd'hui tout sert autant nos desseins... Les Philadelphes ont un chef... et le colonel Oudet un successeur digne de lui. Nos braves suivront leur Léonidas.

— Léonidas ! Peuh !... Vous allez compromettre de braves gens, mon oncle, pour les bleuses-vues de vos adeptes...

— Corbleu, je sais mon affaire !

— Praxi-Blassans me l'a dit : le général Malet...

— Léonidas ! — rectifia le bisaïeul.

Et, violemment, il tapa le plancher de sa canne.

— Bon, bon, — sourit Caroline, — ce n'est pas moi qui préviendrai les gendarmes... D'abord, mon pauvre Cavrois était des vôtres. Fouché l'avait embobeliné... Moi, je ne veux rien savoir de toutes vos diableries, que le Ciel confonde ! Ça fait,

au reste, plus de peur que de mal... Le général Malet! Ouste! Un fou qui ne sortira jamais de son hôpital!

— J'ai nommé Léonidas; je ne veux connaître que notre frère Philadelphe Léonidas.

— Vous me la baillez belle... Il y a six semaines que Praxi-Blassans l'avertit en sous main de se tenir coi!... La police n'attend qu'un geste de lui pour se débarrasser des gens dangereux. C'est un complot qui finira dans la plaine de Grenelle... Sa femme a pour sigisbée un mouchard, et ne s'en doute point.

— Mais les Philadelphes s'en doutent! Je ne veux pas vous prier de lire ces cinquante messages... Vous y verriez que la police du despote ignore le principal, qu'elle guette inutilement et qu'elle se laisse prendre à toutes nos diversions. Dès que Bonaparte quittera Moscou pour marcher sur Saint-Pétersbourg... le roi de Rome d'abord sera proclamé à Paris, puis, en temps voulu, la République... Le peuple réclame la paix. Il se fatigue de mourir. Il hait le dévoreur d'hommes... Il saluera d'une seule acclamation le régime de la Liberté... Nous rétablirons alors l'acte constitutionnel...

— La Montagne, la Commune, la guillotine en permanence et le triomphe d'un autre Marat!... Dieu nous en préserve, monsieur! J'étais une petite fille lorsque vos abominations s'accomplirent... mais j'ai tout vu, et j'ai gardé la saine horreur de ces temps.

— Il ne s'agit pas de revenir aux excès de la Révolution, mais à ses bienfaits. Ma petite fortune y servira; et j'estime qu'en élevant Omer dans l'amour de la liberté et de la fraternité humaines, j'accomplis mieux le devoir de parrain qu'en gonflant sa bourse par des spéculations sur la disette de l'armée et sur le malheur public...

— Vous l'entendez, Seigneur! Mais pensez-vous que je suis une bête?... N'est-ce pas vous qui avez, à Berlin, circonvenu, lors de sa mission, ce Mirabeau, perdu de dettes et de crimes, comme Catilina, qui l'avez affilié aux sectaires, et qui l'avez conduit dans les antres maçonniques de Paris? Cruel vieillard, n'avez-vous pas fondé cette loge impie des « Neuf Sœurs », où Danton, Camille Desmoulins, Marat, Robespierre, tant d'autres scélérats se rencontraient et prépa-

raient les malheurs du royaume... avant que de transporter leur officine de forfaits au couvent des Jacobins!... Vous étiez l'âme satanique de cette loge... vous étiez le guide mystérieux de ces régicides par qui le sang le plus noble de France a coulé sur l'échafaud... Mon Dieu! Et ils excitèrent une telle réprobation par le monde que, depuis, l'Europe entière nous combat. Et pour quel résultat ces violences? La famine et le chômage à Paris!... le commerce ruiné par le blocus continental... toutes les familles en deuil... *Miserere nobis, Domine!*

Ses mains jointes se levèrent au ciel.

— Ah! madame, n'invoquez point les dieux contre nous. Ce n'est pas sous l'ancien régime que j'aurais pu acquérir, pour ma petite-fille Virginie et pour son fils, avec l'argent de mes comptoirs aux Indes, le domaine des ducs de Lorraine, quand leur héritier eut émigré à Coblentz dès l'appel de Brunswick et de Bourbon-Condé! Ce n'est pas sous l'ancien régime, que les Moulins Héricourt se fussent accrus de tant de biens nationaux, ni vos caisses comblées de l'argent que vous avez gagné en fournissant de cuirs et de farines les demi-brigades de la République... Laissez Dieu en paix; et contentez-vous de mener à bien vos négoces...

— J'y réussirai sans vous, monsieur, si Dieu m'aide...

— J'en suis bien sûr, madame... et je vous le souhaite de bon cœur!...

Là-dessus, l'un et l'autre se turent.

Alternativement, Omer les examinait, l'une, les coudes aux genoux et le visage en avant, des larmes aux billes de ses yeux tenaces; l'autre au fond du fauteuil, l'allure aisée, la main pendante, et le regard malin. Qui des deux avait raison? La douceur des jupes en velours et la caresse lente de Caroline retenaient Omer entre ses genoux. L'abandonner au milieu de la querelle lui sembla périlleux. Comme punition, ne lui eût-elle pas repris la corvette? D'autre part, elle retournerait bientôt en Artois; alors le vieux, s'il conservait de la rancune, infligerait peut-être des leçons très longues et des pénitences sévères; il confisquerait les bois du petit temple; il ne prêterait plus les outils en or du maçon. Assurément, c'était un homme terrible, doué de puissance et qui avait prescrit le supplice de bien des gens. Toutes les histoires d'ogres et de loups man-

geurs d'enfants affluèrent en souvenirs, parmi ceux des images où du vermillon épars désigne le sang des victimes. Un tel homme ne pourrait-il tuer aussi le filleul récalcitrant?

Omer le craignit et se pressa de courir jusqu'à la vieille main noueuse quand elle lui fut tendue par le bisaïeul debout :

— Omer, allons voir les poules ensemble!

Près d'être quittée, la tante Caroline épousseta sa robe et pleura tout à fait :

— Mon Dieu, que dirai-je au tuteur de mon neveu, que dirai-je au comte? Lui écrirai-je donc que cet enfant est dans vos mains pour toujours, et que vous le corrompez par des fables dangereuses, que vous l'appauvrissez pour vos ambitions de fou?

— S'il vous plaît, madame, écrivez-lui de la sorte! — répondit le vieillard, incliné en un salut profond.

III

Avec sa mère, dans le parc rayé de soleil, Omer se promena sous les branches dévêtues par les souffles. Novembre commençait. De suprêmes beaux jours luisaient doucement depuis une semaine. Les feuilles mortes craquaient sous le pas dans les sentes. Après les avenues de verdure cuivrée, l'étang apparut, que ridait la bise. Les roseaux secs s'affaissaient autour. L'enfant contempla sa mère en longs vêtements sombres et qu'entourait aux épaules un schawl de cachemire agité par le vent. Sa chevelure noire emmêlée de gris s'élevait en forme de casque au cimier tordu. Comme pour y revoir des images anciennes, ses yeux indécis, lassés de tristesse, regardaient la joie puérile. Son visage était d'un homme jeune et mélancolique, plutôt que d'une femme. Cette apparence virile surprit Omer qui la constatait pour la première fois. Pourquoi le teint de sa mère brunissait-il ainsi, se piquait-il de grains? Pourquoi la peau se collait-elle à l'ossature de la face? Et que cherchait-elle en son fils, la triste veuve?

— Si tu savais ! — gémit-elle enfin ; — mon frère Edme est tombé sous son cheval, qu'un éclat de bombe avait éventré... très loin, au fond de la Russie... Le régiment de ton oncle Augustin a été détruit... Et toute l'armée française revient de là-bas... Que de batailles avant qu'ils arrivent ici ! Edme doit-il souffrir dans la charrette qui le ramène !... Mon Dieu !... Et grand-père restera-t-il en Prusse avec la brigade de cavalerie ? Sans doute il va courir là-bas, lui aussi... Ses reins lui font mal, à présent... Mon Dieu !... Ah ! c'est trop de peine... c'est trop de peine... Toujours trembler ! toujours pleurer ! C'est mal de faire tuer tant d'hommes sains et braves pour la gloire d'un seul. Ah ! ce Napoléon !... Lui échapperas-tu, toi, du moins, mon petit... à ce monstre qui extermine les peuples ?...

Elle tendit le poing fermé vers l'horizon, puis entoura l'enfant de son bras. Il ne savait que répondre, enclin à jouer avec le ballon ; mais il jugea qu'il ne fallait point. Elle ne finissait pas de se lamenter :

— Ton père était ma félicité, mon cœur et mon espoir. Te le rappelles-tu ? Sa taille dominait les autres. Sa force domptait tout. Son âme demeurait noble même dans les événements infimes.

Omer démêlait, timide, les effilés rouges, verts et blancs du schawl, il comparait les vignettes de la bordure, — un ovale blanc avec une palme jaune, un ovale rouge avec une palme blanche, — et il cherchait quelles choses étranges représentaient les dessins de l'étoffe hindoue. La mère insistait :

— Crois-moi, mon enfant, les hommes sont pervers. Ton bisaïeul assurait autrefois que la Révolution changerait tout et tous, que les gens s'aimeraient et s'aideraient ensuite. Quelle rêverie ! Napoléon semble plus dur et plus méchant que les rois, et il fait périr bien plus de monde... Sur terre il n'y a que la terreur et la mort ! La seule consolation, c'est d'espérer la vie du ciel, l'immortalité de nos âmes, que Dieu sauve ! Nous sommes ici-bas afin d'obtenir notre rédemption par la douleur. Puisqu'on ne peut aimer autrui, il faut adorer Jésus, mon enfant. Oh ! prie donc, prie sans cesse avec moi ! Tu verras, plus tard : seul Jésus essuie les larmes et donne l'amour véritable, l'amour que ne finit pas

la mort, que ne corrompt aucun des vices humains... Jésus qui voulut périr sur la croix afin que nous puissions espérer en lui !

A ce sujet, Omer ne possédait pas d'idées lucides. Il se doutait bien de la méchanceté humaine ; cependant il s'estimait nanti de moyens pour la vaincre dans l'avenir. En somme, madame Héricourt régnait sur le château, les domestiques, les fermiers et les marchands. Cela ne suffisait-il point? D'ailleurs, il ne négligeait pas les prières : elles assurent l'accès du ciel où l'on trône, certainement, parmi les musiques des anges...

Il rattrapa le ballon et le fit rebondir. On entendit Médor aboyer à la grille, furieusement, derrière le bruit d'une voiture côtoyant le saut-de-loup. Omer pensa qu'une berline, sans doute, ramènerait de Russie l'oncle Edme. Ce serait effrayant de voir le malade près de mourir, peut-être. Le ballon roula. Maman Virginie lisait. On se trouva loin du château, dans le bas du terrain. Les pelouses montaient de là jusqu'aux bâtiments. Au loin, les fenêtres monumentales des étages supérieurs recueillaient les rayons du soleil entre leurs croisillons de pierre. Et la façade paraissait toute claire à distance. Vers elle, les statues de nymphes, souillées par les oiseaux, indiquaient le chemin dans les carrefours des allées, au milieu des pièces d'eau que recouvraient les lenticules et les nénuphars sauvages, aux ronds-points des bosquets circulaires, aux angles des taillis que trouaient les sentes. De l'une, Médor accourut, la langue pendante et les yeux fous. Il vint aux pieds d'Omer s'allonger en haletant, puis repartit, malgré les caresses et les appels. Alors l'enfant aperçut plusieurs traces sur le sol, une flaque s'élargissant hors de la place où Médor s'assit pour se lécher... C'était du sang. C'était la mort. L'effroi prit Omer, le glaça :

— Maman !...

Il montrait les taches. En lappant sa blessure la langue du chien rougissait. Et sur tout le poil rude, Omer distinguait maintenant les mêmes traînées pourpres. La bête revint à madame Héricourt, qui l'attira :

— Où est-ce? où est-ce?

Médor se débattait sur le dos, en agitant ses grosses pattes

rousses. L'inquiétude effarait ses yeux d'or. Sa langue dégouttait de sang et il teignait, autour de lui, la terre, l'herbe, les feuilles d'un arbuste.

— C'est à la patte. Un tesson l'aura entaillée, sans doute. Donne ton mouchoir, Omer... vite !

En effet la blessure lançait, par intermittences, un jet vif et vermeil. Maman Virginie se jetait à genoux pour serrer le mouchoir au-dessus ; et le mouchoir aussitôt devint une loque écarlate... La bête ne geignait pas. Elle pantelait en silence, couchée ainsi qu'un homme, et sa robuste poitrine fauve, ses cuisses blondes, ses pattes rousses, restaient immobiles : elle avait confiance en sa maîtresse qui la pansait. Cela semblait étrange, non terrible à l'animal ; il s'épouvantait moins qu'Omer, que maman Virginie. Ses bons yeux d'or guettaient les gestes dont il eût voulu deviner la signification.

Mais le sang ne cessait de jaillir, coup sur coup. La robe se tachait d'éclaboussures, et les mains de madame Héricourt aussi.

— Pauvre bête!... Pauvre Médor!... Comment faire? La maison est loin !

Elle enveloppait de son fichu la patte, et serrait davantage. Une douleur fit se redresser le chien tout à coup. Il apparut droit, grand comme la mère qui le maintenait, et le poil rougi, et la langue sanglante... Puis, d'un effort, il se débarrassa, s'enfuit, semant des flaques, marquant le terrain de ses traces. Il croyait maintenant que la douleur était une punition infligée par les maîtres : car, la queue basse, les oreilles abattues, il fuyait éperdument.

— Courons! — dit la mère. — Tu me rejoindras...

Alerte, elle disparut dans sa robe envolée. Elle cria :

— Médor ! Médor !

Omer pleura : Médor allait-il périr, l'ami joyeux de leurs promenades? Le fantôme hideux de la mort envahit son imagination, en dépit de la lumière radieuse. Il approchait dans les bois d'automne. Était-ce sa menace, ou bien le vent, qui sifflait à travers les branches?

Omer courut de toutes ses forces, sur les vestiges de sang; et il lui parut que, sans défense, solitaire ainsi dans le vaste parc, il pouvait mourir de même façon que le chien.

— Maman ! maman ! — appela-t-il, désespéré.

Elle ne répondit point, lointaine, déjà.

Essoufflé, toussant, il courut encore. Au lieu de s'animer pour compatir, les nymphes en marbre, du haut des socles, s'amusaient à retenir paisiblement leurs draperies linéaires. Il précipita sa hâte. Et sa frayeur croissait. Il se rappela tous les meurtres, celui d'Hiram et celui du colonel Héricourt, celui des filles de l'Ogre égorgées au fond de leur lit, celui de Léonidas, ce général Malet que les bourreaux de l'Empereur venaient de fusiller à Paris, et de qui le bisaïeul vantait les vertus, en insultant aux assassins, en répétant qu'une fois encore Hiram succombait avec la personne de Léonidas sous les coups des mauvais compagnons. La colère de ce deuil emplissait la maison. Tel que Médor, Léonidas avait ruisselé de sang, après la première décharge, qui ne l'avait point terrassé. Et dans l'esprit de l'enfant, l'image affreuse s'étala, ainsi que la décrivait l'ancêtre, détail par détail, depuis cinq jours.

Dans une plaine couverte de peuple, et aux arbres chargés de faces humaines, de corps entrelacés aux branches, treize officiers, en uniformes, essuient, rigides, le feu des vétérans... Tous tombés, le général reste seul, tout droit, sous un plastron de sang qui s'écoule de plusieurs blessures, au cou, aux épaules, qui noie l'or de ses boutons, de ses broderies, qui ruisselle jusqu'au creux de ses mains tendues, pendant que sa forte voix réclame : « Et moi donc, mes amis, vous m'avez oublié ? » Puis, au lâche seulement blessé, et criant : « Vive l'Empereur ! » par espoir d'être épargné, elle riposte : « Va, pauvre soldat, ton Empereur a reçu comme toi le coup mortel ! » Enfin elle ordonne : « A moi, le peloton de réserve ! » Et c'est trente tonnerres qui éclatent, qui voilent de fumée le héros. Il chancelle, s'écroule la face contre terre... Mais, pour l'enfant qui songe, il se relève aussitôt, dégouttant de liquide rouge, comme Médor, éperdu comme lui de se voir mourir.

Omer court plus vite, et la vision se développe devant les perspectives. Difficilement, le petit garçon peut reconnaître, au travers des fantômes, les perrons larges, les portes de chêne verni, les bâtiments de l'aile droite et la croix de fer qui domine, au pinacle de l'oratoire, deux poivrières enve-

loppées de vigne, les bâtiments de l'aile gauche et la tour massive pointant sa girouette dans l'azur. La maison entière se devine mal parmi les larmes et la transparence du général Malet qui rit comme la Mort. Il s'oppose à ce que l'enfant, sans le toucher lui-même, atteigne au bassin de la cour d'honneur. Le fantôme veut lui faire goûter le sang de ses doigts, et les offre aux lèvres déjà saumâtres comme si elles l'avaient bu.

A la cuisine, Omer trouva Médor, couché, la patte dans des toiles propres, et une mère consolatrice qui cajola son fils, qui l'emmena dans sa chambre, où elle changea de robe.

De ce jour, il cessa d'être indifférent au chagrin qu'inspire la mort des autres. Il examina plus soigneusement le portrait de son père au salon des colonnes. Une haine germa dans son cœur contre l'Homme au nom de qui le colonel Héricourt, le général Malet avaient expiré dans leur sang répandu. L'Empereur peu à peu ne fut plus le héros d'une musique de gloire ; il devint le Mauvais Compagnon, tueur d'Hiram, l'Ogre égorgeur des petits, le Pharisien crucifiant le bon Jésus. La faiblesse de l'enfant se révolta contre la puissance qui distribue la mort, qui désespère les veuves, les mères, qui fait geindre les vieux savants dans leur fauteuil à oreillettes de velours jaune.

Les pluies de l'hiver battirent les vitres. Morne fut la saison. Les boiseries du cabinet jaune s'assombrirent encore. Tant de nuages épais et noirs roulèrent à la cime des arbres dépouillés, qu'Omer n'espéra plus le retour du soleil. Et soudain la neige tourbillonna entre les halliers bruns. Elle couvrit les pelouses d'un drap immaculé. Dans quelles routes froides la charrette russe traçait-elle ses ornières avant de ramener l'oncle Edme ?

Sans doute parce qu'il flairait les approches de la mort, le vieil homme pressait davantage l'éducation d'Omer !

— Petit, petit, il est temps que tu recueilles ma volonté et mon savoir : tu les garderas en toi, dans les réserves de ton esprit, jusqu'à ce que ta raison ait appris à les rendre utiles, par les moyens de tes actes et de tes discours... Je suis l'outil émoussé, brisé, dont se servit Dieu, soixante ans,

pour améliorer le sort des peuples... Tu seras l'outil neuf et solide qui terminera la tâche... Petit, petit, ne regarde pas en l'air la toile que tisse l'araignée à l'angle du plafond..., ne regarde pas les oiseaux du ciel, ni les branches du parc... Regarde avec les yeux du cœur les images de ma pensée... Il est temps, il est grand temps de ne te plus distraire pendant mes leçons... car pourrai-je encore, un an, te les donner? Apparemment j'irai bientôt dormir au sein de notre mère la terre, en me transformant par les mille vies de la corruption... Écoute, petit, écoute... Vois comme ma vieillesse t'implore. Immole ta jeune impatience des jeux au désir de réaliser le plus beau vœu d'un triste moribond... Et je te laisserai, par héritage, ma truelle, mon marteau, tous mes bijoux de maçon... si tu veux apprendre sagement ce que j'enseigne... Allons, petit, ouvre ce volume de l'Ancien Testament... et parlons de Moïse qui connut la lumière divine...

C'était encore un petit enfant comme les autres héros, un petit enfant sauvé des eaux par la fille du Pharaon, à l'heure du bain. Cette parité d'âge entre eux prévenait Omer favorablement. Il était alors tout oreilles pour écouter la merveilleuse histoire. Dix fois l'ancêtre recommençait l'explication. Sa large face ravinée, touffue de sourcils blancs et noirs, excavée autour des yeux profonds et si vivants parmi les fines loques des paupières, semblait maintenant le plan même du pays d'Israël. Dans les creux de ses rides, que de pasteurs avaient dû pousser leurs moutons gris, comme les bergers de Lorraine dans les chemins encaissés du voisinage!... Il disait aussi les légendes des pays étranges dessinés sur les pages des albums, où les dieux avaient quatre têtes sereines, et quatre mains qui tenaient des emblèmes... Indéfiniment, l'ancêtre tournait d'autres feuilles, nommait tous les héros et tous les fondateurs, celui qui déroba le feu du ciel, et celui qui fonda les premières cités en assemblant les chasseurs aux sons de sa lyre.

Au printemps du parc, Omer fut un jeune Brahma ravi de sa création. Son haleine attirait les fleurs sur les rameaux encore nus du cerisier; son regard faisait éclore les parfums des violettes parmi le gazon. De sa bouche heureuse s'était

envolée, sans doute, la fauvette grise qui fendait l'air. Chacun de ses pas ressuscitait le perce-neige et les renoncules. L'enfant se dérobait à la raison, quand elle dénonçait l'erreur du rêve :

— Céline ! c'est moi qui appelle au bout de la branche les clochettes du lilas. Tu vois?... j'ai dit : « Sois un lilas », et j'ai soufflé. Et voici.

— Vraiment? — répondait la bonne Céline en levant ses mains dévotes. — Ah ! vraiment !

— Oui, je suis Brahma, l'initié, qui transformait la nature et qui soutenait le monde sur une chaîne. Tu sais, j'ai quatre visages ; et chacun est une des saisons. Aujourd'hui, j'ai mon visage de printemps, Céline ! Cueillons un bouquet de lilas pour maman Virginie, un bouquet de violettes pour tante Caroline... vite, Céline !... Et maintenant, regarde comme je saute... Une, deux, trois... Je saute jusque dans le soleil. As-tu vu?... J'étais devenu le soleil, comme Ammon.

— Ammon?

— Ammon, qui sut attirer le soleil dans les miroirs de son temple, des miroirs grands comme d'ici la ville, des miroirs de cuivre poli où toute la chaleur des fluides restait et que les pèlerins venaient adorer en voyageant à travers les sables, longtemps, longtemps. Et quand ils avaient bien appris toute la sagesse d'Ammon, quand ils connaissaient toute la lumière, on leur donnait une corne... écoute, Céline, écoute !... on leur donnait une corne qui était en lumière aussi, et qu'ils portaient sur la tête... Tu n'écoutes pas, Céline !

Céline tricotait en marchant, et fredonnait son air favori :

Chante, rossignol, chante,
Si tu as le cœur gai.
Pour moi, je ne l'ai guère :
Mon amant m'a quittée...
Lala lala lalaire,
Lala lala lalala !

Il ne la convainquait pas toujours de prêter une attention assidue, même lorsqu'il put dire comment Orphée le mage avait réuni par les prodiges de son éloquence les chasseurs

épars aux bois, comment il les avait instruits dans l'art de bâtir les villes, abri des existences fraternelles. En récompense de ses progrès, l'enfant reçut de Paris une belle lyre en bois dont la base contenait des pralines : car le parrain honorait le savoir, généreusement. Les pralines mangées, l'instrument demeura, prétexte de danses et de postures gracieuses devant les glaces des trumeaux. Omer pensa charmer, lui aussi, les bêtes féroces, Médor et les hommes semblables à lui-même, toute l'assistance des miroirs. Une glace suffisait pour qu'il fût deux : le maître et le disciple, le prophète et le roi du peuple. Dans l'ancienne chambre de la duchesse de Lorraine, ordinairement interdite à ses ébats, le triptyque de la psyché lui donnait même trois auditeurs, s'il parvenait à se tenir là pendant les lectures de sa mère. Muet par crainte d'interrompre la savante, il s'amusait à vivre la gloire des bardes. Ou bien, il se voyait, à la cime d'un roc, Prométhée farouche et orgueilleux d'avoir dérobé au ciel le secret du feu qui modifie les choses, réchauffe les membres, qui rôtit les viandes et qui rassemble la famille autour de l'âtre, fond les métaux.

D'autres jours, fouillant, de sa pelle, le terreau des plates-bandes, puis le moulant à la forme du petit seau, il se louait de construire les maisons de vastes cités, de reprendre la tâche d'Osiris en Égypte, d'élever les Pyramides et les sanctuaires, où Moïse viendrait tout à l'heure, avant Thalès et Pythagore, apprendre les sciences et les lois. Omer en promulguait quelques-unes pour l'usage des bestioles qui fuyaient la fourmilière ouverte.

Le matin, dans sa chambre, à demi nu, entre les genoux de Céline qui l'épongeait, pourquoi se fût-il distingué de ces premiers sages prêchant, ainsi dévêtus, autrefois, les principes de l'Art Sublime, au bord des fleuves de l'Inde et de l'Égypte, au long des routes marchandes, au parvis des temples, et qui portaient le nom impossible à retenir, le nom pour lequel la canne du bisaïeul cognait les doigts cruellement : « gym-no-so-phistes... »

Dans les bois, dès la vue du gui, l'enfant se plaisait au rôle du druide. Couronné de feuilles, il était habile à manier la faucille d'or plus puissante qu'un sceptre ou qu'un glaive

pour courber en adoration les têtes d'un peuple. Caroline riait, l'embrassait, disant :

— Alors, tu es un druide... Tu n'es donc plus Moïse, à présent ?

— C'est la même chose.

— Bah !

— Ils commandaient les nations, tous, Moïse et les druides, avec les lois d'Égypte...

— Ma chère belle, ton grand-père le rendra sot, ce petit !...

— Ah ! ma bonne, — répondait madame Héricourt, — Dieu le sait : ce vieux jacobin empeste l'âme de mon enfant... Patience, j'y porterai remède, quelque jour.

Le pouvait-elle, puisqu'elle demeura couchée de longs mois dans la chambre ducale ? Le médecin montait souvent l'escalier, et, après sa visite, Céline emportait un bassin rempli de sang. Maman Virginie ne semblait pas trop chagrine au milieu du grand lit blanc magnifique, qu'entouraient des rideaux en damas cramoisi. Ses beaux cheveux argentés, ses longues mains brunies, la douceur riante de son visage, enfoui dans les dentelles des oreillers et des draps, ne conseillaient pas aux visiteurs de s'apitoyer trop.

Omer apprit que le mal siégeait au ventre. Lui-même souffrait parfois d'indigestions : c'était pareille misère, sans doute. Il priait Jésus de guérir sa mère, chaque soir et chaque matin. Bien des dimanches se succédèrent avant qu'elle l'emmenât au village, pour assister à la grand'messe. Plus l'enfant raisonnait, plus augmentait l'influence du parrain sur ce jeune esprit. La mère s'occupait ailleurs de Dieu, de ses maux et d'économies ; Caroline, de ses commerces, de ses voyages entre l'Artois et la Lorraine. On la voyait revenir souvent, grognante, active. Alors, elle s'installait au salon des colonnes pour y recevoir toute espèce de gens malotrus, fermiers, propriétaires, convoyeurs et rouliers, tandis que, dans le parc, les fouets, autour des attelages, claquaient entre les cris des essieux et des cailloux rompus par les lourdes roues des chariots. Elle écrivait en appuyant ; la plume d'oie, sous la main blême grinçait. Bientôt, la tante se hâtait de repartir dans un haut cabriolet jaune à la capote lépreuse, et couvert de crotte ; elle menait elle-même la jument grise, très rapide.

Tant qu'il en put contenir, elle engrangea dans le château la moisson d'août. Ensuite, des filles et des gars en sueur édifièrent tant de meules sur les pelouses qu'on dut se priver d'y cueillir les fleurs. Cent voitures dételées et munies de vastes bâches restaient à la file dans les ornières des avenues, le long des allées d'eau. On déménagea les meubles vermoulus des mansardes afin d'y pouvoir hisser les gerbes à la poulie, contre la façade. Médor haletait, aboyait à la tête des percherons, menaçait tout ce tumulte inquiétant. Malgré tant d'action, la tante Caroline semblait toujours indéchiffrable à son neveu, trop grondeuse, sournoise, même hostile quand elle demeurait, tout un après-midi, sur les coussins d'une bergère, en répétant le geste machinal de savonner ses mains grasses, garnies d'anneaux en or nu, sans pierreries. Le grand-père Lyrisse, les oncles Edme et Augustin, eux, étaient à la guerre; ils agissaient dans la légende des batailles, triomphale de nouveau. On citait maintes fois les noms de Lutzen et de Bautzen.

Certain soir, le parrain entra précipitamment au salon des colonnes. Il montrait une lettre du volumineux courrier retenu dans le pli de son bras gauche.

— Edme est sauf à Grodno! cria-t-il. La loge de la Croix de Fer me le fait savoir. Nos frères prussiens ont pu se renseigner auprès de l'armée russe. A Krasnoë, les Cosaques ont réquisitionné sa charrette dans une ferme, avec les fourgons d'autres blessés... Ils ont voulu fusiller les moins valides, ceux qui ne pouvaient plus marcher pour mettre dans les voitures leurs propres malades... Au moment du danger, Edme, à tout hasard, fit notre signe maçonnique de détresse. Ils ont compris et ils l'ont épargné...

Le bisaïeul, radieux, vantait l'excellence de l'illuminisme, prétendait convaincre Virginie et Caroline étonnées, heureuses. Des larmes mouillèrent les yeux. Quel homme était ce vieillard qui arrêtait le bras des guerriers à une telle distance et dans un pareil temps! Omer le révéra plus. Il lui parut que sa vie entière appartenait au magicien généreux, parfois sévère et brusque, mais bienveillant malgré ces colères qui multipliaient les lueurs de ses regards. Lorsque l'enfant tomba malade, il attendit de lui sa guérison et fut étonné de

sentir brûler encore ses joues après la première visite du parrain dans sa chambre.

Les chariots qui partaient avec les blés de Lorraine vers les bateaux du Rhin ébranlèrent la tête douloureuse du petit fiévreux pendant que l'automne roussissait les feuilles, que s'épanchaient les pluies au long des journées interminables. Omer Héricourt souffrit de la soif dans son lit. Des rougeurs ponctuaient ses membres moites. Céline remplissait de tisane les bols. Même dans la timbale de la tante, la magnésie lui répugnait. Aucun julep n'amollissait les peaux rêches de la bouche. Médor et Minos bâillaient dans la chambre en s'étirant. Maman Virginie cousait, silencieuse ; elle s'égaya le jour qu'il se put lever.

Un matin de convalescence, sur le perron du château, il encourageait les chiens de chasse à se battre dans la cour d'honneur. Sa tante et sa mère étaient à la messe, Céline tricotait debout. La boule de laine dégringola de la poche du tablier bleu. Le sable assourdit le trot d'un attelage. Derrière deux chevaux trempés de sueur, la chaise de poste parut, arriva, tourna. A la portière ce fut une petite tête ronde drôlement hérissée de barbe grise ; et la voix du grand-père salua :

— Bonjour, Omer !...

Céline se précipita :

— Ma mère !... Monsieur le général, quelle mine vous avez donc !

Un soldat sortit de la voiture.

— C'est monsieur ! — annonçait la Picarde aux gens de l'office.

Des servantes nouèrent leurs tabliers en se hâtant.

— Je suis bien malade, ma pauvre Céline... Enfin, m'y voilà toujours... Et Virginie ?

Omer se fit embrasser par la barbe piquante...

— Le général a le typhus, — murmura le militaire qui soutenait son chef enveloppé dans un manteau de cavalerie.

Péniblement, le malade gravit les marches...

— Qu'on prépare mon lit... vite ! — implorait-il, comme s'il eût craint de mourir avant de s'y coucher.

On l'étala sur la bergère.

— Mon père est là?... Qui peut me donner des nouvelles du capitaine?

Omer ânonna ce qu'il savait.

— Ah! tant mieux!... Au moins, vous ne resterez pas seuls dans la vie, ta maman et toi!...

L'enfant s'enorgueillit d'avoir pu renseigner sans faute.

En lui-même il répétait sa phrase, qu'il admirait claire, précise, complète. Avant le départ du général, jamais il n'eût pu, tout seul, l'avertir d'une chose si difficile à dire. Mais pourquoi grand-père avait-il une botte crevée sous l'orteil, et sa culotte tachée de cambouis? Il soufflait en gonflant ses petites joues hirsutes. Fréquemment, les yeux s'éteignaient dans des paupières cernées de halos bruns et flétris. Au col de l'habit, l'or des feuillages était rougi, et l'enfant remarquait, à la manche, un accroc raccommodé grossièrement. La tante Caroline rentra la première. Elle se récria, commanda qu'on fît chauffer de la camomille.

— Où est votre portemanteau?

— A Leipzig.

— Comment?

— Mais, ma chère, on a fait sauter le pont trop tôt : tous les fourgons de ma brigade, vingt mille hommes et deux cents pièces de canon demeurent aux mains de l'ennemi.

— Alors vous avez perdu votre nécessaire d'argent!... O Dieu! avec tous les flacons à votre chiffre!... Et votre linge?... aussi?... votre trousseau tout entier... Mon Dieu! quelle déroute!... Vous êtes fait comme un voleur!... C'est ça vos bottes, grand Dieu!... Vous n'avez donc rien pu sauver de vos équipages?... Quel malheur!... Où souffrez-vous?...

Le bisaïeul entra. Son fils lui tendit les bras, ensuite il laissa déclamer la fièvre :

— Ah! mon père, vous l'aviez bien prévu, les Enfants de la Veuve livrent l'Empereur! En pleine bataille, les Saxons passent à l'ennemi... Mes hommes ont pris un officier cosaque: dans sa giberne, il avait plusieurs copies des ordres de Berthier relatifs à notre marche, étape par étape. En haut de la pièce, j'ai reconnu le diagramme de la loge « la Croix de Fer », le fil à plomb des adeptes!... Napoléon est perdu...

Ça ne lui sert à rien que Moreau, devant Dresde, ait eu les jambes emportées… A son défaut, c'est Bernadotte ou son fils que vos Philadelphes et le *Tugendbund* des Illuminés proclament à la place de Bonaparte, comme empereur des Français. Le tsar Alexandre leur obéit à la lettre. Nos frères bavarois ont failli nous prendre tous devant Hanau. Heureusement, Drouot a sauvé l'Empereur et la Grande Armée. Son artillerie a fait brèche… Quelle nuit!… Pense donc : j'étais couché dans ma voiture, incapable de mouvements, et avec une fièvre!… Des boulets vinrent s'amortir entre les roues, et ils ont enlevé la malle bouclée à l'arrière-train… Un éclat de bombe a traversé le cuir de la capote… Quelle nuit! Les feux d'infanterie ressemblaient aux lueurs des éclairs livides, dans l'ombre, à l'horizon. Et le vent cassait les branches de la forêt. Elles tombaient sur la multitude des blessés étendus partout. Ils hurlaient alors sans fin… J'ai vu l'Empereur pour la dernière fois, le lendemain, en prenant la route de Francfort. Il avait son chapeau sous le bras. L'air relevait les quelques cheveux qui lui restent de sa mèche, et qu'il applique d'habitude contre le front… Ils flottaient tout droits en haut de son énorme crâne pâle et nu, pendant qu'il se frottait les mains devant le feu de bivouac allumé au bord du champ… Quel spectacle! Le maître du monde, tassé, vieilli, trop large dans sa redingote étroite… et ruminant la fureur contenue qui le forçait, par dérision, à siffler… Il n'avait plus que l'allure d'un petit bourgeois engoncé… Il battait le sol de la semelle, son chapeau sous le bras… Il sifflait l'air : « Bon voyage, monsieur Dumollet! » comme s'il se moquait de lui-même, en s'appliquant les paroles de la chanson. Ma chaise s'était arrêtée dans un embarras d'artillerie. Je restai une bonne demi-heure à la même place. Toute la garde défilait à gauche de la route. Lui la regardait avec toute la vigueur de son œil; et il se frottait encore les mains; et il haussait les épaules; et il sifflait… Ni le prince de Wagram, ni le duc de Bassano, qui s'entretenaient à quelques pas, n'osèrent lui parler… Je me rappellerai ça!… Et la garde piétinant, ses uniformes enduits de boue, ses tambours au dos, ses aigles à l'épaule; les blessés grognons; les sergents sévères; les têtes grises des vétérans salis de poudre et de crotte; et lui, lui

qui sifflait, qui sifflait tout le temps : « Bon voyage, monsieur Dumollet ! » J'ai encore les notes dans les oreilles... J'ai encore devant moi ses quatre cheveux qui flottaient en haut de son front ! Et cet épais menton bleu dans sa cravate... Ce n'était plus notre Empereur. C'était un petit marchand de la rue Bourg-l'Abbé qui a manqué son échéance et qui chauffe un ventre en boule dans une culotte sanglée.

— Allons, taisez-vous, dit Caroline... Vous augmentez votre fièvre, en bavardant... Est-il permis de divaguer à ce point ? Montez chez vous. Tout est prêt.

Omer alla voir la chaise de poste dans la remise. Aux jardiniers et aux servantes, le soldat montrait les éraflures des balles dans le cuir, deux accrocs triangulaires par lesquels était entré, puis sorti l'éclat de bombe. Les montants où se bouclent les courroies de la malle étaient fraîchement sciés au ras du train. Céline hochait sa bonne tête. En expliquant tout, le cavalier, parfois, levait son bonnet de police, pour se gratter. Des galons d'or historiaient la manche de son habit bleu, et il se balançait sur de très hautes jambes en pantalon charivari, mi-drap, mi-cuir. Deux doigts de sa main gauche manquaient à l'opposé du pouce. En Russie un Baskir les lui avait coupés d'un coup de faux. En revanche, il avait « donné une commission pour l'autre monde » à ce vilain tartare. Le geste tranchait l'espace. Le brave clignait son œil malicieux. On l'emmena boire à l'office.

Le lendemain, trois docteurs arrivèrent de Nancy. Après leur examen du général, Virginie les interrogea, les larmes aux yeux, dans le salon des colonnes. Ils ne savaient pas. L'un se tenait raide et sec, une main entre deux boutons de son habit noir ; il portait les cheveux en queue, et des guêtres à l'anglaise jusqu'au mollet :

— C'est une inflammation du sang... grave affaire ! — répétait-il, en se suçant les lèvres.

L'autre endossait lentement un carrick sur sa corpulente personne :

— Avec un traitement antiphlogistique, on peut encore sauver le général... Mais il est faible... ses tissus sont bien malades... Hé, hé ! ce sont des tissus de soixante ans.

Le troisième, élégamment vêtu de noir, garda le silence

d'abord; il remettait ses gants de daim. Questionné, il avoua dans un joli sourire, en tapotant ses frisures au-dessus de l'oreille :

— J'appréhende qu'il y ait peu d'espoir, madame !...

Et il se courba dans une grande révérence.

Alors maman Virginie tomba dans le fauteuil et joignit les mains devant son visage. Les messieurs s'éclipsèrent.

Au lit, grand-père bougonnait, gourmandait. Sa petite figure velue de gris s'exaspérait, crachait dans de grands mouchoirs. Par moments, il considérait, sur la peau de ses bras musclés ou de sa poitrine osseuse, certaines érosions violâtres, et les frottait doucement avec le besoin de les faire ainsi disparaître. Le bisaïeul et lui causaient à voix basse. Gravement, Omer guettait là, curieux de la mort. Qu'était-elle? N'allait-elle pas se trahir dans les regards du vieil homme au chef déplumé, en ce crâne de squelette déjà? L'enfant attendit qu'elle se révélât aux prunelles de ces petits yeux enfoncés dans les halos de bistre. Elle tardait.

Aux étrennes de 1814, Omer reçut en cadeau un âne complètement harnaché que Céline guidait par la bride. Ce fut la plus vive joie que le petit garçon eût jamais ressentie. D'abord il se comparait à Notre Seigneur lorsqu'il entra dans Jérusalem. Mais au bout de quelques jours il se plut à l'exercice de sa volonté sur une bête docile. Et il se connut alors une âme de maître. Mener, conduire, arrêter, pousser en avant, faire tourner à droite et à gauche une vie résistante : quelle cause nouvelle de surprises, d'essais, de triomphes! Minos et Médor échappaient, l'un subtil et souple, souvent perché hors d'atteinte; l'autre, indépendant et fugace. L'âne pouvait moins : il fut dompté; il palpita entre les jarrets du robuste garçon. Le désir vint de parader sur la route du village dans toute la majesté équestre : Omer, un matin, franchit la grille. Céline allait à grands pas. Médor aboyait devant. Le soleil fondait lentement le givre des prairies; il luisait aux ardoises humides qui recouvraient la toiture de l'église, aux tuiles des maisons en groupe dans la vallée. Aux semaines monotones de neige et de dégel succédait une lumière pure.

L'âne trottina. Céline le fouettait avec une baguette. Elle s'amusait autant qu'Omer. Elle se retroussa les jupes dans le cordon du tablier noué sous la croupe ; rien ne l'embarrassa pour courir. Ses galoches claquaient les flaques de boue ; sa fraîche figure s'animait de cris drôles entre les mèches blondes échappées de la coiffe. Du talon l'enfant éperonnait l'animal, afin qu'elle ne pût les rejoindre. Mais la nourrice galopait tout à coup. En quelques bonds elle rattrapait la bride, et se garait avec le coude des gifles qu'allongeait Omer. Ils aperçurent, à l'endroit où le chemin du château croisait la route impériale, un étrange cavalier qui la suivait pour descendre au village. Omer Héricourt se redressa, désireux de paraître bien en selle.

La monture du passant ne sembla guère plus haute que l'âne ; et, sous la boue sèche qui cachait le pelage, on distingua mal sa couleur. Elle boitait un peu en trottant. Chose bizarre, une perche pointue, liée au bras de l'homme, oscillait avec ses mouvements. Plus près, il laissa voir son mufle barbu et tout encadré de longs cheveux gras. A cause des étriers, attachés court par des cordes, ses genoux relevaient la longue crinière du cheval. Omer Héricourt méprisa le pitoyable cavalier et sa houppelande rapiécée de draps divers, ses pantalons de cuir écorché, sa toque en poil de mouton. L'enfant consulta Céline de l'œil : tous deux éclatèrent de rire. Elle dut même s'appuyer à la selle de l'âne :

— Ravise, min p'tiot, qué sauvage ! Ah ! ma mère ! I'r'vient du marché, le papa... C'est-y pas des oies qu'il a après sa ceinture !... A c't'heure ! Qué pratique !

La quinte de son rire gras n'en finissait plus ; elle mit les poings aux hanches, pour joindre à sa raillerie une attitude arrogante. Omer eut crainte que l'individu ne se fâchât, mais n'osa le dire. Il fit signe à sa nourrice, dont la gaieté remua fougueusement l'ample poitrine, le ventre et la gorge, le fichu à ramages et les cotillons troussés. Ce que voyant, Médor s'arcbouta sur ses quatre pattes, puis aboya furieusement, les poils de l'échine hérissés.

L'homme fut tout proche. Il arrêta le petit cheval d'un coup de bride. Sous les broussailles des sourcils, deux pupilles noires s'amusèrent de la rieuse et du chien. Le nez

court renifla trois ou quatre fois. Une large bouche s'ouvrit dans la barbe pour articuler difficilement :

— Naan-zéï ?...

Son doigt rugueux et noir montrait la direction de la route par delà le village.

Il renifla ; puis répéta sa question :

— Naan-zéï ?...

Alors seulement Omer découvrit un sabre accroché à la gauche du sauvage, puis le fer aigu de la perche liée au bras.

— Céline, — murmura-t-il, — c'est un soldat...

La nourrice fut alors immobile et silencieuse. Les genoux d'Omer tremblèrent avant qu'il eût réfléchi suffisamment aux motifs de sa peur.

— Ma mère !... Avec ce qu'on dit des Cosaques !...

— Naan-zéï ? — recommença d'interroger l'intrus.

Maintenant ils découvraient deux crosses de pistolets dans les poches du ceinturon.

Et presque aussitôt, une dizaine de semblables loqueteux débouchèrent d'une traverse, au galop de petites bêtes qu'ils fouettaient. Certains avaient des pelisses de hussards craquées aux coutures. L'un, coiffé en arrière d'un casque à chenille, portait en sautoir une giberne d'infanterie à baudrier blanc. Plusieurs, outre la lance et le sabre, maintenaient, en travers de la selle, des fusils pourvus de baïonnettes. Barbus et criards, ils s'arrêtèrent aussi, gesticulant vers le lointain. Un gros jeune homme, ceint d'une écharpe à franges d'argent par-dessus la redingote, ôta sa casquette verte en ralentissant l'allure de son beau cheval. D'un signe de tête, il rejeta les boucles qui lui cachaient les oreilles, et demanda poliment :

— Déjà, est-il Nanzy ?

— Nancy... C'est... tout droit, — répondit très vite Omer, parce qu'il indiquait souvent aux voyageurs la direction de la ville.

— Donc, merci.

Le gros jeune homme fit aux Cosaques des recommandations en langue incompréhensible ; ensuite il fit sonner sa montre.

— Rentrons vite ! — supplia Céline, très pâle.

D'une lourde tape sur le garrot, elle mit l'âne en marche et lui fit tourner la croupe à la route impériale.

Omer n'osa voir la troupe à cheval dont il entendit sonner les sabots et les armes, en arrière. Et il commença d'avoir très peur. Le fourrier du grand-père attribuait tant de crimes affreux aux Cosaques et aux Baskirs, qui tuent les blessés pour les mieux dépouiller, qui pillent les bagages, et emmènent les femmes par troupeaux ! A la pointe de la lance, ils poussent les prisonniers, sans miséricorde, vers leurs ignobles bivouacs. Omer devinait des abominations : des têtes fraîchement coupées, toutes saignantes, des assassins mordant leurs victimes et leur trouant le cœur. Quelles cruautés le pourraient atteindre, lui qui s'avouait chétif et tremblant, à califourchon sur l'âne! Sa gorge se rétrécit; ses entrailles grognèrent. Céline, muette, courait en soufflant à côté de la bête. Quand ils revirent le château, ils entendirent un paysan avertir des femmes entassées dans une charrette :

— V'là les Cosaques !...

La voiture cessa de rouler derrière le bidet blanc. Une vieille se leva de la banquette et dit :

— Alors, les valets des tyrans reviennent en France comme du temps de la République? C'est donc vrai, Seigneur?

Mais le paysan galopa par les labours, les coudes au corps, droit au village...

— Les avez-vous vus? — demanda la vieille à Céline.

— Ah ! oui, que je les ai vus !... Ils sont au sentier de la briqueterie... Et quels brigands ! Ils font peur !

La charrette tourna pour rebrousser chemin. De son parapluie, la vieille frappa l'échine du bidet, et les autres femmes de la voiture se disputèrent. Omer avisa le fourrier du général Lyrisse, qui se précipitait au-devant d'eux. Il avait revêtu une limousine de charretier par-dessus l'uniforme, et remplacé par une toque de fourrure son bonnet de police.

— Vite, vite !... Madame Héricourt avait peur que vous ne rencontriez cette vermine... Je suis déguisé, hein? Je n'ai pas envie de pourrir dans leurs forteresses !... Le général va partir pour Châlons tout à l'heure!

Il entraînait l'âne par la bride vers les sombres sapins du parc, le fossé du saut-de-loup, son parapet de pierre et la

haute grille blanche. Omer réussit à ne pas pleurer, prétendant que le fils du colonel Héricourt fût digne devant l'ennemi. En son cœur étreint par l'effroi, l'héroïsme naquit soudain, sublime. Il ravala des sanglots ; il se raffermit en selle, et passa fier non loin de trois Cosaques qui s'arrêtaient à vingt pas de la grille, sans permettre à leurs montures d'avancer plus.

Sur le perron, madame Héricourt embrassait le général. Rapidement, il boutonnait son carrick à six pèlerines. Un chapeau de castor ombrait l'énergie d'un regard extraordinaire. Dégageant sa petite figure crispée, il dit :

— Adieu! j'ai le temps à peine de défiler, si je ne veux pas retourner en Prusse, sous escorte...

Et il enfourcha le cheval qu'un domestique amenait en achevant de boucler la sangle.

— Au trot!... Au revoir... Du courage!

Le fourrier sauta sur un rouan ; et ils éperonnèrent, lancèrent leurs montures à travers le parc pour gagner une porte ouvrant sur la campagne. Au détour de l'avenue, ils s'enfoncèrent entre les ondulations du terrain...

Maman Virginie rentra dans la maison ; elle s'appuyait aux murs. Épuisé d'inquiétude, Omer la suivit avec Céline, qui versa du vulnéraire dans l'eau sucrée de la timbale :

— Ils ne te feront pas de mal, petit sot... va.. ils ont aussi chez eux des petits garçons!

Bientôt résonnèrent dehors les pas de chevaux nombreux, les cliquetis de sabres et de gourmettes. Un ordre rauque fit arrêter l'escadron dans le parc :

— Pleure plus, mon fieu! Ils n'ont pas l'air méchant, — affirma Céline, qui s'approchait de la fenêtre. — L'officier salue ton parrain! Et puis voilà tout l'escadron qui repart... Viens donc! Ils s'en vont...

Omer reprit courage pour apercevoir les petits chevaux en marche. Ils contournaient déjà le parterre oblong de la cour d'honneur, le bassin du jet d'eau. Leurs cavaliers, au moins, arboraient tous le même bonnet en poil de mouton, avec un fond cramoisi. et de longues blouses presque pareilles en drap parsemé de boue. L'enfant s'étonna de reconnaître, au flanc de quelques-uns, les carquois et les flèches des images repré-

sentant les archers antiques. Leur colonne se divisa pour enfiler les avenues qui menaient aux étangs. Mais une quinzaine s'alignèrent devant le perron, descendirent de leurs chevaux que chargeait du foin : plusieurs furent heurter à la fenêtre basse de la cuisine. A pied, ils se dandinèrent. Leurs pantalons de cuir brut formaient de gros plis sur les éperons et les bottes. Ils haussaient vers les carreaux des mufles barbus de chiens timides. Un domestique les mena dans la buanderie. Ils lièrent leurs montures aux barreaux des croisées, et puis débarrassèrent leurs selles des paquets informes que cent cordes y fixaient.

— Céline ! — appela quelqu'un, de l'office ; — madame Cavrois dit que vous ouvriez la porte du fournil pour qu'ils puissent y faire cuire leur soupe... Avez-vous la clef ? Baillez-la... Dieu ! qu'ils sont drôles avec leurs barbes pouilleuses !... Vite...

Omer accompagna sa nourrice. Sa frayeur diminuait. Ces grotesques aux cheveux gras, aux faces plates trouées par de larges narines lui donnaient la joie d'une moquerie. Ils ne semblaient guère des soldats cruels, mais de piteux jocrisses dignes de recevoir le coup de pied de Bobèche sur les tréteaux du boulevard. D'ailleurs, lingère, laveuse et cuisinière riaient dans l'office. Cela le rassura. Il résolut d'obéir à sa curiosité.

— Les parfums du sérail ! As-tu senti qu'ils en viennent ?

— Ils m'ont volé ma frangipane, que j'dis !

— Prête-leur ta chemise, Agnès : faut qu'ils se changent.

Et la joie courbait les échines des femmes, qui se claquaient les genoux.

— Et c'est de pareils Iroquois qui battent l'empereur Napoléon !... Ça, jamais que je le croirai !

— Marche au fournil, leur ouvrir, qu'ils n'empestent plus par ici...

Ces brocards engageaient au courage le fils du colonel Héricourt. Derrière les jupes de Céline, sans trop de terreur, il aborda les sauvages à mufles de gros chiens, si frères de Médor. En vérité, les uns accroupis, les autres étendus dans la paille fraîche dont le jardinier apporta la dernière gerbe, ils ne différaient guère du bétail. Évitant de leur parler, Céline fut ouvrir le fournil, pendant qu'ils se

distribuaient du pain, et que, voraces, ils y mordaient. Quand ils virent, à l'intérieur de l'âtre, le feu que la nourrice allumait, ils gloussèrent ensemble de satisfaction. Tout de suite, ils se montrèrent les paquets de chandelles et d'oignons pendus aux clous de la solive. Alors un gros homme poilu de gris jusqu'aux yeux se leva. Déplaçant un escabeau, il grimpa, détacha prestement oignons et chandelles. Vingt poignes crasseuses se tendirent vers l'aubaine. De leurs couteaux, les Cosaques écrasèrent le suif sur les tartines, hachèrent l'oignon, salèrent et mangèrent le tout, si promptement, que des bribes de chandelle se collèrent à leurs moustaches de barbets.

— Pouah ! — grognait Céline. — Les sales garçons !... Ça nous ferait rendre le cœur. Allons-nous-en...

Héroïquement, Omer exagérait par son rire la vaillance de sa bravade devant les vainqueurs. Il fallut que Céline le pinçât pour qu'il réprimât sa gaieté.

La horde repue enlevait ses haillons, rejetait ses loques boueuses, délaçait les courroies et ôtait les bottes. La plupart se plantaient déjà sur d'énormes pieds nus, rouges, écorchés ou striés de cicatrices. Leurs chemises de couleur flottèrent par-dessus leurs pantalons, et ils s'avançaient vers le feu, en se poussant avec des coups de poing. Pour la remercier de sa complaisance, ils saluaient Céline. L'un voulut danser, les bras en l'air, et tourbillonna sur les orteils. Un autre gigotta vis-à-vis. Crinières flottantes, les deux sauvages heurtaient le sol du talon, projetaient en dehors la pointe du pied, faisaient claquer leurs doigts noirs. Dans un coin gémit un accordéon dépaqueté. Alors ils se battirent la poitrine en mesure. Leurs petits yeux étincelèrent. Deux couples prétendirent sauter en cadence. Et une âcre odeur de transpiration émana.

Omer s'amusait, à l'exemple de sa nourrice. Les barbares bondissaient, choquaient leurs paumes en mesure, criaient, bramaient et barrissaient, en proie à un délire bonasse :

— Vodka ! vodka ! — répétaient-ils en simulant le geste qui porte vers les lèvres un verre à boire.

Quelques-uns fermèrent la porte baillant sur la cour; ils se bousculaient, sournois, hilares, prêts à une farce.

Céline voulut alors entraîner l'enfant. Il résista, curieux de ce que méditaient évidemment les gaillards dans un conciliabule coupé d'interjections et de bourrades réciproques.

Les couples dansaient toujours selon le rythme haletant de l'accordéon que manœuvrait un garçon noiraud. Les pieds nus battaient la terre. Les loques de couleur volaient autour des hanches où les poings se plaçaient. Les corps se balancèrent au milieu d'un cercle d'amis approuvant de la voix leur ensemble. Mais s'approchèrent, humblement ricaneurs, deux compagnons trapus, celui-ci en chemise rouge, celui-là en chemise verte. Leurs sourires doucereux et malins s'adressèrent à Céline : vers elle ils penchaient leurs mufles avides. Un troisième, haut et maigre, dans un habit incolore fourré de mouton, toucha la poitrine de la nourrice avec sa main hérissée de poils roux. L'homme à la chemise verte empoigna Céline aux deux bras, et lui appliqua sur le cou un baiser. Elle se débattit :

— Laissez-moi, que je vous dis ! Sauvages !

Mais le gars à la chemise rouge enserra la taille... Omer s'aperçut que Céline se fâchait vraiment. Très robuste, elle rua. Les agresseurs l'appliquèrent contre la muraille, qui lui tenant les bras, qui l'épaule, qui les mains.

— Omer ! Omer ! appelle donc, toi !... Agnès ! — pleura-t-elle désespérément, Louis !

De sa main, le grand bâillonna la bouche, et la voix ne rendit plus que des râles étouffés. Tout étourdis, les danseurs tournaient, s'amusaient de cette lutte, sans intervenir. Omer n'hésita plus à croire qu'on voulait du mal à Céline. Anxieux, il appela :

— Maman !

Il sauta jusqu'à la porte ; mais ses dents furent ébranlées par une formidable taloche qui sonna dans son oreille.

Il chancela. Ses mains chaviraient. Démesurément enflait la douleur brûlante de la joue ; le sel des larmes piquait les paupières ; tandis qu'au fond de la poitrine nerveuse toute la vigueur de l'être, refoulée par l'effroi, se contractait. Et bientôt elle gonfla, s'amplifia jusqu'à la gorge, l'étouffa : il fallut qu'Omer laissât jaillir hors de soi l'éruption de cette rage, toute l'orgueilleuse colère des ancêtres outragés en lui.

Déjà la chair ennemie, puante et fauve, il la mord à pleines mâchoires : il serre à pleines griffes quelque chose qui se dérobe, se tord, hurle. Omer n'est plus lui seul, mais encore le pouvoir d'une vengeance héréditaire qui l'oblige à frapper et à déchirer jusqu'à ce que des poings maîtres le poussent dehors.

Et il vibre des pieds aux cheveux, les muscles noués, la gorge étroite, le regard fixé sur les ennemis : ils lâchent Céline enfin. Elle se rajuste et fuit par la cour d'honneur. Lui refuse de se hâter, s'en va lentement, à reculons, sans répondre aux appels de madame Héricourt. Plutôt retournerait-il aux Cosaques pour se battre encore. D'ailleurs il s'admire parce qu'il a lutté, comme son père, le dragon glorieux... En vain sa mère l'attrape, le retient, le questionne et s'indigne. Il lui veut échapper, courir sus à l'ennemi dont le goût souille encore sa langue et ses gencives. Il ne voit rien du château, des arbres ni du givre, mais seulement la chemise rouge et le groin ironique de la brute qui, les mains aux genoux, joyeuse de cette faible fureur, le dévisage du seuil du fournil.

Être celui qui dompte, qui piétine et qui tue ! Oh ! vaincre ! Passe l'image de son père au galop, sabrant les Russes vers les étangs d'Austerlitz que décrivit l'oncle Edme, bien des fois, à l'oreille inattentive. Omer, à ce moment, perçoit tous les sons ressuscités de cette voix militaire. Oh ! vaincre aussi ! Apaiser et détendre, dans la satisfaction de la victoire, l'angoisse de sa colère !

— Omer, mon petit Omer, je t'en prie, calme-toi... Nous allons partir pour Paris... Va, nous ne resterons pas... Calme-toi... Embrasse-moi, mon petit Omer. Ça te fait mal, hein ?... Embrasse-moi... viens...

Le consolant ainsi, madame Héricourt l'entraîne difficilement au seuil du château. L'enfant veut tuer, sinon maintenant, au moins plus tard. Le désir de tuer l'affole. Et il mesure un nouvel ennemi.

Sur le perron, un géant ventru en capote grise et en bottes, saluait Caroline. Son bicorne à plumet blanc balayait les marches que heurtait son sabre. Attestant le ciel de ses mains aux bagues nues, la tante, déclamait :

— Dieu!... Allez-vous, monsieur, ruiner la famille?... Votre reçu, monsieur, qu'en puis-je faire, je vous prie? Si je ne vends pas mon blé contre espèces, je ne pourrai faire face à mes échéances... C'est le déshonneur de la compagnie Héricourt, monsieur! le déshonneur d'une famille à laquelle appartiennent le général Lyrisse, le capitaine Edme Lyrisse, prisonnier à Grodno, le colonel Augustin Héricourt, assiégé à Dantzig... Vous êtes soldat, monsieur: condamnerez-vous à la ruine et au déshonneur une famille de soldats?

— Excepté ça, madame, j'ai donc le regret, croyez-moi, le vrai regret... J'ai des ordres de Son Excellence. Voulez-vous, je vous prie, faire ouvrir les magasins?...

— Ciel! — gémit la tante Caroline, dont tous les traits changèrent. — Ciel! Omer, mon pauvre enfant, te voilà sans pain!... — annonça-t-elle dans une pose d'affliction digne des gravures.

Et elle vint embrasser Omer vibrant de haine, sa belle-sœur Virginie, puis:

— N'aurez-vous pas pitié de la veuve et de l'orphelin? Voici le fils, voici l'épouse du colonel Héricourt, mort à Wagram pour sa patrie!...

Omer se révolta de se prêter à cette lamentation vile. Il étreignit la main de sa mère.

Le Russe salua de nouveau. Redressant sa haute corpulence, il proféra des ordres... Six Cosaques se précipitèrent du fournil, pieds nus, et munis de hachettes. Ils gagnèrent l'orangerie. A travers les vitres on voyait les piles de sacs bruns; les vainqueurs commencèrent à forcer la serrure: le fer grinça. Caroline continuait ses protestations derrière le géant à bicorne qu'elle accompagnait vers l'orangerie.

A contempler la scène, l'enfant tremblait. Il se félicitait de ce que nulle larme ne flétrît son visage courageux. Pour la première fois, étant battu, il ne pleurait point, malgré que des sanglots convulsifs l'ébranlassent depuis les reins jusqu'aux dents. Il se connaissait tout autre que la veille ou que le matin. Il se félicitait d'être noblement roidi dans le désastre.

Madame Héricourt murmurait seulement les noms de Marie et de Jésus et baisait les joues de son fils. Enfin ils rentrèrent.

Avec l'eau d'une carafe répandue sur un mouchoir, maman Virginie pansait la figure d'Omer. Elle l'avait assis près d'elle, au salon des colonnes. Après quelques minutes, ils entendirent se combattre deux voix hautaines et querelleuses au vestibule du cabinet jaune : la porte venait d'en être ouverte. A l'instant de congédier, la voix du bisaïeul réclamait dignement :

— Je désire, monsieur, que vous sauviez de la ruine mon petit-fils... Vous le pouvez certainement..., et je vous y invite au nom des liens qui unissent tous les Enfants de la Veuve, dont vous êtes.

— Hé ! monsieur, — répondait l'autre aigrement, — l'ignorez-vous ? le Suprême Conseil de la Stricte Observance a suspendu les obligations de tous nos ateliers envers les loges françaises à l'obédience du Grand Orient, qui tolère l'exécrable tyrannie de Buonaparte. L'ordre du Suprême Conseil exige que la Ligue de la Vertu arme tous les adeptes contre la fortune de Napoléon. Le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche et mon maître le tsar Alexandre, tous trois Illuminés comme nous, ont obtenu que la sentence d'interdit frappe celui dont l'ambition monstrueuse opprime l'Allemagne depuis huit années, ravageait hier les champs de Moscou, et poursuit le massacre de millions d'hommes. Déjà Bernadotte et Moreau ont obéi aux prescriptions du Suprême Conseil. Tous vos maréchaux philadelphes supplièrent eux-mêmes Buonaparte à Wilna, il y a deux ans, d'arrêter sa course sanglante à travers notre sainte Russie. Dès le mois de juin dernier, lors de l'armistice, ils ont renouvelé leurs remontrances ! En vain, Buonaparte renie les serments qu'il prononça entre les mains d'un vénérable dignitaire, dans la loge de Malte. Le roi Murat, son beau-frère, vient de se soumettre aux injonctions supérieures et marche contre vos armées. La lutte n'est plus entre les souverains et les peuples, entre les monarques et la République, entre les tyrans et la liberté. Elle est entre le Suprême Conseil qui sauvegarde les principes sacrés de la maçonnerie, et le Grand Orient de France qui, traître à ses engagements, permit le triomphe d'une tyrannie nouvelle édifiée sur les débris de la Révolution... Voilà, mon frère, les explications qui vous étaient dues. L'armée du Suprême Conseil entre

sur le territoire français pour rétablir les choses dans l'ordre instauré par la Constitution de l'an VIII, et introniser aux Tuileries un maçon fidèle, Bernadotte, prince de Ponte-Corvo et prince royal de Suède... ou son fils, sous la tutelle de M. Benjamin Constant.

— Vous reconnaissez donc, monsieur, l'autorité du Suprême Conseil ?

— Je la reconnais.

— Eh bien...

Un silence succéda... On entendit marcher le bisaïeul, puis une cassette s'ouvrir, des parchemins se déplier. Ayant reconnu le bruit des charnières criardes, Omer pensa que l'on développait certain rouleau de soie bleue sur une façe, blanche sur l'autre face estampée d'une croix écarlate, d'une balance d'or, d'une couronne, de deux oiseaux d'or. A maintes reprises, le vieillard avait montré ces insignes à son filleul, ainsi que d'autres symboles, des rubans et des sceaux.

— Maître sublime, — dit la voix étrangère, — votre serviteur ne peut qu'obéir, dans la mesure permise par ses engagements militaires, au Grand Inquisiteur-Commandeur de l'Ordre... Pardonnez-moi, monsieur ; je vous croyais dignitaire du Grand Orient de France. Sa Majesté le tsar, mon maître, recommande de favoriser les requêtes du Suprême Conseil, lorsqu'elles ne se trouvent pas en désaccord avec les nécessités de la guerre.

— Prenez donc le blé, monsieur, pour vos troupes ; mais, s'il est possible, évitez la ruine de mon filleul, en faisant payer par le trésor impérial.

— J'en référerai, monsieur, à Son Excellence, qui ne manquera point de vous satisfaire... j'en suis sûr...

— Voulez-vous passer par ici, maintenant ?...

— A votre volonté.

Alors pénétra dans le salon des colonnes un officier dont la fine épée relevait par-dessous un manteau vert, galonné d'argent au col ; il tenait à la main un tricorne piqué d'une cocarde mi-partie blanche et noire. Il salua, surpris de rencontrer une dame, et fut sur le perron prononcer à voix haute quelques phrases russes auxquelles répondirent de loin

les exclamations étonnées du colosse ventru. Ensuite le bisaïeul et lui allèrent dans le parc.

— Mon Dieu, je vous rends grâces, — murmura madame Héricourt, — si le bonheur de mon enfant lui est assuré... par les voies secrètes de votre Providence...

Glissée à genoux, elle s'abîma dans la prière, et cacha sous les mains jointes les frémissements de son visage.

N'osant interrompre l'oraison, Omer demeura comme seul dans l'immense pièce aux lambris lézardés, aux consoles déteintes, aux sofas de brocart fané. Comment tout cela n'était-il point enrichi soudain par la gloire souveraine du vieillard qui commandait, de son titre occulte, aux officiers des empereurs et des rois? Comment ne se dorait-elle point de gloire souveraine, l'humble quenouille de la feue grand'-mère debout au coin de la cheminée, dans le trou du rouet, poussiéreux? Qu'il était apparu sublime, le bisaïeul, indiquant du doigt le chemin du parc à l'ennemi respectueux! Rien de son pouvoir n'était plus douteux. Et quelle beauté n'avaient pas les flocons de ses boucles blanches autour du vaste visage raviné! Moïse lui-même devait être tel quand il revint du Sinaï avec le prestige de la Loi. Un mot du vieillard avait soumis le chef des barbares victorieux, vengé son descendant de l'insulte ignoble.

L'enfant s'enivrait de cette force propre aux siens; outre la sagesse du maître, il savait devoir un jour la posséder. Les siens étaient grands. Leur sang précieux battait dans son cœur hardi. Dirigeant les yeux vers la seule chose neuve et somptueuse de la salle, il adora le portrait de son père.

« C'est donc toi, — pensa-t-il confusément, — toi qui vainquis... toi qui terrassais les hommes hideux dont ma figure éprouva la lourde injure, ô mon père!... Ta fureur les aurait détruits comme je voulais les détruire en mordant. C'est toi qui tressaillis en moi, certainement, et qui te rebellas sous l'outrage. Cher héros! Que ton visage est fier, et que puissant est ton regard d'où jaillit l'énergie de ton âme! Si tu n'étais pas mort là-bas, jamais ces brutes de l'Asie n'eussent foulé le sol de France; si tu n'étais pas mort, toi, ni les autres pareils à toi... Mais es-tu mort, ô mon père? N'est-ce pas ta vigueur qui vient à l'instant d'éveiller ma vengeance? On

prétend que je te ressemble trait pour trait. Oui, oui, tu viens de renaître en ma chair d'enfant, force de mon père ! Je suis autre qu'hier, je suis un homme qui ne pleure pas devant l'ennemi. Je serai toi. Je grandirai pour devenir ton égal ; et, comme toi, je chasserai les Barbares qui se lèveront contre le drapeau de la fraternité et de l'égalité. Cela est magnifique et digne de notre race, ô père que j'ignorais jusqu'à ce jour ! Voici que tous les propos louant ton caractère et ta vertu s'assemblent en ma mémoire pour te faire vivre dans mon corps chétif, dans mon âme riche de vaillance. Je ne suis plus un petit enfant ridicule et peureux, tu sais ! Je suis capable de devenir, moi aussi, l'homme qui triomphe ! Yeux du portrait, regardez-moi sans honte ! »

Ainsi chanta la volonté d'Omer Héricourt au moment où son être prit conscience de sa race, pour la première fois.

Il garda cet orgueil. Ses adieux au bisaïeul, quelques nobles paroles entre eux échangées, le lendemain, au départ, ennoblirent encore ce sentiment. Omer médita là-dessus, dans la chaise de poste qui l'emportait à travers la campagne illuminée d'incendies au loin, explorée par des cavaliers au trot, la lance haute, et qu'on redoutait. Bientôt il salua quelques troupes de conscrits français en marche, adolescents imberbes affublés de vieux shakos, de bandoulières tordues et de sarraus de labour. Ceux-ci, le postillon les saluait d'un cri fervent : « Vive les Marie-Louise ! » Omer le répétait de tout son cœur à la portière.

Maman Virginie et tante Caroline distribuaient des sous aux pauvres mains sales qui se tendaient hors du rang.

Plus loin, sous la pluie, des cuirassiers en manteaux blancs défilèrent dans les flaques. Des fourgons sautaient les ornières, retentissaient. Un bruit d'armes et d'hommes en tumulte sonnait lugubrement sur les routes.

PAUL ADAM

(A suivre.)

LA TRIPLE ALLIANCE[1]

II

SECOND RENOUVELLEMENT DE LA TRIPLE ALLIANCE (1887-1891)

I

Nous avons exposé comment la Triple Alliance avait été renouvelée en 1887. L'accession de l'Italie à la ligue austro-allemande n'avait produit, comme on l'a vu, aucune altération grave dans les rapports des deux grands États latins durant la première période. Ce résultat était dû, pour une grande part, à la prudence des Depretis, des Mancini et des Robilant, qui s'étaient appliqués à confirmer par leurs procédés le caractère exclusivement défensif de la *Triplice*. Il ne faut pas oublier toutefois que, pendant les derniers mois, la situation avait été modifiée en un sens défavorable, tant par l'échec du traité franco-italien de navigation, que par la dénonciation du traité de commerce. La rupture de ces liens conventionnels troublait de grands intérêts chez les deux nations. C'était la lutte engagée sur le terrain économique. Il y avait à redouter l'éveil de passions malaisées à contenir. La tâche des nouveaux ministres n'en devenait que plus délicate. Tout dépendait de leur tact et de leur esprit de conciliation.

Le comte de Robilant quittait la Consulta le 4 avril 1887, peu après le renouvellement de la Triple Alliance. Le même

1. Voyez la *Revue* du 1er Avril.

jour, Depretis constituait un autre cabinet, où il se réservait la gestion des Affaires étrangères. Le ministère de l'Intérieur était confié à M. Crispi. Le 29 juillet, Depretis mourait à Stradella. M. Crispi lui succédait à la présidence du Conseil, en prenant soin de s'attribuer les deux portefeuilles de l'Intérieur et des Affaires étrangères. Durant près de quatre années, il allait demeurer le grand directeur de la politique intérieure et extérieure du royaume.

M. Crispi n'avait aucune illusion à se faire sur les sentiments que son arrivée au pouvoir éveillait en France. La voyait-on avec plus de faveur à Berlin et à Vienne? Il avait des motifs d'en douter. Ses antécédents, son rôle dans les mouvements révolutionnaires, ses aspirations communes avec les irrédentistes, tout contribuait à provoquer des défiances gênantes pour le succès de sa mission. Son premier soin devait donc être de se concilier le bon vouloir des alliés de l'Italie. Des assurances par intermédiaires n'y auraient pas suffi. Mieux valait se faire connaître personnellement et s'expliquer en des conciliabules confidentiels. Aussi se décidait-il bientôt à demander une entrevue au prince de Bismarck. Le premier octobre 1887, il arrivait à Friedrichsruhe, où il demeurait trois jours.

Quels furent les résultats de son tête-à-tête avec le chancelier? D'après son historiographe[1], il en rapportait de réconfortantes impressions; car il manifestait la plus belle humeur, durant le trajet de retour. Les deux grands augures s'étaient, paraît-il, quittés satisfaits l'un de l'autre, en se disant : « Au revoir! » La visite à Friedrichsruhe était commentée favorablement dans la péninsule. C'était le pendant des entrevues dont le prince de Bismarck et le comte Kalnocky avaient coutume d'occuper l'opinion; il y avait là, pour la clientèle de M. Crispi, une satisfaction d'amour-propre et un gage de confiance pour l'avenir. Pour les mêmes motifs, l'incident produisait un effet contraire en France.

Cependant M. Crispi n'avait aucun intérêt à grossir les embarras de ses débuts par une inutile tension des rapports avec la France. Aussi chercha-t-il l'occasion de jeter de

1. *M. Crispi chez M. de Bismarck.* Forzani et Cie, à Rome, 1894.

l'eau sur le feu. Profitant d'un banquet organisé en son honneur à Turin, le 25 octobre, il prononça un discours, dont les traits suivants méritent d'être rappelés :

Mon récent voyage en Allemagne a inquiété l'opinion publique en France.

Heureusement, il n'a pas altéré la confiance du gouvernement de ce pays, qui connaît la loyauté de mes intentions et sait que je ne veux rien tramer contre le peuple voisin, auquel l'Italie est liée par les analogies de race et par les traditions de la civilisation. J'ai vécu deux ans en France, de 1856 à 1858, et les fils de cette généreuse nation, avec lesquels j'ai été en contact et auxquels j'ai ouvert mon cœur, savent combien j'aime leur pays; ils savent qu'il ne viendra jamais de moi ni provocation ni offense; ils savent que le plus heureux de mes jours serait celui où je pourrais contribuer à porter la paix dans les cœurs français.

Une guerre entre les deux pays : personne ne peut la désirer ni la vouloir, attendu que la victoire et la défaite seraient également funestes à la liberté des deux peuples et à l'équilibre européen. C'est avec de telles convictions que nous travaillons au maintien de la paix...

Quelle différence avec le langage antérieur de M. Crispi! Ne l'avions-nous pas entendu, naguère, protester contre nos continuelles vexations, accusant ses prédécesseurs de suivre à notre égard une politique d'abjection et d'humiliation[1]? Nous ne pouvions que prendre acte de ses déclarations nouvelles. Le temps montrerait ce qu'il en faudrait retenir.

II

En dénonçant le traité de commerce conclu avec la France (15 décembre 1886), l'ambassadeur d'Italie avait pris soin d'ajouter que son gouvernement était disposé à négocier un nouvel accord. Cependant des mois s'étaient passés, sans qu'aucune proposition nous eût été faite. L'Italie avait mis ce temps à profit pour fortifier ses positions. En 1887, un nouveau tarif de douanes avait été promulgué dans le royaume. Toutes les taxes intéressant nos importations y étaient majo-

1. Chambre italienne des députés ; juin 1884.

rées dans une mesure qui dépassait de beaucoup celle de nos lois. Il en résultait qu'à défaut d'une convention rétablissant l'équilibre, l'application respective des tarifs généraux eût placé notre commerce dans le plus désavantageux état d'infériorité. Le gouvernement royal se décidait alors à nous faire des ouvertures. A la fin de septembre, trois délégués italiens, MM. Luzzatti. Ellena et Branca, arrivaient à Paris, pour reconnaître officieusement le terrain. C'était le moment que M. Crispi choisissait pour faire sa visite à Friedrichsruhe.

A leur départ, vers la mi-octobre, M. Luzzatti et ses collègues laissaient au quai d'Orsay les indications nécessaires pour déterminer le caractère des propositions dont l'Italie jugeait possible de nous saisir. Dans sa réponse, M. Flourens, notre ministre des Affaires étrangères, tenait compte de ces propositions dans la plus large mesure, s'appliquant seulement à équilibrer les avantages réciproques. Plusieurs semaines s'écoulaient encore. sans que le gouvernement royal fît un pas nouveau. Cependant le temps pressait. Le 1er janvier suivant, nos exportations devaient être soumises aux rigueurs du tarif italien, s'il ne survenait d'ici là une entente. Il nous fallait donc aviser à des mesures de préservation. Le 17 décembre, une loi votée d'urgence autorisait le gouvernement de la République, soit à proroger de six mois le traité de 1881, soit, en cas de non-prorogation, à relever nos droits douaniers et à frapper de surtaxes particulières les marchandises italiennes.

Nos moyens de défense ainsi assurés, nous pouvions attendre de pied ferme.

Le 29 décembre, M. Crispi et M. le comte de Moüy, notre ambassadeur près le Quirinal, signaient un acte prorogeant pour deux mois le traité de 1881. La veille, étaient arrivés à Rome MM. Teisserenc de Bort et Marie, chargés par le gouvernement français de commencer l'élaboration d'un nouveau traité. Nos délégués constataient bien vite que les majorations de taxes maintenues par l'administration italienne portaient, sans compensation, sur la plupart des articles formant l'objet de nos exportations dans la péninsule. Aussi s'ingéniaient-ils à trouver une transaction acceptable. Mais, le 3 février 1888, M. Crispi prévenait notre ambassadeur que leurs propositions

lui semblaient définitivement insuffisantes ; il ajoutait que, pour nous laisser la faculté de réfléchir, « il attendrait de savoir si et quand le gouvernement de la République serait disposé à reprendre les négociations sur des bases convenant également aux deux nations ».

C'était congé donné à nos mandataires, qui repartaient pour Paris le lendemain.

Passant sur les questions de susceptibilité, M. Flourens se décidait, peu après, à saisir le gouvernement royal de nouvelles propositions, calculées en vue d'assurer à l'Italie le traitement de la nation la plus favorisée et de lui concéder la faculté de majorer le tarif de 1881 sur un grand nombre de points. M. Crispi répondait, le 28 février, qu'il ne pouvait y acquiescer. Dans un télégramme lu par lui à la Chambre italienne des députés et adressé le même jour au général Menabrea, il n'hésitait pas à dire que les déclarations de M. Flourens étaient « insuffisantes pour assurer le gouvernement royal du bon vouloir de la France d'arriver à une conclusion équitable ». Dans la soirée, la gazette officielle du royaume publiait un décret qui mettait fin au régime de 1881, pour nous appliquer les prescriptions du tarif général. De son côté, le gouvernement de la République soumettait les produits italiens à un tarif différentiel.

Le 1er mars 1888 voyait donc s'engager la lutte économique qui allait se prolonger durant plus de dix années, au préjudice commun des intérêts matériels des deux pays, et surtout au détriment de leurs bonnes relations.

En repoussant nos dernières demandes, M. Crispi avait annoncé l'intention de continuer les pourparlers. Le 10 mars, en effet, ses contre-propositions étaient transmises au quai d'Orsay. L'échange de vues se poursuivait ensuite, par voie diplomatique, entre Rome et Paris. Les plénipotentiaires italiens voulaient non seulement se réserver les avantages du traité dénoncé, mais encore assurer aux produits de leur pays les bénéfices d'une protection nouvelle ; nos représentants tenaient à maintenir un réel équilibre et à sauvegarder la situation dont notre commerce avait joui jusqu'alors. L'entente était difficile.

Le 21 juillet, M. Crispi produisait encore un projet qui, d'après ses propres déclarations, marquait « la limite que le gouvernement du roi ne pouvait dépasser » ; il ajoutait qu'il « tiendrait pour abandonnées les négociations si, à bref délai, il ne recevait pas une réponse favorable ». Dans sa réponse datée du 13 août, M. Goblet[1] faisait ressortir la modération des propositions françaises, qui tendaient à conserver aux deux parties des positions équivalentes à celles qu'elles occupaient auparavant ; et il rappelait que, sous le régime précédent, le chiffre des importations italiennes en France avait dépassé le chiffre des importations françaises en Italie. Le gouvernement royal, au contraire, prétendait nous appliquer un traitement qui placerait notre commerce dans une situation d'infériorité, et il déclarait que c'était son dernier mot. Nous ne pouvions que « lui laisser la responsabilité de cette détermination ». Aucune réplique n'était faite à la note de M. Goblet. Le 30 août, M. Crispi avisait verbalement notre ambassadeur qu'il ne nous ferait pas d'autres propositions. Les choses en restaient là.

L'insuccès des négociations ne pouvait justement nous être imputé. Nous avions fait preuve d'un incontestable désir d'entente, en nous prêtant autant que possible aux revendications italiennes, et en limitant nos propres exigences dans la mesure imposée par la réciprocité, par nos légitimes intérêts et par les considérations parlementaires. S'était-on, d'autre part, inspiré d'un esprit aussi accommodant ? On le soutenait à Rome. Quoi qu'il en fût, les deux gouvernements sortaient manifestement aigris d'un débat qui, interrompu par la promulgation de tarifs différentiels, s'était clos sur une sorte d'ultimatum. Leurs dispositions ne pouvaient être modifiées favorablement par les plaintes que les intérêts lésés commençaient à faire entendre, ni par le travail d'une presse qui se livrait à un échange continu de récriminations. Encore un concours malheureux de circonstances faisait-il naître, dans les mêmes temps, deux incidents, qui auraient suffi pour affecter les rapports des nations les mieux unies.

1. M. Goblet avait, le 4 avril, succédé à M. Flourens comme ministre des Affaires étrangères.

III

Le 27 juin 1887 mourut, à Florence, un sujet tunisien, le général Hussein. Se fondant sur le traité du Bardo, qui charge nos agents à l'étranger de la protection des intérêts tunisiens, notre consul prit en mains la liquidation de l'héritage ; il ne manqua pas, d'ailleurs, d'en aviser les autorités locales, qui ne jugèrent pas opportun d'intervenir. Il était dès lors fondé à croire que le règlement de l'affaire ne soulèverait aucune difficulté. Cependant, après quelques mois, un créancier du défunt s'adressa à la justice italienne pour faire valoir ses réclamations. Le 20 décembre, le tribunal florentin rendit un jugement prescrivant le sequestre des biens de la succession, et il en ordonna l'exécution provisoire. Deux jours après, le préteur procéda à l'exécution de la sentence ; en l'absence de notre agent, il s'introduisit de force dans le consulat et y sequestra une série de documents, dont plusieurs étrangers à la cause. C'était une violation formelle de la convention franco-italienne du 26 juillet 1862, aux termes de laquelle « les archives consulaires sont inviolables et les autorités locales ne peuvent, sous aucun prétexte ni dans aucun cas, visiter ni saisir les papiers qui en font partie... ».

Au premier moment, M. Crispi reconnut l'abus commis. Le 27 décembre, en effet, il adressa à son collègue, le ministre de la Justice, une lettre où l'on remarque les passages suivants :

Il n'y a pas de doute que le préteur avait le droit et le devoir de procéder, en ce qui le concernait, à l'exécution de la sentence du tribunal. Pourtant, en présence de l'opposition du consulat de France et puisque, par l'effet de cette opposition, l'exécution immédiate de la sentence n'était possible qu'en pénétrant de force dans les archives consulaires et en y procédant à des saisies et autres actes de coercition, il semble que le préteur aurait dû s'arrêter en présence de l'article 5 paragraphe 1er de la convention consulaire du 26 juillet 1862 entre l'Italie et la France... Rien ne saurait s'opposer à une prescription aussi précise et formelle que celle qui est contenue dans l'article 5 susdit...

Ce premier mouvement était le bon. M. Crispi se repentit bien vite d'y avoir cédé. Une semaine plus tard, il soutint que nos archives consulaires n'avaient pas été violées, que les procédés du préteur étaient légaux, que notre consul s'était mis dans son tort en commençant la liquidation de la succession, sans en prévenir l'autorité locale, et en refusant de se conformer au jugement du tribunal florentin. Ainsi les rôles se trouvaient intervertis : ce n'était plus à nous qu'il appartenait de réclamer contre un excès de pouvoir, c'était à l'Italie de protester contre les abus de notre agent.

En réalité, l'incident impliquait deux questions distinctes, de fond et de forme. En ce qui concerne la compétence, nous ne faisions aucune difficulté d'admettre que le tribunal florentin fût fondé à retenir la cause. Mais il ne nous était pas possible de condamner la conduite de notre consul, qui était sans reproche ; nous conservions aussi de justes motifs d'insister sur la violation de nos archives consulaires et d'obtenir une réparation.

Telle est la thèse que notre ministre des Affaires étrangères s'appliqua à faire prévaloir, avec le plus sincère désir de clore l'incident à l'amiable. A Rome, on y mit plus de raideur. A la fin de janvier 1888 seulement, on se décida à déplacer le préteur florentin. M. Flourens prescrivit alors à notre consulat de se dessaisir de la succession. C'était céder sur le fond et reconnaître les revendications de la justice italienne. Enfin, pour témoigner jusqu'au bout de son bon vouloir, notre ministre consentit à conclure un arrangement dont l'utilité n'était rien moins que démontrée, mais qui était proposé en vue de préciser le sens de la convention consulaire et de prévenir le renouvellement des difficultés qui venaient de se produire.

En voilà assez pour établir qu'aucun tort n'avait pu être relevé à notre charge au cours d'un incident, qui aurait passé sans laisser de traces, si le règlement en eût été suivi, d'autre part, avec un égal esprit de conciliation, M. Crispi s'était refusé à toute réparation. Encore se donnait-il la satisfaction de proclamer solennellement le succès de sa ferme diplomatie : « l'incident de Florence, — disait-il, au Montecitorio, le 17 mars, — a été clos conformément aux vues italiennes ».

Il devait bien penser qu'un pareil chant de victoire retentirait de l'autre côté des Alpes. Tant pis pour les oreilles trop sensibles ! Tant pis pour le traité de commerce, dont la négociation continuait encore à ce moment !

Au surplus, l'affaire du consulat de Florence n'avait pas fourni à M. Crispi l'occasion de donner toute la mesure de ses dispositions. Un autre incident, qui survenait à Massouah, lui permit bientôt de compléter la démonstration.

IV

Depuis 1885, les Italiens tenaient Massouah et les régions voisines sur la mer Rouge. Un concours favorable de circonstances leur avait permis, après la malheureuse journée de Dogali, de procéder en paix à l'organisation de leur colonie. Nous avions sur cette côte et nous étions seuls à y entretenir un consul de carrière. C'était un pays de capitulations, c'est-à-dire un pays où nos ressortissants relevaient exclusivement de notre juridiction consulaire. La substitution du drapeau royal au drapeau khédivial n'avait rien changé à l'état des choses, les Italiens occupant la place de leurs prédécesseurs, avec les droits et les charges qu'elle comportait.

Cependant, au début de l'année 1888, le gouverneur italien de Massouah résolut de soumettre les résidents étrangers à des taxes perçues au profit du budget colonial. A de rares exceptions près, la population étrangère se composait de quelques Français et d'un certain nombre de Grecs qui, à défaut d'un agent de leur nation, étaient placés sous notre protection. Notre consul ne manqua pas d'agir, comme il le devait, pour sauvegarder les droits de ses ressortissants. Aucun compte ne fut tenu de ses représentations. Le gouvernement de la République se vit donc obligé d'intervenir. Le 22 juillet, notre chargé d'affaires à Rome saisit la Consulta d'une réclamation. La réponse ne se fit pas attendre : ce fut un refus net. D'après M. Crispi, les capitulations n'avaient jamais été en vigueur à Massouah, et, dans le cas où elles auraient existé, elles avaient cessé d'être applicables du jour

et par l'effet de l'établissement de l'administration italienne.

En fait comme en droit, cette thèse n'était pas fondée. Le bénéfice des capitulations n'avait jamais été contesté à notre consulat depuis vingt-cinq ans. Si la théorie italienne devait prévaloir, « il ne nous restait plus qu'à prendre acte du principe désormais établi que les capitulations disparaissent de plein droit, sans négociations et sans accords, dans les pays où s'établit une administration européenne ». Nous en avertissions le cabinet de Rome, « nous réservant d'en tirer telles conséquences que nous dicterait notre intérêt dans les territoires où nous étions établis en vertu de titres réguliers. »

Telles étaient les conclusions de notre réplique en date du 3 août. On en voit la portée. Depuis sept ans nous étions installés dans un autre pays de capitulations, en Tunisie. Il ne nous était pas venu à la pensée d'en contester la légitimité, ni d'y mettre fin de notre seule autorité. Si le gouvernement royal jugeait bon maintenant de soutenir que l'établissement d'une administration européenne suffisait pour entraîner l'abrogation du régime, libre à lui. Il en résulterait pour nous la perte de notre situation à Massouah ; mais nous en retirerions l'avantage, autrement appréciable, de recouvrer dans la Régence la liberté de nos mouvements, sans avoir à tenir compte des résistances étrangères.

M. Crispi n'avait pas prévu cette conséquence de sa thèse improvisée ; il s'était trop avancé pour reculer. Dans une nouvelle communication du 13 août, il reconnut que l'établissement d'une administration européenne ne suffit pas pour abroger le régime des capitulations ; mais il en était autrement, d'après lui, « quand le pays passe, non seulement sous l'administration, mais aussi sous la pleine souveraineté d'une puissance chrétienne ». Aucun précédent noté dans le droit international ne justifiait cette théorie nouvelle et tout arbitraire. M. Crispi la soutint pourtant comme une justification suffisante de son irrévocable décision. En même temps, il se mit en règle avec l'Acte de Berlin, en notifiant aux puissances l'établissement de la souveraineté italienne à Massouah. Enfin des ordres furent donnés pour assurer, au besoin par voie de contrainte, le recouvrement des taxes édictées à Massouah.

C'était proclamer la résolution de se refuser à tout arrangement. Nous n'avions à Massouah que des intérêts trop secondaires pour compenser les risques d'un conflit. Aussi M. Goblet prit-il le sage parti de clore une négociation désormais sans issue. Le 24 août, il répondit par une dernière note où, se défendant de vouloir prolonger sans utilité la discussion, il déclare s'en rapporter avec confiance au jugement de l'Europe.

Le dernier mot resta donc à M. Crispi, qui put se glorifier d'un nouveau succès. C'est encore les relations des deux pays qui en firent les frais. L'opinion publique, saisie du débat par les plaintes des intéressés, s'en montra fort émue. Une polémique ardente s'engagea entre les journaux des deux pays. Bref, les choses en vinrent au point qu'à la fin de juillet 1888, le prince de Bismarck se prépara à intervenir pour empêcher un éclat. L'ambassadeur d'Allemagne à Paris reçut l'ordre, pour le cas où M. Goblet l'entretiendrait de l'incident, de faire entendre à notre ministre « qu'il serait prudent de ne pas envenimer les choses; car, si l'Italie se trouvait engagée dans de graves complications, elle ne resterait pas isolée ». — Voilà, du moins ce qui résulte d'une dépêche de M. Crispi à l'ambassadeur d'Italie à Berlin, insérée dans un *Livre vert*.

Aucune occasion — nous nous plaisons à le croire — ne fut donnée à l'ambassadeur allemand de s'acquitter de son mandat. Mais le fait seul qu'il ait été autorisé à une pareille démarche en dit long sur la tension que les procédés de M. Crispi, en moins d'un an, avait imprimée à nos rapports avec l'Italie.

V

Peut-être M. Crispi se serait-il imposé plus de modération, si sa confiance n'eût été encouragée par les changements survenus dans la situation européenne. Les affaires bulgares entretenaient entre l'Autriche-Hongrie et la Russie de sérieuses mésintelligences. Le traité de 1884, qui avait garanti à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie la neutralité de la Russie,

avait pris fin en 1887. Les cabinets de Berlin et de Vienne venaient de publier leur pacte d'alliance de 1879 : c'était un avertissement à la cour de Saint-Pétersbourg, avertissement confirmé peu après par un fier discours du prince de Bismarck, dont la menaçante péroraison avait retenti dans toute l'Europe : — « Nous autres, Allemands, nous craignons Dieu, mais pas autre chose au monde ! » Comment le ministre italien n'aurait-il pas eu foi dans le regain de crédit que le nouvel état des choses assurait à son pays près des alliés de Berlin et de Vienne ?

A ce point de vue, le rapprochement des dates est particulièrement suggestif.

La publication du traité austro-allemand est du 3 février 1888, le discours du chancelier du 6. Le 4 février, M. Crispi déclare à la Chambre des députés que l'Italie a besoin d'une forte armée et d'une puissante marine ; que c'est le seul moyen de persuasion à l'usage de quelques-uns, et qu'à ceux-là, s'il est nécessaire, la paix sera *imposée* par la Triple Alliance. C'est à ce moment aussi que M. Crispi repousse définitivement nos propositions commerciales ; c'est le 28 février qu'il soumet nos marchandises au tarif différentiel et engage la lutte économique. Quelques semaines plus tard survient l'incident de Massouah, qui nous expose à une démonstration comminatoire de la chancellerie allemande. Il semble y avoir là plus que des coïncidences, et l'on est conduit à voir entre ces actes corrélatifs des rapports de cause à effet.

La mort du vieil empereur Guillaume, survenue le 9 mars 1888, ne changea rien à la situation. Avec lui se brisait même un des plus solides liens de l'entente russo-allemande. Trois mois après, la couronne était dévolue à un empereur de vingt-neuf ans, qui passait pour épris de gloire, prompt aux décisions, jaloux de l'autorité suprême et impatient de conseils. Avant la fin de l'année, Guillaume II vint à Rome. On se souvient de la bienvenue qui lui fut ménagée au Quirinal et des ovations qui l'accueillirent dans tout le royaume. Ce fut comme une consécration nouvelle de l'entente italo-allemande.

Le 21 mai 1889, le roi Humbert rendit, à Berlin, la visite

reçue à Rome. Là, répondant à l'empereur, il porta un toast qui résonna en France comme un coup de clairon : « Nos armées, dit-il, — la vôtre que j'ai pu admirer, celle de l'Italie que vous avez jugée si favorablement, — sauront remplir leur grande tâche. »

Cet incident marqua le point culminant de la crise qui affectait depuis près de deux ans nos rapports avec l'Italie. Il semblait que la Triple Alliance, perdant le caractère pacifique qui en avait marqué la première phase, tendît à se transformer en instrument de guerre offensive. Tout éclat devait être heureusement évité. Le temps et les événements allaient peu à peu faire prévaloir les conseils de prudence. Nous étions bien résolus, pour notre part, à pousser la réserve jusqu'aux limites fixées par le souci de la dignité nationale. Nous avions d'ailleurs assez à faire pour dominer l'agitation boulangiste, dont nous sortions à peine. Et puis nous nous préparions à l'Exposition universelle, qui allait s'ouvrir au mois de mai ; il ne fallait pas en compromettre le succès par des difficultés extérieures. Le monde était témoin du grand effort que nous appliquions à l'entreprise ; personne ne doutait de nos dispositions pacifiques.

En Italie même, on arrivait à comprendre que la tension des rapports avec la France ne pouvait être d'aucun profit ni se prolonger sans les plus sérieux inconvénients. La nation ressentait douloureusement les charges que lui imposaient sa situation de grande puissance et son nouvel état militaire. Elle était d'autant plus disposée à s'en prendre à la politique inaugurée dans les derniers temps, que le poids de ces charges devenait plus lourd par suite de la fermeture de nos marchés. Quoi qu'on dît pour l'en distraire, elle ne pouvait écarter la pensée qu'il y avait là une conséquence fatale de son accession à la Triple Alliance. Aux souffrances de la crise agricole et commerciale se joignaient les ruines accumulées par une crise édilitaire sans précédents. Il fallait y ajouter encore les soucis d'une entreprise coloniale, qui ouvrait à l'activité nationale de vastes perspectives, mais n'allait pas sans de grands risques. Enfin, à Berlin même, durant le séjour qu'il y avait fait avec le roi, M. Crispi avait pu se convaincre que les alliés de l'Italie restaient acquis à une

politique de conservation et n'en seconderaient aucune autre. De nombreux motifs concouraient donc pour conseiller au gouvernement royal d'éviter des complications. Un changement de front s'imposait au regard de la France. Il fallait aviser aux moyens de mettre fin à la lutte qui se prolongeait sans profit, mais non sans dommage.

Ces considérations ne durent pas échapper à la perspicacité de M. Crispi, dont l'autorité commençait à fléchir sous le contre-coup des mécomptes subis; elles n'ont certainement pas été étrangères à la résolution qu'il prit, à la fin de 1889, de rouvrir la voie à une entente économique, en rapportant spontanément le tarif de guerre édicté contre nos importations.

Quelques semaines plus tard, l'empereur Guillaume II se sépara brusquement du prince de Bismarck, de l'homme d'État qu'on s'était habitué à considérer comme le régulateur à vie de la politique impériale, comme le créateur et l'âme de la Triple Alliance. L'événement provoqua chez nos voisins une surprise inquiète; il n'était pas de nature à raffermir leur confiance dans le système allemand. M. Crispi y perdit personnellement la part de crédit qu'il tenait, aux yeux de ses compatriotes, de ses relations particulières avec le chancelier déchu : ce fut pour lui une raison nouvelle d'accentuer le revirement qui l'inclinait à resserrer avec la France les liens détendus. Une occasion lui fut bientôt fournie de donner un témoignage complémentaire de ses dispositions. A la fin d'avril, M. Carnot entreprit une excursion dans le Var. Conformément aux traditions des meilleurs temps, la flotte italienne vint à Toulon pour y saluer, au nom du roi, le président de la République. L'accueil qu'elle y reçut ne laissa rien à désirer. Nos marins rivalisèrent de courtoisie avec leurs hôtes d'un jour; à ceux-ci la foule ne ménagea point ses vivats sympathiques.

L'année 1890 s'ouvrait donc sous de meilleurs auspices. A Rome comme à Paris, les partisans de l'entente franco-italienne reprenaient confiance. Deux ans restaient à courir jusqu'à l'échéance de la *Triplice*. Ce temps ne serait-il pas mis à profit pour sceller entre les deux nations latines une réconciliation complète?

Des semaines et des mois se passèrent sans confirmer ces espérances ni modifier la situation. Ce n'est pas que le bon vouloir fît défaut de notre part; mais la force des choses en empêcha souvent les manifestations. — L'Italie avait rapporté le tarif de guerre qu'elle avait promulgué contre nos produits; il ne nous était pas possible de payer de retour ce bon procédé, parce que l'abrogation de notre tarif différentiel eût placé notre commerce dans un état de dommageable inégalité; nous nous trouvions dans la nécessité de rester sur nos positions jusqu'à l'échéance de nos autres traités de commerce et surtout jusqu'au vote d'une nouvelle loi douanière. A la conférence anti-esclavagiste de Bruxelles, l'Italie avait tenté de faire reconnaître les titres qu'elle revendiquait au protectorat de l'Abyssinie tout entière; elle y avait rencontré des résistances, auxquelles nous avions été obligés d'unir les nôtres, à cause de nos rapports avec Ménélick et de notre situation à Obock. — Au mois d'août, le gouvernement de la République annonça l'intention d'envoyer une escadre dans les eaux italiennes, pour saluer le roi Humbert et rendre la visite faite à Toulon par la flotte royale; au dernier moment, le projet dut être abandonné, le roi renonçant à se rendre à la Spezzia pour présider au lancement du cuirassé *Sardegna*. — Les événements semblaient se coaliser pour contrarier les tentatives de rapprochement.

Le 8 octobre, M. Crispi se rendit à Florence, pour y prononcer le discours qu'il avait coutume de consacrer, dans l'intervalle des sessions parlementaires, à l'exposé de son programme gouvernemental. Son langage laissa l'impression qu'il était plus que jamais convaincu des avantages de la Triple Alliance et décidé à en renouveler les engagements à l'échéance. Les commentaires du dehors témoignèrent qu'on la comprenait ainsi, à Berlin, à Vienne et à Londres. Un mois plus tard, le comte Caprivi, chancelier de l'empire allemand, vint à Monza, où il eut plusieurs conférences avec le roi Humbert et M. Crispi. Après tout cela, personne ne doutait plus des intentions du gouvernement italien : il voulait persévérer dans le système où il était engagé depuis 1882. Restait à savoir si la nation, qui allait faire entendre sa voix dans les comices électoraux, se prononcerait dans le même sens.

Des élections législatives eurent lieu le 23 novembre 1890, après une polémique ardente des partis avancés contre la politique extérieure du cabinet. Les résultats en furent favorables à M. Crispi. Sur 508 députés élus, il pouvait en réclamer pour siens 395. Cependant sa majorité nouvelle, numériquement plus forte que l'ancienne, semblait moins homogène. Que d'efforts n'aurait-il pas à déployer pour contenir des éléments qui tendaient visiblement à se dissocier ! La victoire, où il s'était flatté de retremper son autorité, n'était qu'une victoire à la Pyrrhus.

La nouvelle législature fut ouverte par le roi en décembre. Le discours du trône ne laissait prévoir aucun changement dans l'orientation de la politique extérieure : l'Italie demeurerait « fidèle à ses alliances, cordiale dans ses amitiés, sincère dans son désir d'améliorer toujours ses relations avec les puissances ». La veille, le ministre du trésor, M. Giolitti, s'était retiré, parce qu'il ne voulait pas renoncer à ses projets d'économies. De là, dans l'opinion, un mouvement marqué d'inquiétude et de défaveur. Huit jours plus tard, une interpellation de M. Imbriani amena un autre ministre démissionnaire, M. Seismit-Doda, à déclarer que des divergences relatives à la politique extérieure avaient seules motivé sa retraite; l'orateur termina en exprimant « l'espoir qu'un jour viendrait où l'on pourrait obtenir satisfaction des humiliations subies par l'Italie sous le gouvernement de M. Crispi ». Ainsi pris à partie, M. Crispi réclama et obtint un vote de confiance; mais la motion acceptée par lui ne réunit que 271 voix, beaucoup de ses anciens clients s'étant abstenus. La majorité se désagrégeait manifestement.

Les dispositions du parlement ne furent pas améliorées par l'exposé financier du nouveau ministre des finances, qui proposait des remaniements d'impôts combinés en vue de rehausser de près de 34 millions les recettes du trésor et d'accroître d'autant, par suite, les charges des contribuables. Ce projet ne pouvait pas être bien accueilli par une Chambre récemment nommée sur le mot d'ordre : des économies, pas d'impôts nouveaux. L'accord n'existait plus entre entre le parlement et le cabinet; le premier incident devait provoquer une rupture.

Le 31 janvier 1891, un vif débat s'engageait, au Montecitorio, sur une loi autorisant une majoration de certaines taxes d'importation. Après les premières passes soutenues par le ministre des finances, M. Crispi se décidait à donner de sa personne. Débité d'une voix lente et calme, son exorde ne laissait rien prévoir des violences dont il ménageait la surprise à ses auditeurs. Il commença par énumérer les économies réalisées depuis quelques mois pour assurer la réalisation de ses promesses. Mais bientôt, rappelant les attaques dirigées contre son administration par les orateurs de la droite, il prit hardiment l'offensive. — « Il me serait facile, — dit-il — de répondre à l'honorable Bonghi et de démontrer que les finances de la droite n'ont pas été meilleures que les nôtres. Mais je ne le ferai pas, à cause du respect dû aux tombes. Je dirai seulement que la politique suivie jusqu'en 1876 était bien différente de celle qui se fait maintenant : elle était alors servile à l'extérieur... »

Fermement accentués, ces derniers mots provoquaient dans l'assemblée un mouvement de stupeur, bientôt suivi d'une explosion de rumeurs indignées. Entre le premier ministre et la droite, la rupture était consommée. Quant à la gauche ministérielle, elle restait silencieuse. Bientôt l'ordre du jour proposé en faveur du gouvernement était repoussé par 186 voix contre 123. M. Crispi priait la Chambre de suspendre ses travaux, annonçant qu'il allait prendre les ordres du roi.

Le ministère avait vécu.

VI

Peut-être l'historique du ministère de M. Crispi nous a-t-il retenu un peu longuement. Ce n'est pourtant pas un hors-d'œuvre. Pour saisir les déviations imprimées, durant ces trois ans, au système de la Triple Alliance, pour se rendre compte du changement survenu dans nos rapports avec l'Italie, pour apprécier exactement l'état des choses et des esprits au moment où la politique italienne passait sous une

autre direction, il faut se bien rappeler les phases successives et le dénouement de cette période. Avec le cabinet constitué sous la présidence de M. le marquis di Rudini, nous allons rentrer en plein dans notre sujet.

Le 9 février 1891, un ministère de concentration était constitué par M. di Rudini, qui retenait les Affaires étrangères avec la présidence du conseil, en s'entourant de collègues choisis dans la droite et dans la gauche modérée. Tout son programme était subordonné, pour l'intérieur, à la question financière dont le règlement s'imposait d'urgence : son intention hautement proclamée était d'assurer l'équilibre budgétaire sans nouvelles charges pour les contribuables. Quant à sa politique extérieure, les principes directeurs en étaient indiqués dans les déclarations suivantes :

... Notre politique sera simple, franche, sans arrière-pensée, comme il convient à un pays qui veut réellement la paix... Nous montrerons à tous, par notre attitude, que nous n'avons aucune intention agressive... Par notre conduite pondérée et sereine, nous réussirons — nous en sommes convaincus — à inspirer cette confiance que nous avons le sentiment de mériter... Nous conserverons à nos alliances une fidélité sûre et solide...

Les amis du précédent ministère affectaient de ne voir, en cet exposé, que la confirmation de la politique suivie depuis quatre ans. Les partisans du nouveau régime signalaient une opposition marquée entre la politique « simple, franche et sans arrière-pensée », entre « la conduite pondérée et sereine » que M. di Rudini se proposait d'observer, et les procédés qui caractérisaient la méthode de son prédécesseur. Quant à la Triple Alliance, la partie des déclarations ministérielles, qui s'y référait ne pouvait soulever aucune critique : du moment que les pactes souscrits étaient encore en vigueur, il était naturel et correct que le gouvernement affirmât sa volonté d'en remplir fidèlement les engagements. Il ne disait rien de l'avenir : peut-être voulait-il se ménager la liberté de ses résolutions pour l'échéance de 1892.

La France était implicitement visée dans les passages susmentionnés des déclarations ministérielles. M. di Rudini avait tenu même à faire davantage, en marquant, par une

mention spéciale, ses dispositions à notre égard : — « Et puisque, disait-il, on a voulu, à tort, au sujet de nos relations avec la France, soulever des doutes, des soupçons et des méfiances, nous nous efforcerons d'éliminer toute fausse appréciation. » — On ne pouvait affirmer en meilleurs termes l'esprit nouveau dont on voulait s'inspirer.

Rien d'étonnant, après cela, dans la bienvenue sympathique qui saluait, de l'autre côté des Alpes, l'avènement de M. di Rudini. On lui savait gré de vouloir rétablir avec la France des rapports de cordiale confiance. Il n'était pas sans se rendre compte des difficultés qu'il aurait à surmonter pour y parvenir, de celles qui provenaient notamment de l'accession de l'Italie à la ligue austro-allemande. C'est donc qu'il ne désespérait pas d'en triompher. N'avait-il pas, d'ailleurs, appelé à la Consulta, comme sous-secrétaire d'État, M. le comte d'Arco, qui siégeait dans les rangs de la gauche et passait pour partager les vues de son parti sur les alliances de l'Italie? N'avait-il pas confié le portefeuille de la justice au comte Ferraris, qui s'était publiquement prononcé contre le système? N'avait-il pas annoncé la résolution de diminuer les budgets de la guerre et de la marine? De ces observations, on inférait volontiers qu'il se proposait d'éliminer peu à peu, sans secousse ni rupture, les obstacles qui s'opposaient à l'application d'un programme impliquant, à l'intérieur, des économies, et, au dehors, le rétablissement de l'entente franco-italienne.

La première question dont l'examen s'imposait souleva malheureusement des difficultés et donna lieu à un malentendu qui ébranla peut-être les dispositions de la première heure. Le cabinet de M. di Rudini se trouvait en présence d'une situation financière qui lui inspira bientôt l'idée de faire appel au crédit étranger. Il s'agissait d'émettre, au dehors, une série d'obligations de chemin de fer. D'après les hommes compétents, l'opération n'avait chance de succès que si les banques françaises consentaient à s'interposer pour le placement des titres. Depuis quatre années, nos établissements de crédit s'interdisaient systématiquement toute transaction avec l'Italie. Voudraient-ils se départir de leur ré-

serve? L'attitude du précédent cabinet en avait été la cause principale. Les nouveaux ministres se montraient animés d'un esprit tout différent et témoignaient d'intentions qui devaient être encouragées. On devine, sans que nous y insistions, les arguments que des intermédiaires autorisés firent alors valoir. Mais nos financiers ne purent s'empêcher d'objecter qu'il était prématuré de réclamer leur concours; voulussent-ils le prêter, ils ne seraient pas suivis par leur clientèle. Aucune opération ne serait possible avant qu'un changement se fût manifestement produit dans les rapports des deux pays. De bonnes paroles ne suffisaient pas. Les défiances de nos capitalistes ne cesseraient pas — il fallait bien le dire — tant que la Triple Alliance subsisterait ou, du moins, tant que les stipulations n'en seraient pas mieux connues. C'était là qu'aboutissaient les objections formulées pour motiver le refus de concours qu'imposait à nos banques l'état de l'opinion publique. Cette conclusion, M. di Rudini se refusa à l'entendre ; ses susceptibilités patriotiques en furent blessées, parce qu'il crut y voir, à tort, comme une tentative pour abuser de ses embarras et lui imposer des conditions.

Les ministres italiens renoncèrent à leur projet d'émission; mais ils gardèrent de l'incident une impression pénible, faisant remonter jusqu'au gouvernement de la République la responsabilité des résistances qu'ils avaient rencontrées. C'était de leur part une erreur. Le gouvernement de la République n'avait reçu d'eux aucune ouverture ; nos lois ne lui donnaient, d'ailleurs, aucun titre pour intervenir dans une affaire dont le règlement dépendait exclusivement des hommes de finance et de leur clientèle.

Il y eut donc là un fâcheux malentendu. Nous ne pouvions nous dispenser d'en faire mention, puisqu'il s'est rencontré des publicistes pour en grossir les conséquences. D'aucuns en ont parlé alors comme d'une faute à la charge de notre diplomatie, faute qui n'aurait pas été sans influence sur les résolutions prises, quelques mois plus tard, par le gouvernement du roi. Le grief n'est pas fondé. Quand on repasse, comme nous allons le faire, les circonstances qui ont déterminé et précipité le second renouvellement de la Triple

Alliance, il est difficile d'admettre que les conditions mises par nos banques à leur concours financier y aient été pour quelque chose.

En peu de semaines, le ministère de M. di Rudini avait réussi, par la fermeté de son attitude et surtout par le caractère rassurant de ses propositions budgétaires, à conquérir, dans le pays et dans les Chambres, un crédit qui lui assurait, pour une longue période, une entière liberté de mouvements. En voudrait-il user pour modifier l'orientation imprimée à la politique extérieure du royaume?

Dès le 7 mars 1891, il était appelé à s'expliquer, devant la Chambre des députés, par diverses interpellations relatives au renouvellement éventuel de la Triple Alliance et aux rapports de l'Italie avec la France. Un seul des interpellants, Luigi Ferrari, de la gauche avancée, donnait quelque développement à l'exposé de ses vues. Son discours très mesuré n'était qu'un plaidoyer contre l'accord conclu avec les puissances centrales. A son avis, cette coalition imposait des efforts excessifs au pays, dont elle compromettait l'indépendance et la dignité. L'Italie avait donc intérêt à s'en dégager, à l'échéance, pour inaugurer une politique autonome et s'assurer les avantages de la neutralité.

M. di Rudini répondait par un seul discours aux divers orateurs qui avaient pris la parole. En ce qui concerne la Triple Alliance, il s'exprimait en ces termes :

Nous ne sommes pas venus à ce poste pour relâcher les liens de la Triple Alliance, encore moins pour la dissoudre. Nous y sommes venus avec l'intention de la maintenir, parce qu'après avoir déjà procuré à l'Europe une longue ère de paix, elle est encore un gage que la paix sera longtemps maintenue.

Fallait-il comprendre ces déclarations nouvelles en ce sens qu'elles engageaient le gouvernement royal jusqu'au terme assigné au contrat, et qu'elles lui réservaient pour la suite toute liberté d'action? C'était l'opinion de quelques-uns, d'un journal même, comme le *Diritto*, qui passait pour avoir des attaches officieuses. Mais on attribuait généralement une autre portée au langage ministériel. La façon dont il était accueilli

à Berlin et à Vienne prouvait que les alliés de l'Italie y lisaient l'intention déclarée de maintenir et de prolonger l'union. Dans le reste de son discours, M. di Rudini insistait sur son ferme désir de renouer des rapports de confiante amitié avec la France. Restait à savoir si cette partie de son programme était compatible avec les engagements mystérieux qui enchaînaient l'Italie. Quoi qu'en dît le ministre, il restait là une question douteuse. Ses efforts mêmes pour établir la sincérité de ses intentions démontraient qu'il s'en rendait compte.

La discussion du budget des Affaires étrangères l'amenait bientôt à donner de nouveaux éclaircissements sur ses vues. Le comte Marazzi, qui, le premier, abordait la question des alliances, se déclarait nettement contraire à la prolongation du pacte avec les puissances centrales. L'orateur était d'autant mieux écouté qu'il occupait un emploi de major dans l'armée active et qu'il pouvait être considéré comme l'organe d'une fraction notable du corps des officiers. D'après lui, les forces relatives des puissances européennes avaient changé depuis la conclusion de la Triple Alliance. Au point de vue du nombre, l'avantage serait désormais assuré aux armées de la France et de la Russie, si, comme on devait s'y attendre, les intérêts des deux puissances les amenaient à coaliser leurs forces. Quant à la France, elle possédait maintenant un excellent outillage, qui excluait la possibilité d'une invasion rapide et victorieuse. Cela posé, le gouvernement royal avait à envisager toutes les faces du problème. L'empereur d'Allemagne était jeune et ambitieux. Les Italiens devaient-ils se mettre à sa discrétion? S'ils voulaient rester dans la Triple Alliance, il leur fallait développer leurs armements et ne plus parler d'économies. Était-ce l'intention du ministère? Soit. Mais il était bon que personne ne méconnût les conséquences d'une telle politique.

Le discours du comte Marazzi, qui produisait sur la Chambre une vive impression, obligeait le président du Conseil à intervenir. M. di Rudini y faisait la réponse suivante :

L'honorable Marazzi a exposé une nouvelle politique, que j'appellerai politique matérialiste, puisque, pour lui, tout se réduit à une question de chiffres. La Triple Alliance était bonne, il y a quelques années, quand l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie pouvaient

mettre en ligne un nombre d'hommes supérieur à celui qui pouvait leur être opposé par les autres puissances. Elle serait devenue mauvaise aujourd'hui, parce que les trois alliés pourraient se trouver en un état d'infériorité numérique de trente ou quarante mille hommes. C'est un raisonnement exact, mathématique, que je ne puis accepter; car la question de sentiment ne peut rester étrangère à la politique d'un grand pays. L'Italie n'aurait pas été faite, si les hommes glorieux, que le Piémont a comptés en des temps difficiles, ne s'étaient pas inspirés de sentiments opposés à cette politique que j'appelle matérialiste et dont l'honorable Marazzi se fait l'organe. Non, messieurs! Nous avons deux buts à atteindre : l'équilibre et la paix. L'Italie a cru et croit que la Triple Alliance a contribué à l'équilibre et à la paix. Ce sont là des aspirations idéales, que nous devons maintenir fermement. Je ne crois pas qu'il soit bon de discuter tous les jours la direction à donner à notre politique étrangère. Il est d'autant moins opportun de le faire, que le système des alliances n'est pas chose qui puisse être changée selon le caprice d'aujourd'hui ou de demain. Nous devons persévérer et le gouvernement persévérera dans le très vif désir de maintenir notre amitié avec les peuples qui nous sont voisins. Nous appliquerons tous nos efforts à assurer ces résultats, et j'espère que le pays et la Chambre les approuveront.

Comme on le voit, les déclarations du président du conseil ne différaient pas sensiblement de celles qu'il avait déjà formulées. Toutefois le fait qu'il affirmait, sans aucune réserve pour l'avenir, les avantages de la Triple Alliance, ne permettait plus guère de douter qu'il ne fût d'ores et déjà résolu à en prolonger les engagements. L'idée s'en accréditait d'autant plus qu'elle commençait à être incessamment confirmée par les informations de l'étranger, où la question du renouvellement anticipé de la Triple Alliance était maintenue à l'ordre du jour. A Vienne, à Berlin, à Londres, les journaux répétaient que des pourparlers confidentiels se suivaient à cet effet entre les gouvernements intéressés. Au lendemain même du dernier discours de M. di Rudini, les *Daily News* annonçaient que le gouvernement italien avait déjà fait connaître à ses alliés qu'il était disposé à souscrire une seconde prolongation du pacte de 1882. A la fin de mai, des agences télégraphiques présentaient l'entente nouvelle comme imminente. On affirmait que le roi Humbert avait engagé sa parole à l'empereur Guillaume.

Cependant les ministres italiens s'imposaient une réserve

impénétrable. A toutes les interrogations qui lui étaient adressées, M. di Rudini se bornait à répondre que rien n'était changé dans l'état des choses; il s'en tenait à cette formule diplomatique, laissant à la sagacité de ses interlocuteurs le soin d'en fixer le sens exact. Ces rumeurs concordantes provoquaient, en Italie même, une vive agitation parmi les adversaires de la Triple Alliance. Les plus décidés se recrutaient dans les partis avancés, qui formaient le gros de l'opposition contre le cabinet. Les hommes de l'extrême gauche entamaient de violentes polémiques, qui les entraînaient à ne ménager ni les ministres ni la dynastie elle-même. Nous aurons bientôt à revenir sur cette campagne, dont l'effet, contraire à celui qu'en espéraient les meneurs, fut de précipiter les résolutions du gouvernement.

Dans les premiers jours de juin, l'opinion était si troublée, l'anxiété si générale, que les représentants du pays ne pouvaient plus se dérober au devoir de réclamer des éclaircissements officiels. Cette fois, c'était le Sénat qui prenait l'initiative. Dans un discours prononcé le 13 juin, M. Negri faisait ressortir la contradiction dans laquelle le cabinet persistait, en voulant, à la fois, conjurer par des économies la crise financière et continuer, à l'extérieur, une politique disproportionnée avec les ressources du pays. A son avis, la Triple Alliance n'était pas conciliable avec le programme financier qui convenait à l'Italie. Bien que les conditions n'en fussent pas connues, le moins qu'on pût supposer, c'était que l'Italie devrait, en cas de guerre, opérer une forte diversion au profit de ses alliés. Combien sa situation serait périlleuse en présence de la France et de la Russie coalisées! A quels efforts, à quels armements ne serait-elle pas obligée par un pareil rôle? Il y avait donc antinomie évidente entre le plan économique et la politique étrangère du cabinet. S'il voulait courir les grandes aventures et s'allier avec les plus forts, il devait le dire franchement et réclamer, sans réticences, les sacrifices nécessaires. — L'orateur mettait ainsi le doigt sur le vif d'une question, qui préoccupait les plus chauds partisans de la *Triplice*. Son discours provoquait naturellement, de la part du président du Conseil, une réponse et une réfutation.

M. di Rudini commençait par déclarer que ses idées différaient absolument de celles de M. Negri. D'après celui-ci, le gouvernement suivait une politique de recueillement à l'intérieur et une politique d'aventures au dehors. Rien de moins exact. Le gouvernement voulait l'équilibre budgétaire avec des économies et des finances solides. A l'extérieur, il voulait aussi une politique de recueillement. La seule liberté qu'il consentît à enchaîner, c'était la liberté de faire la guerre. On ne pouvait donc pas dire qu'il rêvât d'aventures. Pour un grand État, la politique de recueillement n'impose ni le désarmement complet ni l'isolement; elle implique seulement des armements modérés et des alliances capables d'assurer la paix. Si l'Italie voulait se dégager intempestivement de ses alliances et, en même temps, éviter tout risque d'humiliation, elle ne le pouvait qu'en doublant ses dépenses de guerre et de marine. La Triple Alliance n'entraînait, d'ailleurs, aucune obligation en ce qui concernait les armements : M. di Rudini en donnait l'assurance sur sa parole de gentilhomme et de ministre. — « Je crois, ajoutait-il, que. si nous étions isolés, nous aurions bientôt à nous en repentir; mais je suis convaincu que la Triple Alliance est la paix, rien que la paix, comme le prouvent les dix années bientôt accomplies. »

Après le ministre, le marquis Alfieri prenait la parole pour faire observer que les premiers pactes de la Triple Alliance avaient été conclus sous la pression de circonstances qui s'étaient modifiées depuis lors. S'il en était temps encore, il exprimait le vœu qu'au moment où ces pactes seraient renouvelés, on tînt compte des conditions de l'Europe et notamment des dispositions amicales que l'Angleterre avait manifestées pour l'Italie. — « Eh bien! — répliquait M. di Rudini, — le jour où cette question se posera, si j'ai l'honneur de faire partie du gouvernement de mon pays, je prends l'engagement de tenir compte des considérations développées par l'honorable sénateur Alfieri. Ce sera mon devoir et je ne manquerai pas à ce devoir. »

De la réponse faite à M. Negri, il n'y avait qu'une conclusion à tirer : c'est que le président du Conseil voyait pour son pays un intérêt majeur à rester fidèle à l'entente allemande et qu'il se proposait d'en prolonger les engagements.

Mais, d'autre part, sa réplique au marquis Alfieri semblait indiquer que la question du renouvellement n'était pas résolue. L'incertitude subsistait donc encore, sinon sur l'intention, du moins sur le fait. Il fallait en avoir le cœur net.

Ici se place un épisode qui est parvenu, quelques années plus tard, à la connaissance du public. Nous le rapportons d'après une correspondance d'un journal parisien[1], parce qu'il éclaire un point d'histoire demeuré jusque-là dans l'ombre ; il nous est agréable aussi de le mentionner comme un hommage rendu à la loyauté dont la diplomatie du marquis di Rudini n'a jamais cessé de s'inspirer.

Depuis plusieurs mois, des pourparlers se suivaient entre la France et l'Italie pour la délimitation de leurs possessions limitrophes sur la mer Rouge. L'affaire avait un intérêt spécial pour nos voisins, dont les rapports avec Ménélick commençaient à se tendre. Aussi nous efforcions-nous d'en faciliter le règlement, désireux de donner au nouveau cabinet une preuve de bon vouloir et de renouer avec lui la chaîne des transactions amicales. Au moment même où la Triple Alliance était discutée au Sénat italien, l'ambassadeur de la République à Rome recevait l'autorisation de présenter des propositions combinées en vue d'éliminer les difficultés pendantes et d'assurer l'accord. Il ne pouvait évidemment s'engager dans la voie des concessions, sans tenir compte des éventualités dont la France se préoccupait avec toute l'Europe, sans savoir ce qu'il y avait de fondé dans les bruits qui représentaient l'Italie comme à la veille de se lier pour une nouvelle période à la politique allemande. La plus simple prudence lui imposait l'obligation de provoquer préalablement une explication décisive. Ce sujet délicat fit l'objet d'un de ses entretiens avec le ministre. Mais ses instances ne parvinrent pas à triompher de la réserve de son interlocuteur. Le marquis di Rudini s'en tint obstinément à son langage habituel, et l'ambassadeur dut se contenter de savoir, comme d'autres, *qu'il n'y avait rien de changé dans l'état des choses.*

Comme le fait remarquer le correspondant de la feuille parisienne, cette réponse pouvait avoir divers sens ; elle signi-

1. Voyez le journal *le Temps* du 7 juin 1898.

fiait, soit que la situation antérieure continuait, soit que la *Triplice* avait été renouvelée dans les mêmes conditions ou allait l'être. Mais peu importait. Ce qu'il y avait de certain, c'est qu'une pareille réponse ne démentait pas les bruits en cours, et qu'elle ne permettait même pas d'attribuer au gouvernement royal l'intention de se dégager du système. Dans les circonstances, cela suffisait. L'ambassadeur ne devait plus douter que le renouvellement de l'entente à trois ne fût accompli ou sur le point de l'être, et il ne pouvait que savoir gré au ministre de n'avoir laissé aucune équivoque sur ce point. Il s'abstenait naturellement de parler des propositions qu'il avait à formuler au sujet de la délimitation. Par un tacite accord, la négociation africaine se trouvait interrompue ; elle ne devait être reprise et close que neuf ans plus tard, par le protocole du 24 juin 1900.

Tenus dès lors pour avérés, les projets du gouvernement royal soulevaient, dans la Péninsule, des protestations dont la vivacité croissait de jour en jour. Les groupes avancés de la démocratie italienne se concertaient ouvertement pour déchaîner à l'encontre un mouvement d'opinion.

Une réunion fut organisée à cet effet, le 16 juin, au cercle radical de Rome. Un grand nombre de députés y assistèrent, Au début des débats, quelques orateurs examinèrent la question de la Triple Alliance au point de vue exclusif de la politique extérieure, soutenant que le système était contraire aux aspirations irrédentistes de l'Italie et au rétablissement des bons rapports avec la France. D'autres firent observer judicieusement que la thèse, ainsi présentée, était de nature à choquer certaines convictions et fournirait à l'autorité des motifs d'intervenir. Mieux valait n'en traiter que le côté économique, en insistant sur les charges occasionnées par la Triple Alliance. Sur ce terrain, les hommes de tous les partis pourraient se rencontrer, sans fournir aucun prétexte aux rigueurs administratives. Cet avis ayant prévalu, la délibération suivante fut votée à l'unanimité :

L'assemblée démocratique, convoquée par le cercle radical de Rome,

Attendu la nécessité de donner à la nation la faculté, qui lui est refusée, de se prononcer sur la Triple Alliance,

Décide la nomination d'une commission chargée d'aviser aux moyens pratiques d'assurer aux intentions du pays la plus solennelle manifestation.

La commission constituée à la suite de ce vote se composait de MM. Albani, Colajanni, Imbriani, Bovio, Ferri, Lodi et Ferrari, tous députés de l'extrême gauche. Dès le lendemain, elle se mit à l'œuvre et arrêta le programme suivant :

Adresser un manifeste à la nation pour lui démontrer la nécessité de se prononcer sur le renouvellement de la Triple Alliance ;

Provoquer, dans toutes les cités italiennes, des meetings populaires, moyen le plus efficace pour permettre à l'opinion publique de se manifester ;

S'adresser à toutes les associations pour qu'elles provoquent séparément l'expression des vues de leurs membres sur la Triple Alliance, et désignent des délégués pour une réunion qui sera organisée à Rome en vue de résumer définitivement toutes les manifestations nationales ;

Recommander, dans les principaux centres de la Péninsule, l'organisation de conférences destinées à élucider la question.

Le plan était bien conçu pour provoquer l'agitation légale que les radicaux avaient en vue. Ils déployèrent, d'ailleurs, une activité extrême pour en poursuivre l'exécution. Le manifeste destiné à la nation fut bientôt rédigé et communiqué à la presse. La rédaction en était habilement combinée pour mettre en relief les inconvénients économiques et politiques de la Triple Alliance, en laissant de côté les points qui auraient pu éveiller les susceptibilités du patriotisme. Le nom de la France n'y était pas prononcé ; une seule phrase mentionnait « la rupture d'anciens et naturels échanges commerciaux ». Enfin de nombreuses conférences étaient annoncées dans toutes les provinces. M. Bovio lui-même se chargea de la première, qui devait avoir lieu, le 28 juin, à Rome.

Tant d'efforts ne pouvaient demeurer stériles. Déjà les symptômes d'une réaction bruyante contre les pactes allemands commençaient à se manifester dans les grandes villes. Le gouvernement se décidait alors à interdire les réunions organisées en vue de discuter la Triple Alliance. La presse officieuse ne dissimulait plus ses inquiétudes ; elle combattait les comités démocratiques avec une passion et une violence dont elle se serait abstenue si leur entreprise eût été vouée à

un échec certain. Ceux-ci témoignaient de la plus grande confiance, se faisant forts de provoquer dans la nation un soulèvement qui ne permettrait pas au ministère de passer outre. Peut-être y seraient-ils parvenus, si le temps nécessaire leur eût été laissé. Mais la situation se modifiait subitement, comme par un coup de théâtre. Le gouvernement prenait le parti de brusquer les choses, en concluant le renouvellement de l'alliance. L'agitation poursuivie devenait ainsi sans objet. Loin de faire obstacle à l'événement, la campagne des radicaux avait contribué à le précipiter, en inquiétant les intérêts dynastiques et en fournissant à la chancellerie allemande des arguments décisifs. Tel est du moins, comme on va le soir, l'enseignement qui semble résulter des informations réunies depuis lors sur les motifs de la résolution prise par le gouvernement italien, onze mois avant l'échéance de son traité avec les puissances centrales.

Le 27 juin 1891, la Chambre italienne des députés avait à s'occuper de deux demandes d'interpellation : la première, relative à la politique extérieure du cabinet, émanait de Cavallotti, dont l'intention était de provoquer un débat solennel sur la Triple Alliance; la seconde, formulée par M. Colajanni, portait sur la politique intérieure, en visant spécialement la prohibition édictée contre les réunions publiques. Dès le début de la séance, Cavallotti proposa de discuter conjointement les deux interpellations, qui avaient, en réalité, un seul et même objet. Le président du Conseil s'y opposa d'une façon péremptoire, insistant pour que l'ordre du jour ne fût pas modifié.

Vu l'état des esprits et des partis, cette question de méthode prenait une importance très grande. Si l'interpellation relative à la politique intérieure était examinée en premier lieu, il pouvait arriver que le cabinet fût atteint par un vote de blâme réunissant les voix de l'extrême gauche et celles de la droite, hostile à Nicotera, ministre de l'intérieur. Au contraire, si le débat relatif à la politique extérieure passait le premier, le ministère obtiendrait probablement un vote favorable du centre et de la droite, qui formaient sa majorité. On conçoit l'intérêt que le président du Conseil attachait à main-

tenir l'ordre de priorité établi par les circonstances. Son désir était d'obtenir tout d'abord un vote de confiance dont il pût se prévaloir comme d'une approbation donnée au renouvellement anticipé de la Triple Alliance. A tout prix, l'extrême gauche devait donc s'arranger pour que les débats s'ouvrissent sur la question de politique intérieure.

Aussi Cavallotti s'empressa-t-il, en présence de l'opposition du président du Conseil, de retirer son interpellation, afin, dit-il, de ménager à la Chambre le moyen de se prononcer d'abord sur la question où les libertés constitutionnelles se trouvaient engagées. Mais le coup avait été prévu. Le président de la Chambre donna aussitôt lecture d'une autre demande d'interpellation sur la politique extérieure, demande formulée par un des chefs du groupe piémontais, l'ancien ministre Brin, qui sortait de la réserve où il se maintenait depuis des semaines, pour faire le jeu du cabinet. Et le président du Conseil insista pour que cette troisième interpellation fût discutée immédiatement. La manœuvre devait avoir pour effet de déjouer la tactique de l'opposition. Mais était-elle conforme au règlement? Sur cette question, un débat d'une extrême vivacité se prolongea plus d'une heure. A deux reprises, le président de la Chambre dut se couvrir; enfin, de guerre lasse et au milieu d'un tumulte assourdissant. il se vit obligé de clore la séance.

Le résultat de cette première journée n'était pas favorable au gouvernement, puisqu'il n'avait pas réussi à enlever un vote de confiance. Ne voulant pas rester sous le coup d'un pareil échec, M. di Rudini combina, dans la soirée même, un nouveau plan. A sa demande, les députés furent convoqués pour le lendemain, dimanche, en séance extraordinaire.

Le débat reprit donc le 28 juin. Ni les radicaux ni les membres de la majorité ne voulaient faire la moindre concession, les premiers demeurant résolus à continuer l'obstruction tant que l'interpellation de M. Colajanni ne serait pas vidée. Bientôt la séance devint tumultueuse; la voix des orateurs se perdait dans le bruit des colloques particuliers, des interjections, des cris et des piétinements. Au milieu du brouhaha, qui mettait les sténographes dans l'impossibilité de recueillir une parole, on vit tout à coup le député Brin se

lever et parler : le son de sa voix ne dépassait pas le cercle de ses voisins. M. di Rudini lui répondit, mimant, à grands gestes, deux ou trois phrases dont ses auditeurs les plus proches saisirent à peine le sens. Mais la majorité, sans aucune hésitation, s'empressa de souligner par une salve d'applaudissements la déclaration ministérielle, dont elle avait le mot.

La séance fut encore levée à la suite de scènes violentes, dont les annales du Montecitorio n'offraient aucun précédent.

Dans la soirée seulement, on eut l'explication de la scène concertée entre MM. di Rudini et Brin, avec le concours complaisant de la majorité. Par les soins de la questure, la presse reçut le compte rendu suivant des paroles que les deux orateurs avaient prononcées au milieu du bruit :

M. BRIN. — Les quelques phrases que j'ai dites hier et la formule même de mon interpellation en expliquent le sens et me dispensent d'en poursuivre le développement. J'attendrai donc les explications du gouvernement.

M. LE MARQUIS DI RUDINI, *président du Conseil.* — Je puis assurer la Chambre et le pays que le gouvernement entend persévérer dans cette politique de paix que l'Italie suit depuis longtemps. Pour atteindre ce but, nous poursuivrons notre politique de paix et nous maintiendrons fermes et intactes nos alliances avec les empires du centre. Par conséquent, l'Italie et l'Europe, je le répète encore, peuvent être sûres et certaines que les alliances seront maintenues et que la paix sera longtemps conservée.

Cette fois, aucune obscurité ne voilait plus les intentions du gouvernement royal : l'Italie, la France et l'Europe étaient avisées officiellement qu'il était décidé à maintenir son alliance avec les empires du centre. Si un doute subsistait encore, c'était sur le point de savoir si le renouvellement du pacte était déjà accompli ou à la veille de l'être. Là-dessus même, la lumière allait se faire dans les vingt-quatre heures. M. di Rudini s'était réservé de compléter, devant le Sénat, les explications que le tumulte l'avait contraint d'écourter devant la Chambre élective.

Le 29 juin, le comte de Taverna lui fournit l'occasion désirée, en formulant, au palais Madame, une interpellation sur les bruits relatifs aux accords de l'Italie avec l'Angle-

terre et les puissances centrales. M. di Rudini y répondit en ces termes :

Le Sénat sait quelles sont les intentions du gouvernement du roi en fait de politique étrangère. J'ai eu, ici même, le grand honneur de les exposer dans la récente discussion du budget des Affaires étrangères. Mais je ne vois aucun inconvénient à les affirmer de nouveau.

Ce que l'Italie veut avec persévérance et ténacité, c'est la paix, parce qu'elle croit que la paix est nécessaire au développement de ses institutions et à l'amélioration de ses conditions économiques.

Mais, d'autre part, l'Italie veut, et le gouvernement veut aussi avec ténacité le maintien de l'équilibre en Europe, le maintien du *statu quo* et notamment du *statu quo* dans la Méditerranée.

Pour réaliser ces intentions, ce n'est pas aujourd'hui seulement que le gouvernement a cherché à nouer des intelligences et à conclure des accords avec les puissances qui sont dans le même ordre d'idées et dont les intérêts sont liés aux nôtres.

Un échange d'idées a eu lieu, il y a quelques années, avec l'Angleterre, échange d'idées qui a fait au Parlement anglais, de la part de Sir J. Fergusson, l'objet de déclarations auxquelles j'aurai peu à ajouter. Son langage a été strictement conforme à la vérité : l'Italie et l'Angleterre se proposent de maintenir la paix et le *statu quo*. Je puis dire, d'ailleurs, que je n'aperçois pas de questions sur lesquelles les vues de l'Italie ne soient conformes à celles de l'Angleterre, attendu que leurs intérêts essentiels sont identiques.

Quant à nos rapports avec les puissances centrales, on sait déjà depuis longtemps comment et combien ils sont intimes. On sait depuis longtemps quelle vive et sincère amitié a lié et lie l'Italie à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. On sait comment ont été souscrits les traités qui, — je n'hésite pas à l'affirmer encore une fois, — ont été et sont une sûre et solide garantie de paix.

Le moment s'approchait où ces traités venaient à échéance, et il fallait s'attendre naturellement à voir s'ouvrir une période d'hésitations, de doutes et d'incertitudes, qui ne pouvaient moins faire que d'agiter l'opinion publique en Italie et au dehors.

D'accord avec les gouvernements de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, j'ai cru opportun de couper court à ces incertitudes, d'enlever toute raison d'être à ces hésitations et, par suite, à cette agitation. Je suis maintenant en mesure d'affirmer qu'avant même l'échéance des traités anciens, les traités nouveaux seront déjà depuis longtemps en vigueur. Il n'y aura aucune solution de continuité dans le cours de notre politique ; ce sera, — si vous me permettez la comparaison, — comme une journée d'été dans les régions polaires, où

la nuit n'apporte pas les ténèbres, où le coucher du soleil se confond avec l'aurore.

Nos alliances seront donc maintenues; elles seront certainement et sûrement maintenues. Et avec elles, — il me plaît de pouvoir l'affirmer, — la paix en Europe sera pour longtemps assurée...

Après ce discours, aucun doute ne subsistait plus : la Triple Alliance venait d'être prolongée pour une nouvelle période. La nouvelle en était d'ailleurs confirmée, coup sur coup, par une série d'informations officieuses et même officielles. Dès le 29 juin, le *Corriere della Sera* annonçait que, la veille, à la suite de la séance de la Chambre des députés, le gouvernement royal avait donné sa ratification au nouveau traité : « Tout était disposé à l'avance pour cette procédure, — ajoutait le journal de Milan ; — mais M. di Rudini, par un sentiment de correction parlementaire, désirait, avant d'y procéder, que la Chambre se fût prononcée. » — La *Norddeutsche allgemeine Zeitung*, du 29 juin, imprimait aussi que le renouvellement de l'alliance était accompli. — A cette même date, une agence officieuse de Berlin publiait le télégramme suivant, expédié de Heligoland : « L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont arrivés ici ce soir; durant le trajet de Hambourg, l'empereur a fait connaître au directeur de la Compagnie des vapeurs de Nissen que la Triple Alliance a été prolongée pour six années, en exprimant la satisfaction qu'il en éprouvait. » — Enfin, peu de jours après, une interpellation, formulée à la Chambre hongroise des députés, amenait le comte Szapary, président du Conseil des ministres, à déclarer qu'effectivement l'Italie, dont on connaissait l'adhésion antérieure au traité d'alliance défensive conclu en 1879 entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, venait de consentir à la prorogation de ce traité pour plusieurs années. Des journaux officieux de Vienne ajoutaient que la Triple Alliance continuait sur les bases où elle avait été érigée à l'origine.

De tous ces renseignements concordants il résultait, non seulement que la Triple Alliance était prolongée pour une nouvelle période, mais encore que les conditions essentielles n'en étaient pas modifiées. Si le traité nouveau différait du précédent sur quelques points, il n'en conservait pas moins le caractère d'un pacte absolument défensif, combiné par les

parties contractantes en vue d'assurer le maintien de la paix et de se garantir mutuellement leurs possessions territoriales. Les stipulations devaient en être maintenues secrètes comme auparavant. On en connaissait toutefois la substance, puisque, d'après les déclarations formelles du comte Szapary, la Triple Alliance était constituée par l'accession de l'Italie au traité austro-allemand de 1879, traité dont le texte avait été publié le 3 février 1888.

Quant à la durée du pacte, les indications réunies au premier moment ne tardaient pas à être complétées par des renseignements sûrs : le traité nouveau était conclu pour six ans, à partir de l'échéance du précédent ; il contenait, en outre, une clause de tacite reconduction pour une égale période, en prévision du cas où aucune des trois parties ne manifesterait, à la fin des six années, l'intention d'en faire cesser les effets. Un calcul très simple permet donc de fixer la chronologie de la ligue conclue entre les trois monarchies. — La Triple Alliance a pris naissance le 20 mai 1882, date du traité élaboré par Mancini et qui a consacré, pour cinq années, l'accession de l'Italie au pacte austro-allemand de 1879. — La première prorogation, négociée par Robilant, a été signée à Berlin, en mars 1887, pour cinq nouvelles années ; l'échéance a été ainsi reportée au 20 mai 1892. — La seconde prorogation, négociée par M. di Rudini, est intervenue en juin 1891, onze mois avant l'expiration du traité antérieur ; cette fois, elle a été conclue pour six ans, avec clause de tacite reconduction ; aucune des puissances contractantes n'ayant exprimé l'intention d'en faire cesser les effets à l'expiration du terme fixé au 20 mai 1898, la Triple Alliance s'est trouvée prorogée, de droit, pour six autres années, c'est-à-dire jusqu'au 20 mai 1904[1].

Est-il besoin d'insister sur l'impression produite en France par le coup de théâtre dont le Parlement italien venait d'avoir la première surprise ? Après la chute de M. Crispi, l'opinion publique s'était reprise à l'espoir d'un rapprochement pro-

1. Une autre version, qui a trouvé récemment faveur en France et à l'étranger, fixe l'échéance de la *Triplice* en 1903 et non en 1904. D'après ce système, la période actuelle aurait commencé l'année même de la dernière prorogation. C'est un point qui demeure encore indéterminé.

chain avec l'Italie : elle avait la confiance que les dissentiments passagers allaient être oubliés ; elle se montrait disposée à toutes les concessions possibles afin de faciliter le rétablissement de rapports amicaux, qui lui apparaissaient comme la conséquence naturelle d'intérêts communs et de sympathies traditionnelles ; elle subordonnait son bon vouloir à une seule condition, qu'elle considérait comme non moins naturelle, c'est que les Italiens sortissent d'une coalition organisée contre la France. On imagine, dès lors, la déception et le mécontentement causés par la nouvelle que le gouvernement royal, sans attendre l'échéance du traité, venait d'en renouveler les engagements pour une longue période. Tout le travail poursuivi depuis quelques mois en vue de la conciliation se trouva ainsi compromis.

Notre diplomatie n'avait pas à s'émouvoir au même degré d'un événement auquel elle était préparée et qu'elle pouvait envisager sans inquiétude. Elle avait mieux à faire d'ailleurs, que de s'attarder à des récriminations stériles. Son rôle était de calmer les esprits et de pourvoir aux nécessités nouvelles de la situation. Deux tâches s'imposaient à sa sollicitude.

La première consistait à rompre l'isolement où l'on s'efforçait de maintenir la France, sans se rendre compte peut-être qu'en se prolongeant, la coalition italo-allemande devait fatalement provoquer une autre combinaison capable de faire contrepoids et de rétablir l'équilibre européen : moins d'un mois après le renouvellement de la Triple Alliance, la démonstration navale de Kronstadt consacrait solennellement l'entente nouée entre la France et la Russie.

Il y avait ensuite à rétablir, entre nous et nos voisins du sud-est, une solidarité d'intérêts, qui éloignât les risques d'une rupture et diminuât d'autant les dangers de leur accession à la ligue centrale : ce second résultat ne devait être réalisé qu'après sept années d'efforts laborieux, par l'arrangement commercial du 21 novembre 1898.

BILLOT

VILLES MORTES D'ORIENT

L'ART FRANÇAIS A CHYPRE ET A RHODES

L'Orient est plein de villes mortes. Il en est de célèbres, dont tout le monde sait le nom, Delphes ou Olympie, Délos ou Mycènes, toutes celles qui se réclament des souvenirs de la Grèce antique. Il en est d'autres, moins connues, qui ne sont ni moins curieuses ni moins intéressantes : ce sont celles qu'a laissées derrière lui le moyen âge byzantin ou latin. Et je ne sais point, cela soit dit sans manquer de respect aux classiques et pures gloires de l'Hellade, si ces villes mortes là n'ont pas pour nous un attrait plus vif et plus particulier. Elles ont en tout cas ce double mérite : demeurées plus intactes, elles nous font pénétrer mieux dans l'intimité de ce passé dont elles gardent la mémoire; et ce passé aussi nous va au cœur plus droit et plus profondément. Ce qu'elles rappellent, c'est cette épopée grandiose des croisades, chimérique en ses espoirs peut-être, éphémère et incomplète en ses résultats, si grande pourtant par l'idée et le sentiment qui l'inspira; ce qu'elles évoquent, en leur muet langage, ce sont les glorieux souvenirs que la France a laissés sur cette lointaine terre d'Orient, et l'ineffaçable empreinte dont elle a marqué ce pays. De ces villes mortes, deux m'ont particulièrement frappé, que je voudrais pour un moment faire revivre: Famagouste dans l'île de Chypre, Rhodes dans l'île du même nom.

I

Quand en 1291 le royaume latin de Jérusalem succomba sous les coups des musulmans, il laissait un double héritage, commercial et militaire. Chypre recueillit l'un; l'autre revint à Rhodes.

Vers la fin du XIIe siècle, Richard Cœur de Lion, se rendant en Palestine, avait conquis Chypre en passant, et puis, ne sachant qu'en faire, l'avait vendue peu après à Guy de Lusignan. Ainsi « un coup de tête et un coup de main avaient, comme on l'a dit, produit en quelques jours le résultat le plus durable de toutes les croisades ». Sous les princes français qui le gouvernèrent, lentement, au cours du XIIIe siècle, le petit royaume s'organisa ; chaque pèlerinage, chaque croisade lui apporta de l'argent et des hommes, chaque désastre éprouvé en Palestine l'enrichit de fugitifs et de colons. La chute du royaume de Jérusalem mit le comble à sa fortune. Toute la noblesse latine émigrée de Terre Sainte chercha asile à Chypre, les Ibelin, les Montfort, les Dampierre, les Antioche, les Brienne, les Montbéliard, et bien d'autres. Les grandes villes de commerce, Gênes, Pise, Venise, qui avaient peuplé la côte syrienne de leurs établissements, transportèrent à Chypre leurs consulats et leurs comptoirs; les grandes maisons de négoce ou de banque, installées jadis dans les ports de Palestine, y transférèrent leurs affaires et leurs capitaux. Et ainsi fortifié tant de recrues précieuses, enrichi de toutes les forces vives de la Terre Sainte, le royaume de Chypre connut, pendant près de deux siècles, une rare et merveilleuse prospérité.

Un trait de cette histoire vaut d'être signalé. Administrée par des princes français — les Lusignan sont d'origine poitevine — Chypre dès le début fut une colonie française : et telle elle demeura jusqu'à la fin. C'est sur le modèle de France que s'y constitua la société féodale, et le code de cette société, le recueil des *Assises*, est un pur monument de l'ancien droit français. C'est de France que vinrent la plupart des prélats qui dirigèrent l'église chypriote : l'archevêque

Thierry, un Parisien, dont le frère était chanoine de Notre-Dame, et qui commença Sainte-Sophie de Nicosie; Eustorge de Montaigu, un Français d'Auvergne, Hugues de Fagiano, doyen de Rouen, Gérard de Langres, ancien chanoine de Sens, qui la continuèrent, et Baudoin Lambert, qui bâtit à ses frais Saint-Nicolas de Famagouste : et ces cathédrales qu'ils édifièrent sont elles aussi toutes pareilles à nos cathédrales de France. C'est en français que furent composées les œuvres les plus remarquables de la littérature chypriote, qu'écrivirent un Philippe de Novare, un Guillaume de Machaut, un Philippe de Mézières. Sans doute à ces influences venues de France d'autres se mêlèrent sur le tard, qui vinrent d'Espagne et surtout d'Italie. Et sans doute aussi l'Orient ne s'est point effacé tout entier : les mœurs témoignent que sur cette terre de Chypre l'antique culte de Vénus garda toujours son influence et ses prestiges : la langue et l'art attestent que Byzance, jadis maîtresse de Chypre, ne se laissa jamais vaincre entièrement. Mais toujours la France exerça l'influence dominante, et au commencement du XVI[e] siècle encore, alors pourtant que les Vénitiens avaient renversé la dynastie des Lusignan, exilé les vieilles familles françaises trop fidèles au souvenir de leurs rois, un voyageur pouvait écrire : « Tous ceulx du pays, et spéciallement les gentilzhommes, sont aussy bons françoys que nous sommes en France. »

Il faut lire dans le beau livre de M. de Mas-Latrie [1] l'histoire de ce royaume féodal et latin, histoire souvent brutale et sanglante, toujours intéressante et pittoresque et bien des fois mouvementée et amusante comme un roman. Il faut voir dans les ouvrages du marquis de Vogüé [2] et du baron Rey [3] et surtout dans le remarquable et savant livre où M. Enlart vient d'étudier l'art gothique et la Renaissance en Chypre [4], les admirables monuments de cette brillante et éphémère civilisation. Pour donner idée de l'activité de ces

1. Mas-Latrie, *Histoire de l'Ile de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*. Paris, 3 vol., 1852-1862.

2. Vogüé, *les Églises de la Terre-Sainte*. Paris, 1860.

3. Rey, *l'Architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre*. Paris, 1871.

4. Enlart, *l'Art gothique et la Renaissance en Chypre*. Paris, 1899, 2 vol.

princes bâtisseurs et lettrés, de la merveilleuse floraison d'édifices dont ils couvrirent leur petit royaume, on pourrait décrire ici cette cathédrale de Nicosie, qu'on mit plus d'un siècle à construire sans pouvoir l'achever, et où se lit comme en un raccourci toute l'évolution de l'architecture gothique en Chypre : édifice admirable, dont le style simple et grandiose rappelle l'art de l'Ile-de-France, et auquel demeure attaché le souvenir de saint Louis, — ou bien encore cette élégante et pittoresque abbaye de Lapaïs, l'une des constructions les plus imposantes de Chypre, avec son église du XIIIe siècle, son cloître et son vaste réfectoire qui date du XIVe, avec l'admirable bâtiment surtout qui enferme le dortoir et la salle capitulaire, et qui par ses dispositions comme par sa beauté fait penser à la *Merveille* du Mont Saint-Michel. Ailleurs ce sont des châteaux-forts, dressés à la crête des falaises qui dominent au loin la mer de Karamanie, Cérines, Buffavent, Kantara, et cette forteresse, « l'un des plus étonnants monuments de l'étonnante architecture du moyen âge[1] », qui portait le nom pittoresque et sonore de Saint-Hilarion ou de Dieu-d'Amour, et dont la légende contait qu'elle avait été jadis la demeure du prince Cupidon, fils de Vénus, en son vivant reine de Chypre ; et cet autre encore, bâti à Kolossi par les chevaliers de l'Hôpital, et dont la célébrité, pour être moins mythologique, n'était pas moins considérable. C'est près de là qu'on récoltait, dans un vignoble, qui, au témoignage d'un voyageur allemand du XIVe siècle, « n'a point son pareil au monde », le vin fameux de la Commanderie, d'une couleur et d'un bouquet sans égal, et si fort qu'à le boire pur on risquait de se brûler les entrailles et qu'il fallait bien, pour un verre de vin, ajouter prudemment quatre grands verres d'eau. On trouvera dans le livre de M. Enlart la description fort détaillée et l'étude définitive de ces monuments et de bien d'autres encore dont Chypre est pleine. Je ne veux retenir ici que la seule Famagouste, de toutes ces villes latines de Chypre celle qui donne l'impression la plus saisissante, celle de toutes aussi qui, par les épisodes de son histoire, par le nombre et la variété de

1. Enlart, *loc. cit.*, p. 578.

ses édifices, résume le mieux les traits caractéristiques de cet art et de cette civilisation.

II

Quiconque a lu *Othello* garde en son souvenir le nom de Famagouste. C'est là que Shakespeare a placé la tendre et tragique aventure de Desdémone et du More de Venise, et aujourd'hui encore, au château de Famagouste, une tradition légendaire se plaît à montrer le palais d'Othello. Mais si, par cette poétique histoire, Famagouste est entrée tout droit dans l'immortalité littéraire, elle a d'autres titres, et non moins sérieux, à la gloire historique. Pendant tout un siècle, le XIV[e], elle a été l'une des plus grandes villes de commerce de l'Orient, un marché international et cosmopolite comparable à Constantinople, à Venise, à Alexandrie, une cité prodigieusement riche, prodigieusement vivante et prodigieusement corrompue.

On a pendant longtemps considéré les croisades comme de brillantes expéditions militaires, nées d'un grand mouvement d'enthousiasme religieux, comme des guerres saintes, dont le seul but fut la reprise et la défense de la Palestine. Et sans doute il y a dans cette conception une part de vérité. Pourtant ce serait étrangement fausser l'histoire des établissements latins d'Orient de les voir sous ce jour trop exclusivement héroïque. De bonne heure, le zèle religieux des premiers jours fit place à des préoccupations plus pratiques et plus matérielles; bien vite les grandes villes commerçantes d'Italie, qui avaient puissamment contribué de leurs vaisseaux et de leur argent au succès de la croisade, comprirent l'importance du marché nouveau qui s'ouvrait à leurs spéculations et à leurs entreprises; elles nouèrent dans l'Orient des relations d'affaires, créèrent des comptoirs, organisèrent un actif mouvement d'échanges et de colonisation. Par elles l'Occident prit l'habitude et le goût de ces articles de luxe, de ces denrées précieuses, que Vénitiens et Génois tiraient de l'intérieur de l'Asie et qui tenaient dans l'économie domestique du XIII[e] et du XIV[e] siècles la place qu'occupent aujourd'hui les den-

rées coloniales. Aussi, quand le royaume de Jérusalem tomba, trop d'intérêts d'argent, trop de besoins matériels s'étaient créés pour qu'on se pût résoudre à les abandonner. La conquête de la Terre Sainte par les croisés avait ouvert d'immenses sources de richesse et de bien-être ; ceux qui en profitaient ne se résignèrent point à ce que la perte de la Palestine vînt les tarir.

C'est ce qui fit la fortune de Chypre. Placée à deux jours de l'Égypte, à quelques heures à peine de la Syrie et de l'Asie-Mineure, en face des ports où aboutissaient les grandes routes du commerce oriental, par sa situation géographique déjà elle était préparée au grand rôle qu'elle allait jouer. Sa position insulaire, en la protégeant contre les invasions, l'affranchissait du souci militaire qui avait constamment pesé sur le royaume de Jérusalem, et lui permettait de se livrer plus librement aux travaux de la paix. Une circonstance politique acheva d'assurer sa prospérité. Après la chute de Saint-Jean d'Acre, les papes avaient interdit aux chrétiens tout commerce direct avec les infidèles : Chypre fournit, à point nommé, un terrain neutre où Vénitiens et Gênois purent, sans contrevenir aux défenses de l'Église, continuer avec l'Orient leurs fructueuses opérations. Dans ses ports, devenus un grand entrepôt international, Orientaux et Occidentaux se rencontrèrent et échangèrent leurs marchandises, et par là, durant tout le XIVe siècle, l'île fut merveilleusement prospère.

Famagouste surtout fut le centre de ce grand mouvement commercial. Située sur la côte orientale de Chypre, et toute voisine des rivages asiatiques, possédant un port excellent, le seul vrai port qu'il y ait à Chypre, elle devint bien vite l'une des plus grandes villes du Levant. Ses entrepôts regorgeaient de marchandises : la cannelle, l'aloès, les aromates s'y mêlaient aux pierres précieuses et aux perles ; les cotons de Syrie, les épices d'Asie, « plus communes, dit un voyageur du XIVe siècle, que n'est chez nous le pain », y alternaient avec les produits de l'agriculture et de l'industrie locales, avec le sucre, le sel, les vins, avec les riches étoffes de soie tramées de fils d'or, les broderies polychromes, les objets d'orfèvrerie et les parfums fameux qu'on appelait les « oiselets de Chypre ». Nulle part on ne trouvait des bazars mieux assortis, des appro-

visionnements plus considérables, des hôtelleries plus nombreuses, un mouvement plus bigarré d'étrangers de toute nationalité. Nulle part on ne percevait mieux non plus le prodigieux mélange de races qui s'était fait en Chypre. Toutes les religions se rencontraient à Famagouste, Latins et Grecs, Nestoriens et Jacobites, Syriens et Arméniens, qui toutes avaient leurs églises et se supportaient en une mutuelle tolérance. Les monastères grecs voisinaient avec les établissements latins des Franciscains et des Carmes, les couvents des Clarisses et des Augustins avec les maisons des ordres militaires du Temple et de l'Hôpital : et tous avaient leurs églises, qui faisaient de Famagouste une véritable « ville sonnante ». Toutes les nations s'y coudoyaient en une foule multicolore. Dans la grande rue marchande qui débouchait sur la place du palais, s'alignaient les loges des puissantes cités commerçantes qui avaient des consuls à Famagouste, Venise et Gênes, Pise et Ancône, Barcelone, Montpellier, Narbonne, toutes rivalisant d'élégance, avec leurs portiques ouverts, leurs salles hautes, leurs armoiries sculptées ou peintes, et leurs mâts où flottait la bannière de la nation. Sur le port, à la Bourse, aux boutiques des changeurs, c'était tout le long du jour une animation bruyante et cosmopolite : toutes les races passaient, et tous les costumes, arméniens et grecs, juifs et syriens, arabes et éthiopiens, marchands d'Italie et de Catalogne, de Provence et de Champagne ; comme en une Babel, toutes les langues s'entrechoquaient. Et les voyageurs du XIVe siècle, qui débarquaient à Famagouste, ceux-là mêmes qui avaient visité Constantinople, Venise ou Alexandrie, demeuraient, à la vue de la cité chypriote, stupéfaits et éblouis de cette prospérité prodigieuse, un peu étourdis aussi de cette agitation incessante et parfois même scandalisés.

Durant tout le XIVe siècle, la richesse de Famagouste fut proverbiale. Dans cette grande ville de commerce où se faisaient d'énormes fortunes, le luxe était magnifique, les fêtes splendides, les dépenses insensées, la vie facile et singulièrement relâchée. Un pèlerin allemand du XIVe siècle, qui passa vers 1340 à Famagouste, écrit que posséder à Chypre trois mille florins de rente c'est être plus pauvre qu'avoir chez nous trois marcs de revenu. Les nobles passaient le temps en

tournois et en chasses, entretenant des meutes énormes, des faucons et des léopards, et s'amusant, par goût d'originalité, à teindre bizarrement en couleur orange, à l'aide du henné, la queue de leurs chevaux et de leurs chiens. Les marchands faisaient assaut de faste et de magnificence; par l'éclat de leurs fêtes, les rois de Famagouste étaient alors les frères Lachas, des Syriens Nestoriens que le roi Pierre Ier lui-même ne dédaignait pas d'honorer de sa visite et dont la folle prodigalité excitait l'admiration universelle. Chez eux, aux jours de grande réception, on étalait les pierres précieuses sur des plateaux, où les gentilshommes du roi ne se faisaient point scrupule de cueillir quelques petits souvenirs; dans les cheminées flambaient de grandes brassées de bois d'aloès et la cuisine même était faite au feu de cet aromate. Un jour, un des Lachas, imitant, ou à peu près, Cléopâtre, achetait, pour la piler dans un mortier, une escarboucle d'un prix exorbitant; une autre fois, il faisait au roi un cadeau princier de trente mille ducats d'or. Et autour d'eux, chacun rivalisait de fastueuses dépenses. Avec le tiers du bénéfice retiré d'un seul voyage de commerce, un marchand de Famagouste élevait à ses frais la magnifique église des saints Pierre et Paul: et tout était à l'avenant. Les voyageurs d'Occident décrivent avec un visible étonnement le luxe étrange des cérémonies, les enterrements où des pleureuses « doucement chantant » célébraient la valeur et les vertus du mort, les cortèges de noces où, entre quarante porteurs de cierges qui la précédaient et la suivaient, on voyait l'épousée à cheval, les sourcils peints et le visage fardé. A l'occasion de leur mariage, les riches marchands de Famagouste donnaient à leurs filles des dots magnifiques et des bijoux qui valaient plus « que toutes les parures de la reine de France ». Les maris y donnaient à leurs femmes des pierreries merveilleuses. Et d'autres encore que les femmes honnêtes faisaient fortune à Famagouste: et le pieux pèlerin allemand, constatant que beaucoup de courtisanes possédaient plus de cent mille florins, était quelque peu choqué « de la richesse de ces infortunées ». En ce XIVe siècle même, qui pourtant ne se piquait guère de chasteté, Famagouste faisait presque scandale. Comme si, sur cette terre brûlante, se réveillait l'empire de l'antique Vénus, la cité chypriote évo-

quait les plus licencieux souvenirs de Paphos et d'Amathonte, et les âmes pieuses, épouvantées de la corruption de cette « nouvelle Gomorrhe », prédisaient à cette reine du commerce oriental, pleine d'ambition et de luxure, de tragiques destinées et des catastrophes effroyables.

Il est de fait que, vers le temps où sainte Brigitte de Suède vaticinait ainsi, en de mystiques et terrifiantes révélations, sur la place publique de Famagouste, un étrange vent de folie passait sur Chypre entière. Entre sa femme légitime, la jalouse et vindicative Éléonore d'Aragon, et ses deux maîtresses, madame Jeanne Laleman et madame Eschive de Scandelion, le roi Pierre Ier faisait assez scandaleuse figure; et, quoiqu'il eût l'habitude — le détail est un peu risqué peut-être, mais d'une si pittoresque saveur — d'emporter, quand il partait en voyage, une chemise de l'épouse légitime, qu'il faisait chaque soir placer dans son lit, cette attention touchante ne désarmait point la terrible Éléonore. Raffinant sa vengeance, elle mettait à profit l'absence du roi, d'abord pour torturer cruellement l'une de ses rivales, qu'elle fit jeter, enceinte de huit mois, dans un des cachots de Cérines, puis pour tromper son mari avec le comte de Rochas. Pierre Ier était en France quand il apprit quelles revanches la reine s'était accordées; mais si, revenu en hâte, il put du moins sauver et reprendre sa maîtresse, une amère déception l'attendait d'autre part. Les barons de sa haute cour lui refusèrent justice de l'amant de sa femme et condamnèrent comme calomniateur le loyal sujet qui l'avait dénoncée. Et ici l'aventure tourne au drame. Aigri par ses malheurs, Pierre, jadis le parfait modèle de la chevalerie, l'un des derniers héros de la croisade, devint le plus forcené des tyrans. Pour se venger de ses adversaires, il faisait bâtir dans sa citadelle de Nicosie la grosse tour dite de la Marguerite (Pierre aimait ce nom, qu'il avait donné également à une de ses filles et à sa mule favorite) et il comptait inaugurer la construction par un banquet dont ses ennemis — c'est-à-dire ses propres frères et les barons de leur parti — seraient les hôtes et les victimes; et, en attendant, pour la moindre résistance à ses caprices, pour une paire de lévriers refusés à son fils, il déshonorait, torturait, condamnait aux travaux forcés les fils et les filles

mêmes des barons rebelles. L'histoire finit par un assassinat : une nuit de janvier 1369, au palais de Nicosie, les mécontents envahirent la chambre royale; et, pendant que madame Eschive s'échappait en hâte, à peine vêtue, par une trappe communiquant avec une chambre basse, ils assassinèrent le roi. Et voici le plus étrange de l'affaire. Devenue maintenant amoureuse de son mari mort, Éléonore se mit en tête de le venger. Ce fut une vengeance à l'espagnole, haute en couleur et étrangement pittoresque. Un jour, au palais de Nicosie, dans la chambre même où le roi avait été massacré, elle convia à dîner le prince d'Antioche, frère du mort et l'un de ses meurtriers; sur la table, dans un plat couvert, était placée la chemise sanglante de la victime ; et la reine, en la découvrant, donna elle-même le signal de l'égorgement de son beau-frère. Éléonore eut d'autres rigueurs, et qui ne furent pas moins féroces, et des fantaisies aussi qui furent plus fâcheuses encore : il fallut, à la fin, l'embarquer pour l'Aragon; elle n'en avait pas moins eu le temps de ruiner Chypre pour toujours.

L'histoire allait en effet tristement réaliser pour Famagouste les sombres prophéties de sainte Brigitte. En 1373, à la faveur de l'anarchie qui déchire le royaume, les Génois s'emparent par traîtrise de la ville et s'y installent pour près d'un siècle. Puis Venise la prit à son tour. Très habilement, elle avait fait épouser au dernier roi de Chypre une Vénitienne, cette Catherine Cornaro qu'ont peinte Gentile Bellini et Titien : quand le prince fut mort, la Sérénissime République obligea sans trop de peine sa veuve à lui céder un royaume qui n'était plus qu'un protectorat vénitien. Pendant ce temps Famagouste voyait chaque jour croître sa décadence. Comme les anciennes défenses étaient tombées en oubli, qui interdisaient le commerce direct avec la Syrie et l'Égypte, Famagouste ne pouvait plus prétendre au rôle de grand entrepôt international qui l'avait naguère enrichie. Sa population diminuait, ses belles maisons demeuraient vides ; dans son enceinte trop vaste le désert se faisait. Seules, ses fortes murailles lui gardaient une valeur militaire : les ingénieurs de Venise mirent tout leur art à renforcer et à reconstruire ses remparts ; et ainsi devenue une formidable place de guerre,

la grande ville commerçante d'autrefois resta, pour près d'un siècle encore, l'un des plus solides boulevards de la chrétienté.

Dans l'église de Saints-Jean-et-Paul, à Venise, dans ce Westminster de la République où dorment côte à côte les plus illustres de ses doges et les meilleurs de ses serviteurs, on voit une urne de pierre sous laquelle se lit une longue inscription. Elle enferme les restes, je dirais volontiers les reliques, de Marc-Antoine Bragadino, le général qui, en 1571, défendit pendant plus d'une année Famagouste contre les hordes du sultan Selim. On sait comment, après une résistance héroïque, Bragadino, au mépris de la capitulation signée, fut attiré dans la tente du vainqueur, désarmé, garrotté, accablé d'injures, et, dans la ville mise à sac, écorché vif, après d'atroces supplices, devant le grand portail de la cathédrale. On envoya à Constantinople, comme un trophée rare, la peau tannée du Vénitien ; quelques années plus tard, Venise racheta à prix d'or les restes mortels de l'héroïque général, et pieusement les plaça au Panthéon de la République : récompense bien due à la mémoire du soldat dont la courageuse résistance avait coûté 50 000 hommes au sultan, et qui avait justifié jusqu'à la mort, jusqu'au martyre, la fière devise frappée sur les monnaies obsidionales de Famagouste, où en face du Turc triomphant, s'attestait « l'inviolable fidélité » des Vénitiens de Chypre pour la patrie.

La chute de Famagouste eut dans l'Occident entier un retentissement prodigieux. Brantôme en oublia un moment les « honnestes dames » qu'il célébrait d'ordinaire, pour conter l'héroïsme de cette jeune fille de Chypre qui, en rade de Famagouste, fit sauter le grand galion de Mustapha pacha, avec les esclaves et les trésors qu'il portait. La gravure popularisa les épisodes de ce siège célèbre ; les âmes sensibles s'attendrirent au récit que les témoins oculaires publièrent de la prise et des malheurs de Famagouste. Et puis l'oubli se fit. Moins de dix ans après la ruine de Chypre, le Père Étienne de Lusignan, dominicain et descendant de l'ancienne famille royale, essayait vainement d'éveiller quelques sympathies en faveur de sa glorieuse et bien-aimée patrie ; vainement il peignait « les églises profanées, les autels détruits, les saintes reliques jetées aux chiens, et les images de notre Dieu et des saints

brisées ». Ses appels demeurèrent inutiles : et tristement — véridiquement aussi — il pouvait écrire : « Ce qui me poise le plus, c'est que tout ce mal est advenu pour la paresse et négligence ou envie des chrétiens. »

III

Aujourd'hui, quand le bateau mouille devant la rade déserte et ensablée de Famagouste, le premier aspect est étrange et séduisant tout ensemble. Derrière les massives murailles, intactes et fières comme autrefois, de hautes nefs gothiques, des tours d'église montent dans le ciel, qui semblent annoncer quelque grande et populeuse cité. Sans doute, sur la vaste lande jaunâtre qui s'étend à l'infini tout autour des remparts, sur cette terre plate, calcinée, où sous un ciel de feu poussent çà et là de maigres bouquets de palmiers, règne une tristesse morne et désolée ; sur cette plage solitaire qui sent le marais et la fièvre, il semble qu'un souffle de mort ait passé. Pourtant, avec la gracieuse silhouette de ses clochers qui se reflètent dans la mer, la ville paraît vivante ; et l'œil s'amuse du contraste imprévu qui, dans ce paysage ardemment coloré qui rappelle l'Égypte, a disposé ce décor emprunté au moyen âge féodal et gothique d'Occident. Mais descendez à terre, franchissez les portes : c'est une indicible désolation. Dans cette enceinte énorme, où trente à quarante mille personnes vivraient à l'aise, il n'y a pas une maison debout, sauf quelques misérables masures où gîtent de pauvres familles turques. Entre les murs bas qui courent sur le sol, bordant des apparences de rues ou limitant de pauvres jardins mal cultivés, seules des ruines se dessinent sur le ciel, d'innombrables ruines d'églises — on n'en compte pas moins d'une trentaine — les unes affaissées, branlantes, gardant une moitié de nef dont des palmiers achèvent de disloquer les fondations et qui dans leur délabrement restent charmantes, d'autres presque méconnaissables, sans nom et sans histoire, quelques-unes seules à peu près intactes dans leur sévère et magnifique beauté. Les Turcs ont passé là : et,

à cela près que les musulmans ont transformé en mosquées — ce qui les a sauvées — trois ou quatre des principales églises, et que dans les ruines du palais des Lusignan les Anglais, plus récemment, ont établi un bureau, un emplacement de lawn-tennis et une prison, Famagouste, abandonnée, ruinée, déserte, demeure à peu près telle que la fit le désastre de 1571[1]. Et c'est un spectacle poignant, l'un des plus saisissants que l'on puisse rêver, que ce cadavre de ville qui, de loin, sous le ciel bleu, dans la joyeuse lumière du soleil, paraissait, en cet après-midi de dimanche où je la vis, comme endormie dans le calme recueillement des offices, et qui de fait est morte, et qui, à plus de trois siècles de distance, semble encore dans la stupeur de la plus épouvantable des catastrophes.

Regardons maintenant d'un peu plus près les choses. Ce qui frappe tout d'abord, c'est le souvenir de Venise. Le lion de Saint-Marc a mis ici sa griffe, ce fier lion que l'on rencontre d'un bout à l'autre de la Méditerranée orientale, de Corfou à Nauplie, de la Dalmatie à la Crète. Au-dessus de la porte de mer, à l'entrée du château-fort qui jadis commandait la passe étroite du port, de grands bas-reliefs de marbre le montrent dominateur et volontaire, sa forte patte solidement posée sur l'Évangile, comme pour une prise de possession éternelle. Ailleurs le voici encore, cette fois sous la forme d'une colossale statue de pierre, couché au pied des remparts que naguère il défendit : au vrai, ce n'est plus qu'un débris de lion; les pattes de devant sont rompues et brisées; le corps, sous l'injure du temps et des hommes, est couvert d'éraflures qui semblent des blessures ; seule la tête redressée garde une allure hautaine; mais dans les grands yeux vides il y a quelque chose de profondément douloureux. Et, dans sa misère tragique, ce lion abandonné émeut singulièrement, vrai symbole des grandeurs passées et de l'irrémédiable décadence. Et c'est de Venise aussi que viennent ces puissantes murailles, cette admirable enceinte fortifiée, « la

1. Il faut ajouter que les débris des édifices jetés bas par le bombardement du XVIe siècle ont fourni des matériaux pour construire Larnaca, Port-Saïd et les fortifications d'Alexandrie. Ce commerce néfaste, qui achève la destruction, dure encore.

plus belle et la plus complète peut-être que nous ait léguée l'art des ingénieurs de la Renaissance[1] », et qui suffit à illustrer le nom de Jean-Jérôme Sanmicheli qui la dessina. Avec leurs fossés taillés dans le roc et que remplissait l'eau de mer, leurs hauts cavaliers flanquant la porte de terre ferme, avec leurs bastions énormes, dont les casemates pourraient abriter des régiments entiers, la disposition de leur artillerie commandant et balayant l'approche des courtines, les remparts de Famagouste excitaient l'admiration des contemporains, qui la jugeaient « une ville imprenable » et la proclamaient « la plus forte des citadelles ». Aujourd'hui encore, des juges compétents, avec qui j'ai eu la bonne fortune de visiter cette forteresse, ne pouvaient assez louer, en ce bastion Martinengo surtout qui est vraiment le cœur de la défense, la beauté solide de la construction, l'entente savante des flanquements, l'habile étagement des feux, toutes les ressources enfin que la science et le zèle des ingénieurs de Venise avaient préparées, — en vain, hélas ! — pour l'héroïque et suprême résistance de Bragadino.

Pourtant, si forte que soit ici la marque vénitienne, il ne faut point se laisser tromper à cette apparence. L'époque où Venise régnait sur Chypre, c'est, pour Famagouste, l'époque de sa décadence. Pour la voir en sa pleine prospérité, c'est ailleurs qu'il faut tourner les yeux, vers le temps où des princes français la gouvernaient, où des prélats de France régissaient son église, où des architectes français bâtissaient pour eux ces églises colossales, comparables aux plus belles de nos cathédrales, et qui nous font en quelque manière, dans cette Chypre lointaine, parcourir le cycle complet de l'architecture gothique.

Ce fut l'art de l'île de France qui fournit à Chypre ses premiers modèles : par plusieurs détails du plan et de la décoration, Sainte-Sophie de Nicosie, l'un des plus anciens monuments de l'île, rappelle Notre-Dame de Paris. Puis, vers la fin du XIII[e] siècle, une autre influence apparut. Pendant plus d'un siècle, le plus brillant de l'architecture chypriote, l'école de Champagne qui, vers le même temps, exer-

1. Enlart, *loc. cit.*, p. 705.

çait son action toute puissante sur le midi de la France et jusqu'en Grèce, lui offrit les leçons de son expérience. C'est le temps où naissent en Chypre les œuvres de la plus haute valeur : Saint-Georges des Latins à Famagouste, le morceau d'architecture le plus parfait peut-être de toute l'île, qui rappelle Saint-Urbain de Troyes, Notre-Dame de Tyr à Nicosie, si jolie dans sa sobre élégance, la merveilleuse construction du cloître de Lapaïs, la cathédrale de Famagouste surtout, qui imite celle de Reims, et, comme elle, était l'église du sacre. Et voyez l'intérêt de ces édifices. Tandis qu'en France les désastres de la guerre de Cent ans ont ruiné bien des monuments de l'architecture gothique du XIVe siècle, Chypre, plus intacte, vient à point nommé compléter par des œuvres excellentes ce chapitre de l'histoire de l'art français. « Aucun monument français du XIVe siècle, dit un bon juge, n'offre à la fois l'importance et l'unité de la cathédrale de Famagouste; nulle part on ne trouve un plus parfait modèle de proportions heureuses et de sveltesse[1]. » Peu à peu, pourtant, par l'effet des relations constantes que Chypre entretenait avec le midi de la France et en particulier avec la cour pontificale d'Avignon, d'autres influences, vers la seconde moitié du XIVe siècle, supplantèrent celle de la Champagne : les écoles de Languedoc et de Provence trouvèrent en Chypre des imitateurs; les portails de Saint-Nicolas de Famagouste rappellent la cathédrale de Béziers et Saint-Jean d'Aix : et à Famagouste encore les belles églises de Saints-Pierre-et-Paul, de Saint-Georges des Grecs, de Sainte-Anne, qui datent du XIVe siècle, appartiennent à l'art gothique du sud de la France. Sans doute, avec le XVe siècle, qui marque la fin de l'art gothique en Chypre, tous les styles se confondent, le style flamboyant de la Catalogne et le style vénitien; sans doute l'art byzantin mélange alors curieusement à l'appareil gothique et à la sculpture latine ses coupoles et ses voûtes. Et, sans doute aussi, bien avant ces efforts, parfois pittoresques, d'une époque de décadence, l'Orient avait mis sa marque sur ces édifices de l'Occident : des terrasses couronnent le haut des constructions, arrêtant l'épanouissement de la floraison gothique; l'ornemen-

1. Enlart, *loc. cit.*, p. 611.

tation, plus réglée et plus sévère, emprunte à la faune et à la flore spéciale du pays beaucoup de ses motifs décoratifs. Mais les formes générales sont latines, et si, en quelques détails, les architectes de Chypre comme ceux de Rhodes se sont plu à innover, — ainsi en ces porte-bannières qui font, aux jours de fête, flotter sur le couronnement des palais et des églises une mouvante forêt d'étendards, — leurs voûtes sont aussi légères, aussi solides, aussi parfaites que celles de France, leurs arcs-boutants d'une aussi audacieuse élégance, les proportions de leurs édifices aussi heureuses, les lignes de leurs nefs aussi pures et aussi simples, le décor de leurs fenêtres et de leurs portails aussi charmant ; et les cathédrales qu'ils ont bâties selon les meilleures traditions françaises parlent, comme les inscriptions qui les décorent, notre langue dans toute sa pureté.

Nulle part mieux qu'à Famagouste on ne retrouve le vivant souvenir de cette longue influence. Il y a dans cette ville en ruine des églises de toute façon, de tous les styles, de tous les siècles. Voici Saints-Pierre-et-Paul, conservée presque intacte, un peu lourde et trapue en sa robuste structure, mais dont le bel appareil, le style élégant et simple, produisent un puissant et heureux effet. Ailleurs, vers le sud de la ville, très pittoresque parmi les palmiers qui l'environnent, c'est Saint-Georges, l'ancienne cathédrale des Grecs : elle est à demi ruinée aujourd'hui; la façade septentrionale a été éventrée par le bombardement de 1571, l'abside porte encore la trace des boulets turcs, le toit manque, l'herbe pousse dans les nefs dévastées : pourtant elle est charmante en son délabrement. Et plus exquise encore en sa misère est la petite église de Saint-Georges des Latins : il n'en reste plus qu'une moitié à peine, et à travers les fenêtres en tiers-point, longues et étroites, on voit maintenant le ciel bleu et le lent balancement des palmiers; mais ce qui subsiste, le haut portail fleuronné, les délicates sculptures, les gargouilles élégantes décapitées par le fanatisme turc, tout cela est d'une grâce incomparable, que rend plus séduisante encore ce qu'elle a d'éphémère ; car de cette ruine disloquée, branlante, prête à la chute, bientôt sans doute il ne restera que le souvenir. Je ne veux point multiplier ces descriptions. Et pourtant il y a

bien du charme dans ces petites églises qui, vers le nord de la ville, peuplent la solitude de l'ancien quartier des Syriens, Sainte-Anne, avec son haut clocher à arcades et ses contreforts jadis couronnés de bannières, la pittoresque église des Nestoriens, aujourd'hui transformée en étable à chameaux, mais qu'une fois par an les Grecs rendent au culte pour y célébrer l'office bizarre de Saint-Georges l'Exileur : un saint qui a pour vertu spéciale, lorsqu'on répand dans une maison un peu de terre prise dans son église, d'obliger le propriétaire à quitter le pays dans le cours de l'année. Plus loin c'est l'église des Arméniens, bâtie en 1335 pour les fugitifs de cette race infortunée échappés au sabre des Turcs, et dont les misérables débris avaient trouvé asile en Chypre[1]. C'est la belle église ruinée de Sainte-Marie du Carmel, où fut ensevelie l'une des gloires de l'église chypriote, le légat Saint Pierre Thomas, qui suscita la croisade du XIV[e] siècle[2] ; ce sont bien d'autres encore, sans histoire et sans nom. La plupart d'entre elles conservent des restes précieux de peintures du XIV[e] et du XV[e] siècle, qui mériteraient, avant qu'elles disparaissent entièrement, d'être attentivement étudiées. Des inscriptions les accompagnent, latines ou grecques, syriaques ou arméniennes ; mais, sous la diversité des langues, l'inspiration artistique est unique : elle vient en ligne directe d'Italie et procède de l'école de Giotto. Et ce n'est pas la moindre curiosité de Famagouste de trouver dans ces cathédrales gothiques, dans ces églises bâties pour des Grecs ou des Syriens, des fresques qui rappellent Avignon, Sienne ou Florence, l'art exquis des Giotto, des Lorenzetti et des Simone Memmi.

Mais où le voyageur revient le plus volontiers, où il s'arrête le plus longuement, c'est sur la grande place qui s'étend

1. Le pèlerin Jacques de Vérone, qui a vu, en 1335, l'arrivée lamentable de ces exilés, en a laissé cet émouvant tableau : « O Seigneur Dieu, quelle tristesse c'était de voir cette foule pleurant et gémissant, les enfants à la mamelle accrochés au sein de leurs mères, les vieillards, les chiens faméliques, toute la place de Famagouste pleine de lamentations ». Et il ajoute ces mots qui semblent d'hier : « Puissent m'entendre ces chrétiens qui vivent dans leurs villes et leurs maisons, mangeant et buvant, s'entretenant en délices, et qui ne s'inquiètent pas de la Terre-Sainte. »

2. Il faut voir sur ce personnage et sur la croisade dont il fut le promoteur, l'intéressant livre de M. Jorga, *Philippe de Mézières et la croisade au XIV[e] siècle*. Paris, 1896.

devant la façade de la cathédrale, entre le sombre portail de la salle capitulaire et les restes délabrés du palais des Lusignan. C'était le centre de la ville : là débouchait la grande rue marchande où s'alignaient les loges de nations étrangères ; là, l'évêque avait sa demeure auprès de l'habitation des rois ; et là encore les Vénitiens, qui se piquaient d'érudition, avaient, entre deux colonnes, exposé le sarcophage de Vénus, qu'ils croyaient avoir retrouvé dans les fouilles de Paphos. Là, chaque pierre rappelle quelque souvenir d'histoire. Sur cette place ont passé les cortèges des couronnements, quand, dans Saint-Nicolas, les rois de Chypre venaient ceindre la couronne du royaume de Jérusalem perdu, mais non point abdiqué ; sur cette place se sont déroulées les pompes des mariages, et aussi les processions religieuses escortant les saintes reliques reconquises sur les infidèles, ou jetant aux pieds des autels, pour demander merci à Dieu, toute la population de Famagouste désolée par la peste. Ici se sont arrêtés Pierre Ier de Lusignan, le plus glorieux des rois de Chypre, et son célèbre chancelier Philippe de Mézières ; ici Pierre Thomas a prêché et soufflé dans les âmes la sainte ardeur qui l'animait; et c'est ici encore qu'éclata, au sacre de Pierre II, entre les podestats de Venise et de Gênes, cette futile dispute de préséance qui devait être si fatale à Famagouste ; et c'est ici enfin que Catherine Cornaro, la dernière reine de Chypre, a solennellement abdiqué la couronne, et qu'en 1571, devant la cathédrale saccagée, Bragadino a subi son atroce et héroïque martyre. Ainsi, sur ce coin de terre, toute l'histoire de Chypre s'évoque, tragique ou glorieuse, devant les grands portails clos de Saint-Nicolas transformé en mosquée. mais qui demeure, aujourd'hui comme jadis, la merveille architecturale de Famagouste.

Sans doute, à l'intérieur, l'admirable cathédrale du XIVe siècle a perdu les fresques qui la décoraient et que recouvre la chaux musulmane, et les vitraux de pourpre clair et d'émeraude qui, par les grandes fenêtres aux rosaces ajourées, versaient dans l'édifice une discrète lumière ; mais elle a gardé la beauté de ses proportions, l'élégante simplicité de ses lignes. Et sans doute aussi le fanatisme iconoclaste des

vainqueurs a décapité les gargouilles, renversé les statues qui ornaient les portails. Pourtant, malgré ses blessures, l'église dans l'ensemble demeure intacte, élégante et solide, parfaite par la pureté du style, l'exquise entente des proportions, la franchise de la construction, le caractère de distinction noble et simple. « L'artiste qui l'a conçue était assurément, on l'a dit, un praticien consommé et un homme de goût impeccable[1] »: et je ne sais rien de plus charmant que ce chevet de Saint-Nicolas aux hautes et longues fenêtres couronnées de gables aigus, de plus imposant que cette façade admirable, cantonnée de deux hautes tours, avec ses larges fenêtres fleuronnées, et ses trois portails d'un si ferme dessin et d'une décoration si heureuse.

Lorsque, au soir tombant, du haut des terrasses de Saint-Nicolas, de ces terrasses qui, en cette église gothique et française, mettent une originale note d'Orient, on contemple le vaste et morne paysage, l'impression est saisissante et profonde. Partout c'est le désert, sur la mer, dans le port qu'emplissaient jadis les vaisseaux de vingt nations, sur les massifs remparts et dans la ville morte que lentement l'ombre enveloppe, dans la campagne jaunâtre et désolée, où rien de vivant n'apparaît. Dans la lumière grise du court crépuscule, les ruines ont une misère plus navrante : et il semble vraiment, dans la grande désolation des choses, qu'on perçoive mieux, en sa triste et tragique grandeur, la catastrophe où Famagouste a succombé. Et lentement, dans l'universel silence, on redescend vers le portail qui déjà se fond dans l'obscurité, l'esprit plein de souvenirs, l'œil traversé de visions d'histoire; et lentement, comme si l'on ne pouvait s'en détacher, on redescend vers le port, sans cesse se retournant vers la haute cathédrale gothique qui, dans la nuit presque venue, dessine encore sur le ciel pâle sa svelte et robuste silhouette ; et près de la porte de mer, le colossal lion de Venise, qui maintenant a un air de plus douloureuse souffrance, semble vous jeter au passage, comme un adieu, un long et désespéré regard.

1. Enlart, *loc. cit.*, p. 279.

IV

Chypre avait recueilli l'héritage commercial des croisades. Rhodes en recueillit l'héritage militaire.

Après la perte de la Terre Sainte, les chevaliers de l'Hôpital, eux aussi, avaient cherché d'abord un refuge en Chypre. Mais ils étaient de trop puissants seigneurs pour se résoudre à vivre sous la tutelle des Lusignan : il leur fallait un domaine qui leur appartînt en propre. En 1309, le grand-maître Foulques de Villaret s'empara de l'île de Rhodes : sur ce petit royaume, bientôt accru de toutes les îles voisines. Cos. Nisyros, Symi, Calymnos, l'ordre de l'Hôpital allait régner en maître pendant plus de deux cents ans.

Aujourd'hui encore tout ce coin des mers orientales est plein du souvenir des chevaliers. A Cos, à Makri sur la côte d'Asie, on voit les ruines imposantes des citadelles qu'ils édifièrent, à Halicarnasse le merveilleux château, parvenu presque intact jusqu'à nous, qu'ils construisirent avec les débris du célèbre tombeau de Mausole. Mais Rhodes surtout est toute remplie de leurs monuments. Sur la haute falaise de Lindos, sur l'acropole que couronnait jadis le temple d'Athéna Lindienne, se dresse, dominant au loin la mer, une admirable forteresse féodale : avec sa double enceinte crénelée, ses larges escaliers gravissant la pente abrupte de la colline, ses sombres portes à machicoulis, ses grosses tours blasonnées aux armes de l'Ordre et du grand-maître Émery d'Amboise, il en est peu de plus fières ; et j'en sais peu qui soient plus pittoresques, dans ce délabrement même où l'antiquité grecque et le moyen âge latin mêlent leurs ruines, sous le superbe palmier solitaire qui flotte au vent comme un étendard. Ailleurs, à Castellos, à Monolithos, à Archangelo, d'autres châteaux-forts surveillaient le pays et la mer. Mais c'est principalement à la pointe septentrionale de l'île que les chevaliers de l'Hôpital avaient concentré leur puissance, dans cette citadelle de Rhodes qu'on voit de loin se dresser sur les flots, élevant, par-dessus la grêle silhouette des moulins tournant leurs ailes blanches à la brise, la noire et robuste ligne de ses formidables remparts.

C'est de là, de ces inexpugnables forteresses que pendant plus de deux siècles, héroïquement, les chevaliers de Saint-Jean continuèrent presque seuls la croisade contre les musulmans. Pendant plus de deux siècles, sans répit et sans trêve, leurs galères parcoururent triomphantes les mers d'Asie-Mineure et de Syrie; et pour dire ce que fut cette glorieuse épopée, il suffit de rappeler les noms de ces grands maîtres, Français pour la plupart, qui, sous le manteau noir frappé de la croix blanche, défendirent si noblement la chrétienté : Hélion de Villeneuve, qui couvrit Rhodes de forteresses et conquit Smyrne sur les infidèles; Dieudonné de Gozon, dont la gloire légendaire revit dans les fresques pâlies de Notre-Dame de Philerme ; Philibert de Naillac, qui prit Halicarnasse, et pendant vingt-cinq ans promena victorieuse, par les mers orientales, la bannière de l'ordre ; Jean de Lastic, qui, par trois fois, repoussa des murailles de Rhodes l'assaut des infidèles; et les derniers surtout, Pierre d'Aubusson, qui pendant trois mois, payant de sa personne autant que le plus simple chevalier, résista victorieusement à tous les efforts des soldats de Mahomet II, Émery d'Amboise, et ce Villiers de l'Isle-Adam enfin, le plus brave de tous peut-être, qui s'immortalisa par sa défense de Rhodes et inspira au sultan Soliman lui-même une admiration mêlée de respect.

C'était en 1522. Soliman avait résolu d'en finir avec ces indomptables adversaires, dont la présence sur la frontière de l'empire lui semblait tout ensemble un danger et une offense. A la tête de plus de 150 000 hommes, il parut en personne sous les murs de Rhodes. Pour résister à ces forces écrasantes, Villiers de l'Isle-Adam avait 600 chevaliers, environ 4 500 soldats mercenaires, et le concours de la population grecque qui se montra — et le fait est singulièrement honorable pour la domination des chevaliers — absolument dévouée à ses maîtres latins. Malgré la disproportion du nombre, la défense fut héroïque. Vainement les remparts attaqués sur quatre points différents, ébranlés par l'artillerie et les mines de l'assiégeant, semblaient, par leurs brèches ouvertes, offrir un passage facile aux infidèles. Dans le grand assaut du 24 septembre, les Turcs laissaient 14 000 morts sur la place et ne gagnaient pas un pouce de terre. Vainement, dans l'attaque

du 10 octobre, le bastion d'Aragon tombait aux mains des musulmans ; derrière la muraille perdue s'élevaient des remparts de fortune et la lutte continuait. Vainement la trahison du chancelier d'Amaral révélait au sultan la faiblesse croissante des assiégés : Villiers de l'Isle-Adam, indomptable, s'obstinait dans la résistance. En fait, Rhodes était perdue : ses défenseurs, diminués par tant de luttes, épuisés, n'en pouvaient plus ; pourtant, quand, le 29 novembre, les Turcs crurent emporter la ville presque ouverte, un sursaut suprême d'énergie mit encore une fois les chrétiens debout. A l'appel du tocsin que les cloches de Saint-Jean sonnaient à toute volée, sous l'ardente parole de l'archevêque grec, appelant à la rescousse la population civile, tous, soldats et bourgeois, les femmes et les enfants mêmes, coururent aux remparts : encore une fois le Turc fut repoussé. C'était la fin. Jusqu'au 22 décembre, malgré les sollicitations de son entourage, le grand-maître persista dans sa défense désespérée. Il dut céder enfin, signer, la mort dans l'âme, la capitulation, d'ailleurs honorable, que Soliman ne marchanda point à l'héroïsme des vaincus. Le 1er janvier 1523, avec ce qui restait de l'ordre de l'Hôpital, Philippe Villiers de l'Isle-Adam quitta pour toujours cette citadelle de Rhodes, ces remparts ruinés auxquels son nom demeure inséparablement attaché. Quarante mille Turcs tués sous les murailles de la forteresse montraient de quel prix sanglant le grand-maître avait fait payer au vainqueur sa conquête ; et lorsque, pour la dernière fois, les galères de l'Hôpital sortirent du port de Rhodes, ceux qui les montaient purent se rendre ce témoignage que l'Ordre, malgré la défaite suprême, avait bien mérité de la chrétienté.

V

Aujourd'hui Rhodes, encore habitée et vivante, ne produit pas d'abord la forte impression que fait Famagouste déserte : et, quoique mieux conservée en apparence, en fait elle est demeurée moins intacte peut-être que la ville chypriote ruinée. Dans l'antique enceinte des Hospitaliers, une popu-

lation moderne s'est établie ; dans les plus belles maisons des chevaliers, des familles juives ont élu domicile. Entre les larges fenêtres du XVe siècle, aux croisées de pierre, à l'élégant encadrement sculpté, au-dessus de la porte blasonnée, une vérandah de bois s'accroche à la muraille et défigure la charmante façade de l'ancien palais de l'Amirauté. Avec son toit en terrasse, portant au faîte les anneaux de pierre qui servaient à arborer les étendards, avec son large escalier à la rampe finement ouvrée, avec sa fenêtre fleurdelysée et les délicates sculptures de son portail, la Châtellenie, à demi ruinée, fait bonne figure encore, mais un marché aux poissons l'empeste et la déshonore. Ailleurs, au bout des rues couvertes en arcades, qui dans leur pittoresque demi-jour gardent l'aspect d'autrefois, brusquement on débouche sur des placettes d'Orient où, dans l'ombre d'une mosquée, des fontaines chantent sous des arbres verts. Et pour n'être point sans charme ni sans grâce, ce décor inattendu jure un peu avec les souvenirs qu'évoquent le nom et l'histoire de Rhodes.

Pour en retrouver la glorieuse mémoire, c'est ailleurs qu'il faut aller, hors de la ville, sur le glacis de ces remparts formidables, aux murailles massives, aux larges et profonds fossés, le long de ces bastions d'Auvergne, d'Italie, d'Aragon, encore ébranlés par les brèches du grand siège, à travers ces vastes cimetières turcs qui font à l'enceinte de la forteresse une seconde et mélancolique enceinte, et où dorment les quarante mille musulmans morts à l'assaut de Rhodes. Il faut, le long du port, suivre le front de mer, avec ses vieilles tours de Naillac et de Saint-Nicolas, entre lesquelles se tendait jadis la chaîne qui fermait la passe, avec sa solide porte de Sainte-Catherine, où se lit encore le nom du grand-maître Pierre d'Aubusson, sous le bas-relief gothique qui porte des figures de saints. C'est là, devant ces redoutables murailles, où le blason de l'Ordre alterne avec les armoiries des Aubusson, des Amboise et des l'Isle-Adam, sous ces robustes bastions, merveille de l'art de la fortification au XVe siècle, qu'on retrouve vraiment le souvenir des soldats héroïques qui les défendirent, de tous ces grands capitaines qui, avec tant d'abnégation et de courage, ressaisirent l'épée tombée

des mains des croisés et retardèrent de plus de deux siècles le triomphe de l'Islam.

Et c'est aussi, et plus vivant encore peut-être, dans cette portion de la ville, qu'un rempart intérieur isole du reste de la cité et qui constituait à Rhodes le quartier noble et militaire, exclusivement réservé aux chevaliers. Sans doute la funeste explosion de 1856 a renversé l'ancienne cathédrale de Saint-Jean : le palais des grands-maîtres, déjà fort endommagé, est devenu méconnaissable depuis que l'administration ottomane a établi une prison dans ses ruines ; le couvent des chevaliers, transformé en caserne, abrite des soldats turcs sous les voûtes de son beau cloître gothique et dans l'immense réfectoire des Hospitaliers : et c'est à Versailles qu'il faut chercher les portes en bois de cyprès, couvertes de sculptures, qui le fermaient naguère et qu'un gouverneur de l'île donna en 1830 au prince de Joinville. Mais la rue des Chevaliers demeure intacte, telle ou à peu près que la virent les derniers maîtres chrétiens de Rhodes. Sur l'étroit trottoir dallé de marbre s'alignent encore les prieurés des diverses nations de l'Ordre, Angleterre et Italie, Espagne et Portugal, France et Provence, avec leurs fenêtres aux croisées de pierre encadrées de moulures, leurs gracieuses tourelles en encorbellement, leurs toits plats couronnés de créneaux et que débordent des gouttières en têtes de dragons, restes exquis et presque uniques de l'architecture civile au XVe siècle. Sur les façades aux délicates sculptures, l'écusson fleurdelysé alterne avec la croix de l'Ordre et les blasons des grands-maîtres et des grands-prieurs ; et ce n'est point sans quelque émotion que, sur les murailles de ce prieuré de France, merveilleux joyau de l'art du XVe siècle, on lit, sous les lys de France, le vieux cri de : *Montjoie Sainct Denis*, et à côté des armoiries des Aubusson et des l'Isle-Adam, ces inscriptions françaises : *Pour la maison. Pour l'oratoire. Pour Philerme*, où revit, avec le souvenir de notre pays, la dévotion fidèle des chevaliers pour leur œuvre et pour leur Dieu.

Dans l'histoire de l'art latin d'Orient, Chypre représente le XIIIe et le XIVe siècles ; Rhodes, au contraire, est du XVe presque tout entier. Le grand siège de 1480, le tremblement de terre du 17 décembre 1481 avaient presque complètement

détruit la ville: ce fut l'œuvre des derniers grands-maîtres de la relever de ses ruines, et c'est ce qui donne à ses monuments leur unité et leur intérêt. « Il n'y a peut-être pas de ville en Europe, disait Newton en parlant de la rue des Chevaliers, où l'on puisse trouver une rue qui ait si peu changé depuis le XVe siècle. » Il aurait pu en dire autant de la ville entière. Aujourd'hui encore, Rhodes offre le rare et presque unique spectacle « d'une cité française du XVe siècle demeurée presque intacte, conservée avec tous ses monuments, depuis ses églises et ses palais jusqu'à ses plus humbles demeures[1] ». Et quand, par les chaudes heures d'été, le silence règne dans ses rues désertes, quand nul bruit importun, nulle choquante réalité moderne ne viennent altérer le charme des glorieuses visions du passé, le souvenir des héros morts se fait alors étrangement précis et intense, et l'on s'attend presque à voir, à l'appel des trompettes, les chevaliers de l'Hôpital sortir, comme jadis, de leurs palais armoriés et reprendre sur les remparts, sous les plis de la bannière de Saint-Jean, le poste d'honneur et de combat qu'ils ont pendant tant d'années occupé sans faiblir contre les infidèles.

Assis en face de la vieille porte d'Amboise, à l'heure où le soleil couchant dore de ses derniers rayons les fières murailles des chevaliers, je me laisse emporter à ces visions d'histoire, qu'évoque naturellement ce silencieux et solitaire paysage. Soudain, dans les casernes turques qui couronnent le rempart, une rauque clameur éclate, puissante, sauvage et triomphale; sur le bastion voisin un clairon sonne une lente et stridente fanfare; sous la sombre voûte de la porte d'Amboise, on entend un cliquetis d'armes et sous l'arcade déserte les sentinelles turques présentent les armes, dans le vide, à quelque chose d'invisible et de grand. Chaque soir, dans la citadelle de Rhodes, à l'heure où la nuit tombe, le même hommage symbolique est rendu au sultan lointain, chef de l'Islam, ombre de Dieu sur la terre : et dans cette ville jadis chrétienne, dont la croix blasonne encore les palais et les tours, sur ces remparts qu'illustra l'héroïsme des Aubusson et des l'Isle-Adam, il y a un accent particulièrement tra-

1. De Vogüé. *Les Églises de la Terre-Sainte*, p. 379.

gique dans ces farouches clameurs de victoire, qui à tant de siècles de distance semblent célébrer encore la défaite de la chrétienté et l'irrésistible puissance de l'Islam.

Certes, dans cet Orient où tant de peuples ont passé, dans cet Orient de Syrie surtout auquel appartiennent Chypre et Rhodes, bien d'autres souvenirs peuvent solliciter et retenir l'attention. A Jérusalem, dans l'enceinte du Haram es Cherif, devant cette pierre brute, sommet du mont Moriah, qu'encercle aujourd'hui la mosquée d'Omar et qu'enfermait jadis le temple de Salomon, l'esprit s'en va naturellement vers cette grande histoire du peuple d'Israël, qui semble ici sortir de sa brume légendaire pour devenir presque tangible. Dans les colossales constructions de Baalbek et de Palmyre revivent, avec la mémoire des grandeurs romaines, toutes les étranges splendeurs du paganisme oriental. Ailleurs, dans les idylliques paysages de la Galilée, dans le décor morne et désolé de Jérusalem, les pieux souvenirs du christianisme naissant ont laissé leur trace, tendre et tragique tour à tour; et ailleurs c'est l'infinie séduction qu'exercent les prestiges merveilleux de l'art arabe. Sans doute toutes ces choses valent qu'on y prenne intérêt : il en est peu pourtant de plus émouvantes que ces monuments de l'Orient latin qui, à Chypre comme à Rhodes, dans les châteaux de Syrie comme dans les forteresse féodales de la lointaine terre d'outre Jourdain, rappellent tant de pages glorieuses de notre histoire. *Gesta Dei per Francos*, disait-on jadis en parlant des croisades : et c'est la France en effet qu'on retrouve dans les maisons fleurdelysées de la rue des Chevaliers comme dans les cathédrales gothiques de Nicosie ou de Famagouste. Témoins muets des gloires disparues, elles restent, dans cet Orient qui fut si longtemps une colonie française, les titres visibles, imprescriptibles, de l'influence — bien diminuée, hélas! et par nos fautes — qui jadis nous y appartint, du rôle que nous avons droit d'y jouer, qui jadis fut si considérable et pourrait encore, si nous le voulions, être grand.

CH. DIEHL

LE PEINTRE DU DESTIN

ALFRED AGACHE

Nous avons beaucoup de peintres : j'en sais d'odieux et d'aimables, et même de modestes ; j'en sais qui, entrés à l'École polytechnique, auraient honoré le corps des ingénieurs, à moins qu'il ne leur eût plu de donner un autre emploi à leur intelligence et à leur activité; j'en sais qui assortissent brillamment des sensations délicates ; j'en sais qui ont devancé Lippmann dans l'invention de la photographie des couleurs, et qui s'en font des rentes, tandis qu'il en est temps encore. Nous avons moins d'artistes. L'art est poésie, il ajoute quelque chose à la nature; il est l'émotion qui recrée l'objet, qui, en lui donnant une âme, l'humanise. Alfred Agache est un peintre et un artiste. Parmi tant de gens qui ne sont qu'ombres et reflets, il a le très grand mérite d'exister.

Il n'appartient à aucune coterie, il n'a pas été élève de l'École des Beaux-Arts, il n'a pas acquis l'habileté cursive que donnent les concours ; il n'a point eu de maître ; il n'a reçu d'enseignement que celui qu'à tous offrent les chefs-d'œuvre silencieux. Les petites querelles, les systèmes, les formules à la mode le laissent indifférent : il ne croit pas que

la peinture ait été inventée d'hier; il rend justice à chacun ; quelques-uns prennent cette impartialité pour de l'éclectisme; elle est le fait d'un homme dont la route ne croise pas celle des autres. Ses œuvres sont ce qu'elles sont, elles lui appartiennent; il parle un langage qui est bien à lui et où se perçoit l'accent d'une sensibilité personnelle. Si en un sens il est un solitaire, s'il « représente, selon l'expression plus juste que française de Paul Mantz, dans l'art moderne une note exceptionnelle », il n'est pas étranger à son temps : l'originalité n'est pas un costume de carnaval, elle consiste moins à se séparer des autres qu'à leur révéler quelque chose d'eux-mêmes pour avoir su le découvrir en soi. Son art est décoratif : il ne sacrifie pas la beauté au caractère; il s'attache d'abord à ce qui satisfait les sens et l'esprit; il aime les grandes lignes, les nobles attitudes, les colorations riches, mais dans cette forme tout à la fois impérieuse et sereine il met l'expression imprévue d'un sentiment moderne, et sans philosopher, sans le soupçonner peut-être, pour l'avoir au plus profond de lui-même, il dit l'inquiétude d'un siècle que sa science même condamne à ne plus savoir ce qu'il croit.

Alfred Agache est né à Lille : son nom est un des plus honorés parmi ceux des grands industriels du Nord. Il n'a pas pensé que la richesse conférât le droit de ne rien faire que du mal à soi et aux autres; il a jugé que le loisir qu'elle permet impose le devoir d'une vie désintéressée. Sans jouer au Mécène, il a su se faire pardonner sa fortune en donnant l'idée qu'elle était tombée en bonnes mains : les bonnes mains sont celles qui s'ouvrent. Passionné pour la musique, dont les cérémonies religieuses de son enfance avaient éveillé le goût en lui, il se livra d'abord à l'étude de l'harmonie et des lois de la composition : j'imagine que cet artiste qui, sans résister aux ondulations frémissantes de la mélodie wagnérienne, sait y préférer les luttes de la conscience, les tempêtes intérieures que domine le génie de Beethoven, mais garde sa religion pour le grand, pour l'héroïque Sébastien Bach, aurait su trouver dans la langue des sons la transposition de son œuvre peinte.

La guerre survint, qui troubla tant de vies, sans parler de celles

qu'elle interrompit brusquement. Des choses se passèrent. Une inquiétude, ce qu'on ne sait pas, le besoin peut-être de faire entrer brusquement en son esprit des images lointaines qui le dépaysent, lui donnèrent la nostalgie de l'exil. Il partit. Il visita l'Égypte; il vit dans les vastes étendues de sable les pyramides qui durent, les statues colossales aux attitudes figées, ces premiers monuments de l'art humain, dont la sublimité n'est que la simplicité de la loi géométrique dans la grandeur des masses; plus loin, l'Inde lui donna l'éblouissement de la lumière, de la couleur, de la végétation splendide, l'ivresse d'une nature qui met la mort si près de la vie qu'elle éveille en l'esprit des hommes un immense désir de se reposer dans le néant; au Cambodge, à travers les rizières, il descendit les larges fleuves sur les jonques peintes que manœuvrent les hommes jaunes aux petits yeux bridés; il fut atteint de la fièvre; son compagnon de voyage mourut dans ses bras. C'est un subtil travail que celui qui prépare la création de l'artiste : les images déposées en son esprit par les spectacles de l'Égypte et de l'Inde se retrouvent dans ce que le dessin d'Agache a d'arrêté, de géométrique, sa couleur de richesse et comme de plénitude. L'habitude de vivre les yeux ouverts, le désir de noter ce qu'il voyait donnèrent à son imagination un tour nouveau : il revint peintre. A peine de retour, il se mit au travail; il alla à Rome, où il vécut dans la familiarité des élèves de l'École française. Il cherchait sa voie; il fit quelques paysages; j'ai gardé le souvenir d'un moulin à vent dominant un champ violet d'œillettes en fleurs dans une plaine du Nord; « l'occasion » dont parle Gœthe, un modèle rencontré, une tête expressive l'amenèrent à prendre conscience de lui-même et des images visuelles auxquelles s'accordait sa pensée.

Il y a quelques années, quand les défauts de construction du palais Rameau menacèrent les admirables collections de sa ville natale, il accepta la direction du musée de Lille; il donna son temps sans compter; il opposa la patience, la douceur à la mauvaise volonté des uns, à l'ignorance des autres, et il ne se retira que lorsqu'il eut reconnu l'impossibilité de faire le bien, qu'il avait voulu pour seule récompense.



Un peintre n'est pas un homme qui d'abord a des idées, puis par une sorte d'artifice leur compose un corps d'images; le peintre pense « visuellement ». Il n'y a pas de sujets pour lui, il n'y a que des motifs pittoresques : il n'a une idée qu'au moment où elle lui apparaît dans une arabesque de lignes, dans une harmonie de couleurs, dans une forme dont les masses s'équilibrent. Chez lui, la sensation et le sentiment se pénètrent ; l'analyse ne les distingue que par une abstraction qui discerne et isole les deux aspects d'un seul et même acte intérieur. C'est une naïveté grande que d'imiter le procédé d'un maître : le peintre, pas plus que le chimiste, n'a trouvé le secret de faire la vie avec des éléments morts. Le procédé n'existe pas en lui-même, il n'a de sens et de valeur que par le sentiment qui lui donne naissance.

Si les idées pittoresques sont des images, le métier d'un peintre s'explique par son esprit et sa sensibilité. A entendre les gens parler du dessin, rendre des arrêts au nom de ses lois imprescriptibles, on croirait que la notion en est claire, distincte, enfermée dans une définition unique et précise. En fait, le dessin n'est pas un procédé mathématique qui s'impose à quiconque veut rendre la forme des objets visibles, il comprend des procédés multiples que varient la vision et le tempérament de l'artiste. Pour les uns, le dessin est le contour net, la ligne arrêtée qui marque les limites d'un corps et que l'œil pour ainsi dire isole et détache de la masse qu'elle cerne; pour les autres, il est cette masse même, il construit l'objet du dedans, par le modelé il le fait émerger des jeux de la lumière et de l'ombre; pour d'autres enfin, il n'est pas le contour immobile, il est la ligne « serpentine » qui suit le frémissement de la vie, s'agite, résume le mouvement dans ses synthèses hardies.

Alfred Agache ne suit pas la ligne du contour, il ne construit pas la forme en massant les lumières et les ombres; il dessine par plans; il brise la sinuosité continue, il la résume

en quelques traits nets, la marque d'arêtes vives, insiste sur les angles, substitue les saillies aux rondeurs ; sous les courbes souples, indécises de la vie, il retrouve comme les lois géométriques qui s'y dissimulent. Le dessin prend quelque chose d'architectural ; il fait sentir les dessous, les assises de la forme vivante. Dans une étude pour la tête de *la Fortune*, le visage aux méplats fortement accusés se construit par plans, taillé comme dans un bloc, d'où sortent sans en être détachées les saillies du nez et du menton. Un tel dessin n'est pas fait pour suivre les jeux mobiles de la physionomie humaine, pour rendre l'expression morale dans ses nuances, ni même ces habitudes des muscles du visage par lesquelles se trahit le caractère individuel : moins encore est-il fait pour surprendre le mouvement de la passion, la détente subite, instantanée du corps au choc de l'émotion. Il ignore les promptes décisions de l'œil et de la main ; il révèle les lenteurs de la réflexion, le besoin de regarder longtemps, une tendance à généraliser l'individuel, à arrêter ce qui passe ; il est fait pour exprimer, au delà des apparences éphémères, ce qui demeure quand tout s'écoule, moins la vie que le symbole de la loi cachée qui en domine les agitations.

Alfred Agache est avant tout un coloriste ; mais sa couleur, comme son dessin, se caractérise par la sobriété, par quelque chose de calme et d'impérieux ; elle n'est pas faite de vibrations multiples, où passe le frémissement de la vie ; elle est un accord simple frappé fortement. La langue ici encore manque de souplesse, renonce à bien des ressources, n'est pas propre à tout dire, mais elle est originale. Rubens enrichit le ton local de nuances infinies ; il fait sortir l'harmonie des contrastes, par ces passages incessants des tons les uns dans les autres, par ce courant continu d'éléments fluides qui, comme les flots de la mer, se heurtent pour se fondre dans l'unité mobile et vivante ; il agite la toile des palpitations de la lumière et de l'âme. Alfred Agache ignore ces richesses ; il aime les couleurs simples, saturées, qui donnent à l'œil une sensation de plénitude, il les dispose par grandes localités, il n'y multiplie pas les tons ; il fait volontiers usage des noirs, il les distribue largement, les fleurit d'or fauve, jette ici et là un rouge vif, et il enlève la

figure sur un fond gris, bleu, où elle se découpe avec une hardiesse, avec une dureté parfois qui l'impose aux yeux et à l'esprit. Cet art est fait de choix, de réflexion : les accidents, les reflets, les mille nuances par lesquelles les objets se mêlent, se fondent, s'enveloppent pour ainsi parler dans l'unité de la vie universelle, échappent à cette simplification ; les éléments peu nombreux, montés de ton, de grande intensité, au lieu de se pénétrer s'opposent, mais leur franche opposition se résout en un accord puissant.



Le métier de l'artiste n'est pas habileté manuelle; il est lié à son imagination et à sa sensibilité : par là il est déjà quelque chose de spirituel. Alfred Agache est à l'extrême opposé de l'illustration et de l'impressionisme : il ignore le fait divers, il est incapable de conter une anecdote : il n'a ni la décision de l'œil ni la dextérité de la main qui saisit un aspect passager et charmant des choses : il jouit de la nature, mais ses spectacles le ramènent à lui-même, et il ne lui demande que les éléments très simples dont il a besoin pour exprimer sa pensée. Peu curieux de l'accident, il a gardé le goût français des idées générales, il les évoque en clairs symboles, en images parfois sévères, où il s'efforce de mettre la durée et la majesté de la loi que les mobiles apparences nous cachent sans pouvoir s'y soustraire.

L'imagination ne se sépare pas de la sensibilité : c'est l'émotion qui fait jaillir les images, spontanément les organise en un corps où elle se réfléchit et se représente. Alfred Agache est un homme très cultivé, très instruit; il connaît les idées de son temps, il en a subi l'empire; mais l'éducation religieuse, dont il garde l'ineffaçable empreinte, lui a laissé, avec le regret des certitudes perdues, l'angoisse d'un doute où survit l'habitude de sa foi première. Il sait que les progrès de la science ne vont pas à résoudre ce problème de l'être qui arrête l'esprit humain devant son indéchiffrable énigme : il sait que plus elle enchaîne de faits, plus elle

formule de lois, plus la science découvre son impuissance à soulever ce voile qui nous dérobe, avec le sens de l'univers, son rapport à nos destinées. La sensibilité artistique d'Agache, c'est cette curiosité de « l'inconnaissable » dans la résignation à l'ignorer; c'est l'inquiétude du mystère des choses, la conviction qu'il existe et que nous ne le pénétrerons pas; c'est la conscience d'une loi supérieure présente aux autres lois, la vanité sentie de notre monde d'apparences; c'est cette forme dernière de l'émotion religieuse, cette croyance faite du doute même, ce culte du Dieu inconnu dans un temple désert.

Sans le vouloir, sans y songer, rien que pour avoir quelque chose à dire et pour en chercher l'expression, Alfred Agache s'est trouvé le peintre du Destin. Il a renouvelé les antiques symboles, il les a animés d'un esprit nouveau; il a créé ses images; il a trouvé les attitudes silencieuses, combiné les ornements sacrés des prêtresses qu'il a vouées au culte de l'inconnu.

Le Destin, pour les Grecs, c'est la loi antérieure qui s'impose à Zeus même, c'est ce qui est au delà de l'intelligence et de la volonté, l'inévitable, ce qui sera, la puissance dont la sublimité tragique vient de ce que, pour n'être la puissance de personne, elle reste inaccessible à la prière qui s'égare à la chercher. Pour les chrétiens, le Destin devient la Providence, la loi sainte, que les faits paraissent contredire, que la foi retrouve en tout. Le Destin d'Agache est le mystère auprès duquel la science passe sans le voir, le réel qu'on ignore, le silence de Dieu, la muette interrogation de l'esprit, à laquelle il ne sera pas répondu.

Le premier tableau où le talent du peintre se soit révélé dans son originalité est le tableau des *Parques*, qui reste une de ses meilleures œuvres. Enfermée dans un cercle qui en concentre l'effet, la composition a quelque chose de ramassé, l'équilibre et la concision d'un bas-relief. Il semble qu'une hésitation d'un instant suspende la besogne des trois sœurs qui, selon la loi qu'elles ne font pas, prolongent ou tranchent le fil de la vie des hommes. Toutes trois ont le visage de la vieillesse, flétri, sillonné de rides, coupé de durs accents, mais sous la peau parcheminée percent, comme le roc sous la terre, les solides substructions d'une ossature que le temps n'entamera point : — l'une, l'écheveau dans la main droite, le bras

gauche tendu vers le dévidoir où elle déroule le fil fatidique, s'incline attentive; — la main droite qui tient les ciseaux retournée sur la hanche, le coude gauche au genou pour soutenir la tête desséchée dont le profil aigu se découpe prolongé par le cou décharné, l'autre, figée dans un éternel cauchemar, les yeux clos, ne daigne rien voir; — écartant sa quenouille, le fil encore entre les doigts, la troisième, curieuse, se penche, avance sa face un peu massive dans l'intervalle que laissent les deux autres, et de ces têtes rapprochées, de ces corps que l'ordonnance du groupe lie l'un à l'autre se forme comme le mystère redoutable d'un seul être en trois personnes. D'une coloration à la fois ardente et sombre, le groupe des Parques se détache puissant sur un fond gris, sorte d'atmosphère abstraite où vivent et respirent ces êtres de rêve : les longs voiles noirs, qui couvrent leur tête, descendent sur leurs épaules, les robes d'un vert, d'un rouge assourdis composent une harmonie sur laquelle se détachent, sans en altérer la gravité religieuse, les chairs d'ivoire jauni, les tons fauves des orfrois hiératiques, les feuillets des livres sacrés que foule le pied d'Atropos, les taches sanglantes du fil rouge que tranche son ciseau brutal.

Alfred Agache ne se lasse pas de revenir sur cette idée du Destin, de la loi cachée, et de l'exprimer dans ce langage décoratif de coloriste puissant mais abstrait, qui supprime de la couleur les nuances, les reflets, les rencontres de ton, tout ce drame de la lumière qui y mêle le frisson de la vie.

Assise sur un tertre où montent de maigres oliviers, les genoux chargés d'un grand livre ouvert, à ses pieds un vase de bronze où brûlent les herbes enivrantes, *la Sibylle*, dans une robe noire aux plis larges que rehaussent les broderies d'or de l'étole s'enlève sur un fond bleu, ciel sans atmosphère que coupe la ligne sèche de son profil, et penchée suit du regard les oiseaux fatidiques qui s'envolent à tire-d'aile et vont, messagers du Destin, jetant aux quatre vents du ciel les idées, germes vivants de l'avenir. La composition décorative, suivant un procédé cher à l'artiste, s'enferme dans un cercle autour duquel courent les lettres d'or d'une inscription dont nul mortel ne déchiffrera le sens interdit.

La Fortune, c'est encore le Destin, ce que nous ne savons

pas, ce qui déjoue nos calculs, ce qui trompe nos espérances. Dans cette œuvre nouvelle, le peintre donne à son idée plus d'ampleur et, fidèle à son parti pris, montre mieux les ressources de la langue qu'il s'est créée, de cette orchestration dont les éléments simplifiés s'exaltent par leur contact direct. Au-dessus d'un piédestal aux assises monumentales, deux colonnes de marbre ambré montent dans un ciel de ce bleu verdâtre cher aux maîtres de Venise, et sur ce fond de tons soutenus résonnent les colorations puissantes qui le repoussent avec une sorte de violence. Au centre de la composition, entre les deux colonnes, ceinte de l'auréole d'une immense roue d'or, *la Fortune* est assise splendide et morne ; elle est vêtue d'une robe rouge brochée d'or à larges ramages, les plis lourds de l'étoffe précieuse tombent sur ses pieds nus, et du dossier du fauteuil tout autour d'elle se répand la richesse d'un royal manteau de velours bleu ; sortant du voile noir qui couvre la tête et la poitrine, taillé par plans durs, les paupières closes, les lèvres scellées, le pâle visage n'a pas un tressaillement : impassible, ignorante de ceux qui crient vers elle, elle est la loi qui ne sait pas son propre mystère, celle qui ne donne point ce qu'elle distribue. Des deux côtés du piédestal, des accords fortement frappés, des rappels de ton soutiennent l'harmonie de la grande figure : c'est, coupée par le cadre, l'indication d'une poussée de foule humaine ; à droite, la face contre la pierre, dans une attitude d'adoration, un vieillard, les épaules chargées d'un manteau de velours vert qu'orne une lourde chaîne d'or, un peu en arrière, dans des voiles noirs, un profil charmant de jeune femme, qui vient prier la déesse aveugle et sourde pour le tout petit enfant qu'elle porte en ses bras ; à gauche, des têtes mornes, les yeux caves, rouges, sanglants ; un poing qui se ferme ; des bras qui soulèvent un faisceau de bannières flottantes ; quelques pavillons de trompettes dont les sonorités cuivrées retentissent dans le tableau en accents visibles. Agache fait ici une place à l'homme, mais il ne l'admet qu'à titre de soutien, d'accessoire, pour mettre en relief l'image du Destin qui domine ces agitations vaines. Sur l'entablement du piédestal un enfant se prépare à écrire quelque chose, mais une inscription antérieure à demi effacée s'y peut lire : *Fata viam invenient.*



Le doute d'Agache n'est pas l'abstention hautaine, l'orgueilleux défi du poète des Destinées :

> Muet, aveugle et sourd au cri des créatures,
> Si le ciel nous laissa comme un monde avorté,
> Le juste opposera le dédain à l'absence,
> Et ne répondra plus que par un froid silence
> Au silence éternel de la divinité.

Agache est plutôt un timide qu'un révolté, il ne se roidit pas dans une attitude stoïque, son dédain se tempère de douceur et de résignation, son doute est religieux, mystique, il est le refus de se consoler de la grande ignorance, l'entêtement à poser le problème dont les hommes cherchent en vain à se distraire.

Debout sur des marches de marbre qui la soulèvent dans le cadre et la reculent de la foule, de stature plus qu'humaine, la tête, que semble avoir taillée le dur ciseau du sculpteur, tendue comme pour embrasser les vastes horizons, mais les paupières closes sur des yeux condamnés à ne point voir, l'*Énigme* se dresse superbe et douloureuse. Vêtue d'une robe de velours noir qui découvre le col aux lignes fermes, portant, comme l'étole d'un culte ignoré, deux larges bandes verdâtres qui des épaules se croisent sur la poitrine, elle s'enveloppe dans une noire draperie qui enferme le haut du corps en une sorte de triangle symbolique, puis, comme agitée par le souffle de l'esprit, s'enfle, se recourbe et ramenée sur le bras gauche descend en longs plis droits, se répand à ses pieds, grandit sa taille hautaine. Sur le sombre costume hiératique tranche la blancheur de la chair et, comme un cri sanglant, éclate le rouge exalté d'immenses pavots, l'un qu'elle tient à sa ceinture, d'autres dans un vase de bronze placé près d'elle, quelques pétales effeuillés sur les marches hautes qui lui servent de piédestal. Emprisonné dans sa pensée solitaire, l'être surnaturel découpe sur le fond de

marbre rosé sa silhouette tranchante, sans se mêler ni par ses lignes ni par ses couleurs à l'atmosphère ambiante. Le langage du peintre est violent, il simplifie la nature, il néglige ce qui le gêne, mais il dit fièrement ce qu'il veut dire[1].

Agache s'adoucira, il tiendra à prouver qu'il n'est pas condamné au dur visage des Sibylles et des Parques, que, sans changer ses principes, il peut en trouver des applications nouvelles, plier son langage pittoresque à l'expression de la jeunesse et de la grâce. Sur un fond clair, il détachera le profil lumineux et fin d'une blonde jeune fille originalement drapée d'une écharpe d'un bleu verdâtre *(Étude de femme)*.

Pour peindre *l'Annonciation*, il attendrit sa manière, il la fait plus délicate : sans renoncer aux figures nettement découpées, aux couleurs saturées, aux tons soutenus, aux larges localités qu'il aime, il évite les éclats, les coups de force, les contrastes brusques entre éléments lointains. Le ciel, cintré en son sommet, entre dans le tableau, l'envahit tout entier de ses clartés, que le lac aux eaux transparentes prolonge jusqu'à la terrasse où la Vierge est assise, un livre de prières dans sa main droite, la gauche sur la poitrine en un geste de surprise et de modestie; et sur le bleu du ciel, où s'enlève en vigueur le pur profil, joue le grand manteau de Marie d'un bleu verdâtre et chaud, tandis qu'à genoux l'ange aux cheveux roux, une étole rouge brodée d'or sur les épaules, offre la blancheur des lis à celle qui fut élue pour la rude tâche d'enfanter un Dieu. L'harmonie, où les bleus dominent, garde dans sa douceur une gravité, comme une sonorité d'orgue; elle combine des éléments simples, peu nombreux, rapprochés sans violence, accordés à la pureté de cette scène où le ciel s'unit à la terre.

Mais Alfred Agache revient sans cesse à l'idée qui lui est chère, à l'émotion de l'inconnu, au problème sans solution

1. Ce tableau a inspiré au poète Haraucourt quelques vers qui en transposent la forme hautaine :

Prêtresse de l'énigme et fille du mystère,
Je garde sous le ciel les secrets qu'il veut taire,
Et je sais l'avenir comme un fait accompli.
Mais j'ai fermé mon âme aux espoirs de la terre,
Et seule, sans désirs, j'endors mon cœur austère
Dans l'orgueil du silence et la paix de l'oubli.

qui l'obsède. Vous retrouverez l'Énigme dans ses figures décoratives, dans la jeune femme, enveloppée de riches et sombres draperies, qui fièrement campée, la main droite sur la hanche, la gauche sur le coffre scellé, où se cache *le secret*, semble opposer à la science humaine un défi tranquille : *intra me futurum est*; vous la retrouverez dans ses vieillards, dans le singulier savant, à la longue barbe blanche, qui, la main au menton, dans l'attitude de la méditation, s'interroge :

Où va, Seigneur, où va la terre dans les cieux?

Il semble parfois qu'il soit tenté de répondre enfin à la question, après l'avoir si souvent posée et sous des formes si diverses, de donner enfin un nom au Destin et de l'appeler la Justice : il arme de *l'épée* une de ses héroïnes au visage silencieux avec cette noble devise : *Pro justitia tantum*. Mais l'héroïne reste la prêtresse; elle est assise; l'épée pose sur ses genoux; sa belle tête, casquée d'une noire chevelure, a quelque chose de triste, d'immobile, et ses grands yeux vaguement inquiets regardent au loin, ailleurs, suivent le rêve qu'elle ne réalisera pas. La justice n'est pas la colère et l'indignation des hommes, le combat pour le droit : elle est la loi éternelle, l'inévitable, la chose qui sera s'il est écrit qu'elle doit être. Agache n'est pas un homme d'action : il n'a pas été mêlé d'abord à la rude bataille de la vie; sa résignation sans orgueil, sans violence, n'a pas trouvé dans l'ivresse de la lutte les décisions hardies qui mettent fin au doute spéculatif par l'affirmation volontaire.

N'est-ce pas l'Énigme encore que ce buste altier au visage ardent et douloureux — portrait et fiction — dont Agache a frappé l'effigie avec un singulier relief? D'une large bande de velours très noir, qui borde une étoffe fleurie de vert et d'or, la tête émerge, portée sur la tige d'un col élégant et fin : dans l'abondance des cheveux noirs, où court une ganse d'or, sont semées des fleurs violettes au parfum vénéneux ; la ligne sèche et fière du visage coupe le fond de marbre gris aux veines rares, le nez busqué se courbe durement sur la bouche close, les grands yeux brillants de fièvre réfléchissent la lumière sans en être pénétrés, et cette solitude voulue, cette souffrance visible et cachée, cette anxiété secrète appellent la

pitié que le silence dédaigneux repousse. Elle est l'*Inconnue*, celle qui s'ignore, qui fait le mal sans le vouloir ni l'aimer, sans en jouir ; elle est celle qui ne comprend rien parce qu'elle ne se comprend pas elle-même, l'énigme vivante qui, n'attendant plus rien des hommes et ne sachant pas ce qu'on peut espérer de Dieu, oppose à tous un visage impassible et muet.



Le cas d'Alfred Agache est intéressant et vaut d'être médité : il est propre à rappeler ce que tant de gens oublient aujourd'hui : que la peinture est un art. Je pourrais montrer sans grande peine les lacunes de son langage, ce qu'il néglige de la nature, ce qu'il est impuissant à exprimer de la vie ; je ne finirais pas de citer les gens du métier qui ont l'œil plus prompt, la main plus souple et que leur habileté laisse ce qu'ils sont, des hommes médiocres. Agache est un peintre, parce qu'il est un poète et un artiste. Il n'est le singe d'aucun maître, il parle un langage qui est à lui, dont l'originalité n'est que celle du sentiment qui le crée. Son procédé lui suffit pour exprimer les visions d'un noble esprit. Il ne court pas après les aspects passagers de la nature, il est comme préoccupé de l'éternel : il aime l'équilibre, les nobles arrangements ; son imagination simple a gardé quelque chose de religieux : ses réflexions et ses souvenirs, ses doutes et sa foi, ses inquiétudes et son inconscient amour pour les pompes de l'Église, pour les belles cérémonies, se mêlent dans les rêves plastiques et colorés dont il projette avec force les apparitions surnaturelles. Son mérite sera d'avoir trouvé, sans rien de littéraire, l'expression pittoresque et toute moderne d'un sentiment qui trouble bien des âmes en ce temps, et qui, aussi vieux que la religion, aussi durable qu'elle, ne cessera jamais peut-être de faire battre le cœur des hommes.

GABRIEL SÉAILLES

LES ORIGINES

DU

ROMAN POPULAIRE[1]

— PIGAULT-LEBRUN ET DUCRAY-DUMINIL —

Quand la Révolution éclata, on peut dire qu'il n'y avait plus en France, et depuis longtemps, de littérature populaire. Molière et La Fontaine ayant extrait de la farce et du fabliau tout ce qui pouvait y être matière d'art, le reste avait été balayé et jeté au rebut. Il existait bien, au commencement du règne de Louis XV, un Théâtre de la Foire, pour lequel ont travaillé Lesage et Piron ; mais il végétait misérablement ; la Comédie-Française, armée de son privilège, lui faisait une guerre acharnée, et elle l'avait peu à peu réduit à ne jouer que des pantomimes ou des pièces en couplets. Fermé en 1742, il ne se rouvrit, dix ans plus tard, que pour prendre le nom d'Opéra-comique, et substituer au répertoire de Tabarin celui de Monsigny, Philidor et Grétry. Si humain qu'ait été l'art du XVII[e] siècle, il était un art, un art parfait, et, par conséquent, ne s'adressait qu'à une élite. Quant au siècle de Voltaire, de Jean-Jacques et de Diderot, il a eu beau s'éprendre des questions sociales et en parler sans cesse : dans l'*Encyclopédie* comme dans le *Dictionnaire philosophique*, dans la *Nouvelle Héloïse* comme dans le *Contrat social*, la discussion passait par-dessus la tête des bonnes gens qui en faisaient

1. Extrait d'un volume qui paraîtra prochainement : *le Roman Français au* XIX[e] *siècle. — Première partie : Avant Balzac.*

l'objet. Il n'y avait guère alors que le monstrueux Restif de la Bretonne qui parlât dans ses écrits la langue de la rue ; encore est-ce aux mondains qu'il les dédiait, et sous l'Ancien Régime, en effet, de qui pouvait dépendre la fortune de l'homme de lettres, si ce n'est des mondains et des mondaines?

Tout change en 1789. Du jour au lendemain, les mœurs se font démocratiques: l'ouvrier et le patron, le député et l'électeur, le soldat et l'officier, les hommes et les femmes se tutoient. — Et, remarque Pigault-Lebrun, comme en France l'administration est toujours la même, on lit en entrant dans tous les bureaux : « Ici on se tutoie. *Fermez* la porte s'il *vous* plait. »

Il semble, après Thermidor, qu'une hiérarchie se reconstitue; simple apparence. Ceux et celles qui tiennent le haut du pavé, qui courent les rues de Paris en wiski et paradent à l'Opéra, ne sont en réalité que des parvenus. Ce sont les marchands enrichis, les acheteurs de biens nationaux dont Fiévée a tracé le spirituel portrait dans la *Dot de Suzette*; ce sont les marchandes de marée métamorphosées soudain en grandes dames, qu'un écrivain du Directoire, Antoine François Ève dit Maillot, va incarner en madame Angot et qui, à quelques années de là, changeant de nom sans changer de manières, s'appelleront madame Sans-Gêne. « Elles disaient autrefois, écrit en 1796 ce même Pigault-Lebrun : *ce n'est pat à moi*; elles disent maintenant : *ce n'est poins à vous*, ce qui est plus doux à l'oreille. »

Et, de même que les mœurs, l'art et les lettres se font démocratiques. La poésie est le hurlement de l'émeute ou l'hymne des combats: elle est le *Ça ira* ou bien le *Chant du départ*, la chanson de *Madame Véto* ou bien cet immortel cri de la patrie en danger : *la Marseillaise*. A la tribune de la Constituante ou de la Convention, au club des Jacobins ou des Cordeliers, dans le jardin du Palais-Royal où Desmoulins harangue les promeneurs, sur la place publique, sur la borne, en plein vent, naît une éloquence nouvelle qui trouve un écho dans les cœurs, et que le paysan, que le garde national, que la grande foule comprend et applaudit. Au théâtre, les chefs-d'œuvre ne sont tolérés qu'à la condition qu'ils soient, comme dit le jargon de l'époque, « nationalisés », que don

Fernand, dans le *Cid*, se transforme en général républicain au service de l'Espagne, et que la Phèdre de Racine ait une cocarde tricolore à son péplum. Les pièces nouvelles — et elles pullulent sur les quarante-cinq scènes ouvertes à Paris — sont toutes des pièces de circonstance qui flattent la populace. Mais plus que le théâtre, plus que l'éloquence et la poésie, le journal sait répondre aux besoins nouveaux. Il est lui-même une création nouvelle; il est né le jour où les États généraux se rassemblaient. A peine décrétée, la liberté de la presse a fait éclore des centaines de journaux quotidiens. Un simple catalogue de ceux qui ont paru entre 1789 et 1799 formerait un volume. Dans le nombre, il en est bien quelques-uns qui sont destinés à une clientèle élégante et lettrée: tel, par exemple, le *Journal politique national* de Rivarol, œuvre d'un penseur et d'un merveilleux styliste. Ceux-là sont très rares, ils sont l'infime minorité. Tous les autres, — qu'ils soutiennent la monarchie ou qu'ils la combattent, qu'ils s'intitulent *Journal de la cour et de la ville*, *Journal de Suleau*, *Actes des apôtres* et qu'ils soient royalistes, ou qu'ils s'intitulent *Révolutions de Paris*, *Journal de Paris*, *Révolutions de France et de Brabant*, *Annales patriotiques* et qu'ils soient républicains, — tous ils veulent être intelligibles à tous et parlent à peu près la même langue.

Il ne se pouvait pas que le roman échappât à la contagion et n'essayât point à son tour de se « nationaliser ». De la Révolution est sorti le roman populaire. A ses débuts, il s'est partagé en deux courants, roman bouffon d'une part, roman sinistre de l'autre : le premier s'est formé avec Pigault-Lebrun ; le second avec Ducray-Duminil.



La vie de Pigault-Lebrun est presque aussi extravagante que son œuvre. Pigault de l'Épinoy dit Pigault-Lebrun est né à Calais en 1753, et descendait, paraît-il, d'Eustache de Saint-Pierre. Il était fils d'un conseiller du roi, lieutenant général de police de la ville et du gouvernement de Calais, qui était un homme très dur, et il arriva pour lui ce qui est arrivé pour Mirabeau : l'indulgence et la bonté auraient

pu avoir quelque prise sur lui, le despotisme paternel ne servit qu'à le pousser à la révolte. Dès sa sortie du collège, il eut des aventures passablement scandaleuses, et la rigueur avec laquelle son père l'en punit provoqua de sa part de pires incartades. Emprisonné deux ans, puis obligé de s'engager dans la gendarmerie d'élite ou, suivant l'expression du temps, dans la petite maison du roi, il eut des duels, fit des dettes, enleva une jeune personne que son père ne lui permettait point d'épouser, et fut de nouveau, à la requête de celui-ci, jeté en prison. Bientôt il trouve le moyen de s'évader, passe en Hollande, est dépouillé par des voleurs du peu d'argent qu'il avait en poche, et s'enrôle dans une troupe de comédiens. Il n'y séjourne guère, Il parvient à rejoindre celle qu'il aimait, et l'épouse. Son père se venge en le faisant passer pour mort, et, quand il revient à Calais, on lui montre son acte de décès dûment enregistré. Il proteste, il affirme qu'il n'est pas mort ; on lui répond : « Vous devez vous tromper. » Il en appelle au parlement de Paris, et le parlement consacre sa mort par un arrêt en forme. Sur quoi il se résigne, prend le nom de Lebrun, sous lequel il ne lui est pas défendu de vivre, et commence sa carrière d'auteur.

Il est tout d'abord auteur dramatique, et ses premières pièces datent de 1790. En 1792, il s'engage dans les dragons de Custine, assiste à la bataille de Valmy, s'y comporte bravement, et revient avec le grade d'adjudant général. Mais la vocation était irrésistible : il quitte l'épée et reprend la plume. Après quelques succès au théâtre, l'envie lui vient de s'essayer dans le roman : en 1796, il publie *l'Enfant du Carnaval*; en 1798, *les Barons de Felsheim*; en 1799, *Angélique et Jeanneton*, *Mon oncle Thomas*; en 1800, *Monsieur de Kinglin*, *Théodore*, *Métusko*; en 1801, *la Folie espagnole*; en 1802, *Monsieur Botte*, etc., etc. Entre temps, il s'était réconcilié avec son père qui, en mourant, l'avait avantagé dans son testament. Il déchire le testament et partage avec ses frères et sœurs, qui étaient sept, si bien qu'il demeure pauvre. Ses écrits n'enrichissaient que son libraire. En 1806, il est obligé de se caser dans les douanes. Il y est resté jusqu'en 1824, le gouvernement de la Restauration ayant jugé à propos, cette année-là, de le destituer.

Ceux qui l'ont connu à la fin de sa vie sont unanimes à déclarer qu'il n'y eut jamais plus charmant vieillard ni meilleur grand-père. C'est fort possible, c'est même vraisemblable : en vieillissant, les mauvais sujets font d'excellents grands-pères. Un an avant sa mort, — il avait quatre-vingt-un ans, — un de ses amis le voit arriver tout ému, et l'ex-dragon de Custine, l'auteur de tant d'œuvres grassement bouffonnes, s'écrie : « Je crains de vous déranger, mais c'est que j'ai une grande nouvelle : notre enfant, notre Émile, a un second prix de version grecque ! » L'anecdote serait jolie, quand bien même cet Émile n'aurait fait de sa vie autre chose que la version grecque couronnée au Concours général de 1834. Il a fait autre chose : sans parler du prix d'honneur remporté au Concours l'année suivante, trop tard pour que son grand-père en eût la joie, il a écrit *l'Aventurière*, *le Gendre de Monsieur Poirier*, *le Fils de Giboyer*, et quelques autres belles comédies qui ont immortalisé son nom. Le petit-fils de Pigault-Lebrun est Émile Augier, né d'une fille qu'il avait eue de son second mariage.

Il fallait le dire et il faut y insister un peu avant de parler de ses romans, car, si discrètement que j'en parle, on verra qu'il y a beaucoup à lui pardonner, et il est bon de placer sa mémoire sous la protection de son petit-fils. A deux reprises, son petit-fils a réclamé pour lui notre indulgence, et de telle façon que nous ne saurions la lui refuser. Il l'a réclamée dans la dédicace de *la Ciguë*, sa première pièce : « A la mémoire vénérée de mon grand-père », et dans la lettre-préface que plus tard il y a jointe.

Peut-être même le théâtre d'Augier porte-t-il quelques traces de ce culte pieux. Tout le monde connaît, dans *le Gendre de Monsieur Poirier*, la jolie scène de réconciliation entre la marquise et le marquis de Presles, qui se termine par le fameux cri : « Et maintenant, va te battre !... » Dans *l'Enfant du Carnaval*, qui est le premier en date des romans de Pigault-Lebrun, il y avait une scène analogue. Le héros vient d'épouser sa chère Juliette : elle sait qu'il a été provoqué la veille, elle a vu les pistolets qu'il essayait de cacher ; elle le supplie de vivre pour elle, de ne point exposer dans un combat une vie dont sa vie dépend ; il cède, la victoire féminine est com-

plète, et, ainsi que dans *le Gendre de Monsieur Poirier*, les choses s'arrangent ensuite d'elles-mêmes : l'adversaire vient de son propre mouvement s'excuser, et le duel n'a pas lieu. Mais Pigault-Lebrun a laissé à Augier l'honneur de trouver le : « Va te battre », qui fait presque tout le prix de la scène : preuve, évidemment, qu'il était un très bon grand-père.

Autre rapprochement, que je signale sans y attacher plus d'importance. Dans la même pièce d'Augier, on se rappelle l'ironique couplet où le marquis raille l'ambition du bonhomme Poirier, et la verte réponse qu'il s'attire :

GASTON. — Arrive donc, Hector ! arrive donc ! Sais-tu pourquoi Jean-Gaston de Presles a reçu trois coups d'arquebuse à la bataille d'Ivry ? Sais-tu pourquoi François-Gaston de Presles est monté le premier à l'assaut de la Rochelle ? pourquoi Louis-Gaston de Presles s'est fait sauter à la Hogue ? pourquoi Philippe-Gaston de Presles a pris deux drapeaux à Fontenoy ? pourquoi mon grand-père est mort à Quiberon ? C'était pour que M. Poirier fût un jour pair de France et baron.

POIRIER. — Savez-vous, monsieur le duc, pourquoi j'ai travaillé quatorze heures par jour pendant trente ans ? Pourquoi j'ai amassé, sou par sou, quatre millions, en me privant de tout ? C'est afin que M. le marquis Gaston de Presles, qui n'est mort ni à Quiberon, ni à Fontenoy, ni à la Hogue, ni ailleurs, puisse mourir de vieillesse sur un lit de plume après avoir passé sa vie à ne rien faire.

Dans un roman de Pigault-Lebrun, *Monsieur Botte*, un marquis et un bourgeois étaient de même aux prises. Le marquis d'Arancey, que la Révolution a ruiné, n'en est pas moins fier de son nom et de son titre ; il le prend de haut avec M. Botte, qui voudrait marier son neveu à mademoiselle d'Arancey, et à ses impertinences M. Botte répond du même ton que M. Poirier :

Votre bisaïeul était maréchal de France, et le mien matelot ; jusque-là tout l'avantage est pour vous. Votre aïeul était maréchal de camp, et le mien pilote ; ici l'avantage décline un peu. Votre père était colonel, le mien était capitaine-propriétaire de son navire ; il y a déjà quelque rapprochement. Vous avez été mousquetaire, et vous avez mangé une partie de votre bien : moi, j'ai été l'homme de l'État, à qui j'ai prêté des fonds. En temps de paix, j'ai envoyé des flottes marchandes dans les deux Indes ; en temps de guerre, j'ai armé, j'ai fait respecter le pavillon du roi, et mes facteurs, dans tous les temps,

ont fait respecter ma probité aux peuples des deux hémisphères. J'ai acquis des millions, j'ai fait du bien à tout le monde, je vous en fais à vous, j'en veux faire encore à votre fille, et, tout bien calculé, morbleu ! vous devez savoir gré à M. Botte de vouloir bien être l'égal de l'ex-marquis d'Arancey.

A supposer qu'Augier se soit souvenu de ces deux scènes, sa dette envers Pigault-Lebrun ne serait pas très grande, et il n'est pas besoin de dire à l'avantage de qui est la comparaison. Mais il faut savoir gré à Pigault-Lebrun d'un autre service qu'il lui a rendu. Il lui a facilité l'accès de la Comédie-Française, où son nom était connu, où son souvenir était resté vivant. Il y avait fait jouer jadis plusieurs pièces, une entre autres qui est encore au répertoire : *les Rivaux d'eux-mêmes*. Deux très jeunes époux, qui ont été mariés quand madame avait dix ans et que monsieur en avait quatorze, mais qui, au sortir de l'église, s'en sont allés chacun de leur côté, elle avec sa gouvernante, lui avec son gouverneur, vont être enfin réunis. Depuis le jour de leur mariage, six années se sont écoulées sans qu'ils se soient revus : la fillette est presque une femme, le petit garçon est un bel officier qui s'en revient de Fontenoy. Ils se rencontreraient qu'ils ne se reconnaîtraient pas : et c'est ce qui arrive. Ils se rencontrent à l'improviste et incognito, à un relais de poste. Au premier regard, aux premiers mots échangés, ils se plaisent, et plus qu'ils ne le souhaiteraient. Derval, qui avait hâte de rejoindre sa femme, se reproche tout bas de s'éprendre ainsi d'une étrangère ; madame Derval, qui n'était pas moins désireuse de revoir son mari, se veut mal de mort d'écouter avec tant de plaisir les madrigaux d'un étranger. Mais le hasard a pitié de leur embarras : il vient à leur secours, il leur révèle qui ils sont ; et ils se rassurent en constatant qu'ils n'étaient point infidèles, qu'ils n'étaient que « les rivaux d'eux-mêmes ». Ce menu et coquet pastiche de Marivaux est un très agréable badinage.

Les romans de Pigault-Lebrun sont de plus haut goût.

Pigault-Lebrun est un homme du XVIII[e] siècle; il est irréligieux, âme sensible et polisson. Mais il n'est point polisson à la façon de Crébillon fils, âme sensible à la façon de Flo-

rian, irréligieux à la façon de Voltaire ; il l'est comme peut l'être un homme qui a porté la carmagnole, qui a fraternisé avec les gardes-françaises, le 14 Juillet, et avec les poissardes, le 5 Octobre. Il est le Crébillon, le Florian et le Voltaire des sans-culottes, amuseur en charge et bouffon de Sa Majesté le peuple.

Ses romans sont presque toujours l'odyssée incohérente et burlesque d'un enfant du peuple qui se débrouille et se tire d'affaire à lui tout seul en se moquant des préjugés, boit comme un Suisse, jure comme un charretier, au demeurant le meilleur fils du monde, bon en dépit de sa brutalité et gai en dépit de ses infortunes. Au dénouement, l'enfant du peuple arrive à la fortune, épouse la fille d'un grand seigneur, et il ne reste plus qu'à crier : « Vive l'égalité ! » La vie, la vie intense et débordante de la Révolution est là, toute l'ivresse des récentes revanches, toute la joie grossière, mais si naïve, de ceux qui avaient été longtemps « humiliés et offensés », et qui soudain pouvaient dire, au mépris des vieilles monarchies et de la vieille grammaire : « C'est nous qui *sont* les rois. »

Cette gaieté faubourienne qui anime l'œuvre de Pigault-Lebrun, elle anime aussi d'autres écrits du même temps et peut-être nous y plaît-elle davantage. Elle nous plaît chez les polémistes, révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, il n'importe, qui, de 1789 à 1793, ont vécu en quelque sorte sur la barricade. Chez eux, elle emprunte des conditions même dans lesquelles ils se trouvent placés, du péril qu'ils courent, de la bravoure dont ils font preuve, une indéniable, une émouvante beauté. Nous aimons le rire de Suleau et de Desmoulins, tout débridé qu'il est. Ils mettaient, l'un au service du roi, l'autre au service de la nation, le même esprit, la même vaillance ; ils étaient tous deux d'héroïques gamins de Paris, et tous deux sont morts en martyrs, l'un le matin du 10 Août, sous le couteau des égorgeurs, l'autre le 15 germinal an II, sur l'échafaud. De même encore, quand nous lisons les mémoires d'un soldat de Kellermann ou de Bonaparte, loin d'être choqués de ce que la plaisanterie y peut avoir de trivial et de rude, nous en sommes charmés, parce qu'à travers ces trivialités et ces rudesses passe le souffle

de la grande épopée. J'en atteste les *Cahiers du capitaine Coignet*, de si délectable lecture. Coignet était le fils de paysans ; il touchait à sa trente-cinquième année quand il apprit à lire et à écrire. Son style est d'un troupier, son comique est celui du corps de garde et de la chambrée. Mais ce qui en fait le prix, c'est que presque à chaque page de glorieuses visions s'évoquent ; c'est qu'avant de nous conter, par exemple, et de si réjouissante façon, ses amours avec une dame du « grand monde parisien », il nous a conduits à Marengo, il nous a dit les angoisses de la journée, l'armée qui vers midi commence à reculer, le Premier Consul assis au bord de la route, tenant son cheval par la bride et faisant voltiger de petites pierres avec sa cravache ; soudain, un aide de camp accouru au galop annonce la division de Desaix : et voici que le vieux Coignet, le troupier, le fils de paysans, rencontre sans les chercher des accents dignes de Hugo :

Cette belle division venait l'arme au bras ; *c'était comme une forêt que le vent fait vaciller.* La troupe arrivait sans courir, avec une belle artillerie dans les intervalles des demi-brigades, et un régiment de grosse cavalerie qui fermait la marche... Sur notre gauche, à gauche de la grande route, une haie très élevée les masquait : on ne voyait même pas la cavalerie, et nous battions toujours en retraite. Le Consul donnait ses ordres, et les Autrichiens venaient comme s'ils faisaient route pour aller chez eux, l'arme sur l'épaule ; ils ne faisaient plus attention à nous, ils nous croyaient tout à fait en déroute. Nous avions dépassé la division du général Desaix de trois cents pas, et les Autrichiens étaient prêts aussi à dépasser la ligne, lorsque la foudre part sur leur tête de colonne... Mitraille, obus, feux de bataillon pleuvent sur eux ; et on bat la charge partout ! Tout le monde fait demi-tour. Et de courir en avant ! On ne criait pas, on hurlait !...

Rien de pareil chez Pigault-Lebrun. Ses récits de batailles ne sont que parades de cirque, et l'héroïsme ne vient pas rehausser, ennoblir sa verve canaille. Ne la méprisons pas trop, néanmoins. Elle est, par instants, moliéresque et rabelaisienne : elle renoue la tradition de Scarron, de Cyrano et de Sorel. Qu'elle est riche en joyeuses extravagances ! Ce ne sont que poursuites éperdues, dégringolades, évasions par la fenêtre et la cheminée, pugilats nocturnes où résonnent de

formidables claques : qui veut se cacher dans un coffre, s'y trouve assis sur une paire d'éperons ; qui croit saisir un manchon, empoigne à pleines mains un hérisson. Et tout cela est débité sans reprendre haleine, en une tumultueuse improvisation de tréteau. La muse de Pigault-Lebrun ressemble à ses héros qui ne parlent qu'après s'être « corroborés d'un doigt de riquiqui ». Dirai-je jusqu'à quelle folie elle se laisse entraîner? Dans *Mon Oncle Thomas*, Thomas s'installe à Paris pour dépenser l'argent qu'il a gagné dans le métier de flibustier et loue le second étage d'un superbe hôtel, au grand émoi d'un vicomte qui occupe le premier. Au bout de peu de jours, les deux locataires sont en guerre ouverte ; le bruit que fait Thomas exaspère le vicomte, qui se venge en jouant toute la nuit du cor de chasse. Thomas, sans se déconcerter, fait venir trois porteurs d'eau et vide leurs seaux dans son appartement. L'eau filtre à travers le plancher et inonde la chambre à coucher du vicomte. Il accourt, hors de lui, et voit Thomas assis sur son lit, ayant à la main une ligne qu'il a fabriquée avec un manche à balai et la corde de sa malle ; à l'extrémité de la corde, un saucisson tient lieu d'appât : « Que faites-vous, monsieur ! s'écrie le vicomte. — Vous le voyez, répond Thomas : vous jouez du cor ; moi, je pêche... »

Tandis que le vicomte le haranguait, mon oncle, l'œil constamment fixé sur sa ligne, n'avait pas l'air de s'apercevoir qu'il y eût quelqu'un avec lui. Tout à coup, la corde de cette ligne est entraînée rapidement dans différents coins de la chambre. Thomas, étonné, tire et enlève... quoi ? une alose, une carpe ? C'est un rat d'eau qui s'est trouvé pris dans un des sceaux et que l'odeur du saucisson a attiré...

Et ceci s'imprimait en 1799 pour des lecteurs qui lisaient avec un peu de peine, en épelant de temps à autre un mot difficile, pour les ouvriers de Paris, pour la gent taillable et corvéable dont la Révolution venait de redresser l'échine ; ceci faisait pouffer de rire, à la caserne ou dans la tranchée, de solides gaillards qui avaient combattu à Valmy ou à Jemappes et qui allaient se mettre en route pour Marengo ou Hohenlinden. Non, il ne faut pas trop mépriser les bouffonneries de Pigault-Lebrun.

Le seul de ses romans dont il soit possible de tenter

l'analyse est *Monsieur Botte*. Botte est un type ou plutôt une charge qu'il a dessinée dans plusieurs de ses ouvrages et qui est bien de la même époque que le père Duchesne ou madame Angot. Botte est une force, et une force nouvelle. Il a amassé dans le commerce une colossale fortune. Vieux garçon, peu instruit, mais honnête et sensé, bourru bienfaisant, « homme de la nature » et cœur d'or sous les dehors d'un malotru, il rudoie tout le monde, son ami Horeau comme son neveu Charles, et adore ceux qu'il rudoie. Aux « ci-devant » qui affectent de lui parler avec mépris il répond en faisant sonner ses écus dans sa poche. Il symbolise le triomphe du plébéien, et de telle sorte qu'en amusant la plèbe il flatte ses instincts.

Charles, le neveu de M. Botte, aime mademoiselle d'Arancey. Celle-ci est la fille d'un émigré qui, en quittant la France après le 10 Août, n'a pu l'emmener avec lui. Elle vit chez un ancien fermier de son père, qui l'a recueillie et l'entoure de soins, d'égards. Il a fait plus : quand les terres du marquis ont été déclarées bien nationaux, il les a acquises, en s'endettant beaucoup, afin de les rendre à son maître le jour où celui-ci rentrerait en France. Il va de soi que Sophie d'Arancey est un ange et que Charles, qui l'a par hasard aperçue en chassant, n'a pu la voir sans l'aimer. — Il serait facile de marquer des rapports entre cette donnée et celle du *Marquis de la Seiglière*; mais s'y attarder serait faire tort au talent si fin de Jules Sandeau.

Dès que M. Botte découvre que son neveu aime la fille d'un émigré, il entre en fureur et casse une partie de sa vaisselle. Il demande ensuite à voir Sophie, se rend à la ferme, épouvante le fermier et la fermière, tout en les comblant de ses bienfaits, et, après avoir crié, pesté, tempêté, reconnaît que Sophie est digne d'être la femme de Charles. Mais Charles prend à contresens une de ses paroles : il croit que M. Botte veut le marier à une autre jeune fille, il se sauve à toutes jambes, et alors commence la course au clocher, la partie de cache-cache insensée, sans laquelle il n'y a point de roman de Pigault-Lebrun.

Après des péripéties sans nombre, M. Botte rattrape son neveu, le ramène, et rien ne semble plus s'opposer au bonheur

des deux jeunes gens, quand le père de Sophie reparaît à l'improviste. Bonaparte vient d'autoriser la rentrée en France des émigrés, et M. d'Arancey n'est pas plus tôt de retour qu'il signifie à M. Botte et à Charles d'avoir à déguerpir d'auprès de sa fille. Il fait le fier, parce qu'il s'attend à recouvrer sans difficulté ses anciens domaines : M. Botte, qui les a rachetés en sous-main, lui prouve qu'il est le plus fort et que la résistance est inutile. Les sacs d'écus triomphent des parchemins, et le gentilhomme se résigne à devenir le beau-père d'un roturier qui a un oncle millionnaire.

Qu'on mêle à cela des scènes de tendresse en style de perruquier sentimental, des scènes villageoises tour à tour cyniques et attendries, avec danses et déjeuner sur l'herbe ; qu'on y mêle de très gros mots, d'épaisses railleries à l'adresse du clergé, d'ineptes turlupinades, une agitation épileptique et une intarissable bonne humeur : on aura une idée de ce que le roman est devenu avec Pigault-Lebrun. C'est bien réellement quelque chose de nouveau qui apparaît ici, c'est une école qui se fonde ; et je me borne à rappeler que les débuts de Paul de Kock datent de 1811.



Mais s'il y avait chez le tiers état vainqueur un débordement d'allégresse, il y avait aussi chez lui un besoin d'émotions violentes qu'il fallait satisfaire. Tout risquait de paraître fade à des gens qui avaient vu pendant de longs mois la guillotine en permanence sur la place de la Révolution. Pigault-Lebrun lui-même s'en rendait compte : de temps à autre, dans ses plus folles pantalonnades, *Enfant du Carnaval* ou *Barons de Felsheim*, il introduisait quelque bonne scène d'horreur, assassinat, pendaison, mystérieux enterrement au fond d'un souterrain, incendie d'une ville prise d'assaut, etc. Ce n'était pas assez : il avait beau barbouiller de sang son masque d'Arlequin, il manquait de sérieux, il ne faisait pas peur, et le public demandait qu'on lui fît peur. D'autres écrivains du même temps s'en chargèrent.

Certains romanciers anglais leur avaient facilité la tâche. Les romans d'Anne Radcliffe ont paru de 1789 à 1797 ; ceux

de ses imitateurs, Lewis et Maturin, ont suivi de près et ont été comme les siens aussitôt traduits en français. On sait dans quelles fantaisies macabres se complaît madame Radcliffe, et il est sage de ne point lire son chef-d'œuvre, les *Mystères du Château d'Udolphe*, avant de se coucher. Partout la trahison, le crime, d'horribles tueries; point de chambre qui n'ait une porte secrète, ni de corridor où ne s'entende à minuit un bruit de pas sourds; des voix qui n'ont rien d'humain s'élèvent tout à coup et viennent troubler le scélérat qui s'apprêtait à commettre un dernier forfait; dehors l'orage gronde, des éclairs bleuâtres illuminent la façade du vieux donjon, et près du pont-levis un spectre muet passe... Par malheur, après nous avoir bien effrayés, madame Radcliffe nous explique que nous avons été dupes d'une supercherie : ce spectre, près du pont-levis, c'était le bon Ludovico qui faisait sa promenade du soir ; ces voix qui sortaient de dessous terre, c'était la voix de Dupont, officier français, prisonnier au château d'Udolphe et qui s'amusait à épouvanter son geôlier. En vain elle avait lu Shakespeare; en vain elle avait aperçu l'ombre de Banco assise à la table de Macbeth ; en vain elle avait entendu le père d'Hamlet crier du fond de la tombe à ceux qui promettent de le venger : « Jurez!... Jurez!... Jurez!... » Elle n'a pas compris que le surnaturel de Shakespeare n'est si tragique et si beau que parce qu'il est pour lui-même une réalité, parce que lui-même y croit et nous oblige à y croire. Son art nous semble à présent d'une extrême puérilité.

Son succès n'en fut pas moins grand. Elle avait fait du cauchemar un genre littéraire, et peut-être retrouverait-on la trace de son influence jusque chez les plus illustres écrivains de l'époque romantique, chez Walter Scott comme chez Hoffmann, chez madame Sand comme chez Hugo. Il y a dans le romantisme un élément de fantasmagorie funèbre qui vient d'elle encore plus que de Shakespeare. En attendant, elle aida Ducray-Duminil à transformer le roman, si voisin de la farce chez Pigault-Lebrun, en gros drame bien noir.

Ducray-Duminil avait reçu de la nature une âme douce

et inoffensive. Chroniqueur théâtral aux *Petites Affiches* en 1790, rien ne lui coûtait plus que d'enregistrer la chute d'une pièce, et s'il y était forcé, il ajoutait invariablement : « La pièce est d'un homme d'esprit qui, nous l'espérons, prendra bientôt sa revanche. » Il avait commencé par imiter Berquin et par composer des romans à l'usage de la jeunesse : *Lolotte et Fanfan* (1788), *Petit Jacques et Georgette* (1789). En lisant Anne Radcliffe, il sentit qu'il faisait fausse route : il renonça à divertir l'enfance et s'appliqua consciencieusement à terrifier les grandes personnes. Il y réussit à souhait dans *Victor ou l'Enfant de la forêt* (1796), dans *Cœlina ou l'Enfant du mystère* (1798), et dans une quinzaine d'autres romans dont le dernier, *le Faux ermite ou les Victimes de la fatalité*, est de 1818. Vingt années durant, il fit métier de torturer l'âme sensible du petit boutiquier, de donner des insomnies aux portières et des attaques de nerfs aux grisettes.

Un manoir en ruine où s'entendent chaque soir des sons de cloche et des gémissements ; des nuits sans lune où le vent et la foudre font rage ; une pauvre mère séquestrée dix ans dans un caveau « fétide » où elle n'a d'autre nourriture que des œufs d'aigle ; une innocente jeune fille qui, au moment d'épouser celui qu'elle aime, se voit chassée du toit paternel et parcourt les glaciers des Alpes en robe de mariée ; un infortuné à qui ses ennemis ont coupé la langue pour qu'il ne pût les dénoncer et à qui ils ôtent ensuite, en lui cassant le bras droit, jusqu'à la ressource d'écrire ses mémoires ; des testaments captés, des enfants substitués, des chaumières incendiées, des vieillards égorgés ; et à tant de maux, aux souffrances de toute une famille vertueuse, une seule cause, la scélératesse d'un homme, d'un infâme, qui ne doit être démasqué et châtié qu'au dernier chapitre, — c'est là ce qui faisait si délicieusement frissonner les lecteurs de *Cœlina*, onze fois réimprimée de 1798 à 1825, et c'est ce qui a fait la gloire de Ducray-Duminil.

Qu'importait l'absurde invraisemblance de la donnée ou de la péripétie ? Qu'importait qu'il n'eût ni goût, ni esprit, ni style, qu'il opposât « les flambeaux de l'hymen » aux « torches de la discorde », ou qu'il écrivît : « Le corps de Cœlina était

comme un cadavre inanimé »? Qu'ils fussent ou non inanimés, les cadavres se comptaient chez lui par douzaines ; le dialogue n'était qu'une suite d'interjections : « Ciel ! — Grand Dieu ! — Grâce ! — Misérable ! — Ma mère ! » Il savait interrompre ses narrations à l'endroit le plus palpitant pour ne les reprendre et ne les achever que cinquante ou soixante pages plus loin ; il savait persécuter la vertu dans les quatre premiers tomes et la récompenser au tome V ; enfin, il avait installé dans le roman la figure, désormais classique, du traître : qu'est-ce que les bonnes gens des faubourgs ou du Marais auraient pu exiger de plus ? En vérité, son contemporain Pixérécourt, à qui il a fourni tant de sujets de pièces, n'a pas eu grand'chose à faire pour adapter à la scène son *Victor* ou sa *Cœlina*. Décors, action, coups de théâtre, personnages, tout y était déjà conforme à l'esthétique spéciale qui fut depuis celle de l'Ambigu ; sous leur forme primitive, le *Victor* et la *Cœlina* de Ducray-Duminil étaient de purs mélodrames, auxquels ne manquait que le trémolo d'orchestre, et il n'est pas surprenant que la plupart de ses disciples aient été auteurs dramatiques en même temps que romanciers.

Le premier est Ducange qui, sous la Restauration, a produit soixante volumes de romans et presque autant de mélodrames, entre autres, *Trente ans ou la Vie d'un joueur*. Ensuite sont venus Eugène Suë, Soulié, Dumas père et leurs innombrables émules. Car, bien qu'il soit très inférieur à Pigault-Lebrun et encore plus éloigné que lui d'avoir fait œuvre d'art, Ducray-Duminil est comme lui un ancêtre. Ils se complètent : à eux deux, ils ont fondé le roman-feuilleton. Le roman-feuilleton n'est pas né en 1844, le jour où Eugène Suë a vendu les *Mystères de Paris* au directeur du *Siècle* et où l'alliance s'est conclue entre le roman et le journal : en 1844, il avait près d'un demi-siècle d'existence. Il était né au lendemain de la Révolution, impudique et rieur avec Pigault-Lebrun, emphatique et lugubre avec Ducray-Duminil, de l'une et de l'autre manière approprié aux goûts d'une démocratie naissante.

ANDRÉ LE BRETON

LE CILICE[1]

XLI

Au cours de janvier, la neige, interrompant les chasses, ramena M. et madame de Brienne rue Bayard.

Ils y étaient depuis quelques jours à peine, que Vaudrec se présenta. Passant devant l'hôtel vers deux heures, il avait vu les persiennes ouvertes, des plantes derrière les fenêtres, des chevaux qu'on attelait dans la cour : il s'était fait annoncer.

Le silence que madame de Brienne avait opposé à ses lettres, à la dernière surtout, l'avait désolé.

Que leur amitié pût se rompre de la sorte, il refusait d'y croire et ne voulait pas s'y résigner. Jusque dans ses liens nouveaux, il gardait à la jeune femme une affection profonde où il y avait, à la fois, de la tendresse, de la reconnaissance, un vague remords et ce troublant regret qu'un désir inassouvi nous laisse toujours.

Puisque ses lettres restaient sans réponse, il n'écrirait plus : il attendrait le retour de son amie. Chez elle ou ailleurs, il la reverrait ; en peu de mots, il saurait bien la fléchir, la convaincre, l'apaiser.

Lorsqu'on l'introduisit, le comte, achevant un cigare, causait avec sa femme. Celle-ci, en déshabillé de dentelle, se tenait demi-renversée au fond de sa chaise longue.

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 mars et 15 avril.

A l'aspect de Vaudrec, elle se redressa brusquement et, tandis que M. de Brienne faisait grand accueil au visiteur, elle s'assit en ramenant la traîne de sa robe sur ses pieds reposés à terre.

— J'ai vu les persiennes ouvertes, des fleurs aux fenêtres : je me suis permis d'entrer... Voilà si longtemps, madame, voilà dix mois que je ne vous ai vue !

Elle répondit par une phrase banale et prit machinalement la main qu'il lui tendait.

Au contact vibrant de ses doigts, il devina son trouble. Et, pour lui laisser le temps de se remettre, il évita de la regarder. Le comte, précisément, lui offrait une cigarette : il l'alluma. Puis, appuyé à la cheminée, dans une pose qui lui était familière, il se mit à parler, sur le ton le plus naturel. D'abord il s'excusa de n'avoir pu se rendre à Morcerf. Depuis son retour d'Italie, il avait dû se soustraire à toute invitation, afin de compenser les trop longues vacances qu'il s'était accordées. Parti, en effet, pour une excursion de trois semaines, il était resté absent deux mois. Et, de cette parole souple, exacte et colorée qui donnait à sa conversation un attrait rare, il entreprit de raconter son voyage.

De sa villégiature aux vallées de l'Engadine, il ne toucha qu'un mot, et pour cause : il n'y était pas seul. Mais il trouva mille traits pittoresques et séduisants pour décrire les lieux qu'il avait ensuite parcourus : les Alpes Dolomitiques, Ampezzo et Cadore, Vicence et Venise, les côtes dalmates longées de Trieste à Corfou, puis le retour par un bateau qui faisait escale à Brindisi, Otrante, Syracuse, Messine, et, dernière étape, quinze jours passés à Naples.

Madame de Brienne l'écoutait, immobile, silencieuse, cherchant à dissimuler sous les dehors de l'attention le tumulte de ses pensées, l'effrayant travail qui se faisait dans son âme.

Mais la sonnerie d'une pendule ayant tinté dans le salon voisin, Vaudrec tira sa montre et, d'un air surpris :

— Déjà deux heures ! fit-il. Je me sauve. Je ne voulais qu'entrer et sortir ; je me suis oublié à parler de moi... à ne parler que de moi.

Puis, se tournant vers la comtesse, il demanda :

— Pourrai-je vous revoir bientôt, madame ?

D'une voix éteinte et les lèvres blêmes, elle répondit :

— Quand vous le voudrez.

Il commençait une autre question. M. de Brienne l'interrompit :

— Pourquoi ne viendriez-vous pas dîner demain ? Nous sommes seuls et ne sortons pas.

— Demain ? — reprit-il, en cherchant les yeux de madame de Brienne qui se dérobaient. — demain, je ne suis pas libre.

— Alors, après-demain ?

Comme il hésitait encore, madame de Brienne finit par prononcer :

— Préférez-vous un autre jour ?

Il répondit avec empressement :

— Non, après-demain me convient tout à fait ; je serai ravi de venir.

Les deux hommes se retirèrent ensemble.

Sitôt la porte refermée derrière eux, madame de Brienne s'abattit sur sa chaise longue, les doigts crispés contre la bouche. La violence de ce qui se passait en elle excédait tout ce qu'elle avait encore éprouvé.

Dès que Vaudrec avait paru, dès qu'elle avait subi son regard, dès qu'elle avait reconnu sa voix, elle avait senti peu à peu sa raison lui échapper, sa volonté se dissoudre et tout l'édifice des résolutions prises à Rome s'écrouler. Une minute de présence avait suffi pour rétablir sur elle l'ascendant de son ami, comme il suffit d'un instant de contact pour livrer passage à un courant électrique.

Et maintenant qu'elle se retrouvait seule, elle tremblait de honte, de colère et de terreur, à se voir ainsi reconquise par cet homme. Elle ne s'affranchirait donc jamais de lui ! Elle lui appartiendrait donc toujours ! Elle serait donc éternellement sa proie, sa victime et son jouet ! Dans son désespoir impuissant, elle regardait par terre, avec des yeux farouches, comme une esclave fugitive qu'on vient de rejeter dans les fers.

Mais soudain l'étau qui broyait son cœur se desserra ; des larmes douces lui perlèrent aux cils, et un sentiment étrange, une sorte de joie douloureuse et fière l'inonda. Loin de se désoler, ne devait-elle pas se réjouir, en effet, de reconnaître

par ses marques si adorables l'indestructible vivacité de son amour? Quel souhait plus noble, quelle espérance plus haute aurait-elle pu former? Malgré tant de blessures, son amour ne voulait pas mourir. Et elle osait se plaindre!... Qu'importe d'être aimée? L'important n'est-il pas qu'on aime, et qu'on donne de soi, toujours davantage, sans se préoccuper de savoir si l'on sera payé de retour?... Le plus bel amour n'est-il pas celui qui brûle solitaire, d'une flamme toujours plus vive, toujours plus pure, toujours plus haute?

S'exaltant ainsi par des pensées [illegible], elle atteignait aux sommets de l'abnégation morale. Nulle épreuve ne l'effrayait plus, nulle croix ne lui semblait trop lourde, nul calice trop amer. Tout ce qu'elle avait souffert déjà n'était rien, en comparaison de ce qu'elle était prête à souffrir encore. Le serment libérateur qu'elle avait prononcé à Rome lui apparaissait un blasphème. En [illegible] la [illegible], elle le renia.

[illegible]

La liaison de Vandière et de madame [illegible] était devenue promptement notoire.

On les voyait partout ensemble. Le monde, toujours secourable aux situations illégales, prenait d'ailleurs à tâche de faciliter leurs rencontres.

Un soir, devant la baronne [illegible], qui tenait salon littéraire, la question s'était posée de savoir si l'écrivain et sa nouvelle amie en étaient ou non « aux derniers engagements », comme parle Racine dans la préface de Bérénice. Et la baronne avait tranché le débat : « J'ignore ce qu'ils en sont au juste ; mais ce que je sais fort bien, c'est que je ne peux plus ne pas les inviter ensemble. » Le mot avait fait fortune. Il n'y avait plus guère de maîtresse de maison qui, désireuse de recevoir l'un des amants, négligeât de les convier tous les deux.

D'autre part, les dernières œuvres de Vandière avaient consacré son talent. Des [illegible] lui étaient venues de l'Académie, et une élection prochaine semblait assurée. Tout

lui souriait donc, à cette heure. Et les grandes jouissances qu'il tirait de la vie communiquaient à sa physionomie un air de force tranquille et d'ardeur contenue.

Madame Cernys traduisait moins discrètement son bonheur. Sa beauté violente irradiait. Toute sa personne exhalait le désir. La grâce tentatrice qui flottait sur ses lèvres coupables se retrouvait dans le moindre de ses gestes, dans sa démarche, dans l'ondulation même de ses jupes. Et lorsqu'on l'avait quittée, son charme sensuel vous poursuivait comme un parfum tenace.

Glorieuse de sa faute, elle affichait son amant. Elle voulait qu'on sût qu'elle lui appartenait, qu'elle l'adorait, et que c'était de lui appartenir et de l'adorer qui la faisait paraître si voluptueusement belle.

XLIII

Or, vers la fin de janvier, madame de Brienne se rendit, avec son mari et un couple de leurs amis, à une représentation d'*Hamlet* qu'un célèbre acteur anglais était venu donner sur un théâtre parisien.

La baignoire où elle entra se trouvait un peu en arrière, à droite, dans l'ombre projetée par les fauteuils de balcon. A l'orchestre, les hommes, debout, lorgnaient la salle, pleine de visages connus et de femmes parées.

Trois coups résonnèrent : tout le monde s'assit ; on se tut. Et la toile se leva sur la terrasse d'Elseneur.

Comme le premier tableau allait finir, la porte d'une loge contiguë à l'avant-scène de gauche s'ouvrit. Deux jeunes gens, à tournure de sportsmen, qui s'y trouvaient déjà, se dressèrent. Et madame Cernys, suivie d'un homme d'âge qui avait grand air, parut.

Elle portait une robe de velours vert-amande, bordée de fourrure pâle, et un chapeau étroit, formé de deux ailes claires qui se hérissaient comme un vol héraldique.

Après avoir rejeté son manteau, elle prit le fauteuil qu'on lui offrait, échangea quelques propos rieurs avec ses compa-

gnons. Puis, le doigt aux lèvres, elle leur signifia de se taire, et s'absorba dans le spectacle.

Sans même détourner sa lorgnette, madame de Brienne la voyait en pleine lumière. Et bientôt, aveugle pour tout le reste, elle ne vit plus qu'elle.

Le regard tendu dans sa jumelle braquée, elle la dévisageait, l'étudiait, la scrutait. avec une attention minutieuse et passionnée. Mais, si pénétrant que fût l'examen, celle qui le subissait y résistait victorieusement. Le détail, pas plus que l'ensemble, ne soulevait de critique : la femme et la toilette s'harmonisaient dans une élégance audacieuse qui restait de bon goût.

Et tandis que ses yeux poursuivaient leur enquête, elle sentait sourdre au fond d'elle une colère confuse, une animosité jalouse contre cette belle créature, si insolemment heureuse dans la faute.

Cependant le drame se déroulait sur la scène. L'acteur qui jouait le personnage d'Hamlet l'incarnait avec une perfection d'art, une profondeur d'intelligence et de sentiment qui en faisaient une figure inoubliable.

De temps à autre. les bravos qui éclataient dans la salle ramenaient sur lui les yeux de madame de Brienne. Mais, ayant toute son âme ailleurs, elle ne recevait de lui aucune impression, sinon celle d'un mannequin gesticulant.

L'acte fini, la toile tomba dans un tumulte d'applaudissements. Il fallut la relever deux fois.

Retirée au fond de la baignoire avec ses amis, madame de Brienne raidit son courage pour se mêler à leurs discours et donner la réplique à leur admiration. Mais, par intervalles, elle jetait un regard furtif vers la loge d'en face.

Sur le devant de cette loge, madame Cernys, à demi retournée, causait avec ses trois compagnons. Ils se tenaient si près d'elle qu'ils semblaient la toucher. L'un d'eux jouait avec son éventail. Un autre, l'homme d'âge. posait négligemment le bras au dossier même du fauteuil où elle appuyait ses épaules. Ils parlaient tous à la fois. d'une façon animée, qu'on devinait libre.

Et madame de Brienne, indignée, songeait : « Quelle femme est-ce donc et quel amour est le sien, pour accepter, à la face de tout un public, des hommages si familiers ! »

Au trouble croissant de ses nerfs, elle comprit qu'elle ne pourrait pas rester jusqu'à la fin du drame, si elle n'imposait une autre direction à ses yeux et à ses pensées. Elle concentra donc toutes ses facultés sur la pièce, dans une sorte d'hypnotisme conscient.

Mais l'adieu d'Hamlet à Ophélie ayant déchaîné un orage de bravos, les acteurs se turent quelques secondes pour laisser au public le temps de se calmer.

A ce moment, et presque malgré elle, son regard dévia vers la loge fascinante. Aussitôt un spasme aigu contracta son cœur, et ses paupières se mirent à battre précipitamment comme si une flamme lui eût offensé la rétine : car, derrière madame Cernys, Vaudrec se profilait maintenant. Debout, les bras croisés, il écoutait le drame avec cet air dur et un peu hautain que lui donnait l'attention. Jusqu'à la fin de l'acte, elle ne put le quitter des yeux ; il ne fit pas un mouvement, ne dit pas un mot.

La toile descendue, il prit à côté de madame Cernys le siège que le plus jeune des invités s'empressa de lui offrir, et, pendant quelques minutes, la conversation fut générale dans la loge. Mais ils parlaient d'une façon sérieuse, cette fois, et leurs gestes faisaient comprendre qu'ils s'entretenaient exclusivement de la pièce. Puis, comme d'un accord tacite, les trois hommes qui étaient là depuis le début sortirent pour se répandre dans la salle.

Restés seuls, les deux amants se retirèrent dans le petit salon qui suivait l'entrée. Une glace miroitait au fond. Madame Cernys y jeta un coup d'œil et, gracieusement, de ses deux mains relevées, elle refoula sous le chapeau une mèche qui s'envolait de sa nuque. Un mot de Vaudrec la fit se retourner avec un sourire étincelant. Ils s'assirent ensuite sur le canapé bas qui attenait au mur. Et madame de Brienne cessa de les distinguer.

Cependant, près d'elle, dans la baignoire, on causait avec entrain. Deux visiteurs venaient apporter les impressions du dehors. Ils s'esquivèrent presque aussitôt pour colporter les mêmes phrases en d'autres loges. Un critique de profession leur succéda ; il émit, sur le chef-d'œuvre de Shakespeare, des opinions abondantes, presque neuves, où l'on ne sentait

pas trop l'article préparé. Plusieurs fois il sollicita l'avis de madame de Brienne. Elle dut répondre. Mais les phrases les plus banales lui coûtaient un effort énorme, et les mots lui manquaient à chaque instant, comme lorsqu'on s'exerce à parler une langue étrangère.

Une sonnette enfin retentit. Les occupants de la baignoire reprirent leurs places sur le devant. Ceux de la loge s'étaient déjà réinstallés. Vaudrec se tenait assis contre la cloison, un peu en arrière de madame Cernys. Les trois autres hommes entouraient la jeune femme, ainsi qu'au premier acte, mais à une distance plus respectueuse ; nul d'entre eux ne jouait plus avec son éventail, nul ne posait plus son bras au dossier du fauteuil où elle appuyait son buste.

Jusqu'à la fin de la représentation, madame de Brienne compta fiévreusement les minutes. Rongée d'impatience, elle avait envie, une envie absurde, puérile, de presser le jeu des acteurs, de les obliger à parler plus vite. Enfin Hamlet mourut.

A la chute du rideau, elle entraîna si promptement ses compagnons qu'elle fut la première à sortir du théâtre.

Durant le retour en voiture, elle demeura muette, affaissée, le corps frissonnant et blotti.

Quand le coupé s'arrêta rue Bayard, le comte la secoua doucement par le bras :

— Nous sommes arrivés... Allons ! éveillez-vous, ma chère. Je crois que vous venez de faire un fameux somme !

A peine se fut-elle mise au lit, que la fièvre courut de nouveau dans ses veines et que les souvenirs de cette soirée la relancèrent.

Le coude sur le traversin, les yeux grands ouverts, elle repassait par toutes les émotions qu'elle venait d'éprouver. Vaudrec et madame Cernys s'évoquaient devant elle en images hallucinantes et elle les enveloppait dans un même ressentiment.

Mais peu à peu la figure de madame Cernys s'atténua, disparut de son esprit, et toute la rancune qui la soulevait contre cette femme se concentra sur Vaudrec.

Affolée par la passion injuste, elle oubliait soudain tant de qualités rares, tant de mérites extraordinaires dont elle l'avait paré jadis, et elle lui découvrait les pires défauts. Il était déloyal, égoïste, ingrat, libertin, corrompu. Il ne l'avait jamais aimée. Il ne l'avait que désirée. Il ne restait auprès d'elle que parce qu'il la désirait encore. Depuis le jour néfaste où elle l'avait connu, il n'avait pas eu pour elle un seul sentiment désintéressé... Elle le calomniait, le rabaissait à plaisir, goûtant une volupté farouche à briser l'idole construite de ses propres mains et qu'elle avait tant adorée.

Jusqu'à l'aube, ces réflexions la harcelèrent. A plusieurs reprises, elle avait essayé de dormir : le sommeil n'était pas venu. Un narcotique dont elle absorba une forte dose l'assoupit enfin.

XLIV

Alors des jours navrants commencèrent pour madame de Brienne.

Les sentiments hostiles que lui avait inspirés Vaudrec se fixèrent en elle, sans toutefois que son amour en fût amoindri : car il n'est pas d'illogisme dont ne s'accommode un cœur passionné.

Elle avait beau se dire qu'elle se dégradait à continuer de voir son ami, dans de pareilles conditions, avec de pareils griefs au fond de soi : elle attendait, elle espérait ses visites, comme le malade appelle l'heure de la piqûre anesthésique.

Dès qu'il était là, en effet, elle se détendait. Un flot tiède et suave parcourait ses veines. Elle ne souffrait plus. Pour un mot affectueux dit par lui, pour une de ces câlineries de langage où il excellait, elle se sentait toute ranimée de tendresse. Et un désir fou la prenait de lui ouvrir son âme entière, de lui avouer les égarements de sa jalousie, les crimes de sa pensée, puis, à genoux, d'implorer son pardon. Ainsi, presque toujours, leurs entretiens, gênés au début, se terminaient dans la douceur et la sérénité.

Ces apparences abusaient d'autant mieux l'écrivain qu'elles s'accordaient à ses vœux. Sans doute, madame de Brienne

n'avait pas encore repris, envers lui, l'abandon cordial d'autrefois. Dans sa manière d'être, il y avait encore une nuance de réserve et de mélancolie. Mais la crise où leur amitié avait failli sombrer était finie. L'œuvre d'apaisement et de réconciliation serait bientôt parfaite.

Heureux de ce résultat dont il s'attribuait d'ailleurs tout le mérite, il consacrait à son amie la majeure partie des loisirs que sa maîtresse ne lui prenait pas. Il dînait chez elle une fois par semaine; et, de temps à autre, le soir, il venait à l'improviste lui demander une tasse de thé. Madame Cernys, d'abord inquiète de cette intimité reprise, affectait de n'y voir qu'une survivance inoffensive et respectable d'un amour éteint. Toutefois, quand un hasard l'amenait à parler de la comtesse, elle lui faisait payer, en épithètes compatissantes, l'ombrageuse irritation qu'elle éprouvait à voir son amant retourner si souvent rue Bayard.

Mais, après chaque visite de Vaudrec, madame de Brienne passait des heures atroces. Honteuse de tout ce qu'elle s'était laissé dire et de la joie secrète qu'elle en avait ressentie, plus honteuse encore de ce qu'elle avait dit et de ce qu'elle avait tu, elle se détestait. Avait-elle été assez lâche, assez humble! Certains jours, elle se demandait, avec angoisse, jusqu'où elle s'abaisserait ainsi, à quelle mésestime de soi elle ne descendrait pas. Mais tout lui semblait possible, entre elle et cet homme, sauf de ne plus l'aimer.

D'autres jours, son cœur saturé d'amertume se soulageait par l'ironie. Pourquoi Vaudrec usait-il de tant de ménagements avec elle? Pourquoi cette attention à ne jamais lui nommer madame Cernys, à toujours lui voiler cette part de sa vie? A quoi bon ces scrupules et ces délicatesses? N'était-elle pas prête à toutes les complaisances pour le garder auprès d'elle? Ne lui avait-elle pas fait le sacrifice de tout orgueil et de toute dignité?... Ces pensées l'assaillaient parfois avec une véhémence inouïe. Elle les entendait résonner dans sa tête comme des coups de marteau. Et elle se prenait les tempes entre les mains pour comprimer ce mal odieux.

Souvent aussi, une étrange exaltation s'opérait en elle. Dans une sorte d'ivresse, elle jouissait de sa douleur, elle s'en pénétrait, s'en délectait; et, quand elle la sentait faiblir, elle

la stimulait fiévreusement, comme on éperonne un cheval épuisé.

Ce régime moral altéra bientôt sa santé. Ses pauvres nerfs, toujours tendus, réagissaient démesurément aux plus légères impressions. La moindre surprise, une porte fermée avec bruit, un objet mal discerné dans l'ombre, un cri de la rue, un sifflet de tramway, c'était assez pour qu'un frisson fulgurant lui sillonnât les moelles. Elle en gardait ensuite, pendant plusieurs minutes, les doigts vibrants.

Elle ne pouvait non plus rester en place. A l'activité calme et ordonnée qui jusqu'alors avait réglé sa vie, une agitation maladive avait succédé. Tout lui était prétexte à sortir et, une fois dehors, à prolonger ses sorties. Elle éreintait ses chevaux en courses extravagantes. Le même jour, on aurait pu la voir dans une école d'orphelines qu'elle patronnait à Neuilly, dans l'atelier d'un sculpteur qui habitait derrière le Val-de-Grâce, chez un marchand de curiosités établi au Marais, dans trois magasins du centre de Paris, sans compter, pour finir, plusieurs visites entre le Ranelagh et le Parc Monceau.

Étourdie par le mouvement de la foule, par le va-et-vient des voitures, par la multiplicité des occupations et des spectacles, elle goûtait alors l'unique douceur qu'elle pût connaître : la douceur de ne plus penser.

La nuit, elle ne dormait plus que d'un sommeil tardif, inquiet, hanté de songes. Les circonstances de ses rêves se modifiaient à l'infini ; mais le caractère en demeurait identique. Toujours elle se voyait poursuivie par quelqu'un ou par quelque chose, par un homme, par un animal, par un train qui courait après elle et qui la gagnait de vitesse. Et elle courait aussi, d'une course folle, épuisante, désespérée. Au moment d'être atteinte, elle se réveillait en sursaut, les membres rompus, les poumons haletants, la tête en nage dans ses cheveux dénoués. Une fois, — mais cet affreux cauchemar ne se renouvela point, — elle sentit une main rude écarter les dentelles de sa chemise, palper le cœur entre les seins, et brusquement y enfoncer un couteau. Paralysée par une force mystérieuse, elle n'avait pu se débattre. Et lorsqu'elle avait voulu crier, un râle lui avait jailli de la gorge avec un flot de sang.

M. de Brienne, soucieux de son aspect physique, l'obligea de consulter son médecin. Celui-ci, d'un sens rapide, la comprit. Mais, pour la forme et selon les rites de son art, il l'interrogea longuement, l'ausculta, et sortit après avoir formulé une prescription banale, dont le comte fut aussitôt rassuré.

XLV

Cependant la fin d'avril était venue.

Profitant d'un beau jour, madame de Brienne s'était fait conduire au parc de Saint-Cloud, avec l'intention d'y marcher.

L'air était d'une douceur merveilleuse, le ciel d'un azur profond. Les feuilles, encore grêles, buvaient joyeusement la lumière. Aucun souffle ne remuait les branches reverdies.

Quand elle fut arrivée à l'une des routes qui mènent aux étangs de Ville-d'Avray, elle descendit de voiture et commença, d'un pas régulier, sa promenade.

Était-ce l'influence du soleil et des bois? Elle était plus calme que depuis longtemps ce jour-là. Ses pensées habituelles dormaient. Elle ne s'occupait qu'à retrouver les motifs d'un nouvel opéra entendu la veille, à se rappeler des phrases de chant. De temps à autre, elle se baissait pour cueillir quelque fleur aperçue au bord du chemin.

Après trois quarts d'heure d'une marche alerte, se sentant un peu lasse, elle reprit sa voiture et ordonna au cocher de suivre au pas l'allée sinueuse où elle venait de s'engager.

Soudain, à une centaine de mètres au delà, elle aperçut un couple qui s'éloignait dans la même direction qu'elle. Du premier regard, elle les reconnut. La silhouette de Vaudrec se détachait droite et svelte. Madame Cernys, ajustée dans une robe de drap beige, tenait d'une main sa jupe. Sous le chapeau sombre, sa chevelure cuivrée flamboyait au soleil.

Un instant, ils s'arrêtèrent pour contempler le vallon qui s'étendait en contre-bas vers la droite. De grands ormes, de grands frênes, semblables à des piliers, dominaient l'entrelacs des jeunes taillis. Traversé de rayons, luisant de fraîcheur, émaillé d'or, le feuillage irradiait comme une verrière. Une

brume violette, plus fine qu'un tulle de soie, trempait les derniers plans. Des parfums de sève flottaient çà et là, mêlés à l'odeur de la terre humide. Et ces arbres, ces plantes, ces buissons, ces nuances, ces reflets, ces ombres, toutes ces choses colorées ou diaphanes, insaisissables ou tangibles, vivantes ou passives, s'accordaient dans une harmonie profonde.

En arrêt devant ce paysage de féerie, devant ce merveilleux décor d'amour, Vaudrec et madame Cernys s'appuyaient l'un à l'autre, immobiles.

Puis, se tenant par le bras, lentement, ils se remirent en marche. Bientôt ils disparurent à gauche, dans un sentier bordé de cytises qui montait sous les bois.

Tout le jour et tout le soir, madame de Brienne garda au fond des yeux la scène, dont un hasard cruel l'avait rendue spectatrice. Chaque détail passait et repassait devant son âme, s'y gravant avec la précision corrosive de l'eau-forte.

La nuit, après un bref sommeil, elle s'éveilla dans une conscience vague, dans une sorte de rêve lucide et réfléchi.

Les deux amants étaient là devant elle, seuls encore, mais non plus comme tantôt, à la pure et vive lumière du bois merveilleux. Ils s'évoquaient dans l'indécise clarté d'une demeure close, parmi des tentures enveloppantes, des parfums tièdes, des courtines éployées.

Pour la première fois, la pensée du lien de chair, du lien inavouable et mystérieux qui joignait ces deux êtres, surgit en elle; et son imagination, jusqu'alors si chaste, s'égara. De ses prunelles hallucinées, elle les voyait enlacés l'un à l'autre. Une extase peu à peu les ravissait : ils goûtaient un bonheur délirant, ineffable, divin.

Elle tremblait d'horreur à cette apparition, et, se couvrant le visage de ses deux mains, elle faisait d'inutiles efforts pour ne plus la voir.

Intolérable fut bientôt son malaise. Ses draps lui brûlaient le corps. Tout d'un coup, elle rejeta ses couvertures, se leva, revêtit un peignoir, ouvrit la fenêtre et, malgré l'imprudence, s'abreuva d'air froid jusqu'à ce qu'elle eût repris l'empire de ses nerfs et la direction de ses pensées.

Plusieurs nuits encore, elle eut à subir l'abominable vision. Et c'était chaque fois, en elle, le même frisson d'horreur, le même supplice.

Alors, comprenant que cette évocation risquait de tourner à l'idée fixe, elle résolut de se soustraire sans retard à l'atmosphère morale où elle se consumait depuis cinq mois.

Il était trop tôt pour qu'elle pût se réinstaller à Morcerf. Mais M. de Brienne était sur le point de se rendre à Londres, comme il faisait chaque printemps. Elle lui proposa de l'accompagner. Il accueillit l'offre avec joie :

— Le voyage vous fera grand bien. Car, entre nous, ma pauvre amie, vous n'étiez pas brillante, ces derniers temps, et j'étais impatient de vous voir quitter Paris. Donc, c'est entendu : nous partons pour Londres le 12 mai, c'est-à-dire de demain en huit. Nous resterons là-bas une dizaine de jours, pendant lesquels je vous demanderai trente-six heures de liberté au plus, pour aller à Northwick, chez Fitz-Harding. C'est là qu'aura lieu le *Field trial* organisé pour chiens d'arrêt par le *Pointer Club*. Je voudrais y acheter quelques étalons pour ma meute.

Elle répondit :

— Vous resterez à Northwick tout le temps qu'il vous plaira. J'emploierai ce temps à visiter Londres que je connais fort mal : je n'y suis allée qu'une fois, seule avec mon père, quand j'avais quinze ans!... D'ailleurs, en votre absence Mary Scarsdale s'occupera de moi. Je vais lui écrire tout de suite pour lui annoncer mon arrivée...

Ce même jour, Vaudrec se présenta vainement chez elle. Ne l'ayant pas vu depuis le début de la semaine, elle s'attendait à ce qu'il vînt : elle fit exprès de ne rentrer qu'à l'heure du dîner.

Le lendemain, après une nuit plus calme qu'elle n'en avait passé depuis longtemps, elle achevait sa toilette lorsque M. de Brienne entra dans sa chambre.

— Décidément, fit-il, les voyages vous réussissent. Avant même d'être partie, vous avez déjà meilleure mine.

Elle répondit, souriante :

— C'est vrai : j'ai très bien dormi, cette nuit.

Et, assise devant son miroir, elle continua de se coiffer. Debout à côté d'elle, la femme de chambre lui tendait le peigne, la brosse, les épingles d'écaille et d'or.

Le comte reprit :

— Depuis que nous nous sommes quittés hier soir, je me suis occupé de vous; je vous ai trouvé un compagnon et un guide pour Londres : Vaudrec. Comme je sortais du cercle, à minuit, il y entrait. Nous parlons un instant sous la voûte; il me dit qu'il est venu vous voir à six heures et ne vous a pas rencontrée ; je lui raconte vos projets, il m'interrompt : « Mais, je suis obligé d'y aller aussi, à Londres! J'ai des recherches à faire au *British.* Seulement je comptais ne partir que le 1er juin... » J'ai craint d'abord que ce voyage ne dissimulât quelque fugue avec madame Cernys, et je ne lui ai proposé que très discrètement d'avancer un peu son départ pour venir nous retrouver. Il ne s'est pas trop dérobé. Alors j'ai insisté. Et il m'a promis qu'il viendrait nous rejoindre à la fin de notre séjour, probablement le 20 mai. D'ailleurs, il vous racontera tout cela lui-même : vous recevrez sa visite cet après-midi.

Si elle n'avait été assise, elle serait tombée, tant l'émotion la poignait. Et ses mains, appliquées à sa coiffure, tremblaient tellement qu'elles enfonçaient les épingles au hasard dans la lourde masse des cheveux, prête à s'écrouler.

En présence de la femme de chambre, elle n'osait ni acquiescer ni contredire aux paroles qu'elle venait d'entendre, et elle ne trouvait, pour gagner du temps, aucune défaite de langage. Elle finit par dire :

— Je crains que Vaudrec ne se soit laissé entraîner par le désir de nous être agréable, en vous répondant comme il l'a fait; je le sais très occupé en ce moment. Si je le vois tantôt, je le remercierai donc, mais je lui conseillerai franchement de ne rien changer à ses projets primitifs. Je n'aurais d'ailleurs que peu de temps à lui consacrer à Londres. Quand vous serez avec moi, je n'aurai besoin de personne. Et quand vous serez à Northwick, Mary Scarsdale ne me laissera certainement pas seule un instant.

XXLI

Quinze jours plus tard, un mardi, Vaudrec déjeunait avec eux, devant la Tamise, dans la salle à manger du *Savoy Hotel*.

Arrivé le matin et prévoyant un séjour assez long, il avait pris un appartement meublé, dans une maison de Knightsbridge, aux portes de Hyde Park. Avant même que de sortir, il avait écrit un billet tendre à madame Cernys.

Elle ne l'avait pas vu s'éloigner sans crainte.

Lorsqu'il lui avait annoncé son voyage à Londres, il ne lui avait pas dit tout d'abord qu'il dût y rencontrer personne ; il n'avait parlé que des raisons de travail qui l'appelaient au *British*, raisons qu'elle savait anciennes. C'est le surlendemain seulement qu'il avait ajouté : « Il est possible que je retrouve les Brienne là-bas. Je viens d'apprendre qu'ils partent pour l'Angleterre à la fin du mois. Mais, comme ils n'y resteront qu'une semaine au plus, ils seront peut-être déjà repartis quand j'arriverai. » Avec un petit rire sec, elle l'avait interrompu : « Soyez tranquille, ils seront encore là. » Puis, le regardant aux yeux, elle lui avait demandé : « C'est madame de Brienne *toute seule* qui a eu l'idée de ce voyage ? — Oui, certes ! » avait-il répondu. Avec le même rire sec, elle avait poursuivi : « Eh bien ! elle n'est pas fière, votre amie ! » Elle avait ensuite parlé d'autre chose.

La veille de son départ, quand elle était venue chez lui pour les adieux, il l'avait sentie nerveuse, inquiète et secrètement irritée. Par des phrases et des caresses, il l'avait apaisée. Mais dans leur dernière étreinte elle avait mis une ardeur farouche qu'il ne lui connaissait pas.

Donc, ce mardi matin, Vaudrec déjeunait avec ses amis au *Savoy Hotel*.

Jusqu'au soir, ils demeurèrent ensemble tous les trois. Ils

visitèrent des galeries publiques et des collections privées; ils se mêlèrent à la vie fourmillante des rues; ils naviguèrent sur la Tamise, à l'heure où la fauve rivière, voilée de brumes charbonneuses, hérissée de mâts, couverte de noires carènes, se transforme en un décor éclatant et magique sous les rayons presque horizontaux du soleil.

Dans la soirée, ils se retrouvèrent à Covent Garden, où l'on jouait *Orphée*.

Le lendemain, une excursion à Oxford les réunit encore tous les trois.

Et, de même, durant les deux jours qui suivirent, ils ne se quittèrent pas.

Qu'avaient-ils fait, qu'avaient-ils vu? madame de Brienne n'aurait pu le dire, tant ces quatre journées avaient jeté le désordre en son âme. D'heure en heure, elle avait senti sa passion croître et le rythme de sa vie morale s'accélérer. Elle ne se souvenait point d'avoir, même en ses pires jours, rien éprouvé d'aussi violent. Il ne lui restait que juste assez de raison pour comprendre le danger des émotions qui la remplissaient; elle les savourait pourtant avec une volupté sombre, comme on se griserait d'un breuvage délicieux qu'on saurait mortel.

D'heure en heure également, un trouble avait grandi en Vaudrec: car il avait deviné, à trop de signes, ce que dissimulait l'impassibilité silencieuse de son amie. Vingt fois, il avait surpris en elle un feu insolite du regard, une palpitation du sein, un frisson des narines; vingt fois, il avait respiré près d'elle ce mystérieux effluve qui émane des femmes quand l'amour les brûle.

C'était là, pour ses nerfs, une épreuve trop forte. Par instant la flamme d'autrefois se ranimait en lui et projetait sur la minute actuelle, une clarté si intense qu'il en oubliait tout le reste. Comme aux jours lointains de leur tendresse première, madame de Brienne possédait tout son être. Autour d'elle, le monde entier s'évanouissait.

Le soir du vendredi, rentrant chez lui dans ces dispositions, il trouva une lettre de madame Cernys. Par une sorte de pudeur, il voulut attendre d'être calmé pour déchirer l'enveloppe.

La fenêtre de sa chambre ouvrait sur Hyde Park. Il s'assit dans l'embrasure, un cigare à la bouche, les yeux perdus dans la nuit, la tête plongée dans la fraîcheur qui s'exhalait des arbres tout proches. Mais le calme ne lui vint pas. Loin de là.

Une idée, à peine entrevue les jours précédents, venait, en effet, de surgir à son esprit. Cette rencontre à Londres, qu'il n'avait ni préméditée, ni provoquée, mais simplement acceptée, lui apparaissait fatale, voulue par le Destin, commandée par la Logique secrète qui préside à l'évolution des sentiments humains. Le roman qui depuis cinq années se poursuivait entre madame de Brienne et lui allait recevoir ici sa conclusion nécessaire. Ils s'étaient trop aimés pour que ce fût en vain! Comme jadis, le soir du bal, dans le jardin illuminé, il lui dirait : « Il faut que nous soyons l'un à l'autre. Il le *faut*, parce que vous m'aimez comme je vous aime... Je vous défie de me dire que vous ne m'aimez pas!... » Cette fois, elle consentirait, elle s'abandonnerait. C'était fatal, imminent, certain!

Dans son cerveau en fièvre, cette idée s'affirmait avec une évidence despotique.

Il ne s'endormit qu'à l'aube.

Quand il rouvrit les yeux, vers huit heures du matin, son premier regard se posa sur la lettre de madame Cernys. Il n'y avait plus pensé lorsqu'il avait quitté la fenêtre pour gagner son lit. Brusquement il rompit le cachet. C'était moins une lettre qu'un billet, un de ces billets d'amour inutiles et charmants, qui ne disent rien et qui renferment tout.

Aussitôt sa toilette achevée, il se mit en devoir de répondre : mais il dut s'y reprendre à deux fois, tant les phrases qui tombaient de sa plume lui semblaient froides à relire.

Un portrait de madame Cernys était sur sa table. Il le considéra quelques minutes sans réussir à s'émouvoir : il reconnaissait sa beauté hardie, ses lèvres retroussées, ses pommettes hautes, sa chevelure glorieuse, et d'autres détails encore ; mais il ne la sentait pas plus vivre en lui que s'il ne l'eût jamais aimée, si elle n'eût jamais rêvé sur son cœur et frémi dans ses bras.

Une horrible tristesse l'étreignit, à constater cet état de son âme. Puis, jetant avec impatience le portrait au fond d'un tiroir, il sortit pour marcher, car il ne tenait plus en place.

Ce jour-là, vers deux heures, il se rendit au *Savoy Hotel* pour chercher madame de Brienne qu'il devait conduire une dernière fois aux musées. Elle quittait Londres, en effet, le lendemain.

Le comte, réalisant le projet qui avait motivé son voyage, avait pris dans la matinée le train pour Northwick, qui est à une trentaine de lieues sur le *Great Western Railway*. Il reviendrait à la fin du jour suivant. Sa femme l'attendrait, prête à partir. Ils seraient à Paris, vers minuit.

Demi-allongée dans un fauteuil profond, elle achevait de mettre ses gants lorsqu'on introduisit Vaudrec. Une lumière joyeuse inondait le salon, auquel des fleurs, des livres, quelques objets d'art acquis à Londres même, enlevaient un peu l'aspect banal des appartements d'hôtel. Dans ce clair décor, elle lui sembla plus jeune, plus élégante, plus précieuse que jamais.

Cependant elle ne portait qu'un très simple costume de foulard bleu pâle, avec un grand chapeau noir surmonté de trois plumes qu'agriffait une boucle d'or. Mais la souplesse de l'étoffe, la coupe exacte de la jupe, la finesse des dessous trahissaient tout le mystère charmant des formes. D'un seul regard, Vaudrec embrassa les plans lisses du torse, la courbe pure des hanches, le galbe effilé des jambes, le contour étroit des genoux.

Et puis sa physionomie était plus grave encore que les jours précédents : un large trait de bistre cernait ses yeux, un peu rouges, comme si elle avait mal dormi, beaucoup pleuré ou trop rêvé dans la nuit.

— Allons ! — fit-elle en se levant d'un mouvement las. — Si vous le voulez bien, nous partirons tout de suite. Il faut que je sois rentrée à cinq heures pour recevoir lady Scarsdale.

— Je croyais que vous dîniez chez elle ce soir.

— Oui, mais comme c'est un grand dîner suivi d'une réception, elle m'a offert de venir auparavant causer avec moi ici, où nous serons plus tranquilles. Ce sera d'ailleurs sa

visite d'adieu : elle déjeune à la campagne demain et ne pourra me conduire à la gare.

Il dit, avec un soupir :

— Demain !... C'est donc vrai que vous ne serez plus là demain !

Le cab de Vaudrec les attendait à la porte. Ils se firent mener d'abord au *British Museum*, où ils ne voulurent voir que les marbres divins, puis à la *National Gallery* où ils se promenèrent longuement. Les salles étaient presque désertes ; un bruit sourd rappelait, par intervalles, la vie ambiante.

Ils se parlaient peu, surpris l'un et l'autre par l'indéfinissable angoisse qui les oppressait. Souvent ils s'asseyaient, comme si le poids de leur émotion croissante les eût accablés.

Leur dernière station fut devant la sainte Hélène de Véronèse.

Il lui faisait admirer cette figure sublime :

— Entre toutes les œuvres de Véronèse, — disait-il, — celle-là est unique par l'inspiration. Les plus grands maîtres n'ont pas été plus loin dans l'expression de la vie morale. Mais ce ne sont pas seulement des raisons d'art qui me la font aimer, cette œuvre, c'est que j'y rattache un souvenir de vous... Oui, quand je vous connaissais à peine, dans l'été qui a suivi nos premières rencontres, je suis venu ici ; je me suis arrêté où nous sommes. Et, devant cette belle créature que son rêve épuise, j'ai pensé à vous... Ce que j'ai pensé, je vous l'ai dit, dans le temps.

D'une voix plus basse, il ajouta :

— Et je le pense encore. Je vous aime comme autrefois. Je vous aimerai toujours. Vous êtes le regret de toute ma vie... de tous les instants de ma vie.

Elle le regardait au fond des yeux, pâle horriblement, et ses lèvres tremblaient, comme si des paroles qu'elle n'osait dire venaient y expirer.

Devinant les mots qu'elle retenait, il poursuivit :

— Il faut cependant que je vous déclare ce que j'ai depuis trop longtemps sur le cœur. Jamais, vous entendez, *jamais*, je n'ai pu vous oublier. Toujours vous avez hanté mes rêves et possédé mon âme. Alors même que vous me croyiez le plus loin de vous, je vous portais en moi. J'ai essayé d'ai-

mer, j'ai cru aimer d'autres femmes : je n'ai adoré que vous... Je vous adore toujours.

Elle se taisait, percluse par la violence des émotions qui alternaient en elle. Certaines des paroles entendues la pénétraient d'un tel délice qu'elle croyait sentir la substance même de sa vie se dissoudre et s'évaporer. Certaines autres lui causaient, au contraire, un intolérable déchirement, comme si, pour parvenir à son âme, elles eussent écarté les lèvres d'une plaie vive.

Cependant Vaudrec continuait de parler. Dans l'aveuglement de son esprit, dans l'égarement de sa conscience, il en vint à dire :

— Si. aujourd'hui comme il y a quatre ans, je vous suppliais de me confier votre bonheur et d'accepter mon amour, si, comme alors, je vous offrais de me dévouer à vous absolument, de vous sacrifier toute autre affection, de ne plus vivre que pour vous, pour la volupté de vous appartenir et l'orgueil de vous posséder, — que me répondriez-vous ?

A cette question imprévue, elle sursauta, et. pendant une seconde, elle parut délibérer. Mais, sa fierté native se réveillant soudain, elle releva la tête :

— Si vous me faisiez aujourd'hui une proposition pareille et si j'hésitais seulement à y répondre comme il y a quatre ans, je ne sais vraiment lequel de nous deux je mépriserais le plus !

Puis, se radoucissant avec effort, elle balbutia :

— Sortons vite, mon ami ! Nous nous ferions trop de mal l'un à l'autre en restant ici.

Et elle se leva.

Quand ils furent remontés en voiture, il prit sa main qu'elle abandonna :

— Pourquoi, — dit-il avec l'accent d'un chagrin profond, — pourquoi m'avoir parlé si durement ?

Elle voulait répondre ; mais un flot de tendresse la suffoqua. Et des larmes, perlant au bout des cils, mouillèrent sa voilette.

Dans son regard à lui aussi, une larme brilla. Il ne reprit la parole qu'aux approches de l'hôtel :

— Alors, je ne vous reverrai demain que pour vous dire adieu !

Elle esquissa un « oui » de la tête, comme si elle n'avait pas le courage de constater cette chose affreuse, qu'ils allaient se séparer.

Il lut dans ses yeux une telle douleur qu'il eut compassion d'elle. Il aurait voulu la saisir dans ses bras, l'étreindre sur son cœur, la consoler avec des paroles berçantes et des caresses chastes. Mais la pensée qu'ils allaient, en effet, se séparer, qu'il ne la reverrait peut-être plus, qu'elle serait perdue pour lui, cette pensée l'affola subitement. Et, à demi-voix, en syllabes rapides, vibrantes, scandées, il implora :

— Accordez-moi une grâce, une seule, la dernière que je vous demande à jamais. Quand vous sortirez ce soir de chez lady Scarsdale, venez un instant chez moi...

— Taisez-vous ! Si vous avez la moindre affection pour moi, taisez-vous... Ne me brisez pas !

— Mais nous ne pouvons pas nous quitter ainsi ! Songez que demain, pour vous dire adieu, je vous verrai mal, pendant quelques minutes à peine, au milieu de tous vos préparatifs... Songez encore que vous ne serez plus à Paris quand j'y reviendrai moi-même ; songez...

Mais le cab s'arrêtait devant l'hôtel. Vaudrec sauta sur le trottoir. Et, pendant qu'il la soutenait de la main pour descendre, elle l'entendit prononcer encore :

— Je ne vous demande plus rien. Vous ferez ce que votre cœur vous inspirera. Sachez seulement que, toute cette nuit, je vous attendrai chez moi.

Sans même lui laisser le temps de comprendre et de répondre, il remonta dans la voiture qui repartit au grand trot.

Le dîner à *Scarsdale House*, nombreux et splendide, parut à madame de Brienne un interminable supplice. Elle souffrait dans toutes les parties de son être, et si cruellement, qu'elle ne s'imaginait pas qu'on pût souffrir davantage.

Les plats se suivaient sans qu'elle y touchât, sinon du bout de la fourchette ; un spasme serrait sa gorge. De temps à autre, seulement, elle avalait un peu de champagne ou d'eau glacée.

Ce fut pis encore après le repas. Elle se figurait Vaudrec

seul, chez lui, l'attendant. Que pensait-il d'elle? A quels sentiments s'abandonnait-il? Elle regretta de ne lui avoir point, avant de quitter l'hôtel, écrit un mot qu'il aurait reçu dans la soirée, pour lui confirmer qu'elle ne viendrait pas et lui épargner ainsi l'anxiété de l'attendre. Sous la pression de ce regret, le désir d'aller vers lui, de le voir une minute, rien qu'une minute, juste le temps de le calmer, la saisit tout d'un coup et bientôt l'enfiévra.

Elle sentit qu'elle n'échapperait à cette tentation ardente qu'après s'être mise dans l'impossibilité matérielle d'y succomber, c'est-à-dire après qu'elle serait rentrée à l'hôtel, dévêtue, réfugiée dans son lit.

Aussitôt que les invités commencèrent à venir pour la réception. elle s'esquiva, et elle fut presque soulagée quand elle eut dit au cocher l'adresse du *Savoy Hotel*.

Mais en route, à la hauteur de Mayfair, un souffle de folie balaya son cerveau, emporta ses résolutions. Brusquement, elle abaissa la vitre de la voiture, s'inclina vers le siège et commanda :

— *Knight's bridge, Hyde Park, 17.*

Quelque cent mètres plus loin, le coupé s'arrêta. Elle descendit. Son cœur tressautait. Ses doigts frémissants éprouvaient tant de peine à se contracter qu'il lui fallut un long effort pour tirer la sonnette.

L'appartement de Vaudrec occupait le rez-de-chaussée : la porte s'ouvrit devant elle.

Vaudrec, grave, les traits tendus, l'introduisit au salon :

— Merci! Je ne pouvais croire que vous ne viendriez pas.

Et, tout en la menant vers le canapé qui meublait un des coins de la pièce, il s'effrayait de la voir si pâle, d'une pâleur presque surnaturelle, avec des pupilles démesurées, lointaines, les pupilles magnétiques d'une morte amoureuse.

Il lui offrit d'ôter son manteau, — une ample cape de satin blanc brodée de perles et voilée d'Alençon. — Elle refusa.

— Je ne reste pas, dit-elle. Je ne suis venue que pour vous épargner l'impatience de m'attendre... Cela m'est si pénible de vous faire de la peine!

Il comprit qu'une pudeur la retenait de lui apparaître

décolletée, dans une rencontre si intime. Mais, d'un geste calme et résolu, il mit les deux mains sur le vêtement :

— Si vous ne restez qu'une minute, laissez-moi en tirer au moins tout ce qu'elle peut contenir d'illusion pour mon âme et de joie pour mes yeux.

Et il enleva le manteau.

Une capiteuse odeur s'exhala d'elle soudain, comme d'une chevelure qu'on vient de dénouer, comme d'un coffret qu'on vient d'ouvrir.

Il la vit suprêmement belle, avec ses épaules nues, sa gorge nue, ses bras nus, ses diamants, ses perles, ses yeux agrandis de flammes sombres, sa robe lamée d'argent qui semblait continuer la pâleur de sa chair. Et il la contempla quelque temps ainsi, dans une sorte d'extase adorante.

Puis, sans un mot, avec une agile et irrésistible douceur, il la saisit dans ses bras ; et, l'entraînant sur le canapé, il lui parcourut le visage de ses lèvres.

Muette, brûlante, éperdue, elle détournait la tête pour éviter sa bouche.

Un instant, par une souple torsion de tout le corps, elle réussit à s'arracher de son étreinte, et, les narines frémissantes, elle se cabra devant lui.

Mais il l'enserra de nouveau :

— En venant ici, à cette heure, — dit-il, — vous vous êtes donnée... N'espérez pas vous reprendre. Vous êtes à moi !

Un baiser, plus pénétrant que les autres, l'anéantit, la renversa... Et elle se crut emportée dans une spirale de feu.

Elle se mourait de honte, quand la conscience lui revint.

XLVII

Le lendemain, dans la matinée, Vaudrec reçut d'elle ce billet :

« Vous m'avez fait tout le mal que vous pouviez me faire. Ma volonté est que nous soyons désormais étrangers l'un à l'autre. Adieu. »

XLVIII

De ce jour, en effet, ils furent étrangers l'un à l'autre.

Elle cessa de le voir : elle ne cessa pas de l'aimer.

Vainement les mois, les ans passèrent. Son amour lui restait dans le cœur, comme une balle encastrée dans la chair. Le temps l'avait à peu près guérie des violents désespoirs et des grands abattements. Mais elle sentait au fond de l'âme une douleur obtuse, pesante et continue qui l'empêchait de s'intéresser à rien, d'être attirée par rien, de s'éprendre de rien.

Sans trêve et partout, elle pensait à Vaudrec. Elle conservait de lui une image si précise et tenace que, par instants, elle croyait le voir entrer, sourire, parler comme autrefois.

Elle ne se découvrait plus contre lui aucun sentiment hostile. Oubliant peu à peu les tristesses et les déceptions qu'elle avait endurées par lui, elle ne se souvenait plus que des espérances, des rêves, des enthousiasmes, de toutes les belles ardeurs qu'il avait suscitées en elle, de sorte que ce passé, où elle avait tant souffert, lui apparaissait non moins regrettable et radieux qu'un passé de pur bonheur. Quant à l'avenir, elle le voyait comme un cercle fermé, comme une route indéfiniment plate où elle cheminerait toujours seule, sans espoir et sans but.

Autant que possible, elle fuyait Paris, où maintenant elle ne résidait guère plus de trois mois dans l'année. Ce n'était pas qu'elle fût moins triste à Morcerf; mais elle s'y trouvait moins nerveuse, comme si les occupations régulières, les longues promenades, les grands ombrages, les vastes horizons, la placidité de la nature, imposaient un rythme plus ample aux battements de son cœur. Surtout, elle n'y connaissait pas cette crainte qui toujours l'oppressait à Paris : rencontrer Vaudrec.

Chaque printemps, elle voyageait, seule ou avec mademoiselle de Ferriaz.

C'étaient les meilleurs moments de sa vie, parce que c'étaient ceux où elle s'appartenait le plus, où elle pouvait le mieux s'abstraire et s'exalter dans son rêve.

Une belle œuvre d'art, un beau paysage, tout ce qui parlait à son âme ou à ses yeux évoquait en elle le souvenir de l'ami perdu. Elle se rappelait tel propos qu'il lui avait tenu jadis devant des spectacles analogues, ou bien elle imaginait ce qu'il eût pensé, ce qu'il eût dit, s'il avait été là. Elle ne jouissait des choses que par lui; mais, à cause de lui, elle ne jouissait d'aucune chose complètement. Elle payait par d'affreux retours sur elle-même chaque émotion poétique, chaque émerveillement, chaque ivresse : comme si nulle joie ne pouvait plus l'atteindre sans faire aussitôt jaillir en elle une source amère. C'est ainsi qu'une nuit de clair de lune à Tanger, une aurore sur la côte de Sicile, un crépuscule à Torcello lui restaient, dans la mémoire, comme les heures les plus misérables qu'elle eût traversées.

Revenue à Paris ou à Morcerf, elle retombait au calme, ne sentant plus, au fond d'elle, que cette douleur obtuse et pesante, qui l'empêchait de s'intéresser à rien, d'être attirée par rien, de s'éprendre de rien.

Ainsi les années passèrent, toutes semblables, toutes monotones et vides, toutes paresseuses à finir et cependant rapides à s'accumuler.

XLIX

Un jour, remontant la rue Royale en voiture, elle aperçut, au bord du trottoir, Vaudrec qui attendait pour traverser. Comme il regardait dans une autre direction, elle put l'observer. Le changement qu'elle constata en lui l'effraya : il avait les joues et les orbites caves, les pommettes colorées, les prunelles brillantes et, dans toute sa personne, un air indéfinissable de souffrance et d'énergie. « Mon Dieu ! qu'a-t-il ? que lui est-il arrivé? » pensa-t-elle. Mais déjà elle ne le distinguait plus dans la foule.

Alors elle se rappela leur rencontre, dans cette même rue Royale, chez la fleuriste. Comme c'était loin! Elle fit

le compte des ans écoulés. Et elle en demeura stupéfaite. Dix ans! Il y avait dix ans qu'il lui avait adressé là, au milieu des fleurs, sa première parole d'amour... Donc, il y avait cinq ans, déjà cinq ans, qu'ils s'étaient vus à Londres pour la dernière fois.

Qu'était-il devenu depuis? Elle l'ignorait. Hormis ses livres, ses articles, son élection à l'Académie, son portrait exposé dans un Salon, elle ne savait rien de lui. Tout au plus, à de longs intervalles, M. de Brienne laissait tomber devant elle des phrases comme celles-ci : « Hier, chez Horn, j'ai chassé avec Vaudrec. Il y avait bien six mois que je ne l'avais vu. Il a été charmant, comme toujours... Quel singulier homme! On croit s'être fait de lui un ami; puis, un beau matin, sans qu'on sache pourquoi, il disparaît. Et quand, par hasard, on le rencontre, il a l'air si heureux de vous voir qu'on se demande pourquoi il vous a lâché. »

Un jour aussi, elle avait appris, — avec quel émoi! — la rupture des liens trop peu secrets où Vaudrec vivait engagé. L'événement, accompagné de circonstances dramatiques, défrayait depuis un mois la curiosité des salons parisiens.

Au retour d'une excursion clandestine avec son amant, madame Cernys avait trouvé ses deux fillettes atteintes de la diphtérie. La cadette, sa préférée, était morte peu d'heures après. La mère avait reconnu, dans ce coup terrible, un châtiment divin, et, sur-le-champ, elle avait offert à Dieu le sacrifice de son amour coupable, espérant ainsi arrêter l'expiation. La petite survivante avait guéri. Madame Cernys l'avait aussitôt emmenée pour toujours à la campagne, sans avoir même revu Vaudrec.

L

Depuis le jour d'avril où l'écrivain, lui apparaissant rue Royale, l'avait tant émue par son aspect physique, madame de Brienne gardait un pressentiment lugubre.

A trois semaines de là, le comte lui annonça, tout affecté :

— Je viens d'apprendre, au cercle, une nouvelle bien

triste. Vaudrec est mort ce matin, presque subitement, d'une rupture d'anévrisme... Il avait beaucoup changé dans ces derniers mois; il était pourtant vigoureux. Seulement, il a abusé de ses forces : il a voulu mener de front le travail, le monde, les femmes... On se tue, à ce régime-là !

Mais brusquement il s'arrêta, en voyant de grosses larmes descendre sur la figure livide et crispée de la comtesse.

Il demeurait ébahi, dérouté, devant cet éclat de douleur, tandis qu'une pensée étrange s'éveillait dans son esprit.

Puis soudain, par une inspiration du cœur, il comprit tout, — sauf ce qu'il valait mieux que cet excellent homme ignorât toujours. — Et, navré de pitié, il prit dans ses bras la malheureuse qui sanglotait éperdument.

Le jour des obsèques, tandis que M. de Brienne assistait à la cérémonie religieuse, elle resta chez elle à prier.

Quelques heures plus tard, elle se rendit seule au cimetière pour déposer une gerbe de fleurs sur la tombe qu'on venait de fermer.

Elle supporta presque indifféremment la rencontre des deux autres femmes qu'une même pensée attirait dans ce lieu. Car la mort des êtres qu'on aime est un malheur si atroce et si absolu qu'il nous fait oublier tout ce qu'auparavant nous avions pu souffrir par eux.

Quand elle franchit le seuil du cimetière, elle sentit que désormais il n'était point de consolation pour elle, et que son amour continuerait perpétuellement à lui déchirer la poitrine comme un cilice.

MAURICE PALÉOLOGUE

CATHERINE THÉOT

Les années qui précédèrent la Révolution furent marquées par une crise de mysticisme qui, sous des formes un peu différentes, gagna toutes les classes de la société. Tandis que les gens du monde, — une duchesse de Bourbon, par exemple, — demandaient les secrets de l'avenir et l'explication de l'univers aux rêveries de Swedenborg et de Saint-Martin ou aux pratiques magiques de Cagliostro et de Mesmer, les humbles, artisans, laboureurs, domestiques, se réunissaient autour de prophétesses de rencontre, d'une Suzette Labrousse ou d'une Catherine Théot, qui, les livres saints en mains, leur annonçaient de prochains cataclysmes d'où sortirait une humanité nouvelle, régénérée par la justice et par l'amour. Comme aux temps de la Réforme, le catholicisme ne suffisait plus à remplir l'âme populaire. Jusque dans les cerveaux les plus obscurs, la propagande philosophique avait eu un vague écho. Sans doute la foi restait profonde et même le besoin du divin n'avait jamais été plus ardent, mais les accusations dressées par les Encyclopédistes contre les abus du despotisme et contre les vices du clergé, les appels émouvants de Rousseau à la sainte Nature, la promesse tant de fois répétée du règne de l'égalité, tout cet idéal confusément entrevu avait troublé bien des consciences catholiques.

Les sincères, ceux qui réfléchissaient un peu, essayèrent d'accorder les doctrines nouvelles, qui s'imposaient malgré tout à leur raison, avec l'antique foi sur laquelle leurs pères depuis des siècles avaient vécu. Beaucoup pensaient y avoir réussi en opposant au catholicisme corrompu de leur temps le christianisme primitif, tout frais sorti de la parole divine. Ceux-là lisaient les Évangiles et les Prophètes avec l'espoir d'y trouver des raisons de croire à Voltaire et à Rousseau. Et leur attente était rarement trompée. C'est ainsi que se produisit, dans le bas clergé surtout, sous l'influence de l'Encyclopédie commentée par les Livres saints, un mouvement de mysticisme et d'hérésie dont le schisme de la constitution civile devait être l'épilogue.

Des prêtres comme Fauchet, comme Lamourette, comme Pontard, comme le chartreux dom Gerle, et bien d'autres, sont des mystiques qui se proclament à la fois philosophes et chrétiens, et vont chercher dans l'Écriture l'explication du présent et la révélation de l'avenir. Dans son livre écrit en mai 1789 sur la *Religion nationale*, Fauchet remercie la Philosophie en termes enthousiastes des immenses services qu'elle a rendus à la Religion, à la vraie Religion, celle qui n'existe pas encore, mais qui va renaître, celle qui ne sera plus exploitée et corrompue par l'aristocratie sacerdotale unie au despotisme. Depuis Constantin, dit-il, le clergé a tué la Religion, « mais les hommes pensaient. La Philosophie, indignée d'un orgueil si plein d'impudence, puisqu'il était en contradiction ouverte avec les principes de la Religion qu'on prêchait et de la Nature qui criait de toute part contre ce délire odieux, souffla le feu de la révolte. Elle attaqua toutes les institutions qui faisaient le malheur de l'humanité, ou qui le laissaient faire... Nous sommes au terme des excès. La régénération approche. Non, l'on ne souffrira plus que l'intrigue et l'insolence placent l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Et les Philosophes, oui, docteur, les Philosophes, en rappelant les hommes à grands cris aux principes, remettront en honneur, sans se l'être proposé, la vraie Religion, et alors eux-mêmes fléchiront volontiers le genou devant elle. L'univers ne l'a pas vue encore dans sa beauté divine; elle a marché à travers les siècles obscurcie des voiles

de l'ignorance, de la barbarie, de la lâcheté, de la corruption des prêtres qui la prêchaient et la déshonoraient, des peuples qui la professaient et l'outrageaient, des scolastiques qui la défendaient par des absurdités et la surchargeaient de leur science imbécile. »

Et après avoir adressé à la Nature des invocations lyriques que n'aurait pas désavouées Rousseau, le même abbé philosophe, reprenant un mot de l'évêque de Lescar, annonçait comme prochains « les grands maux prédits par les Prophètes et qui doivent précéder la conversion totale des nations et le règne de Jésus-Christ sur la terre... Du sein des ombres universelles, une vive lumière s'élève et montre tous les hommes les uns aux autres comme des égaux et des frères... »

Avec Fauchet pensaient de même, à la veille de la Révolution, beaucoup d'autres prêtres qui feront partie du clergé constitutionnel. Ils ont lu Isaïe et Ezéchiel, et ils attendent que la colère céleste s'abatte sur la nouvelle Babylone. Du cataclysme qu'ils croient proche, ils espèrent que sortira l'épurement de la Religion et le bonheur des hommes. Dans leur âme inquiète et troublée, les semences de l'avenir et les vestiges du passé se mêlent dans une étrange confusion. L'un d'eux, dom Gerle, écrira plus tard que « sa conscience était agitée depuis trente ans par deux religions qui se combattaient ». Longtemps, dit-il, « il se demanda si la catholique méritait la préférence sur l'autre (la philosophique), douce, consolante et paisible, qui l'invitait du fond du cœur à l'entendre enfin à son tour ».

Qu'on se représente maintenant ce même conflit moral dans les âmes faibles et exaltées, dans les âmes des simples, élevées dans la dévotion, mais ouvertes malgré tout aux bruits du siècle, dans les âmes des femmes surtout, et on comprendra sans peine les manifestations d'illuminisme et de folie religieuse qui se produisirent un peu dans toute la France, à la fin du règne de Louis XVI. Le cas de Suzette Labrousse, de Catherine Théot, de la demoiselle Brohne qui, les unes et les autres, vers 1780, prédirent la chute du clergé et se crurent investies par Dieu même de la mission de restaurer l'Évangile, leur cas relève sans doute de la clinique des maladies mentales. L'historien pourtant ne doit pas s'en désinté-

resser, parce que ces illuminées eurent leur heure de réputation, que le récit de leurs faits et gestes projette des lueurs assez vives sur l'état d'esprit des masses et qu'enfin la politique s'est trouvée mêlée à ces pieuses extravagances.



De toutes ces prophétesses, Suzette Labrousse fut la première connue du grand public et la plus vite célèbre. Son enfance s'était passée dans les extases. Tout son désir était de voir Dieu : « C'était, disait-elle, une véritable obsession, une sorte de maladie délicieuse où la crainte et le repos se mêlaient à je ne sais quelle vague lassitude de toutes les facultés ». Pendant de longues heures, elle restait étendue sur le dos dans les prés du Périgord natal, cherchant Dieu de l'autre côté du bleu. « Ses yeux ne se portaient jamais sur le crucifix qu'en versant un torrent de larmes, souvent même son cœur, à son aspect, exprimait ses transports par des cris qui surprenaient toute la famille. » Dès son jeune âge, elle s'exerça aux mortifications, porta un cilice, coucha sur un lit semé de cailloux, mit du fiel dans ses aliments. Pour éviter les tentations que la fraîcheur de son teint et la souplesse de sa taille ne lui épargnaient guère, une nuit, elle appliqua sur son visage de la chaux vive, mais sans succès, sans parvenir à éteindre l'éclat de sa beauté qui sortit de l'étrange épreuve plus rayonnante. Entrée à vingt-deux ans au couvent des Ursulines de Périgueux, une grave maladie l'obligea d'en sortir. Elle revint alors habiter Vauxains, son lieu d'origine, où sa réputation de sainteté était déjà bien établie. Des particuliers faisaient des testaments en sa faveur. L'un d'eux lui ayant fait cadeau d'une maison attenant à l'église, elle la transforma en ermitage. C'est là qu'en 1779, elle reçut la visite du chartreux dom Gerle à qui elle raconta ses visions. Elle entendait des voix qui lui commandaient de remédier aux maux de l'Église et d'abaisser les grands du monde. Dom Gerle, cœur sensible et vague, philosophe et mystique, l'écouta avec bienveillance et engagea avec elle une correspondance suivie. Alors Suzette se mit à prophétiser plus clairement. Elle prévoyait de grands changements. « Le chef de l'Église

n'aura plus aucune juridiction temporelle. » Le clergé perdra ses biens, cause de tous ses vices. La paix sera établie entre les hommes et entre les nations. La Révolution survint, qui donna à ces prédictions une apparente confirmation. De toutes les parties du royaume et même des pays étrangers, on vint consulter la prophétesse de Vauxains. Les malades accoururent pour recouvrer la santé. Suzette connut la popularité. Le succès fut tel que dom Gerle, devenu, comme elle l'avait prédit, député à la Constituante, n'hésita pas à entretenir l'Assemblée des grâces surnaturelles accordées à sa protégée. Le 13 juin 1790, il entama un discours sur ce sujet, en se proposant de montrer que la Constitution civile était vraiment l'œuvre de Dieu, puisqu'une pauvre fille inspirée d'en haut l'avait prophétisée onze ans auparavant.

Le vote de l'ordre du jour interrompit la convaincante démonstration. Mais, sans se décourager, dom Gerle publia quelques jours après une sorte de biographie de Suzette Labrousse, et en appela au public des dédains et des moqueries de la Constituante. Dans la même brochure, il annonçait que la prophétesse avait formé le projet d'aller éclairer le pape, à Rome, sur les affaires de France, mais qu'avant de partir elle voulait soumettre son plan à une assemblée d'évêques constitutionnels, dans une conférence « d'où pouvait résulter un grand bien ». Encouragée par dom Gerle et par Pontard, évêque de la Dordogne, tête assez peu équilibrée, Suzette fit en effet le voyage de Paris. Il semble bien que ses amis aient voulu se servir d'elle dans leur lutte contre les réfractaires. Elle arriva dans la capitale vers la fin de 1791. La duchesse de Bourbon sollicita l'honneur de la recevoir, la logea dans son hôtel et la fit initier dans une loge de rose-croix. Elle vit Fauchet, Desbois, qui, paraît-il, se rangèrent au nombre de ses partisans, mais furent assez vite désillusionnés. Si on en croit ses notes manuscrites, elle serait entrée en relations avec des hommes politiques, avec Robespierre qui lui aurait dit : « Je serai un jour obligé de remettre en place ce que je cherche à détruire aujourd'hui, la religion, vous m'aiderez. » Mais ce propos prêté à Robespierre n'est rien moins qu'authentique, si l'on songe que les notes manuscrites de Suzette Labrousse ont été écrites dans la dernière partie de sa vie,

très loin des événements. En janvier 1792, Pontard fondait un *Journal prophétique*, presque tout entier consacré à la pythonisse périgourdine, et qui aurait été plus justement appelé le Journal de la prophétesse. Enfin, le 19 février 1792, sept évêques constitutionnels se réunissaient pour examiner si Suzette devait donner suite à son projet d'aller à Rome répandre la lumière sur le souverain pontife et obtenir ainsi l'approbation de la Constitution civile. A l'unanimité moins une voix, l'autorisation sollicitée fut accordée, et Suzette partit pour Rome au printemps de 1792, prêchant sur la route dans les églises et dans les clubs. Les fidèles allaient de loin à sa rencontre et lui faisaient des réceptions solennelles. La pauvre fille arriva à Bologne à la fin de l'année. Les légats du pape, qui l'interrogèrent, la firent passer pour folle et l'enfermèrent au Château Saint-Ange, d'où les troupes françaises devaient la délivrer en 1798. Elle revint en France au moment du Consulat et mourut en 1821, laissant ses papiers à Pontard, qu'elle avait fait son exécuteur testamentaire.



L'échec de la mission de Suzette Labrousse n'enleva pas tout espoir en une intervention divine aux mystiques du clergé constitutionnel, et particulièrement à dom Gerle. Au début de 1792, celui-ci faisait la connaissance d'une autre prophétesse qui, elle aussi, devait avoir son heure de célébrité. Beaucoup moins instruite que Suzette Labrousse (elle savait lire mais non écrire) et de condition sociale inférieure, Catherine Théot prophétisait comme son émule depuis une vingtaine d'années. Née en 1706 ou en 1725 (on n'est pas bien sûr) d'une pauvre famille dans le village de Baranton près d'Avranches, elle était venue à Paris dès sa jeunesse pour gagner sa vie. Domestique au couvent des Miramionnes, elle communiait tous les jours. « Pendant plus de dix-huit ans, dit-elle, je n'ai point manqué la messe de 5 heures hiver et été. » Elle faisait de longues stations, prosternée sur le sol, les bras en croix. Un cilice de crin, une ceinture de fer garnie de clous, des jarretières et des bracelets du même métal meurtrissaient sa chair. Les fréquentes communions et

les pratiques d'ascétisme avaient déjà troublé sa raison, la lecture des vies de sainte Thérèse et de sainte Catherine de Sienne la dérangèrent tout à fait. Comme sa patronne, Catherine de Sienne, elle se crut destinée à être l'épouse du Christ et à expliquer sa parole. Dieu lui révéla « qu'elle était la Vierge qui recevrait le petit Jésus qui viendrait du Ciel en la Terre, apporté par un ange pour mettre la paix sur la Terre et recevoir toutes les nations ». Dès ce moment, elle cessa de communier et prit les prêtres en aversion. Bientôt un cercle de dévots se forma autour d'elle ; elle tint des assemblées composées de petites gens, dans lesquelles Michel Hastain, scribe de justice, écrivait sous sa dictée. Un jour que l'Esprit saint l'avait plus vivement poussée qu'à l'ordinaire, elle fit écrire à plusieurs curés de Paris pour leur annoncer la venue prochaine du Messie, leur reprocher leurs erreurs et les convertir à la vraie foi. Mais l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, veillait. Au mois de décembre 1779, Catherine Théot était conduite à la Bastille avec ses principaux prosélytes. Après cinq semaines de détention, elle fut transférée dans un hôpital d'où on la laissa sortir en 1782, quand on la jugea à peu près guérie.

La Révolution réveilla son mal endormi. Voyant dans les événements la preuve de la vérité de ses prophéties, Catherine reprit ses réunions chez une de ses amies, la veuve Godefroy, avec laquelle elle habitait, d'abord dans la rue des Rosiers au Marais, puis près du Panthéon, dans la rue Contrescarpe. Ces réunions, assez nombreuses, provoquèrent, après le 10 Août, la vigilance de Chaumette, le procureur de la Commune et le futur apôtre du culte de la Raison. Le 15 janvier 1793, à quatre heures de relevée, trois inspecteurs de police, agissant en vertu d'un ordre de la Commune, opéraient une perquisition chez Catherine Théot et emportaient une liasse de papiers et de mémoires, qui furent soumis à l'examen de Chaumette.

« Je t'envoie, — écrivait à ce dernier le policier Arbeltier, —je t'envoie sept pièces curieuses de la citoyenne Théo (*sic*), prétendue prophétesse. Si tu as la patience d'en lire quelques lignes, tu jugeras à quel point le fanatisme fait déraisonner. Ce n'est rien de lire les rêves de la mystique et folle Théo, il

faut voir cette fille de Dieu le père, il faut lui parler, et alors la pitié est tout ce qu'elle inspire. Elle serait certainement dangereuse, si elle n'était douce et calme dans sa folie. Va la voir et, si tu rends à la raison cette fille éternelle de Dieu, âgée de soixante-dix ans, je croirai aux miracles. »

Je ne sais si Chaumette suivit le conseil, essaya sur Catherine l'effet de son éloquence, irrésistible sur le commun des prêtres, toujours est-il que la prophétesse persista à prophétiser, et que Chaumette eut le bon esprit de la laisser divaguer en liberté.

Les papiers saisis chez Catherine Théot ne manquent pas d'un certain intérêt. Dans un cahier d'une cinquantaine de feuillets, figurent, mises à la suite et à leur date respective, les sentences prophétiques recueillies par Hastain des lèvres de la Mère de Dieu. Ce n'est pas autrement que furent recueillies par les disciples de Mahomet les sourates du Coran. Mais soit que l'inspiration de Catherine vînt du Diable et non de Dieu, comme celle de Mahomet, soit que le talent du secrétaire Hastain fût inférieur à celui d'Abou-Bekr, il faut avouer que le cahier de la prophétesse de la rue Contrescarpe ne vaut pas le Coran. J'en donnerai pourtant quelques extraits pour faire connaître sa manière.

Voici un oracle du 30 octobre 1790 :

« Toutes ces révolutions et ces dérangements du monde sont prédestinés depuis plusieurs siècles, car ce sera Dieu mon père lui-même qui les rétablira. Dieu mon père rechoisira lui-même des hommes justes pour rétablir tout et un Roy pour rétablir le trône... »

En voici un autre du 23 janvier 1791 :

... « Eh bien, nous vous avons dit, il y a quelque temps, que le scandale était pour les ministres des autels et qu'il retombe sur eux, ils ont donc renoncé à la loi, aux préceptes de la foi, ils ont foulé aux pieds le saint Évangile ; à qui les comparerons-nous, ces hommes de néant ? Nous les comparerons aux disciples de Simon ; qu'ils se pèsent ces hommes de néant dans une balance, ils trouveront que le poids de leur néant est un fardeau plus lourd que celui de leur corps même ! »

Cette lecture éveilla sans doute la curiosité de Chaumette,

qui exprima le désir de connaître plus au long la nouvelle religion. En mars 1793, Hastain, se rendant à son invitation, lui présentait un « Précis des sentiments et de la Religion de la citoyenne Catherine Théot », et, peu de temps après, une explication de l'Apocalypse, sous le titre de *De Bestia*. A parcourir ces deux mémoires, on se croirait en plein moyen âge, à l'époque des hérésies millénaires. Peut-être Hastain a-t-il copié quelque vieux grimoire oublié d'un mystique du XIIIe siècle? Ou peut-être, comme c'est plus probable, a-t-il utilisé l'érudition de dom Gerle? — Le Seigneur a récompensé Catherine Théot de ses longues et dures pénitences en la choisissant pour sa fille, pour la Vierge qui concevra le Verbe, la parole de Dieu, qui éclairera tous les hommes. Le règne de Dieu est proche, en effet. Pour s'en convaincre, il n'est besoin que de comprendre comme il faut l'Écriture. L'Écriture ne doit pas être interprétée pour le passé, mais pour l'avenir. Tout ce qu'elle renferme n'a jamais existé, ce n'est que « la figure de ce qui va arriver ». Par exemple, « la Genèse nous dit qu'au commencement Dieu créa l'homme à son image et ressemblance, et moi (c'est Catherine Théot qui parle) et moi je vous dis que vous n'êtes encore que formés et dans le sein d'une nature corrompue; mais le Seigneur, en mettant la dernière main à son ouvrage, à la fin du sixième jour — c'est le temps où nous sommes (mille ans ne sont qu'un jour aux yeux du Seigneur) — va donner à l'homme le degré de beauté et de perfection qu'il lui destine pour le spirituel, comme pour le corporel. Consultez les Saintes Écritures, et vous y verrez le développement de cette vérité comme de toutes celles que je vous annonce, vous y verrez le renouvellement de la face de la Terre, que Dieu va faire toutes choses nouvelles, qu'il va envoyer son esprit sur toute chair, maintenant morte à ses yeux parce que nous sommes tous dans l'iniquité; voilà pourquoi le Seigneur a dit : « Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts... »

« Le passé n'est que la figure de l'avenir. En conséquence, croyez qu'il n'y a point eu réellement de Moïse, ni de Salomon, ni de Marie, ni d'apparition de Sauveur, ni d'apôtres, ni d'Évangile, ni de règne de Dieu; mais que, la réalité venant à paraître, nous allons réellement avoir au milieu de nous ce

même règne de Dieu et de la vérité : l'Évangile dans sa pureté. Vous aurez en même temps et successivement Moïse, Salomon, tous les prophètes, les apôtres, la mère du Sauveur et le Sauveur lui-même... » La mère du Sauveur est déjà venue, c'est Catherine Théot elle-même. Quant au Sauveur, il va bientôt paraître. « Ses voies se préparent par la destruction de toute puissance et principalement sur la terre, en abaissant les montagnes et relevant les vallées (le peuple), en faisant tomber les étoiles du ciel (les grands), en ébranlant les voûtes des cieux (les trônes chancelants), et la grande Babylone (Rome), qui a enivré tous les rois de la terre du vin de sa prostitution (ses idolâtries, ses cruautés et ses superstitions), va être traitée comme elle nous a traités, et Satan et la Bête précipités dans l'étang de feu et leurs armées vouées à la mort... » Ainsi finira le règne de l'Antechrist, le règne du mal qui, pas plus que l'enfer, ne peut être éternel. Dieu. en effet, n'est ni méchant, ni vindicatif, comme le représente l'exécrable morale des prêtres. « Il vient à nous avec des sentiments de paix. il vient délivrer les pauvres de l'oppression, les mains pleines de récompenses. » Son divin fils, le Verbe est prêt à descendre au milieu des éclairs, près du Panthéon et de l'École de Droit. Les méchants seront anéantis. Mais les élus, les fidèles de la mère de Dieu ne périront pas. Ils seront immortels comme elle-même. Et pour eux le jardin d'Éden refleurira !

Comme on le voit par cette rapide analyse, depuis 1779 les rêveries de Catherine Théot avaient pris de l'ampleur, sa doctrine s'était précisée et ne manquait pas d'un certain air de logique. On ne se trompera pas si on fait honneur de ce progrès à dom Gerle qui, depuis un an, fréquentait assidument chez la prophétesse. On trouvera, en effet, dans ses papiers, lors de son arrestation, des écrits d'une inspiration tout à fait analogue à celle des mémoires remis par Hastain à Chaumette.

Cependant les réunions de la mère de Dieu — c'est le nom qu'elle se donnait elle-même — continuaient sans encombre. Elles prirent peu à peu une sorte de caractère liturgique. Assise au fond de l'appartement sur un fauteuil élevé, la mère présidait, ayant à ses côtés dom Gerle, très exact aux assemblées. Les fidèles s'asseyaient sur des chaises dans le fond de la salle. La femme Godefroy, debout non loin de la mère,

remplissait le rôle d'*éclaireuse*, ainsi appelée parce que, lisant tout haut l'Apocalypse et l'Évangile, elle éclairait l'assistance sur leur véritable signification. Une autre femme, la *chanteuse*, entonnait des cantiques à divers moments de l'office. Dom Gerle à son tour prenait la parole et prononçait un sermon de circonstance. Vers la fin de nivôse an II, des cérémonies d'initiation furent instituées pour la réception des adeptes qui, dès lors, se traitèrent réciproquement de frères et de sœurs. Le nouveau venu était mis à genoux, les mains jointes, devant la mère de Dieu. L'éclaireuse lui tenait la tête et lui disait : « Mon frère, vous allez recevoir les sept sceaux de la lumière de Dieu. » La mère lui appliquait sept baisers sur le visage, « d'abord sur le front, ensuite sur la joue gauche, sur les deux yeux, sur le menton, à deux reprises sur ce dernier endroit, et derrière l'oreille droite ». Elle lui traçait ensuite sur le front un signe en forme de croix. L'initié répétait les signes sur le visage de la mère de Dieu, et la cérémonie se terminait par un double baiser sur la bouche.

Si l'on en croit Sénart, le nombre des adeptes de la mère de Dieu aurait été assez considérable : « Souvent, dans les rues, écrit-il dans ses Mémoires, j'ai fait le signe des initiés et l'on me répondait. » Vilate, au contraire, réduit ce nombre à une quarantaine d'individus. Vilate et Sénart exagèrent l'un et l'autre en sens inverse. Catherine Théot reconnaît elle-même, dans son interrogatoire, qu'il venait chez elle « beaucoup de militaires et de citoyens, tant de ceux qui restent à Paris que de ceux qui vont à la guerre ; et d'autres qui viennent de loin, qu'il en est même venu un de cent lieues de Lyon, qui lui a dit qu'il l'avait cherchée partout à Paris et qu'il ne serait pas parti sans la voir et se faire recevoir ; qu'il en vient beaucoup aussi vêtus en habits de campagnard, tant hommes que femmes ; qu'on lui apporte aussi des enfants nouveau-nés et que, il vient aussi beaucoup de femmes et jeunes gens de l'un et l'autre sexe et de différents âges ». Dom Gerle confirme cette déposition. Les militaires étaient attirés par la promesse de l'immortalité corporelle qui leur permettrait de braver les balles, les malades venaient parce qu'ils étaient malades, les campagnards parce qu'ils étaient crédules, et les jeunes gens parce qu'ils étaient amoureux. Il

y avait aussi des névrosées, comme cette Rose Raffet, qui ne pouvait se rassasier des baisers de la mère de Dieu[1] et qui écrivait à dom Gerle ces étranges billets dont Vadier donnera lecture, au milieu des rires, à la tribune de la Convention :

1° « O Gerle, cher fils Gerle, chéri de Dieu, digne amour du Seigneur. Le Ciel, en vous formant, fit la douceur même. C'est dans le firmament où vous jouirez du bien suprême digne d'envie du plus brillant monarque, c'est sur votre tête, sur ce front paisible que doit être posé le diadème digne de votre candeur. Vivre à jamais, cher frère, dans les cœurs de vos deux petites sœurs. Le Ciel vous fit immortel. Ah ! que ses décrets sont justes et que votre récompense sera glorieuse ! Venez, cher frère bien-aimé, passer l'après-midi de mercredi sur les quatre heures et demie. Vos deux petites sœurs et amies vous attendent. »

2° « O Gerle, Gerle, le cher fils Gerle, vos deux petites sœurs vous engagent à venir demain, jour de la décade, déjeuner avec elles, sur les neuf heures et demie, pas plus tôt ni plus tard... Mille choses agréables au cher fils, de la part des deux colombes. »

Tout ce monde vivait trop dans l'attente du miracle pour s'occuper de politique. A lire attentivement les pièces du dossier officiel, c'est à peine si l'on peut constater, dans les conversations tenues par certaines femmes, quelques allusions malveillantes à la Terreur. « Un bruit de chevaux s'étant fait entendre dans la rue, dit le Procès-verbal d'arrestation, l'une desdites femmes a dit : « Ce sont peut-être ceux qui vont garder à la *boucherie nationale* », et quelques instants après, comme une autre desdites femmes parlait d'attendre dans la charrette, la même a répliqué : « Si j'y allais jamais, je voudrais passer la première. »

Il y a loin de cette réflexion jetée en passant à la conspiration contre la République, qu'un mois plus tard Vadier dénoncera à la Convention au nom du Comité de sûreté générale !

1. « Une des jeunes femmes a dit : Que je reprenne encore ma portion ; — elle a réitéré plusieurs fois les signes des sept dons et a laissé sa bouche collée pendant quelques minutes sur la bouche de la mère, répétant à plusieurs fois avec enthousiasme : Que je suis heureuse, hélas ! » (*Procès-verbal d'arrestation.*)

Mais comment le Comité de sûreté générale, plus sévère que Chaumette, fut-il amené à faire arrêter la vieille prophétesse, dom Gerle et les principaux adeptes? Que se proposait Vadier en révélant à la France l'horrible complot que ces petites gens très obscurs et très inoffensifs auraient tramé contre la République?



L'affaire Catherine Théot est le premier épisode public de la rivalité entre les deux Comités de salut public et de sûreté générale, de la lutte entre Robespierre et ses ennemis, qui se terminera au 9 thermidor.

Une des causes profondes des divisions de la Montagne avait été la question religieuse. Robespierre, qui croyait à la Providence et qui était resté chrétien au fond du cœur comme son maître Rousseau, s'était opposé vivement à la campagne de déchristianisation poursuivie par les Hébertistes. Il avait fait voter le décret du 18 frimaire an II, qui interdisait « toutes violences et mesures contraires à la liberté des cultes ». Or, les membres du Comité de sûreté générale, tout en étant les adversaires des Hébertistes parce qu'ils redoutaient la dictature de la Commune de Paris, étaient néanmoins partisans, pour la plupart, de leur programme religieux. S'ils aidèrent Robespierre à ruiner les Hébertistes, ce fut pour des raisons de pure politique. En germinal an II, quand la République fut débarrassée des factions par la double exécution des Hébertistes et des Dantonistes, la question religieuse, ajournée jusque-là, se posa de nouveau. Les représentants en mission qui, en dépit du décret du 18 frimaire, avaient abattu les autels dans les départements, commençaient à rentrer à Paris. Beaucoup se plaignaient d'avoir été entravés dans leurs opérations par le Comité de salut public. Ils demandaient qu'on sortît du provisoire et de l'arbitraire, qu'on généralisât et régularisât par une mesure législative les déchristianisations restées jusque-là locales et particulières. La loi du 18 frimaire, qui maintenait l'existence légale du catholicisme, était un obstacle qu'il fallait d'abord écarter. Puisque la République est incompatible avec le catholicisme,

pensaient-ils, il faut supprimer complètement le catholicisme, lui enlever jusqu'à l'apparence d'une existence légale. Robespierre, au contraire, — et avec lui la nouvelle Commune de Paris formée de ses créatures, — craignait de soulever de nouvelles Vendées en abolissant la liberté des cultes. Les croyances religieuses lui semblaient la garantie, le fondement des vertus domestiques et sociales. Il attribuait les crimes de certains représentants en mission à leur indifférence pour la notion de Providence, à leur athéisme, en un mot. Sans doute, il trouvait que le catholicisme avait fait son temps, et c'est pourquoi il s'efforça de le remplacer par une religion civique, déiste et nationale, le culte de l'Être suprême. Mais il ne voulait pas imposer de force le nouveau culte. Il lui suffisait de l'établir comme une concurrence au catholicisme. Ce n'est pas de front, mais de biais qu'il menait l'attaque contre les préjugés des masses. L'opportunisme de Robespierre passa aux yeux des déchristianisateurs à outrance pour une sorte de trahison, et son déisme fut considéré par beaucoup comme une contrefaçon du catholicisme, qui bientôt, surtout après la loi du 22 prairial, leur parut cacher des vues intéressées, des aspirations à la dictature.

Tel était l'état des esprits dans les comités de gouvernement à la fin de germinal an II. Tandis que Robespierre préparait son fameux rapport sur les fêtes décadaires, les déchristianisateurs s'apprêtaient à demander l'abrogation de la loi du 18 frimaire qui consacrait l'existence légale du catholicisme.

Mais pour obtenir de la Convention de nouvelles mesures antireligieuses, il était indispensable de montrer les périls constants que faisaient courir à la République les prêtres et leurs doctrines, de faire éclater, par un exemple frappant, la nécessité de supprimer le fanatisme jusqu'à la racine. De là à découvrir, à inventer au besoin une conspiration fanatique, il n'y avait qu'un pas, qui fut vite franchi. On pensa que les assemblées qui se tenaient chez Catherine Théot pourraient fournir le prétexte cherché, et le Comité de sûreté générale les fit surveiller dès le début de floréal. « Dans le dernier mois, dit dom Gerle dans sa défense, j'avoue que j'ai aperçu chez Catherine des hommes dont la figure me paraissait équivoque, au moins nouvelle pour moi, et dans le vrai, pen-

dant trois ou quatre semaines avant mon arrestation, il est entré des gens sans aveu, des gens qui se disaient prophètes, des bateleurs, des faiseurs de globes; ceux-ci, ajoute-t-il, ont été chassés comme des imposteurs. » Ces jongleurs et ces faiseurs de globes étaient sans doute les émissaires du Comité de sûreté générale : Sénart, qui fut chargé de cette surveillance, le laisse entendre dans ses Mémoires et dans le procès-verbal qu'il rédigea après l'arrestation de Catherine Théot et de ses complices. Dom Gerle ne se trompait donc pas dans ses pressentiments : « Je me souviens, dit-il encore, que, dans la dernière représentation, ils [ces individus suspects] faisaient dire à la royauté que trois personnages se montraient, c'était Robespierre, Couthon et Saint-Just ou Barère, et après cela que moi, je venais pour leur donner la lumière. Je me suis rappelé après mon arrestation ce qu'avaient imaginé ces gens-là, et j'ai pensé que c'était un piège qu'on m'avait tendu pour me porter à aller chez quelqu'un de ceux qu'on nommait qui, si j'étais allé leur donner la prétendue lumière, m'auraient infailliblement mis dans les ténèbres. Mais dans le temps, je n'y pensais point; ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis cette époque, je ne suis point allé chez Robespierre. »

Si dom Gerle dit vrai — et je ne vois pas comment on pourrait suspecter ses déclarations — il en résulterait que les agents du Comité de sûreté générale s'efforçaient de compromettre Robespierre avec Catherine Théot, de l'englober dans la même conspiration fanatique. Ce sont eux probablement aussi qui inspirèrent à la mère de Dieu cette lettre à Robespierre qu'on trouva dans ses matelas le jour de son arrestation. Je n'ai pas retrouvé cette pièce dans les dossiers officiels conservés aux Archives nationales, mais on peut se faire une idée de son contenu par les révélations de Sénart et par le discours de Vadier à la séance du 9 thermidor. La mère de Dieu « appelait Robespierre son premier prophète, son ministre chéri, le félicitait des honneurs qu'il rendait à l'Être suprême, son fils » (Sénart). « Elle lui annonçait que sa mission était prédite dans Ezéchiel, que c'était à lui qu'on devrait le rétablissement de la religion qu'il débarrassait des prêtres » (Vadier). Bref Robespierre devenait le Messie attendu,

le Verbe libérateur qui apparaîtrait bientôt près du Panthéon, d'où il jugerait et éclairerait toutes les nations.

Il est peu vraisemblable que Robespierre ait eu connaissance de la lettre dans laquelle Catherine Théot le proclamait son prophète, et c'est une ridicule invention que de supposer, comme le fait Vilate, qu'il était de connivence avec cette secte mystique, prétendu instrument de ses vues ambitieuses.

Voici à quoi se réduisent les seules relations authentiques de Robespierre avec dom Gerle. Ayant eu besoin d'un certificat de civisme (sans doute pour toucher son traitement de prêtre abdicataire), dom Gerle n'avait pu l'obtenir du Comité révolutionnaire de sa section. Un des membres de ce Comité, le citoyen Paris, s'y était opposé en rappelant que le chartreux avait proposé à l'Assemblée constituante de déclarer la religion catholique seule religion d'État. Dom Gerle avait protesté de son patriotisme et cité pour garants Chaumette et Robespierre. Au nom de Robespierre, Paris s'était écrié : « Oh ! si celui-là atteste ton civisme, je n'ai plus le mot à dire. » Le lendemain, Gerle alla donc trouver Robespierre pour lui demander de rendre témoignage de son patriotisme. Il lui rappela qu'ils avaient siégé sur les mêmes bancs à la Constituante. Robespierre qui, en plusieurs occasions déjà, avait protégé ses anciens collègues, ne refusa pas le service qu'on lui demandait. Il écrivit : « Je certifie que Gerle, mon collègue à l'Assemblée constituante, a marché dans les vrais principes de la Révolution et m'a toujours paru, quoique prêtre, bon patriote. » Depuis ce jour, dom Gerle se présenta six ou sept fois à l'audience de Robespierre pour lui demander une place de commis dans quelque bureau. Il ne put lui parler que deux fois, en présence de son perruquier et d'autres personnes. C'est à cette attestation de civisme et à ces visites que se bornèrent les rapports de Robespierre avec dom Gerle. Cela ne nous suffit évidemment pas, à nous, pour conclure que Robespierre était initié aux mystères de Catherine Théot, mais cela devait suffire à Vadier et aux membres du Comité de sûreté générale pour compromettre, ridiculiser, renverser peut-être le protecteur des prêtres, l'inventeur du culte de l'Être suprême et bientôt l'auteur de la loi du 22 prairial.

Cinq jours après le retentissant rapport de Robespierre sur

le culte de l'Être suprême, le Comité de sûreté générale décernait, le 23 floréal an II, un mandat d'arrêt contre Catherine Théot et ses complices. Le 28 du même mois, le mandat était exécuté par Sénart et Héron, qui s'étaient introduits dans les assemblées de la mère de Dieu sous prétexte de se faire initier. Quelque temps après, comme il fallait grossir la conspiration et montrer que la contre-révolution s'y mêlait au fanatisme, le Comité de sûreté générale faisait également arrêter un ancien médecin dela famille d'Orléans, Quesvremont-Lamothe, qui logeait dans la même maison que dom Gerle; la marquise de Chastenois, chez qui on trouva quelques livres de magie et de sorcellerie; et enfin le neveu de Catherine Théot, ex-prêtre qui revenait d'une mission dans les Hautes-Alpes, dont l'avait chargé le Comité de salut public. Vadier fut chargé du rapport. Il attendit, pour en donner lecture à la Convention, que Robespierre se fût compromis un peu plus encore aux yeux des libres penseurs purs par son triomphe pontifical à la fête de l'Être suprême (20 prairial). Par prudence pourtant ou peut-être par calcul, il ne parla ni de la lettre trouvée chez Catherine Théot, ni de l'attestation de civisme accordée à dom Gerle. Il ne prononça même pas le nom de Robespierre. A l'entendre, le Verbe attendu était le fils de Louis XVI, le petit Capet, dont le portrait « supérieurement dessiné par la femme Lebrun, maîtresse du traître Calonne » avait été mystérieusement caché par les conjurés dans une cheminée du château de Saint-Cloud. Plus de doute, c'était ce tableau, heureusement découvert par les agents du Comité, qui devait être solennellement inauguré aux écoles de droit près le Panthéon, inauguration qui serait le prélude de l'enfantement miraculeux du Verbe divin et de l'accomplissement des prophéties! Après avoir décrit d'une façon plaisante et burlesque les cérémonies de la mère de Dieu, dont le nom de Théot était changé en Théos, « mot qui en grec signifie la divinité », après avoir récité les plats cantiques dus à la plume de dom Gerle et fait éclater une tempête de rires en lisant la lettre des deux colombes adressée au même dom Gerle, Vadier terminait son rapport par cette conclusion qui montre bien le véritable but poursuivi par les machinateurs de l'affaire : « Citoyens, il ne m'appartient pas de prévenir les sages mesures qui vous

restent à prendre à l'égard des *prêtres scélérats*. Je dois me renfermer dans le sujet qui fait la matière de ce rapport; mais mon amour pour la liberté m'engage à vous dire que toute composition, toute demi-mesure, tout acte de clémence envers les prêtres convaincus de fanatisme est une barbarie, un crime de lèse-humanité envers le peuple. Il en est parmi eux en qui la nature et la vertu ont surmonté les vices de l'éducation et qui ont eu le courage de détester les principes contagieux de cette corporation gangrenée; mais, comme ils sont en petit nombre, il sera bien facile de les excepter de la masse ».

Que fallait-il entendre par ces nouvelles mesures contre les prêtres, convaincus de fanatisme, — et ils l'étaient tous, — sinon l'abrogation du décret du 18 frimaire sur la liberté des cultes, consacrés à nouveau par l'article 11 du décret du 18 floréal? Or, personne n'ignorait que Robespierre, promoteur de ces deux décrets, était opposé à toute politique de violence contre le culte et contre ses ministres.

Le rapport de Vadier, dont les conclusions furent adoptées par la Convention, mettait indirectement Robespierre et le Comité de salut public en demeure de modifier leur politique religieuse, de l'orienter plus à gauche, comme nous dirions aujourd'hui. Si Robespierre résistait au vœu si clairement exprimé par les déchristianisateurs, alors l'affaire Catherine Théot développerait toutes ses conséquences. Le procès, ordonné par la Convention, aurait lieu. Les débats au Tribunal révolutionnaire révéleraient les relations de Robespierre avec dom Gerle, avec Catherine Théot, et le pontife de l'Être suprême, le Messie de la mère de Dieu croulerait sous les éclats de rire et paierait de sa tête la protection qu'il accordait aux prêtres. L'affaire Catherine Théot, de farce plaisante qu'elle était au début, pouvait se terminer en drame[1].

1. Vilate dit avec vraisemblance : « Qu'on se représente la Mère de Dieu au Tribunal révolutionnaire. Le certificat de civisme donné à dom Gerle et la lettre écrite par la Mère de Dieu au fils de l'Être suprême seraient apparus au grand jour; on eût recueilli tous les traits qui, de la part de Robespierre, prouvaient son attachement au système de la divinité; le numéro de la *Chronique de Paris* dans lequel est l'article de Rabaud Saint-Étienne, eût été exhumé de l'oubli (cet article raillait Robespierre de sa croyance à la Providence). On eût fait paraître sur la scène les saintes bigotes dont il était environné... Avec tous ces matériaux... on n'aurait pas manqué d'en faire le chef de la théorie des prêtres dans un second rapport déjà rédigé à l'instar de celui du 27 prairial. » (*Les Mystères de la Mère de Dieu dévoilés*, p. 76.)

Robespierre et ses amis aperçurent le danger, sentirent le coup qui leur était porté, et comprirent qu'un complot s'ourdissait contre eux. Déjà la fête de l'Être suprême avait été le prétexte de railleries et de menaces contre le nouveau dictateur. L'atroce décret du 22 prairial avait donné lieu à des débats orageux qui durèrent plusieurs jours. Les ennemis de Robespierre réussissaient à nommer Fouché. un des chefs des déchristianisateurs, à la présidence des Jacobins. Il était temps d'aviser. Payan, agent national de la nouvelle Commune et tout dévoué à Robespierre, lui écrivit le 9 messidor an II une longue lettre pour lui exposer ses craintes et lui proposer les moyens d'étouffer le complot, dont le rapport de Vadier était l'amorce. La conspiration dénoncée par le Comité de sûreté générale, disait-il, n'est « qu'une comédie ridicule et funeste à la patrie ». Elle aura pour résultat « de réveiller le fanatisme presque éteint » ; réveiller le fanatisme, cela voulait dire, dans le langage des Robespierristes, pousser les catholiques à la révolte par l'excès de la peur, effet des menaces de Vadier. Payan soupçonne que le Comité de sûreté générale a agi par jalousie envers le Comité de salut public. « Piqué de n'avoir pas dénoncé lui-même Hébert et Chaumette, il a voulu dévoiler une conspiration. » Certains de ses membres, d'ailleurs, ont pu se laisser guider par des rancunes personnelles ; Amar, par exemple, à qui le Comité de salut public reprocha d'avoir fait sur Chabot « un rapport de procureur dénué de vues politiques ». — Mais cette explication du rapport Vadier est insuffisante. « Quelque jour peut-être, continue Payan, nous découvrirons que l'affaire Catherine Théot est le fruit d'une intrigue contre-révolutionnaire. » Quel est l'intrigant qui l'a machinée? Dans la pensée de Payan, c'est un des amis de Bourdon (de l'Oise) et de ses complices, « les corrupteurs de la morale publique » (lisez les athées), les Fouché, les Tallien. Peut-être a-t-il voulu, cet intrigant, faire oublier les crimes de ces derniers, en dérivant l'attention publique sur le fanatisme dont on ne parlait plus depuis l'institution du culte de l'Être suprême. — Mais que faut-il faire pour déjouer ces manœuvres, ces calculs? Il faut que Robespierre, au nom du Comité de salut public, « oppose à une force qui serait ridicule si elle n'avait

été funeste un rapport intéressant » qui frappe à la fois tous les conspirateurs. Pour répondre au reproche qu'on lui fait de favoriser les prêtres, Robespierre attaquera d'abord le « fanatisme et donnera une nouvelle vie aux principes sublimes développés dans son rapport sur les idées religieuses », puis il demandera qu'on fasse disparaître du culte de l'Être suprême tout ce qui rappelle les « dénominations de la superstition, ces *pater*, ces *ave*, ces *épîtres* prétendues républicaines », qui pullulaient. En passant, « il favorisera l'opinion éclairée du peuple qui prend la mère de Dieu pour une folle », mais frappera néanmoins « les auteurs, les imprimeurs, les journalistes et Bouland[1] » qui ont profité de l'affaire Catherine Théot « pour défigurer la fête de l'Être suprême ». Alors il tonnera contre les corrupteurs de la morale publique, contre les Bourdon et ses pareils. Il montrera que ceux-ci « continuent les fayettistes, les royalistes, les fédéralistes, les dantonistes (Rousselin et autres) ». Ayant ainsi « travaillé en grand comme doivent le faire les législateurs d'une immense République », il écrasera toutes les conspirations d'un seul coup. Les circonstances n'ont jamais été plus favorables. « On sent, dit-il, que toutes nos victoires sont le fruit de vos travaux. elles imposent silence aux malveillants. »

Il ne suffit pas de vaincre les ennemis de l'extérieur, il faut « remporter de grandes victoires à l'intérieur ». Les conspirations une fois étouffées, on organisera définitivement la République. Le gouvernement doit être centralisé. Puisque le Comité de sûreté générale est composé d'esprits médiocres et jaloux qui se mettent à faire de l'opposition, il faut que le Comité de sûreté générale soit amoindri et au besoin qu'il disparaisse. Ainsi, le gouvernement n'aura plus qu'un seul centre, le Comité de salut public, à qui sera confiée « toute la masse du pouvoir » qu'il consacrera au salut de la patrie. Les fonctionnaires, dirigés par le Comité de salut public, deviendront « des ministres de la morale et serviront à centraliser, à uniformiser l'opinion publique ». A ce prix, la République sera fondée dans les âmes, le gouvernement

1. Orateur du culte de la Raison dans la section Guillaume Tell.

moral de la France étant centralisé à son tour « comme son gouvernement physique et son gouvernement matériel ».

Cette lettre de Payan qui, à certains égards, peut être considérée comme le testament politique de son parti, reflète fort exactement les appréhensions des Robespierristes après le rapport de Vadier et jette un jour assez lumineux sur les préliminaires de la journée du 9 thermidor.

Robespierre n'avait pas attendu les avertissements de Payan pour agir. Il employa tout le crédit dont il disposait encore pour empêcher le procès de Catherine Théot qui l'aurait perdu dans l'opinion publique. Quand, le 28 prairial, Vadier vint lire son rapport à la tribune des Jacobins, au lieu de recueillir des rires et des applaudissements comme la veille à la Convention, il fut écouté dans un froid silence, entrecoupé de murmures d'indignation. Cependant Fouquier-Tinville, conformément au décret de la Convention, instruisait l'affaire. Il avait déjà étudié le dossier et préparé l'acte d'accusation. Les accusés étaient avertis de se tenir prêts à partir pour la Conciergerie, c'est-à-dire pour l'antichambre du Tribunal révolutionnaire. On était au 8 messidor. Brusquement la procédure fut arrêtée, le procès infiniment ajourné : les accusés n'allèrent pas à la Conciergerie. D'où venait ce contre-ordre ? Le Comité de salut public s'était réuni le 8 messidor, et, sur les vives instances de Robespierre, avait décidé de surseoir au jugement de Catherine Théot, décision très grave, si l'on songe qu'elle était en contradiction avec un arrêté du Comité de sûreté générale et avec un décret formel de la Convention. Fouquier-Tinville fut appelé au Comité et Robespierre lui donna l'ordre de cesser toutes poursuites. Fouquier n'obéit, paraît-il, qu'à regret. En sortant du Comité de salut public, il se rendit au Comité de sûreté générale pour dégager sa responsabilité. Là, il rendit compte de l'ordre qu'il venait de recevoir et témoigna son embarras, « en indiquant par trois fois, *il, il, il* s'y oppose au nom du Comité de salut public. — C'est-à-dire Robespierre ? », répondit un membre, Amar ou Vadier; à quoi Fouquier répliqua : « Oui. » Le Comité de sûreté générale n'insista pas, soit qu'il trouvât hasardeux d'engager, sur un terrain aussi restreint que l'affaire Catherine Théot, la lutte suprême qui devait se livrer un mois après, soit

qu'il craignît de n'être pas suivi par la Convention que le rapport de Vadier avait fait rire sans l'indigner. A la séance du 9 thermidor, Vadier révéla l'existence de la lettre écrite à Robespierre par la mère de Dieu, mais l'intérêt de la dramatique partie qui se jouait alors était ailleurs. Encore une fois, Vadier fit sourire, alors qu'il fallait frapper.

Grâce au sursis imposé par Robespierre, la mère de Dieu et ses complices évitèrent la fatale charrette. Théot neveu était remis en liberté le 29 nivôse an 3; dom Gerle et Quesvremont-Lamothe le 24 pluviôse. Catherine Théot allait être rendue à ses adeptes quand elle mourut à la Petite Force dans le mois de germinal. Dom Gerle, guéri de son mysticisme, ne fit plus parler de lui et fut tout heureux d'obtenir de Bénézech, ministre de l'intérieur du Directoire, la petite place de commis qu'il avait en vain sollicitée de Robespierre.

Avec Catherine Théot s'éteignit le mysticisme chrétien révolutionnaire qui s'était propagé un moment dans le clergé constitutionnel, et qui avait remué une partie des masses au début de la Révolution. Les espérances de bonheur sans mélange, de régénération universelle, sorties de la philosophie du XVIIIe siècle, ont sombré dans la Terreur. Les prédictions des Livres saints et des Encyclopédistes, un instant confirmées par les premières années de la Révolution, se sont trouvées dans la suite cruellement démenties. Maintenant la confiance, l'enthousiasme, l'idéal se retirent de l'âme des simples. Les cœurs se rétractent sur eux-mêmes et se dessèchent. Le mysticisme qui se nourrit de foi, d'espoirs illimités et de naïve simplicité, n'est plus à sa place dans la société jouisseuse et bourgeoise qui commence avec le Directoire. Au XIXe siècle, les pratiques, les dévotions minutieuses, le respect de la lettre remplaceront les grands élans, les nobles pensées des Fauchet et des Lamourette, et, s'il y aura encore de temps à autre des Suzette Labrousse et des Catherine Théot, ce ne sera plus la révolte qu'elles prêcheront, mais la soumission aux puissances.

A. MATHIEZ

EN PIROGUE

AU PAYS DES MAORIS

Je suis persuadé que si l'on soupçonnait le charme enchanteur de la Wanganui[1], entre Pipiriki et Taumarunui, il se trouverait des voyageurs pour braver les fatigues du seul mode de navigation possible ici, la pirogue. Que risque-t-on ? Un bain partiel ou complet au passage d'un rapide, quelques douches probables d'eau du ciel, et c'est tout. En emportant avec soi des provisions et une tente, on évite le double inconvénient de passer chaque nuit dans un *wharé*[2] malpropre, et d'acheter aux indigènes les aliments quotidiens : on ne dépend dès lors que de son propre caprice ; on commande en maître sur son canot, on le dirige où l'on veut, on fait escale où bon vous semble. Vive la pirogue sur la Wanganui ! Pour elle semble créée la vieille chanson anglaise :

I paddle my own canoe...

Hélas ! elle aura bientôt vécu : la civilisation va la détrôner, y substituer le bateau-touriste, comme on a remplacé ailleurs le coach par le chemin de fer. De vilains steamers à roues remontent déjà la rivière depuis la ville de Wanganui, sise près de l'embouchure, jusqu'à Pipiriki. Au delà, la force

1. Rivière de l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande.

2. Hutte maorie.

et la fréquence des rapides arrêtent encore de nos jours bateaux et touristes. Ces derniers s'imaginent qu'ils ont vu la plus belle partie du fleuve ; satisfaits, ils couchent un soir dans l'auberge de Pipiriki, le guide sous le traversin, et s'en retournent le lendemain par le vapeur régulier ou par la diligence de Kérioi. Mon ambition est plus haute. J'ai décidé de visiter la Wanganui supérieure, la région où végètent quelques Maoris du « bon vieux temps » : aussi bien je veux compléter mon expérience des moyens de transport en vogue aux Antipodes, en couronnant par l'emploi de la pirogue une liste assez respectable d'excursions accomplies en Nouvelle-Zélande, tant par terre que par eau, par vallées que par montagnes, en chemin de fer, en bateau, en coach, à cheval, en buggy, voire à pied.

Avec un ami de Wanganui, retrouvé à Pipiriki, et qui va m'accompagner, je fais les préparatifs de l'expédition. Le *storekeeper* ou boutiquier du village nous fournit les conserves dont nous aurons besoin : dix boîtes de langue et de jambon, dix de mouton, cinq ou six compotes de fruits, des confitures, du pain, du lait condensé, du beurre, du sucre, du thé, etc. On nous loue une tente garantie imperméable, assez large pour abriter trois personnes, et nous nous rendons chez Eno Rangipoto, un Maori qui excelle, paraît-il, dans l'art de manœuvrer un canot. Nous le rencontrons près de son *wharé*. C'est un homme de trente ans, très brun de peau, comme sont en général les indigènes de la région. Des cheveux noirs et lustrés plaquent sur sa tête ronde, son menton porte quelques jolis tatouages bleuâtres. Il a l'œil vif, le geste rapide et la langue infatigable : il s'exprime couramment en anglais. Cet ensemble de qualités nous séduit : moyennant un salaire de douze francs par jour, nous retenons comme pilote et comme serviteur, au cours de notre excursion, Eno Rangipoto.

Reste à choisir la pirogue. On nous en offre plusieurs, de diverses dimensions, entre lesquelles nous hésitons. La plus grande a une trentaine de pieds de longueur ; elle exige une demi-douzaine de rameurs. Comme nous ne sommes que trois, nous nous décidons en faveur d'une autre, qui ne mesure que dix à douze pieds. Elle est creusée, suivant la cou-

tume, dans un tronc d'arbre unique; son extrême épaisseur lui permet d'affronter les chocs, sur ce fleuve où abondent les rochers et les *snags*[1]. Son peu de largeur, sa forme générale rappellent la périssoire; bien qu'assez stable, la barque domine seulement de quelques centimètres le niveau de l'eau.

A l'avant, nous disposons sous la tente repliée nos provisions, notre petit bagage et nos appareils photographiques. Le temps, incertain jusqu'à présent, s'est mis au beau; le soleil dévore les brumes : le moment est venu de partir. Eno échange de vigoureux frottements de nez avec les Maoris de la rive, pendant que je prends congé à l'européenne de mes compagnons de voyage, Mr. et miss P... Non loin de nous chauffe le vapeur de Wanganui; des passagers sont déjà montés à bord. Ils se penchent vers nous, contemplant d'un air curieux notre pirogue, Eno debout à l'arrière avec sa longue gaffe, et ces deux blancs qui tiennent à la main chacun une pagaie sculptée. Nous démarrons, au milieu des souhaits de bon voyage : nous voilà en route pour la haute Wanganui.



L'aviron maori se prête parfaitement à la navigation de la rivière. Il est fort court et se manie facilement. Chaque homme se sert d'une seule pagaie, et chasse l'eau d'un mouvement naturel, d'avant en arrière, étant lui-même tourné vers la proue. On s'habitue vite à la pratique d'un tel sport : on parvient à ramer sans fatigue sept à huit heures par jour. Dans cet espace de temps, on parcourt seize à dix-huit milles en remontant le courant, qui est très fort. A la descente, on fait sans peine cinq milles à l'heure en moyenne.

La pagaie ne s'emploie absolument qu'en eau calme. On y substitue, au passage des rapides, une gaffe de bois dur, dont on use et pour se diriger et pour pousser en avant l'embarcation. De là les trous innombrables qui creusent les berges de pierre : les piques des Maoris les ont à la longue criblées de crevasses. Juste au-dessus de Pipiriki, nous avons à

1. Troncs d'arbres cachés sous l'eau.

franchir le rapide de Paparoa, l'un des plus dangereux de la Wanganui. La rivière se précipite, irritée, roulant entre ses bords rocheux de grosses vagues qui bondissent sur les obstacles encombrant son cours. Là, Eno nous invite à déposer les rames ; il s'empare de la gaffe, refusant notre aide. Nous sommes au milieu du rapide : les flots écument autour de nous, éclaboussent à tout moment la pirogue, qui vacille violemment sous les efforts du pilote. Debout, il plante son instrument au fond, tantôt à droite, tantôt à gauche, appuyant de tout son poids pour faire avancer le canot contre le courant furieux. En même temps, il se garde des quartiers de granit émergeant à peine, des troncs d'arbres qui affleurent la surface. L'essentiel est de maintenir la barque droite et d'en opposer constamment la proue à l'élan des flots : présente-t-elle le flanc, le rapide l'entraîne aussitôt ; elle s'en va donner sur un roc, où elle chavire passagers et chargement. C'est ce qu'il faut éviter, autant que faire se peut, quitte à sauter dans la rivière pour sauver la pirogue en la halant à la main.

Bientôt l'eau redevient plus tranquille, et nous reprenons la pagaie. Les brouillards évanouis dévoilent le cours de la Wanganui, devant nous et en arrière. Elle coule entre des parois de roches verticales, élevées de cinq à six cents pieds, que tapissent des mousses, des *toé-toés*[1], surtout des fougères, des fougères toujours, jaillissant des trous de la pierre, pendant vers nous par guirlandes et par grappes. C'est une avalanche, une inondation de fougères, de toutes formes et de toutes tailles, de tous les verts de la gamme. Elles s'accrochent aux fourches des vieux arbres ; elles se blottissent dans les interstices de l'écorce, se font microscopiques pour se nicher en d'invisibles crevasses ; ou bien elles piquent hardiment leur tête humide à travers la barbe vénérable des lichens, distillant par la tige et les feuilles l'eau qui les fait vivre. Les contreforts de roche — *papas*, comme les appellent les Maoris — s'écartent souvent sur l'un des bords, et des concavités régulières se creusent entre leurs puissantes assises : je distingue tantôt l'entrée d'une grotte, tantôt l'embouchure d'un

1. Sorte d'herbe des Pampas, qui croît en abondance dans les lieux marécageux.

ruisseau, tantôt le lit d'une cascade qui zigzague en sa chute. Ou bien la nature imite les œuvres des hommes, et l'on voit avec surprise une arche gothique au cintre impeccable, une voûte romane, un portail d'église, dont les ornements diversement sculptés montrent un style composite. Là-haut, la forêt vierge rampe jusqu'à l'extrême limite du précipice au fond duquel la rivière glisse ; des *totaras*, des *rimus*[1] surplombant projettent des ombres mouvantes sur les flots de cristal. Quand une couche de substance végétale se superpose à la pierre, le *bush*[2] drape du haut en bas les berges, dévale le long des pentes abruptes vers les eaux, et les *rimus*, dont le pied trempe dans la rivière, inclinent sur notre passage leurs branches lourdes, comme pour nous faire la révérence. A l'heure du crépuscule, le feuillage obscur des grands pins s'assombrit encore ; secoués par la brise, ils prennent de plus en plus des formes humaines : ce sont des fantômes noirs, dont le manteau déchiré ondule en longs plis ; ce sont des veuves en crêpe tendant leurs bras vers le ciel... Çà et là, de larges taches claires, semées parmi la verdure foncée, décèlent comme une seconde forêt noyée dans la première : en approchant, on reconnaît des milliers de fougères arborescentes, dont les palmes en dentelle se balancent au gré du vent. Tel est, pendant soixante milles, avec des replis non moins infinis que la variété des teintes et l'imprévu des lacets, l'aspect que présente la Wanganui. Je ne sais de rivière aussi gracieuse dans aucun des divers pays que j'ai visités, sauf peut-être le seul Rio Cobre de la Jamaïque. A la griserie des couleurs qui chatoyent sur ses bords, elle joint la beauté presque classique de ses courbes, si pures, que je soupçonne quelque dieu grec, égaré ici, d'en avoir jadis, en se jouant, dessiné les contours.

Les coloniaux ont affublé la Wanganui d'un surnom grotesque : pour eux, elle représente le Rhin de la Nouvelle-Zélande. Cette comparaison tient le *record* de l'inexact et du ridicule, en un pays où l'on a la manie de pareilles qualifications. On croirait vraiment que la nature des antipodes est obligée pour nous plaire de se faire identique à la nature

1. *Podocarpus totara. Dacrydium cupressinum.*

2. Nom dont on désigne la forêt vierge dans les colonies australiennes.

d'Europe. Wakatipu, c'est le lac de Lucerne; le mont Aspiring, c'est le Cervin de l'île du Sud; le volcan Ruapehu est devenu l'Etna de la Nouvelle-Zélande; l'isthme d'Auckland, c'est l'isthme de Corinthe, et, pour comble, voici la virginale Wanganui accouplée au vieux Rhin allemand! Les *pas*[1] disséminés sur ses rives rappelleraient-ils, par hasard, les *burgs* légendaires du fleuve germanique? Plus encore que l'Allemagne, la Suisse a fourni nombre d'assimilations, que je n'aurai garde de mentionner. Les Alpes helvétiques ressemblent, si l'on veut, aux montagnes de l'île méridionale, parce qu'elles se plaisent, elles aussi, à mirer dans de grands lacs leurs neiges éternelles; mais de rapport véritable, je n'en découvre aucun dans les détails du paysage. Il n'y aura de réelle analogie entre les deux contrées qu'au jour où des trains à crémaillère escaladeront les pics de Nouvelle-Zélande, où de belles réclames d'hôtels, inscrites en lettres d'or, signaleront les rochers à l'admiration des touristes, et où l'on payera trois francs le droit de regarder une cascade. Combien de fois, durant mon séjour en Australasie, n'ai-je pas dû répondre par une vérité de ce genre à des questions telles que la suivante : « Que préférez-vous, des Alpes de Suisse, des lacs d'Italie, ou des montagnes de Nouvelle-Zélande? »



Quand un coin de la rivière nous séduit particulièrement, nous mettons le cap sur la côte, et nous sautons à terre afin d'explorer, photographier ou peindre les lieux. Voici que deux ou trois cavernes s'ouvrent devant nous, revêtues d'adorables lichens, de fougères chevelues qui s'accrochent, comme un lustre de verdure, au sommet de la voûte. Au fond d'une des grottes se jette une cascade. Pendant que je cherche le meilleur point de vue pour mon appareil, mon ami R... entame une esquisse : Eno fort intéressé partage entre nous deux son attention. De la photographie il se dégoûte vite, en apprenant que l'image ne sort pas de la petite boîte noire, achevée aussitôt qu'elle est prise. Le dessin terminé, il le

1. Villages indigènes ou groupement de huttes.

saisit dans ses mains, le tourne et le retourne; évidemment, il ne comprend pas bien pourquoi le tableau n'offre pas de tous côtés la même apparence. Il pose enfin son doigt sur un palmier-Nikau, et demande quel est cet objet. Sur l'explication de R..., il lui rend son croquis sans mot dire. « *Kahore kapai*[1], *Eno*? — *Kahore. No good.* » Non, cela ne vaut rien.

Vers une heure, nous faisons halte pour le *luncheon* dans une délicieuse retraite. Par une fissure élargie du rocher, un ruisseau vient en murmurant unir son mince filet aux flots de la Wanganui; notre pirogue est juste assez étroite pour pénétrer dans la fente, et bientôt nous découvrons un bassin auquel plusieurs ruisselets aboutissent, coulant sous la forêt vierge, invisibles. Au-dessus de nos têtes, la végétation nous dérobe le ciel: en arrière, l'ouverture de la pierre nous laisse entrevoir la nappe dorée de la Wanganui qui miroite au soleil. Des canards bleus, qui nagent sur la source tranquille, troublés par notre approche, s'éloignent un peu pour se livrer, à une courte distance de nous, à leurs ébats aquatiques. J'aurais honte à déranger d'un coup de fusil leurs jeux innocents : je croirais tirer sur des canards de basse-cour. Mieux vaut imiter leur exemple, se plonger dans l'eau limpide et froide, tandis que notre Maori surveille le *billy*[2].

Au delà, une série de rapides retardent notre marche. La différence de niveau entre l'embouchure du fleuve et Taumarunui, où il cesse d'être navigable, dépasse 600 pieds : d'où l'extrême violence du courant en maint endroit. Dans un de ses replis, le fleuve roule à toute vitesse sur un bas-fond de cailloux; c'est l'occasion d'un nouveau bain. Sous peine de naufrage, il faut nous jeter à l'eau, bon gré mal gré, et traîner la pirogue à travers les tourbillons, le long d'une des rives, où la profondeur est moindre. Nous accomplissons déjà de sérieux progrès dans l'art de manier la gaffe, grâce aux leçons du pilote. C'est une tâche très délicate, exigeant une dépense de forces considérable et beaucoup de circonspection : les Maoris, qui ont longtemps pratiqué la rivière, y excellent.

1 « Ce n'est pas bien ? »

2. Bouilloire à thé.

Nous campons, le soir venu, sur les bords d'un affluent important de la Wanganui, qui a nom le « Manga-Nui-O-Te—Ao ». Son lit s'encaisse entre des rochers si hauts et si escarpés qu'on pense être tombé dans un gouffre, un gouffre verdoyant, aux parois de lichens et de fougères. Comme nous achevons de planter la tente, sur le fleuve désert, des appels retentissent tout à coup, et une grande pirogue apparaît au tournant, descendant à fond de train les rapides. Elle est chargée de Maoris qui s'en viennent du *pa* de Ticke, situé en amont de nous. A la proue et à la poupe, un homme et une femme dirigent de la gaffe, avec une dextérité surprenante, cette masse encombrée de bagages entre les blocs de pierre. Eno, au comble de l'excitation, saute à bord de son canot : en trois coups de pique il a rejoint ses congénères en eau calme. Et une série de frottements de nez s'engage, avec une ardeur et une ténacité qui suffiraient à limer jusqu'au sang des visages moins endurcis. Après le profond silence de cette journée, où nul bruit, sauf la chanson des flots, n'a frappé notre oreille, le tapage de la rencontre est assourdissant... Les adultes jacassent tous à la fois ; les enfants geignent ; les petits cochons truffés lèvent le groin en grognant de colère, et les éternels chiens jaunâtres aboient, en signe de bienvenue. Lorsqu'on se décide enfin à se quitter, la pirogue a disparu depuis longtemps parmi les vapeurs du crépuscule, que le déluge de paroles se poursuit encore : les échos sonores de la Wanganui répètent, graduellement affaiblis, les questions et les réponses, les pleurs des enfants, et les grondements des animaux.

Une alerte est réservée à Eno, après l'agréable surprise de tout à l'heure. C'est au cours du dîner, à ce moment si confortable des repas qui suivent la fatigue physique, où l'appétit déjà rassasié convoite le plaisir du dessert. Nous entamions une boîte de compotes conservées, lorsqu'un grand fracas nous fait tressaillir : on dirait la chute d'un corps pesant dans les eaux. Eno a pâli, autant qu'un Maori peut pâlir . « *Te taniwha o te Wanganui !...* » murmure-t-il. Le *taniwha*[1] de la Wanganui... En vain nous lui expliquons ce

1. Monstre légendaire qui passe pour hanter les lacs et les rivières du pays des Maoris.

qu'il devrait savoir mieux que nous, que le fleuve, à force de ronger le roc à sa base, détermine de fréquents glissements de terrain, des éboulis de pierres, et que le *taniwha* n'est pour rien dans le bruit qui vient de l'effrayer si fort. Et d'ailleurs, qui a jamais vu le monstre aquatique remonter aussi haut la rivière? Il se tient en eau profonde, à l'affût de sa proie, non loin de l'embouchure : toutes les traditions l'affirment. Mais la logique du *pakeha*[1] n'a point d'action sur un cerveau maori. Eno a entendu le dragon mangeur d'hommes, il en est sûr : le voilà morne et sombre pour le reste de la soirée. Le *taniwha* hante peut-être encore ses rêves nocturnes, pendant que les deux blancs, étendus sur leurs lits de fougères et enroulés dans leurs couvertures, dorment aussi peu soucieux du monstre qu'inconscients de la pluie, dont les gouttes serrées percent obstinément leur tente imperméable.

Au matin, la Wanganui — qu'irisent les premiers rayons du soleil, filtrant entre les palmes des grandes fougères — sourit paisiblement à ses rives. Du haut des *rimus*, le charmant merle indigène[2], qu'on nomme *tui* pour son cri, ou *parson-bird* à cause de son rabat de plumes blanches, jette vers nous sa note argentine, telle la cloche éloignée d'une église de campagne; et toutes choses dans la nature, à cette heure délicieuse, donnent une impression d'harmonie : le limpide appel de l'oiseau, clair comme le tintement d'une goutte d'eau qui frappe le cristal d'un bassin, et le fleuve transparent où se reflète la lumière bleue, et les brumes diaphanes errant entre les bords de verdure. Je constate en prenant mon bain que les averses de la nuit ont beaucoup élevé le niveau de l'eau : là où elle atteignait hier à peine à mes épaules, je n'ai plus pied aujourd'hui. Les orages amènent toujours de ces crues subites : malheur alors à l'imprudent qui a planté son abri trop près des berges! Il se réveille flottant sur le fleuve. Comme je veux reprendre mes vêtements, ayant achevé ma toilette, que vois-je? Un *fan-tail*, oiseau gros comme un roitelet, a élu domicile dans l'une de mes manches; il sort de son gîte, avec une grande dignité, fait la roue d'un air bou-

1. Blanc.

2. *Prosthemadera Novæ Zelandiæ.*

deur, étalant en éventail les plumes de sa queue, noires et blanches, puis se perche sur un rameau à portée de ma main. Ses petits yeux noirs suivent tous mes mouvements; de temps en temps, il saute à terre pour becqueter mon éponge, en feignant, chaque fois qu'il revient à la charge, de bondir en arrière avec effroi, comme un jeune chat qui veut jouer et s'efforce d'attirer sur soi l'attention. Il s'attaque enfin à mon savon, qui lui déplaît apparemment, fait une mine dégoûtée, et s'envole. Telle est, en ces régions peu fréquentées, la familiarité des oiseaux : ils n'ont pas appris encore à redouter l'homme; ils s'approchent de lui sans frayeur, pour l'examiner curieusement.

Eno, remis de ses terreurs de la veille, s'en est allé couper du bois. Il revient, apportant dans le creux de sa main un ver noirâtre, mort et durci, d'où sort un tout petit arbuste. «*Pepeaweto*, » dit-il. Je reconnais la *Sphœria Robertsiana*, ou chenille végétale, une des curiosités de l'histoire naturelle indigène. C'est une véritable chenille, donnant naissance à une phalène. Pour se changer en chrysalide, elle s'enfouit dans le sol, généralement au pied d'un *rata*[1]. Là, on voit bientôt surgir de terre une manière de tige dénuée de feuilles, qui pousse verticalement à la hauteur de quinze ou vingt centimètres. C'est le parasite de l'insecte qui a germé en lui : le voilà perdu, son évolution arrêtée en son cours. Creusez autour de cette plante étrange, afin d'en chercher la racine; vous constaterez qu'elle s'enfonce dans la tête de la chenille. Elle y naît, elle en extrait à son profit toute la substance animale; elle périt et se dessèche, quand elle a entièrement vidé le corps qui l'a nourri. Mort, on peut conserver indéfiniment l'insecte avec son excroissance végétale, champignon ou fongus. Les Maoris sont très friands de l'*aweto*, qu'ils mangent cru : son goût rappelle, paraît-il, celui d'une noix fraîche. La Nouvelle-Zélande ne produit pas seule de pareilles singularités entomologiques. En Tasmanie, c'est une autre chenille, aux Antilles une espèce de guêpe; au Brésil ce sont des papillons de nuit, dont la vie se partage de la sorte entre l'animal et la plante.

1. *Metrosideros lucida.*

La tente est roulée sur la pirogue ; les bagages sont à bord ; nous nous remettons en route. Vers la fin de la matinée, nous arrivons au *pa* de Tieke. Les indigènes nous ont aperçus : les « *Haere-Mai* [1], *pakehas* ; *haere-mai, Eno* », nous accueillent, dès que nous mettons le pied sur la rive. Des femmes nous entourent, des femmes dépeignées, énormes et laides. Elles fument de grosses pipes sculptées, dont l'extrémité représente un petit dieu tirant la langue. A l'écart, un vieillard est assis gravement sur une pierre. Ses joues sillonnées de tatouages, son costume — une belle natte tissée en fibres de phormium [2] — font foi de sa noble origine : c'est Mamaku, un chef du temps jadis. Nous nous approchons pour lui rendre hommage, R... et moi, et le saluons avec respect : « *Tenakoe, Mamaku — Tenakorua* [3]. » Le vieux se lève ; il nous serre la main à chacun, en appliquant son nez sur les nôtres à tour de rôle. Cela fait, il s'installe de nouveau sur son siège et se remet à fumer. Mon ami sait quatorze mots de maori ; mes connaissances sont presque aussi limitées : la conversation languit. Nous parvenons cependant à demander au *rangatira* [4] son âge. Voilà une question bien embarrassante. Après de vains efforts de mémoire, Mamaku consulte deux ou trois Maoris groupés autour de nous. « Cent cinquante ans », suggère l'un d'eux. Le chef fait un *non* indigné. « Cent trente ans », hasarde un autre. Nouvelle dénégation, accompagnée de grognements de colère. « Cent vingt ans », déclare enfin Mamaku. C'est un chiffre encore honorable. Je pense même qu'il faut en retrancher une trentaine d'hivers pour arriver à la vérité. Selon toute apparence, le *rangatira* ne se doute pas de son âge, que j'évalue à quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans. Cette ignorance des dates est très caractéristique de la mémoire maorie ; il semble qu'en s'écoulant le temps n'y laisse pas d'empreinte. Elle embrasse avec une merveilleuse précision le détail des événements passés : un chef connaît par le menu l'histoire de quinze générations de

1. « Bienvenus ! »

2. *Phormiumx tenax* ou lin indigène.

3. *Tenakoe, tenakorua,* bonjour ! Le premier s'adresse à une seule personne, le second à deux.

4. Chef.

sa famille, et vous la récitera plus sûrement qu'un enfant disant un fragment de la Bible par cœur. Mais ne lui demandez pas quand tel fait s'est produit, par rapport à tel autre : il brouille toutes les époques, et à peine saisit-il la différence entre dix années et un siècle.

Tieke domine un lacet de la Wanganui. C'est un joli *pa*, où tout est de façon maoric, depuis les *wharés*, qu'entoure souvent une palissade de fougères accolées, jusqu'aux *patakas* ou garde-mangers, chaumières qui reposent sur des pieux élevés d'un ou deux mètres au-dessus du sol, et auxquelles on accède par une échelle. Auprès des huttes décorées de grossières sculptures, des *teko-tekos* (idoles) se dressent menaçants; ils tirent la langue, écarquillent leurs yeux de nacre, comme étonnés de voir ici des *pakehas*. Des femmes accroupies sur les talons devisent entre elles, tout en fabriquant des paniers avec les fibres entrecroisées du *Phormium*. Les épagneuls jaunes, les petits cochons noirs, vraies galantines à pattes, rôdent çà et là, en quête de débris de nourriture. Au moment où nous allions pénétrer dans le *wharé-puni*[1], un concert de plaintes nous rappelle au dehors. Nous courons vers la place principale du *pa*, d'où paraît venir le bruit. O surprise! Autour d'Eno affaissé par terre, en apparence écrasé par la douleur, une chaîne de vieilles sorcières, récitent une mélopée larmoyante, en pleurant comme des gouttières. Cette démonstration, qui semble faite pour exciter la pitié, décèle pourtant l'allégresse : c'est une manière de bienvenue offerte à Eno, dont Tieke, nous apprend-on, est le lieu de naissance. Il a l'air de jouer sans plaisir son rôle lamentable, qui consiste à demeurer accroupi en donnant les signes du plus morne désespoir.

Comme on nous annonce pour le soir un *tangi*[2] solennel en l'honneur d'un chef allié récemment défunt, nous nous décidons à coucher aujourd'hui à Tieke. Aussi bien Mamaku nous a offert de partager son dîner — comprenez de partager le nôtre avec lui — et la proposition nous comble d'orgueil Cette bonne grâce inattendue du vieux *rangatira* m'intrigue

1. Sorte de dortoir public, qui sert aussi de salle d'assemblée.

2. Ce mot désigne tantôt une lamentation publique, tantôt une fête de bienvenue.

pourtant un peu : se pourrait-il que notre Maori, en indiscret, lui ait soufflé un mot de nos boîtes de conserves, ou même, qui sait? de certaine bouteille de whisky?...

Quoi qu'il en soit, à l'heure dite arrive Mamaku tout pimpant; nous lui présentons nos meilleures provisions, réservant seulement, par prudence, l'eau-de-vie que j'ai cachée en un lieu secret. En mangeant, je ne puis m'empêcher de songer, non sans satisfaction, que si nous fussions venus ici au temps de la jeunesse de notre aimable amphitryon, nous eussions probablement, au lieu de prendre place à la table en qualité de convives, figuré au-dessus à l'état de plat aux pommes de terre... A quelque distance de nous, la tribu se bourre de porc salé et de *kouras*[1]. Les Maoris emploient, pour faire cuire ces tubercules, un procédé original que je puis recommander en confiance. Ils allument d'abord un grand feu et jettent dans le brasier des pierres, qui chauffent bientôt à blanc. Alors ils éparpillent les charbons ardents, ne conservant que les galets et la cendre, où ils creusent un trou juste assez large pour enfouir un panier rempli de *kouras*. On recouvre le panier de cendres; l'on étend sur le tout un morceau de toile maintenu au sol par de gros cailloux : les pommes de terre mijotent lentement dans la chaleur, deviennent croustillantes à l'extérieur, fondantes au dedans, et sortent du trou cuites à souhait.

Aussitôt après le repas commence le *tangi*. Eno, cette fois, y joue un rôle actif : il s'en acquitte avec les allures d'un homme qu'on mène au sacrifice. Pour un peu, il vouerait au diable l'institution du *tangi*. On apporte la bière devant le *wharé-puni;* sous des nattes de lin, des nattes en poil de chien, se dessine la forme du cadavre. On a accroché au cercueil des touffes de plumes de *huia*[2], des amulettes *(heitikis)*, entre autres joyaux une magnifique hache de jade *(mere)*, en un mot, toutes les richesses qui ont appartenu au chef défunt. Mamaku nous offre un siège auprès de lui, sur le seuil du *wharé-puni*; et la lumière pâle de la lune éclaire à nos yeux une scène fantastique... Une des vieilles sorcières

1. Pommes de terre.

2. Oiseau sacré, dont les plumes constituent l'insigne du commandement.

observées ce matin, dont une guirlande de feuilles vertes couronne la coiffure, conduit la cérémonie ; c'est elle qui donne le signal des glapissements. Des sons plaintifs éclatent en chœur ; à mesure qu'on s'anime, les gémissements se changent en cris, et les cris se font hurlements : voici que la frénésie atteint son apogée. Je pense être transporté au milieu des derviches diaboliques de Scutari. Les échos de la Wanganui, éveillés de leur sommeil, se renvoient, en les confondant dans une clameur unique, les vociférations poussées par tous les gosiers. La vieille pythonisse est en délire. En cadence, elle agite les bras, d'avant en arrière, d'arrière en avant ; elle lève les yeux au ciel, si haut qu'en ses orbites deux taches jaunâtres marquent la place des prunelles envolées ; elle les rabaisse vers le sol par degrés, et croise ses mains sur sa poitrine : les femmes, groupées en cercle, répètent les mêmes mouvements, exhalent les mêmes lamentations, versent, semble-t-il, le même nombre de larmes ; et les pleurs, les sanglots nous fendent l'âme, tant l'émotion qu'ils traduisent paraît sincère et sentie. Mais le chagrin altère ; une grosse *waihine* (femme) tire de son giron débordant une bouteille de whisky, en avale une lampée, et fait circuler le flacon, qui, à ma connaissance, n'est jamais retourné à son propriétaire. Cependant un paquet noirâtre, écroulé près de la bière, se dresse : c'est la veuve du mort. Elle disperse à l'aide d'un linge l'essaim des mouches bourdonnant autour du cadavre... Oh ! les horribles mouches, et l'affreuse odeur, dont la brise chasse vers nous des bouffées ! Elle saisit un fragment de verre, et le promène sur son visage de bronze en appuyant très fort ; des raies pourpres, d'où jaillit le sang, marquent à chaque fois le passage de sa main. De gauche à droite, son geste machinal creuse les sillons rouges, l'un suivant l'autre, sans que tressaille aucun des muscles de sa face aux yeux fixes, inconsciente, et comme insensible à la douleur. Quand elle retombe enfin à terre, épuisée, une autre lui succède, puis d'autres encore, jusqu'à ce que toutes se soient infligé le supplice du tesson. Je remarque toutefois une petite différence dans l'ardeur que ces femmes mettent à se défigurer : les vieilles enfoncent vaillamment l'instrument dans la peau, tandis que les jeunes se bornent à le faire glisser le

long des joues, à la manière d'un rasoir. Où la coquetterie va-t-elle se nicher ?

Une danse sauvage termine la solennité. Hommes et femmes forment deux lignes séparées, se tenant par la main ; on exécute une ronde effrénée autour des monceaux de paniers où s'entassent les pommes de terre cuites. Brusquement, d'un commun accord, toute la tribu s'arrête et se range en cercle alentour ; on s'assied, et chacun d'engloutir sa part, comme si l'on n'avait pas dîné deux heures auparavant. A voir cette avidité, à entendre les cris de joie, les rires, on croirait maintenant assister à une fête publique : le *tangi* a pris fin, le mort est oublié : vivent les *kouras* et le whisky ! La veuve, seule, est exclue de la réjouissance générale ; elle ne doit toucher à aucune nourriture avant que son époux défunt soit enterré. Or un *tangi* dure plusieurs jours : il se prolonge d'ordinaire aussi longtemps qu'on a des provisions pour en sustenter les acteurs. On peut, dès lors, imaginer l'état où l'infortunée se trouve bientôt réduite. Naguère, on s'inquiétait peu de ces choses, il est vrai, et l'on n'y faisait point tant de façons : après une diète strictement imposée, on pendait la victime par manière de consolation. Mais, quelque adoucie que soit déjà la coutume, elle inspire encore une secrète horreur au cœur trop sensible du *pakeha*, qui la juge barbare. J'apprends avec un réel soulagement que des infractions au jeûne sont aujourd'hui tolérées dans la pratique, sinon admises en principe, et que la veuve éplorée, lorsqu'on la laissera seule, saura trouver de quoi nourrir son chagrin.

Quand nous nous retirons pour dormir dans le *whare-puni*, où ronflent une dizaine d'indigènes, tapis en des coins sous leurs châles, nous nous félicitons d'avoir vu cette cérémonie vraiment pleine de couleur locale. J'ai la conviction que les Maoris d'autrefois n'eussent pas, ce soir, désavoué leurs descendants. Et le décor de notre dortoir, les dieux grimaçants qui dardent vers nous leurs yeux de nacre, peuplent nos rêves de surprenantes visions, que dissipent de temps à autre, en nous rappelant de vive force à la réalité, les légions de certains insectes acharnés contre nous.

Le lendemain, dès sept heures, nous nous embarquons de

nouveau. Le vieux *rangatira* nous attend sur la rive; après le frottement de nez des adieux, nous quittons Mamaku et nous nous éloignons de Tieke. Les rapides se multiplient : il en est un que nous mettons près d'une heure à franchir. A Utapu, un autre *pa*, nous faisons une courte escale, dans le but de nous ravitailler : notre provision de légumes est épuisée. Or, deux sentiers conduisent au village, le premier direct et peu frayé, le second très fréquenté, mais décrivant une large courbe. En quittant la berge, le Maori qui marche à notre tète de s'engager sans hésitation dans le chemin le plus long. Cela nous étonne, mon ami et moi : nous lui demandons le motif de ce détour inutile. « C'est que, répond-il, le premier sentier passe auprès de la tombe d'un *rangatira*... Et, au retour, les *kouras* seraient *tapus*[1], et nous ne pourrions les manger. » Devant une pareille raison, il ne reste qu'à s'incliner : loin de nous la pensée de braver les terreurs de cette sombre, cette mystérieuse puissance, le *tapu*...

Le nouveau village où nous pénétrons ne diffère du précédent que par sa population moins nombreuse. Les Maoris voudraient, ici encore, organiser un *tangi* pour célébrer le passage d'Eno; mais, sans doute, celui-ci fait peu de cas des honneurs : il s'esquive dès la première menace des larmes de bienvenue. Entre Utapu et Retaruke, situé à trente-cinq milles en amont, on ne rencontre plus de *pa* habité. Nous naviguons sur un fleuve redevenu désert, courant dans la même gorge de rochers et de forêts, avec des sinuosités si ravissantes que l'œil ne s'en peut lasser.

Un « canard de paradis » se lève des eaux près de nous, et s'envole pesamment. R..., qui l'a aperçu à temps, fait feu et l'abat. C'est un bel oiseau, égal en grosseur à une oie; son plumage offre un joli mélange de blanc et de bleu violacé. Sa chair passe pour excellente; après tant de conserves, la chance nous met un régal sous la dent : nous réservons pour le dîner du jour ce morceau délicat. La seule difficulté consiste à le préparer. Il nous faudrait un *cordon bleu*. Cependant mon ami, ayant tué le canard, revendique les droits du chasseur sur le gibier ; je lui cède volontiers celui de le faire

1. Terme intraduisible en français, qui signifie à la fois maudit et sacré.

cuire. C'est un point résolu : je planterai la tente avec l'aide du Maori, tandis que R... accommodera son oiseau. Ainsi, le soir venu, s'exécute le programme. En partant pour mon excursion solitaire, j'aperçois près d'un brasier mon compagnon qui, les joues en feu, les manches relevées jusqu'au coude, entièrement plié en deux, et serrant désespérément le volatile entre ses genoux, s'épuise en efforts surhumains pour ôter les plumes de la queue. Je soupçonne qu'il ne s'y prend pas très bien ; mais il semblait si sûr de soi tout à l'heure que je le laisse à son œuvre, plein de confiance dans le résultat.

La nuit est tombée. Je me suis muni d'une lanterne et d'un bâton, espérant rencontrer un *kiwi*[1] ou un *kakapo*[2] dans la forêt. Pour une telle chasse, une simple canne vaut mieux qu'un fusil. L'obscurité, qui gêne le tir, favorise la fuite du *kiwi*, tandis qu'en projetant vivement sur lui la lueur d'une lanterne, on l'aveugle, et l'on a tout loisir de l'assommer avant qu'il songe à se sauver. Les rives sauvages de la Wanganui, là où le *bush* s'éclaircit un peu et où la pente se fait plus douce, recèlent un assez grand nombre de ces oiseaux, devenus aujourd'hui si rares dans les régions mêmes qu'ils peuplaient jadis. On paye une à deux livres, dans les villes, la dépouille d'un *kiwi* ; un boa de ses plumes vaut de dix à vingt livres.

J'avais parcouru environ un quart de mille, longeant la rive gauche du fleuve, quand j'entends un sifflement sous le fourré. Tout doucement, je m'avance dans la direction du son ; j'ai reconnu le cri du *kiwi*, bien plus aigu et plus strident que le gloussement de la *weka*[3]. La lumière de ma lanterne éclaire à plein le sol ; une touffe de fougères remue un peu, et quelque chose de grisâtre apparaît vaguement. Je vois un long bec en porte-plume, un cou allongé, raidi, immobile. Une seconde après, je ramasse, tué d'un coup de bâton, un superbe *kiwi*. Sa taille est double de celle d'une poule ; son plumage soyeux, d'un brun ferrugineux, montre des reflets argentés près du cou. Le bec, assez mou, se creuse d'une rainure de chaque côté ; vers la pointe, un trou marque

1. *Apteryx australis.*
2. *Strygops habroptilus.*
3. *Ocydromus australis*, oiseau aptère, qui vit dans la forêt vierge.

la place des narines, et de longs poils noirs s'échappent de sa base. Les tarses de l'oiseau ressemblent à ceux d'un gallinacé ; ils sont robustes et courts : l'un des quatre doigts qui les terminent, le pouce, n'appuie pas sur le sol. Point d'ailes ; nul vestige de queue. Telle est ma capture, que je rapporte avec un juste orgueil au lieu de notre campement.

Là, je retrouve mon ami assis devant la tente, enfoncé tout entier dans une surprenante opération. Il lime rageusement le dos d'un curieux animal, une espèce de hérisson noirâtre figé dans le plat d'étain. J'apprends, stupéfait, que c'est notre canard qui a pris cette tournure en cuisant. Voilà donc le produit de deux heures d'un travail acharné, le chef-d'œuvre d'un art culinaire vraiment incomparable ! La moitié des tiges de plumes sont demeurées fixées obstinément au corps de l'oiseau : d'où son apparence de porc-épic. Çà et là transparaît la chair, sous une épaisse couche de charbon. C'est cette surface calcinée que le maître-queux essaie vainement de détacher : la viande, selon lui, sera succulente en dessous, en dépit de la cuisson externe « un peu excessive ». Mais plus il gratte, plus son canard noircit. Exaspéré, il s'arme enfin d'une hache, et, d'un grand coup, sépare en deux l'animal. Miracle ! L'intérieur est complètement cru !



Plusieurs jours encore, nous remontons la rivière délicieuse, franchissant de nouveaux rapides, explorant sur notre passage tantôt un ruisseau qui glisse sous une arche de fougères, tantôt une grotte tapissée de mousses, tantôt quelques *wharés* abandonnés, débris d'un ancien *pa* : j'ai dit que la Wanganui coule depuis Utapu jusqu'à Retaruke entre des berges inhabitées. Une dizaine de milles en aval des cataractes de Tauropokiore, le fleuve change d'aspect. Ses bords s'abaissent subitement; sortant de la gorge interminable, on découvre enfin l'horizon, entre les files de saules pleureurs qui remplacent désormais le rideau des forêts vierges. Au confluent de l'Ohura, ayant parcouru, en une semaine, environ soixante-dix milles, nous bornons notre dernière étape, et nous commençons la descente. Oh! qui dira jamais le plaisir de déva-

ler les rapides, au retour, après la montée si pénible et si lente ! Maintenue et guidée par la gaffe, la pirogue vole parmi les bas-fonds, les *snags* ou troncs d'arbres cachés sous les flots, vole entre les remous, les tourbillons qui guettent leur proie. Les berges du fleuve fuient devant vous, à tire d'aile ; et c'est au moment où, cédant, comme une voile qu'emporte l'ouragan, au courant irrésistible, vous pensez chavirer sur un rocher, ou rouler sous une lame, que le frêle canot se rue par un étroit passage en un bassin d'eau placide, profonde, où son élan s'amortit et se brise.

Un soir, nous rentrons à Pipiriki, trempés par un déluge de pluie qui s'est abattu sur nous depuis le matin. Mrs. Quin nous attend, les bras ouverts, sur le seuil de sa petite auberge de bois : après les douceurs de la tente imperméable, suintant l'eau, « Pipiriki Hôtel » nous semble un palais enchanté.

Le steamer de service nous emmène dès le lendemain à Wanganui. En cette dernière portion de son cours, le fleuve forme encore des rapides : l'*Ohura* les franchit sans grâce, titubant à la façon d'un homme ivre, et donnant de la bande sous l'impulsion du courant, qui menace de mettre le bateau en travers, malgré son puissant gouvernail. Quelle différence entre cette machine pesante et gauche et notre gracieuse pirogue ! Parfois un nuage de charbon s'élance hors de la cheminée, et l'*Ohura* jette aux échos un sifflement rauque : c'est le signal annonçant une escale ; nous faisons halte quelques moments près d'un *pa* pour embarquer ou débarquer des indigènes loqueteux.

A Hiruharama, l'un de ces villages, monte à bord une religieuse, qui prend place auprès de moi sur le pont. La conversation s'engage. J'apprends qu'elle est catholique ; elle habite un couvent établi aux environs dans le but d'instruire et de convertir les Maoris. Cependant, un léger accent étranger me frappe, en son anglais irréprochable : « Seriez-vous Française, ma sœur ? — Mais oui... Vous aussi ? — Sans doute. » Et les yeux de la bonne sœur Marie-Xavier s'emplissent de larmes, en voyant aujourd'hui, pour la première fois depuis dix ans qu'elle est partie de France, un compatriote... Tandis que l'*Ohura* essoufflé file entre les

fougères et les rochers éternels de la Wanganui, nous oublions toutes choses, et le charmant paysage, et la foule des touristes admiratifs, pour jouir du plaisir de cette entrevue que la Fortune nous a ménagée. La religieuse me raconte comment, toute jeune, elle quitta son pays, envoyée en mission à l'autre extrémité du monde. Elle me dit les péripéties du voyage, qu'elle accomplit sur un voilier, et qui dura trois mois; puis les fatigues, les difficultés sans nombre de sa tâche, aux débuts. Elle dut apprendre l'anglais d'abord, le maori ensuite, afin d'expliquer aux indigènes la Bible et le catéchisme. Des métis se chargèrent de son instruction, et ces vauriens lui enseignèrent tous les jurons et l'argot de leur répertoire. Maintenant, les principaux obstacles de l'entreprise sont vaincus : l'influence catholique, ajoute-t-elle avec un rayonnement de joie dans le regard, se répand peu à peu parmi les indigènes grossiers de la « King-Country ».

Lorsque le steamer accoste à Wanganui, où ses passagers s'éparpillent vite à travers la jolie ville blanche, trois personnes débarquées demeurent ensemble quelque temps, sur le quai que le crépuscule envahit. Ce sont la sœur Marie-Xavier, mon compagnon R..., que je lui ai présenté, et moi-même. Sur mon ami comme sur moi, le charme de la petite religieuse exilée a produit son effet, et sa face rude et hâlée de colonial s'attendrit en l'écoutant. Mais l'heure de la séparation a sonné. Serrant une dernière fois les mains qui me sont tendues, je dis adieu à la sœur du couvent de Hiruharama et à mon camarade d'aventures : nous nous quittons tous trois pour reprendre notre route vers les buts opposés que la destinée a marqués à chacun de nous.

GASTON DE SÉGUR.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

Mars-Avril 1901

LIVRAISON DU 1er MARS

LIVRAISON DU 15 MARS

LIVRAISON DU 1er AVRIL

LIVRAISON DU 15 AVRIL

